









REVUE
DES
DEUX MONDES

LVII^e ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES



LVII^e ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—
1887

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA SECONDE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE, D'APRÈS DES
DOCUMENTS INÉDITS.

VII¹.

FRÉDÉRIC II TRAITE AVEC L'ANGLETERRE SANS
LE CONCOURS DE LA FRANCE.

Le prince de Conti vient de jouer les Gille sur les bords du Rhin : il y a une complication de procédés honteux dans sa conduite qui le perdra de réputation. »

C'est en ces termes, exprimant plus d'irritation encore que de surprise, que Frédéric, apprenant la retraite de Conti au-delà du Rhin, annonça à son ministre Podewils sa résolution, cette fois arrêtée, de ne plus rien attendre ni des généraux ni des ministres français, et de se retirer d'un jeu où, laissé seul par son partenaire, il se repentait amèrement de s'être engagé. Mais la conclusion de la lettre n'était pas celle que le timide Podewils eût présumée, car, en lui donnant les instructions nécessaires pour renouer et hâter les

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, des 1^{er} et 15 mai, des 1^{er} et 15 juin et du 1^{er} août.

négociations toujours ouvertes à Hanovre, il lui envoyait en même temps un mémoire raisonné résumant les griefs qu'il avait à reprocher à son voisin Auguste; et il lui annonçait l'intention, aussitôt cette déclaration publiée, d'entrer en armes au premier jour sur le territoire saxon.

Podewils resta consterné: cette fois, comme dans tant d'occasions précédentes, il ne comprenait rien aux brusques résolutions de son maître. Entrer en Saxe, n'était-ce pas tourner le dos à toutes les espérances de paix? n'était-ce pas déchaîner la Russie dont la garantie protectrice était toujours promise à Auguste? n'était-ce pas mettre plus que jamais ce prince lui-même sous la dépendance de l'Autriche et assurer son vote encore douteux à l'élection du grand-duc? En un mot, en jetant dans le brasier déjà enflammé un surcroît de matières combustibles, n'allait-on pas rouvrir une nouvelle série d'agitations en Allemagne? « Vous n'y entendez rien, répondit Frédéric sans s'émouvoir à ces observations; vous êtes, comme toujours, une poule mouillée: rien de si mou et de si flasque que vous. Voulez-vous donc que je me livre pieds et poings liés à mes ennemis? Seul roi d'Angleterre et son ministre se prêtent à une négociation, tenez-vous que ce soit par prédilection pour nous? Point du tout; c'est qu'ils croient avoir besoin du roi de Prusse. Plus nous donnerons de marques de vigueur, plus on sentira à Hanovre le besoin indispensable qu'ils ont de moi, et leur liaison avec les Saxons se multipliera: faire tous les efforts imaginables pour moyenner la paix. Je gage, je gage, les clamens des Saxons quand nous entrerons chez eux, et vous verrez que ce sera un motif de plus pour faire la paix. Je tiens à prouver que vous feriez mieux de vous étonner de la Méduse, mais la Saxe sera sûrement *euilte* lorsqu'on apprendra à Saxe l'arrivée de nos troupes: les hostilités ont commencé... Soyez persuadé que ce coup de va nous donner la paix. »

C'est ainsi qu'une fois sa résolution prise, ce merveilleux génie ne sentait ni l'effroi et la perspicacité qui paraissent lui manquer dans les moments de ses délibérations. C'était le coup d'œil et le jugement du grand capitaine qui, l'instant d'agir venu, ne fait aucune distinction qu'il s'agit de livrer bataille ou de faire retraite. De même, quand il avait compris la nécessité de céder, même à tout prix, il ne se préoccupait plus qu'il fallait plus que jamais payer d'audace. Les coups de main et de ruse qui se succédaient de suite contre lui de cet aveu d'impuissance, et qui atteignirent tout le monde d'un coup de tête, c'était à lui seul qu'il fallait en payer le prix, et il ne payait trop cherement sa soumission. Frédéric ne se contentait donc la paix à des conditions tolérables, il tenait à ce qu'on ne le regardât pas comme le vainqueur, et se donner même l'air de

Dans cette pensée, il n'hésita pas à proposer à l'Angleterre, comme les seules conditions de paix qu'il pût écouter, un programme trop élevé pour qu'il espérât lui-même, au fond de l'âme, le faire admettre. Il demandait qu'on lui assurât la conservation de la Silésie, sous la triple garantie de l'Angleterre, des Provinces-Unies et de l'empire, et l'extension de cette conquête par l'annexion de trois forteresses prises en Bohême. Si cet accroissement paraissait impossible à obtenir, il se contenterait du paiement d'un millier de livres sterling pour l'indemniser de ses frais de guerre. Et, en attendant que cet ultimatum fût accepté, son premier lieutenant, le prince d'Anhalt, commandant le corps d'armée qui campait aux portes de la Saxe, restait le *bras levé* (comme il dit lui-même dans son histoire) et prêt à frapper le coup décisif. — « Je croyais meilleur, répondit humblement Podewils en recevant ces instructions, de ne rien livrer au hasard. C'est mon système : Votre Majesté trouve le sien préférable, cela suffit : vogue la galère (1) ! »

Je n'oserais pourtant répondre de l'accueil qu'auraient reçu à Hanovre ces propositions à la fois hautaines et comminatoires, si elles ne s'étaient trouvées appuyées par un concours de circonstances qui donnèrent à réfléchir au roi d'Angleterre et le contraignirent enfin, bon gré mal gré, de faire trêve à ses ressentimens de famille et à ses sympathies germaniques. George, d'ailleurs, était loin d'être, on le sait, comme Frédéric et Louis XV, un souverain à peu près absolu, maître de diriger comme il l'entendait la politique de son royaume. Il avait à compter avec des ministres dont le choix lui était souvent imposé par les majorités parlementaires, et qui restaient exposés eux-mêmes aux critiques d'une opposition hostile et d'une presse ardente et libre. Un coup d'œil rapidement jeté sur l'état de l'opinion en Angleterre, et sur l'impression que produisaient à l'intérieur les événemens du dehors, ne sera donc pas inutile pour bien apprécier les causes diverses qui aidèrent à ce moment Frédéric à triompher des répugnances de son oncle.

I.

La première de ces causes et la principale, ce fut l'effet produit par la continuité des succès du maréchal de Saxe en Flandre, dont le retentissement, presque nul en Allemagne, comme on vient de le voir, était au contraire très grand à Londres et commençait à y causer une émotion avec laquelle il fallait bien que le roi lui-même se décidât à compter. La conquête des Pays-Bas par la France tou-

(1) Frédéric à Podewils, 20, 28 et 31 juillet, 2, 4 août ; — à Andrié, 5 août 1745 (*Pol. Corr.*, t. iv, p. 223, 240, 244, 247, 249, 251. — Droysen, t. II, p. 524, 532.)

chant au vif l'orgueil anglais : c'était tout le fruit perdu des succès de Guillaume d'Orange et de Marlborough. Devant cette perspective redoutable et déjà presque réalisée, les ministres de George durent lui représenter et finirent par lui faire comprendre que le seul moyen de reprendre le terrain déjà perdu et d'éviter un succès plus complet était d'affaiblir ou au moins d'inquiéter Louis XV dans le cours de ses triomphes, en détachant de lui un de ses alliés, et d'obtenir de Marie-Thérèse qu'en pacifiant l'Allemagne elle consacraît toutes ses forces à la défense de ses possessions flamandes : un intérêt national de premier ordre ne souffrait donc pas qu'on fermât plus longtemps l'oreille aux ouvertures du roi de Prusse. Ainsi c'étaient les victoires de la France qui allaient plaider en faveur de Frédéric, et le maréchal de Saxe qui devenait, sans le savoir, son meilleur avocat.

Le fin politique avait-il lui-même prévu et calculé, en haussant subitement le ton de sa négociation, l'effet de cette coïncidence ? C'est possible et même probable, quoi qu'il se soit toujours bien gardé, et pour cause, d'en convenir, car c'eût été reconnaître que ces victoires des armes françaises, — dont il parlait si dédaigneusement, et dont le bruit semblait importuner ses oreilles, — si elles ne venaient pas directement en aide à ses opérations militaires, lui rendaient au moins quelque service en préparant en sa faveur, sur le terrain diplomatique, une diversion utile ; et il eût eu mauvaise grâce à constater qu'il comptait profiter des avantages remportés par la France pour obtenir, en se séparant d'elle, de meilleures conditions de ses ennemis.

C'était le fait cependant ; et ce n'est pas le résultat le moins étrange de l'effluence croissante que j'ai signalée et qui se prononçait chaque jour d'avantage entre la brillante situation conquise par la France sur l'un des deux théâtres où elle soutenait la lutte, et le rôle ingrat et humiliant que sur l'autre elle se résignait à jouer. Contraste, en effet, le plus remarquable peut-être qu'ait jamais présenté l'histoire militaire d'un grand peuple, — que, ici c'était la déroute et presque la honte, là l'éclat et l'exploit ; tantôt, au lieu de l'une des armées françaises se voyant disperser d'Allemagne, en Hollande, celle que commandait Louis XV s'avancer plus loin que n'avait jamais pénétré, aux jours de sa plus grande prospérité, son glorieux bisaïeul. Il semblait qu'à l'époque même où l'on vit du prince de Conti sur le Rhin correspondit plus qu'à tout autre une marche en avant du maréchal de Saxe sur l'Escaut et sur la Meuse. Devant le vainqueur de Fontenoy, les cités ennemies se trouvaient comme par enchantement et le roi y entraît en triomphe, et on voyait avec acclamation par la population assez mécontente de la manière dont les Autrichiens l'avaient défendue, le roi y aller et s'y glorifier, et il y tenait sa cour comme à

Versailles. Après Tournay, c'était Bruges que Lowendal enlevait de nuit par une surprise qui rappelait la prouesse de Maurice lui-même devant Prague. Après Gand, Oudenarde et Dendermonde. Puis c'était le tour d'Ostende, qui opposait un peu plus de résistance, mais dont le sort n'était plus douteux. Nieuport ne devait pas tarder à suivre, et à chaque fois c'était un combat heureux contre les débris de l'armée anglaise. — « Les Anglais ont encore eu cette fois du pire, écrivait, après l'un de ces engagements, Maurice, guéri et presque ressuscité par cette série de triomphes : ils ont perdu 15,000 hommes, qui est plus de la moitié de leurs troupes ; ils ne répareront pas aisément leurs pertes. M. le prince de Conti, qui ne besogne pas de même sur le Rhin, en est, je crois, un peu jaloux. » — Comme il était bien pour quelque chose dans l'impuissance à laquelle Conti s'était trouvé réduit, il y avait dans cette comparaison plus de malice que de générosité (1).

La perte d'Ostende et de Nieuport, déjà presque consommée, menaçait l'Angleterre de conséquences d'une extrême gravité, car ces deux villes maritimes étaient les seuls points par lesquels une escadre britannique pût se maintenir en rapport avec les troupes détachées sur les territoires des Pays-Bas, et une fois ces deux voies fermées, il ne restait plus à un Anglais quelconque, roi, ministre ou général, de relations régulières et promptes avec le continent qu'en empruntant le territoire de la Hollande. Mais la Hollande elle-même, combien de temps resterait-elle ouverte ? Si l'émoi, en effet, était grand à Londres. qu'était-ce à Amsterdam ou à La Haye, où on entendait en quelque sorte le canon français frapper aux portes ? Là, chaque courrier de Flandre était attendu avec angoisse et reçu avec effroi ; et comme dans tous les pays où l'élément populaire domine, c'étaient des alternatives d'abattement, d'effroi et d'irritation qui rendaient toute politique suivie et toute prévision du lendemain impossible : d'autant plus que, comme je l'ai déjà rappelé, au trouble apporté par les bruits du dehors, se mêlaient les orages causés par les luttes intérieures des partis. Tandis que les partisans de la maison de Nassau, maîtres de la populace des grandes cités, prêchaient toujours la résistance à outrance et demandaient, pour la mieux soutenir, la concentration de tous les pouvoirs militaires et civils entre les mains d'un prince et d'un général, les républicains, au contraire, étaient presque aussi effrayés de cette perspective que de celle de la conquête. Ils soupiraient tout bas après une paix qui les délivrerait de ces deux fantômes, et ouvraient parfois discrètement l'oreille aux exhortations de philosophie morale que d'Argenson ne cessait de leur faire parvenir, dans

(1) Maurice à sa sœur, 29 juillet 1745. (Archives de Strasbourg.)

en langage plein d'unction, par de longues dépêches écrites de sa main. Ces jours-là, ils trouvaient, suivant l'expression du bon Van Hoey, que le mariage avec l'Angleterre faisait une vie de ménage bien difficile, et que le proverbe a raison de dire que qui a compagnie a maître. Que ces inspirations pacifiques vussent à prévaloir, qu'à la suite d'une émeute comprimée ou d'une panique causée par une marche en avant de Maurice de Saxe, on vit ces timides bourgeois pressés de se jeter aux pieds de Louis XV, en faussant compagnie à leurs alliés, qu'advierait-il alors des restes de l'armée anglaise, contenue et comme bloquée sur une terre ennemie? Quel serait le sort du roi lui-même, qui s'obstinait, malgré les avis répétés de ses ministres, à prolonger son séjour à Hanovre, quand il ne pouvait plus communiquer avec son royaume qu'à travers les parages orageux de la Mer du Nord? ¹

Ces réflexions, au fond assez fondées et exploitées chaque jour à Londres par la presse, étaient grossies encore par des rumeurs dont le caractère est plus chimérique, mais qui n'en étaient peut-être que plus facilement accueillies. On répandait le bruit qu'une flotte française était déjà réunie entre Brest et Rochefort, prête à embarquer un corps d'armée qui viendrait prendre terre au premier jour sur le sol de l'Angleterre. On sait avec quelle vivacité s'empare, à certains momens, des imaginations de nos voisins, cette crainte de l'invasion française, contre laquelle il semble pourtant que la nature leur ait, d'un côté, abîssoiment garantis, et bien qu'une expérience séculaire d'ailleurs rassure. Il semble même qu'ils venaient d'éprouver, comme si ce péril était peu à craindre, puisque une idée de ce genre, un instant accueillie l'année précédente par le gouvernement français, avait été découragée par la seule présence de quelques escadrons anglais devant Dunkerque. Mais ce sont comme des vents de fièvre intermittente, qui, coupés une fois, n'en reviennent qu'avec plus de force après quelque intervalle, et, quand l'armée est donnée, elle devient d'autant plus aisément générale. Il n'est même ordinairement la sécurité étant plus grande, nulle précaution spéciale n'est prise d'avance contre une éventualité si peu probable. Le vaste territoire de la Grande-Bretagne apparaît alors comme un grand corps désarmé prêt à être percé de part en part. On se représente, on comptait avec effroi les vides faits dans les rangs de cette petite armée royale par les détachemens envoyés en France, et l'on se demandait de ses meilleurs officiers; on regardait avec inquiétude les ouvrages de défense des côtes dégarnis et presque

¹ Les lettres de Van Hoey, t. 1, p. 102. — ² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁴⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁴¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁴² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁴³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁴⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁴⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁴⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁴⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁴⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁴⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁵⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁵¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁵² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁵³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁵⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁵⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁵⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁵⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁵⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁵⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁶⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁶¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁶² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁶³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁶⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁶⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁶⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁶⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁶⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁶⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁷⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁷¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁷² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁷³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁷⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁷⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁷⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁷⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁷⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁷⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁸⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁸¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁸² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁸³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁸⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁸⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁸⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁸⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁸⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁸⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁹⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁹¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁹² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁹³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁹⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁹⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁹⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁹⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁹⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ⁹⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁰⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁰¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁰² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁰³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁰⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁰⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁰⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁰⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁰⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁰⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹¹⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹¹¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹¹² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹¹³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹¹⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹¹⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹¹⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹¹⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹¹⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹¹⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹²⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹²¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹²² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹²³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹²⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹²⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹²⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹²⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹²⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹²⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹³⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹³¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹³² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹³³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹³⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹³⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹³⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹³⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹³⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹³⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁴⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁴¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁴² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁴³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁴⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁴⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁴⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁴⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁴⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁴⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁵⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁵¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁵² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁵³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁵⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁵⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁵⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁵⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁵⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁵⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁶⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁶¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁶² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁶³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁶⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁶⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁶⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁶⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁶⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁶⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁷⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁷¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁷² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁷³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁷⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁷⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁷⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁷⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁷⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁷⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁸⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁸¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁸² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁸³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁸⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁸⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁸⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁸⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁸⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁸⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁹⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁹¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁹² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁹³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁹⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁹⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁹⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁹⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁹⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ¹⁹⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁰⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁰¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁰² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁰³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁰⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁰⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁰⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁰⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁰⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁰⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²¹⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²¹¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²¹² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²¹³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²¹⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²¹⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²¹⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²¹⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²¹⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²¹⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²²⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²²¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²²² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²²³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²²⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²²⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²²⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²²⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²²⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²²⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²³⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²³¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²³² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²³³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²³⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²³⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²³⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²³⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²³⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²³⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁴⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁴¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁴² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁴³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁴⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁴⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁴⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁴⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁴⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁴⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁵⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁵¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁵² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁵³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁵⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁵⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁵⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁵⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁵⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁵⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁶⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁶¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁶² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁶³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁶⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁶⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁶⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁶⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁶⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁶⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁷⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁷¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁷² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁷³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁷⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁷⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁷⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁷⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁷⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁷⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁸⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁸¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁸² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁸³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁸⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁸⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁸⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁸⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁸⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁸⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁹⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁹¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁹² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁹³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁹⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁹⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁹⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁹⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁹⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ²⁹⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁰⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁰¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁰² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁰³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁰⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁰⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁰⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁰⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁰⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁰⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³¹⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³¹¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³¹² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³¹³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³¹⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³¹⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³¹⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³¹⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³¹⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³¹⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³²⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³²¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³²² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³²³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³²⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³²⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³²⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³²⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³²⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³²⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³³⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³³¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³³² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³³³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³³⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³³⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³³⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³³⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³³⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³³⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁴⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁴¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁴² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁴³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁴⁴ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁴⁵ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁴⁶ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁴⁷ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁴⁸ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁴⁹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁵⁰ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁵¹ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁵² *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁵³ *Journal de Van Hoey*, t. 1, p. 102. — ³⁵⁴ *Journal de Van Hoey*, t

démantelés par l'effet du temps et de la négligence ; on s'indignait de l'éloignement et de l'indifférence apparente du roi, et on voyait déjà la capitale plus facilement emportée encore que Prague ou que Gand par une surprise nocturne ou un coup de main.

La mer même, disait-on, était ouverte à l'envahisseur, la plus forte des escadres britanniques étant occupée à poursuivre la marine française dans l'Atlantique. Il est vrai qu'elle venait d'y remporter un brillant succès en se rendant maîtresse de l'île du cap Breton et de la ville de Louisbourg, qui défendaient l'entrée du Canada et en menaçant ainsi la plus belle de nos possessions du Nouveau-Monde. Le ministère faisait grand bruit de ce fait d'armes, bien fait, pensait-il, pour consoler les vaincus de Fontenoy, que Neptune (suivant un mot de d'Argenson lui-même) semblait vouloir venger de Jupiter. Mais à quoi bon, répondait l'opposition, cette gloire lointaine et stérile, si la France, légèrement blessée à l'une de ses extrémités, n'en gardait pas moins les bras libres pour porter le fer et le feu au cœur de son ennemie (1) ?

Quand les imaginations populaires sont en mouvement, il n'y a point de fait si insignifiant en apparence qui ne donne lieu à des commentaires inattendus. L'opinion une fois accréditée que le ministère de Louis XV préparait un coup d'audace, des gens se disant bien informés assurèrent qu'on n'attendait pour l'exécuter que le retour en France d'un personnage illustre, à qui six mois de séjour forcé en Angleterre avaient permis d'étudier l'état intérieur du pays, de se rendre compte par là même de ses faiblesses, et qui en partait au même moment pour y reparaître bientôt, muni de ces renseignemens précieux, à la tête de l'armée conquérante. Cet hôte dangereux, prêt à devenir un revenant redoutable, n'était autre (on l'aura déjà nommé) que le maréchal de Belle-Isle, à qui, après de longues contestations, il fallait bien rendre sa liberté.

On peut se rappeler qu'à peine arrivé en Angleterre, Belle-Isle avait réclamé sa délivrance en vertu d'un cartel d'échange dont les puissances belligérantes étaient convenues depuis le commencement de la guerre, et qui permettait à tout officier prisonnier de se libérer moyennant le paiement d'une rançon dont la quotité devait être fixée en proportion de son grade. On avait (je l'ai dit encore) refusé de faire droit à sa revendication, sous prétexte que, n'ayant pas été fait captif les armes à la main, il n'était pas proprement prisonnier de guerre. Le roi de France tenant à ne pas perdre les services d'un homme comme Belle-Isle, autant que le roi d'Angleterre

(1) *Correspondance d'Horace Walpole avec Horace Mann*, t. II, p. 52 : — 26 juillet 1745.

s'applaudissait de l'en avoir privé, de longs mémoires furent échangés entre les deux cours ennemies, et la question, portée successivement devant un conseil de guerre et devant les juristes, avocats de la couronne britannique, n'eût peut-être jamais été résolue si la victoire du maréchal de Saxe n'eût fourni un moyen sommaire de la trancher. La France déclara nettement qu'elle n'appliquerait la faveur du cartel d'échange à aucun des nombreux prisonniers faits sur le champ de bataille de Fontenoy, si on continuait à refuser d'en laisser bénéficier Belle-Isle. Force fut bien alors de s'exécuter, pour ne pas laisser trop de familles anglaises privées de leur chef ou de leurs membres les plus chers. Mais un peu honteux de paraître avoir cherché une mauvaise chicane et de ne s'en départir que par contrainte, le cabinet anglais déclara à son tour qu'il rendrait l'illustre captif à sa patrie par égard pour son rang élevé, et parce que l'Angleterre ne craignait aucun de ses ennemis, sans recevoir de lui aucune rançon : générosité qu'à son tour le cabinet français se refusa à accepter.

Les ministres anglais, d'ailleurs, le duc de Newcastle et son frère Pelham, le duc de Grafton, le comte d'Harrington, étaient tous des seigneurs ou des gentilshommes appartenant à la confraternité aristocratique qui régnait alors d'un bout de l'Europe à l'autre. La guerre elle-même n'interrompait pas dans ce monde d'élite les bonnes relations héréditaires d'amitié et même de famille. Il leur en avait coûté d'avoir à se montrer si maussade pour un homme de si bel air et de si grand monde que Belle-Isle ; aussi, pour effacer cette impression fâcheuse, se mirent-ils en devoir avant son départ de le combler de politesses. On le pressa de venir de Windsor à Londres, où il n'avait pas eu permission de mettre le pied tant qu'il était en surveillance ; il y fut invité, choyé dans les meilleures maisons de la cour et de la cité. Ce fut pendant quelques jours la personne à la mode que tout le monde voulait voir, et, comme on disait déjà alors, *le lion de la saison*. — « Nous sommes venus dîner à Putney, écrivait-il à la maréchale sa femme (avec qui on ne l'avait guère jusque-là laissé correspondre), où l'on m'a donné une fête complète. La maison est située sur le bord de la Tamise ; M. Vaneck, c'était le nom du propriétaire, qui est extrêmement bien placé dans la cité de Londres, avait engagé, avec la permission de la régente, les aldermen d'envoyer leurs trois plus magnifiques barques, remplies deux de tous les principaux habitants de la cité et l'autre de dames, avec tous leurs pavillons et quantité d'instruments, qui virent passer et repasser sous la terrasse où j'étais, et se arrêtèrent ensuite pour faire toute sorte de politesses. Je fis honner magnifiquement, comme il convenait, pourboire à tous les

matelots. Il y en avait plus de soixante en uniforme avec leurs officiers, ce qui fut suivi de plusieurs acclamations réitérées à la manière anglaise... Aujourd'hui, j'ai été voir une belle maison de la duchesse de Marlborough, et, de là, le parc et le jardin de Riche-mont, maison royale. On m'y a donné une fête. J'ai trouvé en chemin M. le duc de Newcastle, qui venait à cheval au grand galop m'em-brasser et me dire adieu. Il a descendu de cheval et moi de car-rosse, et nous nous sommes fait toute sorte d'amitiés. C'est réelle-ment l'homme le plus poli et le plus obligeant que je connaisse. »

Grâce à cet aimable accueil, Belle-Isle put visiter à son aise tous les monuments de Londres, se montrant, en homme de goût, sen-sible surtout à la beauté des magnifiques villas des environs, si différentes, par les agrémens du site et des jardins et la commo-dité des aménagemens intérieurs, des froides et fastueuses de-meures de la noblesse française. En revanche, on ne se lassait pas d'admirer ses manières aussi aisées que nobles et son grand air d'élégance. Partout où il passait, on accourait comme au spectacle ; les dames surtout étaient véritablement éprises de ce beau cavalier, qui, de son côté (dit quelque part le secrétaire qui tenait son jour-nal), les *graciusait* fort. Cette bienveillance générale fut entretenue jusqu'à la fin de son séjour, qui dura toute une semaine, par de grandes largesses que Belle-Isle, tout en gémissant de la cherté de toutes les denrées à Londres et se plaignant d'être *écorché* partout, prodigua sans compter. Il avait à cœur, dit-il, de faire hon-neur au nom français et aussi de réparer (on me laissera bien mentionner ce petit trait de caractère qui fait sourire) le tort que lui avaient causé d'anciens ambassadeurs, et en particulier son vieil ennemi le défunt maréchal de Broglie, qui, ayant résidé à Londres vingt ans auparavant en cette qualité, ne passait pas pour avoir fait assez grandement les choses (1).

Il venait à peine de partir pourtant, voituré sur la route de Douvres avec une suite nombreuse, dans deux carrosses à six chevaux, et arrêté dans chaque bourgade par une foule curieuse de le contempler, qu'à la réflexion l'impression changea : des critiques s'avisèrent qu'on s'était montré peut-être trop prodigue envers lui de confidences compromettantes. On lui avait tout expli-qué, tout raconté, tout laissé voir : quelle idée emportait-il et allait-il donner chez lui de la force de résistance de l'Angleterre ? — « Quelle est notre situation ? écrivait Horace Walpole (le témoin est un peu sus-pect, j'en conviens, en raison de son hostilité contre ceux qui avaient

(1) Lettres de Belle-Isle pendant sa captivité. — Journal tenu par son secrétaire. (*Correspondances diverses*, 1745. — Ministère de la guerre.)

deplace son père, mais il vivait cependant dans un monde politique assez élevé pour ne pas ajouter foi à de trop grossiers commérages). Jugez-en par la conversation du maréchal de Belle-Isle : il a dit, il y a peu de jours, qu'il nous croyait si peu en état de nous défendre, qu'avec cinq mille soldats de l'armée française, il se ferait fort de conquérir l'Angleterre, et c'est le moment qu'on choisit pour le relier... Ne dirait-on pas ajoute-t-il, qu'il est venu à Londres marquer d'un fil écarlate les fenêtres de ses amis, afin de les reconnaître quand les Français viendront prendre possession du pays?.. La vérité, je crois que, quand dix mille Français seront à une marche de Londres, on sonnera des fenêtres à Cheapside et Charingcross pour les voir passer. (1.) »

Rien dans la correspondance de Belle-Isle, très sobre de détails peut-être par délicatesse sur l'état politique de l'Angleterre, ne confirme les propos que Walpole lui prête. Rien, non plus, n'autorise à croire que l'idée de conquérir l'Angleterre se soit jamais substituée, même pendant les loisirs de sa captivité, aux autres vœux d'ambition et de gloire dont son imagination était toujours possédée. Aussi les soupçons dont il était l'objet seraient-ils bientôt tombés, si les craintes d'invasion qui les avaient fait naître n'avaient reçu d'une coïncidence inattendue une confirmation qui parait sans réplique. Belle-Isle n'était pas encore embarqué à Douvres qu'on apprenait que le jeune Stuart, fils du prétendant, dont l'arrivée avait été annoncée à plus d'une reprise l'année précédente, était bien réellement cette fois débarqué dans un petit port obscur de la côte d'Irlande. Il arrivait seul, à la vérité, n'ayant trouvé pour franchir le détroit, lui et huit gentilshommes de sa suite, qu'un navire de commerce français armé en course. Mais personne ne put croire qu'il eût hasardé un pareil coup de tête, s'il n'eût été sûr de trouver derrière lui un vaisseau qui venait de partir de France et qui arrivait derrière lui pour le rejoindre et tout d'une averser formidable sur quelque autre point du territoire britannique. S'il présentait avec cette témérité sa tête aux balles de la première salvede l'armée anglaise qu'il rencontrerait, c'est qu'il espérait bien ne pas y être devant Edimbourg avant que Londres eût capitulé.

Je ne le fais pas non plus, et c'est, au contraire, parce qu'après tant d'autres négociations et d'efforts, il n'avait pu obtenir du gouvernement anglais aucun secours effectif ou même aucune promesse décisive, que le jeune caducieux, las d'attendre et de délibérer, se résolut à tenter une dernière fois, espérant qu'une fois engagé on ne pourrait le laisser retourner en vain. L'idée de tenter en Angle-

(1) *Journal de Walpole*, t. 1, p. 175.

terre une contre-révolution dynastique, tour à tour admise, puis abandonnée pendant toute l'année 1744, avait bien été agitée de nouveau, pendant la campagne actuelle, dans le conseil de Louis XV, mais sans y avoir jamais prévalu; le projet, toujours chaudement appuyé par le cardinal de Tencin (protecteur né de la cause des Stuarts dont il avait représenté à Rome les intérêts), rencontrait dans d'Argenson un contradicteur. Deux raisons d'un grand poids à ses yeux décidaient ce ministre à s'y opposer. D'une part, il craignait de mécontenter Frédéric, intéressé par ses alliances de famille et par les sympathies de ses coreligionnaires en Allemagne au maintien de la succession protestante en Angleterre, à laquelle il pouvait même, le cas échéant, être appelé lui-même. De l'autre, ayant peut-être un instinct plus juste que ses collègues des idées de droit politique qui commençaient à se répandre en Europe, l'homme d'État philosophe doutait qu'il fût possible et même légitime d'imposer par la force à une nation un gouvernement qu'elle répugnait à accepter. A aucun prix, il ne voulait consentir à appuyer les prétentions de l'héritier des Stuarts avant que les espérances dont ses partisans le flattaient eussent reçu des faits et du mouvement spontané des populations au moins un commencement de confirmation. Tout au plus consentait-il jusque-là à quelque envoi secret d'argent et d'armes. — « Mais les troupes, répétait-il avec constance aux émissaires qui venaient le trouver, on n'en aura que quand la révolution sera commencée; les donner avant, c'est ce que le roi regarde comme absolument contraire à ses principes; cette révolution doit se faire par elle-même: de semblables évènements ne réussissent que par la volonté des peuples, et leurs voisins en guerre avec eux y nuiraient au lieu d'y servir. » — Et le père de Charles-Édouard, le prétendant lui-même, celui qui s'intitulait roi d'Angleterre, ayant écrit de Rome au roi pour le presser de venir en aide à son fils, d'Argenson hésita longtemps à laisser Louis XV même lui accuser réception de sa lettre. « — Croyez-vous, disait-il à son commis Ledran, qu'il convienne que le roi réponde ou ne réponde rien au pauvre roi Jacques? Un mot de consolation serait digne du bon cœur du roi. »

Désespérant d'entraîner son collègue, Tencin finit, avec cette hardiesse qui appartient souvent à ceux qui n'ont pas l'expérience du péril, par engager le jeune prince à courir tout seul l'aventure. — « Partez, lui dit-il, votre seule présence pourra vous former un parti et une armée, et alors il faudra bien que la France vous soutienne. » — Le conseil était de ceux qu'un jeune homme goûte facilement: Charles-Édouard se décida donc à le suivre et à se mettre en route tout seul, non cependant sans avoir, une dernière fois, essayé d'émouvoir le roi par de nobles paroles. — « Je pars, Sire, lui

écrivait-il, dans le désir de me faire connaître par mes actes; je vais combattre mes ennemis, qui sont les vôtres et tenter ma destinée, qui, après Dieu, est entre les mains de Votre Majesté. »

A son arrivée en Écosse, quand les seigneurs et les chefs des principaux clans qui l'avaient appelé surent qu'il était venu seul, sans aucun des appuis qui leur avaient été promis, aucun d'eux ne voulant plus se compromettre dans une entreprise qui paraissait désespérée, et ils le pressaient de se rembarquer avant que l'alarme fût donnée à la police anglaise. Vainement essayait-il de les entraîner par les clans d'une éloquence juvénile: ce furent les populations des bourgades voisines qui, averties de sa présence et transportées de joie de saluer l'héritier de leurs rois, se levèrent spontanément surmontant toutes les résistances. Le nombre de ses adhérens était pourtant encore très faible, et quand le prince se décida à lever l'étendard royal, fait d'un morceau de taffetas qu'un homme de sa suite avait apporté, il ne se trouva pas plus de 1.200 hommes autour de lui pour saluer l'Écossais.

Avec de si faibles commencemens, il semble qu'il eût suffi d'un peu de sang-froid aux ministres anglais qui, en l'absence du roi, formaient un conseil de régence, pour mettre le pied sur l'étincelle avant que l'incendie fût allumé. Mais, ils étaient si convaincus que la petite escorte du prince était l'avant-garde d'une armée française et que Charles-Édouard n'était que l'avant-coureur du maréchal de Belle-Isle ou du maréchal de Saxe, que ce furent eux-mêmes qui grossirent le péril en l'exagérant. Leurs alarmes, trop manifestes, encouragèrent les détecteurs en laissant voir qu'ils doutaient de la solidité de l'établissement qu'ils avaient à défendre. D'ailleurs, ils avaient à se réserver personnellement de tous les soupçons, car le public commençait d'eux et ils se méfiaient les uns des autres, le dernier retournement ministériel ayant fait entrer dans le cabinet des jacobites récemment ralliés dont la fidélité était douteuse. Les mesures prises à la tête se ressentirent de cet état d'agitation. — « La régence d'Écosse est revenue à Londres, écrit Horace Walpole, pour se voir l'invasion. » — On publia sur-le-champ une proclamation qui promettait une récompense de 30,000 livres sterling à celui qui mettrait la main sur le prince. On rappela 10,000 hommes de la province de Flandre, qui n'en avait jamais compté plus de 20,000, pour les combattre et la maladie avait déjà fort réduite. Enfin, quand le roi, on lui enjoignit presque de revenir sans délai au milieu de ses sujets, pour l'y décider, il devait suffire de lui faire

1. *Journal de la Société de l'Écosse*, t. 1, p. 101. — Correspondance relative aux relations de la Grande-Bretagne avec l'Écosse, 1745-1746. — Ministère des affaires étrangères, t. 1, p. 101. — *Hist. de l'Écosse*, t. 1, p. 304, 305.

lire le manifeste rédigé par Charles-Édouard et que ses partisans répandaient déjà en Écosse ; car le grief principal allégué par le représentant de la vieille dynastie contre la nouvelle était la prédilection des princes allemands pour leur terre natale. — « Vous savez, y était-il dit, que l'électeur de Hanovre a toujours vécu en Angleterre comme dans un pays de conquête, toujours prêt à lui échapper. Les richesses des Indes et du Nouveau-Monde ne font que passer par vos mains pour tomber dans les siennes et couler dans son électorat. Il ne vous laisse que des pierres, généreux Anglais, tandis qu'on bâtit Hanovre d'or et de diamant, et la Tamise est tributaire de la Leine. »

La nouvelle de l'invasion prochaine de l'Angleterre suivit ainsi de près à Hanovre celle de la conquête de la Flandre, et en les recevant coup sur coup, suivies d'un appel auquel il lui répugnait plus que jamais de se rendre, George en éprouva un dépit qu'il ne put contenir. On le vit, dit-on, arracher sa perruque pour la fouler aux pieds et déchirer avec ses dents la dentelle de ses manchettes. Coûte que coûte pourtant, il fallait bien se résigner et regagner cette terre d'Angleterre où ne l'attendaient que des soucis. Par suite, l'accommodement avec la Prusse devenait nécessaire : c'était le préliminaire obligé de ce départ. Quand ce n'eût été que pour soustraire aux chances de la guerre l'électorat désormais sans défense, on ne pouvait laisser aux portes du Hanovre dégarni un voisin hostile et armé. George dut céder et accepter de mauvaise grâce la main que, sans plus de cordialité, lui tendait son neveu.

II.

Mais s'accommoder avec la Prusse, c'était bientôt dit ; pour qu'un tel arrangement fût utile et efficace, il ne suffisait pas que Londres et Berlin s'entendissent, il fallait que Vienne aussi se mît de la partie ; rien n'était fait pour la pacification de l'Allemagne, rien non plus pour la défense de la Flandre, si Marie-Thérèse ne consentait pas, en rentrant dans les conditions du traité de Breslau, à laisser Frédéric en paix en Silésie. C'est à ce prix seulement que, n'étant plus elle-même inquiétée en Bohême, elle pourrait porter le gros de ses forces dans ses possessions des Pays-Bas, pour remplacer les troupes anglaises forcées de quitter le continent. L'ambassadeur anglais à Vienne, sir Thomas Robinson, reçut donc l'instruction de représenter à la reine la nécessité absolue de ce sacrifice, et de la menacer même d'un abandon complet si elle hésitait à s'y résoudre, de lui tenir, en un mot, un langage assez ferme pour l'y déterminer.

Robinson n'aborda la reine qu'en tremblant. Si nos lecteurs n'ont point oublié le nom et le caractère de ce brave diplomate, ils doivent se rappeler aussi quels étaient son pieux dévouement, son admiration même un peu naïve pour la princesse, dont la beauté et le génie avaient toujours exercé sur lui un véritable charme. C'était bien lui dont les instances l'avaient décidée, trois ans auparavant, à mettre sa signature au bas de ce même traité qui avait si peu duré et qu'on le chargeait de faire revivre. Mais qu'il en avait coûté de discussions orageuses entrecoupées de larmes et d'éclats de passion! Le souvenir même l'en faisait frémir. De quel air venir refaire à la reine aujourd'hui la même demande quand l'événement avait si bien justifié sa résistance? A quelles scènes ne fallait-il pas s'attendre? Que lui répondre quand elle démontrerait sans peine que ce malencontreux traité, violé presque aussitôt que conclu, n'avait servi qu'à laisser Frédéric reprendre haleine, rassembler ses forces afin de fondre de nouveau sur elle, et se préparer en silence un poste avancé d'où il avait pu commodément, à son heure, envahir la Bohême? Quelle duperie donc de signer des conventions avec un homme sans foi, qui n'attendait pas même, pour les déchirer, que l'encre fût séchée? Robinson augurait d'autant plus tristement du débat qu'on le chargeait de soutenir, qu'il apercevait moins que jamais, chez la reine, de tendance à une disposition conciliante; chez cette âme intraitable, nul indice d'ébranlement. Si la défaite de son armée en Silésie l'avait peu troublée, les fâcheuses nouvelles de Flandre la laissaient plus froide encore. Elle avait même montré si peu d'émotion de la prise de Gand que personne (écrivait Robinson lui-même) n'avait osé lui en parler et lui demander ce qu'il y avait à faire (*what is to be done?*). Surpris, choqué même un peu de tant d'indifférence, l'Anglais en venait parfois à se demander si des deux ennemis qu'elle avait à combattre, le plus voisin n'était pas, au fond de l'âme, celui qu'elle détestait le plus, et si, forcée de choisir, elle n'aimerait pas mieux laisser faire Louis XV en Flandre pour rester plus libre d'écraser Frédéric en Allemagne. Le coupçon, on le verra, n'était pas sans fondement, et la question vaut la peine d'être posée (1).

Quoiqu'il en soit, rassemblant son courage, Robinson arriva à la reine royale avec un discours en règle, divisé en plusieurs points. Il entra en matière par quelques chiffres dont la précision, la brutalité même, étaient à ses yeux le meilleur des argumens : 1,168,793 livres sont sorties, lui dit-il, de l'Angleterre en une seule année, uniquement en subsides de guerre, sans compter les trois

(1) *Journal de l'Assemblée nationale*, t. 28, p. 103, 1745. *Correspondance de Vienne*. — Re-

quartiers qu'attendent encore les électeurs de Cologne et de Bavière. Cette dépense ne peut être ni continuée ni surtout accrue. L'Angleterre ne peut tenir tête à tant d'ennemis à la fois, et puisqu'on ne peut songer à détacher la France de la Prusse, c'est la Prusse qu'il faut détacher de la France. Suivait un tableau, nullement adouci, assombri plutôt, au contraire, des périls de la situation; rien n'était dissimulé, ni la défaillance à craindre de la part de la Hollande, ni l'invasion déjà préparée du sol anglais. La guerre de Bohême ne paraissait pas, disait Robinson, se présenter avec des chances plus favorables; mais fussent-elles les meilleures possibles, on n'aboutirait jamais qu'à l'évacuation complète de cette province par les armes prussiennes, puisque la tentative de reprendre la Silésie avait malheureusement échoué. Or c'était là un avantage qu'on pouvait espérer obtenir du roi de Prusse sans coup férir, par un traité qui assurerait en même temps l'élection du grand-duc; et, libre de ce côté, la reine pourrait consacrer toutes ses forces à venir en aide aux puissances maritimes. C'est le service qu'elles avaient le droit d'attendre de sa reconnaissance aussi bien que de sa générosité, pour prix de tant d'efforts consacrés depuis cinq années à sa cause. Le moment, d'ailleurs, ajouta-t-il en terminant, était précieux, il fallait se hâter de le saisir; car la France hésitait encore à donner au roi de Prusse un secours d'argent qu'il sollicitait avec instance. Si elle se décidait à l'accorder, tout serait dit : la porte, un instant ouverte, serait refermée, et l'alliance des deux cours scellée à nouveau. — On se demande comment le cabinet anglais avait connaissance de ce détail diplomatique, tout intime, des rapports de la France et de la Prusse? Était-ce Frédéric lui-même qui avait eu le sans-gêne un peu cynique d'en faire confidence?

A la grande surprise de l'orateur, la reine le laissa achever sa harangue sans l'interrompre. — « Je ne la vis jamais si calme, » écrivait-il. Mais c'était le calme d'une résolution arrêtée, et cette possession de soi-même qui vient, avec l'âge, de l'habitude du commandement. — Quand il eut fini : — « Rien, dit-elle, n'égale ma reconnaissance pour la nation anglaise, et je le ferai voir par tout ce qui sera en mon pouvoir. » — Elle ajouta qu'elle allait conférer dès le lendemain avec ses ministres, et que le chancelier d'état ferait connaître sa réponse. Il n'y avait qu'un point sur lequel elle aimait mieux s'expliquer tout de suite, c'est que, quelle que fût sa résolution, paix ou guerre, elle n'enlèverait jamais un seul homme du voisinage du roi de Prusse; il y allait de la sûreté de sa personne et de sa famille : avec un homme tel que ce roi, on ne pouvait jamais prendre trop de précautions.

La conversation tourna alors à un dialogue très pressant, mais sans que la reine élevât la voix ni donnât aucun signe d'irritation...

— « Quoi! pas un homme, dit Robinson, des soixante-dix mille qui sont opposés au roi de Prusse? C'est lui témoigner plus de méfiance que n'en inspirait Louis XIV lui-même! — Non, je l'ai dit, pas un homme. — Si tant de troupes sont nécessaires à la reine pour sa sécurité personnelle, elle ne sera pas surprise que l'Angleterre ait besoin de rappeler les siennes pour sa propre défense. — Mais quel mal y aurait-il donc à laisser la Hollande accepter de la France la neutralité de son territoire? — Quel mal! mais il n'y a pas, en ce cas, un Anglais, jusqu'au dernier, qui ne fût obligé de rendre son épée! — Et pourquoi dites-vous qu'il est plus facile de détacher la Prusse que la France? » — Cette étrange question venait comme un trait de lumière à l'appui de la conjecture que formait déjà tout bas Robinson, et dut lui causer une vive émotion; aussi se hâta-t-il de répondre : — « Mais c'est qu'il est plus aisé au roi de Prusse de faire la paix en gardant ce qu'il a déjà qu'il ne le serait de faire rendre à la France ce qu'elle a pris et ce qu'elle est en si bon train de conquérir. — Mais pourquoi ne pas attendre qu'un nouveau coup soit porté au roi de Prusse? — Êtes-vous bien sûre d'être appuyée cette fois-là encore par les Saxons? — Qu'importe! le prince Charles peut bien livrer la bataille à lui tout seul. — Cette bataille, Madame, si elle est gagnée, ne vous rendra pas la Silésie, et si elle est perdue, elle vous rume dans vos propres états. — Dussé-je conclure avec ce roi demain, je lui livrerai bataille ce soir. — Quelle nécessité donc de se presser et pourquoi ne pas attendre la fin de la campagne? En octobre, vous ferez ce que vous voudrez. — En octobre, la guerre sera finie partout, et nous n'aurons plus qu'à accepter les conditions qui nous seront faites. — Mais ce sera la même chose si mon armée se rend de la Bohême sur le Rhin et du Rhin dans les Pays-Bas : elle n'arrivera jamais à temps; il n'y a pas un de mes généraux qui voudrait commander une armée pour une marche aussi inutile. En tout cas, ce ne seront sûrement ni le grand-duc ni le prince Charles qui s'en chargeront. Le grand-duc n'est pas si ambitieux que vous le pensez d'un vain titre d'honneur et moins encore d'en jouir sous la tutelle du roi de Prusse. Mon Dieu! laissez-moi jusqu'au mois d'octobre et je vous aurai de meilleures conditions. »

Robinson, à bout de voie et voyant qu'il ne gagnait rien par le raisonnement, crut devoir recourir aux derniers moyens et déclarer que, quoi qu'il en pût coûter au roi d'Angleterre d'abandonner ses alliés, il n'y avait plus à espérer d'obtenir ni du parlement anglais de nouveaux subsides, ni des états-généraux de nouvelles mesures de guerre, et que c'était sa raison pour demander une réponse prompte et catégorique. — « Vous l'aurez, dit la reine; c'est pour cela même que je vous ai reçu aujourd'hui et que je réunis mon conseil demain, quoique je sache d'avance, ajouta-t-elle, que, quelque

chose qu'on y décide, on fera ailleurs ce qu'on voudra, avec ou sans moi (1). »

La réponse annoncée fut donnée, en effet, dès le lendemain, sous la forme d'un long mémoire, dont les considérations, très développées, pouvaient se résumer pourtant en une seule pensée : refus absolu de faire avec le roi de Prusse un arrangement quelconque d'où pût résulter l'éloignement d'un seul bataillon de la frontière prussienne. — « Il y a des paix, disait le mémoire, mille fois plus funestes que la guerre même, puisqu'elles exposent des peuples à des calamités plus grandes encore, et que peu à peu elles ôtent absolument toute ressource pour se sauver. En peu d'années la reine en a fait la triste épreuve, et les pauvres peuples se ressentiront au-delà de mémoire d'homme de ce qu'il leur en a coûté... La reine pourrait-elle, sans se rendre responsable devant Dieu, la postérité et ses peuples, sur une simple lueur d'espérance et à la vue d'un ennemi si dangereux, dégarnir ses pays héréditaires des seules troupes qui lui restent pour les envoyer à cent lieues de leur frontière ?.. Que deviendrait alors la reine? Pourrait-elle demeurer à Vienne? Où trouverait-elle un asile? Elle est non-seulement reine, mais encore chérie de ses peuples, et ne saurait, par conséquent, sans blesser la conscience, les exposer à une perte totale et certaine après qu'ils ont prodigué leur sang et leurs biens non-seulement pour sa défense, mais pour le bien de toute l'Europe. » — D'ailleurs, la reine avait des engagements envers le roi de Pologne en Allemagne, et le roi de Sardaigne en Italie, qui ne lui permettaient pas de traiter sans leur concours, encore moins de laisser l'un d'entre eux exposé aux ressentimens de son voisin de Prusse.

Mais si la reine, ajoutait le mémoire, ne pouvait consentir, pour complaire aux puissances maritimes, à mettre en péril la sécurité de ses propres états, il y avait un autre moyen, plus efficace et moins périlleux, de leur venir en aide qu'elle mettait à leur service : c'était, aussitôt après l'élection qui allait avoir lieu à Francfort (et dont le résultat n'était plus douteux), de faire avancer sur les points menacés le corps d'armée qui stationnait aux entours de la ville impériale, sous

(1) Robinson à Harrington, 5 août 1745. (*Correspondance de Vienne.*— Record office) — Cette conversation a-t-elle eu lieu avant que l'on fût informé à Hanovre du débarquement du prince Charles-Édouard en Écosse? c'est ce qu'il est difficile de savoir. L'irrégularité et la lenteur des communications épistolaires étant telles à cette époque qu'il est impossible de suivre exactement le sort des correspondances. Ce mois d'août 1745 est plein d'événemens de tout genre, également importans, qui se produisent sur des théâtres différens. J'ai vainement essayé de déterminer comment ces divers incidens ont agi les uns sur les autres et sur les dispositions de ceux qui s'y trouvaient mêlés.

les ordres du grand-duc lui-même, pour assurer la liberté de la diète. On le dirigerait, soit sur les Pays-Bas, soit sur le Hanovre, suivant le désir qu'exprimerait le roi d'Angleterre. Nul doute que l'empire entier se portât avec élan à la suite du chef qu'il viendrait de donner. La distance, quelle qu'elle fût, serait plus rapidement tranchée que celle qui séparait l'armée de Bohême des autres théâtres de la guerre. — « Craignait-on, cependant, le retard causé par les formalités de l'élection? En ce cas, disait le mémoire, pour prouver combien le salut des Pays-Bas et l'accomplissement des désirs de ses allies tiennent au cœur de la reine, elle ne balance pas de déclarer et d'assurer, tant en son nom qu'au nom de son royal époux, que, supposé qu'il ne fût pas possible de concilier l'affaire de l'élection avec le dit prompt secours et diversion, Elle et son Altesse Royale sont dès à présent pleinement déterminées à *post-poser* le premier objet au second, et cela sans qu'on ait le moindre petit retardement à craindre pour ce dernier. La reine ne saurait donner une preuve plus éclatante et moins équivoque de son zèle pour les intérêts et même pour les désirs de ses allies. » — Le mémoire se terminait enfin par une sorte de *sursom corda* où l'on reconnaissait la main de la reine elle-même, rappelant les épreuves par lesquelles avait passé tant de fois la maison d'Autriche, et celles qu'elle avait elle-même traversées... — « Les affaires ne sont pas, disait-elle, aussi désespérées qu'on les représente... La reine a fait plus pour la cause commune que ses augustes prédécesseurs n'ont jamais fait; elle continuera à y employer les mêmes soins que par le passé. Ces efforts et les soins joints à sa constance l'ont tirée, avec l'aide de Dieu, de périls infiniment plus grands que ceux d'aujourd'hui. La pureté de ses intentions, solidement pacifiques, est parfaitement connue à ce même Dieu, qui a tant de fois frustré les conseils et les espérances de ses ennemis, lors même qu'elles paraissent bien mieux fondées. »

Le roi usant sans réplique, Robison dut se borner à le transmettre à son cour sans commentaire. Mais, dans l'intervalle, les événements avaient marché, et la situation devenait à Hanovre plus pressante d'heure en heure. C'était d'abord l'Écosse entière qui, après quelque hésitation, se ralliait au drapeau du prétendant. Le nom de Stuart était resté très populaire et se rattachait à tous les souvenirs d'une indépendance regrettée; aussi une vive sympathie ne tarda-t-elle pas à se manifester envers le jeune héritier de cette race couronnée, dès qu'on put s'apercevoir que le ministère de George, aussi

1. — *Journal de la Cour de Hanovre*, par M. de Varnier Robison ou le 1^{er} et le 4 août 1702, t. I, p. 107, 108, 109, 110.

troublé qu'impuissant, lui opposait plus de bruyantes paroles que de résistance effective. Charles-Édouard put s'avancer hardiment vers Édimbourg, à la tête d'une troupe dévouée et grossie de village en village par des recrues nouvelles. S'il était une fois reçu dans la capitale, il était roi tout de bon, et toute l'Europe allait compter avec lui. D'un autre côté, le roi de Prusse faisait avancer ses troupes sur la lisière de la frontière saxonne, et le prince d'Anhalt avait l'instruction de la franchir si le contre-ordre ne lui arrivait pas avant un jour fixé ; une fois cette agression faite, toute idée de paix était éloignée, et la carrière des aventures était ouverte. Il n'était donc plus temps d'hésiter ni de délibérer, et tous les conseillers de George le pressaient de conclure et de partir. Frédéric, de son côté, n'était guère moins désireux de sortir d'incertitude, quoiqu'il mit plus d'art et de sang-froid à dissimuler son impatience ; aussi le décida-t-on sans peine à ne pas insister sur des exigences qu'il n'avait, en réalité, mises en avant que pour la forme, et à se contenter de rentrer purement et simplement dans le *statu quo ante bellum*. Dès lors, tout fut aplani, et par une convention signée le 26 août entre les ministres anglais et l'envoyé prussien, le traité de Breslau fut déclaré rétabli dans toutes ses clauses principales, la Silésie restant à Frédéric, comme la Bohême à Marie-Thérèse, et les deux souverains devant s'engager à se garantir réciproquement l'intégrité de leurs territoires. La même garantie était étendue à la Saxe, au Hanovre, au Palatinat et à la Hesse. Frédéric, en échange, promettait sa voix au grand-duc pour l'élection impériale. Le roi d'Angleterre dut faire partir sur-le-champ un courrier pour Vienne, afin d'exiger de Marie-Thérèse la cessation des hostilités en Allemagne, le roi de Prusse consentant, de son côté, à un armistice de six semaines, délai pendant lequel le traité serait gardé secret, et le protocole resterait ouvert pour attendre l'adhésion de l'Autriche et du roi de Pologne aux stipulations faites en leur nom.

Rien de plus irrégulier assurément que ce procédé du cabinet anglais, stipulant pour le compte d'autrui sans y être autorisé et sachant même pertinemment qu'il ne l'était pas. Mais l'étrangeté même d'une telle conduite attestait assez quelle impérieuse nécessité l'avait dictée, et manifestait avec évidence le parti-pris par toute la nation britannique et imposé par elle à son souverain d'abandonner définitivement l'Allemagne aux chances de la guerre. Cet isolement constaté de Marie-Thérèse était pour son adversaire un sérieux avantage, quand même elle s'obstinerait à continuer seule la lutte.

Tout devait être singulier, d'ailleurs, dans cet acte conclu en dehors de toutes les règles ordinaires. Si le roi d'Angleterre se croyait

permis de faire parler ses alliés sans leur aveu et contre leur sentiment, Frédéric, de son côté, oubliait entièrement de parler des siens. C'était la troisième fois, de compte fait, que, parti en guerre avec la France, il la laissait à moitié route sans la prévenir; mais il faut lui rendre, cette fois, la justice que, s'il n'y mit pas plus de façon que dans les occasions précédentes, il y apporta cependant moins de mystère. Il usa même de si peu de ménagemens pour dissimuler sa défection, que ceux-là seuls purent s'y méprendre qui fermaient à dessein leurs yeux et leurs oreilles pour ne pas voir et ne pas entendre.

En réalité, que son dessein fût dès longtemps arrêté de faire, des que l'occasion s'en trouverait, sa paix pour son compte et à son profit sans le concours de son allié, c'est (je l'ai déjà dit) ce dont nul observateur un peu perspicace ne doutait en Europe; c'était un secret de comédie dont tous les spectateurs avisés avaient la confiance. Mais, à partir du jour où le dernier Français eut mis le pied de l'autre côté du Rhin, loin de faire le moindre effort pour cacher son jeu, Frédéric parut tenir, au contraire, à ne plus sauver même les apparences. Rien qu'à l'entendre se plaindre tout haut et à tout venant de l'abandon où le laissait la France, il était clair qu'il se mettait en devoir d'user de représailles et voulait qu'on en fût averti. Personne ne pouvait se faire moins d'illusion à cet égard que l'envoyé de France, Valori, qui, sans cesse à ses côtés, avait appris par une expérience de longue date à lire ses sentimens sur son visage, et mesurait les changemens de son humeur comme on suit les variations de la température, par la différence de traitemens dont lui-même était l'objet. Aussi, quand le pauvre ambassadeur vit tout d'un coup succéder à des reproches, dont la vivacité familière n'était pas exempte d'une certaine bonhomie, une hauteur froide et une rudesse affectée qui le tenaient à distance, il comprit que le pas décisif était franchi et que tout était dit. Ces indices, qui n'avaient rien de nouveau pour lui, révélaient une résolution arrêtée sur laquelle le prince ne voulait pas être interrogé, ni, quand le moment de parler serait venu, admettre aucune représentation. Impossible, d'ailleurs, de l'aborder et d'obtenir un instant d'audience et d'attention, même sur les points où Valori avait le plus de droit de se faire entendre.

Ainsi, Valori étant venu réclamer le concours de la chancellerie prussienne pour obtenir la restitution d'un navire français armé en course et infortuné arrêté dans les eaux de la Russie, le roi s'y refusa absolument, sans le laisser aller jusqu'au bout de sa demande: — « Voulez-vous, dit-il, que je me brouille avec la Russie pour vos pirates? D'ailleurs, l'entier abandon que le roi de France fait de mes intérêts m'autorise assez à abandonner les siens. » —

Sans se laisser déconcerter par ces rebuffades, Valori, qui ne voulait pas trop tôt lâcher prise, n'en persistait pas moins à se traîner à la suite de l'état-major royal, mais c'était pour se voir relégué avec les valets qui suivaient l'armée dans des gîtes détestables, où il n'était pas même à l'abri d'une surprise de l'ennemi. Une fois, le logement qu'on lui assigna était si peu sûr et si mauvais qu'il crut pouvoir s'en plaindre. — « C'est bien, dit le roi, je vous ferai donner une sentinelle ; mais si vous vous trouvez mal ici, vous pouvez retourner à Berlin, où tous vos collègues sont restés. » — Valori ne manquait pas de rendre tristement compte à son ministre de tous ces affronts qu'il devait dévorer en silence ; il n'osait pourtant en tirer la conclusion qui s'offrait d'elle-même à l'esprit, et s'abstenait de tout commentaire, comme c'est l'habitude des agens intimidés quand ils sentent que leur chef a un thème tout fait d'avance et n'aime pas apprendre les vérités qui le contrarient (1).

Effectivement, à force de s'être souvent porté garant de la fidélité du roi de Prusse, d'Argenson s'était piqué d'honneur à n'en plus démordre, et il persistait même à cette dernière heure dans une confiance qu'il croyait pouvoir encore appuyer sur des raisons à ses yeux démonstratives. — Comment croire, s'écriait-il, que le moment choisi pour une défection et une défaillance serait celui où les deux souverains alliés, vainqueurs l'un et l'autre sur des théâtres différens, allaient recueillir les fruits de leur union par l'écrasement de leur ennemi commun ? Comment le roi de Prusse ne verrait-il pas le service que le roi de France lui rendait en abattant en Flandre l'une des têtes de l'hydre autrichienne ? et quel moment aussi pour se rapprocher d'un oncle qu'il n'avait jamais aimé que celui où une révolte triomphante allait peut-être faire tomber de la tête de George une couronne qui n'y avait jamais été solidement placée et le réduire à l'état de simple électeur de Hanovre ! Non, concluait-il, pour faire taire toutes les prévisions fâcheuses, le roi de Prusse, *en grand politique qu'il est*, surfait ses griefs pour qu'on lui en donne une plus large compensation. Ses plaintes sont des *simagrées* pour obtenir de nous les subsides qu'il sollicite. — Dans cette conviction, il crut avoir pourvu à tout et fermé la bouche aux faiseurs de mauvais présages en arrachant au contrôleur-général la permission d'offrir, pour l'entretien de l'armée prussienne, un maigre secours de 500,000 livres par mois. Cette mesquine largesse, annoncée avec triomphe à Chambrier, dut être officiellement offerte par Valori, en même temps qu'il remettait une lettre de Louis XV où, en énumérant tous les succès qu'il avait remportés en Flandre, le roi de France

(1) Valori à d'Argenson, 22 juillet, 1^{er}, 8 août, 3 septembre 1745. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

invitait son allié à se féliciter avec lui des avantages qu'en devait retirer la cause commune (1).

A ne faire qu'un calcul d'arithmétique, on était loin de compte, car c'étaient 12 millions de livres à payer en deux termes que Frédéric avait demandés, et on lui en octroyait à peine la moitié répartie pour une année en douze échéances. Mais cette offre, dont l'exigence était offensante et presque dérisoire, eut de plus le malheur d'arriver juste au moment où, tout étant convenu avec le roi d'Angleterre, il ne restait plus qu'à envoyer au ministre prussien, à Hanovre, les pouvoirs pour signer la convention dont les articles étaient arrêtés; aussi Frédéric, se voyant désormais sûr de son fait et heureux de pouvoir repousser avec dédain une aumône qu'il était humilié d'avoir mendicé, crut-il l'occasion bonne pour l'annoncer à Louis XV, en lui répondant que tout était fini entre eux. Dans une lettre qu'il prépara lui-même, il fit cette annonce en des termes dont la hauteur faisait de la rupture de l'alliance presque une déclaration d'hostilité. Après quelques complimens du bout des lèvres sur les victoires de Flandre: — « Je suis obligé d'informer Votre Majesté, disait-il, que les Anglais m'ont fait des ouvertures de paix, dans lesquelles il n'y a certainement aucune condition avantageuse pour moi, et qui se réduisent simplement au traité de Breslau. Mais Votre Majesté sait trop bien elle-même les raisons que je lui ai si souvent alléguées, auxquelles Elle n'a pas jugé à propos de remédier, qui m'obligent de les accepter. J'en avertis Votre Majesté d'avance, je crois qu'Elle a dû s'y attendre de longtemps, et si cela arrive, j'en atteste le ciel qu'il n'y aura pas de ma faute. Il a bien paru jusqu'à présent qu'Elle n'a pas senti l'intérêt de ses allies en Allemagne; aussi voit-Elle comme Elle les a perdus les uns après les autres. Je suis mortifié de ce qui va arriver, mais j'en ai l'âme bien nette, car, après tout, mon premier devoir est de veiller à la conservation de mon état. Je sens bien que Votre Majesté trouvera ces vérités dures, mais il faut les lui dire, et il faut que les princes, tels grands qu'ils soient, s'accoutument à la vérité; il y a longtemps que je ne l'ai point déguisée, et je dois croire que les ministres de Votre Majesté l'ont veloutée de façon qu'Elle ne la perçât pas (2). »

Le secrétaire qui reçut cette pièce, avec l'ordre de la transcrire et de l'expédier, en resta si troublé, qu'il ne put se défendre de présenter tout d'abord quelques observations et, au lieu de se mettre à l'œuvre, il crut devoir en toute hâte en envoyer la copie à Ber-

(1) *Journal de Trévoux*, 1745, t. 17, p. 171. — *Le roi prussien de Prusse*. — Mémoires de Frédéric, t. 1, p. 171.

(2) *Journal de Trévoux*, 1745, t. 17, p. 171. — *Publ. C. r.*, t. IV, p. 262.)

lin. — « Je prends la liberté de vous l'envoyer, disait-il à son chef, le ministre Podewils; le contenu en était d'une telle importance, que je la garderai un jour ou même une semaine, jusqu'à ce que je sache clairement si Sa Majesté veut bien tenir compte de mes très humbles représentations. »

Effectivement, à la réflexion, Frédéric s'avisait qu'avant de rompre tout à fait d'un côté, il serait mieux d'être absolument assuré de l'autre. Il imagina une autre manière plus originale et qui n'était guère moins significative de se passer sa fantaisie orgueilleuse et de donner cours à son humeur; une seconde lettre fut substituée à la première, celle-là uniquement pleine de compliments railleurs et d'éloges ridiculement emphatiques : — « Monsieur mon frère, y était-il dit, les succès de Votre Majesté sont pour moi un sujet de triomphe. Elle efface pour la campagne de cette année tout ce que la guerre a produit de plus brillant sous le règne du roi son aïeul. La France doit sa gloire à la valeur prudente de son roi, ainsi que le militaire lui doit sa réputation. En même temps que Votre Majesté fait tant de grandes choses qui remplissent le monde d'admiration pour Elle, cette fortune qui l'accompagne fait bien enrager les gazetiers, organes de l'envie et de l'animosité de ses ennemis; il n'y aura donc plus de ressource pour eux, et leur malignité dans sa stérilité ne pourra pas même avoir recours au mensonge. Votre Majesté ne laisse pas à l'erreur le temps de se répandre, et la mauvaise volonté de ses rivaux se change promptement en crainte et en docilité! Ce que je puis apprendre à Votre Majesté de mon armée est bien peu de chose en comparaison de ce qui se fait en Flandre; je m'en rapporte à ce que M. de Valori lui en marquera... Il est à déplorer que, dans un aussi beau tableau, il y ait une tache qui en défigure une partie. Je parle de la retraite du prince de Conti: c'est lui qui couronne le grand-duc et qui met les alliés de Votre Majesté dans une situation violente et funeste. Pour à présent, je crois le mal sans remède, et l'élection du grand-duc sera certaine. »

L'ironie était en vérité trop visible, et d'Argenson lui-même, qui s'attendait à un remerciement, sentit la pointe cachée dans les dernières lignes sous de fausses douceurs. — « Cette lettre (dit une note mise de sa main sur la pièce elle-même), qu'on croyait devoir parler des subsides, ne contient qu'un compliment affecté et ridicule. Le roi n'y répondra sûrement pas. »

Mais un *post-scriptum* suivit la lettre, et, cette fois, l'affaire des subsides n'était pas passée sous silence. C'était un refus très sec, communiqué à Valori dans ces termes dédaigneux : — « Le subside qu'on m'offre peut être bon pour un landgrave de Darmstadt, mais

pour mon armée, avec les prodigieuses dépenses de trois corps de troupes que j'entretiens en campagne pour refaire l'armée d'hiver, former les magasins pour le printemps, se mettre en posture d'avoir la supériorité, c'est ce que vous avez assez de bon sens pour voir qui ne se peut point exécuter avec un si faible secours. Je renonce dès ce moment à vos subsides, offerts de si mauvaise grâce et en si modique quantité. Peut-être que je trouverai des ressources en moi-même qui me tiendront lieu d'amis ingrats, et je n'aurai point à rougir d'avoir été à l'aumône d'autres princes, condition dure que la nécessité seule pouvait imposer. Voilà ce que vous pouvez mander à votre cour (1). »

Valori aurait vu de ses yeux la signature du roi de Prusse au bas d'une convention conclue avec l'Angleterre, qu'il n'aurait pas su mieux à quoi s'en tenir sur la situation qui était faite à la France.

L'historien, qui a traité avec une juste sévérité les pratiques secrètes aux quelles Frédéric ne cessait de s'adonner à l'insu de tous ses alliés, doit donc lui accorder pour ce dernier incident des circonstances atténuantes, et l'acquitter au moins du reproche de dissimulation. Il eût été sans doute plus poli de prévenir à temps, de parler tout haut, et d'appeler la défection par son nom, mais le procédé, peut-être plus courtois, n'en aurait pas appris davantage. Il faut bien convenir aussi que ce nouveau changement de front, motivé par des griefs plus sérieux, avait des conséquences moins graves et présentait par là même un caractère moins odieux que celui qui avait été opéré deux ans auparavant, en pleine campagne, sur les champs de bataille de Bohême. Il ne s'agissait plus cette fois de laisser une armée amie, aventurée au fond de l'Allemagne, bloquée dans une citadelle, n'ayant plus que le choix entre la honte d'une capitulation et les horreurs de la famine. Aujourd'hui, des deux armées françaises qui allaient avoir à se passer du concours des troupes prussiennes, l'une n'en avait nul besoin pour marcher, sous les ordres de Maurice de Saxe, de victoire en victoire ; l'autre, celle de Conti, s'était mise d'avance en sûreté et à Fabri, dans la retraite qu'elle s'était choisie elle-même au-delà du Rhin. Enfin, sans en prendre trop à l'aise avec la foi des traités, on ne peut contester tout à fait que les alliances entre les peuples ne sont pas éternelles, et qu'elles périssent par force majeure quand cesse l'intérêt commun qui les a fait conclure.

Ne disputons donc pas aux panégyristes allemands de Frédéric le droit qu'ils réclament pour lui de répudier, à ce moment cri-

(1) *Fr. I. - Val. - XV, 23 à 25.* — Valori, 3 septembre 1745 (*Pol. Corr.*, t. iv, p. 266-272).

LA

NEUVAIN DE COLETTE

PREMIÈRE PARTIE.

1^{er} mars 18..

« Ne mourir de désespoir et d'ennui, préservez-moi, Seigneur ! et ne m'oubliez pas dans cette neige qui monte tous les jours un peu plus autour de moi ! »

J'ai tant formulé cette oraison jaculatoire sans que jamais nul n'y réponde que, de guerre lasse, je viens l'écrire. Les choses écrites ont plus de poids, me semble-t-il ; puis elles durent plus à faire surtout — et, par la même raison qui m'a donné l'habitude de parler tout haut au lieu de penser, parce qu'un mot à prononcer et à faire résonner entre mes grandes boiserie me prenait plus de temps, je me ne puis écrire — rajouter l'un... Que trouverai-je pour demain, hélas !..

Mais l'azur est si point élégant, même pas suffisant, et il n'y a plus la plus petite craie à secret pour fermer mon cahier ! L'encre est épuisée dans la bouteille que j'ai trouvée, toutes mes plumes sont perdues, et je n'ai jamais eu une feuille de papier ici. Pourquoi cela, si ce n'est peut-être que je n'ai vu la personne ?

Descendre au village est impossible. Il y a six pieds de neige par terre, sans parler de *combis* et des trous, où le vent entre, le blizzard, et des hauteurs où s'englouerait une diligence de Lorient jusqu'à la hache... J'avais bien lu dans plusieurs livres

comment les prisonniers se piquent une veine pour écrire avec leur sang sur un mouchoir de poche ; mais je n'y crois plus, car le linge boit tout et ce n'est pas lisible. Je peux le dire, car je l'ai essayé !

Avec un peu d'eau, d'ailleurs, mon encre est revenue : j'ai fait emprunter deux grandes plumes à la queue d'une oie, qui s'est laissé faire en toute patience, la pauvre bête, et, à force de bouleverser les rayons et les armoires, j'ai trouvé ce gros cahier de parchemin, jaune comme du safran et épais comme du carton, dont on n'avait employé par bonheur qu'un seul côté des pages. L'autre me reste, et j'ai, de plus, l'avantage de lire en passant tout ce qu'il y a déjà d'écrit.

Ce sont des querelles et des procès intentés par un sieur Jean Nicolas à une dame de Haut-Pignon, à propos de garennes dont les lapins dévastaient ses trèfles, et de limites dont les variations léssaient ses champs...

Mon Dieu ! donnez-moi un voisin Jean Nicolas querelleur et disputeur, et des frontières qui prêtent à contestations, pour occuper ma solitude !

Y a-t-il beaucoup de gens, je me le demande, qui connaissent exactement la signification de ce mot, solitude, et qui pensent quelquefois à tout ce qu'il veut dire ?

« *Solitude*, explique le dictionnaire, solitude, état d'une personne qui est seule. » Et plus haut, au mot *Seul*, il ajoute très judicieusement pour compléter ses renseignements : « Seul, qui est sans compagnie, qui n'est point avec d'autres. »

Et c'est tout, pas un commentaire, pas un développement, pas une distinction, rien qui indique qu'on touche là à un des supplices les plus odieux de l'existence ; rien qui établisse des catégories, qui dise enfin qu'il y a solitude et solitude, et que la plus cruelle n'est pas celle des chartreux dans leur cellule de cinq pieds carrés, dont ils ont choisi l'envergure et le silence ; pas même celle des trappistes dans le petit jardinet où ils creusent leur fosse mortuaire d'un bout de l'an à l'autre, en échangeant des paroles encourageantes ; mais la mienne, celle de Colette d'Erlange, qui n'a pas choisi sa vie et qui est tout près de ne plus vouloir la supporter !..

Seule à dix-huit ans, avec des idées plein les mains, et pas la possibilité d'en faire parvenir seulement une à oreille qui vive, seule pour rire, seule pour pleurer, et seule pour se mettre en colère : c'est à perdre l'esprit !..

Durant l'été, l'automne même encore, c'était supportable : les arbres et les fleurs en disent et en savent plus long que beaucoup de gens ne le pensent.

Couchée sous bois dans un nid de mousse, j'avais cent voix qui

conversaient tous les jours avec moi, et les petites bêtes qui courent le long de mes joues me faisaient rire toute seule.

Où bien je montais, tant qu'elle avait de forces, la vieille Française, la jument qui tourne la roue du puits, et mon gros chien me prenait sur son dos pour finir la promenade quand elle n'en pouvait plus; mon bon « l'n, » avec ses beaux grands poils noirs où mes pieds s'enfoncent en ce moment jusqu'à la cheville pendant qu'il me regarde ôcrire.

Le soir enfin, j'avais les étoiles. Je m'étais mise en confiance avec toutes celles qu'on voit dans notre coin, et quand je leur racontais mes ennuis, plus d'une faisait un signe pitoyable qui me répondait de la façon comme un clin d'œil amical.

Mais ce vent qui souffle depuis six semaines, cette neige qui me bloque et cette voix de ma tante qui fait comme la bise et qui mord un peu plus fort tous les jours, c'est tout près de me conduire au désespoir!

Il n'y a pas d'imagination qui puisse résister à cela; je suis au bout des histoires que je me raconte, et j'ai peur qu'il n'y ait plus rien du tout derrière mon front et que je ne trouve qu'un grand creux quand le moment sera venu de frapper à sa porte pour lui demander aide dans quelque aventure extraordinaire! Car j'aurai mon aventure quelque jour, et même je la connais déjà.

Elle est grande, brune, avec les cheveux noirs, les sourcils durs et les yeux sévères. Son teint est sombre, sa parole impérieuse, et il y a dans son regard un reflet singulier, oriental par la douceur, mais oriental aussi par une rigidité froide comme l'acier bleu des cimenteries ou comme le ressouvenir de quelque passé terrible; car mon aventure, pour arriver jusqu'à moi, aura traversé peut-être d'étranges routes.

Sa moustache sera fine, une simple ligne noire un peu hérissée; et tout cela s'éclairera pour moi seule d'une grâce et d'un sourire imprévus.

M'arrivera-t-elle au milieu des champs, dans la gaieté du matin ou dans le paix du soir? Naturellement, ou au moyen de quelque bouleversement! Je ne sais, mais je sais seulement qu'elle viendra.

Il me paraissait plus probable et plus joli de la trouver pendant les jours de mai ou de juin, et je ne passais jamais alors près d'une haie sans la tourner pour voir ce qui se cachait derrière; mais j'espère encore pourtant, et chaque matin, en soulevant mon rideau, je regarde avec soin si ses deux pieds n'ont pas marqué leur trace dans la neige sous ma fenêtre.

Quand je vois que rien n'est venu, je l'excuse vis-à-vis de moi-même. Le temps est si dur, et les sentiers si défoncés! J'entends qu'elle m'arrive intacte des quatre membres; aussi je la loue de ne

pas risquer une entorse pour se présenter un jour plus tôt, et je me remets en soupirant à attendre un lendemain qui n'est pas encore venu.

Puis, si ma foi dans l'avenir devient trop chancelante, je m'en vais chercher un de ces gros volumes qui remplissent la bibliothèque et qui ont bercé tous mes jours de pluie, et je relis de quelles façons diverses, mais toujours merveilleuses, les princesses des temps passés, qui se trouvaient enfermées dans une tour en ruines, parvenaient à en sortir. Entre elles et moi, l'analogie est frappante, en vérité, et en voyant nos débuts si semblables, je ne demande qu'à avoir même fin.

En effet, si la tour que j'habite ne croule pas, celle de l'est et celle d'à côté l'ont déjà fait, et la mienne peut les suivre d'un instant à l'autre; j'ai dans ma boiserie une porte qui s'ouvre sur un escalier dérobé, et dans ma figure deux yeux bien fendus, bien brillants, qui seraient aussi propres à récompenser un héros qu'aucun de ceux qui luirent jamais.

Ceci dit sans fatuité ni outrecuidance, car je n'ai jamais compris la nuance qui permet de crier bien haut : Voilà un beau cheval! Voilà une rose admirable! et qui interdit sévèrement la même remarque sur un visage à la confection duquel on n'a pas pourtant pris plus de part, tout simplement parce qu'il est à vous.

Il est reçu, et même assez goûté, d'entendre quelqu'un mal parler de son nez ou déclarer que ses yeux sont louches; mais avouer tout bêtement que le bon Dieu les a placés droits,.. horreur! c'est une chose sur laquelle chacun a dû garder la plus candide ignorance, comme si le plus petit coin de miroir ou la moindre source vive ne vous l'apprenait pas sans le secours de personne!..

On se penche, on regarde et on voit joli... Est-ce un crime, et faut-il troubler l'eau pour que ses rides vous tordent le visage?.. Les cerfs et les biches qui venaient boire cet été pendant que je rêvais à petit bruit tout près d'eux faisaient ainsi. Après avoir fini, ils restaient encore là un instant, sans bouger, avec la tête inclinée et leurs yeux doux fixés sur leur image; puis ils s'en allaient d'un bond, tout naïvement heureux de savoir leur pelage d'un brun si charmant et leurs grands bois si bien plantés. Après les biches, c'était moi qui me penchais, et je voyais tout ce qu'elles avaient vu sur le même fond bleu, avec les mêmes coups de nuages qui passaient brusquement en taches blanches ou grises, et quand je m'en allais ensuite d'un bond, toujours comme elles, il ne m'était point désagréable non plus de songer à mon pelage.

Mon portrait, d'ailleurs, peut se faire en deux mots, et rappelle celui des bohémiennes de tous les pays, car mes yeux sont noirs et

mes joues hâlées, seulement je les crois blanches en dessous, et on s'en doute encore. Mon nez, un peu court, me fait l'effet d'un individu si pressé de voir le monde qu'il n'a pas pris le temps de se finir avant d'y entrer; et Dieu sait pourtant s'il avait de la marge pour cela au train dont je l'y conduis; et ma bouche ressemble à toutes les bouches... qui ne sont pas trop laides. Mon seul chagrin est la nuance de mes cheveux, d'un blond si rouge qu'il en est plus rouge que blond, et avec des mèches inégales qui tranchent au milieu comme la rayure d'une jupe de paysanne. S'il faut en croire les dires de ma tante, je ne serais point grande, et elle a une façon de murmurer, quand je me trouve auprès d'elle: « petite femme! » qui me remet au ras du sol. La vérité est que j'arrive à la hauteur de son coude, et que je ne connais pas dans le pays un seul homme qui lui dépasse l'épaule; la proportion me semble suffisante...

Et c'est ainsi faite, et ainsi pensante, que j'attends dans ma tour enguirlandée de lierre, dont le pied se perd dans la neige, mon libérateur et mon héros!..

2 mars.

Une chose qui m'a fait songer souvent et que je n'ai pourtant jamais osé demander à ma tante, c'est la nature des rapports qui nous lient. Est-elle chez moi, ou suis-je chez elle? Est-ce elle qui m'a recueillie dans son manoir, ou moi qui l'abrite dans ma ruine?

Et les deux tours et les quatre murs qui restent debout, et qui ont encore la force de porter leur nom « d'Erlange de Fond-de-Vieux, » sont-ils à M^{lle} d'Épine ou à M^{lle} d'Erlange?..

Aussi loin que mes souvenirs remontent, je nous revois toujours, elle et moi, comme nous sommes encore aujourd'hui. Elle si froide, si muette, et si grande, enfermée éternellement dans la plus vaste chambre du château, du côté où donne le soleil, et où ne souffle pas le vent, et moi poussant à mon gré, dehors ou dedans, au froid ou à la pluie, sans qu'elle parût s'en douter. Entre nous deux, Berthe, la cuisinière, la fermière, le sommelier et le jardinier inconnus, et une seule autre personne qui est de plus mon unique amie, et que j'appelle à la roue du puits, tournant du même pas un peu plus vite peut-être, voilà tout.

Puis vint un me deux années de couvent, ces deux années à l'ordinaire où on ne parlait, où on m'appelait par mon nom, où moi seule, devant entre douze autres lits blancs tout pareils, sous les couvertures de pels j'éveillais des chuchotemens si joyeux rien qu'à voir un signe, et pendant lesquelles j'ai appris tant de choses, tant de choses! Puis qu'on nous enseignait aux heures de classe.

Mon couvent, où j'ai noué des amitiés éternelles, où on m'a montré à tordre mes cheveux et à ouvrir un éventail, où j'ai su pour la première fois ce qu'on appelait un idéal et comment il fallait qu'un homme, pour devenir un héros, fût nécessairement brun, pâle, un peu âgé, ténébreux et sarcastique!.. Qui me rendra les heures charmantes de mon couvent?..

Si hauts que fussent ses murs, tous les bruits de Paris ne mouraient pas au dehors, et les jours de parler, il entraient des bouffées profanes qui faisaient leur chemin jusqu'à nous, et qui nourrissaient les conversations de toute la semaine. Oh! ces colloques mystérieux dans les massifs du parc qui nous protégeaient comme les jungles les plus impénétrables, et où cependant un bruit de feuilles sèches nous mettait sur nos pieds et nous faisait détalier en un instant; ces parties de cache-cache autour du piédestal des statues pour fuir ces religieuses qui avaient la réputation si terrible et la voix si bonne; et ces billets fous qui couraient de pupitre en pupitre sous la forme d'un renseignement géographique, où retrouverai-je jamais quelque chose d'aussi charmant?.. La mer Méditerranée signifiait une personne et la mer Baltique une autre, et on leur faisait dire et faire des choses qui auraient bouleversé en un instant toutes les lois de la nature.

Après les billets, c'étaient des cadeaux, de gros nœuds de faveur, bleus ou feu, épinglés sur des papiers blancs qu'on ornait de devises et de dessins, et qui étaient le signe d'une tendresse et d'une préférence qui faisait battre le cœur.

Puis un jour, brusquement, reparaisant pour la première fois depuis qu'elle m'avait amenée, ma tante est venue et, sans un mot d'avertissement, elle m'a ramenée de même.

« Votre éducation est finie, m'a-t-elle dit sans préambule, et puisque vous n'avez point trouvé à vous établir convenablement durant ces deux années, il faut rentrer à Erlange. » Rentrer à Erlange! J'étais atterrée. Il me semblait qu'on me poussait tout à coup dans un tombeau, et qu'on fermait la pierre sur moi pendant que je respirais encore... « Mais ma tante, disais-je éperdûment, ne croyez pas cela, ne croyez pas que je sache rien du tout, c'est bien le contraire, car l'orthographe,.. le calcul,.. l'histoire... » Je balbutiais, je ne trouvais plus que dire, j'aurais voulu en vérité me plus savoir parler pour lui donner l'idée de me laisser là, apprendre *b a ba* dans mon alphabet... Mais elle ne s'embarrassait point de si peu, et me coupant la parole avec sa manière habituelle :

— Si vous ne savez rien, ma nièce, me dit-elle sèchement, c'est donc que vous avez fait ici un séjour inutile de deux ans, et je me ferais scrupule de vous y laisser une heure de plus! C'est d'ailleurs affaire à vous, et il en résultera simplement que vous ajou-

terez à votre position de fille sans dot le charme et l'appoint de fille ignorante, ce qui ne sera pas pour faciliter votre chemin dans la vie. Mais, Dieu merci ! ce ne sont point des choses que j'aurai sur la conscience, et j'ai pour moi de vous avoir mise en mesure de vous sortir d'embarras... »

Elle se levait en même temps avec une décision qui rompait l'entretien sans retour et qui me jeta dans un désespoir si vif que je me rappelle m'être écriée, presque sans en avoir la volonté :

- Et si j'avais la vocation religieuse, ma tante ?

Dans ce cas, me répondit-elle en se retournant brusquement avec un sourire particulier, je vous laisserais ici en effet .. Elle s'arrêta un peu, puis marchant vers la porte sans me regarder : — Vous avez vingt-quatre heures pour réfléchir là-dessus ! ajouta-t-elle. Et elle disparut comme un mauvais rêve.

Vingt-quatre heures de gagnées ! Il me semblait que j'avais la paix pour jamais, et la coiffé et le grand voile de nos religieuses me semblaient presque jolis quand je pensais que c'étaient eux peut-être qui allaient m'arracher à l'exil !

Quoique la défense fût formelle à cet égard, je gagnai les dortoirs au premier instant de loisir, et en un tour de main, avec deux mouchoirs blancs et mon tablier de laine noire, j'arrangeai sur ma tête la coiffé susdite.

Indiscutablement j'étais mieux à l'ordinaire, mais il n'y avait pourtant rien de repoussant dans mon aspect, et ce bandeau blanc au-dessus de mes sourcils et de mes yeux les faisait même, je crois, paraître plus longs et plus noirs. C'était un premier point, le plus important en tout cas, et ma résolution dès lors fut irrévocablement prise. Pendant le reste de la journée, je m'adonnai entièrement aux austérités auxquelles ma nouvelle vie me condamnait, et chargée d'une commission pour l'infirmerie, qui était située à l'autre bout du paré, je trouvai moyen de faire pieds nus, sans être vue, les trajets d'aller et de retour.

Je n'en éprouvai point d'autre mal que des écorchures insignifiantes ; et de plus en plus certaine de ma vocation, je passai une partie de cette nuit-là, je me le rappelle, agenouillée au pied de mon lit, pressant contre ma poitrine un trousseau de petites clés, un cunif fermé et un coupe-papier d'ivoire que je m'étais attachés au cou en manière de discipline et dont les pointes aiguës m'entraient désagréablement dans la peau.

Deux fois, au passage de la surveillante, il me fallut bondir dans mon lit, et le cliquetis de ma ferraille l'attira près de moi et la fit se pencher longtemps ; mais elle entendit une respiration si égale et vit des yeux si bien clos qu'elle crut avoir rêvé et s'en alla.

Le lendemain, à mon réveil, le couvent était en émoi. Un arche-

vêque, attendu pour la prise d'habit de cinq novices, et qui devait venir dans quelques jours seulement, s'était annoncé brusquement le matin, pressé par un voyage imprévu, et la cérémonie s'apprêtait à la hâte.

C'est à ravir, me disais-je en m'efforçant de lisser mes cheveux, dont les boucles se reformaient toujours, malgré toute l'eau que j'y employais, le ciel met sur mes pas tous les moyens d'épreuve, et je pourrai répondre à ma tante ce soir positivement et en toute connaissance de cause. Il ne me fut cependant pas possible de parler en particulier à la supérieure ce matin-là, et je dus à mes essais de simplicité d'être renvoyée assez vivement au dortoir : « Tu t'es coiffée en goutte d'eau, c'est adorable ! » me dit une compagne au moment où nous nous mettions en rang, et presque au même instant la voix de la sœur Agathe s'éleva à son tour, mais sur un ton beaucoup moins encourageant.

— Mademoiselle d'Erlange ! me cria-t-elle impérieusement, avez-vous trempé votre tête dans la fontaine ? Allez vous sécher et vous recoiffer, je vous prie !

Une fois en haut, je me rendis compte de l'effet. Mes cheveux s'étaient remis à tire-bouchonner de plus belle, et l'eau s'était amassée en gouttes au bout de toutes les frisures et un peu partout. Ce n'était pas laid certainement, mais c'était antimonacal, et j'essuyai vivement cet ornement intempestif, qui simulait les diamans à s'y méprendre.

Mon exaltation alla croissant jusqu'au milieu de la cérémonie ; ces fleurs, ces lumières et ces cinq jeunes filles vêtues de blanc, dont les grandes jupes de satin balayaient le chœur, excitaient ma ferveur jusqu'à l'impatience d'en être là.

De très loin je voyais l'assistance, et, au premier rang, j'apercevais un grand jeune homme, un officier en uniforme dont les yeux me paraissaient rouges.

Était-ce un fiancé qui venait pour la dernière fois contempler sa fiancée ? Quelque bruit de ce genre avait circulé parmi nous, et cela me sembla le comble du romanesque...

Mais quand on apporta cinq cercueils béans, et que les mariées de tout à l'heure, habillées maintenant en religieuses et cachées sous un grand voile noir, s'y étendirent pour entendre chanter l'office des morts, ma résolution sauta par une brusque volte : je sortis vivement mes clés de mon corsage et je m'en fus sans rien écouter, et grondée pour la dernière fois au couvent, afin d'apprêter moi-même et en toute hâte mon bagage.

A l'heure dite, j'étais dans le parloir, mon sac à la main, les yeux noyés de mes adieux et les mains embarrassées par les images et les cadeaux de la dernière effusion, mais si résolue, qu'Erlange m'ap]

paraissait au loin dans un nimbe glorieux, et que je marchai vers la porte aussitôt que ma tante entra.

— Eh bien! dit-elle avec un geste de surprise, que signifie cela?

Je suis prête à partir, répondis-je seulement et sans faire attention à une nuance de dépit bien marquée qui m'est revenue plus tard.

Je retrouvai de nouvelles larmes pour embrasser la supérieure, et, sans rien voir qu'un bronillard humide, je passai la porte. « Gare de l'Est! » dit ma tante en montant en voiture, et deux heures après nous roulions en chemin de fer, dans un silence digne des cinq nouvelles religieuses qui venaient de me chasser si inconsciemment de la maison du Seigneur.

A la gare où nous nous sommes arrêtées, la patache jaune qui fait le service du village n'attendait plus que nous; ma tante m'y poussa d'un geste, et, comme gagnée involontairement par son mutisme, je lui indiquais, par geste aussi, ma préférence pour la banquette du haut: « Non, non! me répondit-elle d'un ton sec, vous ne me quitterez plus désormais. » Au village, Françoise et la carrosse étaient là, et ce même soir, encore tout étourdie de ce brusque changement, je me retrouvais entre les quatre murs de ma chambre, tout je m'aperçus à mon vif étonnement que tous les meubles avaient été déménagés.

Dans cette nuit, ma bougie ressemblait à un lumignon funéraire: mes pas sonnaient comme dans une église, et en me voyant tout d'un coup si abandonnée et si perdue, je fis la seule chose raisonnable qui fût à ma portée et, assise sur le parquet, les deux bras pressés autour de ma valise, je me remis à pleurer toutes les larmes que j'avais cru tarir le matin, et dont la source généreuse s'était ouverte à point. Quand ce fut fait, je me levai pour ouvrir ma fenêtre à un rayon de lune qui frappait au carreau, et remarquant pour la première fois combien la vallée qui nous isole de tout le monde est profonde et noire: « Mon Dieu! ne pus-je m'empêcher de dire tout haut, qui viendra jamais me tirer d'ici?.. » Et une petite voix, que j'entends encore de temps en temps, me répondit à l'oreille: « Lui, sois tranquille! » Et c'est depuis lors que je pleure et chaque jour, que je l'exécuse chaque matin et que je ne puis sans cela.

3 mars.

D'un moment,series-tu d'adieu, et je prends goût plus que je ne t'en imagine au cœur de Jean Nicolas.

Quand je me-devis met lui, la plume en main, j'oublie tout le reste, et je me semble que je conte mes peines à quelque âme compatissante. Je me figure que j'ai près de moi un sourd-muet, que l'ardoise

et la craie sont les complémens obligés de notre intimité, et je griffonne, je griffonne !...

Loin de lui, j'emmagasine soigneusement toutes les idées qui me viennent, et quand, rentrée dans ma chambre, je me mets à lui parler, je m'aperçois qu'une chose entraîne une autre, et qu'après lui avoir dit ceci, il faut encore ajouter cela, sous peine qu'il ne comprenne plus rien à mes affaires !

Alors, il me faut remonter de plus en plus, tourner les pages, arroser ma bouteille, et l'oie du sacrifice doit préparer de nouveaux holocaustes, pour peu que le temps actuel dure encore quelques jours !..

J'en étais donc restée à mon désespoir des premiers jours et aux paroles par lesquelles ma tante m'avait accueillie dans le parloir, et dont quelques mots m'avaient frappée particulièrement : « Puisque vous n'avez pas trouvé à vous établir convenablement pendant ces deux années, » m'avait-elle dit...

Était-ce donc pour chercher un mari qu'elle m'avait envoyée au couvent, et s'imaginait-elle qu'on poussait la sollicitude là-bas jusqu'à nous réunir, le jeudi et le dimanche, avec des jeunes gens de bonne maison et d'âge approprié, qui causaient avec nous en nous renvoyant nos volans et nos balles ?

La naïveté eût été grande, et je ne voyais pas bien ce sentiment trouvant abri et nourriture sous le front d'une telle femme ; mais la chose valait pourtant d'être éclaircie, et, malgré le temps que cette idée avait mis à faire son chemin dans mon esprit, malgré surtout la peur bien sentie et un peu lâche que j'ai éprouvée auprès de ma tante depuis l'âge du maillot, je me suis décidée à l'interroger il y a deux mois environ.

De la très courte explication que nous avons eue à ce sujet date ma complète connaissance de son caractère, ainsi que les quelques aperçus que j'ai recueillis sur sa vie passée, dont elle ne parle jamais, n'y trouvant apparemment aucun doux souvenir à évoquer. Cette entre-bâillure fortuite m'a permis en outre d'apercevoir pas mal de choses concernant l'avenir qu'elle me réserve et qu'elle prépare à sa façon dans un sens qui contrarie absolument tous mes plans personnels. Je ne m'en tourmente guère d'ailleurs, et la laisse à ses arrangemens, me sentant très bien de force à les sauter à pieds joints, le cas échéant.

Aurore-Raymonde-Edmée d'Épine ne s'est jamais connue autrement que laide, à quelque époque de son existence qu'elle veuille se prendre ; et j'ai beau en la regardant me la figurer sans rides, sans moustaches, sans couperose, sans tout ce que l'âge lui a donné, enfin, il y a là des traits auxquels le temps n'a rien pu ajouter ni rien changer, malgré toute sa puissance.

Benoîte d'ailleurs en témoigne, et elle certifie cette laideur fabuleuse comme légendaire dès le herceau, alors que ce poupon en langes et en bonnet ruché trouvait déjà moyen de ne ressembler à nul autre !.. Le plus triste, c'est que là ne se bornait pas la disgrâce, et que le caractère et l'humeur qui animaient ce visage dépassaient en déplaisance tout ce que celui-ci pouvait montrer ou promettre.

Cette morosité chagrine venait-elle du sentiment de tant de laideur, ou de cette laideur, au contraire, ne prenait-elle pas son principal désagrément dans cette habituelle et maussade expression ?.. Nul n'aurait pu le dire au juste, et c'était exactement le pendant de la question du mauvais estomac et des mauvaises dents. « Lequel a gâté l'autre ? » se demandait-on volontiers en la voyant... Mais il était avéré que tous les deux l'étaient également.

Et pourtant, si valable que fût l'excuse de cette humiliation, la loi n'est pas formelle à cet égard, et on a vu des laides aimables. La Belle et la Bête en font foi, et les contemporains de ma tante affirmaient, m'a raconté Benoîte, avoir plus souvent encore été rebutes par les choses désagréables qu'elle leur disait que par la très vilaine bouche qu'elle ouvrait pour cela ; car parens, amis et étrangers y passaient indistinctement, et on peut croire si ce nom symbolique d'Épine, qui était le sien, fournissait des jeux de mots et des comparaisons appropriées à la jeunesse d'alors.

On conçoit aisément d'après cela que la créature qui réunissait à des degrés si extrêmes tant de défauts divers n'ait eu qu'un printemps sans grâce. Elle éloignait instinctivement, et ma mère, plus jeune de quelques années, était mariée depuis longtemps quand ma tante attendait encore l'être assez courageux pour l'arracher à son célibat. De cet espoir non réalisé et qui est resté tenace jusqu'au-delà de ce qui était possible, une amertume et une humiliation intolérables lui sont toujours demeurées, et une rancune pleine de colère est le sentiment suprême qui survit dans son cœur.

Les morts et les temps ont passé, mais son dépit est toujours là, et je dois ajouter qu'elle entretient et cultive sa verdure avec un soin qu'elle n'a jamais dépensé pour personne. C'est son chat, sa pernicie, son béton, l'animal favori de sa vie solitaire, et je ne verrai nul inconvénient à l'occupation, peu évangélique pourtant, qui remplit tous ses jours, si le petit tigre qu'elle nourrit ainsi n'avait dents et ongles et ne s'en servait à l'occasion.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ce ressentiment, si amèrement profond, au lieu de se tourner, comme il l'aurait dû normalement, contre les auteurs du mal, s'est jeté tout entier sur les femmes plus heureuses qu'elle qui ont su fixer ces êtres enviés, et jusque sur celles qu'elle pressent capables de le faire un jour à leur tour !

A-t-elle pensé que dans le péché il fallait regarder la cause plus que l'effet, et trouve-t-elle le polisson qui prend un fruit moins coupable que la pomme ou la pêche qui le tentent par leur insolente beauté? ou plutôt encore, cette indulgence n'est-elle pas le dernier vestige d'une faiblesse et d'une partialité bien mal récompensées jadis? Je ne sais, n'ayant jamais fait que subir les effets de ce bizarre système de compensation.

A ce titre pourtant, sa rancune serait un éloge; mais il y a tel compliment dont la persistance et la forme surtout ne sont point enviables, et je crois que ma mère, d'après ce que je devine de son existence, aurait volontiers acheté un peu de paix du sacrifice de beaucoup de ses charmes.

Cette horreur si puissante chez ma tante s'étend d'ailleurs à toutes les classes de la société, aussi bien qu'à tous les âges.

Le bruit d'une noce montant du village jusqu'ici la met hors d'elle, et dans ses rares sorties, si le hasard place sur sa route un couple de promis ou de jeunes époux un peu tendres, il est à croire qu'ils n'oublient plus après cela le regard qui les a suivis.

Ce qu'elle voudrait, somme toute, c'est que son sort et son ennui fussent le sort et l'ennui communs, et, très logique en cela, elle a des tendresses et des soins caractéristiques pour les laides, les disgraciées, les oubliées, toutes celles qui promettent à son amour-propre des compagnes d'infortune.

Qu'une d'elles se marie pourtant, et le charme est aussitôt rompu!..

Telle est ma tante, et telles sont les causes singulières de la vie que je mène auprès d'elle.

Quelle catastrophe m'a livrée tout enfant à ce cœur si peu tendre, je ne le sais qu'à moitié, et je crois que la mort de mon père, arrivée brusquement, est le mal dont ma pauvre mère est morte elle-même peu de temps après.

De la famille, ma tante Aurore restait seule (je dis Aurore, car, par une amère ironie, c'est celui de ses trois noms qui a prévalu), et la garde de l'orpheline lui revenait de droit; mais de la façon dont elle portait la charge, le poids devait lui en être léger, et je crois qu'elle se bornait à m'ignorer jusqu'à l'heure où, je ne sais par quel réveil, elle s'avisa que l'ennemie traditionnelle était entrée chez elle en ma personne, et que, par une transformation assez naturelle, la fillette se ferait femme quelque jour. Si ce ne fut pas uniquement cette idée qui détermina notre brusque départ pour Erlange, au moins la raison véritable et celle-là durent-elles éclore bien près l'une de l'autre, car j'avais à peine dix ans quand elle me transplantait soudainement dans ce milieu agreste, où tout me charma bien entendu.

Là s'écoula la phase nébuleuse de mon âge ingrat, phase suivie par ma tante avec un oïl que je voudrais qualifier de bienveillant, mais où je crains plutôt qu'une curiosité inquiète n'ait dominé. Que sortirait-il, en effet, de ce teint brouillé, de ces yeux bistrés, de ces pieds, de de ces mains qui ne s'arrêtaient pas de grandir?.. Le doute était permis!..

Par malheur, il en sortit ce que j'ai dit, et le jour où j'eus secoué ma dernière écaille, ma tante me conduisit droit au couvent.

Ma pauvre mère, qui prévoyait sans doute l'avenir, avait exigé de sa sœur la promesse que, pendant deux années au moins de mon temps de jeune fille, je vivrais à Paris, et c'est la façon ingénieuse dont celle-ci a trouvé moyen d'exécuter cet ordre d'outre-tombe sans sortir de ses propres voies. Pour rien au monde elle n'aurait voulu manquer à sa parole, j'en suis persuadée, mais elle l'a haïllée de ce côté, sans le plus léger scrupule, et il demeure convenu que j'ai vu de Paris tout ce qui se voit!

Le temps révolu, elle est venue m'arracher à mes mondanités, et elle a ramené à Erlange cette nièce dont nul n'a voulu et qui, avec la grâce de Dieu, marchera peut-être sur ses traces?

Étant donné cela, on juge si ma proposition de ne plus quitter le couvent devait lui agréer!.. Religieuse, mais c'était la solution conciliatrice qui ne devait froisser aucune des papilles toujours hérissées de son chatouilleux amour-propre!

Ce n'est point un mari, le voile! et fille et religieuse se touchent de bien près quand on effeuille les marguerites, sans compter que tout le monde peut prétendre à ce sort au même titre. Moins exigeant que les hommes, le couvent ne regarde pas à la qualité des minois qu'il enterre, et j'ai certainement agité le cœur de ma tante, pendant ces vingt-quatre heures, plus que je n'y avais encore réussi depuis ma naissance...

Mais, pendant l'intervalle, ma vocation trop fragile s'était fondue comme on sait, et forcée à être à M^{lle} d'Épine de garder mes dix-huit ans à ses côtés. Voisinage qui paraît lui peser si fort que je ne peux pas m'empêcher de me figurer que, par un arrière-mirage diabolique, elle me la ramène, en nous voyant ensemble, au souvenir des freluquets d'autrefois, — ces trop grands amateurs de bons mots, — pour lui représenter le parti qu'ils auraient su tirer de ce rapprochement, et la façon dont ils auraient fait fleurir, dans leur langage imagé, un bouton frais sur les rameaux piquans, trop célebre jadis!..

Si ce ne sont pas là rigoureusement les termes dont elle s'est servie en me parlant, car peu de gens se donneraient eux-mêmes les extrêmes avec cette franchise d'allures, le sens en est scrupuleusement gardé, et je suis certaine que, tant avec mes propres sou-

venirs qu'avec ceux de Benoite, et avec l'aide de ce que ma tante m'a dit elle-même, j'ai reconstitué son personnage dans le passé, le présent et même, hélas! dans le futur!..

Depuis lors, la vie a repris ici son cours ou plutôt sa stagnation habituelle, et ma tante se fait un devoir de verser régulièrement sur ma tête des paroles qui sonnent comme des petites pelletées de terre, et avec lesquelles elle espère arriver à me prouver que Colette est défunte et ne réclame plus en ce monde que la grâce d'un *De profundis*.

Je la laisse aller!.. Mais, vive Dieu! comme disait le plus charmant de nos rois, qu'elle y prenne garde, car je ne suis pas encore morte, et je compte bien le lui prouver quelque jour.

4 mars.

Mon bon Jean Nicolas, il neige toujours plus fort et mon thermomètre a encore baissé! Est-ce parce qu'il dit vrai ou est-ce parce qu'en le reprenant ce matin à la fenêtre, après avoir déjeuné, il a effleuré l'épaule de ma tante? Je ne sais plus, mais je songe à brûler mes chaises pour augmenter le feu de ma cheminée!

Pour comble de malheur, les souvenirs des mois passés que j'avais évoqués depuis trois jours ont dû s'échapper de ma chambre comme un vol de chauves-souris ou de corneilles de mauvais augure, car l'aggravation d'humeur de ma tante ne peut s'expliquer autrement, et jamais ses prévisions d'avenir n'ont pris un tour plus aimable.

Isolement et pauvreté, car il paraît que je suis pauvre : murailles de pierre et murailles d'oubli, elle résume tout ce qui me sépare du reste des humains avec une joie qu'elle ne parvient pas à cacher; et quand elle découvre dans ses paroxysmes de gaité ses longues tablettes où la carie met des points de dominos, il me passe entre les deux épaules un souvenir d'ogresse que je ne domine pas.

Tout n'est pas ombre cependant dans ses prévisions; elle a des mots charmans quand elle me trace le tableau de nos deux vies se prolongeant indéfiniment ainsi, et s'achevant toujours ensemble, et j'ai besoin, dans ces cas-là, pour ne pas pleurer, de regarder la fenêtre et de m'assurer qu'on n'y a point encore mis de ces barreaux qui empêchent les petits oiseaux de s'envoler, quand ils n'ont plus ni courage ni force, quitte à mourir faute de grain sur la grande route.

Elle a bu à l'âcre source de la déception; bon gré mal gré, elle entend que je m'y abreuve à mon tour! Et si le sort ne se charge pas de l'exécution, elle se réserve de me tourner de ses propres mains le gobelet de quassia amara où toute tisane devient amère...

Sans doute, les planètes qui ont tracé mon horoscope lui semblent trop indulgentes, car elle se promet *in petto* d'en effacer toutes les lignes d'or, afin de réduire ma destinée bien juste au cadre de la sienne.

Mon Dieu, les bonnes gens de la révolution n'en demandaient pas davantage, après tout. Ce qu'ils voulaient, c'était simplement que leur misère devint la misère commune, et pour être plus sûrs que personne ne dînerait les jours où ils avaient faim, ils prenaient le rotin... Mais de là à penser qu'une demoiselle d'Épine coiffât jamais le bonnet phrygien, il y avait un monde!..

En attendant, je me remembre. Un hasard fortuit m'a révélé ce que je soupçonnais depuis longtemps, à savoir que mes fauteuils les plus doni'llets et mes armoires les moins délabrées ornent aujourd'hui la chambre de ma tante. Si fermé que soit le sanctuaire, la porte en était restée battante, et un de ces coups de vent qui éparpillent les branches de nos arbres comme des fétus sous le battoir l'a ouverte au moment où je passais.

C'est un petit palais.

Ma tante a dû consacrer les deux années de mon absence à ouater son nîl, tant il semble moelleux, seulement elle l'a fait avec la lune d'autrui, comme un oiseau pillard, et je ne cherche plus les tapisseries de la salle à manger ni les rares coussins du salon : je sais qu'elle leur a fait un sort!..

Dans ces conditions, la délicatesse m'a paru hors de propos ; aussi, je me suis mise à tirer chez moi tout ce qui n'a pas excédé la force de mes bras doublés de ceux de Benoîte : quatre bras qui en valent six ! Et mes murs se repeuplent.

En revanche, les pièces intermédiaires se vident, et de l'aile gauche à l'aile droite, ce n'est plus qu'un vaste désert où on chemine en se garrant sur le feu de nos campemens des deux extrémités. La salle à manger reste le seul terrain commun ; aussi en ai-je respecté la vaisselle plate et toutes les chaises !.. Les sièges, d'ailleurs, ne me manquent plus, et j'en ai beaucoup, sinon de très variés.

Mes trois canapés, par exemple, sont tous pareils. Du chêne sculpté, foudré comme par des grignottemens de souris, tant les détails des rehauts en sont menus, et comme couvertures de grandes tapisseries vertes, où des belles dames et des chevaliers bardés de fer se débattaient les talons dans un jardin dont les allées montent à pic.

Les bonnets pointus des châtelaines rejoignent souvent la cime des arbres ; et toutes les figures sont vues de profil, les faces exigeant sans doute un travail trop difficile pour être brodées ; mais l'ensemble n'en est pas moins gai...

Je les ai rangés chacun dans un panneau, et ma chambre est si longue à traverser qu'en arrivant près de l'un, j'ai oublié comment était l'autre. Depuis le premier, je devrais voir lever le soleil; du second, je fais face au couchant, et du troisième, je verrais la lune, si la lune se voyait encore; mais aujourd'hui, de tous les trois, je n'ai vu que tomber la neige, et j'aurais voulu en posséder un quatrième pour m'en aller pleurer dessus.

Mes tables ne se comptent plus; c'est ce que ma tante aime le moins, et le choix en était innombrable. Il y en a de rondes, de carrées, de toutes les formes et de toutes les couleurs, et « Un, » qui a pris, j'en ai peur, quelque chose de mes désirs errans, essaie sa niche sous chacune d'elles successivement. Entre les pieds des plus petites, sa bonne grosse carrure l'arrête, et il les entraîne avec des bonds de colère quand il se sent pris, en faisant voler les petits tiroirs et en aboyant comme un fou. Mais il me reviendra bientôt, je le sais, et je retrouverai le tapis dont mes pieds n'ont jamais eu plus besoin; sans cela, mon chien mériterait-il le nom que je lui ai donné depuis mon retour, et qui signifie tant de choses dans son unique syllabe?

Autrefois, pendant toute sa petite enfance, je l'appelais Pataud, un nom sans prétention que je lui avais choisi à cause de sa grâce un peu lourde et de sa grosse tête; mais je me connais mieux en individus aujourd'hui, et quand je me suis retrouvée ici, et qu'au bout de quelques jours j'ai fait le compte des amis qui me restaient, qui pensaient encore à moi et qui me le prouvaient... en tout et pour tout, il y en avait un, un seul, et c'était lui!.. De là son nom...

Pour en finir avec mon mobilier, je l'ai complété par six prie-Dieu trouvés d'un bloc, qui ont des colonnes torsées en chêne noir et des coussins en velours cramoisi à glands d'or où les genoux ont marqué leur trace. Je m'abîme en réflexions devant ces deux petits ronds, cherchant l'histoire et les pensées de ceux qui les ont faits, mais je ne sens qu'une affreuse odeur de poussière, d'où sortent des papillons qui volent d'un air effaré, encore lourds de leur interminable gourmandise!..

Un de ces prie-Dieu, rendu à sa destination première, est placé à l'écart, et des autres, ma foi, j'ai dû faire tout ce qui me manquait: des chaises basses, des chauffeuses, des rêveuses... qui ne se distinguent, d'ailleurs, entre elles que par les noms que je leur donne; mais qui me procurent l'illusion que je pourrais asseoir douze personnes à la fois... si elles venaient.

Ma pauvre Benoitte perd son latin à tâcher de me distraire. Quand elle me voit au dernier point de la mélancolie, elle emploie son grand moyen, et elle me dit tout bas en guignant la porte pour se

préservé des surprises : « Veux-tu faire des crêpes, ma Colette ! » Mais je me lasse vite d'arroser le feu avec la pâte et mes doigts avec le beurre, et je m'assieds sur l'âtre pendant qu'elle reprend ma place.

Parfois aussi elle essaie de me mettre entre les mains son tricot, une chausse interminable dont je compte les mailles sans me déranger ; mais je n'aime pas plus à travailler qu'à cuisiner, et la bonne vieille en vient à recommencer ses contes de nourrice pour me faire rire. « Il y avait une fois un roi et une reine... » Mais, pour Dieu ! où donc sont-ils, ce roi, et cette reine ; et puisqu'ils n'avaient pas d'enfants, que ne m'ont-ils adoptée pour fille ?..

5 mars.

Ce matin, une diversion s'est produite, et j'en ris encore toute seule. La provision des salaisons était épuisée, paraît-il, et ma tante, qui est très friande de ces choses, avait fait dire au village qu'on en apportât d'autres, de sorte que, vers neuf heures, une voiture convertie d'une toile, avec de la neige jusqu'aux corceaux et tous ses grelots en branle, entra dans la cour ; c'était Bidouillet et ses provisions qui arrivaient.

Un nouveau visage, une nouvelle voix, du bruit sous la porte ; il me semblait qu'on tirait un rideau devant moi, et je suis descendue jusqu'en bas comme une folle.

— Ah ! monsieur Bidouillet, c'est vous ! et vous apportez des saucisses !

— Mais, pour vous servir, mademoiselle !

Et le bonhomme se tournait vers moi ahuri et stupéfait, avec sa coiffe et ses yeux en plein ébahissement, ses comestibles dans les bras et son bonnet fourré qui lui caressait les sourcils, pendant que son fils, occupé à réveiller les jambes du cheval avec un bouillon de paille, s'arrêtait court, comme un jouet dont le ressort vient de se casser...

Le lendemain, ils me trouvaient aussi singulière l'un que l'autre, et le succès de ma réception les surprenait, et je suis certaine qu'ils me portaient à l'heure actuelle une passion de jambonneaux que je ne puis jamais connaître ; mais on n'a pas attendu trois mois son intérêt pour se rebuter si vite quand on le tient, et pendant que Bidouillet, qui n'est pas grand causeur, suivait Benoîte, je m'en allais avec le garçon, que j'avais emmené se chauffer.

Que faisaient au village ? Comment passait-on le temps ? Et qu'étaient en bas que la neige durerait encore longtemps ?

Mais pas j'allais, plus le petit se retranchait dans son silence, écoutant et touchant dans un muet inextinguible, et s'amusant à mes

dépens avec tant de bonne foi que sa gaîté a fini par me gagner, et que nous voilà riant tous les deux comme des nigauds.

Après ça, la confiance est venue; il est arrivé à me répondre, et je sais maintenant que dans la journée les gens d'en bas préparent les semences et remettent en état les charrues et les outils, et que le soir ils voisinent sans façon, entre un tas de noix qu'il s'agit de casser et des pommes qu'on doit éplucher. Quand c'est fait, on tire les marrons du feu, on débouche le vin blanc, et on s'en va coucher tout gai!.. Il me semble que j'en sens le fumet depuis ici, et j'ouvrirai ma fenêtre ce soir pour écouter rire de loin, comme ce pauvre hère qui mangeait son pain à l'odeur du rôti qu'il envoyait.

Quant à la neige, dame! elle peut durer, comme aussi elle peut s'arrêter, car il est sûr qu'il suffirait à cette heure d'un seul rayon de soleil pour que ce soit fini. Je crois que j'en aurais trouvé autant, et je me figurais qu'il y avait parmi les paysans de vieux malins qui en savaient plus long...

— Et les soirs où vous êtes seuls, que fais-tu, mon bonhomme? ai-je demandé enfin.

— On dit le chapelet.

— Et quand on l'a fini?

— Quand on l'a fini, ah! dame! mamselle Colette, y a longtemps que je dors!..

Nous nous sommes mis à rire, et de là nous sommes passés aux bêtes.

— Les Bidouillet en ont-ils beaucoup? De quelles espèces sont-elles et qui les soigne?..

Il m'a décrit le troupeau par têtes de bétail comme un pasteur entendu, car c'est lui le berger; et comme il ajoutait que la peine allait se doubler cet été, tant la bande s'était augmentée :

— N'auriez-vous pas besoin d'une bergère? lui ai-je demandé. Dans ce cas-là, moi j'en connais une qui s'engagerait volontiers et sans faire trop de difficultés sur la question du salaire, encore!

Aussitôt il a pris l'air matois du paysan qui flaire une bonne affaire et, d'un ton indifférent :

— On pourrait voir, a-t-il dit; est-ce qu'elle est de chez vous, mamselle Colette?

— Je crois bien qu'elle en est, lui ai-je répondu, car c'est moi-même!

Pour le coup, ç'a été notre dernier mot! L'ahurissement a repris le dessus, et je ne lui ai plus arraché un geste jusqu'au moment où son père a crié depuis là-bas :

— Eh! garçon! y es-tu?

Je laisse à croire s'il y était, et s'il en avait long à raconter, encore!

— Pense à moi quand vous chercherez, lui ai-je dit au moment où la carriole passait la porte ; c'est très sérieux, tu sais? — Et je suis remontée jusqu'ici en courant, ravie de ma matinée.

Tout à l'heure, j'ai rencontré Benoîte dans le corridor, et, malgré la pile d'assiettes qu'elle tenait, je l'ai embrassée à pleins bras en lui criant :

— Réjouis-toi, Benoîte ! aujourd'hui nous casserons des noix toute la soirée.

— Des noix ! m'a-t-elle dit, pourquoi faire ? Est-ce que tu as envie d'en manger ?

— Eh ! non, ma pauvre vieille, c'est pour nous amuser ! Il paraît que ça fait rire, ce métier-là.

Elle est partie en secouant la tête ; mais elle m'a promis de descendre un sac du grenier et de nous trouver deux marteaux pour taper au coin du feu !

6 mars.

Depuis huit jours, nos deux vaches sont malades. Le cas ne semble pas drôle, ni même intéressant, et il m'a cependant procuré la meilleure journée que j'aie passée depuis longtemps.

Le premier jour de la sécheresse, on nous avait fait du thé, le second du café, et Benoîte parlait d'une soupe pour le troisième matin ; mais M^{re} d'Épine, peu amie des privations, a fait prévenir une laitière du village qui, depuis lors, nous monte à dos d'âne la ration nécessaire.

Ce matin, comme elle est venue en retard, j'étais levée à son arrivée et je la regardais mesurer son lait quand ma tante a sonné à tour de bras. Bâtement la cloche de cathédrale qui correspond de sa chambre à la cuisine se fait entendre hors des heures réglées, mais quand le fait se produit, c'est signe extraordinaire, et Benoîte, qui pressentait la cause de l'aventure, a pris à tout hasard son flacon de l'oume, devinant le réveil d'une douleur à l'épaule gauche, qui réclame, dès qu'elle paraît, des frictions répétées et vigoureuses.

Pendant ce temps, la bonne femme avait vidé sa cruche, tous nos pots étaient remplis, et elle s'appropriait à repartir.

— Vous en avez donc monté trop ? lui ai-je dit, en voyant dans le grand lait une autre cruche encore pleine.

— Tante, voyez, mamselle Colette, il n'y a que le compte.

Pour quel ?

Pas pour chez vous ; pour d'autres gens dont les vaches ne font plus non plus.

Comment ? vous montez encore plus haut ?

Jusqu'au Nid-du-Fol, oui, mamselle.

Elle rechaussait ses sabots en me parlant, secouait ses épaules en songeant au froid du dehors, reprenait sa mesure et était déjà presque sortie, quand tout d'un coup, irrésistiblement, l'idée m'a prise de m'asseoir sur sa bête à sa place, d'aller livrer son lait moi-même en son nom, et de faire ainsi une course adorable sous les gros flocons qui tombaient. Rien que la pensée m'en rendait frémissante d'aise ; toute l'impatience de mes derniers jours de réclusion bouillait dans mes veines, et je voyais l'âne trottant dans la neige molle, le vent me fouettant les yeux, et l'étonnement des gens de là-haut en s'apercevant du changement de visage.

Aussi la bonne femme, à qui j'avais dit mon plan en deux mots, avait beau faire, crier, protester et appeler Benoîte, je n'en tenais plus compte et je m'équipais en poste. Nos murs, d'ailleurs, ne sont pas de ceux qui laissent passer la voix : j'étais sûre que ma bonne n'entendrait mie, et je me savais de force à lui faire dire oui quand elle aurait huit fois non dans l'esprit et dans la volonté.

En même temps, je tentais ma nouvelle patronne en l'asseyant près du feu, je lui montrais qu'elle avait le nez rouge, les mains gourdes et les lèvres bleues, et qu'une heure de repos et de chaleur arriverait juste à point pour la remettre. Je l'assurais de mes soins pour son bagage, de ma sollicitude pour son grison, de ma parfaite connaissance de la route et de la maison de ses cliens, et avant qu'elle ait pu trouver un mot de plus, j'avais sa mante sur les épaules, son capuchon sur les yeux et dans la main sa hous-sine rustique, dont je me servais fort dextrement, ma foi !

Pendant le premier quart d'heure, ce ne fut qu'un enchantement : le trot de l'âne était doux, la neige qui me balayait les joues, soyeuse et légère comme un duvet, et je chantais à pleine voix, avec la gaité d'un muletier de profession. Mais peu à peu le sentier se mit à monter, les pierres cachées sous la neige et que je ne pouvais pas voir commencèrent à nous faire butter, et au tournant d'un pli de terrain, le vent se chargea de mon affaire en deux coups, le capuchon à droite, la mante à gauche, et moi, forcée de sauter à terre et de me rhabiller tant bien que mal pendant que l'âne maudit continuait sa route et que je le poursuivais en épuisant toutes les exclamations connues :

— Oh!.. oh là!.. Ooooh là! Oh là donc!..

Une fois repris, autre affaire pour se hisser : le bât tourne, les points d'appui manquent, je mets le pied sur dix monticules avant d'en trouver un qui ne soit pas tout neige, et où je ne m'enfonce pas jusqu'aux genoux ; et enfin assise sur ce château branlant, quand je pousse un cri de triomphe, l'âne est saisi de la fantaisie contraire ;

ses quatre pieds se fichent en terre, et j'ai beau y aller de la voix, de la houssine et du talon, c'est un soliveau moins les sauts de mouton qu'il exécute et qui font sortir le lait en gerbes, et jaillir de la neige mêlée de terre jusqu'à mes oreilles... J'égrène le chapelet en sens contraire.

— Allez! Hop! Hue! Hue donc! Prrr! — jusqu'au moment où nos deux volentes tombent d'accord et où il repart subitement.

Au « Nid-du-Fol, » la neige est un cyclone et le vent une trombe, et quand j'arrive aux premières maisons, mon nez et mes lèvres sont comme ceux de la fermière.

On s'exclame, on me réchauffe, et comme on me dit que l'air va chûir et qu'il y aura tempête avant longtemps, je repars presque aussitôt. Seulement, cette fois, nous avons vent debout, et ni mon âne ni moi n'aimons cela. La pente est dure à redescendre, la neige « gèle, » devient mauvaise et, de glissade en glissade, nous arrivons tant bien que mal jusqu'à mi-côte, où la catastrophe finale se produit.

Là les difficultés augmentent : avec une sagacité merveilleuse, mon âne comprend que le salut, impossible pour nous deux, est encore réalisable pour lui ; il manque des quatre pieds à la fois, se roule et me dépose dans une combe profonde où la neige amassée me reçoit comme un matelas, mais où je reste plus empêtrée que dans un nid de plumes, pendant qu'il repart d'un galop qui fait trembler le sol.

C'était drôle, certainement, et mon premier mouvement a été de la hâte, d'autant plus que je croyais pouvoir me remettre sur pied facilement et dès que je le voudrais... Mais le choc m'avait jétourdi sans doute, car, malgré tous mes efforts, cela me fut impossible, et je me sentais si maladroitement que je me comparais, je me le rappelle, à un hanneton renversé sur le dos et agitant éperdument ses pattes en l'air.

Je ne sentais plus aucune force dans mes membres, et, petit à petit, il me semblait que mon cœur s'en allait en eau comme la neige qui fondait sous mes doigts et qu'on retirait pièce à pièce tout ce que j'ai coutume de sentir dans ma tête, tant elle se faisait vide...

À part cela, d'ailleurs, la situation n'était pas désagréable ; la neige, en se tassant, me trou m'abritait de la rafale, et ma couche, malgré son malheur, était molle ; si molle même que je m'y enfonçais légèrement d'avantage, et que, par petites portions, d'autres flocons me recouvraient comme une morte qu'on ensevelit doucement.

À mesure que le temps passait, je sentais moins le froid ; j'aimais le sommeil qui m'enveloppait et, malgré la sensation très nette que je ne pouvais qu'on ne me retirât jamais de là, je n'avais nulle

frayeur, et j'aurais souri volontiers. Seulement, mes lèvres s'y refusaient, et j'éprouvais ce que doivent ressentir les statues, si les statues s'avisent de penser, c'est-à-dire des volontés de mouvemens dans des bras en marbre qui ne peuvent pas se lever, des paroles qui veulent vibrer dans une gorge qu'on a oublié d'animer, et des idées qui cherchent à éclore dans une cervelle pétrifiée où rien ne peut s'imprimer. Puis, peu à peu, ... plus rien ! et il me semblait que je n'étais plus une femme en chair et en os, mais une masse de plomb, tant cette lourdeur que je sentais devenait intense.

Quant à la durée de cette suspension de vie, c'est ce que je ne peux pas estimer... A-t-elle été d'une heure ou d'un jour, peu importe, car je crois que je n'en aurais souffert ni plus ni moins si elle s'était prolongée ; et quand j'ai repris mes esprits, je n'étais même pas éloignée de me fâcher qu'on interrompe un si bon repos !...

D'un côté de mon lit, on se désole : c'est ma pauvre Benoîte : de l'autre, je sens un museau humide qui se glisse sous mes draps, et c'est ainsi que je me réveille entre mes deux plus chères affections... Sur un de mes canapés, au mépris de la dignité de mes belles dames, la laitière sanglotte, et ma première sensation de connaissance est de remarquer qu'elle a toujours les mains aussi rouges. Comment n'est-elle pas arrivée à les réchauffer pendant tout ce temps ?...

Cependant, je flotte encore dans le doute : mon matelas est-il de neige ou de laine ?.. Mais, en étendant les mains, je rencontre à droite et à gauche des bouteilles d'eau chaude posées contre moi, puis d'autres après, et le chapelet se continue ainsi jusqu'à mes pieds. C'est une crémation !... Et on a beau parler des effets de la réaction, éprouvés après un grand froid, je n'aurais sûrement pas trouvé cela dans mon fossé. Je crois décidément que je suis chez moi.

D'ailleurs, la seule figure familière qui manquait encore au tableau sort de l'ombre, et j'entends la voix de ma tante :

— Elle est folle, archi-folle, et je vous répète que je ne peux rien pour elle !... Mais vraiment, elle aurait pu se rappeler que nous ne sommes pas organisées pour avoir quelqu'un de gelé dans la maison !

Ainsi, je suis gelée : cette idée m'impressionne, et pendant que la porte retombe sous la main aimable que je connais bien, toutes les histoires que j'ai entendu raconter me reviennent à l'esprit, et j'ai des visions de doigts de pied arrachés avec les bottines et de mains tombant avec le gant qui me font frémir ! Où a-t-on laissé les miennes, bon Dieu ?... Il me semble que je suis en verre filé, et, prise de peur en pensant à ma fragilité, je n'ose plus remuer jusqu'à ce qu'un cri de joie que jette ma pauvre vieille bonne en m'entendant respirer me fasse rire malgré moi.

Mes lèvres ont tenu bon ; je hasarde mes bras dehors pour les lui tendre, et je retrouve avec plaisir tous mes doigts attachés au bout. C'est un bon moment !

Puis vient mon histoire, une histoire terrible, comme les sauvetages du mont Saint-Bernard, où le terre-neuve obligé joue son rôle en la personne de Un, et où j'apprends qu'après mon chien, je dois mon salut à la fermeté du galop de l'âne pendant son retour.

Un peu moins d'ampleur dans l'allure, un coup de sabot plus mou, et les empreintes qui étaient déjà remplies aux trois quarts quand on a suivi leur trace pour venir me chercher eussent été comblées entièrement, et j'étais dans mon trou pour jusqu'au printemps prochain !...

Après les larmes et la compassion, la gronderie est venue, bien enten-tu, et Benoitte jure qu'elle ne me pardonnera jamais.

Son ton est si sérieux, cette fois, que je crois qu'il me faudra bien attendre jusqu'au baiser du soir pour que la paix se fasse et que je la voie se fondre en tendresse.

En attendant, elle me bourre de tisanes brûlantes qu'elle m'apporte sans me regarder et qu'elle me tend en détournant la tête, et dans les intervalles, Un me sert tout seul. C'est lui qui m'a donné mon cahier, ma plume et jusqu'à ma bouteille d'encre, et cela sans se salir le bout des dents ; et c'est moitié à lui, moitié à mon patient muet que je viens de conter toute cette affaire.

7 mars.

N'était la garde jalouse que Benoitte monte autour de moi, je repartirais pour mon trou, car, sur ma parole, tout est préférable à la vie que je mène ici !..

De mon aventure il ne m'est rien resté, pas un éternûment, et je n'ai gagné que de n'avoir plus le droit de passer le seuil de la porte sans que mon chien ne me tire par ma robe et n'aboie jusqu'à ce que Benoitte arrive en courant et me fasse rentrer d'autorité.

J'ai pris tout à l'heure le livre des princesses d'autrefois, mais je me suis aperçue que je le savais par cœur, car, sans tourner la première page, j'ai continué la phrase que je lisais, et je pense qu'il me faudra bien quelques semaines pour l'oublier suffisamment... Le calendrier que je m'étais fait pour avoir à effacer une date chaque soir devenait trop lent ; j'en ai récrit un autre pour toutes les heures de la journée, et cependant, quoique l'occupation soit douze fois plus fréquente, je me surprends encore à pousser l'aiguille de la pendule pour avancer la joie de mettre mon trait de plume sur l'heure que j'enterie !..

Aussi cela ne peut-il pas durer comme ça!.. Les chemins ne seront pas toujours impraticables, et je trouverai bien alors une façon de remplir mon temps, dussé-je courir le pays avec une balle de colporteur sur le dos!

J'y ai songé ; j'ai même songé à mon bagage. Mais tout est si dévasté ici! A peine ai-je trouvé à glaner dix vieilles robes de soie dans les armoires et dans un coffre quelques bouts de dentelle emmêlés. Qu'en feraient nos montagnardes?..

Un métier dont je rêve, c'est celui des servantes d'auberge du village! Toujours voir du monde! toujours remuer! toujours parler! Le broc en main et le rire aux lèvres du matin au soir! voilà une vie qu'il vaut la peine de vivre!.. Seulement, m'engagerait-on là-bas?.. C'est ce que je ne sais pas.

En attendant, la tristesse m'amollit. J'en viens à des concessions, à des compromis; je me surprends à sacrifier quelque chose sur la couleur de mon idéal, ce type si ferme jusqu'ici dans mon esprit, et il m'est arrivé de rêver d'une tête blonde avec de gros yeux bleus, un air bon enfant, une barbe naissante et une petite taille courte, pour peu qu'elle trouvât moyen de me tirer d'ici!..

L'isolement rend faible, et je commence à comprendre les gens à qui on fait renier leurs convictions les plus établies par la torture... La mienne paraît légère au premier dire! Mais, à la longue!.. A la longue, en vérité, je crois qu'elle me ferait passer par l'anneau d'une bague si je pensais lui échapper de cette façon!

8 mars.

Mon amie la laitière est venue prendre de mes nouvelles tout à l'heure jusque dans ma chambre, et s'assurer par elle-même que je suis sortie d'affaire sans difficulté.

Elle en croit à peine ses yeux, et m'a avoué tout droit qu'elle m'a tenue pour morte une heure durant.

Ce que c'est pourtant que les choses; me voilà sans une égratignure, et ce plaisant d'âne, qui a cru certainement tirer du meilleur côté, garde l'écurie avec un rhume terrible, des bottes de paille autour de lui et des boissons chaudes servies dans son auge.

La bonne femme ne s'en tourmente pas, d'ailleurs. Il est sujet, paraît-il, à ces petites misères, et les sabots dans ses pantoufles, il s'en guérit assez vite.

Tout est donc pour le mieux, et j'ai fait asseoir ma visiteuse, ravie que j'étais de l'aubaine, et très décidée à la faire c user longtemps.

Naturellement, au bout d'un instant, mon équipée est revenue

sur le tapis, et comme je riais en écoutant ses exclamations de frayeur et de pitié :

— Il est sûr, m'a-t-elle dit d'un air pensif, que pour une jeunesse, la vie n'est point gaie par ici, et on conçoit que vous cherchiez à changer quelquefois...

Elle a réfléchi encore un peu, puis, tout naïvement, elle m'a demandé si je ne pensais pas que le meilleur moyen serait encore de me marier et de m'en aller, et si ma tante ne s'occupait pas d'y pourvoir?

J'ai répondu non, sans rire cette fois et, au moment où elle passait la porte, je l'ai entendue qui marmottait entre ses dents : « Il y aurait la mère Lancien, peut-être, pour un bon conseil. » Je n'ai pas songé sur l'heure à la questionner, mais il me tarde d'être à demain et de me faire dire qui est cette mère Lancien, aux conseils l'or, qui ne tirerait peut-être de peine, s'il fallait en croire ma laitière...

9 mars.

Il me semble qu'on vient d'enlever une des tuiles de mon toit, et que par cette fente, je vois le ciel pour la première fois; et je peux déjà sortir mon bras jusqu'au coude, tant la révélation de mon amie m'a mis l'espoir au cœur!..

Demain j'aurai l'avis de la mère Lancien, ou j'y perdrai mon nom, et si l'oracle de cette sibylle ne me sauve pas, c'est que mon cas est désespéré, et il ne me restera qu'à me laisser aller au couvent, les mains croisées sur les yeux et en disant : *Amen!*

Comment la réputation d'une telle femme n'était-elle pas arrivée jusqu'ici? Je ne me l'explique qu'en voyant ce que les hiboux et les chouettes de nos ruines peuvent savoir des affaires du pigeonier voisin.

Cependant cette vénération qui l'entoure aurait dû escalader même notre réchillon, tant elle est bruyante; et il faut entendre ma tante l'expliquer. Quand elle m'en parlait tout à l'heure, on eût dit qu'elle tirait la voile de l'autel devant une foule attentive et, au lieu tout au plus, je me surprenais à me lever pour faire la révérence à qui, lorsque son nom revenait, comme nous saluons autrefois pendant les vêpres au *Gloria Patri*, quand toutes nos têtes s'inclinaient à la fois comme des épis sous le même soufle.

Il ne m'était point que j'enusse envie de rire, pourtant! De courir et, au lieu de ce lire, j'ai lorerai toujours la bague magique qui se tendra sur mon, et je vénère déjà le Lunet rond de mon conseil.

Mais, si, dans ma maison, cette femme prend part à tout dans le

village!.. Est-ce elle qui bénit les époux et qui glisse dans chaque berceau la destinée des marmots, je suis tentée de le croire, et si j'étais née à Erlange, j'irais me plaindre à elle du lot que j'ai reçu !

A moitié médecin avec cela, et la plus rude concurrence du docteur de la ville, elle recolle, guérit et réconforte avec une adresse de fée. Pieds déboutés, entailles en chair vive, fièvres malignes, elle réduit tout, et comme ses emplâtres sentent bon le suif, que ses liqueurs embaument la menthe et le thym, et que ses ordonnances se donnent en patois franc, toutes choses qu'on connaît bien, on y a confiance et on les prend.

Pas exclusive, d'ailleurs, elle accueille tous les patients, et plus d'un lui vient du poulailler ou de l'écurie.

Elle sait la pâte à employer pour faire pondre une poule sur l'heure, les fourrages qui engraisent et ceux qui nuisent, et nul doute que, si nous nous fussions adressées à elle en temps voulu, nos vaches n'eussent jamais connu l'humiliation de se voir tarir.

Enfin, ce qui la complète et ce qui me touche plus directement, c'est que son habileté ne s'arrête pas aux choses matérielles, et qu'il n'est point d'affaire, si épineuse qu'elle puisse sembler, qu'elle ne parvienne à arranger. Comme le beau Percinet des contes de fées, qui démêlait dix tonneaux de plumes de colibri en trois coups de baguette, elle trouve le remède aux peines avec la même promptitude, et les plus récalcitrans, ceux qui ne vont la trouver qu'en désespérés et de guerre lasse, s'en reviennent ravis...

De façon que la procession ne s'arrête jamais, des bêtes qu'on tire par le licou, des malades qu'on mène par le bras, ou des consultants qui s'en viennent lui parler à la brune, et qu'il faut prendre rang à sa porte.

Avec cela, sainte femme s'il en fût, d'une magie toute blanche et toute nette, qui ne laisse pas le moindre diabolin au fond de ses marmites, et qui lui donne encore le loisir d'aller brûler des cierges pour les besoins de ses cliens !

Je la verrai demain, la chose est sûre, et Benoîte couchée en travers de la porte ne m'empêcherait pas d'aller la trouver. D'ailleurs, ma pauvre vieille n'en saura rien qu'après coup, je l'espère, je trace mes plans dans l'ombre et je prépare la cape et le bâton du pèlerin sans crier gare,.. à ce point que je tiens Un lui-même à l'écart. Son grand zèle m'est suspect, et il y a tel cas dans lequel un chien peut trop parler, malgré sa réserve forcée.

Derrière la porte où je l'ai laissé, il geint à faire pitié et il gratte si fort la boiserie que je crois bien qu'il espère, à force d'ongles, faire un trou où passer son œil. Mais j'y veille, et pour mieux garder mon secret, je ne m'en parlerai plus à moi-même jusqu'à demain.

10 mars.

Entre la neige et moi, décidément il y a quelque affinité secrète, et, pour un peu, je crois qu'elle me gardait encore ce matin. Mais j'avais mieux à faire cette fois que de m'endormir sous le vent ! L'homme qui porte un trésor ou celui qui a les mains vides ne marchent pas de même !.. J'ai lutté, et me voici !

Mon départ a été facile. Une fois Benoitte plongée dans les joies d'un grand nettoyage, et Un enfermée dans une armoire, j'avais la clef des champs.

Ma robe relevée haut, mes souliers de montagnarde aux pieds, un manteau de grand'mère sur les épaules, c'était un équipage à marcher jusqu'en Sibérie, et jamais trajet ne fut plus allègre.

Je n'avais point fait cinq cents pas, d'ailleurs, qu'une boule noire dévalait sur le chemin et que mon pauvre chien me rejoignait.

A-t-il renversé l'armoire, défoncé la porte ou mangé la serrure pour se libérer, je n'en sais rien encore ; mais du moment où j'ai été certaine qu'il n'avait pas ébruité ma sortie et que personne ne le suivait, j'avoue que je me suis sentie ravie de m'appuyer contre lui tout le long de la route, et de pouvoir discuter à deux ce que nous allions dire et faire.

La maison de la mère Lancien est bien à l'écart du village et nichée dans un bouquet de sapins dont les hautes branches s'étalent sur le toit comme une seconde couverture. La neige est battue dans le sentier qui y mène, et je pense qu'en été l'herbe n'y pousse guère. Quoi qu'il en soit, j'avais la tête de la procession ce matin-là, et ma solitude me promettait une longue conférence...

Tout en frappant à la porte du bout du doigt, je risque un œil contre le carreau de la fenêtre voisine... La prophétesse est là, assise à côté de l'âtre. Sur le foyer cinq ou six tisons qui fumotent, et au-dessus une grosse marmite dont la bonne femme soulève dévotement le couvercle et hume le parfum... Hon ! ça sent la chair brûlée, il me semble !.. Entre les deux épaules il me passe un petit froil, et sans m'arrêter je m'écarte un peu... Mais, bah ! est-ce que les sorcières ne savent pas tout ! A travers le mur, celle-ci me devine, elle se lève, ouvre sa porte, me regarde un instant, tapie contre la muraille, et penande comme un petit ramoneur qui crie famine, et sans s'arrêter davantage que si je venais chez elle pour la vingtième fois :

Mme Colette ?.. Entrez donc et chauffez-vous un peu, car le vent vous mord ce matin !..

Puis elle m'installe dans un fauteuil de paille, et pendant que Un se couche à mes pieds en étendant voluptueusement ses pattes sur les pierres brûlantes, elle reprend sa place en face de moi. Au pre-

mier moment, je dois le dire, j'ai perdu contenance entièrement. J'avais jeté mon manteau sur mon dossier, et les flocons qui se fondaient à la chaleur tombaient un à un en gouttes froides dans mon cou, sans que j'eusse même l'idée de me reculer.

Elle, pendant ce temps, avivait le feu, écartait les cendres, tout cela sans rien dire; puis au moment où, n'y tenant plus, faute de mieux, j'allais lancer quelque sottise :

— Les aimez-vous toutes chaudes? me demanda-t-elle tranquillement en découvrant de nouveau sa grande marmite et en sortant des pommes de terre cuites à point.

Par les craquelures de la peau, la chair farineuse, presque argentée tant elle est blanche, sort en bourrelets, et la fumée rose qui monte emplît toute la chambre de son parfum.

En même temps ma langue se délie, et par phrases coupées, en m'interrompant à chaque instant pour souffler dans mes doigts ou pour changer ma pomme de terre de main, je raconte mes peines et je demande mon conseil.

La mère Lancien m'écoute jusqu'au bout sans un geste, les bras croisés par-dessus sa tête et avec un sourire qui se fait bon de plus en plus; puis, quand j'ai fini :

— Ma belle enfant, me dit-elle doucement, votre cas n'est pas grave, et je n'en sais point d'ailleurs qui soit incurable à vingt ans; mais j'ai peur que les bonnes gens d'ici ne vous aient mal renseignée sur ce que je sais faire, et que vous ne me croyiez une puissance que je n'ai pas. Mes remèdes sont bien simples, et vous en trouveriez tout autant et peut-être de meilleurs que moi si vous cherchiez.

Durant les froids que voici, par exemple, je tiens en chambre et dans leur lit les fiévreux, les touseurs, tous ceux qui n'ont rien à gagner au dehors, et, en même temps, je renvoie à l'air les hommes sanguins, ceux qui s'endorment au coin du feu et dans l'épaisseur de leur pipe. Comme tous les deux s'en trouvent bien et que personne n'y avait songé jusque-là, on crie au miracle de la mère Lancien, et c'est de tout ainsi... Entre nous deux, nous pouvons dire que la malice n'est pas grande, n'est-ce pas?

Vous voilà bien fâchée, et vous pensez tout bas que, si vous aviez su tout cela, vous n'auriez pas fait un si long chemin pour venir chercher une vieille femme aussi peu avisée! Peut-être allons-nous pourtant trouver ce qu'il vous faut.

Si le temps des fées et des enchanteurs est passé, il nous reste encore cependant de bons génies, tout prêts à nous tirer de peine, et c'est à ceux-là que je vous adresse... Que Dieu me garde d'en parler légèrement et de les comparer à d'autres qu'on a pu imaginer autrefois! Mais dans cette affaire où nul ne peut vous aider

sur terre, que faites-vous des saints du paradis, ma jeune demoiselle?..

« Des saints du paradis!.. » J'avoue que j'étais abasourdie et que la mère Lancien tirant de sa huche à pain, pour me le présenter, un jeune et beau cavalier avec une moustache en crocs et un chapeau à plumes dans la main, m'eût à peine étonnée plus ! Cependant, comme elle attendait toujours :

— Mais rien du tout ! répondis-je.

— Voilà, reprit-elle alors; c'est ce que je pensais !

Et elle se mit à m'expliquer si clairement comment on obtient, en priant bien, tout ce qu'on désire ; comment il faut s'y prendre ; à qui on demande telle grâce et à qui telle autre, qu'il semblait en vérité qu'elle eût vécu dans la familiarité de ces grands saints dont elle parlait, et qu'elle pût répondre de leurs sentimens à tous.

— Quand vous étiez enfant, me disait-elle, à qui demandiez-vous de vous donner les fruits placés trop haut pour vos petites mains sur les branches d'arbres?.. A de plus grands que vous, n'est-ce pas ? A force de grandir, vous voici maintenant à la taille de tous les autres pour les choses de la terre ; mais pour ce qui vous dépasse encore, faites comme autrefois, montez plus haut, car toujours il y aura quelque chose que vous ne pourrez pas atteindre!..

Elle parlait si simplement, mais si grandement, — si ce mot-là s'emploie, — que, sans médire de notre curé, jamais un de ses sermons ne vaut celui-là, et sa foi était si vraie et si communicative que mon cœur battait en l'écoutant, et qu'il me semblait que dans ces nuages, à travers les petits carreaux des fenêtres, je voyais tous les habitans du paradis les mains entr'ouvertes, me souriant de loin et prêts à laisser tomber sur moi, à ma prière, tous les biens dont ils disposent.

Comment n'avais-je jamais songé à ce recours jusque-là, je ne peux plus le concevoir ! Et quand je sens la place que ma neuvaine tient à présent dans ma vie et dans mon cœur, je suis tentée de pleurer tout le temps perdu !

Mais ce n'est plus la peine maintenant ! Neuf jours sont sitôt passés, et ils paraissent si courts quand on sait que le bonheur vous attend au bout !

C'est à saint Joseph que je dois m'adresser, m'a dit la mère Lancien, et j'ai en mémoire qu'il ait jamais refusé ce que je lui demande. Seulement les prières doivent être ferventes, la neuvaine bien suivie et la foi complète!..

Complète ! Mais je l'ai comme si le saint lui-même m'avait engagé à le faire, et je ne prolongerais pas pour un empire ma neuvaine une demi-heure au-delà du jour prescrit!.. Moïse a payé trop

chèrement l'irréflexion de son second coup de baguette sur le rocher d'Horeb. Je m'en tiendrai à un ! Seulement, je le frapperai en conscience et je trouverai des paroles si convaincantes que peut-être la source n'attendra même pas le neuvième jour pour jaillir.

Oh ! cette mère Lancien, je l'adore ! Et, si elle le veut, dans le carrosse qui m'emmènera je lui ferai sa place !

11 mars.

L'autel que j'ai fait à mon saint est superbe, et tout un coin de ma chambre en est transformé.

Ce qui m'a donné le plus de peine, par exemple, ç'a été de trouver une statue de lui, et j'allais de désespoir prendre un saint Jean-Baptiste, en le suppliant de me permettre de l'invoquer sous le nom de saint Joseph, quand j'ai découvert dans la chapelle, au fond d'un recoin, ce que je voulais.

La statue est petite, mais toute en argent, et la mignonne branche de lis qu'elle tient dans sa main a la grâce des fleurs naturelles.

En la mettant sur plusieurs supports, elle est arrivée à dépasser les candélabres, et très haute comme elle l'est maintenant, elle semble diminuée par l'éloignement et déjà à demi perdue dans le ciel.

Devant, j'ai mis ce houx à baies rouges qui pousse sous la neige dans le parc, et tous mes prie-Dieu que je ne veux plus employer pour aucun usage profane.

12 mars.

Comment arrivera-t-il à mon secours ? Sous quelle forme m'enverra-t-il mon libérateur ? C'est ce que je ne peux pas concevoir, et je rêve de la manière dont un saint peut s'y prendre pour venir depuis le ciel arranger les affaires d'une pauvre Colette perdue dans sa montagne.

Par quel mystère va-t-il déterminer un étranger à s'aventurer jusqu'ici ? Et ce monsieur comment se présentera-t-il enfin ? Sonnera-t-il la grosse cloche de la porte, et pour s'annoncer faudra-t-il qu'il dise à Benoîte : « Mademoiselle, me voici ; c'est moi que saint Joseph envoie ?.. »

Je cherche, je cherche jusqu'à perte d'esprit !

Puis, j'ai peur que mes suppositions et mes soucis ne soient plus de la foi complète, et la mère Lancien a dit : « Aveugle ! » Alors je m'arrête, je me bouche les oreilles et les yeux, et je ne pense plus à rien.

13 mars.

Mes prières se renouvellent si souvent, tant de fois dans un jour je viens m'agenouiller devant ma statuette, que j'ai peur parfois de la lasser par ma monotonie, et je m'ingénie à varier mes formules.

Je retourne mes phrases; sur le fond toujours pareil, je remets d'autres mots; je choisis mes expressions avec la coquetterie d'un écrivain soigneux, et je voudrais savoir plusieurs langues et pouvoir dire ma prière le matin en français, à midi en italien et le soir en espagnol pour varier un peu.

A mesure que le temps passe, d'ailleurs, mon espoir s'affermi, et c'est maintenant une certitude!

14 mars.

Plus que cinq jours!..

Malgré moi, par instans, je me trouble. Cet événement qui vient si vite et qui va changer toute ma vie, m'impressionne et m'agite.

Pourtant, il me semble que je devrais me préparer un peu déjà, et ce matin je me suis mise à ranger mes affaires et les bibelots que j'aime.

Pendant ce temps, Benoite est entrée, et comme elle me regardait
 — En ces robes d'été :

— En pars, ma Colette? m'a-t-elle dit en riant...

Je n'ai pas répondu, je ne me reconnais le droit de rien annoncer encore; mais elle ne savait pas dire si vrai!

15 mars.

Certainement, entre moi et mon saint, l'entente se fait. Aujourd'hui, comme j'enlevais avec mon plus fin mouchoir de batiste la poussière tombée depuis la veille sur ses pieds, il m'a semblé qu'un sourire passait dans ses yeux et que sa petite branche de lis fléchissait un peu comme dans un signe encourageant.

16 mars.

Au je quelque chose qui me trahit dans ma figure et dans mes manières, je ne sais pas, mais l'œil de ma tante s'agrandit et se fait inquiet quand il me suit.

J'ai regardé dans une glace ce que je pouvais montrer; je n'ai vu que mes joues plus roses et mes yeux plus noirs. Il me semble que toutes les couleurs de ma personne ont foncé depuis quelques

jours, et que là, comme ailleurs, l'approche d'un événement d'importance se fait sentir.

Mon pauvre Un aussi ne comprend plus rien à mes façons d'agir. Autrefois, quand je m'agenouillais par terre, c'était pour me rapprocher de lui, et il se pelotonnait bien vite pour me servir de coussin ou de jouet. Maintenant, c'est le silence absolu que je lui impose, et mon doigt est invariablement levé quand il m'approche.

17 mars.

Mon émotion grandit toujours, et je ne sais plus qu'imaginer pour mieux manifester ma ferveur.

A chaque seconde, du reste, ma confiance s'augmente aussi, et même j'ai peur qu'elle ne devienne de l'outré-uidance, tant je la sens paisible et forte ! Puis, je me mets à compter sur mes doigts les trois vertus théologiques, et quand j'arrive à la foi je m'arrête.

Elle a remué des montagnes, dit-on, pourquoi ne ferait-elle pas dans mon mur la toute petite brèche qui m'est nécessaire pour sortir ?

Tout m'est propice, d'ailleurs, et les grâces significatives abondent autour de moi...

Entre tous les mois de l'année, par exemple, ce conseil providentiel m'étant donné juste pendant le mois de mars, le mois de saint Joseph, et cette neuvaine qui a été commencée au hasard, sans préméditation, presque sans y penser, et qui va s'achever symboliquement le jour même de la fête du saint !..

Sans me monter la tête, sans voir bleu, je peux bien le dire, il y a là une intention voulue, un avertissement muet, mais prophétique, et dont j'entends à merveille la profondeur !..

18 mars.

Le vent fait rage, la neige tourbillonne, et dans cette nappe immaculée qui s'étend à perte de regard, je m'effraie de voir mon pauvre voyageur se hasarder.

Par instans, il me semble que cet aspect est une image de ma vie : tout unie et toujours pareille, et n'attendant, comme les champs, qu'une marque de pas !.. Puis j'oublie les analogies pour ne plus penser qu'au moment présent, au côté pratique.

Entre les deux talus, verra-t-il seulement sa route, et si, comme moi, l'autre jour, le pied lui manque inopinément au bord de quelque fossé, qui viendra m'en avertir ?

Si j'en avais encore le temps, je chercherais quelque autre saint, et je le prierais d'illuminer son chemin d'un rayon de soleil pour faire sa venue moins rude.

Mais ce serait du doute, mon saint à moi s'en fâcherait peut-être, et je remets tout entre ses mains, décidément!..

19 mars.

Le jour de ma nouvelle vie, le jour de ma destinée!.. Il n'y a pas en moi une fibre qui ne soit agitée, et il me semble que mon sang court au double de son ordinaire et presque à fleur de peau depuis mes pieds jusqu'à ma tête.

Mes prières elles-mêmes ne me tiennent plus tranquille... Je m'agenouille à présent auprès de la fenêtre; ma voix peut aller ainsi jusqu'à mon autel, et mes yeux, du moins, ne quittent plus la cour.

Tous les bruits me troublent, tous les mouvemens les plus insignifiants me font tressaillir... On marche! «... Est-ce lui?.. » On frappe! « Vient-on me chercher?.. » Et de tout ainsi!

Pourtant je ne me figure pas son arrivée avant midi. C'est un point marquant, cette heure-là! C'est le milieu du jour, et si peu que le soleil se montre maintenant, on sait qu'il vous fait passer tout d'un coup d'un moment à un autre.

De même pour moi ce serait logique, il me semble, car mon matin est fini et mon midi pourrait sonner, je crois!

Tout est prêt d'ailleurs! J'ai mis ma robe la plus avenante, et à ma ceinture et dans mes cheveux j'ai planté deux brins de verdure, la couleur de l'espérance, celle que la froidure elle-même n'a tuée ni dans le pare ni dans mon cœur! Sans rien dire, j'ai pressenti Benoîte sur son déjeuner. Un convive de plus y trouverait place sans honte, et maintenant j'attends!..

.....
Comme dans cette chanson du guet que nous chantions jadis au convent : « Les midi sont bien passés, » et rien n'est là!

Derrière ma croisée, j'attends toujours.

La nuit qui tombe m'attriste...

Et tout, dans cette demi-brume, je vois loin encore, et je regarde sans me lasser... Mais que le déjeuner m'a paru long! Malgré moi, mes yeux ne quittaient pas la fenêtre, et cependant à quoi bon tant regarder, puisque me revoilà seule encore? Sans doute, les ombres du jour tombent mieux à mon saint, et pour m'apporter le bonheur, il attend de pouvoir cacher sa main dans la brume.

Juqu'à présent, d'ailleurs, c'est son droit, et je prépare ma veillee. De la bûche, au feu, moi l'autel près de la fenêtre, et devant mon autel un cierge, le dernier qui me reste, un tout petit! Mais pour monter là haut, il suffirait encore de moins, je pense, et pour que la lampe de mon voyageur, si faible que soit cette flamme, sa

lueur piquera toujours bien la nuit d'un point rouge, et il n'en coûtera guère au conducteur qui me l'amène d'en faire une étoile s'il le veut!..

20 mars.

Je suis triste, j'ai froid, et la chaleur de mon lit ne m'a pas remise de ma veillée glaciale.

C'est tard, minuit! Jamais, jusqu'à présent, je n'avais été si loin dans la nuit, et à ces heures-là, dans ce calme étonnant, on se sent si diminué, si perdu!..

Pourtant, dehors, sur tout ce blanc, la lune qui s'était levée faisait de grandes traînées d'argent, et les sapins du fond avaient l'air d'avoir leurs branches effrangées dans du cristal,..mais les heures sont si longues!.. Cependant, à mesure que l'instant se rapprochait, mon cœur battait plus fort, et il me semblait que c'était quelque chose d'autre posé auprès de moi qui faisait tout ce tapage. Puis, au premier des douze coups, tout s'est arrêté. « Maintenant ou jamais! » ai-je pensé, et j'ai compté jusqu'au bout, les yeux fermés et les mains bien serrées sur mes paupières, attendant pour regarder que ce fût fini... Mais, après comme avant, la cour était vide, la cloche muette et la route sans l'ombre de vie!..

Au même instant, mon cierge s'est éteint avec un petit cri... Il était au bout, je crois; mais, c'est égal, on aurait dit que la statuette elle-même le soufflait pour me montrer que tout était fini! C'était lugubre. Et le cœur pourtant est ainsi fait qu'en même temps, à part moi, je reprenais déjà mon « jamais » de tout à l'heure. Ce n'était pas maintenant, c'est vrai, mais enfin demain était là, et on ne chicane pas comme ça un saint sur l'heure et la minute, comme s'il s'agissait d'un marché quelconque.

Peut-être entendait-il que la neuvaine fût bien finie, bien accomplie, et voulait-il mettre la récompense au lendemain seulement. Un crédit de vingt-quatre heures, c'est un crédit qu'on peut faire!

Là-dessus j'ai dormi sans joie, mais d'un somme, et me revoici à mon beffroi.

Et maintenant ce jour-ci, comment finira-t-il?

23 mars.

Comment il a fini!.. Oh! mon Dieu! mon Dieu! qui jamais aurait pu prévoir une chose semblable, et qui m'aurait dit que par une imprudence insensée je serais tout près de causer la mort d'un homme!..

Comment c'est arrivé, je ne me rappelle plus bien maintenant; mais cette attente qui ne finissait pas m'énervait, je crois.

Toujours ces heures qui passaient sans rien m'apporter, c'était long, et mon espérance me faisait mal au cœur en s'en allant!

Plus j'avais cru avec passion, plus cette désillusion m'était amère, et, peu à peu, une colère véritable et un ressentiment fou me montaient à la tête.

C'était une tromperie cela!

N'avais-je pas prié avec tout mon cœur? Pourquoi alors les promesses ne se réalisaient-elles pas maintenant?

Je le demandais à haute voix, interrogeant et suppliant devant ma statue, et ensuite m'indignant et lui faisant des reproches.

Mais pas plus mes prières que ma colère n'avaient d'effet, bien entendu... Seulement, à force de dire, je m'excitais moi-même et j'arrivais à m'irriter du silence de ce métal comme s'il eût été volontaire...

Puisque je criais ma tristesse, puisque je lui promettais tout ce que mon imagination et mon cœur pouvaient me suggérer, pourquoi, lui, restait-il muet?..

Les gens qui sont tout seuls sur terre et que personne n'écoute, qui prient là-haut et que personne n'écoute encore, que peuvent-ils faire?

Et, entre chaque mot, je m'arrêtais, j'attendais;.. je lui donnais du temps, enfin!.. Et toujours rien, pourtant!..

Alors, tout d'un coup, révoltée, exaspérée, en colère comme je ne me suis jamais vue, et me sentant le droit de me venger vraiment, j'ai pris la statue dans ma main, et, de toute ma force, je l'ai lancée par la fenêtre qui donne sur la campagne en lui criant :

— Vous m'avez trompée!.. Allez-vous-en!..

Le carreau qu'elle avait brisé en passant finissait de tomber sur le parquet quand j'ai entendu un cri en bas.

C'était un homme, et il avait la figure couverte de sang. Mon saint Joseph lui avait troué le front au-dessus de l'œil gauche, et, comme le malheureux reculait tout saisi du choc, ses deux pieds à la fois se sont pris dans des pierres écroulées de notre mur, et dans sa chute il s'est brisé le genou.

Volatros mits que, Benoitte et moi, nous le veillons, et c'est près le son lit que j'écris et que je pleure.

24 mars.

Le docteur est revenu, l'appareil du genou est posé définitivement; mais la tête ne se dégage point encore, et c'est bien mauvais, paraît-il.

On lui couvre le front de glace; ce n'est pas ce qui manque ici, certes, et en sortant tout à l'heure, le médecin m'a dit en me frappant sur l'épaule :

— S'il ne guérit pas, ce ne sera pas de votre faute, petite infirmière; ayez bon courage!

Bon courage, quand je regarde ces bandages et que j'entends ce délire!.. Pourtant je suis heureuse déjà de le savoir bien, autant que cela dépend de moi, et toutes mes heures se passent à chercher ce que je pourrais faire de mieux encore.

Mais quelle peine avec ma tante! quelles scènes et quels cris au début!.. Au moment où Benoîte et moi nous arrivions, en réunissant toutes nos forces, à porter ce grand corps depuis la route jusque dans la cuisine, elle entra par une autre porte.

— Qu'est-ce que c'est que ça? me cria-t-elle en levant les bras...

— Un blessé, ma tante!..

Et pendant que je parlais, nous l'étendions provisoirement sur une couverture jetée devant l'âtre.

— Un blessé?.. Que voulez-vous que je fasse d'un blessé?.. Où avez-vous trouvé celui-là?..

Et comme elle multipliait toujours plus vite ses questions, Benoîte lui a dit sans s'arrêter :

— C'est mademoiselle qui l'a attrapé à la tête en lançant quelque chose dehors!..

— Mais qui est-il?.. Qu'est-ce qu'il a dit? Qu'est-ce qu'il demande enfin, cet individu?..

— La paix, ne pus-je m'empêcher de lui répondre en secouant les épaules,.. et quelque chose qui arrête ce sang!..

— Je n'en veux point, vous savez que je n'en veux point, reprit-elle en s'écartant; je ne reçois point d'hommes ici!..

— Je ne vous l'offre pas, répliquai-je encore plus fort; c'est mon affaire!

— Et qu'en ferez-vous?

— Je le soignerai, naturellement!..

— Où ça, et avec qui? Toute seule la nuit et le jour?

— Avec ma bonne, et je lui donnerai ma chambre!

— Vous êtes folle, me dit-elle violemment en me tournant le dos, et je saurai empêcher cela!

— En quoi faisant, en le rejetant dehors et en l'envoyant mourir dans la nuit?

— Peuh! fit-elle en avançant les lèvres. Ce sont de grands mots ça! Croyez-vous qu'on meure pour si peu?.. Dans moins d'une heure, c'est ce monsieur lui-même qui demandera à s'en aller et qui ne comprendra pas ce que vous lui voulez avec vos jérémiades!

— Soyez sûre alors que je ne le garderai pas de force!

— Et s'il reste cependant comme le voilà, qu'entendez-vous faire?

— Je vous l'ai dit déjà, répliquai-je au comble de l'exaspération et en levant mon mouchoir que je tenais serré contre la blessure, j'entends refermer ce trou que vous voyez là d'abord, puis quand ce sera fait, et que ce monsieur partira comme vous dites, j'entends le supplier à mains jointes pour qu'il me pardonne de lui avoir ouvert la tête. Comprenez-vous, ma tante ?

Et sans plus rien vouloir écouter, sans rien ajouter à cette odieuse discussion dont j'avais peur qu'un mot ne frappât les oreilles du pauvre blessé, j'ai envoyé Benoîte préparer tout ce qu'il fallait, et je suis restée à genoux auprès de lui, mouillant son front d'eau claire et attendant comme le salut un battement de vie.

Mais ses lèvres restaient serrées et blêmes, et le filet de sang qui coulait doucement, sans s'arrêter, s'amassait sur la laine blanche en tache qui s'étendait largement.

D'un pas de tigre en cage, ma tante marchait dans le fond, marmottant incessamment les mêmes choses, et peu à peu une frayeur horrible me prenait que ces yeux clos sur lesquels je me penchais ne se rouvrirent jamais, et que ce ne fût le front d'un mort sur lequel la marque de ma main restât éternellement !..

Puis, tout d'un coup, j'ai vu Benoîte qui passait en courant, et qui, dès le seuil de la porte, appelait à grands cris quelqu'un pour le faire arrêter; et une seconde après le docteur rentrait avec elle. Une Providence le faisait revenir par ce chemin détourné, et ma bonne, qui l'avait vu de la fenêtre, avait pu l'avertir à temps... Une heure plus tard, à eux deux, ils avaient installé le malheureux dans son lit, pansé son front, et ramené sinon l'intelligence dans son regard, au moins rétabli sa respiration, qui était facile et régulière.

Avec une autorité qu'un étranger et un médecin pouvait seul avoir sur ma tante, le docteur, excédé de ses représentations, l'avait fait sortir dès le commencement, et comme en s'en allant il la retrouvait encore dans le corridor à côté de moi, se plaignant, répétant son refus de soins, et lui criant dès qu'elle le voyait :

— Vous savez, docteur, je ne m'en mêle pas, je ne ferai rien !..

C'est à merveille, madame, lui répondit-il brusquement ; les jeunes meins sont plus douces et plus légères pour des plaies à traiter, et c'est un calmant pour un malade qu'un joli visage à regarder.

Deux ou trois jours ont passé, et si la fièvre fléchit un peu, les pleurs ont toujours vagués.

Le nom qu'il prononce le plus souvent, c'est celui d'un certain Juppé... à qui il fait des discours inouïs, avec des mots si drôles que malgré moi parlais, je ris et je pleure en même temps ! Puis, l'heure venue, qu'il ait dit avant de tomber dans le chemin revient. Au moment où Benoîte et moi nous sortions en courant, il était

à terre déjà, mais pas encore sans connaissance, et comme j'arrivais près de lui en lui criant éperdûment : — Oh ! mon Dieu ! monsieur, qu'avez-vous ? — il s'est relevé sur un genou, et avec quelque chose comme un sourire, si l'on peut croire qu'un homme sourie dans cet état-là :

— Ah ! ah ! a-t-il dit, c'est le brahme !

Puis il est tombé et nous l'avons emporté. Depuis, son brahme revient quelquefois, et je ne puis concevoir ce qu'il veut dire par là.

Qu'est-ce au juste que cet homme, nous ne savons rien là-dessus. Le docteur s'est informé aux auberges du village ; nulle part, un voyageur répondant à ce signalement n'a été reçu, et c'est à croire qu'il a surgi du sol dans ce chemin maudit.

Ses habits sont élégans ; sa pelisse courte et très ajustée en fourrure superbe, ses mains sont blanches, et tout ce que le bandage laisse voir de sa figure est distingué.

Dans ses poches, rien qu'un portefeuille sans adresse, et comme valise, une sorte de sac en cuir qu'il portait sur le dos et dont la serrure est fermée. Je répugne à l'idée de la faire sauter, et le docteur consent à attendre encore quelques jours, espérant qu'il pourra nous répondre lui-même.

Benoîte aussi se perd en suppositions.

— C'est peut-être un colporteur, me disait-elle tout à l'heure en regardant la forme bizarre de son bagage, ou bien encore un photographe ! Il y en a qui n'ont guère plus d'affaires avec eux !

Pour moi, je ne crois pas cela : à ses mains, à ses sourcils, à sa barbe, je le fais duc ou comte pour le moins, et gentilhomme en tout cas, et je m'ingénie à deviner son âge et son nom.

Est-il beau ? Je ne le crois pas et je n'y pense pas maintenant. Mes remords et mes tourmens me tiennent lieu de tout, même de sommeil et de nourriture, et le docteur s'est fâché tout rouge en me trouvant encore debout ce matin.

D'autorité, il m'a forcée à descendre en bas et à marcher un peu dans la cour.

Mais, à l'air, la tête m'a manqué, j'ai vu tout bleu et je suis remontée près du lit, bien déterminée à ne pas le quitter avant la connaissance revenue.

Un mot sensé qui m'indique que la tête n'est point perdue, et à côté de cela tout le reste ne sera plus rien.

* * *

LES

HISTORIENS ANGLAIS

I.

J.-A. FROUDE.

I. *The English Saints*. — II. *Shadows of the Clouds*, 1847. — III. *The Norsemen of the Fens*, 1848. — IV. *History of England from the fall of Wolsey to the destruction of the Spanish Armada*, 12 vols., 1856-1871. — V. *The English in Ireland from the twelfth century*, 3 vols., 1872-1874. — VI. *Short studies on great Englishmen*, 4 vols., 1878-1883. — VII. *Life of Carlyle*, 4 vols., 1882-1884. — VIII. *Oceana*, 1890.

I.

Il y a quarante-neuf ans, un jeune homme, appelé James-Anthony Froude, arrivait à Oxford pour y prendre ses degrés. La ville universitaire présentait à peu près l'aspect qu'elle offre aujourd'hui, avec son quadrangle historique, sa rivière aux eaux paisibles, ses cloîtres verdoyants, entrecoupés de verts ombrages et de larges pelouses, que balayent les robes noires des *undergraduates*. Mais, si l'on se penche au dedans des âmes, combien l'Oxford de 1838 différerait de celle que nous connaissons ! Une crise terrible agitait les consciences et troublait surtout la jeunesse ; elle n'allait à rien moins qu'à détruire la réforme religieuse du XVI^e siècle. Pour comprendre comment elle était née, comment elle avait grandi, il faut se représenter le mode d'engourdissement et de sécheresse qui avait précédé. Si vous êtes entré, vers 1830, dans une église de village, vous l'auriez trouvée telle que les puritains l'avaient laissée. Murs

blanchis à la chaux ; en guise d'autel, une table ; point de vitraux, point d'orgue, point de croix, jamais un chant ; rien qui aide à prier, rien pour pacifier, exalter, attendrir, rien qui rappelle la présence de Dieu dans sa maison. Le ministre ne se distinguait des autres *gentlemen* du canton que par le collet de sa redingote, et par le soin qu'il prenait de ne pas jurer. Il chassait, montait à cheval, siégeait au banc de la justice de paix. C'est lui qui admonestait les filles-mères, envoyait au cachot les petits vagabonds. On l'appelait pour exorciser un esprit ; on le consultait aussi quand les vaches étaient malades. Ses devoirs religieux se bornaient, dans la semaine, à célébrer les mariages et les enterremens, le dimanche à marmotter les paroles du service divin devant quelques vieilles femmes somnolentes. Le père de M. Froude, l'archidiacre de Totnes, était un clergyman de ce type. C'était un homme pratique, qui, avant toute chose, désirait voir ses enfans « casés, » et de bonne heure. « Notre éducation religieuse, dit James-Anthony, n'alla jamais plus loin que le catéchisme. »

Comme les murs de l'église, la foi était nue et glaciale. Quelqu'un a ainsi défini l'église anglicane : « Un *prayer-book* catholique, un *credo* calviniste, un clergé arminien. » En effet, le *Book of Common prayer* est un rituel romain d'où l'on a arraché quelques pages, les plus belles, les plus significatives. Quant aux trente-neuf articles qui forment, depuis Élisabeth, la base de l'orthodoxie, ils ont été conçus de manière à marier, dans leur insidieuse ambiguïté, Rome et Genève. A travers les mailles de ce filet mystique, destiné à attraper les consciences, la substance dogmatique s'était échappée... Au fond, que croyait-on ? Croyait-on quelque chose ? Avait-on une religion vivante ou une religion morte ? Même, cette religion avait-elle jamais existé ? Voilà ce qu'on se serait demandé, si l'on s'était demandé quelque chose. Mais les enfans répétaient machinalement les paroles que leurs pères avaient prononcées, et c'était tout. Encore ce fantôme de dogme, tel quel, semblait-il condamné à être emporté par le grand vent libéral qui soufflait en tempête sur l'Angleterre, à la veille de la réforme de 1832.

Tout à coup, quelque chose remua dans cette immobilité, le cadavre donna des signes de vie. Le premier symptôme fut la publication de *l'Année chrétienne*, de Keble, en 1827. Livre charmant, un des plus bientaisans que je connaisse, vraiment fait pour annoncer une ère nouvelle, car il a la douceur et la sérénité un peu froide de l'aube qui précède un beau jour. Qu'on ne s'imagine pas de fades et niais cantiques. Ce clergyman était un vrai poète, digne de lutter, s'il l'eût voulu, d'originalité avec Coleridge, de profondeur émue avec Wordsworth. Il avait les deux grands dons : il était humain et il sentait la nature. Pas à pas, de fête en fête, il suivait

la lente révolution de l'année religieuse, confondant nos croyances et nos sensations, associant les phases de la vie du Christ avec les transformations de la terre, tantôt lumineuse et souriante, tantôt voilée de pleurs. L'anglicanisme, c'était la foi romaine, dépouillée de sa poésie : Keble lui restituait cette poésie.

Parmi les âmes qui tressaillirent à ces accens nouveaux étaient, au premier rang, le docteur Pusey et John-Henry Newman, destiné à devenir ce grand cardinal Newman dont j'écris le nom avec un respect infini, et qui vit encore parmi nous, entouré d'hommages et chargé d'années. Ils formèrent avec Keble une sorte de triumvirat religieux, où Newman eut bientôt la prépondérance, et dont l'action se manifesta par la publication d'une série de *Traité pour le temps*. Avec Gladstone et Manning, le frère aîné de l'historien, Hurrell Froude, esprit fongueux, ouvert à toutes choses, épris surtout de force et d'autorité. Ces jeunes gens avaient pour but de combattre le rationalisme, d'éclaircir les questions de discipline et d'histoire ecclésiastique, de définir le dogme, et surtout de donner aux croyances une vie nouvelle. Il me semble voir passer une croisade intellectuelle où chacun s'est armé comme il a pu et marche à sa guise, mais où l'enthousiasme supplée à la tactique. En route, il y a des égares, des trainards, des dissidens ; mais le gros de l'armée continue à s'avancer, dans un nuage de poussière, vers je ne sais quelle terre promise, ou à la rencontre d'un ennemi mal connu.

Il y avait deux ans que l'aîné des Froude avait été prématurément enlevé à ses amis, lorsque James-Anthony arriva à Oxford, avec de sur le bruit de ses succès à Westminster-College. On devine quel accueil lui fit le docteur Newman. Ceux qui ont senti l'influence magnétique d'un prêtre, ceux qui savent combien cette influence est délicieuse, apaisante, doucement irrésistible, comprendront ce que j'ai à dire présentement de Newman et de son école. Je me rappelle l'ascendant qu'exerçait le père Gratry sur quelques jeunes gens de ma génération. Il les fascinait de son souffle, les enveloppait de sa dialectique, les éblouissait de ses victoires. Je revissais avec lui dans ce monde théologique, qui a son ciel et son horizon, qui est différent des nôtres, et où l'entendement, comme un marin qui voit pour la première fois les constellations de l'hémisphère austral, doute de lui-même et ne se connaît plus. Je me souviens surtout être allé à leur comble chez Henry Newman. Il n'était poète comme Keble : il a jeté, çà et là, des vers exquis dans la *Lyra apostolique*. Il était critique : témoins les nombreux articles qu'il a écrits dans le *Mutualist*. Il raillait quand il voulait, mais il ne s'abaissait point. « Son esprit, dit M. Froude, était large comme le moulin à vent, et, à ce cela, mobile, aérien, presque fluide, » la légèreté

même. » Passant par bonds et sans effort d'un pôle à l'autre de l'intelligence, « rien ne lui semblait trop grand ou trop trivial, qui pouvait servir à éclairer une vérité » et à convaincre une âme. Dans tout ce qu'il disait, on sentait « une pitié infinie » pour l'infirmité humaine ; mais c'était la pitié angélique, la pitié de l'être supérieur qui ne connaît point ces défaillances. Prêchait-il, « tous ses mouvemens, toutes ses paroles semblaient s'adresser à chacun de ses auditeurs en particulier, comme ces portraits dont chaque spectateur croit sentir le regard dirigé sur soi. » Les phrases les plus simples, les vérités auprès desquelles on avait passé vingt fois sans s'arrêter, perdaient sur ses lèvres leur banalité. On les recueillait, haletant, et tout à coup on voyait ce qu'on n'avait jamais vu. Il était si sûr de lui-même, il présentait avec tant de force les argumens des philosophes qu'il risquait de faire des incrédules. Mais bientôt le spectacle et la contagion de sa foi sereine reprenaient les âmes qu'il avait un moment découragées. Au besoin, son affirmation eût suffi. Il y avait alors, à Oxford, un mot qui répondait à toutes les objections : *Credo in Newmanum*. Pour s'emparer ainsi de la jeunesse, il faut être un homme de génie, un saint ou un magicien, et peut-être tout cela à la fois.

L'année finie, le jeune Froude alla passer ses vacances dans une famille de protestans irlandais. C'étaient des « évangeliques, » nuance sévère et un peu puritaine de l'église établie. Leur sérieux, leur simplicité enchantait James-Anthony, et le jeta dans de grands doutes. S'il est vrai, pensait-il, que l'on doive juger l'arbre à ses fruits, la vie de ces gens prouvait encore plus que les argumens du docteur Newman. En effet, l'Anglais s'élève rarement à la conception sublime de la virginité ecclésiastique : la vertu se présente à son esprit sous la forme d'un patriarche, au centre d'un groupe de jeunes gens robustes et de jeunes filles rougissantes.

Sur une table, le jeune étudiant trouva un livre qu'on ne lisait guère à Oxford, et qui, sans doute, n'avait point de place dans la bibliothèque de l'archidiacre, le *Voyage du pèlerin*, de Bunyan. Le vieil et rude esprit calviniste, l'âme populaire, dans sa grossière énergie, bornée, violente, vindicative, capable, néanmoins, de tendresse et de poésie, se révélait au futur historien de la réforme. Il ressentit un choc, comme tout homme qui rencontre pour la première fois, dans la vie ou dans les livres, la famille d'esprits à laquelle il appartient.

Après les vacances, le jeune Froude rentra dans le cercle enchanté. C'est à ce moment que Newman publia le fameux traité n° 90, d'où date le néo-catholicisme anglais, — catholicisme sans le pape, cela va sans dire. Le docteur montrait, dans ce traité, que les croyances catholiques pouvaient se concilier avec les trente-neuf articles. On

crié à la trahison, au jésuitisme ; on vit là un tour de force de casuiste. Ce n'était que la mise en relief d'une vérité historique. Plus fort et plus franc que les auteurs de ce *credo* d'escamoteurs, Newman retournait contre eux leur piège théologique.

M. Fronde prit ses degrés. Agrégé d'Exeter-College en 1842, il fut ordonné diacre en 1844. Il suivait encore, ou paraissait suivre Newman, qui l'employa à écrire les vies de quelques saints anglais et irlandais. Tâche fatale ! Le jeune écrivain était sensible à la poésie des légendes, mais les miracles l'étonnaient, le blessaient : à part l'impossibilité scientifique, il n'y voyait que des jeux puérils. Cependant les événemens se précipitaient. Newman, descendu de sa chaire, vivait dans un petit village, entouré de jeunes hommes qui étudiaient et priaient avec lui ; sa maison était un couvent, moins le nom. Dans une sorte de testament religieux qu'il avait laissé, en mourant, à ses frères, Hurrell Fronde leur disait ceci : « Quand vous verrez Keble et Newman en désaccord, alors, mais seulement alors, reprenez votre indépendance, et croyez comme vous pourrez. » Ce jour-là, dans la pensée du mourant, ne devait jamais venir. Il vint pourtant, et lorsque Newman, en 1845, eut définitivement embrassé la foi romaine, James-Anthony Fronde se trouva sans guide spirituel, moitié prêtre et moitié laïque, debout sur le seuil du sanctuaire, hésitant à y pénétrer.

Il songea à la littérature. N'est-ce pas le refuge de tous ceux qui ne veulent plus de leur métier ou dont leur métier ne veut plus ? En 1847, il publia, sous le pseudonyme de Zêta, un petit volume intitulé : *les Ombres des nuages*. Les deux nouvelles qui le composaient ne répondaient que trop bien à ce titre prétentieux et vague. Les situations étaient des impossibilités, les caractères des fantômes. A quelques observations fines, à quelques traits d'humour, un expert eût peut-être deviné, dans cette œuvre ennuyeuse et enfantine, le talent qui se trompe de route. Mais le grand public n'avait qu'à faire d'un livre ou les digressions, les demi-confidences, les réminiscences de l'étudiant et du collégien tenaient la place des événemens et des sentimens.

Le plus curieusement intéressante est *la Vénésis de la foi*, qui parut l'année suivante et fit quelque bruit dans le monde universitaire et d'ailleurs. Le révérend Markham Sutherland, est placé dans la position d'être obligé de trouver l'auteur lui-même. On le presse d'entrer dans le centre, et il y refuse. Il écrit à un ami pour lui exposer ses répugnances, ou plutôt pour lui raconter ses angoisses. Il lui est impossible de le prêcher : la Bible. Peut-être pourrait-il imposer l'épée à ce raïon, mais c'est son cœur qui proteste : or le cœur ne peut errer. Un Dieu immoral, raucunieux et cruel ne sera jamais son Dieu. Du Nouveau Testament, il refuse d'accepter tout ce qui

sent le juif, surtout l'enfer. Ces sentimens sont peints avec une ardente sincérité et avec le désordre des émotions vraies ; on n'est point en présence d'un comédien drapé dans son scepticisme, mais d'un honnête homme déchiré, navré de ne pas croire. Lorsque Markham parle de ses doutes à des hommes plus âgés, à des clergymen, ceux-ci soupirent, lèvent les yeux au ciel et lui laissent voir des doutes semblables, enterrés dans leurs propres consciences et auxquels personne n'a jamais répondu. Peu à peu ces doutes sont descendus, par leur propre poids, jusqu'à ce lit de vase qui est au fond des âmes comme au fond des rivières. On entraîne Markham à peu près comme on entraîne une jeune fille qui hésite à prendre un mari sans inclination. « A quoi bon l'inclination ? Épousez toujours : l'amour viendra après. » Ainsi de la vocation religieuse ; elle naît de l'habitude, de la sainte routine des bonnes œuvres. La vie, ce n'est pas le rêve, c'est l'action : agir, tout est là ! Markham se laisse faire. Il sera prêtre, pour faire plaisir à son père et à ses sœurs, pour ne pas désobliger son évêque.

A peine dans sa paroisse, le jeune clergyman célibataire est entouré d'intrigues. La vanité, la curiosité, l'envie, toutes les passions froides, — les plus mauvaises de toutes, — braquent leurs lorgnettes, nouent leurs complots. Les femmes, âpres gardiens de l'orthodoxie dans toutes les religions parce qu'elles ne doutent de rien, flairent le déiste sous le surplis du ministre. Nous entrevoyons des *religious tea-parties*, où, entre un psaume et une tasse de thé, on conspire la perte du pauvre jeune recteur, coupable d'avoir dédaigné ces pieux enfantillages. Ce n'est qu'une esquisse, et c'est dommage. Espionné, provoqué, mis sur la sellette, Markham laisse échapper son secret : pour lui, la Bible est un tissu de mensonges et d'abominations. On devine le résultat. Contraint de résigner sa cure, Markham reprend sa liberté. On se demanda à Oxford si M. Froude avait voulu raconter son histoire. Il répondit fièrement dans la préface de sa seconde édition : « Ce livre n'est pas une confession, mais admettons que c'en est une. » En effet, c'était et ce n'était pas une autobiographie. Les aventures appartenaient bien à Markham Sutherland : les sentimens étaient ceux de Froude. L'université en jugea ainsi : elle censura l'auteur, qui répondit par une démission. Le voici, à trente ans, en quête d'une foi, d'une carrière et d'un maître.

II.

A peu près dans le même temps où Newman publiait le traité n° 90, Thomas Carlyle donnait à Londres ses lectures sur *les Héros et le culte des héros*. Les jours où il parlait, Portman-Square était

encombré d'équipages. Cette physionomie orageuse, ces longs cheveux rebelles, ces yeux ardents et tristes, profondément encaissés sous les broussailles du sourcil, ces mâchoires de tigre, — l'expression est d'un contemporain, — tout cet extérieur qui sentait l'apôtre plus que le conférencier, obtenait un succès d'étrangeté et d'étonnement. Les vieilles sociétés aristocratiques, qui meurent de satiété et d'ennui, ont une indulgence sans bornes pour l'homme qui les amuse en les insultant, et les casseurs de vitres sont les bienvenus dans un salon où l'on étouffe. C'est pourquoi l'on venait entendre ce paysan qui débitait des énormités avec son bizarre accent de la vallée d'Annan. L'oreille et l'esprit se faisaient à sa rude mélodie, à ses comparaisons baroques, à sa langue mêlée de patois écossais et de mots allemands. On subissait gaiment les éclaboussures de son *humour* et les intempéries de son éloquence. La curiosité le poursuivait dans la vie privée. Les jolies femmes couraient après lui, les bas-bleus, anglais et américains, lui formaient une cour; le comte d'Orsay dessinait son profil, et sir Robert Peel l'invitait à dîner. On se le montrait au parc, lorsqu'il y paraissait, monté sur un cheval qu'un banquier, son admirateur, l'avait supplié d'accepter, coiffé d'un immense feutre blanc et vêtu d'une de ces longues redingotes que lui faisait le tailleur de son village, et qui étaient destinées à devenir légendaires comme le costume de cuir de George Fox, le quaker.

Sans s'arrêter à ces excentricités de l'homme extérieur, un esprit comme M. Froude devait chercher et trouver le vrai Carlyle, déchiffrer ce que le philosophe appelait « son message. » Or, voici comment il comprit ce message.

Les croyances de l'homme, suivant Carlyle, n'ont été jusqu'ici que des illusions d'optique religieuse. Comme il s'est cru, pendant de longs siècles, le point fixe autour duquel tournaient le soleil et les étoiles, de même il se prend aujourd'hui pour le centre de l'univers moral; il voit en mouvement les choses éternellement immobles et se trompe ainsi, non sur leur existence, mais sur leur façon d'être. Toutes les religions sont donc fausses dans leurs dogmes, vraies dans leur principe. Dieu est, nous ne savons rien de plus, mais c'est assez. La seule prière qui convienne, c'est le silence. Y a-t-il eu une révélation? Non, mais il y en a eu plus de cent, depuis le commencement des temps, par l'intermédiaire des voyans, des inventeurs, des poètes, des pontifes, des princes, de tous ceux qui ont venus ici bas avec une mission de l'infini, et que Carlyle nomme des héros. Le progrès continu des idées est une chimère; les institutions ne peuvent que se fausser en vieillissant. On s'égare lorsqu'on travaille à les rendre assez parfaites pour fonctionner comme des machines mises en mouvement par le premier venu.

En toute chose, cherchez, au contraire, l'homme doué, l'homme capable, *the able man*, et laissez-le faire. La métaphysique n'a pas encore eu son Galilée; l'heure de la philosophie n'a pas encore sonné. L'histoire peut seule nous édifier sur le problème qui nous intéresse, en nous faisant connaître intimement les héros du passé, les épanouissemens et les éclipses de la pensée religieuse, la gravitation de l'univers moral autour de l'immuable vérité. Tout livre d'histoire est une bible, puisque Dieu est toujours l'auteur et l'homme toujours l'acteur du drame historique.

Pour rendre cette conception intelligible par des exemples, Carlyle a écrit *Cromwell* et l'*Histoire de la révolution française*. Par une ironie qui parut difficile à accepter à ses premiers lecteurs, Olivier le régicide nous est offert comme le roi-type, le gouvernant modèle, le *born ruler of men*. Quant à la révolution française, elle a détruit, mais non construit; elle a fait disparaître un vieux mensonge, mais n'est point elle-même une vérité. Elle n'a point de héros, et elle aboutit à la restauration de l'église catholique, de ce Dieu que Carlyle trouvait plaisant d'appeler « un bonhomme de pain d'épice empoisonné. »

Il y a, dans ces deux livres, autre chose qu'une nouvelle façon d'envisager l'histoire : il y a une manière nouvelle de l'écrire. Carlyle a raconté la révolution comme s'il en avait été le témoin. A force de lire les mémoires, les pamphlets et les journaux du temps, et de surchauffer ces laves refroidies au feu de son imagination, il les a obligées à rentrer en fusion. Il a rallumé le volcan et nous a fait assister à son éruption. Aussi est-ce à la fois le livre le plus vrai et le plus faux qui ait été écrit sur cette époque, un livre monstrueux, mais vivant. Autant d'inexactitudes que de lignes, mais ce sont les inexactitudes d'un contemporain, trop ému pour bien voir : ses erreurs mêmes sont des documens. Il est impossible à un historien-apprenti d'imiter ce livre extraordinaire, qui demeure une œuvre à part, un accident du génie. Dans *Cromwell*, Carlyle est plus abordable et nous laisse mieux surprendre son secret. Là, tout est authentique, puisé aux sources, passé au crible de la critique. Ce n'est plus la folie, la fièvre, mais la vie avec ses pulsations normales et son jeu régulier. Le Protecteur est là, devant vous, si près que vous êtes tenté de baisser les yeux. Vous entendez son souffle pesant, vous voyez ses muscles tressaillir, ses paupières battre, les veines de son front se gonfler. L'homme se peint lui-même, par ses discours, par ses lettres, par tout ce qui reste de lui. Ne rien atténuer, ne rien retrancher, même ce qui gêne, ce qui contredit la thèse de l'auteur; ne rien draper pour l'effet, ne jamais escamoter un détail; ne point « poser » le modèle, ne pas choisir ses bons momens ni ses beaux aspects, comme fait le

peindre : tous les momens et tous les aspects appartiennent à l'histoire. Cette tâche remplie, l'historien prend parti avec passion, avec furie. Toujours exact, jamais impartial, vous pouvez le maudire comme juge, vous ne pouvez le récuser comme témoin. Concluez contre lui, si cela vous plaît : ce sera le plus bel éloge que vous puissiez faire de son honnêteté.

Tel est l'homme, tel est le système auquel se donna James-Anthony Froude. La doctrine de l'adoration silencieuse, la foi sans dogme, comme une musique sans paroles, endormait ses doutes sans y répondre; elle satisfaisait aux besoins de cette double nature : temperament religieux, esprit critique. Elle lui permettait de rester en communion sympathique avec ces puritains qu'il admirait ; car elle ne s'écarte pas trop de cette religion individuelle où chaque homme, dans son temple intérieur, est l'interprète des Saintes Écritures. Mieux encore : elle était, dans la pensée de M. Froude, sinon dans celle de Carlyle, la transformation finale du puritanisme. En même temps, une manière nouvelle de comprendre et d'écrire l'histoire lui indiquait l'emploi futur de ses talens. Restait à trouver un sujet. Obéissant à cet esprit quelque peu hargneux qui était en lui et le portait à défier les opinions reçues, il prit pour thème la réforme anglicane, parce que personne, même en Angleterre, n'osait en parler. L'opinion commune voulait qu'Henry VIII eût été un tyran et un scélérat, Elisabeth une femme de génie. M. Froude entreprit de démontrer que l'un avait été un honnête homme et un grand prince, l'autre une vieille fille capricieuse et médiocre. C'est à ce double paradoxe qu'il a consacré douze volumes et vingt ans de sa vie. A-t-il réussi, et dans quelle mesure ?

III.

Au moment où s'ouvre le récit de M. Froude, en 1529, Henry règne depuis vingt ans. Déjà l'obésité alourdit et déforme cette beauté merveilleuse que les poètes avaient chantée, que l'Europe entière admirait. Il a gardé, cependant, sa supériorité dans tous les exercices du corps. Habile archer, excellent écuyer, il est, de plus, théologien et ingénieur. Il a l'amour du canon, que les souverains partagent avec les enfans, bien qu'il se contente d'être un artilleur platonique. Dans ses préambules législatifs, dans son immense correspondance administrative et diplomatique, se montre, avec une instruction variée, une certaine puissance personnelle d'expression, qui se fait jour à travers les circonvolutions pénibles de la période. Il expose et discute les thèses économiques et sociales du XVI^e siècle avec compétence et surtout avec un luxe édifiant de bonnes intentions. « Les royaumes sans justice, écrit-il au comte

de Surrey, ne sont que brigandage. » Il dit ailleurs : « D'après l'Écriture, les princes doivent être pères et nourriciers de leurs sujets ; ils doivent veiller à ce que la vraie religion et la pure doctrine soient partout maintenues et enseignées ; faire en sorte que les sujets soient bien conduits et gouvernés par de bonnes et justes lois, que toutes choses nécessaires leur soient fournies en abondance, et que le peuple et la communauté augmentent ; les défendre contre l'oppression et l'invasion tant au dedans qu'au dehors du royaume ; pourvoir à ce que la justice soit également administrée à tous ; entendre leurs plaintes avec bonté, et leur montrer, même quand ils ont failli, une paternelle pitié ; finalement, corriger ceux qui sont mauvais, de telle façon qu'il soit visible que les princes eussent mieux aimé les sauver que les perdre, n'était le regard de la justice et le maintien de la paix et du bon ordre en la république. » Belles paroles, encore qu'un peu vagues, et qui font écrire à M. Froude que « la justice fut la passion dominante d'Henry ! » Belles paroles, si les actes y répondent ! Sinon, elles se retournent contre l'hypocrite qui les a prononcées.

M. Froude a pris pour point de départ, non sans raison, le jour où tombe Wolsey : c'est, en effet, ce jour-là que le schisme apparaît à Henry comme une solution. En réalité, le drame de la réforme commence lorsque les yeux du roi tombent, pour la première fois, sur une jeune fille qui revient de la cour de France et que la reine a prise au nombre des filles d'honneur. Voilà ce que dit l'histoire, catholique ou protestante ; M. Froude voit les choses différemment. Il avoue que les femmes ont fait du tort à son héros. « Avec les hommes, il a toujours fait et dit ce qu'il convenait de dire ou de faire. » Pour faire plaisir à l'historien, on voudrait, en jugeant Henry VIII, faire abstraction des « histoires de femmes. » Mais le moyen, avec un homme qui a été marié six fois, sans compter les maîtresses ? Le roi, nous dit M. Froude, voit dans les couches désastreuses de Catherine et dans la mort prématurée de ses enfans mâles un châtiment de la Providence, qui le punit d'être entré dans le lit de son frère. Il veut, d'ailleurs, assurer la succession, pour éviter au pays les maux d'une nouvelle guerre civile. C'est pourquoi, fidèle aux principes de dévouement qu'il a lui-même posés tout à l'heure, il est prêt à se sacrifier à son peuple, en échangeant une femme de quarante-cinq ans, déplaisante et flétrie, contre une jeune fille de vingt, dont il est amoureux.

Feignons d'ignorer qu'Henry a deux sœurs et que toutes deux ont des enfans ; que son neveu, Jacques V d'Écosse, est prêt à épouser sa fille, la princesse Marie, et à consommer ainsi l'union des deux couronnes ; qu'à défaut de Jacques et de Marie, le sang des Plantagenets coule dans les veines de dix personnes, toutes plus dignes

d'occuper le trône que l'arrière-petit-fils d'Owen Tudor, le gentil-lâtre gallois. Prenons la question dans les termes où elle est posée. Il s'agit d'un divorce politique : la situation d'Henry et de Catherine serait à peu près celle de Napoléon et de Joséphine. Qui ne voit la différence, ou plutôt le contraste? Napoléon répudie une personne de condition ordinaire pour épouser la princesse la plus noble de l'Europe; Henry répudie la tante de Charles-Quint pour épouser la fille d'un hobereau. Napoléon croit affermir sa dynastie en s'unissant aux Hapsbourg; Henry compromet la sienne en se brouillant avec les deux grandes puissances qui se partagent le monde, l'empire et la papauté. Bien loin de fermer l'ère des révolutions, il commence une lutte stérile qui durera soixante ans.

Considérez maintenant Anne Boleyn, et dites si cette femme n'explique pas le genre d'amour qu'elle inspire. Elle n'a pas eu d'enfance. A sept ans, — d'autres disent à douze, — elle a été jetée au milieu de la cour de France, c'est-à-dire en pleine galanterie. Est-elle jolie? Le portrait d'Holbein répond négativement, mais Holbein n'est pas un peintre de jolies femmes. Si elle n'est pas belle, elle est pire. Vierge et vicieuse, pétrie de volupté, elle a gardé dans le regard et dans le sourire quelque chose des impuretés qui l'ont frôlée et chiffonnée au passage. Elle a les goûts de la courtisane, la paresse, les diamans, la mangeaille. On lui fait sa cour en lui envoyant des carpes et des crevettes, dont elle soupe en petit comité. Rusée, insolente, ingrante, sa platitude envers Wolsey tout-puissant n'a d'égale que sa joie lorsqu'il est chassé. Avec quelle effronterie elle accepte ce vilain rôle équivoque de reine en double! Pas la plus fugitive prière pour son ancienne maîtresse, dont elle a volé la place, pour la pauvre délaissée qui se consume de douleur, à quelques pas d'elle, dans ce même palais de Greenwich. Loin de là : elle voudrait même lire la vie de la princesse Marie, « dût-elle être ensuite brûlée ou écorchée vive » (1). Mariée, ses adultères ne seront que des fantaisies rapides, des jeux sensuels. Malgré le danger qui l'assaisonne, tout cela lui paraîtra fade si elle n'y joint le ragoût de l'inceste. Dans son prison, condamnée à mort, elle reste la même. Elle fait encore des projets : « Si le roi me pardonne, j'irai à Anvers ; je vivrai de telle sorte la pauvre... » Et un moment après : « Si je meurs, je serai une sainte. » Elle se fait apporter le billot, s'essaie à y poser la tête, regarde sa grande croix finale. Le roi a fait venir pour elle le bourreau de Galais, un virtuose qui lui tranchera la tête d'un seul coup, avec une hache, si donc ! mais avec une épée. « Comme le roi est bon !. D'ailleurs, l'événement n'aura pas grand mal : j'ai le cou fort dur. » Et elle éclate une dernière fois de ce rire coquet qu'elle

(1) *Henry VIII*, t. III, p. 162. — *Boleyn*, t. I, p. 1884.

a appris en France et qui a affolé tant d'hommes. Au fond, que lui importe ! Sa vraie mort, la mort de sa vanité, a été le jour où, devant les pairs assemblés, on lui a ôté son manteau de reine et sa petite couronne de pierreries.

Voilà la femme qui tient le cœur d'Henry, et qui, avec la ténacité de la pieuvre, l'enlace chaque jour davantage. Comme sa rancune, le désir du roi sait attendre. M. Froude se donne une peine infinie pour démontrer qu'Henry n'a point cédé à sa passion avant l'heure légale, qu'il a respecté dans Anne Boleyn, — je cite ses expressions, — ce qu'on appelle en termes techniques l'honneur d'une femme (1). Soit : la situation est moins coupable ainsi, elle est aussi malpropre et beaucoup plus ridicule. Lorsque Henry se dispose à venir voir son allié, le roi de France, il emmène avec lui « mistress Anne. » François I^{er} a grand soin d'exclure de sa suite les jeunes seigneurs connus pour être « mocqueurs et gaudisseurs. » Dès cette époque, les Anglais redoutaient l'esprit. D'abord, c'était un produit étranger ; et puis, rien ne prêtait tant au ridicule que ce gros bellâtre de quarante ans, trainant dans ses bagages une fille qui n'était ni sa femme ni sa maîtresse. Tout le monde était las de cette attente, excepté lui. Chacun lui disait, à mots couverts : « Mariez-vous, on s'inclinera devant le fait accompli. » Le pape lui-même, à travers mille réticences italiennes, laissait presque deviner la même pensée. Mais le roi n'entendait rien : son orgueil s'irritait à l'idée de pécher en cachette et d'être absous. Il ne lui suffisait pas d'avoir Anne Boleyn, il voulait encore avoir raison. Il rêvait qu'un concile œcuménique lui ouvrit solennellement les rideaux de cette alcôve devant laquelle il se morfondit sept ans.

Il se trouva un homme pour dire à Henry VIII : « La puissance spirituelle vous tient en échec : absorbez-la dans la vôtre. Le pape vous gêne ; soyez vous-même pape et roi. » L'idée parut à Henry un trait de génie ; il la mit en pratique et fit du donneur d'avis la seconde personne du royaume. Cet homme, un des grands aventuriers de l'histoire, s'appelait Thomas Cromwell. Il disparaît un peu dans l'illustration de son homonyme du siècle suivant ; pourtant, il n'a pas fait moins de mal, laissé derrière lui une trace moins profonde ni moins sanglante. Une obscurité effrayante plane sur ses commencemens. Lorsqu'il émerge dans l'histoire, il atteint déjà le milieu de la vie. D'où sortait-il ? qu'avait-il fait ? La légende dit qu'il était fils d'un forgeron de Putney, qu'il avait d'abord été page chez lady Dorset : la légende raconte ce qui lui plaît. Tout ce que nous savons, c'est qu'il avait été soldat de fortune en Italie. « J'étais alors un

(1) M. Friedmann, auquel je laisse toute la responsabilité de cette assertion, veut qu'Anne Boleyn se soit livrée à Henry VIII, au moment où elle fut créée marquise, plus de trois mois avant le mariage.

ruffian, » disait-il plus tard à Cranmer. Un ruffian ! Et dans cette Italie du XVI^e siècle, la terre des vices sans nom et des violences sans frein ! On frémit à ce mot qui vaut une confession. Par échappées, on revoit Thomas Cromwell mendiant à la porte d'un banquier florentin qui le recueille et l'emploie, agent d'affaires à Anvers, marchand de laines à Middleborough, enfin membre du parlement et domestique de Wolsey. Cet homme est le vrai père du protestantisme anglais. Lorsque son maître tombe, il le défend avec énergie dans le parlement, non par générosité, comme M. Froude a la bonté de le croire, mais parce que, impliqué dans tous les secrets du cardinal, en plaidant pour lui, il sauve sa propre tête. On trouve beaucoup d'hommes capables de cette générosité-là. Quoi qu'il en soit, il prend lestement la place, sinon le titre, de son patron, et inaugure une politique toute contraire.

Il fallait briser la résistance des évêques qui se dessinait déjà. Entrons avec M. Froude dans ce parlement ecclésiastique, longtemps plus puissant que l'autre, et qui se nomme la Convocation. Prelats séculiers et réguliers y siègent dans un commun désarroi, sous la présidence de l'archevêque de Canterbury, le vieux Warham. Henry VIII veut être reconnu chef suprême de l'église. Les évêques demandent à voir le roi et ne sont point reçus. Ils implorant des délais, d'abord trois jours, puis un seul : ce délai est refusé, et les juges viennent, au nom du roi, jusque dans leur salle des délibérations, menacer les évêques de la confiscation et de la prison. « Ils hésitèrent encore pendant une nuit entière. Le lendemain, l'archevêque vint à la chambre haute la clause fatale, à laquelle il avait ajouté une restriction : « Nous, les églises et le clergé d'Angleterre, reconnaissons le roi pour notre seul protecteur, notre maître unique, et tant que la loi du Christ le permet *quantum per Christi legem licet*, pour le chef suprême de ladite église. » Ces mots, lus tout d'abord par l'archevêque, furent reçus en silence. « Acceptez-vous ? » dit Warham. — L'assemblée resta muette. « Quiconque se tait, reprit le président, semble consentir. » — Alors une voix, partie de la foule, s'éleva et dit : « En ce cas, nous nous taisons tous ! »

Telle fut cette séance mémorable. On cite des résolutions faites au scrutin secret à la majorité d'une voix, d'autres à ce tribune et par l'appel nominal, d'autres par acclamation. Celle-ci est sans doute le seul exemple d'un grand changement politique et religieux voté à l'unanimité du silence. De ce jour date l'anomalie monstrueuse dont quelques vestiges subsistent, et qui, à un moment de l'histoire, a pu donner pour tête à cette église d'Angleterre une vieille femme athée ou hétérodoxe. « Tout ce que je vois est canon, » dit l'empereur Constance. Henry VIII agit comme par aut Constance. Il compose un *credo* en six articles, le retouche,

le remanie, suivant l'humeur ou le besoin. Lorsqu'il tient sur ses genoux Catherine Howard, qui appartient à une famille catholique, il voit d'assez bon œil le culte des images et la confession auriculaire; il incline au luthéranisme lorsqu'il songe à épouser Anne de Clèves, qui est luthérienne. Que la ligue de Smalkalde accepte son alliance et son patronage, il est prêt à signer la confession d'Augsbourg. Ainsi, de quelques avantages temporaires, concédés par trois ou quatre principicules allemands, dépend la question de savoir si les Anglais croiront ou non à la présence de Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel!

A peine comptait-on quelques protestans clairsemés : des ouvriers flamands réfugiés à Londres, des *scholars* de Cambridge et d'Oxford qui avaient lu en cachette les écrits de Luther et de Melancton. L'immense majorité de la nation répugnait aux nouveautés de doctrine. En effet, on devient hérétique, mais on naît schismatique : l'hérésie procède de l'entendement, tandis que le schisme est dans le caractère. Le pape est un prince italien, cela suffit. Lui envoyer de l'argent anglais sous forme d'*annates*, de *premiers fruits*, de denier de Saint-Pierre, le laisser pourvoir à certaines charges, obéir à des tribunaux où la justice se rend en son nom, c'était plus que l'Anglais ne pouvait supporter. Pour l'hérésie, il la détestait. Les Lollards, ces socialistes et ces anarchistes du xv^e siècle, avaient achevé de l'en dégôûter. Il n'ergotait pas sur les miracles, ne marchandait pas sur le nombre des mystères; alors, comme aujourd'hui, il était prêt à tout croire. Son rêve eût été d'avoir un dieu à lui, un dieu national, fait à la maison comme le pudding, un dieu anglais, *an english God* : le mot se trouve en toutes lettres sous la plume de Latimer, un des pères de la réforme. Le schisme est donc endémique dans l'île; il est une des formes de l'exclusivisme britannique, qui n'a d'égal dans le monde que l'exclusivisme juif. Voilà pourquoi l'Angleterre reste paisible lorsque Henry VIII la sépare du pape, pourquoi elle commence à s'émouvoir quand on brûle des images vénérées, et quand on jette à la voirie les os de Thomas Becket.

Pour réconcilier le pays avec le nouvel ordre de choses, il fallait l'impliquer dans une complicité analogue à celle qui unit le bandit au recéleur. La confiscation des biens des couvens vendus à vil prix par la couronne devait amener, comme en 1793, un immense déplacement de la fortune territoriale et la création d'une classe nouvelle de propriétaires, qui se serreraient énergiquement autour du trône pour se défendre en commun contre toute revendication. Mais, pour persuader au parlement de sanctionner cette confiscation, il était nécessaire de constituer aux maisons religieuses et à leurs habitans un dossier d'infamie, en faisant peser sur tous les

vices et les crimes de quelques-uns. En réalité, ce qu'on se préparait à voler, c'était la part des pauvres, des malades, des orphelins, car les monastères étaient à la fois des hôpitaux, des écoles, des foyers de science et souvent de vertu (1). Cromwell sut trouver des instrumens dignes de lui et de la tâche qu'il allait leur confier.

Ici, M. Froude, j'ai le regret de le dire, s'écarte même de l'exactitude matérielle des faits, soit qu'il ait ignoré beaucoup de choses, soit que le préjugé contre le papisme ait triomphé de son honnêteté. Tout en parlant dédaigneusement des « Visiteurs, » il laisse croire au public que leurs accusations sont généralement fondées. Or, comment un seul mot de vérité serait-il sorti de pareilles bouches, tombé de pareilles plumes? Qu'on lise leurs lettres, ce mélange d'adulation plate et de familiarité impudente, de facétie grossière et de jargon hypocrite : c'est à peu près dans ce style que le mouchard moderne rédige ses rapports sur le coin d'une nappe tachée de vin bleu. Lorsque les portes des couvens ne s'ouvrent pas assez vite, ils les enfoncent à coups de hache. S'agit-il d'éventrer une paillasse, de fracturer un tiroir, de sonder les murs, de dépecer un calice orné de pierres précieuses, ils ne laissent à personne l'honneur d'accomplir cette besogne. Les misérables qui les accompagnent se font des enlrassees avec les chasubles, des selles avec les chappes, des fourreaux de poignards avec les reliquaires. On les voit sur toutes les routes, hurlant des refrains obscènes sur des airs sacres, ivres du vin des messes qu'ils ont bu à flots dans les celliers ecclésiastiques.

Le désordre s'étend sur tout le royaume. A chaque instant, le service religieux est interrompu par d'effroyables tumultes. Ici, c'est un sacramentaire qui, au moment de la consécration, élève dans ses bras, par dérision, un petit chien; ailleurs, l'officiant est poignardé sur les marches de l'autel. Un prêtre marié amène dans la maison curiale celle qu'il nomme sa femme, tandis qu'à quelques milles de là on chasse, au milieu des huées, la concubine du prier. L'archevêque Cranmer, qui a épousé d'abord une servante et s'est remarié en secondes noces avec la nièce d'Osiander, la fait voyager, d'une résidence à l'autre, dans une grande caisse percée de trous. Comme pour mettre le comble à cette confusion, à cette inexprimable détresse des consciences, le gouvernement, impartial et méthodique, fait pendre à Tyburn trois prêtres papistes pour refus de

(1) D'ailleurs, ce préjugé n'a le droit de représenter l'opinion des protestans éclairés, qui ont été les premiers à se convertir au catholicisme, au moins dans le sud de l'Angleterre. Les monastères n'ont pas été tous remplis, en si longue prospérité; aucun homme distingué ne s'est converti à l'usage des uns. On a vu au contraire de bizotisme, de paresse et d'ignorance. Les monastères ont été effondrés par les réformateurs que fait entrevoir M. Froude.

serment, et brûler à Smithfield trois anabaptistes pour crime d'hérésie.

Il faut aborder enfin le côté sanglant du règne. Le supplice de sir Thomas More et celui du cardinal Fisher sont présents, dans leurs touchans détails, à toutes les mémoires. On connaît moins la mort du vénérable abbé de Glastonbury, celle du père Forrest, celle de Haughton, prieur des Chartreux, et de ses compagnons, tous compris, et à juste titre, dans la liste des béatifiés qui a été publiée en décembre dernier. De plus pures, de plus innocentes victimes, je n'en connais pas. Comme le fait remarquer M. Froude, ces hommes n'étaient même pas coupables d'un crime d'opinion; ils n'avaient prêché publiquement aucune doctrine défendue. Que leur reprochait-on? Quelques mots murmurés sous les arceaux d'un cloître; moins encore, une pensée intime, murée dans le sanctuaire obscur de la conscience. On produisit contre eux des témoins qui prétendaient avoir entendu quelque chose par-dessus les murs d'un jardin; d'autres qui s'étaient présentés au tribunal de la pénitence et, sous prétexte d'obtenir un conseil, avaient arraché le secret du confesseur. A défaut de ces témoignages, les réponses des accusés, chose inouïe, devinrent le corps même de l'accusation. Condamnés pour crime de haute trahison, ces hommes, déjà exténués par la torture, étaient traînés sur la claie jusqu'à Tyburn, où des potences étaient dressées. On les y suspendait; mais, dès qu'ils avaient senti l'angoisse de ce supplice, on se hâtait de couper la corde. Les entrailles de ces infortunés étaient alors arrachées de leur corps vivant et jetées, sous leurs yeux, dans une chaudière pleine de poix bouillante; on y précipitait ensuite le foie et le cœur. Alors seulement on leur tranchait la tête, et on coupait le tronc en quartiers, pour exposer en différentes places ces lambeaux humains. M. Froude a suivi, à travers ces épreuves, le prieur Haughton, admirable figure, d'une tendresse féminine, d'une suavité angélique, mais il n'a point raconté ce qu'on fit des dix derniers chartreux. Attachés au mur de leur cachot par un carcan de fer qui ne leur permettait ni de se coucher ni de s'asseoir, les bras et les genoux attachés, ils périrent de faim l'un après l'autre, s'appelant, se consolant, se bénissant à travers les ténèbres glacées et priant jusque dans le délire de la souffrance. Une femme courageuse parvint à leur faire passer quelque nourriture, et ne fit que prolonger leur agonie. Au bout d'un mois, un seul restait vivant: on le supplicia. Ainsi souffrirent et moururent des hommes dont le seul crime était de n'avoir pas voulu s'incliner devant cette hideuse absurdité, Henry pape de l'église anglaise.

La jalousie et la politique du roi en frappèrent bien d'autres, qui n'étaient pas des saints, mais qui moururent tous avec décence

et courage. On ne voit guère que lady Rochford qu'il fallut porter sur le billot, et qui se débattit jusqu'à la dernière seconde dans une frénésie de terreur et de désespoir. Hommes et femmes se composaient une toilette d'échafaud, s'endimanchaient pour mourir, les uns par une coquetterie funèbre, les autres par une charité posthume, car le bourreau héritait du dernier costume porté par le condamné. Sur la plate-forme, on prononçait d'ordinaire une sorte de sermon où l'on établissait avec précision sa manière de penser sur la Sainte-Trinité, sur la transsubstantiation et sur les autres points de controverse. Puis on pardonnait à l'exécuteur et l'on priait pour le roi. Pas un n'y manqua; pas un ne maudit la main sanglante qui s'appesantissait sur lui. Craignaient-ils de prononcer des paroles de haine, des souhaits de vengeance sur le seuil de l'autre vie? On redoutaient-ils encore le tyran qui pouvait rendre leur supplice mille fois plus horrible, enfermer plusieurs morts dans une seule? Aussi bien, l'échafaud était entré dans les mœurs. Comme la peste ou la suette, c'est une maladie du temps, une maladie dont mouraient les gens bien portans. C'était surtout, comme la goutte, une maladie de riches: le plus exposé était celui qui offrait la proie la plus grasse aux proscripteurs. Je ne suivrai pas cette lugubre procession d'ombres décapitées, qui commence à sir Thomas More et finit au comte de Surrey. Quiconque avait dans les veines quelques gouttes de sang princier, quiconque remplissait dans l'état des fonctions auxquelles s'attachait une responsabilité, quiconque avait plu, puis cessé de plaire, devait apercevoir, dans une brume de sang, Tower-Hill ou Tyburn comme le terme probable, la fin presque nécessaire de toutes les grandeurs.

On trouvera peut-être qu'il y a de la naïveté ou du raffinement à accuser un meurtrier de manquer de tact; cependant le portrait d'Henry VIII serait incomplet, si je ne le montrais insultant ses victimes et joignant, en toute circonstance, la grossièreté au crime. L'homme qui enjoignait à sa fille légitime de se reconnaître bâtarde sous peine de haute trahison, qui envoyait son fils adultérin, le duc de Richmond, présider à la punition de l'adultère dans la personne d'Anne Boleyn, qui épousait sa troisième femme le lendemain de l'exécution de la seconde, qui notifiait ses infortunes conjugales aux plus anciennes étrangères et les soumettait à l'examen minutieux de tous les légistes du royaume, qui, sans consommer le mariage, partagea six mois le lit d'Anne de Clèves en lui tournant le dos et en rêvant aux moyens de divorcer, cet homme appartenait à la farce aussi bien qu'au drame. On peut être un lourdaud en même temps qu'un scélérat. Le peuple ne s'y est pas trompé: il a mieux vu que les historiens lorsqu'il a fait d'Henry VIII un Néron-Sganarelle qui montre une face grotesque et une face effrayante.

On m'oppose ses dépêches, ses préambules de lois, ses pamphlets théologiques : que me font ces écrivasseries ? Je vois que ses talens militaires se sont bornés à assister au siège de Boulogne et à échouer devant Montreuil ; qu'il a légué à l'Angleterre l'anarchie religieuse, gaspillé les trésors de l'église, transformé le parlement, cet instrument de liberté, en un instrument de despotisme ; qu'au dehors, loin de tenir la balance entre la France et l'empire, il a mendié en vain l'alliance des protestans d'Allemagne. Un règne se juge sur des résultats, non sur des phrases.

La dernière scène se passe dans ce parlement, devenu si abject, que ses membres se lèvent et saluent lorsque le chancelier prononce le nom du roi. Henry, couvert d'ulcères, ivre tous les soirs, n'est plus qu'un corps inerte que l'on promène de chambre en chambre, dans un fauteuil roulant. Il a voulu haranguer encore une fois ses fidèles communes, et leur adresse un appel à la tolérance et à la concorde, interrompu par les sanglots de l'auditoire et par ses propres larmes... A peine les a-t-il essuyées, il signe l'arrêt de mort de Surrey, le noble poète, le soldat héroïque, et d'Anne Ascue, une des femmes les plus distinguées et les plus vertueuses de l'Angleterre. Quelques semaines après, il meurt tranquille, en serrant la main de Cranmer, qui a béni tous ses crimes.

Pour tracer cette physionomie, je n'ai pas fait un seul emprunt à Pole, à Sanders, à Campion, pas même à l'honnête Lingard ; j'ai laissé également de côté la version ultra-protestante de Burnet et de ceux qui l'ont suivi. A peine ai-je indiqué deux ou trois faits nouveaux, révélés par les publications plus récentes du docteur Brewer, de M. Gairdner et de M. Friedmann (1). Je n'ai même pas mentionné les débauches monstrueuses attribuées à Henry VIII ; je n'ai point fait de lui l'amant de la mère et de la sœur aînée d'Anne Boleyn. J'ai admis la pureté des relations du roi avec la fille d'honneur jusqu'à leur mariage ; je n'ai pas chicané sur la date, très importante, de ce mariage, bien qu'il me fût aisé de le faire. Catherine a-t-elle été empoisonnée ? La condamnation d'Anne Boleyn n'a-t-elle été qu'un meurtre juridique, destiné à frayer le chemin du trône à la nouvelle favorite, Jane Seymour ? Vérité ou légende, j'ai laissé toutes ces questions dans l'ombre. J'ai voulu que l'historien plaidât contre lui-même : Froude contre Froude, suivant la formule qui retentit si souvent dans les cours de justice anglaises.

(1) Les préfaces que le professeur Brewer a mises en tête des *Calendars of State papers*, pour le règne d'Henry VIII, font autorité. M. Gairdner a réédité ces préfaces avec des additions considérables. M. Friedmann est l'auteur d'une remarquable *Vie d'Anne Boleyn*, où Henry VIII est traité encore plus sévèrement qu'il ne l'est ici. Le seul tort de M. Friedmann est de mêler les hypothèses les plus aventureuses aux vérités les mieux démontrées.

D'un côté, les faits acceptés par lui : de l'autre, ses appréciations. Au lecteur de choisir.

IV.

Je trouve, au frontispice du septième volume, un portrait d'Élisabeth, devant lequel il faut s'arrêter un moment. Promenez-vous le dimanche, entre l'heure du lunch et l'heure du thé, dans une petite ville de province anglaise, et, à travers le miroitement des vitres soigneusement lavées, vous apercevrez beaucoup de faces semblables, souriant d'un sourire précieux et vainqueur, droites, immobiles dans la rigidité de leur robe neuve, diamans aux oreilles et chaîne d'or au cou. Celle que nous avons ici sous les yeux est moins une figure qu'un museau. Un menton étroit et un grand front, tons deux fuyans ; un petit œil rond, froid, sournois, jaloux et susceptible, enchâssé dans d'énormes pommettes ; la bouche sèche, impérienne, dépourvue de charme féminin ; enfin ces traits, à la fois massifs et pointus, qui caractérisent la laideur, ou, si l'on veut, la beauté britannique. Une gorge très basse, qui n'eut jamais d'autre mérite que la blancheur, et dont elle tirait une vanité indécente. Joignez à tout cet ensemble une certaine fraîcheur qui alluma un désir passager chez Philippe II, personnage peu difficile et sujet aux rages d'amour en présence d'objets vulgaires.

Animez cet aimable portrait. Élisabeth monte à cheval, tire le pistolet, boit de la bière, crache et jure comme un troupiér. Sa voix est rude, et, quand elle cherche à la moduler, devient ridicule. Elle a le goût des étoffes rêches, des sons aigres, des couleurs criardes. Elle fait broder sur ses robes des yeux et des oreilles, des salamandres, des crocodiles et autres objets qui flattent sa passion du baroque. Elle est brave en présence d'un danger réel, peut-être parce qu'elle n'y croit pas ; mais elle est malade d'une simple menace pendant deux jours, quoique son orgueil dissimule cette émotion sous une effronterie sans égale. Son courage, c'est ce que le peuple, à Paris, appelle « du toupet. » Après son élévation, ce qu'elle aime le plus à entendre, c'est le décri des autres femmes. Quand on revient d'une mission à Paris, la consigne est de tourner en ridicule les dames de la cour de France : alors le laideron couronné ne se tient plus de joie.

Lorsqu'elle parle ou qu'elle écrit, elle s'exprime dans cette langue peulante et mimée qu'on a appelée l'euphuïsme, et que ses contemporains parlent et écrivent comme elle. Des connaissances trop vastes et trop vite acquises barbouillent les cervelles du xvi^e siècle ; elle en ressortent, maligerées, en un flot d'apophthegmes, de tropes et d'antithèses. Les enfans trop instruits trouvent naturellement

de ces choses contre nature. Élisabeth est capable de répondre en latin et même en grec aux docteurs d'Oxford et de Cambridge, mais elle ne résiste pas à la tentation de parler encore grec et latin en anglais. Elle compose et apprend par cœur de pompeux exordes, auprès desquels le galimatias double de Lyly est un modèle de clarté. Puis, quand elle a consommé sa provision de rhétorique, elle se livre à l'improvisation ; le ton change, la nature reparaît, et la harangue, commencée par des périodes académiques, finit par des mots de la halle. Ainsi elle a deux manières bien distinctes : l'une, âpre, basse, populacière, quand elle est irritée ; l'autre, prétentieuse et ambiguë, quand elle se possède. Sa phrase tortueuse reflète alors fidèlement sa pensée, car elle ment sans cesse, contre toute évidence, contre toute raison, même contre son intérêt et jusque dans ses prières.

Elle aime les hommes qui n'en sont pas, les transis, les éperdus, les tendres pleurnicheurs, ceux qui lui font entendre non le langage viril de la passion, mais la monotone et énervante cantilène de l'amour. « Je ne vis qu'à demi quand vous n'êtes pas là, » écrit Leicester. « Vous voir, c'est le ciel, — écrit de son côté Hatton ; — loin de vous, c'est l'enfer ! » Elle caresse Hatton, l'appelle « son mouton. » Mais « Robin, » c'est-à-dire Robert Dudley, comte de Leicester, est son préféré. Un jour qu'elle feint de vouloir le marier à sa rivale Marie Stuart, elle détaille à l'ambassadeur écossais les charmes de son favori : « Voyez le bel homme ! Comme il est bien fait ! » Par une belle soirée d'été, la barge royale glisse sur les eaux limpides de la Tamise, portant la reine, son Dudley et leur confident, l'ambassadeur d'Espagne : un évêque, mais un évêque du xvi^e siècle. Dudley est couché sur des coussins, aux pieds de sa maîtresse, qui lui donne de petites tapes sur les joues et lui chiffonne tendrement les oreilles. Excité par ce jeu, il lève des yeux pleins de langueur sur Élisabeth : « Qui nous empêche d'être heureux ? Nous avons un prêtre avec nous. Il n'a qu'un mot à dire, et nous sommes unis. » La reine hausse les épaules, l'évêque se tait, et, rentré chez lui, rédige le récit de cette scène, qui a dû faire passer un pâle sourire sur les lèvres du maître de l'Escurial. Au fond, que voulait cette étrange vieille fille, qui rôdait, moitié effrayée, moitié tantalisée, autour de l'amour, avançant les lèvres vers le fruit défendu et reculant dès qu'il approchait ? Quel sentiment était le plus fort chez elle, le goût de l'homme ou la peur du mariage ?

Ses projets matrimoniaux, toujours repris, toujours abandonnés, font le désespoir de ses diplomates et la risée de l'Europe. Nous avons Dudley, le candidat du cœur ; Arundel, le candidat des catholiques ; Arran, le candidat des Écossais ; nous avons le candidat perpétuel dans la personne de l'archiduc Charles. On ne veut pas de

lui, on ne l'épousera jamais, à cause « de sa longue tête. » Mais il n'en sait rien et se prête avec une bonne grâce admirable à des négociations dérisoires. Il faut quinze ans pour lasser la patience de cette longue tête, qui paraît avoir été en même temps une tête carree. Élisabeth s'en sert comme d'un écran contre l'importunité irritée de son parlement, qui veut la marier. Elle tire surtout vanité des prétendans couronnés; elle les compte complaisamment sur ses doigts: « D'abord ç'a été le roi d'Espagne, puis le roi de Danemark et le roi de Suède; maintenant c'est le roi de France, presque un enfant!.. » Elle voudrait qu'ils fussent tous réunis autour d'elle, ou, tout au moins, que les ambassadeurs lui fissent la cour par procuration. Les années se passent, elle vieillit, les projets de mariage vont toujours leur train. En 1566, elle trouve, avec raison, que Charles IX est trop jeune pour elle. Cinq ans plus tard, elle accueille avec plus de faveur l'idée d'épouser son frère cadet, le duc d'Anjou. Elle a trente-sept ans, il en a vingt. Une seule chose l'inquiète: l'annera-t-on? Car il ne lui suffit pas d'être respectée comme reine, elle veut être aimée comme femme, mais sérieusement et sans tricherie. Elle connaît certaines historiettes sur Philippe II, qui, à travers un vasistas, ne dédaignait pas de jeter un coup d'œil dans la chambre où s'habillaient les filles d'honneur, et elle ne veut point d'un mari qui chercherait « des compensations. » — « Quand il sera un homme, je serai une vieille femme, » dit-elle en minaudant. Et l'ambassadeur de répondre: « Votre Majesté ne sera jamais une vieille femme! »

Anjou faisant la grimace, Catherine de Médicis propose Alençon, qui n'a que seize ans, et ce projet, plus absurde que le précédent, est encore mieux reçu de la reine. Pendant sept ans, ce mariage insensé est sur le tapis; il semble à deux doigts de s'accomplir. Le fiancé, que M. Froude définit « un nain malsain et grêlé, » vient à plusieurs reprises en Angleterre, lutte de tendres soupirs et d'extravagance amoureuse avec Hatton et Leicester. Elle danse, joue du luth, déploie ses grâces devant lui et le cajole comme les autres; il est « sa grenouille, son crapaud... » D'ajournement en ajournement, de promesse en promesse, elle est arrivée au pied du mur. Mauvissiere, l'ambassadeur de France, presque menaçant, lui serre le bouton: « Qu'annoncerai-je au roi mon maître? — Que le duc sera mon mari. — Au même temps, elle colle ses lèvres flétries aux lèvres moires de sa « grenouille, » lui passe un anneau au doigt, et appelle ses dames pour rendre hommage à leur futur roi. Les magnous accourent, désespérés: « Qu'avez-vous fait? — Rien dont vous ayez sujet d'être inquiets. — Mais comment vous tirer de là? — Par des mots: c'est la monnaie qui a cours en France. »

On persuade au pauvre duc qu'il y a une grande et belle aven-

ture à courir aux Pays-Bas, et qui sait? peut-être une principauté à s'y tailler, en trahissant à la fois et Philippe et ses sujets révoltés. Pourtant il se débat encore. Hélas! on ne l'aime pas, on ne l'a jamais aimé. La reine jure qu'elle l'adore, mais elle veut la gloire de son héros. Eh bien! il partira, mais il partira marié. — Mais elle ne peut épouser un catholique. — Il se fera protestant pour l'amour d'elle. — Non, décidément, elle ne peut vaincre son aversion pour le mariage... Le prince, au paroxysme de l'exaltation, s'écrie qu'il préférerait la voir morte et expirer lui-même avec elle plutôt que de renoncer à sa main. Élisabeth savoure cette situation romanesque. Personne n'avait encore parlé de se tuer pour elle ni de la tuer par amour. Elle le gronde doucement : « Ce n'est pas la raison, c'est la passion qui parle en vous, ou vous ne menaceriez pas ainsi une pauvre vieille femme dans son propre royaume. — Ah! madame, vous ne me comprenez pas. Je ne voudrais pas toucher un cheveu de votre tête sacrée; mais j'aimerais mieux souffrir mille morts que perdre l'espoir d'être votre époux et devenir la fable de l'univers! » Il éclate en pleurs, et elle lui donne son propre mouchoir pour qu'il s'essuie les yeux. Enfin, il part; et, comme sa fiancée fait les frais de cette folle entreprise, le baiser de Greenwich coûte 710,000 livres (1) au trésor d'Élisabeth. C'est un des baisers les plus coûteux dont l'histoire fasse mention.

La leçon est d'autant plus dure que sa seule passion sincère est pour l'argent. De son avarice, de sa cupidité, M. Froude raconte des choses vraiment surprenantes. Lorsque Marie Stuart arrive à Carlisle, dénuée de tout, sous les habits d'une servante, Élisabeth lui envoie une pièce de velours, deux paires de souliers et deux chemises trouées. Au lieu de s'enrichir, on se ruine à son service; pour cette raison il est malaisé de trouver un ambassadeur, presque impossible de découvrir un vice-roi pour l'Irlande. Aux diplomates qui n'ont pas réussi dans leur mission, elle rogne ou supprime les frais de voyage. Elle vérifie les comptes de caserne et d'hôpital, entre en fureur lorsque ses troupes font l'exercice à feu en temps de paix. « A quoi bon tirer à la cible? Quel gaspillage! Ne vaut-il pas mieux réserver ses munitions pour le moment où les ennemis seront là? » Et quand sa flotte est engagée dans un duel à mort contre la flotte espagnole, il faut lui arracher chaque baril de poudre, chaque livre de biscuit; si bien que ses marins, faute de vivres et de projectiles, abandonnent, en pleurant de rage, la poursuite de l'*Armada*. Lui propose-t-on un de ces crimes politiques qui rentrent dans la pratique ordinaire des gouvernemens du xvi^e siècle, son premier mot est : « Sera-ce bien cher? » Pour faire fructifier

(1) Environ 18 millions de francs, qui en vaudraient environ 150 aujourd'hui.

ses capitaux, elle prête sur gages aux souverains en détresse ; à un moment donné, la Tour de Londres contient les diamans de trois maisons royales. Elle met ses économies dans la piraterie et dans la traite des nègres, mais ne veut pas subir l'aléa que présentent ces sortes de placements, ni perdre en aucun cas son dividende. Malheur aux vaisseaux du roi d'Espagne qui passent alors à portée de ses côtes, ou que la tempête oblige à chercher refuge dans ses ports ! Elle s'approprie sans façon le trésor de son allié, et, pour le garder, se jette dans ces menées audacieuses et compliquées dont les habitués de la correctionnelle ont seuls conservé le secret.

Ses conseillers se lassent à suivre les variations de son humeur. Elle vent et ne veut pas, se réveille en pleurs après s'être endormie en riant, révoque un ordre dont l'exécution est commencée, ne tient jamais une promesse, ne conduit pas une seule résolution jusqu'au bout. Elle prévient ses serviteurs qu'elle les désavouera s'ils échouent, et qu'en aucun cas ils ne pourront se prévaloir de leurs instructions : à eux les risques de l'initiative, à elle l'honneur du succès. Elle punit ceux qui lui obéissent, et veut être devinée lorsqu'elle désire secrètement ce qu'elle défend tout haut. Elle a horreur de la guerre ouverte et ne connaît que la guerre « sous main. » Elle ne se plaît que dans les conspirations, et ses ambassadeurs, — Randolph à Edimbourg, Throgmorton à Paris, — conspirent comme elle et avec elle. Mais il est dangereux de jouer à ce jeu en compagnie d'une telle partenaire : Écossais, Hollandais, huguenots se degoutent successivement d'une alliée qui les trahit et les vend à l'heure du danger. Une telle femme a-t-elle pu être l'ouvrière de sa propre grandeur ? A-t-elle seulement en conscience du mouvement qui l'a portée à la tête du protestantisme européen, elle qui n'était même pas une vraie protestante ? Non, répond l'historien : « Ce n'est pas le talent d'Élisabeth, c'est le caractère du peuple anglais qui l'a élevée à cette haute situation... C'est l'audace et le genre de ses sujets, » d'un Drake, d'un Cecil, d'un Walsingham, « qui ont bâti le magnifique piédestal du haut duquel sa mesquine image semble si imposante à l'histoire. »

Nous ne nous trouvons plus, comme tout à l'heure, en face d'une théorie préconçue, fabriquée avec des matériaux étrangers à l'histoire. La thèse de M. Froude prend sa principale force dans les lettres des ambassadeurs de Philippe II, extraites par lui des archives de Suances, et où les caprices d'Élisabeth sont enregistrés et commentés, jour par jour, avec cette psychologie supérieure qui caractérise les diplomates espagnols et flamands du xvi^e siècle. Tout ce qu'ils disent est confirmé d'ailleurs par la correspondance intime de Cecil, de Walsingham et des autres *leaders* calvinistes qui se répan-

dent en plaintes continuelles sur la lâcheté et la versatilité de leur maîtresse. Ce double témoignage a une grande valeur. Et pourtant M. Froude n'en a-t-il pas quelque peu exagéré l'importance? Comme la mauvaise humeur de Cecil, les sarcasmes de Da Silva et de Mendoza ne l'ont-ils pas légèrement fourvoyé? Avec plus de réflexion ou moins de parti-pris n'aurait-il pu apercevoir l'identité du but à travers les fluctuations de la conduite? Du mal au bien, du bien au mieux, la ligne droite n'est pas toujours le chemin le plus court. Un pas en avant, puis deux en arrière; une marche à droite, une contre-marche à gauche. Si la politique, aujourd'hui encore, est un art d'équilibriste, que dire du temps où la moitié de l'Europe était gouvernée par des femmes, où la politique elle-même semblait femme, tant elle était faite de manèges et de caprices, de men songes et de coups de tête?

Élisabeth a eu pour elle la chance. Mais c'est déjà quelque chose, en ce monde, que de ne pas contrarier sa chance! Elle a connu le côté faible de ses adversaires, cette France gouvernée par une reine sans patriotisme et déchirée par la guerre civile, ce Philippe « au pied de plomb, » qui mettait trois ans à prendre un parti et dix ans à l'exécuter. Considérez chacune des prétendues fautes d'Élisabeth, et elles s'évanouiront devant l'examen. Si elle trahit les *gueux* à l'heure décisive, c'est qu'elle aime mieux voir, aux bouches de la Meuse et de l'Escant, une Hollande, province lointaine de l'Espagne, engourdie et paralysée par le despotisme, qu'une Hollande industrielle et libre, rivale probable du commerce britannique. Si, en saisissant Le Havre, au mépris des traités, elle fournit à Catherine de Médicis un prétexte pour ne pas lui restituer Calais, c'est qu'elle sait à merveille que personne, en France, ne songe à rendre Calais. Si elle soutient si mollement les puritains écossais, c'est qu'une prescience singulière lui révèle, dans cette terrible démocratie religieuse, le danger qui emportera le trône de ses successeurs. A l'intérieur, sa politique d'oscillation est peut-être la seule possible, car son rôle ressemble à celui d'un souverain constitutionnel infiniment plus qu'on ne l'imagine. Ce n'est pas son parlement qui l'inquiète: elle le convoque à peine, et, quand il est réuni, sait imposer silence à d'importunes prêcherries. Son vrai parlement, c'est son Conseil, qui est permanent, qui a une droite et une gauche comme nos parlemens modernes. Si elle s'abandonnait à Norfolk, les puritains mettraient Londres en feu; si elle n'écoutait que Cecil, les catholiques lèveraient leurs boucliers et appelleraient à eux les Espagnols. Elle ne s'appuie pas sur le bourreau comme son père, ni sur les dragons comme Louis XIV. Ses moyens sont à peu près ceux dont dispose une coquette pour tenir en haleine plusieurs soupirans: un sourire à celui-ci, une fleur à celui-là; au troisième

un coup d'éventail : un baiser furtif au mieux aimé. Elle manœuvre entre tous les partis, les frappe et les protège tour à tour. Après tout, si les monarchies sont bonnes à quelque chose, n'est-ce pas à tenir ainsi la balance entre la majorité du jour et celle du lendemain ?

Je n'ai pas à blâmer Élisabeth d'avoir été une mauvaise protestante. Je ne la louerai pas davantage d'avoir été une catholique secrète et inconsciente. Un soir, les étudiants d'une des universités ayant voulu la régaler d'une farce grossière contre la messe et les évêques papistes, elle s'en fut, irritée, dès la première scène et les laissa penauds. Vingt fois elle dit à ceux de la religion romaine : « Je crois ce que vous croyez. » Lorsqu'une bouffée de fanatisme, venue du dehors, éteignait les cierges sur l'autel de sa chapelle, elle se hâtait de les rallumer dès que les temps étaient redevenus calmes. Elle traitait ses évêques, surtout les évêques mariés, avec un mépris sanglant : pendant le service divin, elle interrompait le prédicateur qui s'aventurait sur un terrain déplaisant, en lui criant tout haut : « Assez ! assez ! à votre texte ! » du même ton qu'on rappelle un chien à sa niche. Mais comment aurait-elle pu se rapprocher de Rome, elle, l'enfant du schisme ? Comment tourner le dos à ceux qui avaient acclamé son avènement ? Comment tendre les bras à ceux qui traitaient sa mère de prostituée, elle-même de bâtarde, et prodiguaient leurs bénédictions à sa rivale ? Elle s'abandonna aux circonstances. Au fond, peu lui importait. Catholique d'instinct, protestante par nécessité, qu'était-elle au vrai ? Une athée.

J'ai fini avec Élisabeth, et cependant je n'ai encore rien dit de Marie Stuart. Je voudrais n'en point parler, car, sur ce point, l'historien est en délire. Marie Stuart est catholique, elle est plus qu'à moitié Française : ce sont là des titres tout particuliers à la malveillance d'un élève de Carlyle. Aux yeux des gens modérés, il y a longtemps que Marie Stuart n'est plus ni une sainte, ni une diablesse, mais une femme très intelligente, très courageuse, très séduisante et très passionnée. Un amour indigne l'a conduite jusqu'à l'assassinat ; mais, avant comme après cette période criminelle, elle n'a fait que se défendre contre des ennemis qui ne la valaient pas. Elle n'eut pas l'ombre d'un tort envers Élisabeth, si ce n'est d'avoir parfois manqué de franchise avec une femme qui était elle-même l'incarnation du mensonge. Les torts d'Élisabeth envers Marie Stuart sont aussi variés que peut l'être la perversité humaine. Caresses hypocrites, basses tracasseries, pièges infâmes : ce que la jalousie a de plus amer et la méchanceté de plus raffiné. Quand elle la tient en son pouvoir, après l'avoir déshonorée de son mieux, elle la torture vingt ans. N'ayant pu la faire exécuter par ses propres sujets, ni assassiner par ses geôliers, elle signe l'arrêt de mort définitif, en feignant

de croire qu'il ne sera pas exécuté. « Et pourtant, — répète M. Froude de page en page, — Marie Stuart n'avait pas de meilleure amie qu'Élisabeth! »

V.

Obscur lorsqu'il écrivait les premières lignes de son histoire, M. Froude était célèbre longtemps avant d'avoir publié les derniers volumes. Les professeurs hochaient la tête; la critique ricanait ou se réservait. Mais le public était séduit par le coloris vif et franc des descriptions, par le tour moral et la veine d'humour qui courait à travers le récit. L'élément religieux indépendant, en Angleterre et surtout en Écosse, reconnaissait en M. Froude un de ses porte-bannières. L'université de Saint-Andrews, vieille citadelle des études calvinistes, au-dessus de laquelle plane encore le souvenir de John Knox, élut, en 1869, M. Froude pour son recteur. Saint-Andrews, en l'adoptant, le vengeait, à vingt ans de distance, des dédains d'Oxford.

Depuis 1860, il était devenu l'intime de la petite maison de Chelsea, où Carlyle se reposait, — si ce cerveau fiévreux connut jamais le repos! — de sa dernière lutte avec l'ange, de sa dernière bataille contre sa pensée, de son livre-cauchemar sur Frédéric II. En 1866, Carlyle perdit soudainement celle qui avait été l'ordre de sa maison, le frein de son esprit, la gaieté de ses jours moroses. Dès lors il ne sortit plus de lui que des gémissemens inarticulés et des boutades sans lien entre elles. M. Froude devint le compagnon presque quotidien de ces longues promenades à pied où le vieillard épanchait ses rêveries et sa bile. Ils saluèrent ensemble la révolution et la guerre de 1870. Napoléon III était renversé, la France vaincue: double joie pour le maître et le disciple. « Il n'y eut jamais pareille guerre, — écrivait Carlyle dans une lettre que reproduisit *la Gazette de Weimar*, — jamais pareil écroulement de vanité; jamais arrogance, longtemps menaçante, n'est tombée plus bas dans le néant... Je n'ai rien vu, dans ma vie, qui m'ait autant réjoui. » M. Froude partageait cette joie. Tous deux prenaient la lueur rougeâtre des bombes prussiennes éclatant dans la nuit au-dessus de Paris assiégé pour l'aurore d'un jour sans fin, où le monde retrouverait la paix, la conscience ses droits, et l'esprit humain la route perdue de la vérité (1).

C'est à ce moment où l'influence de Carlyle le pénétrait le plus

(1) M. Froude sait-il que, bien peu de temps après, Carlyle faisait offrir à Napoléon III de diriger l'éducation du prince impérial? La proposition ne fut ni agréée, ni même discutée à Chislehurst: l'empereur eut un mélancolique haussement d'épaules, et ce fut tout.

intimement qu'il écrivit *les Anglais en Irlande*, le plus carlylien de tous ses ouvrages, c'est-à-dire le plus agressif, le plus amer, le plus bilieux, celui où la thèse s'affirme, dès les premières pages, comme un insolent défi. Dans la maison de Chelsea, il était de tradition de se moquer de l'Irlande. De même que la nation écossaise était un peuple de héros, la nation irlandaise était un peuple de vauxiens : impossible à un esprit bien fait d'avoir aucun doute sur ces deux points. Une des facéties favorites de Carlyle, c'était de comparer l'Irlande à un rat, l'Angleterre à un éléphant ; il était de toute nécessité, disait-il, que l'éléphant piétinât un peu le rat de temps à autre. M. Froude mit cette impertinence en trois volumes.

Pourquoi les Anglais sont-ils en Irlande ? Je connais quatre réponses à cette question. Les mauvais plaisans vous diront qu'ils y sont de par la bulle du pape, qui a donné l'Irlande à Henry II comme fief du saint-siège, et à la condition expresse d'y rétablir l'orthodoxie. Les amateurs de droit féodal invoqueront le serment de vassalage prêté au même roi Henry II par Dermot Mac Morogh, petit prince irlandais, débauché, ivrogne et assassin, qui, ayant été chassé par ses sujets, fit don au souverain anglais de la terre qu'il ne possédait plus. L'Anglais normal, sain de corps et d'esprit, vous répondra : « Nous sommes en Irlande parce que cela nous plaît. L'Irlande est indispensable à notre sécurité : elle est notre « ouvrage avancé, » notre « fort détaché. » De plus, nous possédons un bon tiers des terres irlandaises. On assure que nos ancêtres ont volé ces terres il y a deux ou trois cents ans. Le fait est possible, mais un vol qui remonte à trois siècles est le plus respectable des titres de propriété. Aussi garderons-nous nos biens d'Irlande jusqu'au jour où la force nous les reprendra. » Dans l'école de Carlyle, on raisonne différemment. Le Saxon gouverne le Celte parce qu'une race supérieure a le « devoir » de gouverner une race inférieure. Êtes-vous en état de vous défendre ? Alors vous êtes libre. Tombez-vous sous le joug de l'étranger ? C'est que vous n'êtes pas digne de la liberté. La force n'engendre pas le droit, mais elle l'accompagne toujours : elle en est le signe visible et la garantie. Telle est la théorie que M. Froude, toujours mal à l'aise dans les généralisations, pose au début du livre, en termes d'une solennité un peu lourde.

L'Anglais supérieur à l'Irlandais ! Le Saxon supérieur au Celte ! Que de choses j'ai à dire sur cette question ! Mais, d'abord, avant de discuter la *supériorité*, ne faudrait-il pas prouver la *non-identité* ? L'Irlande est-elle aussi celtique qu'on le pense ? L'Angleterre aussi, voyonne qu'elle le croit ? Après la révolte de 1641, on estimait que la moitié de la population de l'Irlande était devenue

anglaise. Imaginez ce que dut être la proportion après que Cromwell et Guillaume eurent établi dans le nord et dans l'ouest leurs vétérans. Le professeur Huxley considère que l'Irlande est plus saxonne que la moitié occidentale de l'Angleterre, et M. Lecky endorse cette opinion. Je m'abriterais derrière ces deux autorités, si je ne pouvais faire mieux encore, invoquer l'autorité de M. Froude lui-même. Lorsqu'il étudia la question des races à un point de vue plus large, en parcourant les colonies anglaises, il reconnut que l'écueil où s'est brisée la souveraineté britannique dans le Nouveau-Monde, et où elle se heurtera bientôt en Australie, c'est précisément le caractère saxon. L'esprit dominateur de la métropole et l'esprit d'indépendance du colon ne sont qu'un seul et même esprit. C'est cet esprit-là qui a rendu la vie si dure aux vice-rois de Dublin pendant le xviii^e siècle.

Mais j'abandonne cette chicane; j'accepte la question, cette fois encore, telle qu'elle est posée par M. Froude; j'ouvre son livre pour y trouver la démonstration, par l'histoire, de sa thèse retentissante, et je n'y rencontre rien que la preuve de la profonde, de l'irréparable incapacité des Anglais à gouverner l'Irlande. Ils ont été tour à tour violens et faibles, corrupteurs et corrompus. Tracasseries parlementaires, roueries légales, terreur militaire, ils ont essayé de tout, — c'est M. Froude lui-même qui le dit, — de tout excepté de la justice. Si la race supérieure se comporte ainsi, que pourra faire de pis la race inférieure?

Les Irlandais, il est vrai, ne sont pas mieux traités par un juge qui les a condamnés d'avance. Quoi qu'ils fassent, ils ont tort. Lorsqu'ils se révoltent : vous voyez, ils sont ingouvernables. Lorsqu'ils demeurent tranquilles : ils sont trop lâches pour revendiquer leur liberté par les armes. Ils émigrent : ils n'ont pas le sentiment du foyer. Ils meurent de faim dans leur chaumière de boue : pas d'énergie, pas d'initiative! Ils se taisent : c'est pour conspirer. Ils parlent : peuple de bavards!

Dans son *Histoire d'Élisabeth*, M. Froude avait tracé le portrait de Shan O'Neil, comte de Tyrone. Singulière figure, à la fois grotesque et terrible, que ce Shan O'Neil, qui s'excuse de ses meurtres innombrables en alléguant son peu d'éducation, son ignorance des usages mondains! Pour s'en défaire, on lui fait cadeau d'un baril de vin empoisonné : à peine réussit-il à le purger. Il enlève une comtesse écossaise, la tient à la chaîne toute la journée, ne la détache qu'à l'heure des repas et à l'heure du coucher, et, dans une condition aussi dégradante, la pauvre comtesse devient amoureuse de son ravisseur. Ces traits avaient fait les délices des lecteurs britanniques. M. Froude, dans ses *Anglais en Irlande*, crut pouvoir tirer la même caricature à plus de cent

exemplaires différens. Ce n'est pas que l'écrivain se fût laissé aller à son imagination; mais il usait, en artiste habile, de son talent pour distribuer la lumière et les ombres, rejetant certains faits à l'arrière-plan, éclairant les autres d'un rayon impitoyable, résumant en quelques phrases incolores les événemens qui l'incommode, mettant dans le récit de ceux qui servent sa cause toutes les facultés du conteur dramatique et du peintre de mœurs; portant, enfin, comme le dit son illustre adversaire M. Lecky, à sa dernière perfection l'art de fausser l'histoire sans articuler un seul mensonge.

J'ai hâte de me retrouver sur un terrain où les préjugés de l'école n'obscurciront plus la conscience de l'historien, et où sa bonne foi sera définitivement à l'abri du soupçon. La question irlandaise l'avait conduit à l'étude des questions coloniales. En 1874, il partit pour l'Afrique du Sud, non pas tout à fait comme touriste, mais avec une mission officieuse d'un caractère indéfini. « Voyez ce qui se passe là-bas, lui avait dit lord Carnarvon, et vous nous direz ce que vous aurez vu. » Il vit les choses et les vit trop bien, au gré de ceux qu'il était allé observer, et même de ceux qui l'avaient envoyé. Il avait quitté l'Europe la tête farcie des chimères pastorales de Carlyle, qui rêvait un large courant d'émigration agricole pour soulager les grandes villes de leur dangereux trop-plein. La terre moralise, disait-on à Chelsea. Tel vagabond de l'East-End deviendra, dans un autre hémisphère, un bon père de famille, un excellent fermier. Ainsi, sur un sol neuf, l'humanité, replacée dans ses conditions primitives, retrouvera, sinon les vertus de l'âge d'or, du moins cette civilisation patriarcale qui a fait, originairement, sa moralité et sa force. M. Froude constata bien vite que l'Angleterre exporte surtout, en Afrique, des chercheurs de diamans, des entrepreneurs de cafés-concerts et autres industriels qui spéculent sur la luxure ou la bêtise humaine. Le rêve d'une société rurale, il le trouva réalisé, non par des Anglais, mais par des hommes que les Anglais méconnaissaient et calomniaient grossièrement. Ces Boërs, qu'une philanthropie hypocrite représentait comme des brigands, persécuteurs des races natives, lui apparurent tels qu'ils étaient, tels qu'ils sont encore : simples, laborieux, hospitaliers, craignant Dieu et rudes à eux-mêmes, semblables en tout à ces compagnons de Hampden qui, la Bible dans une main et le manche de la charrue dans l'autre, défrichèrent les forêts de la Nouvelle-Angleterre.

Toute cette histoire de la colonisation africaine, depuis le moment où les Anglais avaient mis le pied au Cap pour la première fois en 1795, n'était qu'une longue série de trahisons, d'iniquités et de sottises. En se saisissant de cette florissante colonie, le gouvernement

britannique avait déclaré qu'il la rendrait à la paix. La paix vint : on ne restitua rien. Les colons se soulevèrent : on les écrasa. « La nation anglaise, dit M. Froude, est la plus consciencieuse du monde quand il s'agit de juger la conduite de ses voisins. Que la France, l'Allemagne ou la Russie annexe un territoire appartenant à un autre peuple, nous ne protesterons jamais assez haut. Nous, nous avons avalé plus de territoires que toutes les autres nations réunies ensemble ; mais ce que nous en faisons, c'est pour le bien du genre humain. » Mécontents de la domination anglaise et trop faibles pour la secouer, un grand nombre de colons hollandais vont, en 1836 et dans les années qui suivent, fonder trois états nouveaux : Natal, Orange et le Transvaal, qui eussent formé à la province anglaise une ceinture protectrice et l'auraient préservée de tout dangereux contact avec les natifs. Mais un de ces nouveaux états possédait un port et assurait aux autres un débouché maritime hors de l'action du gouvernement anglais. Semblable anomalie ne pouvait être tolérée : on confisque Natal et on abandonne aux Boërs les solitudes de l'intérieur à défricher. A eux la rude vie du pionnier, la guerre avec les races sauvages. A l'Anglais les comptoirs maritimes et les bénéfices faciles.

On venait à peine de renouveler, en 1869, le traité d'Aliwal qui fixait irrévocablement les limites des possessions anglaises et des états libres, lorsque le hasard fit découvrir sur le territoire de l'état d'Orange des champs de diamans d'une richesse incalculable. « L'Angleterre, demande ironiquement M. Froude, pouvait-elle permettre que la plus belle mine du monde appartint à d'autres qu'à elle?.. Certes, je n'accuse pas les agens britanniques d'avoir accompli sciemment ce qu'ils savaient être une spoliation. Quand un homme d'état anglais désire qu'une chose *soit* juste, il est convaincu qu'en effet cette chose *est* juste. » On mit en avant les prétentions d'un chef natif nommé Waterboer. Les Hollandais durent s'incliner, abandonner sans compensation les champs de diamans. La farce étant jouée, on relégua Waterboer à quelques lieues de là, dans une concession stérile, qui, loin de produire des diamans, eût à grand'peine produit des pommes de terre. Le nouveau gouverneur anglais des champs de diamans, n'ayant point de force armée à sa disposition et désirant intimider les Boërs, imagina de vendre des fusils aux natifs. Quelques-uns des indigènes ainsi armés appartenaient à la colonie de Natal. A peine furent-ils rentrés chez eux, avec les précieux joujoux dont ils étaient si fiers, le gouverneur de Natal les accusa de conspirer et les somma de remettre entre ses mains leurs fusils. Imaginez quelle opinion durent se faire ces pauvres sauvages de cette grande nation civilisa-

trice et chrétienne qui vendait des fusils à Kimberley pour les confisquer à Natal!

Les révélations de M. Froude ne plurent à personne : les conseils dont il les accompagnait furent encore plus mal accueillis. Bien loin de l'écouter, on s'engagea plus avant dans la voie des usurpations et des violences. Dans l'Afrique du Sud, l'ère des grandes folies allait commencer avec la mission de sir Bartle Frere, l'annexion brutale du Transvaal et la guerre des Zoulous, qui en fut la conséquence. Je n'ai pas besoin de rappeler les défaites d'Isandula et de Majuba-Hill, qui ont donné raison aux prévisions de l'historien. Les choses sont aujourd'hui à peu près dans l'état où elles étaient en 1874. Mais les colons britanniques émigrent en Australie ; l'élément hollandais continue à prédominer ; et les jours de la domination anglaise sont comptés dans l'Afrique australe.

Le voyage de M. Froude en Australie et à la Nouvelle-Zélande, dans le cours de l'année 1884, a été infiniment moins orageux. Il nous le raconte dans un volume qu'il a intitulé : *Occana*, rappelant ainsi le titre d'un livre à demi oublié que le vieil Harrington dédiait jadis à Cromwell. Entre les deux *Occana*, que de destinées accomplies, que de grandeur rêvée, puis réalisée, et penchant aujourd'hui vers la ruine ! J'aime ce livre d'*Occana*, où respire un honnête patriotisme ; j'aime ce dernier-né ¹ de M. Froude, parce que j'y sens, avec la sincérité de ses premiers écrits, la sérénité indulgente du vieillard qui, en regardant son fils, ne songe plus à railler les jeunes générations : quelque chose comme cet attendrissement de la lumière qui précède le coucher du soleil à la fin d'un jour d'été. Le génie de Carlyle a cessé de porter son ombre sur le talent de Froude, qui épanouit en liberté ses derniers fruits.

Ce voyage ressemble à un voyage de prince. S'en réjouisse ou s'en blesse qui voudra : c'est un spectacle auquel il faut nous habituer. Dans l'échange des politesses internationales, les supériorités intellectuelles remplaceront de plus en plus ceux qui se sont donné la peine de naître. M. Froude descend chez le gouverneur de Victoria ; on met à sa disposition un train spécial, avec un wagon-salon capitonné en satin bleu. Un ministre d'état lui sert de *cicerone*, et un *butler*, en cravate blanche, se tient dans un compartiment voisin avec des fruits délicieux et du champagne à la glace. L'écrivain reçoit ces honneurs avec bonhomie. Il ne parle point, comme font chez nous les gens célèbres, de ses « humbles travaux, » de sa « modeste personnalité. »

¹ On annonce la publication d'un nouveau récit de voyage à travers les Indes occidentales. Antérieurement par l'infatigable M. Froude.

Mais il dit dans un banquet : « Ici, je commence à me prendre pour un petit personnage. Quel dommage que je sois obligé de retourner en Angleterre, où personne ne fait attention à moi ! » Il paie ce bon accueil d'une bienveillance à toute épreuve. Tous les hommes d'état sont intelligens et toutes les dames sont jolies. Le voyageur indique, sans y appuyer, les rivalités inter-coloniales de l'Australie, les folies budgétaires de la Nouvelle-Zélande, l'avortement de la petite culture, le caractère âpre et vulgaire de ces jeunes sociétés qui n'ont d'autre récréation littéraire que le roman énervant ou stupide, d'autre lieu de rendez-vous que le *music-hall*, d'autre idéal que la recherche du plaisir et le culte de l'argent ; enfin, la dégradation des indigènes, descendus, comme les Maoris, du brigandage à la prostitution, et réduits à amuser, de leur chorégraphie indécente, le libertinage de l'Européen.

En revanche, M. Froude nous décrit complaisamment la retraite où il a visité sir George Grey, l'homme d'état philosophe, qui, en dépit de quelques mécomptes, persiste à considérer la politique comme l'art supérieur de faire du bien aux hommes. Unissant ce que l'extrême civilisation a de plus intelligent avec ce que l'âge primitif eut de plus aimable, ce sage achève sa vie au milieu de ses belles fleurs, de ses manuscrits précieux, de ses tableaux rares, tout en défrichant des forêts et en formant des hommes. S'il y a quelque part dans le monde une grande découverte qui mûrit, un beau livre qui vient d'éclorre, sir George Grey le sait presque aussitôt que nous et mieux que nous. Avant deux mois, ce numéro de la *Revue* sera sur sa table : qu'il lui porte, aux antipodes, la sympathie de tous ceux qui aiment encore la vertu !

VI.

Carlyle avait maudit d'avance « l'imbécile » qui écrivait sa vie. Quelques années avant de mourir, il pria M. Froude d'être cet imbécile. Un remords avait produit ce singulier revirement. En se servant de la plume de son élève chéri, de son meilleur ami, Carlyle voulait faire une confession posthume et publique, s'humilier devant une ombre aimée, expier le tort d'avoir fait une servante de celle qui était cent fois digne d'être sa compagne.

Les lecteurs de la *Revue* n'ont certainement pas oublié une étude fine et profonde, parue il y a deux ans, et qui faisait la lumière sur cette étrange vie conjugale (1). Ils se rappellent les appréhensions bizarres de Carlyle à la veille de son mariage, et ces deux fiancés qui se con-

(1) *La Femme d'un homme de génie : Madame Carlyle*, par Arvède Barine. (*Revue* du 15 octobre 1884.)

solent et s'encouragent, comme s'ils allaient monter sur l'échafaud; la petite maison isolée dans la banlieue d'Édimbourg, puis la solitude de Craigenputtock où ils transportent leur lune de miel, la lande stérile dominée par des monts arides et au-dessus de laquelle plane un éternel silence; M^{re} Carlyle, à genoux, la nuit, devant le fourneau, cuisant le pain du grand homme, ou lavant le plancher de la cuisine pendant qu'il la regarde en fumant sa pipe. Encore s'il l'eût aimée! Mais ce mari extraordinaire ne savait aimer que par lettres et de loin. C'est à Londres que les véritables épreuves attendent la pauvre femme. Pendant qu'elle raccommode les bottes de M. Carlyle, une coquette glacée le retient loin d'elle, dans son élégant salon. Vous souvenez-vous des cris de souffrance qui lui échappent? Vous souvenez-vous « de cette hideuse maison jaune dont chaque pierre pèse d'un poids si lourd sur le cœur de Jane Carlyle? » Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que ces lignes ont dû devenir, du jour où elles ont paru, le bréviaire de toutes celles qui ont mal choisi le compagnon de leur existence et qu'une volonté étrangère traîne à travers la vie, leur imposant ou de cruels devoirs ou d'insipides plaisirs. Que reste-t-il à la femme à laquelle on a retiré tous ses ressorts : la maternité, la passion, la foi? Le journal de M^{re} Carlyle répond : il lui reste ce muet et involontaire stoïcisme de l'être supérieur qui ne veut pas déchoir, de l'être dévoué qui ne peut haïr, de l'être pur pour lequel une tache est pire que la mort.

Si ces pages nous émeuvent, quelle impression durent-elles produire sur le malheureux qui les avait inspirées? Oh! s'il avait pu la ressusciter cinq minutes pour se jeter à ses genoux! Mais la mort ne rend ni ne prête, et Carlyle dut chercher une autre expiation. Il remit à M. Froude son propre journal, ses notes, la correspondance de sa femme. Ces documens devaient paraître après sa mort, et l'exécuteur testamentaire pouvait, sous sa responsabilité, publier ces manuscrits dans leur intégrité ou y pratiquer les coupures qu'il jugerait nécessaires. Il devait les accompagner d'une biographie qui donnerait, pour ainsi dire, la clé de ces documens. Carlyle mourut au mois de février 1881, et M. Froude se mit à l'œuvre. Devant cet immense amas de matériaux, le choix était embarrassant : il ne choisit pas et livra tout au public.

La révélation était imprévue, le scandale fut grand. De toutes parts s'élevèrent des voix irritées ou moqueuses qui accusaient M. Froude d'avoir exposé son maître à la risée et au mépris. Il avait beau se retrancher derrière la volonté expresse de Carlyle : écoute-t-on ceux qui veulent se perdre? Le devoir d'un fils n'est-il pas de jeter un manteau sur la nudité paternelle? M. Froude, lui-même,

se demandait s'il n'était pas allé trop loin en plaçant M^{rs} Carlyle sur un autel et en montrant son mari à ses pieds, dans une attitude humiliée et repentante. Lorsque parurent les deux derniers volumes de la *Vie de Carlyle* (*Life in London*), le public eut une nouvelle surprise. Entre le tourmenteur et sa victime, les rôles semblaient presque renversés. Les torts de Carlyle étaient singulièrement allégés; les travers de sa femme, jusque-là invisibles, paraissaient à tous les yeux. On retrouvait, au lieu d'une martyre muette et résignée, une femme aigrie qui, pendant vingt ans, n'a cessé de se plaindre ou de railler, qui, dans les scènes de ménage, rendait avec usure le mot âpre et le sarcasme amer, qui laissait son mari partir pour un long voyage sans un mot d'adieu, qui l'envoyait, à trois heures du matin, finir la nuit dans un hôtel de Dumfrids, à dix milles de sa chambre à coucher. L'impression finale fut équivoque. Carlyle ne parut pas plus aimable, M^{rs} Carlyle sembla moins touchante. On ne s'accorda que sur un point, pour déclarer que l'œuvre biographique de M. Froude était manquée.

Elle l'est en effet. Habitué à choisir et à polir ses matériaux, M. Froude n'avait retrouvé, dans cet ingrat travail, aucune des libertés de l'histoire. En publiant à part et à l'avance ses documens, il s'était interdit de les mettre en œuvre, et, de page en page, y renvoyait gauchement le lecteur désorienté. La vie conjugale des Carlyle, leurs voyages, leurs indigestions, leurs changemens de bonnes tenaient la moitié des volumes. Les quelques pages consacrées aux principaux ouvrages de Carlyle étaient de pauvres morceaux de critique; l'effort tenté pour éclaircir ses vraies croyances religieuses échouait misérablement. En somme, la *Vie de Carlyle* ressemblait à un livre comme des monceaux de moellons et des amas de plâtre ressemblent à un temple grec. Peut-être était-ce là le monument funèbre qui convenait le mieux à cet ardent contempteur de l'art et du goût, à ce farouche iconoclaste : un tas de pierres, pareil à ces *cairns* qui se dressent, de distance en distance, parmi les bruyères de son pays.

Carlyle a exercé sur la seconde moitié de ce siècle une influence presque égale à celle de Goethe sur les cinquante premières années. Tel, chez nous, qui n'a jamais entendu prononcer son nom, est un carlylien sans le savoir. La religion sans paroles, le culte des héros, la germanolâtrie, l'histoire subjective, ont fait du bruit, sinon des prosélytes. Il n'est pas jusqu'à ce style exagéré, fiévreux, halletant, par lequel nos jeunes écrivains croient prouver leur force, qui ne soit un legs de Carlyle. N'est-ce pas lui qui leur a donné l'exécrable recette : « Dire d'autant plus que l'on sent moins ? » Mais cette action de Carlyle est, en quelque sorte, une action diffuse. Il n'a point laissé d'école; M. Froude est le premier de ses élèves et

sera le dernier. Maintenant que le maître n'est plus et que le disciple a presque achevé sa carrière, il est aisé de les comparer. Nés dans des sphères différentes, ils ont vainement essayé d'en sortir ; Froude est demeuré bourgeois, Carlyle est resté paysan. Maître d'école à l'âge où les jeunes Anglais abordent l'université, Carlyle s'est instruit lui-même. Un peu de droit, un peu de théologie, beaucoup de mathématiques, une honnête dose de latin, surtout les littératures modernes, voilà son bagage primitif ; quant au grec, il l'apprit tard et mal. Froude, au contraire, a noué avec les anciens, à Westminster et à Oxford, une intimité qui dure encore. La bonne société et le goût antique lui ont laissé des aspirations et des répugnances dont il ne se défera pas et que son maître n'a pas connues. Carlyle a fabriqué à sa pensée un costume rutilant et bariolé qui la fait suivre des badauds. La phrase de Froude, d'abord prolixe et négligée, mais toujours agréable et limpide, s'est épurée peu à peu, a pris de l'énergie et de la couleur. Lisez, comme exemple de la puissance à laquelle l'écrivain peut atteindre, l'échec de la flotte française devant Gibraltar, dans les *Anglais en Irlande* : c'est là, je pense, un tableau de maître. De ces hideux mots anglo-allemands, qui s'échappaient par torrens sous la plume de Carlyle, et que Philarrète Chasles signalait ici même, il y a juste cinquante ans, comme un danger pour la langue, Froude n'en a pas adopté un seul. L'intelligence de Carlyle reposait sur un fond teutonique, celle de son élève est à demi classique. Tous deux se rencontrent dans une commune défiance de la métaphysique religieuse et dans un commun mépris du scepticisme philosophique. Leur esprit, qui ne peut aborder et manier que le concret, a en même temps horreur du positivisme. Froude souffre de cette contradiction dans son être intime ; Carlyle s'en fait une originalité, une force, un système. Le disciple n'a point l'essor vertigineux du maître ; il ne monte jamais à ces régions supérieures d'où la pensée de Carlyle redescend en nuage fulgurant, mais il ne s'abat jamais avec lui dans la turlupinade et le calembour. D'un côté le génie, de l'autre l'art et le goût. Ce qu'il y a de meilleur, non de plus grand dans Carlyle, c'est Froude. Ce qu'il y a de plus hant, de plus subtil, mais aussi de plus inquiétant dans Froude, c'est Carlyle.

La foi de M. Froude dans les idées auxquelles il a consacré sa vie persiste, j'en suis sûr, intacte et robuste, dans son énergique vieillesse. Pourtant que de démentis cruels les faits ne leur ont-ils pas donnés ? La démocratie, qu'on prétendait faire reculer, gagne chaque jour du terrain. Le parlementarisme, dont on se moquait, est plus puissant qu'il ne l'a jamais été. Il y a seize ans que « cette noble, patiente, profonde et solide Allemagne est devenue la reine du continent, au lieu de cette France vantarde et gesticulante, ca-

précieuse, batailleuse et nerveuse (1). » Pourtant le règne de la justice et de la paix, le triomphe de l'intelligence sereine sur les passions basses, n'ont pas suivi cet avènement providentiel. Le vieil empereur Guillaume est obligé de partager l'hégémonie avec le pape Léon XIII. Car le catholicisme qu'on devait « écraser, » — M. Froude a eu l'imprudence de reprendre pour son compte ce mot qui porte malheur ! — a repris sa marche ascendante. En Angleterre, la hiérarchie apostolique est réorganisée, et l'anglicanisme fait tous les jours un pas vers Rome. Le premier maître de M. Froude a vaincu le second ; l'œuvre de Newman a réussi, celle de Carlyle a échoué. Ses compatriotes ont refusé de le prendre pour guide, et lui décernent le plus cuisant éloge qui pût faire saigner sa vanité : ils le saluent un admirable artiste en phrases. Henry VIII est toujours un monstre, Élisabeth est encore une grande souveraine. L'Irlande a failli obtenir son autonomie, et, si on ne la lui donne pas, va la prendre. Pas un des rêves de M. Froude qui ne s'en soit allé en fumée. Pas un de ses paradoxes qui se soit fait accepter comme vérité définitive. M. Freeman le traite de menteur, M. Lecky le traite d'avocat : ce qui, j'en ai peur, veut dire à peu près la même chose. Les jeunes savans qualifient ses ouvrages « d'amusans, » et l'on sait si cette injure est sérieuse dans la bouche des jeunes savans !

Le labeur de M. Froude, — cet effort opiniâtre et désintéressé de quarante années, — est-il donc un labeur perdu ? Carlyle aurait aimé à porter sur un adversaire un pareil verdict. Je me garderai d'une conclusion aussi arrogante et aussi dure. Ce n'est jamais en vain qu'un homme a mis au jour des milliers de faits, éveillé des millions de pensées dans l'esprit de ceux qui l'admirent ou le combattent. Dans ses vingt-cinq volumes, M. Froude n'a pas mis seulement son propre talent, il y a reflété quelques traits de l'âme anglaise : l'individualisme religieux, la moralité brutale mais saine, la haine de l'étranger, l'orgueil granitique qu'aucune leçon n'entame, qu'aucune défaite ne courbe, et jusqu'à ces brusques accès de justice et de franchise qui préviennent le blâme et déconcertent la moquerie. A ce titre, il est, lui aussi, *a representative man*, c'est-à-dire un homme qui pense et parle pour beaucoup d'autres. Il vivra par les préjugés et par les passions qu'il a exprimés, et, bon gré mal gré, il faudra lui faire une place dans l'histoire des livres et des idées au XIX^e siècle.

AUGUSTIN FILON.

(1) Lettre de Carlyle. (*Times* du 18 novembre 1870.)

LES SYNDICATS

PROFESSIONNELS ET AGRICOLES

LE CRÉDIT AGRICOLE.

- I. Hubert-Valleroux, *les Corporations d'arts et de métiers en France et à l'étranger*. — II. L. Smith, *les Coalitions et les Grèves*. — III. Alphonse Ledru et Fernand Worms, *Commentaire de la loi sur les syndicats professionnels*. — IV. *Bulletin de la Société des agriculteurs de France*. — V. Josseau, *Traité du Crédit foncier*. — VI. Léon Say, *Dix jours dans la Haute-Italie*. — VII. Ettore Levi, *Manuale per le Banche popolari italiane*, 1883. — VIII. Gerdoile, *la Crise agricole*. — IX. A. Sénart, *les Syndicats agricoles et la loi du 21 mars 1884*. — X. Émile de Laveleye, *De l'organisation du crédit agricole*.

I.

La liberté des syndicats, qui n'est qu'une des formes de la liberté d'association, a rencontré, elle rencontre aujourd'hui encore, des défenseurs et des adversaires décidés, appartenant les uns et les autres aux opinions les plus diverses. Par le journal, par le livre, à la tribune, ceux-ci ont, en termes éloquents, dénoncé le danger de fournir une organisation, des cadres, un levier, à l'armée de la révolution, qui, dans les congrès et réunions socialistes, proclame si bruyamment son projet de fonder un nouvel ordre de choses, en s'appropriant le mot de Siéyès : « Qu'est-ce que le quatrième état ? Rien ! Que doit-il être ? Tout ! » avec la dynamite comme moyen, l'égalité de fait pour but, et cette double devise inscrite sur son drapeau : la propriété, c'est le vol ; Dieu, c'est le mal ! La

liberté, observent ces pessimistes, est un mot glissant comme une anguille, vague comme un rêve, traître comme l'espérance ; elle côtoie sans cesse ces deux écueils : l'anarchie, le despotisme, et c'est folie d'en parler avant de savoir à quelles forces, dans quelles limites il s'agit de l'accorder. Comment ne voit-on pas que seuls les syndicats révolutionnaires en profiteront, les meneurs entraînant les timides volontés de la masse, et, comme toujours, les modérés écrivant sous la dictée des violents. Les ouvriers des grandes villes ressemblent à la garde nationale d'autrefois : les mauvais attaquent l'ordre, les bons ne le défendent guère. Adam Smith avait-il vraiment tort d'affirmer que lorsque les artisans se rassemblent, trop souvent ils conspirent contre les poches du public ? Rappelez-vous l'exemple de la tour de Babel, la première fédération de syndicats dont l'histoire fasse mention ! La liberté, soit ! mais donnez-la comme un bouclier, non comme une épée : qu'elle permette à chacun de construire sa maison, non de démolir celle du voisin !

La loi de 1884, répondaient ses défenseurs, inaugure une ère de justice, de concorde, d'apaisement ; elle est en quelque sorte l'aboutissement de l'œuvre trente fois séculaire qui se poursuit avec des destinées diverses, l'émancipation du travail manuel ; elle remet aux travailleurs le soin, les moyens de pourvoir à leurs intérêts, et devient l'instrument de leur progrès matériel, intellectuel et moral ; désormais ils n'auront plus à se défendre que d'eux-mêmes. Les corporations ouvrières sont aussi anciennes que l'industrie elle-même, puisque leur existence se trouve déjà consacrée par la loi des Douze Tables : la Grèce avait ses hétaires, Rome ses collèges d'artisans ; au moyen âge, elles ne revêtent pas non plus le caractère d'associations libres et volontaires, mais celui d'institutions privilégiées, comme celles qui, sous le nom d'*esnafs*, fonctionnent aujourd'hui dans les principales villes de la Turquie. Leurs défauts paient largement la rançon de leurs qualités, et leurs monopoles ne vont pas sans d'étranges servitudes envers le pouvoir royal, qui bat monnaie avec elles et ne se gêne nullement pour régler, vendre fort cher le droit de travailler. La révolution veut reprendre l'œuvre de Turgot ; mais l'assemblée constituante ne comprend point qu'il n'y a pas de liberté sans garantie, que la liberté est action, et, croyant couper le mal dans sa racine, elle anéantit les corporations, défend de les rétablir sous quelque forme que ce soit, sacrifie l'intérêt collectif comme l'ancien régime avait sacrifié l'intérêt individuel, édicte cette loi de 1791 qu'on a justement appelée la loi martiale de l'industrie. Ni la législation de 1852 sur les sociétés de secours mutuels, ni celle de 1864 accordant la faculté de se coaliser, mais sans concert préalable, ni celle de 1867 et 1868 autorisant la création de sociétés coopératives et proclamant

le droit de réunion, ne satisfirent les légitimes aspirations des classes laborieuses. Cependant, comme la destruction des corporations laissait le travail sans règle, le besoin d'une organisation quelconque se faisait sentir ; puisque les sociétés de compagnonnage subsistaient parmi les ouvriers de la même profession, les patrons voulurent s'unir à leur tour, et, dès 1808, les entrepreneurs de bâtiment se groupaient, avec l'agrément du pouvoir, pour traiter des affaires de leur métier et établir de concert des tarifs ; d'autres industries adhèrent, et, en 1848, le groupe, composé de patrons parisiens de onze professions, s'appela Chambre syndicale du bâtiment ou de la Sainte-Chapelle. C'est ainsi qu'en France les mots nouveaux servent de passeport aux choses anciennes. Le gouvernement prêtait les mains à cet escamotage de la loi de 1791 : de toutes parts se fondèrent des chambres syndicales de patrons d'abord, ensuite d'ouvriers, si bien qu'en 1883 on n'en comptait guère moins de 425 vivant sous le régime de la tolérance.

Divisées en trois groupes principaux, les chambres patronales de Paris ont rendu de précieux services : on les voit avec plaisir concilier les différends entre industriels ou commerçans, convenir de certaines règles propres à assurer la bonne exécution des produits et leur réputation au dehors, faire valoir leurs droits contre les contrefacteurs étrangers, combattre les exigences du fisc, organiser des cours professionnels du soir, des sociétés de patronage pour les apprentis, des sociétés de secours mutuels. Les groupes de la Sainte-Chapelle et de l'Union nationale ont un local pour leurs séances, un contentieux bien monté, un bureau de renseignemens qui les édifie sur la solvabilité des acheteurs français et étrangers ; en outre, l'Union nationale possède un laboratoire où ses membres peuvent réclamer des analyses à prix réduits, des bureaux pour tout ce qui concerne la protection de la propriété individuelle ; elle a entrepris une enquête sur les débouchés qu'offrent aux articles français les autres pays, discute les projets de loi qui touchent l'industrie et le commerce ; sur la demande du ministère, elle a organisé des envois à l'exposition de Melbourne. Par la force des choses, la nécessité de l'ordre, les chambres syndicales, écrivait un grand industriel, M. Gauthier, sont appelées à devenir les organisatrices du travail. Il n'est pas possible d'aller plus longtemps sans principe et sans discipline, en présence du développement des marchés étrangers. Un autre, M. Mazaroz, apôtre fervent des syndicats et bien connu pour ses opinions démocratiques, voudrait que les élus des corporations, groupant d'après leur profession, tous les électeurs formassent seuls les assemblées délibérantes de l'avenir ; quant aux gens riches et instruits, il leur assigne les diverses fonctions publiques qu'ils rempliraient à titre presque honorifique.

Plus largement encore se manifestaient la tolérance, la faveur même du gouvernement pour les chambres ouvrières : c'est elles qu'il chargea, en 1878, d'instituer une exposition ouvrière à côté de la grande Exposition universelle, de désigner les ouvriers qu'il enverrait à ses frais visiter les expositions étrangères. A plusieurs reprises, il mande leurs délégués, leur offre des travaux, des subsides, il institue au ministère de l'intérieur un bureau des associations professionnelles destiné à servir de lien entre elles et l'administration, à leur fournir des conseils sur les moyens de s'établir, c'est-à-dire de violer la loi de 1791, traitée en véritable Gêronte de la comédie politique.

Il ne restait donc qu'à mettre d'accord le droit et la pratique, à enregistrer les faits accomplis ; désormais les syndicats vivront au grand jour, sans privilèges, sans monopoles, plaçant le patron et l'ouvrier, *l'employeur et l'employé*, sur un pied de parfaite égalité, réalisant l'union de deux principes trop longtemps opposés l'un à l'autre : la liberté individuelle, la liberté d'association. Personne n'est forcé d'y adhérer, chacun en sort quand il veut : grâce à la personnalité civile, ils peuvent acquérir, posséder des biens propres, prêter, emprunter, ester en justice, multiplier ces utiles institutions auxquelles d'autres pays doivent leur prospérité : caisses de retraites, de secours, de crédit mutuel, sociétés coopératives, bureaux de renseignemens, de placement, de statistique, des salaires. Mais ces résultats ne seront obtenus que petit à petit, car il faut « ne pas être envieux des succès du temps et lui laisser quelque chose à faire. »

Les champions des syndicats n'admettent pas que l'association des ouvriers puisse porter atteinte à la liberté des isolés, des dissidens. Certes, beaucoup ont été des sociétés de résistance, mais il en est de fort modérés, dont l'accord avec les patrons a eu les plus heureux effets. Ignore-t-on que les bons ouvriers souffrent bien plutôt que les mauvais du défaut de liberté, parce qu'ils sont timides, craignent les lois, agissent au grand jour, tandis que les autres se complaisent dans l'intrigue secrète, pénètrent dans la place et font brèche ? Comme toute chambre, tout parti, le monde ouvrier a sa droite, son centre, son extrême gauche ; celle-ci à peu près seule a agi jusqu'à présent ; la droite, le centre, ont désormais le point d'appui qui leur manquait pour résister aux meneurs. Il y aura encore des frottemens, des complications, dus à l'impatience, à l'ignorance des uns, à l'égoïsme des autres ; mais convient-il de faire payer à tous les fautes de quelques-uns ? Irez-vous interdire le vin à cause des ivrognes, la chasse sous prétexte que des maladroits blessent quelquefois leur voisin, la tribune parce que les bavards en abusent ? La liberté d'association est une liberté

cardinale, une liberté nécessaire : qu'elle soit réglée, définie, contrôlée, nous le voulons, mais faites quelque crédit aux travailleurs tenus tant de siècles dans une sorte de servage, et ne vous étonnez point si l'émancipation ne leur confère pas brusquement l'aptitude, si, après avoir enlevé les liens qui les garrotaient, ils font quelques faux pas !

II.

A notre sens, la loi nouvelle ne mérite ni ces bruyantes apothéoses ni ces acerbes critiques. Il paraît assez difficile d'admettre avec les pessimistes que les syndicats fédérés puissent devenir l'armée de la révolution sociale ou antisociale : en tout cas, les coups d'état du peuple depuis cent ans prouvent avec évidence que le refus de la liberté d'association ne préserve guère les gouvernemens, bons, médiocres ou mauvais, de ces chutes auxquelles une sorte de fatalité semble les condamner en France. Mais qu'on ne vienne pas non plus vanter les perfections de cette loi, jurer qu'elle réconciliera comme par enchantement les deux frères ennemis, le capital et le travail, résoudra la grande énigme économique qui pèse si douloureusement sur les âmes, et qui, pareille au sphinx antique, a déjà couvert le sol de tant de milliers de victimes. Elle est si peu parfaite que plusieurs projets sont en instance devant les chambres afin de la modifier, de la compléter, de faire davantage respecter la liberté de la minorité, et que le sénat a pris en considération celui de M. Marcel Barthe ; elle n'empêche pas, hélas ! les grèves de se produire avec leur cortège ordinaire de ruines, parfois de crimes sanglans. Ajoutons qu'elle porte au plus haut degré l'empreinte du privilège. M. Dufaure, il y a treize ans, avait préparé un projet qui conférerait aux associations de divers ordres la liberté avec un état civil ; mais, toujours hantée par le fantôme clerical et féroce de haine irréligieuse, la chambre l'ajourna indéfiniment, se contenta d'en détacher le chapitre des associations professionnelles, repoussa les propositions de MM. Goblet, Ribot et Trarieux, qui voulaient introduire le principe admis en Angleterre : la liberté de droit commun, l'obligation de remplir certaines formalités imposées aux seules associations qui prétendent à la personnalité civile. L'Autriche, l'Allemagne, reconnaissent aux corporations de métier le droit illimité de posséder ; les *trades-unions* anglaises peuvent acquérir des valeurs mobilières en quantité indéfinie, des immeubles jusqu'à concurrence d'un acre d'étendue. La crainte historique des biens de mainmorte arrêta encore la chambre : on entendit M. Allain Targé soutenir que cette facilité de posséder ne profiterait qu'aux congrégations religieuses déguisées en

syndicats, et qu'il en pourrait citer une à Rome ayant une fortune mobilière de 20 milliards. Par exemple, il se garda bien de la nommer. Il affirma (non sans s'attirer un démenti très formel) que l'Union nationale des patrons avait des immeubles, jouissait de 300,000 livres de rente, qu'elle usait de fidéi-commis, passait des actes par personnes interposées. Mais le siège de la majorité était fait, et cette misérable jonglerie de chiffres avait de quoi la séduire. Au grand dam et mécontentement des intéressés, elle décréta que les syndicats ne pourraient recevoir ni dons ni legs, avoir d'autres immeubles que ceux nécessaires à leurs réunions, bibliothèques et cours d'instruction professionnelle, d'autre revenu que la cotisation de leurs adhérens. La loi anglaise permet aux *trades-unions* de recevoir des membres honoraires ; et, en France même, beaucoup de sociétés de secours mutuels ne se soutiennent que par eux : la majorité refusa de les accepter, afin de soustraire les syndicats ouvriers à l'influence des catholiques et des hommes de la classe libérale. Le parlement anglais a prévu avec le plus grand soin, punit sévèrement toutes les atteintes à la liberté du travail isolé : notre chambre des députés a, sous ce rapport, montré une timidité fâcheuse ; il fallait plaire aux meneurs des syndicats, on faisait la loi pour eux, on les citait sans cesse pendant la discussion, et tout bas on paraphrasait le vers de Prusias :

Ah! ne me brouillez pas avec... ces électeurs!

Les médecins ont essayé de se constituer en syndicat ; ils ont fondé un journal, le *Concours médical*, une caisse de retraites pour les victimes de la profession, un bureau central de renseignemens à Paris. Un jugement du tribunal de Domfront, confirmé par la cour de Caen et la cour de cassation, a refusé aux professions dites libérales les avantages de la loi. Il est vrai que le tribunal de la Seine déclare légal un syndicat de pharmaciens parisiens. Que devient en tout ceci la liberté plénière ou même la liberté sans épithète ?

C'est qu'en effet les bourgeois, les patrons, les acheteurs de travail, se montrent bien plus empressés que les ouvriers, les vendeurs de travail, à s'organiser en syndicats : inertie, défaut de ténacité, impatience du frein le plus léger, prétentions excessives, absence de principes solides, facilité à jouer le rôle de moutons de Panurge entre les mains de hardis meneurs étrangers à la profession, tout conspire contre l'efficacité de ces chambres syndicales des travailleurs autour desquelles on a mené si grand bruit, qu'on représentait comme la classe ouvrière elle-même, et qui, sauf Lyon, Saint-Étienne et quelques autres, cachent sous des mots pompeux de

réalités fort mesquines (1). A peine sait-on leur nombre ; aucune statistique officielle n'a révélé le chiffre des adhérens, presque toujours minime si on le compare à celui des membres de la profession ; ainsi, le syndicat des charpentiers parisiens groupe 200 ouvriers sur 4 ou 5,000 ; celui des tapissiers, 500 sur 2,000 ; les scieurs de long, 50 sur 5,000 ; les ouvriers en voitures, 300 sur 20,000 ; les terrassiers, 158 sur 15,000 ; les couvreurs, 90 sur 14,500 ; les maçons, 750 sur 60,000 ; les comptables, 100 sur 50,000. Voilà les chiffres qui résultent de leurs dépositions dans l'enquête de 1884 : comme on pense, ils cherchent plutôt à exagérer qu'à diminuer la force de leurs sociétés. Un syndicat, dit « l'Académie des cuisiniers, » prétend avoir 500 membres dispersés par toute la terre, mais on entend un autre syndicat de cuisiniers qui affirme que ces 500 membres se réduisent à 5 ; lui-même confesse que sur les 14,000 cuisiniers de Paris, il n'a pu en grouper que 50. Le nombre des membres, déjà si faible, décroît, les cotisations rentrent mal ; on se retire, disent les graveurs, tombés de 1,500 à 250, parce qu'on ne voit aucun avantage immédiat dans le groupement. Le citoyen Lyonnais, qui se vantait d'avoir organisé une quinzaine de syndicats, ajoute : « Ce qu'il a fallu d'efforts pour cela est inouï ; vous ne vous faites pas une idée de la patience et du temps qu'il faut dépenser pour amener les ouvriers français à s'unir. » Quand on réfléchit qu'ils ont laissé tomber en désuétude l'antique institution du compagnonnage, on s'étonne un peu moins de cet insuccès. Un humoriste a écrit que l'Anglais aime et défend la liberté comme sa femme légitime, l'Allemand comme une vieille grand'mère, le Français comme une maîtresse adorée pour laquelle il se bat, jure un amour éternel et qu'il oublie bien vite. Ainsi de notre travailleur des grandes villes ; l'attrait de la nouveauté, la camaraderie l'engagent dans une association, mais ce beau feu de paille a bientôt brûlé et il se retire : tout ou rien, voilà la devise. Le *Moniteur des syndicats* ouvriers avoue qu'à Paris la majorité échappe à une organisation d'ensemble ; chez nous, dit-il, le groupe comme l'individu a le désir de rester lui-même et d'agir par sa propre inspiration. M. Floquet évaluait à 60,000 le nombre des ouvriers syndiqués pour Paris seulement : estimation de pure fantaisie, digne peut-être de celle de M. Allain Targé sur la fortune des congrégations romaines, d'autant plus suspecte que le préfet de police lui-même

1. Voir, pages 125 et suivantes, le très intéressant ouvrage de M. Hubert Valleroux, *les Corporations d'arts et de métiers*, et son étude sur les associations professionnelles. Bulletin de la Société de Législation comparée, janvier 1886). Le journal *la Corporation* cite deux syndicats qui viennent de se former dans des conditions assez originales : le syndicat des marchands de mouton parisiens et celui des ramasseurs de bouts de cigares.

et M. Alphanth renversent en quelques mots cette fantasmagorie de chiffres : « L'ouvrier est de plusieurs groupes, passe de l'un à l'autre, figure sur la liste d'un groupe depuis longtemps abandonné. Les chambres syndicales n'ont pas l'importance qu'on veut leur donner ;.. il ne faudrait pas prendre leur opinion pour celle de l'ensemble des ouvriers. » Il y a loin du nombre nominal au nombre de ceux qui cotisent, et ces effectifs sur le papier font penser à ceux de certains mandarins chinois qui touchaient la solde de soldats imaginaires. Comment ne pas se rendre à l'évidence lorsque l'on considère de quels maigres capitaux disposent les chambres ouvrières ? La plus riche, celle des ouvriers chapeliers, a 3 ou 400,000 francs en caisse. Quelle différence avec les *trades-unions*, sagement organisées, soumises à une hiérarchie sérieuse, façonnées à l'obéissance envers les chefs, et dont quelques-unes, avec plus de 30,000 adhérens, ont 1 à 2 millions de revenus ! Les statisticiens évaluent à 3,000 le nombre de ces unions, leurs membres à 1,250,000, leur capital à 50 millions de francs.

Que ne poursuivent-ils pas, nos syndicats ouvriers, si on en juge par leurs statuts ! Arbitrages, registres d'offres et demandes du travail, cours professionnels, secours en cas d'accident et de chômage, retraites aux membres âgés, taux des salaires, sociétés coopératives de production et de consommation, de crédit mutuel, érection de logemens à bon marché, rien ne semble devoir dépasser la mesure de leur activité. Mais, hélas ! l'enfer économique, lui aussi, est pavé de bonnes intentions. En fait, ce qu'on recherche avant tout, c'est l'avantage immédiat, la fixation du mode de travail, du salaire, et beaucoup ne s'imaginent guère que le véritable libéralisme consiste à aimer la liberté des autres. On a dit de certaine démocratie qu'elle était l'hypocrisie du progrès ou l'horreur du despotisme poussée jusqu'à la tyrannie. Nous voulons la liberté la plus large pour l'ouvrier, nous nous félicitons qu'il l'ait à peu près conquise, mais nous estimons qu'il y a quelque chose de pire que les courtisans des rois, ce sont les courtisans du peuple, et qu'il faut que celui-ci entende aussi la vérité. Et comment ne pas concevoir quelques appréhensions lorsqu'on voit les délégués des syndicats aux expositions étrangères se signaler par la violence de leurs paroles et de leurs actes, la chambre des typographes défendre à ses adhérens de travailler dans un atelier admettant des femmes ou des non-syndiqués, celle des chapeliers imposer aux patrons leurs contremaitres, établir le salaire égal pour tous, prohiber l'emploi des machines, pour n'aboutir qu'à faire perdre à la chapellerie parisienne une partie de ses débouchés, des ouvriers honnêtes, tranquilles, émigrer à l'étranger pour avoir la paix ? N'aurait-on renoncé aux avantages des vieilles corporations que pour retenir leurs

inconveniens? Il faut reconnaître, d'ailleurs, qu'à Paris, la classe ouvrière continue à regretter vaguement l'institution corporative, et se souvenir que les membres du congrès international de 1877 qui se tint à Gand, tous socialistes exaltés, allèrent solennellement déposer une couronne aux pieds de la statue d'Arteveld, l'ancien régent de Flandre, parce qu'il fut un chef de corporation, parce que ses régimens furent des corps de métiers? Combien de petits débiteurs aspirent à la résurrection de ces compagnies ayant monopole de certains articles, afin de supprimer la terrible concurrence des grands magasins, celle des colporteurs et des déballeurs! Combien d'hommes du monde s'imaginent qu'elles ramèneraient la bonne foi de nos pères, les produits loyaux et solides! Combien, sans le savoir, répètent les assertions de Marat s'élevant, dans *l'Ami du peuple*, contre une liberté qui ne peut être « que celle de mal faire et de tromper les acheteurs! » Comme si nous pouvions fermer à l'étranger notre frontière, sans nous exposer à des représailles qui tariraient une importante source des revenus de l'industrie et de l'état!

« En Autriche, disait M. Saint-Marc Girardin, beaucoup de parties de l'homme sont satisfaites et tranquilles : les bras ont du travail, l'estomac y est bien repu; si ce n'était la tête, qui est mal à l'aise quand elle s'avise de penser, tout serait à merveille. » Et M^{me} de Staël écrivait dans le même sens : « Pauvre pays où il n'y a que du bonheur! » Or ce pauvre pays, qui avait aboli les corporations fermées, les a rétablies en 1883. On sait qu'en Autriche l'ouvrier ne jouit d'aucun droit politique, ne peut être juré, se mettre en grève ou quitter son patron avant le terme de son engagement et sans motif légal : que les amendes pécuniaires sont de préférence infligées aux patrons, la prison aux compagnons et apprentis. Inspirée par le socialisme d'état, phylloxera politique qui envahit les cerveaux bourgeois et ouvriers, radicaux et conservateurs, la loi de 1883 distingue trois classes d'industries : concédées, libres, de métier, et statue qu'entre ceux qui exercent le même métier ou des métiers similaires, dans une même commune ou des communes limitrophes, le lien corporatif doit être maintenu là où il existe, établi là où il n'existe pas, autant que les circonstances le permettent, par l'autorité provinciale. Voilà donc des artisans de divers métiers, ne se connaissant pas, groupés, incorporés, dirigés par l'administration, toujours paternelle mais absolue, des patrons investis du droit de faire des réglemens qui fixent leurs rapports avec les ouvriers, obligés, il est vrai, de former des caisses de retraites en faveur de ces derniers, de s'occuper de leur apprentissage, de leur accorder de sérieuses garanties de travail; voilà les compagnons réduits dans leurs assemblées générales à un rôle presque théori-

que. D'après le prince de Lichtenstein et ses amis, le travail est un office public ; la loi doit garantir aussi bien à l'ouvrier qu'au fonctionnaire l'avancement hiérarchique, la retraite. Tout ceci ne laisse pas de provoquer d'assez vives résistances de la part des ouvriers ; certaines provinces ont accepté le nouveau régime et en ont tiré parti ; dans d'autres, les petits artisans réclament plus encore, afin d'entraver l'essor de la grande industrie et l'importation étrangère, empêcher le public de préférer le bon marché aux produits solides et durables. Des conservateurs éclairés ont observé qu'avec ces corporations si différentes des anciens corps de métiers, les hommes religieux se trouvent noyés dans la masse des libres penseurs ; ils se demandent si, pour les grandes villes au moins, le système de la corporation libre et privilégiée ne vaut pas mieux que celui de la corporation obligatoire. A la vue d'un tel spectacle, l'Autriche semble de plus en plus à certains économistes l'empire de l'invraisemblance, toujours en retard d'une idée, d'un progrès, d'une année.

La législation allemande ne témoigne pas moins de l'intervention constante de l'état dans les Innungen : elle établit la corporation obligatoire pour un but déterminé, l'assurance garantie par des mutualités de patrons, personnes morales qui peuvent acquérir, s'obliger, ester en justice. Ainsi les lois de 1883 et 1884 ont eu surtout pour objet de rendre forcée l'assistance mutuelle ; chaque gilde fournit à ses membres le traitement médical et les remèdes, une indemnité pécuniaire en cas de maladie, une indemnité des frais de funérailles, une pension viagère en cas d'incapacité de travail survenue sans faute grave de l'ouvrier, des secours aux veuves, des subventions pour élever les orphelins. Chefs d'industrie et compagnons contribuent aux caisses, la cotisation des patrons s'élevant à la moitié au moins des versements des ouvriers ; d'accord avec ceux-ci, ils déterminent le taux des subsides et des secours, qui, en cas de désaccord prolongé, est fixé par le conseil local élu pour moitié par les concessionnaires, pour l'autre par les plus anciens ouvriers. A peine entrée en vigueur, la nouvelle organisation des assurances a donné des résultats remarquables ; au 1^{er} janvier 1886, on comptait 57 sociétés corporatives, représentant 186,697 ateliers et 2,844,219 ouvriers assurés. Inutile d'ajouter que ces mesures ne satisfont personne, ni les patrons, qui se plaignent d'une centralisation excessive, de l'invasion de la bureaucratie dans leurs affaires ; ni les ouvriers, qui remarquent que la loi de 1884 les isole, supprime entre leurs patrons tout lien de solidarité, abolit pour eux le droit commun, et fait d'eux en quelque sorte des instrumens qu'on répare, s'ils sont avariés, qu'on paie s'ils sont brisés. D'ailleurs,

rien que la loi allemande se ressente encore de l'esprit féodal et ne connaisse que le patron comme représentant de l'industrie, la situation de l'ouvrier diffère beaucoup de celle de l'ouvrier autrichien : il peut quitter son patron en l'avertissant quelques jours à l'avance, il n'est point tenu d'avoir un livret, il peut se mettre en grève, il est électeur, et, dans les sociétés telles que l'*Union des métiers*, la *Ligue des ouvriers berlinois*, ne mêle que trop la politique à l'action professionnelle. « Les corps de métiers, écrivait le *Volkstaat*, sont les places d'armes, les champs de manœuvres où s'instruisent les soldats du socialisme. » Le goût de l'association, le sentiment de la hiérarchie demeurent très puissans en Allemagne, mais on commence à craindre que le socialisme d'état bismarckien n'ouvre la porte au socialisme purement révolutionnaire, en préparant des cadres, des moyens d'action aux ennemis de la paix publique, et qu'Henri Heine n'ait été prophète en prédisant à ses compatriotes une révolution auprès de laquelle notre Terreur de 1793 semblerait une idylle.

III.

Si la loi de 1884 n'a que des effets peu sensibles parmi les ouvriers, elle a au contraire profondément remué le monde agricole, qui en tire les conséquences les plus heureuses et les plus inattendues. Elle n'était nullement faite pour lui. Deux délibérations à la chambre, une délibération au sénat avaient eu lieu, sans qu'on eût soulevé le mot des agriculteurs ; on allait les oublier encore, lorsqu'un sénateur républicain, M. Oudet, s'avisa de demander qu'on ajoutât le mot agricole à l'article 6, qui est ainsi conçu : « Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles. » La grande dédaignée était admise, mais d'une manière incidente, et quelque sorte à la dérobée, comme un pauvre honteux qu'on laisse entrer par la porte de service : plus d'un sans doute qui vota l'amendement de M. Oudet avait ses pensées de derrière la tête et ne s'imaginait guère que ce simple mot recouvrit tant de choses nouvelles ; mais, comme on sait, les bonnes actions ressemblent aux sirènes, il ne faut regarder ni les motifs des unes ni la queue des autres. Quelques hommes d'action, MM. Deuzy, Renart, Mileout, Welche, de Ladoucette, Léon Marquiset, Galmiche ouvrier, comprirent aussitôt quel parti on pouvait tirer de la situation, se mirent à l'œuvre et prêchèrent avec ardeur la croisade des syndicats agricoles ; à leur tête, M. Deuzy, véritable Pierre l'Érmitte de l'Érbe, parcourut la France, annonçant la bonne nouvelle, battant les indécis, reveillant de sa torpeur le monde agricole,

sonnant en même temps la charge et la victoire. Agir, agir sans cesse, donner l'exemple du dévouement, prendre partout l'initiative, marcher sagement, progressivement, ne pas mêler l'ivraie de la politique, fût-elle conservatrice, au pur froment de l'agriculture, se cantonner sur le terrain purement agricole et économique, voilà le programme. Rien de plus simple que les formalités à remplir : réunir les agriculteurs d'un canton dans un local quelconque, faire approuver et signer les statuts, nommer un bureau, et voilà le syndicat formé ; pour qu'il ait la personnalité civile, il suffira de déposer à la mairie les statuts avec les noms des directeurs. Les groupes cantonaux peuvent se concerter pour constituer le syndicat d'arrondissement, les syndicats d'arrondissement formeront le syndicat départemental. Aucune obligation de débiter par le canton plutôt que par la commune ou le département. Les uns estiment qu'il vaut mieux aller du petit au grand, que le syndicat doit se mouvoir dans un cercle restreint, entre gens du même terroir, ayant un intérêt identique ; les autres veulent une sphère plus étendue : les deux modes ont leur raison d'être. Il y a en agriculture, observe M. Sénart, des intérêts généraux et des intérêts particuliers qui exigent des instrumens appropriés. Pour les premiers, la puissance sera en raison du nombre ; les seconds réclament une solidarité plus étroite, une plus grande intimité. A chacun son genre, à chacun sa tâche. Il faut s'accommoder aux circonstances, aux tendances individuelles, aux besoins de chaque région, faire ce que font les époux qui se marient : reviser le contrat de mariage en y introduisant ou retranchant certaines clauses, au gré de leurs sentimens, de leurs inclinations. L'instrument est trouvé ; il se prête aux modifications avec une souplesse toute protéenne.

M. Deuzy et ses adeptes sont possédés de leur idée ; ils ont la foi, une foi sincère et agissante : « Nous sommes le nombre (1), s'écrie M. Deuzy, nous serons la force. Quand Lacordaire, en 1848, parut à la chambre, enveloppé de sa robe blanche de dominicain, à ceux qui s'étonnaient de sa présence en un tel lieu, il répondit : « Je suis une liberté. » La loi du 21 mars 1884 n'est pas seulement une liberté ; si vous savez en user, c'est le relèvement et la prospérité de l'agriculture. Nous voulons, avec l'aide d'une puissante association, fournir aux cultivateurs les moyens de soutenir la lutte contre la concurrence étrangère ; nous voulons que nos fabriques, nos usines, nos ateliers, rallument leurs feux ; que les fermes abandonnées retrouvent, avec leurs habitans, le mouvement et la

(1) Discours de M. Deuzy au conseil général du Pas-de-Calais et à la Société des agriculteurs de France.

vie ; que l'ouvrier agricole et industriel puisse mettre la poule au pot le dimanche. » — « Jusqu'ici, continue le marquis de Palaminy, la statue de la Liberté avait seulement traversé le monde, mais elle était toujours en partie voilée. Aujourd'hui, nous voyons poindre l'aurore d'une véritable liberté, et c'est la loi de 1884 qui nous l'apporte. C'est là une grande loi, puisque c'est une loi de liberté plénière. » Nous sommes émiettés sur la surface du sol, et, tandis que l'industrie, le commerce, ont l'oreille du pouvoir, l'agriculture remplit le rôle de la femme arabe : elle est la bête de somme du fisc ; et, quand elle se plaint, on la traite de malade imaginaire. Le laboureur n'étant pas représenté dans l'état se voit sacrifié par l'état ; heureusement il commence à s'apercevoir que, pour que ses affaires se fassent, il doit les faire lui-même. Ainsi isolés, disséminés, éparpillés, comment pourrions-nous lutter avec succès contre la formidable armée des fonctionnaires qui dénaturent nos enquêtes, majorent la valeur de nos propriétés pour augmenter l'impôt, disposent sans façon de nos fortunes ? Grâce à eux, *toute l'année devient carême pour le travailleur de la campagne*. Pour défendre nos bourses, pour chasser l'ennemi qui est dans nos entrailles, il faut nous réunir, nous syndiquer. L'Allemagne, l'Angleterre doivent leur prospérité aux chambres syndicales : et ne sont-ce pas des sortes de syndicats libres que ces associations fromagères, vieilles de deux cents ans, grâce auxquelles les habitans du Doubs conservent leur richesse, maintiennent les hauts prix de la terre, qui fléchissent presque partout ?

Autre avantage du syndicat agricole : rapprocher le producteur du consommateur, diminuer les frais de production, les frais de vente, réaliser autant que possible le problème de la vie à bon marché. Voyons, en effet, ce qui se passe aujourd'hui. Un mouton vendu par l'éleveur à La Villette au prix de 0 fr. 65 la livre est livré au consommateur parisien au prix de 1 fr. 30. Un veau acheté 35 francs les 100 livres est aussitôt revendu 90 francs, soit 0 fr. 90 la livre. Certains commerçans de grains ont un procédé ingénieux qui consiste à changer l'unité de mesure qui a servi de base à l'achat : ont-ils acheté au litre, ils revendent au poids, et réciproquement. Ainsi, un hectolitre de haricots dits chevrier, acheté 70 francs, est revendu, quai de la Mégisserie, 1 fr. 80 le kilogramme ; or le kilogramme représentant 1 litre 25, celui qui le débite a majoré le cours du gros de 94 pour 100. Quel bénéfice pour le producteur et le consommateur, le jour où le syndicat agricole, association désintéressée, leur aura procuré la facilité de traiter directement entre eux en supprimant quelques-uns des intermédiaires ! Pour cela, il choisit tout simplement un représentant, un homme de confiance

auquel il alloue 0 fr. 15 par livre; le producteur vend son mouton 18 sous au lieu de 13, le consommateur le paie 21 sous au lieu de 26 : l'un vend mieux, l'autre achète meilleur marché.

M. Deuzy propose aux agriculteurs un autre idéal, « une dernière citadelle à emporter d'assaut : » les fournitures de l'état, des ministères, des administrations publiques. Aujourd'hui, dit-il, on met en adjudication d'immenses quantités à la fois : 20,000 bœufs, 500,000 hectolitres de blé, d'avoine, et on exige des types, des poids difficiles à réunir en France. Quel est le cultivateur qui, réduit à ses seules forces, soumissionnera de pareilles fournitures? Mais ce qui lui est impossible devient facile à un syndicat, à une union de syndicats. qui, groupant tous les échantillons d'une même espèce, centralisant les offres de plusieurs départemens, livreraient, sous leur garantie, après vérification ou analyse, les commandes de l'état, et, par une pression morale, forceraient celui-ci à abandonner des prétentions déraisonnables, à prendre pour règle de conduite cette belle maxime :

Et d'être enfin Français n'est-il pas bientôt temps?

Le cultivateur ignore naturellement les crises économiques, les perturbations soudaines qui agitent les pays étrangers. Voici un exemple frappant des inconvéniens de cet isolement. En 1885, la récolte du lin venant à manquer en Russie, des commissionnaires se répandent dans le nord, achètent à vil prix les lins disponibles aux cultivateurs, étonnés et joyeux de se défaire d'une marchandise qui ne trouvait pas preneur quinze jours auparavant. A quelque temps de là, ils apprennent la vérité et se lamentent d'avoir perdu une si bonne occasion. Supposons une union de syndicats, avec un bureau central à Paris correspondant avec nos consuls à l'étranger : un télégramme suffisait pour avertir les agriculteurs du Nord, qui réalisaient un gros bénéfice.

Les actes ont suivi de près les paroles : en moins de trois ans, plus de quatre cents syndicats ont vu le jour; ils marchent, se développent, gagnent de proche en proche. C'est une trainée de poudre; bientôt aucun département n'échappera à cette contagion du bien, aussi puissante parfois que celle du mal. D'ailleurs, l'institution est toute nouvelle : chacun cherche et tâtonne, car la loi est faite dans le vide; mais le temps est une bonne mère de famille qui arrange bien des choses : il aidera à dissiper les voiles qui obscurcissent encore la question. Le gouvernement a promis de présenter un projet sur les syndicats et le crédit agricole. Plusieurs syndicats ont pris pour modèles les statuts formulés à la suite du rapport de M. Senart à la Société des agriculteurs de France;

parmi les meilleurs, nous citerons ceux du syndicat de l'Indre, qui siège à Châteauroux et fonctionne sous la direction de MM. Léonce Marchain, Masquelin et Sainte-Claire Deville. Peuvent en faire partie toutes les personnes ayant dans le département qualité de propriétaires de fonds ruraux, fermiers, métayers, régisseurs, domestiques et ouvriers agricoles, vigneron, maraîchers, pépiniéristes, horticulteurs, industriels et commerçans qui vendent ou achètent des produits agricoles, et en général toutes les personnes qui exercent une profession annexe à l'agriculture. Le syndicat une fois constitué, il faut être présenté par un membre de la chambre syndicale et un sociétaire, affiché pendant dix jours dans le local des séances, accepté par le bureau à la majorité des deux tiers des membres présens. Examiner, présenter toutes réformes législatives en les défendant auprès des pouvoirs publics; propager l'enseignement agricole, provoquer des essais de culture, engrais, machines et instrumens perfectionnés: encourager, créer les institutions économiques, sociétés de crédit agricole, de production et de vente, caisses de secours mutuels, de retraites, d'assurances, offices de renseignements: servir d'intermédiaire pour la vente et l'achat, surveiller les livraisons, fournir des consultations, des arbitres, des experts, tel est l'objet du syndicat. Il est administré par la chambre syndicale, composée elle-même d'un bureau et d'un conseil d'administration. Le bureau est formé du président, deux vice-présidens-syndics, quatre présidens-syndics d'arrondissement, un secrétaire-général, deux secrétaires, un trésorier élus pour trois ans par la chambre syndicale. Le vote peut avoir lieu par correspondance. Le conseil d'administration renferme des membres élus, des membres de droit: ceux-ci, au nombre de trente-cinq, pris dans la Société d'agriculture de l'Indre et la station agronomique de Châteauroux; les autres sont des conseillers cantonaux, présidens-syndics de leurs cantons. L'assemblée générale se réunit au moins une fois l'an; la cotisation annuelle est de 2 francs; les groupes cantonaux, véritables syndicats particuliers en miniature, forment avec le syndicat départemental une union, s'organisent au chef-lieu de canton, nomment eux-mêmes leurs chambres. Un règlement intérieur s'occupe des traités pour la fourniture des engrais, semences, machines, de leur réception et du paiement; chaque syndique reçoit une excellente instruction pratique de M. Sainte-Claire Deville sur l'emploi des engrais, de nombreux catalogues avec des dessins de machines qui font pénétrer le goût de celles-ci au fond des campagnes, des circulaires où le bureau indique les conditions qu'il a obtenues des maisons auxquelles il accorde sa confiance, avec des modèles imprimés pour les soumissions.

Les organisateurs des syndicats ne sont pas des abstracteurs de

quintessence sociale, ni des assembleurs de nuages ; ils n'ignorent pas qu'en agriculture comme en industrie le temps vaut de l'argent, mais ils ont compris la nécessité de ne rien brusquer, de courir au plus pressé, en commençant par le commencement, en procédant du simple au composé, du facile au difficile. C'est pourquoi ils ont pris pour premier champ d'action l'achat des engrais chimiques ; c'est là une des industries les plus sujettes à la fraude, et les cahiers d'analyses des stations agronomiques ne permettent pas le moindre doute sur l'insuffisance de la loi de 1867, que vient de compléter et réformer une loi récemment votée au sénat. Phosphates garantis, contenant 80 pour 100 de sable et d'argile ; un prétendu noir animal qui n'est qu'un mélange de tourbe pure ou de poudre de schiste ; phospho-guano mirifique vendu 18 francs les 100 kilogrammes et valant 2 fr. 50 au maximum ; pavillons trompeurs abritant des marchandises plus trompeuses : on n'en finirait pas d'énumérer les gentillesse de certains fabricans plus dignes du titre de chevaliers d'industrie que de celui d'industriels. Même danger pour les semences : substitution de variétés nuisibles ou de qualités secondaires aux variétés de première qualité ; addition de véritables *graines* artificielles fabriquées avec du sable et du quartz coloré au moyen de sels de chrome et de cobalt. L'agriculteur ne pense guère à faire analyser, et le marchand l'en empêche souvent en stipulant que la prise d'échantillon aura lieu à la gare de départ. En face d'un syndicat, la scène change complètement : celui-ci traite de puissance à puissance avec le fabricant, le contraint à accepter des conditions de vente, de livraison qui permettent le contrôle, opère l'analyse, exerce au besoin des poursuites.

La question des engrais a donc une importance capitale pour nos cultivateurs, obligés de produire sur une terre épuisée, vieille de deux mille ans, de subir la concurrence des terres vierges de l'Inde et de l'Amérique. Choisir des maisons irréprochables, supprimer des intermédiaires parasites, augmenter les rendemens pour une même somme de frais généraux, apprendre aux agriculteurs à employer les engrais, voilà, d'après M. Senart, le premier résultat conquis. Le syndicat de Loir-et-Cher, qui a escompté la loi de 1884, achetait, en 1883, 80,900 kilogrammes d'engrais, 300,000 en 1884, 863,000 en 1885 ; pour les matières premières fertilisantes, azote, potasse, phosphore, il a obtenu un rabais de 20 pour 100 ; pour les engrais fabriqués, le rabais dépasse d'ordinaire 40 francs par 100 kilogrammes, même en comparant les prix du syndicat avec ceux des maisons les plus réputées. On évalue l'ensemble du bénéfice réalisé à 75,000 francs, et les charges correspondantes ne s'élèvent qu'à 1,713 francs. Maintenant, il va porter

son attention sur les semences ; car, observe son président, l'influence seule des graines fait varier du simple au double le rendement des récoltes, et leur analyse n'a pas moins d'importance que celle des engrais pour apprécier leurs facultés. Le syndicat des Ardennes, qui déjà compte plus de 1,650 adhérens, a marché d'un pas encore plus rapide : en 1885, il achetait 1,607,000 kilogrammes d'engrais ou autres matières premières. Celui de la Loire-Inférieure, qui a 600 membres, a acheté 818,000 kilogrammes d'engrais chimiques et 120,000 kilogrammes de semences ; il évalue à 25 ou 30 pour 100 les réductions obtenues (1). Le syndicat de Valençay livre à ses membres, avec toute garantie, des phospho-guanos dosant 3 pour 100 d'azote et 11 pour 100 d'acide phosphorique, au prix de 13 fr. 35 les 100 kilogrammes, soit une réduction de moitié sur les prix du commerce honnête.

Par le seul fait de leur intervention, les syndicats suppriment pour leurs adhérens les commis-voyageurs en engrais, cette plaie de l'agriculture. Par le syndicat isolé, le cultivateur achète au prix du demi-gros ; par l'union des syndicats, il obtient le prix du gros.

La variété dans les besoins entraîne la variété dans les règles. Le syndicat de la Marne a organisé des caisses de secours contre la grêle et la mortalité du bétail ; et, malgré les embarras qu'on lui a suscités, il a, en 1885, recueilli 45,000 francs de cotisations. Certaines associations ont prévu diverses classes de sociétaires : membres fondateurs, membres ordinaires, dont la cotisation varie avec le titre. Le syndicat du Rhône s'est organisé pour lutter contre le phylloxera, qui, petit à petit, ronge ses riches vignobles. On préconise comme remède le sulfure de carbone, mais sa cherté le rend peu abordable ; l'association obtiendra une réduction qui le mettra à la portée des bourses modestes. Afin de restaurer la réputation commerciale des vins et huiles de leur région, de rapprocher le producteur du consommateur, vingt propriétaires, réunissant 689 hectares de vignes et 3,406 hectares d'oliviers, ont fondé le *Syndicat caclusien des vins et huiles* des côtes du Rhône, qui a remporté des récompenses à l'exposition d'Anvers et noué de fructueuses relations. Quant au syndicat viticole de Vertus (Marne), il cherche à se défendre contre la coalition des grandes maisons de commerce de champagne, qui, profitant de ce que les producteurs vigneronns n'ont en général ni celliers ni pressoirs, les obligent à subir leur tarif d'achat au moment des vendanges.

Dans l'arrondissement de Poligny (Jura), un homme distingué autant que modeste, M. Milcent, secondé par de nombreux amis, a institué un syndicat familial qui, malgré la rigueur des statuts,

(1) Voir le rapport de M. Senart à la Société des agriculteurs de France (1886).

compte déjà plus de 600 adhérens, reçoit continuellement de nouvelles recrues et se divise en cinq groupes cantonaux; chacun de ceux-ci a son bureau qui se réunit tous les mois, un jour de foire, dans un local loué et aménagé tout exprès, où les membres peuvent s'assembler, traiter leurs affaires et même prendre leurs repas à des prix très modérés. Ils apprécient singulièrement ce repas en commun, et l'un des nouveaux admis disait récemment à M. Milcent : « Ce qui fait surtout plaisir, c'est d'être entre braves gens; dans l'auberge, on en entend de toutes les couleurs, sans pouvoir rien dire, afin d'éviter les disputes. » Ils y trouvent encore une bibliothèque, des entretiens familiers faits par les membres fondateurs, qui acceptent toutes les charges, tandis que les autres sont surtout appelés à bénéficier des avantages. Les séances se passent avec simplicité et cordialité; on peut y fumer librement. Un des bénéfices les plus goûtés est l'organisation gratuite de consultations que donnent quatre des meilleurs avocats d'Arbois; on espère installer bientôt le service médical dans les mêmes conditions et organiser des boucheries coopératives, afin de faire profiter les adhérens de la baisse énorme du bétail. Ici l'horizon s'agrandit : le syndicat de Poligny perce en quelque sorte l'avenir, devance ses confrères et leur trace la route du progrès, car il a une caisse de crédit mutuel qui avance aux cultivateurs honnêtes et laborieux les sommes nécessaires pour compléter leur outillage, acheter une vache laitière, une paire de bœufs de travail, et cette caisse réussit fort bien, puisque tous les billets souscrits ont été scrupuleusement payés. Une fédération vient d'être constituée sous le nom d'*Union départementale des syndicats agricoles du Jura*.

Le président du syndicat de Die (Drôme) a fait aussi un pas en avant : il n'a pas craint de proclamer le principe de la solidarité que d'autres lui ont depuis emprunté. Tous les membres demeurent solidairement responsables du paiement des marchandises achetées proportionnellement au montant de leurs commandes dans l'année. Un tel système implique nécessairement des relations de confiance entre les syndiqués, une sélection sévère de la part du bureau, il augmente singulièrement le travail de celui-ci et engage la responsabilité du président; mais la solidarité avec la vente au comptant n'offre guère de danger, puisque chaque souscripteur doit prendre son engrais, et elle offre de puissants avantages. Grâce à elle, le président groupe toutes les commandes de même nature, s'adresse personnellement aux fournisseurs, qui, n'ayant désormais qu'un seul client très solide, n'hésitent pas à faire de grandes concessions, puisqu'ils n'ont plus besoin d'ouvrir un compte avec cinq cents ou six cents acheteurs, de prendre des informations sur leur solvabilité, de correspondre à l'infini. Le bureau du syndicat

dresse, pour chaque saison, un cahier des charges qu'il envoie aux maisons de vente jugées dignes de sa confiance ; sur leurs soumissions reçues cachetées et ouvertes en réunion du comité, il adjuge aux moins offrautes, passe avec elles des contrats rigoureusement stipulés. Les marchandises, étiquetées chacune selon sa nature et son dosage, sont expédiées dans les magasins, où le président, assisté de deux délégués, reçoit les échantillons, qu'il soumet à l'analyse du laboratoire de la Société des agriculteurs de France: les traites en paiement sont faites en son nom, à trente jours, et, sur son acceptation, payables chez le banquier du syndicat. Les adhérens reçoivent les formules des produits chimiques mis en adjudication, le tableau des engrais propres à chaque culture, avec la dose à l'hectare suivant la nature du terrain, une note détaillée sur leur valeur, le temps et le mode d'emploi. Le succès a couronné l'effort énergique de M. de Fontgalland: le nombre des membres s'élève aujourd'hui à 625 ; on a livré 348,000 kilogrammes de marchandises en six mois, obtenu un rabais de 30 pour 100 ; au lieu de les payer 56,625 fr. 45, les souscripteurs n'ont versé au trésorier que 43,575 fr. 45: bénéfice net, 13,050 francs conservés dans le pays. Le gain est plus que doublé, si on ajoute la valeur des récoltes.

Quelques-uns de ces syndicats se rattachent à l'œuvre des cercles catholiques: en tête de leurs statuts, sur leurs bannières, ils inscrivent l'idée chrétienne, le sentiment religieux, qui jadis tempéraient l'orgueil et la dureté des vieilles corporations, et qui, étant alors le *tout de l'homme*, faisaient vraiment le fonds des institutions comme celui des personnes. Leurs fondateurs, ceux qu'on nomme un peu dédaigneusement les *socialistes mystiques*, auxquels on reproche d'être un parti de contemplation historique, prennent cette double devise: religion et liberté. Libres à l'entrée, libres à la sortie sont les nouvelles unions de métiers, mais leurs membres auront un idéal, un lien autre que la philanthropie ou l'espoir du gain, le lien si intense d'une même foi. Rien de plus intéressant assurément qu'une pareille entreprise conduite par des hommes tels que MM. de Mun, Avoel, Latour du Pin, G. Levasnier, Harinel; mais elle ne peut avoir qu'une sphère d'action limitée, et il semble plus prudent de ne mettre dans l'agriculture ni la politique ni la religion, qui écarteront la masse des indifférens et des dissidens, et qu'on accusera toujours de tendre à la domination, de chercher à se faire la part du lion.

A peine formés, les syndicats locaux ont voulu profiter de l'article qui leur confère le droit d'avoir une union syndicale; ils ont compris en effet que plus ils seront forts, plus la baisse s'accroîtra, plus ils obtiendront la diminution des primes énormes qu'on paie

aux intermédiaires, plus on rapprochera le producteur d'engrais de l'acheteur. Donnez au producteur la facilité d'écouler rapidement ses marchandises, la certitude d'un prompt remboursement, vous lui procurerez un bénéfice énorme dont il trouvera tout naturel d'abandonner une partie à celui qui lui permet de le réaliser. Créée de toutes pièces, il y a quelques mois, l'organisation nouvelle comprend deux rouages : l'Union des syndicats des agriculteurs de France, présidée par M. le Trésor de La Rocque, le Syndicat central des agriculteurs de France, présidé par M. Welche, tous deux patronnés par la Société des agriculteurs de France. Ces deux associations, qui se complètent mutuellement, puiseront leur force dans leur impartialité, resteront étrangères à toute coterie, à toute société financière. Le marquis de Dampierre, président de la Société des agriculteurs de France, l'a déclaré formellement : « Loin de considérer comme des adversaires ceux qui ne s'uniront pas à nous, nous les regarderons comme des émules. Ceux-là seuls seront pour nous des adversaires qui voudront mêler à des questions d'affaires les passions de la politique dont la Société des agriculteurs de France a toujours voulu se tenir éloignée. » En dépit des programmes les plus alléchans, une société financière mettrait toujours les intérêts des actionnaires et des administrateurs au-dessus de l'intérêt réel des agriculteurs.

Le régime que nous proposons, disait M. Drouyn de Lhuys, est celui d'une confédération respectant l'économie de chacun des états qui la composent; les bras réunis dans un même effort auront une puissance irrésistible, les lumières convergeront de toutes parts en un rayonnement qui frappera tous les yeux. Mettre les syndicats en relation les uns avec les autres, permettre à tous de profiter des offres de l'un, faire connaître à tous les demandes des autres, et cela moyennant une cotisation annuelle de 0 fr. 20 à 0 fr. 40 par membre, ainsi se résume le programme de l'Union. Elle ne veut pas qu'ils s'absorbent et se confondent, mais simplement qu'ils se garantissent les conditions de prospérité qui leur sont communes; elle respecte le commerce loyal, mais aspire à supprimer une foule d'intermédiaires, véritables parasites de la production et de la consommation, à faire profiter l'acheteur de la différence entre le prix du gros et le prix du détail. Quant au syndicat central, il est à Paris l'instrument de l'Union, l'agent exclusif de ses ventes, de ses achats, de ses commandes, dispose d'un office dirigé par M. Sainte-Claire Deville, siégeant, 19, rue du Faubourg-Saint-Honoré, comprenant trois divisions : la première effectue les achats de toutes les matières premières utiles à l'agriculture : engrais, produits chimiques, pharmacie, épicerie, tourteaux, charbons, semences et plants, matériel agricole, animaux; la seconde, investie du service des ventes, centralise les

échantillons, sert d'intermédiaire désintéressé pour les ventes à l'amiable, aux enchères ou par adjudication; la troisième englobe tous les services qui ne constituent ni une vente ni un achat : cours des foires et marchés, agences de publicité, constructions rurales, installation d'industries agricoles, drainages, irrigations, travaux d'art, plantations, arpentages, expertises, locations de fermes, arbitrages, assurances, bureau de détaxe, offres et demandes de travail, etc. Ici la cotisation varie de 20 à 4 francs. Le syndicat central organise une mutualité véritable de renseignements et de services : il justifie dans une certaine mesure le mot de Proudhon : « Le xx^e siècle ouvrira l'ère des fédérations, ou l'humanité recommencera un purgatoire de mille ans ; le vrai problème politique n'est pas en réalité le problème politique, c'est le problème économique. » En s'unissant à lui, les syndicats multiplient leur puissance d'action, ils accroissent leurs forces sans abdiquer leur indépendance. Il aura un journal hebdomadaire, et il espère faciliter aux produits agricoles l'accès des adjudications de l'état. Déjà il a obtenu de certains fabricans de machines des rabais de 30 à 50 pour 100 ; des commissionnaires attirés opèrent par ses ordres au marché de La Villette, et dispensent l'éleveur de surveiller lui-même la vente de ses bestiaux. On ne déclare la guerre à personne ; quand un consommateur s'aperçoit qu'il paie trop cher le vin à la bouteille, et quand il l'achète moins cher et meilleur à la pièce, il ne déclare nullement la guerre au détaillant. Et il n'y a pas un grain d'utopie en tout ceci. Les don Quichottes de la révolution sociale n'auront sans doute que mépris et moquerie pour ce programme terre à terre ; mais l'agriculture vit de bonne soupe et non de beau langage : comme Sancho Pança, elle est amoureuse du solide, se garde bien de rompre des lances contre les moulins à vent et fait fi des romans communistes ; elle ne se met pas en guerre contre la propriété, — elle sait qu'on ne trompe pas la terre, — et préfère la politique *d'un tiens* à la politique de *deux tu auras*.

Les circulaires ministérielles ressemblent à certains traités diplomatiques : il faut souvent lire ce qui n'est pas écrit pour les comprendre et leur appliquer une foule de sous-entendus. Le gouvernement prescrivait, en 1884, à ses préfets de témoigner le plus grand intérêt aux syndicats, de leur servir de conseillers, de collaborateurs dévoués. En parlant ainsi, il ne prévoyait guère quel parti l'agriculture tirerait de cette loi faite pour les ouvriers, et lorsqu'il a pu s'en rendre compte, il a paru éprouver un sentiment assez voisin de la mauvaise humeur, et cette mauvaise humeur se traduit par une conduite qui permet de se demander s'il n'a pas deux poids et deux mesures, s'il ne regrette point les concessions octroyées. Tandis que les syndicats ouvriers jouissent de la liberté la plus ab-

solue, la formation de certains syndicats agricoles a rencontré des entraves regrettables; contre toute évidence et pour les besoins de la cause, des journaux plus ou moins officieux, un ministre de l'intérieur, les ont accusés d'être des comités politiques déguisés. La loi, épilogueant certains casuistes, exige une profession ou un métier; or, être propriétaire de terres qu'on loue à prix d'argent, ce n'est ni une profession ni un métier. Interprétation étroite et judaïque qui va contre l'équité, contre la nature même des choses! Le gouvernement encourage les professeurs d'agriculture, qui n'ont pas un sou vaillant dans nos départemens, à faire partie des syndicats pour les guider, sans doute aussi pour y contre-balancer l'influence de personnes moins dociles à ses désirs. Et voilà un propriétaire qui, soit par lui-même, soit par ses ancêtres, a rassemblé des terres, formé un corps d'exploitation; il livre cet instrument de travail à un fermier, et vous refuseriez de le ranger dans la catégorie des producteurs agricoles! Mais, comme l'observe M. Senart, ne fait-il pas presque constamment acte de cultivateur, quand il surveille l'exécution de son bail, contribue aux marnages, aux drainages, à la conversion des terres en prés? Autant dire qu'un général n'est pas un soldat, parce qu'il n'use pas de son épée! Et les grands propriétaires ne sont-ils pas, à proprement parler, les généraux de l'agriculture, les patrons des ouvriers agricoles, qu'on ne saurait séparer de leurs troupes, si on ne veut tout désorganiser et replonger dans le chaos? En fait d'ailleurs, il n'y a point de propriétaire non exploitant, parce qu'il n'en est point qui ne cultive un jardin attenant à son habitation, souvent une réserve. On raconte qu'un candidat, interrogé en 1848 sur sa profession dans une réunion publique, s'avisait de répondre : ouvrier notaire. Un autre se disait ouvrier de la pensée. Le mot avait un sens profond : ne sommes-nous pas, tous ou presque tous, les ouvriers de quelque œuvre, et après la trop longue déchéance du travail manuel, va-t-on, par un excès contraire, lui conférer des privilèges, une sorte d'aristocratie? Le propriétaire d'aujourd'hui, c'est l'ouvrier d'hier, qui a peiné, qui a épargné; l'ouvrier, c'est le propriétaire de demain, s'il fait de même.

Sans doute, la majorité des syndicats agricoles se recrute parmi ceux qu'on désigne du nom de conservateurs, mais ce phénomène se produit, selon la formule, quoique et non parce que les fondateurs ont fait appel à tous les hommes de bonne volonté, à tous les travailleurs, sans distinction de cocardes, pourvu qu'ils présentassent des garanties d'honneur et de solvabilité : faut-il s'étonner si les modérés accourent en foule vers eux (1)? Est-ce que les habitans de la

(1) Procès-verbaux des séances du conseil-général du Pas-de-Calais. (Session d'août 1886.) Il convient de remarquer que le mouvement n'est pas exclusivement conservateur. Nombre de républicains avérés, MM. Émile Gatellier, Henri Besnard, Goubet,

campagne, les paysans (mot si noble, si maladroitement dédaigné et que nous revendiquons hautement, car le paysan est le pays lui-même) ne sont pas la force conservatrice par excellence, et leur fera-t-on un procès de tendance, parce qu'on les soupçonne de voter pour tel ou tel candidat? « Les uns pensent comme leur usine, nous disait un cultivateur de la Haute-Saône, ceux-ci comme leur outil, ceux-là comme leurs bourses vides qui aspirent à se remplir, moi je pense comme ma terre. » En entrant dans les syndicats, le conservateur laisse à la porte ses opinions politiques, comme ces nobles d'autrefois qui, lorsqu'ils voulaient faire du commerce à l'étranger, laissaient leurs titres au greffe du parlement et ne les reprenaient qu'au retour. On serait fort mal venu sans doute à chercher noise aux membres des syndicats ouvriers au sujet de leurs doctrines avancées, et, sans aboutir à une espèce d'inquisition, comment soumettre à une sorte d'examen de conscience ceux qui invoquent la liberté d'association? Il semble que des vérités aussi élémentaires ne devraient pas avoir besoin d'être affirmées, mais l'esprit de parti est un Procuste qui couche fort mal la justice; et la politique d'exception, toujours habile à trouver des prétextes qui favorisent la licence pour ses amis, l'arbitraire contre ses ennemis, fait songer au mot d'un ministre, devenu autoritaire par la grâce subite de son portefeuille, auquel on demandait compte de ses anciennes opinions : « La liberté, je la défendrai toujours dans l'opposition. »

Après le gouvernement, mais d'une autre manière, certains comices agricoles se sont émus de cette rapide éclosion des syndicats; il leur semblait que ceux-ci dussent empiéter sur leurs attributions et les rendre inutiles. Mieux armés par la loi, moins platoniques, plus agissants, ils pourraient, en effet, élever le conflit, ériger autel contre autel, attirer à eux les forces vives de l'agriculture, en réduisant les vieux comices au rôle de rois fainéants. Les défenseurs des intérêts ruraux n'auront garde de tomber dans cet écueil; ils devront s'appliquer à souder le présent au passé, marier les jeunes syndicats aux antiques associations, regarder les deux institutions comme attelées au même char et tirant dans le même sens. Mille moyens, un seul but. On peut transformer les comices en syndicats, comme l'a fait M. Émile Gatellier à

le Lapeyrouse, président des syndicats agricoles, beaucoup de professeurs d'agriculture en font partie, des fonctionnaires, des amis du gouvernement, M. Gaston Bazile, M. Durand-Guye siègent dans le conseil de la Société des agriculteurs de France, et l'on ne saurait suspecter la veracité de M. Deuzy lorsqu'il écrit : « Nous ne sommes pas des agents de personne; nous ne faisons pas de politique, car nous savons que la politique serait la ruine de l'entreprise. Quand la maison brûle, on appelle les pompiers. Leur demande-t-on s'ils sont les timistes, bonapartistes ou républicains? On leur demande seulement d'éteindre l'incendie et de sauver la maison... Les syndicats n'ont qu'un drapeau : celui de l'agriculture. »

Meaux, ou bien encore décider que le bureau du comice sera en partie le bureau de syndicat. Il faut à tout prix empêcher le conflit des attributions, l'antagonisme de direction, le choc des jalousies et des ambitions humaines, toutes choses dont l'agriculture ferait les frais. La politique des concordats est la meilleure pour les sociétés comme pour les individus et les puissances laïques ou religieuses.

On propose, on vote des lois nouvelles, afin d'améliorer le sort de l'ouvrier industriel; les initiateurs du mouvement syndical réclament très justement des institutions de prévoyance en faveur de l'ouvrier agricole, trop souvent réduit à la misère, à la mendicité sur ses vieux jours. Les machines à battre se multiplient dans les campagnes, où elles font des mutilés comme dans l'industrie. Que devient l'ouvrier infirme, abandonné à la charité publique? Pourquoi n'aurait-il pas droit, lui aussi, à une retraite? Pourquoi ne pas l'encourager à se l'assurer au moyen d'un faible prélèvement sur son salaire? On a calculé qu'il faut un versement de 1 franc par semaine, de vingt à cinquante-cinq ans, pour donner une rente viagère de 600 francs. Un franc d'économie par semaine, c'est beaucoup peut-être, mais le patron agricole n'hésiterait pas à venir en aide à un bon ouvrier pour le garder aux champs. Travail et économie s'animent réciproquement; toutefois, le travail n'a pas toujours à sa suite l'économie, mais presque toujours l'économie le travail. Afin de lancer l'œuvre, d'en faire apprécier immédiatement les avantages en la popularisant, de diminuer la part contributive de l'ouvrier, la Société d'agriculture de la Nièvre émettait le vœu qu'une caisse de retraite fût créée en faveur des ouvriers agricoles qui ne quitteraient pas leur département, avec une dotation tirée du produit des nouveaux droits de douane et, dès à présent, consacrée à accorder des retraites aux hommes ou femmes pauvres, âgés de soixante ans, incapables de travail. Une telle institution ne pourrait que ramener le travailleur vers la terre, lui donner le goût de l'épargne et le détourner du cabaret; en accroissant les produits du sol, elle faciliterait le bas prix des denrées par leur abondance, augmenterait le bien-être à l'intérieur et le courant de l'exportation. Il faut, disait la marquise de Lambert, traiter ses serviteurs comme des amis malheureux. L'ouvrier agricole, ce nourricier de la France, ce serviteur de la patrie, du propriétaire, né doit-il pas obtenir cette égalité de traitement que réclame l'agriculture? On ne peut, sans ingratitude, l'oublier plus longtemps; en faisant son devoir envers lui, l'état se rendra service à lui-même.

IV.

Parmi les questions qui préoccupent les hommes politiques, les économistes, les agriculteurs, il convient de mettre au premier rang le crédit agricole. Le crédit, cette alchimie réalisée, cette algèbre de la richesse, cet idéal de l'argent, est-il utile, nécessaire, applicable à l'agriculture? Utile, nécessaire : comment en douter en présence de cette concurrence étrangère qui, de plus en plus menaçante, prescrit impérieusement de perfectionner les méthodes, de transformer l'outillage, de nous mettre en mesure de lutter, toutes choses qui exigent de nouveaux capitaux? Et, en descendant du général au particulier, le cultivateur n'a-t-il pas besoin de trouver de l'argent à bon marché en certains cas, afin de parer à des pertes imprévues, franchir une crise momentanée, échapper à l'usurier des campagnes, attendre l'instant favorable pour livrer au commerce sa récolte? Applicable : ici commence la difficulté; maint effort a déjà été tenté, maint projet mis en avant, discuté savamment, mainte conception a avorté : tantôt on se heurtait à la loi, tantôt à des obstacles naturels : on échouait pour avoir méconnu les différences profondes qui séparent le crédit commercial et le crédit agricole. Tout distingue, en effet, le fabricant et l'agriculteur : procédés, but, moyens, nature des choses. Le fabricant achète de la matière première pour la transformer, l'agriculteur crée lui-même la matière première; pour les plantes et les animaux, il dispose de la vie, selon le mot de M. de Laveleye, de la puissance de multiplication; le fonds de roulement du fabricant est essentiellement mobile, se renouvelle toujours; celui de l'agriculteur est essentiellement fixe, immeuble par destination. Le premier achète et revend à terme, le second argent comptant. Les opérations de l'industrie et du commerce sont rapides, les bénéfices faciles à prévoir. Les opérations de l'agriculture sont à long terme; elle fait à la terre et pendant longtemps des avances qui ne lui sont pas toujours remboursées, car parfois le soleil, la pluie, deviennent ses collaborateurs et parfois ses plus cruels ennemis, et une sécheresse, un orage violent, une épizootie, peuvent détruire en quelques jours ses plans les mieux combinés. Elle ne saurait donc, comme le commerce, se contenter du *papier court*; il lui faut du *papier long*, il lui faut du temps. Or, ce qui fait le profit du banquier, c'est le mouvement de l'argent; donc, toutes choses égales, l'escompte agricole sera moins rémunérateur que l'escompte commercial. D'autre part, il convient d'observer que la situation du cultivateur, moins exposé aux brusques reviremens de la fortune, ne se dissimule pas aisément; à plusieurs lieues à la ronde on le connaît, on sait s'il est mal dans

ses affaires ou *s'il a de quoi*; il suffit, au contraire, d'une spéculation malheureuse pour qu'un industriel, bon aujourd'hui, devienne mauvais demain. Il y a donc moins de danger à consentir un an de crédit au premier que trois mois au second : crédit signifie confiance, et qui mérite mieux d'inspirer confiance que la terre et l'homme de la terre?

Tandis que nous cherchons vainement cette formule du crédit agricole (1), d'autres pays ont mieux réussi, auxquels nous demanderons les résultats de leur expérience, afin de montrer aux sceptiques qu'il n'y a rien ici de chimérique, et qu'on ne s'acharne pas à la découverte de la pierre philosophale. En Allemagne, les premières sociétés de crédit mutuel datent du siècle dernier : les *Landschaften* provinciales (corporations de propriétaires) émettaient des obligations foncières au moyen desquelles elles consentaient des prêts hypothécaires entre associés. Voilà l'origine du crédit foncier. Aujourd'hui, elles consentent des prêts remboursables en cinquante-cinq ans, à 4 1/2 pour 100, intérêts et amortissement compris; ne touchant aucun dividende, elles n'exigent des débiteurs que les frais d'administration, à peine 1/4 pour 100. Beaucoup prélèvent sur leur réserve la somme nécessaire pour créer, au profit de leurs membres, un crédit agricole mutuel mobilier; ainsi fit, il y a treize ans, la *Landschaft* de Brandebourg, qui avança 500,000 marcs pour accorder à ses adhérens des prêts sans hypothèque. Ailleurs, ce sont les états provinciaux qui fournissent aux sociétés d'agriculteurs les fonds nécessaires : la caisse agricole de Lausitz a pris naissance de la sorte, au moyen d'une avance de 4,500,000 marcs. On sait qu'en Allemagne la *Société des agrariens* considère l'hypothèque comme une monstruosité juridique et économique, et qu'afin de soustraire le paysan à ce qu'ils appellent l'esclavage du capital mobile, ils réclament le rachat des dettes hypothécaires par l'état, leur conversion en rentes foncières à capital inexigible et amortissement annuel, à l'exemple du rachat des droits féodaux. Ils font figurer aussi dans leur programme la réforme des impôts directs, un régime protectionniste plus sévère, une loi semblable à celle des *Homesteads* américains, par laquelle les terres, provisions, instrumens, bétail nécessaire à l'exploitation, soient déclarés insaisissables et exclus de l'exécution forcée. Pour procurer au paysan un crédit à bon marché, conforme à ses besoins, ils demandent la

(1) On dit que le crédit est personnel lorsqu'il a pour seule base la confiance qu'inspire la personne de l'emprunteur; il est réel lorsqu'il a pour garantie les biens du débiteur. Ce crédit réel est mobilier ou hypothécaire, suivant que les biens donnés en garantie sont meubles ou immeubles. En réalité, le crédit est l'échange d'une valeur présente avec une autre dans l'avenir.

création d'établissements de crédit foncier nationaux corporatifs sur le modèle des *Landschaften* et des caisses de crédit Raiffeisen.

Instituées par un éminent philanthrope, M. Raiffeisen, bourgmestre de Neuwied, qu'on a surnommé le Schulze-Delitsch des campagnes, ces banques rurales prospèrent dans la Prusse rhénane, en Westphalie, et reposent sur cette idée très simple que le cultivateur n'a pas toujours l'emploi immédiat du produit de ses ventes ; ces sommes, il les garde souvent chez lui, où elles sommeillent au lieu de gagner de l'argent, exposant leur possesseur au vol, au crime, à la tentation du gaspillage. Ne vaut-il pas mieux qu'il en touche les intérêts, avec la certitude d'être remboursé à l'échéance ? Dans ce dessein, quelques propriétaires riches se syndiquent, auxquels les cultivateurs confient leurs fonds disponibles, moyennant un intérêt de 3 pour 100 ; ces fonds sont prêtés à 3 1/2 pour 100 aux cultivateurs qui ont besoin d'argent pour acheter du bétail et même pour construire ou acquérir des terres, ce qui devient alors du crédit foncier. Seul, le caissier teneur de livres reçoit une rétribution. Il va de soi que le rayon d'action de la société doit être fort restreint, ne pas dépasser, autant que possible, les limites de la commune, et qu'on n'admet que des gens sûrs. La caisse de crédit devient à la fois une école de comptabilité, une école de morale, une école de solidarité : elle donne au papier escompté la garantie de la solvabilité solidaire : revêtu de son aval, le papier circule, reçu aux meilleures conditions. Un certain nombre de ces caisses forment un syndicat général qui siège à Neuwied, et versent une partie de leurs fonds de réserve à une caisse centrale qui permet de parer aux éventualités. D'ailleurs, les pertes sont insignifiantes : les caisses Raiffeisen ont traversé sans crise les guerres de 1866, 1870, et n'ont pas souffert de ce danger qui consiste à prêter à long terme des dépôts qu'on peut réclamer à bref délai. Partout elles mettent fin à l'usure. Souvent dans le local même de la banque se forme un casino, où l'on s'entretient des améliorations à réaliser, où on lit des livres, des journaux agricoles. Le congrès agricole autrichien de 1873 a adopté un ordre du jour ainsi conçu : « Afin de faire pénétrer le crédit agricole personnel et réel dans les campagnes, le congrès recommande la création d'institutions de crédit reposant sur la solidarité et le self-help, et spécialement il estime que des sociétés basées sur les principes mis en pratique par Raiffeisen seraient très utilement imitées par les populations rurales de l'Autriche (1). » Il existe en Allemagne, en Bavière, en Hongrie, d'autres banques rurales, établies d'après le type Raiffeisen ou le système de Schulze-

(1) Une loi de 1884 a constitué en Autriche un fonds spécial de 10 millions par an destiné à subventionner les travaux d'amélioration agricole.

Delitsch, mais extrêmement indépendantes et constituées en syndicats spéciaux. Un certain nombre font l'achat de semences, d'engrais, de bestiaux; leur but se confond alors avec les sociétés coopératives d'achat en commun, assez nombreuses en Allemagne.

Un spectacle non moins curieux nous attend en Italie, où, depuis vingt ans, un économiste distingué, M. Luzzati, a fondé des banques populaires de crédit mutuel qui rendent de signalés services aux petits agriculteurs. Instituée en 1865 avec un capital de 27,000 francs, la banque populaire de Milan avait, en 1883, 7,891,000 francs, un fonds de réserve de 3,314,000 francs, 17 millions de dépôts en comptes courants, 34 millions déposés à la caisse d'épargne; elle réalisait 1,231,000 francs de bénéfices en 1882. Son administration est toute de dévoûment: députés, sénateurs, anciens ministres, les citoyens les plus éminens, sans distinction d'opinion, y prennent part avec un zèle admirable qui ne s'est jamais démenti. « Là comme partout, il ne suffit pas d'avoir une bonne machine, il faut un bon mécanicien (1). » Pour cliens, des commerçans, des industriels, des cultivateurs; elle correspond avec toutes les banques populaires de la Haute-Italie, et, comprenant que le travail et la probité sont le capital des pauvres gens, cherche à instituer le crédit personnel en leur faveur, au moyen de prêts sur parole ou prêts d'honneur. Ces prêts sont absolument gratuits, mais l'emprunteur doit en indiquer l'emploi et se présenter sous le patronage de deux personnes qui, sans répondre de lui pécuniairement, certifient qu'il saura satisfaire à ses engagements. « Le crédit sur gage, écrit à ce propos M. Léon Say, n'a jamais été que l'enfance du crédit. Le crédit public n'existait pas, quand les rois empruntaient sur leurs reliques ou sur leurs bijoux; il n'a été véritablement fondé que lorsqu'il est devenu en quelque sorte personnel, que lorsque l'état a pu trouver des capitaux sur la confiance qu'il inspirait, et lorsque les créanciers de la nation ont eu pour gage général les revenus publics sans affectation spéciale. Le crédit commercial a passé par les mêmes phases. Le crédit agricole est encore dans l'enfance, justement parce qu'il n'est pas personnel; il n'existe que quand il est le crédit tout court et sans phrases. »

Au-dessous de la banque populaire, reliée à elle par le même esprit, par des statuts à peu près semblables, voici la Banque agricole milanaise avec ses succursales qui rayonnent dans les cantons. Partout d'ailleurs, dans cette province comme dans les autres, ces institutions grandissent, se développent à vue d'œil; le moins d'entraves possibles, peu de formalités, une décentralisation économique très avan-

(1) Voir l'excellente brochure de M. Léon Say, *Dix jours dans la Haute-Italie*.

cée. *Italia fara da se*. Aucune distinction entre les effets commerciaux et les effets agricoles : qu'il soit souscrit par un cultivateur ou par un négociant, l'effet à ordre a la même valeur, entraîne la même responsabilité, la même procédure expéditive. La plupart des sociétés de crédit mutuel sont en quelque sorte adossées à une caisse d'épargne, se confondent avec elle ; l'argent des membres déposants sert à faire des prêts aux autres membres, si bien que la société joue vis-à-vis d'eux le rôle de maître Jacques, tantôt créancière et tantôt débitrice ou dépositaire. Vous avez le choix entre le livret nominatif ou le livret au porteur, et celui qui présente ce dernier est considéré comme mandataire régulier de la personne au nom de laquelle le livret est inscrit. Si vous agissez comme déposant au nom de plusieurs, on ne vous demandera ni acte de société, ni pouvoir pour retirer l'argent. A la succursale de Magenta, M. Léon Say vit une jeune fille apportant une somme de 9 francs au nom d'une société composée de quatre de ses amies et de cinq garçons qui se cotisent et donnent 1 franc par semaine pour faire une excursion. D'ordinaire la somme prêtée ou escomptée ne peut dépasser 80 à 200 fr. ; pour les prêts importants, on en réfère à la banque centrale. On ne prête qu'aux sociétaires, tous triés sur le volet, bien connus par conséquent et ayant un petit capital, puisqu'ils sont actionnaires. La Banque agricole milanaise a 906 membres, un capital de 238,200 fr. un portefeuille de 7,120,000 francs d'effets.

Un trait particulier de l'économie publique italienne, c'est l'autonomie de la caisse d'épargne. Qu'il s'agisse de la grande caisse d'épargne de Milan, qui a 280 millions de francs de dépôts, ou des petites sociétés agricoles, toutes restent entre les mains d'administrations privées. Au lieu d'alimenter la dette flottante, les grands travaux de l'état, leurs capitaux demeurent là où ils ont été produits, fécondant de nouveau le travail d'où ils sortent, remplissant en même temps l'office de canaux de drainage et d'irrigation. L'état n'a pas, comme en France, la gestion des fonds ni la responsabilité ; un ministère à bout de ressources n'y saurait puiser à pleines mains pour dissimuler ses gaspillages et retarder des emprunts inévitables. On a défini la caisse d'épargne de Milan : un grand banquier privé qui fait toutes les affaires de banque, prête sur marchandises et sur hypothèques, et qui est un crédit foncier en même temps qu'une banque d'escompte. Elle sert un intérêt de 3 1/2 pour 100 aux livrets au porteur, de 4 pour 100 aux livrets nominatifs, mais ne délivre ceux-ci qu'aux agriculteurs qui travaillent la terre de leurs mains, aux ouvriers, artisans et gens de métier ; tandis que la Banque de France ne sert pas d'intérêts à ses déposants pour pouvoir en donner aux actionnaires, ces banques italiennes donnent un intérêt aux déposants et aucun dividende aux

actionnaires. Détail assez curieux : ce sont les caisses d'épargne qui là-bas dirigent les bureaux de perception, adjugés aux enchères à ceux qui soumissionnent au taux le plus bas ; elles entretiennent avec les banques populaires, avec les sociétés de secours mutuels, les rapports les plus intimes, conseillent celles-ci, les subventionnent, répandent partout les institutions de prévoyance.

Il y a quelques années, 95 banques populaires publiaient une statistique d'où il résulte qu'elles avaient 89,000 cliens ou associés, parmi lesquels les agriculteurs figuraient pour un tiers environ ; ainsi la clientèle n'est pas exclusivement agricole : condition presque indispensable, affirment M. Luzzati et ses disciples, pour le crédit agraire, qui a besoin d'un contrefort et exige de longues échéances. C'est pour avoir voulu s'y soustraire que la loi de 1869 a échoué ; c'est pour remédier à ce défaut que le gouvernement italien a présenté, en 1885, et vient de faire voter un projet conçu dans un esprit beaucoup plus large. Il faut, disait Luzzati au congrès des banques populaires italiennes, il faut que les opérations de commerce soient associées à celles du crédit agricole. Les banques populaires reversent dans les campagnes les dépôts recueillis dans les villes, de même qu'au moyen âge le crédit agraire est sorti des cités lombardes.

Le groupe des dix banques de la province de Trévise a formé une sorte de syndicat pour émettre des bons de trésor de l'agriculture et aider les cultivateurs dans les opérations à long terme. Ces bons portent la signature de la banque, du président du groupe ; le taux d'intérêt est fixé par le conseil des présidents ; des prud'hommes agricoles donnent leur avis sur les demandes de prêts.

Le défaut du crédit populaire italien, c'est qu'il est cher et inégal, puisqu'il varie de 5 à 8 pour 100 pour les prêts, de 4 1/2 à 9 pour 100 pour les escomptes. *E pur si muore!* Et cependant il gagne du terrain, fait chaque jour des prosélytes, trop heureux d'échapper à l'usure, fléau économique qui dévore littéralement certaines provinces. A côté de taux d'usure qui s'élevaient à 100 pour 100, les cultivateurs ont dû bénir ceux qui leur apportaient de l'argent à 6 ou 7 pour 100, et le considérer comme une manne providentielle. « Je crois être en paradis, disait un nouveau client des banques rurales, lorsque je compare ce que je paie maintenant à ce que je donnais autrefois aux usuriers. »

A côté des banques populaires Luzzati, conçues sur le modèle des banques Schulze-Delitsch, un autre savant doublé d'un homme de bien, M. le professeur Léon Wollenborg (1), a fondé il y a trois

(1) Leone Wollenborg, *l'Ordinamento delle Casse di prestiti*, 1884. — *La Cooperazione rurale*.

ans les caisses rurales de prêt d'après le type Raiffeisen. Le succès n'a pas tardé à couronner son énergique effort ; grâce à un continuél travail de propagande, il a réussi à établir trentre-quatre de ces associations en divers villages de la Vénétie : une petite revue mensuelle, *la Cooperazione rurale*, développe le mouvement, consigne les progrès et les avantages de l'institution. « Combattre l'usure, raviver l'industrie languissante des petits cultivateurs, leur assurer l'appui du capital, voilà mon but, » écrit M. Wollenborg. Les prêts oscillent entre un maximum de 600 et de 25 livres, et, comme pour les banques populaires, n'entraînent que des pertes insignifiantes ; ils ont en général pour objet l'achat d'une paire de bœufs, d'une vache, d'un cheval, de brebis, parfois de fourrages ou d'instrumens aratoires. Plus d'animaux, plus de lait ; plus de fumier, meilleure récolte. Tel associé qui a acheté une vache a pu, avec le gain du lait et du fromage, payer sa dette à la société et conserver le veau de la bête, résultat qu'il n'aurait jamais obtenu sans ce concours. L'économie et la morale trouvent également leur compte à cette œuvre, qui a réuni les suffrages du congrès international agricole de Budapest en 1885.

La loi belge de 1884 autorise la caisse d'épargne, instituée sous la garantie de l'état, à consentir des prêts aux agriculteurs, et le gouvernement déclarait à ce moment qu'en 1885 elle pourrait mettre à leur disposition 45 millions de francs. En établissant un privilège agricole, elle a voulu donner aux prêteurs une sécurité entière, aux emprunteurs le moyen de se procurer des capitaux à un taux avantageux : ce privilège agricole se trouve d'ailleurs primé par celui du bailleur et par les créanciers hypothécaires inscrits avant lui. L'organe essentiel des prêts agricoles, c'est le Comptoir, association de personnes intermédiaires entre la caisse d'épargne et les emprunteurs. Il garantit les remboursements, ses membres demeurent solidairement responsables envers elle, et doivent fournir des sûretés, hypothèques ou nantissements de valeurs. Jusqu'à ce jour, il n'a été constitué que deux comptoirs agricoles, l'un à Thuin, l'autre à Genappe ; au 30 novembre 1885, ils avaient négocié 41 prêts agricoles pour une somme de 409,950 francs ; 9 de ces prêts restaient au-dessous de 1,000 francs, 23 allaient de 1,000 à 10,000 francs, les autres variaient de 10,000 à 100,000 francs. Cette loi, en somme, n'a presque rien produit, parce que nul n'a intérêt à fonder les comptoirs agricoles qu'elle prévoyait, parce qu'aussi, dans une période de baisse des prix, personne, en général, n'a intérêt à emprunter : quand l'amélioration produira ses fruits, les prix en baisse n'apporteront que des déceptions.

En Angleterre et en Écosse, les agriculteurs s'adressent aux

banques provinciales, qui jouissent du droit d'émission avec responsabilité illimitée, et peuvent prêter à meilleur marché que les autres, puisqu'elles touchent l'intérêt sur une circulation fiduciaire triple de l'encaisse. Elles escomptent non-seulement les effets de commerce, mais beaucoup de billets souscrits par des non-commerçans et qu'on appelle alors *promissory-notes*. Point de petite ville équivalente à un de nos chefs-lieux de canton qui ne soit dotée d'une succursale au moins où les cultivateurs déposent leurs fonds en compte courant et empruntent à court terme. D'ordinaire, elles ne reçoivent que le papier court, n'ayant que quatre-vingt-dix jours à courir, mais elles accordent quelquefois un nouveau délai de trois mois; le taux d'intérêt est habituellement de 5 pour 100. Le système des banques d'Écosse repose sur la liberté absolue d'émission de billets payables à vue au porteur; ce billet, instrument très commode, rend les plus grands services, mais il est fort dangereux pour ces banques, qui se trouvent à la merci des événemens; quelques-unes ont éprouvé des vicissitudes, des faillites désastreuses. Cependant elles demeurent profondément enracinées dans les habitudes nationales, et se mettent si bien à la portée des cultivateurs que les jours de foires et de marchés, on voit leurs agens transporter leurs bureaux sur la place publique, et là recevoir les déclarations des cliens, dont les ventes et les achats se soldent à l'instant par de simples viremens de fonds.

La Russie a une caisse spéciale, nommée *capital d'approvisionnement*, fondée par l'état, destinée à venir en aide aux paysans nécessiteux; le Danemark nous présente des sociétés de crédit agricole; la Suisse des sociétés de crédit mutuel; l'Irlande possède des sociétés de prêt qui font du crédit personnel, la Roumanie a depuis cinq ans une loi qui institue dans chaque district des caisses de crédit agricole avec un capital de 150,000 à 300,000 francs, avancé deux tiers par l'état, un tiers par le district. Ces caisses font des escomptes, des prêts sur gage agricole, des avances sur titres, et reçoivent des dépôts en compte courant; elles prêtent à 7 pour 100, pour une durée de neuf mois au maximum, sur billets à ordre garantis solidairement par deux agriculteurs solvables; elles ont à leur disposition le nantissement sans tradition, les moyens d'exécution commerciaux, la justice consulaire, et fonctionnent à merveille. Seuls à peu près, nous n'avons rien.

V.

En sera-t-il toujours de même? Continuerons-nous, spectateurs, à nous croiser les bras, tandis que les autres s'agitent autour de nous, contre nous, ou bien à discuter indéfiniment dans le vide, comme

s'il s'agissait d'un problème de haute métaphysique, non d'une question vivante, saignante en quelque sorte? L'idée est mûre, elle attend une solution. Depuis longtemps déjà, des jurisconsultes comme M. Josseau, des hommes pratiques proclament la nécessité de ne plus traiter le cultivateur en mineur, de l'émanciper, de l'aider à triompher de la crise en lui facilitant l'accès du crédit, en supprimant les entraves que lui oppose une législation surannée. Le projet soumis au sénat en 1884 a malheureusement subi un grave échec, parce que, sans prescrire l'intervention directe et le concours de l'état, il introduisait une profonde perturbation dans notre code civil. Que les engagements pris par le cultivateur dans un intérêt agricole soient assimilés aux engagements commerciaux, ses billets à ordre soumis à la juridiction des tribunaux de commerce, rien de plus raisonnable : on assure ainsi l'économie de frais, la rapidité de jugement et d'exécution, la sanction efficace à la parole donnée, on consolide le crédit des agriculteurs en provoquant la confiance du capital, qui a horreur de l'inconnu et se défie de ces nouveaux cliens. Que le privilège du bailleur contre son fermier ou locataire soit restreint aux années échues, à l'année courante et à l'année suivante, on le comprend encore, car un tel privilège affaiblit beaucoup trop le crédit du preneur. Mais une troisième réforme, celle-là même qui a entraîné le rejet de la loi, prête le flanc aux objections les plus sérieuses : c'est la constitution du gage sans déplacement.

Aujourd'hui, l'agriculteur ne saurait donner un gage, livrer son outillage, son bétail, ses récoltes avant leur rentrée; s'il se dessaisit, il ne peut plus ni cultiver, ni améliorer, ni produire; il coupe en quelque sorte sa main gauche avec sa main droite. Il y a là, comme on l'a dit, une impossibilité matérielle qui, au point de vue du crédit, stérilise entre les mains des cultivateurs des valeurs mobilières que, pour toute la France, on n'évalue pas à moins de 12 milliards. C'est pourquoi certains publicistes, MM. Josseau, Émile Labiche, Luzatti, proposent que l'agriculteur puisse donner toutes ces choses en gage, sans déplacement, moyennant certaines formalités de publicité, que quelques-uns même voudraient mettre de côté parce qu'elles leur répugnent. Tous les objets affectés au privilège du prêteur seraient désormais, en fait sinon en droit, séquestrés dans les mains du propriétaire, et le créancier, s'il n'a pas la possession réelle, aurait une possession fictive. Si le débiteur s'avise, au mépris de ses engagements, de détourner les objets, il tombe sous le coup de l'article 408 du code pénal. S'il ne peut payer à l'échéance, la réalisation du gage sera très rapidement obtenue. On rappelle, à l'appui de cette réforme, qu'une loi de 1851 autorise, au profit des banques coloniales de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion,

l'engagement des récoltes pendantes par racines, que cette loi a fondé le crédit agricole aux colonies, qu'en une seule année la banque de la Guadeloupe a prêté 9 millions aux planteurs. Le droit commun ne permet-il pas que le débiteur saisi soit constitué gardien des objets saisis? Le vendeur d'objets mobiliers non payés ne conserve-t-il pas son privilège tant que ces effets demeurent en la possession de l'acheteur? Le gage commercial peut être établi sans tradition par la simple remise du connaissance. La Belgique et l'Italie n'ont pas reculé devant le privilège agricole au profit du prêteur.

Malgré tout, l'innovation réclamée a paru excessive, dangereuse au plus grand nombre. La culture coloniale, a-t-on répondu, ne saurait se comparer à celle de la métropole, qui ne donne relativement que de faibles bénéfices. « Vous appelez cela une loi de crédit agricole, disait un sénateur à la tribune, moi je la baptise de son vrai nom, qui est le discrédit agricole. » Autant vaut écrire que le malheureux agriculteur, paralysé dans ses opérations, ne pourra plus rien vendre. La petite culture manque de fonds de roulement, de capital circulant, de crédit à bon marché, mais elle a encore plus besoin que le bailleur ne se montre pas trop rigoureux à l'échéance. Combien de fermiers ne pourraient vivre si les propriétaires ne leur donnaient du temps? Vous offrez une garantie au prêteur, mais elle demeure incomplète, et le capital qui s'aventure fait toujours payer ses risques. Et, pendant ce temps, vous diminuez la garantie du propriétaire, qui redoutera toujours une exécution rapide, n'osera plus faire d'avances, accorder des délais à son fermier. Ainsi la loi compromettrait le seul crédit dont il pouvait user sans danger, et le livrerait peut-être à l'exploitation des usuriers de la campagne. Le voilà désormais suspect aux yeux de tous, aux yeux de son bailleur, de ses fournisseurs, car si, par un acte clandestin, il peut conférer un nouveau privilège qui va grever tout son actif, son crédit tombe; au lieu d'acheter à terme, il devra traiter au comptant, puisqu'il n'inspirera plus aucune confiance.

Ces raisons ont provisoirement prévalu; mais, de ce que certaines entraves demeurent debout, s'ensuit-il que l'agriculture française ait les mains liées, qu'on ne puisse, dès maintenant, installer des sociétés de crédit agricole? Loin de là: beaucoup d'agronomes distingués se défient de l'intervention du législateur, de l'état, qui fait payer chèrement ses bienfaits, et trop souvent, dans ses rapports avec le contribuable, donne, comme on dit, une lande pour un pré, un œuf pour un bœuf; beaucoup estiment que le crédit agricole sera mutuel ou ne sera pas. Seulement, pour qu'il fonctionne, il faut une certaine atmosphère morale, car il ne se produit pas par une sorte de génération spontanée, il sort

d'un état social préexistant, comme le fruit survient après la fleur (1). Le goût et l'habitude de l'association, le concours d'initiatives dévouées, la sélection de cultivateurs d'élite, un cercle d'opérations restreint, telles apparaissent les premières conditions du succès. Le syndicat agricole deviendra tout naturellement le point de départ et comme la pépinière de la société, parce qu'il aura réuni en un faisceau les diverses classes d'agriculteurs, parce que ceux-ci, dans cette école primaire de solidarité, auront appris à apprécier les avantages de l'entente et du crédit. Les membres les plus honorables d'un comice ou d'un syndicat se réunissent au nombre de sept au moins, et adoptent la forme de société anonyme par actions à capital variable ; les actions nominatives sont de 500 fr., mais il peut y avoir des coupons d'actions de 50 francs, pour faciliter l'entrée aux associés les plus modestes, et la loi de 1867 n'exige que le versement du dixième, soit 5 francs. Comme l'esprit de spéculation ne gâte pas l'affaire, le crédit mutuel garde le caractère de société de personne. L'administration est gratuite, et les fondateurs se contentent d'un intérêt de 2 1/2 à 3 pour 100, à peu près celui que rapporte la terre elle-même. Afin de limiter ses risques, de ne pas compromettre l'institution, celle-ci doit ne faire d'affaires qu'avec les membres, exiger de l'emprunteur une caution solvable, les prêts ne dépasseront pas un certain chiffre, la somme nécessaire pour acheter quelques vaches, une paire de bœufs, une machine agricole. Le crédit mutuel devient ainsi une véritable caisse d'épargne, un placement pour les économies, puisque ce sont les capitaux des uns qui serviront à faire des avances aux autres. Quant à la comptabilité, elle sera fort peu compliquée : un notaire la tiendra aisément ; pour éviter les dangers du maniement des fonds, on les dépose à la succursale voisine de la Banque de France, ou chez les receveurs particuliers, qui ne s'en dessaisiront qu'au vu de chèques signés par deux administrateurs de la société. Ou bien celle-ci prête avec le capital de souscription, ou bien, grâce aux garanties qu'offrent les fondateurs, elle se fait ouvrir un compte à la Banque de France. Le conseil d'administration examine chaque demande : s'il l'agrée, l'emprunteur signe un billet à ordre de trois mois (billet qu'il pourra renouveler trois fois), il le fait endosser par un autre membre, la société met la troisième signature, et voilà un simple cultivateur qui va obtenir de l'argent au taux de 3 pour 100, auquel il faut ajouter la commission bien modique de 1/4 ou 1/2 pour 100 que prélève la société pour ses frais. Sans doute, ce système de responsabilité limitée aux actionnaires est inférieur au système allemand, qui rend les associés res-

(1) Lire les remarquables études de M. Louis Milcent dans le *Bulletin de la Société des agriculteurs de France*.

ponsables solidairement et sur tous leurs biens, mais ce dernier répugne trop à nos habitudes d'individualisme pour qu'on puisse de longtemps l'acclimater en France.

Tout ceci n'a rien d'impraticable, si les *autorités sociales*, les grands propriétaires ne demeurent pas inertes, s'ils comprennent leurs devoirs, leurs véritables intérêts, renoncent à l'absentéisme et reviennent à la terre, s'ils ne s'imaginent pas que l'ordre social a pour objet de permettre aux uns de toucher des rentes, d'obliger les autres à les payer. Les socialistes révolutionnaires apportent à l'œuvre de destruction le *denier du diable*; à nous de verser pour l'œuvre de régénération le denier de la Providence, à nous de comprendre que la seule inégalité que notre temps ne peut supporter est celle qui consiste à avoir les honneurs, les bénéfices, sans charges correspondantes. La question n'est pas seulement une question d'estomac, une question de gain matériel, de gros sous : en voyant les propriétaires se mettre à leur tête, payer de leur personne et de leur bourse, faire de la bonne démocratie, les cultivateurs, les ouvriers agricoles sentiront se dissiper certains préjugés, s'affermir leur affection. Les Français ne sont plus les seuls qui sachent convertir les rochers en or ; d'autres peuples ont surgi, aussi hardis, non moins persévérans, mieux gouvernés, qui leur font une rude concurrence : la guerre du bon marché a commencé sur tous les points du globe, et, grâce au télégraphe, aux transports rapides, aux chemins de fer, il n'y a plus de distances, les terres des deux mondes se touchent, se pénètrent, se confondent en quelque sorte. De si grands changemens commandent une tactique nouvelle, des hommes, des instrumens appropriés à la lutte. S'ils répondent à nos légitimes espérances, si les conclusions ne démentent point les prémisses, les syndicats agricoles permettront à l'agriculteur d'acheter dans de bonnes conditions ses engrais, ses semences, ses machines, de mieux vendre ses produits ; ils assureront une représentation efficace de cette grande industrie nationale, de ces millions d'hommes au nom desquels personne jusqu'à présent n'a su se faire entendre. Par le crédit mutuel, par les institutions de prévoyance, ils viendront au secours des petits et des faibles, des malheureux et des vieillards, rendront à l'agriculture sa confiance en elle-même, contribueront à détourner ses enfans d'aller se perdre dans les villes. Mais, pour en arriver là, il faut sortir de l'ornière, apprendre à se défendre, à se réunir dans une action commune, accepter l'esprit de progrès continu, raisonné, sans répudier la tradition. A ce prix seulement, l'agriculture française pourra conjurer la crise qu'elle traverse, échapper à une ruine menaçante, se relever et recouvrer son ancienne prospérité.

VICTOR DU BLED.

L'INTÉRIEUR

DU

GLOBE TERRESTRE

- I. Œuvres d'Edouard Roche. (Mémoires de l'Académie des sciences de Montpellier.) — II. A. H. Green. *Geology*, 3^e édition. Londres, 1882. — III. A. de Lapparent, *Traité de géologie*, 2^e édition. Paris. — IV. Nordenskiöld, *Om den Kant-Laplace'ska teorin*. Stockholm, 1883.

Les générations futures arriveront-elles à savoir ce qui se passe à six millions de mètres au-dessous de l'Observatoire de Paris? En dépit du progrès continu du savoir et du perfectionnement incessant de l'outillage, il n'est pas permis à un utopiste, si hardi qu'il soit, de rêver sérieusement à l'exécution du tunnel de Maupertuis, perçant le globe d'outre en outre. Est-ce à dire qu'il faille renoncer à tout espoir d'acquiescer sur l'intérieur du globe quelques notions sommaires? N'est-il défendu d'émettre des conjectures plus ou moins bien fondées? Un certain nombre d'auteurs n'ont pas désespéré de la puissance de leurs raisonnemens, et, s'appuyant sur un petit nombre de données expérimentales, ils se sont demandé ce que deviennent les lois de la gravitation au sein de la terre, quelles indications fournirait un thermomètre enfoui dans ces mystérieuses profondeurs, et enfin quelle substance chimique compose les assises primordiales.

I.

De nos jours, la forme du globe, grâce aux nombreuses mesures géodésiques qui ont été effectuées depuis cent cinquante ans, est connue avec une grande précision. Notre domaine a la forme d'un ellipsoïde de révolution aplati, c'est-à-dire que son axe polaire est plus court que son rayon équatorial de la trois-centième partie de celui-ci. Plusieurs auteurs attribuent à la terre une figure moins simple encore et signalent des inégalités d'ordre secondaire. M. de Lapparent juge même que les deux hémisphères ne sont pas exactement pareils et que l'équateur ne figure pas un cercle parfait. Au fond, toutes ces divergences n'ont aucune importance, sinon quand il s'agit de calculs d'une extrême rigueur. Si nous pouvions apercevoir la planète circulant dans l'éther, il nous semblerait voir une sphère géométrique. Du reste, on l'a dit bien souvent, un tourneur fort habile aurait peine à façonner un globe si parfaitement ajusté; une boule de croquet, une bille de billard sont certes moins rondes que ce solide si complexe que les géodésiens allemands ne savent plus quel nom lui appliquer. Les grosses planètes, comme Jupiter ou Saturne, examinées à l'aide d'une bonne lunette, montrent une ellipticité autrement exagérée ($1/10^e$ ou $1/11^e$) due à la rapidité de leur rotation diurne. La lune offre, au contraire, un disque parfaitement circulaire; mais le calcul démontre que, sous l'influence de l'attraction de la terre, ce satellite a pris l'aspect d'un œuf dont le gros bout est tourné de notre côté. Quoi qu'il en soit, la terre est une surface centrée, et l'axe idéal autour duquel s'accomplit la révolution de vingt-quatre heures passe par le centre et aboutit aux deux pôles arctique et antarctique.

La matière pondérable située à la surface du globe et au-delà subit l'attraction terrestre comme si toute la masse de la planète était ramassée dans un noyau unique. En d'autres termes, pour être parfaitement clair, on peut toujours, dans les calculs relatifs à la gravitation universelle, supposer la terre réduite à son centre, ce dernier ayant une masse égale à celle de la totalité de la sphère.

Supposons tout d'abord, pour plus de simplicité, que nous foulons aux pieds une boule d'une parfaite homogénéité. Nous pénétrons dans l'intérieur; que va-t-il se passer? Sans doute, dira-t-on, l'attraction va augmenter à mesure que nous approchons du centre qui est le point attirant, et elle va devenir infinie quand la masse attirée sera en coïncidence avec le milieu de l'axe terrestre. Le raisonnement semble assez logique au premier abord; par le fait, il est radicalement faux. S'il s'agit d'une masse *catériure* au globe,

toutes les molécules de celui-ci contribuent sans exception à exercer des efforts de même sens, qui, bien qu'inégaux, se superposent et s'ajoutent entre eux. Mais, dans le cas d'un point intérieur, les particules attirantes, disposées dans tous les sens, se contrarient mutuellement, et une partie des forces mises en jeu est détruite. Il ne reste comme produisant un effet vraiment utile que le noyau sphérique dont le rayon est égal à la distance au centre de la masse attirée. Celle-ci étant supposée parvenue jusqu'au centre même, notre sphère idéale a un rayon nul et l'attraction est elle-même égale à zéro; il suffit, pour le prévoir, de remarquer qu'aucune raison ne saurait faire mouvoir un objet quand il est également sollicité dans toutes les directions par des influences identiques.

Ainsi, au centre de la terre, plus de pesanteur : le père Kircher, dans son *Mundus subterraneus*, examine soigneusement, avec figures à l'appui, comment se comporteraient un homme, une plante, un oiseau transportés à travers les profondeurs du globe jusqu'au cœur de l'univers. Nous ne le suivrons pas dans son expédition.

Abordons toutefois l'examen d'un curieux paradoxe, qui va nous conduire à des conséquences aisées à prévoir par la mécanique. Imaginons un vide, un creux sphérique occupant l'intérieur de notre petit monde et placé bien concentriquement à celui-ci. La pesanteur sera identique pour tous les points contenus dans cette caverne, qu'ils soient rapprochés ou éloignés des parois: mais comme, au centre commun de la terre et de notre cellule hypothétique, l'attraction est manifestement nulle, il en est de même dans toute la capacité. Comme, de plus, cette anomalie est indépendante des dimensions du creux, pourvu qu'il soit régulièrement découpé, on pourrait, à la rigueur, sans blesser les lois d'ensemble de la mécanique céleste, concevoir le globe comme formé d'une croûte mince, mais fort dense, enveloppant un espace creux de dimensions un peu moindres au sein duquel aucune pesanteur ne se ferait sentir. Qui empêche même de se mettre en frais d'imagination et de peupler ce séjour souterrain d'êtres animés dégagés de tous liens terrestres? Cette fantaisie ne repose sur aucun fondement; tout au contraire, la science contemporaine ne manque pas de bonnes raisons pour croire que l'ensemble de l'intérieur du globe est plus dense et plus riche en matières que les couches superficielles. Cependant, après des millions d'années, si les prophéties de M. Faye se réalisent, l'excavation se formera peu à peu par suite du refroidissement de l'univers.

Une dernière hypothèse : creusons par la pensée, entre Paris et les antipodes, un puits gigantesque dont le milieu coïncidera avec le point sans attraction. Laissons tomber dans ce puits un corps pe-

sant quelconque, une pierre par exemple : le mobile se précipitera jusqu'au centre avec une vitesse progressivement accélérée ; mais, en vertu de l'inertie, il dépassera ce but, et sa marche, de plus en plus ralentie, ne prendra fin qu'à l'orifice opposé : après quoi il retombera vers l'intérieur, franchira de nouveau le diamètre terrestre, reviendra à Paris, d'où il repartira de nouveau, et ainsi de suite jusqu'à la consommation des siècles. Si l'on fait intervenir la résistance de l'air, on trouve que ce mouvement oscillatoire doit s'amortir par degrés, et finalement notre pierre atteindra le terme de son voyage au bout d'un temps extrêmement long ; après quoi elle flotterait le long des parois sans avoir besoin de soutien et sans remonter à la surface, à moins qu'une force étrangère n'intervînt. La légende du tombeau du Prophète, nageant au sein de l'air, deviendrait une réalité.

II.

La densité de l'ensemble du globe terrestre est un élément de la plus haute importance, qu'il est essentiel de connaître avec exactitude. Les calculs de la mécanique céleste nous fournissent les masses, non-seulement du soleil, mais encore de toutes les planètes accompagnées de satellites, comme Mars, Jupiter et Neptune, rapportées à la masse de la terre prise pour unité. Ainsi, par exemple, on a pu estimer que le soleil pèse trois cent cinquante mille fois plus que la terre. Si l'astre n'est pas pourvu de satellites, ce qui est le cas de Mercure, de Vénus, des astéroïdes, s'il s'agit des lunes elles-mêmes ou des comètes, le problème ne saurait être abordé directement : il faut alors user de voies détournées et souvent se contenter d'approximations un peu grossières. Enfin, dans plusieurs circonstances, on se heurte à une impossibilité absolue. Mais les chiffres trouvés, qu'ils soient exacts ou seulement voisins de la vérité, n'exprimeraient que des rapports abstraits si l'on ne pouvait traduire en tonnes ou en millions de tonnes le poids de notre planète elle-même : au contraire, celle-ci étant pesée, les autres corps célestes le sont par cela même. Comme les astres depuis longtemps ont été jaugés grâce aux mesures micrométriques, et qu'au moyen de triangulations géodésiques les dimensions et le volume du domaine de l'homme sont faciles à déterminer, il s'ensuit que de la connaissance des poids, on déduira sans peine les densités, non-seulement de la terre, mais de la plupart des constituans du monde solaire.

Une fois que la réponse à la question concernant la densité de la terre aura été obtenue, elle nous fournira peut-être des indications précieuses

sur ce que l'intérieur du monde peut renfermer. La croûte superficielle par nous explorée est réellement fort peu de chose si on la compare à l'immensité des profondeurs inconnues; on peut en faire abstraction et la considérer comme négligeable. Le poids spécifique moyen de toute la terre se confond approximativement avec celui d'un noyau intérieur dont la surface passerait à quelques kilomètres au-dessous du niveau des mers. Or jamais l'homme n'a même songé à pousser aussi loin, abstraction faite des sondages hydrographiques. La densité d'une matière étant fixée, il semble que la nature de cette substance est déterminée grâce à la connaissance de ce caractère spécifique presque invariable; tout au plus le choix paraît-il restreint à un petit nombre de corps. Malheureusement, le chiffre découvert ne saurait se rapporter qu'à une moyenne affectant l'ensemble de l'énorme masse, ce qui amoindrit *a priori* son utilité, si l'on est forcé d'admettre pour cette même masse une constitution disparate.

Nous ignorons sur quelles raisons s'appuyait Newton lorsqu'il assignait au poids spécifique de la terre une valeur de 5.50, qui est, comme nous le verrons, l'expression exacte de la vérité; mais assurément la coïncidence est d'autant plus surprenante qu'il ne fit aucune recherche expérimentale pour justifier son pressentiment. Ce ne fut que dans les dernières années du XVIII^e siècle que Cavendish imagina un instrument des plus ingénieux, dans lequel il mit à profit l'élasticité de torsion des fils métalliques très fins. En France, peu d'années auparavant, Coulomb, officier du génie, réussissant à formuler les lois des attractions et répulsions électriques, venait de montrer quel merveilleux parti les physiciens pouvaient tirer de ces mêmes propriétés. Nous ne pouvons guère qu'indiquer ici le principe de l'expérience. On pèse deux petites sphères en cuivre, égales en toutes choses, ce qui revient à mesurer l'attraction de la terre sur ces boules. Ces petites sphères sont ensuite disposées aux deux bouts d'un levier horizontal en sapin, suspendu lui-même par son milieu à un fil métallique. Au moyen d'un mécanisme, on approche deux énormes blocs de plomb, qui jouent par rapport au cuivre le rôle de masses attirantes et devient le levier en tordant le fil. L'angle de torsion une fois déterminé, il est aisé d'estimer la force qui a été mise en jeu et de la comparer au poids des sphères en cuivre. Le rapport de ces deux nombres donne celui des masses agissantes, qui sont d'abord la terre entière et ensuite les globes de plomb. Finalement, on trouve combien il faudrait accumuler de masses semblables pour balancer le poids de notre planète. Quand on passa du poids à la densité, les résultats dus à Cavendish se traduisirent par le nombre 5.48.

Depuis le commencement de ce siècle, de nouvelles expériences ont été poursuivies avec des appareils perfectionnés. Baily trouve un nombre un peu plus fort, 5.67; et, presque à la même époque (vers 1840), Reich installe ses instrumens au fond de la mine de Freiberg, afin d'obtenir une température bien constante : il trouve successivement 5.44, 5.49 et 5.58. Tout récemment enfin, la question est étudiée à nouveau par M. Cornu, professeur à l'École polytechnique, secondé par M. Baille, répétiteur de physique à ladite école. Sans parler des dispositifs d'ensemble, nos deux compatriotes, ayant à leur disposition un agent docile et exact dont étaient privés leurs devanciers, — c'est de l'électricité que nous parlons, — ont pu éviter les trépidations, qui sont fort nuisibles dans des expériences aussi minutieuses. Ils n'opèrent et n'observent qu'à distance, laissant la nature agir elle-même sans que l'intervention de l'homme vienne troubler son travail ; ce qui prouve leur succès, c'est le parfait accord des nombreuses séries de résultats qu'ils ont obtenus durant plusieurs années : leurs expériences donnent, pour la densité de la terre, 5.50.

Ce chiffre 5.50, qui représente une moyenne, mérite d'être étudié de près, et tout d'abord, notons-le, il est assez élevé. On peut objecter que l'or, le platine, le cuivre, le plomb, le fer même sont beaucoup plus lourds; mais si l'on rejette ces corps infiniment rares à l'état libre, et si l'on ne considère que des substances communes, des minéraux usuels, on ne trouve nulle part une pesanteur spécifique aussi considérable. La densité de l'eau étant prise pour unité, le calcaire, le gypse ont une densité moyenne peu supérieure à 2. Le granit, base fondamentale du terrain primitif, approche du nombre 2.7; une roche éruptive, le basalte, est un peu plus pesante encore et va jusqu'à 3; mais si, pour certaines laves, il est permis d'ajouter encore quelques dixièmes, ce dernier chiffre n'en doit pas moins être considéré comme marquant une limite supérieure qu'aucune matière répandue en masses considérables ne peut franchir dans l'état actuel de nos connaissances. Inversement, grâce à une coïncidence purement fortuite, la densité de la terre est comprise entre celles de deux métalloïdes introuvables à l'état de pureté, l'arsenic (5.67) et le titane (5.30); pourtant nul n'ira supposer que nous habitons un monde bâti en titane ou en arsenic.

Examinée à ce même point de vue, la terre paraît occuper un rang fort avantageux parmi les corps célestes que nous connaissons le mieux; peut-être même que la première place doit lui être attribuée. Écartons tout d'abord le soleil et les quatre grosses planètes, et ne considérons que les planètes dites moyennes : Mercure, Vénus et Mars, en un mot les astres les plus voisins et les plus compa-

rables au domaine de l'homme. Mars et Vénus ont des densités certainement inférieures à celle de la terre, celle de Mars étant 3.9 et celle de Vénus 4.5. Quant à Mercure, on lui attribue une densité qui dépasse 6; mais sa masse est encore mal connue, et il est possible que le chiffre en question ne soit pas exact.

N'oublions pas la lune, qui sert d'appendice à notre globe, mais qui, comme pesanteur de matériaux, ne lui ressemble guère, puisque leur densité n'équivaut qu'aux $\frac{3}{5}$ ^e du nombre 5.50, soit 3 environ. Or, d'une part, toutes les observations télescopiques sont d'accord pour manifester la constitution volcanique de la lune, et, d'autre part, le poids spécifique de toutes les roches éruptives, beaucoup plus denses que celles d'origine sédimentaire, se trouve précisément osciller dans le voisinage de 3. L'astronomie physique et l'astronomie mathématique conduisent donc, chacune de leur côté, à des résultats parfaitement conformes, ce qui, par parenthèse, n'a pas toujours lieu.

La partie de la croûte terrestre superficielle qu'ont étudiée les géologues et les minéralogistes est douée d'une légèreté qui ne cadre guère avec le chiffre élevé convenable pour l'ensemble du bloc, et, en somme, on ne peut attribuer à l'écorce une densité approximative supérieure à 2.25 ou 2.75. Sans doute, répétons-le encore, la pellicule externe visitée par l'homme est si peu de chose, que de ce seul défaut de condensation, lequel s'exagère encore si on tient compte de la masse des mers, on ne saurait conclure à bon droit qu'au centre la matière est plus pressée. Mais cette divergence a servi à attirer les regards des mathématiciens sur la théorie de la condensation interne, et c'est grâce à elle que les savans ont été conduits à classer presque au rang des vérités démontrées l'hypothèse d'un noyau lourd.

Dans le cours de ses travaux scientifiques, l'illustre Laplace ne négligea pas le problème du noyau du monde, et Legendre s'est aussi occupé de ce sujet intéressant; mais, pour abréger, nous analyserons directement les travaux plus récents d'Édouard Roche, mort il y a quelques années, correspondant de l'Institut et professeur à la faculté des sciences de Montpellier. Ses calculs, fort élégans et relativement simples, s'appuient sur la discussion de deux élémens déterminés de nos jours avec une suffisante approximation: nous voulons parler de l'aplatissement terrestre et de la précession des équinoxes, comparés avec les poids spécifiques respectifs de l'ensemble et de la superficie, celui-là connu depuis les travaux de Cavendish, celui-ci approximativement déterminé par les observations géologiques. Rappelons en peu de mots en quoi consiste le phénomène de la précession: la ligne idéale autour

de laquelle le globe effectue sa rotation diurne ne conserve pas toujours dans l'espace une direction absolument fixe ; cette ligne oscille lentement, de façon à ce que sa direction, prolongée dans l'espace, aille effleurer, tantôt une étoile, tantôt l'autre. Actuellement, l'axe du monde aboutit non loin de la Polaire, mais dans douze mille ans il pointera sur Véga de la Lyre, pour s'écarter ensuite de cette brillante étoile. Le balancement que subit ordinairement le pivot métallique d'une toupie en mouvement peut fournir le sujet d'une comparaison. Depuis longtemps l'on a reconnu la cause de la précession des équinoxes, compliquée elle-même d'une perturbation secondaire nommée nutation ; le tout dérive de l'action du soleil et de la lune sur le renflement équatorial, et le raisonnement prouve que la distribution interne de la matière influe sur cette sorte de tremblement, qui doit être d'autant plus atténué que le noyau est plus lourd et les couches périphériques plus légères, puisque, dans ce dernier cas, l'importance relative du bourrelet est moindre.

Il y a près de quarante ans que parut le premier mémoire de Roche sur la question qui nous occupe. Après avoir mis de côté l'hypothèse de l'homogénéité, complètement abandonnée aujourd'hui, le professeur montpelliérain formula une règle assez simple : la densité moyenne est double de la densité superficielle, mais elle est à peu de chose près égale à la moitié de la densité au cœur du globe. Ainsi, il admet implicitement l'existence de deux masses dissemblables dont la plus lourde est intérieure.

Ces vues ne tardèrent pas à être confirmées d'une manière éclatante par les expériences de l'astronome anglais Airy, lequel a longtemps dirigé l'observatoire de Greenwich. Il s'agissait d'étudier les variations de la pesanteur à l'intérieur de la terre. Le principe adopté était, du reste, fort simple. A la surface du globe, ces changements de forces attractives sont accusées par le pendule qui décrit des oscillations d'autant plus lentes que la gravité est moins forte. Par exemple, le pendule bat moins vite à Paris qu'à Stockholm, aux Antilles qu'en Islande, parce qu'à mesure que l'on s'avance vers l'équateur, l'accroissement du rayon terrestre, d'une part, et d'autre part, l'influence de plus en plus marquée de la force centrifuge produite par le mouvement diurne, contribuent simultanément à l'affaiblissement de la pesanteur. Une horloge de précision bien réglée à l'Observatoire de Paris retarderait de plusieurs secondes par jour si on la transportait à Cayenne, comme il arriva en 1672 à l'astronome Richer (1). Ceci posé, installons, comme le fit Airy, au

(1) Il serait du reste facile de remédier à cet inconvénient en raccourcissant quelque peu le balancier. Inversement, si l'on se rapproche du pôle, la tige doit être allongée. Une pareille perturbation qui, toute minime qu'elle semble, n'en est pas moins suscep-

fond d'une mine, une pendule donnant la seconde et disposons à l'orifice l'horloge dont le balancier a même longueur que le pendule. Ébranlons ce dernier, et, par le moyen de l'électricité, transmettons ses vibrations isochrones jusqu'à un appareil enregistreur placé à côté de l'horloge. Au bout d'un certain temps, nous remarquons une différence appréciable dans le nombre des battemens du pendule et du balancier; l'accord primitif n'existant plus, l'intensité de la pesanteur aux deux stations ne saurait être la même.

Tout d'abord le lecteur, se rappelant ce qui a été dit plus haut, se dira que le pendule, au fond de son puits, devant marquer une attraction inférieure en énergie à celle qui règne au-dessus de la mine, oscillera moins vite que l'horloge et *retardera* sur celle-ci. Or *le contraire* fut précisément observé par Airy : loin de décroître, la pesanteur, à mesure que l'on descendait, s'était accrue d'une légère fraction, $1/20,000^{\text{e}}$ environ. Que faut-il en conclure? Notre énoncé était-il faux? Non, sans doute; mais l'hypothèse qui nous servait de base est erronée. Le globe terrestre n'est pas homogène; son noyau est plus dense que sa surface, comme le soupçonnaient Laplace, Legendre et Roche. La plus grande proximité des couches condensées du cœur du globe compense et au-delà la diminution provenant du sous-sol de la mine, qui agit en sens inverse; bien mieux, les formules antérieurement établies par Roche s'accordent à merveille avec l'accroissement que l'expérience seule a manifesté à Airy au sein de la mine de Harton. Ces mêmes formules montrent que la gravité ne cesse de croître jusqu'à une profondeur égale à un sixième du rayon terrestre, soit un millier de kilomètres, et il se trouve une couche dans laquelle l'attraction locale surpasse l'attraction superficielle d'un quinzième environ. L'excès, comme l'on voit, est peu de chose, et si l'on descendait encore plus près du centre de la terre, l'on pourrait s'abaisser encore de 1,500 ou 2,000 kilomètres sans changement appréciable dans le poids des objets. Mais, à partir de cette limite, la diminution serait rapide et, au centre même, la pesanteur n'existerait plus.

Roche, dans les dernières années de sa vie, fut amené à modifier légèrement son hypothèse primitive, ou, pour mieux dire, il indiqua une formule mixte qui tenait à la fois des deux lois entre lesquelles il avait hésité tout d'abord. Selon lui, une première couche externe dont la densité est à peu près égale à 3 en moyenne, mais qui est un peu plus légère vers la superficie, occupe le sixième du

11 e de notre gravité aux observations nautiques ou astronomiques, ne saurait affecter les chronomètres de marine. Dans les appareils de ce genre, l'échappement est produit par un ressort dont l'élasticité ne dépend que des actions moléculaires internes en son. L'influence de l'intensité de la pesanteur.

rayon et entoure un noyau constituant la majeure partie du globe. Au cœur du noyau, dont le poids spécifique 7 à 7.5 coïncide approximativement avec celui du fer, se trouverait une sphère de dimension relative assez faible, mais composée de matériaux fort lourds, non pas aussi lourds que l'or, comme l'a pensé Élie de Beaumont, mais comparables à l'argent ou au plomb (10 à 12).

Après avoir terminé son expérience (1854), Airy voulut en profiter pour peser le globe. La force d'attraction qui s'exerce dans l'observatoire souterrain dérive de l'influence des couches inférieures ; elle est contrariée par 385 mètres de terres ou de rochers surplombant. Or, ce dernier élément peut s'apprécier au moyen de sondages et d'études géologiques et permet de trouver la densité de la terre. Le chiffre qui ressort des calculs, à savoir 6.57, est évidemment un nombre trop fort, mais on n'était pas en droit d'espérer beaucoup mieux. Toutefois, l'autorité de Cavendish en fut quelque peu ébranlée tout d'abord. Après discussion et revision des méthodes et des calculs de l'astronome britannique, un Belge, M. Folie, s'est trouvé presque d'accord avec lui, au lieu qu'un Anglais, M. Haughton, a prouvé ou cru prouver l'incorrection des résultats, lesquels, mieux déduits, mèneraient au vrai chiffre 5.48. Enfin, Sterneck, en Hongrie, a opéré, comme Airy, dans la mine de Przibram, à trois niveaux différens ; mais les trois valeurs correspondantes sont ou trop grandes ou trop petites.

Non-seulement l'intensité de la pesanteur se modifie à mesure qu'on descend au-dessous de la surface, mais cette même intensité varie si l'on grimpe au sommet d'une cime élevée comme le Mont-Cenis. D'une part, l'éloignement du centre de la terre ralentit les oscillations du pendule ; de l'autre, la masse supplémentaire sous-jacente précipite un peu le mouvement. En suivant cette méthode, au fond identique à celle d'Airy, Carlini n'arriva qu'à une solution approchée : 4.8.

Maskelyne, au siècle dernier, et M. Mendenhall de nos jours, au lieu d'étudier l'énergie de la force centripète, se sont proposé d'examiner les changemens de direction que subit cette même force dans le voisinage des montagnes. Déjà, lors de leur célèbre voyage au Pérou, Bouguer et La Condamine avaient remarqué que l'action de la puissante masse du Chimborazo tendait à faire dévier le fil à plomb ; l'instrument, n'étant plus rigoureusement soumis à la seule pesanteur, au lieu de coïncider avec la verticale astronomique, se relevait quelque peu. Hâtons-nous de dire que l'écart mesuré est infime et dépasse à peine 6 ou 7 secondes ; mais si l'on choisit une montagne bien isolée, bien rectiligne, orientée de l'est à l'ouest, de forme peu complexe, et que l'on répète l'observation sur chacun des

deux flanes nord et sud, la perturbation s'exagère et se mesure plus aisément; les deux verticales, correspondant respectivement à chaque station, au lieu de concourir au centre de la terre, s'infléchissent l'une vers l'autre. Maskelyne s'aperçut que toutes les conditions nécessaires étaient remplies par une montagne du comté de Perth (Écosse), le Shéallien, et son expérience a rendu cette taupinière plus célèbre que bien des cimes alpestres ou européennes incomparablement plus élevées. La somme des déviations atteignit 11 secondes 1/2, soit un peu moins d'un cinquième de minute, et la moitié de ce chiffre indiqua le rapport de l'attraction de toute la terre à l'attraction de la colline écossaise, puisque, sollicité par les deux influences, très inégales d'ailleurs, le fil à plomb se dirigeait suivant leur résultante. Cuber exactement le Shéallien n'était pas chose difficile, et Maskelyne s'imaginait que, vu l'homogénéité de la structure géologique de l'assise, il suffisait d'étudier quelques échantillons des roches constituantes pour en déduire la densité, puis la masse, de l'ensemble. Le poids du globe terrestre fut enfin mis en évidence à la suite de pénibles calculs, et le nombre trouvé s'accorde avec les résultats de Cavendish et de M. Cornu. Par malheur, le géologue Hutton en premier lieu, et Playfair après lui, ayant examiné plus attentivement le Shéallien, déclarèrent qu'il fallait corriger le poids spécifique de la montagne et estimer celui de la terre par la valeur 4.5 seulement, chiffre certainement trop bas. En 1880, des observations analogues ont été exécutées au pied du Fusiyama, la montagne sainte des Japonais, connue pour son aspect régulier; l'expérimentateur, M. Mendenhall, s'est fort approché de la vérité (5.77).

En définitive, bien des mesures ont été effectuées, et plusieurs d'entre elles sont passablement discordantes. Lesquelles méritent la confiance des astronomes et des physiciens? Nous répondrons que la marche suivie, après Cavendish, par M. Cornu, est la seule qui conduise à un résultat précis. Quant aux autres méthodes, elles sont ingénieuses, mais entachées d'erreurs impossibles à rectifier, car il faut ici connaître exactement la nature d'un sous-sol, d'un terrain minier, ou apprécier la densité d'une montagne, et l'inspection géologique la plus attentive est encore insuffisante. Une foule de perturbations locales, souvent dues à des influences de nature douteuse, troublent les phénomènes généraux, au point de les défigurer et parfois même de les masquer complètement. L'écorce terrestre est loin d'être homogène: la pesanteur peut s'accroître d'une façon sensible au centre d'une vaste plaine, pour peu que, dans les couches sous-jacentes, il y ait une agglomération locale de matière. Si le pendule, transporté dans les îles, bat un peu plus

vite, alors que l'influence de l'eau, corps relativement léger, devrait au contraire ralentir ses oscillations, c'est parce que la croûte qui supporte les mers se trouve alourdie, d'après M. Faye (1), par les actions simultanées du froid et de la compression ; d'autres auteurs ont soutenu que l'accumulation océanique provenait justement de ce fait que l'excès d'attraction inhérent à ces zones denses avait primitivement contribué à retenir le liquide.

Bouguer et La Condamine, enchantés d'avoir découvert la déviation du fil à plomb par le Chimborazo, commencèrent immédiatement à traduire en chiffres les indications fournies par l'expérience. Les résultats furent si contradictoires que les deux savans déclarèrent que de gigantesques cavernes devaient être cachées au sein des Andes, de manière à en atténuer le pouvoir attractif. L'énorme masse du Gaourisankar, ce géant de l'Himalaya, ne change pas d'une façon appréciable la direction apparente de la verticale.

Toutefois, l'hypothèse séduisante des vides ou des cavités isolées au sein de la terre et séparées du reste du monde doit être rejetée. Les nombreuses fentes, crevasses ou grottes de la superficie du globe, toutes dues à des affaissemens ou creusées par les eaux, les cheminées volcaniques, communiquent avec la surface extérieure. Jamais, à notre connaissance, les travaux des mines ou les innombrables percemens des tunnels entrepris durant ces quarante dernières années n'ont révélé l'existence de semblables trous. Lorsque les ingénieurs s'avisèrent de vouloir perforer le Mont-Cenis, les incrédules objectèrent que les ouvriers ne tarderaient pas à se trouver arrêtés par d'effrayans abîmes. « Tant mieux ! répondit-on, nous les franchirons en viaduc, et ce sera autant de fait ! » Cette occurrence ne s'est pas réalisée, non plus qu'au Saint-Gothard ou à l'Arlberg. Voici la vraie explication, bien simple du reste, de cette apparente anomalie : au-dessous des axes de soulèvement se trouvent des couches peu denses, parce que les parties élevées, en surgissant, leur ont emprunté de la matière et les ont appauvries, tandis qu'un excès de chaleur contribue à dilater le sous-sol et la base du mont.

III.

Quels sont, en définitive, les points les plus bas, les plus voisins du cœur de notre planète que l'homme ait pu explorer ? Notre réponse va sembler quelque peu singulière ; elle s'appliquera aux abîmes de l'Océan, et nous attribuerons la palme aux hydrographes qui ont immergé leurs sondes à 8 ou 9 milliers de mètres sous les

(1) Les conclusions de M. Faye ont été vivement combattues par M. de Lapparent.

flots. Abstraction faite des mers, la profondeur verticale maxima qu'un outil humain ait jamais atteinte est celle de 1,700 mètres au sondage de Schlagdebach, près Leipsig. Les ouvriers qui ont travaillé au forage des grandes percées alpines étaient séparés de la surface par des kilomètres de rocs, mais ils ne se sont pas enfoncés vers l'intérieur, tandis qu'après avoir creusé 1,100 mètres dans le sol, les mineurs bohémiens de Prizibram ont pu se vanter d'avoir pénétré plus avant dans l'écorce terrestre qu'aucun être animé. Il faut, cela va sans dire, retrancher de ces deux chiffres, 1,700 et 1,100 mètres, la cote d'altitude des orifices.

En admettant même qu'un passage naturel se présentât ou qu'il fût possible d'en creuser un de main d'homme, comme on veut faire, paraît-il, aux États-Unis, une simple excursion à trois lieues sous terre serait-elle chose réalisable? Nous ne promettons pas de réponse catégorique à cette demande, et encore, avant de rien formuler, nous devons examiner une des questions les plus complexes et les plus obscures de la physique du globe, celle du *degré géothermique*.

Chacun sait qu'au fond d'un puits ou d'une cave règne une température assez uniforme qui nous paraît chaude en hiver, fraîche en été: à partir d'une certaine limite, le cours des saisons n'exerce plus aucune influence, et la colonne d'un thermomètre reste absolument immobile de juillet à janvier et de janvier à juillet. C'est ce qui se passe dans les célèbres caves de l'Observatoire de Paris, où persiste constamment une tiédeur accusée par 11°,2, ce qui dépasse à peine la température moyenne de Paris. Mais qu'on descende dans une mine assez profonde ou qu'on adapte un thermomètre à une sonde de puits artésien, à un trépan, et l'on observe une chaleur de plus en plus forte à mesure que l'on s'éloigne de la surface. Il est clair, du reste, qu'en un lieu donné cette température élevée est immuable d'un bout de l'année à l'autre, puisque déjà les choses se passent ainsi pour de médiocres profondeurs.

On peut objecter que la présence de nombreux ouvriers dans une galerie, que la combustion de l'huile de leurs lampes produit un échauffement artificiel qui fausse les mesures. Inversement, l'aérage mécanique rafraîchit l'air ambiant et les eaux enfin, dont l'origine n'est pas toujours locale, agissent tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. La conclusion forcée est qu'il faut s'attaquer à la roche elle-même, tout en se méfiant, de la chaleur développée par le forage. Si l'air ambiant est moins froid ou plus froid que la paroi, celle-ci se dépouillera de son calorique ou en absorbera, suivant le cas, au détriment de la précision des études. La routine et le raisonnement sont d'accord pour conseiller au physicien d'opérer autant que pos-

sible dans un boyau récemment percé, de creuser à la hâte un trou de mine, de laisser bien dissiper l'élévation de température provoquée par le travail du fleuret. Ensuite, on enfouit rapidement le thermomètre et on le consulte au bout de quelques heures; les résultats ainsi obtenus sont dignes de confiance. Le problème est plus simple si l'on examine les puits artésiens; on a construit des thermomètres à *déversement* qui répondent fort bien au but proposé et fournissent la température demandée, quelque profond que soit le puits.

S'agit-il maintenant de formuler ce qui a été reconnu? Tantôt on exprime qu'à un niveau de tant de mètres l'appareil marque tant de degrés. D'autres fois on indique le *degré géothermique*, c'est-à-dire la profondeur traduite en mètres dont il faut s'abaisser verticalement dans les entrailles de la terre pour que le thermomètre progresse de 1 degré.

Les mesures d'une irréprochable précision ne manquent pas; elles sont même très nombreuses: nous n'avons que l'embarras du choix. Tout d'abord, à Paris, l'eau du puits de Grenelle, qui vient de 548 mètres de profondeur, marque 27°,07, ce qui conduit à un degré géothermique local de 32 mètres, suivant Arago, Dulong et Walferdin. En Brandebourg, Dunker a réussi à pousser jusqu'à 1,269 mètres le sondage de Sperenberg; l'instrument a fini par accuser 48° à cette énorme profondeur, d'où résulterait un degré géothermique moyen de 32^m,5, sensiblement égal à celui de Paris. Un immense forage fut entrepris, il y a cinquante ans, à Yakoutsik (Sibérie), dans l'espoir de rencontrer de l'eau qui fût liquide toute l'année; les travaux conduisirent jusqu'à 415 mètres, sans qu'on pût trouver un sol qui ne fût pas gelé. Arago, qui a rendu compte de cette entreprise, observe que l'on était très près d'atteindre le but souhaité, puisque l'échelle thermométrique signalait alors — 0°,6, mais il ne dit pas si les ingénieurs russes se lassèrent ou persistèrent dans leur dessein. Un peu plus d'un demi-degré au-dessous de zéro constitue sans doute une « chaleur » très relative, mais n'oublions pas que dans certaines provinces de la Sibérie la moyenne annuelle de l'atmosphère est — 10°; ce relèvement correspond donc à un degré géothermique resserré. Si pour ce dernier élément, Henwood a trouvé dans les mines de Cornouailles une faible valeur de 19 mètres, le même observateur a noté à Minas-Geraes (Brésil) un nombre considérable: 86 mètres. Il est possible de recueillir des divergences encore plus choquantes si on se borne à un territoire limité, comme la région minière de la Saxe, où les expériences se comptent par centaines. Dans tel puits, il faut descendre *sept* fois plus que dans tel autre pour réussir à faire monter le mercure d'une division à la

suivante. En résumé, bien que la chaleur souterraine d'un très petit nombre d'exploitations gêne les ouvriers, jamais pareil obstacle n'a complètement arrêté les travaux d'excavation jusqu'à présent.

Nous sommes en présence d'un phénomène naturel fort capricieux, mais ce défaut absolu d'uniformité n'a rien de surprenant, pour peu que l'on réfléchisse à la variété presque infinie des circonstances accessoires. Tout d'abord, la plupart des savans ont pensé, non sans de justes raisons, que la diversité des pouvoirs conducteurs des roches, dépendant de la nature de celles-ci, peut, soit favoriser ou ralentir le flux de chaleur venant de l'intérieur de la terre, soit contrarier ou accroître le refroidissement dû aux parties superficielles. Ainsi, les roches cristallines telles que le granit, le gneiss, laissent mieux suinter le calorique que les roches sédimentaires stratifiées. Et encore, dans ce dernier cas, la même propriété de convection se modifie suivant qu'il s'agit du sens des feuilletés ou de la direction transversale; ce dernier cas est le plus défavorable de tous. Le degré géothermique est plus considérable dans les mines métalliques ouvertes au sein des terrains anciens que dans les houillères percées dans des formations plus modernes, pour cette raison que, plus la résistance est faible, plus grande est l'épaisseur nécessaire et suffisante pour arrêter 1° centigrade. De plus, certaines réactions chimiques purement locales, l'oxydation lente des pyrites ou des sulfures, par exemple, tendent quelquefois à échauffer artificiellement le sous-sol, et à proximité des sources thermales ou des conduits volcaniques, la tendance générale, il est presque oiseux de le faire observer, subit un trouble manifeste.

En ce qui concerne l'élévation de température que l'on observe à mesure que l'on descend dans les profondeurs de la terre, il faut noter attentivement une circonstance essentielle: le phénomène dépend plutôt de la distance verticale au niveau du sol du point étudié que de l'altitude géographique absolue de ce même point, laquelle semble n'avoir pas d'influence. Qu'on creuse un puits de mine dans un pays peu élevé ou dans un canton montagneux, au centre d'une plaine basse ou sur un haut plateau, la loi ressortira toujours sans se montrer plus régulière ou moins variable. Cependant peut-on dire que les expériences réalisées dans les houillères de la Cornouailles, inférieures au niveau de l'océan, ont été exécutées dans les mêmes conditions que les recherches entreprises dans les mines du mont Hualgayoc (Pérou) ou à Valenciana (Nouvelle-Espagne) avec des cotes de plusieurs milliers de mètres? Il est clair que les ingénieurs anglais se sont notablement plus rapprochés du centre de la terre avec des excavations moindres.

Comme la température interne résulte du conflit réciproque de

deux élémens : le flux de chaleur qui se propage du centre à la circonférence et l'influence frigorigique de la surface extérieure libre, le raisonnement établit que, dans le cas où cette dernière action se complique, il en est de même de la loi de distribution. Si, aux alentours mêmes de la fosse, le terrain est sensiblement plat, le froid pénétrera seulement par l'axe de la percée ; mais si l'on réalise un forage au sommet d'une élévation irrégulière et escarpée, comme certaines aiguilles alpestres, l'invasion, favorisée par la forme tourmentée du profil, peut se propager à travers les flancs jusqu'aux parois. Il faut alors faire intervenir un nouveau facteur : le plus court chemin vers l'atmosphère. On se dira peut-être que notre réflexion est plus curieuse qu'utile, que jamais mine ou puits n'a été organisé dans des conditions aussi absurdes, et l'on aura bien raison. Mais, à défaut de trouées verticales, l'homme s'est vu obligé de pratiquer de vastes galeries se maintenant à niveau, comme les grands tunnels des Alpes et d'autres souterrains dépourvus de bouches d'aéragé. Au centre des longs boyaux du Mont-Genis et du Saint-Gothard règne perpétuellement une température de 30 à 31° ; nous voulons parler de la voûte, car l'air ambiant est plus chaud encore, surtout au Saint-Gothard. Combinée avec l'humidité, cette même température devient malsaine à la longue pour les ouvriers, et il n'est pas impossible que cet obstacle arrête un jour l'exécution de certains forages. Si l'ingénieur veut procéder à son œuvre avec sécurité, il fera bien de préférer les cimes abruptes, dont les parties supérieures, glacées par les neiges éternelles, n'ont aucune influence sur les bases qu'elles dominent, aux massifs moins élevés qui s'étalent en pentes douces.

Un grand nombre de savans étrangers, et presque tous les géologues ou astronomes français, MM. Faye, Daubrée et Lapparent entre autres, tout en reconnaissant les singularités qui défigurent la loi naturelle exposée ci-dessus, sont d'avis que, si nous pouvions pénétrer plus avant dans la croûte du globe, nous verrions peu à peu l'harmonie se faire jour, l'uniformité remplacer la confusion, et, à partir d'un niveau suffisamment profond, tous les points situés à égale distance du centre du globe et distribués sur une sphère de rayon donné posséderaient la même température. Celle-ci croissant toujours, le degré de l'eau bouillante serait atteint, puis dépassé ; les roches les plus réfractaires se ramolliraient d'abord, puis finalement deviendraient parfaitement fluides. Sauf un mince pellicule de 30 kilomètres d'épaisseur, la terre ne serait qu'un immense bloc de silicates liquéfiés.

Les adversaires de la doctrine du feu central sont pour la plupart des étrangers. « Les observations scientifiques ne manquent pas,

il est vrai, déclarent ces incrédules, mais il vaudrait mieux qu'elles fussent moins nombreuses et plus concluantes. Les anomalies, les singularités sont par trop considérables. Vous affirmez qu'elles doivent s'atténuer, puis disparaître au-delà d'une certaine limite. Qui vous autorise à le croire? Les sondages profonds ne fournissent pas de chiffres moins discordans que ceux qui se sont arrêtés plus haut. En revanche, il semble à peu près prouvé que le degré géothermique augmente avec la profondeur, ce qui veut dire que l'accroissement de température, d'abord assez rapide dans le voisinage de la surface, se ralentit peu à peu. Pourquoi cette même température, loin de croître indéfiniment, ne convergerait-elle pas vers une limite fixe, indépendante du niveau, mais d'ailleurs plus ou moins reculée? » Quand on exécuta le grand forage de Spenberg, Dunker, qui présidait aux expériences, voulut en exprimer le résultat au moyen d'une formule mathématique d'interpolation. Suivant cette règle empirique, la température atteindrait 51 degrés au bout d'une épaisseur de 1,600 mètres, et au-delà il y aurait diminution. Les adversaires du feu central triomphèrent, et l'un d'eux, M. Mohr, écrivit : « Cette vieille théorie a reçu son coup de grâce. » Malheureusement, si l'on continue d'appliquer la formule, on s'aperçoit qu'à 3 kilomètres 1/2 sous terre règne la température de la glace fondante : Dunker avait, bien malgré lui, inventé l'hypothèse plus que paradoxale du froid central, et ce seul fait suffit pour montrer quel cas l'on doit faire de ces interprétations fantaisistes. Il y a quelques mois, les journaux ont annoncé que dans les mines de Lansell, près de Sandhurst (Australie), le thermomètre avait enfin accusé une légère dépression vers 536 mètres; mais ce phénomène, en admettant même que la nouvelle soit exacte, est encore isolé.

En définitive, tout partisan du feu central croit aussi à la liquidité de l'ensemble du globe terrestre, à la réserve d'une couche externe relativement insignifiante, et tout argument qui milite contre l'une de ces deux doctrines s'attaque par cela même à l'autre. Hopkins, en étudiant la précession des équinoxes, dans l'hypothèse d'une sphère entièrement solide, trouve un résultat parfaitement concordant avec ce que les observations astronomiques nous apprennent. Sir W. Thomson a invoqué le phénomène des marées : l'action combinée de la lune et du soleil attire les eaux de la mer et déforme la surface de l'océan : si la terre était constituée d'une matière non rigide, sa croûte, obéissant à la même attraction, aurait, elle aussi, ses marées, et, en définitive, les deux effets se masqueraient mutuellement, et le résultat apparent serait nul ou à peu près. Comme cependant les marées existent et sont

très apparentes, la planète n'est pas fluide ; et même, si l'on compare les résultats du calcul aux données expérimentales, on trouve que les marées sont plus hautes que si le globe possédait la rigidité du verre, matière assurément peu déformable. Thomson se croyait donc en droit de conclure à une cohésion presque absolue. Malheureusement, la hauteur des marées tient à d'autres causes fort complexes, trop difficiles à analyser pour que l'on puisse en tenir compte dans des formules. Le même auteur s'est également appuyé sur la précession pour établir, chiffres en main, la solidité presque absolue du monde où nous vivons ; mais, pour être parfaitement exact, nous tenons à dire que l'éminent physicien a fait plus tard amende honorable devant un congrès scientifique tenu à Glasgow, et qu'il a reconnu, sinon la fausseté, du moins l'insuffisance de ses objections à l'égard d'un noyau liquide (1876).

Il est incontestable que les partisans de la fluidité intérieure se sont vu souvent adresser un argument assez spécieux, quoique non irréfutable. En admettant l'existence d'un liquide parfait, ou même d'une pâte brûlante, on est par cela même obligé de supposer qu'une pression effroyable, dirigée dans tous les sens, et notamment de haut en bas, s'exerce déjà au sein des couches voisines de la coque ; ces couches elles-mêmes pèsent sur les parties intérieures, qu'elles écrasent de leur poids. A mesure que l'on se rapproche du centre de la terre, les différentes zones concentriques reçoivent, de la part de celles qui leur sont supérieures, des poussées de plus en plus énergiques. Les actions élémentaires accumulées ne sont peut-être pas intégralement transmises, mais il suffit qu'elles le soient en partie. La pesanteur diminue, il est vrai, au-delà d'une certaine limite de profondeur, de sorte que, à épaisseur égale, les couches les plus écartées sont celles dont l'effet se trouve le plus considérable ; néanmoins, celles du cœur ont l'avantage d'être beaucoup plus denses, et les deux causes, agissant en sens opposé, peuvent se balancer. Quoi qu'il en soit, si l'on pouvait immerger d'un demi-myriamètre seulement un objet quelconque dans cet abîme de feu, il subirait une compression bien supérieure à celle que les derniers perfectionnements de la physique moderne permettent de réaliser dans nos laboratoires. L'imagination humaine est impuissante à concevoir la tension des molécules reléguées vers le noyau ; peut-être faudrait-il chiffrer par millions d'atmosphères ! Comment alors concilier ce résultat avec ce qu'on sait positivement au sujet de la densité moyenne du globe, et même avec ce qu'on est fondé à croire exact relativement à la condensation centrale ? La médiocrité des nombres trouvés, les uns absolument certains, les autres fort probables, ne correspond pas,

à beaucoup près, avec les poids spécifiques énormes qu'entraînerait une puissante compression, et l'insuffisance de ces valeurs ressortirait bien davantage si l'on voulait, comme plusieurs auteurs le font, releguer dans les parties les plus reculées les métaux précieux qui, pour être lourds, n'ont pas besoin d'être comprimés (1).

Les défenseurs de la solidité interne de notre sphère ont beau jeu pour déclarer qu'au contraire rien n'est plus naturel que de supposer des rochers formant voûte et se soutenant mutuellement, en dépit de la poussée des matériaux supérieurs et de l'attraction de la pesanteur. Dès lors, qu'on se trouve loin ou près de la surface, les circonstances restent à peu près semblables.

Toutefois, l'objection précitée ne saurait avoir grande valeur. Elle frise un peu le cercle vicieux, et suppose que des substances soumises à des conditions dont nous n'avons aucune idée se comportent comme les matières usuelles dans nos expériences de cabinet. A l'heure actuelle, peu de savans tiennent pour un liquide parfait remplissant exclusivement la coque; il faut nécessairement admettre un fort degré de viscosité, ce qui ramène dans le champ de l'incertitude. En revanche, on aurait tort d'invoquer l'influence des millions de degrés qu'on attribuait jadis fort libéralement au centre de la terre; nul ne croit plus à des températures pareilles, qui seraient capables cent fois de disloquer notre pauvre machine ronde. Demandons-nous plutôt s'il est bien prouvé que la compressibilité d'un corps à peu près liquide soit indéfinie, et si, une fois parvenues à un certain degré de rapprochement, les molécules continueront d'obéir à la force agissante. Autant que nous l'apprennent les notions encore vagues de la mécanique, il est au contraire probable que les influences répulsives augmentent rapidement à mesure que les particules se rapprochent.

Longtemps on a cru que le point de fusion des corps solides en général et celui de la glace en particulier ne dépendait point de la pression subie pendant la fusion. Rigoureusement parlant, cette indépendance n'existe pas. La théorie, d'accord avec l'observation, nous apprend qu'un accroissement de pression tend à maintenir

(1) Des calculs, dont nul ne conteste l'exactitude, nous démontrent l'énormité de la force d'attraction qui règne à la surface du soleil; les observations télescopiques établissent le bombardement l'existence d'une immense atmosphère flottant autour de l'astre, et dans laquelle l'analyse spectrale décide de nombreuses matières métalliques; enfin, l'après les raisonnemens les moins hypothétiques, la température solaire n'excederait pas 2,000 ou 3,000°. Comment se fait-il alors que la densité moyenne de ce foyer de chaleur soit si faible? On pourrait signaler une anomalie assez semblable concernant la planète Jupiter. Néanmoins, il ne faut pas trop attacher d'importance à ces contradictions apparentes entre des faits bien établis isolément. Notre connaissance des lois naturelles est encore trop imparfaite.

l'état solide, en élevant artificiellement le degré de liquéfaction s'il s'agit d'un corps qui augmente de volume en fondant. Tel est le cas du soufre, pour nommer un corps usuel; tel est aussi le cas des principales roches. Pour l'eau et pour d'autres matières dilatables par congélation, la règle est inverse. On s'est dit qu'à raison de la chaleur interne, une couche assez épaisse de laves pouvait parfaitement acquérir une notable fluidité, tandis que la forte pression exercée par ce liquide maintenait toutes les parties inférieures à l'état solide, et cela en dépit de l'accroissement de température. Quelques géologues ont été moins affirmatifs et se sont bornés à faire observer que personne ne sait ni ne peut juger quelle est la plus énergique de ces deux influences qui se contraignent réciproquement. Il est possible d'ailleurs que ce déplacement du point de fusion soit un phénomène limité, et peut-être qu'au-delà de certaines bornes un énorme surcroît d'écrasement ne détermine qu'un retard de quelques dixièmes de degré pour la température de liquéfaction.

On voit qu'il n'est pas déraisonnable d'imaginer un noyau solide bien que passablement chaud, entouré par une couche de rocs en fusion, et finalement une croûte superficielle froide et rigide enveloppant le tout. C'est l'hypothèse que Roche avait adoptée comme conclusion de ses recherches; actuellement, M. Stanislas Meunier semble partager la même croyance. Tout en admettant que la terre a été autrefois entièrement fluide, le géologue anglais Green fait observer que les parties extérieures solidifiées les premières seraient retombées, grâce à leur excès de poids, au sein de la masse interne encore liquide. Dans les environs du centre régnait une pression très forte, qui empêchait une nouvelle fusion de se produire. Un noyau solide interne s'agglomérerait donc au cœur du globe et s'accroissait jusqu'à ce que les zones moyennes fussent devenues trop pâteuses pour livrer passage aux substances refroidies. Dès lors, les couches extrêmes perdaient du calorique par rayonnement et par conductibilité, mais ne s'enfonçaient plus comme auparavant, et une coque encroûtait la surface. Entre la pellicule et le noyau, les zones moyennes conservaient l'état liquide ou pâteux qu'elles ont peut-être encore. Cette théorie suppose toutefois qu'une compression énergétique s'oppose absolument à la liquéfaction.

Une autre opinion, qui, en apparence, diffère peu de celle du feu central, mais qui, en réalité, s'en éloigne par de fortes divergences, est la doctrine de la « croûte épaisse. » Hopkins l'a présentée sous sa forme la plus absolue, c'est-à-dire la moins admissible, en proposant l'hypothèse d'une planète parfaitement liquide, mais douée d'une enveloppe externe entièrement solide de 1,200 à 1,500 kilo-

mètres d'épaisseur. Suivant le même auteur, il y aurait transition brusque de la croûte durcie aux premières couches fluides. Hennessy, compatriote de Hopkins, a interposé entre deux une enveloppe de matières pâteuses; il réduit d'autant l'épaisseur des parois de la coque, mais il déclare prudemment qu'il ne peut ni apprécier le degré de viscosité de son magma ni soupçonner les limites à partir desquelles cessent la mobilité parfaite ou la rigidité absolue. Il a fini par déclarer qu'après tout 30 kilomètres de matériaux résistans pourraient suffire à la rigueur, et cet aveu implique une adhésion presque sans restriction à la théorie du feu central. Pour étayer ses énoncés de quelques preuves, Hennessy observe qu'avec un globe primitivement fluide, les élémens ont dû se superposer des le principe par ordre de densités, et qu'un refroidissement superficiel ne saurait faire replonger très bas les zones extérieures primitives. Cette circulation, dit-il, est presque impossible, parce que chaque nouvelle couche traversée, étant plus lourde que celle située au-dessus, résiste davantage, parce qu'aussi cette densité s'exagère à raison de la chaleur cédée aux portions moins chaudes venues d'en haut, et parce qu'enfin celles-ci, de plus en plus réchauffées et dilatées, tendent de moins en moins à s'affaisser, sans compter que les gaz issus de la masse en fusion ont adhéré aux scories flottantes et leur ont aidé à surnager. Résultat final : un noyau liquide entouré par un revêtement pâteux limité lui-même par une enveloppe atténuée. Toutefois, si l'on écoute l'archidiacre Pratt, adepte de la même école scientifique, Hennessy a été trop timide et a trop aminci la coque supérieure; si vagues qu'ils soient, ses chiffres doivent être notablement forcés. M. G. Darwin (un fils du célèbre naturaliste) et M. Mallet ont conclu dans le même sens qu'Hennessy, à la suite de leurs études sur cette question « brûlante. » M. Mallet s'est même éclairé du secours de l'expérience, et il a vu d'assez gros fragmens de laitiers projetés dans des bains de scories liquéfiées s'enfoncer d'abord, puis revenir à la surface et y demeurer jusqu'à ce que l'excès de chaleur du foyer provoquât la fusion.

Les partisans de la solidité de l'intérieur de notre globe ont jadis beaucoup insisté sur un argument qu'ils croyaient péremptoire : l'absence de marées souterraines ébranlant la croûte externe et s'accroissant aux syzygies avec production d'effroyables tremblemens de terre. Depuis bien des années, Delaunay a tranché sans réplique toute difficulté; l'argument n'a de valeur que s'il s'attaque à un fluide parfait, comme celui des mathématiciens. Au contraire, le liquide intérieur des défenseurs du feu central constitue une masse visqueuse équivalant en pratique à un solide non déformable. Si des observations même superficielles dénotent dans l'eau elle-

même une cohésion appréciable, à plus forte raison a-t-on le droit d'attribuer cette propriété à une gigantesque agglomération de laves fondues. L'action du satellite de la terre sur ce gouffre enflammé, niée par quelques-uns, acceptée par d'autres, est assurément contestable et contestée.

IV.

Soit que l'on admette la solidité de l'ensemble de la terre, soit qu'on relègue le feu interne au cœur même du globe, loin de la superficie, il faut trouver une explication plausible à toute une série de faits sur lesquels les partisans de la croûte mince s'appuient pour confirmer leurs théories. Le géologue, s'il adopte cette dernière hypothèse dans toute sa rigueur, dispose à son gré d'un abîme embrasé qui, tantôt s'abaissant, tantôt se soulevant en vagues brûlantes, a produit les froissemens, les rides, les plis de l'écorce. De ce réservoir inépuisable sont venues les matières d'origine éruptive, les granits, les laves, les basaltes ; le même foyer suffit à alimenter copieusement tous les volcans du globe jouant le rôle de soupapes de sûreté. Enfin, pourquoi nous étonner que de temps à autre il se produise des tremblemens de terre, du moment que nous habitons une sorte de radeau flottant sur une mer intérieure : il doit forcément se propager dans cet énorme océan des ondulations dont nous ressentons le contre-coup. Certains astronomes. — Édouard Roche était du nombre, — restreignent considérablement le domaine des rocs en fusion et n'admettent pas qu'il s'étende jusqu'au centre du monde ; mais qu'importe, la part assignée suffit encore aux savans pour l'interprétation des phénomènes. et la plupart d'entre eux déclarent ne pas avoir besoin d'un noyau fluide, pourvu qu'on leur accorde seulement une couche surchauffée assez épaisse.

Sans être géologues ou minéralogistes, beaucoup de personnes n'ignorent pas que les pétrographes ont classé les roches en deux catégories jointes par un assez grand nombre de types de transition : les roches *plutoniques* ou *éruptives*, dont l'origine est attribuée au feu central, et les roches dites *métamorphiques*, dérivant de l'action des eaux ou d'autres causes accidentelles. Les unes ont jailli de l'intérieur telles quelles ou à peu près ; les autres se sont produites dans la suite des temps, grâce à des altérations progressives d'autres substances. Or, aujourd'hui, non-seulement la barrière élevée entre les deux séries extrêmes tend à être abaissée,

mais plusieurs savans anglais la renversent complètement; ils déclarent, par exemple, que certains granits prétendus éruptifs ont été produits dans l'emplacement même où ils sont actuellement, ou du moins ne sont jamais venus des grandes profondeurs de la terre. On peut donc se passer du feu central et expliquer cependant divers phénomènes postérieurs à la consolidation de l'univers. Effectivement, il est indiscutable qu'un des trois élémens nécessaires du granit, le quartz, surtout s'il forme des grains volumineux et s'il domine dans la roche, est criblé d'un nombre infini de cavités minuscules pleines d'eau et visibles au microscope sous un fort grossissement. M. Sorby conclut à l'origine aqueuse du minéral, et le même auteur fait observer que la présence, dans les granits de la Cornouaille, d'une multitude de petites tourmalines capillaires, rend peu croyable l'application d'une chaleur supérieure au rouge sombre, qui aurait fondu les tourmalines.

En ce qui touche les volcans, les savans de l'école antiplutonique se refusent à croire qu'un réservoir commun serve à alimenter toutes les bouches, et sont d'avis que chaque cratère est nourri par un foyer spécial, ce qui revient à concevoir l'existence d'un certain nombre de lacs ou de bassins dissimulés au sein de la croûte. Du reste, suivant eux, rien n'empêche de supposer que des canaux mettent en communication les réservoirs ignés; il se peut aussi que l'étendue de ces réservoirs, loin d'être limitée au sous-sol de la région minée par les feux souterrains, soit assez considérable. Mais, ce qui est hors de doute, c'est que non-seulement les matières vomies par les divers volcans diffèrent beaucoup entre elles, mais encore les éjections de deux cratères assez voisins l'un de l'autre sont loin d'être comparables. L'Etna déverse des roches *acides* (c'est-à-dire riches en silice), au lieu que les dépôts accumulés par le Vésuve sont de nature basique ¹.

Poursuivons notre raisonnement dans le même esprit de critique: nous voilà naturellement conduits à nous demander si, pour expliquer la formation des montagnes, il est indispensable d'avoir recours à une force venue d'en bas et de supposer une poussée verticale faisant surgir les chaînes. Un résultat est-il forcément l'effet immédiat d'une cause déterminante? Non sans doute, et, pour citer un exemple familier, ne voyons-nous pas, dans un appareil Carré, la chaleur du foyer de charbon créer une certaine quantité de glace, c'est-à-dire provoquer un phénomène d'ordre absolument

1. Les avocats du feu central, pour expliquer ce fait, ont supposé l'existence de *chauffonnemens* divers au milieu de la masse brûlante; sans avoir même recours à cette explication, ils se font d'ailleurs le mérite d'homogénéité de la masse pâteuse à son extrême à ce site, qui s'explique par les influences de diverses parties.

inverse? Or, du moment que nous nions la fluidité interne de la planète, il nous faut renoncer aux flots de pâte surgissant à travers les fentes de l'écorce « comme un doigt au travers d'une boutonnière, » suivant le mot de M. Faye.

Mais ce n'est pas tout que de détruire; il s'agit de rebâtir. L'idée première du principe que nous allons exposer semble due à Descartes, qui a été suivi plus tard par Prévost, Élie de Beaumont, de La Bèche et d'autres encore. D'après les sectateurs de cette école géologique, qui, d'ailleurs, compte dans ses rangs, non-seulement les adversaires du feu central, mais même une partie de ses défenseurs, la terre, depuis son origine, va sans cesse en se refroidissant; elle a été jadis brûlante, et la chaleur actuelle n'est qu'un reste de la température primitive; quant à l'intérieur, le fait n'est pas niable: sans être fondu, il est du moins plus chaud que la surface. Donc la terre perd du calorique, surtout dans le voisinage de la périphérie, car dans les couches centrales, le flux de chaleur dépendant, non plus du rayonnement seul, mais de la conductibilité, est assez faible. Les matériaux qui constituent l'écorce terrestre ont suivi la règle générale de la nature et se sont contractés. De plus, en vertu d'une autre loi très fréquemment vérifiée, le décroissement de volume, toutes choses égales d'ailleurs, est d'autant plus sensible que la température de déperdition est plus élevée. Par suite, le retrait est moins notable au-dessus de la croûte qu'à quelques kilomètres pardessous. Un creux, un vide se forme entre le noyau et l'enveloppe; celle-ci, à la longue, finit par céder, rejoint le noyau, mais, ne pouvant s'appliquer exactement sur lui, se froisse plus ou moins. Un papier s'applique sur une grosse orange, s'il est convenablement ajusté, remarque Green, à qui nous empruntons cette comparaison; mais si l'on entoure de ce même papier une orange plus petite, il se produira des plissemens. M. Green ajoute que les rides qui se forment sur la peau des vieilles pommes desséchées et racornies peuvent encore servir d'exemple. Le phénomène a été reproduit en miniature par MM. Daubrée et Favre, qui se sont servis, le premier de balles en caoutchouc, le second de feuilles de caoutchouc enduites d'argile plastique. D'abord tendue, puis relâchée, la gomme élastique obligeait l'argile à s'accumuler suivant certaines directions simulant les contours des chaînes de montagnes.

Voilà donc les inégalités de la planète attribuées à un phénomène de contraction de la croûte, d'où résultent par contre-coup de puissantes pressions latérales s'exerçant dans l'enveloppe, et, en fin de compte, des saillies, des coupures prennent naissance. Peut-être qu'à certaines époques critiques le travail a été plus énergique, plus intense que durant d'autres périodes de l'histoire; mais, quoi

qu'il en soit, il n'a jamais été complètement interrompu, et si nous descendons jusqu'à l'ère moderne, nous voyons constater des exhaussemens ou des dépressions dont la marche lente, mais continue, se manifeste dans certaines régions, comme la Scandinavie ou le Groënland.

Hâtons-nous, car il reste à analyser les causes indépendantes du fer central qui ont peut-être provoqué les transformations métamorphiques et engendré les volcans. Prenons une boule de fer d'une certaine grosseur et chauffons-la de manière à ce qu'elle se dilate d'une fraction donnée de son volume, d'un millième, par exemple : la sphère aura absorbé une certaine dose de chaleur dont l'effet sera d'écarter les molécules et de provoquer le grossissement. Au contraire, par le moyen d'un procédé mécanique arbitraire, comprimons notre boule de façon que le volume diminue d'un millième : il se dégagera une quantité de calorique justement égale à celle qu'il avait fallu dépenser lors de la première expérience et le fer semblera brûlant. En effet, la compression force les molécules à se rapprocher, et, par cela même, la chaleur est exprimée de même que l'eau suinte d'une éponge mouillée que l'on presse entre les doigts.

M. Mallet, lequel, malgré la tournure française de son nom, est un savant britannique, a recherché au moyen du calcul si, par les vicissitudes de contraction et de froissement, il ne pouvait exsuder de l'intérieur des rocs écrasés assez de calorique pour provoquer les réactions chimiques et engendrer les feux souterrains. Le résultat s'est trouvé plus que suffisant, eu égard à l'effet voulu; mais, en pareille matière, des observations des faits valent encore mieux aux yeux des géologues que des formules même bien déduites, s'appuyant sur des données de nature hypothétique. Grâce à des expériences très soignées, Mallet a pu vérifier sur une petite échelle la justesse de ses pressentimens, et l'examen raisonné de certaines montagnes anglaises ou écossaises lui a révélé que les couches ayant subi la compression la plus énergique sont aussi celles où se manifestent le mieux les indices d'une transformation moléculaire générale. Examinée au microscope en plaque mince, la roche semble avoir subi un travail de cristallisation incomplet d'où dérive une texture feuilletée. Plus l'influence du réchauffement a été vive, mieux la texture se développe, de façon que l'axe central de soulèvement comprend toujours les roches les mieux cristallisées, comme, par exemple, le granit; il est clair que, dans le voisinage de cet axe, l'effort subi a été plus violent qu'ailleurs. Il n'est pas nécessaire, nous l'avons déjà dit, que la température des matériaux ait été bien élevée; pour l'accomplissement d'un phénomène de chimie

géologique, la durée de l'influence peut suppléer à son intensité, et non sans avantage. Maintenue à l'état liquide par la même force d'écrasement qui la surchauffait et saturée de principes alcalins, l'eau contenue dans les poches ou les fissures a dû acquérir un pouvoir dissolvant considérable, et, par suite, son rôle, lorsque ces gigantesques évolutions ont pris place, a été des plus essentiels. Le minéralogiste qui, pour réaliser la synthèse du quartz, chauffe de l'eau pendant plusieurs semaines, dans des tubes de verre scellés, ne fait qu'imiter en très petit l'œuvre de la nature (1).

Il n'est pas absurde de supposer que, dans le voisinage de certains plis de l'écorce, l'extrême énergie de la force d'écrasement ait pu déterminer la fusion des roches; les matériaux brûlans se sont ouverts un chemin vers l'extérieur, et une bouche ignivome a pris naissance. Cette théorie, qui satisfait pleinement M. Mallet, mais aussi M. Mohr, pour ne citer que des chefs d'école, n'a cependant pas été approuvée par tous les sectateurs de la croûte épaisse. Suivant Hopkins, la partie solide de la terre renferme des ampoules remplies de laves liquéfiées et constituant autant de centres d'activité volcanique. Ces poches sont dues à la force d'expansion des gaz ou vapeurs dégagés pendant les âges primitifs par le globe encore liquide, mais déjà partiellement refroidi; l'homogénéité de l'enveloppe fut altérée dès le principe, car aux emplacements où l'élasticité des vapeurs ne réussit pas à vaincre la résistance de la pellicule, il se forma un alvéole au sein duquel le progrès ultérieur de la concrétion s'est trouvé bien moins rapide que dans les couches non déformées. Quelques-uns de ces alvéoles doivent être fort vastes; on peut aussi les supposer groupés ou ramifiés, ou même imaginer que partie d'entre eux communiquent avec le noyau intime de la planète, lequel est demeuré fluide. Sir William Thomson ne semble pas fort éloigné de partager la même croyance; il affirme que la structure interne du globe rappelle un peu celle d'un « gâteau de miel. » Toutefois, nous ne pouvons oublier que l'indiscutable harmonie qui règne entre les directions des rangées de cratères et celle des axes d'élévation n'est guère favorable à l'hypothèse d'Hopkins; si sa théorie était rigoureusement exacte, les volcans sembleraient distribués au hasard sur les continens. Cette objection n'est pas la seule; on conçoit très bien qu'un volcan s'éteigne s'il a épuisé la provision de lave ou de calorique dont son réservoir dispose, mais on ne comprend pas comment et pourquoi ce même volcan reprendrait son activité première, et, par malheur,

(1) Voir, dans la collection de la *Revue* (année 1833), un article d'Ampère dans lequel le grand physicien attribue à l'eau, et non au feu, la production des silicates anhydres comme le pyroxène.

ils ne sont que trop nombreux les exemples qu'on cite de cratères rallumés après un long repos!

Serape a imaginé une autre explication, suivant laquelle, au-delà d'une certaine profondeur, les roches se trouvent dans un état perpétuel d'équilibre instable, tantôt liquides, tantôt solides, suivant que la température l'emporte sur la pression ou que la pression triomphe de la température. La chaleur est favorisée par l'accumulation de puissantes couches sédimentaires, et, d'un autre côté, partout où les rocs supérieurs sont fissurés ou soulevés, l'écrasement est forcément moins énergique. Peut-être que la première des causes citées est insuffisante, quoique l'astronome Herschel lui ait fait jouer un rôle capital; mais les géologues qui ont invoqué la seconde semblent être tombés juste. Si une montagne surgit, les zones sous-jacentes sont décomprimées, et la masse, obéissant alors librement à l'influence dissolvante « du calorique, » entre en fusion; ces filons de pâte brûlante accompagnent donc les axes d'élévation et débouchent extérieurement de place en place au moyen d'une file de cheminées.

Toutes les hypothèses que nous venons de passer sommairement en revue ont pour but d'expliquer, sans avoir recours aux doctrines ultra-plutoniques, comment de vastes foyers de chaleur ont pu prendre naissance dans la croûte de notre planète ou du moins s'y maintenir jusqu'à ce jour. Aucune d'elles, proclamons-le bien haut, ne mérite une confiance absolue, et toutes ont été vigoureusement attaquées. M. de Lapparent n'admet en aucune façon que les exhaussemens du sol aient pu dériver d'une cause aussi insignifiante, d'après lui, que le retrait des matériaux superficiels. Quant à M. Faye, il pense qu'actuellement la croûte est assez mince et assez élastique pour s'appuyer sur le noyau liquide et se contracter en même temps que lui; mais, dans un avenir des plus lointains, l'écorce épaissie formera une voûte rigide, capable de retenir par son attraction les couches fluides. A partir de ce moment la diminution de volume, au lieu de se produire vers la circonférence, se manifesterait au centre où l'influence de la gravitation est *minima*. Finalement, un vide au sein duquel la pesanteur n'agit pas s'élargit par degrés, et notre vieux monde refroidi n'est plus qu'une vaste géode, tapissée à l'intérieur de cristaux que jamais nul de minéralogiste ne contempera.

V.

Les savans des différentes écoles ne sont guère d'accord au sujet des conditions présumées dans lesquelles se trouvent les parties pro-

fondes de la planète, et pourtant aucun d'eux ne songe à nier que les couches extérieures ne soient aussi les plus légères : même la plupart d'entre eux sont d'avis que le cœur est composé de matières assez lourdes intrinsèquement. Les rêveurs ont à coup sûr le droit de reléguer vers le centre des substances inconnues fort pesantes qui ne verront jamais le jour ; nul ne peut les contredire formellement, mais la philosophie scientifique n'est pas favorable à leurs suppositions. L'analyse chimique, réalisée au moyen du spectroscope, révèle à l'astronome la composition élémentaire du soleil ou des étoiles avec presque autant de certitude que si un fragment détaché du corps céleste était soumis, entre nos mains, aux investigations du laboratoire ; il ne semble pas qu'aucun élément inconnu à notre monde ait encore été constaté dans un astre. Bien mieux, ces échantillons hypothétiques, ces débris cosmiques ne nous manquent pas, et ils ont pu être soumis à l'attaque de nos réactifs ; ce sont les météorites. On sait que, si les bolides ne renferment pas, à beaucoup près, des échantillons de tous les corps simples connus, ils n'ont du moins pas contribué à prolonger la série des élémens déjà découverts (1).

Loin de se combattre, le raisonnement et l'expérience sont en parfaite harmonie pour nous faire concevoir l'idée d'un intérieur pauvre en oxygène. D'abord, si primitivement la terre a été gazeuse, l'oxygène, à raison de sa légèreté, s'est vu repoussé vers l'extérieur, tandis que les matériaux pesans s'agglomérant à l'intérieur échappaient par cela même à sa puissante affinité. Donc les roches acides, dans lesquelles dominent la silice et l'oxygène, doivent être des combinaisons superficielles, et les roches basiques, bien moins oxydées, ont dû naître dans les entrailles de la terre. Non-seulement les études géologiques favorisent cette manière de voir, mais l'excès de densité qu'exigent les calculs de l'astronomie concorde à merveille avec la pesanteur assez considérable des roches ultra-basiques, comme les laves et les péridotites.

Davy, peut-être parce qu'il avait isolé le potassium et le sodium, voulait que le noyau du globe fût constitué de métaux alcalins non altérés ; il ne croyait pas au feu central, et faisait dériver la chaleur volcanique de l'oxydation de ces mêmes métaux par les eaux souterraines. Gay-Lussac, contemporain de Davy, sceptique comme lui, avait recours à l'action décomposante de l'eau sur les chlorures et sulfures métalliques.

De nos jours, un assez grand nombre d'auteurs, dont quelques-

(1) Voir la belle étude de M. Daubrée sur les *Météorites*, dans la *Revue* du 15 décembre 1885.

uns fort autorisés, se sont préoccupés de l'extrême abondance des matières ferrugineuses dans le sol comme au sein des roches, et ont observé ce fait que les laves volcaniques, dont l'origine peut être approximativement indiquée, sont d'autant plus riches en fer qu'elles viennent d'un niveau plus bas; de là une hypothèse fort séduisante, d'après laquelle la teneur en fer croîtrait sans cesse jusqu'à la surface d'un bloc métallique central inoxydé. Mais, au lieu d'exposer nous-même cette théorie, nous préférons céder la parole à l'un de ses défenseurs, M. Nordenskiöld : « La géologie, dit le célèbre explorateur, nous apprend que le globe terrestre se compose tout d'abord d'une partie interne ou noyau inaccessible à l'observation de l'homme, mais qui, selon toute probabilité, est formé de fer métallique. Cette opinion est corroborée par le poids spécifique du globe terrestre, qui surpasse notablement celui des matériaux superficiels et se rapproche de la densité du fer, en-deçà des limites de pression que le physicien peut atteindre avec un instrument. Si le coefficient de compressibilité qui a été déterminé dans de pareilles circonstances s'appliquait encore avec une pression aussi énorme que celle régnant au sein de la masse terrestre, il deviendrait nécessaire de supposer que l'intérieur du globe renferme des substances, non pas plus pesantes que les roches extérieures, mais même plus légères que ces roches. Toutefois, il est vraisemblable que tous les corps solides et liquides présentent un maximum de densité dont la valeur ne diffère pas, à quelques centièmes près, de celle du poids spécifique sous la pression atmosphérique, et une fois ce point critique dépassé, aucune force ne suffit à comprimer la matière, de sorte que la connaissance de la densité du globe nous induit réellement à croire que son cœur est constitué de fer sous forme métallique. Les propriétés magnétiques de la terre servent de preuve à l'appui, pourvu toutefois que l'on ne croie pas à l'effrayante chaleur que les plutonistes veulent faire régner au centre de la terre. »

En effet, l'on n'ignore pas que les corps magnétiques perdent à la chaleur rouge toute influence sur les aimans. Mais que les défenseurs de la haute température centrale se rassurent : l'action du couple terrestre sur l'aiguille aimantée s'explique encore fort bien avec un noyau aussi brûlant qu'on voudra; la seule influence des composés du fer enfouis dans les couches externes suffit largement; or, l'effet d'une enveloppe sphérique creuse sur un point extérieur équivaut à celle d'une sphère pleine concentrique de rayon convenable. Autrefois, Halley avait matérialisé cette boule hypothétique : elle était en fer, cela va sans dire, et tournait sur elle-même immergée au sein d'un abîme de feu : la pression subie maintenant

la vertu magnétique du métal, et, grâce à quelques inégalités dans la forme, la position, le mouvement de rotation du bloc, les anomalies de l'aimant terrestre se trouvaient expliquées.

Le métal qui constitue la majeure partie du globe n'est probablement pas chimiquement pur de tout alliage; peut-être est-il mélangé d'un peu de soufre, métalloïde qui figure toujours dans les parties inférieures des filons, de silicium selon M. Daubrée, de carbone d'après M. Mendeléjef. M. Daubrée incline à supposer que le cœur même renferme une certaine proportion de platine.

Nous ne parlerons pas des analogies frappantes qui règnent entre certaines roches ultra-basiques (laves, basaltes, lherzolites, etc.), et les variétés des météorites appartenant au groupe des cryptosidères et les sporadosidères, M. Daubrée en ayant déjà bien mieux parlé que nous ne saurions le faire; mais nous consacrerons quelques lignes à résumer une hypothèse très hardie, inventée ou peut-être seulement développée par M. Nordenskiöld. Le globe terrestre, dans le cours des siècles, n'a pas uniquement varié au point de vue qualitatif, en ce qui concerne le groupement moléculaire de ses matériaux, mais sa masse elle-même a dû se modifier par voie d'accroissement. Des matières cosmiques, soit flottant dans l'espace à l'état de fines poussières, soit agglomérées en fragmens assez lourds, ont contribué dans une large mesure à grossir le volume et le poids de notre planète, et le mouvement rapide dont ces aérolithes étaient animés, s'étant converti en chaleur, a suffi pour porter au rouge aussi bien le projectile que la partie du globe atteinte par son choc: un lent et gigantesque travail d'affinage, interrompu, puis renouvelé après chaque nouvel apport, séparait le métal de la gangue. Il en est résulté un noyau interne composé presque exclusivement de fer et dominé par une coque de scories. Mais de bonnes raisons font supposer que jamais le dégagement de chaleur n'a été assez énergique pour faire fondre la totalité du bloc terrestre. Le centre lui-même est demeuré froid, conformément aux idées émises par Poisson, il y a quarante ans; comme M. Nordenskiöld, Poisson supposait un réchauffement ultérieur superficiel; seulement il l'attribuait, non aux corps célestes tombant sur la terre, mais à la température brûlante de certaines régions planétaires traversées par le globe.

Cet ingénieux système, que nous nous gardons bien de défendre ou de critiquer, nous entraîne si loin, en plein inconnu, que nous préférons interrompre ce long enchaînement d'observations et de théories. Et cependant que de questions omises ou superficiellement effleurées! Aucune allusion n'a été faite aux dissentimens de deux sectateurs du feu central (MM. Faye et de Lapparent) au sujet

de l'épaisseur présumée de la croûte, ni à la rotation propre de la sphère ignée (P. Secchi). Le lecteur, s'il a bien voulu nous suivre jusqu'à la fin, excusera d'autant mieux ces lacunes qu'il sera en droit de nous reprocher l'abus des suppositions et des paradoxes trop souvent contradictoires.

Qui donc a raison? Qui donc est dans le vrai? Peut-être personne, mais beaucoup plus probablement tout le monde, du moins à notre très humble avis. Telle est la variété des phénomènes de la nature, telle est la complexité des lois du monde matériel, qu'il est possible que des savans d'écoles très opposées aient réellement entrevu certains détails du vaste édifice dont l'ensemble nous échappe encore; seulement, de ces investigateurs, il en est qui ont imprudemment généralisé, au gré de leur imagination, certaines découvertes incontestables sans doute, mais purement locales. Il doit en être du monde souterrain comme de l'univers extérieur tout entier : à mesure que le niveau des études s'élève, l'œuvre du Créateur perd progressivement ce cachet d'élégante simplicité qu'on se plaisait tant à lui attribuer : elle trahit au contraire une complication poussée à l'extrême, de nature à décourager l'esprit humain, s'il n'était insatiable de connaissances. Enfin, qu'on nous permette une dernière réflexion susceptible d'encourager les timides. Il s'agit des météorites, si bien étudiés par MM. Nordenskiöld et Daubrée : l'examen attentif de ces débris étrangers à notre planète, non-seulement nous permet de répondre à la question que posait le titre même de ce travail, mais encore nous suggère une nouvelle théorie géogénique au moins acceptable; grâce à un certain nombre de bonnes observations d'astronomie, combinées avec une série d'analyses chimiques habilement conduites, nous voilà dispensés d'accompagner, à la suite de M. Jules Verne, Otto Lidenbrock et son neveu Axel dans leur périlleuse excursion.

ANTOINE DE SAPORTA.

P O É S I E

UNE MAUVAISE SOIRÉE.

Un soir de mai, trouvant que vivre est un ennui,
Sûr du spleen de demain par le spleen d'aujourd'hui,
J'allais, le front courbé, les yeux fixés en terre,
Sur le calme trottoir d'un faubourg solitaire,
Sans voir s'ouvrir au ciel les étoiles en fleur,
Quand soudain un placard de sanglante couleur,
Auquel un bec de gaz jetait son rayon triste,
Au passage m'apprit qu'un club socialiste
Se tenait, le soir même, à vingt pas seulement;
Et j'entrai là, conduit par mon désœuvrement.

Le dégoût m'arrêta sur le seuil de la porte,
Tant je fus suffoqué par l'odeur fauve et forte.

Dans la salle, un hangar au toit fumeux et bas,
— Quelque bastringue abject de filles à soldats,
Ayant encore au mur le tarif de la danse, —
S'entassait une pauvre et sordide assistance.

C'étaient les meurt-de-faim et les désespérés.
 Ils étaient assis là, coude à coude, serrés,
 — Comme ils seront un jour dans la fosse commune, —
 Rongeant leur brûle-gueule et leur vieille rancune ;
 Et l'on ne remarquait d'abord que tous ces dos
 De travailleurs, voûtés par le poids des fardeaux.

Mais, au fond du hangar enfumé, le gaz brille.
 Tout là-bas, sur l'estrade, où, les soirs de quadrille,
 Le dur piston se mêle aux violons grinceurs,
 Siègent le président et les deux assesseurs,
 Lui très chauve, eux barbus et de farouche mine,
 Trois têtes de tribuns ouvriers que domine
 L'énorme Marianne en plâtre, aux blancs regards,
 Triomphante parmi les rouges étendards.
 A côté d'eux, parlant d'une voix lente et grasse,
 L'orateur est debout près d'une contrebasse.

Que disait-il ?

Avec son accent faubourien,
 Il disait que les uns ont tout, les autres rien,
 Qu'on n'en a pas fini de l'antique esclavage,
 Que c'est à regretter presque l'état sauvage,
 Où le chef, le premier aux guerres comme aux jeux,
 Est du moins le plus fort et le plus courageux.
 Il montrait, dans sa simple et cruelle logique,
 Le peuple condamné par un destin tragique,
 Les inégalités debout comme autrefois,
 La dureté des mœurs plus fortes que les lois,
 Le richard ayant chaud près du pauvre qui gèle,
 Et l'injustice à tous les degrés de l'échelle.
 Il dénonçait, fermant son poing de révolté
 Et scandant quelquefois son discours irrité
 Du profond géignement de la bête qui souffre
 L'éternelle misère élargissant son gouffre,
 Le tribut, qu'elle paie et voit toujours grossir,
 De la chair à canon, de la chair à plaisir,
 L'engrenage d'acier qui dévore et qui tue
 Ceux que l'on fait soldats, celles qu'on prostitue,
 Tout effort écrasé par le lourd capital,
 La vie horrible avec la mort à l'hôpital.

Enfin l'affreux tableau de la détresse humaine
 Grossie au microscope effrayant de la haine.
 Il disait, remontant le cours des temps passés,
 Les anciens appétits que n'a point apaisés
 La politique avec son infâme cuisine,
 Les révolutions, montagnes en gésine,
 Accouchant d'un tyran militaire ou bourgeois...
 Allait-on se fâcher pour de bon, cette fois,
 Et demander son tour, et redresser l'échine?
 Un coup de dynamite à la vieille machine !
 On peut vaincre, à présent. — on en a les moyens. —
 Tout briser, tout détruire... Aux armes, citoyens !..

Et, comme les bravos éclataient en tonnerre,
 Je vis passer, dans mon esprit visionnaire,
 Déguenillés, hurlans, sur des tas de pavés,
 Des hommes aux cheveux épars, aux poings levés,
 Qui portaient, en roulant leurs yeux d'épileptiques,
 Des têtes et des cœurs tout sanglans sur des piques.

L'orateur s'apaisait. Il voyait maintenant
 Le triomphe du peuple au lointain rayonnant,
 Et, perdant tout à coup sa féroce éloquence,
 Tombait dans la bêtise et dans l'extravagance.
 Son rêve était inepte et vague encore plus.
 A peine ai-je gardé le souvenir confus
 D'un phalanstère énorme et que l'ennui consterne,
 Presque un pénitencier et presque une caserne,
 Où votaient constamment les citoyens égaux.
 Comme en prison, chacun sa part de haricots ;
 Toute la nation mangeait à la gamelle.
 Le mâle choisissait librement sa femelle.
 Les machines avaient supprimé tout labeur ;
 Les champs se cultivaient tout seuls, à la vapeur.
 Puis un ordre écrasant, dont nul couvent n'approche :
 Repas, sommeil, amour, tout au son de la cloche.
 Que sais-je ? L'idéal enfin qu'imaginait
 Ce furieux, soudain redevenu benêt,
 C'était de ployer tout, cités, hameaux, campagne,
 Hommes, femmes, enfans, sous le niveau du baignet.

Mais je n'écoutais plus ce dément qu'à moitié,
 Et je sortis, levant l'épaule de pitié.

Que l'homme voit toujours s'écrouler ce qu'il fonde,
 Que le mal et l'erreur sont puissans en ce monde,
 Que nos rares espoirs sont aussitôt flétris,
 Qu'ici-bas nous vivons ainsi que des proscrits
 Dans les soucis, dans les douleurs, dans les alarmes.
 Et pourquoi cet exil de chagrins et de larmes?
 Pour l'antique péché de parens inconnus.
 Mais la mort délivrait? Non pas. Aux seuls élus
 Le prêtre promettait, la figure éblouie,
 Un lointain paradis dont le nom seul ennuie.
 Quant aux autres, le Dieu d'amour et de bonté,
 Pour une faute unique à jamais irrité,
 Leur gardait, sans pitié des faiblesses humaines,
 L'insigne et monstrueuse éternité des peines,
 On ne sait quel absurde et ridicule enfer.
 Mais, en se soumettant à cette loi de fer,
 Pour se présenter pur à la fin de la route,
 Suffit-il de prier, de se soustraire au doute,
 D'accomplir saintement les devoirs du chrétien,
 D'aimer autrui, de dire et de faire le bien
 Et d'imiter Jésus comme un humble disciple?
 Il faut croire en un Dieu tout ensemble un et triple,
 Au corps de Jésus-Christ dans le pain s'enfermant,
 Aux morts ressuscités du dernier jugement,
 Au fils né sans péché d'une vierge sans tache;
 Et la raison, ainsi qu'une chèvre à l'attache
 Et qui ne peut brouter dans le pré défendu,
 Est à jamais captive; — et qui doute est perdu.

Je l'entendis longtemps parler d'une voix dure,
 Mêlant son dogme trouble à la morale pure
 Et, dans son rêve noir et respirant l'effroi,
 Jetant les mots d'amour, d'espérance et de foi,
 Pareil à l'orateur qui, sous le drapeau rouge,
 Parlait aux malheureux réunis dans le bouge
 De progrès, de bonheur et de fraternité.

Je sortis de l'église encor plus attristé.

Les astres scintillaient, la nuit était sublime;
 Et, levant mes regards anxieux vers l'abîme
 Où, lançant jusqu'à moi leurs sereines clartés,
 Vibraient les milliards de mondes habités,

Je me sentis étreint par une horrible angoisse.
Hélas ! hélas ! au club comme dans la paroisse,
Venaient de m'apparaître, en ces quelques momens,
L'instinct et l'idéal dans leurs égaremens
Et le vieux désespoir de la pensée humaine.
Où donc est la loi vraie ? Où donc la foi certaine ?
Qu'espérer ? Que penser ? Que croire ? La raison
Se heurte et se meurtrit aux murs de sa prison.
Besoin inassouvi de notre âme impuissante,
Du monde où nous vivons la justice est absente.
Pas de milieu pour l'homme : esclave ou révolté.
Tout ce qu'on prend d'abord pour une vérité
Est comme ces beaux fruits des bords de la Mer-Morte,
Qui, lorsqu'un voyageur à sa bouche les porte,
Sont pleins de cendre noire et n'ont qu'un goût amer.
L'esprit est un vaisseau, le doute est une mer,
Mer sans borne et sans fond où se perdent les sondes...

Et, devant le grand ciel nocturne où tous ces mondes
Étaient fixés, pareils aux clous d'argent d'un dais,
J'étais triste jusqu'à la mort et demandais
Au Sphinx silencieux, à l'Isis sous ses voiles,
S'il en était ainsi dans toutes les étoiles.

FRANÇOIS COPPÉE.

L'OCÉANIE MODERNE

IV¹.

ARCHIPEL D'ASIE, JAVA, SUMATRA. L'ILE D'OR, BORNÉO, LES CÉLÈBES.

Rien ne s'anéantit, tout se modifie. La nature et la matière revêtent chaque jour, à chaque heure, des formes nouvelles, résultat d'incessantes combinaisons. Rien de plus mobile, de plus changeant que notre planète, en apparence immuable, décrivant dans l'espace son cycle régulier, fouettée par les vents, ravinée par les eaux, chauffée par le soleil, refroidie par les neiges. Entre les forces qui la désagrègent et celles qui la recomposent, la lutte est incessante. Semblable au corps humain, elle se débat contre l'inévitable dissolution, comptant par siècles là où l'homme compte par heures, mais soumise comme lui à des lois éternelles.

Quand et comment s'est effondré ce continent tertiaire ou quaternaire dont les cimes surplombent l'immense Pacifique, et sur les hauts plateaux sous-marins duquel les polypiers édifient ces puissantes assises d'un continent nouveau, ces îles nouvelles que nous venons de parcourir? A quelle époque, probablement plus récente, s'est engloutie la mystérieuse Atlantide que les prêtres égyptiens

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1^{er} et du 15 août.

de Sans décrivent à Solon et dont l'écho affaibli des siècles passés nous a transmis le nom et conservé le souvenir? Nul ne le sait. Le navigateur qui parcourt les solitudes marines sous lesquelles dorment à jamais ces terres disparues voit se dérouler devant lui l'interminable horizon des vagues en mouvement. Il passe, sans soupçonner leur existence, sur des montagnes énormes, sur des abîmes profonds, sur des plaines et des vallées, sur tout un monde détruit dont nous ignorerons toujours la naissance, l'histoire et la ruine, et que nos continents actuels iront peut-être rejoindre le jour où, suivant l'hypothèse de certains géologues, l'équilibre des pôles rompu par l'entassement des glaces amènera un cataclysme nouveau.

Dans l'Océan-Pacifique du sud, nous avons vu, d'une part, les débris d'un continent submergé; de l'autre, le résultat de l'action lente et constante des polypiers à l'œuvre, faisant surgir de l'océan des îles nouvelles, puis des archipels, les reliant les uns aux autres, reconstruisant ce qui a cessé d'être, solidifiant la mer à laquelle ils empruntent, pour les sécréter et les fixer au roc, les molécules impalpables de matière solide qu'elle contient en dissolution. En nous élevant vers le nord, nous allons voir une autre force à l'œuvre, non plus lente et constante, mais violente et intermittente : les volcans, qui ont créé, avec les grands archipels d'Asie, ceux des Sandwich, et dont l'action soudaine soulève au-dessus des flots des îles de lave, fait osciller l'océan, et pousse d'un continent sur l'autre, à travers un espace de 2,000 lieues, des vagues de translation énormes et profondes.

Sans eux, les agens naturels qui s'acharnent à la destruction de notre globe : la pluie, les fleuves, la gelée, le vent, les vagues, finiraient par avoir raison du sol qu'ils minent avec persistance, entraînant dans les mers les molécules de matière qu'ils dérobent à la terre, désagrégant les montagnes, comblant les vallées, érodant les plaines. L'étendue des mers étant bien supérieure à celle des terres, le sol se nivellerait sans cesse, jusqu'au jour où le linceul des vagues recouvrirait l'espace qu'elles occupent. Les volcans, ces forces élévatrices, contre-balaçent cette action en ramenant sans relâche, des entrailles de notre globe, des approvisionnements nouveaux de matière solide; seuls, ils peuvent soulever les dépôts accumulés au fond des mers, surexhausser les terres, refouler l'océan. La plus grande partie du littoral de l'Amérique du Sud s'est élevée de plusieurs centaines de mètres, à la suite de violentes secousses de tremblemens de terre. Celui de 1822, d'après les calculs de sir C. Lyell, a accru le continent sud-américain d'une masse rocheuse dont le poids dépasse cent mille des grandes pyramides d'Égypte.

En 1835, les perturbations souterraines ont également exhaussé le littoral du Chili, depuis Copiapo jusqu'à l'île de Chiloe, de 1^m,20 à 1^m,50.

Assez rares dans nos régions, où ils semblent toutefois, depuis quelques années, redoubler d'intensité, ces phénomènes sont très fréquens dans d'autres parties du monde. Il résulte des relevés de M. Fuchs qu'on en constate, en moyenne, de 100 à 150 par année, sans tenir compte des secousses légères, que l'on remarque à peine dans certains pays, non plus que de celles qui se produisent dans les solitudes de l'océan. Il s'en faut donc de beaucoup que l'action de perturbations semblables sur la surface de notre globe soit insignifiante dans l'ensemble, même dans le cours d'une année.

Faut-il admettre, avec certains géologues, que la cause de ces perturbations soit due au mouvement de retrait ou de contraction de notre globe, par suite du refroidissement de la planète, retrait qui provoque l'expulsion au dehors des blocs de matières rejetés par les volcans ou ramenés à la surface, sous forme impalpable, par les sources minérales? Convient-il de les attribuer, au contraire, à des affaissemens locaux de l'écorce terrestre auxquels correspondent des exhaussemens sur d'autres points? La première hypothèse est la plus généralement admise, et, de l'ensemble des observations faites, il résulte que la force qui tend à surexhausser le sol et l'a soulevé en certaines localités à des milliers de mètres de hauteur, l'emporte en énergie sur les forces contraires.

La profondeur à laquelle se produisent ces actions dynamiques varie suivant les sites. La plus considérable qu'ait cru pouvoir constater M. R. Mallet ne dépasse pas 48 kilomètres, chiffre vérifié depuis par M. Oldham, lors du tremblement de terre de Cachar, aux Indes. Dans la plupart des cas, cette profondeur est loin d'être atteinte, et c'est à quelques kilomètres seulement, souvent moins, de la surface de l'écorce terrestre, que se produisent ces phénomènes d'explosion, ainsi que nous l'avons pu constater nous-même en Océanie. Quant à la vitesse de propagation de la secousse imprimée, elle subit, elle aussi, des variations considérables, suivant le relief du sol. De Humboldt l'estimait à 830 mètres par seconde. En 1843, lors du tremblement de terre de la Guadeloupe, M. Ch. Deville constata une vitesse moyenne de 2,426 mètres par seconde dans la transmission de l'oscillation à Cayenne. Certaines de ces secousses se propagent à de grandes distances. Celle qui détruisit Lisbonne, le 1^{er} novembre 1755, s'étendit en Italie, en Thuringe, aux Iles britanniques, en Finlande, jusqu'aux Antilles et au Canada. Au Chili, en 1822, l'oscillation se produisit instantanément sur 450 lieues de côtes. Lors de l'explosion du volcan du Cotopaxi,

dans les Andes, en 1877, on entendait le bruit des détonations à Quito et à Guayaquil, situées à 350 kilomètres de distance (1).

La force de projection des volcans est parfois énorme. Le Coto-paxi a lancé des blocs de rochers jusqu'à 13 kilomètres. La cendre, plus légère, parcourt des distances considérables. Nous avons vu, en 1868, le volcan de Kilauéa obscurcir l'atmosphère jusqu'à 100 lieues au large.

Vidi ego quod fuerat quondam solidissima tellus
Esse fretum; vidi factas ex aquore terras.

En 512, la cendre du Vésuve tombait à Constantinople et à Tripoli. Lors de l'éruption de l'Hékla, en 1875, la cendre fut emportée par le vent jusqu'à Stockholm, à 1.900 kilomètres.

I.

Nulle part les phénomènes volcaniques ne se manifestent avec autant de fréquence et d'intensité qu'en Océanie. Tout le pourtour du Pacifique n'est qu'un immense anneau de feu. Là se trouvent groupés, d'après le calcul de Humboldt, les sept huitièmes des volcans en activité sur notre globe. De la Nouvelle-Zélande aux îles Viti, aux Nouvelles-Hébrides, aux îles Salomon, les cratères succèdent aux cratères. Dans les îles de la Sonde, on en compte quarante-neuf en activité constante. Au nord de Luçon, ils se reliaient à ceux des îles Kouriles par la ligne ininterrompue des cônes fumans de Lieou-kieon et du Fusi-Yama. Aux îles Kouriles, nous en relevons dix en fusion, au Kamschatka douze. Aux îles Aléoutiennes, quarante-huit cônes sont en éruption, cinq dans l'Alaska, sans compter ceux de la Colombie anglaise, qui se reliaient au mont Élie, de 4,500 mètres de hauteur, au Fairweather, qui en mesure 4,000. Sur la côte mexicaine, nous avons pu admirer le volcan de Colima, déployant à 5,000 mètres d'altitude son éternel et mouvant panache de fumée rose. Dans l'Amérique centrale, nous relevons vingt-cinq volcans en activité, seize dans l'Équateur, vingt-huit dans le Pérou, la Bolivie et le Chili, puis au sud, dans les régions inconnues et mystérieuses du pôle antarctique, l'Érebe et la Terreur, qui, à plus de 2,000 lieues de distance, se reliait à ceux de la Nouvelle-Zélande.

Au centre de cet anneau gigantesque, les Mariannes, les Gala-

(1) *Geological Magazine*, 1877.

pagos, les Sandwich dressent leurs montagnes géantes, volcans en éruption constante qui ont soulevé ces archipels au-dessus de la mer et sans relâche entassent leurs amas de roches plutoniennes, faisant craquer leurs ceintures trop étroites de récifs, comblant l'océan de leurs scories brûlantes, charriées par des fleuves de lave qui déroulent, sur plus de 20 lieues de longueur et une lieue de largeur, leurs flots rouges frangés d'écume noire.

Tous ces volcans jalonnent des lignes de *brusque dépression*, c'est-à-dire que tous sont situés sur le flanc le plus roide des rides de l'écorce terrestre, et correspondent à une côte abrupte qui s'enfoncé rapidement sous les flots. C'est dans leur voisinage, en effet, que se trouvent les grandes profondeurs sous-marines de 7,000 et de 8,000 mètres. On en a conclu, et un examen plus attentif a confirmé cette hypothèse, que ces ouvertures souterraines correspondaient aux boursouflures du sol, offrant à la pression interne une moins grande force de résistance, et que ces saillies pouvaient et devaient être des lignes de fente. On a constaté, en effet, que ces volcans formaient des séries linéaires parfaitement alignées. « Rien n'est plus net que la direction rectiligne des volcans du Chili et du Mexique s'étendant, la première, sur 1,500, la seconde, sur 1,000 kilomètres. Si à Java on trace une ligne droite suivant l'axe principal de l'île, on peut constater qu'elle passe exactement par les volcans de Salak, Gédé, Slamet, Sumbing, Merbabu, Lawu, Tengher et Idjend (1). » Ainsi s'expliquent également et la singulière connexité de leurs phénomènes se manifestant sur des points très éloignés, et les lignes de croisement de plusieurs directions distinctes.

Humboldt estimait à 223 le nombre des volcans en activité sur notre globe, dont 190 dans l'Océan-Pacifique. C'est là aussi que l'on a pu constater les tremblemens de terre les plus violens et les éruptions les plus terribles. On se souvient de l'effroyable désastre de Krakatoa. Déjà, en 1703, une secousse de tremblement de terre avait détruit Yeddo et causé la mort de 200,000 habitans. Celle qui ébranla le Chili en 1861 donna lieu à des oscillations d'une amplitude telle que les étoiles paraissaient s'agiter dans le ciel. C'est à Valparaiso que je sentis pour la première fois le sol onduler sous mes pieds, et que j'éprouvai cette sensation si bien décrite par Humboldt : « Nous perdons tout à coup notre inébranlable confiance dans la stabilité du sol. De tout temps, nous étions habitués au contraste entre la mobilité de l'eau et l'immobilité de la terre. Le sol tremble, et ce moment suffit pour anéantir l'expérience de toute la vie. Une puissance inconnue se révèle soudainement; la solidité de notre globe

(1) *Géologie* de A. de Lapparent.

n'était qu'une illusion, et nous nous sentons violemment rejetés au milieu d'un chaos de forces destructives. Pas un bruit, pas un souffle qui n'éveille alors notre attention ; nous nous défions surtout du sol qui nous porte et qui vient de se dérober sous nous. Les animaux, principalement les pores et les chiens, éprouvent cette angoisse ; les crocodiles de l'Orénoque, d'ordinaire aussi muets que nos lézards, désertent le lit des fleuves et s'enfuient en rugissant vers les forêts. »

II.

Au nord-ouest de l'Australie s'étend le grand archipel d'Asie : les Moluques, les Célèbes, Java, Sumatra, Bornéo, les Philippines, terres fertiles et riches entre toutes, où la nature déploie les merveilles d'une faune et d'une flore incomparables. Sur cette mer azurée, dans ces îles aux noms doux et sonores, il semble que la vie atteigne l'apogée de sa puissance et de son intensité ; îles aux parfums enivrants que la brise emporte au large, aux sommets couronnés de verdure, aux plages dentelées, coupées d'anses et de criques, bordées de rideaux de cocotiers élancés, séparées par des détroits qui ressemblent à des fleuves gigantesques, comme celui de Banca, entre Java et Sumatra, dénommé *Bawa street* (rue de Banca), tant la mer y est calme et unie.

Deux vastes courans enserrent ce grand archipel d'Asie. Jetez les yeux sur une mappemonde, et vous verrez que le pôle nord, encerclé de terres, ne peut déverser ses eaux froides dans les mers équatoriales que par des issues resserrées : les détroits de Davis, d'Hudson, de Behring, qui, avec une profondeur moyenne de 100 mètres et une largeur peu considérable, ne présente pas une issue suffisante pour la circulation méridienne rejetée en-deçà du bassin polaire vers le 67° degré de latitude nord. Le Groënland, l'Amérique septentrionale, le Kamschatka, la Sibérie, la Russie, opposent d'infranchissables barrières au mouvement de ces eaux entraînées vers les régions chaudes par l'évaporation constante qui abaisse le niveau de la mer sous la ligne, alors que par la fonte des glaces ce niveau s'élève aux extrémités. Au pôle sud, il n'en est pas de même qu'au pôle nord ; là rien ne fait obstacle à cette force d'attraction qui appelle sous l'équateur les eaux froides. L'Amérique et l'Afrique y viennent finir en pointes effilées, laissant entièrement libres de vastes espaces.

C'est là, dans ces mers ouvertes, que se forme le grand courant connu sous le nom de courant de Humboldt. Il remonte vers le nord, pénètre dans le Pacifique en longeant les côtes du Chili et du Pérou, vient, à la hauteur de l'Amérique centrale, confondre ses eaux avec les

flots tièdes du courant équatorial, contourne, par la mer de Timor, l'Australie septentrionale, se dirige sur Madagascar et Ceylan, franchit le canal de Mozambique, double le cap de Bonne-Espérance, remonte la côte de Guinée et débouche dans le golfe du Mexique, d'où, changeant de nom, il vient, sous celui de *Gulf-stream*, baigner les côtes occidentales de l'Europe, dont il élève la température. Au nord, le courant du Japon, ou *Kuro Sivo*, décrit une courbe vers les îles Kouriles, côtoie la mer de Behring et vient rejoindre à la hauteur de l'île Vancouver les côtes de l'Amérique, qu'il longe pendant près de 800 lieues jusqu'à la Mer Vermeille.

Dans l'organisme de notre globe, ces grands courans qui l'encerclent et le sillonnent charrient des pôles à l'équateur les eaux glacées des mers arctiques et des mers antarctiques, les réchauffent et, dans leur mouvement circulaire, les entraînent du centre à la circonférence, de même que, dans l'organisme humain, les artères font affluer au cœur le sang qui reflue aux extrémités. Sous l'appel constant de l'évaporation solaire, ces eaux froides vont tempérer l'ardeur des climats tropicaux et porter ensuite aux régions moins favorisées la chaleur empruntée aux zones torrides, abaissant et relevant ainsi tour à tour le niveau de la température.

Agens puissans de locomotion, ils ne se bornent pas à répartir plus également la chaleur et le froid sur les divers points du globe, ils transportent encore d'un lieu à un autre les graines et les semences que l'ouragan détache, que leurs eaux entraînent dans leur parcours et rejettent sur les *Attols* en formation aussi bien que sur les plages des îles et des continents. La plupart des archipels de l'Océanie ont ainsi reçu des grands archipels d'Asie la faune et la flore qui les parent et dont les semences, emportées par les cours d'eau, flottent sur la mer jusqu'au moment où le courant les saisit et les charrie au large pour les rejeter sur les terres qu'il rencontre.

Dans une intéressante conférence faite à Lisieux, M. Henri Jonan a mis en relief cette action des courans : « Quand on parcourt, dit-il, le Grand-Océan, depuis l'archipel d'Asie jusqu'aux îles les plus rapprochées du continent américain, on est frappé de l'aspect uniforme de la végétation sur les terres répandues dans cet immense espace. Tous les voyageurs ont fait cette remarque. Il y a, à la vérité, des exceptions à cette règle; ainsi beaucoup de plantes de certaines îles manquent dans les autres. On doit s'attendre *a priori* à ce que les îles basses coralligènes qui tiennent une si grande place dans l'Océanie, — plus de 4 millions d'hectares, alors que la totalité des îles hautes n'en occupe que 3 millions, — et dont le sol, à peine élevé au-dessus de l'eau, n'est composé que de débris madrépori-

ques, n'étaient pas le même luxe de végétation que des terres au relief plus considérable, au sol plus riche. Les naturalistes voyageurs ont constaté encore un autre grand fait; c'est que la flore de l'Océanie tropicale se compose en général d'espèces identiques ou analogues à des espèces du grand archipel d'Asie. D'après quelques-uns, cet archipel et les terres des Papous, — Nouvelle-Guinée et îles limitrophes, — seraient le centre d'une végétation qui se serait répandue dans le reste de l'Océanie, de l'occident vers l'orient. Le règne végétal, si pompeux sur ces terres, perd successivement de sa richesse à mesure que l'on s'avance vers l'est; ce fait est également démontré par les relations de tous les voyageurs (1). »

Le rôle de ces courans comme agens de colonisation n'est pas moins important. Il n'est pas douteux qu'ils aient contribué au peuplement des îles situées sur leur parcours, et qu'ils aient à plusieurs reprises entraîné des rivages asiatiques des barques de pêcheurs surprises au large par des bourrasques subites. J'ai pu constater le fait par moi-même à l'île d'Oahu, en 1860. Une jonque japonaise, emportée par le courant et les vents, vint échouer à l'extrémité ouest de l'île. Elle contenait quatre hommes et trois femmes mourant de faim et de soif. Recueillis par les indigènes et transportés à Honolulu, cinq survécurent, dont deux furent rapatriés sur leur demande; les trois autres se fixèrent dans leur nouvelle patrie. Non-seulement les annales havaïennes relatent beaucoup de faits analogues, mais les recherches auxquelles je me livrai alors, celles que je fis faire plus tard et que facilita ma situation de ministre des affaires étrangères du royaume havaïen, me confirmèrent dans l'idée que la Polynésie a été peuplée en grande partie par les indigènes des grands archipels de la Malaisie.

Je crois que, partie de Sumatra, cette émigration est venue d'abord s'établir à Bornéo; de là, traversant le détroit de Macassar, large de 200 milles, elle arrive aux Célèbes; elle atteint ensuite la Nouvelle-Guinée; située à 8 degrés de distance, mais les îles de Bassey et de Ceram lui servent de points de relâche pour cette traversée. De la Nouvelle-Guinée, elle gagne les Nouvelles-Hébrides, après un parcours de 1,200 milles tout semé d'îles; à 500 milles plus loin, elle déborde sur les îles Fijis; à 300 autres milles, elle occupe les îles des Navigateurs; des Navigateurs au groupe de Hervey, 700 milles; de là aux îles de la Société, 400 milles. La plus longue des traversées, sans point de relâche, entre Sumatra et Tahiti, est celle du groupe Hervey aux îles de la Société, mais la tradition des Bara-

tongas désigne clairement Hervey comme le berceau de leurs ancêtres.

Entre les indigènes de Tahiti et ceux des Sandwich, séparés par 1,000 lieues de mer, l'analogie de langue et de race est complète: l'origine commune des deux peuples ne saurait faire l'objet d'un doute. L'incident que nous avons relaté plus haut et dont nous avons été témoin nous confirma dans la pensée que l'archipel des Sandwich avait été colonisé par des émigrans involontaires du même grand archipel asiatique, qui, plus au sud, peuplaient la Micronésie et la Polynésie méridionales.

Au nord de l'Australie, le courant équatorial, resserré par le détroit de la mer de Timor, débouche dans la mer des Indes, contournant Java, Sumatra, Bornéo, les Philippines, pour remonter le golfe de Bengale jusqu'aux bouches du Gange. Toute cette mer de Java est parsemée d'ilots, massifs de verdure dans une ceinture de cocotiers. On est aux portes de l'Inde, la mystérieuse Catay des anciens, la source intarissable de vie, de chaleur, de population, de richesses. La végétation intense des tropiques envahit les anses aux contours sinueux, aux grottes profondes, aux golfes gracieux. Tout au long des côtes se déroule un interminable rideau de forêts à l'épaisse ramure, dont les parfums puissans révèlent ce royaume des épices, sur lequel M. le comte de Pina nous a donné des renseignemens aussi nouveaux qu'intéressans (1).

Sumatra, la plus vaste de ces îles de la Malaisie après Bornéo, mais non la plus productive et la plus peuplée, ne mesure pas moins de 1,000 lieues de longueur sur une largeur moyenne de 150, et compte 8 millions d'habitans. Les habitans des Philippines y placent le berceau de la race humaine. Sumatra n'est-elle, comme le prétend Marsden, qu'un fragment détaché du continent asiatique par les tremblemens de terre? Doit-elle, au contraire, son existence à des éruptions volcaniques dont le souvenir s'est perdu dans la nuit des temps? Ce semblerait être l'opinion de Marco Polo et de Ibn Batouta, qui, aux XIII^e et XIV^e siècles, la visitèrent, et la désignent sous le nom de *Boulo Ber Api* (île des Volcans). Quoi qu'il en soit, rarement colonie aussi prospère a vécu plus heureuse sous des lois plus sages que celles que la Hollande sut donner à la riche proie ravie par elle au Portugal.

III.

C'était en 1580. Philippe II venait de poser sur sa tête la couronne de Portugal. L'Espagne, qui n'est jamais plus voisine des

(1) *Deux ans dans le pays des épices*, par M. le comte de Pina; Paris, A. Quantin.

revers éclatans que lorsqu'elle semble à l'apogée de sa grandeur, ni plus près de se relever que quand on l'estime perdue, l'Espagne voyait alors affluer dans ses ports les galions d'Amérique et des Indes. Victorieux à Saint-Quentin, Philippe II croyait toucher à la réalisation de son rêve de monarchie universelle. Il tenait les Pays-Bas écrasés sous sa main de fer, il méditait l'assassinat du prince d'Orange, il préparait la folle expédition de l'Armada. Roi de Portugal malgré les Portugais, il ferma les ports de la Péninsule aux Hollandais, dont il voulait châtier la résistance et consommer la ruine. Mais ce peuple flegmatique et obstiné, qui se refusait à subir, avec son joug, celui de l'inquisition, atteint tout à coup dans son commerce, dont il vivait, menacé à la fois dans sa conscience et dans son existence, n'hésita pas à engager avec le maître qui croyait le réduire à merci une lutte inégale en apparence, mais dans laquelle son âpre ténacité devait triompher.

Il n'avait qu'un but : absorbé par mille affaires, Philippe II ne pouvait concentrer contre lui tous ses efforts. Ses vastes projets dépassaient ses forces : il avait à faire tête à la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Amérique et les Indes, que révoltaient son fanatisme religieux, sa politique sanguinaire et tyrannique. Les yeux fixés sur ces riches colonies portugaises, dont ils achetaient les produits pour les revendre au monde entier, les Hollandais n'eurent plus qu'une idée : se frayer, eux aussi, une route vers les Indes, et, puisque leurs navires ne pouvaient plus s'approvisionner d'épices dans les ports d'Europe, aller demander ces épices aux lieux d'origine et de production. Trafiquans de seconde main, ils voulaient devenir importateurs, au cabotage substituer la navigation au long cours, et détourner à leur profit un trafic que Philippe II prétendait leur interdire. Mais les navires leur manquaient et aussi les connaissances nautiques ; ils construisirent des navires et étudièrent les cartes. La nécessité fit d'eux d'admirables marins ; ils avaient déjà toutes les qualités du négociant : la probité, l'intelligence et la volonté.

Au début, ils eurent l'idée de chercher par les mers australes un passage plus court vers les Indes. Le rêve qui devait hanter plus tard sir John Franklin, Kane et Perry, les hantait déjà. Ils cherchaient le fameux passage du nord-ouest suggéré par Mercator ; à deux reprises, ils tentèrent de s'ouvrir la voie, se heurtèrent aux glaces, revinrent désappointés, mais non découragés.

Restait la voie du Cap, plus longue, pensaient-ils, et, pour eux, aussi peu connue. Ils se procurèrent des cartes portugaises, firent traduire des livres de bord, et, munis de ces renseignemens, équipèrent quatre navires qui leur coûtèrent la somme, énorme alors, de 700,000 livres. Ils en confièrent le commandement à Cornélis

de Houtman. Puis, quand ces navires eurent disparu à l'horizon, sans se lasser ils se remirent à l'œuvre, armèrent d'autres bâtimens prêts à suivre Houtman s'il réussissait, à chercher une autre voie s'il échouait.

Houtman revint après trois ans. Un de ses navires s'était perdu en route ; les trois autres, fort éprouvés, rapportaient leurs pleins chargemens d'épices. Il rendit compte de son voyage : non sans peine il avait trouvé la route. Huit bâtimens appareillèrent immédiatement pour les Indes. « On équipe ici pour y envoyer, écrivait alors le baron de Buzenval, ambassadeur d'Henri IV près des États, d'autres navires qui se gouverneront mieux. Si ces gens le font, les Portugais sont en danger de ne pas jouir longtemps des richesses de l'Orient. Car tous ces païs, qui sont pleins de navires et de matelots, y courent comme au feu. C'est beaucoup qu'un navire ait fait le chemin aux autres et fait paroître qu'il ne tient qu'à entreprendre qu'on soit aussi riche que les Espagnols. » Deux ans plus tard, le 20 février 1600, il écrivait à M. de Villeroi : « Il y a peu de temps, huit grands vaisseaux d'Amsterdam sont partis pour aller charger du poivre aux Indes orientales. Il n'y a pas de mois qu'il ne parte quelque compagnie pour sureter quelque côte des dites Indes et y dresser quelque trafic. Et ce qui me fait croire que les particuliers y profitent, c'est qu'ils ne sont pas sitost de retour qu'ils n'équipent derechef pour y revoler. »

Ils en profitaient, en effet, et les mesures, aussi malencontreuses qu'arbitraires, de Philippe II préparaient la grandeur de la Hollande. Une indescriptible animation régnait dans les ports de ce petit état ; toute une flotte se construisait dans ses chantiers, s'armait dans ses arsenaux. Arraché à son flegme, le Hollandais n'en gardait que ce qu'il fallait pour parer aux échecs et diminuer ses risques, en intéressant à ses opérations les négocians d'Anvers, auxquels, en loyal associé, il faisait la part belle dans le succès. Grâce à ce concours, en 1598, vingt-deux navires mettaient à la voile, Anvers ayant fourni 1 million de livres en or. Telles étaient les notions d'économie politique du temps que « les archiducs, écrit M. de Buzenval, ayant été informez que la plupart de cet argent sortait des comptoirs d'Anvers, ont voulu voir et faire examiner les livres des marchands de ladite ville, afin de découvrir ceux qui continuent leur négoce avec ceux de deçà, ce qui a fait frémir beaucoup de gens de par-delà, estant cette procédure très répugnante aux libertez de ladite ville, et comme la mort de si peu de trafic qui y reste. »

En 1600, une partie de la flotte rentrait au port ; elle rapportait entre autres choses, dit Buzenval, une riche cargaison d'épices, 600,000 livres de poivre payé 7 deniers la livre, 250,000 livres de clous de

girofle, 20,000 livres de noix muscade et 200 livres de macis. L'ambassadeur de France ne se trompait pas en terminant par les appréciations suivantes le récit des ovations que l'enthousiasme de la population avait décernées à l'amiral Van Neck : « Vous verrez en bref que les richesses d'Orient prendront le cours de Hollande, laissant celui de Portugal qui les a possédées et gardées à clef d'icelles, il y a plus de six-vingt ans. Car ces gens-cy espèrent de faire dorénavant ledit voyage, aller et retour, en moins de trois ans. Voilà comment ces flegmatiques et patiens Hollandais, quand on leur bouche un trou, comme on leur a fait celui des Espagnes, en trouvent toujours quelque autre pour s'y fourrer et échapper. Monsieur, vous ne sauriez croire combien ce fait apporte de fermeté et de bonne espérance au dedans de cet état, lequel, consistant principalement au fait de la marine, se perdrait s'il n'eût trouvé moyen d'employer les forces qu'il a de ce costé-là. Maintenant, le trafic d'Espagne ne sera plus regretté, ains, au contraire, on sera bien aise que chacun tire du costé desdites Indes et y trouve ses moyens. Car cela apportera même à l'état un grand revenu par les impôts qu'ils mettront sur lesdites épiceries. »

Calculatrice et méthodique, la Hollande n'en était plus à se contenter de réussites individuelles contre-balancées par des échecs partiels. La haine aveugle de Philippe l'avait poussée dans une voie où elle ne devait plus s'arrêter. D'une nation de petits négocians caboteurs, il avait fait, sans le savoir et le vouloir, une nation d'armateurs et de grands commerçans. Ils connaissaient la valeur de l'association ; plus n'était besoin du concours incertain d'Anvers largement rétribué ; en unissant leurs efforts, ils décuplèrent leurs forces. De cette idée, banale aujourd'hui, nouvelle et hardie pour l'époque, naquit la *Compagnie unie des Indes orientales*, à laquelle les états-généraux concédèrent, en 1602, le monopole du trafic à l'est du cap de Bonne-Espérance et à l'ouest du détroit de Magellan. Gérée par dix-sept directeurs centralisant entre leurs mains tous les pouvoirs politiques, civils, militaires et judiciaires concédés à la compagnie, elle fut constituée au capital de 6,440,000 florins, divisé en actions de 2,000 florins.

Les Hollandais ont la rancune tenace : ils l'ont prouvé à Louis XIV. Il ne leur suffisait pas d'avoir détourné à leur profit une partie du commerce des épices ; ils entendaient chasser du grand archipel d'Asie ceux qui avaient prétendu leur interdire la vente de ses produits ; ils voulaient dépouiller les Portugais et les Espagnols. Politiques habiles autant que navigateurs audacieux, ils prirent pied à Java et aux Moluques, et hardiment attaquèrent les Portugais à Amboine, leur enlevèrent ce point important, puis, redoublant leurs

coups, leur arrachèrent successivement Ternate, Batjan, les îles Benda, Ceylan, Malacca, Kapaha, Sumatra, Macassar, les Célèbes, le cap de Bonne-Espérance.

Maîtres de Batavia, ils en firent un immense entrepôt. Leurs navires y amenaient, débarquaient et chargeaient le riz, le sucre, le café de Java, l'or de Palembang, les épices de Sumatra et de Bornéo, les nids d'hirondelles des Célèbes, la muscade et le girofle des Moluques, les perles et la cannelle de Ceylan. Leurs avant-postes commerciaux étaient au Japon, à Siam, à Mocca; ils encerclaient l'Inde, accaparant ses produits, portant haut leur pavillon, respectés et redoutés des princes indigènes.

Leur succès prouvait leur force, mais la force ne leur suffisait pas, ils entendaient y joindre la consécration du droit. Ils pressentaient la valeur de l'opinion publique, puissance morale, naissante et vague encore, mais qui s'imposait déjà comme un facteur nouveau aux préoccupations des diplomates et à la conscience des nations, puissance encouragée, sollicitée, tenue en éveil par la découverte de l'imprimerie, les premières gazettes, le besoin de savoir et de comprendre, de résumer dans une formule nette et précise le sens et la portée des événemens.

Cette formule, leur compatriote Grotius la leur donna sous le titre retentissant du *Mare liberum*, la mer libre; simple et claire, sympathique et sonore, elle répondait aux aspirations de tous; elle incarnait un principe de liberté, d'expansion qui du premier coup séduisait. La mer à tous et pour tous, les trois quarts du globe ouverts à l'énergie humaine, aux audacieux, aux vaillans; le grand espace sans frontières où Dieu n'a mis nulle barrière artificielle, la grande route universelle ouverte enfin.

Grotius n'avait que vingt-cinq ans quand, préludant à sa célébrité future, et chargé par la compagnie de justifier son refus d'accepter les conditions proposées par l'Espagne, il composa ce livre du *Mare liberum* où il posait en principe l'affranchissement du commerce. Avec une hauteur de vues et une hardiesse de pensée remarquables, il prouvait que les concessions pontificales, les découvertes et les conquêtes ne pouvaient ni supprimer les droits des nations à la liberté des mers, ni justifier un monopole inique pour ceux qui l'exerçaient, désastreux pour ceux qui le subissaient.

L'éclat de ce plaidoyer éloquent autant qu'habile rehaussait singulièrement le prestige et le rôle de la Hollande. Elle apparaissait comme le porte-voix autorisé de l'Europe contre les prétentions excessives de la couronne d'Espagne, contre ce partage arbitraire du Nouveau-Monde par l'autorité pontificale. Elle réclamait au nom de tous contre un privilège injustifiable qui rendait l'univers tribu-

taire de l'Espagne et du Portugal. Ce livre fit, pour les Provinces-Unies, plus et mieux que n'eût pu faire une flotte, et, dans le grand silence des intérêts économiques, il retentit comme une voix proclamant un principe nouveau, une vérité perdue et retrouvée : la liberté des transactions commerciales.

A ces théories séduisantes répondaient des résultats singulièrement éloquens. Dès le début, la compagnie distribuait à ses actionnaires 22 pour 100 de leur capital. Elle ne devait pas s'en tenir là, et leur répartit jusqu'à 60 pour 100. En 1718, on se disputait les parts à 1,200 pour 100, soit 36,000 florins pour une part de 3,000. Tel était le faste déployé par ses agens, même subalternes, que la compagnie dut édicter des lois somptuaires réglant le nombre de chevaux, de voitures, de serviteurs qu'ils pouvaient avoir, ainsi que les dépenses en vêtements, bijoux et réceptions qu'ils pouvaient faire. Avec la prospérité surgissaient des périls inattendus : à l'intérieur, la corruption, le désordre, les concussions ; au dehors, la jalousie des rivaux, l'hostilité de l'Angleterre, l'irritation des indigènes pressurés.

Mais le plus redoutable de ces périls éclata soudainement du côté où on l'attendait le moins, du choc imprévu de la race européenne avec la race chinoise. Tolérés, acceptés à Java, où leur souplesse les avait fait bien venir, actifs et laborieux, humbles et patients comme ils le sont partout où ils se trouvent en contact avec la race blanche, les Chinois, que le succès et l'or attirent toujours, affluaient à Batavia, s'enrichissant des miettes qui tombaient de cette table de festin, accaparant tous les petits métiers, y excellant, dédaigneusement mais largement payés par des maîtres rapidement enrichis, insoncians des détails de l'existence. Nombreux, ils se crurent les plus forts : las de ramasser, ils voulurent prendre, et leurs convoitises allumées l'emportèrent sur leur traditionnelle prudence. En 1724, une insurrection formidable éclata à Batavia et mit en sérieux péril la domination hollandaise. Heureusement le gouverneur-général Walkenier fut à la hauteur des circonstances. Après une lutte acharnée de plusieurs jours, la discipline européenne l'emporta, et 10,000 Chinois massacrés payèrent de leur vie leur imprudente tentative.

Cette puissante compagnie des Indes orientales à laquelle la Hollande fut en partie redevable de pouvoir résister avec succès à l'Espagne, de jouer un rôle important dans l'histoire et d'aider l'Europe à s'affranchir d'un joug odieux, vécut jusqu'en 1798, époque où ses possessions firent retour à la Hollande. Ce n'était déjà plus le grand empire commercial de 1720. Les Anglais occupaient Ceylan, Sumatra, Bornéo, le Bengale, les Moluques et le Cap ; mais ce qui restait aux Hollandais et ce qui allait leur revenir consti-

tuait encore l'une des colonies les plus riches et les plus prospères qu'un peuple puisse ambitionner.

IV.

Pour le voyageur qui, de la mer des Indes, pénètre dans l'Océanie, Java, Sumatra, Bornéo, les Célèbes et les Philippines sont la porte ensoleillée du Pacifique. Pour celui qui, du cap Horn, remonte vers le nord-ouest, c'est encore la Malaisie, mais une Malaisie indienne, à la flore et à la faune exubérantes, aux pachydermes énormes, à la population dense. Les éléphants errent en liberté dans le royaume de Palembang, sur la côte sud-est de Sumatra ; les tapirs, les rhinocéros et les tigres gisent dans ces forêts inextricables où paissent des troupeaux de cerfs et des bandes de sangliers. Les oiseaux y sont rares ; quelques faisans, cailles, perdrix et poules d'eau. Les *siamangs*, grands singes noirs, au poil frisé comme des moutons d'Astrakan, aux bras énormes, troublent seuls de leurs cris mélancoliques le silence des hautes futaies. C'est entre Palembang et Djambi que l'arche de Noë s'arrêta, dit-on.

C'est un lieu de passage entre l'Océan-Indien et l'Océan-Pacifique ; c'est aussi un point de rencontre. Les races s'y heurtent, s'y superposent et se croisent ; les religions s'y coudoient, tolérantes par prudence et par nécessité. Les autochtones, les Dayaks, connus sous le nom de Battas à Sumatra, de Tagals à Luçon, de Bizayas à Mindanao, y forment la majorité, 1,800,000 environ, puis les Malais mahométans au nombre de 500,000, les Chinois originaires des provinces méridionales de Canton et du Fokien, plus de 100,000, et enfin les Européens et les métis.

Les Dayaks ont, avec la race caucasique, des analogies marquées : les cheveux noirs, lisses et épais, le teint presque blanc, le nez droit, légèrement aquilin, le visage ovale. Supérieurs aux Malais au point de vue intellectuel et moral, mais moins énergiques, les Dayaks ont été refoulés dans l'intérieur par cette race hybride, envahissante, de marins hardis, de pirates redoutables qui occupent les côtes et que leur mépris pour tout autre travail manuel que la navigation rend dépendans des Chinois, avec lesquels ils ont de nombreux traits communs. Comme les Chinois, ils sont de souche mongole ; le croisement avec d'autres races, notamment la race hindoue, a atténué chez eux certains signes caractéristiques : l'œil est moins oblique, le nez plus saillant, le menton plus pointu, mais l'origine commune se trahit dans la similitude du langage, dans la couleur de la peau, dans la cruauté naturelle et instinctive. Ce sont des demi-Mongols, des Mongoloïdes, comme les désigne M. Vivien de Saint-Martin.

Ils vivaient de la piraterie, ils vivent encore de rapines. Ils exploitent, oppriment et volent les Dayaks, qu'ils réduisent en esclavage et font travailler pour eux, exploités à leur tour par les Chinois, qui lentement les dépossèdent.

Nous retrouvons, en effet, ici cette race asiatique infatigable et souple, telle que nous l'avons déjà rencontrée dans l'Amérique septentrionale et méridionale, dans la Polynésie et dans l'Australasie, et telle que nous la dépeint M. de Pina dans ses *Iles de la Sonde* : « Malgré des précautions radicales, écrit-il, la population chinoise est restée un épouvantail pour tous les gouvernemens qui se sont succédé. Toujours surveillée, soumise à une police tracassière, entravée dans toutes ses entreprises, son développement est strictement maintenu dans la limite des services qu'elle peut rendre, et ne peut dépasser le chiffre de 30,000 à Batavia... Mais si l'administration néerlandaise a craint de la détruire absolument, elle a cru prudent de la rendre suspecte en la représentant comme un agent intéressé d'intrigues, d'usure et de dissolution. En appelant les Chinois les Juifs de l'Inde, elle a trouvé, pour résumer ses défiances, une de ces formules qui, dans les jours de proscription, servent de mot de ralliement à toutes les inimitiés, de prétextes à toutes les injustices. Précautions inutiles, vains efforts de la jalousie et de la peur ! Le travail, l'intelligence, ont fini par prévaloir au profit même de ceux qui voulaient en contrarier l'essor. Résignés, mais infatigables, faits aux mépris comme aux labeurs, les Chinois continuent patiemment leur œuvre, défrichent les forêts, exploitent les mines de Banca et de Bornéo, pénètrent dans l'intérieur du pays, et portent dans les grands centres de population le camphre, le benjoin, la gomme, la gutta-percha et les mille produits que viennent y chercher les négocians d'Europe. Faits au climat, possédant la langue des naturels, se pliant à leurs mœurs, ingénieux et souples, ne se rebutant jamais, les Chinois semblent prédestinés à ce métier d'intermédiaire, qui consiste autant dans le maniement des caractères que dans l'estimation de la valeur des choses. »

En donnant, en 1841, un coup de pied brutal dans cette fourmière humaine qui a nom le Céleste-Empire, en faisant brèche dans ces murailles derrière lesquelles il s'isolait du reste du monde, l'Angleterre n'a évidemment fait que devancer d'inévitables événemens ; elle abâte l'heure d'une invasion pacifique dont nul ne peut encore prévoir les résultats, mais qui marquera dans l'histoire de l'humanité, et dont la date survivra à celle de bien des faits que nous estimons à tort plus importans et plus gros de conséquences.

V.

Au xvi^e siècle, le Portugal abordait l'Océanie à la fois par ses deux portes de l'Océan-Antarctique et de l'Océan-Indien. En 1520, Magellan, passé au service de l'Espagne, mais Portugais de naissance, découvrait et franchissait le détroit qui porte son nom, traversait le Pacifique, abordait aux Philippines et y mourait. En 1594, le *Descobridor* Godinho de Eredia retrouvait, affirmait-il, l'île d'Or, la fameuse île enchantée que célébraient à l'envi les légendes hindoues, arabes et malaises. L'histoire en est curieuse ; elle n'est bien connue que d'hier et a fort excité la curiosité des géographes et des savans.

En mars 1878, l'ambassadeur de Portugal à Paris, S. E. Jose da Silva Mendès Léal, transmettait à l'Académie des Sciences de Paris le *fac-simile* d'un document que l'on venait de découvrir dans les archives portugaises. C'était une lettre sans date ni indication de lieu. Le papier, l'écriture, le style, le contexte, ne laissaient aucun doute : elle avait été écrite au commencement du xvii^e siècle. Elle était signée Manuel Godinho de Eredia, et adressée à un personnage inconnu que l'auteur qualifiait d'*illustrissime seigneur*. Tout d'abord il lui exprime ses regrets de la mort de Vasco de Gama, puis il se met à sa disposition pour appareiller à la recherche de l'île d'Or. Il se propose pour cela de gagner Timor, de là Sabbo, d'hiverner dans une des îles voisines, d'y recueillir les renseignemens nécessaires et de faire voile pour cette localité mystérieuse. Il termine en assurant son correspondant de son ardent désir de doter leur patrie commune d'une aussi précieuse conquête.

L'auteur de cette lettre, Manuel Godinho de Eredia, dont le journal a été retrouvé depuis, était fils de Juan de Eredia Aquaviva et de doña Helena Vassiva, fille du roi de Supa de Macassar. Né en 1563, il se destinait à l'état ecclésiastique, mais à dix-sept ans il y renonça pour se livrer à l'étude des cartes, des portulans, des écrits de Marco Polo et de Vertomanus. C'est un esprit curieux et ingénieux, d'une extraordinaire vanité, enregistrant avec une emphatique complaisance les plus petits faits qui le concernent, ses goûts, ses aptitudes, sa généalogie, évidemment préoccupé de préparer de son vivant sa propre histoire. Son *Sumario da vida* n'a d'autre but que de fournir à son biographe futur les détails les plus minutieux sur son existence.

Il a ouï parler de l'île d'Or, et il raconte tout au long ce qu'il a appris dans un mémoire pompeusement intitulé : *Informação da Aurca Chersoneso e das ilhas Auríferas, Carbunculas e Aromati-*

168. Des pêcheurs de Solor, chassés par la tempête, sont venus échouer sur une île inconnue au sud de Timor. Ils y débarquent et, en cherchant des ignames et des patates, découvrent et ramassent tant d'or sur la plage qu'ils en chargent leur embarcation. Au retour, les courans les drossent sur l'île de Timor. Vainement ensuite ils reprennent la mer pour retrouver l'île d'Or ; elle déjoue toutes leurs recherches.

Plus tard, cependant, l'existence de cette terre est confirmée par des étrangers poussés, eux aussi, par la tempête dans le port javanais de Balambuan. Ces étrangers ressemblaient aux Javanais, sauf qu'ils portaient la chevelure longue et flottante, « à la mode des Nazaréens. » Bien traités par les indigènes, ils leur firent comprendre qu'ils étaient originaires d'une île lointaine où abondaient l'or, les pierres précieuses et les épices. Séduit par leurs récits, le roi de Damut, Chiaymasuro, exprima le désir de visiter cette île merveilleuse. Les étrangers s'offrirent à l'y conduire et, après douze jours de navigation, le débarquèrent sur une terre qu'ils appelaient Luca Antara.

Là, paraît-il, l'or se trouvait partout en telle abondance qu'on ne pouvait concevoir rien de pareil. Les habitans avaient tous la tête ceinte de cercles d'or martelé ; leurs armes étaient ornées de pierreries. Dans les forêts poussaient le girofle, la muscade, le santal et force bois précieux. Il n'en fallait pas tant pour enflammer l'imagination de Godinho de Eredia. Il dépêche un messenger qui, après une navigation aventureuse, dit avoir visité l'île et lui confirme le récit du roi de Damut. Il ne doute plus de l'authenticité des faits, publie la carte de ses découvertes, qui devaient, affirme-t-il, enrichir la nation portugaise, et qui lui valurent, avec le titre de *Descobridor*, le grade d'*adelantado*, ou de gouverneur militaire des pays à occuper, l'habit du Christ, et la promesse du vingtième des revenus des terres dont il prendra possession au nom du Portugal.

La conquête par les Hollandais des comptoirs portugais vint mettre à néant ces beaux projets et ces brillantes perspectives. L'île d'Or rentra dans le domaine de la légende, jusqu'au jour où la découverte des riches mines australiennes fit se demander si la terre mentionnée par Godinho de Eredia n'était pas le continent australien, et si l'on n'avait pas entrevu, dès le XVII^e siècle, l'existence de ces placers. Il n'en était rien. La prétendue île d'Or de Godinho n'était autre que Sumba ou *Sandalwood*, île au bois de santal, au sud de Timor, où les indigènes recueillent encore aujourd'hui sur la plage des parcelles d'or. Ce fait ne saurait plus être mis en doute après la publication, dans le *Bulletin de la Société de géographie* de juin 1878, de l'intéressant travail de M. le docteur E. Hamy sur le *Descobridor* Godinho de Eredia.

VI.

Au nord de Java et à l'est de Sumatra s'étend l'île de Bornéo, mesurant 1,280 kilomètres de longueur sur 1,200 de largeur, et contenant plus de trois millions d'habitans. Découverte en 1521 par les Portugais, occupée en partie par les Hollandais en 1604, cette île, l'une des plus vastes du monde, est peu connue, sauf sur les côtes. Dans cet immense archipel d'Asie, la barbarie lutte encore énergiquement contre la civilisation. Les pirates y pullulaient, et ce n'est guère que depuis 1876 que les Espagnols ont réussi à traquer et à détruire ces écumeurs de mer. Bornéo en abritait un grand nombre; la férocité de ces Malais, leur mépris de la mort, ont, pendant des siècles, inspiré la terreur aux navigateurs qui se hasardaient dans ses parages. On a peu de renseignemens sur l'intérieur de cette terre massive et compacte, aux contours fermes et arrêtés. Ni golfes profonds, ni anses sinueuses; les fleuves au cours lent et paresseux charrient des matières végétales en décomposition, obstruant leur parcours de troncs d'arbres et leurs embouchures de bancs de vase. Aucune issue navigable par laquelle la civilisation puisse s'infiltrer; une côte de grès adossée à des marais et à d'inextricables forêts. On sait que ces forêts abritent une vie animale intense, une incomparable végétation, et des tribus sauvages réfractaires à tout contact avec les Européens. Les orangs-outangs ou mias y abondent; on ne les rencontre qu'à Sumatra et à Bornéo; en quelques jours, M. Alfred Russel-Wallace en tua plus de dix. Le tigre, le léopard, le rhinocéros, l'éléphant, le tapir, peuplent ces forêts où fourmillent des millions d'insectes, des chauves-souris-vampires, des crapauds volans.

On sait aussi que le sol est riche en mines d'or, d'étain, de fer, de gisemens de diamans; que sur les côtes existent de nombreuses pêcheries de perles; mais, sauf sur un très petit nombre de points, ces richesses ne sont pas exploitées. L'Européen a peine à pénétrer dans cet inextricable massif, gigantesque et mystérieuse corbeille de verdure vénéneuse, fragment de l'Inde radiieuse, meurtrière et brûlante jeté comme une sentinelle avancée entre l'Océanie et la presque île de Malacca.

Ici la vie est trop intense, le climat trop extrême pour notre race. L'équateur coupe en deux parties égales cette terre humide et fiévreuse où le climat est cruel comme l'indigène, où la nature, d'une merveilleuse beauté, étouffe et tue l'homme par ses parfums violens, brise son énergie et sa volonté, et le livre sans défense, comme sans résistance, aux miasmes putrides de ses marais diaprés de fleurs étincelantes, peuplés de reptiles et d'animaux redou-

tables. Seuls, les Dayaks, les Malais, les Soutonans et quelques Négritos peuvent impunément respirer cet air empoisonné. Comme eux et mieux qu'eux, les Chinois y vivent, y prospèrent et s'y multiplient. Ici encore, comme à Java et à Sumatra, cette race étonnante et prolifique travaille et s'enrichit, insouciant des conditions climatologiques, dédaigneuse de la souffrance physique, de la maladie, de la mort, bravant tout pour l'amour du gain.

Ils débordent jusque sur les Célèbes, au-delà du détroit de Macassar. A mesure que l'on s'éloigne du continent asiatique, la nature se modifie, l'aspect du paysage change. Il semble que les Célèbes soient un fragment détaché, émiétté du continent australien. Rien ici qui rappelle la configuration massive, la masse cyclopéenne de Bornéo. Entre cette île et les Moluques, l'île des Célèbes profile bizarrement ses pointes allongées comme les pattes d'une gigantesque araignée. Dans ses golfes profonds, sorte de mers intérieures, l'océan pénètre librement, enserrant de ses eaux bleues une énorme surface de côtes pittoresquement découpées. Les jungles marécageuses, les impénétrables forêts de Bornéo sont remplacées par de grandes plaines tantôt unies, tantôt légèrement montagneuses, couvertes d'herbes et de bruyères. Au centre seulement, l'origine volcanique s'accuse, le relief s'accroît et atteint à 2,300 mètres son point culminant. Ce massif montagneux, sillonné de vallées ombreuses où la couche végétale dépasse 20 pieds de profondeur, est semé de chênes, d'érables, d'upas, girofliers, muscadiers, palmiers. Sur les hauteurs, les cratères éteints, convertis en lacs, emmagasinent les eaux de pluie qui courent au long des rivières, entretenant la végétation et une fraîcheur relative. Sur les hauts plateaux pousse le blé et s'étendent de grands pâturages. Le ciel est beau, l'air salubre; les grands pachydermes, les félins qui habitent les forêts de Bornéo ont disparu. Les singes de petite taille remplacent les gigantesques mias, les perroquets abondent.

Tout diffère, sauf la race indigène. Ici, on la désigne sous le nom de Boughis, mais sa parenté avec les Dayaks n'est pas douteuse. Tout lois, les Boughis sont plus blancs, plus grands et plus forts. Ils ont conservé plus pur le type caucasien, ils se sont moins croisés avec les Malais, les Chinois et les Négritos. A Java, à Sumatra et à Bornéo, la race mongole a été plus considérable. les croisemens plus nombreux. Ces grandes îles ont ralenti et retenu l'immigration : l'Europe seule a débordé sur les Célèbes; mais, trop faible pour envahir et dominer la race autochtone, elle n'a fait que s'y juxtaposer sans la soumettre à ses lois, ses usages et ses coutumes. Les femmes Boughis sont remarquables par leur beauté, les hommes par leur courage et leur probité. Chevauchant la mer sur leurs *praos* rapides, ils ont tenu en échec les pirates malais, n'hésitant jamais à

se mesurer avec eux, se faisant tuer pour défendre les chargemens confiés à leur garde. Les Européens qui trafiquent dans ces îles se servent des Boughis comme intermédiaires avec les tribus indigènes et se louent de leur loyauté. Vifs, gais, braves, résolus, les Boughis, très fiers de la confiance qu'on leur témoigne, sont aussi très sensibles à l'outrage et aux mauvais traitemens ; ils peuvent être vindicatifs à l'excès. M. de Rienzi, qui les a étudiés de près, exalte leurs bonnes qualités ; il dépeint leurs femmes sous les couleurs les plus attrayantes, vante leurs grâces, leur modestie et leur chasteté.

L'île des Célèbes, dont la superficie est de 188,000 kilomètres carrés, contient une population de 850,000 habitans environ. Les évaluations varient fort pour toutes ces îles, où les recensemens officiels font défaut. Le seul exact est celui d'une île presque incon nue du grand archipel d'Asie, l'île de Lombok, dont le rajah entreprit un jour le dénombrement de ses sujets. Il n'agissait pas ainsi par orgueil, comme David, roi d'Israël : il tenait seulement à se rendre compte où passait le riz, principale source de ses revenus, dont il recevait chaque année une quantité moindre. Le nombre de ses sujets diminuait-il, ou ses mandataires s'enrichissaient-ils à ses dépens ? La taxe était légère : quelques poignées de riz par tête d'habitans, ce qui ne laissait pas que de faire chaque année un total respectable. Les *kapala-kampong* recevaient la dîme de chaque village, les *waidonos* la centralisaient pour chaque district, et les *gustis*, ou princes, pour leurs provinces respectives.

Le rajah avait, à maintes reprises, formulé ses plaintes, à quoi on lui répondait, tantôt que la fièvre désolait le pays, tantôt que la sécheresse avait détruit les récoltes. Il n'y croyait guère ; chaque fois qu'il allait en chasse, il voyait ses sujets gras et prospères, les rizières bien entretenues et la population nombreuse. Il remarquait aussi que ses chefs de village et de district paraissaient fort à leur aise ; leurs *kampongs* étaient meublés avec luxe, leur table abondante, leurs greniers bien pleins, leurs armes chaque année plus riches. Tel qui portait autrefois un kress à poignée de bois l'avait en ébène, d'autres en ivoire, plusieurs enfin en or. Il en conclut qu'on le volait outre mesure, et que chacun d'eux prélevait sur le tribut une part plus forte que ne l'autorisaient les traditions et que ne le permettait sa longanimité.

Mais comment savoir la vérité ? Il pouvait bien ordonner un recensement de la population, mais non le faire lui-même, et il ne doutait pas qu'on ne lui donnât des chiffres erronés. Plus le rajah réfléchissait et plus il devenait soucieux. C'était un gros effort pour lui de réfléchir, et ses courtisans inquiets de se demander ce qu'avait le rajah, dont l'humeur empirait. A leur grand étonnement, ils lui

virent un matin le visage rassérénié. Le rajah avait trouvé ce qu'il cherchait : le moyen de savoir la vérité sans donner l'éveil.

« Ginnong-Agong, dieu des volcans, m'est apparu, dit-il, la nuit dernière, et m'a donné l'ordre de me rendre au sommet de la montagne qu'il habite. Vous m'accompagnerez tous, le dieu ayant à me faire une communication de la plus haute importance pour vous et pour tout le peuple. »

La caravane se mit en marche. Arrivé au pied de la montagne, le rajah, nouveau Moïse sur son Sinaï, donna ordre à son escorte de camper et gagna seul le sommet. Il y resta longtemps, redescendit très grave, comme un homme qui a reçu d'importantes révélations et, sans desserrer les dents, regagna son palais.

Trois jours après, il convoqua ses chefs : — Écoutez, leur dit-il, les paroles du dieu : « De grandes calamités vous menacent. La peste et la famine vont s'abattre sur vous, mais il est un moyen, un seul, de conjurer le danger. Voici ce qu'il vous faut faire : vous fabriquerez douze *kriss* sacrés, un par province. Ces *kriss* seront d'acier ; chaque habitant de la province, homme, femme, enfant contribuera pour une aiguille en acier, pas une de plus, pas une de moins, sans quoi la province, le district et le village qui aurait commis l'erreur serait ravagé par la peste et la famine. Si l'on obéit religieusement à ces instructions, tout péril sera écarté et la prospérité régnera dans le pays. »

Princes et peuple furent enthousiasmés, heureux d'en être quittes à si bon compte, et dans chaque village on réunit scrupuleusement un nombre d'aiguilles correspondant exactement au chiffre des habitants. On les compta et recompta vingt fois plutôt qu'une, et on achemina ces paquets sous bonne garde au rajah, qui sut enfin, à n'en plus douter, et le nombre des habitants et ce que devait être le rendement de la taxe. Quand l'époque de la récolte arriva et, avec elle, le paiement au rajah, il recut lui-même le tribut. A ceux de ses chefs qui lui remirent la quantité due, sauf un quart, il ne fit aucune observation ; à ceux qui apportèrent la moitié ou le tiers seulement, il dit doucement : « Il y a erreur : le chiffre des aiguilles de ce district ou de cette province indique une population plus considérable. Allez et vérifiez qui n'a pas payé. » Ils le firent en tremblant et rapportèrent ce qui manquait, craignant de provoquer la colère du roi. A partir de ce moment, le produit de la taxe doubla le rajah s'enrichit, l'ordre régna dans l'administration, et chaque d'attribuer aux douze *kriss* sacrés la prospérité du royaume.

Autrefois sauvage et belliqueuse, divisée en tribus toujours en guerre, la population des Célèbes est aujourd'hui l'une des plus paisibles et des plus heureuses de l'archipel asiatique. Ce changement, qui date de 1822 et n'a fait depuis que s'accroître, est dû à

l'introduction de la culture du café et au « despotisme paternel » du gouvernement hollandais, comme le désigne fort bien M. A. Russel-Wallace (1). Le café réussit admirablement sur les hauts plateaux des Célèbes; l'initiative prise par l'administration hollandaise, les encouragemens et l'appui donnés par elle aux chefs indigènes ont peu à peu décidé la population à renoncer à ses habitudes nomades, et à se livrer à la culture d'un produit dont elle est assurée de trouver dans le gouvernement un acheteur régulier à des prix suffisamment rémunérateurs. L'établissement de contrôleurs d'origine européenne, chargés non-seulement de recevoir et de payer le café, mais encore de régler à l'amiable les difficultés de village à village, d'individu à individu, a mis un terme à d'incessans conflits. D'excellentes routes, bien entretenues, relient les localités les unes avec les autres et assurent la sécurité des communications. Dans les villages, riches et prospères, les Hollandais ont introduit et enseigné aux indigènes leurs habitudes d'ordre, de propreté rigoureuse, de confort solide. M. Wallace nous décrit son arrivée dans un district indigène, sa réception par le chef. Dans une résidence vaste, bien aérée, solidement construite, il retrouve un mobilier européen, un excellent repas bien servi. Son hôte, vêtu de noir, porte avec aisance le costume européen et fait avec dignité les honneurs de sa table. A ses côtés, son père, ancien chef, portait autrefois un vêtement d'écorce, habitait une hutte grossière entourée de mâts au sommet desquels oscillaient au vent les têtes de ses ennemis mis à mort de sa propre main.

« Cette population, ajoute-t-il, est aujourd'hui la plus industrielle, la plus paisible et la plus civilisée de l'Archipel. Elle est aussi la mieux vêtue et la mieux nourrie. Je ne crois pas que l'on trouve ailleurs un exemple aussi frappant de résultats obtenus en un si court espace de temps. Ces résultats sont dus uniquement au mode de gouvernement adopté par les Hollandais. Sans doute ce mode de gouvernement est, jusqu'à un certain point, despotique; il est opposé à nos idées de liberté de commerce, de travail et de circulation. Un indigène ne peut quitter sans permis son village; il lui faut vendre son café au gouvernement à un prix souvent inférieur à celui que lui en paierait un trafiquant, mais le gouvernement a défriché le sol et créé les plantations. S'il s'oppose à la liberté du commerce, s'il interdit l'importation des spiritueux, il est certain que le jour où cette interdiction cesserait, l'ivrognerie et la paresse ruineraient la population au profit d'un petit nombre d'importateurs; les plantations, mal cultivées ou abandonnées, rendraient moins, et à la prospérité actuelle succéderait la misère générale. »

(1) *The Malay Archipelago*. Londres, 1869.

La conversion d'une peuplade sauvage à la civilisation est soumise à des lois invariables que l'on ne peut enfreindre, à des étapes régulières que l'on ne saurait forcer sans danger et sans hâter l'œuvre de dépopulation. Au début de cette évolution, toujours et partout, nous voyons le despotisme, tantôt paternel, le plus souvent brutal et violent, mais nécessaire, soit qu'il s'agisse de grouper en une nationalité résistante et solide des tribus divisées et hostiles, soit qu'il s'agisse de fixer l'homme au sol, de substituer la vie sédentaire à l'existence nomade et d'unir en un faisceau commun les forces individuelles éparpillées.

Que ce régime s'appelle protectorat, tutelle d'une race inférieure par une race supérieure, féodalité, esclavage ou despotisme, il répond à une nécessité impérieuse. Il ne devient un abus intolérable, il ne constitue une atteinte aux droits individuels que le jour où, n'ayant plus sa raison d'être, il prétend s'imposer et se perpétuer par la force. En Océanie, comme en Europe, le pouvoir sans limites d'un seul a toujours servi de transition entre l'état de barbarie, soit relative, soit absolue, et l'état de civilisation. Inconsciemment il a préparé les voies, aplani les obstacles en brisant les résistances.

En remontant vers le nord de l'Océan-Pacifique, nous allons constater les résultats d'une évolution ainsi préparée, aboutissant à l'épanouissement complet de cette race polynésienne dont nous venons de visiter le berceau, et qui, sur le point de disparaître, laissera le champ libre en Océanie aux convoitises des grandes puissances. Celles-ci le savent et se hâtent, impatientes de devancer l'heure. Le grand mouvement d'expansion coloniale qui marquera la fin du XIX^e siècle, et auquel le percement de l'isthme de Panama est appelé à donner une irrésistible impulsion, n'est que la résultante d'un ensemble de circonstances impérieuses, de la nécessité pour les nations industrielles et commerçantes d'ouvrir à leurs émigrans et à leurs produits de nouveaux débouchés, de mettre en valeur des terres riches et fertiles, d'accroître le capital de l'humanité. Puis, dans ces archipels qu'elles convoitent, le vide se fait, la population décroît : on dirait qu'elle s'éteint au contact mortel de la civilisation qui s'avance. Une race nouvelle va remplacer les races autochtones ; l'heure semble venue pour les Européens d'envahir et d'occuper en maîtres cette cinquième partie du monde, ces îles sans nombre de l'Océan-Pacifique dont Vasco Nuñez de Balboa, le premier, vit, en 1513, des hauteurs de Panama, se dérouler les flots bleus, enserrant, sous ses yeux étonnés, les riches corbeilles de verdure de la baie des mille îles.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV

ET

LÉOPOLD DE RANKE

La destinée a ses caprices : elle avait décidé que, le 7 juin 1840, un mystique monterait sur le trône de Prusse et que, pendant plus de quinze ans, il étonnerait tour à tour ou amuserait l'Europe par les incertitudes de son esprit et de sa conduite, par ses vains efforts pour accorder ses bonnes intentions avec ses convoitises, ses intérêts et sa gloire avec ses scrupules. Ce mystique, qui aimait à parler, à discourir, à donner ses émotions en spectacle, ressemblait bien peu à son père, le très réfléchi, très réservé et très taciturne Frédéric-Guillaume III; il ressemblait encore moins à son frère Guillaume, qui devait être son glorieux successeur et à l'éducation duquel il s'employait bénévolement, sans se douter que ce futur empereur d'Allemagne était né avec toutes les qualités qui font, sinon les grands hommes, du moins les grands rois. Mais la connaissance et l'entente des affaires, l'esprit de discernement, le souverain bon sens, n'étaient aux yeux de Frédéric-Guillaume IV que des dons vulgaires; il en faisait peu de cas, il les laissait aux habiles, aux faiseurs. Il était fermement convaincu que les rois doivent se défier de leur raison et se tenir dans une communication constante avec les intelligences célestes, que la lumière leur vient d'en haut. Il avait son Saint-Esprit particulier, qu'il consultait sans cesse, qu'il jugeait supérieur aux autres, et son Saint-Esprit lui montrait dans les choses de ce monde, dans l'orageux conflit des opinions et des partis, la lutte éternelle du bon et du mauvais

principe, des puissances divines et des puissances sataniques. Il appliquait aux affaires d'ici-bas le vocabulaire de la théologie; le libéralisme n'était pas pour lui une erreur, mais un péché, une suggestion du diable.

C'est dans sa correspondance avec Bunsen que se révèle tout entier cet idéaliste couronné, qui, dans l'habitude de la vie, joignait à une imagination échauffée beaucoup d'esprit, et au goût des spiritualités l'amour des gros propos et des plaisanteries un peu grasses. Publiée et commentée par Ranke en 1873, cette correspondance vient d'être rééditée dans un volume qui contient aussi des études politiques de l'illustre historien, accompagnées de quelques pièces inédites et fort curieuses (1). Bunsen avait commencé par être un conservateur à tous crins, un pur, un féodal. Le séjour qu'il fit en Angleterre comme ministre de Prusse modifia peu à peu ses opinions, et quoiqu'il se donnât pour un homme d'extrême droite, il faisait à son siècle des concessions qui lui attiraient les vives réprimandes de son roi. Leur amitié n'en souffrait pas. Frédéric-Guillaume IV avait l'esprit trop généreux pour ne pas supporter la contradiction. Heureux de donner carrière à son éloquence pathétique et gesticulante, il aimait les discussions, les assauts d'escrime, les joutes de la parole.

Il reprochait surtout à Bunsen d'expliquer les insurrections populaires par les abus et les torts des gouvernemens, et de ne pas croire aux conspirations ténébreuses. Il lui écrivait de Potsdam, le 13 mai 1848 : « Le libéralisme est une maladie comme le dessèchement de la moelle épinière. Les symptômes connus d'une moelle attaquée sont : 1° que le muscle qui fait saillie entre le pouce et l'index devient concave sous la plus légère pression; 2° que les purgatifs constipent; 3° que les astringens relâchent; 4° qu'on peut lever les jambes et qu'on ne peut marcher. Avec cela, on est longtemps malade sans qu'il y paraisse et sans cesser de se croire bien portant. Le libéralisme a, lui aussi, ses symptômes, qui ne trompent pas le médecin. Le caractère des libéraux est de nier l'évidence, de traiter de superstition l'enchaînement manifeste des effets et des causes. On invoque avec emphase l'esprit du siècle pour justifier des actes que le Seigneur nous commande de tenir pour des péchés... On croit sincèrement travailler au progrès, et on court ventre à terre à sa perdition... Le noir devient blanc, la nuit se change en pure lumière, et on en vient à diviniser les victimes d'une criminelle folie. Pensionnaires de maisons de correction, galériens, sodomites, on estime que l'esprit de ces gens de bien aspirait aux demeures éthérées. » Il ajoutait : « Mon

1. *Zur Geschichte Bunsens und Frankreichs im neunzehnten Jahrhundert*, von Leopold von Ranke, herausgegeben von Alfred Dove. Leipzig, 1887.

ami, vous me semblez malade, car refuser de croire aux conspirations est le premier indice infaillible du libéralisme qui dessèche la moelle de l'âme... Soignez cela. Il ne faut pas plaisanter avec votre maladie; je n'y sais qu'un remède, qui consiste à faire un grand signe de croix sur sa poitrine et sur son front. »

Traitant de la sorte les libéraux, on ne s'étonnera pas qu'il comparât le radicalisme au choléra morbus, qu'il vit dans les démocrates « les hommes de l'enfer et de la mort, » dans les révolutionnaires allemands, « de hideux bâtards de l'homme et du diable. » Ses enthousiasmes et ses colères ne s'exprimaient que par hyperboles. Toute émeute était pour lui « une infâme révolte, » et les bataillons qui la réprimaient étaient « de divins bataillons. » Il considérait ses chers royalistes neuchâtelois comme une légion de héros et de saints, et la Suisse, après la guerre du Sonderbund, lui semblait une puante porcherie, dont l'infection ne tarderait pas à se propager partout; aussi demandait-il à cor et à cri qu'on expropriât bien vite ces pores et leurs porchers pour cause de salubrité publique. Ce qu'il y avait en lui de particulier, c'est que par une sorte de mystérieuse chimie tous ses sentimens se transformaient en sensations. Les idées qu'il aimait aussi bien que celles qu'il réprouvait étaient des êtres vivans, réels et tangibles. Elles avaient un corps, une chair, un visage; il les voyait, il les flairait : il trouvait à la révolution « le teint d'une momie égyptienne, » et, pour ne pas affaiblir son mot, « une odeur de charogne, *Aasgeruch*. »

Il n'y a pas dans le monde de plus forte contradiction que d'être à la fois un mystique et un roi de Prusse. Un vrai souverain prussien est un opportuniste qui proclame hautement ses principes quand ses principes peuvent lui servir à quelque chose, mais il ne les préfère jamais aux intérêts de sa couronne et de son pays : homme de devoir, il sait sacrifier ses plaisirs, ses goûts et ses dégoûts au bien public; habile homme, guettant les occasions et la fortune, il sait trouver son bien dans le mal d'autrui. Frédéric-Guillaume IV n'oubliait pas qu'il était roi de Prusse, mais il ne pouvait oublier non plus qu'il était un roi chrétien, et, en toute occurrence, il s'appliquait à concilier la sagesse mondaine et ses intérêts temporels avec la morale évangélique : il se croyait tenu de travailler à la fois à l'agrandissement de son royaume et à l'avènement du royaume de Dieu. Il aurait voulu tout au moins que, dans toutes ses entreprises, le Saint-Esprit, selon son expression, jouât le rôle « de second violon. » Il formait des plans infiniment compliqués, dont il réglait avec amour jusqu'aux moindres détails. Il les appelait lui-même « ses songes d'une nuit d'été; » mais au moment où il s'endormait dans les bras de sa mystique Titania, Puck, génie espiègle et taquin, le réveillait en sursaut, en lui disant : « Sou-

viens toi que tu es le troisième successeur de Frédéric II, que Berlin n'est pas la nouvelle Jérusalem et que ce monde n'est pas une féerie.» C'est ainsi qu'il a passé son temps à faire des rêves, à les défaire et à les regretter.

Il ne se contentait pas d'être fort lettré, fort instruit dans l'histoire des arts, un savant dilettante dans tous les genres; il se piquait aussi d'avoir approfondi les mystères de la théologie et de l'histoire ecclésiastique. L'église protestante ne répondait point à son idéal; il prétendait que Luther avait fait sortir la vérité de son puits, mais qu'il n'avait pas su l'habiller. Encore n'était-ce pas là son dernier mot. Il soutenait avec quelque raison que les réformateurs, en prétendant remonter aux origines, revenir au primitif, s'étaient trompés sur la véritable église apostolique, qu'ils avaient pris pour une cabane un palais commencé, que cette église contenait en germe la plupart des institutions catholiques, la hiérarchie, les ordres religieux, les règles et l'esprit des convents. Il rêvait de réformer l'église des réformateurs, d'y introduire un diaconat sagement organisé, et il désirait que tout candidat aux fonctions pastorales fût astreint à l'obligation de passer quelque temps dans le service des hôpitaux, des malades, des pauvres ou de quelque ordre enseignant. « Sans diaques, disait-il, l'église est une manchote; sans l'épiscopat, elle est une orpheline. » Il aurait voulu instituer des évêques et, par une générosité peu commune, se dépouiller à leur profit de son pouvoir épiscopal, se réduire au rôle de protecteur, d'avoué, de juge de paix de l'église. Ses hasardeux projets mécontentaient tout le monde autour de lui. Les libres penseurs, qui abondaient dans sa capitale, se raillaient de son pieux romantisme, les croyans l'accusaient de coqueter avec Rome. Plus d'une fois, le bruit courut qu'il allait se convertir. Il protestait, il s'indignait. Pouvait-il oublier que la réforme avait fait la grandeur de la Prusse? S'il eût franchi le fossé, l'ombre du grand Frédéric serait sortie de son tombeau pour lui reprocher son pas de clerc ou sa trahison.

Les desseins qu'il avait conçus pour la réorganisation de son royaume étaient aussi compliqués que sa politique ecclésiastique. Le régime représentatif lui inspirait une sainte horreur; mais il pensait qu'un roi par la grâce de Dieu doit être un bon père de famille, et un bon père éprouve le besoin de s'expliquer quelquefois avec ses enfans, de connaître leurs désirs et d'en tenir compte. Il disait aussi que l'union d'un souverain et de son peuple doit ressembler à un vrai mariage chrétien. Le souverain est le mari, c'est lui qui veut et qui décide, mais un mari chrétien a toujours des égards, des prévenances pour sa femme. Comme les formules ne lui coûtaient rien, il disait encore qu'il voulait être un roi libre, régnant sur un peuple libre. Un roi ne peut être libre qu'à la condition de ne répondre de ses actions qu'à Dieu, de choisir à son

gré ses ministres, qui ne sont que les instrumens de sa volonté, et de disposer comme il l'entend de son épée, que le Seigneur des armées a bénie. D'autre part, un peuple ne peut être libre s'il n'a que le droit de se taire. Frédéric-Guillaume IV, qui aimait à parler, aimait aussi qu'on lui répondît, chapeau bas, mais librement : on s'ennuie à la longue de parler seul. Il pensait pourvoir à tout en donnant à ses sujets ce qu'il appelait « des institutions vraiment germaniques, » c'est-à-dire en faisant de la Prusse une monarchie militaire tempérée par des assemblées d'états. Les choses s'arrangeaient à merveille dans sa tête à compartimens, où tout s'entassait sans se brouiller : en venait-il au fait, les difficultés abondaient. Il était disposé à donner des pouvoirs assez étendus à ses diètes provinciales ; mais les bureaux s' alarmaient, se plaignaient, protestaient, et on l'obligeait à reconnaître que la bureaucratie et l'armée sont les deux piliers de la monarchie de Frédéric II. Une fois encore, il avait rencontré le mur.

Ce fut surtout après la révolution de 1848 que son esprit travailla ; du matin au soir et du soir au matin, il était en mal d'enfant : jamais cette imagination féconde n'avait pondu tant de songes d'une nuit d'été. L'assemblée de Francfort s'occupait de transformer la confédération germanique en état fédératif ; elle voulait à la fois affranchir et centraliser l'Allemagne, lui donner une constitution libérale et un chef assez puissant pour imposer ses volontés à l'Europe. Frédéric-Guillaume IV s'était avisé sur-le-champ que dans cette mer agitée il y avait pour un roi de Prusse de gros poissons à pêcher ; mais ce pêcheur avait une conscience, il se faisait un scrupule de prendre, il voulait que le poisson se donnât. Il désirait qu'on rétablît le vieil empire germanique et que, par respect pour les traditions, on offrît la couronne impériale à l'Autriche ; mais il désirait aussi que, contente de ce stérile honneur, l'Autriche s'abstînt à l'avenir de s'immiscer dans les affaires allemandes et laissât tout le pouvoir réel à Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, qui prendrait le titre de roi allemand. Cet événement devait s'accomplir en grande pompe : les souverains rassemblés à Francfort, dans l'église Saint-Barthélemy, pour y remplir leur antique office d'électeurs, les petits princes se pressant autour d'eux, une foule émue, un peuple tout entier ratifiant leur choix par ses acclamations et ses cantiques, il avait déjà réglé toute cette mise en scène ; le décor était beau, et la colombe descendait du ciel. Comme il avait autant d'invention que de mémoire et qu'il aimait à mêler les nouveautés aux vieilleries, il se proposait d'instituer solennellement un archevêque évangélique de Magdebourg, qu'il proclamerait primate de Germanie, *primas Germaniæ*, et qui le couronnerait de ses mains. « Vous êtes un artiste, vous êtes un antiquaire, lui écrivait Bunsen ; pour l'amour de Dieu, tâchez d'être un souverain et un législateur de l'an de grâce 1848. »

Quand il eut reconnu la vanité de sa chimère, renonçant à sa grande fête de l'église Saint-Barthélemy et à son archevêque de Magdebourg, primat de Germanie, il remplaça sa première idée par un projet plus vraiment prussien, et il se montra disposé à laisser la couronne impériale à la maison de Lorraine en l'autorisant à s'en servir, pourvu qu'elle fit du roi de Prusse le généralissime héréditaire de toutes les armées allemandes. Après réflexion, s'étant convaincu qu'elle n'y consentirait jamais, il se résolut à devenir malgré elle empereur d'Allemagne. Mais il n'entendait pas recevoir la couronne du parlement de Francfort de cette assemblée suspecte, « mélange bâtard de l'homme et du diable. » Il voulait que l'empire lui fût offert par l'unanimité des princes allemands. L'Autriche devait y mettre bon ordre, et il finit par comprendre qu'un jour ou l'autre il faudrait en découdre; plus d'une fois, quoi qu'il n'eût pas l'humeur guerrière, son épée tressaillit dans le fourreau. Mais que faire? Comment sortir d'embarras? Il voyait dans l'Autriche son alliée naturelle contre la révolution, contre les puissances sataniques, et cette même Autriche était l'éternel obstacle à toutes les ambitions prussiennes. De toutes les contradictions qui le tourmentaient, ce fut la plus cruelle. L'Autriche était à la fois sa fidèle amie et sa mortelle ennemie; il la bénissait et il se croyait tenu de la maudire, il la maudissait et il se faisait un devoir de la bénir. Comme le prophète Balaam, il voyait monter devant lui un sentier entre les vignes, avec un mur de chaque côté, et son ânesse, qui était sa conscience, refusait d'avancer: elle avait aperçu l'ange de l'Éternel, qui, son épée nue dans la main, lui barrait le passage. Balaam battit son ânesse; Frédéric-Guillaume IV ne battit jamais la sienne, il la tenait pour inspirée.

Les contradictions instruisent les philosophes; ils en dégagent des vérités supérieures où les contraires se concilient. Les hommes d'action doivent faire leur choix, et tout choix suppose un sacrifice. Quiconque se refuse à choisir et à rien sacrifier se condamne à ne rien faire, à laisser passer les événemens qui lui déplaisent, sans autre profit que le stérile plaisir de les juger. Frédéric-Guillaume IV, qui était le plus exalté des indécis, ou le plus indécis des exaltés, en était réduit à se tenir, à gêner, à prédire comme Jonas la ruine de Ninive, après quoi il s'écriait en allemand ou en latin: « J'ai dit et j'ai sauvé mon âme, *et cetera et salvavi animam meam!* » Sa situation eût été tragique s'il n'avait eu un fonds presque inépuisable de belle humeur, tous les goûts d'un dilettante et d'un bon vivant et le don de se distraire. Au surplus, les prophètes éloquens prennent facilement leur parti des malheurs qu'ils ont annoncés; quand l'événement avait justifié ses sinistres prédictions, Frédéric-Guillaume plongeait bien vite sa plume dans son royal encrier pour écrire à son cher Bunsen: « Eh bien! mon ami, que vous en semble? Qui de nous deux avait raison? »

Toutefois, il est dangereux de caresser des chimères, de s'asservir, de s'abandonner aux idées troubles, la santé du cerveau finit par en souffrir. Dès 1858, à l'âge de soixante-trois ans, ce souverain, dont on peut dire qu'il était « le plus bel esprit et le plus chimérique de son royaume, » dut instituer une régence, se décharger sur son frère des devoirs du gouvernement. Il se survécut deux ans, pendant lesquels cet homme, qui avait tant parlé, ne trouvait plus ses mots et s'affligeait de ne pouvoir se faire comprendre. L'avait-on jamais compris? Ceux de ses sujets qui le respectaient le plus se plaignaient souvent qu'il parlât une langue qui n'était pas celle de son siècle et qu'ils entendaient mal. Son successeur, Guillaume le sage et l'heureux, a toujours su se faire entendre. Dans tous les discours qu'il a prononcés comme dans ses bulletins de victoires, on découvre sans peine quelques phrases écrites pour « le second violon ; » mais le reste est si clair, si net, que le grand Frédéric lui-même n'y trouverait rien à redire.

Les Prussiens, grisés par leurs gloires récentes, n'ont gardé qu'un médiocre souvenir du règne effacé de Frédéric-Guillaume IV. Ils lui ont souvent reproché ses hésitations, ses faiblesses, ses défaillances, les atteintes portées impunément à sa dignité souveraine, la principauté de Neuchâtel dont il s'est laissé dépouiller, les dégoûts et l'humiliation d'Olmütz, les occasions qu'il a manquées, sa conduite louche et vacillante pendant la guerre de Crimée. Il a eu la bonne fortune de trouver un apologiste discret, mais convaincu, dans le plus grand historien qu'ait produit l'Allemagne. Ranke a défendu plus d'une fois sa mémoire contre des accusations qui lui semblaient outrées ou injustes. Selon lui, ce règne n'a pas été aussi stérile qu'on se plaît à le dire. En demeurant neutre jusqu'à la fin de la guerre de Crimée, en multipliant les échappatoires, en se déroband par ses gémissantes résistances à toutes les obsessions des puissances occidentales, Frédéric-Guillaume IV s'est acquis la gratitude de la Russie et a préparé une entente sans laquelle le roi Guillaume eût été incapable de rien entreprendre. Ses complaisances pour l'Autriche, dont il a été mal récompensé, ont prouvé à la Prusse qu'aucun accord n'était possible entre Berlin et Vienne, qu'il faudrait tôt ou tard en venir aux grands moyens, qu'il y a des questions qui ne se résolvent que par le fer et le feu. Enfin, il a montré, dans des jours orageux, que, s'il s'accommodait quelquefois aux temps, il n'était pas prêt à tous les sacrifices. Il accorda beaucoup à son peuple en lui octroyant une charte, mais il sut réserver et sauver tous les droits essentiels de la royauté, et il les a laissés en héritage à son successeur. La couronne qu'il lui a transmise était une vraie couronne prussienne, garnie de tous ses joyaux ; il avait le droit de dire : « Regardez, je les ai disputés à l'émeute, et il n'en est pas un seul qui se soit perdu par ma faute ; le compte y est ! »

Homme de sens rassés, d'esprit fin et circonspect, et de haute raison, Léopold de Ranke ressemblait peu à Frédéric-Guillaume IV; il avait pourtant les mêmes principes, les mêmes maximes, qu'il exprimait à sa façon. Il y avait en lui deux hommes qui ne s'accordaient pas toujours. Comme historien, il possédait le don d'universelle sympathie et une merveilleuse souplesse de jugement; ce cosmopolite, qui goûtait la civilisation sous toutes ses formes, entraît sans effort dans la peau des peuples étrangers; selon les cas, il se faisait Français, Espagnol, Italien, même un peu Turc. Mais ce Saxon transplanté à Berlin était devenu un chaud patriote prussien, et quand il interrompait ses travaux d'histoire pour dire son mot sur la politique contemporaine, il avait des opinions très arrêtées, des partis-pris, des préjugés. S'il avait écrit une biographie de Robespierre, personne n'aurait pénétré plus avant que lui dans une âme de jacobin, pour en démêler les secrets replis, et, à force d'expliquer les actions, il eût paru les justifier; mais s'agissait-il de savoir quelles institutions convenaient à sa nouvelle patrie, il ne croyait plus qu'au droit historique et le libéralisme lui était suspect. Pour un botaniste, il n'y a pas de vilaines plantes; qu'il étudie l'ortie ou la jusquiame, il y découvre des lois qui plaisent à sa raison, des harmonies qui l'enchantent. Le charge-t-on de créer un jardin public, il n'y admet que les fleurs qui se recommandent à son choix par leur beauté ou leurs vertus. Comme publiciste, Ranke ne voyait dans la révolution qu'une puissance destructive, la grande ennemie du droit historique, et il laissait aux peuples qui veulent s'empoisonner cette jusquiame à l'aspect livide, à l'odeur vireuse.

Plusieurs années avant l'avènement de Frédéric-Guillaume IV, dans un temps où la révolution de 1830 avait remué l'Allemagne et répandu partout une sourde agitation, Ranke fut nommé rédacteur en chef d'une revue conservatrice destinée à combattre le libéralisme et les doctrinaires des états du sud. Il s'appliqua surtout à mettre ses compatriotes en garde contre l'importation des idées françaises. Les raisonnemens qu'il leur tenait peuvent se résumer ainsi : « Tout peuple est une espèce dans le genre humain; chacun d'eux, ayant des origines particulières, a aussi ses lois propres, et ses institutions doivent être l'expression de son génie national. Il est permis d'emprunter à la civilisation des autres peuples ce qu'elle a de bon, et il convient de s'approprier ce qu'il y a d'intéressant et de vraiment nouveau dans leur littérature; mais on est sûr de se perdre en adoptant leurs institutions. On ne saurait trop se défier des hommes d'école qui prétendent soumettre les affaires de ce monde à des règles universelles; la grammaire comparée ne peut produire une langue, ni l'esthétique un poème, ni la politique un état; si grande, si profonde que soit votre sagesse, vous ne fabriquerez jamais une patrie. Il faut être quelque chose, et on n'est quelque chose qu'en se distinguant de ses voisins. Soyez de vrais

Allemands et n'imitiez personne. Défiez-vous des théories, des doctrines ; ce que les doctrinaires vous donnent pour une idée n'est souvent que l'abstraction d'une existence étrangère. Défiez-vous aussi des factions et de leurs programmes ; quand, le scalpel en main, on analyse les partis, on finit toujours par y trouver comme leur vrai fond je ne sais quoi d'irrationnel qui ressemble à une force aveugle de la nature. La grande erreur de notre temps est de chercher le bonheur et le salut des sociétés dans la sagesse des assemblées délibérantes et dans les constitutions écrites. La vraie destinée de la Prusse est d'être et de demeurer une monarchie militaire. Sans doute, toute institution est perfectible ; les besoins, les désirs changent, il faut s'accommoder aux situations nouvelles ; mais ne touchez pas aux principes, on se tue en les détruisant. Le vrai représentant des intérêts d'un peuple est son souverain héréditaire, qui a la tradition et les secrets de l'histoire, et la souveraineté populaire est une superstition incompatible avec l'ordre social. L'État n'est pas seulement destiné à protéger les intérêts privés ; sa principale mission est de leur apprendre à se sacrifier aux intérêts généraux. Tâchez donc de trouver votre bien particulier dans le bien public, et la récompense de vos renoncemens dans le témoignage de votre conscience. Aussi bien, que sert-il de s'insurger contre le droit historique ? Les vents du ciel promènent çà et là les sables du désert, ils laissent les montagnes à leur place. » Il y a dans cette argumentation un mélange de vrai et de faux. Si Ranke méprisait trop la théorie, nous autres Français nous méprisons trop l'histoire. « Je fais quelquefois de beaux rêves pour mon pays, a dit un écrivain très sensé, auteur d'un excellent livre sur le *Paradoxe de l'égalité* ; un de mes rêves favoris est que nous renoncions enfin à chercher le vrai dans la simplicité et l'uniformité. (1) »

Ranke demeura toujours fidèle aux idées qu'il développait entre 1832 et 1836 dans sa *Revue historico-politique*. C'est ainsi qu'il traduisait en prose les élégies et les odes fort imagées de Frédéric-Guillaume. Il ne fallait pas lui demander d'emboucher le clairon des prophètes ni d'exposer la loi des sociétés en s'accompagnant sur la harpe mystique ou sur la viole des troubadours. Il pensait qu'il y a deux sortes de royalisme, le royalisme de sentiment, qui est une religion, et le royalisme de raisonnement, qui est une philosophie, et il raisonna toujours. Il lui était impossible de voir dans le libéralisme une invention de Satan, et quand il lui arrivait de parler « des puissances démoniaques, » il entendait par là qu'il y a dans l'humanité quelque chose d'inconscient, que de mystérieux entraînemens l'obligent parfois à faire le contraire de ce qu'elle veut et à trouver son malheur où elle cherchait son bien.

(1) *Le Paradoxe de l'égalité*, par Paul Laffitte. Paris, 1837 ; librairie Hachette.

Au demeurant, il croyait avec Montesquieu, qu'il admirait infiniment, que dans l'histoire des sociétés tout s'explique par la nature et la relation des choses, par les circonstances, par les milieux, par le génie national, comme aussi par l'habileté des hommes d'état et surtout par la fortune.

Frédéric-Guillaume IV goûtait peu ce style. Ce romantique n'aimait que les romantiques, et les fanatismes contraires au sien lui déplaisaient moins que le bon sens des opinions moyennes. Aussi n'éprouvait-il pour Ranke qu'une vive estime, accompagnée d'une incertaine sympathie. Il relisait souvent *Candide*; il déclara un jour à un poète, qui nous l'a redit, « que ce livre prodigieux était le chef-d'œuvre de la littérature française et l'apocalypse du démon. » En revanche, Montesquieu lui semblait insipide, et il rangeait tous les esprits posés, tous les modérés, parmi ces tièdes que vomit la bouche du Seigneur. Il n'aimait pas le gris; il voyait rouge, et il voulait que tout le monde vît rouge comme lui: c'était la couleur de la vérité, ce qui ne l'empêchait pas d'être fort indulgent pour le scepticisme narquois d'Alexandre de Humboldt. Ce grand savant l'instruisait quelquefois, et plus souvent amusait ses chagrins par des médisances ou par des contes salés.

Quoique Ranke ne fût pas précisément son homme, Frédéric-Guillaume IV, qui causait volontiers et abondamment de ses affaires, lui demanda à plusieurs reprises des avis, des conseils, par l'entremise de son aide-de-camp le baron Edwin de Manteuffel. M. Dove vient de publier, pour la première fois, comme appendice à la *Correspondance avec Bunsen*, ces consultations écrites du grand historien, les réponses qu'il fit aux questions de son roi dans de graves occurrences. Assurément elles méritaient d'être connues: devant les temps, Ranke y esquissait le plan d'une politique hardie qui depuis, sous un autre règne, a été pratiquée avec bonheur, et on ne s'étonnera pas qu'au lendemain de sa mort, le 27 mai 1886, ses fils aient reçu du prince de Bismarck un témoignage éclatant de sympathie, l'assurance « que le chancelier s'était toujours senti intimement uni à leur père par une étroite communauté de sentimens et de pensées. »

Vers la fin du mois d'octobre 1848, au moment où Frédéric-Guillaume IV, ayant recouvré sa royale liberté, se disposait à transférer son assemblée nationale de Berlin à Brandebourg, puis à la dissoudre, il fit demander à Ranke s'il avait quelque conseil à lui donner. Ranke approuva son projet d'octroyer une charte: « Le constitutionnalisme, disait-il, doit être envisagé sans haine et sans amour, comme une forme de gouvernement qu'affectionnent les hommes de ce siècle; il importe seulement que la constitution soit telle qu'elle vous permette d'exister. » Il représentait vivement à son souverain les dangers du suffrage universel, et lui recommandait le socialisme

d'état comme le plus puissant des dérivatifs : « Les masses n'ont heureusement aucun intérêt politique; elles ne recherchent avec ardeur que l'amélioration de leur état, elles désirent avant tout qu'on leur assure leur subsistance... Nous avons le service militaire universel. S'il m'est permis de le dire, celui qui offre sa vie à l'état mérite qu'on l'aide à vivre, et la plus saine politique demande qu'on lui reconnaisse ce droit. » Il en concluait que le gouvernement prussien devait proclamer le droit au travail, et, pendant la paix, créer des escouades ou des cohortes d'ouvriers, organisés militairement, qu'on emploierait à régulariser le cours des rivières, à construire les édifices publics ou à défricher les terrains incultes. M. de Bismarck, qui a inauguré en Prusse le socialisme d'état, n'a pas fait tout ce que Ranke demandait; ce grand oseur n'a pas tout osé.

En 1849, peu de temps avant que la délégation de l'assemblée de Francfort vînt lui offrir la couronne impériale, Frédéric-Guillaume IV consulta de nouveau l'oracle. Fallait-il accepter? fallait-il refuser? Ranke en prit occasion pour expliquer ses vues sur la politique allemande, et une fois encore il sembla prédire ce qui s'est fait depuis. Il posait d'abord en principe qu'on ne pouvait réaliser l'unité allemande que par l'exclusion de l'Autriche, qu'il fallait s'organiser sans elle et au besoin contre elle, puis conclure avec Vienne un traité perpétuel d'alliance offensive et défensive. Il établissait ensuite que, l'empire devant être essentiellement conservateur sous peine de préparer l'avènement d'une république démocratique, il fallait donner des gages à l'indépendance des petits et moyens états et de tous les princes allemands, en n'exigeant d'eux que les sacrifices strictement nécessaires. Il traitait tout au long la question très délicate de savoir si le roi devait accepter et la couronne que lui offrait une assemblée d'origine équivoque et la constitution qu'elle prétendait lui imposer et qui n'accordait à l'empereur qu'un droit de *veto* suspensif. Il conseillait de négocier avec le parlement de Francfort, d'en obtenir des concessions. Les scrupules que pouvait avoir le roi le touchaient peu; il pensait, comme plus tard M. de Bismarck, que, dans les temps troublés, il est permis de pactiser avec la révolution et même de l'embrasser pour l'étouffer. A chaque saint sa chandelle, et quand la fête est finie, on se moque du saint : *gabbato il santo*. Son dernier mot était que la force et l'audace surmontent toutes les difficultés.

Frédéric-Guillaume IV ne se rendit pas à cette invitation. Il refusa une couronne qu'il comparait « à la couronne de pavés du roi Louis-Philippe »; il ne prisait que « celles qui portent l'estampille de Dieu. » D'ailleurs, la majorité qui le proclamait empereur n'était que de 43 voix sur 538 députés. Les mystiques, qui voient mal ce qui se passe autour d'eux, aperçoivent quelquefois très nettement les choses lointaines. Il

répondit à ceux qui le pressaient de franchir le pas que sans doute le prophète Daniel était descendu dans la fosse aux lions et qu'il en était sorti bien portant, mais que Frédéric-Guillaume IV n'était pas Daniel, qu'il ne voulait pas courir les aventures ni tenter Dieu, qu'au surplus il risquerait de se déshonorer gratuitement en sacrifiant aux désirs d'une assemblée de sang mêlé sa chère Prusse, « la plus magnifique création de Dieu dans l'histoire. » Son bon sens l'avait averti qu'un Hohenzollern ne pouvait faire ses conditions à l'Allemagne qu'après une guerre heureuse, que les temps n'étaient pas mûrs. Il fallait que de grands événements s'accomplissent pour que la Prusse s'assimilât l'Allemagne en la convertissant en monarchie militaire; en 1848, l'Allemagne se serait assimilée la Prusse en lui inoculant le régime parlementaire.

La Prusse a gagné son procès; elle ne s'est pas donnée, il a fallu se donner à elle; mais beaucoup d'Allemands songent à se pourvoir en cassation. L'Allemagne s'en va-t-elle à jamais une monarchie militaire, ou la Prusse deviendra-t-elle un jour un royaume parlementaire? C'est la grande question. Ranke écrivait, il y a bien des années: « Nous ressemblons au batelier qui traverse le Rhin à quelques pas en amont de sa chute; craignons que le courant ne nous emporte. » Il redoutait les libéraux et leurs doctrines, il ne les haïssait pas. M. de Bismarck les haït autant qu'il les redoute; ils seront l'éternel souci de sa laborieuse vieillesse. Quand il veut chasser un diable qui lui fait peur, sa méthode est de peindre sur la muraille un autre diable qui l'effraie moins. Pour dégoûter les Allemands du parlementarisme, il leur représente sans cesse que leurs voisins n'attendent que le moment de les attaquer, que longtemps encore ils devront sacrifier leurs aigüés de liberté à la nécessité de se défendre, et chercher leur salut dans un pouvoir fort et tutélaire. C'est par la politique de l'inquiétude qu'il combat les aspirations des libéraux et tient ses ennemis en échec. L'inquiétude est un vilain mal qui se gagne. Combien de temps encore l'Europe sera-t-elle sur le qui-vive?

J. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

LA BANQUEROUTE DU NATURALISME.

Il y a longtemps que nous n'avons parlé des romans de M. Zola. Ce n'est pas que nous ne les ayons lus, ainsi qu'il était de notre devoir; mais, après les avoir lus, nous n'en avons rien à dire que nous n'eussions déjà dit. Épiques ou apocalyptiques, puisque c'étaient les qualités nouvelles qu'il fallait louer dans *Germinal*, par exemple, ou dans *l'Œuvre*, nous ne l'eussions pu faire d'ailleurs qu'aux dépens des anciennes, de celles que nous goûtions peu, mais que nous reconnaissons enfin dans *l'Assommoir* ou dans *le Ventre de Paris*; et, pour *la Joie de vivre*, en dépit des clameurs, nous n'y pouvions vraiment rien voir de plus obscène ou de plus incongru que dans *Pot-Bouille* ou dans *Nana*. Mêmes Quenu-Gradelle et mêmes Rougon-Macquart, mêmes procédés, même absence aussi de sens moral, c'était toujours le même M. Zola. Qu'après avoir jadis découvert Paris, ce romantique attardé parini nous inventât donc maintenant la mer, ou qu'après avoir calomnié les mœurs de la bourgeoisie, cet homme de quelque talent, mais de si peu de goût, et de tact, et d'encore moins d'esprit, caricaturât à leur tour celles du populaire, il n'y avait là ni de quoi s'étonner, ni de quoi revenir à la charge. Mieux valait attendre; et, puisque aussi

bien, de roman en roman, il allait s'éloignant un peu plus de la décence, du naturel, et de la vérité, on en reparlerait, pour la dernière fois, quand il en serait tout à fait sorti.

C'est ce qui vient d'arriver : et le volume n'a point encore paru, le journal de M. Zola n'a pas seulement encore terminé la publication du roman, que déjà *la Terre*, en achevant de déclasser le romancier, semble avoir achevé du même coup de disqualifier le *naturalisme*. On n'ose plus être naturaliste; on se défend de l'avoir été; les plus ignorés eux-mêmes de ses disciples, les imitateurs qu'il ne se savait point, ont déjà commencé de trahir « le Maître. » Déjà, l'auteur de *Charlot s'amuse* et celui du *Bâtard*, déjà MM. Paul Bonnetain, J.-H. Rosny, Paul Margueritte, Lucien Descaves et Gustave Guiches, — faisons-leur le plaisir de mettre ici leurs noms, qu'on pourrait avoir oubliés, — ont publiquement protesté contre « l'exacerbation de la note ordurière » dans le roman de M. Zola : c'est ainsi qu'ils s'expriment en patois naturaliste. On peut prévoir enfin le temps où M. Zola, dans cet abandon de tous les siens, n'aura plus pour lui que le seul M. Francisque Sarcéy. Et nous ne le regretterons qu'à moitié, — en songeant qu'il y a dans *la Terre* de quoi justifier d'autres défections, qui seraient même plus sensibles à M. Zola, que celle de M. Lucien Descaves ou de M. Rosny, — mais ce pendant nous le regretterons. D'abord, parce qu'il est toujours pénible de voir un homme de talent se fourvoyer sans ressource; et puis, parce qu'il est plus pénible encore de le voir compromettre avec lui, dans son aventure, ce qu'il pouvait y avoir de justesse et de vérité dans les théories d'art auxquelles les circonstances avaient attaché son nom. Le *naturalisme* avait sa raison d'être, dans le siècle où nous sommes; il en avait même plusieurs, que nous avons ici plusieurs fois déduites; et, si nous en voulons autant du reste, nous n'en voulons de rien plus à M. Zola que de les lui avoir, l'une après l'autre, et pour longtemps maintenant, enlevées.

Car, il faut bien en convenir : quelque étonnement que l'on éprouve à se trouver d'accord avec M. Paul Bonnetain, et quoique ces jeunes schismatiques, pour se purifier, aient sans doute besoin de se laver dans bien des eaux encore, ils ont raison. M. Zola, dans *la Terre*, a passé toutes les bornes. Oui; si l'on savait peut-être que le commencement et la fin de son naturalisme, que sa principale ou son unique originalité n'avait guère consisté qu'à imprimer tout crus dans ses romans des mots dont je gagerais qu'à peine ose-t-il se servir dans la liberté de la conversation, jamais pourtant il n'en avait encore imprimé de tels, ni rendu le nom même de *naturalisme* synonyme à ce point de ceux d'impudence et de grossièreté. Jamais non plus, pas même dans *Pot-Bouille*, cet étrange observateur des mœurs de son temps ne s'était ainsi moqué de son public, jamais il n'avait substi-

tué plus audacieusement à la réalité les visions obscènes ou grotesques de son imagination échauffée. Nulle conscience et nulle observation, nulle vérité; nulle exactitude, tous les effets faciles et violens, tous ceux du vaudeville et ceux du mélodrame; des scènes inouïes de brutalité; toutes les plaisanteries qui passent à Grenelle ou du côté de Clignancourt pour des formes de l'esprit; des images de débauche, des odeurs de sang et de musc mêlées à celles du vin ou du fumier, voilà *la Terre*; et voilà, va-t-on dire, le dernier mot du *naturalisme*! Si M. Bonnetain ou M. Margueritte réussissent maintenant à le tirer de là, ils n'auront pas fait peu. Je crains seulement pour eux qu'il ne leur failût, — dirai-je plus de talent? — mais un autre talent à coup sûr que celui dont leurs œuvres nous ont donné les preuves jusqu'ici.

Sont-ce, en effet, des paysans, que les personnages du dernier roman de M. Zola? Mais il faudrait d'abord pour cela qu'ils fussent des hommes, et ce n'en sont point, ni même des brutes, mais seulement des manequins. Dans *l'Œuvre*, dans *Germinal*, dans *la Joie de vivre*, on pouvait encore, en y regardant bien, discerner quelque trace et reconnaître au moins quelque effort d'observation, mais ici, c'est vainement qu'on en chercherait l'ombre; et les jésuites d'Eugène Suë, les mousquetaires d'Alexandre Dumas, les Burgraves eux-mêmes de Victor Hugo sont plus vrais, moins fantastiques, plus vivans peut-être que les paysans de M. Zola. Au moyen des journaux, des faits divers et des comptes rendus de cours d'assises, au moyen des commentaires dont le « chroniqueur judiciaire » ne manque jamais à les faire suivre, — pour opposer, comme l'on sait, la dépravation cynique des campagnes à l'honnête, l'élégante et l'innoffensive corruption du boulevard, — M. Zola s'est fait une idée du paysan français, et composé méthodiquement un dossier d'horreurs villageoises. C'est ce qu'il appelle ses *documents*. On y voit qu'en telle année, dans telle commune, tel département, un père de famille ayant eu l'imprudence de résigner ses biens à ses enfans, ceux-ci, las un jour de nourrir une bouche inutile, l'ont relégué sous un toit à porcs, ou même aidé à mourir plus vite. On y lit qu'en telle autre année, dans un département voisin, et ainsi qu'il est prouvé par les débats ou l'aveu du coupable, un beau-frère, pour éviter la division d'un commun héritage, a violé sa belle-sœur mineure et l'a ensuite étranglée. On y trouve encore qu'une femme a mêlé de la mort aux rats dans la soupe aux choux de son homme; que deux frères, faute de s'entendre, ont vidé à coups de fusil une question de bornage; qu'une bru s'est débarrassée d'une belle-mère importune à coups de serpe ou de fléau. Et on y apprend aussi, par occasion, des choses qu'en effet on ignorait, jusqu'à M. Zola: que le fumier ne sent pas bon; que si l'on boit trop de vin ou de cidre, on se grise; qu'il est arrivé quelquefois à la grêle de hacher les blés; qu'il est plus dur de mois-

sonner que de cracher dans un puits pour y faire des ronds ; que, d'ailleurs, ce ne sont point des *clubmen* qui hantent d'ordinaire les cabarets de village ; et que le paysan aime âprement la terre. Cependant le romancier, d'un air entendu, frappe de la main sur ses dossiers ; et les *reporters*, sur sa parole, nous jurent qu'il n'a rien dit qu'il ne puisse prouver, en forme de preuve authentique, dont ne témoigne la collection du *Gil Blas* et du *Figaro*. De qui se moque-t-on ici ? de nous ou de M. Zola ? Car, je consens bien que les amateurs trouvent encore d'assez beaux *morceaux* dans *la Terre*, un reste de souffle, et, par endroits, presque de la puissance, dans ces descriptions, par exemple, où M. Zola reconstruit la nature et l'ajuste aux exigences de ses propres hallucinations ; mais, dans ce roman de cinq ou six cents pages, on n'en signalerait pas une qui nous apprenne rien sur la campagne ou sur le paysan. Ou, si l'on aime mieux cette autre façon de dire la même chose : le peu de vérité qu'il y a dans *la Terre* est banal, pour traîner partout, et le peu de nouveauté qu'on y rencontre n'est pas vrai.

Je ne connais point assez le paysan pour m'en faire moi-même une idée très précise, et encore moins, quelque idée que je m'en fasse, pour vouloir la substituer à celle de M. Zola. Je crois seulement que, si le paysan, comme l'ouvrier, par exemple, comme le bourgeois, ou comme le militaire, ont quelques traits qui ne soient qu'à eux, ils ne laissent pas, tous tant qu'ils sont, d'en avoir aussi quelques-uns qui leur sont communs entre eux, et avec moi. Pour être paysan, on n'en est pas moins homme, et pour être homme, ce que j'ose assurer, c'est qu'il faut commencer par différer beaucoup des héros de M. Zola. Et, puisque M. Zola n'est ni le seul ni le premier qui ait voulu peindre le paysan ; ce qui est encore certain, c'est que le sien est le premier et le seul qui fasse en nous cette impression. Si M. Zola veut s'en rendre compte, qu'il le compare au surplus, je ne dis pas même avec ceux de Balzac ou de George Sand, lesquels sont un peu romantiques ou romanesques, mais avec ceux de l'écrivain qu'il semble en vérité s'être proposé de ressusciter parmi nous, ce Restif de la Bretonne de qui nous l'avons plus d'une fois rapproché. Dans *la Vie de mon père*, l'auteur de *Monsieur Nicolas* et du *Paysan pervers* nous a tracé le portrait de sa propre famille : c'est la décence et la gravité mêmes, avec une nuance marquée d'orgueil héréditaire, et un besoin très vif d'estime et de considération. Mais j'oublie que M. Zola ne fera jamais cette comparaison ni nulle autre, parce que lui-même ne s'intéresse pas assez aux histoires qu'il nous raconte, aux personnages qu'il prétend peindre, à cette réalité dont il se croit néanmoins l'interprète. M. Zola ne s'intéresse qu'au succès de ses œuvres, et qu'au développement de sa personnalité. Avec le goût et le sens moral, ce qui lui manque le

plus c'est la sympathie, et sans la sympathie, sans cette faculté précieuse, délicate et subtile, n'y ayant pas moyen d'enfoncer un peu avant dans la connaissance de nos semblables, il n'y a pas moyen non plus d'être naturaliste.

On ne saurait trop le redire : c'est ici ce que n'ont pas compris nos modernes *naturalistes*, Flaubert en tête, M. Zola derrière lui, ni leurs nombreux imitateurs, et c'est ce qui fait sur eux la si grande supériorité des *naturalistes* russes et anglais, d'un Tolstoï, d'un Dostoïewski, de Dickens, de George Eliot. C'est que ceux-ci ont vraiment aimé les humbles et les dédaignés, cette foule anonyme et obscure, que le grand art, l'art officiel et d'apparat, si l'on peut ainsi dire, avait rayée de ses papiers. Ils ont cru que l'égalité des hommes dans la souffrance et dans la mort donnait à tous un droit égal à l'attention de tous. S'ils sont descendus dans l'âme d'une fille ou d'un criminel, ç'a été pour y chercher l'âme elle-même et l'humanité. Et s'ils n'ont pas reculé devant la peinture de la laideur et de la vulgarité, c'est qu'ils ont cru que l'on avait inventé l'art pour nous en consoler, en les anoblissant. Mais nos *naturalistes* à nous, véritables mandarins de lettres, infatués comme Flaubert et comme M. Zola de la supériorité sociale de l'art d'écrire sur celui de fabriquer de la toile ou de cultiver la terre, uniquement attentifs à « soigner, » comme on dit, leur réputation et leur vente, ils n'ont vu, dans tout ce qui n'avait pas écrit l'*Assommoir* ou la *Tentation de saint Antoine*, que matière à caricature. Et manque de sympathie pour autre chose qu'eux mêmes, c'est ainsi que leur observation, quand encore ils daignaient observer, n'a pas pénétré au-delà de l'écorce des choses. Ils n'en ont vu que le contour, ils n'en ont su fixer que la silhouette; et, pour cette raison, s'ils doivent durer quelque temps, si les générations qui viennent les lisent encore, ce ne sera pas comme *naturalistes*, ce ne sera pas non plus comme *pessimistes*, — un autre mot qu'ils compromettent par l'usage qu'ils en font, — ce sera comme *vaudevillistes*.

Ayant essayé plusieurs fois de montrer, non-seulement à M. Zola, mais à quelques-uns aussi de ses disciples, les vaudevillistes qu'ils étaient, on me permettra de ne revenir ici ni sur le choix de leurs sujets ordinaires, qui appartiennent plutôt au répertoire du Palais-Royal, ni sur leur façon de les traiter, qui ressemble à celle d'un Paul de Kock lugubre et pédant, ni sur leur goût à tous pour la caricature et surtout pour l'équivoque. Mais ce que je tiens à dire, parce que je n'en aurai jamais, je crois, de meilleure occasion que *la Terre*, c'est que ce comique involontaire s'obtient précisément grâce à l'insuffisance de l'observation. Les personnages de M. Zola, les moins complexes, les plus simples du monde, n'obéissant jamais qu'à l'impulsion d'un unique appétit, toujours élémentaire, ne connaissant en toute ren-

contre qu'une seule manière de le manifester, ne raisonnant d'ailleurs jamais avec eux-mêmes, traversent le roman avec l'allure roide et uniforme, les tics mécaniques et les gestes anguleux d'un fantoche; et le comique naît, irrésistible et énorme, du contraste même entre les situations violentes où le romancier les jette, et l'immobilité de leur physionomie ou la gaucherie de leurs mouvemens. C'est bien ainsi que dans le vaudeville, un effet toujours sûr, comme on dit en style de théâtre, c'est de mettre une phrase dans la bouche d'un personnage : « Tais-toi, t'as commis une faute, » ou « Mon gendre, tout est rompu; » et de la lui faire obstinément redire, pendant trois ou cinq actes, qu'elle soit d'ailleurs ou non en situation, et surtout quand elle n'y est pas. Dans ce genre de comique inférieur, et même un peu grossier, je conviens que M. Zola est depuis longtemps sans rival. Comme dans *l'Assommoir* le fameux couple Boche, comme dans *Pot-Bouille* l'oncle Jossierand et l'inémorable Trublot, *la Terre* est pleine de Fouan et de Bateau, de Delhomme et de Macqueron, d'Hilaire et de Palmyre, qui n'ayant qu'une idée n'ont aussi qu'une façon de la traduire, comme les Krampach et les Nonancourt du vaudeville classique. Il y a d'ailleurs des différences, et ces deux-ci parmi beaucoup d'autres : la première, qu'au lieu d'être simplement dépourvus de sens, les refrains des personnages de M. Zola sont orduriers ou blasphématoires, et la seconde que nos vaudevillistes, assez contents de nous avoir fait rire, n'ont pas cru qu'ils écrivaient, dans *Le plus heureux des trois* ou dans *le Chapeau de paille d'Italie* : « l'histoire naturelle et sociale » de leur temps. M. Zola, lui, n'est jamais si plaisant que quand il se prend le plus au sérieux.

Si ce procédé ne laisse pas d'avoir quelques inconvéniens, on en voit peut-être le grand avantage. Les mêmes mannequins peuvent toujours servir, et de « bourgeois » qu'ils étaient dans *Pot-Bouille*, ou de « mineurs » dans *Germinal*, les transformer en « paysans » dans *la Terre*, ce n'est qu'une redingote à changer en une blouse, un nom propre en un autre; — et aussi le titre du roman. Quand donc M. Zola nous donnera ces romans sur « l'Armée, » et sur « les Chemins de fer, » voie montante et voie descendante, qui doivent compléter, je crois, l'épopée des Bongou-Macquart, tenons-nous pour assurés d'y retrouver les mêmes personnages. Cela sentira seulement la caserne au lieu de la ferme, le fumier de cheval au lieu du fumier de vache, ou l'odeur de fumée, d'huile et de graisse à graisser au lieu de l'odeur des blés mûrs et du foin nouveau; mais il s'y passera les mêmes choses, entre deux trains, sous le hangar aux marchandises ou dans un coin de la lampisterie, qu'ici entre deux coups de faux, derrière une meule de foin. Comme on connaît d'ailleurs les principes de M. Zola, comme il est entré du par avance que ses romans devront manquer de tout

intérêt romanesque, et comme son « dossier » militaire ou administratif sera sans doute aussi riche de documens que son « dossier » agricole, on voit que la tâche ne lui sera pas non plus très difficile. Feu Ponson du Terrail était plus scrupuleux : il tuait au moins de temps en temps Baccarat et Rocambole, et, pour les ressusciter, il attendait que les abonnés du *Petit Journal* ou de *la Patrie* les eussent instamment redemandés.

Cette pauvreté de l'observation dans les romans de M. Zola n'est qu'une juste conséquence du dédain qu'il a toujours professé pour la psychologie. J'aimerais autant qu'un expéditionnaire affichât le mépris de l'orthographe et de la calligraphie, c'est-à-dire des instrumens mêmes du métier qui le fait vivre ! Qu'un roman puisse à la rigueur se passer d'aventures et d'intrigue, de composition et de style, de grammaire et d'esprit, on le conçoit encore ; et il y en a des exemples ; mais ce que l'on n'a jamais vu, c'est un roman sans psychologie. Rien n'est simple ici-bas, et moins que toute chose, non pas même pour les autres, mais pour nous, l'exacte connaissance de la diversité de nos mobiles secrets sous l'apparente ressemblance des actes. C'est toute la psychologie. Otez-la du roman : la substance en périt, s'en dissipe, s'en évapore ; il ne demeure plus qu'un squelette ou une carcasse, une aventure sans cause, un fait divers sans intérêt, parce que nous n'en voyons ni les commencemens ni les suites. Ah ! qu'il a fait de mal à ceux qui ne l'ont pas compris, mais qui ne l'ont pas moins prétendu suivre, le maître qui a dit autrefois : « Si Shakspeare avait fait une psychologie, il aurait dit, avec *Esquiol* : L'homme est une machine nerveuse gouvernée par un tempérament, disposée aux hallucinations, emportée par des passions sans frein... » Et que doit-il penser, s'il le lit, de se voir ainsi travesti par M. Zola : « Hein ? étudier l'homme tel qu'il est, non plus leur pantin métaphysique, mais l'homme physique, déterminé par le milieu, agissant sous le jeu de tous ses organes... N'est-ce pas une farce que cette étude continue et exclusive de la fonction du cerveau ?.. Faites donc penser un cerveau tout seul, voyez donc ce que devient la noblesse du cerveau quand le ventre est malade ? » Las ! quel style, et quel raisonnement ! Mais, en revanche, aussi, quelle heureuse définition de M. Zola par lui-même, et de son *naturalisme* : à l'étude exclusive et continue des fonctions du cerveau, l'auteur de *Pot-Bouille* et de *la Terre* a substitué l'étude non moins exclusive et non moins continue des fonctions du ventre.

C'est toute une part de son roman, la plus considérable, et dont il est évident qu'il fait lui-même le plus de cas, mais sur laquelle on ne pardonnera de ne point insister. Manger, boire, et le reste, il ne se passe guère autre chose dans les quatre-vingt-quinze feuilletons que j'ai lus

de *la Terre*, et « le reste » surtout en remplit des colonnes entières. Si le souvenir de Restif, dont je parlais tout à l'heure, troublait encore les nuits de l'auteur de *Pot-Bouille*, l'auteur de *la Terre* peut maintenant dormir tranquille : il a surpassé son modèle. Je veux bien croire, — et la preuve que je le crois, c'est que je parle encore de M. Zola, — qu'il ne spécule point lui-même sur le mal que l'on dira de son roman, que les gravelures et les obscénités dont il l'a semé, c'est par scrupule d'observateur et conscience d'artiste, et que, s'il nous promène aussi complaisamment parmi de si sales images, ce sont toujours les excès de l'*libalisme* ancien qui continuent de l'y obliger. Mais puisqu'il sait compter, je voudrais qu'il fit une observation : c'est que ses romans se vendent d'autant mieux qu'ils sont plus obscènes ou qu'ils sont plus grossiers. Ni *Une Page d'amour*, ni *Au bonheur des Dames* n'ont pu dépasser de beaucoup le cinquantième mille : et ce ne sont point des romans « chastes, » et les fonctions du ventre y tiennent assez de place, et la grossièreté de langage dont M. Zola s'est fait une seconde nature s'y étale encore assez abondamment, mais ce sont enfin des romans presque lisibles. Mais, au contraire, *Pot-Bouille* a passé le soixante-cinquième mille, *l'Assommoir* le cent onzième, *Nana* le cent quarante-neuvième ; et de tous les romans de M. Zola, ce sont les plus graveloux, ou du moins ce l'étaient, avant que *la Terre* eût paru. Je souhaite sincèrement à M. Zola que l'éclatant insuccès de *la Terre* démontre la leçon qu'il aurait dû lui-même tirer depuis longtemps du seul rapprochement de ces chiffres ; et je suis persuadé qu'il le souhaite avec nous.

Ce qui n'est enfin ni moins grave que le reste, ni d'ailleurs moins faux dans *la Terre*, c'est la grossièreté du langage. M. Zola, qui n'en connaît le sens que tout juste, n'a évidemment jamais connu la valeur ni le pouvoir des mots. S'il écrivait pour les paysans ou pour les ouvriers, on le lui passerait encore ; mais il écrit pour les bourgeois ; et s'il croit qu'un ignoble blasphemé ou une sale injure aient la même signification pour le bourgeois, qui les lit imprimés dans un livre, que pour le paysan ou l'ouvrier qui les profère, je l'assure qu'un « écrivain » et un « naturaliste » ne sauraient se tromper davantage. Je ne dirai point qu'aux faubourgs et dans les campagnes, il y a des termes d'ignominie qui s'échangent de bonne amitié et presque comme des caresses ; mais un gros mot, dans la bouche d'un homme du peuple, n'en dit pas plus qu'un mot beaucoup moins gros dans celle d'un bourgeois. *Le taureau de Dieu* d'un charretier, — si l'on me permet de donner un exemple, — est à peu près l'équivalent du *sacrebledu* d'un petit bourgeois ; et de vers Belleville ou Montmartre, on dit d'un ami qu'il est « ... avec le même sentiment de commisération que l'on dit en un autre endroit » qu'il n'en échappera pas. » Et c'est bien

plus qu'une distinction de rhétorique, c'est une nuance de psychologie, si l'on considère, après le pouvoir propre, la valeur relative des mots. Car, ces jurons ou ces blasphèmes, si l'homme du peuple les profère avec cette regrettable facilité, c'est qu'ils ne sont pour lui qu'un signe ou qu'une traduction habituelle de ses émotions. Mais chez nous, ils éveillent, aussitôt qu'entendus, toute une série d'images bien autrement déplaisantes qu'eux-mêmes; ils nous transportent avec eux dans leur milieu d'origine, qui n'est pas d'ordinaire le milieu même où on les emploie couramment; ils associent enfin les sentimens qu'ils sont censés traduire à des sentimens souvent très éloignés de ceux du personnage que le romancier fait parler. De telle sorte que, même faisant ce qu'ils font, les paysans de M. Zola seraient encore faux pour la manière dont ils le font. D'autant qu'ils parleraient un langage plus conforme à la réalité, ils paraîtraient d'autant moins réels et moins vrais, puisque c'est eux, et non point leur incapacité de s'analyser eux-mêmes qu'il s'agit de nous montrer. Et ils ne seraient enfin tout à fait ressemblans, à leurs propres yeux comme aux nôtres, que s'ils exprimaient des sentimens ou des idées à eux dans la langue du commun et de l'honnête usage. C'est un thème que j'ose livrer aux méditations de M. Rosny, l'auteur du *Bilatéral*, médiocre imitation des mœurs et surtout du langage de *Germinal* et de *l'Assommoir*.

Où est cependant, en tout cela, le *naturalisme*? et, ne se rencontrant pas plus dans le langage, comme l'on voit, que dans les mœurs et dans les caractères, où est la vérité?

Car je ne pense pas que M. Zola l'ait cru mettre au moins dans ces plaisanteries où, s'exerçant pour la première fois, il est du premier coup passé maître, et qui sont sans doute, elles aussi, une étude des « fonctions du ventre, » mais surtout, et de son aveu même, un « élément comique » ajouté à tant d'autres. On n'ignore pas qu'en effet, après ou avec les plaisanteries sur les maris malheureux, il n'y en a pas de plus populaires, je veux dire de plus universellement appréciées, dans le pays de Rabelais et de M. Armand Silvestre. C'est ce que M. Francisque Sarcey nous rappelait l'autre jour; et, combien il avait raison, c'est ce que les journaux nous prouvaient à l'envi l'un de l'autre, à commencer par *le Figaro*. On ne se serait pas indigné de la sorte, si l'on ne s'était flatté, avec les affaires de son indignation, de faire aussi celles de son esprit, et par surcroît la joie de ses lecteurs. Ou plutôt, et depuis un mois qu'on s'y complait, on n'aurait pas ainsi remué cette matière, si l'on en ressentait une telle et si vive indignation. Pour flatter un goût naturel à la race, M. Zola, profitant de la liberté de la campagne, n'a donc fait ici qu'imiter les modèles, avec l'ambition d'en devenir un lui-même à son tour. Ayant renouvelé d'abord les moyens de la pornographie, il a

pensé que le temps était venu, dans le programme de son art démocratique et social, de renouveler aussi les moyens de la scatologie. Et il a bien quelque droit de s'étonner ou de s'irriter même qu'en lui reprochant ses *effets* on les lui dérobe, mais les *naturalistes* ont aussi celui de s'en plaindre, et qu'en introduisant dans *la Terre* cet élément comique, il ait achevé de les compromettre; — s'il assurait d'ailleurs le succès de son roman.

C'est dommage; et pour nous, qui nous n'avions guère mieux attendu de M. Zola, de ses exemples, de ce qu'il prétendait lui-même nous faire admirer dans ses romans, nous avions toutefois espéré d'autres suites et de plus heureux résultats des combats qu'il a livrés. Il nous avait semblé qu'au lieu de se servir de la nature, comme nos romantiques, pour la défigurer, peut-être serait-on tenté de l'imiter de plus près, de l'étudier plus consciencieusement, avec plus d'amour et de naïveté, de l'exprimer enfin plus fidèlement; et ainsi qu'on pourrait rendre à l'art, avec son véritable objet, son inépuisable matière. On l'a bien fait en peinture, où les choses ne se sont écrites que justement du jour où les imitateurs de M. Zola s'y sont mis! Dans la poésie, maintenant que l'on disposait d'un instrument plus souple, nous avions donc espéré que l'on voudrait imiter et serrer de plus près l'exact contour de la réalité; nous avions cru qu'au théâtre, on pourrît se débarrasser des conventions inutiles, pour n'en respecter que les nécessaires, qui ne sont pas plus de deux ou trois; et, dans le roman, nous avions cru que la vie contemporaine était assez complexe, assez curieuse à étudier pour que l'imitation en pût suffire à plus d'un chef-d'œuvre. Mais, autant en devait emporter le vent!

Le vrai étatement du chef de l'école a été plus fort que ses conseils. Tout en continuant d'ailleurs à défendre violemment ses doctrines, injustement même au besoin, M. Zola, — dont je ne connais, pour moi, que le premier roman : *la Fortune des Rougon*, où il y a un peu plus de naturalisme, — enfermait soigneusement ses règles sous six clefs, comme l'autre, quand il ajoutait un nouveau tome à l'édifice de ses Rougon-Macquart. Plus il prêchait le *naturalisme*, plus il retournait au *romantisme*, d'où il était sorti, d'ailleurs, et dans lequel il mourra. Mais, en attendant, les jeunes gens l'imitaient, ils essayaient surtout d'imiter son succès, et tous ensemble ils achevaient de tuer sous eux le *naturalisme*. Aujourd'hui, le *naturalisme* n'a tenu aucun des promesses qu'il nous avait faites; mais M. Zola, lui, a réalisé toutes les craintes qu'il nous inspirait; et comme il a eu l'art de lier la cause du *naturalisme* à celle de ses romans, c'est le *naturalisme* qui périra pour M. Zola! En quel lieu du monde qu'il y ait encore un vrai *naturaliste*, je comprends son amour.

L'unique excuse de M. Zola, — car, pour le dire en passant, ce n'en est jamais une d'avoir suivi, comme l'on dit, son tempérament, et le mieux, en tout cas, est toujours de commencer par y résister. — c'est qu'on l'a poussé de toutes parts dans la voie de ses pires défauts. Et il peut plaire à quelques-uns de l'oublier aujourd'hui, mais il nous plaît, à nous, de le leur rappeler. Si ses admirateurs n'ont peut-être pas réussi à faire encore de lui le « grand romancier » qu'il croit être, c'est bien eux qui ont fait de M. Zola le romancier qu'il est. Pour trouver *la Terre* ce qu'elle est : une rhapsodie détestable ; il ne fallait pas commencer par louer dans *Germinal*, dans *Pot-Bouille*, dans *Nana*, ni dans *l'Assommoir* les défauts naissans dont *la Terre* n'est après tout que le monstrueux épanouissement. Mais quiconque en ce temps-là se permettait d'y voir et d'y reprendre cette même grossièreté de langage, ou cette même insuffisance et banalité de l'observation, ou ce même manque enfin de sens moral, dont il semble que tout le monde s'aperçoive aujourd'hui, celui-là se faisait, en moins de vingt-quatre heures, une solide réputation d'étroitesse et de timidité d'esprit. Eux, au contraire, ils avaient le respect de l'art et de la liberté, libres eux-mêmes, francs et dégagés des préjugés d'un bourgeois censitaire, ces chroniqueurs et ces feuilletonnistes qui savaient, comme ils disaient, reconnaître et louer le talent, sous quelque aspect et de quelque manière qu'il se manifestât, ou dans quelque fâcheuse aventure, pour éprouver sa force et pour étonner la province, qu'il se risquât. Ainsi sommes-nous faits en France, toujours courtisans du succès, et non moins empressés d'oublier, quand l'heure en est venue, pour quelle part nous y avons autrefois contribué. Combien se déchainent aujourd'hui contre *la Terre*, qui, hier encore, admiraient *Germinal*, et combien se hâteront de retourner à M. Zola, si demain *la Terre* passe en nombre de mille *Pot-Bouille*, *l'Assommoir* et *Nana* !

C'est ici la part du public, après celle des journaux. Car, si quelque chose est plus grave encore que tout ce qu'il peut y avoir d'énormités ou d'obscénités dans *la Terre*, c'est qu'il se trouve un public pour les lire ; et il se trouvera. Pis que cela : de pareils livres ne sont possibles qu'avec la complicité du public, et, sans elle, pour infatué qu'il fût de son talent, ou de ce que l'on appelle autour de lui de ce nom, un romancier ne les écrirait pas. Que si là-dessus M. Zola, comme il en a bien l'air, croyait peut-être qu'il n'y a rien de plus dans *la Terre*, que ni les mots n'y sont plus gros, ni les choses plus énormes que dans ses précédens romans, j'ose bien l'assurer qu'il se trompe, mais il ne se trompe, assurément aussi, que d'une nuance ou d'un degré. Quelqu'un lui reprochait l'autre jour d'avoir manqué de patriotisme en calomniant le paysan ; mais, sans parler de ce qu'il y a de puéril et d'inopportun à mêler le patriotisme dans ces sortes de questions,

avait-il donc moins calomnié, ou d'une autre manière, le bourgeois dans *Pot-Bouille*, et l'ouvrier dans *l'Assommoir*? Un autre lui reprochait, en nous décrivant un accouchement dans *la Terre*, — en quels termes, je n'en veux rien dire! — d'avoir essayé d'y salir jusqu'à la maternité; mais dans *Pot-Bouille*, il y a déjà des années, M. Zola n'avait-il point commencé? Quant à ceux qui ne lui reprochent que ses obscurités, il faut vraiment qu'ils aient oublié dans quel temps ils vivent, et les autres romans qu'ils lisent, et à quelle sorte d'histoires, sur leurs vieux jours, ils s'acharnent encore eux-mêmes. *La Terre*, du moins, aura-t-elle peut-être cette utilité de leur ouvrir les yeux? En retirant sa faveur et son admiration à l'auteur des Rougon-Macquart le public les retirera-t-il à tant d'autres qui ne réussissent qu'aux mêmes conditions, par les mêmes moyens, et avec un peu plus d'habileté seulement que M. Zola? Et comprendra-t-on enfin que, si l'on ne le fait pas, M. Zola, qui comptera toujours sur les mêmes lecteurs, pour se les attacher encore davantage, ne se souciera dans un prochain roman que de faire plus fort que lui-même? C'est ce que je souhaite à mes contemporains, aisément consolé à ce prix de la banqueroute du *naturalisme*, ou plutôt, et *naturaliste* moi-même, trop heureux alors de la catastrophe, puisque, indépendamment de beaucoup d'autres choses, s'il en est une dont manquent surtout les romans de M. Zola, c'est de valeur *documentaire*, de naturel et de vérité, de vie et de variété.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août

Les incidens passent, les manifestations se dissipent, les polémiques s'épuisent dans le vide : que reste-t-il de tous ces bruits, de ces agitations et ces querelles, vieilles histoires du mois dernier, des dernières semaines ? On ne s'en souvient déjà plus. C'est la saison du repos, des dispersions et des voyages : c'est la trêve universelle.

A peine voit-on à Paris une ombre de gouvernement. M. le président de la république a dès longtemps pris son congé, s'en allant à Mont-sous-Vaudrey comme d'autres vont à Gastein ou à Kissingen. M. le président du conseil voyage modestement en Suisse, se reposant des interpellations obstinées, des harangues de parlement ou de banquet, et il a le mérite de ne pas occuper le monde de ses excursions. M. le ministre de l'instruction publique est sur tous les chemins, portant dans sa valise des discours pour toutes les distributions de prix et toutes les inaugurations de statues. M. le ministre des affaires étrangères fait de la diplomatie au Mont-Dore ou à la Bourboule, avec l'ambassadeur de Russie, M. le baron de Mohrenheim, qui a passé, lui aussi, en Auvergne. M. le ministre de la guerre, après avoir visité les Alpes, est tout entier à son essai de mobilisation, qui se fait décidément dans les régions du Languedoc, autour de Toulouse, et qui est certainement le plus vrai, le plus sérieux intérêt du jour. Où sont les autres ministres ? On ne le sait jamais ; ils sont peut-être au nord ou au midi, au Havre ou à Tarbes, visitant des digues ou des haras, s'instruisant dans leur métier. C'est l'histoire du moment. La politique sommeille un peu ou a l'air de sommeiller ; elle se réveillera, qu'on en soit sûr, avant qu'il soit longtemps. On se remettra à batailler sur les inten-

tions du gouvernement, sur les alliances des partis, sur la réaction, sur la république, — sur l'équivoque, cette belle invention des polémistes radicaux. Qu'est-ce que l'équivoque? Ce n'est pas, à ce qu'il paraît, bien facile à saisir et à définir, encore moins à dissiper, puisque M. le président du conseil a beau, depuis trois mois, y mettre toute sa bonne volonté, il se retrouve toujours dans cette alternative singulière: s'il se tait, on lui reproche son silence comme une conspiration, comme une tactique préméditée pour perpétuer l'équivoque, pour se ménager l'alliance de la droite; s'il parle, s'il donne tous les éclaircissemens possibles, on lui répond que ce n'est pas sérieux, qu'il parle pour ne rien dire et qu'on ne le croit pas. Et, en définitive, aujourd'hui comme hier, dans ce temps de trêve comme dans les effervescences du mois dernier, la situation reste ce qu'elle est, telle que les circonstances l'ont faite, avec ses contradictions et ses faiblesses sans doute, comme aussi avec ses garanties momentanées d'apaisement dans un pays las d'agitations, affamé de repos et de tranquillité.

Que malgré tout il reste d'une certaine manière une équivoque dans cette situation, c'est bien possible. Elle tient à ce que les partis qui se sont sentis évincés et déçus dans les dernières crises, qui gardent l'amer ressentiment de leur déconvenue, ne veulent pas se rendre à la vérité des choses, ne peuvent se résigner à subir un ministère qui a accepté la mission de n'être pas leur serviteur, de porter au pouvoir une pensée d'équité conciliatrice et libérale, de s'occuper avant tout des affaires du pays. Ce n'est pas, dans tous les cas, la faute de M. le président du conseil, qui, depuis trois mois, n'a laissé échapper aucune occasion d'avouer nettement, résolument, toute sa politique. Puisqu'on le voulait, il s'est exécuté encore une fois, il n'y a que peu de jours, avant de partir pour la Suisse, dans un banquet qui lui a été offert à l'hôtel Continental, par des commerçans et des hommes d'affaires, bijoutiers et fabricans de jouets. Il a parlé simplement, librement, comme parlent les ministres anglais dans les banquets de ce genre.

Il y a deux choses dans ce discours de l'hôtel Continental. Il y a un programme économique tracé avec autant d'art que de mesure, avec une singulière intelligence des questions les plus délicates et les plus complexes. M. Rouvier s'est expliqué sur tout, sur les économies du budget, sur les réformes administratives et fiscales, sur une répartition plus équitable des impôts; il a tout abordé en homme d'une expérience avisée. Les réformes sérieuses et pratiques, celles qui peuvent être une amélioration réelle sans risquer de devenir un bouleversement, il est prêt à les réaliser, — si on lui prête vie; celles qui ne sont que des chimères puérides ou périlleuses, il les désavoue sans détour. Il n'a pas caché ses répugnances pour un système d'impôt sur le revenu, qui, au mépris des plus saines traditions de la révolution fran-

caise et des mœurs nationales, procéderait par d'irritantes inquisitions, par des investigations vexatoires dans le domicile et dans les affaires des contribuables. Il n'a pas craint d'avouer que, dans sa pensée, une réforme comme celle des octrois aurait pour les masses laborieuses un intérêt autrement pressant que la séparation des églises et de l'état. Il y a aussi dans le discours de l'hôtel Continental une partie toute politique, et, sur ce point, si M. le président du conseil n'est pas bien nouveau, il est du moins parfaitement clair. Une fois de plus, il a déclaré qu'il n'entendait pas être un gouvernement de combat, qu'il était au pouvoir, non pour entrer en guerre avec une partie de la représentation nationale, avec une partie du pays, mais pour garantir à tous la liberté, pour assurer l'impartiale exécution des lois, pour ouvrir la république à toutes les bonnes volontés sans distinction. Il a, en un mot, renouvelé le programme d'un gouvernement modéré. M. le président du conseil, en revendiquant pour son ministère le caractère républicain, s'est plu, il est vrai, à désavouer toute idée d'une alliance avec la droite, d'un partage du pouvoir avec les conservateurs. C'était visiblement une concession, — et même une concession inutile, puisque la droite ne lui demande pas une part de pouvoir. N'importe, il en avait trop dit pour ceux qui ne le provoquaient tant à parler peut-être que pour lui tendre un piège, pour l'amener à prononcer quelque parole compromettante. — Un vrai ministère républicain ne peut pas avouer qu'il n'est pas un gouvernement de combat contre les conservateurs! Les promesses libérales sont une naïveté! Le respect des croyances, c'est presque une trahison au profit du cléricalisme! Déclarer qu'on ne veut ni persécution ni violence, qu'on veut ramener les dissidens « par l'attraction qu'exercent la modération, la justice, le respect des libertés, » c'est permettre à la droite de continuer son jeu, de voter pour le ministère! Et c'est ainsi qu'après comme avant le discours de l'hôtel Continental, l'équivoque subsiste toujours. Au dire des radicaux, rien n'est changé : on pouvait s'en douter!

Que faudrait-il donc pour dissiper l'équivoque, pour désintéresser ou tranquilliser les radicaux effarouchés des tendances du ministère? Les paroles ne suffiraient pas apparemment sans les actes. Il faudrait sans doute commencer par reprendre la guerre des délations et des vexations contre tout ce qui est conservateur ou modéré, même dans le parti républicain. Il faudrait aussi et surtout se prêter à toutes les fantaisies qui peuvent passer dans des têtes de radicaux, et on pourrait certes aller loin à voir ce qu'ils font là où ils ont un peu de pouvoir. Les exemples sont aussi nombreux que significatifs, et les plus récents ne sont pas les moins curieux. Il y a aux portes de Paris une petite commune, Saint-Ouen, qui a l'avantage d'être gouvernée par une municipalité du radicalisme le plus accentué. Cette commune a naturellement des écoles, et à la dernière distribution des prix, qui ne date

que de peu de jours, les municipaux de Saint-Ouen, le maire en tête, ont imaginé de donner en récompense à de pauvres enfans toute sorte d'ouvrages baroques de littérature démagogique, de « socialisme pur, » selon le mot du maire : *la Femme et la Révolution, l'Insurgé* de M. Jules Vallès, les *Mémoires* de Louise Michel, *la Critique sociale* de Blanqui, etc. ! Oui, ces étranges gardiens de l'instruction de la jeunesse n'ont pas craint de distribuer à des jeunes filles, à des enfans de douze ans, des livres où on leur enseigne qu'il faut « implanter l'union libre sur les débris de la vieille société, » que « le mariage, fût-il même contracté par amour, ne constitue pas moins une action immorale et contraire à la nature, » que « c'est à l'institution de la famille qu'il faut attribuer l'éducation défectueuse des enfans!.. » Et tout cela enveloppé de papier rose, sous le sceau du maire, avec l'inscription : Académie de Paris ! Vainement les parens ont protesté contre l'outrage des libéralités municipales : le mal était fait, le scandale était produit. Voilà à quels influences l'instruction primaire peut être livrée dans une commune gouvernée par le radicalisme ! Faut-il donc que M. le ministre de l'instruction publique, quand il sera revenu de ses voyages, couvre ces indignités de sa tolérance pour le plaisir de n'être pas suspect de cléricisme, de connivences avec la droite ? Est-il admissible que le gouvernement mette le respect des croyances dans ses discours et laisse le plus vulgaire, le plus brutal esprit de secte infester les écoles ? C'est là que serait pour le coup l'équivoque.

Autre exemple : le conseil municipal de Paris est assurément un autre personnage que le conseil municipal de Saint-Ouen. Il n'en est pas pour sa part à entreprendre la revision des livres scolaires pour les expurger de tout venin religieux ou simplement spiritualiste. Il n'y a pas même bien longtemps encore qu'il se livrait à la plus plaisante des discussions pour savoir s'il fallait laisser ou biffer le nom de Dieu dans une fable de La Fontaine que toute la jeunesse française apprend depuis deux siècles ; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit pour le moment. Le conseil municipal de Paris est de force à s'occuper de tout à la fois, et même à braver les lois aussi bien que le bon sens. Il a imaginé, il y a quelques semaines, de convoquer à l'Hôtel de Ville, sous prétexte de célébrer l'anniversaire de 1789, un congrès composé de délégués de toutes les communes de France. C'était la fédération des communes ! On a fait observer, il est vrai, aux municipaux parisiens qu'ils n'avaient pas le droit de voter une motion de ce genre : ils ont répondu que cela leur était bien égal. « Vous avez beau déclarer notre délibération illégale, ont-ils dit, nous la voterons quand même. » La délibération a été annulée, et le conseil municipal n'a pas moins suivi son idée : il a invité par lettres patentes les conseils des 36,000 communes françaises à envoyer leurs délégués, le 22 septembre prochain, à l'Hôtel de Ville. C'est étonnant ! ce congrès est appelé tout simplement « à établir

le bilan du siècle dont le terme approche, à donner une forme aux aspirations comprimées par les réactions successives et à rappeler quel est le chemin du droit, du devoir, de la justice sociale et humanitaire, en un mot, à compléter l'œuvre de la révolution... » Ce sera fait en cinq jours, ni plus ni moins ! Voilà qui est entendu. Malheureusement, M. le ministre de l'intérieur, après avoir annulé le premier vote du conseil municipal de Paris, s'est fait un devoir de prévenir toutes les communes de France que leurs délibérations sur cette question seraient également annulées et que l'Hôtel de Ville leur serait pour sûr fermé. — Eh bien ! aurait-il fallu que le gouvernement laissât le conseil municipal de Paris violer les lois, s'ériger en organisateur d'une fédération communale, pour échapper au soupçon de pactiser avec la droite, pour dissiper cette équivoque dont on se plaint ? La vérité est que s'il y a une équivoque, elle serait plutôt dans cette illusion que le ministère peut encore, avec des ménagemens, apaiser ou ramener les radicaux qui lui ont déclaré la guerre. M. le président du conseil aura beau faire, il ne ramènera les radicaux qu'en se soumettant à eux ; il ne les désarmera qu'en reprenant à leur profit la politique de combat qu'il a désavouée, et, pour lui, ce qu'il y a de mieux encore, ce qu'il y a de moins équivoque, c'est d'accepter, avec ses responsabilités, ce rôle qu'on lui fait d'un pouvoir modéré, allié de tous les modérés, dans une république tolérante et libérale.

Qu'en sera-t-il de l'Europe, de l'état du monde, d'ici à quelques années, d'ici à quelques mois peut-être ? Les plus habiles, ceux qui passent pour diriger ou décider les événemens, ne sauraient eux-mêmes le dire. S'il y a une chose évidente, c'est que partout, dans tous les pays, on n'a que le choix des difficultés extérieures ou intérieures, c'est que rien n'est assuré, que ces jours de paix dont nous jouissons ressemblent à des jours de répit, que tout dépend d'un accident, de la vie d'un souverain chargé d'années. Avec un peu de philosophie, on peut se consoler sans doute en se disant que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on en est là, qu'il en est ainsi depuis longtemps, et que le monde n'est pas perdu pour cela. C'est possible, il ne faut jamais désespérer. Il n'est pas moins certain que les affaires de l'Europe, au lieu de s'arranger avec le temps, ne font que s'envenimer ; que de toutes les questions qui pèsent depuis quelques années sur la paix, il n'en est pas une à demi résolue, et qu'il suffit de la moindre aventure pour raviver le sentiment de l'instabilité des choses, pour dévoiler ce qu'il y a de faux, d'incohérent et de précaire dans les relations des peuples, dans les alliances des gouvernemens. C'est le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg qui a aujourd'hui l'avantage d'être le héros de l'aventure la plus récente et la mauvaise chance de remettre l'Europe en désarroi avec sa campagne en Bulgarie à la poursuite d'une ombre de royauté.

On n'a pas oublié peut-être qu'à l'époque où le prince Alexandre de Battenberg venait d'être élu, il y a quelques années, par les Bulgares, M. de Bismarck, en lui conseillant d'accepter, lui aurait dit d'un ton narquois que les voyages formaient la jeunesse, qu'il aurait après tout un épisode intéressant à mettre un jour dans ses mémoires. Le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, élu à son tour par les Bulgares, sera-t-il plus heureux que le prince Alexandre de Battenberg, ou en sera-t-il quitte pour avoir, comme son prédécesseur, un intéressant épisode de jeunesse à raconter plus tard dans ses mémoires, selon la railleuse prédiction du chancelier de Berlin? Toujours est-il qu'après avoir paru hésiter jusqu'au dernier moment, il a fini par céder à la tentation d'une couronne, et il s'est jeté la tête la première dans cette aventure. Le nouveau prince est parti pour la Bulgarie, où régens et ministres l'attendaient et l'ont reçu avec toutes les pompes officielles. Il s'est arrêté à Tirnova, où la Sobranié qui l'a élu se trouvait réunie, et il a pris définitivement possession de sa couronne. Il est allé à Sofia, il est allé en Roumélie, à Philippopoli. Il a fait des proclamations, il a prononcé des discours; il a eu aussi, bien entendu, sur son passage, les ovations et les acclamations qui ne manquent jamais. Le voilà prince régnant! Jusque-là, rien de mieux. Malheureusement, c'est ici que les difficultés commencent pour lui, et ces difficultés sont certes aussi graves que nombreuses. D'un côté, à l'intérieur, la Bulgarie est visiblement livrée à une assez grande confusion. De quelques manifestations que le prince Ferdinand ait été l'objet, il ne peut se méprendre sur le dangereux état d'un pays où le prince Alexandre de Battenberg a gardé ses partisans, où la Russie a sa clientèle orthodoxe, où les partis sont divisés par des haines irréconciliables, et la preuve la plus frappante, la plus significative de ce qu'il y a d'anarchique dans cette situation, c'est la peine qu'a eue le nouveau souverain à composer un ministère, qui n'est peut-être pas même encore formé. D'un autre côté, à l'extérieur, le prince Ferdinand de Cobourg a eu beau essayer de se mettre en règle en annonçant son arrivée à la puissance suzeraine, à la Porte, et en notifiant son élection aux cabinets de l'Europe, il n'a pu se faire longtemps illusion. Il sait bien la position qu'il s'est créée en acceptant la couronne bulgare sans l'assentiment des puissances, en se mettant en dehors du droit international défini par les conventions de Berlin, et, en réalité, dès son arrivée à Sofia, il s'est trouvé complètement isolé. La Porte a retiré le commissaire extraordinaire qu'elle avait envoyé comme état suzerain. La Russie n'en est pas à témoigner son implacable animadversion contre tout ce qui se passe en Bulgarie depuis deux ans, et elle n'admet pas plus le prince récemment débarqué que l'assemblée qui l'a élu et les régens qui l'ont appelé. Tous les agens diplomatiques se sont abstenus de reconnaître le nouveau pouvoir. De sorte que, du premier

coup, le prince Ferdinand de Cobourg se trouve placé entre la menace des explosions anarchiques qui peuvent se produire dans l'intérieur de la Bulgarie et le désaveu des puissances qui, avec des dispositions assez différentes peut-être, sont néanmoins obligées de maintenir provisoirement l'autorité du traité de Berlin.

C'est un singulier début de règne. Comment tout cela peut-il finir ? C'est là aujourd'hui la question, et s'il n'y avait en cause que la couronne du prince Ferdinand de Cobourg, elle deviendrait ce qu'elle voudrait ou ce qu'elle pourrait, elle irait rejoindre la couronne du prince Alexandre de Battenberg sans qu'il y eût à s'en émouvoir ; mais la gravité, le danger de cet incident bulgare est évidemment dans les antagonismes qu'il réveille, dans les conflits d'influences dont il est l'occasion ou le prétexte, dans tous ces troubles de l'Orient qui peuvent si aisément devenir les troubles de l'Occident. En apparence, il est vrai, les puissances ont l'air de s'entendre au moins sur un point : elles protestent, les unes et les autres, contre la violation des traités, elles ont toutes le sérieux et sincère désir de la paix. Au fond, il est bien clair qu'elles ne s'entendent qu'à demi, et elles s'entendraient bien moins encore s'il s'agissait de donner une sanction à des protestations communes, de prendre des mesures pour rétablir dans les Balkans l'ordre créé il y a près de dix ans au congrès de Berlin et si peu respecté depuis. L'Angleterre, l'Italie, l'Autriche, en reconnaissant, comme tout le monde, l'illégalité, l'irrégularité de ce qui se passe à Sofia, à Philippopoli, ne vont pas au-delà de déclarations assez platoniques, et ne seraient peut-être pas trop éloignées d'entrer en transactions avec les faits accomplis. La Russie, qui a son ascendant traditionnel à défendre dans les Balkans, met son habileté à identifier sa cause avec l'intégrité de l'ordre légal institué par la diplomatie européenne en Bulgarie. Sans sortir jusqu'ici de la politique d'expectative sévère qu'elle s'est faite depuis deux ans à l'égard des révolutions bulgares, elle est visiblement prête à l'action, et il faut convenir qu'il n'est pas facile de lui répondre lorsqu'elle dit que, si le traité de Berlin existe encore, il doit être respecté à Sofia comme ailleurs, que s'il est abrogé en Bulgarie, il est abrogé partout, et elle est elle-même déliée de ses engagements. La Russie est un puissant empire, qui poursuit ses desseins en Orient avec une singulière fixité de vues, en sachant au besoin les ralentir ou les subordonner aux intérêts supérieurs de sa politique en Europe, mais sans dévier jamais. De ce qu'elle fera dépend en grande partie le dénouement de ces nouvelles complications bulgares et de l'aventure du prince Ferdinand de Cobourg. La France semble, pour le moment, marcher d'intelligence avec la Russie dans les affaires bulgares, comme elle a été d'accord avec elle dans l'affaire de la convention anglo-turque, — et, chose plus particulière, l'Allemagne, dans cette circonstance, paraît se séparer de l'Autriche pour passer dans l'autre

camp, pour soutenir la politique russe dans la principauté balkanique. M. de Bismarck, qui n'en est pas à une évolution près, a visiblement, depuis quelques jours, changé de ton dans sa diplomatie, et semble tourner ses calculs vers d'autres combinaisons.

On ne peut s'y tromper, en effet : cet incident bulgare est devenu rapidement le point de départ d'une sorte de changement de l'échiquier européen, ou plutôt il n'a fait que dévoiler une fois de plus ce qu'il y a d'inconstant et d'artificiel dans toutes ces combinaisons qui s'appellent tantôt l'alliance de l'Europe du centre, tantôt l'alliance des trois empereurs. Il n'a pas sensiblement modifié, si l'on veut, les rapports généraux entre les grands états ; il crée peut-être pour quelques-uns une situation assez nouvelle. Évidemment, depuis quelque temps, les rapports entre l'Allemagne et la Russie ont été quelque peu tendus. Les deux empires n'ont cessé de se poursuivre sur leurs frontières d'une petite guerre de représailles, de mesures d'exclusion et de police dont les populations ont payé les frais. Il y a eu des momens où les Allemands se sont sentis violemment irrités des relations que la Russie semblait nouer avec la France, de l'attitude énigmatique et menaçante qu'elle prenait en face des conflits qui pouvaient éclater, et les journaux du teutonisme ont même engagé toute une campagne de polémiques acerbes contre le crédit financier de l'empire russe. On aurait dit deux adversaires se préparant au combat. Aujourd'hui, tout est changé, le rapprochement est accompli, ou tout au moins commencé. M. de Bismarck a cru trouver dans les affaires bulgares une occasion favorable pour regagner l'amitié russe, et il l'a saisie sans plus de façon, sans craindre de fausser compagnie à l'Autriche. Le chancelier de Berlin, qui ne fait rien pour rien, a certainement compté en finir d'un seul coup, par son évolution hardie, avec ce mirage ou cette obsession d'une alliance éventuelle de la Russie avec la France. Il a plus d'une fois joué de ces parties, il les a souvent gagnées ; il a du moins réussi à déconcerter l'opinion, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est le puéril étonnement de quelques Français, improvisés diplomates, patriotes des manifestations bruyantes, qui, après avoir pensé trouver à Moscou et à Saint-Petersbourg l'alliée ou la complice de leurs rêves, après être allés porter leurs hommages au tombeau de M. Katkof, ont cru s'apercevoir bientôt qu'ils avaient peut-être pris leurs fantaisies pour des réalités, qu'ils en étaient pour leurs démonstrations : c'est ce qu'on pourrait appeler la note comique dans des affaires sérieuses.

La vérité est que, s'il y a quelque chose de manifestement changé par le retour calculé du chancelier de Berlin vers le cabinet de Petersbourg, le changement n'est peut-être pas aussi grand qu'on le dirait, qu'il n'y a pas plus d'alliance entre l'Allemagne et la Russie aujourd'hui qu'il n'y avait, il y a quelque temps, d'alliance entre la

Russie et la France. Il y a une situation où toutes les politiques sont libres, où, à défaut d'alliances précises, permanentes, il peut toujours y avoir entre de grands états comme la France et la Russie des rapprochemens utiles, et ces rapprochemens, ce ne sont pas les démonstrations vaines qui les préparent, ce sont les intérêts communs qui les font au moment voulu.

Ce n'est point de la Bulgarie que l'Angleterre est le plus occupée aujourd'hui, quoiqu'elle ait assurément son rôle, comme toutes les autres puissances, dans ce nouvel imbroglio oriental. Ce n'est pas non plus pour l'Égypte qu'elle s'inquiète : depuis l'échec définitif de la convention qu'elle avait signée avec le sultan, elle laisse un peu sommeiller ces affaires égyptiennes qu'elle reprendra sans doute un jour où l'autre, qu'elle pourra reprendre dans des conditions meilleures, si elle veut bien reconnaître que la France a, elle aussi, ses intérêts sur le Nil. Ce n'est pas la politique extérieure qui trouble les Anglais : le chef du cabinet s'exprimait dernièrement, à un banquet du lord-maire, en homme plein d'une confiance peut-être un peu optimiste dans la durée de la paix en Europe. C'est de l'Irlande et toujours de l'Irlande que gouvernement et parlement sont encore occupés dans cette fin de session, où la chambre des communes, au dire de lord Salisbury, semble avoir été reprise, « avec complication, d'une maladie déjà ancienne, dont les principaux symptômes sont l'abus des discours et l'absence de travaux utiles... » Il en est ainsi, en effet : cette session anglaise se prolonge au-delà de toute mesure, elle ne finit pas, et c'est toujours l'Irlande qui est en cause, qui reste l'obsession du parlement, l'embaras croissant du ministère. Plus que jamais la lutte est maintenant engagée, et on ne sait certainement pas comment elle se dénouera. Le gouvernement, armé comme il l'a été par le *bill* de répression, a définitivement pris une grande mesure, dont le vice-roi d'Irlande, lord Londonderry, est chargé d'être l'exécuteur. Une proclamation a été publiée, mettant pour ainsi dire hors la loi la ligue nationale irlandaise, qui est déclarée association illicite et dangereuse pour l'état. Dès ce moment, le lord-lieutenant peut la supprimer d'une manière générale et sommaire, ou partiellement, comme il l'entendra ; il a droit de vie et de mort sur une association qui embrasse la plus grande partie, la partie la plus vivace du peuple irlandais. Avant qu'on en vint là cependant, une nouvelle et dernière discussion était inévitable, et elle s'est effectivement engagée. C'est M. Gladstone lui-même qui s'est chargé de mener le combat avec son infatigable ardeur. Après lui, tous les orateurs, adversaires ou amis du cabinet, M. Balfour, M. Goschen, lord Hartington, sir William Harcourt, se sont mêlés au débat, qui s'est terminé au profit du gouvernement. Rien n'était sans doute plus facile que d'user de représailles avec M. Gladstone, de le mettre

en contradiction avec lui-même, en lui rappelant qu'il avait supprimé, lui aussi, la ligue agraire; mais, en définitive, à quoi servent les récriminations? Maintenant que le cabinet a sa victoire, la situation en est-elle meilleure? N'est-il point à craindre qu'à l'association publique qui va être supprimée ne succèdent les sociétés secrètes, que la sévérité des répressions ne réveille les passions criminelles, les fureurs meurtrières en Irlande?

Ce qu'il y a de sûr, c'est que cette campagne qui recommence contre le sentiment national irlandais peut être pleine de difficultés, de périls de toute sorte, et que le ministère lui-même risque de s'user à cette œuvre ingrate. Les libéraux unionistes qui l'ont soutenu jusqu'ici, qui lui ont assuré une majorité, ne lui manqueront probablement pas; malgré quelques réserves, lord Hartington lui reste fidèle. Déjà, cependant, M. Chamberlain et quelques-uns de ses amis se sont refusés à voter la suppression de la ligue, et dans la masse du peuple anglais on peut remarquer de curieuses perplexités ou même d'étranges retours d'opinion. Depuis quelque temps, les élections se sont succédé à Spalding, à Coventry, ces jours derniers encore à Northwich, et partout les conservateurs ont été remplacés par des libéraux, par des amis de M. Gladstone. La politique du *home-rule*, vaincue dans le parlement, semble retrouver faveur au scrutin populaire. Si, par un prodige bien imprévu, le ministère, d'ici à la session d'hiver, devait réussir à pacifier l'Irlande, il triompherait assurément, il reprendrait l'avantage sur ses adversaires; si, au contraire, la lutte qu'il engage n'a fait que s'envenimer, si l'Irlande reste l'éternelle révoltée, détiant les compressions, le cabinet de lord Salisbury est exposé à reparaitre plus que jamais affaibli devant le parlement. C'est là la question qui n'intéresse pas seulement un ministère, qui intéresse l'empire britannique tout entier.

Si dans le brouhaha européen, dans cette perpétuelle mêlée de toutes les questions, de toutes les ambitions et de tous les intérêts, il est un pays dont la politique garde d'habitude une allure placide, c'est la Hollande. Ce n'est point sans doute que les Hollandais n'aient, comme d'autres peuples, leurs luttes intérieures, et peut-être leurs périls extérieurs. La Hollande elle-même a ses socialistes qui se réveillent de temps à autre, et se livrent à quelque turbulente manifestation. Elle se sent aussi parfois vaguement menacée dans son indépendance, et exposée à être prise un jour ou l'autre dans le redoutable engrenage des grandes crises de l'Europe; mais les tentatives de propagande socialiste ont eu jusqu'ici peu de succès dans un pays de bon sens, et le danger extérieur ne deviendrait possible que s'il y avait une conflagration universelle où se déploierait de nouveau l'esprit de conquête. La Hollande, fort heureusement pour elle, n'en est point à ces

extrémités. Elle peut être tout entière à ses travaux, à ses affaires, qu'elle traite en nation positive. Elle procède méthodiquement, régulièrement aujourd'hui à la réforme de ses institutions. Voici déjà quelques années, en effet, que ministère et parlement sont occupés d'une revision de la constitution de 1848, et ce n'est qu'il y a peu de jours que les états-généraux, première et seconde chambre, ont donné la consécration d'un premier vote aux projets présentés par le gouvernement. Reste encore l'épreuve d'une seconde lecture, qui ne viendra qu'après la dissolution déjà décidée des deux chambres et des élections toutes prochaines, à une session nouvelle.

Tout cela se passe fort paisiblement, non certes sans contestations et sans débats entre les partis, mais sans agitation sérieuse. Cette revision d'une constitution qui date de près d'un demi-siècle n'a d'ailleurs nullement le caractère d'une œuvre de théorie et d'innovation chimérique. Elle reste une œuvre toute pratique et limitée. Elle se borne à préciser quelques-unes des conditions de la successibilité au trône, à donner au parlement plus de liberté dans l'organisation de la défense nationale et à étendre le droit électoral. Ce sont les points principaux, objets de la réforme constitutionnelle récemment votée à La Haye. — L'extension du droit électoral n'a pas été ce qu'il y a eu de plus difficile à régler. Jusqu'ici, d'après la constitution, le droit de vote ne pouvait appartenir qu'à ceux qui payaient une certaine somme d'impôts directs variant suivant les localités. Désormais la constitution laisse au pouvoir législatif la faculté d'augmenter le nombre des électeurs, de fixer les conditions de capacité ou de bien-être qui peuvent être acceptées comme des garanties suffisantes; et de fait, d'après les réglemens nouveaux qui accompagnent la réforme constitutionnelle, il y aura en Hollande trois cent mille électeurs de plus. C'est, si l'on veut, un succès de libéralisme. Le parlement conquiert aussi par la revision un droit nouveau, plus complet, sur l'organisation de la défense nationale. Cette extension des prérogatives parlementaires n'est pas cependant sans avoir rencontré dans le pays, même parmi des hommes sérieux comme l'ancien ministre de la guerre, M. Reuther, une opposition assez vive. On redoute l'abus qui peut être fait de cette liberté; on craint les entraînemens de parlement, l'introduction dans les lois militaires du service personnel et obligatoire, fort peu populaire en Hollande, les aggravations pour les finances publiques. Il en est résulté que ce qui ressemble à une conquête parlementaire n'a obtenu dans la première chambre, la plus libérale des deux, qu'une majorité restreinte, qui serait insuffisante à une seconde lecture, quand il faudra les deux tiers des voix. Il est clair qu'on ne serait pas fâché de laisser sous la sauvegarde de l'inviolabilité constitutionnelle les principes qui ont réglé jusqu'ici l'organisation de l'armée. En revanche, les conser-

vateurs, catholiques et protestans, auraient voulu faire éliminer de la constitution un certain article 194 qui consacre le principe de la neutralité religieuse des écoles dans l'enseignement primaire. Il y a eu entre conservateurs et libéraux des tentatives de compromis; ces tentatives ont fini par échouer devant la première chambre, qui, sans méconnaître la valeur et les services de l'enseignement confessionnel, a tenu à laisser inscrit dans la constitution le principe de la neutralité religieuse des écoles. C'est maintenant au pays à en décider dans les élections.

De toutes ces questions qui viennent de s'agiter à La Haye, à propos de la revision constitutionnelle, cependant, la plus grave, la plus délicate, est certainement celle de la succession au trône, qui a même été à l'origine le point de départ de la réforme. Bien que le roi Guillaume soit toujours vivant et ait de son dernier mariage une jeune fille appelée à recueillir la couronne, les Hollandais n'en sont pas à se demander ce qui arriverait dans des circonstances faciles à prévoir. Depuis quelques années déjà, ils sont préoccupés de l'extinction toujours possible de la descendance directe du roi, de l'avènement éventuel des lignes collatérales, du mariage des princesses de la maison d'Orange avec des princes étrangers. L'intervention du parlement dans ces affaires de transmission de la couronne avait été proposée: elle a été écartée dans l'intérêt et au profit du droit monarchique. On s'est borné à rappeler et à préciser des principes adoptés autrefois, en 1815. La question est plutôt éludée ou ajournée que résolue; elle reste d'autant plus grave qu'elle se complique des droits de règne de la maison d'Orange sur le Luxembourg, et que par là pourraient naître de périlleuses difficultés. Évidemment, le jour où il y aurait une vacance du trône, une crise de dynastie, l'Allemagne ne négligerait rien pour se mêler de l'affaire, pour favoriser les combinaisons qui lui assureraient une sorte de protectorat. Elle a déjà ses prétendans, elle ne cache pas ses ambitions. Les Hollandais prévoyans savent bien que c'est là une épreuve pour leur pays, et s'ils n'attachent pas un grand prix au lien tout personnel qui relie le Luxembourg à la couronne de Hollande, ils tiennent à leur indépendance de nation, qu'ils défendraient sûrement avec d'autres armes qu'un simple article de constitution plus ou moins révisé pour la circonstance.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La seconde quinzaine d'août a donné pleinement raison aux spéculateurs qui ont eu foi dans un mouvement général de reprise sur les fonds publics, nationaux et étrangers, et ont opéré conformément à cette conviction, en dépit de l'émotion diplomatique causée en Europe par l'entrée du prince de Cobourg en Bulgarie, des craintes éprouvées au sujet de la santé de l'empereur d'Allemagne et de l'état incertain et instable du marché monétaire à Londres.

La Russie et la Porte ont protesté avec une grande vivacité contre la violation du traité de Berlin comise par le prince Ferdinand de Cobourg. On peut croire, d'après des dépêches multiples et d'origine diverse, que le gouvernement de Saint-Pétersbourg a été même jusqu'à mettre la Porte en demeure de prendre des mesures énergiques contre l'usurpateur. Mais à Constantinople, on ne paraît nullement disposé à une intervention positive, et les ministres du sultan se sont contentés jusqu'à présent d'adresser de nombreuses notes circulaires aux puissances. C'est une opposition toute platonique et qui ne semble pas avoir sensiblement intimidé le nouveau prince de Bulgarie.

La protestation de la Russie a été appuyée par la France et surtout par l'Allemagne. Le gouvernement de Berlin a mis une telle affectation à se déclarer prêt à soutenir les résolutions qui pourraient être prises à Saint-Pétersbourg, que l'on en a voulu inférer, trop vite vraisemblablement, qu'une entente était déjà établie entre les deux empires, et que, si la Russie venait à se décider pour une occupation armée de la Bulgarie, elle était assurée de l'assentiment de l'Allemagne.

Mais on est convaincu, dans les cercles financiers et politiques de l'Europe, que la Russie n'ira pas au-delà, pour l'instant au moins, de la protestation officielle déjà lancée contre l'entreprise du prince Ferdinand, et que l'envoi de troupes russes à Varna et à Sofia n'est pas à redouter. L'Angleterre, l'Autriche et l'Italie se sont bornées à déclarer illégale la résolution adoptée par le prince de s'emparer de fait du gouvernement de la principauté.

La conviction que la question bulgare ne sortira pas encore, de quelque temps, du domaine diplomatique, est si générale, que tous les marchés l'ont exprimée à la fois par la hausse des fonds d'états. L'Italien, par exemple, a été compensé le 16 courant à 96 85; il s'est re-

levé successivement et par étapes rapides jusqu'à 98.20, et les réalisations ne l'ont ramené qu'à 98 francs. Le Hongrois a gagné une demi-unité de 81 $\frac{1}{4}$ à 81 $\frac{3}{4}$. L'Extérieure s'est avancée de 1 $\frac{1}{4}$, restant à 67 $\frac{3}{8}$, alors qu'elle était à 66 $\frac{1}{8}$ à la dernière liquidation. Le Portugais n'a pas été moins favorisé. De 56 $\frac{5}{8}$, le mouvement de hausse l'a porté au-dessus de 58; les ventes des spéculateurs en bénéfice l'ont fait reculer à 57 $\frac{3}{4}$. Le gouvernement portugais a entrepris de convertir sa dette perpétuelle en une dette amortissable; il ne faut donc plus voir beaucoup d'amélioration sur les prix actuels, ou la hausse serait toute de spéculation.

Sur les fonds russes, qu'une vigoureuse campagne de baisse engagée par une partie de la presse allemande avait dépréciés brusquement de plusieurs unités, la reprise s'est produite aussi avec énergie. Elle atteint ou dépasse un point sur le 5 pour 100 1873 et le 4 pour 100 1880, et varie de 0 fr. 40 à 0 fr. 70 sur les autres catégories. Le rouble, que l'on avait vu fléchir, il y a peu de semaines, à 178, est aujourd'hui coté à Berlin de 181 à 181.50.

L'Unifiée d'Égypte a été portée de 375 à 379, et il n'est pas jusqu'aux fonds turcs qui n'aient été entraînés par l'élan général. La dette consolidée s'est élevée de 14.22 à 14.47, et l'obligation privilégiée de 361 à 367.

Sur les rentes françaises, la progression s'est faite lentement, par étapes quotidiennes de quelques centimes. Les rachats de vendeurs de primes débordés par cette progression continue, les acquisitions faites directement avec les capitaux de placement, et aussi des achats de spéculation opérés discrètement au comptant, ont contribué, à divers degrés, à produire, au milieu d'une stagnation apparente, une hausse appréciable : 0 fr. 35 sur le 3 pour 100 et 0 fr. 55 sur l'amortissable. Le 4 $\frac{1}{2}$, il est vrai, plus négligé, n'a gagné que 0 fr. 05 à 0 fr. 07.

Les bruits relatifs à l'indisposition de l'empereur d'Allemagne ont à peine ralenti pendant un jour ou deux le mouvement dont nous venons de constater les résultats. Les appréhensions relatives à l'état du marché monétaire de Londres auraient pu être une entrave plus efficace à la hausse, mais elles se sont momentanément dissipées. On craignait surtout le contre-coup qu'auraient eu en Angleterre les embarras présumés du marché de New-York, embarras qui ne se sont point produits, au moins au degré redouté. Le secrétaire du Trésor à Washington, en payant par anticipation les coupons des titres de la dette fédérale jusqu'à l'échéance du 1^{er} janvier 1888, et en rachetant sur la place à des cours variant entre 106 et 109, soit avec une prime de 6 à 9 pour 100, plusieurs millions dollars de bonds 4 $\frac{1}{2}$ 1891, a prévenu les difficultés qu'une brusque contraction de la circulation aux États-Unis pouvait faire surgir. Il a été envoyé de l'or cependant d'Eu-

rope en Amérique, mais c'est la Banque de France qui a pourvu à la majeure partie de ces expéditions métalliques, et il n'a été fait, dans ces quinze derniers jours, que des prélèvements insignifiants sur l'encaisse de la Banque d'Angleterre. Aussi cet établissement a-t-il vu se relever légèrement le montant de sa réserve, et il ne lui a pas été nécessaire d'élever de nouveau le taux de son escompte.

Cette situation se prolongera sans doute encore sans changement sensible pendant la première moitié de septembre, mais il semble bien difficile à éviter que le taux de l'escompte ne soit porté à 4 pour 100, peut-être même plus haut, à Londres, à l'approche de l'échéance d'octobre. Pour l'instant, l'argent reste facile et abondant partout, et comme les engagements de la spéculation ne paraissent avoir que peu d'importance, il n'y a pas lieu de prévoir une tension des taux de report en liquidation.

On s'est occupé au dernier moment, et on a même attribué à cette raison un recul de 0 fr. 10 sur le 3 pour 100 perpétuel, de combinaisons qui seraient actuellement à l'étude au ministère des finances, à propos de la conversion en rente 3 pour 100 du fonds 4 1/2 ancien, créé par un décret du 14 mars 1852 et figurant au grand-livre de la dette publique pour une annuité de 37,212,534 francs, correspondant à une somme, en capital, de près de 900 millions de francs.

Cette opération procurerait, dans la pensée du ministre des finances, une réduction suffisante du montant de l'annuité actuelle, pour que la différence gagnée pût servir de gage à un emprunt de 170 millions, qui couvrirait, et au-delà, les dépenses figurant au projet de budget extraordinaire pour 1888. Ce projet de budget n'a pas été déposé, avec le budget ordinaire rectifié, à la fin de la dernière session, mais les chiffres en sont fixés dès à présent et s'élèveraient, pour la guerre et la marine, à 122 millions. Quant aux dépenses pour les grands travaux publics et pour les chemins vicinaux, on sait que M. Rouvier les a fait rentrer dans le budget ordinaire.

Le président du conseil n'a pas fait mention de ce projet de conversion dans le programme économique dont il a tracé les grandes lignes, le 18 courant, au banquet de l'hôtel Continental. Le monde financier a fait un accueil favorable à cet exposé de projets de réforme, dont quelques-uns suffiraient, s'ils étaient mis sérieusement à exécution, à améliorer la situation financière du pays et à donner plus d'élasticité à son crédit. Le ministre a annoncé successivement qu'une commission spéciale étudiait les ressources nouvelles que pourrait produire la taxation de l'alcool, que des réductions importantes seraient opérées dans le personnel central des ministères et dans le personnel administratif des départemens, qu'après la clôture de la session des conseils-généraux, une première expérience d'une organisation régionale

(substituée à l'organisation départementale) allait être appliquée aux services financiers, et que l'on commencerait par le service des contributions indirectes; enfin, que le ministère travaillait à préparer une meilleure répartition de l'impôt direct, tout en répudiant le système de l'impôt sur le revenu reposant sur la déclaration, système antipathique à l'esprit français.

La Bourse n'a prêté, ce mois-ci, aucune attention à la publication du rendement des impôts, bien que cette publication ne présentât pas des résultats bien satisfaisans. Depuis le commencement de l'année, il y a un mécompte de 28 millions $1/2$ sur les prévisions, mécompte dû principalement aux sucres, à l'enregistrement et aux contributions indirectes, les sucres seuls accusant un déficit de 31 millions, en sorte que le mécompte total serait bien plus considérable, si, grâce à la loi sur les céréales, les douanes n'avaient donné 12 millions de plus que les évaluations. Si on compare, au contraire, les produits des sept premiers mois de 1887 avec ceux de la période correspondante de 1886, on constate dans les premiers une plus-value de près de 14 millions sur les seconds, ce qui est de nature à atténuer sensiblement l'impression fâcheuse laissée par la première comparaison.

En dépit du peu d'activité qu'ont présenté les transactions pendant cette quinzaine sur le marché des valeurs, en dehors des fonds publics français ou étrangers, un assez grand nombre de titres ont cependant profité des dispositions générales à un relèvement des cours. Le Crédit foncier a gagné 7 francs à 1,357, la Banque de Paris 30 fr. à 761, le Crédit lyonnais 13 francs à 570, la Banque d'escompte 11 fr. à 468, la Banque transatlantique 15 francs à 450, le Comptoir d'escompte 15 francs à 1,030, le Gaz 12 francs à 1,320, le Panama 6 francs à 367, le Suez 20 francs à 2,007, la Banque ottomane 7 francs à 500, les Chemins méridionaux 15 francs à 770, le Nord de l'Espagne 10 fr. à 342.

On ne saurait laisser passer inaperçue la brillante reprise des actions de nos grandes compagnies de chemins de fer, si délaissées par la spéculation et que les capitaux de placement recherchent maintenant comme ils recherchent les obligations, poussées presque toutes à une bien faible distance du prix de 400 francs. Le Lyon a été porté de 1,237 à 1,255, le Nord de 1,510 à 1,532, le Midi de 1,130 à 1,145, l'Orléans de 1,305 à 1,317, l'Est de 782 à 797, l'Ouest de 877 à 880. Cette hausse est la conséquence naturelle, forcée, du mouvement effectué sur les rentes et en même temps de l'amélioration continue des recettes, les plus-values depuis le 1^{er} janvier dépassant 14 millions de francs pour l'ensemble du réseau.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

LA

NEUVAIN DE COLETTE

DEUXIEME PARTIE (1).

25 mars.

Il a parlé, c'est fait! il est sauvé, et je suis si follement heureuse que je voudrais crier tout haut.

Hier soir, malgré tout mon sommeil, je voulais veiller encore, et pour être plus à l'aise que dans mes robes, dont les manches m'empêchent d'étendre les bras et dont les deux jupes accrochent tout, j'avais endossé en guise de douillette la moins fanée des vieilleries de soie que j'ai dénichées, le mois dernier, dans les bahuts.

Dans cette grande jupe unie et souple, et dans ce corsage mince qui semblait fait à ma taille, je me sentais si à l'aise que je ne peux comprendre comment cela s'est fait, mais, au bout d'un instant, je me suis endormie dans mon fauteuil, et si vite que je n'ai même pas pu lutter, et que je suis restée ainsi, oubliant mon malade plus de deux heures peut-être.

Puis la lampe qui baissait, le feu qui mourait, ce je ne sais quoi de froid et de triste qui passe au milieu des veillées solitaires, m'ont réveillée tout à coup, et j'ai couru voir l'heure.

¹ Voyez la *Berue* du 1^{er} septembre.

Il s'en fallait de quelques minutes que je fusse au moment de lui faire boire sa potion, Dieu merci ! et il me restait le temps de réchauffer la chambre qui se glaçait.

A genoux devant le foyer, je posais des deux mains une grosse bûche sur ce qui restait de braise en soufflant avec ma bouche pour enflammer les brindilles de mousse, quand, tout d'un coup, j'ai entendu une voix qui me parlait, et ma surprise a été si vive que je me suis levée avec un cri de frayeur, sans rien comprendre d'abord.

Puis, immédiatement, j'ai pensé au blessé et j'ai couru près du lit; c'était bien lui qui m'appelait. Appuyé sur un coude, l'œil qu'il a de libre largement ouvert et me regardant avec une curiosité intense, il avait l'air plus surpris que s'il se trouvait subitement transporté dans l'autre monde, et avant de renouveler sa question, il resta si longtemps ainsi, m'observant depuis les pieds jusqu'aux yeux, que j'allais me hasarder à l'interroger moi-même quand, au mouvement de mes lèvres, il se hâta de me prévenir :

— Madame,.. dit-il en hésitant, comme pour voir si j'allais protester, où suis-je donc, je vous prie?

— Au château d'Erlange de Fond-de-Vieux, monsieur ! répondis-je en tremblant un peu.

— Connais pas du tout ! murmura-t-il... Et dont vous êtes la châtelaine ? continua-t-il en relevant la tête.

— A moitié, monsieur, oui.

— Et... pardonnez-moi cette naïveté, madame, mais, en vérité, je crois que j'ai perdu le sens... qu'est-ce que j'y peux bien faire, s'il vous plaît ?

— Attendre votre guérison, monsieur !.. A la suite de ce terrible accident, nous vous avons transporté ici, et...

— Ah ! c'était un accident ? fit-il.

Et comme j'ouvrais la bouche pour lui crier : « Je vous supplie, au moins, de ne pas croire autre chose ! » il reprit toujours avec le même sang-froid :

— Pourriez-vous l'obligeance, madame, jusqu'à me dire en quelle année nous sommes actuellement ?

Si je n'avais pas vu le calme parfait de son visage, assurément je l'aurois cru repris du délire, mais il parlait avec l'aisance tranquille d'un homme qui fait la conversation, et machinalement je répondis :

— En 1885, monsieur...

— Vraiment ! dit-il à mi-voix, comme s'il parlait pour lui seul. Je n'aurais pas cru que ce fût la mode !.. Puis, sans transition :

— Me serait-il possible d'avoir une plume et du papier pour rassurer un ami qui doit se mourir d'inquiétude ?

— M. Jacques ? demandai-je malgré moi.

— Précisément ! dit-il. Est-il donc venu ici, madame ?

— Non pas, monsieur, mais dans votre délire...

— Ah ! j'ai déliré, fit-il... Hum ! ai-je parlé pour de jeunes oreilles ?

Et comme je secouais la tête sans y penser :

— Oui, allons, tant mieux ! C'est donc décidément que la folie a plus de bon sens que la raison !... Et vous me ferez la grâce, madame, de me donner ?...

— Tout ce que vous voudrez, monsieur, mais demain. Il fait nuit maintenant, on n'écrit pas la nuit.

— Pourquoi ? demanda-t-il, quand on a des lampes ? — Et il se mit à sourire lui-même de ce qu'il disait comme un enfant.

— Parce que le docteur veut pour vous le calme et le repos le plus complet, et qu'il ne me pardonnerait jamais de vous avoir permis cela, répliquai-je...

Son sourcil s'est froncé comme celui de quelqu'un qui ne connaît pas la résistance, et il a sorti son bras si vivement que, malgré moi, j'ai fait un pas en arrière. Il a souri de nouveau alors, et, inclinant la tête :

— N'ayez pas peur ! m'a-t-il dit, et pardonnez-moi, madame, je vous tiens debout. En vérité, un malade est un pauvre cavalier. — Et, du doigt, il m'indiquait un fauteuil.

Pour moi, j'étais confondue ! Cet homme se réveillant du délire, chez des étrangers, souffrant très fort, et qui se mettait à parler tranquillement de n'importe quoi sur ce ton demi-railleur, et sans même demander quel était l'accident qui l'avait jeté dans ce lit, cela ne ressemblait à rien de ce que j'avais imaginé.

Sans m'asseoir, j'avais posé ma main sur le dossier du fauteuil, et je restais sans voix et sans idée devant cet étrange individu. Puis la demie sonna à l'horloge, et le souvenir de la potion me revenant :

— Il faut boire ceci, monsieur ! lui dis-je en prenant le verre préparé sur la table... Mais il se recula avec un geste non équivoque, et, désolée, je répétais sur un ton suppliant :

— Je vous en prie, monsieur, c'est pour dormir !

— Je le sais bien ! fit-il entre ses dents, c'est dans la pièce !.. Il but sans ajouter un mot ; puis, comme Benoîte, que j'avais forcée à aller se jeter sur son lit, rentra doucement :

— Et voilà le vieux François ! ajouta-t-il.

Il reposa sa tête sur l'oreiller en murmurant : « Merci ! » et dix minutes après, il dormait comme il a dormi jusqu'à l'arrivée du docteur, qui est près de lui à présent.

.....
Le docteur est content, jusqu'à un certain point du moins, et il regarde la crainte d'une congestion comme tout à fait écartée.

En revanche, le caractère de notre singulier malade ne le sur-

prend pas moins que moi. et, tout à l'heure, en le quittant, il s'épongeait le front.

— Quel gaillard! ma pauvre enfant, m'a-t-il dit, et que n'est-il resté en léthargie un mois encore! Nous n'en ferons plus façon maintenant! Ne parle-t-il pas de se lever et de courir les champs!

Il paraît que, ce matin, dès qu'il a vu entrer le docteur, il s'est assis à moitié sur son oreiller, sans plus se soucier de son appareil que s'il n'avait jamais existé, et a commencé à le remercier en termes brefs, mais courtois, de la peine qu'il lui donnait :

— Ce n'est pas un temps à faire courir la faculté par les sentiers! a-t-il dit, et je vous présente toutes mes excuses, monsieur.

Puis il a recommencé une série de questions à peu près analogues à celles qu'il m'a posées cette nuit, ce qui prouve que mes réponses ne lui ont pas paru bien claires, et tout cela si rapidement que le docteur prétend qu'il haletait à le suivre.

Une fois rassuré sur sa situation géographique, qui, évidemment, lui semble trouble, il s'est informé avec vivacité de ce qu'il avait au juste :

« — Je sens là un boulet! a-t-il dit en me montrant son genou; qu'est-ce que c'est? Vous ne m'avez pas coupé la jambe sans m'en avertir, je suppose? Et ici? M'a-t-on trépané, que j'ai toute la tête emmaillottée?... »

Le docteur l'a rassuré de son mieux, mais il n'est pas de ces malades qu'on amuse avec des mots. Il resserre ses questions jusqu'au pourquoi et au comment de chaque chose, et il lui a fallu, par le menu, le détail de tous les os et de toutes les parties atteintes. Après quoi il a demandé une glace, et le docteur lui a passé celle de sa tousse.

— De la belle besogne! a-t-il marmotté. Me lézarder ce que j'ai de mieux dans la figure!... Mais, bah! le grand Pyrrhus a bien reçu une tuile, pourquoi ne périrais-je pas d'un tesson de bouteille?...

— Il n'est pas question de périr! a répondu le docteur.

— J'y compte pardieu bien! a-t-il repris. Je me sens encore un peu mou ce matin, mais, dans moins d'une semaine, j'aurai délivré mon hôtesse de la charge incommode d'un malade étranger. Dites-le lui, docteur, je vous prie!..

Et comme le docteur inclinait la tête sans répondre avec un geste qui signifiait clairement : « Allez toujours, mon ami! je ne veux pas vous contredire, mais vous dites des bêtises! » le jeune homme s'est avisé que ce ton paternel ne devait être qu'un leurre ou un calmant de fiévreux, et qu'il y avait probablement une toute autre idée derrière ces gros sourcils blancs.

Il s'est mis alors à interpeller le docteur et à le questionner si

impérieusement pour savoir l'heure et la minute de sa guérison, insistant sur ce qu'on n'échafaude pas de fables à un homme de son âge, que celui-ci a fini par lui fixer un premier délai d'un mois, se réservant d'en ajouter un second le cas échéant.

Il a fallu voir alors sa fureur, paraît-il!..

— Un mois, docteur! disait-il. Un mois! Vous voulez me garder ici un mois! mais vous n'y pensez pas!.. Je me suis taillé pour mon printemps une autre besogne que de surveiller la soudure de mes os, je vous prie de croire! et le replâtrage se fera d'ailleurs partout aussi facilement qu'ici, j'imagine!.. Un mois!... Mais dans un mois je dormirai sur une natte de latanier avec six esclaves pour m'éventer, et le ciel de l'Inde au-dessus de ma tête.

— C'est que vous aurez alors rencontré un fin voilier, mon cher monsieur! lui a dit le docteur en riant... Mais, à part cela, raisonnons un peu. Vous ne tenez pas particulièrement, je pense, à demeurer estropié votre vie durant, faute de quelques jours de soins?..

— Non, certes! car je fais de mes pieds un usage auquel peu de gens songent; mais avec cette boîte où je suis pris, qu'importe que je dorme dans mon lit ou en wagon, l'immobilité est toujours assurée!...

— Si vous voyagiez sur les nuages, peut-être oui!..

— Et même sans cela! a-t-il repris avec vivacité. Pour quoi comptez-vous les sleeping? Si sauvage que soit votre montagne, j'y trouverai toujours bien douze hommes qui consentiront à me porter à bras jusqu'à la prochaine gare. De ligne en ligne on gagne la mer, et là, sans un mouvement, sur des chalans et sur des plans inclinés, comme on roule les gros fardeaux, je me trouverai à bord, où je dépenserai sans compter tout le temps nécessaire à vos soudures.

— Pour affaire capitale, monsieur? a demandé le docteur.

— Pour mon plaisir et ma volonté, tout simplement.

Là-dessus, sans ajouter un mot, le docteur a pris son chapeau et enlevé de la chaise où il séchait près du feu son gros paletot poilu; mais, en le voyant prêt à sortir, le malade s'est agité si furieusement que, craignant un retour de fièvre, le brave homme s'est rapproché du lit.

— Et je voudrais bien savoir encore qui est-ce qui m'en empêcherait? disait l'étranger en s'échauffant toujours plus.

— Mon Dieu! monsieur, ce serait moi, a répondu le docteur en reposant son chapeau et en se rasseyant tranquillement. Expliquons-nous tout droit une bonne fois, et puisque vous n'aimez pas les fables, parlons franc.

Tout d'abord, permettez-moi de vous dire qu'au fond je me sou-

cie de votre genou et de vous-même comme de l'objet le plus indifférent, et, en toute autre occasion, dès lors que vous ne tenez point à ce que les parties cassées se raccommoient, je vous laisserais tomber en pièces sans y mettre le petit doigt et de la meilleure grâce du monde, croyez-le ! Mais, pour le présent, je suis votre médecin, et les faits, dès lors, changent du tout au tout.

Avez-vous été soldat, monsieur ? je n'en sais rien, mais c'est probable, et toujours est-il que vous n'êtes point sans avoir connaissance de cette institution et de ce qui fait sa force. Je veux parler de l'obéissance à la consigne. On place un soldat à un poste, avec ordre de ne laisser passer âme qui vive. Pourquoi ? comment ? au nom de qui ? il n'en sait rien du tout ; mais fort de ce commandement, il baissera la baïonnette, viennent ami ou ennemi.

Chez nous, quelque chose de semblable existe. Je vous vois dans un chemin, je ne vous connais pas, vous ne m'êtes rien, et je ne barrerais pas votre route d'un caillou. Vienne une chute, une blessure, un mal qui vous jette à terre, du même coup vous êtes à moi, je reviens sur mes pas, je vous ramasse, je vous emporte et je réponds de vous comme le soldat de la porte qu'il garde.

Je peux ne pas vous aimer, vous servir à regret, vous compter dans mes ennemis même : la maladie et la mort sont là qui guettent : c'est mon devoir à moi de veiller et de déjouer leurs plans. Sans vous connaître, sans que personne vous ait remis à moi, puisque vous êtes blessé et que seul ici je peux vous guérir, je réponds de vous. Essayez de franchir cette porte, et je baisse ma pique, je vous en avertis, monsieur !..

— Docteur ! a répliqué aussitôt le jeune homme en lui tendant la main, pardonnez-moi, et soyez certain que me voici prisonnier sur parole. Je ne vous demande pas de m'excuser en vous disant : la maladie me rend maussade, car je suis toujours tel que vous me voyez là ; mais je vous avouerai que, si têtu que je sois, quand on me frappe dur et au bon endroit, je cède !

— Une fois qu'on est prévenu, cela suffit, a répliqué le bon docteur. — Et il a laissé son longneux malade avec les matériaux voulus pour écrire, qu'il a enfin obtenus.

Par la même occasion, nous avons été mis au courant du passeport de notre étranger, et approximativement, maintenant, nous savons qu'il est,

Son nom est le comte Pierre de Givreuse, et, autant qu'on peut préjuger d'un individu à première vue, m'a dit le docteur, sa profession est de faire des sottises. Au demeurant, un homme très bien, — il est de mon avis là-dessus, — et d'un caractère peu ordinaire, évidemment.

Le docteur a décliné pareillement nos noms à ma tante et à moi, et nous voici tous présentés les uns aux autres ; mais de la cause véritable de l'accident, il n'a rien dit encore, effrayé de l'irritabilité de notre pensionnaire, et c'est pour moi un soulagement que je ne peux exprimer. De plus en plus maintenant cet étranger me fait peur, et je ne vois pas de quel front je soutiendrais une explication avec lui là-dessus.

Benoîte, qui vient de ranger la chambre, me dit qu'il écrit toujours, et je le laisse tranquille avec son ami Jacques, bien anxieuse de savoir comment tout ceci finira, et comment je pourrai jamais obtenir mon pardon d'un caractère si peu avenant.

Pierre de Circéuse à Jacques de Colonges.

Tu m'as cru mort, mon pauvre bon, n'est-ce pas ? et je te dirai que, pendant quelques jours, je l'ai cru comme toi.

Durant je ne sais combien d'heures je suis resté enfoui, je ne peux pas dire où. Sans doute où vont tous les gens sans connaissance, et cela me paraissait si bas sous terre, et si lourd, qu'avec mon reste de volonté je cherchais incessamment d'un coup d'épaule si je n'allais pas heurter les planches de mon cercueil. Certainement, dans ce lointain, on a dû faire déjà la moitié du voyage final, et on est là juste à l'extrême limite entre les deux mondes, à l'endroit où il suffit d'un grain de plomb pour faire pencher la balance.

... Heureusement pour moi, j'ai basculé du bon côté. humainement parlant, s'entend, et je me suis réveillé un beau soir un peu meurtri de ma chute : mais on ne tombe pas de si haut sans s'en apercevoir, avec le genou proprement emmaillotté dans une caisse en bois blanc et le front dans des bandages.

Minuit sonnait à une horloge. l'heure propice aux retours d'outre-tombe, et c'est le premier bruit matériel dont je me sois rendu compte.

Si je me rappelle bien ce qui se passe dans le monde, me suis-je dit, ces petites machines ne vont jamais au-delà de douze coups ; si celle-ci ne les dépasse point, c'est donc que je suis sur terre et bien vivant.

Ainsi a-t-elle fait, et très sûr de mon identité, j'ai ouvert l'œil pour reconnaître la place.

Mon ami, connais-tu *la Fée*, d'Octave Feuillet ? une spirituelle petite pièce qui se joue un peu partout, et l'as-tu jamais vue représentée ? Eh bien ! ce soir-là, qui est hier je crois, je me suis réveillé au premier acte de *la Fée*, et j'ai donné la réplique à M^{lle} d'Athol

en personne pendant une scène ou deux. Ne crois pas que je rie et écoute-moi.

La première chose qu'un malade songe à inspecter, c'est son lit. Le mien était à colonnes torses, tendu de verdure Louis XIII, peut-être Louis XIV, je ne veux point en jurer, et avec une couverture en vieille soie que nous appellerons courtine, si tu veux bien. La pièce où je me trouvais, très grande, mal éclairée par deux bougies jaunes posées dans de grands flambeaux qui n'en finissaient plus, était boisée de chêne sculpté, et à force d'instinct, dans un vague noirâtre, on finissait par deviner très haut, très haut, les solives du plafond, avec un petit filet d'or qui brillait de place en place.

Contre le mur, de grands canapés raides, qui me donnaient mal au dos à regarder, une collection de prie-Dieu tous pareils, alignés comme à matines, et, sur le parquet, pas l'ombre de tapis.

Enfin, devant la cheminée, dans un fauteuil, — tu te doutais bien que je te gardais ce fauteuil pour la fin, n'est-ce pas? — une petite dame mince, élégante et blonde qui dort toute droite dans une robe de satin rose à longue taille. Sa robe a deux cents ans, son front dix-huit : comment les accorder?.. Je travaille si longtemps ce problème que la petite dame se réveille brusquement, sans préparation.

Elle jette vers mon lit un coup d'œil d'écolier en faute : dans la pénombre, j'ai l'air de dormir à poings fermés. Je pense, et, tranquille de ce côté, en vestale fidèle, elle reporte ses soins sur le feu. Elle se baisse, arrange la braise, souffle à pleines lèvres et éparpille la cendre dans ses cheveux : puis elle prend à deux mains une bûche, le quart d'un chêne de moyenne grosseur, et la dépose promptement dans l'âtre.

Elle remue, elle vit, l'idée d'une châtelaine des temps anciens pétrifiée dans son nid par quelque enchantement bizarre me quitte définitivement, et c'est alors que je me vois dans le château breton où Jeanne d'Athol prépare ses pieux maléfices et convertit ce sceptique de Comminges par le seul charme de sa robe de grand'mère et de son parler vieillot. Seulement, pour cette fois, elle a oublié son nuage de poudre, et la couleur de ses cheveux n'aide point à l'illusion.

Le plus doucement que je peux, je l'appelle : elle se dresse en jetant un cri. Évidemment, mon reveil n'était pas dans le programme, et son trouble est grand. Elle s'approche cependant, et nous causons un instant, marchant de quiproquo en quiproquo, elle m'égarant à dessein, moi lui montrant très bien que je lis dans son jeu. Finalement, elle se débarrasse de moi, comme on fait en pareil cas, avec un narcotique, lequel ne m'endort pas si vite toutefois que je ne

puisse voir entrer le troisième personnage, une vieille duègne ridée comme une pomme de l'an passé, avec des petits yeux en vrille qu'on se sent déjà de l'autre côté de la tête avant qu'elle ait fini de vous regarder, et qui jouera au mieux le rôle du vieux François : puis la toile se baisse, et je me réveille le lendemain matin, toujours dans le même cadre, mais en face d'un docteur spirituel et bourru qui m'explique mon cas en deux mots, et qui me remet si bien à ma place quand je tente de me révolter que j'en suis encore un peu bête.

Si tu veux tout savoir, mon ami, j'ai le front ouvert et le genou cassé. Avais-tu idée que ce fussent-là des choses si fragiles ? Moi, pas du tout ! et je me manie à présent avec une douceur et un respect attendris.

Conçoit-on qu'entre le fémur et le tibia, il puisse se produire une rupture si violente ! Des esquilles par là, une fracture par ici, et au milieu de tout cela, une rotule hors des gonds, affolée comme une boussole qui a perdu le nord et ne tournant plus dans le bon sens !.. Quant à ma boîte osseuse, c'est le frontal qui est lésé, et on me promet un rapprochement intime et solide sous peu de jours.

Somme toute, je ris, mais je suis furieux, furieux comme je sais l'être à mes meilleurs momens, et l'idée de la tâche qui te retient chez ton oncle pour des mois n'ajoute pas peu à mon ennui. Des semaines d'immobilité et pas toi pour me tenir tête !.. Me vois-tu avec ma petite dame rose pour tout secours sous six pieds de neige ? Car j'ai oublié de te dire que, comme le blé semé en automne, nous sommes sous la neige actuellement ; il ne tient qu'à nous de germer, et pour monter me soigner jusqu'ici, il faut à mon docteur des bottes de sept lieues et des patins norvégiens alternativement.

Maintenant, la cause de tout ceci, me demandes-tu, et aussi : que diable allais-tu faire dans cette galère ?..

Voici : tu te rappelles que j'avais l'intention, avant de gagner le pays du soleil, de me faire l'œil par un contraste frappant en venant me geler d'abord à quelques aspects d'hiver bien caractérisés, comme ces gourmands qui se préparent à un bon dîner par une matinée de jeûne et une longue course à l'air vif ?

A cet effet, je m'étais arrêté dans un petit village dont le nom ne te dirait rien, car tu ne le connais pas plus que je ne le connaissais hier, et, muni seulement d'une espèce de sac de soldat, j'étais parti à pied dans la montagne.

Je m'étais fait indiquer ma route en ce sens qu'en marchant tout droit, je savais que je devais finir par rencontrer sur la hauteur un point de vue superbe, une forêt de sapins, une échappée sur la vallée et voire même un château peut-être !

Au bout de cinq cents mètres, j'étais en pleine solitude, et s'il ne t'est jamais arrivé d'errer dans la campagne à cette époque de l'année, tu ne peux te figurer à quel point cette solitude-là est plus profonde que toutes les autres. Où on met le pied, pas une trace d'un autre pas, nul cri de bête dans les alentours, et plus même la diversité de la luzerne bleue, du sainfoin rose et du jaune de la paille, partout une tonalité unique et éclatante qui est admirable pendant la première demi-heure, mais fatigante pendant la seconde, et énervante et ophthalmique à la longue.

Plus d'accidens de terrain, plus de creux, plus de bosses : tout est nivelé; c'est une égalité républicaine! De loin en loin, une bande de corbeaux qui s'abat avec les piailleries effrontées des derniers survivans. C'est leur heure, et ils le savent! Sur les buissons, de la neige et des petites larmes de givre. Une rosée vieille de trois mois et qui en a pour quelques semaines encore avant de s'évaporer, et une bise du diable qui vous coupe la figure en quatre!

Pourtant, il n'y a si long chemin dont on ne trouve le bout à la fin, et j'avais rencontré successivement l'échappée sur la vallée, la forêt et la belle vue promises, quand le château lui-même m'est apparu. Je te passe sa description, ne l'ayant regardé moi-même que très imparfaitement, comme tu vas le comprendre, et lui et moi étant d'ailleurs maintenant forcément gens de revue.

Une de ses ailes donne sur la route : c'est devant celle-là que je m'étais arrêté, et je m'occupais innocemment à déblayer une grosse pierre pour m'asseoir dessus et regarder à loisir, tout saisi que j'étais de l'aspect sauvage et mélancolique de ce lieu.

Une curiosité singulière me prenait : il me semblait que, derrière ces murs, quelque chose d'original et d'inattendu devait se cacher, et un désir impérieux d'y pénétrer me talonnait subitement. Tu le sais, d'ailleurs : de tout temps, ce qui est clos et paraissait inaccessible m'a tenté, et je ne me rappelle pas, étant gamin, avoir mangé une pomme sur les basses branches... Des hautes, je ne dirai pas autant.

En même temps, le souvenir de notre dernière conversation me revenait. Tu te rappelles ce soir où nous parlions ensemble de mon voyage et où tu me prêchais la prudence? Une fois aux Indes, te disais-je, j'entends voir tout, et surtout ce qu'un œil européen ne doit pas connaître. Je veux descendre dans l'intimité de la famille et des cérémonies privées, connaître les coutumes burlesques ou ignobles, et me glisser enfin jusque dans les mystères du culte lui-même, quand je devrais user de vingt déguisemens pour arriver aux pieds de Brahma et l'adorer sans voiles et selon les rites, et toi, tu me répondais sagement : — Gare-toi! tout homme est jaloux de son secret et de l'inviolabilité de son foyer, mais les Orien-

taux plus que nul autre, et pour le plaisir de poser la semelle de ta botte où personne n'a mis le pied avant toi, tu risqueras quelque méchante affaire.

— De la part de qui? te demandais-je en riant. Penses-tu que le dieu se dérangera pour moi, et aurai-je la bonne fortune de le voir manœuvrer ses dix-huit jambes pour descendre de son piédestal?

— Lui, non, peut-être, disais-tu, mais ses fidèles sans remords, et tu es très capable, si tu franchis l'enceinte sacrée, de rencontrer quelque brahme qui te donne sur le nez pour te rappeler au respect des limites.

Pourquoi pensais-je à tout cela à ce moment? Était-ce parce que je me demandais si la susceptibilité des Français serait aussi vite éveillée que celle des Indiens, ou bien parce que je sentais que je mesurais déjà inconsciemment de l'œil la hauteur du mur et la place d'une saillie où poser mon pied, je ne sais; mais, juste à cet instant, un grand fracas de vitre brisée m'a fait lever la tête, et avant que j'aie pu dire : ouf! un projectile dont je ne connais pas la nature, mais qui était lancé d'une main sûre, m'atteignait en plein front.

Le coup était si fort qu'il m'a fait chanceler, et pris des deux pieds dans des pierrailles, je me suis abattu sur les genoux de tout mon élan, sans pouvoir parer ma chute, et si maladroitement en somme, qu'il en est résulté tout le dommage que je t'ai dit plus haut.

Peut-on répondre d'une façon plus péremptoire aux indiscretions des gens, et ta leçon pouvait-elle avoir une application plus prompte que cet écrasement de ma curiosité dans son œuf, et cette rencontre de ton brahme dès le troisième degré de longitude?..

Quelqu'un accourait effaré et qui s'exclamait d'une manière confuse; mais j'aurais juré que du sol venait subitement de monter un brouillard intense, car je ne distinguais plus rien déjà, et j'ai dû perdre connaissance presque aussitôt, je crois.

De mes premiers pansemens je n'ai gardé nul souvenir, et mon sommeil de l'autre monde a duré, paraît-il, quatre jours pleins.

Quant à l'auteur de ma blessure et à l'instrument de mon supplice, on s'exprime sur ce point devant moi avec tant de réserve que j'en suis réduit encore aux suppositions: mais que je revoie ma petite dame rose ou même la vieille aux yeux prompts, et je mènerai l'enquête à bien.

En attendant, je sais toujours le nom du manoir: c'est le château d'Érlange de Fond-de-Vieux, et tu peux m'y adresser tes lettres.

Le facteur y monte de temps en temps, et notamment quand le paquet pour les villages avoisinans lui paraît assez gros, ou qu'il est chargé par l'épicier ou le boucher de quelque dépôt d'importance qui mérite l'ascension.

Deux femmes seules l'habitent, M^{lle} d'Épine et M^{lle} d'Erlange, la tante et la nièce; et quand j'ai voulu insinuer au docteur que je pourrais leur être, somme toute, un embarras sous plus d'un rapport, il a nié avec tant de bonhomie qu'il ne m'est resté qu'à mettre mes scrupules de côté et à accepter les bienfaits de ce petit phalanstère.

T'ai-je dit, à propos, qu'il parle d'un mois d'immobilité, ce docteur, terme qui, dans la bouche d'un médecin, signifie invariablement le double, et qu'il exige l'horizontale absolue?

Cette idée me fait rugir, et quand je pense que pour une contemplation platonique devant un mur, contemplation qui a duré en tout dix minutes, et dont un chérubin n'aurait pas à rougir, je vais passer des semaines à m'assoter entre trois femmes, alors que je devrais courir le tigre dans les jungles, je suis tout prêt à achever ce qui me reste de tête!..

— Mais puisque tu es dans la place et que tu grillais d'y entrer, de quoi te plais-tu? vas-tu me répondre...

Eh! mon cher, c'est parce que j'y suis, que j'en veux sortir maintenant: j'ai vu ce qu'il en était, et cela ne suffirait pas à divertir un octogénaire.

Mais tais-toi, Jacques, on frappe à la porte, et c'est un petit coup léger qui ne peut venir que d'un doigt menu. Baisse-toi dans ma ruelle, mon ami, et je te dirai tout, sois tranquille!..

26 mars.

Après le départ du docteur, hier, j'ai tardé si longtemps à rentrer dans la chambre de M. de Civreuse, voulant le laisser écrire à son aise, que, finalement, je ne savais plus de quelle façon m'y prendre. Frapper, entrer et aller m'asseoir à ma place ordinaire, c'était le forcer à faire la conversation avec moi, et, d'un autre côté, l'abandonner indéfiniment, cela pouvait le gêner s'il désirait quelque chose.

J'aurais bien envoyé Benoîte; mais ma tante, qui feint d'ignorer complètement la présence du blessé, la surcharge d'ouvrage depuis quelques jours, et elle la retenait captive dans sa chambre sous le prétexte de battre ses rideaux.

Une idée m'est venue alors, et, appelant mon chien, je lui ai fait comprendre tout doucement ce que j'attendais de lui, et où il devait porter le papier que j'attachais sur son collier. Puis j'ai frappé un léger coup à la porte, et, m'effaçant, je l'ai laissé entrer.

Sur le papier, j'avais mis: « Prière à M. de Civreuse de dire s'il désire rester seul ou s'il a besoin de quelque chose. Le chien rap-

portera la réponse ou l'attendra aussi longtemps qu'on le voudra : il suffit de lui dire : « Allez. »

Au bout d'une seconde, j'ai entendu « Un » qui grattait à la porte, et, sur son collier, j'ai retrouvé mon billet, à l'envers duquel on avait écrit : « M. de Civreuse ose à peine avouer qu'il meurt de faim et de soif, et qu'en se dressant tout à l'heure pour lui tendre son cou, le messager fidèle vient de lui culbuter sa table et son encrier. Il est au regret de ne pouvoir les ramasser lui-même. »

Je suis entrée alors, et, en un tour de main, j'ai eu remis le meuble sur pied et essuyé l'encre tant bien que mal, pendant que M. de Civreuse me disait, sur un ton d'interrogation : « Mademoiselle d'Épine?... Mademoiselle d'Erlange? » M^{me} d'Erlange, ai-je répondu vivement, peu satisfaite de la confusion.

— Pardonnez-moi, a-t-il dit, il y a des tantes de tout âge ; puis, comme je frottais le parquet du bout du pied, il a commencé à s'excuser à propos du dégât, sur quoi je l'ai rassuré en lui répondant que rien ne m'est plus indifférent qu'une tache, tant qu'elle n'est pas sur moi, ce qui est la vérité pure.

Je lui ai demandé ensuite s'il avait quelque désir particulier touchant sa nourriture, en l'avertissant que le garde-manger d'Erlange est rustique ; et il m'a répondu que, s'appretant à faire un voyage pendant lequel il n'était pas certain de trouver tous les jours de quoi manger, il s'estimerait heureux s'il pouvait dîner régulièrement, quel que fût d'ailleurs le menu.

J'ai réussi à arracher Benoîte à ma tante pendant un quart d'heure, et j'ai achevé le service quand elle a été partie, versant le vin, taillant le pain, etc. Tout en mangeant d'un appétit réjouissant, ma foi, M. de Civreuse me posait quelques questions toujours avec son ton froid et un peu indifférent, qui non-seulement me glace, mais encore doit me faire répondre tout de travers, je pense, car il me regardait de temps en temps comme si je venais de dire la plus grosse bêtise du monde ; et, au bout d'un instant, je me suis mise à lui faire du café.

Ma bonne m'avait laissé de l'eau qui bouillait sur la braise, du café et toutes ses instructions ; mais, dame ! c'était une besogne si nouvelle pour moi, qu'au moment de commencer, je me suis aperçue tout à coup que je ne savais plus un mot de ce qu'elle m'avait dit, et je suis restée devant le feu, assise sur mes talons, la bouillotte d'une main et le café de l'autre, dans une perplexité terrible.

Je devais les mettre l'un dans l'autre, je le savais bien, mais par lequel commencer et où les réunir, voilà le difficile.

Verser l'eau dans cette boîte en bois, cela me semblait drôle : il était plus probable que c'était dans la bouillotte que je devais jeter

le café. Quant à retourner auprès de Benoîte pour lui demander son avis, c'était me préparer une heure de cris et de reproches de la part de ma tante, et, d'un autre côté, M. de Civreuse me suivait de l'œil depuis son lit avec une curiosité tranquille qui m'exaspérait. Je me suis décidée alors promptement, et j'ai vidé la boîte dans l'eau d'un seul coup, puis j'ai remis le tout sur le feu et j'ai laissé mitomer un instant.

— Voulez-vous que je vous serve, monsieur? lui ai-je demandé ensuite en m'approchant.

— Volontiers, a-t-il dit sans broncher, en me présentant sa tasse...

Hélas! c'était une boue véritable qui coulait, noirâtre, épaisse et laide à faire peine, et s'amoncelant dans le fond de la façon la moins appétissante.

Je me suis arrêtée alors toute décontenancée, en m'écriant :

— Ce n'est pas cela! Évidemment j'ai dû me tromper; mais je ne sais pas faire le café!

— Moi non plus, m'a répondu M. Pierre, qui tenait toujours sa tasse; seulement je crois qu'on se sert de ça en général. — Et il me montrait du doigt la cafetière que Benoîte avait posée sur une table et à laquelle je n'avais plus songé; et comme je lui demandais vivement pourquoi il ne m'avait rien dit :

— J'ai cru que vous le faisiez à la turque, a-t-il répliqué.

Finalement, je lui en ai passé une tasse dans un carré de bapiste, et il l'a bue sans sourciller jusqu'au bout.

— Vous avez donc repris votre vraie forme? m'a-t-il dit ensuite au moment où je me remettais à ma place habituelle dans mon fauteuil.

— Ma vraie forme?... mais je suis toujours ainsi.

— Pas cette nuit!

— Ah! parce que j'avais mis cette vieille robe! Le fait est que je devais avoir une étrange mine... et je me demande ce que vous avez pensé en me voyant?

— J'ai pensé que j'avais la bonne chance de trouver enfin un endroit où le temps avait arrêté son horloge et ne l'avait pas remontée depuis deux cents ans.

— Pourquoi la bonne chance?

— Parce que je ne connais rien de plus bête que l'époque actuelle, a-t-il répondu.

Et moi j'ai repris aussitôt :

— Ah bien! je sais pourtant quelque chose qui est plus bête encore, c'est de ne pas la connaître du tout, cette époque actuelle, et tel est mon cas!

— Soyez tranquille, vous y ressemblez plus que vous ne le

croyez ! a-t-il dit. Puis, comme il a compris que la phrase, après tout, n'était aimable qu'à moitié, il s'est hâté de continuer avant que j'aie pu répondre un mot :

— Et votre chien, mademoiselle, pourquoi l'avez-vous laissé dehors ? Ce n'est pas à cause de moi, j'espère ?

— Mais j'avais peur qu'il vous fatigue !.. Et comme il faisait un signe négatif, j'ai couru ouvrir la porte, et ce fou de « Un » est entré d'un bond, se roulant sur mes pieds, collant son museau sur mes genoux, et me renversant à moitié dans l'ardeur de ses carresses.

M. de Civreuse le regardait faire sans rien dire et, au moment où je m'agenouillais près de lui pour lui laisser passer ses pattes autour de mon cou :

— Vous l'aimez beaucoup ? m'a-t-il demandé.

— Infiniment ! ai-je répondu avec feu... Ma pauvre vieille bonne d'abord, et lui après : voilà mes deux plus chères affections !

— Et la tante, en troisième ligne alors ? a-t-il dit à mi-voix, parlant plutôt pour lui que pour moi, je pense.

J'ai marmotté sur le même ton :

— Pas même, — mais il n'a pas entendu, je crois ; et je me suis levée pour débarrasser la table.

Au bout d'un instant, il m'a demandé l'heure et, en la lui disant, je n'ai pu m'empêcher d'ajouter :

— J'ai peur que les jours ne vous paraissent bien longs ici, monsieur, et que vous ne vous ennuyiez cruellement avant peu ?

— Oh ! ce n'est pas à moi que je pense, a-t-il répondu aussitôt : mais c'est pour vous que je m'effraie. Quelle charge, quelle affaire que cet étranger impotent qui s'implante tout à coup dans votre maison, et quel trouble cela va vous apporter !

Il allait entamer le chapitre des remerciemens, quand je l'ai interrompu en disant vivement :

— Mais ne croyez pas cela : c'est que c'est justement tout le contraire !.. J'en suis si contente !.. ça m'amuse tant !

Je pensais à ma solitude en parlant ainsi, et à cette joie d'avoir une vie animée pendant deux mois au moins ; mais il l'a pris autrement, je crois, car il a continué en serrant les lèvres et en inclinant cérémonieusement la tête :

— Allons, tant mieux, à quelque chose malheur est bon, et je suis charmé de voir qu'il y aura du moins quelqu'un de satisfait dans cette affaire !

Benoîte est entrée à ce moment-là, et j'en ai profité pour me glisser dehors, car je ne savais plus que dire.

Somme toute, il ne me plaît pas du tout, ce monsieur, et n'était

l'envie passionnée que j'ai d'obtenir de lui mon pardon et de lui faire oublier peu à peu ma déplorable violence, je le prendrais en grippe immédiatement et je le lui montrerais sans fard !

Cette froideur imperturbable me fait l'effet d'une bride qui cherche à retenir ma propre vivacité, comme si c'était son affaire, et cet œil railleur qui suit tout ce que je fais me donne envie de dire des insolences. Une fois son bandeau enlevé, quand il y en aura deux comme ça, ce ne sera plus tenable, et il me semble qu'à travers la porte, je les sens déjà qui pèsent sur moi!..

Pierre à Jacques.

Mon ami, je suis au courant de tout, et j'ai manœuvré si habilement pendant un tête-à-tête que le hasard m'a ménagé avec Benoitte, le garde du corps de M^r d'Erlange, que je me suis fait raconter tout ce que le docteur avait jugé bon de me taire dans son récit.

Mais d'abord je t'avais laissé, je crois, guettant derrière mon rideau l'entrée de ma blonde fée de la nuit passée, et tout curieux de la voir au grand jour.

Eh bien ! mon ami, tu me croiras si tu veux, mais la magie se continuait, et elle se présentait cette fois sous la forme familière et sympathique d'un gros terre-neuve frisé.

L'intelligent animal marcha sans hésiter vers mon lit et, se dressant sur ses pattes de derrière, avec la grâce des éléphants de l'hippodrome, inclina la tête pour me montrer un petit papier blanc attaché sur son collier. « Et lors la belle princesse lui dépêcha un messenger sous la forme d'un hippogriphé à trois têtes, plus noir que l'enfer, et qui devait avec moult détails lui déclarer ses volontés. »

Les volontés, cette fois, étaient rédigées en style simple et se resumaient à peu près à ceci : « Que désire actuellement monsieur de Civreuse ? » L'écriture, chevelée comme des branches de saule au jour de grand vent, cheminait sans façon du bas en haut du petit carré, et les derniers mots, pris de court, montaient littéralement les uns sur les autres.

A l'instant même, j'ai mal auguré de son auteur ! Qu'une femme n'crive pas du tout si elle veut, mais, si elle se mêle de le faire, que ce soit joli, et que les traces de sa plume ne ressemblent pas à la promenade fantastique d'un hameton affolé ! C'est plus fort que moi, mais cela me produit le même effet que si je voyais une mi-

gnonne marquise tirer de sa poche un gros mouchoir de cotonnade ou se parfumer au patchouli.

Enfin, comme il n'était pas l'heure de philosopher et que le cou tendu du chien quêtait toujours sa réponse, je me décidai à avouer brutalement que je mourais de faim, et que ma meilleure ambition pour l'heure était d'avoir quelque chose à me mettre sous la dent. Ce n'était pas un madrigal, tant s'en faut, mais, ma foi, à une femme qui ne sait pas écrire! Puis, comme je me baissais pour rattacher le ruban au collier, le chien fit un mouvement, et d'un simple coup d'épaule envoya par terre table, encrier et le reste. Assez penaud, j'ajoutai un *post-scriptum* pour annoncer le malheur, et une minute après ma jeune gardienne de la nuit dernière entra.

Elle était vêtue cette fois d'une robe quelconque, et avec ses cheveux tordus en huit, elle ressemblait d'une façon si désespérante à n'importe quelle femme qu'elle me fit l'effet disparate d'un vieux portrait de Vélasquez qu'on aurait restauré en remplaçant une tête d'enfant par celle d'une bonne paysanne bourguignonne... Est-il permis d'avoir à sa portée tant de couleur locale et de ne pas en user!..

Très insouciuse de l'effet qu'elle me produisait, je crois, elle réparait le dégât sans mot dire. Relevant la table, pompant l'encre, et promenant son linge du bout du pied sur le parquet.

J'avais tenté tout d'abord de m'excuser le plus humblement du monde, mais, dès les premiers mots, elle m'avait arrêté si prestement en disant : — Oh ! ne vous tourmentez pas, ça m'est si égal les taches ! — que, ma foi, je la laissai faire. Ensuite, elle est sortie pour aller au ravitaillement, et je suis resté avec mes pensées.

Mon cher, cette jeune fille me déplaisait déjà positivement. Son apparence répondait exactement à son écriture, et cette dernière phrase me la complétait. Moi aussi, parbleu, je me moque des taches, et j'ai vu couler d'un œil serein plus d'un ruisseau d'encre ; mais d'elle, cela me choquait.

S'il est une chose qui me déplaît entre toutes, c'est de rencontrer chez les autres, et particulièrement chez une femme, mes défauts dominans. Que diable ! je connais mon visage, et quand je veux le voir, je n'ai qu'à m'approcher d'un miroir, sans qu'il me faille encore être forcé de retrouver ma grimace chez tout le monde. En tant que laideur, j'aime à changer, et mon bec d'aigle s'est toujours mieux accommodé du voisinage des petits nez de chien que de celui de ses pareils.

À son retour, elle s'est mise à me servir le repas que la vieille venait d'apporter, se remuant avec une vivacité pleine de bonne

volonté, mais qui était d'une maladresse si absolue qu'au bout d'un instant, j'en étais à ne plus lui demander du pain. Il s'en fallait à tout coup d'une demi-ligne que son pouce ne sautât avec la tranche, la porcelaine se heurtait sous ses doigts, et tu n'as rien vu de moins féminin que cette jeune fille.

Timidité, vas-tu me dire, et ce sont tes diables d'yeux verts qui la troublaient. Allons donc! est-ce moi aussi qui suis fautif pour ce café, sorti de ses mains et que j'ai bu jusqu'à la lie?

Ah! mon ami! tout homme a son calice qu'il doit vider en ce monde, en attendant ceux que les promesses du purgatoire lui réservent encore. Je le sais et je m'y résigne; mais quelle amertume intolérable le mien avait revêtu ce jour-là!

De loin, j'avais regardé M^{lle} d'Erlange accroupie devant l'âtre, préparant son mélange avec la sûreté du talent, et, encore qu'il me semblât peu catholique, ma propre inexpérience me défendait des jugemens téméraires jusqu'à la dégustation du moins. Mais alors!

As-tu dans ton passé de ces souvenirs de crèmes tournées ou manquées qui font pleurer de déception quand on est enfant? Et vois-tu encore ce quelque chose d'épais et de trouble où des grains d'une origine inexplicable nageaient et se multipliaient? Mon pauvre Jacques, c'était cela même qu'on m'offrait! J'avoue que j'étais vexé, et le fumet de ce moka qui me passait sous le nez en fumée, — sans le moindre jeu de mots, — m'a fait froncer le sourcil.

Je t'entends, plaignant la pauvrete et me querellant sur ma maussaderie. Eh! mon cher, garde ta pitié, sa déconvenue n'a pas été longue, jet'assure, et même je crois bien qu'elle n'attendait qu'un signe de moi pour rire aux éclats.

Mais, ma foi, je ne trouvais pas ça drôle du tout; je n'ai pas renoncé, et, possédée de l'idée de tout réparer, elle a imaginé un expédient qui lui a semblé si fameux qu'elle me l'a annoncé avec un cri de joie. Puis elle a couru à une armoire, en a tiré un mouchoir de poche, et s'est mise à me décanter une tasse de son horrible boisson dans un des coins du linge qu'elle relevait délicatement. Il était tout blanc, je veux bien, mais avoue que cette passoire était d'un choix douteux et bien peu fait pour calmer mes susceptibilités!.

J'ai bu! Qu'est-ce que tu aurais fait, toi? Mais ce goût âcre, avec cette petite arrière-saveur de lavande, de verveine ou de je ne sais quoi, renouvelée en outre dans la batiste, c'était atroce!.

Puis, avec la conscience du devoir accompli, elle est allée s'asseoir dans son grand fauteuil, contre le dossier duquel sa tête arrive aux trois quarts à peine, et j'ai tâché de la faire causer.

Veux-tu l'ordre et le nombre de ses affections? Elle n'en fait pas mystère: sa vieille bonne, son chien, et puis voilà; car la tante

n'arrive qu'en vingt-cinquième ordre en façon de remplissage,.. et encore !

Quant à mon accident, elle m'en a dit tout de suite son sentiment sans se faire prier. Ça l'amuse, oh ! mais ça l'amuse, vois-tu ! Elle n'a jamais rien vu de plus drôle que cette aventure ! Au moins aurai-je la satisfaction de penser que ça divertira toujours quelqu'un, si ce n'est pas moi !

Établie sur ces prémisses, notre entente ne battait que d'une aile, comme tu comprends, quand la duègne est rentrée fort à propos pour nous tirer de peine. M^{lle} d'Erlange s'est envolée, et moi, qui par malheur n'en peux faire autant, je me suis carré dans mes oreillers, bien décidé à ne pas laisser aller Benoîte, puisque Benoîte il y a, sans avoir exprimé de sa vieille tête toutes les révélations qu'elle pouvait contenir.

Seulement, nos deux volontés se trouvaient être là-dessus diamétralement opposées, et elle paraissait aussi résolue à se taire que moi à la faire parler. Aussi, pendant un grand quart d'heure, avons-nous littéralement joué à cache-cache ensemble, elle finassant, moi la ramenant droit au but, pour la voir me glisser de nouveau entre les doigts, jusqu'à ce que j'enlève la position rondement, à la husarde !

Mon ami, si tu l'oses, défends encore les petits doigts fins qui remuent si gentiment la porcelaine et qui savent apprêter un café si succulent, c'est leur propre marque que je porte au front, et mon antipathie contre M^{lle} d'Erlange était une prescience !

Mauvaises intentions, je ne dis pas, mais action un peu vive, tu en conviendras, je pense, et surtout quand tu connaîtras la nature du projectile employé. Il est lourd, massif et d'un noble métal. Devines-tu ? Non, bien entendu, et je te le donnerais en cent que tu n'en serais pas plus avancé.

Vois-tu dans un coin de ma chambre cette statue de saint Joseph qui s'enfonce dans l'angle, semblant vouloir gagner sur le mur ? C'est un joli morceau bien fini, ciselé en plein argent, que j'attribue sans hésiter à l'école italienne et qui pourrait être signé Cellini, tant le travail en est exquis ! Voilà, cependant, l'instrument de mon malheur !..

Pour que tu puisses comprendre comment s'est produite cette bizarre attaque, revenons de quelques jours en arrière, et figure-toi M^{lle} d'Erlange alors si pénétrée des vertus de ce même saint, si croyante en lui, si pleine d'une vénération passionnée à son endroit que le plus clair de ses journées se passait à ses pieds !

Puis, tout d'un coup, sans raison apparente, soit déboire, soit lassitude, une scission profonde se produisant entre eux, et la jeune suppliante passant brusquement d'un sentiment à un autre,

devenant aussi ardente dans la colère qu'elle s'était faite humble dans l'humilité, et enfin, dans un accès de rage impie, jetant ignominieusement au dehors la statue respectée.

Ne plus la prier, c'était trop peu de chose encore ! Les vieux Sicambres ne sont pas les seuls qui aiment à brûler ce qu'ils ont adoré, et d'ailleurs, comme la brave Benoîte me le disait en soupirant : — Elle ne fait jamais les choses à demi, ma fille ! — Jusque-là, rien à dire de cette façon d'agir. Je ne connais pas les griefs de cette jeune révoltée, c'était son droit peut-être, et, en tout cas, c'était strictement son affaire ! Mais le plus triste, c'est que, tandis que se jouait cette scène intime, et selon le train ordinaire du monde, c'était un innocent qui s'apprêtait à payer pour les coupables !

Tu le devines, mon ami : pour cette fois, l'agneau de la fable allait être moi-même, et l'heure où la plus malavisée des rêveries me conduisait dans ce chemin désert dont je t'ai parlé était aussi l'instant précis où M^{lle} d'Er lange envoyait le pauvre saint à la volée à travers la campagne, commettant ainsi le double délit d'attenter à la vie de son prochain et d'infliger le plus mortifiant des traitements à un objet d'église.

Celui-ci, d'ailleurs, n'y mit nulle façon, et oubliant tout caractère sacré et pacifique, il me décousit avec la maestria d'un éclat d'obus de profession. Et voilà comment, sans crime appréciable que la société ou les dieux puissent me reprocher, j'ai été mis à deux doigts de la mort, et je reste menacé d'un genou hors d'usage ou du moins fort déprécié, tout cela parce qu'une petite fille et une statue d'argent ont eu maille à partir ensemble !

Que te semble maintenant de M^{lle} d'Er lange ? Ne crois-tu pas voir des griffes pousser sous ses ongles roses, et seras-tu tout à fait tranquille désormais durant les heures où elle me veillera seule ?.. J'attends avec une curiosité que je ne peux te dire l'explication qui ne pourra pas manquer de se produire à ce sujet entre nous. Cette fière amazone montrera-t-elle quelque confusion ?.. Rien n'est moins certain, et je rassemble toute ma décision pour me tirer de là avec les honneurs de la guerre.

Je suis la victime, quand le diable y serait ! Il ne faut pas qu'elle oublie cela, et si elle prend les choses par trop légèrement, j'arracherai mon bandeau comme on fait à la dernière page des romans d'Anne Radcliffe, et je lui montrerai ma plaie béante !..

29 mars.

Benoîte a parlé. M. Pierre sait tout ! Mon Dieu, que dire, et de quel air me présenter ? Voilà les mots que je me suis répété incessamment hier, sans jamais trouver que faire.

D'un côté, certainement, je n'étais pas fâchée que ce fût avoué. Les situations mal définies m'ont toujours été odieuses, et je me rappelle le temps où, étant petite fille, je demandais à ma tante « deux claques tout de suite, » plutôt que la punition qu'elle me réservait pour le soir. Puisque cette fois encore j'étais sous le coup d'un blâme, je n'étais pas fâchée de savoir promptement ce qu'il allait être. Mais la façon de me présenter, le mot par lequel j'allais débiter? C'était toujours ce qui ne me venait pas, ou du moins ce qui m'échappait. dès que j'approchais de la porte fatale.

Dix fois dans l'après-midi, j'en suis venue si près que je tournais à demi la serrure ; puis, toujours prise de peur au dernier moment, je me sauvais avant d'avoir achevé mon geste. Il semblait en vérité que toutes mes idées restaient entassées dans la bibliothèque, dont j'ai fait ma retraite et ma chambre depuis quelque temps, car aussitôt que je m'y retrouvais, les mots m'arrivaient en foule, je gesticulais avec noblesse, et les phrases les plus propres à émouvoir un cœur hautain se pressaient sur mes lèvres. J'avais ainsi jusqu'à un divan où je supposais M. de Civreuse étendu, afin que la répétition fût complète, et, saisissant le coin d'un coussin comme je me proposais de le faire pour sa main :

— Monsieur, disais-je d'une voix émue, pardonnez-moi, je vous en supplie ! J'ai fait une folie dont le remords me restera toujours, et à laquelle je ne peux pas encore penser sans terreur ; mais voyez combien je suis malheureuse, et dites-moi, je vous en prie, que vous ne m'en voulez pas trop ! Jusque-là, je sais que je ne pourrais pas m'adresser une bonne parole, et je hais de ne point vivre en paix avec moi-même, car les reproches que je me fais sont bien plus durs que tous ceux que vous pourriez imaginer !

Le coussin attirait ma main à lui, baisait courtoisement le bout de mes ongles et me donnait l'absolution sans trop se faire prier. Là-dessus, je repartais pénétrée de mon sujet ; mais, en passant ma porte, mon discours se troublait déjà, à la traversée de l'antichambre il m'en échappait une moitié, et l'autre s'égrenait dans le reste du trajet, si bien que j'arrivais les mains vides à l'endroit décisif !..

C'est alors que je revenais d'un bond et, par un sortilège inexplicable, sur mon passage, mes idées se retrouvaient d'elles-mêmes, se relevant des dalles, sortant des boiseries et rentrant toutes à leur place, de façon qu'en arrivant auprès du divan symbolique, j'avais reconquis mon aisance, et j'étais de nouveau en mesure de l'attendrir par d'autres propos analogues aux premiers, mais toujours plus persuasifs.

Il fallait en finir pourtant ; le jour baissait, et je ne pouvais pas condamner M. de Civreuse à l'obscurité, faute d'oser entrer pour

lui apporter sa lampe. Il était évident que, tant que je réfléchirais ainsi, je repasserais par ces mêmes alternatives ridicules, et il ne me restait qu'à me prendre moi-même en traître.

C'est alors que, tête baissée, comme un objet qu'on lance, j'ai franchi la porte, et d'un trait, je suis arrivée près du lit, me fiant à mon étoile pour trouver ce mot heureux du début qui m'était si nécessaire et qui allait venir cette fois, je crois.

Mais M. de Civreuse, après m'avoir saluée, s'était mis à regarder derrière moi dans le fond de la chambre avec une persistance tellement singulière, se penchant pour mieux voir, dardant obstinément son œil sur la porte que, malgré ma préoccupation, je me retournai, saisie de l'idée que je traînais avec ma robe quelque objet inattendu ou burlesque. Il n'y avait rien du tout, et, comme je le regardais toute surprise :

— Je vous croyais poursuivie, mademoiselle, me dit-il tranquillement.

Puis il renfonça sa tête dans son oreiller avec un geste de soulagement, laissant retomber sa paupière d'un air détaché, et si fort à son aise, si peu préparé aux explications émues que je lui réservais, que plus d'une audace en aurait perdu courage comme moi, je crois. Debout, immobile, avec la perplexité évidente de mon regard, mes lèvres qui commençaient toujours des mots sans jamais les finir, et ma lampe que je ne songeais pas à poser, j'étais en pleine gaucherie, et j'aurais donné beaucoup à qui m'eût assuré quelque chose de la superbe attitude de M. de Civreuse, ou tout au moins le placement naturel de mes bras et de mes pieds, dont la conduite ne m'avait jamais paru si difficile.

Quant à lui, il s'appuyait en arrière avec des nonchalances majestueuses d'empereur romain, n'ayant nul mouvement maladroit à craindre dans sa commode situation et jouissant insolemment de tous ses avantages.

Cela ne devait pas durer longtemps ainsi, sous peine d'arriver au ridicule, et, d'ailleurs, cette froideur provocante agissait sur moi comme un coup de foudre. Puisqu'il ne voulait pas m'aider, ma foi, tant pis ! j'allais parler tout droit, au petit bonheur, et lui expliquer les choses sans plus de façons.

Et ce fut aussitôt fait que dit. J'avancai d'un pas encore et, mettant la lumière sur la table :

— Monsieur, commençai-je rapidement, voici votre lampe ; — c'était tout ce que j'avais trouvé de plus original comme début, — et je vous prie de croire à tous mes regrets pour le déplorable accident dont vous souffrez encore ; mais, en vérité, ce n'est pas ma faute !

— Mon Dieu, je ne crois pas qu'on puisse m'en accuser non plus, fit-il tranquillement en relevant le front et en me regardant.

— Je ne dis pas, balbutiai-je, perdant contenance. — Et comme il hochait la tête d'un air qui signifiait : « Allons, c'est bien heureux ! » je repris en m'interrompant vivement : — C'est-à-dire que je sais bien que c'est ma faute, en réalité ; mais ce que j'entends, c'est que je ne l'ai pas fait exprès.

— Mademoiselle, je le crois, répondit-il avec son sourire railleur.

— Car enfin, continuai-je en m'animant, comment pouvais-je savoir qu'il y avait quelqu'un là ? C'est tout à fait à nous, ce chemin, et personne n'y passe habituellement.

— Mais c'est certain, répliqua-t-il avec le même flegme ; c'est moi qui me suis rencontré là absolument hors de propos, et dès lors que je me trouvais chez vous, vous étiez complètement dans votre droit. Les seigneurs n'ont-ils pas haute et basse main sur leurs terres, et chacun enfin n'a-t-il pas la liberté de vider ses querelles à sa façon et sans crier gare ? C'est affaire à ceux qui passent de lever la tête et de parer les coups !

— Ah ! monsieur, m'écriai-je alors, au comble de l'indignation, vous me faites dire des sottises que vous savez bien que je ne pense pas, et vous répondez bien méchamment au pardon que je vous demande !..

Et comme je sentais que les larmes me gagnaient malgré tous mes efforts, j'allais me sauver quand il m'arrêta du geste et me dit, en oubliant cette fois son insupportable froideur :

— Mademoiselle, c'est moi qui vous demande pardon maintenant. Je suis un animal, et je voudrais me battre pour avoir fait pleurer la garde-malade dévouée qui veille si bien sur moi ! M'excusez-vous ?

Mais autre chose est de faire couler des larmes, ou de les arrêter. Je souriais, je répondais : « Oui, oui, » avec ma tête ; mais c'était commencé et il fallait que ça eût son cours, et j'avais beau mordre mes lèvres, enfoncer sur mes yeux mon mouchoir, bien serré en petit tampon, y mettre la meilleure volonté du monde, enfin je ressemblais à une fontaine.

De temps en temps, M. de Civreuse répétait ses excuses, et, ma foi, tout au fond du cœur, je n'étais pas fâchée de voir enfin dans ce grand œil glacial un peu d'anxiété et d'embarras. Après tout le trouble qu'il m'avait causé depuis quinze jours, c'était de bonne guerre. Pourtant je n'y ai mis nulle malice, je me suis calmée dès que je l'ai pu, car je voyais combien cette attente le gênait, et, tous les deux, nous avons repris ensemble, dès que j'ai eu retrouvé ma voix :

— Alors vous ne m'en voulez pas ?

— Vous me pardonnez vraiment alors ?

Je lui ai tendu la main, reprenant le fil de mon programme où je l'avais laissé : seulement il s'est contenté de la serrer tout doucement, et il a ajouté en riant, mais cette fois sans noirceur :

— Amnistie complète enfin, même pour lui, n'est-ce pas ?

Et il me montrait du doigt la malheureuse statue de mon saint Joseph, qui se retrouve par je ne sais quel prodige dans un des coins de la chambre.

J'ai rougi jusqu'aux yeux, augmentant ainsi la chaleur de ma figure, que je sentais déjà brûlante, et où je devinais mon nez tout gonflé et déplorablement luisant, et, comme je ne répondais rien, M. de Civreuse a eu peur que je ne me remisse à pleurer, et il s'est dépêché d'ajouter :

— Mais soyez tranquille, mademoiselle, je ne sais rien de la nature de vos griefs, je ne connais que la punition sans ses causes.

— Je le pense bien, lui ai-je répondu, car il aurait fallu lire à travers mon front pour cela. Je n'en ai rien dit à personne.

Il n'a pas insisté, et je suis partie pour aller mouiller mes yeux.

Le docteur, qui sort d'ici, est enchanté du front de son blessé. Il dit que le mal disparaît avec la rapidité d'un miracle ; mais quant au genou, il m'a avoué en confidence qu'il ne voit aucun mieux jusqu'à présent, et que le temps et une immobilité absolue sont les seules choses qui peuvent assurer une guérison complète. Fasse le ciel que M. de Civreuse consente à avaler de bonne grâce ces deux amères médecines !

Quant à moi, c'est avec un soulagement que je ne peux pas dire que je reste à présent auprès de mon malade. Il n'y a plus d'explication pénible à redouter entre nous, et encore que son humeur n'en soit pas sensiblement adoucie, cela me met du moins beaucoup plus à l'aise.

Pour lui, il reste un peu sombre, toujours froid, et avec cette tendance à l'ironie qui se fait jour à tout propos.

— Je suis né grognon, voyez-vous, me disait-il tout à l'heure, et comme personne n'a songé à tirer cette mauvaise herbe en mon printemps, c'est maintenant un petit chêne dont moi-même je ne fais plus façon.

— Et vos amis, qu'est-ce qu'ils en disent ? lui ai-je demandé.

— Mais ils s'en accommodent généralement, ou bien quand ils sont las, ils élaguent un peu.

— Ma foi, ils sont bien bons, n'ai-je pu m'empêcher de répliquer ; à leur place, je chercherais un autre ombrage que ce petit chêne, il ne me semble pas sûr !..

Il a froncé le sourcil. C'est sa manière quand il n'est pas content, et qu'il ne veut pourtant rien dire, et j'ai découvert que cela signifie en propres termes : « Allez-vous promener ! » Alors j'y ai été, et j'y suis encore.

En fin de compte, je suis comme ses amis, je trouve qu'il y a singulièrement à élaguer parmi les branches de ce chêne-là, et qu'il a poussé tortu, quoique vigoureux.

Pierre à Jacques.

Mon ami, connais-tu un argument à la fois plus banal et plus irrésistible que les larmes ? C'est vieux comme le péché, tout le monde en use, tout le monde aussi connaît la simplicité du procédé, et cependant tout le monde s'y attendrit encore malgré soi. Eve a obtenu son premier pardon et scellé sa première réconciliation de ce liquide bienfaisant, et M^lis d'Erlange, — soit dit sans comparaison, — a si bien fait tout à l'heure que non-seulement la paix est signée entre nous, mais encore que c'est moi-même qui ai demandé grâce.

Imagines-tu un rôle tout ensemble plus ridicule et plus gênant que celui d'un homme qui fait pleurer une femme, quand cette femme lui est tout à fait étrangère ? Les yeux dans son mouchoir, la voix inégale, ses explications coupées de gros soupirs et qui vous arrivent par fragmens, il semble en vérité qu'on soit un bourreau, et on ne sait quelle contenance est bonne à prendre. La regarder, c'est indiscret. Détourner la tête, c'est cynique : on a l'air de dire : « Je m'en moque ! » et il ne reste qu'à jurer qu'on est le plus grand des misérables, et à solliciter humblement son pardon.

Puis, je ne sais si tu sens ainsi, mais toute chose mal connue et rarement éprouvée impressionne davantage. Qu'on me parle d'entailles ou de bras cassés, je sais ce que c'est, j'en ai eu. Mais ces pleurs, ce flot pressé, impétueux, ininterrompu, cela ressemble si peu aux larmes que j'ai jamais versées, larmes rares et toujours cachées, que je les regardais avec cette vague frayeur de l'inconnu, me demandant quand et comment ils allaient finir, ce que M^lle d'Erlange éprouverait ensuite, et si elle ne risquait pas de se fondre ainsi tout entière comme une naïade alimentant quelque source vive ! Aussi étais-je prêt à toutes les capitulations, et me suis-je tenu comme heureux de troquer grief contre grief, et de lui donner mon entier pardon en échange de celui que je recevais d'elle.

Il n'y a que ce pauvre saint avec qui elle ne veut pas entendre parler d'accommodement ! J'ai tenté de me porter médiateur, mais

les faits ont dû être bien graves, car elle est restée froide, et je ne veux pas compromettre une paix si fraîche encore et si chèrement achetée par un zèle intempestif.

Et moi qui faisais tant d'état de l'entrevue, qui me voyais si maître de cette tête folle dans mon juste courroux, qui arrangeais si bien dans mon esprit toutes les vérités que je voulais lui dire et qu'il serait heureux cependant qu'elle entendît une fois ! Tu ris, traitre ! c'est bien hors de propos. je t'assure, et jamais je ne fus moins disposé à te faire raison !... Notre paix d'ailleurs n'est encore qu'une paix armée. L'entente est faite sur un point, mais sur un point seulement. Nous ne reparlerons plus désormais de la raison qui nous procure l'avantage de ce tête-à-tête d'un mois auquel je ne peux pas songer sans frémir : mais, à côté de cela, les causes de dissentiment ne nous manqueront pas, je crois.

Figure-toi toutes les oppositions du monde : le blanc et le noir, l'eau et le feu, deux chevaux perpétuellement lancés au galop et qui tournent chacun dans un sens de façon à se heurter régulièrement à chaque tour de cirque avec les horions que tu devines, et tu nous verras dans la grande salle boisée où je me recolle comme le plus vulgaire des objets d'étagère ficelé soigneusement jusqu'à sécheresse parfaite.

Et encore, non, tiens, ma définition est mauvaise. Ne lis pas opposition absolue, car elle me ressemble, mon cher, et c'est là ce qui m'en est odieux, je te l'ai dit déjà ! On l'a habillée d'une robe, ornée d'une chevelure *ad hoc* à laquelle je n'aurais pu prétendre qu'à l'époque belliqueuse des Mérovingiens, dotée d'une prime fleur de candeur et de naïveté qui évidemment n'est plus mon partage, et, à part cela, nous sommes frères jumeaux. Or, pour une femme, tu me l'accorderas, il y a meilleur modèle à prendre que ton ami, et elle gagnerait assurément en grâce et en charme tout ce qu'elle perdrait en similitude. Entre tous les genres, le genre « bon garçon » est celui qui m'a toujours déplu davantage. Je l'aimerais mieux rêvuse, coquette, prude, sujette aux vapeurs, tout ce que tu voudras, enfin, qui me permit d'étudier la variété sur le vil pendant ma réclusion, plutôt qu'avec cette assurance joviale et capricieuse qui se traduit par le *shake hand* classique qu'ont importé chez nous les mains nerveuses et les cordes pointus des filles d'Albion, et qui est la chose que je leur pardonne le moins, après leur laideur, tout-tois ! Tout à l'heure, au milieu de ses larmes, elle était plus femme déjà. Ce qui n'est point pour dire que, pendant ce moment-là, je m'amusais beaucoup plus, ni que j'étais alors précisément à mon aise ; mais j'aime le respect des vieux usages, et je veux les jeunes filles timides, soumises, un peu poltronnes au besoin, un peu

idéalistes, d'une octave plus haut que nous enfin, comme l'écart entre les voix masculines et féminines !

Après cela, je ne m'en distrairai que mieux peut-être. Je partais en quête de pays nouveaux, de types étranges, d'individus originaux à étudier, et on prétend que ce que les Français connaissent certainement le moins, c'est la France ! Étudions la France, mon ami, puisque nous y voici, et reçois les notes du voyageur avec la même bienveillance que si elles t'arrivaient des bords sacrés du Gange ou des sommets non moins sacrés de l'Himalaya. Elles auront du moins le mérite de plus de fraîcheur qu'après ce long trajet, et quand on pense à toutes les jolies choses que Bernardin de Saint-Pierre savait découvrir sur une seule feuille de fraisier, il faudrait que je fusse un grand maladroit pour n'en pas faire autant dans un arpent et plus qui m'entoure.

Mais me voici loin de mon affaire, je brouille aux considérations philosophiques comme un simple baudet aux buissons du chemin, et l'équipage dans lequel je te conduis en cahote un peu, je crois. Tu veux l'histoire, n'est-ce pas ? Nous en étions restés aux larmes de M^{lle} d'Erlange, il me semble, et je gage que tu te figures bonnement que d'un seul mot j'allais les arrêter, comme je dois confesser que je les avais fait jaillir. Je m'excusais, c'était fini, et encore nous n'en étions qu'en plus parfait accord par la suite.

Oh ! mon ami, Dieu te garde de provoquer jamais une crise dont tu peux ne plus te voir maître au bout d'un instant, car c'est terrible ! On se sent petit devant un torrent débordé, dit-on, parce que c'est quelque chose d'impossible à maîtriser qui vous côtoie... Que me diras-tu donc des larmes d'une jeune fille ! Endigue-t-on davantage cela ? Je me faisais doux, je me faisais humble ; en vérité, je devenais plat, et le flot coulait toujours pourtant, et c'était merveille de voir toujours ce même petit mouchoir, large comme la paume de ma main, tourné, retourné, pétri en tous sens, et suffisant encore à la besogne ! Plié, il remplissait juste le creux d'un œil, si bien qu'il fallait les tamponner l'un après l'autre ; mais c'était fait d'un mouvement si prompt qu'on ne s'apercevait presque plus qu'il fût dédoublé, et, malgré la gêne que je ressentais, je ne pouvais pas m'empêcher de suivre curieusement cette admirable dextérité.

Je dois dire cependant que M^{lle} d'Erlange n'a point abusé de la situation ; elle s'est calmée dès qu'elle l'a pu, m'a tendu la main sans rancune, je crois, et, à ma prière, s'est assise près de moi, au lieu de se sauver comme elle en avait manifestement l'intention.

Il me restait à réparer, et le quart d'heure de Rabelais de ma maladresse devait se solder par beaucoup d'amabilités, je le sentais.

Il me fallait faire des frais, causer, la distraire, ôter enfin à ma brutalité tout ce qu'elle avait de trop violent, et... je ne m'en suis pas trop mal tiré, je pense!

Au commencement, de gros soupirs entrecoupaient ses paroles, de vrais soupirs d'enfant en détresse, et une larme qui reparaisait de temps en temps au bord des cils rappelait l'intervention du fameux mouchoir; mais, peu à peu, elle s'est animée, si bien même qu'au bout d'un instant je la suivais avec peine.

Parler semble pour elle un plaisir extrême; elle le fait avec vivacité, sans grande suite, et comme s'il s'agissait simplement d'un exercice hygiénique pour sa langue. Les questions, les réflexions, les faits se précipitent dans un curieux pêle-mêle; elle prend ses idées à même le tas, sans trier, et les jette comme on lance du grain à des moineaux « Hop! hop! attrape qui peut! » Je gage bien que la parabole du semeur de l'Évangile ne l'a pas fait rêver souvent, et que ce qui se perd de grain aux broussailles du chemin ou sur les roches arides est le plus mince de ses soucis!

Ne crois pas pourtant qu'il s'agisse d'une bavarde vulgaire: son intarissable animation est plutôt une surabondance de vie, si je ne me trompe, et elle dépense sa force là, faute de pouvoir l'employer suffisamment ailleurs, quoiqu'elle y prenne déjà peine pourtant, je t'assure! Tout en causant, elle va et vient, lutine son chien, arrange et dérange le feu vingt fois dans une heure, si bien qu'elle l'éteint à moitié et remplit la chambre de fumée. Elle ouvre alors les fenêtres en s'excusant, et rétablit un bûcher dont les flammes lèchent l'entablement de la cheminée, et qu'il faut arroser d'un seau d'eau pour nous garder d'un plus grand malheur.

Assise, elle ramène successivement ses deux pieds sous elle à la turque. — comme son café, — et balance son buste en parlant de la manière la plus inquiétante pour son équilibre, qu'elle conserve cependant d'une façon merveilleuse, il faut lui rendre justice, et je soufflais à la suivre de l'œil.

— Je vous trouve liévrenx, me disait peu après mon docteur; que se passe-t-il? Est-ce que nous vous aurions nourri trop tôt, et faut-il nous remettre à vous doser un bouillon de malade?

— Dosez-moi plutôt ce feu follet! avais-je envie de lui répondre. Mais à tout prendre, vois-tu, Jacques, quatorze heures de solitude par jour, c'est beaucoup quand on est pris par la patte: ne médions pas trop des intermédiaires.

Notre conversation, très variée, m'a mis un peu au courant de ce qui nous entoure, choses et gens.

Le château dont je t'ai parlé, trop pompeusement peut-être, n'est pas décidément tout ce que j'en attendais, et comme les décors de

théâtre, derrière la façade qu'il montre au public, il cache plus d'une déception. Sa splendeur date de Louis XIII et sa décadence de la révolution : ce qui prouve, te dirait M. Prud'homme, que le bonheur sur cette terre dure plus que le malheur, contrairement à tout ce qu'on affirme à ce sujet, et ce qui signifie, je crois, tout bonnement, que cent ans est la limite extrême pendant laquelle des pierres consentent à tenir debout sans que personne les y aide. Quoi qu'il en soit, il a disparu déjà du noble bâtiment une aile tout entière, un clocheton et deux tourelles.

Elles ont croulé d'ailleurs sans violence, en tourelles de bonne compagnie, comme des gens trop las d'être debout, et qui s'assoient à terre faute de mieux. Puis le lierre qu'elles avaient entraîné s'est remis à verdoyer, les herbes folles et les giroflées, voyant qu'on ne songeait pas à déblayer, ont commencé à fleurir, et, l'an d'après, les oiseaux y ont niché, trouvant l'abri sûr et le parterre odorant.

Histoire de vieux murs, me diras-tu. Je connais ta ruine sans que tu me la décrives : elles se ressemblent toutes, ces décadences de châteaux !

Et la façon dont les propriétaires agissent en pareil cas se ressemble-t-elle aussi partout ? Et crois-tu que tu as vu beaucoup d'endroits où on fasse ce qu'on fait à Erlange dans ces circonstances-là ?..

Quand les lézardes se multiplient par trop, que leur entre-bâillure prend l'air sinistre de gens qui poussent leur dernier soupir, et que les pierres hochent décidément les jours de grand vent, chacun rassemble ses affaires personnelles, ou réunit tout ce qui se manie sans trop de peine, et philosophiquement on transporte son bagage et soi-même dans une autre partie plus hospitalière et qui tienne encore debout.

Puis le premier ouragan a raison du radeau qu'on vient ainsi d'abandonner, il s'abat et devient le palais des hiboux et des fouines, pendant que les émigrans refont leur nid à côté, s'accommodant des nouveaux espaces, découvrant des avantages ou des misères, et pas plus émus qu'une tribu de Gaulois qui a décampé du matin pour changer de cieus et de gibier !

On a déjà quitté ainsi successivement la tour du sud pour la tour du nord et l'aile droite pour le centre, et si le centre fléchit à son tour, — mon Dieu, avec ces neiges qui l'écrasent, il faut s'attendre à tout ! — il restera encore l'aile gauche remise à neuf plus récemment, puis une tour, deux tours même, je crois, une chapelle et les communs.

En voilà pour assurer le loyer des petits enfans de M^{lle} d'Erlange et, à plus forte raison, la vie de cette tante mystérieuse, insaisis-

sable, qui est encore une inconnue pour moi, et que je me prends parfois à croire un simple mythe.

Tout cela est certainement le dernier mot de la philosophie si ce n'est pas de la démente, et pourtant c'est textuel. M^{lle} d'Erlange paraît même considérer la chose comme très simple. On dirait, à l'entendre, qu'elle parle du changement le plus insignifiant, comme l'obligation de se déplacer dans un jardin quand le soleil vient vous chercher à l'ombre d'un massif, ou quelque chose d'analogue.

— Dame, puisque ça tombait, qu'anriez-vous fait? m'a-t-elle dit en me voyant ouvrir de grands yeux; vous seriez resté, vous?

— Non, mais j'aurais restauré, lui ai-je répondu.

— Avec qui? Avec Benoîte et moi comme maçons et Françoise pour nous gâcher le plâtre avec ses sabots?

— Qui est Françoise?

— Ma jument, une bonne vieille bête qui butte pour rentrer dans son écurie et que je vous montrerai quelque jour. C'est ma troisième affection.

— Mais ne trouvez-vous pas, pourtant, n'ai-je pu m'empêcher de reprendre, que c'est une pitié de laisser crouler ainsi une belle habitation, et madame votre tante ne le sent-elle pas?

— Peh! a-t-elle repris en haussant les épaules et en riant ironiquement, ma tante sait bien que le dernier pan de mur d'Erlange lui survivra, et, puisqu'elle est assurée d'un abri jusqu'à la fin de ses jours, qu'est-ce que vous voulez « qu'après » lui fasse?

Je n'ai pas osé insister, la question devenait trop personnelle, et nous en sommes revenus aux généralités. Très joyeusement, ma jeune interlocutrice m'a raconté comment elle avait meublé sa chambre, tirant de chacune des pièces ce qui y restait, et allant jusqu'à faire main basse sur les prie-Dieu de la chapelle.

Ainsi s'explique cette profusion monacale et bizarre de stalles de religieux qui m'avait frappé à mon premier réveil.

Elle appelle ça « ses chaises volantes, » et, tout en parlant, elle les tirait l'une après l'autre jusque devant mon lit pour me les faire voir.

— Elles sont toutes pareilles, ce n'est pas varié, n'est-ce pas? disait-elle en les tournant, mais c'est mignon à côté de mes canapés. Avez-vous vu les personnages de mes canapés?

Et elle s'attelait pour en tirer un jusqu'à moi, le roulant d'un bout à l'autre de la chambre avec un affreux vacarme, et le rameant contre le mur avec la même rapidité.

D'après tout ce que j'ai compris, le château est donc aussi désolé à l'intérieur qu'à l'extérieur, et je m'étonnais en me demandant

quelle est la bande de pillards qui l'a ainsi dévasté? L'insouciance et l'incurie n'y auraient pas suffi, et le temps n'emporte pas un mobilier sur son dos à lui tout seul sans que la misère l'y aide quelque peu. Cette idée me tourmentait, car ma présence, dans ce cas, pouvait être une lourde charge pour mes hôtes, et je me promettais de m'en ouvrir au docteur, quand M^{lle} d'Erlange a pris le taureau par les cornes, lisant miraculeusement derrière mon front ce qui m'occupait et le traduisant aussitôt avec clarté.

— Vous voilà tout soucieux, monsieur, parce que vous nous trouvez moins riches que vous ne l'imaginiez d'abord! s'est-elle écriée. Mais rassurez-vous! s'il ne pousse point à Erlange les quelques tables et chaises nécessaires pour nous remeubler, nous y avons tous les légumes de la Saint-Jean, sans compter poules et canards, et comme ma tante, qui tient fort à son pauvre moi, trouve toujours moyen de ne point pâtir, il faut bien supposer qu'elle n'est pas arrivée au fond de son bas de laine, et que la disette ne nous menace pas encore. Puis, en définitive, dites-vous que vous auriez mauvaise grâce à vous tourmenter de tout cela, car ce n'est assurément pas votre faute si vous êtes ici aujourd'hui, et il est assez d'usage en tous lieux qu'on héberge ses prisonniers.

Cette franche explication m'a mis à l'aise, et je n'ai plus fait que m'excuser d'avoir dépossédé M^{lle} d'Erlange de sa chambre, lui demandant en grâce de la reprendre et de me faire transporter ailleurs. Mais elle a refusé, m'a répondu « qu'ailleurs » ici était un mot prétentieux, et que, du reste, elle tenait à me voir demeurer sur le lieu même du délit pour en faire une sorte de chapelle expiatoire.

Tout ceci m'a fait comprendre plus d'une étrangeté qui m'avait frappé dès le début dans les inégalités de mon service de table, et je m'explique l'assemblage de cette porcelaine de Sèvres, du grand verre de Venise où mon vin me semble de l'or liquide, de l'argenterie massive que je n'aime pas à voir M^{lle} d'Erlange manier trop près de moi, mêlés à la serviette de grosse toile bise et à ce couteau à treize sous qui complètent mon couvert.

Hier, je m'escrimais avec, déchirant ma viande comme un jeune chien, me servant successivement du dos et de la tranche sans plus de succès, et tout près de m'impatienter.

— Il coupe mal, n'est-ce pas? m'a dit M^{lle} d'Erlange, qui me regardait faire avec jubilation, et vous êtes tout en colère!.. Attendez, j'ai quelque chose qui fera votre affaire.

Elle a couru à un tiroir et m'a rapporté triomphalement un petit poignard enfoncé dans une gaine d'ivoire très fouillé, qu'elle a sorti d'un geste en faisant jaillir un éclair bleu, et avec une vivacité qui m'a fait frémir.

— Voilà, m'a-t-elle dit, il taille comme un ange : je m'en sers toujours pour mes plumes. Le voulez-vous ?

Ainsi se compose mon couvert, mon ami, et tu as à présent une idée assez exacte de mon abri, comme du personnel de mon entourage : la tante-fantôme, mon docteur, Benoitte, Un, et enfin M^{lle} Colette, car tel est le nom de M^{lle} d'Erlange, qui a bien voulu m'en faire part elle-même, ainsi que des réflexions qu'il lui suggérait.

— Un drôle de nom, n'est-ce pas ? disait-elle : Col... Colette... Pourquoi pas Colerette ? Qu'est-ce que ça veut dire, et d'où ça peut-il bien venir ?

— Mais de la sainte du calendrier, je suppose...

— C'est probable ! je n'y avais jamais songé ! Je croyais qu'on avait imaginé ça pour moi. Mais vous la connaissez donc, sainte Colette ? Peut-être l'avez-vous priée contre les rages de dent ? Il paraît que c'est souverain et qu'on est certain de la guérison en s'adressant à elle !..

— Je vous avouerai que non ! ai-je répondu ; d'une part, mes dents se sont tirées d'affaire toutes seules jusqu'à présent, et, de l'autre, votre insuccès me dégoûterait à tout jamais des neuvaines, car je n'aurais pas la fatuité de croire que je pourrais réussir là où vous avez échoué si complètement.

Elle a rougi jusqu'à l'extrémité de ses doigts en détournant la tête ; mais, au bout d'un instant, elle a repris plus bas :

— Oh ! c'est que moi je demandais du très difficile ; c'est pour ça !

Elle avait peur, évidemment, de me décourager par son insuccès et de m'induire en tentation ou en révolte, et moitié pour sa candeur, moitié parce que je craignais de l'avoir froissée, j'ai ajouté en manière de conclusion :

— Il est certain qu'il ne faut jamais désespérer de rien, et peut-être ce que vous souhaitez est-il beaucoup plus près de vous que vous ne le pensez !..

Quant à sainte Colette, je ne crois que faiblement à ses vertus, voilà la vérité ; mais si tu entendais parler d'une de ses célestes compagnes qui présidât au reboutement des fractures, mets-lui un cerge, mon ami, car je n'avance pas, malheureusement.

28 mars.

Depuis quelque temps, une idée m'est venue, et j'ai beau lui hausser les épaules en plein visage, lui montrer que je la trouve absurde, elle reste là et s'implante chez moi, si bien que je n'ai plus en tête autre chose.

Mais c'est si fou que, pour l'écrire, je ferme ma porte à trois ver-

rous et que je tourne deux pages blanches, afin de mettre bien à part cette imagination ridicule.

A force de réfléchir à ma dernière aventure, de repenser à la violente façon dont j'ai traité mon pauvre saint, à ma colère, à ce qui en est résulté, au jour enfin où M. de Civreuse a pénétré à Erlange, je me suis demandé, .. je me suis dit qu'il était possible; .. enfin il m'est entré dans l'idée que peut-être saint Joseph avait exaucé mes prières malgré tout, et que M. de Civreuse était le sauveur et le héros attendu.

Je sais bien qu'il ne venait pas à Erlange, qu'il ne pensait pas à moi, et qu'à présent encore ses façons ne sont rien moins que galantes... Mais cette coïncidence pourtant!

Je demande de l'aide, et voilà que tout à coup, dans ma vie murée, pénètre un homme jeune, original et intéressant, sinon aimable, et tout à fait du bois dont on fait les héros! N'est-ce pas un coup du ciel, en vérité! La maussaderie et la fureur de ma tante m'en sont de sûrs garans, et ses assauts journaliers me montrent qu'elle pense comme moi que le libérateur de Colette est arrivé.

Quand je me fonde en excuses devant ma pauvre statue, que j'ai reprise, il me semble que son œil me sourit comme jadis et qu'elle me dit : « Tu vois bien que tu désespérais trop vite, et que je ne te trompais pas du tout! » Puis, l'instant d'après, je me répète que je suis folle, et la figure glaciale de M. de Civreuse me revient en mémoire. Il se soucie de moi juste autant que de mon chien, et il est aisé de voir qu'il s'exaspère de l'arrêt qui l'attache ici.

Et pourtant si c'est écrit, il faudra bien qu'il y vienne, et même qu'il soit très content d'être endommagé comme le voilà, par-dessus le marché, car enfin sans cela il passait outre!

Son aspect ressemble-t-il tout à fait à l'idéal de mes songes d'été? je ne me rappelle plus, car à présent, quand je cherche à évoquer l'image de mon beau ténébreux, c'est la figure de M. Pierre qui vient devant mes yeux, et je ne remonte point aux premières pages de mon cahier pour voir si je me trompe oui ou non, puisque je le trouve bien ainsi.

Son front, qu'on voit mal maintenant, est grand et large évidemment, ses cheveux sont châains, coupés ras et dressés en brosse, son nez courbé est plutôt trop long, je crois, sa bouche est toujours serrée, et sa barbe enfin n'est pas tout à fait une barbe, mais pas rien qu'une moustache non plus, et je voudrais bien lui demander comment elle s'appelle au juste.

Quant à la nuance de son œil, de ses yeux plutôt, car je suppose que l'autre est tout pareil à celui que je connais, elle est singulière :

ce n'est pas bleu, ce n'est pas gris, et rien n'y ressemble davantage que l'eau des sources où je me mirais l'an dernier. Tout s'y retrouve, jusqu'à l'ombre des nuages qu'on croirait y voir passer de temps en temps, car la couleur en varie suivant ses émotions, et le ton pâlit ou se fonce à tout instant.

Son teint est brun, sauf depuis une raie qui coupe le front et d'où la peau est restée blanche jusqu'aux cheveux, ce qui paraît tout drôle. On croirait qu'on a peint la figure d'une même nuance jusque-là et que, la couleur étant venue à manquer tout à coup, on a laissé le reste tel quel.

Son caractère, par exemple, est brusque, peu aimable, et il a l'air d'un homme si accoutumé à faire ses propres volontés que celles des autres ne doivent plus compter beaucoup.

Je me figurais bien un tyran aussi tyran pour tout le monde, mais je le voyais s'adonçant davantage à mon aspect...

D'ailleurs, quand j'ai bien rêvé ainsi, toute la folie qu'il y a à s'attacher à pareille idée me revient. Jamais prince Charmant se fit-il moins charmant pour séduire la dame de ses pensées? et ne suis-je pas forcée de m'apercevoir que M. de Civreuse ne ressemble actuellement qu'à un dogue enchaîné, un dogue savant, très bien élevé, très au courant des belles manières, mais qui ne s'amuse pas du tout dans sa niche, c'est visible.

Et puis enfin, moi-même m'accommoderais-je de cette humeur sévère? On dirait que, par un charme spécial, tout ce que je fais et tout ce que je dis est précisément le contraire de ce que je devrais dire ou faire, et je procure au sourcil de mon interlocuteur le plaisir d'une incessante gymnastique, tant il s'élève souvent dans les vifs étouffemens que je lui cause. Or ce n'est pas pour être blâmée constamment qu'on attend depuis dix-huit ans sa liberté et un brin de joie...

Et pourtant la mère Lancien paraissait bien sûre de son affaire en me promettant le succès, et elle a tant vu de choses, et moi si peu!...

(La dernière partie au prochain n°.)

LA

BIENFAISANCE ISRAËLITE

A PARIS

II¹.

LE REFUGE. — L'APPRENTISSAGE. — LE DISPENSAIRE.

I. — LE REFUGE.

Après la guerre franco-allemande, aussitôt que les préliminaires de la paix eurent été signés, on s'occupa de rapatrier nos soldats que la fortune des armes avait déçus et que la captivité avait disséminés au-delà du Rhin. Tous ne revinrent pas immédiatement, tous ne purent faire acte de salut et de patriotisme en arrachant Paris aux malfaiteurs de la commune. Quelques-uns, malades ou souffrant de leurs blessures, avaient été gardés par les hôpitaux; d'autres, plus malheureux encore, avaient échoué dans leur tentative d'évasion ou s'étaient montrés insubordonnés et récalcitrans. Punis avec la brutalité des lois de la guerre, qui sont contradictoires à toute humanité, ils avaient été condamnés à plusieurs mois, à plu-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

sieurs années de travaux forcés militaires. Soumis à la discipline implacable, loin du pays, sans nouvelles de la famille, désespérés sous la dureté des climats du Nord, sans argent pour adoucir le dénûment de leur existence, ils étaient devenus un objet de commisération pour leurs vainqueurs eux-mêmes. Nulle rigueur exceptionnelle ne leur fut appliquée : ils étaient assimilés aux condamnés militaires allemands ; mais l'éloignement, l'exil, l'ignorance de la langue, ajoutaient à leurs souffrances des douleurs morales qui en doubleraient l'intensité. On ne les oubliait point en France, et des personnes de cœur s'ingéniaient à leur porter secours. Comment y parvenir ? Après enquête, on pouvait connaître, à peu près, le nombre des absens ; mais ces absens, où étaient-ils ? Dans la tombe hâtivement creusée sur le champ de bataille, dans le cimetière des hôpitaux, sur le grabat des lazarets, dans la casemate des citadelles ? On ne pouvait le savoir qu'en parcourant l'Allemagne à la recherche de nos pauvres soldats ; c'est ce que firent quelques-uns de nos compatriotes : entre autres une femme dont le nom doit être prononcé, dût sa modestie en souffrir, et qui s'appelle M^{me} Coralie Cahen.

Elle est Lorraine, née à Nancy, veuve d'un médecin qui eut de la célébrité à Paris, habile auprès des malades, adroite aux pansements, miséricordieuse et sachant les mots qui consolent. Dès que les premiers combats eurent fait brèche aux frontières françaises, elle courut à Metz, sachant bien que là les sinistres moissons ne manqueraient pas : elle s'enferma dans les hôpitaux, portant au bras le brassard de la convention de Genève, et devint une sorte d'infirmière en chef, se battant contre la mort et lui enlevant les victimes déjà désignées. Lorsqu'un blessé sentait ses forces défaillir et s'en allait vers une autre existence, elle appelait l'aumônier : « Celui-ci va nous quitter, aidez sa pauvre âme, affermissez-la et montrez-lui les lumières qui brillent au-delà du tombeau. » L'armée que commandait le maréchal Bazaine fut prisonnière, les Allemands entrèrent dans Metz, et M^{me} Coralie Cahen, cherchant comment elle pourrait se rendre utile encore, se dirigea vers l'armée de la Loire ; elle s'arrêta à Vendôme, où son dévouement devait trouver à s'exercer. Dans le lycée de la ville, qui est une ancienne abbaye, on avait installé une ambulance ; c'est là qu'elle s'établit, comme dans une demeure d'élection où son zèle n'aurait plus de repos. Les blessés, les varioloux, les éclopés affluaient, pieds nus, les vêtements en lambeaux, affamés, s'offrant en holocauste et désespérés de reconnaître que leur sacrifice demeurait stérile. Malgré l'ardeur des femmes de bonne volonté, malgré l'énergie de l'infirmière en chef, le labeur était lourd et c'est à peine si l'on y pouvait suffire. M^{me} Coralie Cahen, qui est de la race et de la religion d'Israël, savait par expérience

qu'après des malades rien ne peut valoir la ponctualité, le désintéressement, les soins attentifs des femmes appartenant aux congrégations ou aux communautés religieuses. Elle fit appel aux marianistes de la Sainte-Croix, qui ont leur couvent au Mans, et sept sœurs vinrent partager les travaux de l'hôpital; il était temps : on succombait à la fatigue et les troupes allemandes se rapprochaient. Les sœurs marianistes n'ignoraient point les croyances de M^{me} Coralie Cahen, mais il paraît que les bons cœurs savent se comprendre, car elles acceptèrent sans hésitation son autorité et, au bout de peu de jours, l'ayant vue à l'œuvre, elles ne l'appelaient que « la mère. »

Lorsque tout fut fini, lorsque la France épuisée retomba sur elle-même, après avoir échappé au parricide dont des enfans impies l'avaient menacée, elle regarda du côté de l'Allemagne où, comme j'ai dit, quelques-uns de nos soldats étaient encore retenus. Pendant de longs mois, M^{me} Coralie Cahen avait vécu au milieu des misères de la gloire, parmi les blessés des deux armées, apaisant la douleur des Français vaincus, consolant les Allemands vainqueurs, qui pleuraient en pensant à leur patrie, les confondant les uns et les autres dans la même pitié, car ils étaient réunis dans la communauté des mêmes souffrances; elle avait senti son cœur s'émouvoir à la pensée de nos soldats que les forteresses de Silésie et de Poméranie refusaient de nous rendre, parce qu'ils avaient commis des fautes que la France eût peut-être récompensées, mais que l'Allemagne avait dû punir. Cette idée l'obsédait; elle n'y tint plus et partit.

Seule, sans autre mandat que celui qu'elle s'était donné, volontaire de la délivrance et de la charité, elle fit trois voyages en Allemagne, dont deux pendant l'hiver de 1871-1872, qui fut exceptionnellement rigoureux, surtout aux environs de la Vistule, vers Dantzic et Graudenz. Elle frappa à toutes les portes, cherchant, s'enquérant, demandant partout « : Avez-vous des prisonniers français ? » sollicitant, ne se décourageant pas, et abusant de sa faiblesse jusqu'à en faire une force qui devint invincible. Dans cette œuvre de patriotisme et de commisération, elle fut puissamment aidée par une femme d'un grand cœur qui la couvrit de sa protection, et qui n'est autre que l'impératrice Augusta. En souvenir de cette pérégrination à travers les casemates où nos soldats étaient détenus, en témoignage d'une alliance de charité conclue pour atténuer les maux de la guerre, la souveraine remit à la voyageuse une broche n'ayant pour ornement que la croix rouge, la croix de Genève, qui est la sauvegarde des blessés, des ambulances, des hôpitaux et le symbole de l'humanité. Le hasard m'a mis en rapport avec l'officier qui fut chargé, dans la forteresse de Graudenz, d'amener les prisonniers français en présence de M^{me} Coralie Cahen. Je ne sais rien de plus émou-

vant. « Il faisait froid, elle était entrée au corps de garde pour se chauffer près du poêle : je lui dis : « Voilà les Français. » Elle sortit très vite et s'arrêta devant eux ; il y en avait onze, le bonnet à la main, la regardant et ne comprenant pas pourquoi elle était là. Sa voix tremblait : elle leur dit : « Je suis Française. — Ah ! vous êtes Française ! — Oui, je viens de France exprès pour vous voir. — Ah ! pour nous voir ! ah ! vous êtes Française ! » Et tous, tous ces hommes qui avaient traversé le fer et le feu, qui sans se plaindre supportaient leurs misères, tous éclatèrent en sanglots. Elle pleurait. Ils répétaient : « Ah ! vous êtes Française ! » Elle répondait : « Oui, je suis Française. » Je me sauvai dans le corps de garde, parce que les larmes m'étouffaient (1). » Ceux-là furent graciés et bien d'autres. Elle alla jusqu'au prince de la couronne, jusqu'à l'empereur Guillaume ; rien ne la rebuta : elle eut l'insistance et la persistance. Plus de trois cents prisonniers français lui doivent d'être rentrés au pays et d'avoir été libérés avant le terme de leur peine. On a dit, et j'ai dit moi-même, que les israélites n'avaient qu'un sentiment incomplet de la patrie : ô juive, pardonnez-moi !

Si une telle femme est à la tête d'une œuvre de bienfaisance, cette œuvre sera dirigée avec une bonté vigoureuse. C'est, en effet, ce que j'ai remarqué dans la « Maison israélite de refuge pour l'enfance, » dont le comité, exclusivement composé de dames patronnesses, est présidé par M^{me} Coralie Cahen. Je crois, sans pouvoir l'affirmer, que c'est à son initiative qu'est due cette institution. Un malheur, le plus cruel de ceux qui peuvent atteindre une femme et une mère, l'avait frappée : elle demanda des consolations à sa compassion et à sa charité, qui ne les lui refusèrent pas. En souvenir d'une enfant arrachée à sa tendresse, elle alla secourir les malades dans les hôpitaux et porter des paroles d'encouragement aux petites détenues de Saint-Lazare. A voir ses jeunes coreligionnaires dans les salles gangrenées de la mauvaise prison, elle eut honte, elle eut pitié, et fit si bien qu'elle intéressa à leur sort des femmes riches de la communauté. Sans partager peut-être toutes les espérances qui faisaient battre son cœur, on convint qu'il était bon d'essayer quelques sauvetages, et au mois de juillet 1866, la maison de refuge fut ouverte à Romainville, au pays des lilas, où tant de pauvres filles se sont perdues, si l'on en croit les romans que publiait l'éditeur Barba vers les temps de la révolution de juillet.

La maison était bien modeste et servait d'asile, pour ne dire de prison, aux fillettes israélites que la prudence de la police et les sé-

1 Voir dans *l'Évasion* de Ludovic Halévy, les épisodes intitulés *Vendôme* et *Gravelle* ; la personne qui n'est point nommée est celle dont je viens de parler.

vérités de la loi envoyaient à la correction paternelle. Il y a une quarantaine d'années et plus, la colonie juive, campée dans les ruelles du faubourg Saint-Marceau et de la Cité, fournissait de nombreuses recrues à la débauche vénale; les « petites Maubert, » les modèles de la rue aux Fèves, étaient presque célèbres par leur précocité. Quelques-unes ont fait des fortunes surprenantes; d'autres, après avoir roulé dans toutes les fanges, se sont retrouvées dans les salles de la Salpêtrière ou entre les brancards d'une charrette de marchande des quatre-saisons. Les unes et les autres, celles qui devaient habiter des palais sur les rivages du golfe de Naples; celles qui, alcooliques et mendiantes, étaient réservées aux cellules du dépôt, ont traversé Saint-Lazare aux jours de leur début dans le vice, vers la treizième et la quizième année. Israël s'émut du sort fait aux jeunes pécheresses de sa race et voulut leur venir en aide. Le catholicisme ouvrait les refuges du Bon-Pasteur, de Saint-Michel, de la Miséricorde; le protestantisme recueillait ses petites coreligionnaires coupables à la Retenue, que surveillent les diaconesses (1); le judaïsme ne voulut point rester en arrière, et il créa la maison de Romainville pour protéger ses jeunes filles contre elles-mêmes et les défendre contre la contagion des prisons administratives. Là, comme dans les établissemens des communions chrétiennes, on essaya de combattre la perversité des instincts, le résultat des mauvais exemples, et de relever les malheureuses qui s'étaient laissées tomber ou qui avaient couru au-devant de leur chute. C'est une tâche pénible, mais que les femmes poursuivent avec acharnement, et qui parfois s'exerce avec une énergie que l'on prendrait pour un instinct de l'espèce. Toute conception d'œuvre charitable semble entraînée à regarder d'abord vers la femme, vers la faiblesse, et c'est par réflexion qu'elle se reporte sur l'homme. Dans une étude précédente (2), j'ai fait remarquer que sur cent soixante-trois maisons secourables ouvertes aux enfans et aux adolescents dans le département de la Seine, dix-huit seulement sont consacrées aux garçons; les cent quarante-cinq autres ne s'occupent et ne veulent s'occuper que des fillettes qui ne sont point encore majeures. Les conséquences de l'inconduite sont individuellement plus graves pour la femme que pour l'homme, j'en conviens; mais socialement il n'en va point de même, puisque, dans les arrestations pour crimes et délits opérées de 1881 à 1885 dans le département de la Seine, la proportion des hommes est de 87 pour 100 et celle des femmes seulement de 13. C'est donc bien le péché

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

(2) Voyez la *Revue* du 1^{er} août, *l'Orphelinat des apprentis*.

contre les mœurs que l'on surveille si jalousement, que l'on combat avec tant d'âpreté, et non pas les tendances pernicieuses qui, poussant au méfait, portent préjudice à la collectivité tout entière dont elles attaquent l'existence et la propriété. On peut dire, je crois, qu'en créant le refuge de Romainville, les femmes israélites ont obéi autant à l'impulsion de leur sexe qu'au désir d'arracher leurs coreligionnaires à la corruption.

Dans le principe, tout zèle trop ardent dut être modéré, car la maison était étroite, les places n'y étaient point nombreuses et les ressources dont on disposait n'avaient rien d'excessif. On fut donc obligé de restreindre le champ de l'action, qui fut limité à la correction paternelle de Saint-Lazare. Au lieu de laisser de pauvres créatures achever de pourrir dans un milieu détestable, on tenta de les nettoyer et de leur rendre quelque santé morale. Les résultats obtenus furent bons, et comme, de sa nature, la charité est insatiable, que toujours elle cherche à plus et à mieux faire, on se demanda si d'autres enfans que « les détenues » ne pourraient point participer aux bénéfices de l'éducation et de l'enseignement. On ajouta quelques lits au dortoir, on se tassa dans les classes, dans les ateliers, et l'on put accepter quelques fillettes qui faisaient concevoir de l'inquiétude pour leur avenir. On croyait pouvoir rester ainsi, un peu à la gêne, mais utile néanmoins, réparant le mal, l'empêchant de se produire et, dans la mesure du possible, faisant acte de protection pour l'enfance. On avait compté sans les familles israélites pauvres qui sont si nombreuses à Paris et qui tendaient les mains vers la maison hospitalière où les enfans trouvaient des soins et la discipline d'une direction maternelle. Il est dur de se boucher les oreilles pour ne point entendre les supplications de l'infortune; on reconnut la nécessité de s'agrandir, afin de n'avoir plus à se récusser; on quitta le gîte insuffisant de Romainville et l'on se transporta à Neuilly, boulevard Eugène, où l'on s'installa dans de plus larges conditions. La nouvelle maison pouvait abriter vingt-cinq ou trente enfans, ce qui était un progrès, mais ce qui n'était point en rapport avec les exigences dont l'on était assailli. Tout de suite on fut débordé; on lutta pendant longtemps et avec courage; mais on était forcé de multiplier les ajournemens, on se voyait condamné à des refus pénibles, on repoussait des demandes d'admission dignes d'intérêt, et l'on se désespérait de ne pouvoir faire autant de bien que l'on aurait voulu, lorsqu'un sacrifice sérieux, gros de promesses qui n'ont point été démenties, fut consenti en faveur de la fondation récente. M^{me} Victor Saint-Paul, dame du comité, et M. Victor Saint-Paul, membre du consistoire de Paris, donnèrent à l'œuvre un vaste terrain situé boulevard de La Saussaye, à Neuilly. M. S.-H.

Goldschmidt, président de l'*Alliance israélite*, prit à sa charge le quart des frais de construction, soit 60,000 francs; le comité de bienfaisance en donna 40,000; aux sollicitations de M. Zadoc Kahn, grand-rabbin de Paris, cent trente-deux souscripteurs répondirent en versant une cotisation variant de 10,000 à 100 francs; on réunit de la sorte une somme de 255 900 francs, qui solda les dépenses de constructions et d'aménagement, dont le total s'est élevé à 254,784 francs. C'est beaucoup d'argent; mais on ne doit point le regretter, car l'établissement est de premier ordre. Il fait honneur à M. Aldrophe, qui l'a bâti, et qui en vit l'inauguration solennelle le 4 juin 1883.

Derrière les arbres du boulevard, la maison est gaie et de bonne apparence; elle n'a rien de l'aspect morose des prisons, des lycées, des pensionnats, dont partout l'on semble s'être étudié à rendre les abords lugubres. Les portes ouvertes dans la grille sont-elles closes? je n'en répondrais pas. Après avoir traversé une cour sablée et qui n'est séparée des propriétés mitoyennes que par une muraille assez basse, on pénètre dans le corps de logis proprement dit. On reconnaît tout de suite l'économie de l'institution. Deux grands bâtimens isolés, reliés seulement par des couloirs de service et par un petit préau, contiennent un orphelinat et le refuge; nous visiterons le premier et nous dirons ensuite ce que le second est devenu. Les différentes pièces dont se compose l'orphelinat, — réfectoire, dortoirs, classes, ateliers, — sont supérieures à tout ce que je connais et peuvent être offertes en modèle à des constructions futures. Parquetées, lambrissées, entretenues d'une irréprochable façon, toutes ces salles reçoivent une ample provision d'air et de clarté; on n'a ménagé ni les hautes fenêtres, ni les larges portes, ni les dégagemens de toute sorte, ni les prises d'eau, ni les becs de gaz, ni les lavabos outillés de main de maître. J'ai entendu une inspectrice pénitentiaire se plaindre de ce « luxe, » — ce fut son mot, — et prétendre que l'on donnait ainsi aux enfans des habitudes de bien-être qu'elles ne pourraient conserver plus tard. Je n'en crois rien, et j'imagine, au contraire, que le confortable de cette installation profite à leur santé, aide à chasser les tristesses de l'internat et restera plus tard un souvenir reconnaissant du temps de leurs premières années. Dans le soin que l'on a pris de mettre ces fillettes dans un milieu à la fois sérieux, agréable et sain, elles trouvent une preuve de l'affection qui les entoure et de l'intérêt qu'elles inspirent. La saleté n'est pas indispensable aux maisons d'enseignement, comme on semblait vouloir le démontrer lorsque j'usais mes culottes sur les bancs des collèges. Jamais les demeures scolaires ne seront assez fourbies, dût-on tripler le nombre des « garçons; » jamais les écoliers ne seront astreints à trop de propreté par ceux

qui les dirigent et qui devraient prêcher d'exemple. A ce point de vue, la maison de Neuilly est à signaler à l'attention des fonctionnaires qui ont charge de l'enfance. La salle de bains, où toute élève doit réglementairement passer une fois par semaine, et qui est un cadeau de M^{me} Salomon de Rothschild, ne serait déplacée nulle part; elle se compose d'une chambre garnie de cinq baignoires, d'une pièce munie de tous les instrumens de l'hydrothérapie et d'un cabinet spécial pour les bains sulfureux. Ceux-ci ne sont que trop nécessaires à des enfans faibles, ayant déjà pâti, portant souvent le stigmate des maladies héréditaires, et parfois atteintes de scrofules. Lorsque ce mal, si fréquent dans les milieux où l'on recueille ces pauvres fleurs de la pauvreté et du vice, menace de devenir chronique, la fillette qui en est frappée est expédiée à l'établissement israélite de Berck-sur-Mer; là elle est hospitalisée et, tout en continuant son éducation, reçoit les soins que comporte son état. Si une des pensionnaires de Neuilly tombe malade, elle est immédiatement transportée et admise d'office à cet hôpital de la rue Picpus où récemment j'ai conduit le lecteur.

Lorsque j'ai visité l'orphelinat, on y était en bonne santé, et sauf une élève dont la colonne vertébrale commence à prendre une forme défectueuse, tout le monde avait la mine florissante et ces belles joues qui, dans les poèmes d'Homère, sont l'attribut de la jeunesse. De ce que j'ai remarqué dans les classes, je ne dirai rien, car l'on y suit les programmes de l'enseignement primaire. L'âge des écolières varie entre cinq et dix-huit ans; quelques-unes ont de la précocité; une fillette de cinq ans et demi, d'apparence un peu lourde, malgré la vivacité de son regard, s'est approchée de moi et m'a dit, en confidence, qu'elle savait faire les soustractions. Je l'ai conduite au tableau et je lui ai proposé un problème qu'elle a lestement résolu. Je l'ai félicitée; elle est devenue toute rose et a pris l'attitude sérieuse d'une grande personne qui sait que si de 9 on ôte 3, il reste 6. Dans les ateliers on travaille en silence, autour d'établis en bois de chêne bordés de coussinets qui font office de pelotte et servent à fixer l'étoffe. Quelques-unes de ces petites ouvrières, âgées de quinze à dix-sept ans, sont fort habiles aux broderies d'art; j'en regarde plusieurs qui rajeunissent avec adresse les fleurs et les rinceaux en fils d'or serpentant sur une vieille draperie de velours rouge enlevé sans doute au dais d'une cathédrale italienne. J'imagine que les brocanteurs des anciennes étoffes, si recherchées aujourd'hui, s'adressent souvent aux ateliers de l'orphelinat de Neuilly, où l'on excelle aux réparations mystérieuses, aux « reprises perdues » qui trompent les yeux les plus clairvoyans. C'est un bon métier qui exige de l'attention et du goût, mais qui est bien rémunéré; au temps où il était de mode de porter des châles, les repriseuses de

« cachemire » gagnaient beaucoup d'argent ; à cette heure, elles s'exercent sur les tapisseries d'autrefois, sur les brocarts, sur les lampas du siècle dernier, et y trouvent sans peine de quoi vivre. On a donc raison de donner cet enseignement technique aux pupilles de l'orphelinat, qui en tireront un parti d'autant plus utile que la plupart des grands marchands de curiosités de Paris appartiennent à la communauté israélite, et que le principe des juifs est d'être solidaires les uns des autres.

La maison contient actuellement quatre-vingt-dix élèves, uniformément vêtues d'un costume qui ne rappelle en rien le pénitencier : point de blouse, point de béguin noir, point de cheveux coupés trop court, mais simplement une robe de couleur sombre, égayée par la blancheur du linge. Comme dans tous les établissemens de même nature, une règle invariable est appliquée, et la journée est méthodiquement distribuée entre le travail des classes et celui des ateliers. Les repas, les récréations interrompent la besogne, et, chaque jour, toute écolière est soumise à une heure de gymnastique. Ceci est excellent. Que l'on ne se figure pas que ces fillettes sont contraintes à se promener au sommet du portique, à se balancer entre les cordes du trapèze ou à sauter sur le cheval de bois : leurs exercices, moins masculins, sont représentés par une série de mouvemens combinés de façon à développer les muscles de la poitrine et des bras, à entretenir l'élasticité des membres inférieurs et à imprimer au corps une attitude correcte. J'ai manifesté le désir de les voir à l'œuvre ; on les fit descendre dans la cour d'entrée qui est assez vaste, mais privée d'ombre, et sert de préau pour les récréations. Le petit troupeau s'est divisé en plusieurs « quadrilles, » par rang de taille ; la maîtresse de gymnastique a donné le signal : mouvemens d'élévation et d'abaissement en place ; marches et contremarches rappelant les évolutions des figurans sur les grands théâtres. Les exercices sont rythmés par des couplets empruntés aux opéras comiques les plus célèbres. On dresse les bras, on les étend, on les croise, on fait des oppositions de la tête, on semble gravir les degrés d'un escalier en chantant :

Regardez, il s'approche,
Un plumet rouge à son chapeau,
Et couvert de son manteau,
Du velours le plus beau !

Je ne pus m'empêcher de sourire en me rappelant les malédictions dont jadis le romantisme a accablé Scribe ; on peut avouer que : « du velours le plus beau, » méritait quelques timides observations, comme eût dit Candide. J'ai entendu ainsi, après la fameuse

romance de *fra Diavolo*, les airs favoris de *Zampa*, de *Marie*, de *la Fiancée*, qui me rejetaient au temps de mon enfance, lorsque toutes les orgues de Barbarie les jouaient dans nos rues, qui alors ne leur étaient point interdites. Les fillettes, petites et grandes, m'ont paru prendre plaisir à leur gymnastique et à leurs chansons ; on y mettait de l'entrain, de la vigueur, et si parfois on chantait faux, les mouvemens du moins étaient harmonieux. Une heure de ces bons et salutaires exercices, c'est bien ; mais si, sans nuire au travail, on pouvait doubler, ce serait mieux. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs sur la nécessité, au point de vue de l'hygiène physique et morale, d'astreindre les enfans à un régime gymnastique qui les fatigue, les apaise et les fortifie. Là où l'espace manque, — ce qui est toujours le cas à Paris, — lorsque l'on n'a pas le grand jardin où l'on peut courir, jouer aux barres et pousser le cerceau, l'on ne saurait trop multiplier l'action des muscles, qui, vivifiant le corps, apporte le repos à l'esprit.

On ne s'occupe pas seulement d'instruire les pupilles et de leur enseigner un métier, on s'efforce de faire naître en elles des sentimens où plus tard la famille trouvera sa sécurité. C'est là une conception toute féminine et maternelle dont les résultats ne seront point stériles. Les grandes sont, en quelque sorte, les tuteurs des petites, veillent sur elles, en prennent soin, et jouent un rôle de sœur aînée qui n'est point sans douceur. Des deux parts, on s'en trouve bien, car à la sécheresse habituelle de la discipline scolaire on substitue l'affection qui rend l'obéissance facile et ne laisse rien de pénible au commandement. Non-seulement on encourage par des conseils les grandes à servir de « petites mères » aux enfans, mais on les récompense lorsqu'elles n'ont point failli à la mission qu'on leur a confiée et qu'elles ont donné preuve de dévouement à leurs compagnes plus jeunes qu'elles ; des prix spéciaux sont attachés à ce genre de mérite, et chacun de ces prix, très ambitionné, est une montre. Un autre prix, représenté par une médaille d'argent sur laquelle on a gravé : « Souvenir d'affection et de bonne camaraderie, » est décerné par voie plébiscitaire ; les enfans et les maîtresses prennent part au vote, qui jamais n'a été l'objet d'aucune réclamation, ce qui a dû causer quelque étonnement au suffrage universel, accoutumé aux protestations des concurrens malheureux. Le système des récompenses distribuées aux pupilles me paraît très bien compris et vise un but utile. Pour le bien comprendre, il faut se rappeler que toutes les élèves sont pauvres et que ce sera un grand bienfait pour elles si, sortant de la maison hospitalière qui a accueilli et façonné leur enfance, elles en emportent un petit pécule dont elles pourront s'aider aux premiers jours de responsabilité d'elles-mêmes. Dès qu'une enfant est admise à l'orphelinat de Neuilly,

elle reçoit un livret de caisse d'épargne sur lequel on inscrit toute somme produite par le travail ou donnée par quelque personne charitable. Parfois, toutes les élèves sont appelées à participer à une largesse collective; ainsi, à l'époque de l'effondrement provoqué de l'*Union générale*, d'où résulta ce violent mouvement de bascule financière que l'on a nommé le *krach*, un banquier israélite, n'ayant point été atteint par le désastre et voulant faire partager sa bonne fortune aux malheureux, donna 100 francs à chacune des pupilles de M^{me} Coralie Cahen. A ces sommes, qui sont la propriété individuelle et inaliénable des écolières, vient s'ajouter la valeur des prix mérités par la conduite, le travail et l'assiduité. A la dernière distribution générale des prix (15 mai 1887), outre les volumes traditionnels, des jouets nombreux et huit montres en argent, on put répartir entre onze élèves une somme de 1,025 francs, représentant des récompenses variant de 200 à 50 francs. Argent et objets étaient dus aux libéralités des dames du comité, qui me semblent prendre leurs fonctions au sérieux.

Le livret n'est remis à la pupille que lorsqu'elle a atteint l'âge de vingt et un ans. Les petites sommes se sont accumulées, ont fructifié de l'ensemble des intérêts composés et sont un appoint appréciable pour l'entrée dans la vie. Une élève, âgée de vingt ans et demi, est depuis trois années au service de l'orphelinat; son livret est déjà de 700 francs. Une autre, qui n'a guère plus de quinze ans, qui deux fois déjà a mérité le prix d'honneur (200 francs, produits d'une fondation perpétuelle), possède 600 francs; plusieurs ont un petit capital de 400, de 500 francs. Ce n'est pas tout, et, dans certains cas, le comité des dames patronnesses fouille dans ses poches et y trouve de quoi récompenser une longue série d'années exemplaires. Une pupille admise dans la maison aux premières heures de l'installation a passé ses examens, obtenu ses brevets et est restée, en qualité d'institutrice, auprès de ses anciennes camarades. Relativement riche de ses économies et du fruit de son travail, elle avait 1,800 francs bien placés. Elle fut recherchée en mariage par un honnête homme qui occupait une bonne situation dans une des grandes raffineries parisiennes; la dot était maigrelette; le comité s'en aperçut, se cotisa et la porta jusqu'à 3,000 fr. Il me paraît difficile de faire le bien avec plus d'intelligence et plus de délicatesse.

On cherche à conserver dans la maison, avec un bon emploi, celles des enfans que la mort, que l'abandon ont faites orphelines, ou qui ne trouveraient dans leurs familles que des exemples pernicieux et des conseils pervers. Une fillette, enlevée à un milieu déplorable, recueillie à l'âge de dix ans dans la bonne maison, y est

aujourd'hui institutrice aux appointemens annuels de 800 francs ; une autre est devenue sous-maitresse à l'atelier de broderie et gagne 600 francs ; une troisième, encore élève, mais qui est laborieuse, et qui, cette année, a été jugée digne du prix d'honneur, vient d'être promue à la dignité de sous-maitresse des petites. Toute peine mérite salaire : aussi le comité a-t-il décidé de lui donner 20 francs par mois, dont profitera son livret de caisse d'épargne. Faibles emolumens, j'en conviens, mais qui ne sont point à dédaigner et constituent « un avoir » sérieux pour des enfans défrayées de tout. Cependant, lorsque les appointemens dépassent la somme de 500 francs, la pupille doit pourvoir à son entretien de toilette. Parfois on se trouve en présence d'une élève qui est de volonté forte et dont la maladie ou l'infirmité peut paralyser l'envie de bien faire. Dans ce cas, on s'ingénie à découvrir la voie du salut, et souvent on réussit. Une enfant avait été abandonnée à l'hôpital Rothschild par une femme inconnue

Qui n'a point dit son nom et qu'on n'a point revue.

M^{lle} Coralie Cahen, avertie, alla chercher la pauvre et l'apporta dans la maison de Reuilly. La petite fille était atteinte d'une ophtalmie persistante ; pendant plusieurs années, elle fut en traitement et finit par guérir ; mais la vue, affaiblie par de longues souffrances, restait débile et ne permettait aucun travail assidu à la malheureuse, qui rêvait de devenir institutrice et de ne devoir son pain qu'à son labeur. La lecture, l'écriture, causaient d'insupportables douleurs ; quant au métier de brodeuse, il n'y fallait point songer : l'acte seul d'enfiler une aiguille était interdit. Le problème était difficile à résoudre, mais il fut résolu au bénéfice de la pauvre fille, dont on fit une gymnaste. M^{lle} Lemerle, professeur de gymnastique dans les écoles municipales et à la maison de Neuilly, la prit en amitié, fit naître, développa ses aptitudes, l'initia aux méthodes d'enseignement et la mit en état de recevoir ses diplômes après examens victorieusement subis. La fonction n'est pas mauvaise ; la jeune fille dont je parle gagnait, l'hiver dernier, 300 francs par mois à donner des leçons, ce qui, pour une femme, est une rémunération presque exceptionnelle. Si la destinée ne lui est pas trop adverse, son existence est assurée, et elle le devra à l'orphelinat qui s'est ouvert devant elle et qui, sans doute, ne s'imaginait guère qu'il aurait à former des licenciées ès arts gymnastiques.

La limite d'âge des élèves est déterminée par l'article 10 des statuts : « Aucune enfant ne pourra être admise avant l'âge de cinq ans ni rester pensionnaire de la maison après vingt et un ans. »

Tel cas se présente cependant où cette prescription n'est pas observée en toute rigueur; au cours des années 1885 et 1886, trente-neuf « nouvelles » ont été reçues à l'orphelinat de Neuilly; une a six ans, six en ont cinq et enfin une seule n'a pas plus de quatre ans et demi; pour cette dernière, il y avait péril en la demeure maternelle, et l'on n'a pas hésité à interpréter le règlement au lieu de l'appliquer : ici comme ailleurs, plus qu'ailleurs peut-être, le proverbe a raison : la lettre tue et l'esprit vivifie. Les statuts sont péremptoires : « La maison de refuge est instituée pour recevoir les jeunes filles mises en correction par l'autorité judiciaire; — elle est tenue d'admettre également celles qui seraient mises en correction paternelle par jugement. — La maison admet en outre : 1° des jeunes filles abandonnées par leur famille; 2° des orphelines; 3° des enfans nées dans des conditions irrégulières. » C'est cette dernière et triple catégorie composant l'orphelinat que je venais d'étudier dans les différens exercices de la classe, de l'atelier et de la gymnastique; je demandai à visiter le refuge exclusivement consacré aux jeunes filles qui avaient mérité d'être internées à Saint-Lazare, dans la division de la correction paternelle. — Que l'on n'oublie pas que c'est en visitant les petites détenues de la prison pour femmes que M^{me} Coralie Cahen conçut la pensée de fonder la maison de relèvement où nous allons entrer. — Au sourire de la personne qui voulait bien me guider et qui était la présidente même du comité, j'aurais dû m'attendre à quelque surprise. Je traversai un couloir établi en sous-sol, et je pénétrai dans un bâtiment dont je fus étonné de voir toutes les fenêtres et toutes les portes ouvertes : singulière maison de détention, dont nulle clôture n'interdit l'accès ni la sortie. J'ai parcouru des classes vides, des ateliers vides, des dortoirs vides; une grande salle, qui a dû servir de réfectoire, fait office de préau couvert pour l'orphelinat lorsque le temps est mauvais : cela ressemble à l'annexe d'un pensionnat qui attendrait des élèves; qu'elles y viennent! la communauté israélite de Paris saura ne point ménager les sacrifices d'où naîtrait le salut de ses orphelines pauvres. Où donc sont les jeunes détenues? Il n'y en a pas, il n'y en a plus. L'orphelinat a fermé le refuge; l'école a tué la prison. Là, je touche du doigt la réalisation du rêve que j'ai formulé si souvent, de voir remplacer les mesures répressives par des mesures préventives et de voir soigner, guérir le mal avant qu'il n'ait atteint le degré où il devient incurable. Il en est de la plante humaine comme des arbres fruitiers que redresse et dirige l'arboriculture. Si l'on veut mettre en espalier un arbre déjà grand, contourné dans sa croissance et de branches assez solides pour résister, on ne réussira pas, les efforts seront vains : on aura beau le

fixer contre la muraille, l'y attacher, l'y clouer : par la seule révolte de sa sève, il brisera ses liens et se rejettera avec plus d'énergie vers sa libre expansion. Si on le choisit, au contraire, parmi les plants à peine sortis de terre et dont la forme encore indécise n'a pas pris une direction définitive, on le façonnera aisément à des attitudes déterminées, il obéira sans peine à la main qui prendra soin de ses pousses nouvelles, et la contrainte qu'on lui aura imposée rendra ses fruits plus nombreux et plus succulens. Dans cette pépinière de Neuilly, le jardinier en chef a eu l'intelligence perspicace et bien-faisante.

Une telle modification ne s'est point accomplie en un jour. On avait remarqué que le refuge ne produisait que des résultats incomplets et que bien des jeunes filles séquestrées, soumises à un régime mixte participant de l'école, de l'atelier et de la prison, retournaient au vice dès que l'heure de la majorité sonnait celle de leur libération. On s'aperçut que l'action réparatrice ne parvenait pas à s'exercer sur des malheureuses déjà mal imprégnées et qui s'étaient trop abreuvées à la coupe pleine de menteuses promesses et de châtimens certains que la débauche avait offerte à leurs lèvres. Le labeur auquel on se condamnait était fertile en déceptions ; on en fut attristé et l'on arriva, par expérience, à cette conclusion qu'il fallait devancer l'explosion du vice si l'on voulait s'en rendre maître. Des lors, au lieu d'aller chercher des petites détenues à Saint-Lazare dans l'espoir de les rendre à la vie correcte, on regarda dans les milieux contaminés et on y enleva les enfans que l'exemple seul aurait perdues. Le succès dépassa toute espérance : à mesure que l'orphelinat se développait, le refuge s'atrophiait ; comme un feu qui s'éteint faute d'aliment, il meurt. Si l'expérimentation continuée fournit les mêmes résultats, il va être sans objet et l'on n'aura plus qu'à le fermer. C'est aux dames du comité que revient l'honneur de cette transformation, qui est un exemple mémorable de ce que peut le bon vouloir, et un encouragement pour les âmes charitables qui seraient tentées de les imiter. La communauté juive est propice aux enquêtes, car elle est peu nombreuse, d'accès facile pour ses coreligionnaires, et ne se refuse pas aux bienfaits qu'on lui offre. Dans les quartiers misérables, parmi les familles vivant de métiers interlopes, parfois chargées d'enfans qui, dès le premier âge, vaguent à travers les rues, on va recueillir les fillettes dont la destinée s'annonce mal ; on ramasse celles que leurs parens ont délaissées, celles dont le père ou la mère est à l'hôpital, celles, comme disent les statuts, qui sont nées dans des conditions irrégulières, celles que nulle enquête légitime n'a marquées à la première heure, et on les emporte dans la maison de Neuilly, infirme-

rie morale où l'on guérit les gourmes intellectuelles et où l'on rend toute santé à l'esprit. De cette façon, l'œuvre de préservation est complète; on empêche la pauvrete de tomber, ce qui vaut mieux que d'avoir à la relever après sa chute. Malgré la précocité extraordinaire de certaines natures que j'ai eue à signaler (1), il est rare que le sort de la femme se décide avant la quinzième année, et même, comme, dans un certain monde pénible à regarder, les prescriptions du code pénal ne sont point ignorées, on peut, sans fausser la vérité, reporter à seize ans l'âge des sollicitations malsaines et des irréparables sottises. On semble le savoir à Neuilly, car parmi les 39 élèves reçues en 1885 et 1886, une seule a dix-huit ans, la plus âgée des 38 autres ne dépasse pas la quatorzième année, et 13 seulement ont plus de dix ans. Cela est d'une prévoyance sérieuse. Plus l'enfant admise à l'orphelinat sera jeune, moins elle apportera de déceptions à ses bienfaitrices et plus les résultats satisferont le cœur des mères qui se sont dévouées à cette œuvre de choix, en mémoire d'une fille que la mort a ravie à leur tendresse.

II. — L'APPRENTISSAGE.

Parmi les œuvres que protège et soutient le comité de bienfaisance israélite, j'en ai vainement cherché une qui fût pour les jeunes garçons ce que l'orphelinat-refuge présidé par M^{me} Coralie Cahen est pour les jeunes filles; je ne l'ai point découverte et j'en ai été surpris. Dans les travaux de la charité juive, que l'on ne saurait trop louer, c'est une lacune. Avoir fait tant d'efforts pour arracher des fillettes à Saint-Lazare et laisser des garçonnetts achever de se pervertir à la Petite-Roquette, c'est une contradiction douloureuse à constater. L'enfance mâle d'Israël est-elle donc indemne? la grâce céleste l'a-t-elle préservée de toute prévarication? Je n'en crois rien. Le vice est d'essence humaine; il ne se soucie guère des religions ni des philosophies: baptême ou circoncision, peu lui importe, il saisit sa proie dans les églises comme dans les temples, dans les synagogues comme dans les mosquées. Il sollicite l'homme et, lorsqu'il s'en empare au cours du premier âge, il faut se hâter de le lui arracher. Certes, il est moral de fermer à la femme le chemin de la débauche, mais j'estime qu'il est d'un intérêt supérieur, d'un intérêt social bien plus considérable, de protéger l'homme contre ses mauvais instincts et de le détourner du forlâit. Il a existé

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet, les *Associations protestantes à Paris*, les *Diaconesses*.

des dynasties de voleurs dont les archives de la justice n'ont point perdu le souvenir : les Piednoir, les Cœur de Roy, les Nathan ont été célèbres : cette dernière famille, composée de quatorze personnes, avait mérité deux cent neuf années de prison. Ceux-là et d'autres que l'on pourrait nommer étaient de race juive, et l'on eût sans doute rompu toute hérédité malfaisante, si l'on eût pris les enfans, si on les eût façonnés à d'autres mœurs, si on leur avait enseigné à marcher dans la voie du bien. Ce que l'on n'a pas fait autrefois, à l'époque où la communauté israélite n'avait point acquis l'importance dont elle jouit actuellement, pourquoi ne pas le faire aujourd'hui ? Pourquoi ne pas se modeler sur l'excellente maison de Neuilly et ne pas essayer si d'un refuge pour les garçons envoyés à la correction paternelle, on ne parviendrait pas aussi à faire un simple pensionnat de jeunes garçons ? Une telle œuvre est pour tenter un homme de bien, et celui qui y attacherait son nom pourrait en être fier. Je ne puis m'empêcher de regretter que la bienfaisance israélite, si active, si généreuse, n'ait point créé une institution analogue à l'école industrielle que le protestantisme a établie à Belleville et dont l'utilité se démontre par les résultats obtenus. Lorsqu'il s'agit d'un enfant rétif et vicieux, il convient de se rappeler que, dans *Gil Blas*, Balthazar Velasquez dit, en parlant de son fils : « Je l'ai même fait entrer dans une maison de force et il n'en est devenu que plus méchant (1). »

Je suis d'autant plus étonné de cet oubli de la charité d'Israël, qu'elle regarde avec sollicitude du côté de l'enfance, et qu'elle ne néglige rien pour la munir d'armes loyales en vue du combat de la vie. Elle lui a ouvert des orphelinats et des écoles de travail qui, sous bien des rapports, m'ont paru irréprochables. L'orphelinat, qui est à cette heure un établissement complet, spécialement construit et largement ouvert, a eu d'humbles débuts. J'en retrouve la première trace en 1810. Une petite fille de cinq ans restée orpheline est placée, par les soins et aux frais du comité de secours israélite, chez une femme qui se charge de la nourrir, de l'élever, de lui faire apprendre une profession utile et de la garder pendant sept années consécutives, en échange d'une pension mensuelle de 24 livres. Ce procédé de placement des orphelins dans des familles fut continué jusqu'au jour où le nombre des enfans, devenu considérable, engagea la communauté à leur consacrer une maison spéciale. Le comité avait fait un appel qui fut entendu. La famille de Rothschild répondit par un don de 200,000 francs, qui, jugé insuffisant, fut suivi d'un autre de même valeur. On s'installa rue des Rosiers, où la maison disposée pour recevoir cinquante enfans des deux sexes fut

1. *Gil Blas*, III, X, chap. XI.

ouverte en 1857. C'est à l'aide de souscriptions recueillies et utilisées par le comité de bienfaisance que fonctionnait l'orphelinat, qui bientôt devint trop étroit. On y était campé comme à une étape de voyage. On avait tiré parti d'un local mal distribué : l'espace manquait partout : la même salle servait de réfectoire, de classe et de parloir ; un préau resserré recevait, à l'heure des récréations, les petits garçons et les petites filles. On était encombré, et ce pélemêle n'était favorable ni au travail ni à la discipline. On se maintint de la sorte pendant dix-sept ans ; mais l'expérience était faite, elle était concluante : les cent cinquante enfans qui avaient traversé l'orphelinat n'avaient point trompé les espérances de leurs bienfaiteurs ; ils avaient bien tourné, comme l'on dit, et c'en était assez pour activer l'émulation d'une femme de bien. M^{me} Salomon de Rothschild acheta un terrain situé dans la rue de Lamblardie, qui met en communication la rue Picpus et la place Daumesnil ; elle y fit construire un orphelinat qui fut inauguré le 3 juin 1874.

Lorsque je l'ai visité, il contenait 107 enfans : 50 filles et 57 garçons. Il est très bien aménagé, distribué intelligemment en classes, en préaux, en dortoirs réservés à chaque sexe. La lingerie est amplement pourvue, la cuisine est vaste, et la salle de bains est convenablement outillée. Nulle souscription ne vient plus en aide à cette maison, qui est actuellement la propriété particulière de M. Edmond de Rothschild. C'est lui qui en a la charge. Là, il fait acte de père de famille ; les orphelins sont à lui, il les loge, les couche, les nourrit, les instruit, les soigne et les protège. Semblable à ces capitaines de la renaissance qui levaient des compagnies franches pour librement guerroyer, il a réuni une troupe d'écoliers pour combattre avec eux le bon combat de la civilisation. L'orphelinat n'est point doté d'un budget fixe ; tous les mois le bordereau des dépenses est transmis à qui de droit et acquitté à présentation. Péché d'envie : on regrette de n'en pouvoir faire autant, car je n'imagine pas qu'il puisse exister une sensation plus douce que de savoir que tant de pauvres petits vous doivent l'abri, le pain quotidien, l'instruction et la sécurité de l'existence. Dans le principe, la maison était exclusivement réservée aux orphelins de la communauté parisienne ; mais en 1871, après le traité de Francfort, elle s'est ouverte devant les enfans des israélites d'Alsace-Lorraine dont le cœur avait adopté pour patrie cette France qui, la première entre les nations, reconnaissant les droits de citoyens aux juifs, les avait arrachés à une servitude plus longue que celle d'Égypte. D'autres circonstances étrangères à notre pays ont encore élargi l'hospitalité de l'orphelinat : il ne pouvait rester fermé devant les petits enfans expulsés de Pologne, chassés de Russie, qui, recommençant l'éternel exode

de leur race, élevaient les mains vers leurs coreligionnaires de Paris. Marchant le long des routes entre l'homme à longue barbe et la femme au teint pâle, ils ont pu chanter la complainte d'Isaac Laquedem :

Juste ciel, que ma ronde
Est pénible pour moi !

L'orphelinat Edmond de Rothschild a donc aujourd'hui un caractère cosmopolite ; il abrite les victimes des persécutions détestables, et fait bien.

Cet orphelinat est une école volontiers close aux influences extérieures. Là on s'empare de l'enfant et on le soustrait à sa famille, à laquelle on se substitue. Ceci est le résultat de l'expérience que j'ai constatée dans toutes les maisons où l'on accueille des enfans de condition misérable, car la morale de la maison paternelle ne ressemble en rien à celle de l'école ; aussi, pour mieux se rendre maître de ces petites cervelles avant qu'elles n'aient été imbuës de principes délétères, on prend les élèves très jeunes, dès l'âge de quatre ans, s'il se peut ; nul n'est admis lorsque la dixième année est sonnée. Les orphelins ont leurs vacances scolaires, comme les lycéens, comme les écoliers de l'enseignement municipal, mais ces vacances se passent rue de Lamblardie, avec promenades au bois de Vincennes et ailleurs ; on évite ainsi les contacts douteux. Au 14 juillet, ils célèbrent la fête nationale, ils promènent leurs drapeaux, ils chantent les chansons patriotiques, ils allument les lampions, mais à huis-clos, dans leurs cours de récréation : de cette façon ils ne rentrent pas ivres, ce qui arriverait indubitablement s'ils étaient sortis en compagnie de leurs parens. Cinquante-sept garçons, ai-je dit, et cependant pas un seul instituteur ; pour toutes les classes, je ne compte que des institutrices, qui, sans exception, ont été élevées dans la maison même. Cela est judicieux, car la femme, par les fonctions auxquelles la nature l'a destinée, est douée de qualités pédagogiques que l'homme, — j'entends le plus intelligent et le meilleur, — ne possédera jamais qu'exceptionnellement. Il suffit de voir une petite fille jouer à la poupée pour en être convaincu. On a essayé des maîtres à l'orphelinat, et l'on y a renoncé pour n'avoir recours qu'à des maîtresses. On s'en trouve bien, du moins me l'a-t-on dit, et je le crois.

Là, ainsi que dans d'autres établissemens analogues, la jeune fille est considérée comme un objet fragile que l'on ne saurait entourer de trop de soins ; c'est pourquoi les orphelines sont gardées jusqu'à ce que l'on soit parvenu à les caser convenablement. Tout

le service intérieur de la maison est fait par d'anciennes élèves qui trouvent de la sorte une rétribution, des occupations qui ne sont pas excessives, une camaraderie douce et la discipline à laquelle elles sont accoutumées depuis l'enfance. D'autres, selon leurs aptitudes et le degré de culture qu'elles ont pu atteindre, sont placées en qualité de cuisinières, de femmes de chambre, d'institutrices, autant que possible dans des familles israélites que l'on connaît et dont la moralité offre toute garantie. Il est rare qu'elles ne restent pas en relations avec l'orphelinat après qu'elles l'ont quitté. Elles y apportent leurs gages que l'on fait fructifier; c'est le bon moyen de leur enseigner la science et les avantages de l'épargne; Israël y excelle, et sait depuis longtemps que les petits ruisseaux font les grandes rivières. Parfois, les orphelines viennent demander asile à la maison où leur adolescence s'est écoulée; l'une d'elles, mariée, est venue avec son enfant y passer les vingt-huit jours de veuvage que lui imposait le service militaire de son mari. Les garçons ne jouissent pas des mêmes privilèges; quand on les a débrouillés, qu'on leur a donné des élémens d'instruction, qu'on les a fortifiés par la gymnastique, par des bains, par une hygiène salubre, on s'en sépare généralement vers la treizième année; on les dirige, selon les qualités intellectuelles que l'on a pu constater chez eux, soit vers des classes supérieures, soit vers une école d'apprentissage. Si je ne me trompe, ils doivent sortir de l'orphelinat avec une habileté manuelle déjà appréciable. J'ai remarqué que l'on s'ingéniait à développer l'adresse de la main, ce qui est une éducation préalable excellente pour des enfans appelés, presque tous, à devenir ouvriers. A l'aide de bandes étroites de papiers teintés, de brins de paille, on leur fait exécuter de petits ouvrages de fantaisie, où l'imagination peut s'évertuer à l'aise, en cherchant, en trouvant des combinaisons de lignes et de couleurs qui parfois ne sont pas déplaisantes aux yeux. De la sorte, l'enfant apprend à réfléchir et sait diriger l'agilité de ses doigts, ce qui ne lui sera pas inutile lorsque, ayant terminé son temps à l'orphelinat, il sera admis à l'école de travail que dirige la Société de patronage des apprentis israélites de Paris, qui a été reconnue comme établissement d'utilité publique par décret du 15 avril 1878.

Cette école ou, pour mieux dire, le patronage des apprentis a été fondé en 1852. Ses destinées ont été semblables à celles de l'orphelinat Rothschild. On a commencé par mettre des enfans en apprentissage chez des patrons qui, moyennant une somme débattue, se chargeaient de leur entretien. Puis on a eu des visées meilleures : on voulut avoir les apprentis sous la main, supprimer les subventions et les remplacer par un internat où les enfans, logés,

nourris et vêtus, pourraient, au retour des ateliers, profiter d'une classe du soir que l'on ouvrirait spécialement pour eux. Des écoles semblables existaient à Strasbourg, à Mulhouse, et les jeunes israélites qui les fréquentaient y acquéraient des notions dont bénéficiait leur vie entière. On redoutait les frais considérables qu'une telle fondation entraînerait à Paris où les terrains, les constructions, les loyers sont trop onéreux. On n'osait pas prendre une résolution ferme, et l'on se contentait de faire des projets, lorsqu'un acte d'initiative personnelle détermina la création devant laquelle le comité de bienfaisance hésitait. M. Alexandre Lazare donna 10,000 francs à la Société de patronage. Ce fut avec cette somme relativement modique que, vers la fin de 1865, on s'installa dans une maison louée rue des Guillemites. On débuta avec douze élèves; au bout de quelques années, on en comptait quarante; il s'en présentait d'autres intéressants, énergiques, voulant bien faire : où les placer? Moins de dix ans après l'ouverture de l'école, elle était devenue tellement insuffisante qu'il fallut la quitter. Un don considérable lui avait été fait. M. Dreyfus-Dupont, maître de forges à Ars-sur-Moselle, abandonna l'Alsace après la conclusion du traité qui mit fin à la guerre de 1870-1871. Il offrit à la Société de patronage 100,000 francs, à la condition que l'école du travail compterait toujours parmi ses élèves dix apprentis alsaciens-lorrains. En outre, comme il fallait déménager, M. Alexandre Lazare donna quinze lits complets pour la nouvelle installation. Où aller? rue des Rosiers, à la place de l'orphelinat qui venait d'être transporté dans l'immeuble de la rue Lamblardie.

Au numéro 4 *bis* de la rue des Rosiers, presque en face de la rue des Juifs, s'ouvre une porte bâtarde et discrète jusqu'à l'humilité. L'intérieur de la maison est sombre, avec quelque chose de voilé, comme un cloître. Des éclats de voix, des rires, des clameurs chassent vite cette impression : c'est fête aujourd'hui, les apprentis ne sont point à leur ateliers, ils sont au logis, dans leur préau, après le repas de midi, et leur récréation n'a rien de recueilli. A peine m'ont-ils aperçu qu'ils décampent, vont retirer leur blouse, revêtent leur tunique de sortie et s'installent dans une classe où je les retrouve silencieux, assis et occupés à lire. Cela ne me plaît guère : je ne suis pas venu pour les interroger, et j'aurais préféré les voir en libre expansion, jouer à saute-mouton ou à la balle au camp. La maison est vieillotte, cela se voit; dans le principe, elle devait être bien incommode, car le corps de logis où sont les dortoirs et les classes n'existait pas encore. Cela n'importe guère aujourd'hui, et l'institution est appropriée; les élèves y font leur repas et y dorment; pendant le jour, ils sont dispersés dans leurs ateliers res-

pectifs, au hasard des métiers qu'ils ont choisis. Ceux qui sont là, que nul souci d'existence ne peut inquiéter, qui reçoivent les soins compatibles à leur santé physique et à leurs aptitudes morales, savent-ils qu'ils jouissent d'une rare bonne fortune? La protection que le comité de patronage étend sur eux est très féconde, et l'on semble mettre de l'amour-propre à ce que le pupille fasse honneur à la maison. Matériellement la vie est large: si ces gaillards-là souffrent de la faim, j'en serais surpris, ou leur mine est menteuse. Dans la cuisine éblouissante de propreté, mais beaucoup trop petite pour préparer sans fatigue trois fois par jour le repas de quatre-vingts personnes, j'avise une cuisinière crespelée, d'un type étrange, qui coupe des carottes avec autant de conviction que Judith a coupé le cou d'Holopherne. On tient à ce que la nourriture soit abondante; on a raison: des enfans de quatorze à dix-huit ans ne se font de bons muscles qu'avec une forte alimentation.

Le programme de la journée fera comprendre l'économie de l'institution; je voudrais qu'il y en eût beaucoup de semblables, car elle est conçue dans un esprit très libéral: neuf fois sur dix elle est supérieure à la famille qu'elle remplace, et elle est un bienfait de premier ordre pour les enfans qu'elle adopte et conduit jusqu'à l'heure où l'apprenti devient ouvrier. En hiver, les enfans sont levés à cinq heures et demie, à cinq en été. Après avoir dit la prière en commun, ils font un premier repas composé d'une soupe; puis chacun s'en va vers l'atelier où il fait son apprentissage. Ceux qui se rendent dans les quartiers voisins reviennent à la maison pour le repas de midi; les autres, auxquels la distance imposerait une course trop longue, emportent leur déjeuner dans une boîte de fer étamé et peuvent de la sorte éviter les cabarets, les crémeries, qui ne sont point précisément des lieux de sélection pour des adolescents souvent plus curieux qu'il ne conviendrait. La rentrée se fait aux environs de sept heures: on arrive successivement de chez les patrons, et à sept heures et demie, il est rare que tous les pensionnaires ne soient pas réunis autour de la table du souper. Après quelques minutes de jeux ou de bavardage, on se rend aux classes, et jusqu'à dix heures on assiste à des cours spéciaux qui donnent aux élèves des notions d'ensemble dont ils pourront tirer profit plus tard, lorsqu'ils seront ouvriers, contremaîtres ou patrons. Le but que l'on vise se découvre facilement: on veut, par une éducation à la fois professionnelle et généralisée, mettre les enfans à même de franchir les degrés de la hiérarchie ouvrière et de parvenir à être chef de maison; à cet égard, les leçons de mathématiques, de dessin, d'histoire, d'économie industrielle qu'ils reçoivent leur seront d'un précieux secours. Plusieurs de ces apprentis témoignent

déjà de certaines habiletés dont j'ai été frappé : j'ai vu des gravures au burin et à la pointe sèche pleines de promesses, des essais de sculpture, de ciselure qui annoncent des mains d'artisan rompues aux difficultés du métier ; j'en conclus que l'école est bonne, que les enfans sont assidus au travail et qu'ils obéissent à d'intelligentes impulsions.

Le directeur de la maison est M. Reblaud, qui fut instituteur à Colmar avant 1870. Je ferai remarquer, en passant, que la communauté israélite de Paris a attiré, retenu, employé beaucoup de ses coreligionnaires d'Alsace-Lorraine, et que, dans une mesure très appréciable, elle a fait ainsi acte de patriotisme. Le choix d'un état est chose difficile, surtout à l'âge où bien souvent l'on prend ses desirs pour une vocation ; aussi le directeur est toujours consulté, et je crois que son opinion prévaut, car il ne l'impose pas et laisse à l'expérience le temps de se produire. Parfois l'enfant s'obstine à débiter dans un métier auquel on le juge impropre ; loin de lutter contre lui et de l'éloigner de la carrière qu'il a adoptée, on le laisse faire ; deux mois, trois mois au plus d'apprentissage suffisent à ramener l'élève à une appréciation plus nette de ses aptitudes : il écoute alors les conseils qui lui sont donnés, s'y conforme et, presque toujours, n'a pas lieu de s'en repentir. La plupart des métiers que recherchent les apprentis sont des métiers d'une certaine élégance, auxquels l'adresse, l'attention, le goût et quelque faculté d'invention sont nécessaires. Le dernier compte-rendu détaillé que j'ai sous les yeux est celui de 1885, dans lequel sont indiquées les professions étudiées par 74 enfans, dont plus de la moitié, — 40, — sont : horlogers, 10 ; bijoutiers, 9 ; graveurs, 14 ; tailleurs de diamans, 5. Tous les métiers sont paisibles, assis pour ainsi dire, exigent peu de vigueur musculaire, mais une grande habileté manuelle ; le métier le plus bruyant que je découvre au milieu des ciseleurs, des monteurs en bronze, des sculpteurs sur bois, des ébénistes, des tapissiers, des dessinateurs est celui de serrurier, représenté par trois apprentis. Les tailleurs de diamans pourront-ils à Paris se parfaire en leur art, qui paraît être une spécialité de la race israélite, et ne serait-il pas sage de les envoyer terminer leurs études à la taillerie d'Amsterdam, dont la rivale n'existe pas encore ?

La Société de patronage ne s'occupe pas seulement des élèves que j'ai vus réunis à la maison de la rue des Rosiers, elle englobe aussi dans son influence tutélaire un certain nombre d'externes qu'elle pensionne et qui viennent assister aux classes du soir. Chacun de ces enfans reçoit, par an, un costume complet et, tous les mois, une subvention qui varie de 5 à 15 francs. C'est donc en

réalité un lycée d'apprentissage avec internat, externat et distribution solennelle des prix; ceux-ci sont offerts par des donateurs qui envoient des volumes, des livrets de caisse d'épargne et même (année 1883) six douzaines de mouchoirs. Le soir de la distribution des prix, toute l'école, — élèves et maîtres, — est conduite à un théâtre, aux frais du président du comité. Cette institution très simple et bienveillante, où les punitions sont inconnues, où le bon vouloir du directeur et celui des apprentis semblent s'entraider, n'a apporté que bien peu de déceptions aux fondateurs. Depuis qu'elle existe, on a pu constater que les élèves de « l'école du travail » avaient fait bonne route dans la vie, et qu'à peine un demi pour cent n'avait point réalisé les espérances que l'on avait conçues. C'est là une moyenne tout à fait exceptionnelle et qui prouve l'excellence des méthodes adoptées; elle démontre aussi qu'il est facile d'agir sur une quantité restreinte d'enfans dont on a le loisir d'étudier le caractère et de reconnaître les aptitudes. Les succès moraux obtenus dans ces maisons sont la condamnation des établissements d'enseignement et autres dont la population nombreuse, — parfois six cents élèves, souvent plus, — neutralise toute bonne influence, multiplie les mauvais exemples, courbe les enfans les moins semblables sous une règle que l'uniformité rend absurde, et conduit d'échec en échec à des résultats négatifs. On peut dire avec certitude que toute maison d'éducation contenant plus de cent écoliers est condamnée à l'impuissance.

L'excellente organisation que je viens de voir fonctionner rue des Rosiers, je la retrouve boulevard Bourdon, à « l'école de travail pour les jeunes filles israélites, » qui est une fondation et une propriété particulière. Nous avons déjà constaté et nous constaterons encore que, dans le monde israélite riche, on possède des institutions de bienfaisance comme on possède une galerie de tableaux ou une écurie de chevaux de course. A l'opulence ainsi comprise, on ne peut qu'applaudir. C'est exclusivement à M. Louis et à M^{me} Amélie Bischoffsheim que l'on doit la création de cet établissement, dont l'influence rayonne jusque dans les pays d'Orient; en mourant, ils l'ont laissé à leur famille, qui a accepté le legs avec gratitude et le développe avec persistance. M^{me} Jules Beer, la fille des fondateurs, surveille la maison, la visite souvent, assiste aux examens, n'y ferme jamais sa bourse et connaît la valeur personnelle de chacune des élèves qu'elle aime à nommer ses filles. Comme toutes les œuvres bien conçues, celle-ci a pris un accroissement rapide. On l'inaugura, le 1^{er} mai 1872, dans un local loué à cet effet place de l'Arсенal, n° 6; on comprit tout de suite qu'il y aurait un intérêt moral à s'agrandir et à s'installer convenablement d'une façon définitive. M. Louis Bischoffsheim acheta un terrain sur le boulevard Bourdon

et y fit élever une très belle maison où l'on put entrer au cours de l'année 1877. A parcourir cette maison, on reconnaît qu'elle a été construite pour une destination déterminée, elle est faite pour l'enseignement, pour l'éducation professionnelle; l'air circule partout et la cour des récréations est accostée d'un vaste préau couvert. Elle a été, dès le début, placée sous l'autorité de M. Joseph Bloch, qui, pendant longtemps, avait été directeur de l'école israélite de Colmar, — encore un Alsacien. A sa mort, en 1883, son fils, M. Maurice Bloch, l'a remplacé et a continué les traditions paternelles, empreintes d'indulgence et d'aménité. A ma question : « Quel est votre mode de punition? » il a répondu : « Je ne punis jamais! »

La maison, par la disposition des classes et des dortoirs, peut abriter cinquante élèves; elle était pleine lorsque je l'ai visitée. Les demandes d'admission ont été, dès le principe, si pressantes et si nombreuses, que l'on a dû établir un concours entre les postulantes. Donc, il faut montrer patte blanche et subir des examens avant d'avoir droit aux leçons de « l'école de travail. » Y entrer, c'est avoir donné quelques espérances dont on se charge de faire des réalités. La limite d'âge est fixée, pour l'admission, entre douze et quinze ans: la durée des cours étant de trois années, on a terminé ses études et l'on est rendu à la liberté de quinze à dix-huit ans.

Quinze ans, ô Roméo! l'âge de Juliette.

C'est bien jeune, et, pour des motifs qui ne sont point à expliquer, il vaudrait mieux reculer l'époque de la sortie. Tout en recevant un enseignement commun qui comprend la gymnastique, la danse, le chant, la couture, la musique et l'anglais, les élèves sont divisées en trois classes correspondant à trois catégories de fonctions : les institutrices, les commerçantes, les ouvrières. Les premières sont autorisées à prolonger le séjour à la maison pendant deux ans, jusqu'à ce qu'elles aient obtenu le brevet supérieur; les matières dont on exige la connaissance ne découragent ni l'émulation des pensionnaires, ni celle des bienfaiteurs, qui, pour répondre aux exigences des programmes universitaires, ont été obligés de multiplier les cours faits par des professeurs spéciaux : physique, chimie, histoire naturelle, botanique, littérature, histoire ancienne, géographie universelle, géométrie, dessin, musique; les pauvres petites cervelles s'approprient, vaille que vaille, toutes ces notions, dont la plupart sont d'une utilité contestable et qui semblent destinées moins à féconder des intelligences qu'à créer des obstacles devant une carrière trop encombrée. A quand la docimasie, la morphologie, la tératologie, la paléographie, l'hippiatrique et le calcul

infinitésimal? et surtout à quand la science féminine par excellence, l'économie domestique qui s'appelle tout simplement : la bonne tenue de la maison? Depuis quelque temps, on réagit fortement et avec sagesse contre le surmenage intellectuel ; le meilleur moyen d'y mettre fin serait peut-être d'interroger individuellement les examinateurs sur les matières que l'on impose à l'étude des candidats. La partie n'est pas égale : trois professeurs munis de manuels, de livres, de textes imprimés contre un seul enfant qui n'a que sa mémoire pour auxiliaire, c'est excessif, et Don Quichotte estimerait que c'est peu chevaleresque. Trop demander, c'est s'exposer à ne rien obtenir, et voilà les médecins qui nous démontrent que le résultat le plus clair des méthodes nouvelles est la maladie. A la fondation Bischoffsheim, on est plus pratique : on se conforme aux programmes, parce que, sous peine d'échouer, il n'est point possible de s'y soustraire ; mais on fait faire un apprentissage raisonné, pour ainsi dire matériel, aux élèves qui, déjà pourvues du brevet élémentaire, visent le brevet supérieur. On les met à l'œuvre tout de suite ; on en fait des pédagogues, ce qui leur apprend la pédagogie. Elles sont chargées de faire la classe à leurs compagnes plus jeunes ou moins instruites ; promptement elles font preuve de sûreté dans la diction ; elles ont de l'autorité et la qualité maîtresse sans laquelle nulle autre ne vaut et qui est la clarté d'enseignement. C'est une sorte de stage qui leur permettra d'entrer plus tard d'emblée en fonction, sans timidité, car elles l'auront vaincue, et avec l'habitude du métier, car elles l'auront exercé. J'ajouterai que l'aplomb acquis en donnant des leçons ne leur sera pas inutile et les aidera à conserver leur sang-froid lorsqu'elles s'assoieront devant le tribunal redoutable qui siège à l'Hôtel de Ville et qui a pour mission d'apprécier la capacité d'autrui. Depuis la fondation de l'école, quatre-vingt-quinze élèves se sont présentées aux examens et quatre-vingt-quinze ont été reçues. On peut convenir que la moyenne est satisfaisante.

Les futures ouvrières sont dirigées par des maîtresses venues de l'extérieur qui apportent les modèles, fournissent la matière et président à la besogne ; la journée est divisée en quatre heures et demie de travail aux ateliers et deux heures de classe. Les élèves suivent un cours de « coupe » qui, paraît-il, est de haute importance pour leur avenir, car c'est l'élégance du coup de ciseau qui fait le renom des bonnes faiseuses. Les pupilles qui se destinent au commerce reçoivent des leçons de comptabilité, de tenue des livres en partie double, et sont exercées à un genre particulier de correspondance conçue de façon à leur enseigner ce qu'on pourrait appeler la géographie industrielle. La femme, n'en déplaise aux caissiers qui volontiers voyagent du côté de la Belgique, est un agent comptable

de premier ordre et bien moins susceptible d'entraînement que l'homme ; elle ne joue point à la Bourse, reste indifférente à la séduction des chanteuses de café-concert et ne passe jamais les nuits au cercle. Cela seul lui crée une supériorité dont on se trouve bien dans les maisons que l'élément masculin n'a pas encore complètement envahies.

Par une disposition obligatoire des fondateurs, douze places, dans l'école Bischoffsheim, sont réservées à des juives orientales. C'est l'*Alliance israélite*, dont la plus constante préoccupation est l'œuvre des écoles en Orient, qui se charge de désigner les élèves aptes à recevoir l'instruction française. On les amène de leurs pays lointains ; elles ont quitté le quartier de la ville qui est réservé à leurs coreligionnaires, elles ont traversé la Méditerranée, elles ont mis le pied sur la terre de l'égalité par excellence, et elles ont été conduites à Paris, où la maison les a maternellement accueillies. De presque toutes on fait des institutrices, et l'on n'a qu'à s'en louer. Elles retourneront aux contrées du soleil, où le muezzin chante dans la galerie des minarets, où les chiens errans vaguent à travers les rues, où les sentinelles accroupies tricotent devant la porte du corps de garde ; elles rentreront au milieu d'une civilisation si ancienne et demeurée si stationnaire qu'elle est devenue la barbarie ; elles y importeront la civilisation moderne, la civilisation française ; elles la professeront, pour ainsi dire, dans les écoles qu'elles auront à diriger, et ce sera au grand bénéfice de notre influence. Cette œuvre, qui est une œuvre de moralisation et de propagande, où notre renom ne peut que grandir en Orient, est excellente, féconde et mérite d'être encouragée. Si le gouvernement accordait le passage gratuit aux filles d'Israël qui viennent s'imprégner de nos idées pour les répandre autour de leurs berceaux, il agirait sagement. Ce n'est pas seulement aux femmes de leur race que leur enseignement profitera, c'est à la femme d'Orient, dont la condition déprimée, presque animale, a frappé tous les voyageurs. Elles relèveront le niveau moral, le niveau social de « la plus belle moitié du genre humain. » Elles lui apprendront que la femme, sans porter ombrage à l'homme, peut être intelligente, instruite et bonne ; qu'elle a un rôle enviable à remplir : que c'est à elle qu'il appartient de modeler l'âme des enfans ; que dans l'existence elle doit être une associée et non pas une serve, que c'est d'elle que dépendent les bonheurs intérieurs, et que tout l'Orient, à quelque communion qu'il se rattache, s'est trompé, a été coupable en la réduisant à n'être qu'une bête de somme et de plaisir (1).

(1) Les villes d'Orient possédant des écoles israélites dirigées par d'anciennes élèves de l'école Bischoffsheim sont Andrinople, Constantinople, Choumla, Philoppo-

Je les ai vues, ces petites Orientales, au milieu de leurs compagnes, vêtues comme elles et parlant un français irréprochable. Naturellement, j'ai voulu faire montre de ma perspicacité, et avisant une fillette blonde qui a de jolis yeux bleus et la peau rosée, j'ai dit : « — Ah ! celle-ci n'est point éclosée sous le soleil, elle doit venir d'Alsace. — On m'a répondu : — Elle nous arrive de Tanger. » Une autre, brune, avec des cheveux indociles et « des yeux qui sont d'un noir d'enfer, » ne me laissa aucun doute : « Elle est de Jérusalem ? — Non, monsieur, elle est née rue Beaufort, dans le quartier Saint-Antoine. » Je ne voulus pas en avoir le démenti : je me tournai vers une femme qui m'accompagnait et dont j'avais remarqué le regard profond, le teint mat, les mains admirables. « Et vous, madame, êtes-vous d'Alger ou de Damas ? — Non, monsieur, je suis de Mulhouse. » J'arrêtai là mes observations ethnologiques. L'une d'elles est de Smyrne, elle me le dit ; tout un bouquet de souvenirs s'épanouit dans ma mémoire. Je revis le château ruiné du mont Pagus, les cyprès du champ des morts, le pont des Caravanes, le Méandre où flottent les tortues, et l'aqueduc tout vêtu de verdure où mon cheval a bu lorsque je parlais pour Éphèse. C'était à cette heure que je criais aux échos le lied de Goethe : « J'ai mis mon bien dans les voyages et dans les migrations, ohé ! ohé ! » Je regardais la petite Smyrniote, qui ne devinait guère pourquoi je restais immobile devant elle. Je lui dis : *Kaliméra, kyria mou; isté poly ermorphi*. Ce qui signifie tout bêtement : « Bonjour, mademoiselle, vous êtes très jolie. » Elle devint rouge et ne répondit pas. J'en fus bien aise ; si elle eût répliqué, je serais resté court, car je venais, d'un seul coup, de prodiguer ma provision de grec moderne.

Toutes les élèves, Européennes ou Orientales, font, une fois par semaine, chacune à leur tour, le service de la maison ; elles s'initient de la sorte aux soins domestiques qui seront dans leur devoir futur. J'ai dit que dans cette bonne maison l'on ne punissait point, parce que l'on n'avait pas besoin de punir ; en revanche, on récompense, et d'une façon vraiment ingénieuse. Quand une élève a fait preuve de zèle dans le travail et la conduite, on lui confie la surveillance d'un des services intérieurs ; elle devient quelque chose comme le sergent-major de la petite compagnie. L'autorité qu'on lui défère n'est point générale et ne s'exerce que sur un point déterminé : au dortoir, pour s'assurer de la propreté et de la tenue des

poli, Damas, Tatar-Bazardjick, Tanger, Tétouan, Tunis, Salonique, Bayrouth. Sur cette liste je regrette de ne pas voir figurer Jérusalem, Hébron, Saphet, Tabariéh, ou il y aurait tant à faire, si rien n'y a été changé depuis trente ans.

cases de toilette : au réfectoire, pour préparer le couvert ; à la classe, pour faire ranger les livres, serrer les cahiers et ramasser les papiers ; au vestiaire, pour compter le linge et présider à la distribution des chapeaux, des manteaux, des parapluies. C'est encore un apprentissage, celui de l'ordre et de la discipline (1). « La fondation Bischoffsheim, » pour être en sécurité sur sa propre valeur, a participé, en 1884, à l'exposition de Londres, et, en 1885, à l'exposition de la Nouvelle-Orléans ; à toutes les deux, elle a été jugée digne d'une récompense et a obtenu un diplôme d'honneur.

Les élèves parisiennes passent dans leur famille le temps des vacances scolaires ; il ne peut en être de même pour les élèves orientales, elles restent à l'école, mais l'âme généreuse des bienfaiteurs ne les a pas oubliées ; un fonds spécial est destiné à leur procurer les plaisirs compatibles à leur âge, des promenades hors de Paris et même des excursions plus lointaines pendant les mois où les écoliers et les écolières ont quitté les dortoirs des pensionnats. Sous les chênes de la forêt de Fontainebleau, dans les salles du musée de Versailles, regrettent-elles la prairie des eaux douces d'Europe, les jardins fruitiers de Damas, les bords du Nahr-ek-Kelb ? Je n'en serais pas étonné, car la nostalgie de l'Orient est une maladie tenace. Les jeunes filles ayant suivi, pendant trois années, les cours de l'école du boulevard Bonrdon, trouvent facilement des conditions qui assurent leur existence. Le plus souvent elles n'ont nulle démarche à faire, nul déboire à supporter, car la direction reçoit plus de propositions d'emploi qu'elle n'a de titulaires à fournir ; aussi choisit-on les familles et les patrons chez lesquels les élèves sont placées. On pourrait citer des ouvrières qui gagnent 6 francs par jour, et des institutrices, des comptables, dont les émolumens annuels dépassent 2,400 francs. Plusieurs d'entre elles sont parties pour l'étranger, d'autres ont ouvert une petite maison de commerce. La première mise de fonds manquait pour voyager ou pour s'établir : l'argent s'est trouvé cependant et sans longues recherches, car la famille Bischoffsheim ne se tient pas quitte de maternité pour celles de ses pupilles qui ont terminé leur apprentissage. Elle n'a point non plus limité aux jeunes filles son action bienfaisante, car elle a consacré des sommes importantes aux garçons dont elle s'ingénie à préparer l'avenir. Cette fondation pourrait s'appeler l'œuvre des bourses scolaires. Tous les ans, une vingtaine de jeunes israélites sont placés dans les lycées de Paris ; les subven-

1. Comme à l'orphelinat-refuge de M^{lle} Coralie Cahen, des livrets de caisse d'épargne sont donnés, lors de la distribution des prix, aux meilleures élèves ; pour l'année scolaire 1884-1885, une somme de 4,200 francs a été divisée en vingt-huit livrets de 20 à 150 francs.

tions accordées pour toute la durée des études se divisent en trois catégories, dont profitent des externes, des demi-pensionnaires et des internes. Depuis que cette fondation existe, c'est-à-dire depuis 1861, elle a ouvert les carrières libérales à plus de cinq cents jeunes gens, qui n'ont fait mauvaise figure ni à l'École normale supérieure, ni à l'École polytechnique, ni à l'École centrale, ni au barreau, ni aux examens de l'École de médecine. Par cette protection si étendue et si éclairée, la jeunesse d'Israël semble conviée à participer à l'opulence de quelques-uns des siens, comme ces jeunes filles agrégées à une société de patronage libre, présidée par M^{me} Nathaniel de Rothschild, qui, tous les ans, tirent au sort trois dots de 1,500 francs chacune. Les fiancés ne manquent pas, et, s'ils sortent de l'école de la rue des Rosiers, je n'en serai pas surpris.

Les établissemens dont je viens de parler sont conçus dans un excellent esprit, remarquablement organisés, richement dotés, administrés avec une douceur où je crois reconnaître l'intervention féminine, et me paraîtraient dignes de tout éloge, s'il m'était possible de ne pas formuler une restriction : je ne dissimulerai pas que cela m'est pénible : je m'expose à choquer bien des idées reçues, que l'esprit de justice ne me permet point de ne pas combattre, parce que ma conscience les repousse. A l'orphelinat Rothschild, à l'école des apprentis, à la fondation Bischoffsheim, j'ai adressé la même question : « Recevez-vous des enfans naturels ? » Partout on m'a répondu : « Non. » Aucun des motifs allégués pour justifier, pour excuser cette exclusion n'est sérieux : je n'ai point discuté avec des directeurs chargés d'appliquer un règlement qu'ils n'ont point fait, mais je n'en ai été que plus attendri en me rappelant cet article, ce large et maternel article des statuts du refuge de M^{me} Coralie Cahen : « On reçoit, en outre, des enfans nés dans des conditions irrégulières. » Là est la vraie charité, — la vraie *zédaka*, — de soulager le mal sans en rechercher l'origine, et d'être d'autant plus compatissant pour le malheureux qu'il est innocent de sa propre infortune. Que notre société, fondée sur l'héritage et sur la transmission du nom mâle, ait fait à l'enfant naturel une place restreinte, qu'elle ait amoindri ses droits et ne l'ait laissé entrer dans la famille, quand elle ne l'en a pas exclu, que par la porte dérobée, j'allais dire par la porte bâtarde, je l'admets, car les conventions sur lesquelles les nations ont établi leur mode de vivre sont respectables tant qu'elles subsistent. Mais que la bienfaisance ait des préjugés, qu'elle ne consente à s'exercer qu'après vérification des actes de l'état civil, cela me paraît incompréhensible : je dirai plus, cela me paraît coupable, et l'inverse même du but qu'elle

cherche à atteindre, qui est l'apaisement des douleurs imméritées et le secours donné à la faiblesse irresponsable d'elle-même. Parmi les enfans malheureux, le plus malheureux, c'est l'enfant naturel, c'est celui qui a la tache originelle dans le berceau, dont le père reste inconnu et dont, bien souvent, la mère se dérobe. Qu'a-t-il fait, quelle est sa faute, en quoi a-t-il mérité d'être tenu en dehors du bienfait, en dehors de l'éducation, de l'enseignement, de l'apprentissage? Aux causes antérieures à sa naissance, qui déjà lui rendront la vie pénible, pourquoi ajouter l'abandon qui peut-être lui fera la vie criminelle? J'ai plaidé la cause des filles-mères, pour qui je me sens une commisération infinie; cette cause, je ne l'ai point gagnée, mais je ne l'ai point tout à fait perdue, et je garde une gratitude profonde pour les femmes de bien qui ont, en partie, exaucé ma prière. La fille-mère est coupable cependant, mais comment l'enfant qu'elle met au monde pourrait-il l'être, et si le droit civil le tient à l'écart, le droit charitable ne doit-il pas le protéger? Fermer les orphelinats et les écoles à ces pauvres petits équivalant à dire : « Tu es né dans des conditions mauvaises qui doubleront les chances néfastes de ta destinée, tu seras plus à plaindre que quiconque; par le seul fait de ton origine, tu seras moralement et matériellement exposé à toute sorte de périls, c'est pourquoi je te repousse, moi qui cherche à faire le bien et qui suis le dispensateur des largesses de la charité. » Les vices guettent l'enfant que l'on délaisse et le saisissent; en ne le protégeant pas contre lui-même, on ne se protège pas contre lui, et le danger individuel devient rapidement un danger social. Rejeter l'enfant naturel dans ses misères, dans les tentations malsaines, dans les difficultés dont il se fera un argument en faveur du crime, c'est être injuste et c'est être imprudent.

J'ai été surpris de cet ostracisme dont Israël frappe les enfans d'extraction illégitime. j'en ai cherché la cause, et je ne sais si je l'ai trouvée en l'attribuant à l'un des préceptes de la Loi, qui, nécessaire jadis, lorsque l'on se préparait à la conquête de la terre promise, n'est plus aujourd'hui que lettre morte. Il est dit au Deutéronome (XXIII, 2) : « Qu'un bâtard ne vienne pas dans l'assemblée de l'Éternel; que même sa dixième génération n'y vienne pas! » Cette prescription a-t-elle si bien pénétré l'âme des descendans de ceux qui ont erré dans le désert qu'ils ne l'aient point encore rejetée, ou qu'ils ne l'aient point interprétée dans le sens précis, absolument limité, que Moïse lui a donné et qu'il a expliqué dans le verset suivant : « L'Ammonite ni le Moabite ne viendra pas dans l'assemblée de l'Éternel, même leur dixième génération n'y viendra pas. » Le mot *mumzère* prend ici sa signification irréductible; il

s'agit, il ne peut s'agir que de la double race issue de la caverne où Loth a dormi après la destruction des villes maudites. Si c'est sur ce texte que l'on s'appuie pour se montrer si rigoureux, on se trompe : il en est un autre auquel on doit se conformer, car il est écrit, selon la justice, au chapitre xxiv du Deutéronome : « On ne fera point mourir les pères pour les enfans ; on ne fera point non plus mourir les enfans pour les pères. » Or, en repoussant l'enfant naturel, on le punit pour son père et pour sa mère, ce qui est contraire à la Loi.

III. — LE DISPENSAIRE.

Jusqu'à présent, je n'ai conduit le lecteur que dans des établissemens secourables ouverts aux israélites par les israélites ; celui dont je vais parler ne tient compte ni des sectes ni des origines ; il est l'œuvre, il est la propriété exclusive d'une femme de bien qui, ayant pitié des petits enfans faibles, rachitiques, scrofuleux, s'est donné la joie de leur porter secours, de les faire soigner dès le premier âge et de les convier dans une maison bâtie pour eux, élégante, luxueuse, semblable à une villa, où ils trouvent des médecins habiles et les modes de traitement imaginés par la science expérimentale. Tout l'honneur de cette fondation remonte à M^{me} Heine-Furtado, qui seule l'a créée, l'entretient et en a fait une institution d'une valeur exceptionnelle. Dans le XIV^e arrondissement, entre les quartiers de Plaisance et du Petit-Montrouge, aux environs de la chaussée du Maine, s'ouvre la rue Delbet, qui débouche dans la rue d'Alésia ; c'est là, dans un vaste terrain, que « le dispensaire pour les enfans pauvres des deux sexes » a été inauguré le 12 août 1884. L'architecte, M. Blondel, qui déjà avait construit un dispensaire à Mulhouse, a été laissé libre de suivre son imagination ; son imagination l'a bien servi. Il est difficile de mieux approprier un bâtiment à une destination déterminée et de se préoccuper avec plus d'intelligence des prescriptions de l'hygiène. Tout est salubre dans cette maison isolée, baignée par le soleil, vivifiée par les courans d'air, pourvue d'eau en abondance et enclavée dans un jardin où les jeunes arbres répandent déjà l'ombre de leur feuillage. Un svelte portique d'ordre dorique précède un pavillon dont le rez-de-chaussée est occupé par une salle d'attente et dont le premier étage contient les logemens de la direction et du service. En face de ce pavillon, le dispensaire s'évase en quart de cercle dans son bel appareil composé de matériaux de choix. Comme la superficie ne manquait point, on n'a pas été forcé d'avoir recours à la superposition, ainsi que dans les quartiers où Paris se tasse et s'étouffe. Un sous-sol, un rez-de-

chaussée et c'est tout; larges baies, couloir très clair desservant les salles, boiseries et parquets en chêne, murailles en stuc poli comme du marbre, aération constante : c'est complet. Dans le sous-sol, on a installé les services domestiques : la chambre du machiniste, où sont les générateurs du ventilateur et du calorifère, la buanderie, le séchoir, la cuisine, les offices, le réfectoire et la pouillerie, où les vêtements des enfans sont purgés de leurs scories et du reste. Au rez-de-chaussée, la salle des bains ordinaires, la salle des bains sulfureux, la salle des bains électriques, la salle d'hydrothérapie outillée avec prodigalité, la piscine d'eau salée, la salle de gymnastique, la salle du massage, la salle d'électrisation, les salles d'attente, les cabinets des médecins, la pharmacie. Rien d'étriqué ni de mesquin, tout est ample et « cossu ; » c'est du luxe solide, bien portant, où l'on chercherait en vain quelque chose de factice ou d'inutile. On voit que les instructions de la bienfaitrice ont été suivies à la lettre : « Vous ferez pour le mieux ; » et faire mieux eût été impossible. L'aspect des salles a quelque chose de doux et d'anormal qui m'étonne ; je cherche à m'en rendre compte. Je m'aperçois que tous les angles sont supprimés et remplacés par des lignes courbes ; la retombée même du plafond sur la muraille affecte une forme glissante où nulle contagion ne peut s'installer : la colonie des microbes ne découvrirait pas un coin où se loger. Les maladies infectieuses entrent et sortent sans laisser trace derrière elles. En outre, nul enfant atteint de maladie aiguë ou contagieuse n'est reçu dans les salles, car le traitement auquel, dans ce cas, il doit être soumis, relève de l'hôpital et non du dispensaire.

Les frais qu'entraînent l'entretien, les services spéciaux, les services généraux d'une maison pareille sont considérables, car tout y est gratuit ; M^{me} Heine-Furtado y a pourvu en constituant 100,000 livres de rente à son dispensaire. De plus, je crois bien qu'il y a quelque part un tiroir qui, comme dit la chanson, n'est jamais ni vide ni plein, où elle dépose des sommes d'argent sans cesse renouvelées et qui servent à aider, pendant des heures de chômage, de difficultés pressantes, les familles des enfans malades. Ceux-ci ont à leur disposition cinq médecins : le docteur Charles Leroux, chargé de la thérapeutique générale, tous les jours, excepté le dimanche ; le docteur P. Redard pour la chirurgie ; le docteur Édouard Meyer pour l'ophtalmologie ; le docteur E. Ménière pour les maladies des oreilles, deux fois par semaine ; et tous les jeudis, le docteur A. Chauveau pour les maladies de la bouche. Au courant de l'année 1886, l'ensemble des soins donnés a été représenté par 30,931 consultations et 129,838 médications.

C'est M. le docteur Édouard Meyer qui a bien voulu me faire visi-

ter le dispensaire et me permettre d'assister à sa consultation. J'ai été surpris de voir un sergent de ville en faction dans le couloir qui donne accès aux salles d'attente. Pourquoi ce délégué de l'autorité municipale au seuil même du « temple d'Esculape ? » Parce que toutes les mères qui viennent consulter « le fatal oracle d'Épidaure » se bousculent, s'injurient et volontiers se créperaient le chignon si l'on n'y mettait bon ordre. Chacune veut passer la première, malgré le numéro d'ordre qu'elle a reçu en arrivant et qui indique le tour de consultation. Le bon gardien de la paix se promène philosophiquement, et n'a pas souvent à intervenir; mais s'il n'était pas là, le combat ne tarderait pas à s'engager, comme il s'engageait lorsque ces braves femmes étaient abandonnées à leur propre sagesse. Une première inspection est faite dans la salle d'attente par un élève en médecine, qui opère une sorte de classement entre les enfans, selon le genre d'affection dont ils souffrent. Le médecin est entré dans son cabinet, il a revêtu le tablier traditionnel, il s'est assis; à côté de lui, sur un guéridon, sont placés les instrumens et les médicamens usuels. Un de ses élèves tient la plume, prêt à écrire les observations et les ordonnances. Lorsqu'un enfant est admis pour la première fois à la consultation, il reçoit une fiche portant un numéro; ce numéro est reporté sur un registre où l'on inscrit le nom, l'âge, l'adresse du malade, l'observation concernant la maladie et le traitement prescrit. De la sorte, l'état civil et l'historique du mal peuvent être immédiatement constatés. Pendant l'exercice 1886, le docteur Édouard Meyer est venu cent deux fois à son cabinet du dispensaire et a examiné 7,185 malades; c'est une moyenne de 70 enfans par consultation. Ceux que j'ai vus étaient plus nombreux (95 enfans, dont 40 garçons et 55 filles).

Le défilé a commencé; les petits malades entrent par groupes de 8 ou 10, accompagnés de leur mère. Je n'ai pas aperçu un seul homme, ce qui s'explique par le seul fait du labeur quotidien. Dans le cabinet du médecin, il n'est pas besoin de sergent de ville: tout le monde est sage et silencieux. Chétifs, maigrelets, visiblement émus, les enfans s'approchent un à un, la mère les suit, prête à fournir des renseignemens qui ne sont propres qu'à exercer la perspicacité du docteur. « Votre fille est aveugle? — Ça se peut bien. — Depuis quand? — Voilà quelque temps. — Comment le mal s'est-il déclaré? — Ça est venu comme ça. » Essayer de tirer de ces pauvres cervelles un éclaircissement ou une observation, c'est peine perdue. Le médecin a vite fait d'étendre un enfant sur ses genoux; d'un tour de main il a retourné la paupière et cautérisé les granulations: à un autre! — Les plus petits se dé-

fendent : ils sont en trépidation, ils crient, ils ruent comme des poulains. L'opération n'en est pas moins faite avec une sûreté et une rapidité que j'admire. Les plus grands affectent le stoïcisme ; ils sont un peu pâles, mais font bonne contenance et ne bronchent pas lorsque, d'un geste sec et à l'aide d'un pinceau, on leur lance sur la cornée transparente compromise par une taie légère la poudre blanche qu'ils prennent pour du sucre candi et qui est du calomel. Une femme apporte un enfant qui est presque un nouveau-né. L'état des yeux ne laisse aucun doute : la vue est abolie pour jamais. Durement je lui dis : « Vous savez pourquoi votre fils est aveugle ? » — Elle rougit, ébauche un sourire maladroit, et, à voix basse, répond : « Oui, monsieur ! » La physiologie ne se soucie guère des prescriptions du Deutéronome, et, à la seconde même de la naissance, elle punit les enfans de la débauche de la mère. Parmi les malheureux que l'on nomme les aveugles-nés, la plupart, — au moins la moitié, — doivent à la dépravation maternelle la cécité qui, pour la durée de leur existence, les enferme dans la nuit et les rejette en marge de l'humanité.

Après chaque opération, après chaque consultation, le médecin remet un bonbon à l'enfant, récompense de son courage actuel ou futur. Le petiot se dépêche de l'engloutir, comme s'il redoutait, par expérience, la gourmandise des familles. On dit à un gamin dont les yeux sont tuméfiés : « As-tu un mouchoir ? » Il renifle, se torche le nez d'un coup de manche et répond : « Non, monsieur. » Le docteur lui donne deux mouchoirs en belle toile de liteaux de couleur différente : un pour chaque œil. Est-ce lui qui profitera de l'aubaine ? J'en doute. Un tiroir plein de mouchoirs est toujours à la disposition du médecin ; quand la provision est épuisée, on est quitte pour la renouveler. On sermonne les mères, on les adjure d'avoir soin de leurs enfans, on s'évertue à leur faire comprendre l'intérêt, la nécessité de la propreté et de certaines précautions hygiéniques dont une cuvette d'eau fait les frais : à tout ce qu'on leur dit, elles répondent : « Oui, monsieur. » Soumission apparente, déférence de politesse, rien de plus ; leur air hébété, leur sourire vague et niais prouvent qu'elles ont entendu sans écouter et que rien n'a pu pénétrer à travers leur obtusité. Du reste, il suffit de les voir pour reconnaître que les observations si humaines et si sages qui leur sont adressées ne détruiront pas des habitudes invétérées. La négligence de leur tenue, pour ne dire plus, est un indice irrécusable de leur indifférence en matière de propreté. Les cheveux ternes et mal peignés, les mains qui peuvent porter des bagues, mais qui n'ont en avec le savon que des rencontres fortuites, les pieds enfoncés dans des savates éculées, les taches qui maculent

les vêtemens, tout leur extérieur, en un mot, dénote bien moins la misère que l'oubli de soi-même. L'enfant participe à cette saleté, comme il participe à la vie de famille, sans que ni l'un ni l'autre en aient conscience. Une femme disait : « Il dit ça, le médecin, il est obligé de le dire : mais qu'est-ce qu'on peut me reprocher, je soigne le petit comme moi-même. » Précisément, ma bonne, c'est ce que l'on vous reproche. Je crois que le seul moyen de sauver les enfans, d'écarter d'eux les maladies provenant d'une hygiène déplorable et de les mettre en santé active, serait de faire l'éducation des mères. Je conviens que ce serait difficile.

Les médicamens sont donnés gratuitement, soit au dispensaire même, soit chez un pharmacien attitré dont les notes sont soldées à vue. La distribution des médicamens prend une singulière extension dans cette maison bienfaisante ; les mouchoirs, nous venons de le dire, sont considérés comme médicamens, ainsi que les brosses à dents qui sont remises à chacun des enfans que soigne le dentiste, ainsi que les appareils orthopédiques dont le chirurgien prescrit l'usage aux petits malades, et qui, pour l'année 1886, ont formé un total de 165 ; médicamens aussi : 22,409 bains sulfureux, bains salés et douches ; médicamens encore : 30,324 repas composés de soupe, de viande, de riz et de vin. Pour ces êtres débiles, aux membres grêles, au ventre ballonné par la mauvaise nourriture, l'alimentation est le plus précieux des remèdes : on ne la leur ménage pas, et je crois que les chiffres que je viens d'indiquer sont dépassés aujourd'hui, car la moyenne des enfans qui s'assoient dans le réfectoire est actuellement de 150 par jour. Ce n'est pas tout : on ne veille pas seulement sur la santé de ce peuple infantin qui peut-être devra plus tard sa résistance et sa solidité aux soins que la bonté d'une femme lui aura fait prodiguer ; on cherche à l'amuser, et deux fois par an, à son profit, le dispensaire est en fête. A Noël, — ceci est très remarquable, — et à Pâques, Guignol est en permanence dans la grande salle, et devant les enfans émerveillés, il représente les aventures de polichinelle, du diable et de monsieur le commissaire ; d'heure en heure le public se renouvelle, toujours attentif, toujours charmé, applaudissant et se pâmant d'aise aux facéties des fantoches. Les mères sont de la partie et se gardent d'y manquer, car on donne à chacune d'elles 2 francs et un kilogramme de viande. Les enfans reçoivent leurs cadeaux ; et ce jour de Noël, par la main d'une israélite, le petit Jésus leur envoie des jouets et parfois des livrets de caisse d'épargne. A-t-on jamais fait mieux quelque part ? Aussi on ne peut qu'applaudir l'Académie de médecine qui a accordé le prix de l'hygiène de l'enfance à M^{me} Heine-Furtado, et l'Académie des sciences qui, dans sa séance solennelle du 17 décembre 1886, lui a décerné « une mention

hors ligne et hors concours pour les services rendus par le dispensaire, services dignes de la reconnaissance nationale (1). »

En sortant de cette maison, qui n'est que celle de la charité, j'ai avisé sur ma droite, rue Jacquier, un grand bâtiment en brique, de hautes dimensions et ayant un faux air de manufacture. Je me suis enquis : « Qu'est-ce que c'est? — Une école professionnelle pour les aveugles. — A qui appartient-elle? — M^{me} Heine-Furtado l'a fait construire, l'a dotée et l'a donnée à la Société des ateliers d'aveugles, dont M. Schickler est le président. » Cela me fait penser aux contes de Perrault; suis-je donc chez la marquise de Carabas de la bienfaisance? Je suis entré : au rez-de-chaussée et au premier étage sont des ateliers où travaillent ceux qui vivent dans les ténèbres; ils apprennent à faire des brosses, des plumeaux, des balais, ils tissent des tapis en sparterie, et tâchent de pourvoir aux besoins de leur existence en travaillant à des métiers où la délicatesse du toucher peut remplacer la vue. Parmi les ouvriers, je remarque un nègre qui, tout en besognant, se dandine et roule de gros yeux blancs d'un aspect étrange dans son visage noir. La maison est un externat; on n'y couche pas, mais on y gagne sa vie.

L'exemple de M^{me} Heine-Furtado suffirait à prouver que la communauté israélite de Paris, tout en étant très maternelle pour les siens, porte secours, autant qu'elle le peut, au groupe social au milieu duquel elle a posé sa tente. Exclusive par ses mœurs et par sa

(1) *Rapport de M. le baron Larrey sur la statistique du dispensaire Furtado-Heine.*

La commission du prix Montyon de statistique, parmi les travaux nombreux et remarquables qu'elle a examinés cette année, a cru devoir d'abord signaler, hors ligne et hors concours, M^{me} Furtado-Heine, qui a donné son nom à un magnifique dispensaire fondé par sa munificence.

Le *dispensaire Furtado Heine* est destiné au traitement des enfans pauvres ou de ceux de la classe ouvrière atteints d'affections chroniques, telles que la scrofule, la tuberculose, le rachitisme ou d'autres maladies réputées incurables, et à peu près privés des secours de l'assistance publique, sinon exclus de la plupart des hôpitaux.

Cette fondation, toute nouvelle et essentiellement charitable, fonctionne à peine depuis trois années, sans distinction aucune de nationalité ou de religion, et déjà l'affluence des petits malades amenés aux consultations diverses du dispensaire dépasse par milliers toutes les prévisions.

Les *relevés statistiques du dispensaire Furtado-Heine* en démontrent la proportion, pour la période des deux premières années 1884-1885, et promettent les plus surs développemens d'une œuvre non-seulement reconnue d'utilité publique, mais digne de la reconnaissance nationale.

C'est enfin un devoir pour la commission de statistique de signaler cette œuvre de bien à la haute appréciation de l'Académie.

Au mois de juillet, M^{me} Heine-Furtado a été nommée « chevalier » de la Légion d'honneur.

religion, elle entre en contact immédiat et profond avec la nation entière aussitôt qu'il s'agit de charité. Elle accueille sans parti-pris, avec libéralisme et libéralité, toute infortune qui tend la main vers elle ; les municipalités le savent, et les congrégations, et les œuvres laïques, et les individus qui, de la mendicité, se sont fait un métier lucratif. Les noms de l'opulence israélite sont connus, je les retrouve en toute liste de souscription, toujours prêts à s'offrir pour une bonne action. Les aumônes prennent parfois ampleur de largesses ; M^{me} James de Rothschild donne 600,000 francs à l'assistance publique pour aider les ouvriers pauvres à payer leurs loyers, et Antoine Kœnigswarter lègue un million à l'œuvre des jeunes détenus que dirige M. Bonjean. Chacun, parmi les riches d'Israël, s'empresse de « faire sa justice, » et « la dîme » est souvent dépassée. Booz ne laisse pas seulement glaner Ruth la Moabite, il verse lui-même six mesures d'orge dans son tablier ; la tradition des ancêtres ne s'est point altérée. On a dit que la bienfaisance des juifs était pour eux une sorte de nécessité sociale, et que leurs offrandes, si magnifiques qu'elles fussent, représentaient une prime d'assurance destinée à sauvegarder leur fortune. Je n'en crois rien, et je connais de bien gros coffres-forts qui ne se sauvegardent guère par de tels moyens. Il me semble que le motif qui les émeut est tout historique. Pourquoi ne pas appliquer à la race issue de Jacob le vers de Virgile :

Non ignara mali, miseris succurrere disco ?

Nul peuple n'a été plus cruellement traité que celui qui se proclame le peuple de Dieu. Pendant dix-huit siècles, l'humanité s'est acharnée contre lui ; il a connu toutes les avanies, toutes les humiliations, toutes les tortures ; il est resté imperturbable dans sa foi, dans ses coutumes, et a donné un exemple extraordinaire de l'énergie de ses convictions. Aujourd'hui, quoiqu'il soit entré de plain-pied dans le droit de cité, il n'est pas encore à l'abri de certains préjugés que le temps seul fera disparaître : mais du moins, en nos pays aryens, il peut vivre de la vie commune et soutenir comme d'autres, mieux que d'autres souvent, la lutte pour l'existence. S'il est généreux, si la bienfaisance est sa vertu maîtresse, c'est qu'il n'a point oublié le temps des persécutions, et s'il a pitié de ceux qui souffrent, c'est qu'il se souvient de ce qu'il a souffert.

MAXIME DU CAMP.

VILLARS

DIPLOMATE

La troisième et dernière mission diplomatique de Villars se termina plus heureusement que les deux premières (1) : elle aboutit aux traités qui portent dans l'histoire les noms de Rastadt et de Bade. Ces traités, qui mettaient fin à la longue et sanglante guerre de la succession d'Espagne, furent accueillis en Europe avec une immense satisfaction : les noms des négociateurs furent dans toutes les bouches. Villars eut sa part dans ce concert d'éloges et de bénédictions : aux yeux de ses contemporains, ce fut un grand succès ; Villars n'en voulait pas davantage : la négociation fut pourtant pour lui l'occasion de vifs débats : mais ils restèrent ensevelis dans le secret des chancelleries, sous la garde de la discrétion professionnelle.

(1) Voyez *Berne*, du 15 août 1785 et du 15 septembre 1786. Aux sources déjà indiquées, on peut en ajouter, il convient d'ajouter un livre récemment paru : *la Coalition*, par M. le marquis de Courcy, dont la partie la plus considérable, la plus neuve et la plus intéressante, est consacrée à l'histoire des traités d'Utrecht. Les négociations de l'abbé de Florentin y ont été traitées d'un chapitre écrit avec verve et où les pièces originales sont analysées avec une compétence acquise dans la pratique des affaires diplomatiques.

De nos jours, l'histoire est indiscreète et aime à porter la lumière dans les cachettes les mieux défendues ; elle a découvert et révélé les secrètes blessures faites à l'amour-propre de Villars. Nous ne croyons pas manquer au respect que nous devons à sa mémoire, ni à la reconnaissance que nous inspirent ses services militaires, en racontant jusqu'au bout, et telle qu'elle nous apparait, l'histoire de sa diplomatie. Le soldat ne perdra rien à ces révélations, et c'est le soldat que nous admirons en lui ; aussi bien est-ce le soldat, non le diplomate, qui a triomphé à Rastadt : de tout temps, les meilleures lettres de créance ont été celles qui sont contresignées par la victoire.

Les succès militaires de Villars ne sont contestés par personne ; Denain fut un véritable coup de foudre, qui renversa les rôles du jour au lendemain : il y a peu d'exemples d'un revirement aussi soudain, et de résultats aussi considérables, suivant une action aussi limitée. La campagne de 1713 fut extrêmement brillante. Les mesures furent si bien prises, le secret si bien gardé, l'exécution si rapide et si vigoureuse, que le prince Eugène, réduit à l'impuissance, vit successivement prendre sous ses yeux, sans pouvoir les secourir, Landau qui fermait l'entrée de la France, Fribourg qui ouvrait celle de l'empire.

C'est pendant le siège de Landau que les premières ouvertures de paix furent faites à Villars. Laissant le maréchal de Bezons pousser les opérations d'attaque, il tenait la campagne, surveillant le cours du Rhin jusqu'en face de Mannheim, pressant la rentrée des contributions qui faisaient vivre l'armée. Villars avait la main lourde et la dent dure ; l'électeur palatin, dont les états supportaient presque exclusivement cette charge pesante, commençait à trouver qu'il payait un peu cher la satisfaction platonique d'aider la maison d'Autriche à recouvrer la couronne d'Espagne. Il chercha à s'aboucher avec Villars ; les occasions étaient nombreuses : le service des contributions mettait journellement en rapport l'intendance française avec les agens de sa propre administration. L'un d'eux, un certain Beckers, fut chargé de sonder l'intendant Le Peletier de La Houssaye et d'arriver par lui au maréchal. Villars encouragea ces premières ouvertures : des historiens allemands disent même qu'il les provoqua. Les documens que nous possédons ne justifient pas cette assertion ; fût-elle fondée, qu'elle serait tout à l'honneur de Villars et de sa clairvoyance. Quoiqu'il envisageât sans inquiétude la continuation de la guerre, il ne pouvait se faire illusion sur l'étendue des avantages qu'elle pourrait procurer à la France. Quels que fussent ses succès, la base du futur traité ne serait pas sensiblement modifiée ; ce serait toujours la base du traité de Ryswick

offerte par Louis XIV à Utrecht. La guerre n'avait véritablement plus d'objet : l'obstination et l'amour-propre de l'empereur Charles VI pouvaient seuls la prolonger : leur ouvrir une porte de sortie honorable était rendre service à la France. Quoi qu'il en soit, l'impulsion, d'où qu'elle vint, était donnée, et le mouvement ne s'arrêta plus. Beckers correspondait avec le baron de Hundheim, premier ministre de l'électeur palatin, Villars avec Torey ; des notes s'échangeaient par ces voies détournées, les questions se précisaient, Villars prenait peu à peu le rôle de négociateur ; il le prenait même avec une ardeur que Torey était obligé de modérer : il se voyait déjà donnant la paix à l'Europe, couronnant sa carrière militaire par un grand succès diplomatique, et cette perspective troublait son jugement. Tout en calmant les impatiences de Villars, Louis XIV donna à ses espérances une consécration officielle : il lui envoya des pleins pouvoirs, à la condition pourtant qu'il les tiendrait secrets et ne traiterait plus désormais qu'avec un agent autorisé de l'empereur. C'est le 24 août, le lendemain du jour où il apprit la capitulation de Landau, que Louis XIV signa ces pouvoirs et ces instructions ; il y fit joindre par Torey un mémoire qui résumait les conditions auxquelles il était prêt à traiter : c'étaient les conditions offertes à Utrecht, plus Landau, qu'il entendait bien conserver ; c'est-à-dire, en substance, le retour aux frontières de Ryswick, la cession à l'Autriche des Pays-Bas, du Milanais et de Naples, le rétablissement des électeurs de Bavière et de Cologne, l'attribution de la Sardaigne à l'électeur palatin avec réversibilité à la Bavière, la reconnaissance des nouveaux titres créés en Allemagne, la confirmation des traités signés à Utrecht, la renonciation de Philippe V et de Charles VI à leurs prétentions réciproques, le rétablissement des princes italiens dépossédés, l'amnistie pour Rakoczy et ses partisans, le mariage d'une archiduchesse avec le fils aîné de Max-Emmanuel, enfin une petite souveraineté pour la princesse des Ursins. Le mémoire se terminait par l'instruction renouvelée de ne faire connaître ces propositions qu'à un agent muni des pleins pouvoirs de l'empereur, — ou, comme Louis XIV persistait à le nommer, — de *l'archiduc*, « puisque le roy donnait les siens au général de son armée, à l'homme de son royaume à qui Sa Majesté témoigne le plus d'estime et la confiance la plus parfaite. »

Cette mission et les termes dans lesquels elle était donnée comblaient Villars de satisfaction ; il brûlait du désir de se mettre à l'œuvre. Mais l'empereur se refusait encore à nommer un plénipotentiaire : la chute de Landau avait exalté son courage : il croyait son honneur de souverain, sa conscience de Habsbourg engagés à ne pas laisser un Bourbon sur le trône d'Espagne, à ne pas aban-

donner les Catalans qui s'étaient compromis pour lui ; il voulait encore tenter le sort des armes. Eugène était retranché à Ettlingen avec toute son armée : Vaubonne gardait, derrière de solides retranchemens, les défilés de la Forêt-Noire : Fribourg avait une grosse garnison commandée par un homme de cœur : qu'avait-il à craindre ? Force fut donc pour Villars, bon gré mal gré, de laisser la plume et de reprendre l'épée. Les derniers coups qu'il porta semblent se ressentir de son impatience et de son dépit ; ils furent assésés avec une rare vigueur et une science consommée de la guerre. Reprenant sa manœuvre favorite, il avait fait mine d'attaquer Eugène dans ses lignes ; mais pendant que le maréchal de Bezons le menaçait sur la rive gauche du Rhin, que le général d'Alègre, passant le fleuve au Fort-Louis, semblait devoir l'aborder par la rive droite, il avait lui-même traversé le Rhin à Kehl et s'était rapidement porté sur Fribourg, investissant la ville par le nord, pendant qu'Asfeldt, sorti de Brisach, l'investissait par le sud. Le jour même où les deux corps se rejoignaient sous la place, il les jetait sur les lignes de Vaubonne et les emportait d'assaut, gravissant lui-même à pied, malgré sa blessure, les pentes escarpées du Roskopf, comme avait fait Condé soixante-neuf ans auparavant. Presque au même lieu, à ses côtés, le petit-neveu du grand capitaine, le jeune prince de Conti, continuait les traditions de bravoure de son illustre maison. Déconcerté par cette brusque attaque, maintenu par des corps habilement échelonnés, paralysé par la mauvaise volonté des contingens de l'empire, Eugène demeura spectateur immobile et impuissant des mouvemens de Villars. Menées avec une grande activité, malgré l'énergique défense du baron de Harsch, conduites avec une rigueur que les historiens allemands ont taxée de barbare, mais que les approches de l'hiver imposaient à l'humanité naturelle de Villars, les opérations du siège marchaient vers un dénouement rapide. La cour de Vienne, rendue plus traitable par ces succès, se décida à écouter les propositions de l'électeur palatin et à prendre en main elle-même la négociation. Elle confia à Eugène le soin de s'aboucher avec Villars, en lui recommandant de bien établir qu'elle ne demandait pas la paix, mais ne se refusait pas à examiner les offres qui lui étaient faites par la France.

Hundheim, autorisé par Eugène, demanda une entrevue à Villars, qui s'empressa de lui envoyer des passeports. Le 25 octobre, le maréchal, approuvé par le roi, muni par lui des instructions les plus détaillées, se rendit près de Brisach, dans une obscure maison du village de Büsingen. Hundheim y arrivait de son côté, conduit par Beckers et par le subdélégué de l'intendant à Strasbourg et à Haguenau, un certain Hatzel, Alsacien « passionné pour les Fran-

çais (1). » L'entretien dura quatre heures. Nous avons les rapports adressés par les deux interlocuteurs à leurs gouvernemens respectifs : celui de Villars est un peu incohérent, mais, comme il l'écrivait lui-même à Torcy en l'envoyant : « Il ne faut pas demander de l'éloquence à un général qui est à la veille de donner un grand assaut. » Celui de Hundheim est au contraire méthodique, prodigue de détails. Par la comparaison de ces deux documens, il est très facile de reconstituer la scène. Villars demande à Hundheim ses pleins pouvoirs ; Hundheim répond qu'il n'en a pas et ne saurait en avoir, la cour impériale étant restée absolument étrangère à tous les pourparlers engagés avec l'électeur palatin : il n'a d'autre mission que d'écouter les propositions françaises. Villars refuse d'aller plus loin et s'étend en un long discours sur les succès qu'il a obtenus, ceux que la guerre lui réserve encore, le grand besoin qu'a l'empire de la paix, la lassitude des princes qu'il faut « trainer au combat par les cheveux. » Comme il est « bon orateur, dit Hundheim, et très prolixé en ses discours, » qu'Hundheim lui-même ne ménage ni les reparties, ni les digressions, l'entretien se prolonge inutilement pendant deux heures : enfin, l'envoyé palatin propose au maréchal de dépouiller le caractère officiel et de s'entretenir officieusement de la grande œuvre qu'il s'agit de mener à bien : « Chacun sait que sa gloire et sa réputation ont été par l'épée portées à un si haut point qu'il ne lui manque rien au monde pour les rendre immortelles, que de procurer la paix ; » il ne refusera pas de lui faire connaître son sentiment personnel et de lui dire s'il croit que le roi se contentera des conditions offertes à Utrecht. Villars ne peut résister à cette attaque directe, et, tout en se défendant, accepte une conversation que son habile interlocuteur sait faire toucher à tous les points importans. Hundheim croit pouvoir déduire des réponses qu'il provoque que Louis XIV ne rendra pas Landau, que peut-être demandera-t-il un équivalent pour Fribourg, — si Villars prend cette place, — que pour les deux électeurs il ne demandera pas moins que leur rétablissement intégral, — qu'il se contentera, en Italie, de la restitution des états occupés à leurs possesseurs légitimes, — et insistera pour le mariage d'une archiduchesse avec le prince de Bavière. Hundheim insinue que son maître pourrait échanger avec Max-Emmanuel le Haut-Palatinat contre une partie de la Flandre. Villars ne rejette pas complètement cette idée ; enfin, Hundheim lui demande s'il croit suffisant que le prince Eugène soit muni du pouvoir de traiter avec lui, sans le pouvoir de signer, ce pouvoir ne devant être donné qu'après l'adhésion de

(1) Rapport d'Hundheim. (Archives I. R. de Vienne.)

l'empire aux stipulations *préparées* en commun; Villars ne repousse pas cette procédure. Ainsi renseigné, Hundheim quitte Büsingen à la nuit, et Villars retourne à son quartier-général. Cinq jours après cette entrevue, la ville de Fribourg capitulait et le baron de Harsch se retirait dans les forts avec la garnison. Il n'y tenait que trois semaines, et le 16 novembre Villars prenait définitivement possession de la place.

La chute imminente de Fribourg avait dissipé les dernières hésitations de la cour de Vienne; dès le 11 novembre, elle autorisait le prince Eugène à entrer directement en pourparlers avec Villars. Les instructions que l'empereur lui adressa confidentiellement n'indiquaient pas un grand désir de faire la paix: Eugène devait plus écouter que parler; tâcher de découvrir le dernier mot du roi, sans livrer celui de l'empereur: il ne devait accepter la discussion que si les conditions offertes étaient meilleures que celles refusées à Utrecht. Le programme officieusement exposé par Hundheim n'était pas agréé; néanmoins ses bases n'étaient pas formellement rejetées: c'était à l'habileté du négociateur à réduire le plus possible la somme des sacrifices nécessaires. Eugène, qui croyait la paix indispensable, même à des conditions moins favorables, ne perdit pas une heure; il écrivit à Villars pour lui demander une entrevue dans l'une des trois villes de Spire, Bâle ou Rastadt. Villars était depuis deux jours dans Fribourg quand il reçut ce message. Il y répondit par le billet suivant:

Fribourg, 19 novembre 1713.

Monsieur,

Je reçus hier au soir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16, par laquelle j'apprends que vous avez reçu les pleins pouvoirs tels qu'ils sont nécessaires, et que le roi m'a fait l'honneur de me les donner. Je ne différerai pas une conférence que bien des raisons me font souhaiter, et surtout celle d'avoir l'honneur de vous renouveler moi-même les assurances de mon ancien attachement. J'aurai donc l'honneur de vous dire, monsieur, que je pars demain pour me rendre à Strasbourg, où je vous supplie de me faire l'honneur de me mander le jour que vous désirez que je me rende à Rastadt, lieu véritablement plus commode que tout autre pour le rendez-vous nécessaire. Je vous supplie aussi de me faire savoir si vous ne trouvez pas convenable d'y passer quelques jours. Il me semble que le palais et la ville sont séparés de manière à pouvoir loger commodé-

ment votre cour et les gens qui pourront me suivre; le nombre en serait grand si je le permettais à tous ceux qui ont une juste curiosité de voir un aussi grand capitaine; mais je le modérerai à quatre ou cinq officiers-généraux. Je vous supplie aussi, monsieur, de vouloir m'éclaircir sur les escortes et gardes que vous aurez pour agréable de mener: il me semble que, par égard pour M^{me} la princesse de Bade, le moins sera le mieux; mais il serait aussi difficile de se dispenser d'avoir quelque peu d'infanterie et de cavalerie. Sur tout cela, je me réglerai conformément à ce que vous me ferez l'honneur de me mander.

Un nouvel échange de lettres fixa le rendez-vous au 26 novembre et régla les détails demandés par Villars.

Au jour dit, les deux plénipotentiaires se rendirent à Rastadt; ils étaient chacun escortés d'une compagnie d'infanterie et d'un escadron de cavalerie; une grande suite les accompagnait: il avait fallu, comme le prévoyait Villars, limiter les empressemens et les curiosités. Le maréchal avait avec lui son dévoué secrétaire d'Hauteval, son fidèle chef d'état-major Contades, ses anciens auxiliaires Saint-Frémont et du Bourg; trois officiers plus jeunes: Rohan, Châtillon, Belle-Isle. Le prince Eugène était accompagné du prince de Durlach, du duc d'Arenberg, des généraux Falkenstein et Königseck; il s'était en outre fait envoyer de Vienne le secrétaire d'ambassade Pentenrieder, un diplomate de carrière qui avait été à Utrecht et qui était rompu à tous les usages, à toutes les traditions de la chancellerie impériale. Arrivé le premier au château de la margrave, Villars attendit Eugène en haut du perron, s'excusant de ne pouvoir descendre à cause de sa blessure; Eugène franchit lestement les degrés et se jeta dans les bras du maréchal. Toute la journée se passa à échanger des complimens et des politesses, à régler l'ordre des travaux. L'ambassade impériale s'établit dans l'aile droite du château, du côté de l'Allemagne; l'ambassade française dans l'aile gauche, du côté de la France. Chacun eut ainsi la liberté de ses communications avec le dehors. Il fut convenu que les deux plénipotentiaires dîneraient alternativement l'un chez l'autre. Après souper, on se retrouvait chez Villars, dont l'appartement était plus grand et plus commode; on y jouait toute la soirée. Villars, dont le bonheur ne se démentait pas, commença par gagner au piquet des sommes assez rondes; il comprit assez vite l'inconvénient de ces parties et leur substitua peu à peu un brelan plus inoffensif. De part et d'autre, on faisait assaut de courtoisie et de politesse; les bons rapports établis dès le premier jour résistèrent à trois mois de discussions.

Les démonstrations courtoises, affectueuses même, reentraient dans le plan d'Eugène. Il connaissait Villars : deux années d'une intimité relative, en Hongrie et à Vienne, lui avaient permis de l'étudier. Il avait pénétré à fond cette nature transparente, en avait deviné les ambitions multiples, les petites bourgeoisies ; nul n'était mieux préparé à lui tenir tête, soit par l'étude qu'il avait faite de son caractère, soit par les dons de sa propre nature. Issu de la forte maison de Savoie et de la souple famille de Mazarin, préparé pour l'église, élevé à l'hôtel de Soissons, formé par les responsabilités des grands commandemens, Eugène devait à ses origines, à son éducation, les aptitudes les plus variées : il y avait en lui du soldat de grande race, du prêtre aux mœurs austères, du gentilhomme français aux manières élégantes et chevaleresques, du diplomate italien aux finesses cauteleuses et calculées. Nulle passion visible, si ce n'est la gloire de la maison d'Autriche qui l'avait accueilli, et l'abaissement de la maison de France qui l'avait repoussé ; des goûts relevés et intelligens, toutes les apparences du désintéressement, assez de ressources dans l'esprit et de puissance dans la volonté pour composer un rôle et le tenir jusqu'au bout. Villars aussi savait composer un personnage, mais à la façon des acteurs populaires, qui, ne s'adressant qu'à la foule, n'en imposent qu'à elle. C'est ainsi que, devant ses soldats affamés et découragés, il avait joué la comédie de l'abondance et de la sécurité, se faisant « blanc de ses farines et de son épée, » dissimulant ses angoisses sous des rodomontades dont il nous est défendu de sourire, car elles ont abouti aux héroïsmes de Malplaquet et aux audaces de Denain. Mais autour du tapis vert, ces facultés étaient d'une médiocre ressource. A sa mise en scène gasconne, à sa prolixité débordante, Eugène opposait une froideur hautaine, une indignation contenue ; excitant sa verve, stimulant ses indiscretions, captant sa vanité confiante par les effusions plus ou moins sincères de l'admiration et de l'amitié. Le contraste était frappant ; il éclatait jusque dans la tournure extérieure des deux personnages : l'un, petit, maigre, d'une laideur qui n'était pas sans noblesse, sachant voiler le feu de son regard et cacher une âme d'acier sous une enveloppe chétive ; l'autre, corps de fer, épaissi, sinon alourdi par les années, beauté vulgaire, physionomie gaillarde qu'éclairait le feu intérieur, l'œil à fleur de tête dissimulant mal les impressions mobiles d'une volonté intermittente et d'une vanité inquiète.

Chacun d'eux se peint tout entier dans les premières dépêches qu'il adressa à sa cour. Celles de Villars s'étendent avec une complaisance satisfaite sur les politesses sans nombre dont il est l'objet, sur la vive amitié que le prince lui témoigne, sur son sincère

désir de faire la paix ; certainement « sa hauteur est au plus haut point, » et il met volontiers le marché à la main, menaçant de se retirer et de rompre à chaque résistance sérieuse ; mais il est lié par des instructions qu'il n'approuve pas toujours, et « certainement il n'y a aucune finesse dans ses procédés. » Ne lui a-t-il pas dit un jour : « Vous voulez bien, monsieur le maréchal, que je juge de vous par moi, et je vous supplie de juger de moi par vous-même... Nous traitons en gens d'honneur, d'une manière bien éloignée de toutes les finesses que plusieurs estiment nécessaires. Pour moi, j'ai toujours pensé, et je sais que vous pensez de même, qu'il n'y a pas de meilleure finesse que de n'en pas avoir. » Il dira une autre fois : « Gens comme nous ne sont pas faits pour plaider ; » et l'honnête Villars d'enregistrer avec sa candeur de parvenu des assimilations aussi flatteuses et d'une sincérité si manifeste, s'efforçant de justifier, en traitant à cœur ouvert, l'estime d'un prince qui jugeait si bien son monde et était de si grande maison.

Au même moment, voici le portrait que le prince traçait à l'empereur de son confiant interlocuteur : « Le maréchal est diffus, confus et embarrassé,.. se contredisant à tel point qu'il est difficile de savoir quand il dit la vérité... Il est craintif, très peu informé des négociations précédentes, ne peut rien prendre sur lui ;.. se croit obligé d'envoyer des courriers et de demander des ordres pour le plus petit détail. » En trois jours de conversations conduites avec un art consommé, Eugène a percé à jour les espérances, les inquiétudes, les secrets mobiles de Villars, pesé sa force de résistance, mesuré les limites dans lesquelles il peut se mouvoir. Il croit pouvoir affirmer à l'empereur que le maréchal ne veut plus faire la guerre ; elle lui a donné tous les avantages et toute la gloire qu'il en pouvait espérer : il lui faut maintenant la gloire de faire la paix, l'honneur d'être le pacificateur de l'Europe. Mais il craint les courtisans de Versailles, qui ne l'aiment point ; se défie de Torey, qui aurait désiré un autre ambassadeur ; ne redoute rien tant qu'une rupture, qui l'exposerait à être rappelé et remplacé par un autre. « S'il dépendait de lui, écrivait en même temps Eugène à Suzendorf, il sacrifieroit tout ailleurs, pourvu qu'il obtint quelque chose par ici pour pouvoir se faire un mérite de sa cour. » En menaçant de se retirer, Eugène se croyait sûr de vaincre toutes les résistances sur les points où la liberté de son interlocuteur n'était pas enchaînée par des instructions positives.

Villars débuta pourtant par un succès. Quand les pleins pouvoirs des deux ambassadeurs furent comparés, il se trouva qu'ils n'étaient pas identiques : Louis XIV voulait une paix complète, et son représentant avait la faculté de signer un instrument définitif. La cour de

Vienne n'entendait ouvrir que des négociations préliminaires, et se réservait de traiter ensuite au nom de l'empire sur les bases qui eussent été convenues. Eugène n'avait pas le pouvoir de signer (1). Villars refusa catégoriquement de passer outre; Eugène dut se munir de pouvoirs plus étendus, et, en attendant qu'il les eût reçus, donner une déclaration écrite qui en tenait lieu.

Cette première difficulté avait pris deux jours, et c'est le 29 novembre seulement qu'on put aborder sérieusement les conditions de la paix. Nous ne saurions suivre pas à pas et jour par jour, pendant les trois mois qu'il dura, le duel diplomatique qui s'engagea entre les deux hommes de guerre; nous ne saurions davantage analyser les nombreuses pièces qui remplissent plusieurs gros volumes des archives de Paris et de Vienne (2). Nous nous bornerons à exposer dans leur ensemble les phases successives de la négociation, en nous attachant particulièrement au rôle de chacun et aux incidens qui faillirent plusieurs fois faire échouer la paix.

Comme il arrive souvent dans les affaires de ce monde, les plus grosses difficultés ne surgirent pas à propos des points les plus importants, mais à l'occasion des questions secondaires. Quel était l'intérêt primordial à régler? La frontière commune de la France et de l'empire. La frontière du nord avait été réglée à Utrecht; le maintien de Philippe V sur le trône d'Espagne n'était plus contesté par l'Autriche. D'autre part, les conquêtes de l'Autriche en Flandre et en Italie n'étaient pas contestées par Louis XIV. Faire enregistrer ces avantages respectifs dans un acte public ne paraissait pas une tâche difficile. La question de la frontière commune n'offrait pas au fond de difficultés plus sérieuses : la frontière de Ryswick était tacitement acceptée de part et d'autre. Restaient, il est vrai, les conquêtes de Villars, Landau et Fribourg; mais on devait savoir à Vienne que Louis XIV ne rendrait pas Landau, et on devait s'y résigner; et quant à Fribourg, Louis XIV ne se souciait pas de le garder, non plus qu'aucune des places de la rive droite du Rhin : il lui suffisait de recevoir une compensation équitable. Ainsi, la compensation de Fribourg à débattre, c'était au fond à quoi se réduisait le règlement des intérêts directs de la France et de l'Autriche. Il suffisait de quelques jours pour le terminer.

Mais, de part et d'autre, il y avait des conditions accessoires d'un

(1) C'est le système qu'Hundheim avait développé à Villars, le 24 octobre, et que celui-ci n'avait pas assez catégoriquement repoussé; mais le roi avait donné à cet égard des instructions formelles.

(2) On trouvera le texte des pièces principales et l'analyse des autres dans l'ouvrage déjà cité de M. de Courcy.

règlement plus difficile; des intérêts secondaires, des questions d'amour-propre, de clientèle, érigées en questions de principe, de conscience et d'honneur. Il y avait la situation des princes ou des peuples, qui avaient pris parti dans un camp ou dans l'autre, que leur fidélité avait compromis. Pour Louis XIV, en première ligne, il s'agissait des électeurs de Bavière et de Cologne, qui mis au ban de l'empire, chassés de leurs états, déchus de leurs dignités, réclamaient avec une insistance assez naturelle le prix de leurs services et l'exécution des promesses qu'ils avaient reçues. Louis XIV se considérait comme engagé d'honneur à obtenir, non-seulement leur rétablissement intégral, mais des avantages nouveaux en « dédommagement » des pertes subies. Il n'avait d'ailleurs pas renoncé à ses vues sur la maison de Bavière; songeant à l'avenir, voyant Charles VI sans enfans, il voulait créer au fils aîné de Max-Emanuel un titre à la succession impériale en le mariant avec la fille aînée de feu l'empereur Joseph. Louis XIV se croyait en outre obligé de défendre les intérêts des princes italiens dépossédés, ceux de Rakoczy et des insurgés hongrois; enfin, il n'avait pas renoncé à la singulière prétention de la princesse des Ursins.

L'empereur, de son côté, mettait son amour-propre et son honneur à ne pas couper définitivement le lien qui unissait sa maison à l'Espagne, et à ne pas abandonner les Catalans qui combattaient encore pour sa cause. Il voulait, au moins dans les protocoles, conserver le titre de roi d'Espagne qu'il avait un jour porté jusque dans Madrid; il voulait obtenir au moins pour ses fidèles Catalans la conservation des privilèges provinciaux qui les soustrayait à l'administration détestée des Castellans.

Aux gênes de conflits que renfermaient ces prétentions contraires s'ajoutait encore l'éternel chapitre des questions personnelles.

Eugène avait certainement la confiance absolue de son souverain, et jouissait à la cour impériale d'un crédit incontesté; il avait néanmoins à compter avec l'obstination de Charles VI, ainsi qu'avec les illusions qu'entretenaient dans son esprit les obsessions intéressées des émigrés espagnols.

Villars était moins assuré qu'Eugène de se faire écouter de la cour; il était peu populaire à Versailles; Torcy, sur lequel roulait tout le détail de la négociation, ne l'aimait pas; il avait peu de confiance dans ses aptitudes diplomatiques; il s'en rapportait moins aux informations fournies par lui qu'aux inductions théoriques de son propre esprit. L'Autriche avait eu le dessous dans deux campagnes; il était naturel qu'elle acceptât des conditions moins favorables que celles qu'elle avait refusées à Utrecht. C'était au vain-

queur à faire la loi, non à la subir ; à Villars, non à Eugène, à parler en maître. Torcy ne savait pas faire la part du caractère des deux négociateurs. Voysin, qui, par métier, pouvait mieux que Torcy apprécier les chances aléatoires de la guerre, était plus disposé à la conciliation ; il était en meilleurs termes avec Villars : comme lui, il appartenait à la clientèle de M^{me} de Maintenon. Villars avait continué à lui écrire, bien que les opérations de guerre fussent suspendues, à faire passer ses courriers par son département, à le charger de ses communications confidentielles pour M^{me} de Maintenon. Cette dualité ne plaisait pas à Torcy, et la mauvaise humeur qu'il en ressentait s'ajoutait encore aux autres inconvénients de la situation.

Ce concours de circonstances, ce conflit d'intérêts, de caractères, d'amours-propres devait faire durer trois mois une négociation qui aurait pu être terminée en quelques semaines.

La première semaine d'escarmouches avait pourtant assez éclairci les situations pour que les deux négociateurs aient pu se rendre un compte à peu près exact des conditions auxquelles l'accord se ferait. Eugène n'avait pas tardé à comprendre que les seuls points sur lesquels les instructions de Villars ne lui permettaient aucune concession étaient la conservation de Landau fortifié, une compensation pour Fribourg et le rétablissement des électeurs. Aussi, tout en disputant ces trois points avec une grande âpreté, tout en menaçant de rompre à leur sujet, évitait-il avec soin d'en faire l'occasion d'une rupture. Sur les autres conditions, au contraire, il l'avait pris de si haut, et avec des expressions telles, que toute discussion était devenue difficile. Il avait déclaré que l'électeur de Bavière, traître à sa patrie, mis au ban de l'empire, n'avait droit à aucun égard de la part de l'empereur ; lui rendre ceux de ses états qui n'avaient pas été aliénés était déjà excessif, mais demander pour lui « un dédommagement, » exiger que l'empereur récompensât sa félonie par une augmentation de territoire et le titre de roi, c'était vouloir la guerre. Les armées françaises seraient à Lintz que l'Autriche ne se soumettrait pas à une pareille humiliation. Quant au mariage de l'archiduchesse, c'était une affaire de famille qui ne regardait pas le roi de France ; avant d'aspirer à sa main, le prince de Bavière devrait savoir la mériter par sa fidélité et sa soumission aux lois de l'empire. La demande d'une souveraineté pour la princesse des Ursins était « honteuse : » Eugène ne se chargeait pas de la transmettre à l'empereur et refusait même de l'inscrire au protocole des conférences, et ainsi de suite. Enfin, pour accentuer encore l'attitude qu'il avait prise, et sans doute aussi pour se couvrir vis-à-vis de l'empire, Eugène avait remis à Villars un mémoire écrit

dans lequel il indiquait les conditions auxquelles l'empereur, qui ne demandait pas la paix, consentirait à l'accorder. C'étaient, en substance, la restitution par la France de Landau, Fribourg, Kehl et Brisach; la démolition par elle du Fort-Louis et de toute fortification élevée dans les îles du Rhin; la cession à l'Autriche de toutes les possessions espagnoles en Italie, même des villes encore occupées par des garnisons espagnoles, même de la Sicile attribuée au duc de Savoie par le traité d'Utrecht. Les réclamations des princes italiens seraient soumises aux décisions de leurs juges naturels, c'est-à-dire des chambres impériales. Le roi reconnaîtrait les changemens effectués en Allemagne, rendrait aux princes de l'empire tout ce qu'il leur avait pris depuis la paix de Ryswick, garantirait les privilèges des Catalans. Le ci-devant électeur de Cologne serait rétabli dans ses états, droits et dignités; mais le ci-devant électeur de Bavière ne recevrait que la portion de ses anciens états qui n'avait pas été aliénée en faveur de l'électeur palatin. Toutefois, un neuvième électorat serait créé en faveur de sa maison, à condition qu'il renoncât pour lui et ses successeurs à toute réclamation, satisfaction ou dédommagement. Enfin, aucune renonciation quelconque ne serait demandée à l'empereur et aucune mention ne serait faite, dans le nouveau traité, des traités conclus à Utrecht. Les conditions excessives de ce mémoire étaient encore aggravées par la sécheresse des termes. Eugène avait été jusqu'à qualifier de « contraventions » commises par la France les changemens qui avaient été apportés par la guerre au traité de Ryswick.

Ce document, rédigé sans doute dans l'intention d'agir sur l'esprit de Villars, était loin de renfermer la véritable pensée d'Eugène. Celle-ci était bien différente; nous la trouvons dans le rapport confidentiel qu'il adressait le même jour à l'empereur, et dont le ton modéré et prudent contraste singulièrement avec l'allure hautaine du mémoire. Eugène y décrit les dangers d'une nouvelle guerre entreprise sans alliés, contre le gré des princes de l'empire, sous la menace de graves complications du côté du nord et de la Turquie, et engage fortement son souverain à faire la paix aux conditions « passables » qu'il croit pouvoir obtenir, à savoir : l'abandon de Landau, le maintien des fortifications du Fort-Louis en compensation de Fribourg (c'est la moindre, pense-t-il, que la France doive accepter), et le rétablissement complet des électeurs, sans dédommagement. A ces conseils prudents, Eugène ajoute celui de rompre immédiatement si l'empereur ne croit pas devoir accepter cette base, ou s'il craint de ne pouvoir faire prévaloir ses autres demandes. Il importe, en effet, beaucoup à la conduite de la future guerre que la rupture ait été amenée en discutant les intérêts de

l'empire, plutôt qu'en discutant les intérêts particuliers de la maison d'Autriche.

Villars, c'est une justice à lui rendre, avait su démêler, à travers les violentes affirmations d'Eugène, les points sur lesquels il céderait, et le même jour où le prince les indiquait à son souverain, il écrivait à Louis XIV : « Je crois la paix faite si Votre Majesté se contente de Landau fortifié, la barrière du traité de Ryswick, en y comprenant les fortifications du Fort-Louis, qui sera, je crois, le seul dédommagement pour Fribourg,.. le rétablissement complet et sans nulle restriction des deux électeurs. »

L'accord était donc fait, au fond, entre les deux ambassadeurs, le 5 décembre, et il semblait qu'il pût se faire sans difficulté entre leurs deux gouvernemens. Louis XIV acceptait, le 7 décembre, la base qui paraissait tacitement convenue entre eux ; le 7 décembre, adressant à Villars des instructions modifiées, il réduisait à ces mêmes trois points les demandes dont il ne se départirait pas. L'arrivée du courrier du 5 décembre et du mémoire d'Eugène arrêta court ces dispositions conciliantes. Le ton du mémoire irrita le roi et lui fit croire que l'Autriche ne voulait pas traiter ; les expressions de la dépêche de Villars lui donnèrent de l'humeur. Villars, toujours impatient de se faire valoir, avait eu l'idée malheureuse de faire suivre la phrase citée ci-dessus de la réflexion suivante : « Je prendrai la liberté de dire à Votre Majesté que, dans le commencement de la campagne, on ne s'attendait pas à une paix aussi avantageuse, laquelle, laissant une bonne frontière à Votre Majesté, porte sa gloire, celle de son gouvernement et de la nation au plus haut point. » Le roi trouva que le bouillant maréchal était bien pressé de lui mesurer sa part de gloire, et que le mémoire d'Eugène ne justifiait pas un optimisme aussi retentissant ; on n'y voyait pas trace des concessions annoncées, mais, en revanche, on y trouvait « une hauteur et une fierté qui auraient été à peine de mise, écrivit-il à Villars (1), si les avantages de la guerre avaient été du côté de l'archiduc : La paix ne peut me paraître honorable pour moi, et, par conséquent, je ne la trouverais pas avantageuse, si j'étais obligé de la faire sans accomplir ce que j'ai promis à mes alliés... Si le prince Eugène rompt les conférences, vous me rendrez un plus grand service, et je vous saurai plus de gré de la fermeté que vous aurez témoignée en exécutant mes ordres que si vous aviez fait une paix qui ne conviendrait ni à ma gloire ni à l'état présent de mes affaires. » Alors, révoquant ses instructions conciliantes du 7, le roi enjoignait à Villars de demander pour l'électeur

(1) Le roi à Villars, 11 décembre 1713.

de Bavière, outre le rétablissement complet, un dédommagement qu'il estimait devoir être la Sardaigne et le titre de roi, mais qui pouvait être réduit, soit aux Pays-Bas, soit tout au moins au marquisat de Burgau et au duché de Luxembourg. Il lui prescrivait, en outre, de déclarer qu'il trouvait que Fort-Louis était une compensation insuffisante pour Fribourg, qu'il n'avait pas à s'interposer entre le roi d'Espagne et les Catalans rebelles, qu'il repoussait absolument la compétence des chambres impériales dans les affaires d'Italie, n'ôterait pas la Sicile au duc de Savoie, et maintenait sa demande en faveur de la princesse des Ursins. Torcy ajoutait dans une lettre particulière : « Si vous ne persuadez pas le prince Eugène à Rastadt, monsieur, il deviendra peut-être plus docile à la campagne prochaine : l'archiduc ferait bien de s'en éviter l'embarras et aux princes de l'empire la dépense et la ruine (1). »

L'arrivée de ce message causa à Villars la plus amère des déceptions : au lieu des éloges qu'il se flattait de recevoir, de la paix qu'il s'attendait à signer, c'était un désaveu, l'obligation de se préparer à la guerre, de risquer à nouveau sa réputation militaire, et pour qui? Pour l'électeur de Bavière, pour ce prince malavisé et malheureux qu'il retrouvait toujours sur le chemin de sa fortune et de sa gloire, pour l'allié suspect de 1702, l'auxiliaire encombrant de 1703, le stratège maladroit qui avait fait échouer ses combinaisons militaires, lui avait valu à lui une année de disgrâce, et à la France les humiliations de Blindheim et de Ramillies! A l'irritation de Villars s'ajoutait, en outre, le sentiment d'un cruel embarras : se fiant aux premières dépêches du roi, il avait eu l'imprudence de laisser entendre à Eugène que la paix se ferait sur la base des trois points. Comment lui annoncer maintenant les réelles intentions du roi et sa propre déconvenue? Il ne put se décider à faire lui-même cette pénible communication, et en chargea Hundheim, tandis que, sous prétexte d'une visite à rendre à la princesse de Bade, il courait cacher à Baden son dépit et sa colère. Il ne put pourtant, le lendemain, éviter une entrevue avec Eugène : elle fut pénible. Le prince, hautain, incisif, jouant l'indignation, déclara qu'il croyait inutile de continuer des négociations que le roi était décidé à faire échouer par des prétentions croissantes : répéta que l'électeur de Bavière, indigne des bontés de l'empereur, n'obtiendrait pas de lui « un village, » les armées françaises fussent-elles au cœur de l'Autriche, ce qu'il saurait bien empêcher; plaignit Villars d'avoir à défendre une pareille politique. Villars, qui au fond ne la trouvait pas meilleure, la défendait faible-

(1) Torcy à Villars, 9 décembre 1713.

ment. Bientôt, aiguillonné par les habiles excitations d'Eugène, mis en verve par ses allusions personnelles, il se mit à abonder dans son sens; et peu à peu, emporté par sa nature et ses ressentimens, il se répandit en amères récriminations contre Max-Emanuel, s'oublia jusqu'à dire que l'électeur ne se souciait pas de ses états et s'inquiétait peu de déchaîner sur l'Europe les maux de la guerre, pourvu qu'il vécût à Compiègne des libéralités du roi, avec ses parasites et ses maîtresses. Il se plaignit avec non moins de véhémence et d'à-propos de la malveillance de Torcy, des manœuvres de ses ennemis, du peu de crédit qu'il avait dans une cour jalouse et envieuse de ses succès. Plus il s'enferrait, plus Eugène lui tendait le fer; et quand son impitoyable adversaire l'eut ainsi amené à briser l'un après l'autre tous ses moyens de défense, il se leva et lui déclara froidement qu'il partait pour Vienne. Villars, qui n'avait plus d'argumens à son service, fut réduit à faire un pressant appel aux sentimens personnels d'Eugène; il le pria, au nom de leur commune amitié, d'attendre au moins le retour du courrier qu'il allait expédier à Versailles avec ses protestations et ses conseils. Eugène affecta d'être inflexible, et quitta le maréchal en lui disant que Vienne n'était pas si loin de Paris qu'une lettre ne pût le rejoindre, si la cour de France se décidait à accepter son ultimatum.

Villars ne dormit pas de la nuit; agité, inquiet, mécontent, il fit venir de grand matin l'officieux Hundheim, lui répéta toutes les imprudentes récriminations de la veille, lui lut les véhémentes dépêches qu'il préparait pour Torcy, et le pria de joindre ses efforts aux siens pour retenir le prince de Savoie. Eugène se laissa d'autant plus facilement convaincre qu'il ne se souciait nullement de partir; il lui suffisait d'avoir bien établi la supériorité de sa situation et l'ascendant de son caractère. Il fit dire à Villars qu'il consentait, « par pure considération pour sa personne, » à différer de huit jours son départ (1).

Le courrier qui partit pour Versailles emporta un volume de lettres, datées des 14, 16, 18 décembre, et qui peignent l'état d'esprit dans lequel cette scène laissa Villars. Avec le roi, le respect et la crainte contenaient sa verve; il constata tristement que « Sa Majesté rétractait entièrement la liberté qu'elle lui avait donnée; » reconnut « qu'il s'était trompé lui-même en croyant la gloire de Sa Majesté pleinement satisfaite en forçant l'empire à un entier rétablissement de l'électeur de Bavière; » s'efforça de démontrer que la paix était certaine aux trois conditions qu'il avait déjà énumé-

(1) *Extractus Protocolli*, 13 et 14 décembre. (Archives I. R. de Vienne.)

rées, la guerre inévitable si le roi insistait sur le moindre dédommagement en faveur de Max-Emmanuel. Eugène s'était trop engagé en paroles pour pouvoir reculer : n'avait-il pas déclaré qu'un dédommagement même d'un village serait une « honte, » un « opprobre » pour l'empire? Il ne reviendrait pas sur de pareilles affirmations; mais « il n'avait pas fait difficulté de promettre l'entier rétablissement des deux électeurs. » Et « quant à Landau, aux fortifications du Fort-Louis, enfin à la paix de Ryswick en entier, il ne pouvait encore les promettre, » à cause des ménagemens à garder envers l'empire; « mais on pouvait compter la paix faite sur ce pied-là. » Eugène venait de lui répéter que, les sept jours expirés, « il verrait qu'il n'y avait aucune mauvaise finesse de sa part, et que, si le retour de ce courrier n'apportait pas un ordre positif du roi de traiter sur ce pied, et abstraction faite de tout dédommagement, il partirait dans le moment. »

Avec Torcy et surtout avec Voysin, Villars donna libre carrière à sa mauvaise humeur : « Je vois, écrivit-il à ce premier, que je suis un parfait ignorant en matière d'état, et je ne vous désavouerai pas que je croyais la paix très bonne;.. je la croyais glorieuse et utile. » Il avait sur le cœur l'allusion qu'Eugène avait faite à ses rapports avec lui et ne put s'empêcher de le lui montrer :

Le prince Eugène m'a demandé si j'étais bien avec vous, et dit qu'il y avait lieu de croire que vous ne vouliez pas que la paix se fit par moi. Je lui ai répondu que depuis plus de trente ans nous avions toujours été bien ensemble; qu'il pouvait y avoir des gens que vous aviez cherché à servir avec plus d'attention, mais que je n'avais jamais eu lieu que de me louer de vous... Lui et le baron de Hundheim sont très étonnés que nous ne voulions pas d'une paix car'ils avaient compté ne pouvoir être refusée. Enfin, voilà qui est fini : je souhaite passionnément que vous la fassiez mieux ailleurs. Le prince Eugène déclare que vous pouvez compter qu'il ne s'en fera que l'un ou l'autre parti ne soit abattu.

Mais permettez-moi de vous demander, monsieur, comment je puis accorder des ordres si différens et si contraires donnés en vingt-quatre heures? Je croyais la paix faite, et sans le contre-ordre que j'ai reçu douze heures après, peut-être aurait-elle pu être signée... Je crois pouvoir vous dire que vous n'en aurez aucune autre présentement, et l'on est bien à plaindre, quand on a compté d'avoir obtenu plus que vous n'aviez tous espéré, de trouver encore que l'on n'est pas content.

Avec Voysin, Villars était très à son aise; aussi lui écrit-il sans

mesure. Sa lettre est particulièrement vive ; on en jugera par les extraits suivans :

J'ai l'honneur de rendre compte au Roi de la conversation que je viens d'avoir avec le prince Eugène. En vérité, j'étais tenté d'écrire à M^{me} de Maintenon. Est-il possible que le Roi trouve son honneur engagé si l'électeur ne demeure pas avec ses Flamandes, parce qu'il ne veut jamais revoir son pays ni sa femme ? Je vous demande pardon, mais je suis en colère. Vous me dites vous-même qu'à cela près la paix est glorieuse et avantageuse. C'est moi qui ai le bonheur de la proposer après une campagne qui peut-être y a obligé nos ennemis ; je pourrais m'en flatter sur ce que le baron de Hundheim me disait encore aujourd'hui que c'était moi qui étais cause que la paix ne se faisait pas, parce que notre cour n'aurait pas été si difficile sans nos derniers succès... Par ma foi, monsieur, je suis en colère... L'on me mande que hors vous tous les ministres sont fâchés que je sois chargé de traiter la paix ; et moi aussi, je vous assure ! et même que je ne l'ai jamais désiré ! Je vous supplie de m'en délivrer incessamment ; je crois assez que ce sera bientôt, et si la dépêche que le Roi me fait honneur de me mander devoir être plus précise confirme ses derniers ordres, vous pouvez vous attendre à une prompte séparation.

Le courrier qui emportait cette véhémence correspondance était à peine parti que l'officieux Hundheim venait trouver mystérieusement Villars et lui dire que son maître l'électeur palatin, voyant les conférences prêtes à se rompre et voulant faire un dernier effort en faveur de la paix, offrait au roi son bailliage de Germersheim, comme compensation de Fribourg ; il mettait seulement pour condition à cet abandon que nulle mention ne serait faite de ses offres, et que l'initiative de l'échange paraîtrait venir du roi ; il se réservait d'obtenir ultérieurement de l'empire un dédommagement pour le sacrifice qu'il faisait au bien général. Cette acquisition du bailliage de Germersheim eût été très avantageuse pour la France ; elle complétait la cession de Landau et poussait jusqu'à la Queich les frontières de l'Alsace ; de plus, le domaine utile de ce district valait plus de 50,000 écus de rente. Villars ne douta pas que la proposition n'eût été concertée entre l'électeur palatin et Eugène ; comprenant de quel poids elle pouvait peser sur les décisions du roi, il n'hésita pas à dépêcher un second courrier à Versailles, avec un paquet de lettres aussi volumineux que le premier. Il insista de nouveau, et avec plus d'assurance que la première fois, sur la nécessité de faire la paix et de ne pas sacrifier aux médiocres intérêts de l'électeur de Bavière

les chances favorables de la transaction proposée. Il écrivit au roi, à Torcy, à Voysin avec un redoublement de verve.

... J'ordonne à ce courrier, Sire, de faire toute la diligence possible, et je prie Votre Majesté de pardonner à mon zèle la liberté de lui dire que si Elle veut la paix, celle de Ryswick en entier avec cette augmentation que je n'aurais pas espérée, et le rétablissement total des deux électeurs, c'est imposer la loi à ses ennemis et faire une paix parfaitement glorieuse. Autrement, je ne balancerai pas à Lui dire qu'Elle peut compter sur la continuation de la guerre. Je ne sais si l'on donne M. le prince Eugène pour un comédien, mais quand gens comme nous affirment une chose sur leur honneur, on doit les croire. Pour moi, Sire, je n'imagine pas que le métier de négociateur exige tant de finesse; on peut ne pas tout dire, mais on ne se dédit pas de certaines choses avancées avec serment; j'ose donc Lui répondre qu'Elle peut compter les conférences rompues dans l'instant que le dernier courrier n'apportera pas un ordre de se désister du dédommagement. Je tâcherai de faire attendre le retour de celui-ci, mais je n'en réponds pas du tout.

Il écrivit en même temps à Torcy :

La paix ou la guerre sera bientôt décidée; je ne crois pas M. le prince Eugène menteur ni si timide qu'on a voulu vous le persuader; je sais qu'en matière de négociation, on ne doit pas tout dire; mais quand j'aurai assuré que mon maître regarde une proposition comme un opprobre, celui qui voudra penser que je m'en désisterai m'offensera assurément. Je crois, monsieur, que le roi trouvera considérables les avantages que la crainte de la guerre force l'électeur palatin à offrir. J'espère que tout ceci finira dans quelques jours et que j'aurai l'honneur de vous voir au moins dans quinze: je souhaite que ce soit après la paix signée, quoiqu'il me paraisse que vous ne la désirez pas bien fortement.

Et à Voysin :

Vous verrez, monsieur, le terrain que j'ai gagné depuis deux jours; mais, au nom de Dieu, comptez que c'est le dernier, et que je doute fort que le prince Eugène attende le retour du courrier, si le précédent n'apporte pas un désistement de ce maudit dédommagement qui empêche la paix; mais encore faut-il que je traite cet article avec vous.

Si, depuis que l'électeur de Bavière est hors de ses états, il avait passé ce temps dans une île déserte, à vivre de croûtes, il serait juste que le Roi ou lui tint compte de ses revenus ou le fit dédommager par ses ennemis; mais, depuis ce temps-là, le Roi lui a donné tous les ans le tiers au moins plus qu'il n'a jamais touché de ses états, et cela pour entretenir douze escadrons et deux ou trois bataillons, et chez lui, il en aurait payé double : donc il a quatre fois plus d'argent à mettre en demoiselles ou à perdre contre les fripons de sa cour que s'il était à Munich... En vérité, il n'y a qu'heur et malheur ! Je vois que l'on aigrit le roi contre l'électeur palatin, et que l'on porte Sa Majesté à trouver toutes les prétentions de l'électeur de Bavière légitimes. Pour moi, je crois que l'un fait tout ce qu'il peut pour procurer la paix, l'autre pour la traverser... Si sa dernière proposition ne détermine pas le Roi, attendez-vous sérieusement à la guerre. Mais sur cette proposition et sur cette augmentation de frontière au Roi, j'aurai l'honneur de vous dire, monsieur, qu'à la paix de Münster, le Roi donna à M. le cardinal Mazarin, à des généraux, et même à M. Bernard, tous les fiefs d'Alsace. En voilà pour plus de 50,000 écus de rente que je pourrai bien dire faire venir au Roi de toutes façons presque à la pointe de l'épée, et par les armes, et par la négociation. Vous, monsieur, qui, par les bons ordres de Sa Majesté, m'avez fourni les armes, et moi, qui, par ses ordres aussi, les ai assez heureusement menées, ne pourrions-nous pas prendre la liberté de demander ces fiefs à Sa Majesté ?.. Quelle paix ! et quelle différence de situation ! Que le Roi veuille bien se souvenir que j'ai eu le bonheur de changer trois fois celle de l'Alsace : la première fois à Friedlingue, Sa Majesté me fit l'honneur de me dire que, lorsqu'elle voyait ses armées ramenées de Nimègue à Namur, elle avait été pendant deux mois avec un pétitement dans le sang qui lui donnait quasi des momens de fièvre. Où nous en sommes ! Quelle paix ! quelle gloire ! quels avantages ! Non ! quand le Roi en devrait attendre de dix fois plus grands par la guerre, il est de sa sagesse de finir présentement, et tout court. Dieu le veuille !

Ces messages enfiévrés et si peu diplomatiques furent mieux accueillis à Versailles que l'on ne pouvait s'y attendre. Le roi avait réfléchi : il n'avait pas tardé à reconnaître que le « dédommagement » de l'électeur de Bavière ne valait pas les sacrifices d'une nouvelle guerre ; il était revenu sur le mouvement un peu prompt du 11 décembre, et s'était décidé à suivre le conseil de Villars sans s'arrêter à la forme insolite qu'il lui avait donnée : la perspective d'acquérir le bailliage de Germersheim le confirma dans ses dispositions conciliantes, et il écrivit à Villars la dépêche suivante :

Versailles, le 22 décembre 1713.

Mon cousin, j'ai reçu par différens courriers vos lettres du 9, du 14 et du 16 de ce mois, et toutes, principalement la dernière, m'ont informé de l'inutilité des efforts que vous avez faits pour obtenir les conditions que je demandais en faveur de l'électeur de Bavière. Suivant le compte que vous me rendez, la négociation est présentement au point que vous pouvez signer la paix à condition que cet électeur et celui de Cologne seront généralement rétablis dans tous leurs états et dignités sans aucune exception et sans qu'il soit question d'observer de formalités injurieuses à l'un ou à l'autre, comme j'avais lieu de le croire par les termes du mémoire que vous m'aviez envoyé.

Je vois que Landau me sera cédé par le traité de paix; que les fortifications du Fort-Louis subsisteront: enfin que le traité de Ryswick sera rappelé et suivi dans tous ses points, mais aussi qu'il est impossible d'obtenir davantage, et qu'il faut ou signer à ces conditions, ou continuer la guerre, sans que personne en puisse prévoir la fin, non plus que les événemens.

Vous avez assez vu par mes dépêches précédentes, par les mémoires que je vous ai envoyés, et surtout par la révocation du pouvoir, que je vous avais laissé, de vous relâcher sur l'article de l'électeur de Bavière, combien j'avais à cœur de procurer à ce prince l'agrandissement et le dédommagement que j'avais toujours demandés pour lui. Il faut encore, pour m'obliger à m'en désister, une considération aussi forte que celle du bien de mon royaume et du repos général de l'Europe. Mais enfin j'aime mieux céder à des motifs aussi pressans que de retarder davantage le rétablissement de la tranquillité publique.

J'ai longtems combattu, et j'ai donné le loisir à l'électeur de Bavière de me représenter lui-même toutes ses raisons; son état et la situation où il se trouvera après la paix m'ont vraiment touché, mais je dois être encore plus sensible à l'état de mes sujets: ainsi je vous renvoie votre courrier que j'ai retenu plusieurs jours, et, après avoir mûrement délibéré sur une affaire aussi importante, je veux que vous signiez la paix aux conditions dont vous m'assurez que le prince Eugène conviendra, c'est-à-dire que les deux électeurs de Cologne et de Bavière seront généralement rétablis en vertu du traité dans tous leurs états, biens et dignités comme ils les possédaient avant la guerre; que le traité de paix conclu à Ryswick sera rétabli: qu'ainsi je demeurerai en possession de Landau, et que les fortifications du Fort-Louis subsisteront.

Quant aux autres articles, mes intentions vous ont été suffisamment expliquées par le mémoire que je vous envoyai le 7^e de ce mois,

et vous devez le suivre aussi bien que le sixième article de ce même mémoire que j'avais rétracté par ma lettre du 9^e de ce mois.

Je compte que les ordres que je vous donne par cette dépêche vous mettront en état de finir, et vous ne devez pas douter de la satisfaction que j'ai de la bonne conduite que vous avez tenue dans cette négociation.

Je reçois encore par un courrier votre lettre datée du 18^e de ce mois ; elle confirme ce que vous avez écrit par les précédentes de l'état de votre négociation et de la nécessité de finir, soit en acceptant les propositions du prince Eugène, soit en rompant les conférences. J'ai fait avertir l'électeur de Bavière de l'état où je me trouvais et de la résolution que j'avais prise de finir en acceptant son rétablissement pur et simple sans aucun dédommagement.

Il déclare qu'il n'acceptera jamais ces conditions, que plutôt que d'y souscrire, il cédera ses états à son fils, et qu'il se réduira lui-même à mener une vie privée. Mais je le crois trop raisonnable pour se porter à de pareilles extrémités. Enfin, ses représentations n'apportent aucun changement au parti que j'ai pris (1).

Ainsi le seul ordre que j'ajouterai à ceux que je vous ai donnés est de profiter de l'avis secret que vous avez reçu par le baron d'Huntheim, et soit que l'insinuation qu'il vous a faite vienne du pur mouvement de l'électeur palatin, soit qu'elle soit concertée avec le prince Eugène, comme il y a beaucoup de sujets de le croire, mon intention est que vous demandiez le bailliage de Germesheim jusqu'à la rivière de la Queich suivant ce mémoire que vous m'envoyez, c'est-à-dire avec tous les droits et prétentions que l'électeur Palatin a en-deçà de cette rivière, même sur les bailliages de Gutenberg et de la Petite-Pierre, non-seulement pour la souveraineté, mais encore pour le domaine utile, et en toute propriété.

Quoique je ne doute pas que vous n'obteniez encore cette condition, après l'avis qui vous a été donné, mon intention n'est pas cependant que, si elle vous était refusée, cette considération puisse rompre la paix que je compte désormais bien avancée.

Louis XIV, on le voit, ne doutait pas qu'une offre aussi sérieuse que celle d'un territoire d'empire n'eût été concertée avec le prince

(1) Pour ramener l'électeur à des idées plus « raisonnables, » le roi sut prendre le bon moyen. M. de Courcy a retrouvé aux archives des affaires étrangères et publié (*Coalition de 1701*, II, 161) une correspondance entre Torcy et Monastrol de laquelle il résulte que Louis XIV fit offrir à Max-Emmanuel 2 millions une fois payés, en dehors de ses subsides réguliers, et fit retirer les pierres et vaisselles d'or qu'il avait mises en gage en Hollande. L'électeur accepta ce « dédommagement » et ne fit plus d'opposition au traité.

Eugène, Torcy et Voysin étaient du même avis. « Cette proposition est très avantageuse, écrit ce dernier à Villars ; j'ai peine à croire que M. de Hundinghem la donne sans la participation du prince Eugène ; » et il termine une lettre de complimens par cette phrase élogieuse : « Achevez votre ouvrage, monsieur, cela ne diminuera pas l'envie qu'on vous porte, mais vous reviendrez chargé d'honneur, avec toute la confiance du maître, qui sera engagé à chercher les moyens de récompenser sur vous des grâces quand même vous ne les demanderiez pas. » Torcy ne voulut pas rester en arrière et adressa officiellement à Villars de banales assurances, mais en même temps il voulut répondre à l'attaque personnelle du maréchal, et il lui écrivit, tout de sa main, un billet que nous croyons devoir citer en entier : on trouvera difficilement une leçon donnée avec plus de goût et de courtoisie :

Vous savez, monsieur, que le roi connaît assez l'état de ses affaires pour se déterminer par lui-même, prendre et changer ses résolutions, comme il le croit le plus convenable à sa gloire et au bien de son service, et que l'honneur de faire savoir ses volontés est notre seul partage. Vous savez aussi et vous m'avez fait jusqu'à présent la justice de croire que je n'oublierai rien pour mériter que vous me conserviez l'honneur de votre amitié dont l'ancienneté, loin de m'effrayer, me fait autant de plaisir que d'honneur. Mais quand même ces vérités ne vous paraissent pas en ma faveur, je vous avoue, monsieur, que je me flatte que vous auriez assez bonne opinion de moi pour me croire incapable de ruiner par caprice et sans aucun intérêt une affaire aussi essentielle au royaume et aussi importante à toute l'Europe que la négociation de la paix. Je ne suis pas étonné des avis qu'on vous a donnés. La cour et Paris foisonnent d'écrivains, et il faut bien qu'ils remplissent leurs lettres. Je ne suis pas surpris non plus de la question que M. le prince Eugène vous a faite. Si j'eusse été en sa place, j'en aurais peut-être usé de même. Mais je suis persuadé, connaissant son bon esprit, qu'il ne croit pas que je doive craindre ni éloigner la conclusion de la paix.

Je ne chercherai point d'autre témoin que vous-même, monsieur, pour vous persuader que je souhaite qu'elle nous vienne par votre moyen plutôt que par quelque autre voie que ce soit, et vous avez pu voir si je vous ai laissé rien ignorer, et de l'état où les négociations précédentes étaient demeurées et des intentions du roi. Si je vous ai expliqué vivement la peine de Sa Majesté lorsqu'elle s'est vue obligée de se desister d'une partie de ce qu'Elle voulait faire pour un allié fidèle, j'ai suivi ses intentions le plus précisément qu'il m'a été possible, et l'expression aura peut-être été d'autant plus forte que j'avoue

que je ressentais ces mêmes peines. Je ne crois pas que ce soit un démérite auprès de vous, monsieur, étant aussi touché que vous l'êtes de la gloire du roi, que vous venez d'augmenter encore par votre dernière campagne, et que vous couronnerez par la paix.

Comme je suis persuadé que sa conclusion n'altérera pas l'amitié dont vous m'avez toujours honoré, j'ose avec la même confiance vous en demander de nouvelles marques en vous envoyant un mémoire du duc de Saint-Pierre, qui attend tout de vous, dans une affaire où il s'agit de tout pour lui. Ajoutez-y, je vous supplie, la justice que je vous demande de croire que je suis plus que personne et en vérité très parfaitement, malgré même vos injustices, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Le 22 décembre 1713.

Villars prit très bien la leçon ; elle était d'ailleurs accompagnée d'un message qui comblait tous ses vœux. Il courut communiquer à Eugène la bonne nouvelle, lui faire admirer l'esprit de conciliation du roi, se réjouir avec lui de l'entente prochaine. L'accueil qu'il reçut lui prouva qu'il n'était pas au bout de ses peines. Le désistement du roi faisait disparaître le principal obstacle qui du côté de la France s'opposait à la solution de la paix, mais il laissait subsister en son entier l'obstacle venant de l'Autriche, à savoir la prétention émise par Charles VI de faire garantir par Louis XIV le maintien des privilèges des Catalans. Si l'empereur avait imité la modération du roi, l'accord eût été vite fait ; mais loin de s'inspirer de son exemple, il apporta dans la défense d'un intérêt tout théorique, une obstination qui devait encore plusieurs fois mettre la paix en péril. Les discussions reprirent entre Villars et Eugène, aussi prolongées, aussi vives qu'au début, tout en restant aussi courtoises ; elles se compliquèrent encore par la malencontreuse introduction de la question de Gernersheim. Contrairement à l'opinion de Torcy et à toutes les vraisemblances, Hundheim, avant de suggérer cette idée, ne s'était pas mis d'accord avec le gouvernement impérial. Villars, lié par la parole donnée, ne pouvait en révéler l'origine. Eugène pouvait donc légitimement croire qu'il se trouvait en présence d'une exigence nouvelle de la cour de Versailles, d'une question suscitée pour reculer encore l'œuvre de la paix ; il prit très mal la proposition, à la grande stupéfaction de Villars, qui croyait la demande accordée d'avance, et se vit encore menacé d'une rupture immédiate. Eugène y mit d'autant plus de hauteur qu'il préférerait de beaucoup rompre sur une question touchant aux intérêts géné-

raux de l'empire que sur l'affaire des Catalans, qui ne concernait que les intérêts particuliers de la maison d'Autriche. Si la guerre devait s'ensuivre, il ne voulait pas que l'empire en connût la véritable cause et fût informé d'une obstination que, dans son for intérieur, il ne pouvait s'empêcher de trouver déraisonnable. Obliger Louis XIV à garantir les actes de son petit-fils, c'était, selon les expressions de Villars, vouloir exiger de lui des engagements ou qu'il ne pourrait pas tenir (1), ou dont il devrait imposer l'exécution par les armes à son propre petit-fils. Eugène ne pouvait s'empêcher de reconnaître la justesse de cette argumentation; mais, lié par ses instructions (2), il la combattait de son mieux, soutenant que l'autorité du roi était bien connue, que Philippe V n'oserait s'y soustraire et obéirait aux volontés de son aïeul, s'il voulait fermement les exprimer. Villars répondait que les circonstances étaient bien changées, que Louis XIV n'était plus écouté, que le roi d'Espagne, identifié avec sa nouvelle patrie, revendiquait l'indépendance de sa couronne et de ses actes; avec une clairvoyance vraiment prophétique, il annonçait les difficultés de l'avenir, s'estimant heureux si deux années s'écoulaient sans que la guerre éclatât entre l'Espagne et la France (3). Eugène transmettait fidèlement ces argumens à Vienne, les appuyait discrètement; mais Charles VI restait inébranlable: au fond, il ne voulait pas la paix, il ne voulait que gagner du temps. Louis XIV vieillissait, la reine Anne d'Angleterre était très malade: que tous deux disparussent de la scène du monde, que les divisions des princes du sang et des princes légitimés, contenues par la présence du roi, vinsent à éclater et à diviser la France, que l'avènement de l'électeur de Hanovre sur le trône d'Angleterre ramenât les whigs au pouvoir, ne pouvait-on reformer les anciennes alliances, reprendre la guerre avec de nouvelles chances de succès, ressaisir enfin la couronne d'Espagne et refaire l'empire de Charles-Quint? Pourquoi se presser de désarmer? Eugène ne décourageait pas assez ces espérances, il cherchait néanmoins, avec une sincérité incontestable, à conclure la paix et à écarter les obstacles qu'elle rencontrait. Il s'efforçait de trouver avec Villars une transaction, un expédient, qui permit de concilier

(1) « Je ne puis rien que je ne sois désisté des demandes que j'avais faites en faveur de son petit-fils. » Bavière, le prince Eugène, après avoir obtenu ce consentement de Madrid, fut obligé d'en parler au roi d'Espagne d'un article qu'il n'est pas en mon pouvoir de citer. *Journal de M. de Mailly*, 3 janvier 1714.

(2) « Je ne puis rien que je ne sois désisté des demandes que j'avais faites en faveur de son petit-fils. » Bavière, le prince Eugène, après avoir obtenu ce consentement de Madrid, fut obligé d'en parler au roi d'Espagne d'un article qu'il n'est pas en mon pouvoir de citer. *Journal de M. de Mailly*, 3 janvier 1714.

(3) *Journal de M. de Mailly*, 31 décembre 1713.

les devoirs que Charles VI croyait avoir envers les Catalans et les légitimes susceptibilités de Louis XIV.

La demande de M^{me} des Ursins aurait pu servir de matière à une honorable transaction, soit que l'empereur l'eût accueillie en échange d'un engagement que la princesse eût arraché à Philippe V en faveur des Catalans, soit que le désistement de la princesse eût été la condition du désistement de Charles VI. Le roi avait indiqué cette voie comme la plus sûre. Eugène n'était pas éloigné de la conseiller à son souverain ; mais les résistances étaient venues d'Espagne, de la princesse et du roi, qui ne s'étaient prêtés à aucun accommodement. Enfin, après quinze jours de discussions et d'efforts, Villars et Eugène crurent avoir trouvé ensemble l'expédient désiré. Louis XIV mettrait Philippe V en demeure de promettre la conservation des privilèges des Catalans ; si le roi d'Espagne refusait de prendre cet engagement, le roi de France retirerait les troupes qui assiégeaient Barcelone. Ils soumirent cet expédient à leurs gouvernemens respectifs, mais sans oser en prendre la responsabilité. Eugène écrivit à Vienne qu'il émanait de Villars ; Villars écrivit à Versailles qu'il émanait d'Eugène. En attendant la réponse de leurs souverains, les deux négociateurs convinrent d'examiner les autres points en litige et de rédiger ensemble un projet de traité qui fixerait au moins par écrit les articles sur lesquels l'accord aurait pu s'établir. Ils arrivèrent ainsi, dans la première quinzaine de janvier, à rédiger un projet dont les vingt-cinq articles, sauf deux, étaient leur œuvre commune. L'un de ces deux articles réservés était relatif à la cession de Germersheim. Villars avait tenu à l'insérer, malgré les protestations énergiques d'Eugène ; l'autre était l'article relatif aux Catalans, et auquel chacun avait donné une rédaction différente. Sur tous les autres points, l'accord s'était établi ; mais cet accord n'avait pu être obtenu que grâce aux nombreuses concessions que, sciemment ou non, Villars avait faites. La plus importante avait été de consentir à ce que le traité actuel ne réglât que les questions essentielles, laissant les questions accessoires à l'examen d'un congrès chargé d'étendre à l'empire la paix conclue entre la maison de France et celle d'Autriche. Louis XIV avait donné son consentement à cette procédure, qui hâtait la fin de l'état de guerre. Mais d'autres concessions avaient été faites par Villars à l'insu du roi, à son propre insu même, s'il est permis de parler ainsi. Très mal préparé à la discussion de ces affaires délicates, Villars en ignorait les détails et n'apercevait pas toujours les pièges cachés sous les habiles rédactions de son adversaire ; de plus, il était très mal secondé : son unique secrétaire, Hauteval, pour toute éducation diplomatique,

avait, douze ans auparavant, copié ses dépêches de Vienne ; depuis cette époque, il n'avait eu d'autre fonction que de l'assister dans sa correspondance militaire. Villars avait, il est vrai, réclamé et obtenu le concours de Le Pelletier de La Houssaye, mais l'expérience administrative de l'habile intendant d'Alsace ne pouvait lui tenir lieu d'expérience diplomatique.

Eugène, au contraire, personnellement très au courant des détails, était admirablement secondé par Pentierrieder, diplomate instruit et retors qui avait assisté à toutes les conférences d'Utrecht, et y avait acquis une connaissance approfondie de tous les intérêts, de toutes les ambitions, de tous les préjugés de la maison d'Autriche. La partie n'était pas égale. On s'en aperçut à la rédaction du projet : ainsi le préambule donnait à Charles VI, sans protestation de la part de Villars, tous les titres du roi d'Espagne ; l'article 2 le chargeait de représenter l'empire au traité d'extension, ce qui excluait du futur congrès tous les plénipotentiaires des princes allemands, parmi lesquels la France comptait des auxiliaires naturels. — La possession de Landau fortifié et du Fort-Louis était bien assurée à la France, ainsi que le rétablissement complet des deux électeurs, mais la France devait avoir évacué Fribourg, Brisach, Kehl et procédé à la démolition des forts des îles du Rhin trente jours après la ratification du traité, tandis que l'Autriche n'était tenue à évacuer les états des électeurs que trente jours après la ratification du traité d'extension, c'est-à-dire à une époque absolument indéterminée, qu'elle pouvait reculer à son gré en faisant durer les négociations. — L'article 15 reconnaissait à l'empereur le droit bizarre d'assiéger Porto-Lungone sans violer la neutralité. — L'article 19 était encore plus insidieux : il stipulait le renvoi aux plénipotentiaires chargés du traité d'extension, du règlement de toutes les réclamations particulières. Il et disposait que, « pour mieux en faciliter la conclusion, il ne sera parlé, dans l'extension du traité, d'aucune renonciation, traité ou garantie étrangère, Sa Majesté Impériale déclarant

que ces réclamations comprennent, outre les revendications légitimes des princes italiens, celle du duc de Saint-Pierre, gentilhomme napolitain, dont les biens avaient été confisqués par l'empereur ; — celle d'un marquis de Sainte-Croix, gentilhomme romain, qui avait été quelque temps directeur des fêtes de l'empereur Joseph à Vienne, et qui prétendait avoir reçu la promesse du fief de Viadana en Italie ; — celle du comte de d'Elboul, qui réclamait le douaire et l'exécution des conventions matrimoniales de sa fille, décedée duchesse de Mantoue ; — celle du duc de Lorraine, qui réclamait les indemnités pour les dommages que la guerre lui avait causés, malgré sa neutralité. Saint-Pierre était soutenu par Torcy, dont il avait épousé la sœur ; Sainte-Croix se faisait à la cour de France des appuis influens ; l'empereur s'intéressait au bien de ses vassaux ; en tous cas, de part et d'autre, on était au fond décidé à sacrifier ces réclamations au prompt rétablissement de la paix.

ne vouloir être tenue à aucune renonciation ou traité qui pourraient avoir été faits entre Sa Majesté très chrétienne et autres puissances. » Ce qui signifiait que les traités d'Utrecht étaient comme non avenus, et que l'empereur pourrait maintenir légalement et avec l'assentiment du roi de France ses prétentions sur la couronne d'Espagne et sur la Sicile donnée au duc de Savoie. — Ce même traité d'Utrecht était passé sous silence dans l'article qui réglait la situation des Pays-Bas. — Enfin, par l'article 23, chaque partie contractante s'interdisait de donner aucun secours aux ennemis de l'autre, ce qui impliquait pour Louis XIV l'obligation de retirer ses troupes d'Espagne.

Ce projet fourmillait donc d'imperfections. Néanmoins, l'optimisme tenace de Villars se refusait à les voir et s'obstinait à se complaire dans d'inébranlables illusions. Il croit la paix faite cette fois, et sa joie est sans bornes. Elle déborde dans les lettres enthousiastes qui accompagnent l'envoi de ce document mal bâti, et dont il inonde Versailles. Au roi, il écrit que la paix « est la plus glorieuse, » que l'on puisse désirer; le rétablissement des deux électeurs est un succès inouï. Le roi peut consulter « tous les historiens anciens ou modernes, » se faire relire les traités de Westphalie, il ne trouvera pas d'exemple d'un fait semblable. — « Enfin, voilà l'ouvrage bien avancé, » écrit-il à Voysin. — A Torcy, il adresse un badinage plaisant qui dissimule mal l'espoir d'une grosse récompense; à M^{me} de Maintenon il avoue sans détour l'objet de ses ambitions : c'est l'épée de connétable, qu'il a déjà demandée après la prise de Fribourg, que le roi n'a pas cru devoir alors lui donner, mais qu'il ne pourra pas refuser au pacificateur de l'Europe.

Cet imprudent courrier était à peine expédié, le 4 janvier, qu'un premier avertissement arriva de Versailles : c'était la réponse du roi à l'*expédient* relatif aux Catalans. Elle était ce qu'elle devait être : un refus formel et digne, accompagné d'une leçon discrètement donnée.

Mon cousin,.. vous étiez informé déjà de mes intentions par ma lettre du 3 de ce mois; j'ai confirmé, par ma dépêche du 8, les ordres précédens que je vous avais donnés. Ma résolution était fondée sur des principes qui intéressent tellement mon honneur que je n'admettrai nul expédient qui puisse y donner la moindre atteinte, tel que serait celui de retirer mes troupes que le prince Eugène continue de vous proposer... Je persiste donc dans la résolution constante de rejeter une pareille proposition... Je ne refuse pas d'interposer encore mes offices auprès du roi mon petit-fils en faveur des Catalans, quoique

Leur opiniâtreté dans la révolte ne mérite pas une semblable grâce; mais en m'intéressant pour eux auprès du roi leur maître, je ne rappellerai point les troupes que je lui ai laissées pour les ramener dans le devoir; et véritablement ce serait une chose singulière que l'archiduc, dans l'état où sont ses affaires, fit voir plus de fermeté à soutenir des rebelles que je n'en témoignerais à soutenir le roi mon petit-fils, et que, sous le prétexte de satisfaire aux devoirs de son honneur et de sa conscience, il parvint à me faire abandonner ce que l'honneur et la tendresse paternelle semblent exiger de ma part (1).

Villars ne crut mieux faire que de lire au prince Eugène la dépeche même du roi; elle ne le surprit pas: il s'attendait à son contenu et avait même, avec l'assentiment de l'empereur, préparé une rédaction atténuée qu'il substitua immédiatement au texte rejeté par Louis XIV. D'après cette rédaction nouvelle, le roi aurait pu maintenir ses troupes devant Barcelone, mais l'empereur aurait été libre de secourir la ville assiégée, sans pour cela rompre la paix établie entre le roi et lui. En recevant cette bizarre proposition, Villars ne dissimula pas à Eugène qu'elle avait peu de chances d'être agréée à Versailles (2); néanmoins, il ne refusa pas de la transmettre par un courrier spécial, et, qui plus est, il la recommanda chaleureusement à l'acceptation du roi. Théoriquement, il avait raison: sous sa forme insolite, la rédaction d'Eugène couvrait une retraite entière. Sans marine, privée de l'assistance des puissances maritimes, l'Autriche n'avait aucun moyen de faire entrer un seul homme dans Barcelone bloquée par les flottes espagnole et française, tandis que la France pouvait librement, par terre et par mer, envoyer des renforts aux assiégeans (3). Néanmoins, une pareille clause ne pouvait sérieusement être insérée dans un traité solennel; et s'il croyait ne pouvoir refuser de la transmettre, Villars aurait pu tout au moins s'épargner le ridicule de phrases comme celles-ci, adressées à Torey le 21 janvier:

(1) *Le roi à Villars*, 15 janvier 1714.

(2) *Le roi à l'empereur*, 19 janvier 1714.

(3) Eugène le même ne dissimulait pas le véritable caractère de sa proposition: « Je m'expliquai encore dans ce moment, écrit Villars au roi, le 21 janvier, qu'il étoit impossible à l'archiduc de donner la moindre inquiétude à l'Espagne, qu'il étoit impossible à l'empereur de l'attaquer jamais par la France, que c'étoit le seul chemin par lequel ils pouvaient y arriver, celui de la mer ne leur étoit pas bien praticable... Il est aisé de voir que ce prince (l'archiduc) ne songe plus qu'à se couvrir de sa conscience et son honneur à couvert du reproche d'avoir abandonné l'Espagne, sans se flatter que de tels secours puissent les soutenir long-temps. Je ne sais que Votre Majesté n'en peut désirer davantage. »

Je viens, monsieur, grâces au Seigneur, de gagner une dernière bataille et, en vérité, un peu contre mes espérances... J'attends mon courrier avec impatience. Si Sa Majesté me permet de signer, l'*article des Catalans me paraissant accordé*, cela sera bientôt consommé ; mais s'il y avait des difficultés que je ne prévois pas, je vous supplie au moins, monsieur, que le retour de ce dernier courrier les termine, si vous voulez finir. N'aurai-je pas le bonheur de voir dans vos lettres que vous êtes content ? Je m'en flatte...

Les illusions de Villars s'étaient encore accrues par cet incident ; il aggrava les imprudences de sa précédente expédition par un redoublement d'enthousiasme, et attendit, dans la joie de son âme, avec une impatience surexcitée, le courrier qui devait lui apporter, avec la glorification de ses mérites, les témoignages éclatans de la satisfaction royale.

Le réveil fut cruel ! Les dépêches de la cour, arrivées le 24 janvier, ne renfermaient que des critiques : le roi, avec des formes exquises et des ménagemens délicats, déclarait le projet de traité dangereux, inacceptable, et le refusait péremptoirement. Torcy gardait encore les formes, mais critiquait le texte sans ménagement. Voysin blâmait sans formes ni ménagement. M^{me} de Maintenon ne répondait même pas et gardait un silence désapprouvateur. Un long mémoire, rédigé par les soins de Torcy, examinait tous les articles du projet l'un après l'autre et les passait au crible d'une analyse impitoyable. Sur les vingt-cinq articles, trois seulement, articles de pure forme, résistaient à cet examen ; tous les autres étaient mis de côté. La susceptibilité royale et l'expérience diplomatique y avaient découvert, outre les imperfections signalées ci-dessus, une foule de défauts de détails : ici des expressions blessantes pour le roi, là le mot *France* employé au lieu de celui de *roi*, là la reconnaissance de l'électeur de Hanovre que Louis XIV ne voulait insérer que dans le traité d'extension, et l'omission de la reconnaissance de l'empereur à laquelle il tenait, — partout un oubli des formes habituelles et des précautions ordinaires de la diplomatie. Le roi était surtout mécontent de voir que, malgré ses ordres formels, le projet avait la forme d'une *convention préliminaire* et non celle d'un traité définitif. « Ce n'est pas réellement un traité de paix, écrit-il, mais seulement un traité préliminaire, à peu près dans l'idée de celui qui fut proposé en 1709, qu'il semble que le prince Eugène ait voulu prendre pour modèle. » Torcy appuie encore sur ce rapprochement : « Le prince Eugène s'est bien souvenu de la méthode que les plénipotentiaires de Hollande lui ont donnée de *traités préliminaires*. » Aussi, pour éviter à l'avenir toutes ces fautes, Louis XIV

est-il fait religer par Torcy, avec toute la compétence qu'on lui connaît, un texte tel qu'il le comprend, et il adresse ce *modèle* à Villars, en lui ordonnant de le présenter à signer au prince Eugène, et, si celui-ci refuse, de revenir.

La leçon était rude, elle était excessive : les critiques adressées au projet étaient certainement méritées, mais le rapprochement avec 1709 était injuste et gratuitement blessant : il n'y avait aucune analogie ni de fond ni de forme entre l'œuvre imparfaite de Villars et l'humiliant ultimatum de La Haye. On aurait dû ne pas oublier à Versailles que, si la France n'avait pas subi la dure loi de 1709, c'était grâce à Villars ; on n'aurait pas dû rappeler la triste page qu'il avait déchirée de son épée et effacée avec son sang. Aussi était-il dans son droit en écrivant avec humeur à Torcy : « Je n'ai jamais cru que rien de ce qui s'est passé ici pût ressembler aux préliminaires de La Haye ni au traité de Gertruydenberg, ni que la demande de Porto-Longone pût avoir un rapport quelconque avec celle de Strasbourg... » Et au roi, avec plus de respect et d'émotion : « Il me semble que la restitution totale des deux électeurs, la paix de Ryswick en entier, ne ressemblent guère aux propositions de La Haye et de Gertruydenberg, auxquelles aussi Votre Majesté ne devait guère s'attendre, après des campagnes aussi glorieuses que celles que ses armées viennent de faire, et dont la dernière entreprise, estimée impossible par la plupart des officiers-généraux, n'a été faite, j'ose le dire, que par mon zèle et mon ardeur pour votre gloire et votre service. » Mais où il dépassa, lui aussi, la mesure, c'est lorsqu'il entreprit de justifier son œuvre et lorsqu'il invoqua le souvenir de Condé et de Turenne pour démontrer qu'il n'y avait pas de paix « plus glorieuse » que celle qu'il avait négociée. Ce qui le mortifiait peut-être plus encore que la blessante assimilation avec 1709, c'était l'accueil fait à sa rédaction et l'envoi d'un texte nouveau pour être substitué au sien.

« On m'a traité en écolier ! » écrit-il à Voysin, en accompagnant cette apostrophe des épithètes les moins diplomatiques à l'adresse des « imposteurs » qui ont répandu des calomnies sur son compte et à celle des ministres qui ne savent pas le défendre. Vis-à-vis d'Eugène surtout, cette substitution l'humiliait profondément, car elle prouvait le peu de confiance que sa propre cour avait dans son habileté.

Villars ne pouvait pourtant se dispenser de communiquer au prince le nouveau projet : il le lui fit parvenir par un secrétaire. Eugène demanda vingt-quatre heures pour l'étudier à loisir. Il n'était pas moins désappointé que Villars, mais pour des causes plus légitimes. Le texte préparé à Versailles faisait disparaître

toutes les rédactions captieuses qu'il avait arrachées à l'inexpérience du maréchal et y substituait des phrases précises, ne laissant aucune prise à l'équivoque ; tout avait été remanié ou plutôt refait, depuis le préambule jusqu'à la fin, dans le style solennel et avec le luxe exubérant de précautions qui était de mise alors, et dont les études de notaires ont fidèlement conservé la tradition. Les traités d'Utrecht étaient complètement mis à l'abri d'une abrogation dissimulée, les acquisitions de l'Autriche en Italie étaient nettement limitées aux territoires qu'elle occupait actuellement, et enfin, par un expédient assez heureusement trouvé, la question brûlante des Catalans, ainsi que celles de Porto-Longone et de l'amnistie des émigrés espagnols, étaient renvoyées au futur traité à conclure entre l'empereur et Philippe V. Enfin le roi maintenait, mais pour la forme seulement évidemment, la demande du bailliage de Germersheim, celles en faveur de la princesse des Ursins et de Rakoczy.

Malgré ces modifications, l'entente eût été facile si le prince Eugène y avait mis la moindre bonne volonté, car la plus grave cause de conflit venait de disparaître : l'empereur lui-même s'était rendu, il avait renoncé à la clause relative aux Catalans. Il avait été informé que les insurgés de Barcelone ne tenaient pas à ces privilèges, pour la conservation desquels il s'apprêtait à reprendre les armes ; c'était l'indépendance absolue qu'ils voulaient, la séparation d'avec l'Espagne, et Charles VI ne pouvait décemment l'exiger du roi de France. L'empereur avait donc écrit de sa main à Eugène, le 25 janvier, que si sa rédaction primitive ne pouvait être insérée dans le traité, il préférerait passer entièrement la question sous silence et se réserver de prendre dans l'avenir toutes les mesures qui lui seraient dictées par ses devoirs envers ses sujets fidèles. La plus grave difficulté était donc écartée ; celles qui restaient ne méritaient vraiment pas de risquer une nouvelle guerre, et le prince Eugène aurait pu et dû prendre sur lui de les résoudre. Mais au contraire, soit qu'il ait cru voir dans l'expédition du *modèle* de traité la preuve que le roi ne voulait pas la paix, soit que la nouvelle d'une aggravation dans l'état de la reine d'Angleterre l'ait ramené lui-même à des idées belliqueuses, loin de chercher à aplanir les derniers obstacles, il parut s'étudier à les aggraver. Sans accepter la discussion sur le nouveau projet, il se répandit en reproches très vifs contre ce qu'il appelait les « scandaleux procédés » du gouvernement français et déclara qu'il parlait. Villars, emporté par son dépit, au lieu de soutenir sa cour, la découvrit de nouveau ; il déborda lui-même en récriminations passionnées contre ses ennemis, ses détracteurs, contre les courti-

sans qui ne voulaient pas de la paix, parce qu'elle aurait ajouté à sa gloire. Au milieu de cette explosion maladroite, il eut pourtant un éclair de bon sens. Il ne chercha pas à retenir Eugène; seulement il lui dit qu'au moment de rompre et de reprendre une guerre qui durerait sans doute plusieurs années, il le priaît de lui remettre un mémoire écrit qui résumât, comme dans un ultimatum, toutes les demandes suprêmes de l'empereur, et qui pût leur servir à tous deux de justification en présence des attaques auxquelles leur conduite serait certainement en butte. Il lui demanda en outre d'organiser son voyage de telle façon qu'une réponse du roi, quelle qu'elle fût, pût le trouver encore à Stuttgart ou à Augsbourg. Eugène, qui ne s'attendait pas à être si vite pris au mot, accepta avec empressement une proposition qui lui permettait, sans se dédire, de laisser encore une porte ouverte à la conciliation (1); il fut donc convenu que, aussitôt la note rédigée et remise à Villars, les deux plénipotentiaires quitteraient Rastadt le même jour, l'un pour Stuttgart, l'autre pour Strasbourg, et qu'ils y attendraient, chacun de leur côté, les derniers ordres du roi. Villars dut donner sa parole d'honneur que cette réponse serait définitive.

Le mémoire, ou ultimatum d'Eugène, fut remis le 6 février. Il renfermait une série d'observations puériles ou insignifiantes, sur lesquelles nous passons, telles que l'obligation de rédiger le traité en latin, d'appeler les deux électeurs *ci-devant* électeurs de Cologne et de Bavière... Les objections sérieuses n'étaient pas nombreuses; il en était que la discussion eût facilement résolues, si Eugène l'avait acceptée: c'étaient les demandes en faveur de la princesse des Ursins et de Rakoczy, que les premières instructions de Villars l'autorisaient à abandonner; — la cession de Germersheim, objet d'un malentendu qu'il suffisait d'éclaircir pour le faire disparaître; — la question des Catalans: Eugène demandait qu'on la passât sous silence et qu'on se bornât à stipuler une amnistie en faveur des émigrés espagnols, demande agréée d'avance et avec satisfaction par Louis XIV. Les conditions réellement graves contenues dans le mémoire d'Eugène se réduisaient à quatre. Dans le préambule, il demandait que Charles VI figurât avec tous ses titres, c'est-à-dire avec les titres du roi d'Espagne; que l'empire fût nommé conjointement avec l'empereur, et que l'on supprimât la phrase par laquelle Louis XIV déclarait reconnaître l'archiduc en qualité d'em-

1. Les derniers ordres de l'empereur lui enjoignaient formellement: « dans le cas où le projet français ne pourrait pas s'accorder avec ses instructions, de ne pas rester à Rastadt, mais de ne pas rompre complètement la négociation, de la suspendre momentanément, afin qu'elle put être reprise et menée à bonne fin si la France s'y prêtait. » (*Eugène à l'empereur*, 2 février 1713. Archives k. R. de Vienne.)

pereur. L'article 1^{er}, déclaration banale du rétablissement de la paix entre les deux souverains, se terminait par la phrase consacrée : « Nonobstant toutes promesses, traités ou alliances contraires faits ou à faire en quelque sorte que ce soit. » Eugène demandait qu'on y ajoutât : « lesquels tous sont abolis par le présent traité en tant qu'ils pourraient lui être contraires. » Eugène demandait également que dans l'article 21, relatif à la cession des Pays-Bas, la mention du traité d'Utrecht fut supprimée ; il réclamait aussi la suppression de l'article 30, qui stipulait que la paix serait conclue sans retard entre l'Autriche et l'Espagne. Enfin, dans l'article 31, relatif aux acquisitions de l'Autriche en Italie, Eugène demandait que les mots *possédés actuellement* fussent remplacés par une expression qui autorisât l'empereur « à se mettre en possession de ce qui n'était pas évacué par l'Espagne, » et que l'on supprimât la mention du traité conclu en 1703 entre l'empereur Léopold et le duc de Savoie.

L'intention de ces demandes est manifeste ; à l'exception de celle relative à la reconnaissance de l'empereur et à son union avec l'empire, demande inspirée par une légitime susceptibilité, elles laissent toutes voir la même pensée. Eugène revient à son premier procédé : par des habiletés de rédaction et des omissions calculées, il veut réserver à Charles VI, si les circonstances devenaient favorables, la faculté de déclarer non venus pour lui tous les traités d'Utrecht, de revendiquer la couronne d'Espagne, dont il n'aura cessé de porter légalement le titre dans les protocoles, et, en attendant, de poursuivre pacifiquement ses conquêtes en Italie, soit en prenant Porto-Longone, soit en enlevant au duc de Savoie la Sicile et les provinces attribuées à ce prince par les traités d'Utrecht et de 1703, soit en restant seul maître des restitutions à opérer au duc de Mantoue et aux autres princes dépossédés. Ainsi, les seuls intérêts visés par ces demandes sont les intérêts particuliers de la maison d'Autriche, et c'est pour leur unique satisfaction qu'Eugène risquait une nouvelle guerre. Il avait accompagné l'envoi de ce mémoire d'une note dans laquelle il disait que, si ces conditions suprêmes n'étaient point acceptées, « ce serait une marque que l'on ne veut pas la paix, » ajoutant que, dans ce cas, il était persuadé que « toute la terre, qui ne manquera pas d'être informée du cours de la négociation, ne pourrait que les trouver justes et équitables. »

Le prince de Savoie se faisait une étrange illusion s'il croyait qu'en cas de rupture la publication de ce document l'eût justifié aux yeux de « toute la terre. » Les puissances maritimes n'auraient trouvé ni « juste » ni « équitable » la prétention de reconstituer en faveur de Charles VI l'empire de Charles-Quint et de détruire

l'équilibre européen si laborieusement rétabli à Utrecht; et, quant aux princes de l'empire, ils ne se souciaient guère de reprendre les armes pour constituer, sur des bases élargies, la prépotence de la maison d'Autriche. Eugène ne tarda pas à en faire l'expérience. S'étant rendu de Bastadt à Ettlingen pour inspecter ses lignes et prendre des mesures militaires, il constata la vive répugnance de ses auxiliaires à rentrer en campagne; même les électeurs de Mayence et de Trèves, les fidèles soutiens de la politique autrichienne, le supplièrent à genoux de faire la paix (1). Il reçut en outre d'Angleterre des nouvelles qui confirmaient le rétablissement de la reine et le succès croissant de la politique des torys; il dut, dans son for intérieur, être profondément reconnaissant à Villars d'avoir laissée entr'ouverte la porte qu'il s'était si imprudemment obstiné à fermer.

Quant au maréchal, il n'était pas moins satisfait de son œuvre; il ne doutait pas que le roi, lui aussi, ne saisît avec empressement la base de transaction qu'il avait obtenue. Son imperturbable optimisme avait repris le dessus, il avait retrouvé toute sa verve: retiré à Strasbourg, s'y montrant au bal, à la comédie, objet de l'empressement respectueux de tous, il eut vite oublié ses soucis. En adressant à Louis XIV l'ultimatum d'Eugène, il l'avait accompagné d'une longue dépêche dans laquelle il s'efforçait de démontrer que les termes en étaient acceptables. Il avait fait plus, il avait confié son projet non à un courrier ordinaire, mais à son fidèle Contades, qu'il avait chargé de commenter sa dépêche, de faire comprendre au roi les difficultés de la situation, l'obstination de l'Autriche, son inclination vers la guerre, la nécessité de mettre un terme à une négociation déjà trop prolongée.

Contades était l'homme des missions délicates; très dévoué à Villars, fort bien avec la cour, il avait plusieurs fois servi, entre l'une et l'autre, d'intermédiaire officieux et utile (2). Sans avoir une grande portée dans l'esprit, il avait du savoir-faire, du tact et de la discrétion; par-dessus tout, il avait le précieux don de plaire, et avait appris, disait-on, dans les scabreuses négociations de la galanterie mondaine, l'art de persuader, de vaincre et de se taire. Il arriva à Versailles le 10 février et descendit chez Torey, qui le conduisit comme d'habitude chez M^{me} de Maintenon, où se trouvait le roi. Une partie de brélan avait été organisée avec les dames; Louis XIV conzilia les dames et, pendant une heure, il écouta les explications de

(1) Selbst. d. Kurfürsten von Mainz und Trier haben fast scheinlich um den Frieden. *Polit. Exped.*, II, 117.

(2) Négociations, 1711, on attendait le mauvais effet de la perte de Bouhain. *Soubis*, III.

Contades : que furent-elles ? nul ne l'a répété ; mais en lisant les résolutions que le roi prit et consigna trois jours après dans une dépêche solennelle, on peut constater les dispositions conciliantes que cet entretien inspira, et affirmer que la mission de Contades avait pleinement réussi. Le roi réduisait strictement ses demandes aux points qu'il ne pouvait absolument abandonner sans manquer à ses devoirs de souverain ; ils étaient au nombre de trois : 1° dans le préambule, Louis XIV persistait à refuser à l'empereur le titre de roi d'Espagne ; 2° à l'article 1^{er}, il refusait d'insérer la phrase additionnelle suggérée par Eugène et qui impliquait l'abrogation indirecte des traités d'Utrecht ; 3° à l'article 31, il maintenait sa rédaction primitive, celle qui n'attribuait à l'Autriche en Italie que les territoires qu'elle *possédait actuellement*. Sur ces trois points, le roi se montrait inébranlable, et ordonnait à Villars de résister « quand même un refus romprait la négociation. » Sur tout le reste, il cédait ; il acceptait que les réclamations de ses clients fussent ajournées, même celle de l'auxiliaire énergique et efficace des mauvais jours, la princesse des Ursins ; il acceptait que l'Espagne fût passée sous silence, que la situation de sa couronne restât indéterminée, que l'état de guerre subsistât entre l'archiduc Charles et le duc d'Anjou. Cette concession coûtait à sa dignité de roi et à sa tendresse d'aïeul ; il la consentait pourtant, par raison et par patriotisme, se réservant, par une énergique intervention en Catalogne, d'enlever à Charles VI ses dernières illusions et de lui fermer à tout jamais l'entrée de l'Espagne. Mais ce n'est pas tout, et, au dernier moment, Louis XIV devait donner une éclatante preuve de sa modération. Des trois points sur lesquels il ne voulait et ne pouvait céder, il en était deux, le préambule et l'article 31, qui provoqueraient peut-être chez Eugène une résistance non moins obstinée. Louis XIV, prévoyant ce cas, voulut encore ouvrir une porte à la conciliation : il imagina deux expédients dont il autorisa Villars à se servir, à la dernière extrémité. Dans le préambule, si Eugène refusait absolument d'omettre le titre de roi d'Espagne, Villars céderait, mais à la condition qu'un article séparé, signé avant le traité, et ayant la même force que s'il y était inséré, stipulerait « que les qualités prises ou omises de part et d'autre ne donneraient nul droit et ne causeraient nul préjudice à l'une ou l'autre des parties contractantes. » A l'article 31, tout en continuant à exiger que la mention des territoires ou des droits cédés en Italie fût suivie de la formule essentielle : « Ainsi que Sa Majesté impériale les possède *actuellement*, » il autorisait Villars à ajouter ces mots : « et qui ont été possédés ci-devant par les rois de la maison d'Autriche. » La phrase pourra bien prêter à l'équivoque ; mais, prise dans son sens naturel, elle ne fait que constater un fait historique : si elle suffit à désarmer l'Autriche, Villars l'insérera au traité.

Tels sont les sacrifices suprêmes que Louis XIV est disposé à faire au maintien de la paix ; mais, tout en les énumérant à Villars, le roi espère que l'habileté du négociateur en diminuera le nombre ; il lui défend même de les faire connaître à Eugène avant que la question des trois points essentiels n'ait été réglée. Pour cette partie de la négociation, la plus délicate, la plus scabreuse, il se méfie du tempérament de Villars ; aussi est-ce Contades, dont il vient d'apprécier les formes gracieuses, qui en sera chargé. Il se rendra à Stuttgart et fera connaître successivement à Eugène les conditions du roi : s'il accepte la première, il lui exposera la seconde, et ainsi de suite. S'il refuse l'une ou l'autre des conditions, Contades « n'entrera pas plus avant en matière et reviendra. » Il ne doit s'ouvrir, dit le roi, sur aucune des facilités que j'apporterai à l'égard des autres articles, car il est d'une extrême conséquence pour mon service qu'on ne puisse pénétrer la permission que je vous donne, à moins qu'elle ne détermine la paix. » Ces instructions sont développées avec une grande précision dans deux dépêches différentes ; Louis XIV y joint, par excès de précaution, un nouveau modèle de traité où toutes ses concessions sont traduites dans le style le plus étudié ; enfin, le 14 au soir, il remet lui-même cet important paquet à Contades, en y ajoutant encore, en présence de Torcy, de longues et minutieuses recommandations verbales.

« Pleinement instruit, » Contades partit le lendemain et arriva à Strasbourg le 21. Le message qu'il remit à Villars ne satisfait qu'incomplètement l'irascible maréchal ; il s'attendait à un désistement complet, l'avait presque promis au prince Eugène, et s'alarmait des réserves du roi. La procédure prescrite par Louis XIV le mettait, en outre, dans un cruel embarras : il avait donné à Eugène sa parole d'honneur de lui rendre une réponse définitive ; il savait, d'ailleurs, son adversaire assez avisé pour ne pas se prêter à cette négociation successive et pour refuser de s'engager tant qu'il n'aurait pas été informé, dans leur ensemble, des conditions suprêmes du roi. Acculé à de redoutables alternatives, Villars montra plus de décision et d'initiative qu'il n'en avait laissé voir jusque-là. Il prit sur lui d'autoriser Contades à transgresser, s'il le fallait, les ordres du roi et à modifier au besoin la procédure imposée par lui, si par cette modification il pouvait assurer la conclusion de la paix ; pour le reste, il s'en remit à la dextérité de Contades. Nul ne saurait le blâmer : au point où en étaient les choses, les questions de procédure n'avaient plus la moindre importance. Dans les circonstances décisives et suprêmes, c'est aux plénipotentiaires vraiment dignes de ce nom à savoir écarter les difficultés artificielles et, dégageant leurs souverains, prendre eux-mêmes les graves responsabilités qui décident du sort des nations.

Contades partit le jour même, muni du billet suivant, fort adroitement tourné :

Strasbourg, le 21 février 1714.

Monsieur,

M. le marquis de Contades est arrivé, et je croirais pouvoir vous supplier de vous rendre à Rastadt, dans la confiance que j'ai que le peu de changemens qu'il apporte aux articles n'empêchent pas la signature du traité, si je ne voulais suivre exactement la parole que je vous ai donnée de ne pas vous retenir s'il y avait quelque changement. Je crois donc, monsieur, devoir vous envoyer M. de Contades, pour qu'il ait l'honneur de vous l'expliquer lui-même, et je veux espérer que j'apprendrai bientôt par lui que je puis compter d'avoir l'honneur de vous voir et de consommer le grand ouvrage auquel nous avons travaillé avec une aussi parfaite et sincère ardeur de réussir.

J'aurai l'honneur de vous dire, monsieur, que vous pouvez ajouter entièrement foi à ce que M. de Contades vous dira de la part du Roi et de la mienne, étant informé par Sa Majesté même de ses intentions, et vous trouverez qu'elles vont uniquement à rendre solide la paix, le peu de changement qu'il y a dans les articles n'ayant d'autre objet.

Eugène accueillit avec un extrême empressement le message et le messager de Villars. Quinze jours de contact avec l'armée et les fonctionnaires de l'empire l'avaient confirmé dans ses premières impressions et convaincu de la vive répugnance que chacun éprouvait pour la guerre. La nécessité de la paix lui était apparue plus clairement que jamais, et, écartant toute velléité contraire, il s'efforça sincèrement de la conclure. Contades, fidèle interprète des volontés royales et des impatiences de Villars, ne la désirait pas plus ardemment ; mais tous deux étaient liés par des instructions contradictoires et de plus séparés par des préventions anciennes. Eugène ne croyait pas à la sincérité de Louis XIV, et, à Versailles, on doutait, non sans raison, des intentions pacifiques de l'empereur. L'effet des premières communications de Contades fut de dissiper les préventions d'Eugène : l'habile récit qu'il lui fit de son voyage à Versailles, de ses entretiens avec le roi et les ministres, le tableau qu'il lui traça du vieux roi résistant avec fermeté aux partisans de la guerre, faisant tous les sacrifices compatibles avec son honneur, mettant toute sa confiance dans la loyauté et le bon jugement de lui, prince Eugène, qu'il savait animé des mêmes intentions, cet

exposé simplement fait, avec la grâce du langage et le ton persuasif d'un homme de bonne foi et de bonne compagnie, firent sur le prince la meilleure impression. Après avoir ainsi préparé le terrain, Contades aborda l'objet même de sa mission, et ne se montra pas moins habile. Au lieu de suivre à la lettre les instructions du roi et de marchandier, pour ainsi dire, chaque détail, au risque de réveiller les défiances d'Engène, il alla droit au but : il dit que les changemens demandés par le roi étaient si peu nombreux et si peu importans que Villars ne doutait pas que le prince ne les agréât, mais que le maréchal, par respect pour la parole qu'il lui avait donnée, et par considération pour sa personne, ne voulait pas l'exposer à un voyage inutile : il lui communiquait donc officieusement les derniers ordres du roi ; si le prince les trouvait incompatibles avec ses instructions, il ne reviendrait pas à Rastadt, et tout serait dit.

Contades remit alors à Engène par écrit le texte des trois points essentiels, avec les expédiens, tels qu'ils avaient été rédigés par le roi lui-même. Engène les prit et demanda une heure pour les examiner à loisir : mais, avant de congédier Contades, il le somma de lui dire si c'était tout, et s'il pouvait considérer comme acceptées toutes les autres objections qu'il avait présentées au projet français. Mis au pied du mur, Contades n'hésita pas à user de l'autorisation de Villars et à répondre que le maréchal avait encore quelques observations à soumettre, mais qu'elles n'étaient pas de nature à empêcher la signature du traité ; enfin, il laissa entendre que Villars ne discuterait que pour la forme les modifications qui seraient incompatibles avec les instructions impériales. Quant aux trois points, il répéta qu'aucune latitude ne lui était permise, que c'était à prendre ou à laisser.

Appelé à prendre la plus grave des déterminations, Eugène fit venir Pentterriedter, relut avec lui les dernières instructions de l'empereur, pesa avec soin les termes des rédactions françaises ; il eut bientôt reconnu que les concessions du roi dépassaient ses propres espérances, et qu'il pouvait prendre sur lui de les accepter : risquer une guerre pour obtenir davantage eût été un acte de folie. Il essaya pourtant encore, lorsque Contades fut rentré dans la salle des conférences, de discuter avec lui l'article 31. Il lui en coûtait d'ôter toute espérance à des convoitises qu'il savait très tenaces ; Contades fut inébranlable, et déclara au prince qu'il était inutile qu'il se rencontrât de nouveau avec Villars s'il n'acceptait d'avance la rédaction du roi. Eugène n'insista plus et promit de revenir à Rastadt ; il prévint pourtant Contades que son intention était de demander la suppression d'un mot auquel sans doute le roi ne tenait

pas. Dans un passage de cet article 31, le roi promettait de ne pas troubler la maison d'Autriche dans la possession des territoires cédés en Italie, « ni de s'opposer à la possession dont elle pourrait à l'avenir *acquérir les droits* par voie de négociation légitime. » Eugène trouvait que les mots soulignés infirmaient les droits anciens et naturels de la maison d'Autriche et demandait qu'on rédigeât ainsi la phrase : « Ni de s'opposer à la possession qu'elle a ou pourra avoir à l'avenir, soit par négociation, par traité ou autre voie légitime. » Il remit à Contades un mémoire très court, où cette demande était formulée en termes très modérés : « On espère, y était-il dit, que si on laisse le reste de l'article comme il est changé, M. le maréchal ne pourra trouver aucune difficulté aux modifications qu'on lui apporte, d'autant qu'elles ne dérangent en rien l'intention principale pour le repos de l'Italie. » Quant au préambule et à l'article 1^{er}, le mémoire disait que « l'on pourra s'ajuster sur ces articles, qui ne doivent pas retarder le progrès d'un si grand et si important ouvrage. » En même temps que ce mémoire, Eugène remit à Contades la lettre suivante, qui constatait l'heureuse issue de la mission confiée à son savoir-faire :

Stuttgart, le 23 février 1714.

Monsieur,

Je n'ai pas répondu à votre lettre précédente (1), parce qu'elle me faisait espérer de vos nouvelles plus précises au retour de M. de Contades, que vous attendiez d'un jour à l'autre. J'ai été bien heureux, monsieur, de recevoir depuis, par lui-même, la seconde dont il vous a plu de m'honorer, et bien plus encore des assurances qu'il m'a apportées de la part de Sa Majesté très chrétienne et de la vôtre, que je pouvais retourner consommer avec vous le grand ouvrage auquel nous avons travaillé jusqu'ici, sans craindre des changemens sur le projet que j'ai eu l'honneur de vous remettre avant mon départ de Rastadt, excepté deux ou trois passages qui regardent le préambule, l'article 1^{er} et le 31^e, à l'égard desquels M. de Contades a été chargé de me faire connaître les changemens que vous avez ordre d'y faire.

J'espère que la constance avec laquelle, nonobstant la saison déjà si fort avancée, j'ai ici attendu la résolution qu'il plairait au roi votre maître de vous renvoyer, de même les facilités et modifications avec lesquelles je tâche de m'approcher des changemens susdits le plus

(1) Simple billet écrit par Villars de Strasbourg, le 19 février, pour faire savoir à Eugène que le retour de Contades était annoncé pour le lendemain.

pres qu'il m'est possible, suivant le mémoire que M. de Contades aura l'honneur de vous remettre de ma part, vous persuaderont, monsieur, bien efficacement, de la droiture et sincérité des intentions de Sa Majesté impériale pour la paix et du désir ardent que j'ai, en mon particulier, de contribuer à ce qu'elle soit consolidée au plus tôt.

Dans cette confiance et me reposant entièrement que l'on pourra venir sur-le-champ et sans avoir besoin d'attendre de nouveaux courriers, je partirai dimanche d'ici pour me trouver mardi, 27 de ce mois, après midi, au château de Rastadt, où je compte que nous mettrons, en peu de jours, la dernière main à ce grand ouvrage...

Le prince avait ajouté ce *post-scriptum* autographe :

J'espère de vous embrasser bientôt, monsieur, et vous saurez, par M. de Contades, que je n'ai pas balancé à aller aussi loin qu'il m'a été possible.

Ce message fut reçu par Villars avec une immense satisfaction ; néanmoins, instruit par l'expérience de ses premières déceptions, il se hâta de transmettre le mémoire d'Eugène au roi, et de lui demander son adhésion à la suppression demandée ; il ne doutait d'ailleurs pas de son consentement. La paix était faite cette fois, il n'y avait plus à en douter. Sa joie était sans bornes ; il ne put s'empêcher de l'exprimer au prince Eugène, tout en faisant pour l'acquit de sa conscience quelques réserves de pure forme.

Strasbourg, le 25 février 1714.

Monsieur, vous serez aisément persuadé de la joie très sensible et très pure que j'ai de la très juste espérance que je dois concevoir de consommer un ouvrage aussi important et attendu de toute l'Europe avec une extrême impatience. J'en ai une au-dessus de toute expression d'avoir l'honneur de vous voir ; elle ne peut cependant s'empêcher d'avoir celui de vous dire que je n'ai nulle liberté sur le pointement que vous désirez. Je fais partir dans ce moment un courrier pour la cour, lequel sera de retour au plus tard le sixième jour ; peut-être nous faudra-t-il ce temps pour mettre en latin tous ces articles. Je suis obligé à d'autant plus de circonspection que l'on a toujours trouvé que je m'avançais plus que je ne devais, bien que ç'ait été plus par mes instances à notre cour que par m'être relâché sur rien.

Pour n'avoir pas le plus petit reproche à me faire, j'aurai l'honneur de vous dire, monsieur, que Sa Majesté n'a pu s'engager à ce que vous

demandez sur les sujets espagnols et catalans qui sont au service de l'empereur ; aussi ne demande-t-elle rien pour les sujets italiens et flamands qui servent actuellement le roi d'Espagne : le roi ne s'explique que pour ceux qui, étant actuellement à son service ou à celui de l'empereur, ont des biens sous la domination de l'un ou de l'autre... Je suis persuadé, monsieur, que vous ne trouverez aucune difficulté sur cela qui nous arrête... Je compte de partir demain pour être à Rastadt à l'heure qu'il vous plaira me le marquer ; après cela, monsieur, vous avez connu par ce que M. de Contades vous a laissé jusqu'où je puis aller sur le mot de *droit* que vous voulez changer.

Cette lettre signée, Villars ajouta de sa grosse et détestable écriture :

J'ai, en vérité, monsieur, une extrême envie d'avoir l'honneur de vous revoir.

Ce n'est que le 28 que les deux plénipotentiaires se retrouvèrent à Rastadt. Les conférences reprurent aussitôt. Elles donnèrent bien encore lieu à de vives discussions ; Villars eut encore des emportemens et des intempérances de langage, Eugène de froides et hautes reparties ; l'un essayant de ne pas aller jusqu'au bout des concessions autorisées par le roi, l'autre se retranchant derrière les assurances données par Contades à Stuttgart. Néanmoins, l'œuvre de paix se poursuivit et ne fut plus interrompue. Tout ce que Villars put obtenir, c'est que l'amnistie fût assurée aux Flamands et aux Italiens qui avaient participé à la guerre, sans que la même faveur fût accordée aux Catalans ; — que les électeurs de Bavière et de Cologne fussent remis en possession des mobiliers, objets d'art, canons qui avaient été distracts de leurs châteaux ou résidences, — et enfin que le traité fût rédigé en français. Sur ce dernier point, Eugène fit peu de résistance : quoiqu'il sût le latin mieux que Villars (1), il préférait de beaucoup l'usage de sa langue maternelle ; le formalisme germanique fut sauvé par l'adoption d'un article séparé qui stipulait que cette dérogation aux traditions de l'empire ne constituerait pas de précédent et ne pourrait être invoquée au préjudice d'aucune des parties.

(1) Villars, qui se méfiait de sa latinité, avait fait venir le recteur des Jésuites de Strasbourg pour lui venir en aide ; malgré cette assistance, lit-il dire à Eugène par Hundheim, il ne répondait pas que la traduction du traité n'amenât de nouvelles discussions et de longs délais : il le pria de leur épargner les unes et les autres. (*Eugène à l'empereur*, 5 mars 1713. A. V.)

Un dernier article séparé fut consacré au choix de la ville où se tiendrait le congrès chargé d'étendre à l'empire les stipulations de Rastadt et de réviser le traité de paix général. L'empereur avait indiqué les trois villes suisses de Bade, Schaffhouse et Frauenfeld. Le roi devait choisir l'une de ces trois localités et faire connaître directement sa décision au prince Eugène.

Enfin, la réponse suprême du roi arriva le 6 mars au matin : elle était favorable. Louis XIV acceptait, sauf d'insignifiantes modifications de détail, la rédaction proposée par Eugène ; on se mit immédiatement à faire une dernière révision du traité, en présence de Hunoldin et de La Houssaye. Le texte qui avait servi de base était celui qui était venu de Versailles, et que les discussions des derniers jours avaient diminué des articles supprimés, mais peu modifié dans son ensemble ; on y précisa quelques passages, on y atténua quelques expressions. Villars fit un dernier effort pour y introduire le traité à faire entre l'Autriche et l'Espagne ; Eugène opposa un dernier et catégorique refus : la rédaction définitive fut enfin arrêtée. La nuit était venue ; on se mit sans désespérer à faire les copies officielles, à les collationner, à les munir de tout l'appareil traditionnel ; il était sept heures du matin quand les deux plénipotentiaires, brisés de fatigue, contenant leur émotion, apposèrent enfin leurs deux signatures au bas du traité qui mettait fin à la guerre de la succession d'Espagne.

Contades partit immédiatement pour Versailles avec l'exemplaire destiné au roi : cet honneur lui était bien dû. Louis XIV fut surpris de son prompt retour ; il ne s'attendait pas à un dénouement aussi rapide et faisait préparer par Torcy de nouvelles recommandations à l'adresse de Villars. Il fut tenté de trouver que le maréchal avait pris trop à la lettre ses instructions conciliantes et n'avait pas tiré un parti suffisant de l'avantage que lui donnaient ses victoires ; mais il ne laissa rien voir de ce regret et manifesta publiquement sa satisfaction. Contades reçut la grand'croix de Saint-Louis, en attendant un gouvernement. Villars, qui le suivit de près, reçut l'acueil le plus flatteur ; pour la première fois peut-être de sa vie, il se montra molesle et ne demanda rien au roi. Louis XIV lui accorda spontanément des faveurs signalées. Il s'empessa de les annoncer à Eugène, en lui faisant connaître les résolutions prises par le roi pour la suite des négociations :

Versailles, ce 16 mars 1714.

« Mais de me, monsieur, pouvoir me donner l'honneur de vous en parler plus tôt que le roi a choisi Bade sur les trois villes que

l'empereur a nommées pour les conférences auxquelles Sa Majesté m'ordonnera de me rendre dès qu'elle sera informée que Sa Majesté Impériale aura résolu que vous y veniez aussi, seulement pour signer le traité général et solennel avec l'empereur et l'empire, après que les plénipotentiaires auront tout réglé. Je suis ravi d'espérer l'honneur de vous y revoir. Le roi a nommé M. de La Houssaye, conseiller d'état, et M. le comte du Luc, son ambassadeur en Suisse, pour seconds ambassadeurs plénipotentiaires.

J'ose me flatter, monsieur, par l'amitié dont vous m'honorez, que vous apprendrez avec quelque joie les grâces que je reçois en ce moment de Sa Majesté : celle des grandes entrées, d'autant plus distinguées que le seul M. le duc de Lauzun, qui en a été honoré il y a quarante-cinq ans, et moi, sommes les seuls qui les ayons actuellement. Le roi a bien voulu aussi donner la survivance du gouvernement de Provence à mon fils. Je n'oublierai pas, monsieur, de vous rendre compte que lorsque j'ai eu l'honneur de présenter vos respects à Sa Majesté, elle a parlé de vous avec toute l'estime que vous méritez et pouvez souhaiter.

Eugène et Villars ne prirent pas part directement aux conférences de Bade. Ils ne s'y montrèrent que pour la formalité finale. Lorsque tout eut été convenu entre les plénipotentiaires du roi et de l'empereur, en présence des envoyés des princes de l'empire, lorsque le traité eut été dûment mis en latin diplomatique, les deux ambassadeurs furent invités à venir le signer ensemble. Une difficulté d'étiquette faillit encore tout remettre en question. Villars était arrivé dans la petite ville de Bruck, à trois lieues de Bade, lorsqu'il fut informé que le texte du traité accordait à Eugène, comme prince de maison souveraine, la qualification de *altissimus*, tandis qu'il ne lui donnait à lui qu'une épithète moins retentissante. Il déclara tout net qu'un maréchal de France, duc et pair du royaume, valait bien un prince étranger, et que, si la moindre différence était établie entre eux, il retournerait immédiatement sur ses pas. Eugène, prévenu par un courrier spécial, s'empressa de lever la difficulté en acceptant de bonne grâce l'égalité complète. Le 7 septembre, les deux ambassadeurs, réunis dans l'hôtel de ville de Bade, signèrent, en grande cérémonie, le traité définitif.

On sait que le congrès de Bade n'avait pas tenu tout ce qu'on en attendait. Effrayés de la masse des réclamations produites, du temps qu'il aurait fallu pour les étudier, les discuter, en concilier les effets contradictoires, les plénipotentiaires les avaient toutes ajournées de nouveau, pour s'occuper du seul intérêt pressant, le rétablissement de la paix générale. Ils s'étaient donc contentés de

reproduire les stipulations de Rastadt et de les faire sanctionner par l'empire. On les connaît : c'étaient pour la France, la frontière du Rhin et Landau, le rétablissement complet des deux électeurs qui s'étaient compromis pour sa cause ; — pour l'Autriche, c'était l'acquisition des possessions espagnoles en Flandre et en Italie. Si on compare ces résultats aux douloureux préliminaires de La Haye, aux humiliantes propositions de Gertruydenberg, si l'on se rappelle les poignantes circonstances de 1709 et de 1710, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y eut, dans notre histoire, peu de traités plus importans et plus heureux. Les avantages que le traité de Bade procura à la France ou à ses alliés auraient-ils pu être plus grands ? La campagne diplomatique avait-elle été aussi heureuse ou aussi habilement conduite que la campagne militaire ? Le lecteur qui aura bien voulu nous suivre jusqu'au bout nous dispensera de répondre. « J'ose espérer, écrivait le prince Eugène à l'empereur en lui annonçant la signature du traité, que Votre Majesté daignera approuver ma conduite ; me conformant à ses ordres, soutenu par son admirable fermeté, j'ai la confiance d'avoir obtenu, malgré la supériorité militaire de l'ennemi et la défection de presque tous nos alliés, des conditions de paix *plus avantageuses et plus glorieuses* que celles que la médiation étrangère eût pu nous procurer à Utrecht. » On ne pensa pas autrement à Vienne, et même, s'il faut en croire quelques esprits chagrins, dans certains cercles de Versailles. Le nom de Villars n'en resta pas moins attaché à l'instrument de paix comme aux victoires qui l'avaient préparé, et lorsque, la vieillesse étant venue, le maréchal, éloigné pour toujours des affaires diplomatiques, comblé d'honneurs, objet de la faveur populaire, reportait un souvenir complaisant sur ses années de glorieuse activité, on l'eût bien étonné si l'on eût paru douter que la paix ne fût son œuvre, si l'on eût paru croire que la reconnaissance de la France s'adressait plus à l'homme de guerre qu'au diplomate.

MADAME DE STAEL

Ce que je voudrais faire ici, ce n'est point une biographie de Germaine de Staël, ni précisément une étude de son caractère, mais un essai de définition de sa pensée littéraire, politique et philosophique. Les « esprits penseurs, » comme elle aime à dire, l'ont continuellement préoccupée. C'est l'esprit penseur, infatigablement curieux de pensée, et des pensées les plus diverses, que je voudrais étudier en elle, persuadé d'ailleurs que c'est d'elle ce qui a été le moins usé ou entamé par le temps, et ce qui reste. La postérité abrège; et c'est son droit, puisqu'on écrit pour elle: et c'est son devoir aussi; et, quoi qu'il puisse paraître, un devoir pieux, car elle n'abrège que pour ne pas tout perdre. Elle oublie la politique de Chateaubriand. J'ose avoir la crainte ou l'espoir qu'elle oubliera celle d'Hugo. Il me semble que pour M^{me} de Staël ce sera l'inverse. *Delphine* et *Corinne* pâlisent. Les considérations sur l'histoire, la politique et la morale, que M^{me} de Staël a semées prodigalement dans tous ses ouvrages, attireront toujours l'attention. Il n'y a pas si longtemps qu'Edgar Quinet, au cours d'un long ouvrage sur la Révolution française, avait sans cesse le regard sur elle, la nommant dès la première page, toujours préoccupé de la réfuter, et comme gêné de son souvenir. De quel œil elle a vu son temps, compris l'âme et l'esprit de ses contemporains, regardé en arrière la série des causes prochaines ou reculées, essayé de pénétrer l'avenir, si couvert alors et si caché, voilà ce que je voudrais reconnaître et définir.

I.

Elle est célèbre et très peu lue. La foule des demi-lettrés sait très bien que c'est un personnage considérable dans l'histoire de la pensée française, et ne sait point du tout ce qu'elle a pensé. Elle est comme une date. On ne dit guère, sauf dans les discussions purement littéraires : « C'est le temps de Chateaubriand ; » on dit très bien : « Voilà qui est du temps de M^{me} de Staël. » Une certaine tournure d'esprit, qui n'est ni moderne ni purement du XVIII^e siècle, qui est de transition et de nuance, pour la plupart indistincte, est comme définie vaguement par ce nom plus que par tout autre. A le prendre en gros, ce n'est point si mal jugé. M^{me} de Staël est bien la pensée d'une époque. Elle n'est point un de ces grands génies qui donnent comme un coup de barre à l'esprit public et coudent la ligne du sillage. Elle vit son temps, d'une vie plus forte, et supérieure. Une génération pense en elle, en elle souffre, s'étonne, s'inquiète et espère. L'histoire des idées de 1780 à 1817 est dans ses œuvres. Elle n'a point ou a peu devancé. Elle n'a pas, comme d'autres plus grands, rêvé d'avance, et mieux, le rêve des générations qui les devaient suivre. Mais elle a été la pleine et lumineuse conscience intellectuelle des hommes de son temps, embrassant et échauffant en elle l'âme de son époque, et ne laissant en dehors que ce qui ne pensait point. Le secret est là, très simple, des succès sans pareils et sans analogues qu'elle a remportés durant sa vie, du déclin aussi et du demi-effacement, de l'assourdissement plutôt de sa gloire, depuis l'heure de sa mort. Ce n'est qu'une raison de plus de ressaisir, s'il se peut, en elle, la complexion d'esprit des quelques milliers d'êtres intelligens qui ont passé sur la terre vers 1800, laissant ses œuvres comme monument de leur existence.

Elle avait quinze ans en 1780, et était à peu près aussi célèbre qu'aujourd'hui. Jamais enfance ne fut moins solitaire, moins instinctive et intérieure, moins propre à former un artiste, et, en effet, elle ne le fut point. Elle vivait déjà de lecture et de parole, c'est-à-dire de pensée. Elle lisait Rousseau, faisait des extraits et des commentaires de Montesquien, et discutait avec Thomas, Marmontel, Grimm, Baynal. Il n'était point d'heure du jour où elle ne fût en contact avec une idée. Le tempérament était fort, l'esprit robuste, l'humeur gaie ; elle résista. Ce ne serait point à essayer sur une autre. Mais déjà elle se pénétrait profondément de tout l'esprit de son époque, sensibilité romanesque, excès de sociabilité, foi naïve et absolue dans les idées. Cette éducation l'a faite *idéologue*, femme de conversation mondaine, et femme de sentiment exalté ; elle atté-

nuait ou empêchait de naître l'imagination artistique ; elle inclinait cette âme, déjà puissante, à mettre son imagination dans le maniement des idées.

Mais sur quel fond travaillaient ces forces extérieures et accidentelles ? Sur un cœur naturellement passionné et invinciblement romanesque. Le fond de M^{me} de Staël, c'est l'amour de la vie, l'horreur de la solitude sous toutes ses formes, qu'elle s'appelle la mort ou l'ennui, la soif indéfinie du bonheur. « Toujours vive et triste, » dit-elle d'elle-même. Non pas précisément. Vive et gaie en sa jeunesse, où elle voit le bonheur devant elle et croit l'atteindre ; vive et triste dans son âge mûr, avec l'éternel élan vers le bonheur et l'éternel désenchantement de ne le point saisir. — « J'étais vulnérable par mon goût pour la société, » dit-elle encore. Par son goût pour la société et par l'impossibilité où elle était de supporter tout ce qui n'est point vie active, intense, absorbante. Ses solitudes sont des déserts et ses mélancolies des désespoirs. Elle ne sait point transformer l'ennui en « sombres plaisirs, » comme d'autres ; elle s'en fait une agonie. Le bonheur est pour elle un but, non un accident dans la vie. Ses mots les plus éloquens lui viennent de son ardeur à le poursuivre ou à le rêver : « Ils réduisent à chercher la gloire ceux qui se seraient contentés de l'affection. » (*Littérature.*) — « En cherchant la gloire (dit Corinne), j'ai toujours espéré qu'elle me ferait aimer. » — « La gloire elle-même ne saurait être pour une femme qu'un deuil éclatant du bonheur. » (*Allemagne.*) Et, tout à la fin de son *Allemagne*, quand elle arrive au chapitre de l'*Enthousiasme*, de quel ton elle s'écrie : « Il est temps de parler du bonheur!.. »

De là son horreur pour les doctrines désolantes ou seulement sombres, et pour le pessimisme aussi bien que pour le stoïcisme : « Tout cela tend à la mort. » De là ses colères contre le suicide, qui lui inspirent tout un livre dans sa jeunesse. et, plus tard, lui font changer le dénouement de *Delphine*. Un rêve romanesque de bonheur assuré et calme, de tendresse intime et profonde, la poursuit toujours. Le ménage des Belmont, dans *Delphine*, est une idylle à la Jean-Jacques, caressée par elle avec amour, avec une émotion troublante, qui se communique au lecteur. Jeune, elle lit Richardson avec passion : « L'enlèvement de Clarisse fut un des événemens de ma jeunesse. » Mourante, Walter Scott la console. Elle doit au roman, c'est-à-dire au bonheur en rêve, ses premières et ses dernières joies.

Et voilà que dans sa vie de jeunesse, toute en conversations savantes et spirituelles, en lectures immenses, en discussions, en écritures déjà, en pensées mille fois creusées et maniées de toute

sorte, ses sentimens sont devenus des idées. Elle avait, dit M^{me} de Necker de Saussure, et toutes ses œuvres le montrent assez, de fortes facultés d'analyse mêlées à tout son enthousiasme. C'est par là qu'ont passé les passions de son cœur pour devenir des systèmes, et ses émotions pour devenir une philosophie. Sans aller plus loin, sa forte personnalité, l'énergie toujours en acte de sa complexion vigoureuse et de son cerveau infatigable est devenue doctrine individualiste. L'individualisme, cette idée qu'une personne humaine est chose sacrée, inviolable, non organe et fonction subordonnée d'un grand corps, mais vivant pour elle et but à elle-même, à tel point que l'organisation générale doit tendre précisément à ce qu'elle soit respectée et aisément active, cette idée, commune aujourd'hui sous un nom ou sous un autre, n'est point si ancienne dans le monde. Les uns croient qu'elle n'a que dix-huit cents ans, les autres que trois cents, les autres que quatre-vingt-dix-huit. Ce qui est plus sûr, c'est qu'elle a été trouvée par un homme qui avait le besoin d'agir. Ni les rêveurs n'y tiennent fort, ni les contemplateurs et les artistes, ni les paresseux, ni les sots, sauf ceux qui, tout en étant des sots, sont des agités. C'est un homme énergique qui a inventé les droits de l'homme. Toutes les énergies morales et intellectuelles de M^{me} de Staël, son besoin de penser, de parler, d'agir, de se répandre, et joignez-y encore, agissant plus confusément, son origine et son éducation de protestante, et aussi sa situation, belle et enviable, mais mal définie et non classée, d'étrangère en pays monarchique; tout en faisait un partisan passionné des théories qui assurent à l'homme la disposition et l'expansion de lui-même, où qu'il soit, parce qu'il est homme.

Elle est libérale de naissance et de complexion. Et si j'ai tardé à me servir du mot, c'est qu'elle est individualiste avant d'être libérale. On peut être libéral et ne lui point ressembler. On peut l'être par libéralité, par douceur d'âme pour les hommes qu'on ne veut point voir foulés et meurtris. On peut l'être par raison, par considération historique, par cette idée pure, et assez sèche, que la liberté est un fait de civilisation, et dans la division infinie des idées, sentimens et aptitudes, aux temps modernes, un expédient nécessaire. M^{me} de Staël n'est point libérale de cette façon. Elle l'est de cœur, et du fond de l'âme. Elle ne parle de liberté que sur un ton lyrique et d'un accent passionné. Son libéralisme est un enthousiasme. Et que ceux qui l'ont peu lue ne s'y trompent point, ce n'est pas là cet enthousiasme révolutionnaire, cette religion de la révolution que nous avons connue depuis. Elle est très loin de ce sentiment singulier. Ce n'est point la révolution qu'elle adore; c'est bien la liberté, l'affranchissement de la personne humaine. Personne peut-

être n'a compris et senti la liberté autant qu'elle comme l'isolement salutaire et fécond de l'homme dans le monde élargi et aplani. C'est à ce point que, nous le verrons, l'idée de patrie est chez elle relativement faible. L'individualisme n'a pas eu de représentant et de tenant plus profondément convaincu. « Elle ne savait point, dit-elle, séparer ses sentimens de ses idées, » et l'individualisme était sa nature même.

C'est tout pareillement que son élan, son transport naturel vers le bonheur, est devenu sa théorie de la perfectibilité. Le goût du bonheur, chez un homme vulgaire, ne fait qu'un égoïste : dans une âme élevée et naturellement expansive, il s'échauffe et s'agrandit jusqu'à être le rêve du bonheur de l'humanité. L'homme a droit au bonheur. L'humanité a droit à la grandeur humaine. Elle ne l'a point, cela est trop clair. Donc elle doit y parvenir. Supposer toutes les puissances humaines, vertus, idées, talens, en un progrès éternel ; voir l'humanité comme un homme qui marche et qui sait son chemin, toujours plus sûr de sa route et plus ferme dans sa marche : il est très vrai que c'est une conception du bonheur général. Qu'on n'objecte point qu'il n'y a rien de plus égoïste et de plus impitoyable que de dire : « Des milliers d'hommes ont souffert pour que le dernier soit heureux. » Qu'on ne dise point que l'idée du progrès se ramène, en son fond, à une monstrueuse hécatombe engraisant le sol pendant des siècles pour faire, peut-être, à la fin, pousser une fleur éclatante. Il est très vrai que le rêve du bonheur universel n'a point d'autre forme précise que l'idée de progrès. Il est très vrai que la certitude du progrès, c'est le bonheur déjà réalisé. Si tous les hommes avaient cette idée, inébranlable et vive en leur âme comme une foi, dès aujourd'hui tous les hommes seraient heureux. Car et leurs douleurs seraient des joies, et leurs sacrifices des jouissances, et leurs morts des triomphes, rapportés à cette fin. Ils auraient le bonheur moral absolu. Or il n'y a pas d'autre bonheur que le bonheur moral. — Les sentimens de M^{me} de Staël prirent très vite cette direction, et aboutirent très vite à cette idée. Et comme il est bien certain que, sur cette affaire, l'idée ne s'est point séparée du sentiment ! Dans tout son livre de la *Littérature*, il y a un *a priori* naïf et charmant sur cette question du progrès. Les Grecs ont dû avoir une littérature moins élevée que les Romains ; les Espagnols ont dû avoir une littérature plus remarquable que celle des Italiens. C'était pour eux une obligation morale ? Eh ! oui ! Car, dès que le progrès n'existe plus en quelque chose, l'humanité doute qu'il existe en rien, et n'a plus la seule forme du bonheur qu'elle puisse avoir. Que les fils valent mieux que les pères, ce n'est pas seulement un fait, ce leur est un devoir. « Aristote, qui vivait

dans le troisième siècle (littéraire), *par conséquent* dans un siècle supérieur pour la pensée aux précédens... » — Mais si pourtant tout cela n'était pas vrai ? — Cela est vrai, parce qu'il serait immoral et désolant que cela fût faux : « Dans quel découragement l'esprit ne tomberait-il point s'il cessait d'espérer que chaque jour ajoute à la masse des lumières?... » Et elle ajoute ce mot, qui est bien la clé de tout son système : « Non ! rien ne peut détacher la raison des idées fécondes en résultats heureux. » — Mais pourquoi votre raison fait-elle des résultats heureux la marque de la vérité ? Elle répondrait sans doute : C'est que j'ai besoin de bonheur.

Tel était l'état d'esprit général de M^{me} de Staël quand elle commençait à écrire. Mais, remarquons-le, ces idées n'étaient pas autre chose que celles du XVIII^e siècle, épurées, agrandies et senties plus fortement. A le prendre par où il n'est pas simplement négatif et destructeur, le fond du XVIII^e siècle est individualisme poussé à outrance, et théorie de la perfectibilité humaine. Il faut toujours croire à quelque chose. Les anciens croyaient à l'état, les chrétiens à Dieu, le XVIII^e siècle a cru à l'homme. D'une part, il a cru l'homme profondément respectable, ayant des droits devant lesquels l'état s'arrête ou qu'il doit protéger. Il a peu à peu effacé l'idée de la communauté pour agrandir l'idée de l'individu. Il a jugé qu'une pensée, un sentiment, même un goût individuel, est chose qui importe en elle-même, sans considération de son rapport à l'intérêt commun. Bossuet ne peut pas souffrir les « opinions particulières ; » elles le blessent comme accidens gênant l'ordre général. On peut dire que le XVIII^e siècle a eu le culte et la religion des opinions particulières. Sa sensibilité même, qui est très réelle, et qui n'est sensibilité que chez les grimands de lettres, se ramène encore à l'individualisme comme à son fond. Ce qui touche l'individualiste, c'est la souffrance de son semblable, le poids lourd sous lequel il plie. L'homme qui a les yeux fixés sur un grand ordre général, religion ou état, est moins sensible à ces choses ; et, en effet, au XVIII^e siècle, c'est bien religion et état qui déclinent. Rousseau en cela a été en réaction contre tout son siècle ; mais à travers l'influence de Rousseau, qui, du reste, n'a pas été compris tout de suite, les idées antérieures ont continué de s'infiltrer et se répandre. — D'autre part, et plus encore, le XVIII^e siècle, c'est l'idée de perfectibilité, inséparable, du reste, de la croyance à l'homme. L'homme n'est si respectable que parce qu'il est capable d'un progrès continu, et il n'est capable d'un progrès continu que si l'on respecte en son exercice et en toutes ses démarches la faculté indéfinie qu'il a de grandir. Laissez-le faire ; laissez-le passer. Ayez grande confiance en lui ; croyez sa nature très bonne en son origine, excellente en ses des-

seins, venant du bien et y tendant. Et ici Rousseau n'était point en opposition contre son siècle. Il avait trouvé dans sa logique très particulière le moyen d'être un misanthrope optimiste, croyant l'homme bon en soi et devenu mauvais par la manière dont il s'était aménagé sur la terre, aimant l'homme et détestant les organisations humaines, jugeant les hommes bons, perversis, et corrigibles, et, tout en détestant les sociétés, en rêvant une où les hommes non pas arriveraient à la perfection, mais y reviendraient, ce qui est, par un détour, croire à la perfectibilité plus que personne.

C'est toute cette pensée du XVIII^e siècle, chez les sots ou les vicieux simple impatience de tous les jous jointe à l'incapacité de distinguer les bons des mauvais, chez les habiles désir de remplacer les anciennes autorités par celle des « lumières, » c'est-à-dire par la leur, chez les plus grands et les plus purs rêve plus ou moins confus d'un renouvellement de l'humanité par une plus grande confiance en ses bons instincts, qui vivait dans l'esprit de M^{me} de Staël sous la forme la plus élevée, la plus délicate et distinguée qu'elle pût prendre, unie aux sentimens les plus nobles qu'elle pût suggérer ou soutenir.

Ses ouvrages de jeunesse sont très instructifs à cet égard, et, quoique assez faibles, méritent bien d'être médités par qui veut la bien comprendre. L'avisé Sainte-Beuve n'y a pas manqué. Son *Influence des passions sur le bonheur* n'est point d'un moraliste très profond, mais c'est un livre à la fois très original, d'un admirable accent personnel, et un livre où respire ce qu'il y a dans l'âme du XVIII^e siècle de plus pur et de plus tendre. C'est du Vauvenargues, et quelque chose de plus. On y sent ce besoin de relever la nature humaine, cette confiance en ce qu'elle a de bon et de précieux, ce « goût des passions nobles, » qui fait à Vauvenargues une place à part parmi les moralistes ; et on y surprend aussi une passion plus attendrie, une ardeur de pitié qui va plus loin qu'à consoler et caresser l'auteur lui-même, mais, bien sincèrement, s'étend et se répand sur l'humanité entière. Point de système très arrêté, mais un *sursum corda*, un cri de compassion, d'encouragement et d'espérance jeté aux peuples après l'épreuve révolutionnaire. Le XVIII^e siècle en ce qu'il a de meilleur, le XVIII^e siècle de « l'humanité, » de la « sensibilité, » du « progrès » et des « lumières » semble dire aux hommes, avec sa naïveté, qui ne laisse pas d'être touchante, et par une voix plus pure et plus douce que celles qu'il avait jamais fait entendre : « Je suis toujours là ! »

En remontant plus haut, les *Lettres sur Jean-Jacques Rousseau*, qu'il faut lire de très près, définissent déjà fort exactement la pensée de

M^{me} de Staël. Le ton général en est d'un panégyrique enthousiaste; mais et les éloges motivés et les réserves marquent nettement ce que, dès 1788, M^{me} de Staël retenait de Rousseau et ce qu'elle en abandonnait. Elle adore l'homme de sentiment, et, si l'on y prend garde, c'est tout le théoricien qu'elle repousse. Car c'est seulement à la théorie du *Discours sur les lettres et les arts*, à celle du *Contrat social* et à celle d'*Émile* qu'elle refuse son approbation. Pour ce qui est du *Discours*, elle dit : « Il voulait ramener les hommes à une sorte d'état dont l'âge d'or de la fable donne seul l'idée. Ce projet, sans doute, est une chimère; mais les alchimistes, en cherchant la pierre philosophale, ont découvert des secrets utiles. » A propos du *Contrat*, elle condamne nettement la sociologie fondée sur des abstractions : « Qu'on place donc au-dessus de l'ouvrage de Rousseau celui de l'homme d'état dont les observations auraient précédé les théories, qui serait arrivé aux idées générales par la connaissance des faits particuliers, et qui se livrerait moins en artiste à tracer le plan d'un édifice régulier qu'en homme habile à réparer celui qu'il trouverait construit... » Enfin, elle se laisse aller à dire malicieusement que peut-être elle n'élèverait point son fils comme *Émile*, tout en souhaitant que les autres hommes fussent élevés comme lui. C'est être ami de Rousseau, mais, comme on disait jadis, ami jusqu'aux autels, et même un peu en-deçà. Et telle est bien, en effet, la limite de M^{me} de Staël; elle n'a point oublié le conseil de sa mère, lui recommandant de très bonne heure de faire sa cour à cette bonne *raison* qui sert à tout et ne nuit à rien. » M^{me} de Staël, en 1800, c'est bien le xviii^e siècle, mais c'est le xviii^e siècle des grandes espérances, des grandes fiertés, des grandes bontés, non des bassesses, des audaces et des chimères, le xviii^e siècle de Montesquieu, de Vauvenargues, de Voltaire un peu, par le côté humain et pitoyable, de Diderot nullement, de Rousseau pour ce qui est tendresse, effusion romanesque, rêve d'une humanité meilleure, des salons aussi (et nonobstant), de la sociabilité extrême et des entretiens spirituels ou sublimes; le tout traversé par la révolution comme par un orage, attendri et mouillé de pitié, et plié peu à peu, de plus en plus, à « aller quelquefois au fond de tout, c'est-à-dire jusqu'à la peine. »

II.

C'est ici qu'il faut s'arrêter un instant et considérer M^{me} de Staël héritière et dépositaire seulement du xviii^e siècle, M^{me} de Staël avant l'empire et avant l'Allemagne. C'est ici qu'est le fond permanent de sa pensée, plus tard modifiée et enrichie. M^{me} de Staël, à

cette époque, qui va de la *Littérature* (1800) à *Delphine* (1802) et un peu jusqu'à *Corinne* (1807), semble comme partagée entre une idée et un sentiment, dont l'une est consolante et fait sa joie, l'autre douloureux et lourd à son âme. Elle mettra l'une dans ses théories, l'autre dans ses romans. L'idée est celle du progrès et du progrès par les lettres. Le sentiment est celui de la misère humaine, et surtout de la misère qui suit les grandes âmes dans leur recherche ou du bonheur ou de la gloire. Tous les maîtres de M^{me} de Staël retrouveraient là leurs leçons. Car si le xviii^e siècle presque tout entier a cru au progrès social par l'influence de la littérature, Rousseau, qui n'y croit point, se reconnaîtrait dans ce sentiment amer de l'isolement d'un grand cœur au milieu du désert humain. — De sorte, pourra-t-on dire, que la pensée de M^{me} de Staël repose sur une idée et un sentiment dont le concours est une contradiction? — Non pas, peut-être; car rien ne s'allie mieux qu'un fonds de pessimisme à une foi, religieuse ou autre. L'amertume des sentimens, étant une protestation contre un certain ordre de choses, n'est souvent qu'un appel à un ordre meilleur, et il est difficile qu'il y ait appel sans qu'il y ait confiance. M^{me} de Staël sent que les âmes nobles sont malheureuses: il suffit qu'elle espère qu'il en sera de moins en moins ainsi, pour que non-seulement elle persiste en ses idées de progrès, mais s'y attache encore et les aime, d'autant plus qu'elle les croira réparatrices, plus opiniâtre à croire à ce qui promet un grand avenir, à mesure qu'elle trouvera plus triste le présent. Mais, pour cela, il faut que la théorie du progrès soit une croyance en effet et une foi; car, si elle n'était qu'une considération, elle courrait risque d'être ruinée vite par le sentiment, si différent, sinon contraire, qui vit auprès d'elle. C'est bien une religion, chez M^{me} de Staël, comme chez Condorcet, que le progrès continu de l'humanité éternellement éclairée par les écrivains, les poètes, les philosophes, les « esprits penseurs. »

Cela se voit bien au ton et à la méthode de son livre de la *Littérature*. Ce livre n'est pas autre chose qu'une apologétique. On y sent, comme dans quelques-uns des ouvrages de ce genre, une conclusion qui a précédé la recherche et le double soin d'entasser tout ce qui est favorable à cette conclusion et de négliger le reste. Trois idées dominent tout l'ouvrage: les littératures sont l'expression et aussi les fermens d'activité morale des sociétés, — le progrès existe, venant des littératures, et revenant à elles aussi, du fond de la conscience nationale, en telle sorte qu'il n'y a pas un siècle qui ne soit supérieur au précédent; — les lettres fondent la liberté et elles en vivent.

Tout cela est, certes, bien contestable, peu prouvé jusqu'à pré-

sont par les faits. On n'a pas vu très nettement jusqu'ici que les grandes époques littéraires fussent les grands siècles de liberté politique, et tout au plus peut-on dire que ce n'est pas le contraire qui est le vrai. Le progrès de la littérature à travers les siècles est infiniment difficile à observer avec certitude. Il y a là des progrès partiels, des arrêts et des reculs qui ne laissent point de dérouter les esprits un peu timides. Enfin, il paraît plus assuré que les littératures expriment le tour d'esprit des nations, et si elles l'expriment, il n'est pas douteux qu'elles le créent, comme par un contre-coup. Ainsi que, dans l'esprit de chacun de nous, l'expression naît de l'idée, mais à son tour donne à l'idée conscience d'elle-même, fait qu'elle vit et peut produire au lieu de rester incertaine et inféconde, de même si une littérature exprimait réellement l'âme d'un peuple, ce ne serait pas trop de dire qu'elle ne serait point autre chose que cette âme même, et le principe de vie qui animerait tout. En est-il ainsi? En vérité, on ne sait. Voit-on si nettement la réforme sortir de la renaissance et la révolution française du xviii^e siècle? Pour ce dernier cas, on croit être bien sûr du rapport de cause à effet, et c'est bien pour cela que M^{me} de Staël est si ferme en sa théorie. Mais comme on hésite quand on songe au divorce continuel qui existe entre la haute littérature d'un pays et celle dont le peuple s'inspire! N'est-il point vrai que, dans tous les ordres de la pensée, des qu'on parle au peuple, ce n'est pas un secours d'être grand philosophe, grand poète, romancier supérieur, politique instruit, mais une gêne? On dit, et l'argument est sérieux : la pensée pure s'élabore en effet dans quelques cerveaux d'élite, mais elle descend, un peu plus compacte, sous une forme plus vulgaire, à travers les intelligences intermédiaires, jusqu'au peuple proprement dit, qui en fait sa substance morale. Mais cette pensée, ainsi altérée de proche en proche, n'arrive-t-elle point à son dernier terme tellement différente de soi qu'elle n'en est plus que le contraire? Je veux que la révolution soit la pensée de Voltaire, et, en vérité, il n'est pas impossible; mais ce sera l'idée de la tolérance tellement changée en voyage qu'elle sera devenue à son arrivée la passion intolérante la plus absolue. Je veux que la révolution soit la pensée de Rousseau, et notez bien que je ne suis pas si éloigné de le croire; mais encore qu'il proclame du *Vicaire savoyard*, Robespierre est tellement différent de ce que peut-être il a été en son origine, que Rousseau n'en est plus responsable. Mais s'il y a dans l'effet tant de parties qui n'étaient point dans la cause, la cause est-elle cause encore? On ne sait.— On ne sait, et c'est bien l'inconvénient de ces théories si générales. On veut qu'elles « ont du vrai, » et la pire manière d'être faux, c'est l'avoir du vrai. Le faux absolu serait moins grave; car, « marque

certaine d'erreur, il le serait de vérité. » Dieu nous donne le faux absolu !

Ce qui trompe M^{me} de Staël, et en a trompé bien d'autres, c'est que, comme ces autres, elle ne regarde qu'une fraction assez restreinte de l'humanité, ou simplement de la nation. Le mot « société » est pris par elle dans son sens étroit, et puis, sans qu'elle y prenne garde, au cours de son exposition, étendu indéfiniment. Qu'un Voltaire soit l'expression du monde des gens de lettres qu'il inspire et dont il s'inspire, cela est si vrai que c'est un peu trop incontestable; et pour un homme qui verra dans ce monde un peuple tout entier, qui dira de lui, comme Saint-Simon disait de Versailles : « Toute la France, » que Voltaire soit la France même, cela s'explique. Mais de là à une loi historique, comme il y a loin, et comme je vois peu Sénèque résumant en lui le monde romain du 1^{er} siècle !

Les idées générales de *la Littérature* étaient donc, sinon maîtresses d'erreur, du moins lumières douteuses. Elles ont mis M^{me} de Staël sur la voie de quelques vérités, et de quelques jugemens qui étonnent. Surtout elles mèneraient, si on les maintenait toutes de front, et si l'on n'avait pas soin d'oublier à propos celle qui est gênante, a des conclusions opposées sur une même affaire. Par exemple, le siècle de Périclès doit être inférieur au siècle d'Auguste en tant qu'antérieur, et il doit l'emporter singulièrement sur le siècle d'Auguste en tant qu'époque de liberté. Cela fait une difficulté, ou une trop grande facilité, laissant le choix libre. Je décide ici en faveur du siècle libre; mais ce n'est peut-être pas par libéralisme. — Ces principes impérieux ont un autre inconvénient : ils mettent en défiance. On craint toujours que tel jugement ne soit porté que pour satisfaire le système. On serait plus sûr que M^{me} de Staël met réellement Montesquieu au-dessus d'Aristote, si l'on savait qu'elle n'a aucune raison de préférer l'un à l'autre, sinon qu'elle le préfère. Ai-je besoin de dire que M^{me} de Staël est une intelligence trop vive et un esprit trop libre pour ne point sentir elle-même que son système ne rend point compte de tout, et qu'il ne faut pas le prendre en toute rigueur? Elle ne l'abandonne point, mais elle le réduit peu à peu et en change les termes. Elle finit par laisser entendre que cette loi du progrès ne s'applique bien exactement qu'à la littérature philosophique. Cela la force bien encore à faire des Romains, qui, décidément sont gênans, de plus grands philosophes que les Grecs; mais enfin, ainsi amendée, la théorie prend un plus grand air de vraisemblance, et s'il est difficile de soutenir longtemps que les écrivains artistes des temps modernes sont supérieurs aux anciens, il l'est moins d'assurer que les « esprits penseurs » sont plus nombreux et plus grands peut-être à mesure qu'on avance dans

l'histoire de l'humanité. — Mais, cependant, le moyen âge? — Voilà précisément comment l'esprit systématique, s'il égare quelquefois, met parfois aussi sur la trace d'une découverte. On devrait se faire un système, avec le ferme propos de profiter de tout ce qu'il nous ferait trouver de sensé, et la résolution arrêtée de l'abandonner dès que ses conclusions paraîtraient suspectes à notre goût intime. Il fallait, d'après les principes, que la pensée humaine n'eût pas sommeillé pendant le moyen âge. M^{me} de Staël l'affirme d'après les principes, sans essayer de le prouver par les faits. Il n'en est pas moins vrai qu'elle a raison, et que tout ce que nous apprend l'érudition moderne va à confirmer ce qu'elle affirme. Précisément, en ces siècles obscurs, c'est l'art qui a décliné, mais c'est la pensée qui a marché, et plus on ira plus on reconnaîtra sans doute que c'est la philosophie du moyen âge qui est la vraie gloire littéraire de cette époque. Le système de M^{me} de Staël ne laissait pas quelquefois de rencontrer juste.

Mais que pense-t-elle du grand fait moral qui sépare l'antiquité des temps modernes et fait de l'une et l'autre époque comme des mondes différens? Il me semble qu'elle ne voit pas encore aussi profondément qu'elle fera plus tard la révolution morale que le christianisme a consommé. Je ne vois point qu'elle dise nulle part, elle si bien faite, avec ses idées individualistes, pour le comprendre, que c'est le christianisme qui a presque créé la dignité personnelle, l'autonomie individuelle, le droit de l'homme, faisant une doctrine de ce qui n'était avant lui qu'un sentiment, et un sentiment aristocratique. La première institution qui ait séparé l'église de l'état, c'est le christianisme, et dès que quelque chose a été séparé de l'état, l'individu a existé. M^{me} de Staël n'en est pas encore à voir nettement ce point. Mais comme elle sent bien le caractère sérieux du christianisme, sa grande tristesse, qui est le signe, sinon de sa vérité, du moins de sa profondeur, n'y ayant pour l'homme ni sentiment ni idée profonds qui ne soient tristes! et comme elle voit bien à quoi tient cette tristesse infinie, à savoir à ce que, pour la première fois, le christianisme a mis l'homme tout seul, sans appui et sans prestige consolateur, en face de l'idée de la mort : « La religion chrétienne, la plus philosophique de toutes, est celle qui livre le plus l'homme à lui-même... Assez rapprochée du pur déisme, quand elle est débarrassée des inventions sacerdotales, elle a fait disparaître ce cortège d'imagination qui environnait l'homme aux portes du tombeau. La nature, que les anciens avaient peuplée d'êtres protecteurs qui habitaient les forêts et les fleuves et présidaient à la nuit comme au jour, *la nature est rentrée dans la solitude, et l'effroi de l'homme s'en est accru.* »

Si l'on s'écarte des théories pour ne regarder, en ce livre, qu'à l'impression d'ensemble et aux jugemens auxquels l'esprit de système paraît étranger, ce qui frappe, c'est le goût de M^{me} de Staël pour toute la littérature à *idées*, et son intelligence moindre, il faut le dire, de tout ce qui, dans les lettres, est art pur. Bien fille du xviii^e siècle en cela encore (et *jusqu'à présent*), on voit qu'elle fait quelque effort à comprendre la poésie, surtout la poésie antique, c'est-à-dire la poésie artistique par excellence. Sa préférence pour les Romains comparés aux Grecs tient à cela, et non pas seulement à son système. Ses éloges de Sophocle et d'Euripide sont peu émus; ils ont quelque chose d'officiel; et, du reste, ne l'empêchent point de préférer hautement la tragédie française à la tragédie grecque, ce qui est bien aventureux. Elle ne s'aperçoit pas qu'Aristophane est un grand artiste. La Grèce, évidemment, lui échappe. Les inventeurs du beau ne lui paraissent guère autre chose que des enfans aimables. Elle est un dernier exemple de l'incapacité du xviii^e siècle à sentir le grand art. Elle confirme dans l'esprit du lecteur cette idée que l'esprit de la Renaissance, après avoir animé deux siècles, a perdu, pour ainsi dire, sa force, s'éteint et s'épuise de 1715 à 1820, n'inspire plus que des admirations froides ou de plus froides imitations. André Chénier n'est point un précurseur, c'est un retardataire, ou plutôt un isolé. Il est bien temps qu'un esprit nouveau vienne, qui n'a point encore soufflé. En veut-on une preuve? Le chapitre le plus beau de *la Littérature* est le chapitre sur Shakspeare. M^{me} de Staël comprend très bien ce génie du Nord. Cette immense pitié que Shakspeare émeut jusqu'au fond de nos âmes, « cette pitié sans aucun mélange d'admiration pour celui qui souffre » et qui va tout droit à l'homme misérable, parce qu'il est misérable et parce qu'il est homme; et aussi cette présence perpétuelle de la mort, la sensation de ce voisinage et de cette imminence redoutable, qui est, en effet, dans tout le théâtre de Shakspeare comme une impression physique, comme un froid; tout cela est très fortement senti par elle, et c'est comme avec terreur qu'elle salue en quelques pages très fortes le roi des épouvantemens.

A réfléchir sur ce livre, cette idée se fait peu à peu qu'en 1800 M^{me} de Staël n'a plus qu'un goût d'habitude pour l'art classique, qu'elle ne sent point, songe vaguement à un art nouveau qu'elle ne voit point encore, et en attendant préfère les philosophes aux artistes. C'est ainsi qu'elle met le xviii^e siècle au-dessus du xvii^e siècle; c'est ainsi qu'elle estime que « la littérature d'imagination ne fera plus de progrès en France, » idées fausses et dont nous reparlerons plus tard, même avec elle, mais qui prouvent que, si elle ne voit pas encore le renouvellement, elle voit bien la

fin de ce qui se meurt. C'est ainsi qu'elle observe, très finement, que le *bon goût*, le goût des salons au XVIII^e siècle, « finissait par user la force, » et que ce bon goût disparaît, n'est déjà plus, et que, dans certaine mesure, cela peut être un bien. — Livre très curieux, qui, comme tous ceux de M^{me} de Staël, marque lumineusement *un moment*, celui où le XVIII^e siècle, sur son déclin, ne comprend plus l'art antique, ne tient plus au sien, garde et chérit ses idées philosophiques, qu'il sent autrement fécondes, et, pour ce qui est d'un art nouveau, interroge, cherche, doute, attend.

Pour son compte, M^{me} de Staël eût moins cherché, si elle avait été, de nature, un grand artiste. Elle ne l'était point. De nature elle l'était peu, sans doute, et nous avons vu que son éducation était peu faite pour développer en elle les puissances artistiques. Son invention s'était toujours appliquée aux idées, aux théories, aux systèmes. C'était sa pensée qui avait de l'imagination. Mais, avec cela, son cœur était romanesque; elle était sensible, c'est-à-dire qu'elle avait le besoin d'aimer et le besoin de souffrir. Elle fit des romans. Elle en avait toujours fait, presque depuis son enfance. C'étaient alors des histoires très insignifiantes, moitié effusions de l'âge naïf, moitié exercices de style d'une jeune personne très intelligente qui a lu *la Nouvelle Héloïse*. Dans sa maturité, elle écrivit deux œuvres qui comptent : *Delphine* et *Corinne*. Ce sont bien les œuvres d'imagination d'une femme très sensible, très fine aussi et bon moraliste, très ingénieuse encore dans le maniement adroit d'une intrigue, mais qui n'a d'imagination que dans les idées. M^{me} de Staël a le génie inventif et non le génie créateur. Marque infallible et qui s'applique à bien d'autres qu'à elle : elle ne sait peindre qu'elle-même. *Delphine* c'est elle, *Corinne* c'est elle, et retranchez *Corinne* ou *Delphine*, il n'y a personne qui soit vivant dans ces romans. On peut s'étonner que les hommes aimés qu'elle a placés dans ces livres soient si conventionnels. Ils le sont absolument. Il est difficile d'être quelconque autant que Léonce, à moins qu'on ne soit Oswald. Ce sont tout à fait des jeunes premiers, chacun avec un défaut, ou plutôt une manie destinée à former obstacle au bonheur et à amener la catastrophe, mais manie qui semble ajoutée après coup et ne fait point logiquement partie de leur caractère; du reste d'une noblesse convenue, d'une distinction vague et d'une idéalité abstraite. J'ai dit qu'on pouvait s'étonner que ces personnages soient si peu des portraits. La chose est naturelle au contraire. C'est son rêve avec ses souffrances que M^{me} de Staël met dans ses romans. D'où il suit que de ses souffrances elle fait un personnage très réel et vivant, qui est elle-même, et de son rêve un personnage idéal qui reste de son pays, c'est-à-dire des nuages.

Ces romans sont des effusions, des demi-confidences, quelque chose comme des romans lyriques. Si nous nous y intéressons peu, c'est que nous y cherchons autre chose. Mais songez que les contemporains en ont été comme étourdis et fascinés. C'est eux qui avaient raison. Ils y cherchaient ce qui y est : la peinture des douleurs et le rêve de bonheur d'une femme célèbre, et ils en suivaient les vicissitudes avec un intérêt passionné jusqu'à la catastrophe, toujours tragique. Prises ainsi, ces œuvres sont singulièrement attachantes. Une profonde tristesse y règne, qui n'est point jouée, et à mesure qu'on avance, une sorte d'inquiétude, d'anxiété nerveuse et d'agitation tremblante dans la poursuite du bonheur, qui sont d'une grande vérité et infiniment dramatiques. Ce sentiment général que la distinction et la supériorité morale (*Delphine*), que la distinction et la supériorité intellectuelle (*Corinne*) ne sont pour tous, et surtout pour la femme, que des conditions d'infortune ; ce sentiment aussi que mieux vaudrait le bonheur obscur et tout simple que tant d'heureux dons qui vous font plus admirée que chérie, cette sorte de colère enfin contre l'iniquité d'un tel sort, ces voyages, ces courses fiévreuses, ces poursuites du bonheur qui fuit, Corinne en Angleterre, Delphine en Allemagne, départs subits, arrêts, retours, images des agitations d'un cœur ardent et inapaisé ; tout cela est bien vivant et individuel, sent la confiance et presque la confession, fait entendre, tout proche, le battement du cœur. C'est du Rousseau plus délicatement senti que par Rousseau lui-même, du Rousseau aussi passionné, aussi inquiet et moins orgueilleux, aussi attendri sur soi-même, mais plus tendre aussi d'une pitié ouverte et répandue, qui va à tout ce qui souffre.

Ajoutez-y des personnages épisodiques qui sont intéressans à un tout autre égard. Ils ne sont pas vivans, mais ils sont vrais. Il y a bien des personnes dans M^{me} de Staël : à côté de la femme romanesque et passionnée, il y a un moraliste très pénétrant, sinon très profond, très avisé et d'œil très ouvert, un élève des *Lettres persanes* autant que de la *Nouvelle Héloïse*, qui a su bien saisir quelques caractères de la société de son temps et qui les a placés dans ses romans : diplomate dépouillé par son office de toute personnalité, femme d'intrigues tranquille et patiente dont les nonchalances sont les plus grands artifices, dévote d'esprit étroit qui a remplacé toute inspiration du cœur par une sorte de code moral et qui ferait haïr le devoir. Ces personnages sont tracés d'un dessin très net, mais ils ne sont pas animés et respirans. Ils sont très fortement pensés, ce qui dans un drame ne suffit pas. Ce sont des personnages de La Bruyère. Un être vivant qui est elle-même, un être de convention qui est l'homme aimé, des êtres vrais mais sans vie, ce

qui revient à dire qu'ils sont exacts plutôt que vrais, c'est de quoi se composent ces romans, où, tout compte fait, le seul personnage intéressant, mais infiniment celui-là, est l'auteur. La composition en est habile plutôt que forte. M^{me} de Staël ne sait point tirer des héros eux mêmes, du choc de leurs passions naturellement en jeu et en acte, les péripéties de ses aventures. Ce qu'elle sait très bien, c'est combiner des incidens vraisemblables, les faire concourir à propos pour nouer, dénouer et renouer les fils délicats d'une trame légère, mais suffisamment solide et résistante. L'écheveau s'embrouille et se débrouille aisément et rapidement sous ces mains adroites et fines, et l'on prend plaisir à suivre sans fatigue cet élégant et un peu menu travail de femme. Toutes ces observations se ramènent à dire que tout ce qui est vie morale, puissante, à excepter celle de l'auteur, manque à ces œuvres, et que toutes les autres qualités de l'excellent romancier s'y trouvent. Tout à l'heure nous croyions voir que M^{me} de Staël, analysant en critique les littératures grecque, latine et française, n'avait pas complètement senti le grand art, et maintenant nous en venons à soupçonner que c'est peut-être parce que la faculté maîtresse du grand artiste lui manquait.

III.

Et voilà que les choses semblent changer. Ce sentiment artistique, que M^{me} de Staël paraît ne pas avoir, elle va le trouver. L'originalité de la pensée littéraire, philosophique, politique, elle va l'acquérir et la montrer. L'élève, indépendant déjà, mais enfin l'élève du XVIII^e siècle français, va sinon disparaître, du moins reculer au second plan; une Staël nouvelle va paraître.

Ce n'est point que les choses aient changé en effet; il n'y a point eu volte-face, mais renouvellement et enrichissement de cette forte nature par la mise en liberté et en acte de certains germes qui y sommeillaient à demi. Deux grandes causes ont renouvelé l'esprit de M^{me} de Staël: l'empire et l'Allemagne, les épreuves qu'elle a eues à souffrir de l'un et la découverte qu'elle a faite de l'autre. Elle doit à Napoléon I^{er} d'avoir su d'une manière plus sûre et plus nette ce qu'elle était. Bien de tel pour nous définir à nous-mêmes que nos répugnances. Comme nous tendons à nous absorber dans ce que nous aimons, nous prenons conscience de nous-mêmes dans ce que nous ne pouvons pas souffrir. M^{me} de Staël a pris tant de plaisir à être différente de Napoléon, qu'elle a comme confirmé et fortifié sa personnalité dans cette haine. Tout son caractère et toutes ses idées générales ont trouvé un point d'appui dans cette

résistance, et dans ce point d'appui le soutien d'un plus grand essor.

Il détestait les idées et les théories, ne voyait dans le monde que des faits et des états de faits, des forces et des calculs de forces : elle était idéologue ; elle le sera davantage. — Il était césarien de naissance et de tour d'esprit, ne voyant dans les hommes que des pièces de la grande machine sociale, qui ne devaient avoir ni droit, ni initiative, ni presque de personnalité, mais une fonction subordonnée à l'ensemble et déterminée par l'ensemble : elle était individualiste et libérale ; elle le sera plus encore, et, de plus en plus, persuadée du caractère auguste et sacré de la personne humaine, convaincue que la nation est plus forte du jeu libre des intelligences isolées que du concert forcé et factice des énergies disciplinées, allant très avant dans ce sens, jusqu'à diminuer l'état, jusqu'à n'avoir point une idée très nette, ou du moins un sentiment très fort de la patrie ; jusqu'à croire, — ce qui peut mener un peu loin, — « qu'on ne se trompe guère en étant toujours du côté du vaincu. » — Il aimait encore moins le sentiment que les idées : elle va faire au sentiment une place plus grande encore qu'auparavant dans ses idées et ses théories ; s'éloigner en cela de ses maîtres, en chercher, en trouver d'autres ; développer en elle des instincts qui n'étaient point sans avoir déjà une grande force, mais auxquels jusqu'alors elle n'avait cédé qu'à demi. — Il n'était ni philosophe ni artiste : elle s'enfoncera, s'absorbera avec bonheur dans la contemplation et l'étude des philosophes les plus audacieux, les plus confians, les moins attachés à la terre ; et aussi se plaira à découvrir, à étudier, à faire pénétrer en elle l'art où il y aura à la fois et le plus de sentiment et le plus de philosophie. — Il n'est pas jusqu'à l'Angleterre, qu'elle aimait déjà comme élève de Montesquieu, qu'elle n'aime davantage et d'un goût plus indiscret, comme ennemie de Napoléon. Elle doit beaucoup à ce grand homme : il lui a donné comme une impulsion nouvelle dans l'ardeur à s'éloigner de lui qu'il lui inspire.

Ceci est tout négatif. Mais, poussée encore par ses sentimens à l'égard de l'empereur, M^{me} de Staël s'éprend de l'Allemagne. L'influence ici fut directe, et elle fut profonde. Elle agit sur M^{me} de Staël tout entière, sur sa conception de l'art, sur sa conception de l'âme, sur sa conception de la vie. Je dirai peu de chose du livre de *l'Allemagne* considéré comme étude du caractère et des mœurs du peuple allemand. Un Français du temps où nous sommes est toujours gêné en cette affaire, et n'a toute la liberté de ses sentimens ni à approuver M^{me} de Staël ni à la réfuter. Un critique qui n'aurait ni l'honneur d'être Allemand ni le désavantage d'être Fran-

çais n'attacherait peut-être pas une très grande importance à cette partie de l'ouvrage, et dirait peut-être : « M^{me} de Staël a eu tout le temps de bien lire et de bien entendre les philosophes et les poètes allemands ; mais elle n'a eu nullement le loisir d'étudier les mœurs allemandes, et comme elle se connaissait en romans, elle en a fait une idylle, qui est charmante. Il y a à cela plusieurs raisons : la première est qu'elle y a séjourné peu de temps ; la seconde est que, sans y prendre garde, elle a un peu écrit ce livre comme Tacite les *Mœurs des Germains*, avec une intention obscure de satire ou du moins dans un esprit de critique à l'endroit de la France telle que l'empire l'avait faite. Il ne faut même pas dire absolument : telle que l'avait faite l'empire. M^{me} de Staël a toute sa vie été partagée entre l'amour de la société française, brillante, polie, spirituelle, et une certaine impatience à l'égard de cette même société française, brillante, spirituelle et railleuse. Il y a une foule de protestations, dans le livre de *la Littérature*, contre « l'esprit moqueur » des Français, si desséchant, si destructeur de la sensibilité et de l'expansion. La sentimentalité et la bonhomie superficielle des Allemands devaient séduire une personne qui n'a guère eu le temps de creuser et d'aller au fond. On peut se tromper à ces choses, certains gens mettant leur bonté au dehors et d'autres la mettant au dedans. Ce n'est qu'une différence de place et pour ainsi dire d'aménagement ; mais, pour qui juge vite, cela peut tromper sur le fond des choses. L'Allemagne, au sortir des salons de Paris, et à un moment où elle avait peu à se louer de la France, a été pour M^{me} de Staël la *petite ville* de La Bruyère, laquelle est infiniment séduisante. On ne peut pas savoir si, à y séjourner plus longtemps, elle n'eût pas désiré d'en sortir. »

Je suis à peu près de l'avis du critique anglais ou américain que je suppose. Et encore je ferai remarquer que M^{me} de Staël n'a pas été si aveuglée par toutes les raisons que, d'après lui, elle avait de l'être. Elle est bien un peu désobligée quelquefois par cette affectation contraire à celle des Français, qui consiste à jouer le sentiment comme nous en jouons l'absence, qui « s'exalte sans cesse » et qui « fait de la coquetterie avec de l'enthousiasme, comme nous en faisons avec de l'esprit et de la plaisanterie. » Il faut croire que, par tout pays, il est bien malaisé d'être simple.

Mais cette vue générale des Allemands occupe beaucoup moins de place dans l'ouvrage même que dans les préoccupations du Français ou de l'Allemand qui le lisent. Ce qui a captivé surtout M^{me} de Staël, ce sont les grands esprits de l'Allemagne, les livres allemands, et la philosophie et l'art, nouveaux pour elle, qu'elle y a trouvés. Les erreurs de détail sont nombreuses. Mais, du premier

coup, les grandes lignes ont été saisies et marquées d'un trait vigoureux. Elle entrait dans l'Allemagne poussée par un vif désir d'échapper au monde de la force brutale, du calcul froid, et aussi de la légèreté moqueuse. Comme toujours, elle envoyait ses passions à la conquête de ses idées. La prise, cette fois, fut heureuse, et elle trouva qui lui répondit.

Une philosophie qui n'avait rien de la psychologie exacte et nette, mais sèche et bornée de la philosophie française du même temps, une philosophie audacieuse et aventureuse, visant à l'universel, prétendant expliquer l'énigme du monde, ou tout au moins embrasser le monde tout entier dans le plan de ses systèmes et l'échafaudage de ses constructions; profondément idéaliste, toujours portée, quelque route du reste qu'elle prenne, à voir les faits et les choses à travers une idée, et à absorber et dissoudre choses et faits dans une pensée pure; toute soulevée d'imagination et toute échauffée de sentiment, et mettant toujours beaucoup d'imagination dans la raison, et très disposée à en appeler de la raison froide au sentiment exalté; constamment pénétrée du reste, et sans humilité, de la dignité humaine, de la grandeur de l'esprit humain, de la supériorité d'une pure et grande pensée humaine sur tout ce qui l'opprime, la gêne ou la contredit; une philosophie de métaphysiciens subtils, de sages romanesques et de rêveurs généreux: voilà ce qu'elle rencontra, ce qui l'attira, l'encharma et la ravit. — C'était elle-même pensée par plus grands qu'elle. C'était son goût de la grandeur humaine; c'était son imagination hardie dans le maniement des idées: c'était son désir d'élever les points de vue et d'élargir les horizons; c'était son cœur aussi, son besoin de foi forte et de croyances généreuses, et comme une permission à elle donnée par des philosophes de faire passer ses sentimens dans ses idées.

Et c'était, remarquons-le, c'était encore, en une façon, son xviii^e siècle. Cette audace à tout remettre en question, comme si l'on était à l'origine du monde, ce goût des systèmes généraux et des théories universelles, ce grand travail *ab integro*, cette table rase et par-dessus l'explication de l'univers: cette recherche d'un nouveau fondement, morale, sentiment, idée pure, sur lequel on va reconstruire, de toutes pièces, l'humanité, et plus encore; c'était la témérité séduisante, « subtile, engageante et hardie » de ces recommencemens que les hommes prennent toujours pour des renaissances, et pour des naissances même; c'était, non point l'esprit, mais la démarche, l'élan, le transport de fierté naïve des philosophes du xviii^e siècle; c'était le xviii^e siècle, mais le xviii^e siècle allemand, plus sérieux, plus méditatif, plus contemplatif, et plus

sentimental, et plus rêveur, et plus moral, celui qui, par tout ce qui était en lui, s'accommodait mieux à la nature de M^{me} de Staël, celui qu'elle devait avoir, qu'elle avait confusément rêvé à travers l'autre.

Aussi elle s'y jeta de tout son courage. Très librement, ne s'astreignant à aucun système, prenant de chacun ce qui agréait à son esprit et à son cœur, et, au besoin, corrigeant Kant par Jacobi, elle se fit un ensemble d'idées qui a la conception du devoir pour fondement, qui admet le libre arbitre, la spiritualité de l'âme, la vertu comme une force particulière à l'homme, et l'immortalité de l'âme comme une conséquence logique de tout cela. Elle tient à ce dernier point, ne veut pas croire que la croyance aux récompenses futures soit un retour à la morale de l'intérêt, pense que « l'immortalité céleste n'ayant aucun rapport avec les peines et les récompenses que l'on conçoit sur cette terre, » et le compte qu'on fait sur le salaire de là-haut n'étant pas autre chose que le sacrifice d'un bonheur actuel que l'on sent à un bonheur rêvé qu'on espère, c'est-à-dire d'une jouissance à une idée, « les prémices de la félicité religieuse sont le sacrifice de nous » et la forme même de l'absolu désintéressement. Se ramenant toujours à ces quelques idées fondamentales, elle aimait tous les systèmes allemands dans ces idées, se plaisant à ce qui les rapproche et s'embarrassant peu de ce qui les divise, et résumait sa pensée philosophique dans cette belle vue d'ensemble : « Que l'un croie que la divinité se révèle à chaque homme en particulier, comme elle s'est révélée au cœur humain, quand la prière et les œuvres ont préparé le cœur à les comprendre; qu'un autre affirme que l'immortalité commence déjà sur cette terre pour celui qui sent en lui-même le goût des choses éternelles; qu'un autre croie que la nature fait entendre la volonté de Dieu à l'homme, et qu'il y a dans l'univers une voix gémissante et captive qui l'invite à délivrer le monde et lui-même en combattant le principe du mal; ces divers systèmes tiennent à l'imagination de chaque écrivain... Mais la direction générale de ces opinions est toujours la même : affranchir l'âme de l'influence des objets extérieurs, placer l'empire de nous en nous-mêmes, et donner à cet empire pour loi le devoir, pour récompense une autre vie. »

— Mais c'était là, ou bien peu s'en faut, un acheminement ou un retour vers le christianisme? — C'était à la fois y aller et y revenir. Au fond de l'âme, M^{me} de Staël avait toujours été chrétienne. Un christianisme très indépendant, et, reconnaissons-le, très hétérodoxe, un christianisme de raison et non de foi, détaché et dégagé des dogmes, et, il me semble bien, à peu près exactement

le christianisme du *Vicaire Savoyard*, avait toujours été sa pensée de derrière la tête. On le trouvait déjà, nous l'avons vu, dans la *Littérature*, en 1800. C'est là qu'elle se demandait, ce qui n'est point une question frivole, « quel système philosophique » réunirait et contiendrait dans une opinion commune les vainqueurs et les vaincus de 93, comme le christianisme avait fait le monde latin et le monde barbare. Chateaubriand n'avait peut-être pas lu d'assez près ce passage quand il se donnait comme voyant Jésus-Christ partout, et M^{me} de Staël comme ne le voyant nulle part. De même dans *Delphine*, la chrétienne protestante s'était révélée tout à coup, et même, à mon gré, avec un peu d'indiscrétion (mort de M^{me} de Vernon). Dans *l'Allemagne*, la pensée chrétienne l'attire de plus en plus. Elle y est amenée par le goût invincible qui est en elle « de ne point séparer les sentimens des idées. » Méditant sur l'*impératif* de Kant, elle voit très bien que la loi-devoir commandant parce qu'elle commande, et à laquelle il faut obéir sans autre raison de lui obéir sinon qu'elle commande sans donner aucune raison, n'est qu'une dernière idée théologique; que c'est un Dieu placé en nous. Mais du moment qu'il est placé en nous, il est bien difficile de le faire parler comme une pure loi, froide, abstraite et sans accent. S'il doit nous parler ainsi, la vérité est qu'il ne nous parlera point. S'il nous parle et, dans la pratique, nous l'éprouvons assez, ce sera par la voix du sentiment, avec un cri d'indignation, ou de tendresse, ou de fierté. En appeler, en dernier recours, à la voix de la conscience, quelque précaution qu'on prenne et quelque effort qu'on fasse pour séparer la sensibilité de la morale, c'est toujours en appeler au sentiment. Faire quelque chose pour l'impératif, c'est toujours faire quelque chose pour l'amour de Dieu. Or l'amour de Dieu, ce n'est pas tout le christianisme, mais c'en est bien le fond.

C'est précisément celui de M^{me} de Staël. Elle unit étroitement l'idée du devoir au sentiment dont l'idée du devoir s'accompagne : « Celui qui dit à l'homme : trouvez tout en vous-même, fait toujours naître dans l'âme quelque chose de grand *qui tient encore à la sensibilité même dont il exige le sacrifice.* » C'est à cette loi du devoir devenue passion du devoir qu'elle se confie, qu'elle croit qu'il faut se confier. Elle arrive ainsi à une doctrine religieuse qui nous la montre bien telle que nous la connaissions déjà, mais comme échauffée à la fois et épurée par les hautes et nobles méditations des philosophes allemands, à « *la religion de l'enthousiasme.* » Écouter la voix du cœur, croire à une révélation perpétuelle de ce Dieu qui est en nous, reconnaître cette révélation à l'exaltation même de l'âme, à la confiance absolue avec laquelle elle écoute et

obéit, et maintenir par cette exaltation même une communication éternelle entre nous et Dieu! — Mais cette communication constante, c'est l'esprit même du christianisme? — Sans aucun doute, répond M^{me} de Staël, et c'est avec raison qu'un philosophe allemand a dit « qu'il n'y a pas d'autre philosophie que la religion chrétienne; » ce qui veut dire que « les idées les plus hautes et les plus profondes conduisent à découvrir l'accord singulier de cette religion avec la nature de l'homme. »

Voilà qui est formel, et pourtant je ne sais si M^{me} de Staël est aussi chrétienne qu'elle croit l'être. Quand on y regardera de très près, on en reviendra toujours à reconnaître que le christianisme est obéissance et abandonnement à la voix intérieure, il est vrai; qu'il admet et appelle le concours du sentiment avec cette voix intérieure, il est vrai encore; qu'il est aussi amour de Dieu et sacrifice aveugle, sans considération d'intérêt ni contrôle de la raison, à cet amour, d'accord; — mais qu'il est surtout humilité. Or ce dialogue entre nous et notre âme, si purifiée soit-elle, c'est une condition de la vie chrétienne, ce n'est pas le christianisme; parce que ce n'est pas l'humilité. C'est chrétien, ce n'est pas l'état chrétien. Là encore l'amour-propre a son droit et l'orgueil sa prise. C'est un acheminement bien plutôt au mysticisme qu'au christianisme d'un Bossuet ou d'un Pascal. Cette absorption de nous en Dieu, qui est l'effort de tout mysticisme, se ramène toujours à une absorption, je ne veux pas tout à fait dire à un anéantissement, de Dieu en nous-même. Au fond, dans cet état, c'est nous, très pur, que nous adorons. Le christianisme a bien su ce qu'il faisait en plaçant la loi-devoir en Dieu, et Dieu très en dehors et très loin de nous. Il ne faut pas qu'à sentir Dieu en nous-même, nous devenions trop familier avec lui.

Je ne m'égare point en parlant du mysticisme; car c'est bien au mysticisme que M^{me} de Staël est arrivée, au moins pour y passer un instant. Son goût pour cet état d'esprit est antérieur à ses dernières années, et ne laisse pas d'être déjà très sensible dans *l'Allemagne*. Son chapitre sur la *mysticité* est bien curieux. On y retrouve ce besoin, éternel chez elle, de « mettre l'amour dans la religion, » de faire pénétrer l'idée religieuse, comme toute autre idée, dans un sentiment; et l'on y voit aussi le grand souci qu'a M^{me} de Staël de ne pas dissoudre l'activité humaine dans un état d'âme qu'on accense, non sans apparence, d'engourdir et d'endormir la volonté. Elle assure que le mysticisme ne rend indifférent qu'à ce qui ne vaut pas qu'on le veuille, mais, cette part faite, laisse d'autant plus l'âme active pour la réalisation des œuvres de liberté et de justice. Les deux tendances primitives de M^{me} de Staël se

retrouvent bien là, conciliées comme elles peuvent l'être, besoin de tendresse intime et profonde, dévouement actif et impétueux aux grands intérêts de l'humanité.

A la vérité elle voudrait tout concilier et tout embrasser, et ces hautes idées spiritualistes et religieuses, elle s'efforce en cent endroits de montrer qu'elles sont les meilleurs auxiliaires et comme le levain de tout ce qui est grand et beau dans l'homme, poésie, art, littérature. Cette fois elle a bien décidément rompu avec le XVIII^e siècle français. Bien des pages de l'*Allemagne* semblent détachées du *Génie du christianisme*, et, notez-le, ont un accent à la fois moins belliqueux et plus convaincu. M^{me} de Staël n'est pas, comme Chateaubriand, un ennemi du XVIII^e siècle, qui, par une sorte de gaure, remet en honneur, un peu indistinctement et indiscretement, tout ce que le XVIII^e siècle a méprisé, dans un ouvrage où il y a de la passion et du sophisme, de la grandeur et de la taquinerie, livre puissant conçu dans un esprit étroit ; c'est une fille du XVIII^e siècle, nourrie de lui, qui a compris tout ce qu'il avait de générosité et d'impuissance, et qui, de cette même ardeur pour le bien de l'humanité qu'elle a puisée en lui, s'élance aux grands sommets de l'âme, y trouve, dans une lumière un peu confuse encore, la foi, l'amour divin, la conscience, l'effusion en Dieu, croit que ce sont là de grandes forces, et ne veut pas renoncer à cette belle part du patrimoine de l'humanité.

Et c'est dans cet esprit qu'elle repousse, qu'elle contient du moins la philosophie du froid calcul et du raisonnement purement utilitaire, s'écriant : « Perfectionner l'administration, encourager la population par une sage économie politique, tel était l'objet des travaux des philosophes ;.. la dignité de l'espèce humaine importe plus que son bonheur et surtout que son accroissement : multiplier les naissances sans ennoblir les destinées, c'est préparer seulement une fête plus somptueuse à la mort. » — Et encore : « O France ! si l'enthousiasme un jour s'éteignait sur votre sol, si le calcul disposait de tout et que le raisonnement seul inspirât même le mépris des périls,.. une intelligence active, une impétuosité savante, vous rendraient encore les maîtres du monde ; mais vous n'y laisseriez que la trace de torrens de sable, terribles comme les flots, arides comme le désert ! »

IV.

En même temps qu'une philosophie nouvelle, l'Allemagne révélait à M^{me} de Staël un art nouveau. Elle comprenait l'art classique, parce qu'il n'était chose qu'elle ne comprit ; mais elle ne le sentait

pas très vivement. Elle n'était donc point gênée pour sentir un art tout différent et pour s'y attacher d'une pleine ardeur ; et précisément cet art qu'elle rencontrait était le mieux accommodé qu'il fût possible à son tour d'imagination et de sensibilité. Un art qui n'avait, en effet, rien de classique, ni de pseudo-classique, une littérature qui n'était ni de seconde ni de première imitation, qui ne devait, même ses défauts, qu'à elle-même, qui séduisait au moins par son incontestable naïveté, voilà ce qu'elle découvrait du premier regard. Or le grand charme de M^{me} de Staël, c'est sa candeur, sa spontanéité. Personne ne fut plus qu'elle d'élan et de premier mouvement, de pleine sincérité, si ce n'est Delphine ; mais cela revient à peu près au même. Elle trouvait devant elle des poètes et des romanciers qui ne voulaient connaître et qui en effet ne connaissaient guère ni « règles » ni « modèles, » qui n'imitaient point, ne légiféraient point, et même ne se surveillaient pas beaucoup. Il y eut sympathie, parce qu'il y avait parenté. Elle entra peu dans l'art antique, et, partant, tout l'art classique français sorti de la Renaissance, en pleine maturité au xvii^e siècle, et se prolongeant par imitation à travers le xviii^e, la laissait un peu indifférente. Elle rencontrait une littérature qui n'avait pas eu de Renaissance, trait singulier qui la met à part en Europe ; une littérature qui, après la période d'influence française, influence faible, parce qu'elle n'était qu'une sorte de contre-coup, naissait à proprement parler, prétendait bien, de temps en temps, se rattacher au moyen âge, au fond se cherchait, s'essayait, prenait conscience d'elle en elle-même et s'inspirait de soi. A tout prendre, en ce qui est art pur, M^{me} de Staël, sans le même succès, n'avait pas fait autre chose. Enfin et surtout (car tout ce qui précède n'est que négatif), elle se trouvait en présence d'une littérature qui, sauf exceptions que nous verrons plus tard, était éminemment subjective. Sentiment, imagination, rêve, tout ce que la littérature classique en France, à son déclin surtout, présentait si peu ; tout ce que Rousseau, qu'elle n'oubliait point, lui avait appris, elle le trouvait là à chaque page, à profusion, et la profusion n'était pas pour lui déplaire.

Les mauvais plaisans disent : « Le fond de l'art des Français consiste à avoir la vue très claire et en éprouver une très grande satisfaction. Le fond de l'art allemand consiste à avoir la vue trouble et en éprouver une éternelle mélancolie, mêlée d'une certaine fierté. » Il y a du vrai dans cette bontade. Élevés, vers 1550, par des hommes qui mettaient une admirable perfection de forme dans l'expression de sentimens simples ; appliqués tout d'abord à imiter surtout la forme de ces maîtres antiques ; dans ce moule, toujours respecté, versant ensuite des sentimens plus complexes, mais simples encore, et sim-

plifiés par notre goût de l'analyse; rêvant, tout comme d'autres, mais de nos rêves n'aimant donner au public que le résultat, la formule réfléchie, l'idée où ils aboutissent, et qui, en tant qu'idée, leur ôte leur caractère, les trahit en les traduisant, et, tout en les exprimant, se moque un peu d'eux; nous avons créé une littérature d'idées générales très nettes, de sentimens puissans très clairs, de peintures de l'homme très profondes et nullement abstraites, quoi qu'on en ait dit, mais assez peu individuelles pour pouvoir être comprises du premier coup par toute l'Europe. En un mot, nous étions classiques, autrement que les anciens et moins qu'eux, mais classiques encore, c'est-à-dire universels. Nos goûts d'analystes, après notre éducation, en avaient été la première cause. Une autre, et que M^{me} de Staël a très bien vue, presque trop bien, était que nous ne sommes point des solitaires. Nous n'écrivons point pour nous, mais pour un public. « En France, le public commande aux auteurs. » Nous voyons toujours, en face de nous, le lecteur qui écoute, et nous voulons lui plaire plutôt qu'à nous. Autant dire que nous parlons plutôt que nous n'écrivons. C'est nous imposer la clarté, l'ordre, la suite et la mesure, et au besoin les qualités oratoires; c'est nous interdire l'épanchement, le rêve, la synthèse aussi, sinon après une série d'analyses, et la contradiction, et la contemplation qui n'aboutit point à une conclusion, toutes choses qui ne sont pas moins que les autres des aspects de la vérité. — C'est nous interdire d'être lyriques et élégiaques? — Mon Dieu! à peu près. — Et c'est nous restreindre à être dramatiques et conteurs? — Mon Dieu! presque, réserve faite pour les hommes de génie, qui, tout en se conformant aux nécessités de leur temps, savent toujours se tirer d'affaire. Mais il est bien certain que les caractères généraux de notre littérature sont bien ceux-là. Quand Buffon recommande à l'écrivain, comme une règle, de se défier du premier mouvement, il dit mieux que moi tout ce que je viens de dire, et indique bien une des habitudes essentielles de notre art. Et le seul livre où effusion, rêve, contemplation, contradictions, transport lyrique, fond de l'âme, pour tout dire, se trouve jeté sur le papier, pour notre éternelle admiration, c'est *les Pensées* de Pascal, ce qui tient à ce qu'il n'a pas été rédigé.

Les Allemands du temps de M^{me} de Staël et du temps un peu antérieur, ceux de la *période d'assaut* et de la *période romantique*, ne devaient ou ne voulaient rien devoir à l'antiquité. Ils étaient même en réaction contre leurs classiques, ceux d'entre eux qui avaient dit du bien de l'antiquité, les Lessing et les Winckelmann. Ils étaient, d'ordinaire, purement subjectifs, point orateurs, point conteurs, peu dramatiques, aimant à suivre, sans grande méthode, dans le charme qu'on éprouve à s'écouter, le déroulement lent, indéfini, plein de détours et de retours, de leur rêve tendre et senti-

mental. Le fond de leur art était élogie et lyrisme, et lyrisme moderne, qui n'a absolument rien de commun avec le lyrisme antique, qui est épanchement personnel, et dont Shakspeare (ils le savaient bien) était réellement le seul à avoir donné l'exemple. — Et, de plus, ils étaient philosophes. Ils mêlaient toujours une théorie métaphysique à leur rêverie littéraire. Ce n'est point à dire qu'ils ne fussent point spontanés et naturels; c'était leur manière de l'être. La philosophie est si bien chez elle en Allemagne qu'elle se confond d'elle-même avec les émotions des poètes. C'est une de ces pensées si familières qu'elles en deviennent un sentiment. Les Allemands l'ont dans le cœur autant que dans la tête. La rêverie personnelle aboutit à une méditation sur la destinée humaine, et cette méditation prolonge, soutient et enrichit la confession que le poète fait de son âme. Ces poètes rattachaient leurs contemplations à une théorie: ils écoutaient comme un maître l'ami de M^{me} de Staël, Schlegel, et rêvaient en lisant religieusement l'*Athenæum*. — Solitaires, ils l'étaient, relativement au public, auquel ils songeaient peu, ne subissant point ces lois de l'esprit de société, si puissantes en France; détournés d'un isolement trop profond, qui aurait été funeste à la santé de leur esprit, ils l'étaient par ce lien commun, la recherche philosophique, la discussion et l'examen passionné des grands problèmes universels. Par tous ces caractères, ils ravirent M^{me} de Staël. Il y avait là du naturel, de l'effusion, du sentiment, du rêve, de la naïveté, des idées, de l'originalité, point d'imitation, de la déclamation aussi, tout ce qu'elle aimait.

Il y avait surtout du nouveau, ce qui est pour plaire à tout le monde, et surtout aux femmes. Elle vit là tout un renouvellement de la littérature, et, du reste, elle avait raison. Elle avait, nous l'avons vu, confusément senti que l'art classique français avait produit tous ses fruits, que la littérature française ne se soutenait plus que par une ressource un peu étrangère, les ouvrages de philosophie politique, que, du reste, elle languissait; elle trouvait en Allemagne un art nouveau, imprévu, brillant d'ailleurs: elle applaudissait. Ses idées, même sur la littérature française, en furent changées. D'abord elle aperçoit désormais, mieux qu'elle ne faisait auparavant, le vide étrange et la puérité où en est arrivée la poésie française de son temps. Elle voit que ces versificateurs du XVIII^e siècle finissent ont comme peur de penser et de sentir, que leur souci de l'exécution spirituelle et leur culte de la difficulté vaincue viennent, à la vérité, de leur impuissance, mais d'une singulière pudeur aussi, de la crainte de laisser voir le fond de leur âme. C'est très distingué, sans doute, et Dieu sait combien l'excès contraire est de mauvais ton; mais nous savons combien cet excès-là est ennuyeux. Elle corrige beaucoup des jugemens littéraires de son livre de 1800. Avec Vol-

taire, elle croyait, à cette époque, que le théâtre doit se proposer un dessein moralisateur : « Un écrivain ne mérite de gloire véritable que lorsqu'il fait servir l'émotion à quelques grandes vérités morales. » Déjà, dans *Corinne*, elle abandonne cette idée, qui tenait à sa conception vague de l'art antique et étroit de l'art moderne : « Alfieri a voulu marcher par la littérature à un but politique,.. ce but était noble ; mais n'importe, rien ne dénature les ouvrages d'imagination comme d'en avoir un. » Enfin, dans *l'Allemagne*, elle donne la véritable règle en cette affaire, la règle ancienne et moderne, et qui se tire aussi bien de *la Poétique* d'Aristote que du théâtre de Corneille : « Le but est d'émouvoir l'âme en l'ennoblissant. » — Tout son livre de *la Littérature* est plein de l'idée de la supériorité du xviii^e siècle sur le xvii^e. Depuis qu'elle a senti près d'elle les grandes âmes religieuses, compris leur accent et appris où sont les sources du vrai lyrisme, elle ramène ses yeux vers nous et s'échappe à dire : « Mais nos meilleurs poètes lyriques, en France, ce sont peut-être nos grands prosateurs, Bossuet, Pascal, Fénelon... » — Elle avait dit sur tous les tons qu'au moins au point de vue de la littérature philosophique, les Français du xviii^e siècle sont bien en progrès sur leurs prédécesseurs. Même à cet égard, elle n'est plus si sûre de son fait, et la théorie de la perfectibilité est bien oubliée. Les philosophes du xviii^e siècle restent grands, ce sont des « combattans ; » mais ceux du xvii^e sont des « solitaires, » et leurs ouvrages sont plus philosophiques ; « car la philosophie consiste surtout dans la connaissance de notre être intellectuel, » et « les philosophes du xvii^e siècle, par cela seul qu'ils étaient religieux, en savaient plus sur le fond du cœur. »

Il ne faudrait point trop presser M^{me} de Staël et vouloir qu'elle répudie entièrement les opinions de sa jeunesse. Elle garde bien un fond de tendresse pour le temps dont elle est ; elle nomme encore avec vénération Montesquieu et Rousseau ; mais enfin le conseil que semble donner *l'Allemagne* presque à chaque page, c'est d'oublier *la Littérature*. — Mais encore à quelles conclusions pratiques arrivons-nous ? — D'abord ne plus imiter. Elle ne tarit point là-dessus. Dans *Corinne*, dans *l'Allemagne*, c'est comme un refrain. — Mais en quoi le nouveau consistera-t-il ? — M^{me} de Staël est désormais si éloignée de *la Littérature* que la voilà, après dix années, qui se rencontre avec son ancien antagoniste, avec Chateaubriand. C'est la tradition de la Renaissance qui est une fausse route. Remarquez-vous que la littérature française n'est point une littérature populaire ? Si elle ne l'est pas, c'est que nos littérateurs ont formé comme un monde à part, factice, inintelligible à la foule. Dans un pays chrétien, ils ont été les disciples d'artistes païens. « La littérature des anciens est chez les modernes une littérature transplantée, la littérature romantique ou chevaleresque est chez nous indigène, et c'est notre re-

ligion et nos institutions qui l'ont fait éclore. » Il nous faut une littérature « romantique, » parce que le romantisme, c'est le retour au moyen âge, c'est-à-dire à l'origine même de la façon moderne de sentir. — Même après la révolution? — A cause de la révolution : « Les sujets grecs sont épuisés... Vingt ans de révolutions ont donné à l'imagination d'autres besoins que ceux qu'elle éprouvait du temps de Crébillon. » On n'est pas plus dans l'esprit du *Génie du christianisme*, et pourtant c'est bien M^{me} de Staël qui parle. Elle se retrouve bien tout entière dans ces théories nouvelles. L'art antique, qu'elle n'a jamais bien aimé, sacrifié encore, à autre chose que jadis, mais sacrifié toujours; le besoin d'action sur les hommes, la littérature populaire pour être efficace et contribuer au bonheur commun; le grand fait de la révolution devant avoir son action sur l'art, la littérature, la pensée et l'imagination; tout cela, c'est bien M^{me} de Staël telle que nous la connaissons, quoique arrivant, par un détour, à des conclusions inattendues. Ce sont ces conclusions qu'il reste à examiner.

M^{me} de Staël se trompait, au moins un peu, en croyant que, si la littérature française n'était point populaire, c'est qu'elle n'était point païenne. La littérature française n'est point populaire, parce qu'aucune littérature n'est populaire. On peut faire une exception, et bien légère, pour la littérature dramatique, et encore Shakspeare est bien moins applaudi du peuple anglais que telle traduction d'un de nos drames les plus misérables. Et chez nous, Corneille remue la foule avec ses Romains autant que Shakspeare en Angleterre avec ses Anglais, ni plus ni moins. Et si la théorie était juste, les auteurs chrétiens au xvii^e siècle auraient dû être populaires. Où voit-on que Bossuet et Pascal l'aient plus été que Racine? Il faut en prendre son parti : la littérature et l'art ne sont populaires qu'à la condition d'être médiocres, depuis que le peuple est une foule et non une élite, comme à Athènes. Ce ne serait qu'une raison de plus, ne nous occupant point davantage du suffrage populaire, de renouer la tradition du moyen âge, si elle est la vraie et la plus féconde. Mais ce que M^{me} de Staël oublie, comme Chateaubriand, c'est que le moyen âge lui-même, au point de vue littéraire, n'est point si pénétré d'inspiration chrétienne qu'ils le croient. Il l'est fort peu. Ce xvii^e siècle, si accusé de paganisme, l'est beaucoup plus. Ni les troubadours, avec leurs chansons d'amour et de guerre, ni les trouvères avec leur Charlemagne, ou avec leurs fées et leurs enchanteurs, ou, notez-le, avec leurs souvenirs confus de l'antiquité païenne, ne sont très chrétiens dans leurs vers. Ils ne chantent point le Christ. M. de Chateaubriand l'a plus chanté qu'eux. Ce n'est qu'au théâtre, parce que le théâtre s'adresse à la foule, que l'inspiration religieuse se retrouve, et mêlée à bien d'autres choses. C'est donc un soin bien inutile d'essayer

de renouer une tradition dont l'esprit s'est perdu, et qui n'a peut-être jamais existé.

M^{me} de Staël le faisait pour d'autres raisons que Chateaubriand. Celui-ci prêchait cette croisade par haine du xviii^e siècle. M^{me} de Staël s'y rangeait par tendresse pour ses nouveaux amis. C'était une prétention de certains littérateurs allemands d'effacer de leur histoire littéraire les traces de l'influence française, en prétendant se rattacher directement au moyen âge et aux *Nibelungen*. Et, eux aussi, se flattaient ainsi de montrer au monde une littérature vraiment nationale, et la seule nationale qui existât. M^{me} de Staël prit une prétention d'école pour une réalité, comme Chateaubriand une tactique de guerre pour une doctrine juste. Seulement, Chateaubriand dépassa comme artiste l'horizon qu'il avait tracé comme théoricien, et en faisant entrer dans ses œuvres aussi bien l'art antique que l'art moderne, et le paganisme comme le christianisme, et la peinture du monde entier comme celle de lui-même, il donna à l'art du xix^e siècle la vraie indication, qui est que tout ce qui est vivement senti est objet d'art. — Elle faisait une méprise plus grave sur le fond même, ou plutôt sur l'ensemble de l'art nouveau qu'elle préconisait. Je lui laissais dire tout à l'heure que l'art allemand qui devait servir de modèle ou du moins d'initiateur à l'art moderne, était tout entier subjectif, qu'il était, non plus œuvre d'orateurs, de conteurs, de dramatiques, de discuteurs, d'hommes en présence d'un public et ne lui parlant point d'eux, mais art plus naïf et plus sincère d'hommes qui s'épanchent, suivent complaisamment leurs rêves, s'abandonnent à leurs émotions, chantent enfin, ce qui est toujours une manière de se parler à soi-même. Cela est vrai, mais n'est qu'une partie du vrai. Certains poètes allemands étaient ainsi, mais non point tous. Les plus grands avaient eu et leur période de poésie personnelle et leur période d'art objectif. Schiller, quoique génie éminemment lyrique, n'en avait pas moins écrit les *Dieux de la Grèce*, et, tout comme Chateaubriand en France ne restait point éternellement l'homme de *René*, Goethe ne restait point l'homme de *Werther*, embrassait au contraire dans son art puissant, et contemplait, loin de lui, d'un regard serein, tout ce qui, dans le monde des sentimens antiques comme dans celui des idées modernes, était matière d'art et de poésie. Que devenait, dès lors, la théorie, et ces conditions de l'art nouveau qui ne doit être qu'une effusion de l'âme, et cette scission entre l'art antique qui est du Midi et l'art moderne qui est du Nord, puisque *Werther*, *Faust* et *Iphigénie* sont de la même plume? Mais, précisément, M^{me} de Staël n'aime point infiniment *Iphigénie*. Elle en parle assez froidement, fait des réserves, songe à « l'intérêt plus vif et à l'attendrissement

plus intime que les sujets modernes font éprouver, » le tout justement sur le ton dont elle nous parlait des tragédies grecques. En somme, comme il arrive toujours, c'était son goût qu'elle arrangeait en doctrine, et, des élémens de sa théorie abandonnant ceux qui contrariaient son goût, elle devenait plus Allemande que les Allemands, négligeant dans leurs œuvres celles où ils n'étaient pas strictement ce qu'elle désirait qu'ils fussent.

N'importe encore. Comme Chateaubriand avec son *Génie du christianisme*, elle ouvrait de très larges voies avec une théorie un peu étroite. C'était quelque chose de dire aux Français : « Ne vous cantonnez point indéfiniment dans l'imitation de l'antiquité. Vous êtes chrétiens, et le christianisme est très beau. Chantez votre Dieu. » Ils n'ont point beaucoup pris cette habitude ; mais ils en ont perdu de mauvaises. — Et c'était quelque chose aussi de leur dire : « Votre art vit trop en dehors de vous. Vous en cherchez la matière bien loin. Rentrez en vous-mêmes. Là est la vraie source. Écoutez-vous sentir. Chantez votre âme. » Ils ont peut-être trop pris cette habitude ; mais ils avaient trop, aussi, l'habitude contraire. — Et voilà, ce me semble, le véritable effet tant du *Génie du christianisme* que de *l'Allemagne*. Les révolutions littéraires, comme les autres peut être, n'obéissent point positivement à leurs initiateurs ; mais elles ont besoin de leurs initiateurs pour commencer. A tel moment, on a besoin de quelqu'un qui dise : « Faites ceci, » non point du tout pour faire ce qu'il dit, mais pour sentir qu'il y a quelque chose à faire. Chateaubriand et M^{me} de Staël étaient des novateurs utiles, non pas tant par ce qu'ils recommandaient que par ce qu'ils condamnaient. Ils apprenaient moins à entrer dans un chemin nouveau qu'à en quitter un. Ils renouvelaient la littérature surtout en l'affranchissant : c'est créer que de permettre de naître. Le « romantisme » français n'a nullement été « l'art chrétien » que Chateaubriand rêvait en écrivant le *Génie*. Il en est lui-même la preuve, puisqu'en lui l'artiste a, sinon contredit, du moins infiniment dépassé, et dans tous les sens, le théoricien. Et il n'en est pas moins vrai que le *Génie* est, sinon la charte, du moins le manifeste insurrectionnel de toute la littérature moderne, parce qu'il a montré et la finitude où la littérature classique déclinante était tombée, et certaines erreurs dont la littérature classique triomphante, depuis Boileau et depuis Ronsard, avait toujours gardé la trace. — Le « romantisme » français n'a ressemblé en rien au romantisme allemand, et ce serait faire sagement que de lui trouver un autre nom. Il a été très français, par tant toujours ces qu'on dit, ou ces défauts, de clarté, d'unité, d'ordre, de composition bien ordonnée, d'abondance et de mouvement oratoires qui sont les marques mêmes de notre race, peu philosophique à tout prendre, et plus éloquent que philosophe, peu

mystérieux, peu abstrait, médiocrement sentimental, et bien plutôt effervescence d'imagination qu'épanchement de sensibilité. Et pourtant *l'Allemagne* ne laisse pas de lui avoir ouvert la carrière. On l'invitait à être subjectif : il ne l'a point été précisément ; mais il est devenu plus personnel. Nos poètes ont enfin osé parler en leur nom. Ils ont été affranchis de la gêne de se déguiser. Ils mettaient bien déjà, quoi qu'ils fissent, leurs sentimens dans leurs œuvres ; mais ils faisaient des œuvres apparemment impersonnelles, et parlaient, par exemple, sous le nom d'un personnage de tragédie. Ils ont eu au moins le plaisir de paraître davantage dans leurs écrits. Sans que le fond général changeât beaucoup, les formes littéraires en ont été renouvelées. Lamartine, c'est tout ce que Racine avait dans le cœur. — Il n'est pas jusqu'à ce contre-coup de la révolution française sur l'art français qui, à le prendre ainsi, ne soit chose vraie. Ceux qui disent que la littérature moderne doit quelque chose à la révolution n'ont tort que dans les raisons qu'ils donnent. Positivement et directement, la révolution n'a créé que la littérature parlementaire, qui, à la rigueur, est peut-être négligeable. Mais il est très vrai qu'en détruisant la « société » dans le sens restreint du mot, et « l'esprit de société, » la révolution a changé la condition de l'homme de lettres. Elle a fait le littérateur plus indépendant du monde, moins soucieux du public, ou du moins d'un public restreint, plus solitaire, et vraiment, encore, plus personnel. La nuit du 4 août a été une révolution littéraire très considérable, et la postérité dira peut-être que ce que 89 a le plus affranchi, c'est encore la littérature. — Voilà les grands changemens qui sont arrivés dans l'état des choses de lettres au commencement de ce siècle. M^{me} de Staël a deux mérites, dont le premier est de les avoir vus et le second d'y avoir aidé.

V.

Les idées politiques de M^{me} de Staël ont été, comme ses idées philosophiques et littéraires, très pénétrantes, très vives, affranchies de tout préjugé, sincères et généreuses, insuffisamment liées, et laissant quelque incertitude en leurs conclusions. Elle les a réunies dans ses *Considérations sur la Révolution française*, livre incomplet, et à proprement parler inachevé, mais singulièrement personnel, et qui éveille à chaque page la réflexion. Ce qui paraît, même au premier regard, manquer à cet ouvrage, c'est une étude sur les causes de la révolution. Une histoire de la révolution, c'est le xviii^e siècle étudié dans son œuvre : on voudrait que M^{me} de Staël, qui connaît si bien le xviii^e siècle, analysât l'état d'esprit que le xviii^e siècle a créé en France. Elle n'oublie pas absolument ce

point. Elle a, au cours de son exposition, des réflexions très fines et justes sur le caractère des Français de son temps. Leur légèreté, leur suffisance, leur conviction que tout est simple et très facile, sont très souvent (et non pas seulement dans la *Révolution*, déjà dans *Corinne* et dans *l'Allemagne*) prises sur le vif, relevées avec sûreté autant qu'avec malice. Je dirai même qu'elle insiste un peu trop peut-être sur cette affaire. Elle y revient comme à une rançune. Que ces Français sont frivoles ! Elle semble se souvenir sans cesse que M. Necker a dû céder un jour le ministère à M. de Calonne. Encore est-il qu'elle a raison, raison surtout pour deux fractions du peuple français qui ont eu, d'ailleurs, une très grande influence sur la révolution, la bourgeoisie, qui l'a pressée par ses impatiences, et la noblesse, qui par ses résistances l'a précipitée. Elle voit aussi très bien que la révolution, encore que suscitée par d'autres mobiles, a été, pour grande part, l'insurrection des vanités. Ce qui irritait, c'était moins le despotisme que l'inégalité, et moins l'inégalité des droits que l'inégalité des distinctions, et moins les abus que les privilèges. Ce qu'on voulait, c'était moins conquérir la liberté qu'abolir la roture. Et cette impatience n'était point seulement le fait de la bourgeoisie. Le peuple l'éprouvait comme elle, et, comme il éprouve toutes choses, avec violence : « Les flambeaux des Furies se sont allumés dans un pays où tout était amour-propre ; et l'amour-propre irrité, chez le peuple, ne ressemble point à nos nuances fugitives ; c'est le besoin de donner la mort. »

Ces vues sont justes ; elles n'expliquent peut-être pas tout. Ce que M^{me} de Staël n'a pas écrit, c'est un livre intitulé *De la France*, aussi médité et aussi curieux d'études morales que celui de *l'Allemagne*. On y eût vu sans doute, sinon expliqué, du moins étudié dans tout son détail, cet affaiblissement du sentiment religieux en France depuis 1700, qui est, sans conteste, la cause principale de la révolution française, qui fait comprendre son caractère violent, son orgueil, son manque de mesure, son esprit de propagande universelle, son fanatisme, cet air de guerre de religion qu'elle a eu tout de suite, qu'elle garde encore. Il aurait fallu nous dire, je suppose, que la révolution est une convulsion d'optimisme ; que, le xviii^e siècle ayant peu à peu remplacé la doctrine de résignation soutenue d'une espérance par la doctrine de la grandeur humaine, de la perfection réalisable ici-bas avec un peu d'effort, et moyennant quelques sacrifices, notamment par le sacrifice de ceux qui nous déplaisent, l'atmosphère morale de la nation s'était trouvée changée ; que, si croire tout progrès impossible mène à une sorte de torpeur, croire le progrès aisé et l'homme fort mène à une sorte de naïveté féroce et de fureur candide, optimisme des foules, qui croient que, seule, la mauvaise volonté de quelques geôliers sépare

leur prison d'un eldorado. Il fallait dire cela, ce qui n'est pas très difficile; mais, de plus, étudier, dans son lent progrès à travers les écrits philosophiques du xviii^e siècle, et tout autant dans le *Rêve de Bougainville* que dans le *Contrat social*, et bien ailleurs, la formation de cette nouvelle croyance, si forte, si ardente, pleine du fanatisme à rebours qui caractérise l'incrédulité militante.

Il fallait peut-être aussi nous donner une sorte d'histoire de l'idée de patrie au xviii^e siècle. On croit avoir beaucoup dit quand on a constaté l'affaiblissement du sentiment monarchique au dernier siècle. Je ne sais, mais il me semble bien que le sentiment monarchique n'est qu'une forme du patriotisme, sentiment qui a besoin d'avoir une forme de ce genre, concrète et sensible, pour exister. Voyez donc sous quelles espèces nous apparaît, plus près de nous, un patriote, très véritable et très sincère, de 1825 ou 1828? Il n'est point philosophe, point homme d'analyse, de réflexion, d'examen. Il est du reste bon citoyen, et ne désire point trop le renversement de Charles X; mais il est amoureux de la révolution, ou enthousiaste de Napoléon I^{er}. Son amour pour son pays s'est arrêté et précisé dans l'admiration passionnée d'une grande chose que son pays a faite, ou d'un grand homme qui a dirigé son pays. Tout de même, depuis Henri IV, c'est la France que les Français aimaient dans leurs rois. Les penseurs du xviii^e siècle ont un trait commun : ils oublient l'idée de patrie. Le xviii^e siècle est le siècle de l'humanité. Si leurs élèves, en 1789, ont si facilement fait abstraction de toutes les traditions séculaires, et ont prétendu recommencer l'histoire au lieu de la continuer, c'est que l'idée de patrie avait presque disparu. Les droits de l'homme et de l'humanité ont été leur premier mot. — L'idée de patrie a reparu très vite! — Sans doute, parce que rien ne réveille le patriotisme comme l'invasion. Le patriotisme moderne date de 1792, et, une fois ressuscité, il n'a pas tardé à reprendre, très naturellement, son ancienne forme, et s'est attaché à Napoléon comme à la personnification de la France vengée et glorieuse. Mais, en 1789, il est comme confus dans les cœurs, offusqué par les théories philanthropiques et les doctrines individualistes, qui sont des contraires très faciles à associer. Il existe; mais c'est l'avenir, c'est ce qui va naître qu'il caresse; il s'attache à une espérance, preuve précisément qu'il n'est pas très énergique; car le patriotisme est comme le sens de la continuité de la personne nationale, et la faculté de l'embrasser et de la chérir en son passé, en son présent, en son avenir, en son éternité.

Voilà, — et l'on en trouverait d'autres, — les études que j'aimerais à rencontrer dans un historien moraliste écrivant sur la révolution française, et je regrette que M^{me} de Staël, qui y aurait

excellé, ne s'en soit point avisée. Mais, si elle a un peu trop considéré la révolution en elle-même, et comme isolée de ce qui la précède, l'amène et l'explique, elle l'a très bien vue, très nettement, dans un jour très clair, sans système ni passion, et, ce qui est si rare à toute époque, en 1816 surtout, tranquillement. Elle n'abaisse ni ne surfait. Au temps où elle écrit, il est bien certain que ce sont les quelques conquêtes vraies et solides de la révolution qu'elle veut sauver. Elle est *libérale*, dans le sens que le mot avait alors. Mais cela ne lui ferme point les yeux. Elle voit et montre très bien la bonne volonté et l'ignorance redoutable des hommes de 1789, leur présomption singulière, leur insouciance ou leur mépris à l'endroit des constitutions des peuples libres, Angleterre et Amérique, qui auraient pu les guider. Ces hommes étaient très grands de cœur et très vides d'esprit, très généreux et très peu munis de connaissances, comme le siècle dont ils sortaient. Leur malheur a été de ne pas savoir l'histoire. On ne l'avait pas inventée avant eux. On l'a faite depuis ; mais dès lors ce ne pouvait être qu'un palliatif. Un seul homme savait parmi eux, et avait une intelligence supérieure, et ils ont eu le malheur de le perdre ; et c'est encore l'honneur de M^{me} de Staël d'avoir très bien compris Mirabeau, que, comme fille de M. Necker, elle n'aimait pas. — Elle met dans tout son jour, à côté des généreuses aspirations des constituans, leur profonde incapacité administrative et le désordre où leur dictature jeta la France en 1790, désordre qui est la cause même de la tyrannie du salut public, parce qu'il l'a rendue nécessaire. Elle touche du doigt, en sa source même, la présomption qui a conduit la constituante à confondre en elle tous les pouvoirs, au risque de les exercer tous pour la ruine publique. Défiance à l'égard du pouvoir royal, sans doute ; mais surtout dédain des autres, et amour-propre interdisant à des Français d'imiter la constitution d'un autre peuple : « Une manie de vanité presque littéraire inspirait aux Français le besoin d'innover à cet égard. Ils craignaient, comme un auteur, d'emprunter les caractères ou les situations d'un ouvrage déjà existant. Or, en fait de fictions, on a raison d'être original ; mais quand il s'agit d'institutions réelles... » De là ce caractère abstrait de toutes les imaginations des constituans. Ils inventent. Ils créent dans le vide de leur ignorance, et dans le vertige, doux encore et innocent, de leurs rêves. Ils se paient de mots, comme une foule, et de mots qu'ils trouvent, comme des auteurs. « Tel était le mot du jour ; car en France, à chaque révolution, on rédige une phrase nouvelle qui sert à tout le monde, pour que chacun ait de l'esprit et du sentiment tout faits... » car « la plupart des hommes médiocres sont au service de l'événement et n'ont pas la force de penser plus haut qu'un fait. »

En vrais élèves des philosophes, ils furent « dominés par la passion des idées abstraites ; » ils voulurent « accorder à un petit nombre de principes le pouvoir absolu que s'était arrogé jusque-là un petit nombre d'hommes ; » et, ainsi, tout enivrés d'idées pures, sans appui dans le passé, sans assiette sur le réel, et fondant sur l'absolu, ils « traitaient la France comme une colonie. » Au fond, cette révolution, qui a fini par être tragique, a commencé par être éminemment romanesque. Vue de loin, elle a l'air d'avoir été exclusivement négative ; elle semble n'avoir rien fondé, et n'avoir, par les destructions qu'elle a faites, que déblayé et aplani un vaste terrain vide où l'empire pouvait s'asseoir à l'aise. Il y a là une illusion. Elle a eu une foule d'idées de constitution et d'aménagement social, mais toutes supposant, non la réparation, mais la ruine et l'effacement absolu de ce qui était ; et, n'ayant réussi que dans ses démolitions, elle n'a laissé que l'espace. Magistrature indépendante, clergé vivant d'une vie propre, grande noblesse formant corps, royauté formant tradition, ce n'était pas une constitution, il est vrai ; mais c'étaient des élémens constitutionnels très précieux, qui, purgés de leurs abus, rectifiés et ramenés prudemment à leurs vraies fonctions nationales, pouvaient faire un organisme pondéré, souple et infiniment vigoureux. Périodicité des états-généraux, budget voté par eux, noblesse et clergé dans une chambre, tiers-état dans l'autre, magistrature indépendante, clergé moins riche et participant aux charges nationales, mais demeurant autonome pour qu'il ne devint pas aussitôt ultramontain, royauté limitée et contrôlée, c'était là une révolution pratique et suivant l'indication des faits, qui eût, dès 1789, établi une France analogue à celle de 1815, mais plus libre et mieux organisée.

Cette révolution était-elle possible ? Nous n'en savons rien ; mais nous faisons remarquer que cela tient à ce qu'elle n'a pas été essayée. Au lieu de se donner la mission, pour employer l'expression de M^{me} de Staël, « de régulariser les limites qui, de tout temps, ont existé en France, » et de « faire marcher une constitution qui n'avait jamais été qu'enfreinte, » mais dont les élémens existaient, et le dessin, ils ont « combiné la constitution comme un plan d'attaque. » Ils n'ont pas songé que « toutes les fois qu'il existe dans un pays un principe de vie quelconque, le législateur doit en tirer parti » et essayer de « greffer » une institution sur une autre. De tous les élémens constitutifs de l'ancienne France, ils n'ont laissé que le peuple, qui n'est pas élément constitutif, mais élément générateur, d'où, aisément et sans obstacle, les élémens constitutifs doivent sortir. Ils ont détruit la magistrature relevant de soi, c'est-à-dire la magistrature indépendante, ce que M^{me} de Staël ne regrette pas

assez, selon nous, n'exprimant qu'une opinion un peu vague sur cette affaire; ils ont détruit le clergé comme corps de l'état, alors qu'il suffisait de l'appauvrir, et imaginé cette « funeste invention du clergé constitutionnel, » c'est-à-dire d'un corps de fonctionnaires hostiles; ils n'ont voulu ni des deux chambres, alors que les éléments en étaient tout prêts, ni du *veto* royal, qui était la royauté consolidée parce que limitée. Ils ont, — et c'est ce que M^{me} de Staël a vu pleinement et mis admirablement en lumière, — ils ont été démocrates radicaux du premier coup. Une seule chambre concentrant tous les pouvoirs, légiférant, administrant, gouvernant, et rien dessous, ni dessus, ni à côté: un roi en peinture, sorte de président ou plutôt de doyen de république, et une assemblée omnipotente, et par-dessous des électeurs et des fonctionnaires: c'était la démocratie pure, la « démocratie royale, » comme on disait alors, c'est-à-dire décorée d'un trône. Du premier bond, la France passait de la monarchie absolue à la Convention. Car la première Convention ç'a été la Constituante. La France, de 1788 à 1790, n'a fait que changer d'absolutisme. Les constituans ont cru établir un état quand ils ne faisaient que déplacer le gouvernement. C'est à cette faute initiale que M^{me} de Staël revient toujours, parce que (sans qu'elle l'ait dit) son esprit est toujours dominé par le souvenir de l'empire. C'est à l'empire qu'elle voit que toutes choses tendent dans un pays où les niveleurs n'ont laissé que des fonctionnaires pour un grand administrateur, des soldats pour un général, des sujets pour un César, et l'anarchie pour le faire désirer.

Et cependant cette révolution, dont M^{me} de Staël démêle si bien les fautes, elle l'aime fidèlement, profondément. Elle voit bien qu'au fond de cette politique si peu éclairée, si peu informée, si téméraire, il y a quelque chose de très pur et de très noble, un sentiment infiniment fort d'humanité et de justice. Si les révolutionnaires ont poursuivi avec fureur l'égalité sous toutes ses formes, c'est que, si elle n'est pas la justice, elle lui ressemble, et à des esprits un peu simples en donne l'illusion. S'ils ont détruit, ou achevé de détruire, toutes les assises superposées de l'édifice national, c'est qu'à l'état de débris où elles étaient, elles semblaient moins des appuis que des barrières. S'ils ont établi l'égalité politique qui est dangereuse, dans le même sentiment ils ont créé l'égalité civile qui est justice, équité, fraternité, paternité plutôt, et semble faire descendre un peu de ciel sur la terre. Ils ont voulu la justice égale pour tous, et facile et clémente; et ils l'ont faite. Ils ont voulu la jurisprudence criminelle sincère et douce, sans ombre, sans piège, sans torture, sans parti-pris; et ils l'ont faite. Ils ont voulu les emplois publics accessibles à tous les Français, ce qui,

combiné avec le maintien de la classe dirigeante, eût donné à la France ce qu'elle n'a jamais eu, une aristocratie ouverte et prudemment renouvelée. Ils ont voulu la liberté absolue des cultes, ce qui conduisait nécessairement, en un temps donné, à l'absolue liberté de la pensée. Ils ont eu un sentiment très rare chez les gouvernans, ils ont eu confiance en l'esprit humain, ce qui est une idée généreuse, et peut-être juste.

Même leur chimère d'égalité avait son côté heureux. En disant aux hommes : vous êtes tous égaux, on développe en eux les pires passions et les meilleures ; on fait beaucoup de déclassés et quelques *hommes nouveaux* supérieurs, et c'est une question qui reste au moins pendante de savoir si un génie utile qui a pu naître ne compense pas une foule de non-valeurs créées du même coup. — Leur rêve de liberté ne laisse pas d'être fécond. Les suites véritables n'en ont point paru tout d'abord. Il mène peu à peu à un état social très dur, nullement patriarcal, et le contraire même, où le citoyen est d'autant plus responsable qu'il est plus libre, où l'on ne prévient pas la faute à faire, où l'on punit la faute faite, où l'homme n'a point sa tâche assignée et tracée sa voie, mais agit à ses risques et périls, doit savoir ce qu'il a à faire et est tenu d'être intelligent. Cela est pour briser beaucoup de faibles et d'étourdis, pour décupler l'énergie des énergiques. Il semble que cela ait été inventé par des hommes forts, et pour leurs semblables. C'est l'individualisme encore, sollicité dans ses puissances, comme, par ailleurs, il est respecté dans ses droits. — Et, en dernière analyse, c'est bien pour cela que M^{me} de Staël aime ce système, et que dans toute cette révolution de faits et d'idées, c'est encore la liberté qu'elle voit presque constamment, qu'elle appelle, qu'elle chérit, qu'elle salue, qu'elle chante aux dernières pages de son livre dans une conclusion qui est un hymne. C'est là qu'elle se retrouve tout entière, dans la sphère de sentimens et de pensées qui lui sont chers, avec sa personnalité vigoureuse, son besoin d'expansion énergique, sa confiance en soi, et sa confiance en l'homme, à cause de sa confiance en soi ; son optimisme en un mot, sa conviction que l'homme est grand, qu'il est digne et qu'il est capable d'être libre, parce qu'il est fort.

VI.

On voit assez qu'il n'est question philosophique, littéraire ou politique que M^{me} de Staël n'ait étudiée, *sentie* et renouvelée. Elle a peu conclu. L'impression générale qu'on a en la quittant ne prend point, en notre esprit, la forme et le dessin d'un système. Mais elle

a porté dans tous les sens une intelligence pénétrante et une vive ardeur de passion qui ne lui faisaient rien perdre de la netteté de son esprit. Elle dit de Rousseau : « Il n'a rien inventé et tout enflammé. » De Rousseau, c'est contestable ; d'elle, c'est vrai. Elle a compris, senti et exprimé le xviii^e siècle en ce qu'il a de plus haut, de plus noble et de plus pur. Elle a compris le xix^e siècle naissant, la part de sentiment tendre, d'épanchement, de poésie intime, de tristesse grave, de tendances religieuses un peu vagues, mais sincères, qu'il devait mettre dans l'art et la littérature. Elle a suivi, et comme écouté se faisant en elle, cette évolution et cette transformation, en telle sorte qu'elle semble la main même qui unit d'une étroite douce, malgré certaines résistances, notre époque à celle qui la précède. — Et, tout de même, elle a voulu faire entrer un peu du genre allemand dans l'esprit français ; et, de ce côté aussi, a fait un essai d'union dont ceci au moins est resté, que nous avons appris à connaître ceux à qui elle nous voulait unir. — Elle est un génie très bon, très persuasif, très libre et souple, plus suggestif qu'impérieux, qui impose infiniment moins que celui de Chateaubriand, et qui se fait aimer davantage. Elle n'a pas donné une puissante secousse à l'esprit français, elle a insinué en lui des idées, des sentimens et des goûts. Un certain « état d'esprit » aristocratique sans hauteur, libéral, religieux ou plutôt respectueux des religions, s'inspirant de la révolution française sans la suivre jusqu'en ses conclusions radicales, qui a été celui, non pas précisément d'un parti, mais d'une fraction notable de la société française jusqu'en ces dernières années, peut être légitimement rattaché à elle comme à son initiateur. La jeunesse élevée par Chateaubriand pour ce qui est de l'art, et par elle pour ce qui est des idées, n'a pu que former une génération très noble, très généreuse et très distinguée. En la lisant, le siècle finissant doit se dire à lui-même le mot du marquis de Posa : « Rappelez-lui qu'il doit porter respect aux rêves de sa jeunesse. » — Elle a eu elle-même un mot bien profond : « Désormais il faut avoir l'esprit européen. » C'était donner au siècle qui naissait sa devise. Elle aurait pu la prendre pour elle. Personne, tout en gardant l'amour de ce que sa patrie avait pensé et avait fait de grand, n'a eu plus qu'elle l'intelligence ouverte à tout le travail de la pensée européenne. Elle élargissait la patrie bien plutôt qu'elle ne l'oubliait. C'était un esprit européen dans une âme française.

ÉMILE FAGUET.

LA

RELIGION DANS LA MUSIQUE

I.

La musique est l'art moderne par excellence. Née à la fin du xvi^e siècle, elle grandit obscurément pendant le siècle suivant ; le siècle dernier vit son progrès magnifique, et le nôtre est témoin de sa gloire. Après que l'architecture, la sculpture et la peinture, ces rameaux plus précoces du génie humain, avaient donné leurs fruits, il fallait qu'une branche nouvelle jaillit et se chargeât de fleurs. L'éclosion de la musique est récente, et son développement peut sembler presque contemporain à nos yeux, devant lesquels reculent de plus en plus aujourd'hui les horizons de l'histoire. Quelque deux cents ans, quelque cent ans même ont vu la naissance de la musique, et sa renaissance, deux phénomènes entre lesquels les lois de l'esprit mettent d'ordinaire plus de distance. De l'origine à nos jours, en ce peu de temps qu'on dirait avoir compté double, il y a eu positivement formation et transformation de la musique. Elle n'est vraiment faite que par les grands hommes du xviii^e siècle, les Bach, les Haendel, les Gluck ; mais presque aussitôt Haydn, Mozart, Beethoven paraissent, et l'art, qui se connaissait à peine,

ne se reconnaît déjà plus. Alors son évolution se précipite. Au-dessous de Beethoven, Mendelssohn, Schumann ont été des musiciens de génie. Au théâtre, Weber, Rossini, Meyerbeer, Wagner, pour nommer seulement des morts ; après eux, bien des vivans, que nous étudierons aussi, ont ouvert et suivi de nouveaux chemins. Il est donc permis, à propos du plus jeune des arts, de parler d'anciens et de modernes, et d'essayer entre eux, non pas une querelle oisive, mais une comparaison peut-être féconde. C'est ce que nous voudrions tenter ici.

Nous ne prétendons pas, à peine est-il besoin de le dire, entreprendre une revue complète de l'art musical, ancien et moderne. Un tel programme rappellerait trop ce titre : *Dieu, l'Homme et le Monde*, qu'un écrivain trop synthétique avait donné à une brochure de vingt pages. Il suffira d'examiner comment trois sentimens de l'âme humaine, les plus intéressans peut-être au point de vue de l'expression musicale : le sentiment religieux, le sentiment de la nature et le sentiment de l'amour, ont été rendus par des maîtres anciens et modernes, comment la musique, en se modifiant, a suivi les modifications de ces trois sentimens toujours durables, mais toujours changeans.

On comprend qu'au spectacle du monde physique, intellectuel et moral les philosophes aient conçu l'idée de l'évolution, et qu'ils aient dit : le changement est la loi. La nature extérieure, l'esprit et le cœur humain sont dans un perpétuel devenir ; hommes et choses semblent entraînés par un mouvement, par une tendance incessante. Toutes les grandes voies de l'humanité sont faites d'étapes successives et toujours renouvelées : semées, comme les voies romaines, de pierres où les passans se reposent avant de repartir. Il est des passans qui ne reprennent pas leur chemin, qui tombent pour ne plus se relever. Les civilisations, les religions, les arts peuvent mourir ; mais la civilisation, la religion et l'art ne meurent jamais. Leurs formes passagères s'usent, comme les sandales d'un éternel voyageur ; le voyageur marche toujours. Il sait que la course est longue, mais qu'un jour peut-être il touchera la terre promise.

Le phénomène de l'évolution est aussi frappant dans l'histoire de l'art que dans celle de la science ; les artistes comme les savans soulevent peu à peu le voile d'Isis. Mais le progrès artistique et le progrès scientifique ne s'accomplissent pas de même. Si l'homme aime le beau et le vrai d'un pareil amour, s'il les poursuit d'une recherche aussi passionnée, il n'a sur l'un et l'autre ni une prise également sûre, ni un domaine également durable. « Il ne faut pas vingt années accomplies, disait La Bruyère, pour voir changer les hommes d'opinions sur les choses les plus sérieuses, comme sur

celles qui leur ont paru les plus sûres et les plus vraies. » S'il est des vérités relatives qui durent si peu, la beauté passe plus vite encore, et devant ses variations constantes, on se demande avec amertume, d'elle ou de nous qui change le plus, si c'est elle qui nous manque, ou nous qui la trahissons. Il faut se l'avouer, en dût-on souffrir, le beau, même le plus vivement senti, le plus ardemment aimé, n'est ni absolu ni éternel, comme le vrai logiquement démontré et formellement reconnu. L'amour, hélas ! a des retours, des reprises de soi, que ne connaît pas la conviction. Si la raison ne répudie jamais un axiome, le cœur se refroidit pour plus d'un chef-d'œuvre, et le savant, mais non l'artiste, oserait dire avec Jésus : « Mes paroles ne passeront pas. »

Cette mobilité, cet éternel renouveau de l'idéal esthétique donne aux études d'art, surtout aux études rétrospectives, une certaine mélancolie. Hélas ! que de chemins à remonter, déjà bordés de tombeaux ! Que d'œuvres fêtées par un siècle, oubliées par le siècle suivant ! Entre deux générations, des foyers s'éteignent, des sources tarissent. Que dis-je ? Notre propre cœur a battu jadis, hier même, là où il ne battra plus demain. Ayons des larmes pour les choses qui meurent comme les êtres. Il y a des choses véritablement mortes au fond de notre âme, et sur leurs restes indifférens, nous ne jetons plus de fleurs.

Mais le progrès incessant et la perpétuité de l'art nous consolent de ses métamorphoses, voire de ses ruines ; il faut construire avec des débris, et que la vie sorte de la mort. Toutes deux se rencontrent au cours d'une étude comme celle-ci. L'on y trouve des astres éteints, frères de ces vieilles lunes qu'Henri Heine disait reléguées dans une céleste armoire, mais on y voit aussi des astres à leur zénith, d'autres à leur aurore. On y peut comparer des œuvres fanées et des œuvres à peine écloses, saluer avec respect de vieilles idées, avec amour des pensées fraîches et vierges ; évoquer le passé, regarder le présent, deviner l'avenir. Assez de beautés survivent, assez naîtront encore après les beautés mortes. Rattachons-les toutes ensemble ; renouons ce collier, dont par bonheur une perle ne tombe guère sans qu'une autre la remplace. Des fantômes adorés se sont évanouis ; ceux qu'on adore aujourd'hui s'évanouiront sans doute. Qu'importe, si tant que l'on dure soi-même, on garde au moins l'illusion bienfaisante de leur immortalité ?

Au point de vue chronologique, il est malaisé de fixer rigoureusement la fin d'une époque ancienne et le commencement d'une ère nouvelle. Phénomènes intellectuels et moraux obéissent avec les autres à la loi des transitions, et dans l'esprit de l'homme comme sur sa tête, ni la nuit ni le jour ne se font tout d'un coup. Des mu-

siciens classiques ont eu sur les horizons futurs de singulières visions : d'autres, parmi les modernes, se sont retournés en arrière. Comme l'avenir a ses précurseurs, le passé garde ses fidèles, et, par de tels intermédiaires, les extrêmes se touchent et les dissidens se réconcilient.

Mais, sous l'action lente du progrès, la musique s'est profondément transformée. Aucun art n'a subi plus radicale métamorphose. Une toile de Raphaël ou de Rembrandt, un marbre de Michel-Ange, de Phidias même, surgissant tout à coup, nous étonnerait moins aujourd'hui qu'une cantate de Bach ou un opéra de Haendel. Un exemple fort rare, unique dans notre souvenir, pourra, mieux que toute théorie, éclairer le chemin parcouru : c'est l'*Arc Maria* composé par Gounod sur le premier prélude de Bach. Qui donc, et nous écartons ici tout parallèle, qui donc, sans l'inspiration fortuite et très heureuse du maître contemporain, eût jamais rapproché ces deux noms? Entre l'auteur du *Clavecin bien tempéré* et l'auteur de *Roméo et Juliette*, fût-ce entre l'auteur de *la Passion selon saint Mathieu* et celui de *Rédemption*, qui donc n'a le sentiment d'une distance infinie? Qui n'irait presque jusqu'à se demander s'il existe entre les deux musiciens autre chose de commun que les sept notes de la gamme? Jamais une œuvre n'accusa, comme cet *Arc Maria* la dualité de ses auteurs.

Le prélude de Bach, on le sait, n'est qu'une suite d'accords arpégés, très simples, déduits les uns des autres par séries harmonieuses. Le grand charme du morceau tient à l'égalité des valeurs, à la régularité du rythme ; mais de pensée, il ne s'en trouve guère ; de passion, moins encore. Il manque là quelque chose, et toute oreille moderne le sentira. Ce qui manquait, Gounod l'a mis. Sur la nudité de ces arpèges, auxquels le timbre du piano donne encore quelque sécheresse, il a posé un chant vibrant, plein d'élan et de chaleur. Quand la phrase s'élève, quand elle échauffe l'accompagnement austère, on croit avoir, après une *Madone* de Van Eyck, une *Assomption* de Rubens. C'était l'esprit des temps passés, voici l'âme des temps nouveaux. L'élément intellectuel, intéressant, persiste ; mais l'élément passionnel, émouvant, s'y ajoute. Il ne s'y mêle point ; car cette collaboration singulière amène moins la fusion que la juxtaposition des deux pensées. Elles cheminent l'une à côté de l'autre, voisines, mais distinctes. Ainsi l'Arve et le Rhône, après leur réunion, coulent un instant sans se confondre. L'un roule ses flots pâles, encore attristés de l'ombre des vallées étroites ; mais l'autre a déjà purifié ses ondes ; il a traversé le grand lac bleu, il a réfléchi le ciel, et pris à tous deux un peu de leur joie et de leur azur.

D'autres exemples seraient superflus. On sait qu'une page religieuse de Mendelssohn ne ressemble pas à une page de Bach ; qu'à leur tour Rossini, Verdi, n'ont pas compris la musique sacrée comme Mendelssohn, et qu'enfin M. Massenet ne l'a pas traitée non plus dans l'esprit du passé. De même la musique descriptive de Félicien David laisse une tout autre impression que celle de Beethoven, et l'éternel duo de l'amour a très différemment inspiré Mozart, Meyerbeer et Gounod.

Bien entendu, ce n'est pas dans la valeur, mais dans le sentiment d'œuvres un peu disparates, que nous signalons des nuances et plus que des nuances ; mais, toute question de hiérarchie écartée, il est certain que la musique moderne, ou relativement telle, pourvu qu'elle ait quelque mérite, nous touche plus vite et plus profondément que l'autre. La majorité du public est plus émue par *le Requiem* de Mozart ou par celui de Verdi que par *la Passion* ou *le Messie* ; par *le Freischütz* que par *les Saisons*, par *les Huguenots* ou *Faust* plus que par *Armide* ou *Fidelio*. D'où vient aux derniers venus cet accès plus facile auprès de nous, sinon d'une loi naturelle qui veut que l'on soit de son temps, et que les âges voisins fassent les âmes pareilles ? Il faut, pour comprendre et goûter les anciens, un effort que n'exige pas l'intelligence presque intuitive des contemporains. Nos habitudes modifiées, nos tendances différentes ou contraires nous font moins hospitaliers aux idées d'autrefois. Le génie seul force notre accueil, et cela, parce que le plus souvent il n'est qu'une divination de l'avenir, et fait au-devant de nous presque tout le chemin. Les beautés hors ligne sont de tous les temps, et du leur et du nôtre ; en avant de leur siècle, elles attendent les siècles suivans. Mais la beauté moindre, pour ainsi dire courante, vieillit vite, et, vieille, veut des égards, presque des concessions. A nous d'aller au-devant d'elle ; à nous, sauf à nous courber un peu, de nous placer à son point de vue, d'incliner nos goûts, d'assouplir notre critique. Tous ces petits sacrifices coûtent à notre personnalité. L'esprit comme le cœur a son égoïsme ; à lui aussi, dirait Fénelon, répugne la désappropriation.

Entre la musique d'autrefois et celle d'aujourd'hui, quelle est donc la différence ? Au seuil de cette étude, peut-elle être définie d'un mot, aperçue d'un regard ? Non. Elle ne deviendra que peu à peu sensible par l'analyse des œuvres successives. Nous suivrons une ligne qui fuit comme celle des eaux. Devant le passager, les vagues succèdent aux vagues et l'horizon toujours se dérobe ; mais un jour, on aborde enfin à de nouveaux rivages, et l'on s'aperçoit que la mer est traversée.

II.

L'idée religieuse occupe dans l'esprit de l'homme, et, par suite, dans ses manifestations artistiques, une des premières places, la première peut-être par ordre d'ancienneté. L'art est presque toujours religieux à son origine : il le demeure parfois dans sa maturité, et ce serait assez d'un temple et d'une cathédrale, du marbre d'une déesse et d'une image de madone pour témoigner du génie humain. Les relations de l'homme avec Dieu, diversement comprises par les religions qui passent, mais toujours nécessaires à notre religiosité qui demeure, sont pour l'artiste un thème éternellement fécond. Les moins croyans eux-mêmes gardent un certain goût du divin. L'art est de nature plus religieuse que la science ; on croit et l'on aime par sentiment plus que par raison. Dieu garde ou reprend les âmes moins par la vérité que par la beauté, et ce n'est pas un philosophe, mais un artiste, qui laissait au sommet d'une montagne ce témoignage anonyme d'enthousiasme et de foi : « Grand Dieu ! que tes œuvres sont belles ! »

La musique, autant que les autres arts, devait chercher à rendre le sentiment religieux ; mieux que tout autre, l'architecture peut-être exceptée, elle y pouvait réussir. L'inépuisable variété dans la combinaison des sons comme dans celle des lignes, et l'élément mathématique de la musique ou de l'architecture éveillent aisément en nous les pensées de métaphysique religieuse. Dieu infini nous sera plus sensible sous les voûtes de Notre-Dame ou dans un chœur de Palestrina que sous les traits encore trop humains du vieillard de la Sixtine. L'architecture et la musique surtout, le plus immatériel des arts, échappent en matière religieuse à l'anthropomorphisme dont la peinture et la sculpture ne peuvent se défendre : anthropomorphisme que les grands artistes savent élever jusqu'au sublime, mais dont les dieux païens, très matériels, très voisins de l'humanité, s'accommodaient mieux que notre Dieu à nous. Satisfaite de ses dogmes concrets, étrangère à tout mysticisme, l'âme antique ignore les abstractions et les rêves familiers à l'âme chrétienne. De là, chez les anciens, prédominance des arts plastiques, et prédominance dans ces arts mêmes de beautés assorties au caractère de la race : la proportion, la mesure. Le christianisme a déplacé l'équilibre humain, et la musique devait singulièrement s'accorder avec lui. Seule, elle peut remplir les espaces infinis qu'une lumière nouvelle a éclairés dans notre âme ; exprimer dans

son langage, à la fois le plus vague et le plus puissant de tous, des aspirations indéterminées, qui peut-être sans son aide s'ignoraient toujours elles-mêmes.

Merveilleusement appropriée à l'idéalisme chrétien, la musique ne l'est pas moins à la gravité, à la tristesse des croyances nouvelles. Aucun art ne sait être aussi touchant que la musique, et le christianisme est touchant et douloureux. Il a répudié les doctrines de la volupté, de la vie à outrance, pour celles de la souffrance et de la mort. Heureux ceux qui pleurent, dit une de ses plus étranges maximes, et son dogme fondamental, son plus étonnant mystère est le martyre d'un Dieu ! Toute œuvre de musique sacrée porte un titre sombre : c'est le *Stabat Mater*, le *Requiem*, c'est la *Messe* elle-même, souvenir d'un auguste sacrifice. Voilà les offices chrétiens, et la musique aime toutes ces plaintes. Palestrina, puis les compositeurs italiens du xvii^e siècle; après eux, Pergolèse avec son *Stabat*, Haydn avec les *Sept Paroles*, Mozart avec le *Requiem*, ont été de grands maîtres religieux. De nos jours, le *Stabat* de Rossini, le *Requiem* de Verdi, sont des œuvres de premier ordre. En dehors de la liturgie, dans la traduction ou l'imitation des livres saints, la musique a pris des sujets d'oratorios ou de drames sacrés : la *Passion* de Bach, le *Messie* de Haendel, le *Paulus* de Mendelssohn ou son *Élie*; plus près de nous, *l'Enfance du Christ* de Berlioz; plus près, la *Marie-Magdeleine* de M. Massenet. Enfin, l'idée religieuse a donné au théâtre quelques-unes de ses plus glorieuses scènes : la *Juive*, *Robert le Diable*, les *Huguenots*, le *Prophète*, *Parsifal*, en rendront témoignage.

Si l'on pouvait d'un trait caractériser l'évolution de la musique religieuse, il faudrait dire que cette évolution a été surtout dramatique. L'art musical abandonne de plus en plus l'église pour le théâtre; parfois même (on l'a dit à propos de Rossini et de Verdi), il transporte le théâtre à l'église. Mérite-t-il pour cela le reproche d'impiété et de sacrilège? Faut-il s'indigner, s'étonner même si la musique cherche une forme saisissante pour rendre le sentiment, parfois la passion religieuse, ou pour traduire des scènes sacrées? Est-il rien de plus dramatique que notre destinée, telle que le christianisme l'a faite, rien de plus dramatique que certains récits des livres saints? Quel respect malentendu commande qu'on étouffe sous des formules hiératiques l'office des morts ou la Passion de Jésus? Faut-il couper les ailes à la prière; et l'amour, parce qu'il est divin, n'est-il plus l'amour? Le temps des symboles est passé. Le Seigneur a depuis longtemps rejeté la fumée des anciens sacrifices, et c'est de son sang que le Christ a rougi la terre. S'il nous appelle à lui, nous qui pleurons, nous pouvons à ses pieds verser

de vraies larmes, et le Dieu qui s'est fait semblable à nous ne veut plus ni des oraisons banales, ni des hommages indifférens.

III.

Le premier par le temps, et peut-être par le génie, des musiciens d'église, est Palestrina. Il parut à l'époque où mouraient les derniers enfans de la renaissance, dans ces années indécises, où s'achevait la genèse de l'esprit nouveau :

Siècle mystérieux, où la science sombre
De l'antique dédale agonisait dans l'ombre ;
Tandis qu'à l'autre bout de l'horizon confus,
Entre Tasse et Luther, ces deux chênes touffus,
Serein, et blanchissant de sa lumière pure
Ton dôme merveilleux, ô sainte architecture !
Dans ce ciel qu'Albert Dore admirait à l'écart,
La musique montait, cette lune de l'art.

Ainsi parle le poète des *Rayons et des Ombres*. C'est bien, comme il le dit, du xvi^e siècle, et de Palestrina, le grand maître pieux, que date la musique. Mais Victor Hugo, qui n'aimait pas la musique, et ne la savait guère, jugeait assez mal Palestrina. Il en faisait un génie trop soucieux du monde extérieur, trop curieux et trop épris de la nature, ouvrant son âme

Alors que le printemps
Trempe la berge en fleurs dans l'eau des clairs étangs,
Que le lierre remonte aux branches favorites,
Que l'herbe aux boutons d'or mêle les marguerites.

Cette note romantique détonne ici comme un anachronisme. L'auteur de la messe du pape Marcel ne cherchait son inspiration que dans le sentiment religieux : elle vient de Dieu seul et ne conduit qu'à Dieu. Il y a même une certaine dissonance entre la musique de Palestrina et son époque. Le siècle alors n'était rien moins qu'ascétique. Le mouvement de la renaissance, précipité par les papes, les avait un peu entraînés : lettrés et dilettantes, le Dieu qu'ils représentaient n'était plus le Dieu des pauvres, même des pauvres d'esprit. Benvenuto ne pouvait orner de pierres assez précieuses la tiare d'un Médicis. Les murs du Vatican se couvraient de chefs-d'œuvre indifféremment profanes ou pieux. La cour pon-

tificale se plaisait aux festins, aux comédies; l'esprit du monde soufflait sur la cité, même sur la maison de Dieu. Contre cette mondanité la musique protesta seule, et fut l'asile du sentiment religieux.

Elle en fut la perte, affirmant au contraire des critiques puritains, et M. Félix Clément, dans son *Histoire de la musique religieuse*, accuse Palestrina d'avoir, en cherchant l'art pour l'art, détruit la piété dans le cœur des fidèles. Autant vaudrait traiter Giotto de mécréant et de libertin. Il ne faut pas, même en art, confondre les conventions avec les convenances, et pour que la musique ne scandalise pas, il n'est point nécessaire qu'elle endorme. Mendelssohn le savait bien, et c'est lui, le compositeur d'*Élie* et de *Paulus*, peu suspect d'impiété, même en musique, c'est lui qui réclamait pour les Grâces l'accès de la maison de Dieu.

Non, Palestrina ne fut pas un musicien de salon, et les plus saintes oreilles peuvent l'écouter. Par malheur l'occasion est rare, depuis surtout que les voûtes sixtines sont muettes. Pour le public ordinaire, même pour nombre de musiciens, Palestrina n'est plus qu'un dieu caché, et ses fidèles en sont réduits à l'adorer de loin. Il faut, pour qu'il vous soit révélé, traverser par hasard une sérieuse ville d'Allemagne, entrer un dimanche de Pentecôte dans le vieux dôme d'Aix-la-Chapelle. On commence la messe, et pour peu que vous regardiez autour de vous, le sacristain vous conduit dans l'orgue. Une trentaine d'enfans y entourent un vieux prêtre à lunettes, attentifs comme les petites Vénitienes, les camarades de Consuelo, sous le bâton de Porpora. Votre guide vous demande négligemment, d'un ton à peine dubitatif, si vous connaissez « la sixième de Palestrina, » et la voilà aussitôt qui commence, cette fameuse sixième messe, que vous ne connaissiez pas. Alors, fusiez-vous incrédule, si l'émotion religieuse ne descend pas en vous, il vous manque, avec la foi, jusqu'au sentiment esthétique des choses divines. Malgré les anathèmes de M. Clément, si Dieu n'est pas dans cette musique-là, il est absent de toute musique, et de l'art tout entier, des fresques de fra Angelico et des cathédrales gothiques. Nous l'avons entendue, la messe de Palestrina dans l'église allemande, et nous ne l'oublierons pas. Dédaigneuses de tout secours instrumental, les voix montaient, solitaires et libres, mais si serrées, si unies, que les pierres mêmes semblaient chanter: *Lapides clamabant*. On eût dit que toute la vieille église priait par la bouche de ses petits enfans. Les notes cheminaient gravement, se superposaient les unes aux autres, ourdissant la trame magnifique des harmonies. Ce n'était pas un chant, une mélodie au sens habituel, moins encore au sens italien du mot, mais des séries, des enla-

cemens d'accords, sublimes dans leur nudité austère. On ne savait plus, tant la psalmodie était lente, ce que disaient les voix, ni quel mystère elles célébraient. Cette musique n'évoquait pas les visions précises, mais un peu humaines, que nous donne la peinture; elle avait un bien autre pouvoir, et l'idée religieuse s'imposait à nous par elle, impersonnelle, abstraite, mais forte de son abstraction même et de son impersonnalité.

Longtemps, presque jusqu'au début de notre siècle, l'Italie, depuis si légère, garda le style sacré, et c'est un bonnet d'enfant de chœur que Rossini jeta si haut qu'on ne le retrouva plus. Mais, de l'œuvre amoncelée par les successeurs de Palestrina dans les archives du Vatican et ailleurs, que s'est-il conservé? Qu'est devenu, depuis la fermeture de la chapelle papale, le fameux *Miserere* d'Allegri, que le petit Mozart avait en une seule audition retenu par cœur? Que reste-t-il, hélas! des maîtrises, des *scuole* de Venise ou de Naples, et des hymnes austères qui s'élevaient sous des cieux enchantés? On cite bien le psaume de Marcello, l'air de Stradella, et ces deux reliques suffisent à la gloire des deux maîtres. Mais de Porpora, de Durante, de Jomelli, l'on ne se nourrit plus guère; quant à Galuppi, Carissimi, Frescobaldi, Abbattini et autres, leurs noms ne servent qu'à donner une apparence érudite aux nomenclatures des historiens. Si par hasard un de ces beaux airs à demi oubliés se glisse à notre oreille, laissons-nous reprendre une heure par le prestige mélancolique des choses passées; mais contentons-nous d'une première larme et ne tournons pas le feuillet jauni. Les échos depuis longtemps abandonnés sont maussades et trop souvent ne répondent plus.

Les plus vieux cependant restent parfois les plus fidèles, et Bach, plus jeune d'un siècle et demi, nous touche moins que Palestrina. Peut-être nous étonne-t-il davantage. La *Passion selon saint Matthieu* a été mise tout entière par le prodigieux organiste de Leipzig en fugues, récitatifs, airs, chœurs, doubles chœurs, avec accompagnement d'orchestre et d'orgue. Une voix seule déclame le texte. Elle chante, par exemple: « Lorsque Jésus eut achevé ce discours, il dit à ses disciples: Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours. » — Ici, courte prière en forme de petit choral. — Reprise du récit: « Alors les princes des prêtres se réunirent et dirent: Que ce ne soit point durant la fête » (chœur). Après un certain nombre de ces récits et de ces chœurs, interviennent, pour prier Jésus ou pour le plaindre, les fidèles eux-mêmes, auditoire supposé de l'évangéliste. Une œuvre de cette nature est déjà un peu plus dramatique que des œuvres purement liturgiques: antiennes, psaumes ou motets; mais elle garde encore à demi le caractère de l'office et de

l'oraison en commun. La tradition a respecté jusqu'à nos jours cette forme classique de l'oratorio. M. Massenet le premier s'en est écarté dans sa *Marie-Magdeleine*, véritable drame sacré, tout en action et sans récits, que certains scrupules empêchent seuls de représenter.

Devant la *Passion* de Bach comme toujours devant le maître d'Eisenach, on éprouve une sorte de crainte révérencielle. Du haut de cette œuvre, autant de siècles déjà semblent nous regarder que du haut de la pyramide égyptienne. Comme celle-ci, la *Passion* est colossale. Sous le revêtement qui s'écaille, sous l'instrumentation vieillie et les formules usées, ressortent encore les assises énormes, les degrés trop hauts pour nous et l'ossature prodigieuse. Ne fût-ce que par sa masse, une œuvre pareille vivra ; peut-être sur des ruines plus touchantes que sa propre durée, mais elle vivra, et, vint-elle à s'écrouler, un de ses débris suffirait encore à témoigner d'elle, et presque à la reconstituer. En elle, tout se tient et se commande comme dans une figure géométrique. Les idées y ont une rectitude linéaire ; les développemens y ressemblent à des progressions mathématiques ; rien n'y cède à la fantaisie, à l'heureux caprice du génie ailé. L'imagination, ou plutôt l'invention de Bach, une des plus étonnantes qui furent jamais, est surtout scientifique, apte aux combinaisons innombrables des sons plus qu'à la représentation par eux des pensées et des sentimens. Le génie musical de Bach est le moins pittoresque et le moins plastique possible ; diamétralement opposé, par exemple, au génie d'un Rubens. Il amène rarement en nous des perceptions auditives aussi claires que des visions ; il n'a pas l'imagination, en tant que faculté créatrice d'images, et tout à l'heure c'est l'étymologie même du mot qui nous faisait hésiter à l'écrire.

Mais il fallait que cet homme naquit pour rompre la musique aux travaux qui devaient l'assouplir. Il fallait ce précurseur austère, cet âpre mangeur de sauterelles, pour que Mozart eût du miel sur les lèvres. Bach est la base de l'édifice. Sans lui, la musique se bâtissait sur le sable. Sur le sable bâtissent encore les compositeurs qui ne le connaissent pas. On peut ne point l'aimer, comme la grammaire ; mais on n'écrit pas sans lui. Vous donneriez, et moi de même, tout le *Clavecin bien tempéré* pour les adagios de Mozart et de Beethoven ; mais sans l'un vous n'auriez pas les autres, et vous ne les jouerez bien, eux, que si vous l'avez bien joué, lui. Le *Clavecin bien tempéré*, c'est l'exercice par excellence du piano ; ainsi l'œuvre de Bach est l'exercice de la musique entière. L'art musical s'est fait sur le clavier de son orgue.

Voilà ce qu'il faut se dire en relisant la *Passion*, et se dire sou-

vent pour la relire tout entière. Le chœur d'introduction est peut-être le plus caractéristique et le plus rébarbatif de tous. Les filles de Sion et les fidèles s'invitent réciproquement à déplorer la mort du Christ : tout l'univers chrétien prie et pleure. A l'entrée de l'oratorio, ce double chœur se dresse comme les deux tours d'une église, tours mobiles et vivantes, qui n'ont jamais de brèches à réparer. Jamais ces harmonies compactes ne se désagrègent; les deux masses musicales évoluent tout d'une pièce; elles se rapprochent, se heurtent même, sans se confondre ni s'entamer. De telles pages abondent chez Bach; elles étonnent, et, faut-il l'avouer? à la longue elles ennuiant. Au cœur de l'oratorio, comme au cœur de la pyramide, étroit est l'espace où l'on respire, et l'on y croit sentir encore l'effrayante pesée de pierre. Un des pires défauts de l'œuvre est la monotomie. Chœurs, airs se succèdent, éternellement pareils, sans une variante de rythme ou d'harmonie, sans une cadence imprévue. Que les disciples chantent, ou les princes des prêtres, tous emploient le même style, les mêmes fugues. L'évangéliste récitant et Jésus même usent d'un récitatif insipide, coupé d'accords secs, indifférent aux situations poétiques ou douloureuses. Ah! les divins tableaux de l'Évangile, qu'en a fait cette musique froide et parfois brutale? Qu'a-t-elle fait de la Cène eucharistique et de l'onction de Jésus par Marie de Magdala? « Sur quels pieds tombez-vous, parfums de Madeleine! » Bach est fort; il est grand, immense même, mais un peu comme l'Océan, que les Grecs appelaient stérile. Le musicien de la *Passion* avait la foi, puisqu'il remuait de pareilles montagnes, mais il n'avait pas l'amour. Son œuvre est une œuvre de science plutôt qu'une œuvre d'art, parce qu'elle manque de charme, et, comme l'a dit excellemment ici M. Brunetière, quelque sujet que l'on traite, s'il n'y a pas de charme, il n'y a pas d'art.

On peut s'expliquer le génie de Bach et la nature de son œuvre par l'esprit de son temps. L'Allemagne protestante, austère, à laquelle Méphistophélès n'avait pas encore jeté ses troublantes apostrophes, croyait alors de toute son âme. Le siècle de Bach ne voyait de la foi que le fond dogmatique, absolu, sans en rechercher comme notre époque, plus curieuse que croyante, les dehors pittoresques ou poétiques. Dès lors que pouvaient importer au musicien les épisodes humains, les côtés un peu extérieurs du grand mystère? En écrivant, Bach faisait œuvre de chrétien au moins autant que d'artiste, comme ces vieux imagiers que furent les peintres primitifs. Bach est un primitif de la musique, de cet art un peu tardif que, depuis des siècles déjà, les autres arts avaient dépassé. Cherchez dans la peinture une interprétation illustre, et

déjà ancienne, du supplice de Jésus : la *Descente de croix* de Rubens. A côté de la *Passion* de Bach, elle semble d'hier. Rappelez-vous, avec Fromentin, qui l'a merveilleusement expliquée, l'admirable toile d'Anvers, ce chef-d'œuvre à la fois religieux et dramatique, plein de piété divine et de pitié humaine. Rappelez-vous des détails touchans et tout modernes ; entre autres, le contact léger du pied décoloré de Jésus avec l'épaule nue de Madeleine. « Il eût été profane d'y insister ; il eût été cruel de ne pas y faire croire. Toute la sensibilité furtive de Rubens est dans ce contact imperceptible qui dit tant de choses, les respecte toutes, et attendrit (1). » Bach ne pouvait avoir de ces notes-là ; elles ne devaient pas, en musique jaillir sitôt de l'âme humaine.

Contemporain de Bach, Haendel est cependant un peu plus voisin de nous ; on croirait qu'il y a plus de douze ans entre la *Passion* et le *Messie*. L'oratorio de Haendel est moins touffu ; l'air et la lumière y abondent. *Le Messie* est comme une rhapsodie à demi biblique, à demi évangélique, où parlent les prophètes, où le Christ promis par eux naît et meurt, où les fidèles confessent leur foi. En dépit de certaines longueurs, de certaines lourdeurs aussi, malgré la vieillesse de plus d'une forme devenue formule, *le Messie* laisse une autre impression que la *Passion*. Haendel apparaît comme un génie plus simple que Bach ; il a moins que lui le besoin de la complication et de la surcharge ; il sait et il aime conduire à moins de quatre chevaux. Dès l'introduction, nous nous sentons plus au large. « Consolez, consolez mon peuple, a dit le Seigneur à Isaïe. Criez à Sion que son iniquité est expiée, et qu'elle a reçu de l'Éternel au double de tous ses péchés. » Ce premier récit de ténor a l'ampleur particulière à Haendel ; la déclamation en est expressive et dramatique. Le maître, on le voit déjà, ne s'est pas, ainsi que Bach, enfermé dans une église luthérienne ; il a jeté un regard sur le monde ; il n'ignore pas toute passion humaine, il devine comment crie une âme vers Dieu ou vers les créatures, et de sa bouche un jour le célèbre *Lascia ch'io pianga*, cette plainte farouche, saura s'exhaler.

Les récitatifs prennent plus d'intérêt et de caractère ; celui qui précède le premier air de basse, bien que trop fourni de vocalises dans le vide, est vigoureux et conclut avec crânerie. Un souffle d'héroïsme passait parfois sur le front de Haendel, ce front d'où jaillit l'hymne des Macchabées. Le vieux maître est le premier musicien d'Israël, le premier grand interprète de la Bible. Sa puissance éclate surtout dans un air admirable : *Du haut de la montagne, il éleva la voix*.

(1) E. Fromentin, *les Maîtres d'autrefois*.

Ainsi chantaient sur les sommets les vieillards de Michel-Ange ; ainsi leurs oracles tombaient sur les plaines attentives, du haut des cimes visitées de Jéhovah. Oui, les prophètes devaient clamer ainsi, et l'art ne prêta jamais plus grandiose figure ni langage plus magnifique à ces devins sacrés, à « ces étonnans publicistes, » comme les appelle M. Renan, plus étonnant lui-même.

A la force de Bach, Haendel ajoute quelque grâce. Sa naïve pastorale de Noël est un sourire d'enfant : *Incipe, parve puer...* Même charme dans plus d'un aimable cantique, où le musicien pourrait dire de lui-même ce qu'il dit du Seigneur avec une douceur infinie : *Sa chaîne est légère, son joug n'est pas lourd*. Il allège le style de son grand devancier ; il entr'ouvre la fenêtre, que Haydn et Mozart ouvriront bientôt toute grande. De cette fenêtre il voit un peu de nature, un peu d'horizon, et quand les anges annoncent la Nativité, leur simple récit de quelques mesures frissonne au vent de la nuit.

Toutefois, Haendel parle rarement à voix basse ; il possède sur-tout l'éclat et l'énergie, la griffe du lion de Juda. L'Évangile n'a point amolli dans son âme la vigueur un peu rude de l'Ancien-Testament, et le génie biblique domine ses plus chrétiennes inspirations. Dans un *Credo* triomphal qui ouvre la troisième partie du *Messie*, l'idée religieuse est affirmée, jetée aux quatre coins du monde avec une hardiesse, une sûreté de foi victorieuses ; la cadence habituelle, trop habituelle même à la phrase du maître, se relève ici d'un essor inattendu, puis redescend, noble comme l'aigle, qui même en se posant donne encore de grands coups d'aile. Le chœur : *Frères, c'est pour nous qu'il donne sa vie*, est le *mea culpa* de toute l'humanité ; le *lamento* suivant : *Pleurez, cœurs fidèles*, dont la terminaison nous semble encore nouvelle aujourd'hui, n'a pas d'égal dans la *Passion*. Le célèbre *Alleluia* n'a d'égal nulle part ; c'est le cantique universel, catholique au vrai sens du mot. Les cris presque hurlés en des tonalités toujours plus retentissantes, la progression des voix de femmes éclatant par-dessus les autres, les fanfares de trompettes, tout cela fait de cette vocifération sacrée l'hymne de l'univers emporté vers Dieu par quelque assomption gigantesque.

« Celui-là est le père de tous, » disait Haydn de Haendel. L'auteur des *Sept Paroles* pouvait retrouver sur son œuvre quelque reflet du *Messie*, cette lumière pure, encore un peu pâle, un peu froide, de l'époque primitive. L'oratorio de Haydn comprend sept *adagios*, sept grandes prières, paraphrasant chacune une plainte du Christ en croix. L'ordonnance des morceaux est majestueuse ; le style en est toujours noble, mais leur succession est monotone, et

l'allegro final, le *terremoto*, rompt trop tard l'uniformité rythmique de l'ensemble. Il faut pourtant signaler, au courant de l'ouvrage, de sérieuses beautés : la seconde parole : *Hodie mecum eris in paradiso*, dont le commentaire musical égale presque la brève et magnifique analyse de Bossuet : « Aujourd'hui, quelle promptitude ! Avec moi, quelle compagnie ! Dans le paradis, quel repos ! » — La troisième parole : *Mulier, ecce filius tuus*, est belle aussi ; mais l'introduction surtout mérite un éloge spécial. Elle est écrite dans un style dégagé, libre de fugue et de contre-point, que ne connaissaient pas les devanciers de Haydn. Pour la première fois, l'idée brise les entraves scolastiques, et la loi plus libérale de la forme, après la tyrannie de la formule, se fait douce à l'esprit nouveau.

Nous le verrons sourdre mystérieusement, cet esprit de vie, dans les œuvres qui, désormais, viennent à nous. De l'âme de celui qu'on appelle maintenant le vieux Haydn, de cette âme qui fut si jeune et si féconde, où fermentaient tant de germes épanouis aujourd'hui, de cette âme a jailli le beau duo de *la Création*. Nous reviendrons, en étudiant la nature dans la musique, à l'ensemble de l'œuvre ; mais le début de la troisième partie, cette première prière des deux premiers êtres humains, ne saurait attendre les éloges. Elle les mérite tous, ceux de Stendhal exceptés. A ce propos, il est bon de dire en passant, pour ceux qui l'admirent à outrance, que le père du réalisme fut un pauvre critique. N'a-t-il pas écrit « que le caractère de la musique instrumentale de Haydn est d'être pleine d'une imagination romantique. C'est en vain qu'on y chercherait la mesure racinienne ; c'est plutôt l'Arioste ou Shakspeare. » — Rien de plus calme, au contraire, que le prélude instrumental par lequel s'ouvre la dernière partie de *la Création* ; rien de plus serein que le récit d'Uriel. Le duo qui suit, entre Adam et Ève, n'est que religieux, vierge encore de toute passion humaine. C'est un chaste remerciement pour le bienfait de la vie, de cette vie répandue avec le souffle divin sur deux âmes idéalement pures, sur deux corps idéalement beaux. Aussi pure, aussi belle, cette page est écrite dans le plus simple des tons, sans une modulation cherchée, sans une dissonance, seulement avec des notes qui s'aiment. Elle a la même fraîcheur de jeunesse et d'innocence que les lèvres de la femme attendant le premier baiser.

La femme ! voici qu'elle apparaît pour la première fois dans la musique religieuse, et nous l'y trouverons sous les types adorables et divers que lui donne le christianisme : Ève, Madeleine, Marie. Pergolèse a chanté plus éloquemment que tout autre les douleurs maternelles de la Vierge. Écrit pour soprano et contralto, *le Stabat* emprunte à l'emploi de ces deux voix seules un caractère particu-

lier de tendresse. « Harmonie! harmonie! s'écriait Musset, qui nous vins d'Italie et qui lui vins des cieux! » On comprend ici cet élan vers la vieille terre sacrée. Dans sa forte et simple jeunesse, avec Pergolèse, par exemple, ou depuis avec Rossini, avec Verdi, dans ces retours à sa gloire passée, le génie italien garde toujours un attrait qui n'est qu'à lui, la splendeur du ciel natal. Lisez *le Stabat* de Pergolèse, et aussitôt après, sans vous effrayer de l'espace à franchir, le *Stabat* de Rossini; tous deux sont plus éloignés par les années que par le sentiment. On trouve, cela va de soi, chez Rossini le progrès moderne, l'emploi plus ingénieux ou plus puissant des ressources harmoniques et instrumentales. Pergolèse eût tremblé peut-être devant le foudroyant *Inflammatus* de Rossini; mais c'est pourtant son *Inflammatus* à lui qui nous fait devancer l'ordre des temps et rapprocher ici les deux maîtres pour les louer ensemble. *Le Stabat* rossinien est peu religieux, moins douloureux encore; il sonne comme une cantate héroïque; mais cette série de cavatines, d'airs de bravoure, flamboie comme une trainée de poudre; explosion de mélodie pure, orgie de couleurs d'un Rubens musicien. Rossini sacrifie la pensée à la musique; il oublie de prier, de gémir, pour chanter seulement. Épris avant tout de la beauté musicale et vocale, d'une beauté presque plastique, un peu profane, il suit, l'oreille ravie, l'essor de cette voix humaine que l'Italie a tant aimée. Aux jours de notre jeunesse, chaque vendredi saint, à Saint-Eustache, la digne fille d'un illustre artiste italien (1) chantait la pathétique prière avec du soleil dans la voix et du soleil dans le cœur. On allait à la vieille église des Halles en pèlerinage d'avril, sous un ciel déjà attiédi. Dans les rues embaumaient les premières charrettes de fleurs, et, par le porche ouvert, des rayons et des parfums entraient, comme attirés par cette musique, leur sœur. Sous les voûtes claires passait un souffle printanier. Il semblait, lui aussi, venir de l'Italie, du pays où la religion est joyeuse, où les églises sont parées dans les grands jours comme des salles de fête, où les enchantemens de la nature parlent d'un Dieu très bon qui commande l'allégresse, où le génie le plus pieux est toujours tenté de mettre en *tempo vivace le Miserere* lui-même. Et le *Stabat* nous rappelait ces croix des carrefours italiens dont parle Henri Heine, et qui sont couvertes de fleurs. Rossini les connaissait bien, les crucifix des routes natales, et dans sa musique aussi, il a voulu que la vie embrassât et dissimulât la mort.

Du *Stabat* de Pergolèse, l'*Inflammatus* seul a cette crânerie. Le reste est d'une piété beaucoup plus austère. L'introduction, avec

(1) M^{me} la baronne de Gaters, née Lablache.

ses dissonances, ses longues tenues de voix, est pleine d'onction et de mélancolie. Elle inspire pour les souffrances sacrées qu'elle chante une compassion profonde, mais respectueuse; elle nous tient à quelque distance de la croix. Le verset désolé : *Vidit suum dulcem natum*, le plus beau de tous, s'achève en un soupir d'agonie, et dans la prière finale *Quando corpus morietur*, le rayon des grandes espérances demeure voilé par la tristesse de la *Passion*. L'œuvre de Pergolèse a la beauté d'une *Piété* de marbre; sous la forme de moins en moins archaïque jaillit l'expression, l'éloquence moderne. Le temps des primitifs et des précurseurs est passé, Mozart peut venir.

Dans Virgile parfois, Dieu tout près d'être un ange,
Le vers porte à sa cime une lueur étrange.

Ce qu'il disait de Virgile, Hugo l'aurait pu dire de Mozart. Le premier des musiciens, Mozart eut de ces étranges lueurs, et je ne sais quelle divination des siècles futurs. *Le Requiem* est la dernière cime, et la plus haute peut-être, d'où ses yeux clairs et profonds ont vu dans l'avenir. Mozart, âme de joie plutôt que de tristesse, voulut, avant de mourir, compatir aux souffrances de la terre, et il écrivit comme un testament son admirable *Requiem*. Venez à lui désormais, vous qui souffrez, et ne cherchez plus ni Bach ni Haendel pour prier et gémir. Ces vieux maîtres ont la parole trop austère pour consoler, la main trop rude pour essuyer des larmes. Aux jours amers, l'asile n'est pas dans *la Passion* ou dans *le Messie*, mais dans *le Requiem*, dans ces beautés plus jeunes que les autres à peine de quelques années, et déjà si parfaites qu'elles sont encore et demeureront peut-être à jamais contemporaines de toutes les douleurs.

Requiem, le repos! La dernière parole qu'aient prononcée les lèvres de Mozart, la dernière grâce qu'il ait demandée à Dieu, pour lui-même qui se sentait mourir, et pour tous ceux qui vivraient après lui! Il avait compris, le doux génie, que toute violence passe, que toute passion lasse, et que l'idéale félicité du cœur et de l'esprit est dans le repos. Au bas de sa messe des morts, il eût pu mettre l'adieu de Jésus : « Je vous laisse ma paix. » N'est-il pas vrai que, des grands artistes, les plus grands ne sont pas ceux qui troublent, mais ceux qui apaisent et répandent autour d'eux le calme bienfait des beautés sereines? Que l'homme se plaise une heure, un siècle, aux œuvres obscures et tourmentées, qu'il y cherche l'aliment de curiosités passagères, d'inquiétudes factices, il finira par revenir aux œuvres claires et calmes, unique remède des peines véritables et des éternels soucis. Mozart, Raphaël fu-

rent de ceux qui toujours pacifient, et l'on goûte une joie tranquille avec ces rares esprits qui ne commencent pas plus le laid qu'une âme d'enfant ne connaît le mal, avec ces jeunes hommes qui rendirent à Dieu leur génie immaculé tel qu'ils l'avaient reçu.

Comme toute œuvre de Mozart, et peut-être plus encore, *le Requiem* est fait de tendresse et de pureté. Toute raideur, toute froideur primitive a disparu de cette musique; les dernières ombres se sont évanouies. La fugue traditionnelle, plus rare et plus avenante, fait presque aimer ses retours sérieux. Parfois la mélodie se développe encore avec une rigueur digne de Bach, mais le plus souvent avec une liberté nouvelle, avec un amour incessant de la beauté. Les lignes glissent autour de la phrase de Mozart comme aux flancs de marbre de la jeune Psyché. L'oreille est constamment caressée par des cadences exquises. Partout la grâce et le charme flottent sur des prières attendrissantes, sur des harmonies qui fondent le cœur. Mozart parlait aux hommes une langue si pure, qu'il a pu parler la même à Dieu. Nul effort ne lui fut nécessaire pour se hausser au style divin : *le Requiem* est aussi simple, aussi ingénûment beau que la *Flûte enchantée*.

Il faudrait analyser les douze morceaux qui le composent : l'introduction, le *Tuba mirum*, étonnante série de mélodies qui naissent les unes des autres, l'entrée menaçante de la basse, l'éclat déchirant du ténor et l'intervention des voix de femmes se joignant à la plainte commencée. Des chœurs terribles se perdent dans un soupir, d'autres s'épanouissent avec une splendeur divine. Enfin, *le Confutatis* et *le Lacrymosa*, qui s'enchaînent, sont les deux sommets de l'œuvre. Le génie pathétique de Verdi, dans un *Requiem* qui pourrait bien être son chef-d'œuvre, et même le chef-d'œuvre de la musique religieuse contemporaine, n'est pas monté plus haut. L'*Agnus Dei* de Verdi n'est pas plus céleste que le *Voca me* de Mozart, tremblant sous le courroux de Dieu. Quant au *Lacrymosa*, jamais le génie humain n'a mis dans un chant, presque dans un mot, plus de douleur et d'épouvante. *Le Requiem* de Verdi, fortifié de toutes les audaces et des heureuses violences de l'art moderne, est plus dramatique; celui de Mozart est plus musical. C'est que le maître de Salzbourg fut, au sens strict du mot, le plus grand de tous les musiciens; ou mieux, comme le disait Gounod, il fut la musique elle-même.

IV.

Dans le siècle où nous pénétrons maintenant, le nôtre, le premier des compositeurs religieux est peut-être Mendelssohn. Plus

créateur que Cherubini, ce docte et fidèle gardien du génie classique, il a fait faire à la musique sacrée un pas plus décisif que Beethoven lui-même. Ici, par hasard, le maître des maîtres n'a pas droit aux premiers honneurs, et si les messes de Beethoven, la messe en ré surtout, offrent de sublimes beautés, son oratorio du *Christ au mont des Oliviers* ne supporterait pas le voisinage d'*Élie* et de *Paulus*.

Paulus, c'est l'oratorio porté à sa perfection, le dernier et le plus bel exemplaire de ce genre musical. Après lui, le courant artistique va se détourner : les *Requiem*, les *Messes* se feront rares ; les oratorios : *l'Enfance du Christ*, *Marie-Magdeleine*, plus mouvementés et plus descriptifs, cesseront d'être comme autrefois de longs récits pieux. Enfin, le théâtre, à son tour, aura des drames à demi sacrés, et l'on emportera de l'Opéra des impressions religieuses.

Paulus a pour sujet le martyre de saint Étienne, la conversion et l'apostolat de saint Paul. Comme *la Passion* ou *le Messie*, c'est un fragment de l'Écriture mis en musique. Mais, sous l'ancienne forme, perce la jeune pensée ; le vin nouveau fermente dans les vieilles outres, — sans les briser toutefois, — et le contraste, ou mieux la conciliation de cet appel à l'avenir avec cet adieu au passé, l'heureux accord de cette espérance et de ce souvenir, caractérise comme toujours le génie de Mendelssohn, fait de passion et de sagesse.

Le Mendelssohn de *Paulus* a la force sans la raideur classique. Sa vaste partition baigne dans la lumière ; à chaque pas une clarté s'ouvre, et toujours une mélodie s'envole. Quelle souplesse prend le rythme sous cette main ! Avec quelle grâce il se courbe ! En quels détours charmans il ondule et se dérobe ! Depuis Bach et Haendel, l'âme humaine s'est rapprochée de Dieu ; elle le prie avec moins de gêne, avec plus de confiance ; avec un tendre abandon elle lui dit ses besoins, sa misère. Et qu'on ne soupçonne pas ici Mendelssohn de mièvrerie ou de mondanité. Notre pays, qui connaît le charme du maître, s'étonnerait, à l'audition de *Paulus*, d'en découvrir la puissance. Il verrait alors que Mendelssohn a été avec Halévy, avec Meyerbeer, un des plus magnifiques interprètes de la pensée religieuse. Il se souviendrait peut-être que tous trois étaient israélites, et quand on lui dirait que les Juifs n'ont créé dans l'art « aucune figure originale, puissante ou touchante, aucune œuvre maîtresse (1), » il répondrait en nommant *Paulus*, *la Juive*, *les Huguenots* et *le Prophète*. Le fanatisme et la haine, les pamphlets de Wagner ou les autres n'empêcheront pas qu'en musique il y ait

(1) *La France juive*, par M. Édouard Drumont.

eu des Juifs de génie, à commencer par le roi David, qui savait chanter et danser. La foi hébraïque, la plus pure de l'antiquité, qui ne laissa qu'à la foi chrétienne, sa fille, l'empire des âmes privilégiées, cette foi semble même avoir donné aux œuvres de ses enfans un peu de sa force et de sa grandeur. Autant que la Pâque chez Éléazar, le cinquième acte des *Huguenots* ou le cantique de Jean de Leyde, la scène du supplice de saint Étienne dans *Paulus*, assurent la gloire des musiciens d'Israël.

Cette scène, belle entre toutes, est à la fois dramatique et lyrique; le chant traditionnel du récitant n'en ralentit pas l'élan. « Le voilà, crient les Juifs, celui qui ne cesse de blasphémer Moïse et Dieu, » et les imprécations éclatent. Admirable chœur, où des accords, des harmonies nouvelles, une orchestration colorée, rajeunissent les formes d'autrefois, où des gammes d'instrumens à cordes dissimulent jusqu'aux angles jadis un peu durs des rythmes trop carrés. Étienne, le front radieux, répond d'abord aux injures par une tendre homélie. Il dit l'amour du Seigneur et l'ingratitude d'Israël, les miracles méconnus, les prophètes méprisés. Mais peu à peu sa voix s'indigne : haletant, haché de grands coups d'orchestre, le récitatif se change en foudroyante apostrophe. Le feu des saintes colères brûle les lèvres du confesseur comme un jour il brûlera celles du prophète anabaptiste. La foule furieuse rugit, quand soudain de ce concert de haine une voix de femme s'élève et pleure les crimes de Sion. « Jérusalem, gémit-elle, tu lapides ceux que Dieu t'envoie, » et rien ne peut rendre la douleur de cette cantilène, larme de pénitence tombée sur une terre criminelle et capable de la purifier tout entière. Voilà les accens qu'on ne connaissait pas, les mélodies que les ancêtres, même les plus grands, n'avaient jamais chantées. Mais les descendans les recueilleront, et un jour l'auteur de *Gallia*, sur les ruines, hélas! d'une autre Jérusalem, retrouvera la même pitié pour de pareilles fautes et de pareils malheurs.

On le voit, nous n'en sommes plus à *la Passion* de Bach, et le supplice du disciple dépasse en émotion tragique le supplice du maître. Bach n'eût jamais trouvé ce chœur des fidèles priant sur le cadavre de leur frère, cette action de grâces après le martyre, cet adieu si suave à celui qui vient de descendre « dans les étranges beautés de la mort des justes. » Fromentin pourrait écouter Mendelssohn comme il regardait Rubens. L'oreille et le cœur ici goûtent les mêmes enchantemens. Toutes les nuances sont comprises et rendues, et, devant une telle page, on serait tenté de dire à l'art religieux : « Tu n'iras pas plus loin! »

Mais l'art, quand il ne peut faire mieux, fait autrement. Les an-

ciens écrivaient de la musique sacrée avec leur croyance; les modernes l'écrivent davantage avec leur imagination. L'oratorio cesse d'être une prière pour devenir une série de scènes ou de tableaux. Ce n'est plus la foi dans son essence spirituelle, l'idée religieuse dans son abstraction que les maîtres cherchent à rendre, mais le dehors, l'accessoire des récits divins; ce n'est plus la vérité du christianisme, c'en est la poésie.

Cette extériorité, le plus littéraire des musiciens, Berlioz, l'a délicieusement exprimée. Dans la deuxième partie de *l'Enfance du Christ, la Fuite en Égypte*, se montre pour la première fois le soin de la couleur locale, la recherche du décor. Avec l'introduction (*Réunion des pères devant l'étable*) et le chœur suivant (*Adieu des bergers à la Sainte-Famille*), nous sommes loin des pastorales de Haendel. Le compositeur a beau chercher l'archaïsme et l'obtenir parfois, le moindre détail, ne fût-ce qu'un mélancolique appel de hautbois, trahit la note personnelle et romantique. L'harmonie du ravissant petit chœur peut être ancienne, le sentiment en est tout moderne. Jamais un vieux maître de chapelle n'eût trouvé l'appel de cors anglais qui met un fond de paysage derrière *l'Adoration des bergers*.

La troisième scène, *le Repos de la Sainte-Famille*, est de tout point exquise : une ritournelle un peu traînante, un peu lasse, annonce l'approche des sacrés voyageurs. Portant la Vierge et son fils, l'humble monture chemine et semble régler son allure sur le balancement du rythme. Une voix pieuse chante alors : elle dit la fatigue des pèlerins et leur station au bord de la source. La Vierge, Joseph, se sont assis, et près de l'enfant qui dort ils s'endorment à leur tour. Le ciel est chaud, transparent, et, pieusement agenouillés, la tête sous l'ombre fraîche de leurs ailes, des anges descendus bercent Jésus d'un léger *Alleluia*. Berlioz n'a pas écrit de page plus touchante et plus descriptive; monotone à dessein, et traversée seulement par quelques élans d'adoration, la mélodie a, comme dirait Chateaubriand, je ne sais quelle douce lenteur, je ne sais quelle longueur de grâces. Elle flotte au-dessus des tenues de flûte et des trilles aériens qui jettent dans l'orchestre des frissons de lumière; et, dès que les anges sont venus, elle tombe doucement, comme tombe un soir d'Orient sur l'oasis hospitalière.

Les artistes des anciens jours peignaient de couleurs moins riantes l'exode miraculeux. Qu'on cherche dans la galerie de Dresde une Sainte-Famille de Ferdinand Bol. C'est, dans un coin sordide, une halte de misérables; un jour blafard salit leurs visages hâves et leurs loques honteuses. A son hideux nourrisson la mère tend une mamelle flétrie, et, déchargé de son bagage, le baudet cherche

des chardons. Ah ! ni la nuit tiède, ni la solitude amie ne versent leurs consolations sur le front des pâles voyageurs. Quelles crises d'âme traverse donc l'humanité pour imaginer de pareilles œuvres, pour avoir de ces visions désolées, et refuser un rayon, un sourire, au sommeil d'une femme et d'un petit enfant ! Heureusement nous sommes fils d'un siècle moins dur, et dans un tableau justement populaire de M. Luc-Olivier Merson, la peinture, après la musique, a su rendre à ce touchant sujet un hommage de tendresse et de poésie.

Ce n'est pas dans le *Requiem* un peu bruyant, un peu prétentieux de Berlioz, mais dans son *Faust*, qu'on trouve une autre scène sacrée plus émouvante encore : la scène de Pâques. Là, plus de description, mais l'action même, et quelle action ! Une nuit de plus Faust a veillé, réfléchi et désespéré ; aussi, le matin qui va luire sera-t-il son dernier matin. Dès le lever du jour, il saisit une coupe, la coupe de ses jeunes ivresses, qu'il a choisie pour sa coupe de mort ; le poison touche déjà sa lèvre, quand un sourd bourdonnement étonne son oreille. Loin de son réduit obscur, là-bas, par les rues qui s'éveillent, des femmes, des enfans se hâtent vers l'église. Dans l'air matinal tintent les cloches, les joyeuses cloches de Pâques, et les hommes sur terre et les anges au ciel chantent le grand mystère chrétien. Après un court murmure de contre-basses, avec une instantanéité saisissante, les voix se font entendre, et la bonne nouvelle : Christ est ressuscité ! la nouvelle de joie et de vie éclate sur la tête de celui qui veut mourir. Faust écoute, d'abord interdit, ces harmonies augustes ; mais quand la mélodie revient, plus prochaine et plus pressante, elle le saisit au passage et l'entraîne avec elle. Alors aux voix célestes se mêle une voix humaine. C'est Faust qui souffre et gémit ; mais qu'importe, il a cessé de blasphémer et de haïr. Sa douleur est douce maintenant, et presque sainte. Les visions d'autrefois assaillent son souvenir ; il remonte plus loin encore que le temps où la coupe ciselée faisait le tour des joyeux festins, il rappelle sa foi d'enfant et les cantiques oubliés de cet âge, où, comme dit Goethe, le baiser de l'amour divin descendait sur son front pendant le silence solennel du dimanche. Il pleure, vaincu dans son œuvre de mort par l'hymne de l'éternelle vie, et son âme, aux dernières volées des cloches, se brise et se fond en sanglots.

Voilà une sublime page, non plus d'église, mais presque de théâtre. Voyez, depuis les vieux oratorios, comme l'esprit de l'art s'est transformé, comme il s'est échauffé. L'on chante autre chose ici que la gloire lointaine de Dieu ; son action se fait sentir, immédiate et souveraine. La pensée religieuse ne se traduit plus en prières contemplatives, mais en émotions. Elle était jadis un thème pieux à de

nobles cantiques ; elle est maintenant un des ressorts de l'âme, elle compte parmi les passions de l'humanité.

Ainsi l'ont comprise et traitée, avant ou depuis Berlioz, les maîtres de la scène française : Halévy et surtout Meyerbeer. Les grandes beautés de *la Juive* sont religieuses. La Pâque notamment est une évocation du judaïsme, l'expression étonnamment fidèle, en langage musical, de ce monothéisme rigide. Le chœur du repas, la bénédiction d'Éléazar, tout cela n'est pas chrétien. Les accens de la foi nouvelle sont moins craintifs et plus tendres : on ne parle plus à Jésus comme à Jéhovah !

Meyerbeer a cependant traité même des sujets chrétiens avec cette austérité, cette grandeur un peu farouche, signes de sa croyance et de sa race. Bien des pages maîtresses de Meyerbeer sont religieuses : le dénouement de *Robert le Diable*, celui des *Huguenots*, le troisième acte du *Prophète*, autant de sommets que domine la croix. Le Faust même de Berlioz, écoutant les cloches de Pâques, est moins pathétique que Robert, au seuil de la cathédrale de Palerme. Le théâtre, la vision réelle des personnages ajoute peut-être à l'effet ; mais surtout le génie plus puissant fait l'impression plus forte. On ne saurait trop parler du trio final, mais on ne parle pas assez des scènes précédentes : du chœur des moines et surtout du dialogue entre Robert et Bertram, entre ces deux âmes que jette en des angoisses si cruelles et si différentes le cantique pieux. Sur Robert, l'action divine est plus puissante encore que sur Faust. C'est Dieu lui-même, comme chante le pauvre irrésolu, Dieu lui-même et Dieu seul, aussi sensible, aussi puissant dans ces appels sublimes que dans le buisson de l'Horeb ou sur la route de Damas. Le voile du sanctuaire le découvre seul ici ; sa voix retentit, toujours plus prochaine, toujours plus impérieuse, et quand Robert s'est débattu longtemps sous l'étreinte divine, son cri suprême, éperdu, qu'il faut lancer avec une sorte d'épouvante, ce cri suivi d'un autre cri de Bertram écrasé, annonce comme un éclat de tonnerre la victoire du ciel.

Des chefs-d'œuvre de Meyerbeer, Dieu n'est jamais absent. Le Prophète est le serviteur du Dieu des armées. C'est pour Dieu que le guerrier biblique tire son glaive, à lui qu'il chante un hymne plus héroïque cent fois que l'hymne de Judas Macchabée.

Parlerons-nous enfin du cinquième acte des *Huguenots*, qui va, d'une prière au fond d'un temple encore épargné, jusqu'à l'exaltation de la mort pour la foi. Dieu encore ! Dieu toujours ! A la voix des enfans, des femmes, à la voix de Marcel jetant sur leur psalmodie ses héroïques appels, toute passion humaine se transfigure et se divinise. Quand les égorgés ont forcé l'église, quand deux

reprises de mousqueterie ont répondu aux deux reprises du psaume, enfin quand « ils ne chantent plus, » le vieux serviteur et ses matres se relèvent et chantent à leur tour. On sait l'ascension de ce trio prodigieux. Trois fois sur l'aile des harpes monte le vieux choral huguenot, et chaque fois d'une envolée plus haute. Haché de cris, de blasphèmes, il reparaît par lambeaux, et les trois mourans trouvent pour le ressaisir des élans inouïs.

Bach eût-il jamais pensé que l'art religieux connaîtrait un jour de pareilles ardeurs, de pareilles extases, et que la musique sacrée irait à ces saintes folies !

V.

Les vieux maîtres s'étonneraient davantage encore et s'effaroucheraient peut-être un peu d'un oratorio tout à fait contemporain : *Marie-Magdeleine*. L'œuvre de M. Massenet, nous dirions volontiers son chef-d'œuvre, diffère plus qu'aucun autre, plus que *le Déluge* de M. Saint-Saëns, plus que *Rédemption* ou *Mors et Vita* de Gounod, des modèles classiques. Elle est originale, moderne entre toutes et par là mérite de nous arrêter. Tout en elle décele l'esprit nouveau. La forme n'est plus d'un oratorio, mais d'un drame sacré, et si le public français avait au même degré que le public allemand l'amour des choses de l'art et le respect des choses de Dieu, la représentation de *Marie-Magdeleine* serait possible comme celle de la *Passion* à Oberammergau, celle de *Parsifal* à Bayreuth. Le dernier ouvrage de Wagner est moins un opéra qu'un mystère : il met au théâtre des scènes presque évangéliques, des personnages presque divins, et là-bas des tableaux tels qu'un repas commémoratif de la Cène ou l'onction de Jésus par Madeleine édifiant, au lieu de la scandaliser, la foule sérieuse et recueillie.

Le choix seul du sujet de *Marie-Magdeleine* est significatif. Autrefois, on chantait les héros et les guerriers, Samson ou Macchabée, les dogmes ou les hauts faits d'Israël ; ce qui nous attire aujourd'hui, c'est une figure de femme ; c'est la rencontre et le commerce affectueux d'une péchresse et de Jésus. Même chez les plus fideles, la foi s'est transformée ; elle croit, plus que jadis, par les raisons du cœur. Et quant à ceux qui ne croient plus, on l'a finement remarqué, la religion de Jésus continue pourtant de leur inspirer une tendresse incurable : « Nous sentons dans l'Évangile, a dit M. Lemaître (1), je ne sais quel trouble profond, mystique et

(1) *Les Contemporains*, 2^e série, étude sur M. A. France.

vaguement sensuel. Nous l'aimons pour l'histoire de la Samaritaine, de Marie de Magdala et de la femme adultère. Nous nous imaginons presque que c'est le premier livre où il y ait eu de la bonté, de la pitié... »

Ces nuances de la pensée moderne, M. Massenet les a merveilleusement exprimées. Plus que tout autre, il était fait pour sentir le charme et le danger aussi de l'épisode évangélique, sujet délicat, dont une note trop vive, trop passionnée, profanerait les chastes douceurs ; fleur d'amour, que trop d'amour pourrait flétrir. Le jeune maître s'est gardé de tous les périls et de lui-même ; il a su fermer l'oreille aux voix trop caressantes, aux chants des sirènes qui ne se taisent jamais dans son âme harmonieuse. Avec un tact parfait, une convenance irréprochable, il a dégagé du cœur de Madeleine le sentiment innommé, presque ineffable, qui l'emplissait ; piété féminine, attendrie, avivée par la vue même de Dieu, de ce Dieu qui voulut être sur terre le plus beau des enfans des hommes.

Il faudrait le style de M. Renan pour louer l'œuvre de M. Massenet. Il n'y a même pas dans la *Vie de Jésus* un paysage aussi ravissant que les premières pages de *Marie-Magdeleine* : un soir, aux portes de Magdala. Les femmes descendent à la fontaine ; jeunes gens, prêtres et soldats, vont et viennent sur le chemin. Les chameliers passent dans le lointain et les ombres s'allongent sur le sable. « *C'est l'heure du repos, l'heure délicieuse !* » Une molle langue flotte sur cette scène. Sauf un appel étrange qui se détache avec mélancolie, l'ensemble est noyé dans une tranquille mélodie, comme les horizons d'Orient dans les clartés crépusculaires. On dirait qu'une poussière d'or tamise dans l'air la lumière et les sons ; les voix sont étouffées, et les bruits de la campagne se perdent en résonances discrètes. A cette heure mystérieuse, on s'entretient de Jésus, du beau Nazaréen ; mais ce n'est pas lui qui s'avance, c'est son amie, c'est Madeleine. Elle vient, la belle repentante, et la ritournelle qui l'annonce, le récit timide dont chaque note hésite, tout cela trahit bien l'humble pénitence d'une femme. Ces quelques lignes sont très expressives ; elles disent avec une délicate pitié la honte et la lassitude d'une pauvre âme blessée. Mais de sa misère Madeleine ne saurait plus séparer l'image du Maître qui l'a consolée. Écoutez-la parler de lui ! Les mots tremblent sur ses lèvres. Pour elle seule, dans le secret de sa mémoire, elle évoque l'apparition adorée. Deux fois elle appelle Jésus à son secours, au secours de sa détresse et de son repentir, et deux fois une flamme d'amour s'allume au sommet de son cantique. M. Massenet a trouvé là un beau cri de passion. Il le fallait. A tous, même aux écrivains sacrés,

au P. Lacordaire, cette femme a arraché de tels accens. Nul n'a su prêter de froides paroles à celle qui ne fut pardonnée que pour avoir beaucoup aimé.

Au second acte, Jésus a promis de venir chez Madeleine, et les deux sœurs pour le recevoir ornent leur logis. Le goût moderne voulait ici de la couleur ; M. Massenet en a mis avec discrétion : quelques filets d'or, et voilà tout. Point de palais à la Véronèse ; une simple maison d'Orient : des fleurs et des parfums sous un plafond de cèdre. Le clair petit entr'acte, le chœur des servantes, traversé par la phrase exquise de Marthe, décrivent sobrement l'hospitalité respectueuse, un peu craintive, qu'on prépare à Jésus. « Marthe, chante Madeleine, voici que le soleil descend derrière la blonde colline, » et l'étrange cadence de la phrase exprime avec une langueur adorable l'évanouissement du jour. Jésus paraît sans bruit et reçoit en silence l'hommage des deux femmes agenouillées. Tout bien examiné, peut-être la représentation gâterait-elle d'aussi délicates beautés. Elles se perdraient sur une grande scène, ces deux voix qui suivent en contre-point leur suave mélodie. Elles chantent d'abord sans accompagnement, dans le silence du soir ; puis un violoncelle seul ajoute encore à leur tendresse, et Jésus, debout sur le seuil, répond à leur double bienvenue par une bénédiction.

Marthe se relève, laissant à sa sœur la meilleure part. Alors s'engage entre Jésus et Madeleine un entretien mystique et tendre, plus affectueux qu'une homélie, mais plus chaste qu'un duo profane. A la fin de chaque reprise seulement, l'alliance étroite des voix, leur entrelacement accentué avec quelque passion la pieuse causerie. Heureux les artistes qui savent ainsi les nuances du cœur ! Le temps à lui seul est un grand artiste sous ce rapport : il marque les nuances entre les œuvres des époques diverses. Rappelons-nous comment priaient les prophètes de Haendel, avec quel éclat, quelle violence même ! Tout autre est ici l'oraison de Jésus et de ses disciples ; ce n'est plus *le Credo*, mais *le Pater* : après la prière de foi, la prière d'amour. L'amour encore exalte la douleur de Madeleine affaissée au pied de la croix, l'amour lui arrache des cris superbes ; l'amour enfin l'amène éplorée à la porte du sépulcre où l'on a couché son ami divin. Voici la scène admirable que je voudrais voir au théâtre, le tableau religieux auquel siérait le cadre de Bayreuth. Dans l'œuvre entier de M. Massenet, cette page n'a pas de rivale. Rarement la musique a courbé la tête d'une femme sous le poids d'un pareil chagrin. Quel deuil elle traîne avec elle, l'infortunée ! Tout le long de l'introduction, quels gémissemens et quels sanglots ! Le récitatif entrecoupé, écrit en notes moyennes

ou basses, a l'âpreté des douleurs farouches, presque la fixité des yeux qui ne peuvent même plus pleurer. Sur un sourd grondement de timbales, deux flûtes mélancoliques soupirent, et, soudainement attendrie, l'âme de Madeleine se fond ; de ses lèvres tombent des strophes désolées. A chacun des versets funéraires, les saintes femmes répondent par une longue clameur. Enfin, quand pour la troisième fois l'angoisse monte au cœur et l'étreint, quand l'orchestre se précipite et s'égaré, quand un cri déchirant brise la voix de Madeleine, alors ses compagnes reprennent sa plainte inachevée, et longtemps encore on entend ruisseler avec les larmes le lamento des pleureuses sacrées.

Elles s'éloignent, et Madeleine demeure. Inquiète du silence qui s'est fait, elle frissonne ; un souffle passe sur ses cheveux, elle regarde et voit Jésus. Jésus lui dit : « Marie ! » Marie, s'étant retournée, lui dit : « Maître (1) ! » La musique a rendu presque par le silence l'instantanéité de cette apparition et la simplicité de cette reconnaissance. Le Christ de M. Massenet est bien celui de l'Évangile, celui des vieux peintres florentins : un beau jeune homme vêtu de blanc, disant, un doigt sur les lèvres, à Madeleine : *Noli me tangere!* Il reprend avec douceur la phrase du duo ; mais Madeleine, éperdue, lance sur ces mots : *Christ est vivant, ressuscité!* une gamme triomphale, un cri sublime de passion et d'amour, auquel répondent les saintes femmes, les disciples et les anges au plus haut des cieux.

Voilà ce que de nos jours la musique d'oratorio a produit de plus parfait. L'analyse de l'ouvrage montre assez quelle distance le sépare des ouvrages classiques. L'art de Bach et de Haendel était-il plus près de Dieu que le nôtre ? Je ne le pense pas. D'ailleurs, que nous importe ? Jouissons des aspects divers et des beautés successives que l'esprit humain découvre dans l'idée divine. La *Marie-Magdeleine* de M. Massenet n'est peut-être pas une œuvre de foi ; mais elle est, et cela suffit, une œuvre de poésie, de respect et d'amour.

Le *Parsifal* de Wagner est le produit d'un art encore plus moderne, et surtout plus étrange, spécial à un peuple, presque personnel à un homme. L'œuvre, comme son auteur, mérite une place à part. Que dis-je, une place ? Il en faudrait plus d'une, la première parfois, la dernière souvent, au maître inégal entre tous, à cet esprit de lumière et de ténèbres, où parurent peut-être les contrastes les plus violents, les plus étonnantes vicissitudes du génie de l'homme, et de sa démence. Wagner eut toute sa vie, en véritable Allemand,

(1) Saint Jean, chap. xx.

en romantique défrôqué, dirait Henri Heine, le goût du surnaturel. De tous ses ouvrages, *Rienzi* et *les Maîtres chanteurs* seuls n'empruntent rien au merveilleux. Mais le surnaturel, chez Wagner, prend des caractères variés : poétique dans *Tannhäuser*, émouvant dans *le Vaisseau-Fantôme*, et surtout dans *Lohengrin*, où il s'humanise : grandiose dans *la Valkyrie* ; puéril et stupide dans *Rheingold* et dans *Siegfried*, il touche au sublime dans *Parsifal*.

Lohengrin, en son magnifique récitatif d'adieu, nous a parlé jadis de Parsifal, son père. Voici le sujet du drame, qui, selon la logique d'un bon *cyclus* allemand, serait la préface de *Lohengrin*. Au cœur des Pyrénées espagnoles, dans un monastère presque inaccessible et appelé Montsalvat, il existe un ordre de chevaliers pieux. Ils gardent une inestimable relique, quelques gouttes du sang de Jésus-Christ, recueillies dans un calice de cristal, le Saint-Graal. A des jours et selon des rites prescrits, tous ces hommes se réunissent pour célébrer d'étranges mystères. Leur chef ou leur prêtre se fait apporter le Graal et le découvre. Alors le sang divin s'échauffe et s'illumine ; une joie mystique, une volupté sainte descend sur les chevaliers. Tous prient, adorent ensemble, et répétant les paroles mêmes de Jésus, ils communient en souvenir de la Cène.

Au début de *Parsifal*, la colère de Dieu pèse sur le Montsalvat. Le roi Amfortas, violant ses vœux, a cédé aux séductions d'une magicienne, Kundry. L'enchanteur Klingsor, complice de cette femme, a su dérober la lance qui fit jaillir le sang de Jésus et que l'on conservait auprès du Graal, et de cette lance il a blessé le roi. Ni les herbes de la forêt, ni les eaux du lac ne rafraîchissent la plaie d'Amfortas, et, pour comble de misère, quand revient le jour des cérémonies saintes, le roi n'y peut désormais présider sans que redouble sa torture. La seule vue du sang divin exaspère sa souffrance et son remords. Si doux jadis, aujourd'hui cruel, son ministère l'importune et l'épouvante. Il voudrait se soustraire au terrible sacerdoce et suspendre les rites sacrés, dussent tous les chevaliers, sans force et sans vertu, sentir chanceler leur foi et s'attrister leur âme.

Le salut d'Amfortas ne lui viendra que d'un singulier sauveur, de « l'homme ignorant et pur, instruit par la compassion : *Durch Mitleid wissend, der reine Thor.* » Ne nous étonnons pas encore, et poursuivons. — Parsifal sera cet homme. Il a pénétré dans les bois qui entourent le Montsalvat et tué par mégarde un des cygnes sacrés. On le saisit, on l'interroge, et son air interdit, son ignorance du monde et de lui-même, sa naïveté, presque sa niaiserie, trahissent le redempteur attendu. Un vieux chevalier, Gurnemanz, le conduit au monastère, et, caché dans le temple, il assiste à ces

mystères de religion et de souffrance qui doivent l'instruire et l'illuminer. Hélas ! il n'y comprend absolument rien, et son guide, dépité, le met à la porte.

Au second acte, Klingsor, pour empêcher le salut d'Amfortas, ordonne à Kundry de séduire le jeune homme et de corrompre en lui l'innocence qui fait sa force. Mais cette fois la femme est impuissante. Le souvenir d'Amfortas, de la souffrance contemplée, défend Parsifal des voluptés offertes ; en son cœur que remplit la pitié, l'amour ne saurait trouver place. En vain Klingsor accourt et brandit la lance sainte : le héros la saisit au vol et s'éloigne victorieux.

Égaré dans la montagne, il a perdu le chemin du monastère. Il a erré longtemps et vieilli de quelques années lorsqu'il retrouve enfin Gurnemanz et Kundry elle-même, mais tout autre qu'autrefois. Le personnage de Kundry est parfaitement incompréhensible, et les raisonneurs allemands ne l'expliqueront jamais. Cette femme est un démon et un ange. Une loi mystérieuse la contraint au péché jusqu'au jour où l'homme qu'elle n'aura pu séduire la rachètera par le mérite de ses chastes refus ! Belle tout à l'heure et parée comme une courtisane, la voici pénitente. Lorsque Parsifal revient, épuisé de lassitude, lorsqu'il s'assied au seuil de Gurnemanz, sous les arbres de la forêt, Kundry s'approche en silence. Elle détache l'armure et les sandales du chevalier vierge. Elle lave et parfume ses pieds meurtris, elle les essuie de cette chevelure qui se dénouait jadis pour de moins pures caresses. Elle humilie et sanctifie cette chair tant de fois coupable, au contact presque divin de celui qui l'a méprisée et sauvée.

De Kundry comme d'Amfortas Parsifal a pitié. A son tour, il verse l'eau sur le front de la pécheresse ; il la bénit et la relève. Puis, il marche vers le Montsalvat. C'est le vendredi-saint, et les chevaliers adjurent Amfortas épuisé, mourant, de découvrir encore le Graal. Il s'y refuse, et déjà ses compagnons le menacent, quand Parsifal paraît. De la lance reconquise il n'a qu'à toucher la blessure du roi pour la guérir. Proclamé lui-même à la place d'Amfortas, il monte à l'autel et de ses mains pures élève le calice. L'œuvre de miséricorde est accomplie, et sur la foule agenouillée redescendent avec les délices mystiques les grâces et les bénédictions.

Tel est ce drame, ou plutôt ce mystère. L'œuvre suprême de Wagner est religieuse par l'esprit et par la lettre. Son titre allemand (1), le nom du théâtre de Bayreuth (2), le seul où elle soit

(1) *Bühnenweihfestspiel.*

(2) *Bühnenweihfestspielhaus !*

exécutée et peut-être exécutable, impliquent une idée religieuse. Le théâtre Wagner est une église, et quand, sur le balcon, avant la représentation, les trompettes sonnent, il semble que les lévites d'un art nouveau appellent les fidèles à la prière ; on attend presque des cloches. *Parsifal* s'entend comme l'office ; les femmes pleurent comme au sermon, et des hommes même après le spectacle ont affirmé qu'ils se sentaient meilleurs et pardonnaient à leurs ennemis ! Il y a là, et en tout ce qui touche Wagner, le plus charlatan des grands artistes, selon la définition complète de M. Cherbuliez, beaucoup d'affectation et un grain de folie. A Bayreuth seulement on joue *Parsifal* ; un jour peut-être on n'y jouera plus autre chose ; il s'y vendra des médailles et s'y fera des miracles.

Autant que religieux, *Parsifal* est philosophique, et l'exégèse wagnérienne peut à propos de lui se donner carrière. Cependant, sans faire de métaphysique allemande, il faut admirer, avant la grandeur musicale, ou avec elle, car les deux se confondent, la grandeur morale de l'œuvre. Deux vertus, deux ailes de l'âme, la soutiennent : la pureté et la pitié. Par la pitié surtout, *Parsifal* nous touche, par la pitié « la plus jeune des vertus, plante délicate qui ne fleurit qu'au soleil d'une civilisation avancée (1). » Enfants d'un siècle douloureux, après avoir trop longtemps pleuré sur nous-mêmes, nous commençons à pleurer sur les autres, et des larmes moins stériles. Dans ces dernières années, un grand courant de sympathie et de charité a traversé les âmes. Il est venu du Nord : d'Angleterre, et surtout de Russie. Des hommes comme Tolstoï ou Dostoïewsky ont exalté, glorifié la souffrance. Ils l'ont proclamée belle et sainte par elle-même ; ils en ont fondé la religion dont ils se sont faits les prêtres, ils ont plié leurs genoux, et les nôtres, devant l'infortune de l'humanité. La suprématie du simple et du souffrant, dogme fondamental de la littérature russe contemporaine, ne se retrouve-t-elle pas dans *Parsifal*, cette histoire d'un malheureux sauvé par un innocent ? Aussi bien, pour rencontrer de semblables doctrines, Wagner n'avait pas besoin de passer la frontière. Déjà son compatriote Schopenhauer, que tout le monde cite et que personne ne lit, avait fait de la pitié la base du monde moral ; il en fit, lui, la base du monde esthétique. On aperçoit d'ici le champ ouvert par un tel rapprochement à la psychologie dans l'art, telle que l'entendent ou croient l'entendre nos voisins. Pour eux, quel horizon à charger de nuages ! Ils n'y ont pas manqué. Qu'il nous suffise, à nous, sans forcer aucune analogie, de signaler la très réelle importance de la compassion chez les personnages de Wagner :

chez Senta, du *Vaisseau-Fantôme*, chez Lohengrin, chez Sieglinde et Brunehild, de la *Valkyrie*, enfin chez Parsifal, le dernier et le plus compatissant des héros wagnériens.

Voilà bien de la philosophie ! Mais notre époque en demande même aux arts, et Wagner a toujours prétendu faire œuvre de philosophe autant que de musicien. Il y a parfois réussi, et les scènes religieuses de *Parsifal* sont d'un grand penseur et d'un grand artiste ; celles-là seulement, car les autres sont insupportables. Ainsi le second acte entier, à l'exception de la valse lente des jeunes filles-fleurs, est un abîme d'ennui. Mais le second et le dernier tableau sont d'étonnantes merveilles.

Après une première scène, remplie de ces récits fatigans, de ces entretiens interminables, que Wagner a vraiment inventés, des beautés se découvrent, qu'il a inventées aussi. Le décor change lentement : forêts, rochers passent, disparaissent, et le jour blanchit le faite d'une haute salle, sorte d'église byzantine éclairée par une coupole immense. Aux sons d'une marche religieuse, aux tintemens graves, presque douloureux de cloches lointaines, deux portes s'ouvrent et laissent passer en double cortège les chevaliers du Graal vêtus de robes bleues et de manteaux écarlates. De jeunes néophytes, des enfans consacrés les suivent, avec les corbeilles et les amphores saintes. Un bel adolescent tient le précieux calice, et, le dernier de tous, lentement porté sur une litière, pâle et mourant, Amfortas paraît. Les chants pieux se font entendre : voici pour le malheureux roi l'heure de prier et de souffrir. Vainement il demande grâce ; en un *Misere* poignant, il implore de Dieu la fin de son supplice. Les temps ne sont pas encore accomplis, et les voix éloignées ne répondent à ses cris d'angoisse que par la vague promesse du sauveur mystérieux. « Attends, murmurent-elles, attends l'homme ignorant et pur, instruit par la pitié ; mais en l'attendant fais ton devoir ; » et l'infortuné, se soulevant avec peine, ôte le voile du Graal. L'obscurité se fait profonde, les timbales roulent sourdement et l'orchestre frémit tout bas de respect et de terreur. Tous les chevaliers sont prosternés et se taisent. Alors, du sommet de la coupole descendent de divines psalmodies ; des enfans chantent là-haut, comme si leurs voix seules étaient assez pures pour de semblables prières. Deux fois elles disent une longue phrase traînante, qui se répercute en échos infinis. Rien de plus beau que ces cantiques au-dessus de cette immobilité, de ce silence. Et quels cantiques ! « Prenez et mangez, ceci est mon corps ! Prenez et buvez, ceci est mon sang ! Faites ainsi en souvenir de moi. » Les mélodies sont d'une envergure extraordinaire, elles déploient des ailes immenses. Après chaque verset, les voix se taisent, et sous des ac-

cords flottans comme les ombres du soir, l'orchestre répond, tendre, plaintif, un peu étouffé par les ténèbres qui l'enveloppent. Ah! le souffle de Dieu passe parfois sur la face de l'homme! Jamais la musique religieuse n'avait connu d'aussi longues, d'aussi enivrantes extases. Le sang lumineux éclaire seul le théâtre, et des voûtes profondes, sur ces hommes qui prient, sur cet homme qui souffre, tombent sans cesse de nouveaux concerts. La coupole n'est plus qu'une sphère harmonieuse, vibrant tout entière comme un orgue gigantesque. La terre, qui s'est tue pour écouter le ciel, va parler à son tour. Les chevaliers se relèvent tous d'un même élan et entonnent à l'unisson un choral magnifique. Le voilà, le sang de la nouvelle alliance, le ferment mystérieux d'une foi plus ardente et d'un amour plus passionné! Lorsque Bach a chanté dans sa *Passion* la Cène véritable, il a senti moins d'émotion en la présence même de Jésus que Wagner à son seul souvenir.

Maintenant les chevaliers se retirent en silence, et sur eux planent toujours les paroles de paix et de consolation : « Heureux celui qui croit! Heureux celui qui aime! » Toute la tendresse, toute la pitié du christianisme est dans ces admirables pages. La voix même de Jésus ne fut pas plus douce aux échos de Galilée que la voix de ces petits enfans : elle promettait ainsi aux esprits simples, aux cœurs purs les ineffables béatitudes. Wagner, au moment de mourir, a contemplé dans toute leur splendeur les clartés auxquelles il fermait trop souvent les yeux. Quand il déroule à travers cette longue scène le cortège magnifique de ses pensées, quand il élève par assises régulières, symétriques, ce temple grandiose, il reconnaît, après les avoir tant de fois violées, les immuables lois du beau. Il dit à Dieu : « Je veux vous imiter, Seigneur, qui avez tout placé dans la mesure et le nombre (*Omnia in mensura et numero disposuisti*) (1). »

Une autre scène religieuse est plus étrange encore et beaucoup moins belle que celle-là : c'est la scène de l'onction de Parsifal et du baptême de Kundry. Le mystère ici fait place au tableau de sainteté avec accompagnement symphonique. Tableau de maître, je veux bien, mais surtout de maître décorateur, et qui doit beaucoup plus à la mise en scène et au talent des interprètes qu'à la musique même. Certes, l'orchestre de Wagner est toujours intéressant; il ramène avec une merveilleuse variété de rythmes et de timbres les idées mères de l'ouvrage; mais on se lasse de ces retours incessans et de la pantomime, si éloquente qu'elle soit. Durant tout le troisième acte, Kundry n'a pas une note à chanter; elle fait des gestes et prend des poses, voilà tout. L'idéalisme allemand s'accommode

et s'émeut de tels spectacles. Il se laisse aller au courant de sentimentalité religieuse qui traverse cet épisode évangélique; devant la reproduction ou la contrefaçon d'un groupe divin, il s'égare en imaginations vagues, en rêveries attendrissantes de régénération et d'amour. Des conditions spéciales, l'obscurité du théâtre, l'harmonieux et continuel murmure de l'orchestre invisible, le recueillement de l'auditoire, tout prédispose l'âme, et surtout les nerfs, à l'effet de cet art ou de cet artifice. Blasphème, disent les initiés; c'est un Titien que cette scène. D'accord, mais l'éloge est-il bien à sa gloire? Sous prétexte de les réunir, ne brouillons pas les arts. Ni pour la musique, ni pour la peinture, il n'est à souhaiter qu'un théâtre lyrique devienne un diorama.

Heureusement le dernier tableau nous rend, peut-être encore plus belles, les beautés du second : même décor et même situation. Amfortas refuse à ses chevaliers la célébration de l'office; il veut, il va mourir, lorsque Parsifal, la sainte lance au poing, un manteau de pourpre jeté sur sa robe blanche, entre rayonnant comme un Christ vainqueur. L'éclat de cette entrée est indescriptible. On dirait que Wagner s'est rappelé son Lohengrin, le chevalier aux yeux clairs. à l'armure d'or, le fils de ses jeunes années, de ses années bénies; ou plutôt, en écrivant de telles pages, les dernières de toutes, il était peut-être assez près de mourir pour apercevoir déjà les rayons éternels dont cette sublime apothéose est illuminée. Parsifal a guéri le roi, et à son tour il balance au-dessus de la foule le calice resplendissant. Les divines mélodies flottent de nouveau dans l'air, tous les thèmes sacrés reparaissent. Du pavé du temple aux mosaïques de la coupole, les enfans et les jeunes hommes célèbrent le grand miracle enfin accompli. L'orchestre entier s'épanche dans une adorable effusion de miséricorde et d'amour. Les harpes pétillent, leurs accords ruissellent. Tout prie, tout aime, « une immense bonté tombe du firmament. » D'un suprême coup d'aile, les grandes phrases pieuses s'enlèvent jusqu'au ciel. Une dernière fois, l'ensemble colossal apparaît radieux et pur, sans une ombre, sans une tache. Peu à peu, les litanies enchanteresses s'apaisent et s'éteignent, le silence se fait et le rideau se referme. Wagner alors a bien fait de mourir. Après avoir entendu de telles voix, il ne pouvait plus entendre que la voix même de Dieu.

NATURALISME AUX ÉTATS-UNIS

- I. Writings of H. D. Thoreau, *A Week on the Concord and Merrimack Rivers; Walden; Yankee in Canada; Cape Cod; Excursions; The Maine Woods; Early Spring in Massachusetts; Summer; Letters*, new and revised edition; Houghton, Millin and Co; Boston, 1881-1884. — H. J. Burrough's Books; *Fresh fields; Birds and Poets; Locusts and Wild honey; Pepacton; Winter Sunshine; Signs and Seasons; Wake Robin*, id., 1886-1887. — III. *My Garden Acquaintance*, etc., by J. B. Lowell; id., 1886-1887. — IV. *A White Heron*, by Sarah Orne Jewett, id., 1886.

Hâtons-nous de dire en commençant qu'il ne faut pas prendre ici le mot de *naturalisme* dans le sens qu'on lui donne en France depuis peu et qui est devenu synonyme d'un certain genre de réalisme, ni même dans son acception philosophique ordinaire. Il nous a semblé que ce mot pouvait exprimer aussi le culte de la nature et s'appliquer, par conséquent, à cette école littéraire qui a produit dans le Nouveau-Monde les nombreux ouvrages classés sous un titre difficilement traduisible : *Out-door library*, la bibliothèque du dehors, du plein air, bibliothèque saine et fortifiante qui fait les délices de l'Amérique en sa jeunesse virile. Les volumes qui la composent sont là devant nous, au-dessous de ce chef-d'œuvre dont ils dérivent, *la Nature* d'Emerson, et il semble que la fraîcheur des forêts, l'arome des champs s'en exhale. Thoreau nous appelle

à jouir d'un *Printemps dans le Massachusetts*; l'auteur des *Biglow Papers*, l'érudit, le lyrique, le spirituel Lowell apporte dans le tableau des événemens quotidiens dont son jardin est le théâtre ces qualités de l'humoriste, du critique et du poète que l'on trouve si rarement réunies et qui chez lui, par exception, se confondent. C'est aussi l'*Été dans un jardin* qui tente la plume facile et le talent d'observation de Dudley Warner; John Burroughs nous réchauffe au *Soleil d'hiver* et célèbre tout ensemble *les Oiseaux et les Poètes*. A peindre les oiseaux encore, leurs mœurs et leurs caractères, à retracer toute une série de romans et de drames ailés s'est consacrée la plume d'Olive Thorne Muller et celle de Bradford Torrey. Edith Thomas nous fait faire *le Tour de l'année*, de ses saisons, de ses plaisirs, des impressions qui se dégagent d'elle, note la chanson du vent et celle de l'eau courante, s'inspire pour philosopher ou pour discuter de la pluie, du beau temps, de la neige, d'un brin d'herbe. Sarah Jewett nous invite avec beaucoup plus d'autorité à la suivre dans ses *Chemins de traverse* ou sur la plage paisible de *Deephaven* (1). Les *Poèmes* de Célia Thaxter retentissent mélodieusement des bruits de la mer et reflètent avec autant de vérité que de tendresse l'aspect des côtes de la Nouvelle-Angleterre.

On voit que les noms féminins sont nombreux sur cette liste, réfutant le préjugé trop répandu qui veut que les femmes aient à un degré médiocre l'intelligence de la nature. Nous serions plutôt disposé à croire que les moyens de développer cette intelligence leur manquent surtout. Ce n'est pas en vain qu'aux États-Unis un professeur illustre dans les deux mondes qui le revendiquèrent à l'envi, Louis Agassiz (2), a vulgarisé avec le charme qui lui était propre la science tant enrichie par ses découvertes; ce n'est pas en vain qu'il associa la plus attentive et la plus dévouée des compagnes à ses travaux (3). Les conférences qui excitèrent un enthousiasme si général, les ingénieuses écoles d'été qu'il imagina pour permettre la continuation des études d'histoire naturelle pendant les vacances, son enseignement si clair et mis à la portée de tous, son grand dessein d'élever sous forme de musée un temple qui, en attestant « les révélations écrites dans l'univers, » parlât à l'esprit des masses comme autrefois les anciennes basiliques, rien de tout cela n'a été perdu. A ces nobles esprits que les circonstances rapprochèrent dans le cénacle de New-Cambridge, Emerson et Agassiz, il faut attribuer l'élan nouveau que nous constatons chez

(1) Voir le *Roman de la femme-médecin*. (Revue du 1^{er} février 1885.)

(2) Louis Agassiz, *Life and Letters*, edited by his wife.

(3) *A Journey in Brazil*, by Louis Agassiz and Elizabeth Agassiz. Boston; Houghton, Mifflin and Co.

les deux sexes vers le culte de la nature. L'impulsion esthétique vint du premier et l'impulsion scientifique du second. Une littérature toute spéciale devait sortir de ce mouvement; son but est à la fois d'instruire et de fournir un aliment à la verve exubérante qui a nom *animal spirits*. La plupart de ceux qui s'y livrent ne poussent pas bien loin leurs investigations; ils se bornent à ce qui est familier et proche, mais cet étroit domaine est grandi par le sentiment profond de l'intime parenté qui existe entre l'homme et les choses dites inanimées où vibre une âme pourtant, la nôtre, l'âme universelle. Certes, nous ne prétendons pas que tous les livres de la bibliothèque en plein air aient beaucoup de valeur : il y en a de puérils, il y en a de pédantesques; au plus grand nombre, on pourrait reprocher une monotonie presque inévitable dans la forme, notes ou journal, l'abus fatigant du *je*. Peut-être cependant trouvera-t-on quelque intérêt à relever les contrastes qui existent entre cette littérature naturaliste et celle qui, chez nous, prend moins justement le même nom. D'un côté, c'est la préoccupation d'une sorte d'hygiène morale, une manière de sport qui exerce dans le meilleur sens les rouages intérieurs, tonifie les nerfs, retrempe l'esprit aux sources de la jeunesse, et d'abord force les plus égoïstes à sortir d'eux-mêmes. De l'autre, c'est le goût, au contraire, de descendre en soi, de s'absorber dans une analyse morbide de sensations et d'entraînemens contre lesquels il semble que la volonté ne puisse rien. Entre les fatalités de l'hérédité et les suggestions de l'hypnotisme, l'homme ne sera bientôt plus qu'un jouet torturé, inconscient. La nature lui apparaît armée de lois impitoyables auxquelles il s'efforcera en vain d'échapper; elle est son ennemie plutôt que sa mère et sa consolatrice. Tout devient aliment au pessimisme, au *tadium vite* affecté ou réel. Peut être, nous le répétons, n'est-il pas inutile de montrer à notre vieille France, si difficile à amuser, si curieuse de raffinemens poussés parfois jusqu'à la chinoiserie, les passe-temps dont se contente un pays moins blasé, jaloux avant toutes choses de rester *manly* (mâle, viril) et qui transporte dans l'art même ce genre d'aspirations.

La popularité de Thoreau, par exemple, est bien caractéristique. En la constatant, nous serons amené à étudier une vie plus énergique encore et plus pure que l'œuvre qui en fut le résultat; nous pourrions revenir aussi sur un sujet trop peu connu : l'éclosion et le développement de cette Arcadie intellectuelle que créa autour de lui le grand optimiste Emerson, celui qui a dit : « Bâissez-vous votre propre monde, » et qui a donné l'exemple en faisant descendre l'idéal sur un petit coin du globe.

I.

Ce petit coin si singulièrement favorisé fut le village de Concord, auquel un de ses historiens applique le jugement porté par Tacite sur Marseille dans sa *Vie d'Agricola* : « Un lieu où se trouvent mêlées la culture grecque et la frugalité provinciale. » En effet, l'influence de l'université voisine de Cambridge s'y faisait fortement sentir à travers les mœurs rustiques; de hautes pensées s'y alliaient aux habitudes les plus simples; les deux mille habitants, dont le nombre a doublé depuis, étaient unis par un lien étroit d'égalité sociale, malgré les différences intellectuelles. Thoreau, l'une des gloires de Concord, prête en guise d'armes à sa ville natale un champ verdoyant dont une petite rivière très rapide ferait neuf fois le tour. La Musketaquid ou Rivière des Prairies glisse à travers de vastes pâturages où s'éparpillent les chênes, où l'air elle forme un tapis épais. Une rangée de saules nains borde son cours, tandis que plus loin des vignes se suspendent aux érables, aux aulnes, à tous les arbres amis de la fraîcheur. Les plateaux sont au contraire sablonneux en maints endroits, hérissés de rochers dans d'autres, et la moitié environ du territoire communal est couverte de bois magnifiques. Jamais région ne se prêta mieux au recueillement ni aux rêveries errantes. Son aspect explique assez qu'Emerson, après avoir renoncé à la prédication unitairienne, ait choisi cette paroisse laïque. Il en fit dès lors une sorte d'académie où affluèrent les pèlerins avides de recueillir la parole du maître, où la *blanche lumière* de son génie, le plus complet qu'ait produit l'Amérique, brilla comme un phare sur lequel restaient fixés les regards attentifs de nombreux disciples. Ce génie qui, par son élévation et son austérité, semble mériter cependant l'épithète de solitaire, exerça l'action d'un aimant irrésistible. Il suffit pour s'en assurer de lire le passage suivant, où se manifeste le tour à demi railleur et si particulier du romancier Nathaniel Hawthorne, l'un des hôtes dont s'enorgueillit Concord :

« Il n'était point nécessaire de m'éloigner beaucoup du pas de ma porte pour rencontrer des formes humaines plus étranges au point de vue moral que l'on n'en eût trouvé ailleurs dans un cercle de mille lieues. Ces fantômes de chair et de sang étaient attirés par l'influence croissante d'un grand penseur original, qui avait élu son gîte terrestre à l'extrémité opposée de notre village. Le merveilleux magnétisme que cet esprit exerçait sur d'autres esprits d'une

certaine constitution fit entreprendre à plusieurs de longs pèlerinages dont le but était de lui parler face à face. De jeunes visionnaires, pourvus de tout juste assez de profondeur pour transformer la vie autour d'eux en labyrinthe inextricable, venaient chercher le fil qui devait les aider à se retrouver; des théologiens à cheveux gris, emprisonnés dans leurs propres systèmes comme dans une cage de fer, voyageaient péniblement jusqu'à sa demeure, non pas pour demander la délivrance, mais pour inviter le libre esprit à partager leur captivité. Tous ceux qui étaient tombés sur une pensée nouvelle ou qu'ils croyaient telle accouraient vers Emerson, comme celui qui vient de découvrir une pierre précieuse se précipite chez le lapidaire pour s'assurer de sa qualité et de sa valeur. »

Hawthorne écrivit ces lignes au moment où le transcendantisme sévissait à l'état d'engouement, où la rue ombreuse du village voyait passer sous ses vieux ormes non-seulement une procession de philosophes, d'esthéticiens, de poètes, assidus autour du « libérateur » de la pensée, mais encore les représentans de la distinction, de l'élégance mondaines, des hommes haut placés, des femmes charmantes. Emerson, enveloppé de sereine indifférence pour tout ce qui n'était pas sa bibliothèque, ses promenades et une communion intime avec quelques âmes choisies, prêtait néanmoins à cette foule empressée l'auréole de ses propres attributs. Il l'a dit à propos des *Amis* de Margaret Fuller, qui étaient aussi les siens : « Je me rappelle ces personnes comme une troupe d'élite (*fair, commanding troop*), chacun étant orné de quelque supériorité de beauté, de talent, de grâce ou de caractère, et dans le nombre plus d'un qui a depuis montré une véritable valeur... »

C'était en 1845. Dix années s'étaient écoulées depuis que le nouveau Platon avait adopté pour retraite cette heureuse vallée d'où partit l'essai universellement répandu aujourd'hui, qui fit dire, lorsqu'il parut anonyme : « Quel est l'auteur de *la Nature*? — Dieu et Ralph Waldo Emerson. » Daniel Webster venait presque chaque année à Concord, qu'il appelait le paradis terrestre; Théodore Parker souhaitait d'y prêcher, et Alcott, Thoreau, le poète phalanstérien Elbery Channing, tant d'autres dont les noms sont devenus célèbres à différens degrés et à différens titres y représentaient ce transcendantisme dont l'orgueil donna tant de souci jusqu'à sa mort (1841) au bon pasteur Ripley.

M. Sanborn, qui lui-même se rattache à l'école en question, nous a, dans un ouvrage biographique (1), donné des détails très inté-

(1) *American men of letters, Henry D. Thoreau*, by F.-B. Sanborn; Boston, 1884.

ressans sur ce vénérable docteur Ripley, qu'Emerson appelait si bien *a natural gentleman*, et dont les vertus, l'humeur hospitalière, la simplicité, la belle intelligence restée intacte à un âge avancé, jouissent encore, dans le pays qu'il dirigea, d'une réputation légendaire. Il habitait la maison admirablement décrite par Hawthorne dans la suite de contes intitulée : *les Mousses du vieux presbytère*, et ne voyait pas sans effroi, nous dit M. Sanborn, croître cette branche du mysticisme, ce buisson ardent apparu tout à coup dans son jardin même. Ses belles lettres au docteur Channing, qui s'alarmait moins que lui de la nouveauté, témoignent des sentimens que lui inspirent ces spéculateurs trop modernes qui veulent être appelés *réalistes* et qui, par leurs oracles, troublent l'air tranquille de sa paroisse. Il est forcé d'admirer de tels hommes, dont la science et la vertu sont indiscutables, et qui offrent l'exemple d'une vie sans reproche ; mais que ne donnerait-il pas pour leur voir trouver une méthode meilleure de faire le bien, une manière plus intelligible d'instruire et de réformer le prochain !

Du reste, Emerson lui-même admet que le nom de transcendentalisme semble devenu synonyme d'une sorte de mort, quand il parle à son tour de ce besoin (qui est un signe des temps) qu'éprouvent beaucoup de personnes intelligentes et religieuses de se retirer des compétitions, des travaux convenus pour adopter un genre de vie solitaire et critique duquel aucun résultat bien sérieux n'est encore sorti pour justifier cette séparation : « Ils se mettent en grève et demandent que quelque chose leur soit donné à faire qui soit digne d'eux... Ils s'isolent. L'isolement est l'esprit qui préside à leurs écrits, à leurs convictions ; ils refusent de supporter les fardeaux publics, de prendre part aux affaires, aux charités publiques, .. au culte public... Ils ne veulent pas voter. »

Ces remarques semblent s'appliquer à ses amis Alcott et Thoreau. Nous n'avons rien à dire ici de l'utopiste qui tenta de fonder la fameuse association de Brook Farm (1) ; l'ermite de Walden est moins connu ; c'est lui qui doit figurer en tête de la série des naturalistes américains.

Henry David Thoreau fut le dernier descendant mâle d'un ancêtre français qui vint de Guernesey, selon Emerson, de Jersey, selon Sanborn, à qui nous empruntons cette curieuse biographie, habiter la Nouvelle-Angleterre, et il n'est pas impossible de retrouver sous la greffe saxonne et sous les influences du milieu, qui firent

(1) Voir, dans la *Revue* du 1^{er} décembre 1852 : *Un roman socialiste en Amérique*, par Émile Montégut.

de lui l'Américain par excellence, quelques-uns des traits distinctifs de sa patrie d'origine : un bon sens imperturbable, une extrême franchise, le don d'écrire des lettres charmantes, et un certain attachement au clocher qui ne lui permit jamais, tout en tenant par plusieurs côtés à l'école de Robinson, d'abandonner longtemps sa famille. Seul entre les transcendentalistes, il naquit à Concord (1817) ; les autres y vinrent de différens points de l'Amérique. Ses yeux s'ouvrirent à la lumière de l'esprit alors que Carlyle en Angleterre, Emerson en Amérique, préparaient leurs contemporains à cette renaissance moderne qui a porté des fruits si variés et si abondans. Il mourut (1862) quand l'ère purement spirituelle du mouvement passa pour faire place à une ère de régénération politique qu'il appelait de tous ses vœux. Son regard clair et perçant avait scruté l'avenir, et les théories abolitionnistes qui dans sa bouche furent traitées de paradoxes, entre 1840 et 1860, se trouvèrent à la fin avoir été autant de prophéties.

Le jeune Thoreau prit ses grades universitaires à Harvard College ; il essaya d'abord de l'enseignement, mais alla bientôt partager les travaux de son père, qui était fabricant de crayons. Ayant perfectionné cette industrie et fabriqué un crayon de mine de plomb qui, au gré des marchands et des artistes, pouvait rivaliser avec les meilleurs produits de Londres, il répondit à quelqu'un qui le félicitait d'avoir trouvé le chemin de la fortune : « Je ne recommencerais pas ce que j'ai fait une fois. A quoi bon?.. » Et, en effet, il ne s'arrêta jamais à aucune profession, dédaignant en toutes choses les sentiers battus et ne se piquant de pratiquer que l'art de *bien vivre*.

« Dès l'âge de dix ans, dit Ellery Channing, qui a raconté son histoire avec l'enthousiasme de l'amitié, il avait la force d'âme d'un Indien et tant de sérieux qu'on l'appelait le juge. »

Sa vie se passa en promenades sans fin, favorables à cette incessante étude de la nature qu'il poursuivait en évitant le plus possible, tout instruit qu'il fût, le secours de la science technique, car il n'était curieux que des faits et n'attachait de prix qu'à l'observation personnelle. Une sorte de dédain l'empêcha toujours d'envoyer des rapports à aucune académie, jamais il ne se soucia d'être membre d'une société savante. Sous ce détachement absolu se laisse deviner l'orgueil emersonien, qui, autant que la vertu sans doute, le conduisit à tous les genres de renoncemens : il ne se maria jamais et vécut dans un célibat ascétique ; il ne mangeait guère de viande, ne buvait pas de vin, se défendait le tabac, n'usait contre les bêtes ni de fasil ni de piège. « Protestant à outrance, » il alla en prison plutôt que de payer une taxe que sa conscience n'ap-

prouvait pas. L'esprit d'opposition était puissant chez lui; il le tournait non-seulement contre les abus, mais contre la plupart des réformateurs, dont il examinait les mobiles très sévèrement. Il ne prit donc aucune part à la politique, se bornant à entourer d'un invariable respect le parti anti-esclavagiste. Son dévouement à cette cause se retrouve dans son courageux plaidoyer en faveur de John Brown, prononcé au moment de l'arrestation de celui qu'il considérait comme un héros. En toute circonstance, Thoreau faisait marcher de front la foi et la pratique. Sa liberté lui était plus chère que tout au monde, mais il la soumettait à une rigoureuse discipline morale. D'abord il s'imposait de réduire ses besoins. Quand il lui fallait cependant un peu d'argent, il aimait le gagner par quelque besogne manuelle, construisant un bateau, une palissade, s'occupant de plantations. Le métier d'arpenteur, qu'il pratiqua de préférence à tout autre, lui fournissait l'occasion d'appliquer ses connaissances forestières et mathématiques. De ses œuvres littéraires, il tirait peu de profit.

Il eût rougi de faire métier du don d'écrire, qu'il possédait à un haut degré. On ne peut dire que ce don lui fût inculqué par Emerson, ni l'accuser d'avoir été un écho du maître, quoique l'influence de celui qui a été nommé avec raison le *Zeitgeist* personnifié, l'esprit même de son temps, se soit imposée plus ou moins visiblement à tous ses disciples, même à Hawthorne, qui convient de l'impossibilité où il se trouva un instant d'échapper à cette domination subtile, irrésistible. Avant même que Thoreau ne connût Emerson, dans les premiers essais datés de Cambridge, dans les tâtonnemens du jeune homme de dix-huit ans, se trouvent les qualités bien personnelles qu'il développa plus tard : le sentiment de la nature, le génie de la description, le goût des images et des symboles, un parfait détachement de toute opinion étrangère, sans parler du style, qui est celui d'un lettré délicat nourri de l'étude des classiques. Pour Thoreau, l'art d'écrire consistait à trouver des sentences qui suggèrent beaucoup plus qu'elles ne disent et qui sont comme environnées d'une atmosphère bien à elles, des phrases qui ne ressuscitent pas des impressions déjà subies, mais qui en créent de nouvelles, des mots « durables à la façon d'un aqueduc romain. » L'expression définitive et concentrée le tentait surtout. Du reste il se souciait peu de la gloire et retardait toujours le moment de publier; la quantité de manuscrits qu'il laissa derrière lui en est la preuve.

En 1837, Emerson lui ouvrit son recueil périodique : *the Dial*. Le premier ouvrage qu'il donna fut un petit poème : *Sympathy*, qu'avaient déjà précédé d'autres vers *A la fille de l'Est*. La légende veut que ces deux morceaux aient été dédiés à une jeune per-

sonne dont deux frères étroitement unis, Henry et John Thoreau, étaient amoureux; il est bien probable que, si le futur ermite de Walden ressentit l'amour, ce ne fut que sous la forme épurée du sacrifice. Ces vers ne témoignent aucune imitation de l'auteur des *Wood-notes*, mais révéleraient plutôt une étroite familiarité avec la littérature du temps d'Élisabeth et des Stuarts. Jusqu'en 1844, année où le journal cessa de paraître, sa collaboration au *Dial* continua; il reste de Margaret Fuller, qui aidait à la direction, des lettres bien remarquables touchant les articles ou les poésies qu'il présentait. Cette jeune femme, qui, sans avoir été à Cambridge, égalait et dépassait même en connaissances de toute sorte les gradués de l'université, cette conférencière, dont l'éloquence, l'érudition furent plus tard reconnues en Europe, d'où elle revint marquise d'Ossoli, pour périr tragiquement dans un naufrage, en vue de New-York, avec son mari et son enfant, mériterait d'être l'objet d'une étude spéciale. Emerson l'avait surnommée *l'Amie*; elle fut celle de Thoreau jusqu'à le critiquer avec une sévérité sous laquelle, d'ailleurs, on devine beaucoup d'estime. Entre autres reproches, elle blâme le poète novice de dire trop constamment et trop complaisamment de la nature : « Elle est à moi. » — « Elle ne sera pas à vous jusqu'à ce que vous ayez été davantage à elle. Cherchez le lotus, buvez à longs traits le ravissement. Ne dites pas avec cette confiance que tous les lieux, toutes les circonstances se ressemblent et se valent. Ceci ne deviendra vrai que lorsque vous aurez découvert que c'est faux. » — L'apprentissage, sous de tels auspices, fut certainement utile au jeune naturaliste. En même temps, il faisait des *lectures* au lycée de Concord, qui entendit s'élever tant de nobles voix.

En 1840, Thoreau semble définitivement entré dans l'intimité du cercle d'élite qui se réunissait chez Emerson. Il avait écrit déjà sa *Semaine sur les rivières de Concord et du Merrimac*, et autour de lui on trouvait ce livre « tout parfumé de la vie des bois et des ruisseaux de la Nouvelle-Angleterre, d'une solidité, d'une vigueur vraiment aborigènes, donnant enfin l'idée d'un homme qui est entré dans la nature en sachant ce que la nature attend de lui. On a souvent raconté la vie des transcendentalistes. Tout en se livrant aux plus hautes spéculations philosophiques, tout en discourant sur l'inspiration, sur les bardes et sur les prophètes, ils n'oubliaient pas un point essentiel de la doctrine, qui était que chacun prit sa part de quelque travail manuel. Alcott, Ellery Channing, Hawthorne et les autres, s'occupaient de fendre du bois, de faucher, de taner, de tailler les arbres. Emerson lui-même soignait son verger, mais il nous paraît certain que bon nombre de ces ouvriers

n'étaient que des amateurs, apportant peut-être une bonne dose d'affectation dans l'exécution de leur programme, tandis que Thoreau s'évertuait comme un vrai paysan, fidèle à sa fière résolution d'entreprendre tout ce qu'un homme peut faire. Quand il se bâtit une cabane au fond des bois, Emerson songea un instant à l'imiter ; ce projet finit par la construction d'un pavillon dans son propre jardin. Il en fut souvent ainsi. Thoreau agissait, laissant rêver les autres. Le bon sens qu'il nous plaît d'attribuer à ses origines françaises le préserva toujours des utopies et des chimères, au milieu de la plus parfaite originalité d'allures. Il laissa ses amis Alcott, Channing, Horace Greely, etc., lutter contre les difficultés insurmontables des associations de Brook Farm, de Fruitlands et autres phalanstères plus ou moins fouriéristes, et réalisa pour sa part, en ne s'appuyant que sur lui-même, un désir passionné de solitude, qui s'est exprimé dans le meilleur de ses ouvrages : *Walden*.

Walden, s'il était traduit, suffirait à établir en France la réputation de Thoreau comme écrivain et comme penseur. C'est l'histoire du séjour qu'il fit sur le bord d'un lac reculé du Massachusetts, où il avait voulu mener la vie sauvage, subvenir seul à tous ses besoins, gîte, vêtement, nourriture, affirmer ainsi sa complète indépendance. La sérénité d'une âme maîtresse d'elle-même, allègrement servie par des membres actifs, éclaire ce livre et en fait une œuvre saine autant qu'intéressante pour tous les âges. Comme il plaint sincèrement ceux qui ont eu le malheur d'hériter des prétendus biens d'ici-bas, et qui creusent leur tombe, pour ainsi dire, aussitôt qu'ils ont commencé à vivre ! Certes, son expérience, si belle qu'elle soit, n'est pas sans mélange de déceptions, mais ces déceptions il ne les livre pas aux profanes, il a ses secrets que nous pouvons entrevoir comme derrière un voile transparent à travers cette jolie métaphore indienne :

« J'ai perdu, il y a longtemps, un chien de chasse, un cheval bai et une tourterelle, et je suis encore à leur recherche. Nombreux sont les voyageurs à qui j'ai parlé d'eux et donné leur signalement. J'en ai rencontré un ou deux qui avaient entendu le chien et le galop du cheval, et même vu la colombe disparaître derrière un nuage, et ils semblaient aussi impatients de les retrouver que s'ils les eussent perdus eux-mêmes. »

On aurait tort de prendre à la lettre les fréquentes professions de misanthropie où se complait Thoreau. Il nous dit bien que sa plus grande joie est de pouvoir se passer de l'aide des hommes, en compagnie desquels rien de simple ni d'honnête ne saurait être accompli, car, pour y atteindre avec eux, il faudrait d'abord les

faire passer par un lami noir qui les débarrassât de toutes les vieilles notions ; » et même, ajoute-t-il, le feu eût-il pénétré partout, il se trouverait encore un œuf caché, ici ou là, qui viendrait évoquer le passé, rappeler que le blé d'Égypte nous a été légué par une momie. » Mais ce ne sont là que des paradoxes ; en réalité, aucun pessimisme amer n'accompagne chez lui le goût de l'isolement ; sa raillerie est bienveillante au fond. S'il témoigne un certain mépris des théories philanthropiques à la mode, c'est qu'il croit que la meilleure façon de secourir est encore de prêcher d'exemple. Au lieu d'aspirer au projet ambitieux de réformer le monde, que chacun se mette à quelque libre travail. « Communiquons aux autres notre courage et non notre désespoir, notre santé plutôt que nos maladies. Le matin nous apporte une invitation joyeuse à faire de notre vie une vie d'innocence et de simplicité, .. écoutons le matin. Les Védas assurent que toutes les intelligences s'éveillent avec lui ; la poésie date de cette heure-là. les héros sont enfans de l'aurore. »

Chaque saison prodigue ses conseils au solitaire, tous les bruits de la forêt ont pour lui un sens moralisateur. Au réveil, il se baigne et se renouvelle dans son lac. Les bois l'environnent sans aucune échappée sur le monde : il peut donc se croire bien plus loin de lui qu'il ne l'est en effet. Point de journaux ; toutes les rumeurs, y compris celle d'une révolution en France, lui feraient l'effet de commérages oisifs. Il ne mesure pas le temps : « Le temps, c'est le ruisseau où je vais pêcher. J'y étanche ma soif ; mais, tandis que je bois, je découvre le sable au fond et je sais combien il a peu de profondeur. Le mince courant glisse plus loin, plus loin, et l'éternité demeure. Je ne suis pas capable de compter jusqu'à un ; j'ignore la première lettre de l'alphabet... »

Son esprit, si orgueilleux devant les hommes, s'humilie. Il attend la résurrection de l'insecte qui tout à coup s'échappe, ailé, de la prison où il gisait à l'état de larve informe. La vraie lumière, en nous aveuglant, ne serait pour nous que ténèbres aujourd'hui, mais il y aura d'autres aurores que celles qui ont été contemplées par nos yeux mortels ; notre soleil n'est qu'une étoile du matin... Tels sont les conseils, les leçons qui se dégagent du lac forestier et des moindres cailloux, des moindres herbes de ses rives. On comprend que Henry Thoreau, bien qu'il ne pratiquât en fait de culte que la prière silencieuse dans les grands bois, soit devenu le chef d'une sorte d'église qui tint sa place à Concord entre les églises unitairienne et orthodoxe, celle des « promeneurs du dimanche, » laquelle conquiert depuis lors beaucoup d'adeptes. A cette église, il ne manqua pas même un martyr. Henry Thoreau ayant vraisemblablement payé de sa vie tant de fatigues démesurées, tant de nuits passées sur le sol nu

à contempler les étoiles, le dédain de son corps, en un mot, et l'abus de ses forces. Il mourut de consomption à quarante-cinq ans, auprès d'une sœur digne de lui par l'élevation de l'âme et la bonté, en répétant qu'il ne regrettait rien et que, jusqu'à sa dernière heure, il jouissait de la vie autant que jamais.

Thoreau n'avait habité Walden qu'un peu plus de deux ans ; il déclara ensuite avoir eu d'aussi bonnes raisons pour quitter les bois que pour y aller. De son ermitage, il reste une pyramide de pierres, annuellement saluée par des centaines de fidèles qui contribuent à la grandir en y ajoutant chacun son caillou. Alors même qu'il l'habitait, il y recevait bien quelques visites ; lui-même nous dit plaisamment qu'il avait trois chaises, l'une pour la solitude, l'autre pour l'amitié, la troisième pour la société.

A la solitude, il dut ses plus grandes jouissances et ses plus hautes inspirations, mais il n'aurait pu, même pour l'amour d'elle, abjurer certaines affections en échange desquelles il reçut les témoignages d'un véritable culte, ceux qu'il aimait recourant à lui comme à un confesseur et à un oracle. Il va sans dire que ces affections-là étaient rares ; leur intensité contenue se reflète dans les pages célèbres qu'il a écrites sur *l'Amitié*. On ne peut se figurer Thoreau en commerce de camaraderie avec personne : « Je prendrais aussi bien le bras d'un orme ou d'un chêne que le sien, » disait un de ses amis. Il était difficile, en effet, de se placer sur un pied d'égalité avec cet être chaste et fort. Sa vraie compagne était la nature, parce qu'il lui semblait difficile de toucher ce qui est essentiellement l'humanité à travers la civilisation et le convenu. Néanmoins, il savait apprécier à ses heures le contact des grands esprits réunis autour d'Emerson, et lui-même, avec le temps, dut se résigner à voir les pèlerins affluer chez lui ; mais il préférerait à tous les propos de salon une histoire rustique empreinte de vérité, comme savaient en conter les fermiers qu'il fréquentait au cours de ses promenades. Il faut dire que cette race d'émigrans établis dans le pays dès la fondation de Concord, braves contre les Indiens et contre les Anglais, ardents patriotes, énergiques défenseurs de leurs droits, n'avaient rien de vulgaire. L'un d'eux, Hosmer, a inspiré à Thoreau la belle page où il nous montre ce vieillard à face pâle, marchant l'âme contente auprès de sa charrue pour la cinq-centième fois :

« La vie humaine peut être transitoire et pleine de soucis, mais l'esprit éternel qui mesure l'étendue d'un printemps à un autre, de Columelle à Hosmer, est supérieur au changement. Je m'identifierai à ce qui n'est pas mort avec Columelle et ne mourra pas avec Hosmer. »

Emerson a déclaré que c'était un privilège et un plaisir que de se promener avec Thoreau ; il connaissait le pays comme un fauve ou comme un oiseau : il n'y avait pas de point où il ne fût passé par des sentiers à lui, où il n'eût nagé, patiné, conduit son bateau. Ses sens aiguisés par l'exercice lui permettaient de se retrouver dans l'obscurité, de mesurer à vue d'œil l'espace, les arbres, les montagnes, de reconnaître la trace de tous les animaux sur le sol ou dans la neige. Sous un bras, il portait un vieux livre de musique où il rangeait les plantes ; dans ses poches, son journal, — car il notait toutes ses pensées à l'endroit même où elles lui étaient venues, — un microscope, un couteau et de la ficelle. Du reste, ses yeux perçans pouvaient se passer de loupe, et il avait l'oreille d'un sauvage. Quant à sa mémoire, elle était le registre photographique de tout ce qu'il voyait ou entendait ; il n'en tirait pas vanité : ses livres prouvent que, si le document lui importe, c'est par l'impression qu'il produit sur l'esprit. Il aimait transformer chaque pensée en symbole ; il appréciait la valeur de l'imagination qui élève et console la vie humaine. D'une patience à toute épreuve, il savait rester immobile comme un morceau du rocher sur lequel il était assis, jusqu'à ce que l'oiseau, le reptile, le poisson vissent à lui par curiosité. On raconte sur son intimité avec les bêtes les anecdotes les plus étonnantes. Lui-même, avec sa physionomie sagace et battue par les intempéries, ressemblait, paraît-il, à un animal étrangement fin et singulièrement honnête tout ensemble, à quelque renard franc et généreux jusqu'à la magnanimité, si l'on peut réussir à se figurer ainsi un renard.

Quelqu'un lui a reproché d'avoir parlé de la nature, « comme si elle était née et avait été élevée à Concord. » Cette prédilection pour les environs de sa ville natale ne tenait pas à l'ignorance, mais il était d'avis que la meilleure place pour chacun de nous est celle où il a été planté. Deux ou trois fois seulement, sa plume vive et colorée comme un pinceau a tracé d'autres aspects que celui du paysage natal. Bien que l'étang de Walden fût pour lui un diminutif de l'océan, tout aussi curieux à sa manière que l'océan lui-même, il voulut se rapprocher de l'Atlantique, et le résultat d'une excursion de trois semaines du côté du *Cap Cod* lui a fait écrire la jolie relation de voyage où, nous dit-il modestement, ses lecteurs ne doivent s'attendre à trouver que fort peu de sel, le sel que la brise de terre peut emprunter en soufflant par-dessus un bras de mer ou que l'on goûte sur l'écorce des arbres à vingt milles en terre après les vents de septembre.

L'espèce de fraternité qui l'attachait aux Indiens et le plaisir qu'il éprouvait à causer avec eux le conduisirent aussi dans *les Bois*

du *Maine*, où il eut pour guide un vieux sauvage fort intelligent et très apprivoisé, qui faisait beaucoup plus de cas que lui de la civilisation.

Ce fut peut-être une curiosité secrète de son vieux sang français, un effet de *l'atarisme* qui lui suggéra son voyage au Canada (*A Yankee in Canada*). Ce libre esprit, qui n'accepta jamais le joug d'aucune forme religieuse, s'y montre impressionné par le recueillement des églises catholiques, par l'attitude respectueuse des fidèles agenouillés, par cette large hospitalité romaine qui permet de pénétrer à toute heure dans la maison de Dieu ; il irait volontiers, non pas le dimanche, car les prêtres, les cérémonies, tout lui paraît inférieur au catholicisme pur et simple sans aucun de ses accessoires ni de ses interprètes, il irait volontiers dans la semaine s'y pénétrer de cette religieuse atmosphère, y *penser*. Aucun symbole naïf ne le scandalise, pourvu qu'il soit consacré par l'imagination des fidèles. Il trahit cependant à son insu de très étroits préjugés : les sœurs de charité catholiques lui font l'effet de momies qui ont juré de ne sourire jamais ; la volubilité, la politesse des gens, l'étonnent fort, mais ce pays, qui paraît vieux comme la vieille Normandie elle-même, qui lui représente l'Europe et le moyen âge, remue chez le Yankee Thoreau certains sentimens qui ressemblent à des souvenirs attendris : « S'entendre dire que le village dont je demande le nom s'appelle *Saint-Féréol*, *Sainte-Anne*, celui de *l'Ange gardien* ou de *Saint-Joseph*, et d'une montagne qu'elle est celle de *Bel-Ange* ou de *Saint-Hyacinthe*!.. » Partout des saints. A partir de *Saint-Jean*, les noms des ruisseaux, des collines et des localités lui semblent pleins de poésie : « *Chambly*, *Longueil*, la *Pointe aux Trembles*, etc. Il ne faudrait qu'un peu d'accent étranger, quelques voyelles de plus pour évoquer un idéal. Moi, je commence à rêver de la *Provence* et des *troubadours*, de lieux et de choses qui n'existent pas sur la terre. Ils me voilent la tradition indienne, la forêt primitive. Les bois du côté de la baie d'*Hudson* deviennent des forêts de France et de Germanie. Je ne peux m'amener à croire que les habitans qui prononcent tous les jours ces noms délicieux et pour moi significatifs aient une vie prosaïque, comme nous autres de la *Nouvelle-Angleterre*. Bref, le Canada que j'ai vu n'est pas seulement un pays où aboutissent les chemins de fer et où se réfugient les criminels. »

Il se met à balbutier le français avec de braves gens aussi hospitaliers qu'ils sont pauvres, surpris qu'on ne lui indique pas une auberge quand il demande une « maison publique. » Le perpétuel *oui* des Canadiens amuse ce grand opposant, à qui jamais il ne coûta de dire *non*. Il lui plaît de constater que ces Français, dont on suit de par le monde si volontiers toutes les modes, ont adopté ici de leur

plein gré beaucoup de coutumes indiennes, qu'ils portent des mocassins, tandis que les descendants des Pèlerins enseignent aux Anglais de nos jours à faire des hottines à vis. Jusqu'à un certain point, les petits-fils des compagnons de Cartier ont respecté les Indiens comme un peuple indépendant; ils les ont traités en alliés, en voisins, ce que les Anglais n'ont jamais su faire. Quand les Anglais prirent possession de Québec, en 1630, les Indiens crurent pouvoir se permettre avec eux la même familiarité qu'avec les Français; des coups leur répondirent, et aussitôt ils reconnurent la différence entre les deux races, ils s'attachèrent davantage aux Français. Les Anglais ont mieux compris l'émigration au point de vue du succès, mais Thoreau éprouve une sympathie secrète pour l'esprit d'aventure de nos coureurs de bois. Certainement le Canadien d'aujourd'hui manque d'énergie, sa pauvreté le prouve, mais peut-être possède-t-il des vertus sociales et autres qui font défaut au Yankee et qui, en réalité, sont une richesse.

C'est avec un plaisir infini que nous avons senti, en lisant *Yankee in Canada*, se réveiller chez Thoreau une vague prédilection pour la patrie de ses ancêtres, car la France doit être fière de reconnaître, à travers les générations écoulées, ce fils dont un juge tel qu'Emerson put comparer le caractère à la plante des Alpes nommée *edelweiss* (noble pureté). Poète, moraliste et philosophe, il fut d'abord un homme dans la plus haute acception du mot. Sa poésie est inégale et souvent rude. « Il lui manque le grand souffle lyrique et l'habileté technique, dit Emerson, mais il possédait la source même de la poésie dans sa perception spirituelle des choses. Son petit poème classique de *Smoke* (Fumée) (1) rappelle Simonide, tout en le dépassant. Sa biographie est dans ses vers. Il en faisait une hymne habituelle à la cause des causes, à l'esprit qui vivifiait et contrôlait le sien. »

IV.

C'est nuire à John Burroughs que de parler de lui après Thoreau, la ressemblance entre eux étant grande, avec des différences qui

- 1) Light-winged Smoke! Icarian bird,
 Melting thy pinions in thy upward flight;
 Lark without song and messenger of dawn,
 Circling above the hamlets as thy nest;
 Or else, departing dream, and shadowy form
 Of midnight vision, gathering up thy skirts;
 By night star-veiling, and by day
 Darkening the light and blotting out the sun;
 Go thou, my incense, upward from this hearth,
 And ask the gods to pardon this clear flame.

sont tout à l'avantage de l'auteur de *Walden*. Burroughs a de moins le prestige d'une vie exceptionnelle, racontée, commentée par des biographes tels que Sanborn et Channing. Il n'est pas encore classé au rang des ermites, des stoïques et des prophètes; nous ne le connaissons que par de nombreux petits livres : *Fresh fields*, *Signs and Seasons*, *Winter Sunshine*, etc., d'un aspect frais et verdoyant qui d'avance trahit leur contenu. Il est évident que la joie de vivre est emprisonnée là-dedans avec les pluies d'été, les paysages d'hiver, les rayons de soleil, les brises marines, le parfum des pins, le murmure des sources, le bourdonnement des abeilles, la nature enfin observée par un regard sûr de savant et d'artiste, idéalisée aussi par cette vision du poète qui considère tout subjectivement et, comme on l'a dit avec justesse, porte en lui les merveilles qu'il découvre au dehors. Il y a une part d'allégorie auprès de descriptions si minutieusement vraies qu'elles feraient croire que leur auteur est de ces privilégiés dont il parle, lesquels semblent avoir des yeux en plus grand nombre et autrement conformés que le commun des mortels, des yeux capables de percevoir du premier coup et tout ensemble les objets qui relèvent des domaines opposés du microscope et du télescope.

Burroughs est, comme Thoreau, élève d'Emerson, et si clairement qu'il voie les choses de la nature, avec quelque curiosité qu'il les étudie, il est d'abord occupé de leurs suggestions spirituelles. Le titre d'un de ses plus jolis livres, *Sauterelles et miel sauvage*, fait naître, par exemple, l'idée de ce qu'offre de délectable un désert même et du genre de trouvailles qui nous attendent sur les points les plus déshérités. Pour comprendre le sens de *Pepacton*, quelques éclaircissemens sont nécessaires. Le *Pepacton* est un bras du Delaware, un cours d'eau pittoresque sur les rives duquel M. Burroughs est né; son nom indien signifie *mariage des eaux*, et ce nom convient bien à un livre où se réunissent maints courans en effet : morale, philosophie, notes familières crayonnées le long du chemin sur les plantes et sur les bêtes, anecdotes, critique même, car ces disciples d'Emerson sont tous, en science et en littérature, des critiques singulièrement sagaces. Il suffit pour s'en assurer de lire une certaine étude de Thoreau sur Carlyle. Les jugemens de Burroughs sont marqués au coin de la même pénétration; il applique au monde intellectuel cette acuité de coup d'œil qui lui permet de scruter le monde physique. Il croit aussi à l'intuition.

« Un vrai poète, dit-il quelque part, en sait plus long que le naturaliste sur la nature, parce qu'il porte les secrets de la nature dans son cœur. »

Ceci est purement émersonien. Nous avons déjà lu :

« Dans les investigations qui concernent les lois de l'univers, cherchez la plus haute raison, elle sera toujours la vraie. Ce qui semble à peine possible n'est souvent si peu distinct que parce que c'est écrit au plus profond de l'esprit, parmi les vérités éternelles. La science empirique est susceptible d'obscurcir notre vue, et, par la connaissance même des fonctions et des procédés, de priver celui qui s'y livre de la contemplation de l'ensemble... Que le naturaliste le plus instruit prête à la vérité une attention dévote et entière, il verra qu'il lui reste beaucoup à apprendre sur ses relations avec le monde et que l'on n'apprend cela par aucune addition ou soustraction ou autre comparaison de quantités connues, mais par les saillies non enseignées de l'esprit, par la possession de soi, par l'humilité absolue. Il s'apercevra qu'il y a des qualités bien plus excellentes chez le savant que la précision et l'infailibilité, qu'on peut souvent recueillir plus de fruits en devinant qu'en affirmant d'une manière indiscutable, qu'un rêve enfin peut nous faire pénétrer plus profondément dans le secret de la nature que cent expériences concertées (1)... »

Aux théories du maître, à sa large synthèse de la nature, Burroughs ajoute cependant force variantes; il ne veut pas que le poète se repose avec trop de confiance sur la connaissance intuitive et qu'il néglige la vérité des détails. Tel est le fond de l'ingénieuse petite étude sur *la Nature et les Poètes*, un morceau qui pourrait donner à réfléchir au naturalisme de M. Zola, coupable, on le sait, dans un de ses romans, d'avoir fait fleurir ensemble toutes les fleurs de l'été. Jamais Shakspeare, qui admettait cependant sans aucun pédantisme les conventions favorables à l'art, n'a erré en matière de zoologie ou de botanique, sauf quand il reproduit les superstitions inhérentes à son époque; mais personnellement — M. Burroughs le prouve, — il se montre observateur aussi attentif des choses des champs et des bois que s'il eût passé sa vie en contact avec elles. Bryant, le père de la poésie américaine, a d'aventure sacrifié la vérité à la rime, quoique ses paysages aient un renom mérité d'exactitude. Longfellow, quand sa fantaisie l'emporte, ne s'arrête guère à demander : « Est-ce vraiment ainsi?... » Il passe outre, et pourtant il a écrit l'un des beaux poèmes naturalistes : *la Pluie en été*. — Le lecteur surprendrait bien rarement une fausse note chez Whittier, qui a rendu mieux qu'aucun autre dans *Snow-Bound* la physionomie de l'hiver au nord de l'Amérique. Emerson est presque impeccable; néanmoins, son élève le reprend respectueusement à propos

(1) Emerson, *la Nature*.

de la chanson du merle, qu'il pare des qualités d'un merle européen, tandis que le merle d'Amérique n'est pas un chanteur. Lowell a, du reste, fait une fois la même faute, volontaire sans doute car il possède merveilleusement la faune et la flore de son pays. Le panthéisme de Walt Whitman marche de front avec une connaissance approfondie des sciences naturelles. Celui-là est moins *local* que les poètes de la Nouvelle-Angleterre, il se tourne davantage du côté de l'ouest ; mais, tout en embrassant parfois l'univers dans ses chants exaltés, il sait être précis et même scrupuleux ; n'a-t-il cherché pendant des années un mot qui pût suggérer l'idée de l'appel du soir modulé par le gosier du rouge-gorge !

En somme, cette critique de Burroughs, critique d'un genre tout particulier et qui paraîtra puéril à quelques-uns, est finalement favorable aux poètes américains ; elle l'est aussi à plusieurs poètes anglais ; si on l'appliquait chez nous, peut-être M. André Theuriot serait-il seul trouvé sans reproche.

Inutile d'ajouter que la précision scientifique n'empêche pas chez le vrai poète l'originalité du sentiment personnel, qui peut, en restant toujours juste, être varié à l'infini. « Le rossignol de Milton n'est pas celui de Coleridge, la pâquerette de Burns n'est pas celle de Wordsworth, l'abeille d'Emerson n'est pas celle de Lowell, la nature est tout à tous, » et voilà pourquoi M. Burroughs ne s'est jamais embarrassé de l'analogie apparente que pouvait offrir son œuvre avec celle de Thoreau ; il sait que le naturaliste et le poète, Darwin comme Tennyson, créent à moitié le monde qu'ils décrivent ; il sait qu'avant qu'un fait ne devienne poésie, il faut qu'il passe à travers le cœur ou l'imagination du poète, de même qu'avant de devenir science, il faut qu'il passe à travers l'entendement du savant ; il n'oublie pas non plus que l'homme ne peut prendre un réel intérêt à la nature que s'il s'y voit reflété, et ce qui se reflète de la personnalité humaine dans ses livres est digne après tout d'être ajouté aux observations d'Emerson et de Thoreau. Pour nous autres du vieux monde, Burroughs est moins inaccessible que Thoreau ; ce n'est pas l'*edelweiss*, c'est une plante plus facile à rencontrer qui fleurit à mi-côte, entre la solitude et le monde. Jamais il n'eut la fantaisie de se retirer dans une cabane construite de ses mains, bien que ses aïeux eussent eux-mêmes jadis planté leur foyer dans les grands bois ; mais il a exprimé d'une façon charmante le plaisir que l'on éprouve à bâtir une maison pour soi. Tout peut manquer à son architecture, pourvu qu'elle suggère l'idée du repos. Il évitera le toit mansardé, qui ne protège pas suffisamment ; parlez-lui d'un toit immense, s'élevant bien haut comme le flanc d'une montagne et couvrant les gens de même que l'aile d'une poule couvre les

poussins. Point d'orgueil, point de vanité, de la modestie au contraire, de la sincérité surtout. Ruskin ne donnerait pas d'autres conseils, n'indiquerait pas mieux les significations morales de l'art et la vérité d'expression qu'il en exige.

Ceux qui ont l'haleine un peu courte et le pied paresseux trouveront les promenades avec Burroughs moins fatigantes que les rudes excursions de Thoreau ; il se met plus volontiers à notre pas, il condescend mieux à comprendre nos faiblesses, reconnaissant tout le premier que les paysages américains ne semblent pas suffisamment abordables, qu'ils manquent de sentiers, de chemins de traverse, d'échaliers, de passerelles, de mille commodités qui viennent au secours du piéton d'Europe. Les oiseaux paraissent absents, leur musique, plus plaintive et plus intermittente, se perd dans de trop grands espaces, la population est clair-semée ; la marche exige ici une certaine dose de résolution, elle ne peut tenter que les intrépides ; mais l'auteur de *Signs and Seasons* ne nous propose rien qui excède nos forces ; il aime à s'asseoir dans les bois ou bien au bord d'une rivière, jusqu'à ce que viennent à lui les choses qui méritent d'être observées ; presque toujours à l'improviste, il nous fait faire quelque découverte, et, en attendant, il cause de tout à bâtons rompus, non pas des horizons lointains ou des grands accidens pittoresques, mais de la fleur ou du caillou qu'il a sous la main, des détails de la vie rustique, des mœurs de ses *Voisins d'hiver*, le petit hibou du pommier creux, la timide lapine grise cachée sous le plancher de son cabinet de travail, les moineaux, qui ne sont ni aussi hardis ni aussi spirituels que ceux de nos villes. Burroughs n'est pas exclusif à la façon de Thoreau ; moins original assurément, il se montre aussi moins abrupt, moins tranchant, moins obstiné contradicteur. Il n'a pas ces habitudes d'antagonisme qui poussent l'ermite de Walden à faire l'éloge de l'*aspect domestique* des forêts pendant l'hiver et à comparer les plus arides solitudes à Paris ou à Rome. Il ne nous abasourdit pas à coups de paradoxe. Quoiqu'il place, lui aussi, l'intelligence et la sympathie bien au-dessus du savoir, il sait beaucoup, — peut-être même montre-t-il trop ce qu'il sait en abusant des citations, en faisant continuellement appel au témoignage des Grecs et des Romains. A propos d'un brin d'herbe, d'une goutte d'eau, il évoque Homère et Pindare, Théocrite et Virgile, Pline, Plutarque, Sénèque. Du moins n'affiche-t-il pas le dédain des connaissances classiques dont il se sert, comme fit Thoreau, ce qui donnerait l'idée d'un grain d'affectation chez l'homme le plus sincère peut-être qui ait jamais existé, si l'on ne sentait bien vite qu'il n'y a là qu'un paradoxe de plus, mais un paradoxe irritant à la longue.

Le fait est que les Américains très instruits le sont rarement avec discrétion, de même que ceux qui ont de très bonnes manières exagèrent volontiers le *refinement*. La mesure en tout est l'un des derniers fruits des vieilles civilisations.

Lowell lui-même, si brillant, si spontané, semble faire quelquefois parade d'érudition : M. Stedman, dont on ne peut trop louer l'impartiale critique, et que nous aurions dû nommer en outre parmi les poètes naturalistes, a beau nous affirmer (1) qu'il n'y a de sa part aucun pédantisme, mais qu'ayant étudié tout ce qui touche aux thèmes qu'il veut traiter, humaniste, polyglotte, familier avec les littératures anciennes et modernes, *scholar* par excellence, il indique les sources où il puise avec une abondance qui ne serait en ce cas qu'un excès de loyauté ; rien ne nous paraît fatigant comme ce don de mémoire excessif, cette fureur de citation. C'est un défaut de jeunesse. L'Amérique savante s'en guérira.

IV.

Lowell, on le sait, est riche de son propre fonds. Nous avons eu récemment l'occasion de le louer ici comme poète (2). Non content de chanter la nature en beaux vers, il l'a abordée plus familièrement dans des études en prose (*out-door studies*). Deux de ces études surtout : *My Garden Acquaintance*, *A Good word for winter*, méritent d'être citées. Le goût que leur auteur éprouva tout enfant pour un livre de White, l'*Histoire naturelle de Selborn*, lui fit comprendre l'intérêt qu'il pouvait y avoir à concentrer l'observation du naturaliste dans un étroit espace, qui devient grand comme le monde par suite des découvertes qu'on y fait, et l'*humour* qui résulte de l'importance disproportionnée qu'on attribue à ces découvertes. Il a donc inscrit avec soin les événemens survenus dans son jardin, parmi la gent ailée surtout ; et, à propos de gazouillemens, il trouve l'occasion de réfuter avec verve les jugemens portés à la légère par certains Européens, qui déclarent en passant que l'Amérique ne possède pas d'oiseaux chanteurs. Certes, l'Europe en a davantage, parce que les forêts sont moins nombreuses. Les oiseaux chanteurs aiment le voisinage de l'homme, qui les préserve par sa présence des bêtes de proie et qui leur assure une nourriture plus abondante ; mais c'est une erreur commune de croire que plus il y a d'arbres, plus il y a d'oi-

(1) *Poets of America*, by E.-C. Stedman ; Boston, 1885, Houghton, Mifflin.

(2) Voir, dans la *Revue* du 1^{er} mai 1886, les *Poètes américains*.

seaux. « Chateaubriand lui-même, qui, le premier, essaya des vertus de la forêt primitive et dont les descriptions de la solitude au point de vue imaginaire sont sans égales, se figure avoir entendu le peuple de l'air lui chanter des hymnes. Le fait est que plus on pénètre dans la profondeur des bois, moins on entend de voix d'oiseaux. Malgré la minutie de détails qui distingue Chateaubriand, malgré la merveilleuse image de l'arbre décrépît tombant de son propre poids, phénomène qu'il a été le premier à remarquer, je ne peux m'empêcher de douter qu'il se soit enfoncé beaucoup dans la solitude. Une lettre à Fontanes, écrite en 1804, parle de ses *chevaux paisant à quelque distance*. Il était enclin à monter en effet sur ses grands chevaux; n'importe, ce ne doit être là qu'une réminiscence après coup, une fantaisie de grand seigneur, car on ne pousserait pas loin à cheval vers les retranchemens druidiques des forêts de pins primitives. »

A défaut de rossignol, Lowell a le bobolink, dont « la saison d'opéra » ne dure guère malheureusement. Bobolinks mélodieux, oiseaux-mouches irascibles, rouges-gorges destructeurs de fruits, geais, linots, grives, chardonnerets, etc., le maître du jardin les laisse vivre en paix à leur guise depuis si longtemps qu'ils le traitent avec une familiarité presque insolente. On dirait qu'ils sont les véritables propriétaires du lieu et qu'il n'est lui qu'un simple tenancier. Il ne s'en plaint pas, persuadé qu'ils font en somme plus de bien que de mal. Quel bipède mériterait qu'on en dit autant de lui? Et, quant aux vols effrontés des écurcils, il les excuse aussi, persuadé qu'élevé de même et exposé à des tentations égales, il en eût fait bien d'autres... La belle saison est si courte! L'aimable philosophe, il est vrai, a le bon esprit d'aimer tout autant la mauvaise. Il faut lire son éloge de l'hiver, son apologie de la neige, qui donne à la terre une physionomie virginale avec laquelle nulle autre saison ne saurait lutter, et qui fait paraître vulgaires les autres beautés moins pures. Et le bruit lointain du lac d'où s'exhale comme un cri étouffé quand la gelée le prend et fige sa surface! Rien n'est plus impressionnant, sauf peut-être la chute d'un arbre dans la forêt au milieu du silence d'un après-midi d'été. En outre, quelle heureuse influence morale possède l'hiver! Certes, on peut nommer l'automne le poète de l'année, mais c'est un poète sentimental; il vous reste de ses splendeurs, à la fin, quelques feuilles colorées d'un rouge hectique de mauvais augure; l'automne touche les cordes les plus sensibles de l'âme jusqu'à la mélancolie, jusqu'à l'énervement. C'est alors que la main virile de l'hiver vient mettre bon ordre à cet état malsain; son souffle a vite fait de vous éclaircir l'esprit, de dissiper les brouil-

lards et de vous montrer les choses comme elles sont. C'est un poète aussi à ses heures, mais un poète austère, à la voix mâle qui n'amollit point le cœur.

Quelle que soit la saison qui les inspire, on doit le reconnaître, aucun des naturalistes américains n'a jamais ce tort d'amollir l'âme en faisant de la nature la complice de ses passions, l'écho de ses douleurs et de ses plaintes. Sur ce point, ils se dégagent du groupe des grands peintres de paysage idéal : Bernardin de Saint-Pierre, Cowper, Chateaubriand, Wordsworth, Byron, Lamartine, George Sand, sortis de l'école de Rousseau, qui lui-même, selon Lowell, dérive à son insu de Thomson, ce poète incomplet, mais sincère, le premier qui essaya de rendre avec des mots ce qu'avaient fait à l'aide des lignes et des couleurs Salvator Rosa et Le Poussin. D'autres nous ont montré plus éloquemment le retour des désespérés, des désabusés dans les bras de la grande Cybèle, leur dernier refuge. Thoreau et ses émules n'ont ni crimes, ni douleurs, ni désenchantemens à oublier. Ils vont droit à elle d'un élan joyeux, innocent, presque enfantin, auquel les plus simples peuvent s'associer et qui est pour tous d'un bon exemple. Point de rêveries alanguissantes sous les grands arbres, au bord des eaux. Les femmes, — il y en a plus d'une, nous l'avons déjà dit, parmi les naturalistes, et elles n'occupent pas le dernier rang, — s'en gardent tout autant que les hommes. Elles ne tombent pas non plus dans le mysticisme religieux ; elles aiment l'activité, l'exercice au grand air, elles ont lu Emerson et Agassiz, elles sont frottées de science et de philosophie, mais d'abord elles sentent la nature profondément et passionnément, elles savent la décrire dans son ensemble et dans ses détails. C'est avec discrétion qu'elles ajoutent çà et là quelques figures à leurs paysages ; l'élément romanesque se manifeste à peine. *A white Heron*, rencontré parmi les derniers récits de miss Jewett, nous semble un parfait échantillon du genre.

Le héron blanc est l'objet des convoitises d'un chasseur fort occupé d'ornithologie et qu'aiderait bien volontiers la petite Sylvie qui pait sa vache aux environs du nid précieux. Cette fillette si sauvage qu'elle ressemble plutôt à une fleur de la solitude ou à un timide petit fauve des bois qu'à une enfant des hommes entreprend d'héroïques travaux pour aider l'étranger dans sa poursuite acharnée. Elle grimpe avant l'aube jusqu'au faite du pin colossal d'où l'on découvre avec tout le pays environnant des merveilles à donner le vertige. Du haut de ce poste d'observation, elle voit l'oiseau émerger de la verdure du marais. C'est là son gîte :

le voilà donc surpris, ce secret qui peut la faire riche et lui valoir l'amitié du chasseur, dont le passage dans cette campagne solitaire a été l'unique événement de sa jeune vie ! D'où vient que les paroles attendues refusent de s'échapper de ses lèvres ? Livrer le héron blanc, qui est venu se percher sur une branche si près d'elle et guetter, lui aussi, le lever du soleil ?.. Non, elle ne le peut pas ! Coûte que coûte, elle gardera le secret des oiseaux.

Dans cette idylle de quelques pages, miss Jewett montre des qualités de peintre et de poète. L'émotion vibre à la fin sans que l'auteur ait évoqué pour cela d'autre sentiment que celui de la loyauté, un point d'honneur instinctif et délicat. C'est assez. La nature reste prépondérante, la petite Sylvie n'y tient guère plus de place qu'un brin d'herbe, mais les battemens de ce cœur enfantin si honnête et si pur remplissent cependant le paysage immense et ajoutent à sa sérénité impassible, largement et simplement rendue, quelque chose de plus grand que lui, quelque chose de divin.

Nous ne croyons pas nécessaire de multiplier les exemples. Ceux qui précèdent feront suffisamment connaître cette bibliothèque, trésor de tous les âges, qui réunit fraternellement côte à côte tant de noms, les uns illustres, les autres modestes, sous ce titre où l'on sent déjà comme une bouffée de grand air : *Out-Door library*. On ne saurait dire qu'elle n'ait pas d'équivalent chez nous, Michelet ayant écrit *l'Insecte* et *l'Oiseau*, M. Theuriet ayant donné ici même *l'Automne dans les bois* et *la Promenade à la recherche d'un coléoptère* : mais il serait désirable que les livres de cette sorte devinssent plus nombreux : ce sont de bons et utiles compagnons en voyage et au coin du feu ; ils vous emportent loin de tout ce qui dans la vie sociale est artificiel et discordant ; ils vous laissent fortifiés : leur influence est moralisatrice et religieuse, quoiqu'ils n'aient rien de commun avec aucun sermon.

Remarquons par parenthèse que les romans bibliques, comme ceux de M^r Wetherell, de M^r Stowe, deviennent de plus en plus rares, et qu'ils ont perdu certainement de leur vogue. Le règne de cette Bible vivante, la Nature, s'est élevé en Amérique auprès de celui de la Bible écrite depuis qu'Emerson a dit : « Les générations précédentes ont contemplé Dieu et la nature face à face : nous ne les voyons que par leurs yeux. Pourquoi n'entre-nous-nous pas aussi en relation originale et directe avec l'univers ? — La nature est le symbole de l'Esprit. — L'influence morale de la nature sur chaque individu est cette somme de vérité qu'elle illustre pour lui. Qui peut estimer cela ? Qui peut deviner combien de fermeté le rocher battu par la mer a enseigné au pêcheur ?.. — Le monde procède du même esprit que le corps de

l'homme. C'est une incarnation plus lointaine et inférieure de la divinité, une projection de Dieu dans l'inconscient ; mais il diffère du corps en ce qu'il n'est pas comme lui soumis à la volonté humaine. Son ordre serein est pour nous inviolable. Il rend donc manifeste à nos yeux, dans le présent, l'Esprit divin. C'est un point fixe d'où nous pouvons mesurer notre départ... — Et quant à l'arrivée : « une révolution correspondante dans les choses accompagnera le progrès de l'esprit. Les influences désagréables s'évanouiront à mesure ; elles sont temporaires, on ne les verra plus. Les souillures et les miasmes de la nature seront séchés par le soleil, emportés par le vent. Et lorsque l'été viendra du sud, les bancs de neige se fondront et la face de la terre verdira devant lui. De même l'esprit qui avance créera des ornemens le long de sa route, portant avec lui la beauté qu'il visite, les mélodies qui l'enchantent. Il attirera les beaux visages, les cœurs chauds, les sages discours, les actes héroïques, et s'en entourera jusqu'à ce que le mal disparaisse. La royauté de l'homme sur la nature, celle qui ne résulte pas de l'observation, une royauté qui dépasse aujourd'hui son rêve de Dieu, lui sera donnée sans qu'il s'étonne davantage que l'aveugle qui se sent graduellement ramené à une vue parfaite. »

TH. BENTZON.

REVUE DRAMATIQUE

LA CONDITION DES COMÉDIENS.

II¹.

AU XVIII^e SIÈCLE, JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Les Comédiens hors la loi, par Gaston Maugras, 1 vol. in-8°; Calmann Lévy, éditeur.

En ce temps-là, — au xviii^e siècle, — un comédien, chez nous, n'est pas notre semblable; il faut croire que sa profession, comme le veut Rousseau, « le rend propre à toutes sortes de personnages, hors le plus noble de tous, celui d'homme, qu'il abandonne; » son état dans la société est doublement un état d'exception : il est un ilote, il peut être une idole, mais un homme, non!

Ce n'est qu'en France, il faut l'avouer, que ce régime est en vigueur. « Pauvre nation, gémit Voltaire, qui n'existe actuellement en Europe que par les beaux-arts, et qui cherche à les déshonorer! » Lekain n'a pas tort d'écrire à Garrick : « Vous êtes dans les bonnes grâces de votre clergé¹, et le nôtre nous envoie à tous les diables; vous êtes votre

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

maître et nous sommes esclaves. » Talma aurait eu raison, à cette époque, encore plus que sous la Restauration, d'exprimer le vœu plaintif qu'il adressait à Charles Young, avec son offrande pour le monument dédié à John-Philip Kemble dans l'abbaye de Westminster : « Pour moi, je serai bien heureux si les prêtres me laissent enterrer dans un coin de mon jardin. » Tandis que le corps d'Adrienne Lecouvreur, repoussé de Saint-Sulpice et du cimetière, n'est enfoui que par grâce ou plutôt par mesure de voirie, Anne Oldfields, après une exposition solennelle, partage la sépulture de ses rois. « Rome, » d'autre part, « de qui nous avons appris notre catéchisme, n'en use point comme nous. » Songez que, si la parole de Voltaire est parole d'évangile, « on a vu jusqu'à la pièce de *Georges Dandin* exécutée à Rome par des religieuses, en présence d'une foule d'ecclésiastiques. » Dans tous les cas, selon l'argument qu'il suggère à son abbé Grizel, et qui n'est pas des plus sots, « le pape est assez puissant en Italie pour n'avoir pas besoin d'excommunier d'honnêtes gens qui ont des talens estimables. » D'ailleurs, l'Église romaine, comme nous savons, n'a pas retenu ces fameux canons des premiers conciles. Aussi, même à Paris, et même Français, les acteurs de la troupe italienne ont-ils licence d'être chrétiens. Au xvii^e siècle, Arlequin et Pantalon, quelques années avant d'être expulsés pour l'incorrigible obscénité de leur répertoire et de leur mimique, ont figuré dans les processions et tenu les cordons du dais ; Scaramouche, plus heureux que Molière, a été honoré d'imposantes funérailles à Saint-Eustache. M^{lle} Camille, en 1768, meurt d'avoir mal vécu : honni soit qui mal y pense ! Aucune renonciation à son métier (c'est de son métier de comédienne qu'il serait question) ne lui a été imposée. Son âme s'envole, vers le purgatoire sans doute, munie de tous les sacrements ; ses restes, j'allais dire ses reliques, sont inhumés dans une église. Il fait bon relever de Rome !

Le clergé régulier, qui ne dépend pas d'un autre pouvoir, offre à nos Comédiens, il est vrai, certaines consolations pour tant de rigueurs gallicanes : Augustins, Récollets et Carmes acceptent à l'envi une aumône mensuelle, sans compter les Capucins, qui, à titre de pompiers du théâtre, reçoivent un subside hebdomadaire désigné par cette mention : « chandelles des religieux. » Les Cordeliers « supplient très humblement » la « chère compagnie » de les admettre parmi ses pauvres. Mais le clergé séculier lui-même ne dédaigne pas à l'occasion de toucher l'argent de ces excommuniés : lorsqu'il s'agit de libérer la fabrique de Saint-Sulpice, qui a des dettes criardes, l'hôtel de la Comédie a l'honneur d'être taxé à une jolie somme. Quand la maison souillée par un acteur doit fournir le pain bénit, on ne l'exclut pas de cette charge plus que les autres maisons de la paroisse : on

avertit l'acteur que son tour est venu, et on lui permet de s'acquitter de son offrande, à la condition qu'il ne l'apporte pas lui-même. Aussi bien il paraît que de tout temps l'espèce des gens de théâtre a été charitable; la Guimard s'en excuse gaiement, avec une gentillesse de bohème : « Je donne l'exemple, afin qu'on ne me refuse pas plus tard. » On la laisse faire. Madeleine Bécart, en son testament, avait légué à la paroisse de Saint-Paul une somme qui serait distribuée, chaque jour, à cinq pauvres, « en mémoire des cinq plaies de Notre-Seigneur. » Les marguilliers ne l'ont pas contrariée. Tout cela n'empêche que l'Église de France au XVIII^e siècle, aussi durement que jamais, retranche les acteurs de la communauté chrétienne. Hors les cas prévus par les canons reconnus dans le royaume, elle ne peut refuser les sacremens et la sépulture qu'aux criminels frappés de cette aggravation de peine au nom même de la loi civile; soit! mais justement les canons d'Elvire et d'Arles sont de ceux-là. Et puis, au besoin, on s'en passerait : à défaut de « l'excommunication *de droit*, » on aurait « l'excommunication *ipso facto*. » Ou bien, sans soulever de si grands mots, on invoquerait contre les acteurs « la qualité de pécheurs publics et scandaleux. » Elle « suffit, » dit l'abbé de Latour (1763). « Dieu l'a expressément ordonné : ne donnez pas les choses saintes aux chiens. » Voilà l'esprit de notre Église.

Des plaisans peuvent murmurer aujourd'hui que, si les rituels déniaient alors à une actrice, comme on disait déjà, « le droit de mentir à confesse, » la privation, pour elle, n'était pas si terrible; ils peuvent douter qu'un grime, voire un premier comique, fût toujours en appétit de communier. Ils oublient qu'il est vexant, au moins, d'être écarté publiquement, par privilège d'infamie, d'une table mise pour tout le monde; eux-mêmes, et en les supposant impies, comme sans doute on en a quelque droit, on voudrait les y voir : ils seraient tentés, probablement, par le goût de l'hostie défendue. Combien d'électeurs s'abstiennent de voter, qui jetteraient les hauts cris si quelque loi venait leur enlever le droit de suffrage! Au reste, il faut bien admettre que la piété de Lekain était sincère : il ne serait pas allé, chaque année, pour le seul plaisir de la contradiction, faire ses Pâques en Avignon, ville du saint-siège. Enfin, ce n'est pas seulement de pratiques dévotes qu'il s'agissait : on n'avait pas alors, — est-il besoin de le rappeler? — la grande ressource du mariage ni de l'enterrement civil. Vingt années plus tôt seulement, les paroles de Bonaparte, premier consul, n'auraient pas eu de sens; comme on lui rapportait que le curé de Saint-Roch avait refusé de recevoir le cercueil d'une danseuse, M^{lle} Chameroi : « Pourquoi a-t-on présenté le corps à l'église? s'écria-t-il. Le cimetière est ouvert à tout le monde, il fallait l'y porter tout droit. » Encore, sous Louis XV et Louis XVI,

pouvait-on, à la rigueur, sans le secours du clergé, mourir et même pourrir ; mais se marier, point du tout.

Fallait-il que les comédiens et comédiennes fissent le vœu de chasteté ? Ce parti aurait eu ses avantages : « Il serait à souhaiter, avait écrit l'abbé de Pure, que toutes les comédiennes fussent et jeunes et belles, et, s'il se pouvait, toujours filles, ou du moins jamais grosses. » Mais une des raisons qu'il en donnait, c'est que ce mal « dure plus depuis qu'il a commencé, qu'il ne tarde à revenir depuis [qu'il est fini ; » apparemment, il avait eu l'occasion, au théâtre même, de faire cette remarque : si le vœu en question eût été prononcé, rien ne dit qu'une grâce d'état en eût assuré le respect. Que restait-il aux comédiens ? Le droit indéniable, sinon sacré, de faire des bâtards. C'était une compensation, s'ils regardaient au-delà des Alpes quelques-uns de leurs confrères admis à la sainte table, — « ces messieurs, » dont parle Voltaire, « qui chantent le dessus dans les opéras italiens. » — Il paraît cependant que cette licence ne leur suffisait pas. On n'oserait jurer, sans doute, qu'ils persévéraient tous dans ces mœurs édifiantes dont le naïf Chappuzeau avait témoigné : « De retour chez eux, ce ne sont plus les mêmes ; c'est un grand sérieux et un entretien solide, et dans la conduite de leurs familles on découvre la même vertu et la même honnêteté que dans les familles des autres bourgeois qui vivent bien. » Ils prétendaient, du moins, avoir une famille : et voyez, pour y parvenir, quelle bizarre et mesquine comédie, justement, ils étaient forcés de jouer, à la ville, cette fois, et même à l'église. Ils renonçaient à leur état : l'archevêque, là-dessus, donnait permission de les marier ; après quoi, le premier gentilhomme de la chambre leur commandait de remonter sur la scène. Un jour vint que l'autorité ecclésiastique se lassa de ce rôle de dupe ou de complice : elle exigea, par surcroît, un engagement de MM. les gentilshommes de ne pas donner pareil ordre. Molé, pour épouser sa camarade, M^{lle} d'Épinay, dut employer la ruse : on mêla le permis avec d'autres papiers, que l'archevêque signait sans les lire. C'est une tromperie sur la personne qui réussit à M^{lle} Duclos, lorsqu'elle se passa le caprice, à l'âge de soixante ans, d'un mari de dix-sept ; — elle réussit même si bien que, peu après, désenchantés l'un de l'autre et saisis de scrupules, ils s'entendirent assurer que cette union était valide.

Au demeurant, une fin sans sacremens ni sépulture chrétienne, en ce temps-là, ne profitait à personne : elle n'attirait d'honneurs ni au défunt, ni à ses proches, ni à ses croque-morts. On usait donc d'humilité ou même d'artifice, dans ce mauvais pas, pour désarmer l'Église, comme lorsqu'on était en passe de se marier. Molé, à trente-deux ans, se voit très malade : il renonce au démon comique et à ses œuvres ; il se confesse, communie et reçoit l'extrême-onction. Mais, pas si bête

que Floridor, il guérit : l'Église est volée à son tour ; jusqu'à soixante-huit ans, notre homme vengera son ancien. Quel homme, décidément, ce Molé ! En voilà un qui se passait de la Révolution française !.. M^{me} Favart montra plus de conscience. Comme elle était à l'extrémité, son mari et son amant, l'abbé de Voisenon, la pressaient de se réconcilier avec Dieu ; elle commença par résister : c'est qu'il lui en coûtait de répudier son art ; il lui en coûtait, à son compte, 15,000 livres de revenu. Mais, l'abbé ayant fait décider que les appointemens de sa maîtresse lui seraient continués, si elle survivait, comme pension de retraite, elle se rendit à ses pieux conseils ; et, ayant signé la déclaration, elle mourut honnêtement. Pour Lekain, voici comment Bachaumont enregistre sa fin chrétienne : « Un Carme est venu nettoyer cette conscience sale, le comédien a fait la renonciation ordinaire, et il a été administré. »

Il faut convenir que dans une conjoncture où les Comédiens purent jouir, en plein xviii^e siècle, des pompes funèbres ecclésiastiques, ils n'en jouirent pas avec simplicité : soit malice, ambition de revanche, soit naïveté, manque d'habitude, ils firent trop bien les choses. Je parle du service en l'honneur de Crébillon, célébré par leurs soins à Saint-Jean-de-Latran, église de l'ordre de Malte, où l'autorité de l'archevêque ne pénétrait pas. On sait que le décor de cette cérémonie et la mise en scène, les costumes même (le manteau de deuil de M^{lle} Clairon) et les accessoires (des missels tout neufs, on le croit aisément), l'appareil entier fut splendide. On imagine la colère de l'archevêque, provoquée par cette démonstration ; pour l'apaiser, on conçoit que les puissances de l'Ordre aient condamné le curé de Saint-Jean-de-Latran à trois mois de séminaire. — Trois mois de retraite, c'est précisément la punition qui fut infligée, moins de quarante ans après, au curé de Saint-Roch, pour avoir refusé ses prières à M^{lle} Chameroi. — N'importe : cette imprudence des comédiens, dont un accès de gratitude envers un auteur était le prétexte, on ne peut nier que ce fût une belle imprudence. Et quand même de pires maladresses auraient compromis leur cause, on ne réprimerait guère un sentiment de révolte contre la sévérité de ce prélat qui, en 1781, après l'incendie de l'Opéra, fit défense, — trop tard, — au curé de Saint-Eustache d'accorder les obsèques chrétiennes à des danseurs : ils étaient morts *in flagrante delicto* !.. *Flagrante* ! On peut absoudre ce dignitaire de l'Église d'un horrible jeu de mots, plus facilement que de sa sentence. Récemment, après un désastre semblable, Notre-Dame a entendu d'autres paroles... Il y fallait je ne sais quelle grave mansuétude, quelle ferme délicatesse ; nous ne pouvions espérer qu'un miracle de tact et de charité : il n'a pas manqué à notre respectueuse attente. Pauvres danseurs d'il y a cent ans, sous-

traits à peine par l'empressement d'un prêtre à l'inclémence de son supérieur !.. Nous avons aujourd'hui un autre archevêque.

Indignons-nous de ces rigueurs ecclésiastiques, à la bonne heure ! Mais comment nous en étonner ? La loi civile était alors plus dure pour les comédiens que la loi religieuse... Et que parlé-je de loi ? Le Parlement n'avait cure de la déclaration de 1641 qu'il avait enregistrée : en 1738, il définissait les comédiens « ces hommes diffamés dont le crime est aussi public que la profession qu'ils exercent est solennellement défendue ; » en 1761, il condamnait au feu un mémoire écrit en leur faveur, et il ordonnait que l'auteur fût rayé du tableau des avocats. Est-il besoin de dire que ces infâmes ne pouvaient obtenir aucun emploi dans l'État, aucun grade dans l'armée ? Ils n'avaient même pas le droit de témoigner en justice. Pour les Comédiens du roi, français, italiens ou gens d'Opéra, il n'y avait qu'une loi, changeante et absolue : le caprice des gentilshommes de la chambre et du ministre de la maison du roi. Ils n'étaient pas soumis, comme leurs camarades des théâtres de la foire, ou comme les prostituées, au bon plaisir du lieutenant de police ; leur condition était plus douce : la preuve en est que beaucoup de femmes galantes, qui ne prétendaient pas chanter ni danser, demandaient à être inscrites sur les registres de l'Opéra. Ces acteurs favorisés, cependant, appartenaient à la maison du roi aussi complètement que la fille publique à la police. Et qu'on entende bien qu'il ne s'agit pas seulement ici d'administration et de gouvernement artistique. Tandis que l'Opéra, soumis particulièrement au ministre, était régi tour à tour selon divers systèmes, il est bien vrai que les gentilshommes de la chambre s'étaient arrogé la direction minutieuse et despotique de la Comédie-Française : disposant du choix des spectacles, de la distribution des rôles, de la répartition des fonds, ils voulurent même, un jour, que les pièces, avant d'être reçues, leur fussent communiquées ; s'ils n'allèrent pas jusqu'à se réserver le soin de les écrire, du moins ils décidèrent que « MM. les auteurs n'entreraient plus dans l'orchestre, mais à l'amphithéâtre seulement. » Bagatelles que tout cela !.. Mais la personne même des Comédiens dépendait de MM. les gentilshommes, à peu près comme, deux mille ans plus tôt, la personne des histrions dépendait du prêteur : je ne sais si toute l'histoire offre un aussi bel exemple de tradition.

Cette fille de quatorze ans promet une chanteuse : la voilà, malgré sa mère, attachée à l'Opéra. C'est le service obligatoire ou du moins la *presse*. Comment se nomme la débutante ? Sophie Arnould. Allons, pour une fois, l'enrôlement forcé est excusable ; mais l'usage ne laisse pas que d'être odieux. Encore, en 1784, un acteur du nom de Martin ayant réussi à Marseille, il est mandé à Paris par une lettre de cachet. Quant à voyager hors de France, un Comédien n'y doit pas songer sans une

permission du premier gentilhomme : qu'il la demande, on la lui refusera. C'est le système protecteur dans toute sa beauté : l'art dramatique est protégé même contre les périls des tournées. Après l'incendie de l'Opéra, trois chanteurs, n'ayant rien à faire à Paris, complotent une campagne dans les Pays-Bas. L'un réussit à passer la frontière : on réclame son extradition. Un autre est arrêté en route et mis au cachot ; le troisième est assez bien surveillé pour ne pouvoir bouger. Il manque, à la vérité, qu'on dresse des chiens à la chasse des acteurs marrons. Mais, pas plus que du territoire, le comédien ne doit s'évader de son métier. Il y est quelquefois entré de force ; il n'est jamais libre d'en sortir. Pas de retraite, sous aucun prétexte, à aucun âge, à moins que MM. les gentilshommes n'y consentent ; ou bien, pour lieu de retraite, on aura la prison. Justinien autrefois avait permis aux convertis de ne pas reparaitre sur la scène ; Louis le Bienaimé n'est pas si miséricordieux. Voltaire a beau dire que « c'est une contradiction trop absurde d'être au For-l'Évêque si on ne joue pas, et d'être excommunié par l'évêque si on joue : » la contradiction, apparemment, n'est pas assez absurde pour ne pas durer. On sait l'aventure de Ramponneau, qui se dispensait de payer son dédit à un entrepreneur de spectacles en alléguant qu'il ne voulait plus s'occuper que de son salut. Même plus sincères et plus dignes d'intérêt, les Comédiens n'ont pas le droit, sans l'agrément de M. d'Aumont, de renoncer à Satan : ils demeurent, qu'on me passe la turlupinade, liés à la gueule des canons de l'Église.

J'ai lu dans une petite ville, qui n'était pourtant pas Yvetot, cette menace affichée : « Défense de déposer ici des ordures sous peine de recevoir un seau d'eau. » Et je n'ai pas vu que cette peine fût appliquée. Voilà de la bonhomie ! La menace du For-l'Évêque était plus inquiétante, et MM. les gentilshommes passaient maintes fois à l'exécution. Le temps de dire « non, » après qu'ils avaient commandé, ils vous signaient lestement une lettre de cachet. Je sais bien que le For-l'Évêque n'était pas l'*Fergastubum* des beaux siècles de la république romaine : c'était plutôt quelque chose comme, à l'époque de nos pères, Clichy (on y mettait aussi les débiteurs insolubles) ou comme « l'Hôtel des haricots, » lieu de rêverie des gardes nationaux inexacts. Mais on avait mieux, au moins pour les comédiennes récalcitrantes : « l'Hôpital. » c'est-à-dire la Salpêtrière, le Saint-Lazare d'alors. « A l'Hôpital ! » est un compliment que le parterre généreux criait volontiers à une actrice. Ce vœu, à vrai dire, fut rarement exaucé. Sophie Arnould, cependant, pour une impertinence envers M^{me} Dubarry, aurait connu ce séjour pendant six mois, sans la magnanimité de la favorite : — six mois au pain et à l'eau, sur la paille, la tête rase, en robe de grosse toile et en sabots. — Le For-l'Évêque était une géôle moins

farouche, et qu'on pouvait encore égayer. On en sortait le soir pour aller jouer la comédie, sous la conduite d'un exempt, qui ramenait le prisonnier ou la prisonnière après le spectacle : ainsi un collégien aux arrêts a ce divertissement d'aller en classe. On y recevait des visites, voire celles du plus beau monde; on y donnait de grands dîners.

C'est qu'aussi la maison était presque une annexe du théâtre, un logis habituel aux justiciables de MM. les gentilshommes. Le soin de les y mener, pendant une certaine période, suffit presque à occuper un inspecteur de police, nommé Quidor; — pour le reste de ses fonctions, c'était une sorte d'agent des mœurs. — Les plus illustres n'échappaient pas à ce traitement, et pour une peccadille ils étaient frappés. Lekain va passer à Ferney un temps de congé; Voltaire demande pour lui un jour de plus, vainement! Le congé expirait le 4; Lekain arrive le 5 : au For-l'Évêque! Voyez-vous M. Mounet-Sully en prison, — à la Conciergerie, si vous voulez, dans l'appartement réservé aux princes, — parce qu'il serait resté un jour de trop à la campagne, chez Victor Hugo? Une petite chanteuse, aux répétitions d'un opéra-comique, s'est habituée, par plaisanterie, à substituer à cette rime : « J'étais perdue, » quelque chose de plus énergique; à la représentation, par mégarde, elle lâche le mot : un exempt la saisit aussitôt et va la mettre en pénitence. Imaginez-vous, dans ces conditions, qu'une ingénue accepte, par ordre, le rôle de « la Trouille » dans le prochain drame de M. Zola?

L'épisode le plus caractéristique de ce Mémorial du For-l'Évêque, épars dans les récits du temps, c'est la tragi-comédie que M^{lle} Clairon, avec le concours de ses camarades et l'applaudissement de Voltaire, eut l'honneur de jouer au naturel. L'histoire est connue; M. Maugras la raconte un peu longuement; pour de nouveaux détails, il n'en faut guère attendre avant que M. de Goncourt se décide à publier sa monographie de la célèbre actrice. Quelques traits de l'anecdote valent pourtant que nous y insistions.

M^{lle} Clairon était préparée pour ce grand rôle. Cinq ans plus tôt, c'est elle qui avait commandé ce malheureux mémoire dont le parlement ne prit connaissance que pour le transmettre à l'exécuteur des hautes œuvres, allumeur public. Elle avait écrit d'un beau style à son avocat : « Née citoyenne, élevée dans la religion chrétienne catholique que suivaient mes pères, .. voyez, sans me flatter, ce que je dois espérer ou craindre... Je vous aurai la plus grande obligation de fixer mon incertitude; elle est affreuse pour une âme pénétrée de ses devoirs. » Depuis, elle avait eu avec Fréron un démêlé où elle avait obtenu que l'écrivain, par une satisfaisante vicissitude, fût envoyé au For-l'Évêque; il est vrai qu'il n'y était pas allé. Du moins elle n'avait pas subi ce mécompte sans pousser des plaintes magnifiques; elle n'avait « im-

molé son ressentiment » qu'aux raisons de M. de Choiseul : « Mademoiselle, nous sommes, vous et moi, chacun sur un théâtre... on me critique,.. et cependant je ne donne point ma démission... D'ailleurs, la reine ayant fait grâce, vous pouvez, sans compromettre votre dignité, imiter la clémence de Sa Majesté. » Survient cette piteuse affaire de Dubois et de Blainville. Dubois, de la Comédie-Française, pour s'acquitter envers un chirurgien, jure au tribunal qu'il l'a payé ; son camarade Blainville jure qu'il fut témoin du paiement. Le procureur du chirurgien objecte alors que le serment de ces gens-là ne peut être reçu en justice. Toute la Comédie prend fait et cause pour les deux offensés ; il se trouve ensuite que tous deux ont menti. L'emportement de la Comédie n'était pas moins légitime : pourquoi le parjure, le faux témoignage d'un acteur ne serait-il pas entendu comme, à l'occasion, celui d'un chirurgien ? La Comédie, d'ailleurs, se hâte de payer la dette du coupable : en quoi on ne peut soutenir non plus qu'elle ait tort. En fin de compte, elle résout d'exclure de sa compagnie les deux complices : une telle délicatesse est-elle un crime ? — Oui, apparemment, car ce Dubois a une fille, cette fille est aimable, et les gentilshommes de la chambre sont des hommes. Notez que tout le public est de leur bord, contre Molé, Brizard et Clairon. Ce n'est pas *le Siège de Calais* avec Bellecour, ce n'est pas *le Joueur*, c'est *le Siège de Calais* avec Dubois, que toute la salle réclame : « La Clairon à l'Hôpital ! Au cachot tous ces coquins ! » Oui, ces coquins !... Ne refusent-ils pas de jouer avec des fripons ? La Clairon se prétend malade : eh bien, à l'Hôpital ! On a rendu l'argent : c'est un scandale, un outrage au sens commun ! Sur cette échauffourée, Collé dit le dernier mot, sans ironie : « Si la garde royale avait fait son devoir, il y eût eu beaucoup de sang répandu... Et pourquoi ? Parce que M^{lle} Clairon, enivrée d'orgueil et de vanité, veut que les comédiens aient un honneur... » Le dernier mot ? non pas : la parole est à MM. les gentilshommes. Et voilà les comédiens au For-l'Évêque !

Sans doute ils se consolèrent du procédé par leur façon de s'en plaindre, avec un peu d'apparat. Clairon demandait à des officiers s'ils ne quitteraient pas le service, plutôt que de servir avec un voleur... Mais quoi ! au théâtre, le soir de la bagarre, un jeune colonel s'était écrié : « Oh ! que n'ai-je mon régiment ici ! » Clairon, relâchée après cinq jours sur la requête de son médecin, prisonnière chez elle, et recevant cinq personnes, — dont une amie, M^{me} l'Intendante de Paris, et deux amans, un Français agréable et un Russe utile, — Clairon mandait à l'enviable Garrick : « Mon âme à jamais pénétrée d'un traitement aussi barbare qu'injuste, etc... Mon courage est encore au-dessus de mes maux... » Comment la railler ? Voltaire, à ce moment même, la sommait de profiter de l'aventure pour faire accorder la commu-

nion aux acteurs : « Si elle remonte sur le théâtre comme une esclave qu'on fait danser avec ses fers, elle perd toute considération. J'attends d'elle une fermeté qui lui fera autant d'honneur que ses talents, et qui fera une époque mémorable. » Assurément la tragédienne avait moins d'emphase, lorsqu'elle écrivait cet aveu : « Je ne dissimulerai point que je mêlais infiniment de vanité au désir juste et naturel d'avoir un état plus honnête : mon talent ne peut s'écrire ni se peindre, l'idée s'en perd avec mes contemporains ; » mais, « si j'obtenais la gloire de surmonter les préjugés de ma nation... Le tenter seulement disait beaucoup pour moi : j'acceptai. »

C'est alors qu'on s'avisa d'un assez joli tour. Les acteurs de l'Opéra échappaient à l'excommunication aussi bien que ceux de la troupe italienne, mais par une autre raison, ou plutôt par un singulier subterfuge. L'Opéra s'appelait Académie royale de musique : chanteurs et danseurs n'étaient pas des comédiens, à la lettre, mais une sorte particulière d'académiciens. Peut-être tiraient-ils bénéfice de l'origine italienne du genre. Toujours est-il qu'on inventa ce stratagème : la Comédie-Française recevrait le nom d'Académie nationale de déclamation ou d'Académie royale dramatique, et là-dessus... passez à la sainte table ! Un nouvel avocat rédigea un projet de déclaration, que l'on prierait le roi d'adresser au parlement. Voltaire, qui reconnaissait que, pour reconforter Clairon, il était allé « un peu loin, » Voltaire dut même déconseiller cette clause : « Voulons et nous plaît que tout gentilhomme et demoiselle puisse représenter sur le théâtre... » — « Il faut tâcher, disait-il, de rendre l'état de comédien honnête, et non pas noble. » Mais, pour cela, il ne doutait pas qu'on ne fût tout près d'y réussir. Et le patriarche de Ferney entonnait le *Nunc dimittis* : « Ce sera une grande époque dans l'histoire des beaux-arts !.. » Hélas ! pauvre Siméon ! il advint de sa joie comme de celle d'une simple Perrette ; quand M. de Saint-Florentin apporta cette élucubration au conseil, le roi lui dit simplement : « Je vois où vous voulez en venir ; les comédiens ne seront jamais sous mon règne que ce qu'ils ont été sous celui de mes prédécesseurs ; qu'on ne m'en reparle plus. » Et Clairon, dans la retraite où elle se cantonna, n'eut d'autre recours que de se montrer philosophe : « Je me tais et me console, en lisant Épictète, de tous les hasards de la nature et du sort ! »

Pendant les comédiens, pour compenser tant de vexations, avaient des plaisirs moins austères que ceux de la philosophie, des entretiens plus doux que ceux d'Épictète ; et, si leur condition privée sous le règne de Louis XV ne fut pas sans gloire, il faut avouer que cette gloire avait commencé « sous celui de son prédécesseur », mais il faut convenir aussi qu'elle ne fit que s'accroître, et jusque sous son successeur, — l'homme vertueux qui, dans le principe, avait jeté au feu une

liste du répertoire en disant à la reine : « Voilà le cas que je fais de ces choses-là ! » Et d'abord ce n'étaient pas de pauvres diables que MM. les sociétaires : leur « part » s'élevait le plus souvent à une assez grosse somme ; les tributs de la province, de ses grandes villes au moins, qu'ils visitaient plus facilement que l'étranger, y ajoutaient un revenu considérable ; enfin les représentations données dans le monde, pour lesquelles le service de la Comédie était souvent négligé, fournissaient encore un précieux appoint. Tel de ces grands de la scène, Lekain, approchant de sa retraite, n'avait pas la peine de paraître en public plus de huit ou dix fois par an ; — au lieu d'une douzaine de pièces nouvelles, d'ailleurs, on n'en donnait plus que trois ou quatre ; — et l'on écoutait Lekain, lorsqu'il se plaignait que sa part s'élevât seulement à 10 ou 12,000 livres. Il est vrai qu'un chevalier de Saint-Louis, entendant la plainte, ne manque pas de s'écrier : « Comment, morbleu ! un vil histrion n'est pas content de 12,000 livres, et moi, qui suis au service du roi, qui dors sur un canon et qui prodigue mon sang pour la patrie, je suis trop heureux d'obtenir 1,000 livres de pension ! » Ce fut même, pour Lekain, l'occasion d'une jolie réponse : « Eh ! comptez-vous pour rien, monsieur, la liberté de me parler ainsi ? »

Mais lui-même comptait-il pour rien d'autres libertés ? Celle-ci, par exemple, une des plus nobles, celle de malmener les auteurs ? M. Maugras paraît croire que Voltaire, étant « le premier auteur dramatique de l'époque, » se serait trouvé, même s'il n'eût pas été philosophe, le défenseur naturel des comédiens. Mais de l'inventeur à l'interprète, et réciproquement, tout sujet de reconnaissance peut presque aussi bien être un sujet de rancune ; or, au XVIII^e siècle, il paraît que ce dernier cas fut fréquent. « Si vous composez pour le théâtre, écrit l'ardent conseiller de M^{lle} Clairon, vous commencez par comparaître devant l'aéropage de vingt comédiens... Ce malheureux avilissement où ils sont les irrite, ils trouvent en vous un client, et ils vous prodiguent tout le mépris dont ils sont couverts. » Notez qu'alors tout « le tripot comique, » — « la cour du roi Pétaud, » comme disait Clairon, — était appelé à juger des pièces ; l'institution du comité de lecture n'existait que dans un projet de la tragédienne, plus sage, ce jour-là, que lorsqu'elle consultait Épictète : « Je voudrais qu'on fit un conseil de dix ou douze comédiens, dont le goût, le savoir, l'expérience seraient reconnus... Ce serait là qu'on irait lire. » On ne refusait pourtant pas *Ironie* ; mais « le fidèle Lekain » refusait son rôle. Et Voltaire n'avait pas attendu jusque-là pour faire cette confidence à M. d'Argental : « A l'égard des comédiens de votre ville de Paris, je puis dire d'eux ce que saint Paul disait des Crétois de son temps : Ce sont de méchantes bêtes... Je puis ajouter encore que ce sont des ingrats... » Aux répétitions de *Zaire*, il avait prétendu modifier le rôle de

Dufresne : celui-ci faisant la sourde oreille, il était allé le trouver chez lui ; la porte restant close , il avait glissé dessous quelques feuillets ; l'acteur ayant dédaigné de les lire , il lui avait envoyé , à point pour un grand dîner, un pâté anonyme, où douze perdrix tenaient douze petits papiers dans leur bec... Voilà des béquets ! Dufresne les avait acceptés : il était bien honnête. Lorsqu'il s'agit de reprendre *Venceslas*, Marmontel, par commission de M^{me} de Pompadour, y changea environ douze cents vers ; Lekain, chargé du personnage de Ladislas, voulut s'y soustraire, assurant que le texte de Rotrou lui reviendrait à la mémoire : jusque-là, on ne peut guère le soupçonner que de bon goût et d'esprit. Mais après la représentation, le maréchal de Duras dit à Marmontel : « Vous devez de grands remerciemens à M. Lekain... — Des remerciemens ! répond l'autre... Les vers du rôle de monsieur ne sont ni de Rotrou ni les miens. » Ils étaient de Colardeau, à qui Lekain avait commandé son rôle !.. Clairon ne se vantait pas, ni ne vantait ses camarades, le jour qu'elle émit cette sentence : « Quand un auteur a fini une pièce, il n'a fait que le plus facile. »

Maltraiter les auteurs est quelque chose ; être bien traité par tout ce que le royaume a de plus considérable, n'est-ce pas davantage ? Le temps est loin où la reine mère Anne d'Autriche, disant à ses dames d'atour : « Voici la Baron, » ces dames fuyaient le voisinage de la belle comédienne. Au risque d'être éclipsées par elle, si ces nobles personnes eussent deviné les modes qui venaient, elles se seraient pressées à ses côtés. Déjà Michel Baron, *matre pulchra filius pulchrior*, vivait dans la familiarité des grands seigneurs, et même des grandes dames : il provoquait au jeu, pour cent louis, d'un ton de condescendance badine, le prince de Conti ; et quand M^{lle} de La Force lui demandait la raison de sa visite, un jour de réception, il était en droit de répondre qu'il venait « chercher son bonnet de nuit. » Au xviii^e siècle, il se peut qu'un bourgeois, comme le dit Rousseau, s'abstienne de la compagnie des comédiens : la jalousie est cause de sa réserve autant que l'austérité. Citons la phrase même de Rousseau : « Un bourgeois craindrait de fréquenter ces mêmes comédiens qu'on voit tous les jours à la table des grands. » Dès la Régence, le goût des théâtres de société s'est déclaré comme une rage ; il ne paraît pas se modérer lorsqu'on voit jouer, par des femmes du meilleur rang et devant un public d'élite, des pièces trop libertines ou trop poissardes pour être jouées par des actrices devant le vulgaire. Aussi bien il fallait recourir aux actrices et aux acteurs pour régler tous ces spectacles ; il arrivait même, par la difficulté de certains rôles et la paresse des amateurs, qu'on les priaît d'y prendre part. A ces occasions de rencontre ajoutez celles que trouvaient la curiosité, le désœuvrement, l'amour des distractions faciles, autorisés par l'aisance générale des mœurs. Joignez enfin que

les gens de qualité, sûrs de leur avantage naturel et de la solidité de leur état, pensaient bien être toujours à temps pour rétablir la distance entre eux et leurs familiers. Le moyen, avec cela, de ne pas s'abandonner à l'aimable société des femmes de théâtre, à l'amusante camaraderie de leurs compagnons ! C'est peut-être à la comédie, jusqu'à ce qu'on y allât tous les jours, comme on fit volontiers sous Louis XVI, que l'on hantait le moins les comédiens. Le salon de M^{lle} Quinault ne recevait pas seulement des encyclopédistes, mais des hommes du bel air. Adrienne Lecouvreur était excédée par les invitations des duchesses. M^{lle} Raucourt était encombrée de robes, après les fêtes du mariage du Dauphin, par les dames de la cour, qui se dépouillaient de ces souvenirs pour elle. Clairon, au For-l'Évêque, — où elle était venue dans la voiture de M^{me} l'intendante, et sur ses genoux, — recevait M^{me} de Villeroy et M^{me} de Duras, et combien d'autres ! Une file de carrosses occupait tout le quai. La Guimard, logée à la même enseigne, disait à sa soubrette : « Ne pleure pas ; je viens d'écrire à la reine que j'ai trouvé une nouvelle manière d'échafauder les cheveux : je serai libre avant ce soir. » Et Marie-Antoinette ne décevait pas sa confiance. — Jélyotte, aussi bien que Baron, aurait pu écrire *l'Homme à bonnes fortunes* ; il était, d'ailleurs, d'une discrétion éclatante. Et il avait autant de crédit chez les ministres que chez les jolies femmes. Clairval supplantait Lauzun lui-même auprès de M^{me} de Stainville, belle-sœur de M. le duc de Choiseul. Deux belles dames se battirent au pistolet pour Chassé, qui, pendant le duel, se lamentait nonchalamment : « Dites à Sa Majesté, répondait-il à M. le duc de Richelieu, que ce n'est pas ma faute, mais celle de la Providence, qui m'a créé l'homme le plus aimable du royaume. » A quoi le duc, il est vrai, se permettait de répliquer : « Apprenez, faquin, que vous ne venez qu'en troisième ; je passe après le roi. » Vestris, enfin, ne pardonnait qu'à titre d'agacerie l'impertinence d'une dame qui, dans le jardin du Palais-Royal, lui avait marché sur le pied par mégarde : « Mais, s'écriait-il, vous avez failli mettre tout Paris en deuil pendant quinze jours ! » Par ce mouvement naturel d'éloquence, il ne laissait à Mirabeau que la ressource d'être plagiare : « Avec votre Riquetti, pendant deux jours, vous avez désorienté le monde !.. »

« Tout Paris !.. » Il disait bien, ce Vestris, — qui, une autre fois, réprimandait son fils comme prodigue : « Souvenez-vous, Auguste, que je ne veux pas de Guéménée dans ma famille... » — En effet, ce n'étaient pas seulement les gens du monde qui regardaient avec un fervent intérêt ces privilégiés juchés sur la scène, mais tous ceux qui avaient des yeux, tous ceux, en dehors même du théâtre, qui s'amusaient aux « papiers publics, » journaux, almanachs, affiches, — où l'on apprend « comme une chose de la dernière importance qu'un tel a joué le rôle

de Scaramouche, une telle celui de soubrette, que celui-ci a chanté une ariette, celui-là dansé un pas de trois. » Quelques facéties que prépare la Providence pour les siècles futurs, jamais tragédienne acclamée dans les deux mondes, jamais général populaire, ne fatiguera la renommée autant que fait M^{lle} Clairon ; si ingénieux que soient les entrepreneurs de flatteries publiques, ils n'inventeront guère d'hommages qu'elle n'ait connus : n'a-t-on pas frappé sa médaille, et ses partisans ne se font-ils pas honneur de la porter comme une décoration ? Les débuts de Lekain sont un événement, une réjouissance presque civique. L'apparition de M^{lle} Raucourt est une fête où se déclare un enthousiasme religieux : riant et pleurant à la fois, les spectateurs s'embrassent entre eux, sans se connaître, à la russe : « Christ est ressuscité ! » Sophie Arnould menace de se retirer : c'est une calamité nationale. Quand Préville est souffrant, peu s'en faut qu'on ne fasse des prières publiques ; l'orateur de la troupe annonce sa guérison : « Une maladie cruelle vous a privés longtemps d'un acteur comique que vous aimez, j'oserais dire que vous adorez, et que vous reverrez bientôt avec transport. » Molé, convalescent, a besoin d'un peu de bon vin : il en reçoit deux mille bouteilles. Guéri, à présent, il ne sait pas cacher qu'il doit 20,000 livres ; une représentation à son bénéfice, chez M. d'Esclapon, en produit 24,000, dont, plutôt de que payer ses créanciers, il achète des diamans à sa belle. Pour conserver à la France un autre endetté, le danseur Dauberval, que la Russie attire, M^{me} Dubarry ouvre une souscription, ou plutôt elle établit une taxe ; et la recette, en quelques jours, s'élève à 90,000 livres. Larive, à Bordeaux, rentre chez lui en marchant sur des lauriers. La Saint-Huberty arrive par mer à Marseille, vêtue à la grecque, sur une gondole portant le pavillon de la ville, escortée d'une flotte de deux cents chaloupes ; elle débarque au bruit des feux d'artifice et des acclamations ; elle couronne le vainqueur d'une joute ; elle s'entend nommer la dixième Muse, dans un à-propos allégorique, et Apollon, au son de l'artillerie, lui remet son diadème. C'est Cléopâtre, celle de Tiepolo, justement, descendue de sa gondole, et pour qui toute une multitude a les yeux d'Antoine. Mais que vais-je évoquer cette royauté morte ? A Paris même, et déjà vingt ans plus tôt, un jour de spectacle gratis, M^{lle} Clairon et Dubois ont fait largesse au peuple en criant : « Vive le roi ! » et le peuple, instruit de ses devoirs, a répondu : « Vivent le roi et M^{lle} Clairon ! Vivent le roi et M^{lle} Dubois ! »

Il était temps, pour les amis de l'égalité, que la Révolution française vint rabaisser les acteurs, en les élevant au rang de simples citoyens.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

On dispute depuis trois mois, on disputera longtemps encore, sans être vraisemblablement plus près de s'entendre. On s'épuisera en subtilités, en vaines polémiques sur la gauche et sur la droite, sur la tactique républicaine et sur la tactique conservatrice, même sur la révolution et la contre-révolution, comme on le fait assez plaisamment : on n'aura réussi qu'à se débattre dans le vide, à occuper les loisirs de la saison. Il n'en sera ni plus ni moins, parce que c'est la force des choses qui crée les situations, parce que ce sont les événemens qui décident de la conduite des gouvernemens et des partis.

Les événemens qui se sont passés il y a quelques mois n'ont aucun sens, ou ils ont imprimé d'avance, indépendamment de la volonté des hommes, un certain caractère au cabinet sorti presque à l'improviste d'une crise assez sérieuse. On en dira ce qu'on voudra, on épiloguera à perte de vue, le ministère qui existe encore est venu au monde pour retenir la France au bord d'une guerre préparée par une turbulente irreflexion et pour rendre au pays une certaine confiance par la conciliation et la tolérance dans les affaires morales, par la réparation et l'ordre dans les affaires d'économie publique. Il est né pour pacifier, non pour combattre, pour refaire en même temps un budget et des finances. C'est le sens évident, avoué, des premières déclarations de M. le président du conseil, déclarations qui ont pris une signification plus accentuée par les contestations dont elles ont été l'objet, et par l'insistance que le chef du cabinet a mise à les renouveler. C'est aussi ce qui explique l'attitude à demi confiante, à demi sympathique des conservateurs du parlement, suspendant toute hostilité devant un ministère de paix publique. C'est ce qu'on peut appeler un armistice tacite né

des circonstances et d'une nécessité supérieure. Que cette situation soit incohérente et indécise, qu'il y ait des oscillations, des tiraillemens, des contradictions entre les actes et les paroles, que le gouvernement, un peu novice lui-même dans son rôle, soit de plus démenti par ses préfets comme on l'a vu depuis quelques jours, c'est possible. Que cette expérience d'une politique de halte et de trêve, contrariée par toutes les passions jalouses de parti et de secte, puisse ne pas réussir du premier coup, cela se peut encore. L'expérience n'est pas moins engagée, et par une curieuse coïncidence, au moment où se passent ces événemens, on vient d'inaugurer au Père-Lachaise, avec une dignité silencieuse et recueillie, le monument de M. Thiers, de celui qui le premier, il y a déjà bien des années, a tracé avec tout l'art de son ingénieuse sagesse le programme de la république modérée, libérale et tolérante. Cette simple commémoration, à laquelle les partis extrêmes se sont hâtés naturellement de mêler leurs injures, en dit plus que toutes les polémiques. Elle est aujourd'hui plus qu'un hommage rendu à un homme : elle se lie à cette expérience nouvelle, à ce retour contemporain vers la politique que M. Thiers a proposée inutilement quand il était encore de ce monde, et dont dix années d'agitations stériles sont venues démontrer la prévoyante justesse.

Toutes les subtilités des polémistes n'y feront rien, elles ne changeront pas la situation que la force des choses a créée, que l'avènement du ministère n'a fait que dévoiler. Il ne s'agit point aujourd'hui, pas plus qu'il y a quinze ans, de choisir entre la république et la monarchie : c'est une question qui ne se tranche pas d'habitude par des discussions de journaux. Il s'agit de remettre un peu d'ordre dans les affaires troublées de la France, d'assurer au pays un bon gouvernement, la paix religieuse, l'équité administrative, la régularité financière, des lois protectrices, des réformes, si l'on veut, qui soient des réformes sérieuses, pratiques ; il s'agit de tout cela, et la première nécessité pour suivre utilement cette politique est d'en accepter les conditions, de ne pas mêler un peu de radicalisme à des vellétés de modération, de se défendre de tout esprit d'exclusion, de ne pas craindre l'alliance de toutes les bonnes volontés. Ce n'est malheureusement pas toujours là ce qu'on fait. Une des idées les plus étroites, les plus fausses, de certains républicains qui en ont tant d'autres de ce genre, est l'idée qu'ils se font du gouvernement et du régime parlementaire. A suivre les polémiques qui se croisent, surtout depuis l'avènement du ministère Rouvier, on dirait que les républicains ont seuls le privilège de régner et de gouverner, qu'ils ont tous les droits dès qu'ils ont la majorité, que le régime parlementaire n'existe que pour être entre leurs mains un instrument de domination et de guerre contre leurs adversaires. Le dernier mot du système est cette étrange théorie développée avec complaisance depuis quelque

temps, acceptée jusqu'à un certain point par M. le président du conseil, qu'un ministère républicain n'a point à s'occuper des conservateurs et de leur vote, qu'il ne doit avoir qu'une majorité de républicains, que par conséquent il doit tout sacrifier pour maintenir cette majorité. Si ce n'était pas de la part de M. le président du conseil un artifice de tactique et de langage, la théorie serait extraordinaire. Elle serait une dérision du régime parlementaire ; elle ne tendrait à rien moins qu'à mettre hors la loi, dans le parlement, un tiers de l'assemblée, dans le pays plus de 3 millions de Français, réduits à ne compter pour rien dans la délibération de leurs propres affaires de la France. C'est là ce que les raffinés de la république appellent leur libéralisme. Ils n'admettent même pas, — on l'a vu ces jours derniers dans le département de l'Aube, — qu'on introduise dans une simple commission permanente un conservateur des plus modérés.

Que les radicaux redoublent aujourd'hui de passion exclusive et de violence, ils savent bien ce qu'ils font, ils sont dans leur rôle. En s'efforçant d'imposer à un ministère nouveau une solidarité, une politique, des conditions de gouvernement faites pour rejeter tout ce qui est conservateur dans une irréconciliable hostilité, ils créent une situation où ils se croient sûrs de finir par dominer. Ils multiplient les difficultés pour en profiter. Que des républicains qui se disent modérés, qui veulent l'être probablement, se prêtent à ces tactiques ou paraissent partager ces passions exclusives de peur d'avoir l'air de s'allier avec les conservateurs, c'est ce qu'il y a de plus curieux. Ils ne s'aperçoivent pas qu'ils se préparent à eux-mêmes, à eux les premiers, une inévitable et irréparable défaite, que leur seule chance, puisqu'ils se disent modérés, est de s'allier avec tout ce qui est modéré pour soutenir le ministère dans sa politique d'apaisement et de réparation. Et quand, par une subtilité de plus, pour le rassurer à demi, on prétend qu'on ne veut pas du vote des conservateurs dans le parlement, qu'on veut tout simplement leur enlever les voix qu'ils ont conquises, que les républicains ont perdues aux élections dernières, on ne voit pas qu'on se paie d'un mot qui est un non-sens, qu'on joue avec la vérité des choses. Comment donc, en effet, les a-t-on perdues, ces voix qu'on regrette, qui sont passées aux conservateurs ? On essaierait vainement de s'abuser, ce qui s'est passé aux élections de 1885 reste une protestation contre cette politique de républicanisme radical qui, en quelques années, a fatigué le pays de vexations et d'agitations stériles, qui a mis le trouble dans les consciences, l'incohérence dans l'administration, le déficit dans les finances, l'inquiétude et la défiance partout. Comment se flatte-t-on aujourd'hui de les reconquérir, ces voix perdues, de les rallier à la république ? Ce n'est pas apparemment en continuant et en poussant à outrance, comme le demandent les radicaux, la politique qui a fait reculer le pays il y a deux ans. On ne peut

donc espérer regagner la massé conservatrice, devenue défiante, que par une politique nouvelle, en la rassurant dans ses intérêts moraux et matériels menacés, et on en revient toujours à cette nécessité d'un gouvernement d'apaisement, de réparation qui reste le premier et le dernier mot d'une situation que la force des choses a créée. On ne donnera pas le change au pays par des jeux de tactique et de polémique.

Le mieux serait assurément de se perdre un peu moins dans toutes ces vaines querelles de partis également embarrassés, et de s'attacher un peu plus aux affaires sérieuses, au budget que M. le président du conseil a préparé pour la rentrée des chambres, à cet essai de mobilisation qui vient de se faire autour de Toulouse, dans les régions du Languedoc. Ce n'est point, certes, que la curiosité et l'attention aient manqué à ce déploiement partiel et nouveau de nos forces militaires, à cette mobilisation du 17^e corps de notre armée. Peut-être même y a-t-il eu trop de curiosité agitée et futile, — trop de stratégestes de bonne volonté en campagne, trop d'historiographes accourus comme à une représentation et impatients d'expédier leurs bulletins de fantaisie, leurs récits tout préparés. Peut-être, à vrai dire, cette expérience aurait-elle gagné à être moins escortée, moins entourée d'un bruyant appareil, à rester une opération sérieuse et discrète, laissée aux soins et au zèle des chefs de notre armée, de nos officiers. Notre malheur est de tout transformer en spectacle, de ne pouvoir rien faire sans occuper le monde entier d'un simple embarquement de troupes ou de la cuisine de nos soldats dans leur bivouac. Cette mobilisation du 17^e corps, dégagée d'un certain appareil factice, ne garde pas moins un singulier intérêt. M. le ministre de la guerre, qui a voulu assister au dernier acte de cette représentation militaire et qui a tenu à haranguer les officiers rassemblés autour de lui dans un banquet, a dit que la mobilisation était devenue une nécessité, ne fût-ce que pour dissiper les doutes qui s'étaient élevés et qui pouvaient être une faiblesse. Ceux qui ne voyaient pas dans la mobilisation un intérêt des plus pressans n'avaient aucun doute ni sur le dévouement de nos soldats ni sur l'habileté de nos officiers. Ils pensaient seulement que cette expérience n'aurait rien de décisif, parce qu'elle n'offrirait qu'une image lointaine, très approximative de la guerre, que, de plus, la dépense dépasserait probablement toutes les prévisions, et que ce qu'elle coûterait pourrait être utilement employé à fortifier d'autres parties de notre organisation militaire.

De toutes ces questions soulevées par la mobilisation, une seule est parfaitement résolue. On peut dire aujourd'hui que, par elle-même, cette opération si complexe, si minutieuse, qui embrasse tant de services divers, s'est accomplie de la manière la plus heureuse. Qu'il y ait eu des lacunes, des défauts de détail, c'est possible, c'est vraisemblable ; c'est l'affaire de nos officiers de rectifier, de perfectionner

le puissant et délicat instrum. ent qu'ils ont entre les mains. Dans son ensemble, dans ses traits principaux, la mobilisation a réussi. Tous ces réservistes arrachés à leurs foyers, à leurs travaux, à leurs industries, se sont rendus sans murmure, avec exactitude, et une fois incorporés dans leurs escadrons, dans leurs compagnies de guerre, ont marché comme de vieux soldats. Embarquemens, débarquemens de personnel et de matériel, répartitions des troupes et des services, tout s'est exécuté avec ponctualité, sans trouble, sans confusion. Les transports de toute sorte, opérés pendant quelques jours par la compagnie du chemin de fer du Midi, se sont faits avec autant d'ordre que de célérité, sans le moindre accident, sans interruption des services civils. Tout a marché de la meilleure façon sous les ordres de M. le général Bréart, commandant du 17^e corps. Voilà le fait ! C'est un premier résultat dont il n'y a pas sans doute à exagérer la portée, qui reste néanmoins l'honneur de nos officiers, qui est fait aussi pour raffermir la confiance de la France dans son armée et dans ses chefs.

A voir comment tout marche en Europe, le trouble des esprits, la confusion des rapports, la contradiction des politiques sur les incidens qui se succèdent, sur des questions d'où dépend peut-être la paix du monde, il serait certes plus que jamais difficile de savoir ou de prévoir où l'on en viendra. Si les affaires de notre vieux continent finissent par se débrouiller, si on arrive à s'entendre entre grandes puissances qui ont des passions, des ambitions et des intérêts si différens, ce ne sera pas sans peine. Ce ne sera pas non plus la faute de ceux qui passent leur temps à déchiffrer à leur manière les énigmes de la diplomatie, à imaginer des combinaisons, à faire voyager les souverains, le tsar et l'empereur d'Allemagne pour se rencontrer, et qui, sous prétexte de tout éclaircir, de tout savoir, ne font qu'obscurcir tout. Il n'y a qu'une chose certaine, saisissable, c'est que l'Europe reste dans une situation où tout est difficile et où ces malheureuses affaires de Bulgarie, en entrant dans une phase nouvelle, sont venues créer un embarras de plus. Comment donc se termineront-elles, ces étranges affaires bulgares qui, depuis quelques jours, donnent autant d'occupation aux novellistes qu'aux chancelleries ?

Evidemment, le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, en se jetant dans cette aventure, a cédé à un mouvement de jeunesse et de témérité plus qu'à des conseils à demi prudents. Il a écouté complaisamment des hommes dans l'embarras qui avaient besoin d'un prince, et il n'a pas su résister à la tentation d'une couronne, fût-ce une couronne en Bulgarie. Il n'a vu que ce qui lui plaisait ; il ne s'est rendu compte ni de la situation intérieure du pays où il était appelé à régner ni des complications d'intérêts extérieurs qui devaient fatalement lui rendre le regne impossible, ou, s'il a tout vu, il a eu confiance en lui-même, il a compté sur la fortune qui sourit à la jeunesse. Aujourd'hui,

il est dans le guêpier, et il n'en est plus à s'apercevoir qu'il est plus facile d'aller à Sofia à travers des ovations habilement préparées que d'y rester. Arrivé depuis quelques semaines, il est déjà aux prises avec toutes les difficultés intérieures. Dès les premiers jours, il a pu perdre quelques-unes de ses illusions; il a vu ce qui l'attendait à la peine qu'il a éprouvée pour former un ministère. Il le voit à tout instant depuis aux résistances et aux défiances qu'il rencontre. Isolé dans son palais de Sofia, le prince Ferdinand n'est pas même sûr de trouver une fidélité complète dans l'armée, qui a gardé le souvenir du prince Alexandre; il est menacé par les insurrections militaires, qui ne sont pas impossibles, ou par les invasions des émigrés bulgares, qui rôdent autour des frontières. D'un autre côté, il a visiblement soulevé des susceptibilités religieuses; il est du moins accueilli avec une réserve significative par le clergé, qui obéit aux instructions de l'exarque de Constantinople, et c'est probablement pour déjouer cette opposition que le gouvernement de Sofia a songé à tirer de son couvent un vieil exarque dépossédé il y a dix ans. Bref, l'état intérieur de la Bulgarie n'est rien moins que rassurant, et serait bien fait pour inspirer au souverain de quelques jours ces idées de retraite dans ses terres de Hongrie ou d'abdication qui lui étaient récemment prêtées; mais de toutes les difficultés de cette aventureuse entreprise, la plus grave est sans nul doute dans les complications extérieures qui ne pouvaient manquer de se produire, qui se sont déclarées aussitôt et qui rendent l'établissement du prince Ferdinand à Sofia à peu près impossible.

C'est là, en effet, la question aujourd'hui. En réalité, le prince Ferdinand de Cobourg est seul devant l'Europe, qui a refusé de le reconnaître, qui voit dans son avènement une illégalité diplomatique, une violation du droit international créé par le traité de Berlin. Les sympathies qu'il peut trouver dans quelques cabinets restent discrètes et ne vont pas jusqu'à un appui décidé. L'opposition de la Russie, au contraire, est nette, formelle, déclarée; la Russie ne reconnaît pas plus le prince Ferdinand qu'elle n'a reconnu tout ce qui s'est fait en Bulgarie depuis deux ans, et elle n'est plus seule à soutenir cette politique. La Porte, qui est en apparence la plus intéressée, puisqu'elle est la puissance suzeraine dans les Balkans, flotte entre toutes les résolutions, craignant de se séparer de la Russie, présentant bien que, si le traité de Berlin doit disparaître par suite de ces affaires bulgares, c'est elle qui est exposée encore à payer les frais de l'aventure. Comment sortir de là et arriver à un dénouement? On a dit récemment que la Russie aurait été disposée à se concerter avec la Porte pour aller rétablir l'ordre légal en Bulgarie; on a même prononcé le nom de l'officier russe qui serait envoyé avec un commissaire ottoman à Sofia, et on a ajouté que cette mission restauratrice serait à l'heure qu'il est l'objet d'une négociation poursuivie en Europe; mais il est

bien clair que cette combinaison réveille les plus puissans antagonismes, que tout ce qui peut attester la prépondérance russe dans les Balkans n'est pas de nature à être accepté sans résistance par l'Autriche. La contradiction des politiques éclate encore une fois, et c'est ici que M. de Bismarck entre en scène avec l'intention bien apparente de reprendre son rôle « d'honnête courtier. » Évidemment, M. de Bismarck a manœuvré de façon à regagner l'amitié ou l'alliance de la Russie en maintenant comme elle l'autorité du traité de Berlin, en soutenant sa politique dans les Balkans, sans trop se séparer toutefois de l'Autriche. Quelle est la mesure des concessions qu'il est disposé à faire au cabinet de Saint-Petersbourg? Était-ce là l'objet primitif de cette entrevue de l'empereur Guillaume et de l'empereur Alexandre III, qui avait été peut-être rêvée et qui s'en est allée en fumée? Toujours est-il que le chancelier de Berlin se sert visiblement aujourd'hui de ces affaires bulgares comme il s'est servi de tant d'autres incidens, et ce n'est pas ce qui en diminue la gravité.

Depuis longtemps, sans doute, l'Angleterre n'avait eu une session aussi laborieuse, aussi prolongée, aussi traînante. Le parlement encore réuni a de la peine à arriver au terme de ses longs débats, qui ont eu presque tous invariablement un objet unique, et il ne va prendre ses vacances ces jours prochains, peut-être aujourd'hui, que pour laisser le gouvernement de la reine aux prises avec une de ces questions qu'un vote parlementaire ne peut pas résoudre, que la force tranche encore moins. Toute cette session s'est passée à disputer sur les affaires d'Irlande et sur le bill de coercition, et sur le bill agraire et sur l'abolition de la Ligue nationale. Le ministère a tenu à être armé de toutes pièces; il l'a été avec l'appui des libéraux unionistes, qui l'ont soutenu jus qu'au bout, en dépit de l'opposition obstinée, infatigable de M. Gladstone, de ses amis et des députés irlandais. Aujourd'hui, la lutte est engagée; elle ménage sans doute de rudes épreuves et peut-être plus d'une surprise au gouvernement, qui entreprend de réduire une nation animée d'une passion inextinguible, façonnée par une oppression séculaire à toutes les extrémités et à toutes les ruses de la résistance. La lutte a commencé par la proclamation qui est comme le préliminaire de la suppression de la Ligue nationale, qui a visiblement la prétention d'atteindre cette Ligue, maîtresse souveraine de l'Irlande, dans son organisation, dans ses moyens d'action, dans ses chefs, et elle s'est ouverte, il faut l'avouer, dans des circonstances particulièrement pénibles. Pour son début, cette répression nouvelle qu'on inaugure est accompagnée des cris des malheureux expulsés de leurs fermes, de leurs maisons, et chassés comme un troupeau sur les chemins. Ces jours derniers, en effet, ont commencé des scènes faites pour retentir douloureusement non-seulement en Irlande, mais en Angleterre et partout où il y a un sentiment d'humanité. On a vu se

reproduire avec tout l'appareil de la force publique, dans le comté de Limerick, les exécutions ou les expéditions impitoyables connues sous le nom d'évictions. La police, mise en campagne, a jeté hors de leur dernier asile des fermiers sans ressources, des femmes avec leur cortège de petits enfans demi-nus, jusqu'à une septuagénaire infirme qui a été brutalement transportée hors d'une demeure occupée par sa famille depuis deux siècles. Par une triste fatalité, ces scènes au moins malheureuses ont coïncidé avec la proclamation contre la Ligue, avec les poursuites dirigées contre un député irlandais, M. O'Brien, et ont été le signal d'une recrudescence d'agitation. Les chefs de la ligue ont décidé aussitôt de réunir un immense *meeting* de protestation. Le gouvernement s'est hâté d'interdire le *meeting*. Les députés irlandais ont porté la question devant le parlement, répondant par des défis à ce qu'ils appelaient les provocations du ministère, déclarant qu'ils se réuniraient quand même, et voilà la guerre plus que jamais allumée : au premier coup, elle pouvait être sanglante !

C'est à Ballycoree ou dans une localité voisine, à Ennis, dans le comté de Clare, que le *meeting* devait se réunir. Au jour fixé, les chefs irlandais, le lord-maire de Dublin, M. Sullivan, des députés, M. Dillon, M. William O'Brien, M. Cox, ont été exacts au rendez-vous ; ils étaient même accompagnés d'un député anglais, M. Stanhope, qui est le frère d'un des secrétaires d'état et n'est pas moins un ardent partisan du *home-rule*. Des milliers d'Irlandais avaient répondu à l'appel. Le gouvernement, de son côté, avait pris ses mesures et avait envoyé, avec une police nombreuse, des forces de cavalerie sous les ordres du colonel Turner. On était en présence, un conflit pouvait éclater d'un instant à l'autre entre la force publique et la multitude excitée ; mais ici s'est produite une particularité curieuse, qui ressemble à une ruse de guerre. Tandis que le colonel Turner et la police occupaient Ballycoree où le *meeting* devait d'abord se tenir, les chefs nationalistes, M. Sullivan, M. Dillon, M. O'Brien, M. Stanhope, restaient à quelque distance, à Ennis, rassemblant autour d'eux leurs partisans, passionnant la foule par leurs discours. Ce n'est qu'après un peu de temps que le colonel Turner, averti de ce qui se passait, a pu se rendre à Ennis pour disperser le *meeting*. Les chefs irlandais, sans opposer de résistance, se sont bornés à remettre au chef de la force armée leurs protestations, et on s'est retiré satisfait de part et d'autre, les uns parce qu'ils s'étaient réunis quand même ; les autres parce qu'ils avaient dispersé la foule. Tout s'est passé ainsi assez heureusement, au moins sans choc sanglant. C'est bon pour une fois, mais ce n'est là évidemment que le premier acte du drame, le commencement d'une lutte où le ministère de lord Salisbury est exposé à épuiser ses forces sans honneur pour lui-même, sans profit pour la nation anglaise, qui, à chaque élection nouvelle, se montre de plus en plus partagée. On dispersera

des *meetings*, on ne réduira pas l'Irlande au silence, et la question risque d'être encore, dans six mois, ce qu'elle est aujourd'hui, si elle n'est pas aggravée.

La dernière session politique de l'Espagne ne s'est point passée et ne s'est pas surtout terminée sans laisser entrevoir une situation singulièrement laborieuse et embarrassée. La clôture un peu précipitée des chambres a eu, il est vrai, l'avantage de suspendre provisoirement tous les conflits intérieurs, de jeter un voile sur les difficultés, en sauvant peut-être le ministère de M. Sagasta de quelque mésaventure.

Le monde officiel et parlementaire s'est dispersé avec l'été, et depuis quelques semaines le gouvernement est moins à Madrid que dans les provinces du nord de la Péninsule, où la reine régente est allée en villégiature avec le jeune roi, avec la cour. La souveraine est naturellement aussi accompagnée de quelques ministres, du président du conseil lui-même; et, à l'exemple de la cour, du gouvernement, bon nombre de personnages de la politique ou du haut monde espagnol se sont donné rendez-vous sur cette côte de Saint-Sébastien, dans le voisinage de la France. C'est pour le moment une station de plaisir et de repos sur ces rivages cantabriques d'un pittoresque si original. La reine Christine, régente d'Espagne pour le jeune prince destiné à régner sous le nom d'Alphonse XIII, si le destin ne lui est pas contraire, recueille aujourd'hui les fruits d'une sagesse aussi avisée que loyale. Elle a su, dans un veuvage prématuré et porté avec une dignité simple, désarmer les préjugés que sa qualité d'étrangère pouvait éveiller, apaiser les susceptibilités ou les antipathies par sa gracieuse droiture. Elle a eu surtout l'art de gagner le respect des partis en leur laissant toute liberté, en restant dans son rôle de souveraine impartiale et bienveillante pour tous, sans engager la couronne dans leurs querelles et leurs rivalités. Aussi, dans ses voyages comme à Madrid, est-elle entourée d'une déférence qui est comme le signe visible d'une honnête popularité, et même dans ce pays basque qu'elle visite aujourd'hui, où le carlisme est encore si vivace, elle reçoit les hommages des plus vieux partisans du prétendant, tels que le marquis de Valdespina. Le séjour paisible au milieu de populations jalouses de leurs privilèges est sans aucun doute la marque la plus sensible d'un certain apaisement dont profite le ministère lui-même. Sous cette apparence de calme et de bon accueil, cependant, les difficultés intimes ne laissent pas de subsister; et si le cabinet de M. Sagasta a pu sortir à peu près intact des dernières luttes de la session, s'il s'est sauvé pour la saison, il ne reste pas moins dans une situation assez critique, dont le président du conseil est probablement le premier à sentir les dangers. M. Sagasta, dans ses loisirs de Saint-Sébastien, a eu, depuis quelques jours, tout le temps de réfléchir sur les embarras qu'il a déjà éprouvés et sur ceux qui l'attendent encore.

Que le ministère espagnol, à la veille du voyage de la reine régente dans les provinces du nord, ait eu à craindre une fois de plus des agitations révolutionnaires, peut-être quelque tentative nouvelle d'insurrection militaire préparée dans l'ombre par des conspirateurs obstinés, c'est possible, on l'a dit. Le gouvernement de Madrid a eu, dans tous les cas, l'habileté ou la bonne fortune de déjouer ces projets de sédition, désavoués d'ailleurs tout récemment encore par le plus éloquent des républicains, M. Castelar; mais ce n'est pas peut-être par la république que le ministère espagnol est le plus menacé aujourd'hui : sa faiblesse est dans sa situation, dans sa politique, dans les incidens qui le poursuivent, qui se succèdent comme pour lui tendre à tout instant de nouveaux pièges.

Le dernier de ces incidens est ce qui vient de se passer au sujet de l'île de Cuba, qui, au dire d'une dépêche américaine de fantaisie, aurait été encore une fois en pleine insurrection. La belle possession espagnole des Antilles n'est nullement insurgée ni même sérieusement menacée; il y a seulement à Cuba une vieille plaie : la corruption administrative. Le fait est que de tout temps, sous tous les ministères, Cuba a été un peu considérée comme une contrée où les Espagnols maltraités par le sort vont refaire leur fortune moyennant quelques fonctions de finance ou de douane. C'est la terre privilégiée où fleurissent tous les abus, qui ont des complices ou des protecteurs jusqu'à Madrid, et toutes les fois qu'on veut toucher à cette exploitation organisée de la riche colonie, l'émotion est grande, toutes les influences s'en mêlent, les conflits éclatent. Il y a quelque temps, un capitaine-général de l'île, le général Calleja, a voulu faire quelques exemples : il a rencontré aussitôt mille difficultés, et il a préféré rentrer en Espagne. Le ministère a cru faire merveille en choisissant pour remplacer le gouverneur démissionnaire le général Salamanca, dont il craignait l'opposition au sénat et dont il trouvait l'occasion de se débarrasser par un beau commandement quelque peu lointain. Malheureusement, le général Salamanca est un de ces militaires, comme il y en a tant dans d'autres pays, qui aiment le bruit, qui ne peuvent rien faire comme les autres. A peine nommé, le général Salamanca a commencé par trop parler. Il a eu, lui aussi, ses indiscrétions, ses affaires d'honneur à propos de la divulgation de ses conversations. Il a sonné la trompette, annonçant qu'il allait tout réformer à Cuba, et s'érigeant même assez sottement en adversaire ou en censeur du ministre d'outre-mer. Il a si bien fait que le gouvernement s'est vu réduit à annuler le décret qui le nommait gouverneur de l'île de Cuba, au risque de se désavouer lui-même. Comme il fallait cependant faire quelque chose et ne pas paraître reculer devant la corruption, le commandant provisoire de Cuba a été chargé de procéder à quelques épurations. Tout

cela a retenti à La Havane et a provoqué quelques manifestations, une certaine agitation. Les manifestations semblent déjà apaisées, les embarras restent pour le ministère, qui aura sûrement à répondre devant les chambres et de ses légèretés et des réformes qu'il se propose de réaliser à Cuba.

Ce n'est, si l'on veut, qu'un incident. Le malheur est que depuis quelque temps les incidens se pressent dans les affaires politiques et ministérielles de l'Espagne. Tantôt, comme on l'a vu aux derniers jours de la session, c'est le ministre de la guerre, le général Cassola, rencontrant la plus vive résistance au sujet de ses projets de réforme militaire et frappant de révocation en plein sénat un de ses directeurs, considéré dans l'armée, le général Primo de Rivera. Tantôt c'est la malencontreuse aventure du général Salamanca et sa querelle avec le ministre d'outre-mer, M. Balaguer. Le plus souvent, ce sont des conflits à peine déguisés, toujours prêts à renaître, entre les membres du cabinet qui représentent des opinions différentes. On va ainsi, et le secret de tous ces incidens, c'est que le ministère, divisé lui-même, placé en face des divisions de sa majorité, est réduit à flotter entre toutes ces directions sans rien prévoir, à paraître souvent se contredire. Le voyage de la reine dans les provinces basques est sans doute pour le moment une diversion heureuse, et le président du conseil y a trouvé une occasion favorable pour laisser aller les choses avec sa nonchalance un peu fataliste. Il faudra pourtant se décider, et c'est là justement ce qu'il y a de délicat pour M. Sagasta, qui est au pouvoir depuis près de deux ans, qui, après avoir épuisé tous les expédiens ministériels, semble bien près d'être au bout de sa diplomatie. Placé entre les constitutionnels modérés représentés par M. Alonso Martinez, par le général Martinez-Campos, et les libéraux plus avancés, dont le ministre des affaires étrangères, M. Moret, est un des chefs, M. Sagasta a mis jusqu'ici son art à tout concilier. Il a réussi à vivre, non à se faire une majorité bien sûre ni même à maintenir l'unité dans son cabinet, éprouvé par de perpétuels conflits intimes. Il ne peut songer à se présenter de nouveau devant les chambres avec le cabinet tel qu'il est, et la difficulté pour lui est de faire un choix sans s'aliéner les modérés constitutionnels ou les libéraux démocrates.

C'est là la question qui s'agite dans les paisibles loisirs de Saint-Sébastien : elle contient cette autre question d'une évolution complète de la politique espagnole, d'un changement possible de ministère, qui peut être la première épreuve sérieuse pour une régence popularisée par sa bonne grace au-delà des Pyrénées.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le calme le plus parfait n'a cessé de régner sur tous les marchés financiers pendant la première quinzaine de septembre. La facilité avec laquelle s'était effectuée la liquidation a permis à la spéculation de faire gagner, le jour même, quelques centimes à nos fonds publics; ce progrès une fois accompli, toute animation a disparu, et les nouveaux cours ont été conservés avec d'insignifiantes fluctuations.

Le 3 pour 100 a été compensé le 1^{er} septembre à 81.95, avec un report de 0 fr. 06 à 0 fr. 10. Le lendemain, jour de la liquidation des valeurs, il finissait à 82.25; il a oscillé depuis lors entre 82.30 et 82.15, et il reste à ce dernier cours. La hausse a été plus vive sur l'amortissable; le cours de compensation 84.65 a été rapidement dépassé de 0 fr. 50, et ce fonds s'est maintenu sans défaillance au-dessus de 85. Le 4 1/2 n'a pas été moins favorisé et gague également 0 fr. 50 sur le prix où il avait été liquidé. Cette amélioration, comme pour les deux 3 pour 100, a été immédiate; elle était acquise dès le troisième jour du mois; à partir de ce moment, les prix sont restés immobiles.

L'attitude des fonds étrangers a été à peu près la même: une grande fermeté et même quelque chose de plus en liquidation, ensuite une immobilité à peu près complète. A la fin de la première semaine, toutefois, se manifestait une certaine lourdeur, mais ce symptôme n'a pas persisté, et nous retrouvons les principales rentes internationales aux prix du commencement de septembre, l'Italien à 98.40, le Hongrois à 81 7/8, l'Extérieure à 68 1/4, le Portugais à 57.95, l'Unitée à 380, le Turc à 14.55.

Aucun incident politique de quelque importance n'est venu troubler, pendant la première partie du mois, cette quiétude ou plutôt cette torpeur des marchés internationaux de spéculation et d'arbitrage. La question bulgare occupe les chancelleries plus que les Bourses du continent; le monde financier se soucie peu de connaître par le menu les difficultés que le prince de Cobourg est destiné à rencontrer dans l'entreprise où il s'est bénévolement engagé. Ce qui est essentiel et très rassurant, c'est que l'affaire ne sortira pas, de longtemps encore au moins, du domaine de la diplomatie. De là cette fermeté générale sur les marchés du continent, fermeté qui, dans quelques semaines, si rien n'est venu déconcerter l'espoir des optimistes, pourra se changer

en une campagne de hausse entamée simultanément à Berlin, à Vienne et à Paris.

A Vienne, on a pu constater, il y a quelques jours, une certaine émotion qui s'est traduite, sur les principales valeurs, par des variations anormales de cours, et ces mouvemens auraient eu sans doute plus d'importance si les affaires n'étaient actuellement contenues dans des limites si restreintes. La Bourse s'était émue des doutes brusquement soulevés à propos de la nature des relations entre l'Allemagne et la Russie. Le prince de Bismarck avait-il vaincu la résistance obstinée du tsar, et rétabli entre les deux empires l'amitié sur laquelle il faisait naguère reposer la plus sûre garantie du maintien de la paix ? Les uns l'affirmaient, d'autres le contestaient avec non moins d'apparence de raison. La nouvelle de l'envoi du général russe Ernroth en Bulgarie avec des pouvoirs dictatoriaux, celle de l'entrevue des deux empereurs russe et allemand à Stettin, ont tour à tour inquiété et rassuré les spéculateurs. Finalement, la situation est toujours la même, et la question bulgare reste enveloppée de nuages aussi épais.

A Berlin, les fonds russes ont consolidé pendant cette quinzaine la reprise effectuée sur les cours de baisse d'il y a un mois. La spéculation allemande, qui s'était associée à la mauvaise campagne de la presse officieuse contre le crédit moscovite, a vite reconnu qu'elle faisait fausse route. Elle s'est retournée résolument, et aujourd'hui le marché des rentes russes de toutes les catégories est aussi calme et ferme qu'il a jamais été. Le retour aux cours les plus élevés n'est plus qu'une question de quelques liquidations. Aussi bien la situation financière de la Russie est en voie d'amélioration constante, ce qui ne peut qu'encourager le revirement favorable dont profite actuellement le crédit de cet empire.

Pendant les cinq premiers mois de 1887, les recettes du trésor public russe présentent une augmentation de 24,151,610 roubles, tandis que les dépenses pour la même période accusent une diminution de 4,663,695 roubles. Le total de la recette brute du réseau des chemins de fer a monté de 81,516,000 roubles à 92,786,000, bien qu'il n'ait été livré à l'exploitation, en 1886, que 220 verstes. Le réseau a transporté 164 millions de *pouds* de marchandises et 592,000 voyageurs de plus que pendant la même période de l'année dernière, indice manifeste de l'amélioration de la situation commerciale ; l'augmentation est de 48 pour 100 pour les marchandises et de 5 pour 100 pour les voyageurs. Il n'y a eu de moins-value que pour huit lignes, sur les cinquante-deux constituant l'ensemble du réseau. Le commerce d'exportation a pris un essor remarquable. La valeur totale des marchandises exportées a dépassé, toujours dans les cinq premiers mois de 1887, de 64 millions de roubles, soit de près de 5 pour 100, celle de la même période de 1886. L'accroissement porte notamment sur les

céréales. L'importation est au contraire inférieure, et la demande de produits étrangers porte de plus en plus sur les matières nécessaires aux manufactures nationales. Si, enfin, l'on tient compte de l'excellence de la récolte de cette année, on trouve dans cet ensemble de données économiques la justification de l'espérance, conçue par les amis du crédit de la Russie, que l'on touche au terme de la crise qui a sévi depuis quelques années.

La Banque d'Angleterre n'a pas été obligée d'élever de nouveau le taux de son escompte, comme on l'avait appréhendé au commencement de la dernière semaine. Comme la Banque de France avait haussé le taux de la prime sur l'or qu'elle livre aux exportateurs, on supposait que le stock d'or de la Banque d'Angleterre allait être de nouveau attaqué pour les expéditions à destination de New-York. Il n'en a rien été; au contraire, il est rentré à la Banque une faible quantité d'espèces. Cependant la situation ne se modifie pas sensiblement. Les avis de Londres signalent sur le marché libre des achats d'or assez suivis pour absorber tous les arrivages. On aurait tort pour l'instant de compter, pour un allègement sérieux des appréhensions du marché, sur les achats d'obligations fédérales par le secrétaire du trésor à Washington. Ces achats hebdomadaires n'ont pas atteint, jusqu'à présent, un montant bien élevé. Ils ont été à peu près insignifiants pendant cette dernière quinzaine, ne portant que sur un total de 300,000 dollars. Le trésor américain ne veut pas, jusqu'à nouvel ordre, rien acheter avec une prime supérieure à 9 pour 100 du prix nominal.

La politique est toujours en chômage en ce qui concerne nos affaires intérieures. On a suivi avec le plus vif intérêt l'expérience de mobilisation qui s'accomplit dans la région du Sud-Ouest sur le 17^e corps d'armée; mais, depuis longtemps déjà, l'annonce de cet essai avait cessé de causer la moindre préoccupation concernant nos relations avec les puissances étrangères.

La publication des tableaux présentant les résultats du rendement des impôts pendant le mois d'août ne pouvait produire aucune impression bien accentuée. Ces résultats accusent une situation que l'on ne saurait qualifier ni d'excellente, ni cependant de réellement mauvaise. Il y a une moins-value de 2,250,000 francs sur les évaluations budgétaires, mais cette moins-value disparaîtrait pour faire place à une plus-value de près de 3 millions, si l'on pouvait faire abstraction du mécompte du rendement des sucres.

Le marché des obligations de chemins de fer conserve une fermeté qui est d'un excellent augure au point de vue de l'étendue des disponibilités existantes et de la rapidité de formation de l'épargne. Il y a peu de temps encore, les obligations d'une seule de nos grandes compagnies de chemins de fer, celle du Nord, se cotaient au-dessus de 400 fr. Mais les titres similaires de deux autres compagnies ont, à leur

tour, franchi l'obstacle; les obligations du Midi et de l'Orléans se cotent de 401 à 403. Il faut joindre encore à cette liste de titres si haut prisés l'obligation du syndicat de la Grande-Ceinture. Les fusions Paris-Lyon-Méditerranée, l'Ouest, d'autres encore, ne tarderont pas à suivre l'exemple.

Notons une hausse de 15 francs sur les obligations des chemins de fer des colonies françaises. Parmi les obligations des compagnies étrangères, celles des chemins Autrichiens, des Andalous, du Nord de l'Espagne, des Portugais, des Asturies et du Saragosse, ont monté de 2 à 5 francs.

Les transactions ont été très calmes, comme d'ordinaire, sur les titres des établissemens de crédit. Cependant il n'est pas impossible de signaler sur ce marché spécial les symptômes avant-coureurs d'une campagne d'amélioration, sur laquelle une certaine spéculation compterait pour cet automne, et qu'elle serait disposée à préparer par quelques mouvemens préliminaires. La Banque de Paris, il est vrai, a reculé de 1 fr. 25 et le Crédit foncier n'a gagné que 3 fr. 75; mais des valeurs comme la Banque parisienne et le Crédit mobilier sont en hausse, l'une de 23 fr. 75 à 363 fr. 75, l'autre de 10 francs à 312 fr. 50. La Banque transatlantique gagne 13 fr. 75 à 458 fr. 75, la rente foncière 21 fr. 25 à 167 fr. 50, la Société foncière lyonnaise 8 fr. 75 à 330 francs. Quelques établissemens de crédit étrangers, Länderbank autrichienne et hongroise, Banque nationale du Mexique, Mobilier espagnol, ont monté de 3 à 7 francs.

Presque toutes les actions de nos compagnies de chemins de fer et des compagnies étrangères sont en progression, le Bône-Guelma de 15 francs, le Lyon de 7 francs, le Nord de 5 francs, les Autrichiens de 6 fr. 25, les Lombards de 5 francs, les Méridionaux de 7 fr. 50, le Nord de l'Espagne de 3 fr. 75, le Saragosse de 2 fr. 50.

En dehors du Panama, qui a fléchi de 6 fr. 25, et du Suez, qui est immobile, les valeurs industrielles ont été en grande faveur cette quinzaine. La Compagnie transatlantique a progressé de 8 fr. 75, le Télégraphe de Paris à New-York de 12 francs, le Gaz de 3 fr. 75. Mais c'est surtout sur le marché des valeurs de ce groupe, se négociant exclusivement au comptant, qu'il s'est produit depuis le commencement du mois des plus-values de cours vraiment extraordinaires, et dont on ne saurait attribuer l'origine à l'unique action de l'épargne. Il nous suffira de noter les progressions suivantes : 72 francs sur les Diamans du Cap, 35 sur la Bénédicte, 37 sur la Compagnie continentale Edison, 25 sur les Téléphones, 25 sur les Moulins de Corbeil, 16 sur la Compagnie de navigation du Havre à Paris et Lyon, 15 sur le Nickel, 10 sur les Ateliers de Saint-Denis.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA SECONDE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE. D'APRÈS DES
DOCUMENTS INÉDITS.

VIII¹.

MARIE-THÉRÈSE, IMPÉRATRICE.

Pendant qu'au nord de l'Allemagne le traité conclu entre la Prusse et l'Angleterre, laissant la France dans un complet isolement, allait avoir pour effet d'interdire à ses armées l'entrée du territoire germanique, au sud, à Francfort, sous de tout autres influences, un but analogue était poursuivi. La diète électorale était réunie dès le 4 août, et les opérations, ou, comme on disait dans le langage des chancelleries du temps, le *négoce* de l'élection était poussé avec une vigueur et une rapidité inaccoutumées, dans le dessein d'arriver sans délai, en posant la couronne de Charlemagne sur la tête de l'époux de Marie-Thérèse, à mettre le saint-empire tout entier sous la puissance de notre ennemie.

En réalité, du jour où le prince de Conti avait pris le parti de faire repasser le Rhin à ses troupes, tandis que l'armée autrichienne

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, des 1^{er} et 15 mai, des 1^{er} et 15 juin, du 1^{er} août et du 1^{er} septembre.

restait campée autour du siège de la diète, l'élection de François de Lorraine était faite d'avance, et personne ne s'y méprenait. La moindre intelligence aurait suffi au cabinet français pour comprendre que le résultat était inévitable, et la dignité lui commandait, sinon de s'y résigner de bonne grâce (ce qui était difficile après une partie si imprudemment engagée), au moins de s'y préparer avec calme. Dans la politique comme dans la vie privée, rien ne compromet et ne prête à rire comme des efforts tardifs et désespérés faits pour courir après un succès quand on s'est enlevé à soi-même tout moyen de l'atteindre. Se retirer de la lutte électorale, puisqu'on s'était éloigné du champ de bataille: — rappeler ses ambassadeurs à la suite de ses soldats; — puis, l'élection faite, protester au nom des libertés germaniques, dont la garantie était toujours confiée à la France par le traité de Westphalie: — mettre en avant quelque une des mille difficultés légales que la complication des chartes impériales tenait toujours au service des juristes de bonne volonté; — entre temps, achever d'écraser les armées et les alliés du nouvel empereur partout où on continuait à les rencontrer, et de conquérir ceux de ses états qu'on était à portée d'envalir, — c'était l'unique procédé à mettre en usage pour supporter sans trop de dommage le mécompte présent et en réserver la réparation à l'avenir. Le jour ne tarderait pas à arriver (on pouvait du moins l'espérer) où l'élu de Francfort serait heureux d'acheter, au prix de quelque concession importante, la confirmation d'une grandeur qui ne lui paraîtrait pas à lui-même solidement acquise tant qu'un voisin puissant et victorieux se refuserait à la reconnaître. Du moment où on ne pouvait ni s'opposer ni s'associer à un choix devenu nécessaire, le bon sens indiquait de tenir l'adhésion de la France tranquillement en suspens, pour en faire, au moment propice, le précieux élément d'une négociation future.

Ce fut là précisément l'attitude que le roi de Prusse, avec le sens politique qui ne lui faisait jamais défaut, eut soin d'adopter tout de suite, bien qu'il fût plus intéressé encore que la France dans le choix de l'empereur futur, puisqu'il avait à y prendre part en qualité d'électeur de Brandebourg. On sait, du reste, que, dès le lendemain de la vacance de l'empire, il avait prévu que la chance tournerait d'une façon à peu près irrésistible en faveur du candidat autrichien, et que, ne se faisant à cet égard aucune illusion, il n'avait jamais formé sérieusement l'intention d'y faire obstacle. Il demandait seulement avec son cynisme de langage habituel que *quelque bon morceau* lui fût assuré en échange de son consentement, et à la date même où la diète s'ouvrait, le marché, repris et poussé avec vivacité par le cabinet anglais, était, nous venons de le voir, à la veille même d'être conclu. Tant que l'affaire pourtant n'était pas

faite, tant que les répugnances de l'Autriche n'étaient pas vaincues, le prudent monarque n'avait garde de lâcher le gage avant d'en tenir la valeur, et de se dessaisir du prix avant d'avoir la chose. Aussi donna-t-il à ses plénipotentiaires à Francfort l'instruction de protester dès le premier jour contre l'irrégularité même de la réunion, en s'abstenant d'y participer. Le motif de leur retraite dut être tiré des dispositions de la fameuse bulle connue sous le nom de *Bulle d'or*, qui imposait pour la validité d'une élection impériale les conditions suivantes : 1° légitimité des pouvoirs de tous les électeurs; 2° pleine indépendance de la diète électorale; 3° de la part des votans eux-mêmes, absence de tout engagement préalable qui pût enchaîner la liberté de leurs suffrages. — Or, suivant l'instruction prussienne, aucune de ces exigences de la Bulle d'or n'allait recevoir satisfaction. En premier lieu, on annonçait l'intention d'accorder à Marie-Thérèse la représentation de la voix électorale de Bohême, contrairement au droit reconnu et pratiqué dans l'élection précédente. — De plus, la seule présence des troupes autrichiennes autour de Francfort exerçait une pression matérielle indue. — Enfin, tout le monde savait que, par un article additionnel du traité de Fuessen, l'électeur de Bavière avait promis sa voix au grand-duc, à telles enseignes qu'en garantie de l'exécution de cette promesse, des garnisons autrichiennes occupaient encore quelques-unes des places fortes de Bavière. L'opération étant par tous ces motifs nulle et viciée en principe, ce serait se rendre complice de l'irrégularité que d'y intervenir.

Telles furent les conclusions que les ministres prussiens eurent ordre de développer, après quoi ils devaient se retirer, et, bien que présents à Francfort, y demeurer comme s'ils n'y étaient pas. La même ligne de conduite fut prescrite, toujours par le conseil de Frédéric, au représentant du jeune électeur palatin, le seul des membres de la diète qui eût imité l'exemple de la Prusse et qui, bien que très vivement sollicité, même menacé et déjà maltraité par l'Autriche, ne lui avait pas encore fait sa soumission. Prusse et Palatinat durent marcher tout de suite et tout le temps du même pas (1).

Des diverses allégations de l'instruction prussienne, la dernière peut-être était un peu surprenante de la part d'un prince qui, au moment où il incriminait les engagements pris par l'électeur de Bavière, se mettait en mesure d'en contracter lui-même à Hanovre de tout semblables. Mais Frédéric, on le sait, était l'homme du monde le moins embarrassé pour reprocher amèrement à autrui ce qu'il faisait lui-même sans scrupule. A cela près, les griefs étaient assez fondés : ils auraient même pu être plus nombreux. Il en était un en

(1) Droysen, t. II, p. 451. — *Pol. Corr.*, t. II, p. 273.

particulier dont on pouvait remarquer l'absence : c'était le plus fort, le plus populaire, celui qu'on pouvait tirer de la qualité personnelle du grand-duc, étranger à l'empire par sa naissance, et n'y possédant qu'une puissance d'emprunt, dont il pouvait être privé d'un jour à l'autre, s'il avait la mauvaise chance de survivre à son épouse. De tous les reproches faits à la candidature autrichienne, il n'y en avait pas qui fût de nature à faire une plus forte impression sur l'opinion et sur la conscience des Allemands ; on devait donc s'étonner de voir Frédéric négliger un si bon motif d'opposition. Mais négliger n'était pas le mot, car c'était à dessein (comme Frédéric le fit plus tard remarquer lui-même) qu'il avait évité d'y faire allusion. Il voulait bien, dit-il, protester contre la forme de l'élection, mais non contre la personne de l'élu, par la raison qu'un vice de forme peut toujours être couvert après coup, tandis qu'une incapacité personnelle est ineffaçable, et le seul fait de la faire valoir pouvait constituer une injure impardonnable. Ainsi, en se retirant du collège électoral, il se gardait pour ainsi dire d'en fermer la porte sur lui, afin de rester libre d'y rentrer quand il lui conviendrait. A plus forte raison, et avec plus de soin encore, il évitait de prononcer aucun nom propre et interdisait à ses agens d'entrer en conversation sur un choix quelconque à opposer à celui qu'on allait faire : et à ceux qui murmuraient encore autour de lui que, malgré les incertitudes et le langage équivoque du roi de Pologne, on pouvait peut-être, à la dernière heure, voir apparaître par surprise sa candidature improvisée, il se bornait à répondre en haussant les épaules : « Avez-vous jamais vu faire un empereur incognito (1) ? »

Tout autre, bien moins digne et bien plus compromettante pour l'avenir, fut la conduite dictée aux agens français. Mais précisément, parce que d'Argenson se sentait accusé d'avoir abandonné l'élection aux ennemis de la France, en renonçant jusqu'à l'ombre et à la possibilité d'une action matérielle, il se croyait obligé et presque piqué d'honneur de la faire réussir à son gré par la voie de la persuasion. Aussi, dans les dernières semaines qui précédèrent l'ouverture de la diète, tous les envoyés français, résidant auprès des petites cours dont le suffrage pouvait paraître encore incertain, reçurent-ils l'ordre d'assiéger les princes et leurs ministres de représentations éloquentes sur la servitude où ils allaient se réduire en rétablissant la *tyrannie* de la maison d'Autriche et en *mettant de nouveau aux fers la liberté germanique*. Par malheur, le moindre mouvement en avant d'un bataillon de l'armée de Conti aurait produit plus d'effet que toutes les prédications du monde, et le crédit fai-

1. Valori et d'Argenson, 3 octobre 1745. (*Correspondance de Prusse. — Ministère des Affaires étrangères.*)

sait complètement défaut aux prédicateurs, qui étaient d'ailleurs assez mal choisis : car c'était, à Trèves, un ancien commissaire de gendarmerie, Renaud, homme de mauvaise façon, qui avait eu le tort de brutaliser plusieurs fois, sans motif suffisant, le vieux prélat; à Cologne, à la place du spirituel de Sade, un ecclésiastique mal famé, l'abbé Aunillon, choix personnel de d'Argenson, qui avait placé en lui une confiance peu justifiée ; enfin à Munich, toujours le triste Chavigny, complètement discrédité depuis que le jeune électeur bavarois, comme un pupille révolté, s'était échappé de sa tutelle. Tous durent reconnaître que leurs exhortations étaient sans effet. tant qu'elles restaient purement morales, et proposèrent de les renforcer par d'autres procédés qui l'étaient moins, et que d'Argenson, dont la délicatesse ne paraissait répugner qu'à l'emploi de la force, ne se fit pas scrupule d'accepter. Une bourse de 2,000 ducats fut offerte au chancelier de l'électeur de Trèves, et une somme de 8,000 écus d'Allemagne aux ministres de l'électeur de Cologne, à raison de 2,000 écus par mois tant que le grand-duc ne serait pas élu empereur ; ce dernier point confié aux tendres soins d'une grande dame, la comtesse de Brandt, qui avait régné, disait-on, sur l'esprit de l'électeur, et qu'on fit revenir à Cologne tout exprès pour essayer de rétablir son influence.

Vaines tentatives : l'électeur de Trèves était désormais tout en Dieu, on ne pouvait plus le faire sortir des considérations mystiques. — « Ne voyez-vous pas clairement le doigt du Seigneur? disait-il au résident de France ; c'est la Providence qui a conduit par la main M. de Belle-Isle dans le piège d'Elbingerode ; c'est elle qui, par la mort de l'empereur, a fait la paix de la Bavière ; la prudence des hommes ne peut rien contre la volonté divine. » Quant à l'électeur de Cologne, son honneur était intraitable : il avait promis, il avait juré, il voulait tenir ; l'abbé Aunillon ne pouvait que s'étonner de trouver si incorruptibles des gens si corrompus. — « Il m'écoute, ajoutait-il, avec un phlegme dont je ne fais pas honneur à sa philosophie (1). »

Les prétentions de d'Argenson étaient pourtant devenues des plus modestes, car tout ce que, faute de mieux et en désespoir de cause, il se bornait maintenant à demander aux princes qu'il tentait de séduire, c'était de se prêter à l'ajournement de l'élection et de s'opposer par des délais, qu'il était toujours aisé de motiver, à une précipitation peu ordinaire, d'ailleurs, dans les habitudes germaniques. Non qu'il eût cessé d'avoir un candidat de son choix, et même d'exprimer tout haut ses sympathies et ses préférences pour le roi

(1) Renaud et l'abbé Aunillon à d'Argenson, juillet et août, *passim*. (*Correspondances de Trèves et de Cologne*. — Ministère des affaires étrangères.)

de Pologne, cet étrange prétendant, qui se refusait à l'être et qui, de jour en jour, plus engagé et plus déférant envers l'Autriche, se trouvait ainsi non-seulement l'allié, mais presque le serviteur de celui auquel on voulait le donner pour rival. — « Le roi de Pologne, écrivait-il encore, le 2 avril, à l'un de ses agens à Francfort, a au fond le cœur des bons patriotes et des Allemands; il a le droit et il a la raison... Le parallèle du roi de Pologne et du grand-duc forme un tel contraste que la raison et le sentiment suffiraient pour inspirer au collège électoral des motifs de résistance à se déterminer sans réflexion pour le choix du grand-duc. » — Et à l'électeur de Trèves, pour le prendre par son côté faible, il faisait dire : — « Il faut insister sur l'article de la religion; le roi de Pologne est le plus droit roi qui ait jamais porté couronne ou dit bréviaire; sa famille l'est pour le moins autant que lui. » — Il ne renonçait donc pas à sa chimère favorite; mais, ne pouvant se dissimuler que le vent ne soufflait pas en faveur d'une candidature qui persistait à rester dans l'ombre, il bornait ses vœux à éloigner toute résolution définitive, afin de laisser le temps aux événemens d'agir, à Auguste de se déclarer et, comme il le disait et l'espérait toujours, à la raison de se faire entendre. Il se flattait d'avoir obtenu, pour ce système de temporisation, l'appui d'Auguste lui-même et le concours de son représentant à la diète. Parfois même, avec la mobilité d'imagination qui lui était propre et ce goût de nouveautés originales qui était le fond même de son caractère, il lui arrivait de dire : — « Mais pourquoi l'empire ne se passerait-il pas de chef? Une association libre comme celle des cantons suisses et des Provinces-Unies assure aussi fortement la sécurité de l'innocence et ne serait pas sujette aux mêmes inconvéniens que l'assujettissement forcé à l'autorité impériale. Les princes ecclésiastiques pourraient, en toute tranquillité, être de bons archevêques et des souverains heureux. Il en serait de même des autres princes, et tous se trouveraient exempts de rechercher, en s'abaissant lâchement devant l'autorité impériale, la faveur et quelques grâces de l'empereur régnant (1). »

Mais tandis que le cabinet français ne cherchait plus qu'à gagner du temps, d'autres, devinant sa pensée et allant plus droit en besogne, ne songeaient, au contraire, qu'à se hâter pour en finir. Dès

(1) D'Azémar ou à Saint-Severin, ministre à Francfort, 2, 17 août; — à Renaud, résident à Trèves, 22 août 1745; — Vaulgrenant à d'Argenson, 22 juillet 1745. — Un mémoire, joint à cette dernière lettre, fait voir que le comte de Brühl s'était à peu près engagé à faire, à Francfort, tous les efforts possibles pour retarder l'élection, ce qui n'est pas surprenant, Auguste ayant un certain intérêt à prolonger une situation qui le faisait caresser et menager par tous les partis. (*Correspondances de Francfort, de Trèves et de Sarre.* — Ministère des affaires étrangères.)

le 3 août, les représentans, réunis en conférence préliminaire, se montrèrent résolus à rendre (comme on disait) l'*activité* à la voix de Bohême, ce qui ouvrait la porte de la diète aux envoyés de Marie-Thérèse; et cette décision amenant, comme on s'y attendait, la retraite immédiate de la Prusse et du Palatinat, il fut déclaré qu'on passerait outre sans tenir compte d'aucune absence, et que l'élection aurait lieu à la pluralité des présens. Puis, de crainte que la discussion des articles qui, sous le nom consacré de *capitulations*, devaient être présentés à l'empereur élu (comme la condition et la règle de son administration future) n'entraînât quelques délais, on convint, afin de rendre ces formalités le moins longues possible, de s'en tenir aux dispositions prises dans l'élection précédente. En un mot, tout fut préparé, comme l'annonçait un agent français, pour enlever *militairement* l'opération électorale. On sentait que la diète, appartenant désormais à Marie-Thérèse, n'était plus que l'instrument d'une main puissante.

La protestation de la France aurait dû suivre immédiatement celle de la Prusse, et il ne manquait pas à Francfort d'agens français pour la présenter. Il y en avait jusqu'à trois : La Noue, résident ordinaire dans la ville impériale; Blondel, accrédité auprès de l'archevêque de Mayence, et qui avait suivi le prince-primat à la diète; enfin, le comte de Saint-Severin, seigneur de distinction, exercé déjà à de hautes fonctions, et qui devait remplir, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, le rôle si récemment dévolu à Belle-Isle, et joué par lui avec un éclat qu'on n'avait pas oublié. C'était celui-là dont la voix, se faisant entendre en même temps qu'arrivait en Allemagne l'écho, malheureusement trop affaibli, des victoires françaises dans les Pays-Bas, aurait pu avoir quelque retentissement. Sa retraite, après une apparition solennelle et suivie d'une protestation hautaine, aurait pu jeter quelque trouble dans des âmes timides et des esprits naturellement indécis. Mais un incident ridicule ne laissa pas à Saint-Severin, qui se sentait d'avance condamné à l'impuissance, même la ressource de garder un peu de prestige en s'enveloppant dans sa dignité.

Sa nomination avait été le chercher sur la route de Russie, où il allait remplir une mission extraordinaire, et il avait dû arriver à Francfort sans aller prendre à Paris ses lettres de créance : un secrétaire était chargé de les lui apporter. Seulement on n'avait pas réfléchi que les troupes autrichiennes occupaient toutes les routes qui conduisaient de la frontière de France à Francfort, et que l'accès en était interdit tout particulièrement aux Français. Sans doute, à l'ambassadeur lui-même, se présentant avec son caractère officiel et l'extérieur de son rang, on eût hésité à barrer le chemin; mais un

simple secrétaire, portant dans sa valise des lettres de créance qui n'étaient pas pour lui, n'imposait pas la même réserve. Les commandans autrichiens en jugèrent du moins ainsi, et ne se firent aucun scrupule de lui refuser malicieusement un laisser-passer. A quoi servait donc l'expérience si récemment faite par Belle-Isle? C'était la seconde fois que la légèreté et la loyauté françaises étaient prises au piège par le sans-gêne de la rudesse germanique.

Dufour (c'était le nom du secrétaire), tout interdit, alla demander conseil au prince de Conti, qui campait toujours à proximité du Rhin. Le prince ne se trouva guère moins embarrassé; c'était le cas peut-être pour lui de tenter un coup de tête, en donnant au secrétaire une escorte pour forcer le passage, au risque d'amener un de ces conflits qui, engagés par hasard entre des armées en présence, se terminent souvent à l'avantage du plus audacieux. Mais Conti ne se sentait ni en force suffisante ni assez sûr d'être avoué et approuvé, même en cas de succès, par son gouvernement, pour essayer pareille aventure. On se borna donc à chercher quelque moyen de tourner l'obstacle qu'on ne pouvait franchir, et un moment on s'était arrêté à l'idée d'embarquer le secrétaire sous un déguisement et avec ses lettres de créance dans sa poche, sur un des bateaux marchands qui remontaient le Mein. Mais, réflexion faite, cette manière gauche d'entrer en scène, pour un représentant de la France, sembla, non sans raison, pire encore que de n'y pas paraître du tout. La voie d'eau, d'ailleurs, n'était guère plus sûre que celle de terre, le grand-duc ayant réquisitionné, pour le service de ses troupes, tous les bateaux dont la ville de Francfort disposait; on les lui avait accordés sans difficulté, et ils sillonnaient la rivière à toute heure. Il fallut donc patienter et parlementer avec les commandans autrichiens, qui finirent par entendre raison, mais seulement quand l'élection fut assez avancée pour que la remise des lettres de créance ne fût plus qu'une formalité inutile. En effet, à partir d'un certain moment du *négoce*, les électeurs étaient en quelque sorte au secret et ne pouvaient plus communiquer ouvertement avec les ambassadeurs étrangers, qui, de plus, le jour même du vote, devaient sortir de la ville, sauf à stationner quelque part dans les environs, jusqu'à ce que le résultat fût connu. En attendant, Saint-Severin, pour ne pas rester tout à fait inactif, se résolut à aller trouver personnellement l'archevêque de Mayence et à lui faire connaître en termes officieux (puisqu'ils ne pouvaient être officiels) le désir de sa cour de voir la diète surseoir à un choix qui ne lui paraissait pas suffisamment préparé. — « Il y a assez longtemps, lui répondit sèchement le prélat, que l'empire est privé de chef; l'obligation de mon office

d'archichancelier est de lui en faire promptement trouver un. » — L'ambassadeur, ainsi rebuté et se souciant peu de se le faire dire à deux fois, trouva alors plus commode de s'enfermer chez lui, en prétextant qu'il était malade (ses lettres même disent qu'il l'était réellement) : ce qui lui donnait aussi une bonne raison pour ne pas sortir de Francfort au moment indiqué, car il eût été très embarrassé (dans l'état des environs) de trouver, même pour quelques heures, un abri où il pût rester en sécurité (1).

Quand Louis XV fut informé de la triste figure qu'avait faite l'agent porteur de son sceau et de sa signature, il en éprouva une humeur très vive, et dit tout haut que Dufour aurait dû, même au risque de sa vie, se frayer un passage. Mais, quant à d'Argenson, il dut se borner à faire remarquer combien les procédés de l'Autriche étaient différens des siens, puisque, tant que l'armée française avait campé dans le voisinage de Francfort, elle avait laissé circuler en liberté même les envoyés de Marie-Thérèse.

Avec quelque rapidité qu'on eût l'intention de procéder, telles étaient pourtant les lenteurs inévitables de la procédure germanique, que les opérations ne pouvaient guère durer moins de quelques semaines ; la Bulle d'or en prévoyait même jusqu'à quatre, qu'il n'était guère dans les habitudes d'abrèger. Pendant cet intervalle d'attente nécessaire, plusieurs incidens survinrent, qui, dans d'autres circonstances et sous une moins forte impulsion, auraient pu déterminer les électeurs à tout suspendre, tandis qu'une fois leur parti pris, l'effet fut contraire et ne fit que les raffermir dans leur résolution. Ce fut d'abord la nouvelle des progrès du prétendant en Écosse et de sa marche rapide et triomphale vers Édimbourg ; d'Argenson s'était flatté, en apprenant ce succès (qui l'avait trouvé longtemps incrédule), que le départ, devenu nécessaire, du roi George d'Allemagne, affaiblirait le crédit et l'action de son représentant à la diète. Loin de là, George, toujours Autrichien dans l'âme, n'en fut que plus pressé de régler, avant de s'éloigner, une question qui lui tenait au cœur et qu'il considérait comme très importante pour la sécurité de ses possessions allemandes ; il donna pour instructions à son envoyé, le baron de Münchhausen, de ne rien négliger pour que tout fût résolu le jour où il devait quitter le territoire germanique. Münchhausen lui-même, tout dévoué à Marie-Thérèse, s'acquitta de sa commission avec un tel déploiement de zèle, que Frédéric, informé de cet empressement et à qui tant

(1) Dufour et Conti à d'Argenson, 29 et 30 août 1745 ; — Saint-Severin à Conti, 29 août ; — à d'Argenson, 1^{er}, 2 et 3 septembre 1745. (*Correspondance d'Allemagne*. — Ministère des affaires étrangères.) — Note de d'Argenson à Saint-Severin, 12 août 1745. (*Correspondance d'Allemagne*. — Ministère des affaires étrangères.)

de hâte déplaisait, en conçut un peu d'humeur et même quelque inquiétude sur la sincérité des engagemens qu'on prenait envers lui à Hanovre au même moment (1).

Un mécompte plus grand encore fut causé, — sinon à Frédéric (qui n'avait jamais fait aucun fonds sur l'appui éventuel du roi de Pologne) — du moins aux agens français, par le changement subit qui survint, vers les derniers jours précédant l'élection, dans le langage et la conduite de l'envoyé de Saxe, le comte de Loos. A son arrivée, bien que sa manière d'être fût très louche et son langage peu rassurant, cet agent laissait pourtant encore planer quelque incertitude sur le vote qu'à la dernière heure il aurait à émettre. Il faisait entendre que, s'il s'était refusé à s'associer aux protestations de ses collègues prussiens et palatins, c'était pour garder son action dans la diète, afin de ralentir et au besoin d'entraver la marche de l'opération électorale. Soudainement, il jeta le masque, et, ne se séparant plus de l'envoyé d'Autriche, il annonça tout haut que sa voix était acquise au grand-duc.

C'était (il n'en fit pas mystère) l'effet direct de l'apparition menaçante du prince d'Anhalt et des troupes prussiennes sur la frontière de Saxe. Si Frédéric, par cette démonstration, avait pensé intimider son voisin, il était loin de compte. Auguste en prit occasion, au contraire, pour sortir d'une situation indécise, qu'il n'avait prolongée que pour éviter d'être poussé à bout et exposé à des extrémités trop rigoureuses. Puisqu'on ne le ménageait plus, dit-il, il n'avait plus lieu de garder lui-même aucune réserve. C'est ce qu'il déclara en termes très nets au ministre de France, Vaulgrenant, et l'annonce fut commentée avec une vivacité plus grande encore par le comte de Brühl, personnellement très irrité d'avoir été désigné dans le manifeste prussien par quelques-unes de ces qualifications injurieuses et piquantes dont Frédéric n'avait jamais le bon goût de se priver, même dans ses documens officiels. Une explication très aigre eut même lieu à ce sujet entre Brühl et Vaulgrenant, chez l'ambassadeur d'Espagne, et en présence d'une nombreuse réunion d'assistans. Brühl se laissa aller à exhaler tout son dépit. — « Je tâchai, dit Vaulgrenant, de garder autant de sang-froid que l'autre montrait de fureur. Vous entendez, ai-je dit au ministre d'Espagne, ce qu'on nous dit? Vous voyez quel est le fruit de nos soins et quelle reconnaissance on nous témoigne?.. Vous concevez que notre présence ici est déplacée, en même temps qu'elle devient

(1) Droyen, t. II, p. 541-543. — Frédéric à Podewils, 1^{er} septembre 1745. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 275. — Note autographe de d'Argenson, 24 août 1745. (*Correspondance d'Allemagne*. — Ministère des affaires étrangères.)

inutile. Informons nos cours et attendons les ordres qu'elles jugeront convenables de nous donner. » — Brühl se montra bien alors un peu ému de cette menace d'une rupture faite ainsi sur place et sans retour, et voulut courir après ses paroles. — « Il me prit la main, ajoute Vaulgrenant, et me dit : Nous sommes, je l'avoue, vivement ulcérés, et il faudrait n'avoir pas d'entrailles pour ne pas ressentir les injures qu'on nous dit. Il nous faut quelques jours pour nous remettre, mais soyez sûr que nous ne précipiterons rien. » — Vaines assurances : l'instruction donnée au comte de Loos ne fut ni retirée ni atténuée (1).

D'Argenson fut tout de suite et exactement informé de ce revirement, qui, au fond, n'en était pas un. Ses agens, qui en étaient plus contrariés que surpris, n'ayant jamais partagé ses espérances, mirent même à le détromper un empressement qui n'était pas exempt de malice. — « Il fallait s'y attendre, écrivait l'un d'eux, car c'était une étrange manière pour le roi de Prusse d'offrir au roi de Pologne la couronne impériale que de la lui présenter à la pointe de son épée. » — On peut s'imaginer, mais on peindrait difficilement, le chagrin que le ministre déçu éprouva en voyant s'évanouir les dernières fumées de ses espérances. — « Que faire, écrivit-il sur-le-champ à son envoyé, si la Saxe nous abandonne? Nous comprenons maintenant que les espérances dont elle a voulu nous flatter, sur le désir du roi de Pologne de devenir empereur, n'étaient qu'un moyen dont elle se servait pour arrêter l'invasion qu'elle appréhendait de la part des troupes prussiennes. » — Puis avec Chavigny, dont il avait deviné le blâme mal dissimulé au moment de la retraite de Conti, il entra dans une sorte de justification plaintive. — « Nous ne pouvions, disait-il, que rester sur la défensive et non prendre l'offensive; c'était aux Allemands à soutenir le système germanique et à montrer s'ils voulaient secouer le joug autrichien... Leur constitution, à cet égard, peut être comparée à celle de la Grande-Bretagne. C'est aux peuples du royaume à se donner un nouveau roi; nous pouvons tout au plus les soutenir contre les auteurs de la tyrannie. Ce n'était pas à nous à attaquer directement la tyrannie et l'usurpation. Ceux qui nous le demandent sont comme ces jacobites outrés qui ont perdu la cause qu'ils soutenaient. » — Mais en même temps, dans des confidences plus intimes, son irritation contre Auguste III s'exprimait avec toute l'amertume de l'affection trompée. — Ce prince naguère si *droit*, l'espoir des *bons patriotes*, n'était plus que contraste et

(1) La Noue à d'Argenson, 23 août. — Saint-Severin à Conti, 28 août, 3 et 10 septembre; — Vaulgrenant à d'Argenson, 24, 28 et 31 août 1745. (*Correspondances d'Allemagne et de Saxe.* — Ministère des affaires étrangères.)

extravagance... « Atteint d'une sorte de stupidité, il se laisse ruiner, déshonorer : il va devenir esclave, quand il pourrait devenir maître; il s'appuie sur une liaison qui le perdra, bien loin de lui servir jamais à rien, et en lui s'invêtère la haine pour ce qui serait propre à le sauver et à l'élever. » — D'Argenson n'en concluait pas moins qu'il fallait soutenir la gageure jusqu'au bout, bien qu'on pût prévoir qu'il faudrait céder à cette conduite *monstrueuse*, et, en guise de dernière ressource, il ouvrait à Saint-Severin un crédit de 300,000 écus pour corrompre, s'il était possible, un des plénipotentiaires autrichiens (1).

Il était trop tard, la date de l'élection était fixée; on était maintenant si sûr du résultat qu'on avait songé un instant à attendre, pour le proclamer, le 4 octobre, jour de Saint-François et fête du grand-duc; mais, de crainte d'être surpris par quelque nouvel incident, le 12 septembre fut enfin choisi, « et ce jour-là, écrit La Noue, l'élection du grand-duc de Toscane comme roi des Romains fut proclamée, entre une heure et deux heures de l'après-midi, au bruit de trois salves d'artillerie des remparts, au son de toutes les cloches de la ville et aux acclamations d'une populace effrénée, qui ne diminua rien de ses clameurs que fort avant dans la nuit. Les ambassadeurs de Bohême jetèrent de l'argent au peuple et illuminèrent le dehors de leurs hôtels, ce qui fut imité par les ambassadeurs de Hanovre; mais entre les ministres étrangers, M. le nonce est le seul qui se soit piqué d'illuminations (2).» Ainsi, après cinq ans de luttes sanglantes et au lendemain d'une grande victoire, toute l'œuvre de la France était détruite; l'ancien vassal de Louis XV montait malgré lui au trône des césars: le vœu de Charles VI était accompli: sa fille était impératrice.

Au même moment, par une singulière coïncidence, un autre événement avait lieu à Versailles, presque royal aussi, bien que d'une nature différente, mais qui devait avoir presque autant d'importance pour la suite des événements du siècle. Le roi de France, après avoir célébré la Saint-Louis dans la cathédrale d'Ostende (comme Maurice lui avait promis), était rentré dans sa capitale; bien qu'il revînt couvert de nouveaux lauriers, l'accueil qui lui fut fait, cette fois, fut assez froid. Avec l'humeur mobile des Parisiens, on ne rallume pas aisément l'enthousiasme quand on l'a laissé s'éteindre. Puis, en l'absence du véritable vainqueur, qui était resté à tête de son armée

1) D'Argenson à Saint-Severin, 30 et 31 août; — à Vauréal, ambassadeur en Espagne, 7 septembre; — à Chavigny, 11 septembre 1745. (*Correspondances d'Allemagne, de Sarre et d'Espagne.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) La Noue à d'Argenson, 13 septembre 1745. (*Correspondance d'Allemagne.* — Ministère des affaires étrangères.)

pour achever les opérations de la campagne, des commentaires et des critiques avaient recommencé à circuler. De tristes nouvelles arrivaient des succès de la marine anglaise dans les parages lointains de l'Atlantique, et le résultat prévu de l'élection de Francfort faisait juger assez sévèrement la conduite de l'armée du Rhin. Enfin, on savait que, dès que la cour serait rétablie à Versailles, aurait lieu la présentation officielle de la nouvelle marquise de Pompadour à la reine (1).

Effectivement, ce fut au jour indiqué que celle qui remplaçait M^{me} de Châteauroux dans le cœur du roi pour y régner tant d'années en souveraine, paraissant dans tout l'éclat de sa beauté, fut introduite dans ce cercle royal, d'où la tenaient éloignée sa condition comme sa naissance. Elle était amenée par la princesse de Conti, mère du général de l'armée du Rhin, qui s'était chargée de cette commission, dans l'espoir d'assurer à son fils la succession, toujours prête à s'ouvrir, du maréchal de Saxe... — « Il y avait un monde prodigieux, dit Luynes, dans l'antichambre et la chambre du roi, mais assez peu dans le cabinet... Tout Paris était occupé de savoir ce que la reine dirait à M^{me} de Pompadour. On avait conclu qu'elle ne pouvait lui parler que de son habit, ce qui est un sujet de conversation fort ordinaire aux dames quand elles n'ont rien à dire. La reine, instruite que Paris avait déjà arrangé sa conversation, crut par cette raison même devoir lui parler d'autre chose... Je ne sais si M^{me} de Pompadour entendit ce qu'elle disait, car la reine parla assez bas; mais elle profita de ce moment pour assurer la reine de son respect et du désir qu'elle avait de lui plaire. La reine parut assez contente du discours de M^{me} de Pompadour, et le public, attentif jusqu'aux moindres circonstances de cet entretien, a prétendu qu'il avait été fort long et qu'il avait été de douze phrases. M. le dauphin parla à M^{me} de Pompadour de son habit. Ce qu'il y a de singulier dans le choix de M^{me} la princesse de Conti, c'est qu'elle ne connaît pas du tout M^{me} de Pompadour; je crois même qu'elle ne l'avait jamais vue avant ce moment. » — Puis M^{me} de Pompadour fut installée dans l'appartement qu'avaient occupé avant elle M^{mes} de Châteauroux et de Mailly. Cette suite de cérémonies, aussi tristes que piquantes, eut lieu pendant cette première semaine de septembre, qui voyait couronner à Francfort l'ambition de Marie-Thérèse. Ainsi se trouvaient mises en présence, par le jeu le plus étrangement combiné du hasard et des passions humaines, ces deux femmes, la veille encore séparées par toute la distance que peuvent mettre entre des créatures humaines le rang et la vertu, et dont la

(1) Chambrier à Frédéric, 10 septembre 1745. — Ministère des affaires étrangères.)

rencontre allait, moins de dix ans après, concourir à changer l'axe de la politique européenne (1).

II.

L'annonce de l'élection de Francfort, rapidement portée à Vienne, y fut reçue sans surprise et presque sans émotion. La nouvelle impératrice s'y attendait si bien et avec tant d'assurance, que tout était déjà réglé (je l'ai dit) pour son départ, jusqu'aux moindres détails du cortège et de la dépense. Aussi la joie de l'affection et de l'ambition satisfaites faisait déjà place, dans son âme, à un autre sentiment qu'elle avait peine à dominer.

Peu de jours en effet auparavant, elle avait reçu de son beau-frère le prince de Lorraine un courrier lui apportant une communication si étrange qu'elle avait eu peine à en croire ses yeux. Le prince, qui campait toujours sur la frontière de la Saxe et de la Bohême, lui faisait part qu'un messenger du général de l'armée prussienne était venu lui demander un laisser-passer pour un courrier attendu de Hanovre, qui devait être porteur d'une convention conclue entre leurs maîtres communs et le roi d'Angleterre, et dont un des articles stipulait un armistice. Charles, au fond très fatigué d'une guerre qui ne tournait pas à l'avantage de sa réputation militaire, avait accueilli cette ouverture avec un plaisir que sa lettre laissait trop entrevoir ; mais en l'absence de toute instruction de sa cour, il avait, disait-il, dû se borner à répondre qu'il envoyait prendre des ordres à Vienne, et à promettre en attendant de ne faire lui-même aucun acte d'hostilité. Le bruit s'était sur-le-champ répandu dans l'armée que la paix était signée et que la guerre allait finir. Marie-Thérèse apprit ainsi, en quelque sorte par hasard, qu'en son absence et à son insu, en dépit de ses protestations formelles, son allié et son ennemi s'étaient entendus, et ce ne pouvait être qu'à ses dépens et dans les termes auxquels elle avait d'avance refusé d'adhérer. La nouvelle était publique, les deux armées en étaient informées avant qu'on eût pris soin même de la prévenir. Son irritation était au comble, et, en réalité, assez naturelle.

On peut juger par là de l'accueil qui attendait le ministre anglais, Robinson, lorsqu'il vint le lendemain de l'arrivée du courrier du prince de Lorraine, ayant reçu lui-même des dépêches de Hanovre, il vint avec un air de profond mystère informer le ministre autrichien, le comte Ulfeld, qu'il avait un acte très grave à soumettre à l'examen de la reine, mais qu'avant d'en faire part, il demandait qu'on lui

(1) *Journal de Leuven*, t. VII, p. 59 et 60.

promit le secret le plus absolu. Uhlfeld, qui eut probablement peine à le laisser arriver au bout de son discours sans sourire, lui répondit qu'il ne se chargerait pas d'une telle commission, parce que, s'il s'agissait d'une convention d'une nature quelconque à conclure avec le roi de Prusse, la reine était décidée d'avance à ne pas s'en laisser parler. Sur les instances du ministre, cependant, il consentit à consulter la reine au moins sur le point de savoir si elle voudrait s'engager au secret qui lui était demandé. Mais dans la journée, Robinson apprit que son prétendu secret était connu à peu près de tout le monde, à telles enseignes que le ministre de Saxe, le comte Saul, était parti précipitamment, chargé par Marie-Thérèse d'avertir le roi de Pologne de ce qui se passait à l'armée, au cas très peu probable où il n'en aurait pas été déjà directement informé. Robinson crut devoir alors prendre sur lui de renoncer à une réserve qui ne trompait plus personne, et de communiquer le texte même de l'acte dont il demandait la ratification. Les conditions qui y étaient portées étant précisément celles que Marie-Thérèse avait rejetées trois semaines auparavant avec indignation, il n'y avait nulle chance que cette confiance modifiât son impression; aussi le soir, quand l'ambassadeur se présenta timidement à la cour, la reine passa devant lui sans faire semblant de le voir et sans lui adresser la parole (1).

La conduite de Frédéric débutant ainsi, dans l'exécution d'un traité qui n'existait encore qu'en projet, par la violation à peu près formelle d'un des articles, était et reste encore inexplicable. Avait-il pensé qu'en prenant Marie-Thérèse par surprise, pour la mettre en présence d'un fait accompli et du désir pacifique très prononcé des populations, il la ferait capituler sans condition? En ce cas, son mécompte fut complet, car il ne réussit qu'à mettre sa rivale à l'aise, en lui faisant beau jeu pour déclarer tout haut et à tout venant qu'il n'y avait nulle sécurité à traiter avec un homme qui ne pouvait pas même un seul jour se résigner à tenir sa parole. — « Je puis faire la paix, je le sais, dit-elle quelques jours après à l'ambassadeur de Venise, Erizzo, en le prenant à part à Schoenbrunn au milieu d'une fête, mais je ne le veux pas, et je n'entendrai jamais raison là-dessus. Le roi de Prusse ne veut que m'endormir pour m'attaquer de nouveau, à l'improviste, au moment où j'y songerai le moins. » — Elle était si animée qu'elle sembla oublier qu'elle parlait à un observateur qui tenait note et devait rendre compte de tout ce qu'il entendait; car, Erizzo lui, ayant demandé si elle était sûre de tous

(1) Robinson à Harrington, 1^{er} et 4 septembre 1745. (*Correspondance de Vienne*. -- Record Office.)

ses alliés : — « Il y a la Saxe, dit-elle, qui n'est jamais ni une amie sûre ni une ennemie bien déclarée. Je sais bien que, pour la contenter, il aurait fallu que, si le grand-duc est empereur, la reine de Pologne pût être impératrice, et s'il ne tenait qu'à moi je céderais volontiers ma part; mais il faut prendre ses alliés avec leurs défauts, et leurs engagements sont tels que je les tiens. Quant au roi de Sardaigne, j'en suis sûre aussi, il connaît son intérêt; s'il m'abandonnait, on le lui ferait ensuite payer trop cher. »

Dans ces dispositions, la réponse à envoyer au prince de Lorraine ne pouvait être douteuse : il eut ordre de ne tenir aucun compte de la demande de suspension d'armes qui lui était faite et d'en venir aux mains avec l'armée prussienne le plus tôt qu'il pourrait. « Vous m'avez, lui fit dire la reine, envoyé l'annonce d'une victoire il y a deux ans, le jour que j'ai été couronnée à Prague; j'espère bien en recevoir une pareille pour le couronnement qui se prépare. » Après quoi, elle dut se mettre en route pour Francfort, et, le ministre anglais n'étant pas invité à la suivre, la négociation tomba pour le moment d'elle-même (1).

Mais si elle se taisait à Vienne avec Robinson, elle avait soin de parler ailleurs et à d'autres. Ce n'était pas seulement, en effet, un avis et un engagement de se mettre en garde qu'elle faisait parvenir au roi de Pologne : c'était une ouverture d'une tout autre et bien plus grave nature. Effectivement, le comte Saul était à peine arrivé à Dresde et n'avait pas plus tôt remis ses dépêches au comte de Brühl que celui-ci faisait prier le ministre de France, le marquis de Vaulgrenant, de passer chez lui sans délai. L'invitation devait sembler singulière, car, depuis la dernière altercation que j'ai racontée, Vaulgrenant avait à peu près rompu tout rapport officiel avec le ministre saxon, et, retiré chez lui, n'attendait plus que ses lettres de rappel. Aussi, quelle dut être sa surprise lorsque, à son entrée, Brühl lui tendit un papier en l'engageant à en prendre connaissance. C'était la copie de la convention signée à Hanovre entre les rois de Prusse et d'Angleterre. La lecture finie : « Voilà, dit Brühl, ce dont nous vous prévenions depuis six mois et ce que vous n'avez jamais voulu croire. » Puis il lui fit clairement entendre que, si le roi de France était disposé à payer son perfide allié dans sa monnaie, en s'accommodant de son côté aux dépens du parjure avec

(1) Robinson à Harrington, 4 septembre 1745. (*Correspondance de Vienne. Record Office.* — *Correspondance d'Erizzo*, ambassadeur de Venise, 4 septembre 1745.) — L'appréciation ironique des dispositions de la reine de Pologne ne se trouve pas, je l'avoue, dans la dépêche d'Erizzo; je l'ai empruntée à une dépêche antérieure de Robinson (25 août), parce qu'elle m'a paru donner une idée plus complète des sentimens de l'impératrice.

la reine de Hongrie, il avait tout lieu de penser que la reine, pour sa part, était disposée à s'y prêter. Le changement de langage était si brusque, le coup de théâtre si inattendu, que Vaulgrenant crut devoir se faire redire la proposition à deux reprises avant d'y ajouter foi, et ce ne fut qu'après un second entretien qu'il crut pouvoir la transmettre à Versailles sous une forme tout à fait officielle. Encore, craignant toujours quelque piège, conseillait-il de ne s'avancer sur ce terrain qu'avec méfiance (1).

La réserve était naturelle, mais nullement fondée ; car, si la résolution de Marie-Thérèse éclatait subitement, quelques paroles, échappées dans ses entretiens avec Robinson, nous ont fait voir que la pensée de tendre la main à la France pour rester libre d'écraser Frédéric s'était déjà présentée à plus d'une reprise à son esprit. En tout cas, cette fois, elle en avait si bien admis et embrassé avec tant d'ardeur le dessein, qu'elle ne crut pas devoir se borner à le faire connaître à Versailles par une seule voie. Ce ne put être, en effet, par un simple hasard que Chavigny, au même moment, voyait se renouveler à Munich le même changement à vue dont Vaulgrenant avait la surprise à Dresde.

Lui aussi, plus dégoûté encore que son collègue, parce qu'il avait eu plus d'échecs à subir, vivait depuis les derniers événements d'Allemagne dans une pénible retraite, envoyant lettre sur lettre à Versailles pour conjurer qu'on le tirât du poste ingrat où chaque jour lui apportait un nouvel affront à dévorer. — « Des qu'il n'est plus possible, écrivait-il encore le 13 septembre, d'arrêter un ouvrage aussi monstrueux que celui qui doit être consommé aujourd'hui à Francfort, me laisserez-vous plus longtemps languir ici ? » — Mais subitement, le 15, son langage change, et sa correspondance, la veille découragée et devenue presque nulle, se réveille et se ranime. C'est que le bruit de la convention de Hanovre vient de se répandre dans la ville, et, en l'apprenant, le comte Chotek, ministre d'Autriche, a dit tout haut : « qu'il serait temps que la cour de Vienne et celle de France se rapprochent l'une de l'autre, et que la reine de Hongrie ferait un bon parti au roi si Sa Majesté vou-

(1) Vaulgrenant à d'Argenson, 10 et 14 septembre 1745. (*Correspondance de Saxe*. — Ministère des affaires étrangères). — Le comte de Brühl, dans cet entretien avec Vaulgrenant, répéta bien à plusieurs reprises qu'il parlait en son propre nom et sans répondre des résolutions de Marie-Thérèse. Il ajouta même que le texte de la convention lui avait été communiqué par le ministre d'Angleterre et non par la reine. Mais les dépêches de Robinson nous font savoir qu'il y eut, pendant ces jours, une communication constante et un fréquent échange de courriers entre Vienne et Dresde, et Brühl ne se serait pas avancé jusqu'à faire des offres formelles sans le consentement de sa fière et puissante alliée.

lait abandonner un allié qui lui manquait si essentiellement. » Le propos a été tenu devant le ministre de Saxe, qui n'a pas perdu un moment pour venir le répéter à la légation de France. Même changement dans l'attitude de la cour, des ministres et de l'électeur de Bavière lui-même, naturellement flatté de l'espoir d'une réconciliation possible entre ses nouveaux et ses anciens protecteurs. Chavigny signale en particulier une dame de la cour de l'impératrice douairière, élevée à Vienne avec Marie-Thérèse et restée en relations familières avec son amie d'enfance, et qui se mit à prôner, avec une extrême vivacité, le projet de la nouvelle alliance. Il est vrai qu'elle paraissait s'y être préparée auparavant, puisqu'elle s'était mise en coquetterie réglée avec Chavigny lui-même, cherchant, dit celui-ci, à *escamoter* ma connaissance (1).

Chavigny, comme nous le connaissons, était trop avisé pour croire que de telles paroles, venant de tels auteurs, fussent dites en l'air, — trop désireux de prendre par un succès diplomatique sa revanche de tout ce qu'il avait souffert pour les laisser tomber, — mais trop prudent cependant pour les relever sans précaution ; aussi demanda-t-il qu'on voulût bien s'expliquer plus nettement et lui faire savoir s'il était oui ou non chargé de porter ces ouvertures à Versailles. La reine, lui fit-on répondre, allait passer en personne à Passau, sur la frontière de Bavière, en se rendant à Francfort : elle y avait mandé son ministre, qui se ferait accompagner de l'envoyé saxon : à leur retour, les deux voyageurs auraient sans doute quelque chose à lui dire. Effectivement, l'excursion accomplie, une note lui fut remise de la part de la reine elle-même, conçue dans un esprit très pacifique, mais en termes pourtant peu significatifs, car elle déclarait seulement qu'elle était prête à traiter de concert avec ses alliés et à écouter les propositions de la France.

Ce n'était rien dire et même c'était renverser les rôles : elle paraissait accepter et non offrir elle-même la proposition d'entrer en pourparlers ; mais un commentaire suivit, tout à fait différent du texte. L'envoyé de Saxe, obligé à moins de réserve que son collègue, ne fit pas difficulté de raconter comment s'était passée l'entrevue de Passau. A peine arrivée, la reine avait fait monter le comte Chotek dans sa voiture et l'avait entretenu en tête-à-tête pendant toute la durée de la route de Passau jusqu'à Ratisbonne. Là elle s'était montrée non-seulement désireuse, mais pressée de faire affaire avec la France ; elle n'avait plus, disait-elle, rien de personnel contre la France, et la France n'avait rien à craindre d'elle. « Elle laissa

(1) Chavigny à d'Argenson, 13 et 15 septembre 1745. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.)

voir, disait le narrateur, qu'elle était entièrement désillusionnée de la chimère d'entamer la frontière française. » Elle acceptait sans difficulté qu'une négociation fût ouverte à Dresde par les soins du roi de Pologne, ou à Munich par l'intermédiaire de Chavigny. Chavigny, toujours sur ses gardes et écoutant à son tour sans adhérer, chercha indirectement à savoir ce qu'on attendait en fait d'offres ou de concessions de la France. « On pense, reprit son interlocuteur, que vous ne tiendrez pas à garder *toutes* vos conquêtes de Flandre. » De plus en plus surpris et charmé, Chavigny resta cependant assez maître de lui pour déclarer froidement que le roi de France, n'ayant pris les armes que pour défendre la liberté de l'Allemagne, ne la sacrifierait pas aisément à la toute-puissance du grand-duc. Mais rentré chez lui et la plume en main, il avait peine à contenir sa joie. — « Le trait du roi de Prusse est bien noir, mais il a encore plus d'imprudence : lui et le roi d'Angleterre nous servent sur les deux toits (1). »

En prenant connaissance pour la première fois peut-être de cet incident diplomatique si peu connu, en le tirant, pour ainsi dire, de la poussière des archives où la trace en était restée enfouie (car aucun auteur, pas même MM. d'Arneth et Droysen, n'en font mention, du moins avec ce détail et cette précision), l'historien français comprend sans peine le joyeux étonnement de Chavigny, et il n'éprouve qu'un regret, c'est que ce sentiment n'ait pas été partagé par ceux qui pouvaient mettre l'occasion propice à profit. Quel avantage inattendu s'offrait à la France ! Sa partie était perdue, définitivement perdue en Allemagne ; mais, dans les Pays-Bas et en Italie, elle restait victorieuse et maîtresse. Marie-Thérèse, en nous pressant de reconnaître son titre impérial et de lui laisser pleine liberté dans l'empire, ne réclamait donc de nous aucun sacrifice véritable. Mais de quelque désir de vengeance qu'elle subit l'entraînement, elle n'était ni assez naïve ni assez dépourvue de sens politique pour croire que rien ne lui serait demandé en échange de la facilité qu'elle obtiendrait de concentrer toutes ses forces contre le roi de Prusse. Elle ne s'attendait pas sans doute que la France allait lui restituer par pure grâce et en hommage tout le territoire conquis par ses armes et occupé à l'heure même par ses armées. L'abandon d'une partie au moins des provinces qui avaient été, au-delà du Rhin et des Alpes, le théâtre de nos victoires, était la condition, sinon clairement consentie, au moins sous-entendue et aisée à lire entre les lignes, de la proposition que Marie-Thérèse offrait avec tant d'empressement. L'extension de notre frontière du nord avait été

(1) Chavigny à d'Argenson, 22 septembre 1745. (*Correspondance de Bavière. — Ministère des affaires étrangères.*)

le but constant des efforts de tous nos rois ; on pouvait faire un pas dans cette voie et un pas considérable. Il y avait donc là un jour, une heure, une minute à saisir où, la passion l'emportant dans cette grande âme sur tous les calculs de la raison d'état, on pouvait se faire payer largement par elle le prix de cinq années de lutte jusque-là stériles autant que sanglantes. Ce sont de ces occasions qui passent et ne reviennent pas : le génie du politique consiste à les saisir au vol. Le seul motif qui pût faire hésiter à en profiter eût été la crainte de paraître abandonner un allié sur le champ de bataille. Mais Frédéric, en prenant les devans, avait levé d'avance tous les scrupules et pris soin de mettre d'accord la loyauté avec la politique, la conscience avec l'intérêt (1).

III.

La nouvelle de la convention de Hanovre, dont la proposition de Marie-Thérèse n'était que la conséquence, arrivait, on le voit, au ministère français par deux voies également certaines, et, à dire vrai, il n'y avait rien dans la défection de Frédéric à quoi on ne dût s'attendre. Les avertissemens de Valori, bien que donnés sous la forme d'insinuations trop timides, auraient suffi pour mettre en garde tout esprit moins prévenu que celui de d'Argenson. Depuis lors, une aventure qui ne fut que ridicule, mais qui aurait pu être très grave, était venue attester à tout le monde, et à d'Argenson en particulier, le peu d'égards que Frédéric avait désormais souci de prendre pour la France et tout ce qui la représentait. Valori, se plaignant, comme je l'ai raconté, des dangers auxquels on le laissait exposé en le traînant à la suite de l'armée prussienne, ne croyait pas si bien dire : une nuit qu'on l'avait logé dans un faubourg isolé de la petite ville de Jaromir, il fut réveillé en sursaut par le bruit d'un coup de fusil, et, mettant la tête à la fenêtre, il aperçut l'unique sentinelle qui veillait à sa

1 La négociation engagée entre la France et l'Autriche, à ce moment critique, n'est mentionnée dans aucun historien antérieur à MM. Droysen et d'Arneht. Mais M. Droysen n'en attribue l'origine qu'à une proposition faite par le ministre d'Avon-Soul à Marie-Thérèse à Francfort, le mois suivant, et M. d'Arneht, qui parle bien de l'entremise de Chavigny et du ministre autrichien à Munich, ainsi que de l'entrevue de Passau, ne paraît pas en avoir compris l'importance. Il pense que Chavigny était chargé d'une ouverture à faire par le cabinet français, et en citant la note écrite qui lui fut remise, il y voit l'intention plutôt d'é luder la proposition que de l'accepter. La correspondance de Chavigny contredit absolument cette appréciation. Chavigny n'avait et ne pouvait avoir reçu aucune instruction de ce genre de d'Argenson, qui était, très éloigné de songer à se séparer du roi de Prusse; et complètement en désaccord lui-même auprès de son ministre, il n'aurait jamais pris sur lui une démarche de cette importance. (Droysen, t. II, p. 572; — d'Arneht, t. III, p. 127, 130 et 137.)

garde qui se débattait toute seule contre un gros d'hommes armés. C'était une compagnie irrégulière de Pandours, qui, battant la campagne aux environs, avait appris, je ne sais comment, la présence du ministre de France dans le voisinage, et trouvait plaisant de mettre la main sur une si bonne prise. L'hôte, acheté pour un peu d'argent, avait livré sa maison sans se faire prier. Nulle défense à ce premier moment n'était possible. Par bonheur, Valori et son secrétaire, un nommé d'Arget, étaient couchés dans deux petites chambres toutes semblables, ouvrant l'une et l'autre sur le même palier. Le chef de la bande, enfonçant l'une des portes d'un coup de pied, crut pénétrer chez le maître et se trouva en face du serviteur. « Êtes-vous le ministre de France, lui dit-il en braquant le canon de son pistolet sur sa poitrine? — C'est moi, » dit d'Arget, payant d'audace et sautant en bas de son lit. Le courageux secrétaire eut encore le sang-froid et l'adresse de glisser sous ses couvertures un portefeuille contenant les papiers qui lui étaient confiés. Le Pandour donna ordre qu'on s'assurât de sa personne et qu'on l'emmenât sur-le-champ. Puis il fit procéder à une perquisition qui ne fut, en réalité, qu'un vol en règle. On força les armoires, on cassait la vaisselle, on se partageait les effets de l'ambassadeur et de ses domestiques. Tout y aurait passé, si un détachement prussien, averti un peu tardivement par le bruit, ne fût venu mettre l'ordre et faire prendre la fuite aux pillards. Il était temps, car Valori, ne voulant pas se prêter à la fraude pieuse de son secrétaire, allait se livrer lui-même, malgré les efforts de son valet de chambre, qui l'arrêtait à grand-peine en lui mettant la main sur la bouche et en le retenant à bras-le-corps.

D'Arget cependant, gardé à vue, les mains liées, pieds nus et en chemise, dut faire un trajet de plusieurs lieues pour être conduit à la tente de l'officier supérieur qui avait commandé l'équipée, et qui ne se tenait pas de joie d'avoir amené un tel personnage dans un tel accoutrement. D'Arget s'empressa de le détromper, mais son généreux artifice faillit lui coûter cher; car ceux qui l'avaient amené, furieux qu'on se fût joué d'eux, témoignèrent leur dépit en déchargeant leurs armes derrière son dos, et le soldat prussien qu'on avait fait captif avec lui tomba raide mort à ses côtés. Alors seulement le commandant prit le captif en pitié, lui fit jeter une pelisse sur ses épaules, et lui prêta un cheval pour faire route jusqu'au quartier-général du prince de Lorraine, qui devait décider de son sort (1).

(1) Valori à d'Argenson, 4 septembre; — d'Arget à d'Argenson, 10 octobre 1745. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.) — Valori, *Mémoires*, t. 1, p. 244.

Le lendemain, il n'était question dans l'armée prussienne que de cette surprise nocturne qui ne faisait que médiocrement honneur à la vigilance de ses grands-gardes. Mais, quand Valori vint faire ses plaintes au roi de Prusse et lui raconter tous les détails de sa mésaventure avec une vivacité d'émotion bien naturelle, Frédéric le regarda en riant et lui répondit à peine, sans lui faire une ombre d'excuse ni une promesse de réparation. Loin de là, il parut s'amuser si fort de l'aspect ridicule que présentait le visage du gros homme tout rouge de colère et d'émotion, qu'il ne pouvait s'en taire, et quelques années encore après, il ne crut pas au-dessous de lui de consacrer une page de ses mémoires à en faire une description burlesque. On sait également que ce fut le sujet d'un poème comique qui figure encore dans ses œuvres, rimé à l'instar de la *Pucelle*, mais ne ressemblant au modèle que par la grossièreté et l'indécence (1). Mais pourquoi, en vérité, le roi de Prusse se serait-il gêné quand le ministre du roi de France était d'humeur assez endurente pour prendre en douceur l'idée que son ambassadeur avait failli être livré la corde au cou à tous les outrages de la soldatesque? Sur la dépêche de Valori racontant le traitement dont il était victime, on lit, de la main même de d'Argenson, cette note d'une brièveté éloquente: — « L'ordre du roi est qu'il se retire à Berlin ou à Breslau et qu'il quitte le camp où il est si mal gardé et si mal voulu. Le roi de Prusse, allié courageux, ferme et entreprenant, met trop peu d'onction et de concert avec un allié tel que le roi. »

L'onction et le concert avaient manqué effectivement au plus haut degré à la négociation que le roi de Prusse venait de conclure, et, puisque d'Argenson avait enfin reconnu sur quels sentimens il pouvait compter de la part de ce *ferme et courageux* allié, c'eût été bien le moins que le résultat qu'il pouvait prévoir ne le trouvât pas obstinément incrédule. Aux premiers indices, cependant, qui lui parvinrent de la convention de Hanovre (et ce furent les communications de Chavigny qui arrivèrent les premières, Munich étant plus rapprochée de la France que Dresde), il opposa la résolution très arrêtée de ne pas y ajouter foi. — « Répondre (met-il en note sur la dépêche de Chavigny) qu'il faut rejeter toute idée de négociation avec la cour de Vienne par la médiation de la Saxe. Dire toujours que le roi est persuadé que le roi de Prusse demeure fidèle et que

1) Frédéric, *Histoire de mon temps*, chap. vii. C'est dans le premier texte inédit de cette histoire que se trouvent les moqueries si peu convenables dont je parle. Frédéric eut pourtant le bon goût de les faire disparaître dans l'édition qu'il a donnée lui-même au public. Quant au poème auquel l'aventure de Valori sert de prétexte, c'est une détestable rapsodie que l'éditeur des œuvres complètes du roi de Prusse aurait mieux fait de supprimer pour l'honneur de sa mémoire.

le croire est le vrai moyen qu'il soit ainsi. » — Pourtant, quand il eut en main la copie du texte même de la convention remise par Brühl à Vaulgrenant, et accompagnée de l'offre formelle d'entamer une négociation avec Vienne, il fallut bien se décider à ouvrir les yeux, à réfléchir et à consulter (1).

Sa contrariété fut extrême : ce n'était pas seulement le déplaisir qu'un homme éprouve toujours à s'être trompé, ni la petite humiliation qu'il y a pour un ministre à recevoir la preuve de l'exactitude des avertissemens donnés par ses agens et qu'il a refusé d'écouter ; ce n'était pas seulement non plus la peine que l'ami de Voltaire devait ressentir à prendre en faute le héros, objet depuis tant d'années de son admiration et de sa confiance. Il avait en outre, à ce moment même, un motif spécial pour ne se prêter qu'avec répugnance à la pensée d'une négociation particulière, engagée en secret avec une seule des puissances belligérantes ; car il venait de faire une démarche à peu près publique d'un tout autre caractère. Il voulait donner suite au dessein généreux qu'il avait conçu après Fontenoy, de concert avec son doux ami, Van Hoey, et qui consistait à provoquer la réunion d'un congrès où seraient appelés les représentans de toutes les puissances afin d'y débattre les conditions de la paix générale. Le siège de ce congrès devant, suivant lui, être une des villes des Provinces-Unies, le chargé d'affaires, La Ville, avait reçu ordre exprès d'en faire de nouveau la proposition aux états-généraux, en laissant même entrevoir qu'un armistice pourrait être stipulé pendant toute la durée du congrès, pour laisser la diplomatie faire plus à l'aise son œuvre pacifique.

L'habile chargé d'affaires avait accueilli l'instruction d'assez mauvaise grâce, trouvant non sans motif que c'était un jour singulièrement choisi pour offrir un désarmement aux Provinces-Unies, que celui où les Anglais étaient obligés de les abandonner, et où Maurice de Saxe frappait déjà à coups de canon à leur porte. Il ne fallait donc plus qu'un dernier acte de vigueur pour emporter de haute lutte la soumission complète de la république. Choisir ce moment pour proposer un armistice, c'était un excès de générosité qui ne serait, pensait-il, pas compris et tout simplement taxé de faiblesse. — « Les principes sur lesquels cette proposition est faite, monseigneur, écrivait-il, ne devraient qu'exciter admiration, zèle et reconnaissance, surtout chez des républicains ; mais l'aveuglement et la haine ne connaissent guère les sentimens de la justice et de l'humanité. La proposition d'un congrès général est déjà regardée ici comme une marque de faiblesse de la part de la France : quelle qualification ne donnerait-on

(1) Note de d'Argenson sur la dépêche de Chavigny, du 15 septembre 1745.

pas à l'offre d'un armistice ! On ne manquerait pas de le présenter à l'Europe entière sous le point de vue le plus faux et le moins conforme à vos sentimens. C'est alors qu'on parlerait de l'épuisement de la France... Je suis persuadé que nous n'arriverons à une paix convenable que par la porte de la dignité et de la vigueur ; nos ennemis craindront tout si nous ne paraissions rien craindre... La cour de Vienne ne connaît pas les partis mitigés, qui sont presque toujours des symptômes de faiblesse et le présage de malheurs ; et elle vient à bout de ce qu'elle entreprend. » Je ne sais si ces avis auraient suffi pour dissuader d'Argenson d'une tentative au moins prématurée, car les bonnes raisons ont rarement la bonne fortune de dissiper les illusions ; mais toujours est-il que la pensée de suivre une négociation en tête-à-tête avec la cour de Vienne par des voies clandestines, qui déplaisaient à la franchise de sa nature, ne pouvait venir à un moment où son esprit, tout plein d'une brillante chimère, fût moins préparé à la recevoir (1).

La question soulevée par les offres de Saxe et d'Autriche était cependant trop considérable pour être résolue par un ministre, sans être soumise au roi et à ses collègues. Il serait donc très intéressant de savoir comment, à cette heure critique et en face, si on ose ainsi parler, de ce tournant imprévu qui s'offrait à notre politique, les avis furent partagés. Malheureusement, le journal quotidien de d'Argenson est interrompu pendant son ministère, et nul document authentique ne vient y suppléer. On ne peut donc faire à cet égard que des suppositions plus ou moins vraisemblables. Nul doute que la proposition autrichienne ne fût accueillie avec joie par Maurepas, toujours ennemi de l'alliance prussienne, et par le contrôleur-général, Orry, toujours favorable à une paix qui pouvait seule alléger les charges énormes auxquelles il avait à pourvoir. Un concours plus imprévu dut y être apporté par le cardinal de Tencin, naguère encore favorable à toutes les réclamations de Frédéric, mais qui, depuis quelques mois, paraissait changer de visée, et avait même (les archives de Vienne nous l'apprennent) échangé tout bas quelques paroles pacifiques avec le marquis de Stainville, le représentant que François de Lorraine gardait à Paris en qualité de grand-duc de Toscane. Sans doute l'habile prélat, qui connaissait son monde, avait pressenti que du moment où on ne donnait pas satisfaction complète à Frédéric, il n'y avait plus lieu de compter sur lui, et que, dès lors, le parti le plus prudent était de se mettre en garde, et même de prendre les devans, pour ne pas se trouver au

(1) D'Argenson à La Ville, 16 septembre ; — La Ville à d'Argenson, 23 septembre 1745. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

dépourvu le jour où on serait abandonné. De plus, l'intérêt extrême qu'il prenait à l'entreprise de Charles-Édouard, dont il était l'instigateur, lui faisait négliger tout autre soin. Il devenait par là même favorable à tout ce qui pouvait isoler George II en Europe et priver la dynastie de Brunswick de l'appui de l'alliance autrichienne. Mais le plus curieux serait de connaître ce que pensa Louis XV lui-même, encore à ce moment jaloux de son autorité, et n'en ayant fait la remise complète à personne. On voudrait savoir si la décision qu'il avait à prendre apparut avec toute sa gravité à l'héritier de Richelieu et de Louis XIV, et à celui qui, dix ans après, dans des circonstances et à des conditions bien moins favorables, devait sceller lui-même l'union de la France et de l'Autriche. Mais c'est sur ce point surtout que les renseignemens font défaut. Chambrier écrit bien à son maître que la haine de Louis XV pour le grand-duc semblait redoubler depuis que son vassal allait être couronné, et il ajoute que, peu de jours après l'élection de Francfort, une délibération importante ayant lieu sur les affaires d'Allemagne, le roi se montra plus éloigné que jamais de reconnaître le nouvel empereur, et se plaignit même avec vivacité que son conseil ne le soutint que mollement dans sa résistance; mais Chambrier ne connaissait pas la proposition de l'Autriche, et ne nous dit nullement que ce fût sur ce point, en particulier, qu'eût porté le débat dont il parle. Et, de plus, il constate, très peu de temps après, que le roi parlait aussi souvent de son collègue de Prusse avec humeur, gardant sur le cœur quelques traits moqueurs qu'il avait cru remarquer dans ses lettres et qui l'avaient piqué (1).

Quoi qu'il en soit, il paraît certain que la majorité des ministres avait si beau jeu à user de l'argument que le roi de Prusse lui avait fourni, qu'elle força la main à d'Argenson, et avec l'adhésion au moins tacite du roi, il fut résolu qu'on ouvrirait l'oreille aux offres de pourparlers qui venaient de Vienne. Ce qui dut contribuer à emporter la décision, malgré les résistances ministérielles et peut-être royales, ce fut le mouvement très vif qui se déclara dans tous les cercles où l'on parlait de politique, à Versailles et même à Paris, dès qu'y arriva l'écho du bruit déjà répandu en Allemagne de la convention de Hanovre. Avec la vivacité française, on alla même beaucoup plus loin qu'une simple réponse à faire à des offres que, d'ailleurs, on ne pouvait connaître. Sans attendre que l'initiative vînt de Vienne, l'avis général fut que la France devait la prendre elle-même, en offrant tout de suite, moyennant quelque compensation, à Marie-Thérèse la reconnaissance de son nouveau

(1) D'Arneth, t. iv, p. 128 et 437; — Chambrier à Frédéric, 10, 17, 27 septembre, 15 octobre 1745. — (Ministère des affaires étrangères.)

titre. User de la liberté que nous rendait le roi de Prusse, en reconnaissant une élection qu'en réalité on ne savait trop comment contester, n'était-ce pas une bonne fortune, un tour bien joué, et par là même une occasion de se débarrasser une fois pour toutes de cette importune affaire d'Allemagne? C'était le conseil que donnaient unanimement les agens français encore présents à Francfort. Tout meurtris de leur échec, mais plus irrités encore d'être abandonnés par leurs compagnons d'infortune, les agens prussiens, ils étaient heureux de retrouver un moyen de remettre les rieurs de leur côté. — « La reconnaissance immédiate de l'empereur serait une démarche, écrivaient Saint-Severin et Blondel, qui étonnerait l'Europe, désarmerait l'empire, déconcerterait l'Angleterre; il n'y a rien d'autre à faire dans l'état de frénésie qui règne autour de nous. » L'entraînement fut assez fort pour déterminer les conversions les plus inattendues. Aucune cependant ne dut être plus imprévue que celle de Belle-Isle lui-même, qui était sorti de captivité plus Prussien que jamais, et, dès son retour, avait été assurer Chambrier que ses sentimens pour Frédéric étaient invariables, et que l'union de la France et de la Prusse était l'*évangile* dont il ne se départirait jamais. Mais quand les relations qu'il avait laissées en Angleterre lui apprirent qu'on s'y entretenait couramment du nouveau traité consenti par Frédéric, il semble que le sang lui monta au visage et que les écailles lui tombèrent des yeux; car de cette écriture précipitée et cavalière, que ne peuvent méconnaître ceux qui l'ont une fois rencontrée, on trouve à la date du 25 septembre la note suivante : « Si la reine de Hongrie est encore libre, elle acceptera avec empressement de se réconcilier par préférence avec le roi, lorsqu'on lui abandonnera le roi de Prusse. Quelque éloignement que la cour de Vienne et en particulier le grand-duc aient pour la France, je crois que la haine pour le roi de Prusse est encore supérieure : rien ne peut équivaloir le recouvrement de la Silésie pour la maison d'Autriche;.. tout consiste donc à constater l'infidélité du roi de Prusse pour autoriser le roi à le prévenir. C'est à quoi on ne peut travailler avec trop de vivacité et de secret (1). »

(1) Chambrier à Frédéric, 17 septembre 1745; — Saint-Severin et Blondel à D'Argenson, 15 septembre. — Note autographe de Belle-Isle, 25 septembre. — (*Correspondance d'Argenson*. — Ministère des affaires étrangères.) — Dans la correspondance d'Angleterre, on trouve aussi, à la date du 6 octobre, une lettre de Belle-Isle adressée à D'Argenson; et lui rapportant les nouvelles qui lui arrivèrent d'Angleterre au sujet de la convention de Hanovre, il dit : « J'espère que vous avez su prendre les devans; jamais votre ministère n'aura eu une occasion si décisive et si importante; il ne s'agit que d'avoir des preuves, et cela doit être facile. » — D'Argenson met en note : « Il est d'avis de saisir le moment. »

Force était donc bien à d'Argenson de s'exécuter, mais avec quelles incertitudes et quels regrets ! la lecture de la dépêche écrite à Vaulgrenant (en même temps qu'un pouvoir lui était envoyé pour entamer la négociation) peut seule en donner une idée. Rarement la prose officielle a trahi à ce degré les sentimens intimes de l'écrivain ; rarement aussi un ministre, en donnant une instruction, s'est montré moins pressé de la voir exécutée. Quelle tristesse d'abord dans le début ! C'est l'accent douloureux de l'amitié déçue. — « Jusqu'ici, dit la dépêche, Sa Majesté a eu peine à croire que le roi de Prusse voulût lui manquer et faire une paix séparée. Les divers avis qui avaient été donnés s'étaient trouvés faux et même démentis par des actions d'éclat, contraires à ce que l'on voulait faire entendre de la négociation de la part de la Prusse pour une paix particulière. Vous savez quelle est l'attention scrupuleuse de Sa Majesté pour marquer en tout les égards et une fidélité exacte à ses alliés, et elle a toujours dû penser qu'elle éprouverait les mêmes sentimens et un parfait retour de la part du roi de Prusse. Mais, s'il est vrai qu'il ait déjà fait son traité avec le roi de la Grande-Bretagne, Sa Majesté n'a plus aucune raison de faire difficulté de traiter de ses différends avec la reine de Hongrie par l'intermédiaire du roi de Pologne. »

L'ami pourtant voudrait douter encore et, en tout cas, bien établir que c'est lui qui est resté fidèle et qui a été trahi. — « Aussi, avant toutes choses, continue d'Argenson, Sa Majesté souhaiterait que vous puissiez avoir plus de certitude de la réalité du traité du 26 août dernier, et que, pour cet effet, le comte de Brühl voulût bien vous montrer la pièce originale dont il vous a donné une simple copie. C'est avec peu d'espoir de l'obtenir que je souhaiterais aussi que, même dans un court préambule des préliminaires, on y mentionnât le traité signé par le roi de Prusse et le roi d'Angleterre, ce qui, dans l'avenir, servirait de preuve que le roi n'a traité de la paix, sans le roi de Prusse, qu'après que celui-ci en a donné l'exemple et en a prescrit lui-même la nécessité. »

Enfin, la dépêche se termine par cette recommandation, destinée à prouver que les bons sentimens persistent malgré l'offense et sont même prêts à renaître : — « Enfin, vous devez bien observer que quelque sujet de mécontentement que le roi puisse avoir du roi de Prusse après un pareil procédé de sa part, Sa Majesté ne veut absolument point entendre parler qu'il soit question de stipulations tendant à lui enlever la Silésie, ou à lui causer, d'ailleurs, aucun

(1) D'Argenson à Vaulgrenant, 22 septembre 1715. (*Correspondance de Saxe. — Ministère des affaires étrangères.*)

préjudice, de sorte que vous devez vous bien garder de souffrir que, dans ce traité à faire, il soit inséré aucune condition contre le roi de Prusse. Il serait contre l'honneur de la France qu'on pût lui reprocher de sacrifier ses alliés à son propre intérêt. Mais quand d'eux-mêmes ils se portent à traiter et à conclure séparément, sans sa participation, elle peut en faire de même sans penser qu'il devra leur en arriver de mal (1). »

Assurément personne ne pouvait songer à demander à la France d'envoyer un corps d'armée auxiliaire à Marie-Thérèse pour l'aider à reconquérir la Silésie. C'était une idée aussi ridicule qu'odieuse qui ne pouvait venir à aucun esprit ; mais, ce point écarté (dont il ne pouvait être question), on ne conçoit pas bien de quel autre préjudice d'Argenson pouvait recommander à son agent de préserver le roi de Prusse. Il y avait, en effet, un préjudice très certain et même très considérable que devait causer à Frédéric un traité quelconque conclu à ce moment critique entre la France et l'Autriche : c'était celui qui résultait de la faculté que retrouverait Marie-Thérèse de retirer les quarante mille hommes qu'elle entretenait encore sur le Rhin et dans les Pays-Bas pour concentrer toutes ses forces sur les frontières prussiennes. Mais c'était là le but même en vue duquel Marie-Thérèse se décidait à se retourner du côté de la France ; il fallait donc ou renoncer à négocier avec elle ou se résigner d'avance à faire au moins ce tort-là à notre infidèle allié. C'était une conséquence nécessaire que d'Argenson, de quelque faculté de se faire illusion qu'il fût doué, ne pouvait méconnaître. En feignant de l'ignorer, il ne faisait que laisser voir combien lui coûtait la démarche à laquelle il était contraint, et avertir par là même son agent de ne pas s'y associer avec trop d'empressement.

Est-ce à cette incertitude, à ce désir de faire à la fois et de ne pas faire, à cet espoir secret de rester en route qu'il faut attribuer le choix assez malheureux qui fut fait du négociateur auquel d'Argenson confia le soin d'accomplir la tâche à laquelle il se résignait lui-même de si mauvaise grâce ? Il pouvait, on l'a vu, pour répondre aux avances de Marie-Thérèse, se servir indifféremment ou de Chavigny à Munich, ou de Vaulgrenant à Dresde. Si l'on voulait réellement mener promptement l'affaire à bonne fin, nul doute que le premier intermédiaire ne fût préférable. Chavigny était un homme de résolution et d'entreprise, connu pour tel partout où il avait figuré. Dès son arrivée dans l'empire, il avait su prendre un véritable ascendant sur Charles VII et forcer Frédéric même à compter avec lui. On vient de voir avec quelle chaleur il embrassait l'idée de jouer auprès de Marie-Thérèse, pour arriver à un résultat opposé, un rôle analogue. Des communications directes étaient déjà

établies entre lui et la princesse, puisqu'elle lui avait fait dire de lui envoyer à Francfort les propositions de la France. Rien ne lui eût été plus aisé que de donner à ces relations un caractère plus confidentiel, soit en se rendant lui-même dans la ville impériale où il avait laissé de nombreux amis, soit par le moyen des agens inférieurs tels que Blondel et La Noue, dont il connaissait la capacité et possédait la confiance. Si quelqu'un pouvait enlever de haute lutte une décision rapide, c'était lui; ce fut cependant de ses deux correspondans celui à qui d'Argenson fit attendre le plus longtemps sa réponse; et quand il se décida à lui parler, au bout de quinze jours, ce fut pour lui exprimer ses doutes sur la réalité de la convention de Hanovre, en y ajoutant ces quelques mots bien propres à refroidir son zèle : — « Quant à la négociation proposée par la reine de Hongrie, entretenez-la, mais y mettez du vôtre le moins que vous pourrez (1). »

Vaulgrenant, qui resta ainsi seul chargé de pouvoirs réguliers, était loin de jouir de l'autorité et de posséder l'expérience de son collègue. C'était un diplomate novice dans son métier, arrivé en Allemagne juste à temps pour assister aux mécomptes et aux déboires de la politique française et pour se voir constamment joué et enfin publiquement maltraité par le comte de Brühl. Il ne tenait en main aucun fil qui lui permit de nouer des rapports personnels avec l'Autriche. Ce n'était pas à lui en réalité qu'on remettait le soin de négocier. Son rôle se bornait à accepter la médiation du roi de Pologne. Ainsi la France, à ce moment critique, remettait le soin de sa destinée à un tiers égoïste, fourbe et peut-être vénal, qui ne se servirait probablement de son nom que suivant d'autres convenances et pour d'autres intérêts que les siens. Il était clair que Vaulgrenant, doutant lui-même de la sincérité du médiateur, apercevant dans le ton de son ministre une méfiance qu'il partageait, craignant à la fois d'être trompé à Dresde et désavoué à Paris, ne songerait qu'à s'aventurer le moins possible sur le terrain semé de pièges où on lui commandait de marcher. De plus, en plaçant le centre de la négociation à Dresde, d'où Marie-Thérèse s'éloignait en ce moment même, au lieu d'aller la chercher elle-même à Francfort, on se condamnait d'avance au plus fâcheux retard.

L'essentiel, cependant, eût été d'aller vite et de mettre promptement les fers au feu pour profiter non-seulement du premier moment d'irritation de Marie-Thérèse, mais de l'embarras dans lequel Frédéric devait se trouver placé par une résistance plus obstinée

(1) D'Argenson à Chavigny, 4 octobre 1745. (*Correspondance de Bavière. — Ministère des affaires étrangères.*)

qu'il ne l'avait prévue. Il eût été d'une importance capitale d'avancer et peut-être de conclure l'affaire dans le délai de six semaines accordé à l'Autriche et à la Saxe, pour donner leur adhésion aux préliminaires de Hanovre, et durant lequel l'armée prussienne ne pouvait faire aucun acte d'hostilité. Condamné ainsi à attendre, dans l'immobilité, des adhésions qui n'arrivaient pas, la situation de Frédéric allait devenir gauche et presque ridicule. Il avait menacé la Saxe de son courroux si elle ne s'humiliait pas à un jour fixé : le jour passait et l'effet ne suivait pas la menace. Il avait annoncé avec une présomption indiscreète une convention mystérieuse suivie d'un armistice : il restait seul dans l'attitude du soldat au repos, tandis que, dans le camp opposé, on se préparait ouvertement à l'attaquer. Tous les regards étaient donc tournés vers lui pour lui demander le mot de cette énigme : et le plus difficile n'était pas de se dérober aux interrogations, pourtant assez pressantes, des agens français : il en était quitte pour tourner le dos à Valori et faire dire par Podewils, au secrétaire d'ambassade resté à Berlin, que s'il épargnait encore la Saxe, c'était parce qu'il voulait la conversion et non la mort du pêcheur. Mais que dire à ses propres troupes ? que dire au vieux général d'Anhalt, qui, en raison de son âge, avait son franc parler, et qui se plaignait (dit Frédéric lui-même) *sur un ton de brutalité héroïque* qu'on l'arrêtât après l'avoir poussé en avant, et qu'on ne lui permit pas de faire retentir dans les champs saxons *sa vieille trompette de Sodome* ?

Ce qui accroissait l'embarras, c'est que, la convention ayant dû être soumise au ministère anglais après le retour du roi George dans ses états, tant que les ratifications n'étaient pas encore arrivées, on pouvait toujours craindre que George lui-même ne fût sous main pour quelque chose dans les indécisions de l'Autriche et ne cherchât à se soustraire, par cette voie indirecte, aux engagements qu'il n'avait conclus qu'à regret. Cette seule pensée remplissait Frédéric d'inquiétude et d'irritation, et rien n'est plaisant, pour le dire en passant, comme de voir avec quelle vivacité, au moment même où il en prenait si à son aise avec ses obligations envers la France, il s'indignait sincèrement de la supposition qu'il pourrait lui-même ne pas rencontrer chez son nouvel allié la fidélité la plus scrupuleuse. — « Ce serait à penser, disait-il avec Blaise Pascal, que la terre est une affreuse prison, peuplée de misérables scélérats, tous sans foi et sans honneur. » — On trouvera sans doute que le nom de Pascal arrive ici d'une façon assez inattendue et par occasion : on pourra se demander ce que l'auteur des *Provinciales* aurait pensé de l'instruction donnée par Frédéric lui-même à Chambrier pour répondre aux questions qu'on pourrait lui faire, et ainsi conçue :

— « Pour ce qui est des soupçons que quelques ministres vous font entendre que je chercherais à m'accommoder avec la reine de Hongrie, vous ne ferez pas mal d'insinuer, si l'occasion s'en présente, que, jusqu'ici, il n'était absolument rien de conclu avec la reine de Hongrie. » — Il avait raison, rien n'était conclu, puisque la reine de Hongrie ne consentait à rien. Mais qu'aurait dit l'accusateur d'Esco-bar de cette assertion équivoque, qui n'était vraie que moyennant une restriction mentale (1)?

Une situation indécise, qui n'était ni la paix ni la guerre, pouvait, en se prolongeant, avoir, même au point de vue militaire, de graves conséquences. Pour n'abandonner aucune de ses positions, et en particulier pour laisser le prince d'Anhalt en mesure de frapper en Saxe, au premier signal, le coup si bruyamment annoncé, Frédéric était contraint de donner à sa ligne d'opérations une étendue très difficile à défendre. Le prince de Lorraine, au contraire, n'ayant qu'à obéir aux instructions qui lui commandaient de prendre sans délai l'offensive, pouvait concentrer toutes ses forces sur le point qu'il lui conviendrait de choisir. Le résultat fut que l'armée prussienne ne compta bientôt plus dans le camp de Chlum, autour du roi qui y résidait toujours, que dix-huit mille hommes, tandis que le prince de Lorraine vint se placer en face avec une force plus que double. Cette fois, se méfiant de la capacité dont le prince avait donné, à Friedberg, une preuve si médiocre, la reine, sa belle-sœur, lui avait adjoint pour conseils deux généraux qui passaient pour expérimentés, le prince Lobkowitz et le duc d'Arenberg. Les deux armées étaient si rapprochées que Frédéric lui-même voyait les trois chefs autrichiens tenir leur conseil de guerre sur une hauteur voisine, munis de longues lunettes qui les faisaient ressembler, dit-il, à des astronomes, mais qui leur permettaient de compter les Prussiens homme par homme et de distinguer tout ce qui se passait dans le camp ennemi. La position de Chlum était trop bien choisie pour qu'il fût aisé de l'attaquer; mais Frédéric ne tarda pourtant pas à s'y sentir gêné, parce que la cavalerie légère hongroise et autrichienne lui enlevait ce qui restait de subsistances dans une contrée déjà épuisée, et menaçait même d'interrompre ses rapports avec la Silésie. Il crut donc prudent de faire un mouvement de retraite pour se rapprocher de la frontière de Bohême, afin de s'établir sur un point en communication avec ses magasins où il pourrait vivre plus à l'aise et attendre plus patiemment la fin du délai pendant lequel il était condamné à l'inaction.

(1) Valori et Loysel à d'Argenson, 15, 18, 19 septembre 1745: — Frédéric à Rothenbourg, à Podewils, à André, 16 et 23 septembre 1745. — *Pol. Corr.*, t. iv. p. 281, 283 et 288; — Frédéric à Chambrier, 28 septembre 1745. — (Ministère des affaires étrangères.)

Il était temps, en effet, de se retirer, si l'on ne voulait pas être bloqué dans Chlum; car les Autrichiens avaient si bien fait le cercle autour de lui que, pour opérer cette marche rétrograde, il ne lui restait plus qu'un étroit passage dans le petit triangle formé par l'Elbe et un de ses affluens, à travers une contrée de difficile accès, couverte d'une forêt épaisse, et coupée par de nombreux accidens de terrain. Les premières étapes furent franchies pourtant sans difficulté, parce qu'on venait au même moment d'apprendre dans le camp autrichien l'élection de Francfort. Tout s'y était mis en liesse et l'on ne songeait qu'à se livrer à de bruyantes démonstrations de joie; mais le 30 septembre, au matin, comme l'armée prussienne qui avait campé autour de la bourgade de Staudentz allait se mettre en marche, on vint avertir Frédéric qu'on apercevait à l'horizon une longue ligne de cavalerie et que, par l'étendue de la poussière, il y avait lieu de penser que ce devait être toute l'armée ennemie. C'était le fait: Charles de Lorraine s'était enfin mis en mouvement avec toutes ses forces. Il comptait attaquer l'armée prussienne sur ses derrières, tandis qu'elle trouverait sur ses flancs et en face les hussards et les Pandours, bourdonnant comme des guêpes et profitant pour le harceler et retarder sa marche de tous les plis de terrain; on aurait ainsi, pensait le prince, le temps de la rejoindre, de l'envelopper par le nombre, et de la livrer sans défense possible à une perte certaine.

Ce plan était très bien combiné, et Frédéric y rend justice dans ses mémoires. Il est probable que, si son coup d'œil pénétrant n'eût pas à l'instant deviné le dessein de son adversaire, — s'il se fût borné, comme tout autre l'aurait fait, à presser le pas pour échapper à la poursuite, — il fût tombé dans le piège. Une résolution, d'une extrême audace, le tira de péril. Il faut vraiment se donner le plaisir de la lui laisser raconter lui-même.

« Il était, dit-il, aussi téméraire pour moi de me retirer devant l'armée autrichienne par des passages étroits que de la combattre. Vu la supériorité de son nombre, le prince de Lorraine s'était flatté que je choiserais le parti de la retraite: c'est sur quoi il avait compté et sur quoi sa disposition était faite. Il voulait engager avec moi une affaire d'arrière-garde, dans laquelle il était sûr que mon armée aurait péri. Je considérais le danger des différens partis que j'avais à prendre; mais comme il n'y avait pas de temps à perdre en réflexions inutiles, sans balancer plus longtemps, je résolus d'attaquer les Autrichiens, malgré le nombre et malgré le poste avantageux qu'ils occupaient, aimant mieux être écrasé les armes à la main que de céder le terrain dans un moment critique, qui aurait fait dégénérer ma retraite en une fuite ignominieuse. « Il est toujours dangereux de manœuvrer en présence d'un en-

nemi qui a déjà formé sa bataille. Mon armée avait à faire un quart de conversion par la droite pour changer entièrement son front et en présenter un qui fût parallèle à celui des Autrichiens. Cette manœuvre délicate se fit avec un ordre et une célérité inconcevables, avec cette différence des deux armées que celle des ennemis avait trois lignes de profondeur et que la mienne n'en avait qu'une. Le terrain qui me restait m'obligeait de me déployer sous le feu de deux batteries de canon, chacune de quatorze pièces, qui tiraient en écharpe : les ennemis jetèrent même nombre de grenades royales dans ma cavalerie ; mais rien ne décontenança les soldats, aucun cavalier ne quitta son rang, et malgré toute la diligence qu'on put employer, mes troupes soutinrent la canonnade pendant une grosse demi-heure (1). »

L'effet de cet admirable changement de front, si bien opéré sur place et plus tard si bien décrit, fut plus grand qu'on ne pouvait s'y attendre. A peine la manœuvre était-elle accomplie, que la cavalerie prussienne fut lancée à fond de train sur la gauche des lignes autrichiennes, qui ne se trouvèrent nullement préparées à ce retour imprévu. Le terrain où elles avaient fait halte était trop étroit pour leur permettre de se déployer, et de plus adossé à un fossé profond ; le premier choc en les faisant reculer les y précipita, la première ligne poussant la seconde, qui à son tour culbuta sur la troisième. Ce fut une vraie déroute. Par une opération alors analogue à celle qu'il avait déjà faite avec succès à Friedberg, Frédéric, tranquille de ce côté, reporta en hâte toutes ses forces sur la droite, retrouvant ainsi sur ce point, sinon l'avantage, au moins l'égalité numérique. Là aussi, la surprise et la confusion firent leur effet, et tout céda devant la savante impétuosité que Frédéric, présent de sa personne, savait imprimer aux mouvemens qu'il commandait.

A la vérité, comme il poussait les fuyards l'épée dans les reins jusqu'au village de Sohr, on vint l'avertir que son camp était envahi et livré au pillage. C'était la cavalerie hongroise, destinée, dans le plan du prince de Lorraine, à inquiéter la retraite des Prussiens, qui, ne les voyant pas venir, avait pénétré dans les campemens occupés par eux la nuit précédente. Trouvant les tentes prussiennes sans défense, ils passaient leur temps à les mettre à sac et faisaient main

(1) Frédéric, *Histoire de mon temps*, ch. vii. — Je cite ce passage d'après le premier texte resté inédit, comme je l'ai rapporté, jusqu'en 1879. Le second texte qui figure dans toutes les œuvres de Frédéric est un peu différent. Je préfère en général, quand la chose est possible, citer le premier manuscrit, rédigé à une époque plus rapprochée des faits et donnant, par là même, mieux l'idée de l'état d'esprit de l'auteur dans cette première époque de sa vie.

basse sur les provisions ou bagages de toute sorte qu'on y avait laissés. — « Tant mieux, dit Frédéric sans s'émouvoir : s'ils pillent, ils ne nous dérangeront pas. » — Et, effectivement, si au lieu de perdre le temps à ces prises inutiles, ces maraudeurs avaient poussé une charge sur la queue de l'armée prussienne engagée au même moment en sens opposé, on ne sait quel désordre en serait résulté. Le goût de rapines et de violences habituel à toutes les troupes indisciplinées sauva Frédéric de ce dernier péril, et il put compléter tranquillement son triomphe. Seulement, quand il rentra le soir dans sa propre tente, il la trouva toute dévastée : deux de ses secrétaires intimes étaient emmenés prisonniers, tous ses papiers et tous ses effets étaient enlevés, à ce point qu'il eut peine à se procurer de quoi changer lui-même de linge. Quand il demanda à souper, il n'y avait plus rien à lui servir. — « Comment s'embarrasser de telles bagatelles, dit-il, lorsque l'esprit est occupé dans ces momens décisifs à ces plus grands intérêts du soutien de l'état et de la gloire de la nation (1)? »

Il avait raison de penser et de parler ainsi ; pourtant ces bagatelles, qu'un général occupé de vaincre fait bien de dédaigner, produisent souvent sur l'imagination populaire une impression qui ne correspond pas à leur importance. Aussi, quel que fût l'éclat de la victoire qu'il avait si hardiment enlevée et malgré le nombre des prisonniers, des canons et des drapeaux restés en son pouvoir, le fait d'un souverain dépouillé de ses propres vêtemens dans sa propre tente, et forcé de laisser aux mains de ses ennemis ses confidens les plus intimes, était en lui-même trop étrange pour ne pas faire naître, dans l'esprit de ceux qui n'étaient pas au courant des détails de l'incident, quelque doute sur la réalité même du succès. L'incertitude devint plus grande encore quand on vit, peu de jours après, le vainqueur, au lieu de poursuivre son avantage, continuer sa marche en arrière, évacuer même la Bohême et rentrer en Silésie comme pour y prendre ses quartiers d'hiver. C'était une mesure de prudence très sagement adoptée pour éviter le retour de surprises pareilles à celle dont il avait failli être victime. Mais une retraite ne paraît jamais la conséquence naturelle d'une victoire ; aussi ne faut-il pas s'étonner si, le résultat de la journée de Sohr étant tout de suite contesté, l'écho n'en arriva que très affaibli dans les contrées méridionales d'Allemagne que Marie-Thérèse parcourait, à la même date, pour se rendre à Francfort, au milieu des acclamations joyeuses des populations.

(1) Frédéric, *Histoire de mon temps*. — Cf. Carlyle, t. iv, p. 175 et suiv.

IV.

Là, si ce n'était pas la victoire, c'était une marche pacifique qui n'en ressemblait pas moins à un triomphe. Plus la princesse approchait de la ville impériale, plus l'accueil était enthousiaste et l'élan des cœurs unanimes. On eût dit que c'était l'Allemagne entière qui, ressuscitée, unie et délivrée, faisait son apparition dans la personne de l'héroïque souveraine.

Avant d'entrer à Francfort, elle devait rejoindre son époux au camp où il était encore et passer avec lui la revue de ses troupes. Le rendez-vous était auprès d'Heidelberg, sur le territoire de l'électeur palatin, le seul du collège princier qui se fût uni à la Prusse pour faire défaut au moment du vote. Le jeune souverain avait exprimé très haut le désir qu'aucun de ses sujets ne prit part à une démonstration militaire faite par une armée qui occupait indûment ses états. Il ne fut pas écouté, et le jour de la revue il errait presque seul dans Manheim, la population en masse s'étant portée à Heidelberg. Nulle trace, dans cette foule empressée, ni des divisions religieuses, ni des rivalités locales : sujets des diverses principautés voisines, catholiques et protestans de toutes les communions, marchaient la main dans la main. « Le voisinage de la reine de Hongrie, écrit Tilly (le résident de France à Manheim), a augmenté la frénésie de tout le monde pour cette princesse, qui a passé elle-même toute son armée en revue, non pas à cheval et habillée à la hongroise comme on l'avait dit (les médecins s'y étaient opposés à cause de sa grossesse), mais dans une petite chaise découverte, le grand-duc à cheval à côté d'elle, lui nommant le nom des officiers et des régimens. Elle a dîné sous la tente, comblant de politesse tout le monde, faisant partout des présens considérables : on ne parle que de cette princesse. » Et, deux jours après, le même correspondant ajoute : « MM. d'Aix-la-Chapelle, craignant que l'électeur ne voulût pas laisser passer sur ses terres leurs vieilles reliques (la couronne de Charlemagne et les autres attributs de la souveraineté attendus à Francfort pour le sacre), les ont fait porter secrètement par les voitures publiques, et les députés les ont suivis aussi secrètement, ce qu'ils n'auraient jamais fait si indécemment si ce n'était pour le couronnement de cette princesse, qui est aujourd'hui l'idole de l'Allemagne (1). »

Le 4 octobre, jour de Saint-François, était la date fixée pour la

(1) Tilly à d'Argenson, 27 septembre, 4 octobre 1745. (*Correspondance de Manheim*. — Ministère des affaires étrangères.)

cérémonie. Mais la veille un bruit étrange se répandit et causa une surprise générale. Personne n'avait douté que Marie-Thérèse ne figurât dans la solennité à côté du nouvel empereur et ne fût couronnée avec lui ; l'espoir de la contempler était même pour la foule le principal attrait de la fête. On apprit tout à coup qu'elle refusait d'être associée au couronnement, et qu'aucune insistance (même les plus pressantes, faites par l'empereur lui-même) n'avait pu triompher de sa résistance. Elle donnait pour motif l'état de sa santé, qui ne lui permettrait peut-être pas de braver jusqu'au bout la fatigue de rester longtemps agenouillée. Mais ce prétexte ne trompait personne, car elle n'avait pas l'habitude de ménager une constitution très forte et que les épreuves répétées de la maternité n'avaient pas ébranlée. On se perdit en conjectures, et, aujourd'hui encore, les historiens se plaisent à commenter diversement cette résolution singulière. Ils inclinent presque tous à penser qu'ayant reçu à Prague et à Presbourg les insignes d'une souveraineté qui n'appartenait qu'à elle, elle trouvait au-dessous de sa dignité de n'arriver cette fois qu'au second rang, comme femme de l'empereur plutôt que comme impératrice, pour être associée à une dignité dont elle n'aurait que le titre. On ajoute même que, comme reine de Hongrie et de Bohême, elle avait vu placer la couronne sur sa tête ; à Francfort, ce serait le manteau impérial seulement qu'on jetterait sur ses épaules, et elle ne pouvait penser se résigner à un changement d'étiquette qui attestait une infériorité de situation.

Rien dans les sentimens connus de la princesse n'autorise à lui prêter ce mesquin calcul de vanité. J'inclinerais au contraire à faire une supposition tout opposée. Sans doute son affection conjugale, bien que toujours aussi vive, avait, avec les années, un peu changé de nature : elle n'avait plus sur les talens militaires et politiques de l'homme qu'elle aimait les illusions que, dans l'inexpérience de la jeunesse, lui avait fait concevoir l'ardeur d'une passion naissante. Le malheur, la nécessité et l'habitude du commandement lui avaient révélé combien était faible l'appui placé à ses côtés, et appris à ne plus compter que sur elle-même. Mais précisément parce qu'elle voyait maintenant plus clair dans le jugement que tout le monde portait autour d'elle, parce qu'elle savait que là où elle serait on ne regarderait qu'elle, — elle serait tout et François ne serait rien, — il lui répugnait de constater par cette éclipse certaine une infériorité qu'elle n'avait aucun plaisir à reconnaître. Elle pouvait craindre d'enlever ainsi aux yeux des populations allemandes tout prestige au chef qu'elle avait enfin réussi à leur donner. Ce jour tant attendu devait être celui de son mari et non le sien. Ce serait méconnaître l'originalité d'un noble caractère que de ne pas comprendre le rôle

qu'a joué, à toutes les époques de cette vie royale, le mélange des affections domestiques aux calculs de la raison d'état, et la part que la femme, plus tard la mère, a toujours prise aux résolutions de la souveraine (1).

Malgré cette absence que chacun commentait et regrettait tout bas, la cérémonie eut lieu suivant toutes les formalités antiques, mais avec un éclat inaccoutumé. — « Ce matin, à onze heures, dit le résident La Noue, le prince est sorti de son palais, précédé, après les livrées et les gentilshommes, des comtes de l'empire à pied et nu-tête, des ambassadeurs, des électeurs séculiers à cheval, habillés à l'espagnole et couverts, du maréchal héréditaire de l'empire marchant devant lui aussi à cheval avec l'épée nue, et il s'est rendu à la principale église. Il montait un cheval noir et s'avancait sous un dais à fond jaune avec l'aigle éployée de l'empire, .. une couronne fermée en tête, et revêtu d'un manteau de velours pourpre doublé d'hermine, le collier de la Toison d'or au cou. » La couronne qu'il portait en entrant à l'église était celle du royaume de Jérusalem, dont la maison de Lorraine se disait, je ne sais à quel titre, héritière ; au moment où il dut la changer contre le diadème impérial, l'archevêque de Mayence, qui officiait, demanda à haute voix, suivant un usage consacré, s'il n'y avait pas dans l'assistance quelqu'un qui portât le nom de Dalberg : c'était le droit de cette noble maison de recevoir la première accolade de l'empereur. Un membre de la famille présent s'avança, armé de pied en cap et le casque en tête, et l'empereur, le touchant avec l'épée de Charlemagne, l'arma chevalier de sa propre main.

En sortant, l'empereur se rendit à l'Hôtel de Ville, où Marie-Thérèse, après avoir assisté sans éprouver aucune lassitude (quoi qu'elle en eût dit) à toute la solennité, l'avait déjà devancé. Dès qu'elle l'aperçut, elle s'avança à sa rencontre le visage enflammé, les yeux brillans, agitant son mouchoir et mêlant sa voix aux clameurs de la foule. On eût dit qu'en le voyant paraître dans ce brillant appareil que rehaussaient sa haute stature et son port élégant, elle retrouvait tout le feu de ses premières amours. Ceux qui l'approchaient ont même raconté qu'avant d'applaudir, elle avait eu soin d'ôter ses gants, afin qu'on entendît plus distinctement le son de ses mains frappant l'une contre l'autre. Elle assista ensuite au festin qui suivit, sans qu'elle eût l'air de songer davantage aux ménagemens qu'exigeait son état (2).

(1) D'Arneth, t. III, p. 105 et suiv., 429 et 430 ; — Erizzo, ambassadeur de Venise 6 novembre 1745.

(2) La Noue à d'Argenson, 4 octobre 1745. (*Correspondance d'Allemagne*. — Ministère des affaires étrangères.) — Erizzo, ambassadeur de Venise, 2 et 9 octobre 1745 ; — d'Arneth, t. III, p. 108.

Ce fut au milieu des émotions de cette journée qu'on dut lui apprendre l'échec que le prince de Lorraine venait de subir en Bohême. Le mal eût été plus grand encore que, tout entière à la joie et à l'orgueil, elle en eût ressenti peu de trouble. Mais comme le messager qui apportait la nouvelle arrivait également nanti de ce qu'on avait pu sauver des effets et des papiers saisis sous la tente de Frédéric, ces indices matériels, qui semblaient ceux d'une victoire plutôt que d'une défaite, l'aiderent à se faire une illusion qu'elle s'empressa de répandre autour d'elle. Il fut aussitôt convenu dans son entourage que l'engagement de Sohr avait tourné en définitive à la gloire et à l'avantage de l'Autriche; et il fut même question de faire chanter un *Te Deum*. Ce fut François qui, se pénétrant de l'esprit de sa nouvelle dignité, fit remarquer que Francfort était une ville impériale et non autrichienne, et que, l'empire étant encore neutre, il ne convenait pas à son chef de faire célébrer la victoire d'un des membres du corps germanique sur un autre. L'impératrice dut donc se contenter du plaisir de parcourir une correspondance qui, n'étant pas faite pour passer sous ses yeux, ne pouvait manquer de l'intéresser.

Les pièces enlevées aux secrétaires de Frédéric étaient en mauvais état, lacérées, maculées, difficiles à lire : les pillards qui les avaient prises attachaient peu de prix à des paperasses dont ils n'auraient pas su faire usage. En rassemblant cependant les lambeaux épars et en les étudiant de près, on y fit de curieuses découvertes. La correspondance de Frédéric avec les ministres anglais apprit à Marie-Thérèse avec quel sans-gêne le cabinet de son bon allié George disposait d'elle et de ses provinces, et se vantait de la faire céder, quelque condition qu'on lui imposât, en lui refusant les subsides pour lui couper les vivres. — « En m'en parlant, disait le ministre de Bavière au résident Blondel, elle pleurait encore de colère. » — On vit aussi que Frédéric, dans ce dialogue édifiant, n'en prenait pas lui-même moins à son aise avec son allié de France. Il y avait, entre autres, une instruction envoyée à son ministre en Hollande, afin de lui apprendre à *masquer* la convention de Hanovre, si l'abbé de La Ville en avait le soupçon, qui parut un chef-d'œuvre inappréciable d'astuce et d'effronterie (1).

(1) Blondel à d'Argenson, 19 octobre 1755 : « La reine, dit-il, a trouvé dans la cassette qui a été prise au roi de Prusse à l'action du 30 plusieurs papiers de correspondance d'Angleterre avec ce prince par laquelle elle a lieu de se convaincre que l'Angleterre ne se fait aucun scrupule de la sacrifier. Il le ministre de Bavière) m'a assuré que la reine de Hongrie lui en avait parlé les larmes à l'œil. » — Chavigny à d'Argenson, 2 novembre 1755 : « Parmi les pièces enlevées au roi de Prusse que Bartenstein a montrées, il y a une minute d'une longue lettre que ce prince aurait écrite à son résident en Hollande et dans laquelle il l'aurait instruit avec beaucoup de force sur le langage qu'il devait tenir à l'abbé de La Ville pour masquer la négociation de

Frédéric avait donc été très mal informé de l'étendue de sa perte, puisqu'il assure dans ses mémoires que ses secrétaires, avant de se laisser prendre, avaient mis tous ses papiers en sûreté; et il fut plus mal inspiré encore, s'il est vrai, comme il le raconte également, qu'il choisit précisément le moment de la présence de l'impératrice à Francfort pour lui faire « lâcher quelques paroles de paix » par des émissaires chargés de sonder le terrain, et de voir quel effet avait produit sur elle la journée de Sohr. Il est aisé de deviner quel accueil ces porteurs de paroles reçurent et quel rapport ils durent lui en faire. « Cette princesse fit paraître, dit encore Frédéric, qu'elle laisserait plutôt son cotillon que la Silésie. »

Le ministre bavarois, de qui Blondel recevait de première main ces détails intimes, ne manquait pas de faire remarquer que ce serait le moment pour les souverains de France et d'Autriche, également trahis et insultés, de mettre en commun leurs injures pour en tirer vengeance. Ce n'était pas la bonne volonté, on l'a vu, qui manquait à Blondel pour entrer dans cette pensée, pas plus qu'aux autres agens français présens à Francfort, qui tous avaient écrit dans un sens conforme à leur ministre. Mais n'ayant reçu de lui aucune réponse, et Blondel même ayant été assez sèchement averti de ne se mêler que de ce qui le regardait, ils n'avaient garde d'ouvrir l'oreille à ces insinuations, et, pour ne pas les entendre, ils s'enfermaient chez eux. — « Je vis ici comme un proscrit, écrivait Saint-Severin, n'osant parler à personne et sentant que je suis de trop. » — Personne ne se trouvait donc sur place pour avertir promptement à Versailles de l'état d'esprit de Marie-Thérèse, et cependant elle désirait elle-même si vivement entrer en relation directe avec Louis XV, qu'elle pensa, dit-on, un moment à demander pour le comte Chotek, son ministre à Munich (qui se plaignait de souffrances de poitrine) la permission d'aller passer l'hiver à Montpellier, dans l'espoir qu'en traversant Paris il trouverait quelqu'un avec qui s'aboucher; mais ce diplomate, encore jeune et novice, recula devant la pensée d'être chargé à lui seul d'une tâche si délicate. Faute de mieux, il fallut donc se contenter de l'intermédiaire plus lent que d'Argenson avait préféré. Ce fut le comte Saul, ministre de Saxe à Vienne, qui vint porter la parole, non pas directement au nom de la France, mais au nom du roi de Pologne, choisi par Louis XV pour médiateur (1).

Hanovre. » (*Correspondances d'Allemagne et de Bavière*. — Ministère des affaires étrangères. — Charles de Lorraine à l'empereur, 4 octobre : « Si ces papiers, par malheur, n'étaient pas tombés entre les mains des hussards, nous en aurions bien davantage; mais la plus grande partie a été perdue. Comme vous le savez bien, les houzards se soucient très peu des papiers; ils les ont pillés et déchirés. » D'Arnaeth, t. III, p. 434; — Erizzo, ambassadeur de Venise, 27 novembre 1745.)

(1) Blondel et Saint-Severin à d'Argenson, octobre 1745, *passim*. (*Correspondances*

Une négociation engagée par une voie si détournée n'avait pas chance de marcher promptement. Quand ce n'eût été que la perte de temps nécessaire pour faire passer par Dresde tout ce qu'il aurait été si simple d'envoyer en droiture à Paris, ce délai, dans une heure critique où chaque instant était précieux, suffisait pour tout compromettre. Mais de plus la mission dont Saul se trouvait chargé pour la France n'était ni la seule ni même la plus pressante qu'il eût à remplir. Il avait, en outre, à combiner avec l'impératrice le projet d'une attaque nouvelle qu'il proposait de diriger contre Frédéric, dans des conditions différentes des précédentes (que je devrai exposer tout à l'heure), et à régler le rôle que chacun des combattans aurait à y jouer. Tant de préoccupations diverses ne permettaient à Saul de donner à la négociation française qu'une partie de son attention et de son temps. Du moment, d'ailleurs, que l'affaire se traitait ainsi par procureur, Marie-Thérèse, de son côté, ne pouvait s'en occuper elle seule ni elle-même. Tout fut donc renvoyé à l'examen de son vieux ministre Bartenstein, nourri dans les préjugés antifrançais et qui, bien que comprenant l'intérêt de céder quelque chose aux circonstances, procéda avec les préjugés, la méfiance, les lenteurs, les formalités de toute sorte habituelles à la chancellerie autrichienne. On fut tout de suite en désaccord sur les conditions de l'alliance projetée. La France demandait, comme le prix de son concours, un établissement pour l'infant d'Espagne en Italie, une garantie assurée à son protégé l'électeur palatin, et pour elle-même les places flamandes d'Ypres, de Furne, de Tournay et de Nieupoort, actuellement entre ses mains. C'était peut-être beaucoup exiger, mais Bartenstein répondit en refusant à peu près tout, sauf l'espérance d'une part à faire à l'infant, pourvu que ce ne fût pas aux dépens du roi de Sardaigne. On était donc assez loin de compte, pas beaucoup plus, cependant que dans une négociation ordinaire, où il est assez d'usage que l'un, au début, demande plus qu'il n'espère obtenir, et l'autre accorde moins qu'il n'est résigné d'avance à concéder. Mais c'étaient justement ces marchandages, ces allées et venues si fâcheuses dans les circonstances présentes auxquelles une transaction directe, confiée à des gens d'énergie et de résolution, aurait eu le mérite de couper court. Aussi n'y eut-il pas lieu d'être surpris si la réponse à peu près négative de Bartenstein aux demandes de la France arrivait à peine à Dresde pour de là être transmise à Versailles, au moment où, les fêtes du couronne-

d'Allemagne et de Mayence. — Lettre particulière de La Noue à d'Argenson, 4 novembre 1744. C'est dans cette lettre qu'est mentionné le projet de voyage du comte Chotek à Montpellier; d'Argenson met en note : — « Si Chotek avait cru que la négociation fut incertaine et non illusoire, il eût accepté cette occasion d'honneur et de profit. »

ment étant terminées, le couple impérial quittait Francfort pour rentrer dans ses états et dans sa capitale (1).

L'impératrice mettait pourtant encore tant de prix à se venger de l'Angleterre en se faisant écouter de la France qu'elle entretenait de cet espoir plusieurs des petits princes qui vinrent la saluer avant son départ ou sur son passage. — « L'électeur de Cologne m'a dit, écrit Aunillon, qu'il était persuadé que la reine de Hongrie n'était pas éloignée de faire sa paix avec la France, même aux dépens d'une partie des Pays-Bas, qu'il pouvait me le dire et qu'elle s'en était expliquée. » L'électeur de Trèves était moins affirmatif et jurait qu'on ne lui avait rien dit, mais il laissait tout entendre. « Préparez-vous à quelque chose d'extraordinaire, disait-il au résident; je ne doute pas que la reine ne fasse volontiers sa paix avec le roi : il n'y a plus entre les deux maisons de France et d'Autriche aucun motif d'inimitié. — Mais le roi, répondit Renaud, ne veut pas traiter sans ses alliés. — Ah! en ce cas, reprit en souriant l'électeur, c'est rendre la paix bien difficile (2). »

Mais plus le désir de Marie-Thérèse se manifestait avec vivacité, plus semblait croître la répugnance de d'Argenson à y répondre. La victoire des Prussiens à Sohr le remplit de joie, et il la laissa voir à Chambrier avec une effusion d'autant plus remarquable que le ministre prussien (bien qu'imparfaitement au courant des divisions du conseil) apercevait clairement chez d'autres ministres des sentimens tout contraires. Ce qui semblait plaire le plus à d'Argenson dans cet heureux incident, c'est qu'il y voyait une raison de remettre en question, sinon l'existence même, au moins la portée et l'exécution de la convention de Hanovre. « Si le roi de Prusse, écrivait-il, a traité avec les Autrichiens, au moins il ne les ménage guère, et la convention prétendue tient maintenant du roman plus que de l'histoire. » — Mais, répondaient à l'unisson Conti, Vaulgrenant et même Chavigny, cet événement ne prouve rien, ou prouverait le contraire. Puisque le roi de Prusse s'est laissé attaquer et s'est borné à se défendre, c'est donc qu'il espérait et qu'il doit aujourd'hui plus que jamais espérer encore que la reine de Hongrie va adhérer à ce qu'on lui propose? — « Non, répondait d'Argenson, il faut croire le mal le plus tard qu'on peut de la part d'un allié qu'on a ménagé avec tant de soin. Puis le roi de Prusse est d'un caractère si incertain qu'il ne persévérerait peut-être pas plus dans la

(1) Vaulgrenant à d'Argenson, octobre 1745, *passim*. — La réponse faite par l'Autriche aux propositions dont Saul était porteur n'est mentionnée dans cette correspondance qu'à la date du 30 octobre. Toutes les lettres précédentes se plaignent de la lenteur de la procédure suivie à Francfort. (Voir d'Arneth, t. III, p. 131.)

(2) Aunillon et Renaud à d'Argenson, 21 octobre 1745. (*Correspondances de Cologne et de Trèves*. — Ministère des affaires étrangères.)

défection que dans ses engagements (1). » Vaulgrenant, étonné de ce scepticisme persistant qu'il ne pouvait pas partager, mais qu'il n'osait pas trop ouvertement contredire, n'en comprenait que mieux combien peu le ministère tenait au succès de la négociation dont on l'avait chargé. — « Dans le doute, écrivait-il, si nos conditions sont acceptées, puis-je encore faire usage de mon pouvoir? »

Pour sortir pourtant de cette incertitude qu'il était seul à éprouver encore, d'Argenson imagina un moyen assez heureux de mettre Frédéric dans l'alternative ou de dissiper ou de confirmer avec éclat tous les soupçons. Il lui proposa de renouveler publiquement, de concert avec l'électeur palatin, une protestation contre l'élection de Francfort, mais sous une forme plus solennelle que la première, visant plus directement la personne de l'élu, et à laquelle le roi de France s'associerait en qualité de garant de la paix de Westphalie et de protecteur des libertés germaniques. Le coup n'était pas mal joué pour réduire son allié suspect au pied du mur et couper court à tous les ambages : mais c'était à la condition qu'on fût résolu d'avance, en cas de refus ou même d'ambiguïté dans la réponse, à prendre soi-même acte de la liberté d'action rendue par là à la France; c'était aussi à la condition qu'on tint en réserve pour ce cas si probable une négociation déjà très avancée avec l'Autriche, pouvant aboutir sans délai à une conclusion effective et qui aurait eu ainsi le caractère d'une prompte et juste représaille (2).

La proposition trouva Frédéric dans une humeur qui, bien que naturelle à son caractère, lui était devenue depuis quelque temps étrangère. Après de longs mois d'angoisse et de perplexité, se voyant échappé, par deux actes d'une témérité heureuse, à des périls où il avait cru succomber, il reprenait dans sa fortune et dans son étoile une confiance absolue. Les ratifications anglaises lui étant arrivées peu de jours après la bataille de Sohr, il se croyait maintenant pleinement maître du terrain. — « La reine Thérèse, disait-il, en passera par où le roi George voudra. » — Si ce n'était pas tout de suite, ce serait dans quelques semaines ou quelques mois, quand, l'or anglais faisant défaut, la disette commencerait à se faire sentir. D'ici là, comme on entrait dans la saison d'hiver, on avait, pensait-il, le temps d'attendre et au besoin de se retourner. Quelques rumeurs étaient bien arrivées à ses oreilles de négociations tentées entre l'Autriche et la France, mais il n'y attachait

1. Chambrier à Frédéric, 15 octobre; — d'Argenson à Vaulgrenant, 14 octobre; — à Chavi,ny, 20 octobre; — Vaulgrenant à d'Argenson, 8 et 12 octobre; — Conti à l'Argenson, 10 octobre. (*Correspondances d'Allemagne, de Saxe et de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2. Frédéric à Valori, 9 octobre; — à Podewils, 10 octobre 1742. — (*Pol. Corr.*, t. IV, p. 303.)

aucune importance. C'étaient, disait-il, de « petites indignités saxonnes, des chipotages du cardinal de Tencin, qui ne méritaient pas un instant d'attention ; une alliance de la France et de l'Autriche serait un bouleversement total pour lequel rien n'était préparé. » Peut-être d'ailleurs, sachant à qui il avait affaire, jugeait-il, non sans raison, qu'un pareil changement de front demandait, pour être exécuté sur place, une promptitude de coup d'œil et de résolution dont personne, dans le conseil de Louis XV, n'était doué. En tout cas, il espérait qu'il en serait quitte pour se rapprocher immédiatement de l'Angleterre, qui lui ouvrirait alors largement les cordons de sa bourse. En attendant, il s'acheminait gaiement vers Berlin pour y goûter quelque temps de repos, mettant en usage la philosophie pratique du proverbe italien : *Chi ha tempo ha vita*. Il ne songeait même plus au châtement exemplaire dont il avait à tant de reprises menacé la Saxe. La paix, à ses yeux, était désormais « immanquable. » — « Je vous suis obligé. écrivait-il à Podewils, de m'avoir commandé en Russie une pelisse de renard. Nous aurons à l'avenir plus besoin de la peau du renard que de celle du lion (1). »

Un homme si sûr de son fait n'était pas en disposition de ménager personne. — « Valori, dit-il à Podewils en recevant la demande de d'Argenson, m'a fait les propositions les plus ridicules qu'il soit possible d'imaginer. Il s'agit de détrôner avec l'électeur palatin le grand-duc. Dieu garde que je m'embarque de ma vie avec d'aussi ingrats amis et d'aussi misérables politiques. » Mais, suivant son usage, sa réponse, au lieu d'être simplement négative, fut donnée en forme d'acceptation conditionnelle, sous une condition dérisoire qui frisait l'impertinence. Il chargea Chambrier de faire savoir à d'Argenson qu'il était prêt à rédiger avec lui toutes les protestations qu'il voudrait, pourvu qu'il fût sûr que la France les appuierait immédiatement par l'envoi de cent mille Français au-delà du Rhin, en marche vers la Saxe : il demanda de plus qu'on mit à la disposition du ministre de France en Russie une somme suffisante pour gagner les ministres de la tsarine et les empêcher de prendre parti pour l'Autriche. Cette fois, d'Argenson, ne pouvant plus se méprendre, éprouva un accès véritablement plaisant d'irritation et de désespoir. — « Le roi de Prusse, écrit-il dans une note autographe, ne nous demande jamais aucun conseil de conduite, mais des choses rudes, dépensières et impraticables. Donnez-moi 16 millions en quinze jours, que le prince de Conti ait cent

(1) Frédéric à Podewils, à André, à Rothembourg, octobre 1845. — (*Pol. Corr.*, t. IV., p. 301 et suiv.)

mille hommes sur le Rhin à la fin du mois... Envoyez-moi une armée en Saxe... Gagnez-moi la cour de Russie bien vite. »

Chambrier, à sa première audience, reçut en plein visage, mais sans trop s'en émouvoir, ces éclats d'une colère trop tardive et trop plaintive pour être bien effrayante. — « Quel besoin, lui dit vivement d'Argenson, le roi de Prusse, s'il est victorieux, a-t-il de nos troupes en Saxe? Comment les ferai-je passer? Par quel chemin? Puis-je les faire voler comme des oiseaux? Souffrez, monsieur, que je vous dise qu'un allié doit proposer et non exiger, mesurer ses desseins à la possibilité des choses, ne pas affecter d'ignorer ce que tout le monde connaît, et communiquer ses propres desseins au lieu de se borner à diriger ceux des autres... Et parmi tant de questions, comment la principale échapperait-elle? Vous me dites bien que le roi de Prusse ne manquera pas au roi, et que la bataille de Sohr vient d'en donner la preuve. Mais cela répond-il à tout? cela dissipe-t-il tous les nuages? Qu'est-ce que cette notoriété publique qui assure qu'il y a un traité signé, le 26 août, entre le roi de Prusse et l'Angleterre?.. Des copies en courent partout, et le seul éclaircissement que vous nous donniez sur ce fait, depuis deux mois qu'on le soupçonne, ce sont des inductions tirées de vos bonnes intentions personnelles. »

Chambrier, qui n'avait effectivement ni la possibilité de tout nier, ni l'autorisation de tout confesser, se retira en balbutiant de vagues excuses. Mais, dans un *post-scriptum* joint à la dépêche où il rendait compte de cet entretien, il avertissait son maître que, sauf d'Argenson, tous les ministres tenaient son arrangement avec l'Angleterre pour avéré, et, loin de s'en inquiéter, paraissaient en prendre leur parti et dire qu'on ferait bien les affaires sans lui. Le cardinal de Tencin, en particulier, répétait que la bonne foi, comme toutes les autres vertus, avait ses bornes au-delà desquelles elle n'était plus que faiblesse et duperie (1).

Frédéric comprit alors qu'un plus long déguisement était inutile, et que, surtout sur un esprit droit et honnête comme celui de d'Argenson, une apparente franchise serait de meilleur effet. Podewils eut donc enfin la permission (qu'il avait déjà sollicitée plusieurs fois) de convenir avec Valori de la réalité de la convention de Hanovre, et de lui en communiquer, sinon le texte, au moins les dispositions principales. L'aveu fut naturellement précédé des récriminations habituelles sur l'abandon dont la France avait payé

(1) D'Argenson à Valori, 11 et 19 octobre; — Chambrier à Frédéric, 22 octobre 1745. — J'ai dû combiner ces deux récits du même entretien, qui ne diffèrent que par certains détails. — (Ministère des affaires étrangères.)

les services qu'on lui avait rendus, et sur l'extrémité à laquelle le roi de Prusse s'était vu réduit par la retraite de l'armée de Conti, et le refus des subsides qu'il avait réclamés dans une nécessité pressante. Hors d'état de poursuivre la lutte à lui seul, avec un trésor épuisé et une armée affaiblie, il avait bien dû penser à lui-même et à ses peuples, mais sans oublier pourtant son allié. Rien, d'ailleurs, dans le projet de convention, n'était de nature à porter ombrage à la France, puisque tout se bornait au maintien entre les mains de la Prusse de cette conquête de Silésie dont la France, dans un intérêt personnel bien entendu, devait toujours désirer que la possession restât enlevée à ses rivaux. — « Ne vous trompez pas, disait le ministre prussien, si nous avions voulu promettre quelque chose contre vous, nous aurions pu obtenir davantage; mais le roi a été inébranlable sur cet article. » — C'était donc un pas fait vers la paix générale dans les conditions que la France elle-même pouvait souhaiter, et rien n'étant conclu, tout étant encore en projet et restant en suspens, il lui suffisait, si elle voulait être comprise dans l'arrangement, de s'unir avec deux signataires de la convention pour venir à bout des résistances de la cour de Vienne. Et quant au secret qui avait été nécessaire pour aboutir, la France avait-elle droit de s'en plaindre, quand elle en avait donné l'exemple en provoquant à La Haye, sans prévenir personne, la réunion d'un congrès général? Devant cette étonnante argumentation, Valori paraît être resté à peu près muet. Mais en transmettant le récit fidèle qu'il venait d'entendre, il ne pouvait s'empêcher de demander si, à quelque prix que ce fût, il ne fallait pas s'estimer heureux d'être défait d'un allié si incommode. — « Je me borne à ce terme, disait-il, pour ne point entrer dans les autres qualifications qu'il n'a que trop méritées. »

Effectivement, était-ce la peine de répondre? Il n'était que trop aisé de démontrer que le moyen d'avancer la paix générale n'était pas d'assurer à l'un des belligérans, par l'abandon de l'autre, un avantage dont il devait certainement être tenté d'abuser. Il était moins difficile encore de repousser toute assimilation entre une convention faite à deux, à huis-clos et dans l'ombre, et la demande d'un congrès où tous, publiquement appelés, auraient eu droit de se faire entendre. Mais les événemens, en se précipitant, allaient couper court aux désunions superflues, et l'avantage était assuré d'avance à celui des trois acteurs de ce drame qui saurait les faire tourner à son profit, en usant à la fois de plus de résolution et de moins de scrupule. Je n'ai pas besoin de dire qui était celui-là.

DUC DE BROGLIE.

LA

NEUVAINÉ DE COLETTE

DERNIÈRE PARTIE (1).

Pierre à Jacques.

Ah! mon ami, que je t'attendais bien là, et que ta dernière lettre te ressemble donc!

Tu t'enflames, tu t'agites, tu bâtis tout un roman dans le vide, et tu me l'envoies en train express, en me demandant si tu n'es pas en retard et si tes félicitations arriveront avant ou après la cérémonie.

Cet accident qui m'abat sur la grand'route, ce vieux château où on me transporte évanoui, cette jeune fille qui me veille nuit et jour, arrosant mon lit de ses pleurs, tout ça te grise et te transporte; tu me vois épris, fou d'amour, agenouillé aux pieds de ma belle, autant qu'homme qui a la patte cassée peut s'agenouiller, bénissant les chemins impraticables, parce que cette solitude à deux est une joie, aimant mes misères, parce qu'elles m'ont donné l'accès d'Er-

(1). Voyez la *Revue* du 1^{er} et du 15 septembre.

lange, et l'hiver, parce qu'il fait notre nid d'aigle imprenable et inaccessible aux jaloux et aux curieux.

Eh! mon pauvre Jacques! je n'ai pas ton tempérament de bois sec, ni ton envolée d'imagination, et tu dois te rappeler qu'autrefois déjà, quand nous allions dans le monde tous les deux ensemble, j'avais des cheveux blancs à côté de ta tête folle et de la fougue de tes caprices.

Tandis que toi, comme un gourmand, dévorais dans une soirée une et jusqu'à deux passions, t'éprenant parfois si violemment de tes danseuses qu'après le cotillon tu allais jusqu'à rêver mariage, c'est à peine si je donnais mon cœur une fois la semaine! Et encore m'est-il arrivé d'un dimanche à l'autre, et parfois durant toute une quinzaine, de le sentir sans pulsations.

Et tu veux, maintenant que je me suis brouillé avec le genre humain tout entier, avec les gentils camarades du boulevard comme avec les aimables mondaines, quand j'ai de tout par-dessus les deux yeux, que j'aie tomber amoureux comme un écolier et me charger d'une chaîne au moment où je secoue mes épaules avec bonheur!.. Non! non! et si tu veux la place, Jacques, foi de Civreuse, je te cède tout sans regrets, le lit à colonnes, la gouttière de plâtre, et la petite blonde par-dessus le marché!

As-tu donc oublié déjà, mon pauvre ami, les deux années qui viennent de s'écouler? Oui, évidemment, puisqu'elles n'ont été de ta part qu'un long dévouement, et que tu as dû, avec ta délicatesse farouche, t'imputer à crime de t'en souvenir. Seulement, pour moi, il n'en est pas de même, car il y a certaines choses dont l'amertume vous reste aux lèvres, quoi qu'on fasse pour la chasser, et mes expériences ont été de ce nombre.

J'étais si niais, vois-tu, si absurdement confiant, si convaincu de tout ce qu'on me disait! J'avais trente amis intimes, et je les croyais tous solides, tous dévoués et sincères.

Dans vingt maisons de Paris, on m'ouvrait à grands battans les portes de l'intimité, et moi, qui m'y croyais reçu en souvenir de ma mère, j'y allais et j'y agissais comme si c'était sa main elle-même qui m'y eût présenté, sans l'ombre d'une arrière-pensée, et le seul évidemment qui n'eût pas d'arrière-pensée.

Pauvre sot qui n'oubliais qu'une chose: c'étaient ces trois cent mille livres de rente bien solides, bien indépendantes, que je tenais à ma libre disposition dans mes deux mains d'orphelin, et qui prenaient pour moi, comme une bête, toutes les prévenances qui ne s'adressaient qu'à elles!..

Puis, un matin, la ruine brusquement, tu te rappelles? Mon banquier, un ami aussi, celui-là, versant tous mes capitaux dans des

affaires si peu avouables qu'il n'avait point osé me consulter pour les y englober, et partant finalement avec tout ce qui lui restait pour édifier une nouvelle fortune dans la libre Amérique, et aussitôt, presque du même coup, ma nouvelle position se dessinant.

C'est lent, le télégraphe, auprès des nouvelles qui se colportent de bouche en bouche ! Quatre heures après ma ruine, j'étais redevenu Pierre comme devant : chacun le savait, et au bout de huit jours j'étais oublié ! Les événemens se tassent si vite à Paris ! A la suite de mon affaire, il y avait eu la chute d'un ministère, un divorce prononcé à huis-clos, dont tous les journaux avaient crié le fort et le faible à son de trompe, et tu penses si la vague qui m'avait englouti était au large !

Mes intimités de famille se fermèrent avec ensemble. A quoi bon inviter un homme qui n'est plus un prétendant possible ? Et je m'aperçus seulement alors que, dans chacun de ces cercles choisis, la fille de la maison avait invariablement entre dix-huit et vingt ans.

Quant à mes amis, vois-tu, Jacques, ils furent tous parfaits ! Pas un qui ne traversât jusqu'à deux fois une rue ou un boulevard pour venir me serrer la main en me voyant de l'autre côté de la chaussée, pas un qui ne me témoignât sa sympathie.

— Ce pauvre Civreuse, quelle guigne !

— Quelle canaille que ce D*** ; il est affiché, tu sais ? Et, à propos, fais-tu ta vente à l'hôtel Drouot ? La saison est excellente : c'est une chance, ça !

— Quel plongeon, mon pauvre cher ! Ma parole, c'est à dégoûter de faire des placemens ailleurs que dans sa paillasse !..

C'était gentil, tout ça, et ça m'allait droit au cœur. Mais au bout de la quinzaine, ma vente était faite, mon entresol loué, je n'avais plus mes lundis, tu sais, mes réceptions à table ouverte ? et je ne soupais plus au café Anglais ; de plus, enfin, j'avais passé la Seine !..

Poursuit-on une aiguille dans une botte de foin, et un homme qui se loge au Jardin des Plantes ? De bonne foi, non ! et en moins de deux semaines, j'avais cette paix absolue, rêvée par bien des souffrances, mais qui, dans une grande ville où on a vécu heureux, s'appelle l'isolement plutôt que le repos.

Mon histoire aurait pu finir là, et il ne resterait qu'à mettre un point, sauf à ouvrir une parenthèse sur la lutte avec la misère, si pour mon bonheur, en plus de mes trente amis intimes, je n'en avais eu encore un autre, un trente et unième que je n'avais jamais confondu dans le tas, d'ailleurs.

Plus malin que les autres, celui-là découvrit ma retraite ; une fois dans la place, ouvrit bravement ma caisse, et, la trouvant vide

comme il s'y attendait, passa mon bras sous le sien et m'emmena chez lui, où il me contraignit à partager sa vie pendant deux années entières!

Et c'est que le tout n'était pas encore de l'offrir, ami Jacques, permets-moi de te le dire une fois en face, puisque j'en ai l'occasion, c'était de le faire de telle façon que j'aie accepté d'emblée, et que j'aie vécu chez toi en parasite durant tout ce temps, sans l'ombre d'une arrière-pensée.

Ne te récrie pas, c'était bien en parasite, car tu sais comme moi ce qu'est le salaire du travail des gens qui en cherchent parce qu'ils en ont besoin, et qui en cherchent du jour au lendemain, sans avoir passé par cette filière administrative qui fait la gloire de notre France.

Qu'est-ce que j'ai gagné au juste, je ne me le rappelle pas; mais si j'ai payé, bon an mal an, durant ces jours de peine, le quart du loyer de notre appartement et mon blanchisseur, c'est qu'on m'a fait des concessions, j'en suis certain!

Quel état embrasser, en effet? J'étais peintre à entrer sans conteste au Salon quand je n'étais qu'un amateur; mais je devenais barbouilleur à ne plus tirer cinquante francs d'une toile de six mètres dès qu'on soupçonnait que je la vendais pour m'en servir! et, quant à la musique, il n'en faut pas parler! Guitariste, c'était charmant sous les balcons, mais comme professeur, il ne m'aurait manqué que des élèves!..

Il me restait le choix entre le surnumérariat aux finances, — trois ans d'espérances et de rêves ambitieux qu'on fait en songeant aux appointemens de quinze cents francs qui couronnent ce petit noviciat, — la diplomatie et les consulats, — sans la possibilité de m'acheter les bottes vernies et les gants frais qui sont le nerf de la guerre là-dedans; ou enfin le journalisme!

A part cela, quand on a refusé de clouer son nom comme enseigne sur la porte d'un tripoteur d'affaires, dis-moi un peu comment un galant homme peut trouver à s'occuper dans Paris?

Aussi pensais-je à émigrer, et, sans toi, y a-t-il fort à croire que j'aurais suivi mon coquin d'homme à travers les mers. Mais tu étais là, et je suis resté, le cœur un peu froissé déjà, je t'avouerai, par tout ce que j'avais vu, mais loin d'imaginer le virement subit qui m'attendait encore et l'étude morale qui allait me permettre de compléter la bête humaine sur le vif.

Mon Dieu, je n'aurais eu qu'à ouvrir une des pages de La Rochefoucauld, j'aurais vu tout ça imprimé à l'avance. Mais qui est-ce qui croit La Rochefoucauld, avant d'avoir éprouvé par lui-même ce que son amère sagesse dénonce?

Bref, je n'ai pas à te rappeler le dénouement de comédie qui me réveilla un beau matin. Le tour de roue était complet, et la Fortune me rapportait d'une main ce qu'elle m'avait pris de l'autre. Mon vieux fripon, plus riche que jamais, était mort intestat et sans enfans, et ses lacs de pétrole, revendiqués vigoureusement par toutes ses dupes, allaient nous rendre à chacun nos droits. Nos créances étaient bonnes, et on nous servit jusqu'aux intérêts de la somme : les économies bien involontaires que nous avions faites depuis deux ans!..

Trois jours après, Jacques, tu te rappelles? les félicitations et les cartes pleuvaient chez nous, et de nouveau j'étais en possession de tous mes excellens compagnons. Il ne tenait qu'à moi de croire à un mauvais rêve, en vérité. Je m'éveillais, et tout ce que j'avais cru perdu rentrait à la fois par la même porte : l'or et l'amitié.

Pour cette fois, c'était trop! Un peu de patience, et je m'y serais trompé, peut-être. Mais, du jour au lendemain, cette vie qu'on voulait reprendre au point précis où elle était restée : ce déjeuner accepté deux ans avant et qu'on me réclamait ; cette valse, vieille de deux hivers, jaunie sur un carnet, et qu'on voulait me rappeler! c'était vil et c'était grotesque à la fois, si bien que j'en risais le cœur soulevé.

Me dérober seulement, c'était trop peu. On m'avait fait désabusé, méchant et cynique, et avec un plaisir mauvais j'entrai dans toutes les combinaisons. Je caressai tous les espoirs, je courtais toutes les ambitions, pour faire la déception plus sensible le jour où je briserais d'un coup toutes les ficelles des pantins que je tenais dans ma main.

Puis ulcéré, lassé, séparé forcément de toi par la maladie de ton oncle et l'hiver de réclusion qu'elle te préparait, trouvant faibles tous les mots qui expriment la haine du genre humain, je m'en fus possédé du désir d'entendre mentir en chinois, en arabe et en hindoustanî, comme je l'avais entendu faire en français, afin de m'assurer du moins que mon pays n'était ni en avance ni en retard sur ses contemporains.

Et c'est le moment que tu choisis pour me prêcher l'amour, la paix du ménage, et la douce confiance qui en charme les heures!..

Mon pauvre Jacques, tu es un grand fou, et M^{lle} d'Erlange, ne fût-elle pas pire que les autres femmes, ce qui n'est pas certain, est du moins semblable à elles toutes, ce qui est assez pour me faire mourir.

Les preuves par lesquelles tu veux me convaincre de délit amoureux m'ont fait passer un bon moment, pourtant.

« Tu es sans cesse avec elle, me dis-tu ; tu lui parles, tu la re-

gardes, tu la traites de blonde fée : allons, Pierre, avoue que tu es pris ! »

Pour n'être pas avec elle, ai-je donc des jambes qui me permettent de m'enfuir, voyons ? Veux-tu que je lui parle en détournant la tête, et vas-tu voir dans les plaisantes fantaisies de mon premier réveil autre chose que les enjolivemens ordinaires des voyageurs qui racontent leurs aventures ?

Quant à être blonde, mon ami, je n'y peux rien, elle est blonde, et je te l'ai dit tout droit sans penser à mal... Ceci me ramène à tes plaintes au sujet de M^{lle} d'Erlange : « Tu me forces à la rêver, me dis-tu : à part ses cheveux, pas un indice, et tu t'attardes aux tapisseries, aux tours croulantes, aux fariboles enfin ! J'ai le cadre, je le sais par cœur, même. Mets-y le Greuze, je t'en prie ! »

Le voici, et sincère d'une sincérité que mes yeux nullement prévenus, comme tu vois, peuvent te garantir absolue.

M^{lle} Colette est plutôt petite, ou du moins, sans l'être en réalité, elle le paraît. Cela tient-il à la finesse invraisemblable de sa taille, à sa tête, qui, comme celle des statues grecques, est menue, ou à la prestesse et à la multiplicité de ses mouvemens ? on ne sait pas. Mais il est certain que debout, dans ses rares instans d'immobilité, elle monte droit et haut comme un bouleau qui s'élançe, et que je la regarde alors tout surpris. Où a-t-elle pris cette coudée de plus ?

Puis, quelque idée lui passe dans l'esprit, elle part à droite ou à gauche de son pas glissé, et ce n'est plus qu'un elfe échappé de bon matin du logis et qui rend visite à des humains. Or, tu le sais, mon ami, les elfes n'ont ni taille ni âge.

Le nez est court, fin et un peu gamin ; l'ovale est joli, plein comme un beau fruit, et le teint ambré.

Ne lis pas jaune, nous ne sommes pas au Cambodge ; c'est une peau transparente, sous laquelle luit perpétuellement un rayon de soleil. Le front est grand, la bouche bien faite, et quant aux yeux, je te dirais bien volontiers qu'ils sont superbes, si tu devais le prendre comme il faut ; mais tu le prendras mal, et tu verras des flammes et des élans de passion où il n'y aura qu'un signalement de passeport consciencieux, car un passeport lui-même les remarquerait, j'en répons, et même les émargerait tout courant aux « signes particuliers, » tant ils ressemblent peu à ce qu'on voit communément.

Grands, superbement fendus, — autant sauter le pas ce soir, car je te connais, demain tu réclamerai, — ces yeux sont d'un noir profond, intense, et d'où sort un éclair incessant.

La paupière baissée, c'est le calme d'un enfant qui dort ; relevée,

c'est fulgurant, et on croirait qu'une lumière intérieure éclaire cet iris qui flambe.

Le diamant noir existe-t-il? Je n'en sais rien, quoi qu'on en parle souvent; mais je crois que je me le figure assez bien maintenant.

Le trait distinctif du regard est une mobilité d'expression dont rien ne peut rendre la variété, et la vivacité générale se retrouve là. A la lettre, on y voit courir les idées, et c'est bien un peu traître, ces grands yeux qui pensent ainsi à livre ouvert.

Les cils retroussés se baissent rarement et avec un battement large comme le coup d'aile d'un oiseau qui plane, car la lumière n'éblouit pas ce regard-là, et le soleil et lui se fixent en camarades.

Les sourcils sont nets et fins. C'est un coup de pinceau pour lequel on ne s'est pas repris à deux fois.

Enfin, comme complément à ce mélange de grâce et de malice, figure-toi du côté gauche, au-dessus de la lèvre, une toute petite fossette venue d'on ne sait où, qui se creuse à tout propos et hors de propos, relevant seulement un coin de la bouche, de sorte qu'elle ne rit que d'un côté à la fois et comme en contrebande, ce qui lui donne une expression de gaieté inexprimable.

Je ne te dirai pas que M^{lle} Colette a des pieds et des mains d'enfant, parce que je trouve la comparaison absurde. Vois-tu, pour terminer un corps élancé de jeune fille, ces deux gros pieds rebondis, aussi larges que longs, et ces petites pattes pleines de trous qu'ont les marmots; cela fait frémir! Mais les d'Érlange sont de bonne race, et on s'en aperçoit.

Somme toute, c'est une figure originale, remarquable sous beaucoup de rapports, devant laquelle tu jetterais des cris d'admiration, à qui tu dédierais un sonnet chaque soir, et dont un peintre s'emparerait avec délices, sauf à ne pas pouvoir la rendre telle qu'elle est. Je ne lui en demanderai pas moins quelque jour la permission de m'y essayer, et ma première aventure de voyage aura la première page de mon album.

Eh bien! alors? dis-tu... Eh bien! est-on forcé d'aimer tout ce qui est beau? Je te la détaille en artiste, comme je te décrirai dans trois mois des palais, des fleurs de lotus et des almées, si toutefois les almées existent autre part que dans les ballets de théâtres; mais si tu vas imaginer un nouveau roman à chaque nouveau visage que je te présente, j'en serai réduit à t'écrire en style nègre.

« Bon petit voyageur, bien arrivé. Fait jolie traversée. Lui pas mal de mer. Trouvé belle case pour se loger. Embrasse petit frère blanc. »

Il faut voir le monde comme il est, mon ami; personne n'y vaut grand'chose, quand je nous ai mis hors de page toi et moi, et nous

méritons mieux que ces poupées affolées d'équipages, de diamans et de toilettes que nous connaissons. Aussi ai-je fait vœu de célibat depuis longtemps, en ton nom comme au mien ; nous nous suffirons à nous deux. Signe le contrat et ne rêve plus bleu.

Quant à tes conseils délicats au sujet de M^{lle} Colette, sois tranquille, moraliste ; si je suis de bronze, elle est de cristal ; et je ne sache pas d'ailleurs que mon aspect soit pour enflammer actuellement. Et puis, que veux-tu qu'une créature qui rit ainsi tout le long du jour puisse connaître au sentiment ? Ce n'est pas une femme, c'est une clochette toujours en branle, et on jurerait que la vie que nous menons est la plus divertissante qui soit.

Tu sais ce qu'elle est en réalité pourtant, et tout à l'heure, pendant que M^{lle} d'Erlange sautillait dans la chambre, se livrant au petit branle-bas qui lui est habituel, essuyant des porcelaines et des bibelots, que je suivais de l'œil dans ses doigts avec la mélancolie qu'on éprouve en regardant des condamnés à mort, et l'écoutant chantonner sans relâche, je n'ai pu m'empêcher de la questionner là-dessus.

— Mon Dieu, lui ai-je demandé, quelle est donc la chose qui peut vous égayer à ce point, et qu'est-ce qui vous met toujours ainsi le rire aux lèvres ?

— Mais ma bonne humeur ! m'a-t-elle répondu. Est-ce que ça vous ennuie ?

— Non pas ! Seulement vous m'étonnez, voilà tout.

— Il est certain que ça ne vous ressemble guère ! a-t-elle riposté vivement. Et s'il m'est permis d'interroger à mon tour, qu'est-ce qui fait donc que vous ne riez jamais, vous, en revanche ?

— La souffrance, quant à présent, répondis-je d'abord sèchement. — Puis, comme j'étais honteux de ce mensonge flagrant, et surtout du mouvement de dépit qui me portait à ce rappel très peu noble du passé, j'ai continué : — Mais, en général, je suppose que c'est une humeur contraire à la vôtre.

Elle a relevé ses yeux, qui s'étaient voilés d'un coup vif, et, souriant de nouveau, elle a dit :

— La mauvaise, alors ?

— Mon Dieu, oui, la mauvaise sans doute, au moins pour tous ceux qui regardent le rire comme le signe assuré d'un aimable naturel, et non pas comme une grimace ou une simple contorsion de famille, donnant raison aux gens qui affirment que nous descendons du singe.

— Du singe !.. — Elle s'est reculée avec un geste effaré, embrasant d'un coup d'œil rapide ses mains et toute sa personne... — Je n'avais jamais entendu dire ça ! Est-ce que c'est possible ? Est-ce

que c'est vrai, monsieur? Comment l'a-t-on su? — Puis, comme elle me voyait secouer la tête : — Non, oh! que j'en suis aise, a-t-elle continué avant que j'aie pu placer un mot, car ce serait drôle, mais si dégoûtant... Voyez-vous ce qu'on éprouverait en rencontrant un babouin en cage et en se disant qu'il faut le vénérer comme un aïeul! C'est bien assez de penser qu'on lui ressemble quand on rit.

Elle a couru à une glace, si haut placée qu'elle monte sur une table pour s'y voir, et, regardant sa fossette se creuser :

— Ma foi, c'est bien possible que ce ne soit qu'une contorsion après tout, a-t-elle dit avec philosophie; mais c'est si bon quand même.

Et elle s'est reprise à rire de plus belle, comme preuve de ce qu'elle avançait, en sautant à terre d'un bond de gazelle, sans bruit et sans effort.

Sa crédulité, comme tu le vois, est comme sa gaieté, le fait d'une véritable enfant, et elle est restée pendant un instant encore toute à son accès de joie; puis, comme je demeurais toujours sérieux, elle s'est assise, s'est calmée et a repris plus bas :

— Peut-être quand on est beaucoup plus vieux, beaucoup plus sage, enfin, n'aime-t-on plus ça, en effet; mais je n'en suis pas encore là!..

Ah çà! Jacques! me prend-elle pour un patriarche, et t'es-tu aperçu depuis peu que j'aie grisonné et baissé à ce point?

Enfin, cela va te tranquilliser du moins, et te montrer qu'il n'y a pas péril en la demeure.

Pour moi, c'est une tête folle, je te l'ai dit, et quant à elle, en revanche, voici qu'elle veut bien me considérer comme tellement sage et respectable qu'un peu plus elle me confondrait avec son grand-père le babouin. Nous voilà bien à l'abri tous les deux.

Sur ce, frère Jacques, n'invente plus de romans et dors sans rêver; ma petite fille et moi te souhaitons le bonsoir.

Mais surveille-toi, mon camarade; tu vois comme c'est traître, la décrépitude, et comme ça vous prend un beau matin sans qu'on y songe.

Vous qui êtes si vieux,.. si vieux!..

On découvre mon front ce soir. Quelle mine va faire ma cicatrice? J'y songe un peu, je t'avouerai.

Si la balafre est honorable, je m'en arrange; mais si le trou rond et massif sent son coup de bâton ou de piédestal, je soume M^{lle} Colette et son exécuteur des hautes œuvres d'en redécoudre un peu! Que diable! on a son amour-propre, si vieux bonhomme qu'on soit!

12 avril.

Dire que l'intimité progresse avec M. de Civreuse, non, pas plus aujourd'hui qu'hier. Il est à présent ce qu'il était à son premier réveil : poli comme un roi, mais bourru comme un ours, et railleur en proportion, et nos moindres propos sont des escarmouches.

— Qu'as-tu donc toujours à te chipoter avec ton monsieur ? me disait Benoîte hier : ça ne lui vaut rien, tu sais !

— Que veux-tu, ma vieille, lui ai-je répondu, il voit rouge et moi blanc... Je ne puis pourtant pas lui laisser dire des énormités en l'approuvant toujours, rien que parce qu'il est malade, quand lui relève si vivement tout ce que je fais. C'est plus fort que moi !

Et c'est vrai, j'ai beau me prêcher chaque matin et chaque soir, me dire que, si j'étais autrement, je lui plairais mieux sans doute, me jurer que je changerai le lendemain : dès que je suis là et que j'entends ce ton calme qui critique tout indifféremment, les gens et les choses, je pars malgré moi et je lui réponds avec toute la vivacité et l'indignation que j'éprouve. Ou bien encore, quand je suis assise auprès du feu, écoutant la neige fondue qui tombe à grand bruit depuis les gouttières effondrées, et qu'au lieu de ma solitude du mois passé, je vois dans le fond de la chambre ce visage brun, que j'entends cette voix sonore me répondre ou me questionner, tout cela au milieu de ce soleil d'avril qui danse à travers les vitres, je me sens prise d'élan : de joie si vifs et si fous que je me mets à rire sans cause, sans pouvoir m'arrêter et me trouvant heureuse, heureuse !..

Tout cela paraît absurde à M. de Civreuse, et c'est alors qu'il se met en campagne comme hier, se démenant pour me prouver qu'il n'y a pas de quoi être fier, en vérité, que toute cette bonne gaieté n'est que souvenirs de famille et d'éducation passée, et que nous rions comme les singes font des grimaces, pas autre chose !

Est-ce par raillerie qu'il dit cela, pour m'effarer ou parce qu'il y croit un peu ? Je ne démêle jamais qu'à moitié le fond des choses quand il me parle, et, fût-ce dix fois vrai, qu'y puis-je faire ? Faut-il me priver de rire et de gambader à cause d'une ressemblance fortuite ou même naturelle, et ne dois-je plus casser mes noisettes d'un coup de dent ou escalader les obstacles en trois bonds ? Voilà qui sent encore bien plus son cousinage !..

C'est un pédant que nous laisserons à ses critiques s'il continue, car j'ai oublié de l'en avertir et de poser tout bas la condition à mon saint dans le beau temps fleuri où je le priais et où nous nous en-

tendions tous les deux sur les dehors de mon sauveur ; mais on aimera Colette comme la voilà, avec son chien, avec ses défauts, avec son rire, avec ses idées à elle et avec sa ceinture nouée à l'envers, ou bien elle retournera à ses affaires et continuera de décrocher des étoiles dans son petit coin, jusqu'à ce qu'elle mette la main sur une bonne, une vraie qui n'ait pas trempé dans un seau d'eau pour y éteindre tous ses rayons avant de lui arriver.

La vérité est que je suis furieuse, furieuse non-seulement parce que M. de Civreuse ne m'a point à gré et me trouve laide, sottie et je ne sais quoi encore ; mais furieuse surtout parce que j'ai beau faire, je n'arrive pas à lui rendre sa politesse.

Parfois je suis prête à courir à lui et à lui affirmer que, si son opinion n'est pas flatteuse pour moi, la mienne est en tout semblable à son égard ; puis je me défie de ma langue. Au fond, je ne le pense pas du tout, et voit-on ma diatribe se tournant tout à coup en compliment ? c'est à frémir !.. Je ne sais pas si on arrive à dire du même ton ce qu'on sent et ce dont on ne pense pas le premier mot, et son oreille est bien déliée pour ne pas sentir la différence.

Alors je prends le parti de me taire, et, rentrée dans ma chambre, tous les huis clos, je me dédommage en interpellant rudement mon imagination et mon cœur :

« Voyons, leur dis-je à brûle-pourpoint en les posant en face de moi, expliquez-vous : d'où vous viennent cette folie et cet engouement ? »

« Que vous a-t-il fait, cet homme ? Il n'est pas aimable, à peine poli, moins beau que nous, assurément, et il est visible que nous ne lui revenons guère. »

« Quel effort fait-il pour vous le cacher ? Depuis trois semaines, a-t-il tenté un mot tendre ou galant, le mot n'eût-il que deux syllabes et pas plus de sens qu'un pauvre soupir ? Un de vous en sait-il là-dessus plus long que moi ? Parlez !... »

Ni l'un ni l'autre ne dit grand'chose, mais, pour courte qu'elle est, leur réponse ne se discute pas : « Il leur plaît quand même. »

Et voilà comment je me trouve penser à M. de Civreuse un peu, souvent, toujours même, je crois, sans être tout à fait satisfaite de lui cependant et sans comprendre complètement ce qu'il a au fond du cœur.

Parfois je me demande, en voyant les airs ébahis dont il me suit au moindre mot, s'il ne sort pas comme moi d'un vieux château désert et ruiné, où ses fossés et ses machicoulis l'ont gardé jusqu'à présent de la vue de toutes les femmes, comme mes créneaux m'ont préservée de tout contact avec âme qui vive.

Mais, dans ce cas-là, il y a longtemps qu'il aurait passé son pont-levis, car sa science des humains, pour n'être pas aimable, paraît fort étendue, et il sait bien des choses dont j'ignore même le nom. De là des conversations impossibles, où je lui réponds sans savoir au juste ce que je dis, où nous nous querellons sans que je comprenne bien pourquoi, et pendant lesquelles je ne suis pas sûre qu'il sache toujours lui-même ce qu'il veut.

Hier, par exemple, nous parlions des gens du monde ; je lui disais combien je connaissais peu de choses en dehors d'Erlange, et je le priais de me conter ce qu'on est et ce qu'on fait à côté de mon trou.

Il a commencé aussitôt, mais s'est mis à faire de telle façon la description que je lui demandais, que je l'écoutais abasourdie de l'entendre traiter tous les hommes indifféremment de misérables ou de scélérats... Était-ce un jeu, ou faut-il vraiment le croire ? Ce serait alors à ne plus oser poser son pied devant soi : là un traquenard, ici un piège, plus loin une mine qui n'attend que votre passage pour sauter, voilà l'ordinaire d'après lui, et sur tout cela des fleurs, des sourires et des paroles engageantes qui vous tendent la main.

Est-ce à la lettre, et parle-t-il de mines véritables remplies de poudre ? je ne sais ; et après avoir écouté religieusement au début, je n'ai pu m'empêcher de me révolter :

— Mais alors, lui ai-je crié en bondissant, ce serait une caverne de voleurs que votre monde !

A quoi il a répondu fort tranquillement :

— C'est que ça y ressemble beaucoup, en effet !..

Et comme je m'exclamais, m'indignant, et lui demandant s'il était bien certain de ce qu'il racontait là :

— Mon Dieu ! me dit-il, j'en parle comme le voyageur qui décrit le carrefour où on lui a enlevé sa montre et sa bourse ; voilà tout !

Est-ce que vraiment on l'aurait volé ? Je n'ai pu m'empêcher de lui demander encore cela, et sans sourciller et assez sèchement il m'a répondu :

— Ma bonne foi et ma confiance, oui, mademoiselle. Ne trouvez-vous pas que cela vaille des doublons et une valise ?

Voilà mon hôte, et voilà ses bizarreries. Dans ces cas-là, que puis-je répondre ? Je reste confondue, et je suivrais plus facilement sa conversation s'il lui plaisait de la tenir en chinois.

Somme toute, il me paraît peu sujet aux illusions, et si, depuis dix-huit ans, je me noie dans les chimères et l'idéal, je crois que j'ai trouvé mon port de salut.

Point d'exception, d'ailleurs : nous ne valons pas mieux que les autres : et comme je nous mettais en avant, espérant un petit mot de courtoisie pour les femmes :

— Peuh ! m'a-t-il dit, à chacun ses instincts. Les loups mordent, les tigres y vont à coups de griffes ! Croyez-vous que l'un soit beaucoup meilleur que l'autre ?

Vraiment, on n'a point l'idée de trancher avec cet aplomb, et le bon Dieu lui-même, qui tient la clé des cœurs, n'affirmerait pas ainsi, j'en suis sûre.

J'enrageais de l'arrêter, de l'embarrasser au moins, de sorte que, me plantant devant lui :

— Et moi que vous ne connaissez pas, m'écriai-je, qu'est-ce que je suis, alors ?

— Mon Dieu, fit-il avec un demi-sourire, en boutons ou déjà en fleurs, je ne saurais trop dire, mais je crois bien que tous les instincts y sont !

En vérité, je l'aurais battu. Aussi, ne sachant à qui me raccrocher :

— Et M. Jacques, enfin ? demandai-je.

— Jacques ! — Alors changeant de ton à l'instant... — Jacques ! ce sont tous les trésors, toutes les délicatesses, toutes les bontés, tous les courages de la terre réunis en un seul homme !

Et comme il reprenait haleine :

— Alors, c'est une exception, celui-là ? dis-je ironiquement.

— Précisément, l'exception qui confirme la règle.

— Qu'est-ce que ça veut dire, ça ?

— Oh ! mon Dieu, pas grand'chose en vérité ! mais ça se répète. C'est une phrase qui court.

— Eh bien ! m'écriai-je avec mauvaise humeur, qu'on la ratrape une bonne fois et qu'on la mette en cage, puisqu'elle n'a point de sens.

Je disais une absurdité, je le sentais bien : mais j'étais agacée sans savoir pourquoi.

M. de Givreuse se mit à rire sans répondre, et, recommençant où il en était resté, il reprit le panégyrique de son ami. Il s'était redressé, il parlait vite : assurément, on lui avait mis une langue de renfort, et, pour la première fois, je le voyais animé...

Et il était joli, ce Jacques, et bon, et beau ! Vraiment, je finissais par m'intéresser à lui : il me semblait qu'on me décrivait un de ces royaumes-fées où tout est parfait, les ruisseaux de sirop d'orgeat, les rochers de sucre candi et une petite pluie parfumée à la vanille pour les jours de chaleur !.. Aussi, quand M. Pierre se laissa retomber sur son oreiller d'un air satisfait :

— Eh bien ! m'écriai-je avec conviction, je sens que je l'aimerais beaucoup, votre ami !

Là-dessus il se retourna brusquement en fronçant son terrible sourcil, et me regardant dans les deux yeux :

— Croyez, mademoiselle, me dit-il de son ton le plus mordant, qu'il en serait heureux et fier !

Et moi, sans réfléchir une seconde, j'ai répliqué à mon tour, non moins vivement :

— Mon Dieu, je le crois : n'est pas aimé qui veut, monsieur !

Après cela un silence, un silence lourd et écrasant.

Y a-t-il, en vérité, plus singulier que ce caractère, et cette conversation s'explique-t-elle ? Voilà cependant l'ordinaire de nos causeries, et sans que je puisse comprendre comment, trois fois sur quatre, elles finissent en disputes.

Cette fois, pourtant, pouvais-je mieux faire ? Après avoir supporté en toute patience sa classification galante, qui me rangeait parmi des loups si je ne comptais pas dans des tigres, je tombais d'accord avec lui dans l'éloge de son ami, et le voilà brusquement en colère.

Tourné contre le mur, l'air aussi étranger à ce qui l'entourait que s'il tombait de la lune, M. de Civreuse s'était mis à siffloter allègrement une petite marche, en l'accompagnant d'un mouvement vif sur sa couverture avec ses doigts.

Moi, lassée déjà de ce silence, je me remuais, cherchant quelque entrée en matière et mordillant tous mes ongles l'un après l'autre. Mais cela faisait moins de bruit que la petite marche, et, malgré moi, je suivais la rentrée, toujours la même, dont le rythme sautillant me faisait battre la mesure sans le vouloir. « La,.. la,.. la, la, la, la ! » Il était impossible que cela durât, et, d'ailleurs, je me sentais en humeur de bêtises. A la troisième rentrée, je parlerai, me dis-je. Et comme la troisième rentrée arrivait sans que j'eusse trouvé une seule idée, je tirai brusquement le croisillon de la table avec mon pied, et tout ce qui la chargeait s'abattit avec un fracas atroce. Mais j'avais compté sans le flegme de M. Pierre ; il acheva paisiblement son trait sans se retourner, et comme je marmottais un peu confuse :

— C'est la table ; mon pied s'est pris dedans.

— Ah ! fit-il seulement.

Restait à réparer le désastre. Une tasse s'était répandue dans la bagarre.

— Lèche, mon bon chien, dis-je à Un en lui montrant le liquide.

Pour le coup, M. de Civreuse s'arrêta, et, après l'avoir regardé faire :

— C'est la tasse où il y avait de la morphine, me dit-il tran-

quillement : il va dormir jusqu'à demain. — Et il s'apprêtait à reprendre sa marche !

Mais ce n'était pas là ce que j'entendais ; je répliquai qu'il se trompait. La contradiction l'arrêta sur place ; il retourna la tête pour me prouver que j'avais tort, et au bout d'un instant nous étions repartis.

Voilà le type de nos relations. Certes, la fleur de galanterie en est absente, et cependant j'y trouve un plaisir extrême. Bien plus, rien ne me fâche, rien ne me blesse, et mes colères perpétuelles s'apaisent si vite que le soir, quand, rentrée dans ma chambre, je secoue les cendres de ce feu pour y chercher une étincelle de rancune mal éteinte, tous mes souvenirs du jour en jaillissent comme un véritable feu d'artifice, et ce sont des fusées de joie et de plaisir que je fais sortir à la place.

Je ne gagne rien, pourtant, je le sens bien ; mais dans l'avenir, dans un lointain brumeux, je me figure la revanche, et j'en ris toute seule à l'avance.

Oh ! monsieur de Civreuse, le jour où vous tomberez à mes genoux, comme je vous y laisserai, et comme vous regretterez alors le temps perdu, pendant que vous attendrez anxieusement ces sourires que vous auriez si bien pu faire naître à ces heures-ci !..

Souvent, pourtant, il me fait parler de ma vie à Erlange, de mon couvent, de ma tante. Hier même, j'ai cru qu'il irait jusqu'à me faire des questions sur mes études. Un petit examen d'histoire et de géographie. En quoi je n'aurais pas brillé, assurément !

A mon tour, je l'interroge sur son voyage. Mon Dieu, les belles choses qu'il fera et qu'il verra ! Aller partout où sa fantaisie le poussera ; n'attendre d'avis de personne ; chasser des éléphants comme on attrape ici des moineaux aux gluaux ; escalader des montagnes en haut desquelles on se trouve avoir sa tête au-dessus des nuages et ses pieds en dedans, de sorte qu'on ne les voit plus ; ramer sur le Gange, un grand fleuve sacré, — comme qui dirait une rivière d'eau bénite chez nous, — où on rencontre tantôt des crocodiles aussi longs que des bateaux, et tantôt des Indiens morts qui descendent le fil de l'eau pour s'en aller en paradis, car c'est le chemin, paraît-il, et voilà le système des enterremens là-bas ! Se promener en palanquin, et trouver chaque matin dans les huîtres de son déjeuner de quoi enfiler un collier de perles, quel rêve, quelle vie !

Je n'avais qu'un cri en l'écoutant. cri muet, bien entendu : « Oh ! emmenez-moi ! emmenez-moi ! comme domestique, comme page, comme cuisinière ou comme camarade, à votre volonté ! Je serai si facile, si brave, si audacieuse, si dure à la fatigue, si heureuse de souper d'un rôti de chacal ! » Mais comment dire tout cela ?

Lui, cependant, me voyant suspendue à ses lèvres, les yeux brillants d'enthousiasme et les mains serrées dans mon émotion :

— Ça vous paraît superbe, tout cela, n'est-ce pas ? me disait-il avec l'air habituel qu'il prend quand je m'enflamme...

Vraiment, à le voir, à l'entendre, on croirait qu'il a vécu déjà deux ou trois vies au moins, et que son quatrième essai l'ennuie comme un vieux livre qu'on sait par cœur. A telle page, je trouverai ceci, se dit-il, et à telle autre cela, et voilà d'où vient sa nonchalance pour toutes choses : il n'a plus le plaisir de l'imprévu. Je ne vois que cette idée qui explique sa morosité, et parfois j'ai envie de lui demander : « Faisiez-vous ceci, et pensiez-vous cela dans votre première vie ? » Mais il me croirait folle, sans doute ; aussi je garde sagement pour moi mes petites observations, et je me contente de lui répondre en toute sincérité combien je l'envie et comme cette vie d'aventures me séduit.

— Bah ! vous en seriez bientôt lasse, me disait-il en haussant les épaules ; il n'y a ni pompon ni hochet par là-bas !

M'en lasser, moi ! mais je trouverais ça adorable, je le sais, et d'ailleurs est-ce que j'en ai, des hochets, ici ? Si M. de Civreuse veut bien me les montrer, il m'obligera.

Moi qui ai toujours aimé l'impossible, qui, dans mon berceau, rêvais de la flèche dorée qui tenait mes rideaux, parce que je la croyais inaccessible, et qui depuis ai continué à souhaiter de même toutes les flèches placées trop haut !..

— Mais vous ne savez donc pas ce que j'aime ? disais-je à M. Pierre : Je désire tout ce que je ne peux pas atteindre, et j'admire tout ce que je ne peux pas faire !

— Comme les Malais de Timor, me répondit-il en me regardant avec curiosité, qui adorent les crocodiles, parce que, disent-ils fort judicieusement : « Un crocodile avale un homme et un homme ne peut pas avaler un crocodile. »

Je n'ai rien répliqué, mais le raisonnement ne me paraît pas si bête, et ces Malais me semblent assez logiques.

Quand on n'aime pas par préférence, c'est quelque chose encore de vénérer par frayeur, et si je savais le moyen de faire dire à quelqu'un qu'il m'adore, fût-ce dans la crainte d'être dévorée, comme volontiers je me ferais Malaise !

Pierre à Jacques.

Mon ami, elle a de l'esprit, il ne faut pas le nier ; mais c'est son flamboiement et son ardeur même qui me font peur.

Aimerais-tu une fusée qui, au lieu de partir dans les nuages, te danserait perpétuellement devant les yeux? Moi, ça m'énerve et je clignote. Seulement, il faut être juste, la fusée a de belles couleurs et un jet hardi.

C'est te dire que nous sommes en conversations réglées, et qu'elle ne se contraint nullement devant moi. Un patriarche, ça ne tire pas à conséquence, tu conçois!

Mais commençons d'abord par mes petites affaires de coquetterie, si tu veux bien. Elles ont tourné mieux que je n'espérais. La balafre descend des cheveux et coupe le sourcil d'un air déterminé. Il n'y a rien à dire, et avec cela je peux revenir de la tour Malakof si je veux : c'est irréfutable.

Le bon docteur lui-même m'a contemplé orgueilleusement. Vanité d'artiste bien excusable!.. Puis il a convié tout mon entourage à venir voir le modelé et le fini de ses raccords.

Benoîte m'a complimenté à sa façon là-dessus avec sa naïveté habituelle. « C'était mieux avant, quoi, c'est sûr; mais pour du bien retapé, c'est du bien retapé! » Et M^{lle} Colette m'a presque fait l'honneur d'une faiblesse.

Elle se penchait pour regarder, plus blanche que son mouchoir de batiste, et comme je haussais mes sourcils pour lui montrer mon agilité:

— Ça bouge! a-t-elle crié avec horreur en se tournant vers le docteur.

— Quoi donc? lui a-t-il dit. La peau du front? Mais je l'espère bien, et la vôtre en fait tout autant.

Elle l'a froncée et agitée en tous sens pour s'en assurer; puis, tranquilisée, elle s'est rapprochée, et comparant alors mes deux yeux, celui fraîchement découvert et l'autre:

— Il est tout pareil! a-t-elle soupiré à voix basse. — Et j'ai dû en conclure qu'elle m'avait supposé borgne ou louche jusqu'à cette heure.

Puis l'émotion calmée, le docteur est parti, Benoîte est retournée à ses fourneaux, appellation emphatique, car on cuisine encore à Erlange sur l'âtre et le trépied de nos pères, et nous nous sommes retrouvés, M^{lle} Colette et moi, dans notre tête-à-tête habituel.

Ce que nous y avons dit depuis quelques jours, tu ne saurais le croire, et mes découvertes sur ma jeune compagne se multiplient.

D'abord, Jacques, voile-toi la face, mais j'ai dû arriver à cette conclusion qu'elle était d'une ignorance absolue. Une vraie petite carpe. Seulement, tu perdrais ton temps si tu essayais de l'en plaindre, et ta sympathie serait mal venue, car elle supporte cette

lacune avec la plus aimable philosophie, et a fait de tout ce qu'elle possède de connaissances une petite salade sans queue ni tête qui paraît lui suffire parfaitement.

Elle a passé cependant deux années dans un des meilleurs couvens de Paris ; mais nous sommes de grandes bêtes, toi et moi, si nous imaginons que c'est de travail qu'on s'occupe dans ces endroits-là.

De classe en classe, les intérêts varient. Des poupées on passe aux cerceaux, des cerceaux à la bibliothèque rose, de la bibliothèque rose aux mondanités, au pas de polka ou à l'esquisse illícite d'une valse enseignée sur le gazon ras des charmilles. Mais les études là-dedans ne sont jamais qu'un accessoire, un comparse, une cinquième roue de carrosse.

D'ailleurs, M^{lle} d'Erlange a ses idées là-dessus qu'elle m'a déduites avec une limpidité extrême. Pour sa part, elle n'a jamais pu retenir que ce qui avait trait aux gens ou aux choses qu'elle aimait. Mais alors tout ça, elle le sait à ravir. Quant au reste : bernique ! Voilà son système.

Ainsi son histoire de France, c'est très simple. Elle la prend à Charlemagne, « un grand qui l'intéresse, » et elle sait très bien tout ce qui le regarde : la boule qu'il tient dans sa main, son épée, son grand pied et son neveu Roland surtout ! De là elle saute à Henri IV, sa séduction suprême. Elle connaît tous ses bons mots, adore son profil et sa furia, mais s'embrouille un peu dans son histoire d'abjuration et de conquête. Puisqu'il avait la France dans son berceau en naissant, qu'allait il guerroyer à son propos ?.. Enfin Napoléon est son point final et son dernier enthousiasme... Depuis, dormons-nous ou vivons-nous ? Voilà ce qu'elle ne sait guère, et jusqu'au prochain grand homme, elle est résolue à ne pas s'en occuper !.. La pauvre enfant risque de chômer longtemps, si j'en crois les jours présents ; que t'en semble ?

Entre temps, elle place à la diable Bayard, Duguesclin, Jeanne d'Arc, et en général tout ce qui se bat. Cela sert de virgules dans ses immenses interrègnes, et je ne suis pas bien sûr qu'elle ne les couronne pas à l'occasion l'un ou l'autre.

Tu vois le procédé, il n'y a pas plus aisé, et elle ne se borne pas à la théorie, elle l'applique bravement et en toute chose ; aussi, en fait de géographie, ses antipathies internationales, qui sont nombreuses, se font-elles jour nettement.

L'Angleterre et les Anglais lui déplaisent, par exemple ! Sur sa carte, la Manche a un trait rouge que M^{lle} d'Erlange ne dépasse jamais. Tu juges si le Rhin est barré derechef, et comme les Italiens ne lui agréent pas plus que les premiers, la même ligne fa-

tale ondule sur la crête des Alpes... En revanche, elle s'en va jusqu'en Russie pour s'intéresser à ses amis les Slaves, et je crois qu'elle se doute de plus d'une particularité de la terre de France.

Maintenant, dis-lui que le Parnasse est une colline qui fait face à Montmartre, tu ne l'étonneras nullement, et elle mélange les départemens, les villes, les chemins de fer et les rivières avec la plus joyeuse aisance.

Ajoute à cela des fragmens de connaissances variées qu'elle a recueillies on ne sait où, des vers en masse, quelques idées politiques, des anecdotes du temps du roi Guillaume, une façon de faire les additions pour laquelle on casserait aux gages le plus humble des apprentis savetiers, un aplomb merveilleux et une extrême vivacité de compréhension, et tu auras l'idée d'un assemblage à donner la jaunisse à un pédagogue, mais qui transporterait d'aise un fantaisiste.

Pour moi, qui ne suis ni l'un ni l'autre, je contemple, je jouis, je me carre dans mon fauteuil de balcon, sans oublier toutefois de te passer l'autre bout du téléphone, heureux coquin que tu es!

Ne doutant de rien, d'ailleurs, et éprise d'impossible, je lui proposerais demain de partir pour l'Inde à ma suite, qu'il y a dix à parier contre un qu'elle accepterait... Et ceci dit sans la moindre fauité, car je ne compterais pour rien dans l'affaire, c'est évident. Mais voir des crocodiles, des serpens à sonnettes et autres gentilleses, conçois-tu le plaisir? Elle ferait la route à la nage pour cela.

Il est incroyable de retrouver chez toutes les femmes ce même besoin d'émotions et d'aventures qu'elles prisent plus haut que tout autre plaisir, et qui leur ferait pourtant éprouver une frayeur mortelle s'il se réalisait.

Vois-tu M^{lle} Colette face à face avec une mâchoire d'alligator qui la regarderait en bâillant; la pauvrete s'enfuirait, s'il lui restait des jambes toutefois, en poussant des cris affreux. Et cependant elle n' imagine pas à l'heure actuelle de bonheur comparable à celui de voir de près ces grands lézards qui sanglotent le soir, avec le ton plaintif d'enfans au berceau, à ce qu'elle a entendu dire, mais qui à leurs heures, tout marmôts qu'ils sont, avalent leur homme comme des gaillards qui ont fait au moins leur seconde dentition, si je suis bien renseigné.

Je m'efforce de la désenchanter; mais elle est décidée à voir tout en beau, et il y a tant de bleu sur sa palette que je désespère d'y mettre mon point noir. Tu cries à l'indignité, à l'abomination de désillusionner cette rêveuse!.. Eh! pourquoi ne veux-tu pas que j'apprenne à cette enfant que l'eau mouille et que le feu brûle? elle

serait capable de ne pas vouloir les suspecter et d'y mettre la main pour essayer. Tranquillise-toi, d'ailleurs, elle ne perd ni le bon ni le manger à suivre mes prêches sceptiques, et je voudrais que tu puisses la voir goûter : c'est un spectacle reconfortant.

À quatre heures sonnant, au premier coup de l'horloge, une vieille patraque qui marche à son gre, avec le plus grand mépris de l'exactitude, et que M^{lle} Colette remonte elle-même tous les quinze jours dans les combles du château, elle se lève et disparaît en courant. Au milieu d'une phrase, à la même d'un mouvement, perdue dans l'exploration de ses ruines, elle part de même : c'est toute affaire cessante ; et les naufrages de la M^{lle} Colette trouvent point à la provende d'une autre allure.

Cinq minutes avant, elle n'y songeait pas ; mais à quatre heures, c'est une défaillance, une fringale et si l'aiguille dépassait le quart, tout serait perdu.

Les premiers jours, j'attendais son retour surpris, anxieux, et croyant toujours à une catastrophe qui avait miné cette fine, mais au bout de cinq minutes, elle reparaît de son pas léger, un pan de sa robe relevé pour porter ses provisions, elle se rasseoit à sa place et reprendait tranquillement la conversation où elle en était restée, tout en dégustant son repas : et quel repas !

Régulièrement, je le dis à sa louange, elle m'aître de le partager, mais elle en vient si bravement à bout toute seule que je me ferais scrupule d'y toucher, et je la regarde passer ses noisettes d'un coup de dent comme un poujon de Nuremberg, manger des prunes sèches qui ressemblent à du carminéno fonda, ou des espaces de galettes en pâte molle qui se tirent en grandes languettes blanches.

Une fois seulement j'ai accepté ses grâces. Des plus de sa robe, outre un énorme morceau de pain, elle avait sorti successivement cinq pommes rouges, cinq pommes — comprends-tu ces estomacs de jeunes filles incapables d'achever un bon beefsteak saignant, et qui réduisent cinq pommes en quelques minutes !

À sa première offre j'avais refusé, et, sans insister davantage elle s'était mise à son affaire. Conscienceusement, avec la lame de sa robe, elle faisait briller chaque fruit avant de le manger, le frottant, le refrottant et ne le mettant sous sa dent que quand ses yeux noirs se redélaient dans ce singulier miroir. Je la suivais, amusé par son manège, m'intéressant aux taches qui résistaient, et si occupé d'elle qu'au troisième fruit elle s'aperçut de mon attention. Il avait-il dans mon regard une lueur de curiosité ou le crut-elle seulement, je ne sais, mais me tendant tout à coup la main :

— J'en ai cinq aujourd'hui, vraiment, vous pouvez en prendre

une, me dit-elle avec gravité. Et comme je ne répondais rien, étourdi de cette munificence :

— Je vais vous la faire briller, ajouta-t-elle. Et toujours du même pli de ses draperies, avec une ardeur qui lui faisait monter le sang aux joues, elle amena la pomme au point voulu, puis me la tendit.

Je la mangeai, comme tu penses, avec une reconnaissance proportionnée au bienfait ; mais ce fruit symbolique m'inquiétait, et d'un œil anxieux j'ai cherché le serpent sous les meubles. Il n'y était pas, fort heureusement, .. du moins en apparence.

Ceci me remet en mémoire une appréciation physiologique de M^{lle} Colette, qui t'amusera, j'en suis sûr, et te complétera son bagage scientifique.

C'était hier, à l'heure fatidique dont nous parlons. Au coup de quatre heures, elle était partie, et le quart avait sonné sans qu'elle eût reparu. Vois-tu cette anomalie : quinze minutes pour composer son festin ! Qu'allait-elle rapporter, juste ciel ! Je ne quittais pas la porte des yeux... Cinq minutes plus tard elle reparut, les deux mains pleines et la démarche posée, avec l'air de porter une relique. Un instant j'eus l'idée qu'elle ramenait son saint Joseph avec elle, et que la paix était faite entre eux ; mais il s'agissait bien de cela, ma foi ! L'objet de tant de soins était une portion de pain brûlant qui fumait entre ses doigts, — un chateau, comme on dirait ici, — de la valeur d'un quart de miche à peu près, et au milieu duquel, dans la mie pâteuse où était ménagée une fente, un lit de crème épaisse et jaune se fondait avec un fumet des plus succulents.

Elle poussa un soupir de soulagement en s'asseyant, branla la tête d'un air confiant et me montra l'objet en me disant à mi-voix avec une grimace expressive :

— Ça brûle ! — Puis, incontinent, elle attaqua ce fabuleux régal, mordant et soufflant tour à tour.

— Mais, ne pus-je m'empêcher de lui dire, vous n'allez pas manger ça ?

— Si fait. Pourquoi pas ? c'est excellent.

— Peut-être, mais c'est lourd comme du plomb ! Vous aurez mal à l'estomac.

— L'estomac, répliqua-t-elle avec un air de supériorité : qu'est-ce que vous voulez que ça lui fasse ? — Et elle se reversa pour rire à son aise à cette idée que cette demi-livre de pâte chaude pût incommoder son estomac !

— Mon Dieu ! ça peut l'ennuyer à digérer, répondis-je seulement.

— Puis, comme elle ouvrait des yeux immenses, la pensée me vint

qu'elle ne savait pas du tout de quoi je parlais, et appelant à mon aide la description classique de mon enfance :

— L'estomac, repris-je d'un ton doctoral, est une sorte de poche qui a la forme d'une cornemuse. Son extrémité renflée est placée dans la partie gauche et supérieure de...

— Oh! bien, dit-elle en m'interrompant sans façon, ce n'est pas du tout comme ça que je le vois, moi!

Et comme le pain brûlait décidément par trop, elle le posa sur ses genoux, et sans se faire prier :

— Voilà, reprit-elle, comment je me le représente. Je vois un vieux bonhomme tout petit, tout cassé, en habit noisette, avec une perruque à marteaux et un jonc à pomme d'or, qui va et vient perpétuellement dans une petite chambre. Au milieu, une grosse cheminée par où dégringole tout ce qu'on lui envoie, et près de laquelle il se précipite dès qu'un chargement arrive. Il se baisse, trie, regarde, se frotte les mains quand ce qu'il reçoit lui semble bon, hausse les épaules et se fâche quand ça lui paraît mauvais : « Les niais, les imbéciles, que m'envoient-ils là? marmotte-t-il. Qu'est-ce qu'ils veulent que j'en fasse? » Et il pousse tout cela du pied dans un coin où on met les choses qui ne servent à rien et où ira peut-être mon pain chaud, c'est possible, mais voilà tout le dommage. Quant à une poche et à une cornemuse, je n'ai jamais entendu parler de ça, et je ne veux pas m'en occuper. Mon petit vieux suffit à la besogne, nous nous entendons à ravir, et s'il fronce un peu le sourcil les jours de fruits verts, il a eu la politesse de ne jamais m'en rien dire : pourquoi changerais-je?

Le pain ne fumait plus, la croûte se fendillait en se refroidissant, et la crème sentait meilleur que jamais : M^{lle} Colette le reprit délicatement du bout des doigts et acheva son goûter sans prononcer un mot, persuadée qu'elle m'avait convaincu de l'existence de son petit homme. Voilà sa logique.

Du reste, à l'entendre raconter sa vie, ses originalités s'expliquent. Je l'interrogeais hier sur son enfance, cherchant dans son passé la trace d'une gouvernante, d'un professeur, d'une direction quelconque enfin, et comme je ne voyais rien qui y ressemblât :

— Qui donc vous a élevée? ai-je fini par lui demander.

— Moi, mais personne! m'a-t-elle répondu: j'ai poussé à ma guise comme j'ai voulu. Dieu merci, c'était bien la compensation de ma solitude.

Et elle esquissait en l'air avec sa main le geste de quelqu'un qui pousse comme il veut...

Vois-tu cette éducation? cette petite fille grandissant comme la

folle avoine entre son dogue et sa vieille bonne, plus esclave encore que son chien, et avec vingt-quatre heures chaque jour pour faire des bêtises à sa satisfaction! Je conçois maintenant l'affaire qui m'a procuré l'avantage de sa connaissance : de la pensée à l'action, il n'y a évidemment pour elle que le temps matériel d'accomplir sa fantaisie. Elle ne connaît nul autre obstacle.

Il y a pourtant des heures mélancoliques dans cette existence qu'elle raconte sans une réticence, et la tante que tu sais est une affreuse bonne femme qui vient de me donner un échantillon de son humeur, et nous a fait une sortie dont toute notre petite société est encore ébranlée et dont la trace restera.

Il y a deux heures à peu près, je regardais « Un » à qui M^{lle} Colette faisait exécuter les tours les plus variés de son répertoire, ne dédaignant pas de prendre part elle-même de temps en temps aux exercices. quand la porte s'ouvrit brusquement et une femme entra. Grande, sèche, osseuse, d'une laideur à discréditer Croquemitaine si elle se mettait jamais en tête de lui faire concurrence, elle s'annonça elle-même d'une voix qui remit instantanément sa jeune nièce sur pied, et qui fit bondir le chien devant sa maîtresse, qu'il gardait en montrant les dents.

— Monsieur, je suis M^{lle} d'Épine! me dit-elle.

— La bien nommée. pensai-je à part moi; puis, à haute voix : Mademoiselle, j'ai l'honneur de vous présenter mon respect, répondis-je.

Mais elle s'en inquiétait bien, de mon respect!

— Il y a un mois, continua-t-elle, que vous êtes arrivé chez moi, tombant d'on ne sait où, et, comme j'ai pensé, monsieur, que vous étiez actuellement au terme de votre séjour. j'ai voulu vous voir une fois avant votre départ.

« Arrivé » me sembla fort, « séjour » plus encore, et tu conviendras qu'on ne met pas plus proprement les gens à la porte; mais avant que j'aie pu répliquer un mot, M^{lle} d'Erlange s'était redressée :

— Dites chez nous! cria-t-elle, et même chez moi, car M. de Gyrense est dans mon aile. vous le savez bien! et quant à la façon dont il est « tombé » ici et que vous avez oubliée, paraît-il, je vais vous la remettre en mémoire.

J'ai blessé monsieur à la tête en lançant quelque chose dehors, alors qu'il passait sur le chemin, ne songeant guère à nous, je vous assure! et Benoîte et moi l'avons entré dans la cuisine, demi-mort. Puis, tandis qu'elle préparait cette chambre, et que moi je le gardais en bas, j'ai juré, agenouillée à côté de lui, de le soigner, de le guérir et d'obtenir mon pardon.

Vous souvient-il, à présent, ma tante, de toutes ces choses que je vous ai dites une fois déjà?

— Je ne me souviens que de ceci, répondit-elle avec fureur en marchant sur la jeune fille, c'est qu'une fois déjà, en effet, je me suis élevée contre ce rôle de garde-malade que vous remplissez ici dans des circonstances inqualifiables, et que cette fois je saurai bien vous forcer à le laisser!

— Que ne vous en êtes-vous chargée? riposta M^{lle} Colette. Il y avait plus d'une place près de ce lit, je crois!

— Lit que j'aurai d'ailleurs quitté avant ce soir, soyez-en certaine, mademoiselle! m'écriai-je à mon tour, et que je n'aurais jamais consenti à occuper un seul instant, quand j'eusse été plus qu'à demi-mort, si j'avais pu soupçonner que j'y étais reçu contre le gré de quelqu'un ici!

J'étais hors de moi. Les insolences me brûlaient les lèvres, et je ne sais en vérité ce qui m'a retenu de sauter à terre à l'instant. Assurément, ce n'est pas la présence de cette femme, et si elle eût été seule, je crois bien que je me serais vengé en effarouchant sa pudeur par ce spectacle inattendu!.. Mais elle n'était pas seule...

Elle ne répondit pas, d'ailleurs, un traître mot à ma protestation, et se tournant vers sa nièce :

— Vous voilà forcée à l'obéissance par un plus sage que vous, dit-elle seulement.

Puis jugeant que c'était besogne faite, elle s'en fut vers la porte, de son grand pas dégingandé, comme une frégate démâtée dont on tire sur le sable la carcasse hors d'usage et qui cahote à chaque rocher.

Mais elle n'était pas à mi-chemin qu'un quatrième personnage entra en scène; c'était mon docteur qui arrivait comme une flèche, les sourcils froncés, la lèvre mécontente, et qui l'arrêta par le bras sans façon.

— Qui est-ce qui parle d'obéissance dans la chambre d'un malade quand le docteur n'y est pas? dit-il rudement.

Il avait écouté derrière la porte et ne s'en cachait pas.

— Vous, continua-t-il en se tournant vers M^{lle} Colette, vous êtes à votre place ici. N'en bougez pas. C'est moi qui vous y ai mise, c'est moi qui vous y garde, et j'en fais mon affaire!

Vous, monsieur, me dit-il, vous n'avez pas oublié, je pense, notre première conversation; vous savez comment j'entends la responsabilité!

J'ai votre parole, et vous ne quitterez pas Erlange que je ne lève moi-même votre écrou.

Vous, enfin, mademoiselle, ajouta-t-il en regardant la vieille fille qu'il n'avait pas lâchée, je vais avoir l'honneur de vous offrir mon bras pour vous reconduire jusqu'à votre chambre, et je vous conterai en route quelques particularités sur les fractures dont vous me paraissez mal connaître les effets, et qui vous intéresseront, j'en suis certain.

Et entraînant M^{lle} d'Épine, abasourdie, et à qui il souriait avec aménité, il lui fit traverser toute la chambre; sur le seuil, il s'arrêta :

— Et notez, dit-il en se retournant et en nous regardant, que M^{lle} d'Erlange s'est méprise de moitié tout à l'heure. Ce n'est pas une aile qui lui appartient ici, c'est le château tout entier, les ruines et le reste! — Puis ils sortirent.

Te dire que je rugissais intérieurement serait faible; ma main esquissait de vagues moulinets, et j'enrageais de m'en prendre à quelqu'un. Mais quoi, si barbu que fût mon adversaire, le sexe dont elle se prétendait la mettait hors d'atteinte, et j'ai vu cependant des grenadiers qui passeraient pour damerets au prix de sa carrure!.. D'ailleurs, l'idée de M^{lle} Colette me revenait; l'algarade était plus rude encore pour elle.

Je me tournai de son côté, pensant la trouver en larmes; mais elle en était loin, et l'œil allumé, la tête droite, elle semblait une Bellone en courroux.

— La méchante femme! la méchante femme! criait-elle en trépiquant!

Puis brusquement s'abattant dans un fauteuil :

— Voilà pourtant dix-huit ans que je vis auprès d'elle! fit-elle avec éclat.

— Est-elle donc toujours ainsi? lui demandai-je.

— Toujours!

— Mais qu'est-ce qu'elle a, enfin?

— Que sait-on? reprit-elle en hochant la tête. Du verjus dans l'esprit, peut-être!

Je pense qu'il y a des femmes qui poussent mauvaises comme des herbes qui poussent orties. Elle est dans les orties, évidemment.

— Et contre vous, à part ma présence ici, qu'est-ce qui la fâche habituellement?

Elle ne répondit rien, me regardant d'un air indécis, avec une ombre de sourire qui relevait sa lèvre, et elle se mit à tirer machinalement les longs poils de son chien. Je la regardais, attendant qu'elle pulât, et, tout en regardant, je me sentais si frappé du contraste de ce charmant visage avec le masque dur et large de la grande femme qui sortait de là, que je m'écriai sans réfléchir :

— Serait-ce donc parce que vous avez dix-huit ans et qu'elle?..

Le sourire s'accentua davantage, et M^{lle} d'Erlange me regarda à travers ses cils, tout en disant :

— Mon Dieu, elle aussi les a eus, pourtant, mais... Elle se tut de nouveau, ses paupières se baissèrent complètement et ses cils se remirent à battre ses joues roses comme un éventail de dentelle. L'embarras est rare chez elle, mais lui va bien, et, sans hésiter, je formulai toute ma pensée.

— Elle les a eus en effet, c'est évident; mais son printemps n'avait pas la fleur du vôtre : voilà!..

Comment je me laissai entraîner à ce madrigal, du diable si je peux le dire! mais M^{lle} Colette n'avait bravement défendu tout à l'heure, elle méritait vraiment que je marchasse à la rescousse à mon tour. Elle prit d'ailleurs cela comme la simple énonciation d'un fait, se mit à rire franchement, et releva les yeux avec un petit geste qui signifiait : « C'est ça; cette fois, vous y êtes! » Puis, sans transition, tout à fait mise en confiance, elle laissa couler le flot de ses souvenirs, me racontant ceux des épisodes de son enfance qui se rapportaient à sa tante, ainsi que ses frayeurs de petite fille devant elle, le tout sans acrimonie aucune, mais avec une verve comique et malicieuse qui donnait une touche vivante et un relief burlesque au portrait de cette bizarre tutrice. « Égoïsme et jalousie! » le cri le plus habituel à la bête, te résume cette femme, et je m'en vais t'en dire un trait qui la peint.

Fort gourmande de sa nature, elle s'arrange pour que les ressources assez limitées du ménage ne nuisent jamais à l'ordinaire de la maison; mais le menu, généralement soigné, n'est jamais plus délicat que les jours de maigre. Ces matins-là, on cuisine quelque petit plat choisi, et en se mettant à table, M^{lle} d'Épine dit à sa nièce :

— Mon estomac ne supporte pas le maigre, Colette; vous ferez abstinence pour nous deux.

Et la nièce mange ses sardines ou ses légumes au fumet des pigeonneaux de la tante, qui offre pieusement au ciel ce compromis, le priant d'agréer la substitution...

Que ce compte-là se règle un jour en purgatoire, et qu'elle s'aperçoive alors que ses billets n'étaient pas bons, je l'espère; mais le purgatoire est loin, et d'ici-là qui est-ce qui tirera cette enfant de ses griffes, et surtout qui lui rendra ses années passées, les soins affectueux et l'éducation qu'elle n'a pas reçus alors?

Je te le dis, Jacques, c'est une séquestration qui se joue ici, et c'est véritablement ce que cherche cette femme.

Ce n'est rien que ces poulets rôtis qu'elle refuse à sa nièce, que ces couvertures moelleuses et ce lit de plumes où elle dort, que toutes ces recherches enfin qu'elle a pour elle seule, elle entend maintenant l'étioler moralement entre quatre murs, et emprisonner si bien sa jeunesse et sa vie que nul ne se doute de ce qui rit dans ces ruines.

Comment appelleras-tu ce crime, toi, alors, si tu nies qu'il y ait séquestration, et comment le puniras-tu ?

... Pour moi, j'entends le déjouer, tout au moins. et sans tarder ; et le lendemain du jour où je serai hors d'ici, je m'y attellerai ! Dussé-je amener la presse, assembler un conseil de famille ou réclamer l'aide de la police, j'en viendrai à bout, et la porte de cet antre sera démurée... A qui donc appartiendrait le rôle de justicier, si ce n'est à ceux qui méprisent le monde et le connaissent comme il est !..

En échange de ses veilles et des soins qu'elle a pris de moi, M^{lle} Colette aura sa liberté, et c'est moi qui lui ouvrirai sa cage ! Vive Dieu ! Jacques, tu m'entends, je te l'affirme !..

Une demi-heure plus tard, le docteur est revenu, et tu vois d'ici la discussion :

— Docteur. je veux partir !

— Monsieur, ne revenons pas là-dessus, je vous en prie.

— Rendez-moi ma promesse !

— Jamais de la vie ; vous êtes au point délicat et critique entre tous, ne me gêtez pas une si belle fracture.

— Il m'est impossible de demeurer ici après la scène de tout à l'heure, vous le sentez bien !

— Allons, je vous dis que cette femme est folle ! Faut-il que je lui signe un billet pour Charenton, afin de vous mettre l'esprit en repos ?..

Et comme j'insistais :

— Monsieur, me dit-il assez sèchement, je suis d'âge et de caractère à prendre la responsabilité de mes actes ; vous me ferez donc le plaisir de m'envoyer tous ceux qui pourront y trouver à redire. — Et il me tourna le dos pendant que M^{lle} Colette continuait à crier :

— Mais puisque vous êtes chez moi ! Mais puisqu'on vous dit que vous êtes chez moi !

La pauvrete n'y voyait pas plus loin.

Finalement, le docteur s'est engagé sur l'honneur à me libérer dans dix jours, et j'ai promis en revanche de ne tenter nulle évacion jusque-là. Mais en résumé, vois-tu, je suis exaspéré. J'ai beau faire, la position est fautive. A tous les bruits de portes, je tressaille

comme un écolier en rupture de ban, et volontiers je renverrais M^{lle} d'Erlange à ses affaires ! Seulement, elle n'y entend pas malice. C'est une scène, voilà tout, elle en a vu bien d'autres, et elle continue son train ordinaire en toute insouciance.

20 avril.

C'est fini, les beaux jours s'en vont, et j'ai beau faire maintenant, sans savoir comment ni pourquoi, mais toutes mes rêveries finissent par des larmes.

C'est sans le vouloir et sans même m'en apercevoir. Je m'assieds sur mon divan comme autrefois, je pense aux mêmes choses toujours, et ce qui me faisait plaisir hier, ce qui me faisait rire si gaiement que je mettais ma tête dans les coussins pour qu'on ne m'entendît pas, me rend triste à présent. J'enfoncé encore ma figure à la même place, mais quand je me relève l'étoffe est mouillée, et c'est seulement alors que je m'aperçois que j'ai pleuré.

Quelle scène affreuse elle a faite, ma tante, et comme j'avais le cœur serré ! Je craignais tant que M. Pierre ne se fâchât !

Le docteur, heureusement, a tout raccommoqué ; mais lui reste un peu contraint, un peu gêné, peut-être qu'il nous en veut malgré tout, et cela me fait tant de peine !

Une semaine seulement à passer encore ici ! Mon Dieu, je n'aurais jamais cru qu'il se guérirait aussi vite ; c'est trop court ! C'est-à-dire que ce n'est pas la maladie qui est trop courte, c'est le séjour ! Je pensais qu'il resterait bien plus à Erlange, et surtout... Enfin, je ne croyais pas que cela finirait ainsi... Maintenant, c'est tout : personne ne se soucie de Colette ; passé la porte, lui n'y songera plus, et elle restera toute seule, bien plus seule que jamais, comme il fait plus noir dans un endroit qui était éclairé et d'où on enlève les lumières.

Tout bas, cette folie tenace que j'ai en moi espère encore. Quoi et pourquoi ? elle ne peut pas le dire ; mais elle me répète toujours qu'elle voit sa revanche là-bas... J'ai peur que ce ne soit bien là-bas !

Au moins, M. de Civreuse ne se doutera-t-il de rien ; près de lui je suis gaie plus que jamais, et d'ailleurs sans efforts. Il fait si bon dans cette grande chambre !.. Je ne dis tout qu'à mes confidens : mon coussin et mon cahier, et quand j'ai fini du premier, je le porte près de la cheminée, je le fais sécher, et je prends le second... Les marges en sont méconnaissables ; sans y penser, j'y écris deux initiales, toujours les mêmes, en long, en large, enlacées, séparées,

et tout à l'heure sur ma main gauche, j'ai mis son nom tout entier : une lettre sur chaque ongle et deux sur le dernier, sur celui du pouce.

C'était drôle, et j'ai ri d'abord; puis toujours cette bête de petite larve qui vient sans propos est tombée, et l'encre s'est brouillée... Voilà comme tout s'efface!..

Pourtant, hier, j'ai mieux choisi mon terrain; j'ai couru jusqu'au fond du parc, et sur l'écorce d'un grand sapin, celui près duquel j'ai le plus rêvé et sur lequel je grimpais l'automne dernier pour voir venir les aventures, j'ai gravé le nom qui m'occupe avec mon petit poignard. Il n'y a pas d'autre moyen de conter à un arbre ce qu'on pense, et j'étais bien aise qu'il le sût.

En rentrant, M. Pierre a remarqué ma robe humide et mes bottines mouillées.

— Vous êtes sortie? m'a-t-il demandé.

Et moi j'ai répondu :

— Oui, je viens de faire une course!..

S'il savait laquelle!..

Pierre à Jacques.

« Mon ami, vous êtes une bête!.. »

Pourquoi le début de cette lettre qu'Henri IV écrivait, il y a bien trois cents ans, à son fidele Sully, me revient-il en mémoire aujourd'hui? Par analogie sans doute, et parce que, sur ce point-là au moins, tu ressembles ce matin à la perle des ministres.

Sérieusement, Jacques, ta lettre, cette fois, m'a mis en colère! Corbleu! j'ai l'âge de raison, je crois, je sais ce que je sens, et ce que je veux, et tes plaisanteries n'ont pas le sens commun.

Mon poulx est excellent, ma tête libre et mon cœur gaillard, quoi que tu en dises, et il n'y a point de but caché à la campagne que je médite au profit de ma jeune hôtesse.

« Te mêler de choses qui ne te regardent pas, me dis-tu; t'attirer des millions d'ennuis et te faire remettre à ta place par le notaire de l'endroit, qui te renverra poliment à tes affaires, tout cela pour une personne qui t'est totalement indifférente, comme c'est probable, et comment veux-tu que je croie cela, surtout quand je sais que la personne en question est une jeune et jolie créature!.. Allons, avoue et épouse-là, c'est le plus simple!.. »

Mon pauvre Jacques, tu résous les choses à coups de gaule, comme on abat des noix; ton « plus simple » est tout bonnement héroïque, et, de plus, tu n'y connais rien.

Je ne travaille pas écus sur table, mon ami ; j'y vais pour l'honneur, pour l'amour de l'art, comme un antique chevalier, et tu m'avoueras que, si tous ces braves paladins qui défendaient jadis « la veuve et l'orphelin » s'étaient crus forcés ou même autorisés à épouser toutes les prisonnières qu'ils délivraient dans l'an, c'est un véritable harem que chacun d'eux aurait possédé, et la morale aurait fait table rase de l'institution dans les six mois !

Songe donc que je commence seulement mon tour du monde, et ne fais pas de mon épée un meuble de famille à la première étape ; elle danse dans le fourreau à l'idée de tout ce qu'elle peut encore accomplir de joli, et le râtelier de la paix domestique lui fait horreur !.. Puis enfin, si elle te semble d'un prix si inestimable, cette blonde, que ne viens-tu briguer l'emploi toi-même ?

En confidence, si tu veux tout savoir, M^{lle} Colette t'aime déjà ! Elle sent cela, elle me l'a dit, et n'était la crainte de tes coups de tête ordinaires, je t'aurais parlé de ces bienveillantes dispositions. Maintenant te voilà au courant. Fais diligence, et je te présenterai.

Là-dessus, laissons ce sujet, je t'en prie, car il m'irrite. Il ne me reste plus une semaine entière à passer ici : ne me fais pas mentir à cet excellent docteur et fuir un beau soir de guerre lasse ; et si ce n'est pas une querelle que tu cherches, pour Dieu, laisse-moi la paix et ne me poursuis plus de tes prévisions sentimentales !

Oui, je ne te dis pas qu'une imagination un peu enthousiaste, un cœur un peu neuf, quelques illusions encore fraîches, ne seraient pas émues ici... Ce cadre étrange, cette intimité, ces beaux yeux !..

Mais quoi, je n'ai plus vingt ans, ce n'est pas ma faute, Jacques ; il y aura demain neuf ans tout juste que cela ne m'est pas arrivé, et il y a deux choses qu'on ne retrouve jamais : la jeunesse et les illusions. Si tu peux me les rendre, foi de désenchanté, je tombe à ses genoux.

Nos derniers jours se passent agréablement ; M^{lle} d'Erlange est plus gaie que jamais, et nulle contrainte n'est possible auprès d'elle.

Même entre nous, je peux bien te l'avouer ; mais cette liberté d'esprit et cet entrain me surprennent un peu.

Mon Dieu, je ne suis ni un fat ni un vainqueur, je m'apprécie à mon juste prix, mais je vaux une émotion peut-être, et il me souvient d'une jeunesse dorée où je tenais honorablement ma place. Sans doute, c'est qu'on est moins exigeant à Paris qu'à Erlange.

Note bien que je suis charmé de cela ; le contraire m'eût gêné, attristé, bourrelé de remords, et je ne t'en parle que pour mémoire. Seulement tu conviendras qu'il est singulier qu'une jeune fille qui est seule, qui s'ennuie et qui voit tomber tout à coup son premier

roman chez elle sous la forme d'une homme jeune et passable l'accueille ainsi, et nous pouvons mettre au panier avec tant d'autres la légende qui fait les cœurs de fillettes si inflammables. Du reste, je croirais volontiers que cette exubérance qui distingue M^{lle} d'Er lange lui sert en quelque sorte de déversoir, et que tant de manifestations extérieures laissent ses pensées intimes dans une grande placidité, avec un peu de sécheresse de cœur peut-être même, qu'expliquerait très bien, du reste, son enfance sans joie et sans tendresse.

Quoi qu'il en soit, tout est pour le mieux ainsi, et nous égayons nos derniers après-midi par l'exercice du noble jeu de dames.

Cela ne va pas d'ailleurs sans quelques orages qui mouvementent les séances, car M^{lle} Colette n'aime pas à être battue, et après les premières leçons, pendant lesquelles j'ai cru devoir la ménager en faveur de ses débuts, j'en suis revenu à mon jeu habituel, et je la gagne cinq fois sur six.

Sa patience, qui est courte, s'épuise vite dans ces conditions, et elle a des colères de chat. Elle rougit d'abord, fronce un peu les sourcils, tapote la table nerveusement, et finalement, quand le cas lui semble désespéré, brouille tout le jeu d'un grand coup de main. Je m'appuie alors avec majesté sur mes coussins et je regarde obstinément les solives du plafond, jusqu'à ce qu'elle arrive à composition. ce qui n'est jamais long. Elle range de nouveau les pions, repousse le jeu près de moi et marmotte à mi-voix :

— C'était par trop mauvais, aussi! — Puis, persuadée que cela explique tout, elle me tend ses mains fermées pour me faire tirer et voir qui commencera, et tout reprend à peu près dans le même ordre.

Invariablement, au début, je lui propose de lui rendre des pions, et invariablement aussi elle refuse avec un air de dignité froissée, trouvant évidemment ses coups de main beaucoup plus réguliers que cette faveur, et insistant avec passion, en commençant chaque partie, pour que je joue avec elle comme avec n'importe qui, sérieusement et sans l'aider.

Moi, esclave de la consigne, j'obéis, et au bout de cinq minutes elle trépigne : c'est logique.

Tout à l'heure, nous étions aux prises; je la voyais s'enfermer, et deux fois de suite, bien malgré moi, je venais de faire râle de quatre victimes d'un coup... Tu juges de son état: ses dents mordaient si fortement sa lèvre inférieure que le sang en était chassé, et elle embrassait toutes ses positions d'un coup d'œil éperdu de nageur qui perd pied.

Prudemment, je retirais déjà mes doigts, prévoyant quelque for-

midable culbute; mais les choses tournèrent autrement, son front s'éclaira tout à coup, elle desserra la rude étreinte de ses dents, et le doigt sur un de ses pions, elle se mit à le conduire en biais tout droit, dérangeant mes propres pions au passage, mais sans violence et sans avoir le moins du monde l'air de se douter qu'elle marchait en pleine contravention. A un rang du bord, elle s'arrêta, et très gravement elle me dit :

— A vous!

— Comment à moi? Mais que faites-vous donc? lui demandai-je.

— Eh bien! me répondit-elle avec un magnifique aplomb, je vais à dame! Je n'en viendrais jamais à bout en marchant dans ce sens-ci, j'ai pris l'autre.

C'est toujours le même mépris de toutes les barrières et de toutes les conventions, et cette nature prime-sautière ne serait pas déplacée dans une tribu de libres Indiens... Je la vois sous sa tente, avec des plumes dans les cheveux, des lianes fleuries autour des épaules, rivalisant de cabrioles avec ses chèvres sauvages, et baptisée par la tribu enthousiaste du nom symbolique de « l'Oiseau qui chante » ou de « la Flèche qui vole. »

En attendant, la Flèche qui vole continue son office de bonne maîtresse de maison et s'ingénie à me distraire.

Depuis huit jours je me lève. Aidé par Benoîte, dont la robuste épaule me sert de canne, je gagne un fauteuil qu'on place près de la fenêtre, j'étends mon appareil sur un autre siège placé en face de moi, et, guidé par M^{lle} Colette, je prends connaissance de la cour et des points principaux du château. « Ici, me dit-elle, c'est la bibliothèque, ici la salle à manger, ici la chapelle, et là, — en me montrant des ruines, cette fois, — il y avait des salons, une grande salle des gardes, un oratoire, des galeries sans fin. »

Le tout, souvenirs et restes intacts, est superbe; c'est le type du pur style Louis XIII, élégant et sévère tout ensemble, et il y a là des sculptures qui me font rêver et dont je complimente sincèrement la châtelaine du lieu, qui les juge et les apprécie d'ailleurs avec son originalité accoutumée.

Quand je t'aurai dit enfin que j'ai fait connaissance avec Françoise, la troisième amie de M^{lle} Colette, tu conviendras que les temps sont accomplis et que je peux quitter Erlange.

Il faisait hier une superbe journée, bien sèche et bien claire; un battant de la fenêtre était ouvert, malgré l'air vif et piquant, et je humais la fraîcheur avec délices, quand je vis ma jeune gardienne qui traversait la cour. Elle leva la tête en passant, m'envoya un petit salut de la main, et courut à une porte des communs qui donne sur la cour.

— Je veux vous montrer Françoise! me cria-t-elle.

Et elle sortit un instant après avec une grande bête poussive, à moitié aveugle, aux flancs saillans, au garrot énorme, très haute sur quatre pattes grêles et avec un poil d'un blanc jaunâtre.

Tout à fait indifférente à cette laideur, elle la tapotait, lui parlait et la bourrait de sucre et de pain, tout cela avec une telle rapidité que les dents de la vieille bête ne venaient pas à bout de ce qu'on lui présentait. Puis, quand elle eut fini :

— Elle trotte encore pas mal, vous allez voir, me dit-elle.

Elle lui jeta une couverture sur le dos, la tira près d'un escalier de pierre, s'élança sur cette croupe massive comme un sylphe, et, l'excitant de la voix, la fit partir au trot. Mais à tous les pavés la monture buttait, sa grande tête avait des soubresauts de peur, et, avec ses naseaux fumans, elle semblait la bête de l'Apocalypse emportant je ne sais quel esprit dans sa course indécise.

— C'est un jeu à vous casser le cou, criai-je à M^{lle} d'Erlange.

— Bah! répondit-elle, nous nous connaissons bien.

Au dixième tour, elle se laissa glisser à terre si rapidement que je crus à une chute, et reconduisit son amie avec les mêmes protestations de tendresse qu'elle lui avait prodiguées en venant.

Voilà comme elle parle aux bêtes, et je ne m'étonne plus qu'il ne lui reste rien à donner aux hommes: elle dépense là tout son cœur.

Selon toutes probabilités, je ne t'écrirai plus que du village. Je compte rester là à l'auberge quelques jours, le temps de remonter ici encore une fois, remercier mon hôtesse, d'aller chez mon docteur et de t'aviser de mes projets.

Tourne donc la page, nous sommes au bout de l'aventure, et pour le revoir, à bientôt peut-être. J'ai tant manqué de paquebots depuis quelque temps que j'ai bien envie d'en laisser aller encore un sans moi, et de courir te serrer la main dans ta province.

28 avril.

Tout est dit: M. de Civreuse est parti depuis hier, et je ne me retrouve plus ici.

Pourtant j'ai déjà connu Erlange vide et silencieux, je sais comment mes pas résonnent dans les corridors et ma voix contre les boiseries, mais tout est changé maintenant.

Ce n'était que de l'ennui autrefois, aujourd'hui c'est de la tristesse, et les deux choses pèsent bien différemment.

De temps en temps je fais la brave, je me joue la comédie à moi-

même. Je range, je vais, je viens, je chantonne des petits airs tout gais, puis je m'assieds à côté de mon chien, je prends sa tête sur mes genoux et je me mets à lui parler comme jadis ; seulement, même avec lui, je me surprends en flagrant délit de mensonge.

— Six semaines pour raccommoier une fracture, vois-tu, Un, c'est énorme, lui disais-je tout à l'heure, et jamais nous n'aurions cru que cela pourrait durer autant, n'est-ce pas ?

Et ce n'est pas vrai, ce n'est pas vrai du tout, car je comptais sur le double au moins pour à présent, et sur toujours pour plus tard.

Benoîte me suit d'un œil inquiet. Elle n'est pas sans deviner une petite émotion ou du moins sans la redouter, et volontiers elle m'aurait toujours auprès d'elle ; mais c'est ce que je ne veux pas, je prétends que le transport de mes affaires m'occupe, et je m'échappe.

En réalité, je ne fais rien du tout et je laisse chaque chose comme elles étaient hier, car je n'ose plus reprendre mon ancienne chambre. Il y a là tant de souvenirs embusqués un peu partout et ils s'élancent si vite quand j'entre, que je n'y voudrais pas dormir à présent. J'aurais peur que tous ces revenans ne devinent mon secret et ne s'en aillent le conter à M. Pierre, qui en rirait peut-être, et je veux venir ici seulement pour rêver. Dans la bibliothèque je pleure, je regrette, je me fâche, je fais ce que je veux ; puis, quand je me sens raisonnable, c'est l'heure de ma récréation, je reprends le chemin connu, je m'assieds à ma place habituelle, je regarde le lit vide, le fauteuil près de la fenêtre sans personne, et je me souviens !..

Souvent aussi je me sens prise de colère. Après tout, qu'est-il venu faire ici, cet homme ? pourquoi m'est-il entré dans la tête et dans le cœur comme cela, puisqu'il ne voulait rien de moi, et quelle est la puissance qui vous envoie ainsi un commencement de bonheur, juste ce qu'il vous faut pour être heureux, qui vous le laisse bien apprécier, bien regarder, et qui, à l'instant où vous croyez fermer vos mains pour le saisir, vous l'enlève brusquement ?

Est-là ce qu'on appelle la Providence ?

Pourtant il faut être juste, M. de Civreuse n'a rien fait pour attirer mon attention, et c'est même je crois sa raideur qui m'a frappée et séduite.

Si sombre qu'il fût, il souriait cependant quelquefois, et il y a un charme spécial au sourire des gens froids. C'est comme le soleil en hiver ou comme cette fleur d'aloës dont me parlait M. Pierre, qui fleurit une fois seulement tous les cent ans, et dont la rareté

fait le prix... Pourquoi est-ce d'une fleur si rare que je suis occupée?..

Notre dernière journée s'est passée mieux qu'aucune, et je ne voudrais pas jurer que lui-même ne sentit une imperceptible émotion.

Le matin, en entrant à mon heure habituelle, j'avais trouvé près de son fauteuil une table chargée de papier, d'une boîte à couleurs et d'un faisceau de crayons et de pinceaux. Benoite lui donnait un verre, et dès qu'elle fut sortie :

— Voudriez-vous, me dit-il très vite, me permettre de faire votre portrait sur cet album en deux coups de crayon? Je viens d'esquisser ce côté du château, mais mes souvenirs d'Erlange seraient bien incomplets si ma garde-malade n'était pas en première ligne.

Je répondis oui, bien entendu, et je m'approchai pour voir ce qu'il tenait, tout en lui demandant :

— Comment faut-il me poser? debout, assise, de profil, de face? Et en même temps j'essayais toutes ces positions...

Il se mit à rire, et après avoir réfléchi un instant :

— Si vous le voulez bien, me dit-il, vous vous assierez dans ce grand fauteuil et vous vous installerez près de la cheminée, comme vous étiez le soir de mon premier réveil ici.

— Moins la robe, toutefois.

— Moins la robe, malheureusement!

— Malheureusement!.. Voulez-vous que j'aie la mettre?

— Oh! je n'oserais pas...

— Mais c'est l'affaire d'une seconde!

Et j'étais loin avant qu'il eût fini sa phrase.

Comme je le lui avais dit, un instant après je rentrais. Seulement la jupe de cette aïeule que je ne connais pas est bien trop longue pour moi; j'avais beau la relever à deux mains, mes pieds se prenaient dans l'ourlet, de sorte que j'avançais en trébuchant, et comme à la fin je la laissai aller pour faire à M. de Civreuse une belle révérence de cour, il se trouva qu'en m'approchant de la cheminée, je me pris dedans, je ne sais comment, et je tombai rudement sur les deux genoux.

M. Pierre jeta une exclamation, une espèce de cri, ma foi, qui me fit plaisir, et il fit le geste de se lever impétueusement.

— Et votre genou! lui criai-je. Ne bougez pas! — Puis je me remis sur pied lestement et je m'assis dans mon fauteuil. Mais il était inquiet.

— Vous n'êtes pas blessée, vous en êtes bien sûre? me disait-il... Mon Dieu, quelle idée absurde j'ai eue de vous faire mettre cela!.. Vraiment, vous n'avez rien?.. Je répondais: non, le cœur un peu

battant... pas de ma chute, mais de cette voix anxieuse qui m'interrogeait, et au bout d'un quart d'heure seulement, pour me laisser me reprendre, il se mit à sa tâche.

Il allait, il allait, relevant à chaque instant ses yeux sur moi, me regardant avec une persistance qui me gênait fort, et me faisant reposer, c'est-à-dire remuer, de quart d'heure en quart d'heure. Le déjeuner nous interrompit : mais à deux heures c'était fini. Il m'appela alors près de lui, et je ne pus m'empêcher de m'écrier en voyant la feuille qu'il me présentait :

— C'est moi ! Ah ! mais que c'est donc joli !

Le fait est que cette petite dame rose qui me souriait dans ce fauteuil, cette grande cheminée sombre dont les chenets se détachaient nettement, les sculptures des boiseries : c'était un vrai tableau, et je tombais d'admiration.

— Qui, jolie ? me demanda M. de Civreuse assez railleusement : vous ou l'aquarelle ?

— Le portrait, bien entendu !..

Il me regarda un instant en souriant, puis avec une voix tout autre que celle que je lui connaissais :

— Le portrait, c'est vous, car par bonheur il est ressemblant. Ne changez rien à votre exclamation.

Je me tus ; c'est la seconde fois, peut-être, que j'entends un éloge sortir de sa bouche, et cela m'émotionnait plus que je n'aurais voulu. Pourtant, je mourais d'envie d'avoir comme lui un souvenir de ce temps charmant que je sentais glisser entre mes doigts, et je cherchais nerveusement que dire et quel moyen employer.

— Et si, moi aussi, je faisais votre portrait ? commençai-je en plaisantant.

— Comment donc, me répondit-il très sérieusement, mais j'en serai charmé, et je vais me tenir tranquille comme une image.

— C'est que je ne dessine pas très bien, balbutiai-je, toute saisie de me voir prise au mot ;.. je n'ai jamais fait que le portrait de Un.

— Eh bien ! dit-il, je me trouverai en excellente compagnie.

Il me tendit un carton, une feuille de papier, du fusain, des crayons, et se posant de trois quarts :

— Suis-je bien ainsi ? me demanda-t-il.

Je répondis :

— Parfaitement.

J'étais tout à fait déconcertée, et il se tût mis sur la tête que j'aurais dit de même.

Machinalement, pourtant, je commençai, le regardant comme je

l'avais vu faire pour moi, et le trouvant beau comme j'aurais voulu seulement qu'il m'eût trouvée aussi.

Mais, au bout d'un quart d'heure, j'étais lasse, énervée et incapable de continuer. La figure qui était sur mon papier représentait tout ce qu'on voulait, une perruque de juge, un épouvantail à moineaux ou un roi nègre, et je me rappelai mes essais de l'hiver précédent, quand je m'amusais à dessiner mon chien, et qu'en dépit de tous mes efforts, je donnais à mon favori une tête de mouton, une fourrure d'ours et quatre pattes grêles qui n'auraient pas porté un king-charles.

En toute autre occasion, j'aurais ri ; mais les minutes que je comptais, toujours en songeant au départ, me mettaient l'esprit à l'envers, et je sentis que les larmes me montaient aux yeux. C'était ce que j'avais juré qui ne serait pas, et je courus à la cheminée prête à y lancer mon papier, en disant :

— C'est impossible, je n'y entends rien !

Mais M. de Civreuse m'arrêta :

— Mon portrait ! cria-t-il ; montrez-moi mon portrait, j'ai le droit de le voir !

Sans résister, je le lui apportai ; il le prit et le contempla gravement, puis, toujours avec le même sérieux :

— Me permettez-vous de le retoucher ? dit-il.

J'inclinai la tête, et d'un coup de mouchoir il effaça tout. Puis, en quatre traits de crayon, il fit un profil qui était la caricature du sien, si burlesquement ressemblant qu'il était impossible de le voir sans rire.

Il écrivit en bas de sa grande écriture : « Hommage respectueux du patient à l'auteur, » et me le tendit.

En même temps, le docteur entra. Mon cœur se serra ; je compris que c'était tout, et, pendant que je sortais de la chambre, j'entendis la voiture commandée pour M. de Civreuse qui roulait dans la cour. Je me sauvai dans mon refuge, mon dessin en main, et là, une fois seule, je me mis à le regarder. Seulement, au lieu de rire comme un instant avant, je sentis que mes larmes coulaient sur ce nez invraisemblable et sur ces moustaches hérissées que M. Pierre s'était faits, et c'était bien naturel, car il était symbolique, ce dessin, et il ressemblait à mon héros comme la réalité ressemblait à mon rêve.

Un instant après, le docteur me rappela. M. de Civreuse était debout au milieu de la pièce, soutenu par deux béquilles noires qui me firent un effet horrible. Il me parut que je l'avais rendu infirme pour le reste de ses jours ; je sentis que je pâlais, et je me tournai involontairement vers le médecin en étendant les mains.

— Ce n'est que pour les premiers jours, dit-il en souriant, car il avait compris ma peur.

Par terre étaient les éclisses qui avaient remplacé le plâtre depuis deux semaines.

— Brûlons-les ensemble, me dit M. de Civreuse en me les montrant.

Je les ramassai comme il le voulait et je m'approchai du feu avec lui.

Il maniait bien ses béquilles, mais ce bruit sourd sur le parquet me troublait au point que je ne savais plus ce que je faisais. Le docteur sortit pour avertir Benoîte, et je lançai sur les bûches le premier morceau, puis le second.

Au troisième, je repris courage, et, levant les yeux sur M. Pierre, je parvins à prononcer tout bas, mais sans trembler :

— Me pardonnez-vous ?

— Ah ! mademoiselle, s'écria-t-il, j'espérais qu'il ne serait plus jamais question de choses de ce genre entre nous...

Je le remerciai d'un mouvement de tête, et je continuai ma besogne sans rien ajouter, à genoux près du foyer, presque à ses pieds, tandis que lui, debout, appuyé contre le chambranle, me dominait de toute sa taille... Comme c'était différent de ce que j'avais imaginé un jour !

Cependant Benoîte entra. Elle venait dire adieu au voyageur et s'avança en faisant la révérence et en commençant un petit compliment où elle lui souhaitait meilleure chance et « que Dieu le bénisse ! »

Il la laissa dire jusqu'au bout ; puis, déposant ses béquilles et appuyant son genou malade sur le siège d'un fauteuil :

— Ce n'est pas avec des paroles que je pourrais vous remercier de tout votre dévouement, dit-il gaiement ; il faut que vous me permettiez de vous embrasser.

Et, prenant ma pauvre vieille stupéfaite par les épaules, il l'embrassa sur les deux joues, tout droit et bien fort... Puis, comme le docteur criait en bas : « Allons, monsieur, nous arriverons à la nuit close ! » il se tourna vers moi :

— Notre excellent docteur veut bien se charger de mes adieux à M^{lle} d'Épine, me dit-il ; je n'aurais pas voulu vous imposer cette peine !.. — Il s'arrêta un peu, puis plus lentement, comme s'il cherchait ses mots, il ajouta : — Permettez-moi, mademoiselle, de vous exprimer toute ma reconnaissance, non-seulement pour vos soins, mais aussi pour toute la grâce et tout l'esprit avec lesquels vous avez égayé la monotonie d'une chambre de malade. C'était être deux fois bonne que de l'être ainsi.

Je lui tendis la main, incapable de trouver un son dans ma gorge, qu'il me semblait qu'une personne invisible serrait de toute sa force. Il prit mes doigts, hésita un instant comme avant de parler, puis très rapidement il s'inclina et les effleura de ses lèvres... Je n'avais pas l'idée d'une impression semblable, et ce fut si étrange et si inattendu que mes yeux se voilèrent.

Quand je les rouvris, il était près de la porte, et Benoîte le suivait avec son sac. Il descendit tout l'escalier assez vite et très adroitement, monta en voiture sans prononcer un mot, et seulement, quand le cheval s'ébranla, il pencha la tête, se découvrit et très gravement il me dit :

— Adieu, mademoiselle!

Il me sembla qu'on scellait une pierre sur mon cœur, comme on avait enfermé dans un cercueil les religieuses que j'avais vues prendre le voile au couvent, et je me ressouvins de la *combe* où un jour d'hiver j'avais failli m'endormir pour toujours. Que n'y étais-je restée?..

Tant que la voiture fut en vue, je demeurai sur le seuil de la porte: puis, quand elle eut disparu :

— Viens-tu te chauffer? dit Benoîte, qui me regardait.

— Oui, lui répondis-je, j'y vais.

Et je me sauvai jusqu'au fond du parc, près de ce sapin où j'avais gravé un nom quelques jours avant.

La sève toute jeune qui montait s'échappait par les coupures, et chacune des lettres de ce nom pleurait. J'appuyai ma tête contre l'écorce froide : à droite et à gauche, tous les fourrés, encore blancs par places, étaient fermés : j'étais seule ! Je me serrai contre ces amies, qui s'associaient ainsi à ma douleur, et silencieusement je fis comme elles.

Pierre à Jacques.

Je t'écris donc de l'auberge du village, et j'y suis depuis deux jours.

Te dire que cela vaut mon nid d'Erlange, et que j'ai un lit à colonnes et une cheminée Louis XIII, non. Mes poutrelles sont sur champ de tanée et mes murs blanchis à la chaux, si bien que tous mes habits s'en ressentent, et que mes manches sont comme celles d'un bon farinier bien actionné à sa tâche quand il sort de son moulin.

Mais quoi ! un voyageur doit s'attendre à cela, et on n'a pas à toute étape une hôtellerie seigneuriale.

Ce qu'il y a de mieux, c'est que mon genou fonctionne très proprement. Je me sers de mes béquilles avec la dextérité d'un inva-

lide de profession, et je sortirais plus souvent si une queue de gamin ne me faisait pas escorte dès que je mets le nez dehors.

Heureux pays que ce village, où un écopé peut être un sujet de telle curiosité et où on s'attroupe pour voir passer mes béquilles ! L'espèce est rare, il paraît.

Pour me distraire, je crayonne au hasard. Un bout de clocher par-ci, un nuage par-là, et un mouton qui paît sur le nuage. C'est de la haute fantaisie, mais mes cartons ne sont pas pour l'exposition, et je ne lui offrirai même pas ce qui lui plairait mieux peut-être, c'est-à-dire le portrait de M^le d'Erlange, une tête quart de nature qui n'est ma foi pas mal du tout ! T'ai-je dit que je lui avais demandé de poser, décidément, et qu'elle avait bien voulu reprendre pour la circonstance sa robe de grand'mère de ma première soirée chez elle?.. Mais non, évidemment, puisque tu en étais resté à trois jours de mon départ.

Eh bien ! le matin du lundi où je devais quitter Erlange, je me suis souvenu de mon intention d'essayer de saisir cette tête fantaisiste, et j'ai réussi au-delà de tout ce que j'espérais. Très vivement menée, cette aquarelle n'est qu'une demi-ébauche ; mais je crois qu'elle perdrait en grâce tout ce qu'elle gagnerait en fini, et je la laisse telle que. On esquisse un sourire, on ne le fixe pas par A + B, surtout un sourire comme celui-là, et tout bien vu, en tenant compte du coloris, de la ressemblance, et modestie à part : c'est un petit chef-d'œuvre !

Tu le verras, il vaut la peine d'un voyage, et je te le conduirai pour en avoir ton sentiment.

Moitié en riant, moitié sérieusement, M^le d'Erlange a voulu me rendre la politesse, et elle a fait le plus affreux petit gâchis que tu puisses rêver, ce qui me laisse à croire qu'elle n'a jamais dû aimer beaucoup le dessin, puisqu'elle pratique de cette façon.

Et c'est ainsi que ce sont passées nos dernières heures, causant et riant comme si les ferrailles de la carriole qui m'attendait n'avaient pas sonné dans la cour.

Sur un bûcher « solennel et expiatoire, » nous avons brûlé ensemble les éclisses qui m'emprisonnaient depuis tant de jours, et les adieux ont commencé.

Sans contredit, la plus émue de nous trois était Benoîte, que j'ai embrassée carrément sur les deux joues, et qui y aurait bien été, je crois, de sa petite larme. Mais que veux-tu faire au milieu d'individus de notre trempe ! Notre sang-froid l'a glacée.

Ensuite j'ai pris congé de M^l Colette par un petit compliment très courtois, très gentil, qu'elle a accueilli pourtant sans y répondre un mot, puis elle m'a tendu la main, et fouette cocher !

Regrettes-tu maintenant la déclaration que tu me conseillais pour le mot de la fin, et vois-tu le ridicule de cette situation : un homme parlant d'amour, s'échauffant, suppliant, mettant son âme à nu pour obtenir à l'heure des adieux un mot ou un regard, et accueilli par les éclats de rire d'une tête folle et d'un cœur sec ! Car elle aurait ri, je le gage !

En vérité, jamais je ne fus plus satisfait d'avoir passé le temps et le goût de semblables protestations, et de sentir mon cœur bien calme, bien paisible, comme un honnête guerrier retiré de la gloire et qui a pris ses invalides. Cela me fait dormir sans rêver, même sur de la balle d'avoine, et c'est quelque chose qu'un bon somme assuré !

Mes adieux à M^{lle} d'Épine seront faits par procuration. C'est le docteur qui se dévoue, et quant à Un, je ne t'en parle pas, n'a-t-on pas dit depuis longtemps que « ce qu'il y a de mieux dans l'homme, c'est le chien ! »

Sur ce, je te quitte, c'est l'heure où les troupeaux circulent dans le village pendant qu'on fait leur écurie ; c'est ma distraction de les voir passer, et j'y cueille des croquis superbes...

Pierre à Jacques.

Tu ne me crois pas, n'est-ce pas, Jacques ? Tu as vu ce qu'il en était, et tu sais que depuis un mois je mens à toi, à ma tête, à mon cœur, à tout enfin, même à cet amour qui me possède tout entier et que je cache cependant comme si ce bonheur sans second d'aimer avec folie était une chose honteuse.

Oui, je l'aime ! oui, je l'adore ! Et cette bravade que tu as reçue ce matin est la dernière. Es-tu content ?

Ma lettre n'était pas partie tout à l'heure que j'ai rappelé l'enfant qui l'emportait ; je voulais l'arrêter, la reprendre, mon orgueil était à terre, et si bien fondu que j'en cherchais la trace, et que je me demandais quel était ce sentiment imbécile qui me défendait d'avouer que j'aimais depuis des semaines, parce qu'auparavant j'avais voué une haine au genre humain tout entier, que j'avais fermé mon cœur en écrivant dessus : *De profundis!* et que cette défaite soudaine causée par une enfant révoltait ma fierté !

Toujours la guirlande de fleurs des contes de fées sur laquelle se brise l'épée la mieux aiguillée ! Cette fois, c'est un sourire de dix-huit ans qui a eu raison de tous mes dégoûts et de toutes mes défiances.

Et moi qui, comme un fou, au lieu de m'en réjouir, voulais con-

tinuer à douter, parce que ce piédestal du dédain et du scepticisme flattait ma vanité et me grandissait!..

Je te révolte!.. Mais, tu vois bien, Jacques, que je suis prêt à toutes les expiations, et que, si j'ai le cœur dans les cieux, j'ai le front à terre... Que veux-tu de plus?

Oui, je crois à la jeunesse qui revient, car j'ai mes vingt ans ce soir, et que mes illusions sont là aussi. Je crois à tout, même au bien! mais je crois surtout à l'amour, et il ne faut pas t'en plaindre, car il contient tout, sagesse et folie.

De bonne foi, mon ami, est-ce que tu t'imagines que depuis deux jours je dessine des moutons sur des nuages et des paysannes en jupon? La vérité est que j'ai déchiré tout à l'heure la vingtième lettre que je lui ai écrite depuis avant-hier, que je recommencerai bientôt, et que, si je n'arrive pas à lui dire les folies où mon cœur m'entraîne, dans la langue où je veux lui parler, je monterai ce soir à Erlange, je m'agenouillerai devant elle dans la grande chambre où je l'ai connue, et je lui dirai que je l'adore.

Tu parles de mes béquilles!.. Mes béquilles, Jacques, mais j'en ai fait un grand feu de joie, un feu où j'ai jeté tous mes doutes et tous mes jours passés pour ne plus me souvenir que d'aujourd'hui et de demain; et pour franchir cette montagne, crois-tu que je n'aie pas assez des ailes de l'amour?..

Que je voudrais te la faire connaître! Te l'ai-je bien décrite dans ma morosité, et as-tu compris que ces folies et ces enfantillages dont je me plaignais sont peut-être ce que j'aime le mieux en elle? Il ne fallait rien moins que cette originalité et cette fraîcheur pour réveiller ma jeunesse et ma vie engourdies, comme ces parfums nouveaux qui ne ressemblent à nul autre, et qui arrivent jusqu'aux sens les plus émoussés.

C'est une fleur sauvage et charmante qui a poussé là entre terre et ciel pour moi, et pour moi seul, qui n'a aimé encore que des étoiles et des rêveries, que la brise de la montagne seule a effleurée, et qui réunit en elle toutes les grâces de la femme avec toute la verdure de la nature même.

Avec sa main dans une de mes mains et la tienne dans l'autre, le monde est rempli pour moi, et mon bonheur est si grand qu'il n'y a qu'une chose que je puisse lui comparer, c'est l'infini!..

.....

Pense à moi ce soir, Jacques; je monte là-haut, je ne puis plus demeurer ici, j'ai soif de l'air d'Erlange! S'il me faut écrire au lieu de parler, eh bien! je trouverai dans ces ruines quelque coin où m'abriter, et pour tracer des paroles d'amour, faut-il plus que ce clair de lune?..

Je t'envoie son portrait, je veux que tu la voies : demain, l'original sera à moi, ou tu pourras alors garder ceci à jamais, car ce serait mon legs suprême...

30 avril.

« Mon Dieu, mon bonheur est trop grand, trop soudain et il m'écrase. Aidez-moi à savoir le porter ! » Voilà mon cri du premier instant, et cependant une demi-heure plus tard, je ne savais plus si j'avais pleuré ; et ma joie était si bien entrée en moi que je ne me souvenais plus qu'elle n'eût pas été toujours !

Hier, je crois qu'il était dix heures du soir à peu près, j'étais assise toute seule dans la chambre de M. de Civreuse ; — je l'appelle encore ainsi, — et sans rien faire, les mains sur mes genoux, je songeais.

Benoîte était partie depuis longtemps ; il n'y avait pas un souffle autour de moi, et je me sentais si seule que le bruit de mes propres mouvemens me faisait tressaillir de frayeur.

Tout à coup, au dehors, sur le chemin du village, les pierres se mirent à rouler, et j'entendis distinctement un pas d'homme.

Mon cœur commença à battre si fort que je comptais ses coups. « Quelque paysan attardé, me dis-je. Un colporteur qui rentre. » Mais quand il fut sous ma fenêtre, l'homme s'arrêta, et mon émotion devint telle que le bois de mon fauteuil que je serrais involontairement se marqua dans la paume de mes mains. « C'est lui ! » me dis-je.

Lui ! qui ? M. de Civreuse, parti l'avant-veille sur ses béquilles ! C'était impossible. Et pourtant, au bout d'une seconde, une voix contenue, mais vibrante, et que je connaissais bien, monta jusqu'à moi, et j'entendis qu'on me disait :

— N'ayez pas peur !

Quand il se fût agi de ma vie, je n'aurais pu ni parler ni remuer ; je demeurai une seconde en suspens ; puis une pierre, grosse comme une noix, lancée avec une adresse extrême, traversa un des petits carreaux de la fenêtre et vint rouler jusqu'à mes pieds.

Tout autour était plié un papier, et, revenue de mon saisissement, je le pris.

L'écriture de M. de Civreuse le couvrait des deux côtés, et voici ce que je lus :

« Colette, pardonnez-moi la folie de ce billet, et pardonnez-moi surtout la folie de cette façon dont je vous l'envoie ; mais, entre nous, est-ce que rien peut ressembler à ce qui est ailleurs ?

« Puis c'est un château enchanté qu'Erlange à cette heure du soir ; tout est clos, et il n'y a nulle issue où j'oserais frapper.

« Benoîte dort, je le devine, et il ne brille ici qu'une seule lampe que je connais bien, car c'est vers ce point, dont mon cœur fait une étoile, que je marche depuis deux heures.

« Placé plus loin et plus haut, j'y serais monté de même cette nuit, sans pouvoir attendre le jour, parce que ce mot que je viens vous dire, je l'ai dans le cœur et sur les lèvres depuis longtemps déjà, parce que voilà six semaines que je le répète tout bas soir et matin, et qu'après vous avoir tant murmuré que je vous adorais sans que vous m'entendiez jamais, je veux maintenant vous le dire assez haut pour que mes paroles arrivent non pas seulement à vos oreilles, mais jusqu'au plus profond de vous-même.

« Je vous aime... Mais je ne veux pas vous dire à présent comment je vous aime ; je veux voir votre sourire et vos yeux pendant que je vous parlerai et je ne veux plus perdre une seule minute de votre grâce. Je sais ce qu'il en coûte pour passer deux jours loin d'elle !

« Maintenant ne me dites pas que vous ne voulez pas de mon amour, et que vous refusez toute cette vie et toute cette ardeur que je mets à vos pieds... N'avez-vous donc jamais pensé, ma pauvre enfant, comme il serait facile pour un homme résolu de venir par une nuit comme celle-ci dans cette solitude, de vous prendre et de vous emporter si loin que nul ne retrouverait jamais votre trace?..

« Puis, je crois fermement qu'il y a des choses qui sont écrites dans le ciel de toute éternité. Elles sont rares, mais elles sont parfaites, car c'est le bon Dieu lui-même qui les a signées, et notre mariage est de ce nombre.

« Colette, dans ce chemin où vous m'avez jeté à genoux un jour sans le vouloir, j'attends votre réponse comme vous m'avez trouvé là ce matin d'hiver.

« Pardonnez-moi cette vitre que je vais briser ; c'est la fenêtre sacrifiée, je crois, et je la choisis à dessein parce que j'ai la superstition de ce chemin par où m'est venu le bonheur...

« Quand nous partirons tous les deux, si j'ai cette joie de vous emmener, j'emporterai avec vous cette petite statuette que vous savez, et à laquelle j'ai voué une reconnaissance passionnée, car sans elle, Colette, je passais !.. »

A mesure que je lisais, une joie ardente m'avait rempli le cœur, et je ne pouvais croire à la réalité de ce bonheur. Était-ce possible ? Était-ce bien lui ? était-ce bien moi ? Quoi, il m'aimait ! il m'aimait depuis longtemps, mon rêve était accompli, et toute cette souffrance devenait un mauvais songe ?

En même temps, la surprise de ce long silence me venait. Pour-

quoi parler si tard ? Et quelle raison avait-il eue de me laisser pleurer ainsi ?

Puis, avec cette émotion heureuse, le vieil être revivait en moi, et toutes les folies de malice que mes larmes avaient noyées depuis deux jours secouaient leurs ailes et s'envolaient à la fois.

Elles avaient compati quand je pleurais, elles s'étaient écartées discrètement ; mais cette heure de joie était à elles, elles la réclamaient, et les idées les plus folles se croisaient, chacune lançant la sienne !

« Dis oui tout de suite ! » me conseillait pitoyablement mon cœur. « Jamais ! criaient les autres ; n'oublie pas nos projets, Colette ; il faut qu'il pleuve, n'ouvre pas tes mains si vite ! »

De sorte que je ne savais plus auquel entendre, et que je riais les larmes aux yeux, comme ces jours de ciel incertain où la pluie tombe ensoleillée... Beau temps ou orage, on ne sait pas.

Cependant, je marchai jusqu'à la fenêtre et je l'ouvris. Au bruit de l'espagnolette, une silhouette perdue dans la nuit fit un brusque mouvement. Je la voyais mal parce que j'étais, moi, placée en pleine lumière et elle dans l'ombre. Je devinai pourtant qu'elle allait parler ; je me penchai, et l'étrangeté de cette explication à distance me frappa soudain si vivement que ma gaieté l'emporta :

— Monsieur de Civreuse, criai-je, êtes-vous à genoux ?

— Colette, dit-il seulement, répondez-moi, je vous en conjure !..

Je n'avais pas compté sur cet accent. Comme il le souhaitait, il entra jusqu'au fond de mon être, et troublée, hors de moi, ne trouvant plus un mot, je me mis à répéter machinalement la phrase que j'avais en tête un instant avant.

— C'est que j'avais juré de vous y laisser bien longtemps, parce que...

— Parce que ? répéta-t-il anxieusement...

— Parce qu'il y a tant de jours que j'attends !..

Mais il n'entendit pas ; j'avais parlé trop bas, et surtout ma voix tremblait trop.

Il patienta une seconde encore, puis m'appela de ce même ton qui m'impressionnait si fort.

J'étais incapable de répondre, et je me sauvai en criant :

— Attendez !

A mon cahier, il restait encore deux feuilles blanches, celle-ci et une autre : je l'arrachai, et à la hâte, sans réfléchir, j'écrivis ceci :

« Ne m'enlevez pas, monsieur de Civreuse, cela attire, je crois, de vilaines affaires avec les tribunaux, et d'ailleurs il n'y a nulle retraite où on me ferait rester si je ne le voulais pas !

« Ce que vous aurez encore de plus sûr comme verrou, je vais vous le dire, c'est qu'ou vous m'emmenerez mon cœur sera !

« Soyez sûr que je n'aurai garde d'oublier mon saint Joseph ; il a fait pour moi plus encore que vous ne pensez, et il y a certaine vieille femme aussi envers qui je vous dirai mes obligations, puisque vous aimez à être reconnaissant.

« C'est une histoire que je vous conterai un soir de clair de lune comme celui-ci, d'abord parce que j'aime cette lueur, puis parce que, si le bonheur vous est venu un matin d'hiver, moi, c'est un soir de printemps qu'il vient de m'arriver ! »

Pierre à Jacques.

Jacques, nous sommes fiancés, donne-moi ta main ; en me suivant, tu entreras en paradis.

Le curé de Fond-de-Vieux consent à monter nous marier ici ; les ouvriers sont dans la chapelle et la restaurent en toute hâte : elle sera prête dans trois semaines, et nous aurons les fleurs de juin pour l'embaumer.

Comment j'ai arraché son consentement à M^{lle} d'Épine, je n'en sais plus rien, et je ne suis pas certain de ne pas avoir employé la violence ; aussi se venge-t-elle, et, sous prétexte de convenances, ne nous quitte-t-elle plus !

Camarades et étrangers, nous étions libres ; fiancés et tout près d'être époux, on nous surveille, et cette femme est mon supplice !

J'ai songé d'abord à me casser une seconde jambe, et maintenant j'apprends à Colette à parler latin... Il ne nous faut pas un bien grand répertoire, d'ailleurs, car le mot que nous répétons est toujours le même !

Le soir de notre mariage, fidèle à un de mes plans, je l'emporterai, sinon jusqu'aux Indes, du moins plus haut encore qu'Erlange. Il passe parfois des chevriers ici, et je ne veux nul regard dans mon éden !

A l'automne, je crois que tout sera prêt. Nous relevons nos ruines, et il faudra que tu choisisses ton appartement ces jours-ci dans les tours croulantes ou ailleurs ; tout est à toi.

Il n'y a qu'un endroit où il ne faut rien changer : tu devines lequel, et tu y veilleras, ami, si tu viens me remplacer parfois pendant mon absence : c'est la grande chambre boisée de chêne où Benoîte et mon docteur m'ont apporté un jour sans connaissance.

GEORGE SAND

HISTOIRE DES ŒUVRES DE GEORGE SAND. — L'ORDRE ET LA SUCCESSION
PSYCHOLOGIQUE DE SES ROMANS (1).

Quelle idée George Sand se faisait-elle du roman quand elle entreprit d'écrire pour le public? Même en faisant aussi large que l'on voudra la part de la spontanéité, peut-on croire que cette intelligence, si richement douée et si féconde, ait marché tout à fait au hasard, dans les voies qui se sont offertes à elle, avec l'indifférence banale d'un talent qui ne vise qu'au succès, ou bien s'est-elle développée, selon la règle inaperçue, mais active, d'instincts énergiques et permanens? Elle va répondre pour nous :

« Je n'avais pas la moindre théorie quand je commençai à écrire, et je ne crois pas en avoir jamais eu quand une envie de roman m'a mis la plume en main. Cela n'empêche pas que mes instincts ne m'aient fait, à mon insu, la théorie que je vais établir, que j'ai généralement suivie sans m'en rendre compte, et qui, à l'heure où j'écris, est encore en discussion. Selon cette théorie, le roman se-

[1] Avant de mourir, M. Caro avait eu le temps de mettre la dernière main, pour la collection des *Grands Écrivains français*, que publie la librairie Hachette, à une biographie de *George Sand*, qui doit prochainement paraître. C'est un fragment de cette étude que nous sommes heureux, grâce à l'obligeance de M^{me} Caro, de pouvoir communiquer à nos lecteurs, et nous ne doutons pas qu'ils n'y trouvent avec nous de quoi renouveler leurs regrets d'une perte dont les lettres ne se consolent pas aisément.

rait une œuvre de poésie autant que d'analyse. Il y faudrait des situations vraies et des caractères vrais, réels même, se groupant autour d'un type destiné à résumer le sentiment ou l'idée principale du livre. Ce type représente généralement la passion de l'amour, puisque presque tous les romans sont des histoires d'amour. Selon la théorie annoncée (et c'est là qu'elle commence), il faut idéaliser cet amour, ce type par conséquent, et ne pas craindre de lui donner toutes les puissances dont on a l'aspiration en soi-même, ou toutes les douleurs dont on a vu ou senti la blessure. Mais, en aucun cas, il ne faut l'avilir dans le hasard des événemens ; il faut qu'il meure ou triomphe, et on ne doit pas craindre de lui donner une importance exceptionnelle dans la vie, des forces au-dessus du vulgaire, des charmes ou des souffrances qui dépassent tout à fait l'habitude des choses humaines et même un peu *le vraisemblable* admis par la plupart des intelligences. En résumé, idéalisation du sentiment qui fait le sujet, en laissant à l'art du conteur le soin de placer ce sujet dans des conditions et dans un cadre de réalité assez sensible pour le faire ressortir (1). »

George Sand n'a pas été infaillible dans l'application de cette théorie. Il lui est arrivé plus d'une fois d'idéaliser dans le chimérique et le faux. Mais c'était là l'erreur de son jugement, non de ses instincts ; elle restait fidèle d'intention à sa théorie, alors même qu'elle la trahissait. Cette théorie paraît bien simple et bien grande, par comparaison surtout avec ce qui s'est vu depuis.

A travers toutes les aventures de sa vie réelle et de sa vie littéraire, George Sand garda intact son culte de l'idéal, elle resta poète ! C'est l'honneur que ne lui ravira jamais le goût changeant des générations nouvelles. C'est dans une conception poétique que naissent ces récits si riches, si variés, qui souvent s'altèrent dans la suite des événemens, mais qui toujours ont des commencemens merveilleux.

On comprend comment cette spontanéité d'une imagination dont j'ai essayé de retracer les origines troublées, qui ne se gouverne guère, qui s'excite elle-même, comment le souvenir des crises morales traversées, l'espoir confus d'un avenir où sa crédulité enthousiaste voyait éclore des rêves divins, comment toute cette nature inquiète, frémissante et superbe, avec ses illusions et ses vraies douleurs, va trouver d'instinct son expression dans des œuvres étranges, audacieuses de pensée, d'un style exalté et inquiétant, gémissantes et passionnées, débordantes de lyrisme, à propos de l'amour, à propos de la religion, à propos de la vie humaine. Que

(1) *Histoire de ma vie.*

si, de plus, on vient à penser que cet auteur est une femme que la vie a froissée, d'équer, irritée de mille manières; que jusqu'alors, dans une existence très active au dedans, mais très solitaire et très retirée, elle est restée étrangère à tous les grands spectacles de la politique, de la société, et qu'elle se précipite, avec son inexpérience effrénée, avec ses vastes désirs et une compassion profonde pour les misères et les douleurs qui crient à travers l'humanité, et encore plus pour celles qui souffrent et saignent silencieusement, on comprendra que cette femme soit tout d'abord consternée et saisie à cette vue, comme toutes les belles âmes qui jugent le monde avec leur cœur et dont les aspirations sont violemment meurtries par la brutalité des faits. Elle cherchera alors, elle s'inquiétera, elle demandera si à tant de maux il n'y a pas de remède.

Ce seront donc d'abord les préoccupations personnelles, religieuses et morales qui domineront son esprit et ses œuvres. Puis ce sera le tour des préoccupations sociales. Alors, autour de cette femme inspirée, de ce poète applaudi, de cet écrivain déjà populaire, vous verrez se presser en foule les docteurs de la rénovation universelle, les empiriques et les utopistes, les sophistes et les rêveurs, les apôtres sincères et les charlatans de la question sociale, les exploiters et les exploités, les ambitieux et les naïfs. Ils ont trouvé dans George Sand l'éclatant porte-voix de leur doctrine. C'est à qui lui proposera un plan nouveau, un système inédit, la philosophie, la politique, la religion de l'avenir. La nature de M^{me} Sand la prédisposait à subir le despotisme des convictions âpres et des imaginations fortes. Fanatique du bien absolu ou, à son défaut, d'un mieux immédiat, rêvé plutôt qu'expérimenté, plus paresseuse à concevoir l'idée qu'à la mettre en œuvre, reconnaissant elle-même que l'initiative intellectuelle lui manque, elle laisse envahir toute une période de sa vie par l'utopie politique, par le rêve d'un âge d'or sur l'avènement duquel tout le monde est d'accord autour d'elle, sans que chacun renonce à son plan pour le faire éclore, et à son programme particulier pour le réaliser. Enfin, un beau jour (oui, ce fut un beau jour pour son talent et sa gloire), elle éprouvera comme une grande lassitude de cette agitation d'idées dans le vide, de ces théories immaculées et superbes tant qu'elles demeurent sur le trône intérieur de la pensée pure, et qui, dès qu'elles descendent dans les aventures de la politique active et dans les mouvements de la rue, se laissent *avilir et souiller par les événements*. Ce grand esprit, qui a l'horreur de la violence, rentrera en soi sous une impression de fatigue et de dégoût; elle fera, si j'ose dire, une retraite spirituelle en elle-même dans le sanctuaire

de ses plus chers souvenirs; elle se rendra à l'appel énergique que lui font ses secrets instincts, trop longtemps froissés par la discussion violente et la lutte ingrate; elle reviendra à son goût pour la campagne, pour ces champs du Berry, théâtre de la première poésie de ses rêves d'enfant; il y aura en elle comme une éclosion soudaine et inespérée de souvenirs frais et charmans, d'émotions exquisés et saines. Enfin, nous nous reposerons avec elle de toutes les agitations et de toutes les haines; la douce lumière, un peu voilée, de la campagne natale finira par éclipser l'éclat fiévreux du réformateur, le rêve enflammé du poète humanitaire.

N'est-ce pas là précisément le cercle parcouru par George Sand, et cette page de biographie intime n'est-elle pas l'histoire en raccourci de ses œuvres?

La première période de sa vie littéraire est toute au lyrisme spontané, personnel. Et comme je voudrais faire ici un tableau non de fantaisie, mais d'histoire, avec la précision relative que comportent ces sortes de divisions d'un caractère tout psychologique, je crois pouvoir étendre cette première période de 1832 à 1840 environ. Dans cet intervalle de neuf années paraissent coup sur coup les chefs-d'œuvre de la première manière : *Indiana*, *Valentine*, *Jacques*, *André*, *Mauprat*, *Lélia*, et la charmante série des contes vénitiens (1).

Rappelons rapidement le sujet des œuvres principales. Nous verrons qu'elles procèdent toutes d'un fonds commun d'émotions et de douleurs personnelles, sans être pourtant la confidence et le récit de sa vie. M^{me} Sand a toujours protesté contre les applications trop strictement biographiques qui ont été faites de ses premiers romans.

Cependant, il faut s'entendre sur ce point délicat. *Indiana*, elle nous l'assure, n'est pas son histoire dévoilée. C'était du moins l'expression de ses réflexions habituelles, de ses agitations morales, d'une partie de ses souffrances réelles ou factices; ce n'était pas sa vie, soit, c'était le roman ou le drame de sa vie, tel qu'elle l'avait conçu sous les ombrages de Nohant. Que ce ne fût pas, je veux le croire, une plainte formulée contre son maître particulier, c'était du moins une protestation contre la tyrannie dans le mariage, personnifiée par le colonel Delmare. C'était aussi la conception, l'idéal d'une femme aimante, telle qu'elle l'imaginait alors; c'est pour son propre compte qu'elle s'intéressait à la peinture d'un

(1) Citons les dates des principaux romans : en 1832, *Indiana*, *Valentine*; en 1833, *Lélia*; en 1834, les *Lettres d'un voyageur* et *Jacques*; en 1835, *André* et *Leone Leoni*; de 1833 à 1838, le *Secrétaire intime*, *Lavinia*, *Metella*, *Mattea*, *la Dernière Aldini*. *Mauprat* fut écrit à Nohant en 1836, au moment où elle venait de plaider en séparation. Ces rapprochemens éclairent la pensée de l'auteur.

amour naïf et profond, exalté et sincère, passionné et chaste, que sa naïveté même trahit, que sa sincérité livre en proie et sans autre défense que le hasard à l'égoïsme voluptueux et féroce d'un homme du monde, et que sauve enfin du dernier désespoir un cœur héroïquement silencieux, un cœur digne d'elle, digne de la réconcilier avec la vie et l'amitié. — *Valentine* recommence, avec des détails ravissans et une poésie incomparable, ce thème du mariage impie et malheureux que les convenances sacrilèges du monde ont imposé et qui traîne à sa suite les plus lamentables et tragiques douleurs, le réveil violent de la nature et du cœur, les ardeurs fatales, les tentations plus fortes que la volonté, la famille déshonorée, une noble maison brisée, un foyer anéanti. — *Jacques*, c'est son idéal de l'amour dans l'homme (comme *Indiana* est son idéal de l'amour dans la femme): c'est un stoïcien devenu amoureux avec la profondeur et l'élévation qu'un stoïcien peut mettre dans ces sortes de choses, avec un courage triste jusqu'à la mort dès qu'il pressent une faiblesse ou une trahison, un dévoué qui abdique sans éclat tous ses droits et se résigne au suicide pour épargner à Fernande, adorée jusque dans sa faute, l'humiliation de ses joies coupables et la honte de son bonheur adultère. — L'amour dans une nature gracieuse et faible qu'il exalte et qu'il brise, l'amour encore, mais dans une nature sauvage qu'il dompte et qu'il élève à la plus haute éducation de l'intelligence et du cœur, ce sont deux rêves sur les effets divers de la grande passion, c'est *André*, c'est *Mauprat*. — *Lélia!* Qui ne se rappelle toujours, après l'avoir lu une fois, ce poème étrange, incohérent, magnifique et absurde, où le spiritualisme tombe si bas, où la sensualité aspire si haut, où le désespoir déclame en si beau style, où l'esprit ravi, étonné, scandalisé, passe brusquement d'une scène de débauche à une prière sublime, où l'inspiration la plus fantasque s'élance de l'abîme au ciel pour retomber au plus profond de l'abîme? C'est le doute qui blasphème, qui maudit, qui s'attendrit jusqu'à l'extase, c'est l'amour qui s'injurie lui-même sans pitié et qui analyse ses misères avec une sorte de fureur désespérée; c'est la foi qui tantôt se renie et tantôt s'exalte; c'est l'idéal qui se déshonore dans les bras des prostituées, et qui demande à l'orgie l'impuissante consolation de ses rêves et de ses élans trompés. Ce lyrisme excessif, bien qu'il ait vieilli, offre encore au lecteur un spectacle étonnant où le vertige et la fièvre se mêlent à des aspirations de la plus grande beauté. — Dans *Spiridion*, le jeune moine Alexis, qui n'est pas sans ressembler beaucoup à George Sand elle-même en consultation auprès de Lamennais, représente l'âme en peine à la recherche de la vérité religieuse, touchée de l'idéal divin et le cherchant avec une douloureuse anxiété à travers les symboles et les livres, et surtout à travers

les angoisses d'un vieux moine mourant qui lègue à son successeur la flamme, recueillie dans le feu de l'orage, mais la flamme où s'allumera la révolte religieuse et plus tard la révolution.

A côté de ces grands romans, il ne faut pas oublier des œuvres moindres, non par le talent de l'auteur, mais par l'étendue. Qui ne connaît pas les nouvelles de M^{me} Sand l'ignore vraiment, ou est exposé à la méconnaître dans l'étonnante souplesse de son art. A travers ses plus grandes œuvres, à toutes les époques de sa vie, mais surtout dans la première période, se joue par intervalles un courant vif et bondissant d'esprit tout français, l'esprit renaissant du xviii^e siècle, de fantaisie élégante et de curiosité aventureuse qui trouve à se répandre en liberté dans des fictions dont l'amour est le thème perpétuellement varié. A-t-on jamais manié l'ironie légère d'une main plus gracieuse que celle qui a écrit *Cora*, *Lavinia*, ou qui a tracé ces pages où la dernière marquise du xviii^e siècle nous peint, en jouant avec son éventail, les mœurs et les caractères de son temps, et nous raconte la seule émotion qui ait failli troubler le cours harmonieux d'une longue existence, vouée aux amours faciles! Et *Lavinia*, qui pourrait l'oublier? Nous gardons, longtemps après qu'elle a disparu, l'impression de ce sourire où a passé la maligne vengeance d'un cœur trahi qui voit revenir à lui le transfuge et qui l'abandonne à son tour, avec une tristesse souriante, à ses remords vite consolés. Comme tous ces récits sont d'une invention naturelle, d'une allure vive, d'un tour et d'un style exquis! *Métella* nous montre au vif et au naturel en même temps l'art de peindre les troubles les plus graves du cœur, d'un trait discret qui laisse tout deviner, presque sans rien marquer et en courant à la surface. *Le Secrétaire intime*, *Teverino*, sont deux inspirations de la plus brillante poésie.

J'aime moins *Leone Leoni*, malgré la vigueur extraordinaire du ton, et je goûte médiocrement quelques pages dans *la Dernière Aldini*. La mère ne me plaît guère quand elle veut épouser son gondolier, et la fille m'effraie quand elle se jette à la tête du chanteur. Mais combien d'autres pages pleines de fraîcheur et d'éclat, et quel riant coloris! que de finesse et de grâce dans la scène où Léléo se trouve pour la première fois en tête-à-tête avec la jeune Alezia! quelle lutte ingénieuse et piquante, et le charmant triomphe pour tous les deux! L'éclat des grandes œuvres de George Sand a été trop vif; elles ont été célébrées ou discutées avec trop de feu pour que les *Nouvelles* n'eussent pas un peu à en souffrir. Il y a là cependant quelques-uns des plus purs joyaux de cet écrin déjà si riche. Toutes les élégances de l'esprit s'y unissent comme pour faire un cadre d'or à un sentiment délicat. Grâce émue, fantaisie souriante, originalité tour à tour piquante et attendrie, que de dons aimables,

et quel malheur que George Sand ne s'en soit pas contentée! Pourquoi a-t-elle voulu faire de son talent un instrument plus sonore, mais souvent faux, de doctrines mal étudiées? De ces nouvelles, dont le cadre et le paysage sont empruntés à l'Italie et surtout à Venise, il faut rapprocher les *Lettres d'un voyageur*, publiées à différentes dates et à d'assez grands intervalles, mais dont les premières, les lettres vénitiennes, offrent un intérêt étrange et passionné que les autres n'ont pas au même degré. Ces premières lettres, vrai poème en prose, chroniques de voyage dans les Alpes et vers le Tyrol, récit de conversations ou d'impressions solitaires à Venise, sont l'expression attristée, dramatique, d'un esprit souffrant, malade, déjà cruellement éprouvé par la douleur, trompé par l'amour, comme si, après quelques années à peine d'expérience, il avait dû se démontrer à lui-même que les passions les plus romanesques ne sont pas à l'abri de la souffrance, pas plus que les existences les plus bourgeoises. C'est tantôt un jugement amèrement résigné sur la vie et les hommes, tantôt une plainte aigre, un cri d'angoisse, un de ces cris qui se font entendre à travers le monde, et qui ont un long retentissement. C'est, à coup sûr, la confidence la plus sympathique et la plus curieuse que M^{me} Sand nous ait donnée sur elle-même, par la sincérité de l'accent, avec une exquise discrétion de la douleur. Dans ces simples pages où se combattent en une seule âme tous les sentimens les plus sacrés de l'âme, ils s'agitent, ils palpitent sous le voile; ni le sexe ni l'âge de ce pauvre et poétique voyageur de la vie ne s'y révèlent un seul instant; la passion et la souffrance y gardent une admirable pudeur, et le charme en est doublé.

Toutes ces œuvres si diverses par la conception, par la fantaisie, par le cadre, portent la trace brûlante d'un esprit jeune. Le sujet, à peu près unique à travers la variété éblouissante des aventures, c'est la peinture de l'amour noble aux prises avec les tentations et les surprises de la vie, avec les défaillances ou les trahisons, ce sont les fortunes de ce pauvre et grand cœur humain dans ses élans trompés vers l'héroïsme et dans ses chutes prodigieuses; c'est aussi la lutte des âmes aimantes contre les perfidies du sort qui les jette en proie à la violence; c'est la révolte de la nature contre les erreurs fatales de la société; c'est une protestation contre les servitudes du code ou de l'opinion, d'un mot, contre tout ce qui gêne le libre élan des amours vrais. C'est enfin la poursuite inquiète et passionnée de l'idéal religieux, d'un idéal souvent chimérique et troublé, mais ardemment espéré, entrevu à travers les doubles ténèbres *de la superstition et du scepticisme*. Telle est l'inspiration qui domine, dans cette première période, et tels les motifs de ces premiers chants. Chacune de ces œuvres est un poème consacré à l'amour divin et sur-

tout à l'amour humain, tous les deux fort étonnés d'être si intimement mêlés et confondus. La question sociale ne paraît que dans un vague lointain et incidemment. L'idée d'une réformation ne va guère d'abord au-delà du mariage, critiqué moins encore dans son principe que dans sa pratique. Elle écrivait alors, comme elle le dit, sous l'empire d'une émotion, non d'un système.

II.

Le système se fait jour bientôt et refoule l'émotion dans certaines limites. L'émotion et le système, l'une venue de l'âme même de l'auteur, l'autre venu du dehors, se partageront, à parts plus ou moins égales, les romans de la seconde période, ceux qui remplissent la vie littéraire de George Sand, de 1840 à 1848 environ.

Ce fut un malheur, au point de vue de l'art, que ce partage. On ne peut pas dire précisément que le talent ait baissé dans les œuvres de la seconde manière : mais, à coup sûr, l'intérêt est moins vif, la sympathie, à chaque instant déconcertée, se refroidit. Il y a des parties entières frappées d'une mortelle langueur. Cela devait être, et cela est. Ce qu'elle nous avait promis dans le roman, c'était la peinture plus ou moins idéalisée du cœur humain, l'analyse de l'âme jetée dans des situations fictives et se développant, dans cette combinaison d'événemens imaginaires, au gré de l'auteur, observateur ou poète. Ce qui nous plaisait dans cette lecture, c'était d'y goûter l'ineffable oubli du monde réel, le repos de ce labeur tumultueux où tout ce que nous avons de sentiment et d'activité s'épuise, par l'effet nécessaire de la vie pratique, dans des luttes si âpres et toujours renaissantes, souvent pour de si misérables objets. On aimait à s'y distraire du combat, du bruit et de la poussière de chaque jour. O poète, vous m'avez présenté l'amorce d'une fiction aimable, je vous ai suivi sans défiance et d'un cœur charmé : vous avez sollicité ma curiosité, vous l'avez ravie ; vous m'avez ému, je subis la douce ivresse que votre art m'a préparée. Et, tout d'un coup, voici que mon émotion s'arrête et se glace. Qu'avez-vous fait ? Au milieu de l'idylle enchantée, voici une tirade traîtresse dont je reconnais l'inspirateur, voici le sermon socialiste qui commence, et le charme cesse d'agir. Vous me rejetez de vive force, et par une sorte de perfidie, dans ce milieu discordant et agité que je voulais fuir. Je reconnais ici le discours de M. Michel (de Bourges), là le pamphlet enflammé de M. Lamennais, ailleurs le rêve philosophique et religieux de M. Pierre Leroux ; courez après mon émotion, essayez de la ressaisir, elle est bien loin. J'ajoute que, par la

force des choses. dans ces épisodes de prédication intermittente, le talent ni le style ne sont plus les mêmes. On sent trop bien que l'inspiration vient du dehors et que cette parole n'est qu'un écho. L'inévitable déclamation arrive, comme toujours, quand le style n'est plus le son même de l'âme, directement frappée par son émotion propre. L'éloquence se guinde, la verve forcée prend des airs d'emphase.

Que l'on éprouve cette critique sur les principaux romans de cette seconde période. C'est vers 1840, avec *le Compagnon du tour de France*, que le système arrive et que le socialisme entre en campagne. Certes, il y a des parties charmantes dans ce roman, des types et des situations saisis avec art. Le fond de l'œuvre est, ou du moins devrait être, le contraste de l'amour généreux et vraiment grand de Pierre Huguenin, avec la passion vaniteuse et sensuelle d'Amaury, l'un dévouant l'ardeur de sa chaste pensée à une vierge austère, grave, qui est toute intelligence et toute âme, l'autre cherchant la satisfaction d'un goût d'artiste dans la séduction d'une femme élégante et coquette, qu'il aime avec tout l'orgueil de ses sens et toute l'exaltation d'une fantaisie. Ce qui est vrai dans ce roman, ce qui est bien observé et vraiment beau, c'est l'effet de ce faux et mauvais amour sur Amaury. Ce cœur bien doué, mais faible, dupe de sa vanité, expie cruellement sa faute, non par la perte de son avenir, mais, ce qui est plus terrible, par la dégradation successive de ses belles qualités. La volupté et l'ambition l'ont touché, elles le posséderont à jamais. Ce qui est vrai aussi, et admirablement décrit, c'est l'effet d'un noble amour sur Pierre Huguenin; c'est la peinture de son élévation morale, de la délicate fierté de ses sentimens, de ce courage et de cette probité du bon sens qui se tient à l'écart et dans l'ombre où doivent se reléguer les passions impossibles. Mais, à chaque instant, hélas! ces belles analyses s'arrêtent brusquement. Cette étude profonde et charmante des effets de deux passions contraires sur deux âmes plébéiennes s'interrompt pour laisser passer le flot de la déclamation politique. Je ne connais pas de personnage plus incommode, plus bruyant, plus sottement bavard que cet Achille Lefort, qu'on est sûr de trouver à tous les détours des allées, toutes les fois que l'idylle s'y promène. Je ne sache rien de plus invraisemblable que le caractère de M. de Villepreux, ce complice d'Achille Lefort qu'il méprise, mélange indéfinissable d'un grand seigneur sceptique, d'un membre de l'opposition constitutionnelle, d'un conspirateur sans conviction, qui, à certains momens, semble monter sur le trépied de la sibylle humanitaire, et qui, l'instant d'après, en redescend avec le sourire d'un Machiavel du Palais-Bourbon. Mais, surtout, je

ne sache rien de plus faux, de plus déclamatoire, de plus dissonnant que le personnage de la noble Yseult, dans la dernière partie du roman, où l'on est tout étonné de découvrir que cette jeune fille, qui semble être la raison même, avec tant de grâce et de charme, n'est rien qu'une conspiratrice exaltée, une pédante infatuée. Voyez-la, initiant Pierre Huguenin aux mystères du carbonarisme ; fondant, au milieu de cette campagne splendide et de ce beau parc, la loge *Jean-Jacques Rousseau* ; puis, à son tour, initiée par la vertu de l'ouvrier à la vraie doctrine de l'égalité, tout à coup, dans une scène étrange, lui demandant, *devant Dieu qui les voit et qui les entend*, s'il l'aime comme elle l'aime, et lui avouant que, depuis le jour où elle a pu raisonner sur l'avenir, elle a résolu *d'épouser un homme du peuple afin d'être peuple*, comme les esprits disposés au christianisme se faisaient baptiser afin de pouvoir se dire chrétiens. Charmante et douce Yseult, où êtes-vous ? Je ne sais quel fantôme, échappé du club des femmes, a pris votre place. Je ne vous reconnais plus (1). Ainsi s'entremêlent, à chaque instant, au grand dépit du lecteur, les deux parties du roman, l'une tout aimable et tout émue, empreinte de ce charme qui est la grâce dans l'art, l'autre surchargée de tons violents et criards qui font peur à la grâce et qui la forcent à s'envoler plus loin.

Horace serait l'analyse intéressante d'un caractère misérablement personnel et faible, si le roman n'était pas gâté par le contraste trop visiblement cherché d'Arsène, l'homme du peuple sublime, héros du socialisme naissant, type de toutes les vertus selon la morale nouvelle. Dans *Jeanne*, on voit poindre l'idée druidique, si chère à quelques amis de M^{me} Sand, mêlée à je ne sais quelle vague synthèse ou quel chaos religieux. Ici encore, on voudrait choisir dans cette œuvre si mélangée. Quelques épisodes charmants, comme la rencontre de Jeanne endormie dans les *Pierres Jomâtres* et le poisson d'avril, quelques scènes rustiques admirablement peintes, comme l'incendie dans un hameau, les lavandières, la mort à la campagne, la fenaison, ne suffisent pas à sauver le roman de l'ennui qu'amène la préoccupation du système, inamovible à la traverse du sentiment. Peu à peu, le système tue le roman. Il arrive un moment où Jeanne n'est plus cette fille des champs, admirablement simple et pure, dont le charme naïf inspire de l'amitié ou de l'amour à tous ceux qui la rencontrent, et qui s'en étonne ou s'en effraie avec tant de modestie et de pudeur. Elle se transforme à vue d'œil. Elle devient tantôt la Velléda du Mont-Barlot, tantôt la Grande Pastoure ; elle

(1) Le roman russe nous a montré souvent, dans ces derniers temps, ce type d'un Yseult nihiliste. En France, ce type est resté une fiction.

grandit sans cesse, si c'est grandir, au point de vue de l'art, que de passer à l'état de mythe et d'allégorie. Elle symbolise l'âme héroïque et rêveuse du peuple des campagnes. Je le veux bien, mais je ferme le livre au moment où la jeune paysanne devient une si belle paroleuse et je passe avec empressement à *Consuelo*.

Ici encore, malgré les trésors d'invention et d'art qui s'y dépensent, n'éprouverai-je aucune déconvenue? Certes, je ne suis pas assez sottement empressé de prouver ma critique, pour discuter l'étonnante fécondité d'invention, la curiosité, la passion répandues dans tout ce roman et même dans la première partie de *la Comtesse de Rudolstadt*, qui en est la suite. M^{me} Sand, comme elle l'avoue, sentait là un beau sujet, des types puissans, une époque et des pays semés d'accidens historiques, dont le côté intime était précieux à explorer, et à travers lesquels son imagination se promenait avec une émotion croissante, à mesure qu'elle avançait au hasard, toujours frappée et tentée par des horizons nouveaux. Des lectures récentes qui avaient vivement saisi son esprit mobile l'attiraient à cette entreprise singulière et complexe, en lui faisant pressentir tout ce que le xviii^e siècle offre d'intérêt sous le rapport de l'art, de la philosophie et du merveilleux, trois élémens produits par ce siècle d'une façon très hétérogène en apparence, et dont le lien était cependant curieux et piquant à établir sans trop de fantaisie. Siècle de Marie-Thérèse et de Frédéric II, de Voltaire et de Cagliostro : siècle étrange qui commence par des chansons, se développe dans des conspirations bizarres, et aboutit par des idées profondes à des révolutions formidables! Je reconnais volontiers, avec M^{me} Sand, la grandeur du sujet, et plus libéral qu'elle envers elle-même, je reconnais qu'elle en a tiré le plus souvent un grand parti, par l'intérêt de l'intrigue, le charme étrange de certaines situations, la vive peinture des sentimens et des caractères. Comme on aime cette *Consuelo*, intelligence élevée, noble cœur, admirable artiste, dans les débuts chastement aventureux de sa vie errante à Venise, dans ses premiers triomphes et ses premières tristesses, à son arrivée à ce terrible château des Géans par une nuit de tempête, dans toute cette fantasmagorie des vieilles ruines et des grands souterrains, dans son amour pour le jeune comte Albert si longtemps combattu par l'effroi, dans sa fuite, dans sa rencontre à travers champs avec Haydn presque enfant, dans ce long voyage enfin, le plus ravissant et le plus fantastique que l'imagination puisse rêver!

Et plus tard, quand, aux prises avec des événemens terribles, triste fiancée de la mort, sous le coup d'un effrayant mystère dont parfois sa raison se trouble, nous voyons reparaitre *Consuelo*,

vierge et veuve, comtesse de Rudolstadt, toujours grande et noble artiste, à la cour de Frédéric et dans la dangereuse intimité de la princesse Amélie, que de scènes pleines d'attrait et de terreur ! Sa prison, son enlèvement, cette fuite nouvelle sous la conduite des Invisibles, ces émotions douloureuses d'une passion énigmatique qui l'attire comme un amour permis et qui l'effraie comme une sorte d'adultère envers un mort, tout cela est raconté avec un intérêt, un entrain incomparables. Mais, pour Dieu ! que le comte Albert ne soit donc pas si fatal, si prolix et si nuageux ! S'il aime Consuelo, qu'il lui parle de son amour et qu'il ne lui commente pas sans fin, dans une histoire de fantaisie, les sanglantes légendes de Jean Ziska et des hussites ! Si sa démençe n'était pas si prétentieuse, il pourrait nous intéresser : s'il ne repassait pas à chaque instant dans le roman, avec son front pâle, son œil fixe et son manteau noir semé de larmes d'argent comme un drap mortuaire, il pourrait nous sembler aimable. Mais c'est bien mal à lui de déraisonner si souvent pour effrayer Consuelo et pour impatienter le lecteur ! Et quand le moment de l'initiation arrive, quand l'oracle parle enfin au fond du souterrain, est-ce que je me trompe ? Est-ce le noble comte qui parle ? Il me semble reconnaître de vieilles phrases qui ont fait un long et vaillant service dans *la Démocratie pacifique* de ce temps et ailleurs : « Une secte mystérieuse et singulière rêva, entre beaucoup d'autres, de réhabiliter la vie de la chair, et de réunir dans un seul principe divin ces deux principes arbitrairement divisés. Elle voulut sanctionner l'amour, l'égalité, la *communauté de tous*, les élémens de bonheur. Elle chercha à relever de son abjection le prétendu principe du mal et à le rendre, au contraire, serviteur et agent du bien, .. etc. » Le noble comte peut continuer longtemps ainsi, il y a longtemps que je rêve, et je soupçonne Consuelo de n'avoir tant de patience à l'entendre que parce qu'elle fait comme moi. Mais tout cela n'est rien en regard du second volume de *la Comtesse de Rudolstadt*. C'est ici qu'un grand courage pourrait se donner le spectacle de la marée montante du système et de la déclamation. L'ennui atteint tout à coup des hauteurs démesurées. Qui pourrait suivre Consuelo dans ce Panthéon bizarre que lui ouvrent les prêtres et les prêtresses de la vérité, qui est décoré, entre chaque colonne, des statues des plus grands amis de l'humanité, et où l'on voit figurer Jésus-Christ entre Pythagore et Piaton, Apollonius de Tyane à côté de saint Jean, Abélard auprès de saint Bernard, Jean Huss et Jérôme de Prague à côté de sainte Catherine et de Jeanne d'Arc ? De grâce, arrêtons-nous sur le seuil du temple avant que Spartacus n'arrive pour clore l'histoire, et que toutes les figures plus ou moins tou-

chantes du roman ne disparaissent dans les brumes d'un symbolisme universel. Encore un roman qui finit par ce qu'il y a de plus froid au monde, l'allégorie, uni à ce qu'il y a de plus pompeusement vide, la théosophie humanitaire.

Ce serait vraiment abuser de l'évidence que d'insister davantage et de répéter longuement la même et triste épreuve sur *le Meunier d'Angibault*, où l'on voit, au commencement, un artisan héroïque, le grand Lémor, refuser la main d'une veuve patricienne qu'il adore, parce que la richesse est contraire à ses principes, et la riche veuve, à la fin du roman, se réjouir de l'incendie qui dévore son château, parce qu'elle voit tomber avec le dernier pan de mur qui lui appartient le dernier obstacle qui la séparait du socialisme et de son amant. Parlerons-nous du *Péché de M. Antoine*, dont le plus gros péché n'est pas, à mes yeux, d'avoir une aussi jolie fille que Gilberte, mais bien d'avoir rendu M. Boisguilbault le plus insupportable des hommes en lui enlevant sa femme. Tout le monde est plus ou moins communiste ici, dans le singulier monde où s'agitent les personnages du roman : M. Antoine, gentilhomme déchu ; Jean, le paysan philosophe ; Janille, la servante ; Émile Cardonnet, le jeune sage ; M. de Boisguilbault, le vieux fou. Il n'y a que M. Cardonnet le père qui ne trempe pas dans l'*idée nouvelle* ; mais aussi on a bien soin, comme si cela ne s'entendait pas de soi-même, d'en faire le type de l'industriel sans cœur, dont la froide brutalité fait mourir sa femme, et qui broie les idées comme les hommes sous la meule de son usine. Tout ce monde-là (toujours M. Cardonnet excepté) a les deux caractères obligés des personnages : l'héroïsme du cœur et l'argumentation intarissable. C'est à qui fera les plus belles actions et parlera le plus longtemps. La palme reste à M. de Boisguilbault.

III.

Déjà pourtant, à la même époque où le rêve humanitaire obsédait si cruellement cette belle imagination, il s'était fait en elle plus d'une révolte sourde contre la tyrannie des amitiés et des idées systématiques. Plus d'une fois elle avait osé, pour respirer le grand air des libres espaces, soulever un instant le jong de plomb qui l'écrasait. Entre *le Meunier d'Angibault* et *le Péché de M. Antoine*, ces deux grosses machines socialistes, elle avait donné au monde attentif et ravi une délicieuse idylle, *la Mare au Diable*, et préludé ainsi, par un petit chef-d'œuvre d'exquise chasteté et de poésie champêtre, à la nouvelle manière qui devait marquer pour elle

une autre période, une période de renaissance. Bonheur inattendu ! Dans ces pages privilégiées, pas un mot de politique ni d'utopie. Rien qui divise, rien que de pudique et d'attendri, rien que de noble sans effort, de beau sans emphase, de touchant sans phrase ! Un petit voyage de trois lieues, qui dure une nuit parce que l'on s'égare, une conversation plusieurs fois interrompue, reprise, quittée, entre le fin laboureur Germain, qui va chercher femme à Fourche, et la petite Marie, qui s'en va bergère aux Ormeaux ; deux personnages épisodiques, mais non étrangers à l'action, Petit-Pierre, qui voudrait bien avoir Marie pour seconde mère, et la Grise, une bonne et belle jument qu'on aime comme si elle était une personne, le bivouac improvisé sous les grands chênes et où la nuit se passe tout gentiment, pour Marie, à jaser et à dormir, pour Germain, à causer et à rêver, une émotion bien vite réprimée par le brave paysan devant tant d'innocence et de candeur, et, ce qui vaut mieux, un bon projet de mariage qui germe dans sa tête et qu'il remportera demain à la ferme, voilà tout ; ce n'est rien, et ce *rien* restera dans notre littérature d'imagination parmi les œuvres accomplies, nées sous un rayon propice, et consacrées. La poésie est le talisman de M^{me} Sand ; dès qu'elle y touche, la sympathie renaît et les mauvais rêves avec l'ennui s'enfuient.

Cette veine d'innocence et de poésie renouvelées devait porter bonheur à M^{me} Sand. Après s'être efforcée d'oublier M. Boisguilbault et son communisme dans les brillantes aventures de son *Piccinino*, elle revint avec amour à la veine d'or où elle avait déjà recueilli un trésor de grâce et de sentiment ; elle y puisa *François le Champi*. On eut peur en ouvrant le livre. On avait aperçu, parmi les premières lignes, quelques mots de funeste augure (je ne sais quelle théorie de la connaissance, de la sensation et du rapport qui est le sentiment), et l'on tremblait que M. P. Leroux n'eût répandu les lumières troublées de sa psychologie sur cette œuvre nouvelle. On se rassura bien vite. On respira en s'apercevant que cette page était absolument un hors-d'œuvre, une dernière concession à l'amitié. On respira, mais l'alerte avait été chaude. Il restait un roman berrichon de la tête aux pieds. George Sand avait plié son beau style à cette fantaisie du langage rustique, imité dans ses dernières finesses et saisi dans tout son naturel, pour raconter l'histoire de ce brave Champi, de la bonne Madelon, de leur bucolique amitié à l'ombre du moulin, amitié de mère de la part de Madelon, amitié de fils de la part de Champi, mais qui se change avec les événemens et les années en une tendresse bien vive et qui les mène, l'un donnant le bras à l'autre, jusqu'à l'église du village, avec le petit Jeannie derrière eux, souriant de son plus fin

sourire (ne faut-il pas bien souvent un Ascagne enfant dans les romans de village comme dans les poèmes épiques, pour servir de prétexte aux premières effusions de l'amour naissant?). Mais pendant que se déroulait cette épopée tranquille dans le feuilleton du *Journal des Débats*, au moment même où le roman arrivait à son dénouement, un autre dénouement, qui fit beaucoup de tort au premier, nous dit M^{me} Sand, trouvait sa place dans le *premier Paris* dudit journal. C'était la révolution de 1848.

La crise fut vive pour M^{me} Sand. L'émotion de la première heure faillit arrêter la renaissance de son talent et couper brusquement la veine nouvelle. Des amitiés exigeantes, arrivées au pouvoir, faillirent compromettre cette plume exquise dans les violences de la polémique : *les Lettres au peuple* et des *Bulletins du ministère de l'intérieur*, voilà ce qui remplaça, pendant quelques mois, les fables charmantes dont elle s'enchantait la veille et dont elle nous enchantait tous. Il fallut l'insurrection terrible de juin pour rompre le charme et affranchir l'imagination devenue captive. « C'est à la suite de ces néfastes journées, dit-elle, que, troublée et navrée jusqu'au fond de l'âme par les orages extérieurs, je m'efforçai de retrouver dans la solitude, sinon le calme, au moins la foi... Dans ces momens-là, un génie orageux et puissant comme celui de Dante, écrit avec ses larmes, avec sa bile, avec ses nerfs, un poème terrible, un drame tout plein de tortures et de gémissemens. De nos jours, plus faible et plus sensible, l'artiste, qui n'est que le reflet et l'écho d'une génération assez semblable à lui, éprouve le besoin impérieux de détourner la vue et de distraire l'imagination en se reportant vers un idéal de calme, d'innocence et de rêverie. Dans les temps où le mal vient de ce que les hommes se méconnaissent et se détestent, la mission de l'artiste est de célébrer la douceur, la confiance, l'amitié, et de rappeler ainsi, aux hommes endurcis ou découragés, que les mœurs pures, les sentimens tendres et l'équité primitive, sont ou peuvent être encore de ce monde. Les allusions directes aux malheurs présens, l'appel aux passions qui fermentent, ce n'est point là le chemin du salut ; mieux vaut une douce chanson, un son de pipeau rustique, un conte pour endormir les petits enfans sans frayeur et sans souffrance, que le spectacle des maux réels, renforcés et rembrunis encore par les couleurs de la fiction. » Ces lignes sont écrites au-devant de *la Petite Fadette*, comme un adieu à la politique orageuse, et un engagement, pris à demi-voix, de s'en tenir désormais à des rêves plus doux. *La Petite Fadette* fut le premier gage de la réconciliation de George Sand avec son génie. Dans ces années inquiètes, dans ces heures incertaines dont chacune apportait un péril ou une menace,

une discorde nouvelle entre les chefs des partis et un frémissement des masses, avec quelle joie on échappait aux anxiétés de cette vie précaire en suivant M^{me} Sand dans les *trains* fleuries, vers la rivière qui s'endort là-bas, sous les branchages ! Que de larmes mêlées de sourires, un peu par contraste avec les événemens, firent couler l'amitié des deux *bessons* de la Bessonnère, la jalousie du Sylvinet, la tendresse étonnée d'abord, bientôt émue et vive, du beau Landry pour la Fadette, la gentillesse croissante de la Fanchon, transformée par le charme magique d'un amour vrai ! Ce fut un succès de grâce renaissante. Les plus beaux jours du talent étaient revenus, l'émotion publique les reconnaissait et les saluait. C'est à la même source d'inspiration champêtre qu'il faut rapporter quelques œuvres, plus voisines de nous par le temps, comme *les Maîtres sonneurs*, un récit bien original, et *les Visions de la nuit dans les campagnes*, piquante fantaisie d'une imagination qui aime à traduire les naïves terreurs, les superstitions et les légendes, non sans s'émouvoir elle-même de ces jeux de la peur, qui sont la poésie de minuit et le drame nocturne des champs.

Vers cette époque, la passion du théâtre, qui avait été très vive chez M^{me} Sand, se réveilla avec une force nouvelle. L'effort infructueux de *Cosima* avait irrité cette passion plus encore qu'elle ne l'avait découragée. *Gabrielle, les Sept cordes de la lyre, les Mississipiens* avaient été comme un spectacle idéal que M^{me} Sand avait donné à son imagination. Dans sa studieuse retraite de Nohant, sa récréation la plus chère, avec ses enfans et ses amis, était, nous le verrons plus tard, un théâtre de fantaisie, où chacun, sur un scénario préparé d'avance, apportait la verve improvisée de son esprit ou la malice piquante de sa raison, sa mélancolie ou sa gaité. — En 1849, elle fit jouer sa comédie pastorale de *François le Champi*. Nous ne la suivrons pas longuement dans cette voie nouvelle, dans laquelle l'auteur ne rencontrera jamais un succès égal à son mérite, à son effort, à son visible désir de bien faire. Le tour particulier de son talent, amoureux de l'analyse et de la poésie, ne lui profitait pas ici autant qu'ailleurs. Ce qu'il faut, au théâtre, c'est la science du relief, l'instinct de la perspective, l'habileté des combinaisons et surtout l'action, encore l'action et toujours l'action ; c'est la gaité naturelle qui enlève le rire, ou le secret des émotions fortes et l'imprévu qui saisissent l'esprit. L'action vive et rapide n'était pas le fait de M^{me} Sand. Ni l'esprit dramatique, ni la *vis comica* ne se rencontrent chez elle. Son théâtre manque de relief ; les formes trop simples et trop nues de son art, son habitude des analyses délicates et des sentimens fins, le style même, d'une prodigieuse facilité, mais un peu prolix et parfois un peu décla-

matoire, qui tantôt ne brille que par une simplicité savante et tantôt s'illumine de l'éclair lyrique, mieux à sa place dans un roman, voilà autant d'obstacles à sa popularité sur la scène. Quoi qu'il en soit, pendant de longues années, dans la dernière période de sa vie, depuis *François le Champi* et *le Mariage de Victorine* (1851) jusqu'au *Marquis de Villemer* (1864), M^{me} Sand fut, avec un succès inégal, passionnément occupée de son théâtre.

Elle sentait très vivement chez les autres, elle appréciait ce don du théâtre qu'elle fit tant d'efforts pour acquérir et pour imposer au public. Quoi qu'on en ait dit plus tard, elle n'y réussit jamais complètement. Nous avons cependant assisté à des reprises récentes de quelques-unes de ses pièces, un peu trop vite abandonnées autrefois, et qui ont été très bien accueillies par un public nouveau; nous venons d'applaudir (1) à cette jolie comédie romanesque, *les Beaux Messieurs du Bois-Doré*, et à ce drame sentimental, *Claudie*, qui a réussi, malgré le ton de prédication suranné du père Rémy. Je suis assuré qu'on pourrait faire la même et heureuse épreuve sur d'autres pastorales mises au théâtre, comme *François le Champi* ou des drames voués à l'étude des âmes d'artistes, comme *Maitre Parilla*. Il faut tenir compte d'un mouvement de réaction très marqué qui s'opère dans les esprits en faveur du théâtre idéaliste, pour comprendre ce genre de succès qui fait honneur au public lettré. Malgré cela et quelques autres raisons tirées du charme sentimental de l'écrivain tardivement retrouvé, on peut dire que George Sand ne réussit que deux fois, d'une manière durable, au théâtre: dans *le Mariage de Victorine* et dans *le Marquis de Villemer*. Encore est-il juste de dire que ces deux fois elle avait en deux précieux collaborateurs: pour la première pièce, Sedaine; pour la seconde, Dumas fils.

Pendant cette période disputée au roman et en partie usurpée par des tentatives dramatiques, M^{me} Sand n'abandonnait pas la voie que lui montrait sa vraie vocation.

IV.

Elle donnait successivement des romans du genre historique, comme *les Beaux Messieurs du Bois-Doré*, dont était sortie presque aussitôt la pièce du même nom; cette étrange hallucination, ce rêve rétrospectif sur les amours et la religion antédiluviennes, qu'elle a intitulé *Èreuo et Leucippe*; quelques romans agréables, comme

(1) Mai 1887.

la Filleule, Adriani, Mont-Révêche, qui nous semblent particulièrement significatifs par la peinture très vive et très soignée des caractères, par la gracieuse variété des situations, par le mouvement de l'intrigue et surtout par le désintéressement très marqué de toute théorie sociale, le parti-pris de revenir à sa conception primitive du roman, pur de toute préoccupation étrangère (1).

Les bucoliques ne peuvent durer toujours. Elles avaient valu à M^{me} Sand un regain de succès et une popularité qui avait monté pendant quelque temps jusqu'au ton de l'enthousiasme; on avait pu craindre un instant qu'elle ne s'attardât dans ces paysanneries qui l'avaient si heureusement affranchie de la haineuse politique. Aussi ce fut avec un grand plaisir qu'on la vit revenir à la véritable patrie du roman, la société tout entière, dans sa complexité infinie, aujourd'hui, mais pas pour longtemps, parmi les ouvriers de la Ville-Noire, hier dans le salon bourgeois et puritain des Obernay, avant-hier dans l'aristocratique boudoir de la vieille marquise de Villemer ou sur les montagnes de l'Auvergne.

Dans la longue série des œuvres qui couronnent d'une flamme vive encore, bien que par instans pâissante, les derniers travaux de George Sand, deux surtout méritent de fixer l'attention et l'attendrissement de la postérité, *Jean de la Roche* et *le Marquis de Villemer*. Je viens de relire ces deux romans, et je suis retombé sous le charme d'autrefois. Je l'ai senti presque aussi vif et pénétrant. Combien y en a-t-il, parmi les œuvres de pure imagination, qui résistent à l'épreuve d'une seconde journée, quand elles ont perdu pour nous l'attrait de l'inconnu et cette première fleur de la nouveauté, souvent si fragile et si artificielle?

Ces deux œuvres sont de la meilleure manière de George Sand, avec le progrès que l'expérience la plus délicate de la vie a pu apporter dans les conceptions primitives de son art, sans que l'âge ait refroidi l'inspiration. Le sujet de *Jean de la Roche* est peut-être le plus original et le plus simple. Il n'échappe pas à la poétique du genre, qui condamne tout roman à n'être, plus ou moins, que l'histoire d'un amour malheureux. Ce sera donc encore l'éternelle lutte de l'amour contre les obstacles qui l'entourent à chaque pas et le détournent de son but. Mais la nouveauté est ici dans la nature de

(1) Citons encore, mais sans nous arrêter, *la Daniella*, un roman très romanesque; *Narcisse*, *les Dames Vertes*, *l'Homme de neige*, *Constance Verrier*, *la Famille de Germandre*, *Valvèdre*, *la Ville-Noire*, *Tamaris* (1862), *Mademoiselle de La Quintinie* (1863), *la Confession d'une jeune fille* (1864), *Monsieur Sylvestre*, *le Dernier amour*, *Cadio* (1867), *Mademoiselle Merquem*, *Pierre qui roule*, *le Château de Pictordu*, *Flamarande*, etc.; puis les *Légendes rustiques*, *Impressions et souvenirs*, *Autour de la table*, les *Contes d'une grand'mère*, etc.

l'obstacle. Jean de la Roche est d'une naissance au moins égale à celle de miss Love; sa fortune est convenable, et M. Butler, grâces à Dieu, n'a rien de commun avec les pères barbares qui remplissent les romans et les drames des éclats de leur colère. Quand tout semble conspirer au bonheur de cet amour partagé et béni, d'où vient donc l'obstacle? D'où jaillira la source des larmes? Miss Love a pour frère un enfant, un terrible enfant, qui, voyant que sa sœur va se marier, tombe dans une sorte de désespoir. Il est jaloux à sa manière, chaste-ment, mais maladivement jaloux. Sa langueur silencieuse et obstinée, une fièvre nerveuse, des rechutes terribles, voilà tout le nœud du roman. L'enfant est jaloux jusqu'à en mourir, et comme elle l'adore, comme elle est le sacrifice même, celui qui garde le sourire aux lèvres, sans hésiter elle immole ses plus chères espérances. L'analyse de cette passion étrange d'un enfant fait l'originalité de ce roman. Ce n'est plus de vive lutte que l'on peut enlever un obstacle de cette nature; il faut des soins et des ménagemens infinis pour traiter cette maladie de l'âme qui menace à chaque instant d'emporter une vie fragile; il faut surtout une résignation gaie et le plus difficile courage, celui qui ne craint pas de se mesurer avec le temps et d'attendre, presque sans espérance, un changement invraisemblable. A travers quels incidens variés un art ingénieux conduit l'intérêt, le soutient en le graduant et le variant sans cesse, comment tout se démele enfin sous la main délicate de l'auteur, comment l'épreuve de ces deux âmes vaillantes se termine et se consacre par un bonheur qui n'est que le résultat naturel et comme l'œuvre de leurs généreuses qualités, voilà où se marque le talent renouvelé de l'auteur. La dernière partie du roman, la rencontre de Jean de la Roche, déguisé et méconnaissable, avec la famille Butler, une excursion très pittoresque au mont Dore, qui lui fournit l'occasion de s'assurer si on l'aime encore après cinq longues années d'absence et de malentendu, le repentir tardif de Hope Butler, l'expiation qu'il offre pour le mal déjà fait, mais qui, dans l'enfant devenu jeune homme, garde encore son caractère étrange et maladif, ces dernières scènes, si naturelles et si bien préparées en même temps, achèvent l'émotion du lecteur.

Nous ne raconterons pas *le Marquis de Villemor*, popularisé par le théâtre aussi bien que par le roman. Bien des fois déjà, on avait vu le drame ou le roman aux prises avec des données analogues. Ni dans la littérature anglaise, ni dans la nôtre, l'histoire de l'institutrice ou de la demoiselle de compagnie n'est nouvelle. Mais ce qui est nouveau ici, c'est l'analyse des personnages, tracés avec autant de netteté que d'élégance; c'est surtout l'abondance et la variété des plus charmans détails d'intérieur. Quels piquans entre-

tiens que ceux de Caroline de Saint-Genève avec la vieille marquise, une personne compliquée, faussée par l'abus des relations sociales, incapable de vivre seule, incapable même de penser quand elle est seule, mais esprit charmant dès qu'elle est en communication avec l'esprit d'autrui, et dont la jouissance unique en ce monde est la conversation, qui lui rend le grand service d'activer ses idées, de les rendre *gaiés* par le mouvement, de la tirer hors d'elle-même ! Ce qui frappe le lecteur, c'est le grand air qui règne d'un bout à l'autre de ce charmant récit, c'est l'attitude et le ton de la vie aristocratique, si naturellement pris et si naturellement gardé dans tout ce roman. On n'a pas assez remarqué ce caractère de l'esprit de M^{me} Sand dans ses anciennes œuvres. La démocratie des idées a fait illusion et donné le change sur l'habitude et l'allure de ce style, qui n'est jamais mieux à sa place que dans les peintures de la haute vie, où il excelle sans effort, où il se meut avec une aisance merveilleuse. Que l'on compare, sur ce point, avec Balzac ! quelle supériorité aisée chez George Sand !

C'est le caractère des esprits vraiment supérieurs de se continuer sans se répéter et de savoir se renouveler. Toutes les œuvres de la dernière période ne méritent pas cependant le même éloge. Il arrive à l'auteur d'y faire sentir quelques traces de fatigue, dont la plus marquée est une prolixité qui ne s'arrête plus dans les derniers romans et que combattent en vain quelques traits d'analyse morale et quelques pages de description saisissante. Il n'en reste pas moins vrai que c'est un prodige de fécondité que cette vie littéraire de M^{me} Sand, vue dans son ensemble, enchantant de ses fictions ou troublant de ses rêves quatre ou cinq générations, à travers tant de catastrophes publiques ou privées, presque toujours égale à elle-même, mais n'ayant jamais dit le dernier mot de son art, déconcertant à chaque instant la critique, qui croit l'avoir enfin saisi, lui réservant toujours de nouvelles surprises, tandis qu'autour d'elle, et sur la route qu'elle a parcourue, se sont amoncelés tant de ruines intellectuelles, tant de débris, de talens incomplets, frappés ou d'impuissance ou de ridicule et, dans leur infatuation, ne s'apercevant même pas qu'ils ont cessé d'exister.

Dans l'intervalle des romans, qui étaient l'œuvre principale de sa vie, elle trouvait le temps de se mêler activement, même sous forme littéraire, de la vie des autres, soit qu'elle racontât toute sorte d'histoires à ses petits enfans, *le Château de Pictordu, la Tour de Percemont, le Chêne parlant, les Dames Vertes, le Diable au champ*, toutes les variétés des contes d'une grand'mère, où se montre une imagination intarissable, soit qu'elle écrivît d'une plume négligente sur le bord de la table de famille ses impressions un peu

vagues sur la littérature du jour, soit enfin que plus tard, sous le coup des émotions les plus vives, à la date de l'année terrible, elle retraçât dans le *Journal d'un voyageur pendant la guerre* les angoisses publiques, les douleurs et les inquiétudes privées dans un style attristé, mais viril, tout vibrant de patriotisme. Le reste de cette vie prodigieusement active, s'il pouvait y avoir encore un excédent de minutes libres dans des journées si occupées, était la partie réservée à une *Correspondance* infatigable, qui était comme le complément tenu au jour le jour de cette biographie commencée sur une large échelle, l'*Histoire de ma vie*, remontant beaucoup trop haut dans la biographie de sa famille, arrêtée trop tôt, où abondent les pages les plus curieuses, d'autres tout simplement exquis, comme le récit du séjour au couvent des Anglaises.

Et dans cette nomenclature rapide, que d'œuvres nous omettons, que de petits chefs-d'œuvre nous laissons dans l'ombre!

Nous avons essayé de faire l'histoire des œuvres de George Sand. C'est quelque chose comme la biographie de son talent, réparti en quatre périodes : la première (1831-1840), qui est celle du lyrisme personnel, où les émotions contenues pendant une jeunesse solitaire et rêveuse éclatent dans des fictions brillantes et passionnées ; la seconde (1840-1848), où l'inspiration est moins personnelle et où l'auteur s'abandonne à l'influence des doctrines étrangères, c'est la période du roman systématique ; la troisième (1848-1860 environ), qui se marque par une lassitude visible des théories, par une tendance à un genre simple, naïf et vrai, par le triomphe de l'idylle et par la recherche passionnée d'une forme nouvelle du succès, le succès au théâtre ; la dernière, qui embrasse toute la fin de cette vie si féconde (1860-1876), et que signale un retour au roman de la première manière, mais où la flamme est tempérée par l'expérience, parfois même amortie par l'âge, quelque peu languissante en dépit de chefs-d'œuvre qui subsistent et semblent protester contre cette impression par la vigueur toujours jeune et la pureté de l'inspiration.

LES
CINQ COMBATS

DE
LA SÉMILLANTE

I.

Il en est des bâtimens comme des hommes : les uns ont le mauvais œil : les autres pourraient s'appeler des porte-bonheur. La *Bayonnaise*, que j'ai eu l'honneur de commander pendant près de quatre ans dans les mers de Chine, est revenue de sa longue campagne sans un échouage : de son état-major sont sortis trois vice-amiraux et un contre-amiral. La *Sémillante* a fait mieux encore : elle a donné à la France deux amiraux : l'amiral Roussin et l'amiral Baudin (1).

L'amiral Roussin a beaucoup écrit : il n'a pas, comme l'amiral Baudin, laissé de mémoires. Les journaux de bord qui m'ont été confiés par son fils, le vice-amiral baron Roussin, mon filleul, pourraient au besoin y suppléer. Je possède heureusement une mine plus féconde encore : les longs entretiens dont l'illustre amiral daigna m'honorer dans les dernières années de sa laborieuse et glorieuse existence ont gravé dans mon esprit des souvenirs tellement vivaces

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} février 1856, l'étude intitulée : *La Marine de 1812 d'après les souvenirs inédits de l'amiral Baudin*.

qu'il me suffira de les évoquer pour retracer, aussi sûrement que si j'y avais assisté moi-même, les épisodes les plus mémorables de ces croisières de l'Inde où le pavillon français retrouva un instant son vieil éclat.

Pendant cette période toute remplie de hauts faits, deux noms, — on ne saurait le contester, — dominant de très haut tous les autres. Duperré et Bouvet sont vraiment hors de pair. La marine de Louis XVI n'a rien vu qui les surpasse. Il serait cependant injuste de vouer à l'oubli les combats des Linois, des Hamelin, des Bourayne, des Bergeret, des Motard. C'est surtout aujourd'hui du capitaine Motard, l'heureux commandant de la *Sémillante*, que je veux m'occuper, car Motard fut le maître de deux disciples, bien dignes de devenir des maîtres à leur tour. Pour égaler les Boavet et les Duperré, il ne manqua peut-être au capitaine Motard, — c'était du moins l'opinion de l'amiral Roussin, — qu'un peu plus de persévérance. Je ne serais point étonné qu'il lui ait manqué aussi les admirables canonnières formés, sous le regard vigilant du commandant de la *Bellone*, par les soins assidus d'un officier dont l'amiral Baudin et l'amiral Roussin m'ont vanté à l'envi la capacité : le capitaine Mourgues de l'artillerie de marine.

J'entrais à l'école navale au mois d'octobre 1828 ; voici les règles de pointage que nous enseignait le vieux maître canonnière du vaisseau l'*Orion* : « Si vous vous trouvez à trois encâblures de l'ennemi, — c'est-à-dire à 600 mètres environ, — visez en plein bois ; en dedans de trois encâblures, pointez dans l'eau ; au-delà, dirigez votre ligne de mire vers la mâture. » La ligne de mire était alors pour nous *le ras de métal* ; en d'autres termes, la surface supérieure d'une bouche à feu renflée à la culasse, amincie à la volée. Quand on avait mis le ras de métal en ligne avec l'objet à battre, l'axe de la pièce se trouvait en réalité pointé au-dessus du but. Prolongé indéfiniment, cet axe eût, à 600 mètres, abouti plus haut que le point visé. Mais on sait qu'en s'échappant de la pièce, le boulet, sollicité par la pesanteur, s'abaisse graduellement vers le sol. Cet abaissement correspondait assez exactement, pour un canon tiré avec la charge au quart, à la quantité dont l'axe était surélevé : à trois encâblures, la courbe décrite par le projectile venait couper la ligne de l'axe prolongé. Ce point d'intersection imaginaire s'appelait *le but en blanc*. Voilà pourquoi notre vieux maître canonnière nous recommandait, si nous jugions l'ennemi à cette distance, de viser directement sur le point que nous voulions atteindre. Étions-nous plus rapprochés, la chose lui semblait au fond de peu de conséquence : les boulets qui manqueraient la coque du navire auraient toujours la chance d'aller

ravager la mâtûre. Tout boulet, au contraire, qui tombait à l'eau, était pour lui un boulet perdu. Le malheureux ! il oubliait les ricochets. Quand la mer était belle, — et c'est généralement par belle mer qu'on combat, — le ricochet, dans le tir à boulets ronds, valait le coup de plein fouet. Il n'en est pas de même avec les projectiles ogivaux, qui ont des ricochets insensés.

Saccager la mâtûre ! Le dépositaire religieux des vieilles traditions de la république et de l'empire ne sortait pas de là. Le navire se balance de droite et de gauche dans ses mouvemens de roulis ; c'est en quelque sorte un tir au vol qu'il s'agit de pratiquer. « Tirez toujours quand le navire se relève, » nous répétait avec conviction notre mentor. Ces beaux principes ont été, pendant plus de vingt ans, la cause de nos revers. « Comment donc, me demandera-t-on sans doute, s'y prenaient les Anglais pour arriver à un meilleur résultat ? » Les Anglais, en fondant leurs pièces, laissaient au milieu de la volée un léger excédent de métal, — une masse de mire. — Leur ras de métal devenait ainsi une ligne parallèle à l'axe. Ils ne visaient pas mieux que nous : seulement ils visaient plus bas. Il n'en fallut pas davantage pour qu'ils nous massacrasent. Le mal que peut faire un faux principe est incalculable. On a vu le capitaine Épron, capturé sur la *Piémontaise* par la frégate anglaise le *San-Fiorenzo*, reprocher à ses canonniers « d'avoir tiré comme des ânes (1). » Les canonniers auraient pu répondre : « Nous avons tiré comme on nous l'a enseigné. » Pareil mécompte s'est produit dans le combat de la *Didon* et du *Phénix*. Le commandant Milius était un des meilleurs manœuvriers de l'époque : il passa plusieurs fois à poupe de la frégate anglaise sans parvenir à mettre un boulet à bord.

Je ne crois pas que le capitaine Mourgues ait réformé, sur la frégate la *Bellone*, des idées généralement admises. Les canonniers qu'il mit tous ses soins à instruire ne tirèrent probablement pas plus juste ; ils tirèrent du moins plus vite. Les capitaines de la *Bellone* et de l'*Iphigénie* firent le reste : ils combattirent l'ennemi vergue à vergue. Dans un combat à brûle-pourpoint, les erreurs de tir disparaissent. Quand les canonniers s'arrachent des mains les refouloirs et les écouvillons, il est bien permis de considérer les hausses comme un luxe inutile. Le ministre Decrès demandait au capitaine Bouvet le secret de ses éclatans triomphes. « Je préfère, répondit ce héros modeste, recevoir la première volée de l'ennemi ;

(1) *Voyages et combats*, par Eugène Fabre, sous-directeur au ministère de la marine, 1886. Excellent ouvrage dont je ne saurais trop recommander la lecture. Jamais les archives de la marine n'avaient été fouillées avec autant de conscience, de patience et de fruit.

cela vaut mieux que de tirer le premier de trop loin. Je fais ordinairement diriger toutes les pièces en belle et à l'horizon. Lorsque je me trouve en bonne position, je pointe toute ma batterie avec le gouvernail. » La bonne et simple tactique ! Appréciez-en la valeur à ses effets. La frégate anglaise l'*Africaine* est réduite, le 10 septembre 1810, par l'*Iphigénie* : sur 400 hommes qui composaient, au début du combat, son équipage, 69 seulement sont trouvés en état d'être transportés prisonniers à bord de la frégate du commandant Bouvet. « Les hommes sur l'*Africaine* étaient pilés comme dans un mortier. » Le 7 février 1813, c'est l'*Aréthuse*, commandée par le même capitaine, par le vainqueur du 10 septembre 1810, qui combat l'*Amelia* : la frégate de sa majesté britannique compte, en moins d'une heure, 141 tués et blessés. Bouvet n'avait pas cependant cette fois à sa disposition, comme sur l'*Iphigénie*, les canonniers de la *Bellone*. Son équipage était en majorité recruté à la source où nous puisons nos soldats : il comptait plus de laboureurs que de marins. C'était, en un mot, un de ces équipages de haut bord que venait de fonder, avec les dernières levées de la conscription, le ministre Decrès à court de matelots. Mais le proverbe que j'ai souvent cité sera toujours vrai : « Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. »

Nous avons aujourd'hui des hausses parfaites, graduées pour toutes les distances ; nous avons, grâce aux étoupilles à friction, un tir instantané : au temps de l'empire, on ne possédait même pas de batteries à silex. Un des servans mettait le feu à la charge avec une mèche soufrée : le navire avait le temps de rouler deux ou trois fois d'un bord à l'autre avant que le coup partît. Aussi, quand je parlais à mon père et à l'amiral Roussin de nos préoccupations modernes, de nos inventions qui commençaient à peine à poindre, tous deux me répondaient encore, en 1833, par un sourire de dédain, sinon d'incredulité. Toutes ces minuties, pensaient-ils, étaient bonnes pour le plancher des vaches.

Rien de plus difficile à des hommes de métier que de rompre avec le passé, surtout quand ce passé fut glorieux. Les novateurs, d'ailleurs, ne tombent pas toujours juste : les Anglais, après la guerre de 1778 à 1783, furent un instant sur le point d'abandonner leurs doctrines pour s'approprier les nôtres. On les vit s'émouvoir, bien à tort assurément, des avaries causées par notre tir illogique à leurs mâtures. Quel service leurs *arithméticiens* nous auraient rendu, s'ils étaient parvenus à les convaincre ! Le général Douglas, le premier, fit intervenir avec succès la science dans la question. Il est vrai que sa science n'était pas purement théorique : elle avait pour base une longue et judicieuse série d'expériences. Au moment où

le général publiait le résultat de ses recherches, les Américains venaient de donner aux Anglais une leçon qui appelait les méditations des hommes les plus infatués de la supériorité britannique. En 1830, la crainte d'une nouvelle guerre envahit le monde ; la période de 1830 à 1840 devint dès lors, dans toutes les branches de l'art militaire, dans la marine surtout, une période de progrès. Nous suivîmes d'abord d'assez loin, entraînés par l'exemple que nous avions constamment sous les yeux, nos alliés, qu'une vieille habitude nous faisait encore appeler nos rivaux ; puis tout à coup nous les dépassâmes. Nous dûmes cet invraisemblable avantage, ce succès de surprise, à un homme : à l'amiral Lalande. Ame de feu dans un corps chétif, l'amiral Lalande nous rappela ce que nous semblions, — si étrange que l'aberration paraisse, — toujours prêts à oublier : l'importance d'un tir exact et rapide. Il remit les exercices d'artillerie en honneur, se fabriqua des hausses, acheta de la poudre, au lieu de peinture, sur « les fonds du détail et sur les économies de légumes verts, » réussit, en un mot, à inspirer à ses canonniers une confiance à laquelle il n'a manqué que l'occasion pour imposer à jamais silence aux sceptiques.

Des sceptiques ! il y en eut longtemps ; il en existe peut-être encore. Quand on prend l'histoire pour base de son raisonnement, il importe, — la chose est évidente, — que l'histoire ne soit pas défigurée. Pourquoi avons-nous été vaincus ? Toute la question était là. « Parce que nous tirions mal, » disaient les uns ; « parce que nos gabiers ne valaient rien, » prétendaient les autres. La promptitude avec laquelle les Anglais savaient, dans l'intervalle de deux engagements, réparer leurs avaries, nous avait, en mainte occasion, ravi la victoire. Les Anglais revenaient à la charge voiles hautes ; ils nous retrouvaient démâtés. Toute une école partait de cet argument. Elle entendait qu'on fit passer le *matelotage* avant le canon. Notre inscription maritime nous fournissait sans doute quelques fins matelots, les meilleurs matelots du monde, au dire des Américains, qui nous les empruntaient souvent. Seulement, de ces fins matelots formés par la navigation au long cours, nous n'en possédions guère. Nos rivaux pouvaient, avec une satisfaction secrète, dire de cette élite ce que nous disions nous-mêmes, en Espagne et en Portugal, de leur solide infanterie : « Heureusement, il n'y en a pas beaucoup. » Tel est le sérieux motif qui nous fit, durant de longues années d'escadres, attribuer aux exercices de manœuvres un rôle prépondérant. Changer les vergues et les mâts de hune, enverguer et déverguer les voiles, occupait presque exclusivement nos loisirs. L'amiral Lalande ne négligea pas ce point intéressant ; il ne lui subordonna pas le reste. Son ambition portait haut : il aspirait ou-

vertement à disputer aux Anglais, non pas dans la guerre de course, mais dans la grande guerre, dans la guerre d'escadre, une suprématie séculaire. Je doute, en vérité, qu'il y fût parvenu : on n'en doit pas moins lui savoir un gré infini d'avoir ouvert son âme à de telles espérances. Notre marine reçut des fiévreux exercices de 1840 une impulsion dont les heureux effets se font sentir encore.

La guerre de course! l'amiral Lalande l'avait pratiquée, vers la fin de l'empire, sous d'excellens maîtres. Il n'en était pas resté partisan : j'en ai gardé, de ses enseignemens, le dégoût. Maintes fois, dans notre détresse navale, nous y avons eu recours : sous Louis XIV, après la bataille de la Hougue, sous la république, après la funeste journée du 13 prairial et le combat plus désastreux encore de l'île de Groix. Nous prîmes alors des vaisseaux marchands par centaines; nous perdîmes peu à peu nos derniers vaisseaux de guerre. Nous n'arrivâmes pas à ruiner l'Angleterre : nous désarmâmes la France pour des siècles. Du 1^{er} février 1793 à la fin de l'année 1795, nos croiseurs enlevèrent plus de 2,000 navires de commerce aux Anglais. Cette période nous apparaît-elle comme une période prospère? Jamais la misère ne fut plus grande en France, le dénuement plus complet dans nos arsenaux. Les pontons britanniques regorgeaient de prisonniers, et ce fut de notre impuissance cruellement démontrée que jaillit la première idée d'une descente en Irlande ou en Angleterre. A la reprise des hostilités en 1803, nous expédiâmes un vaisseau et quelques frégates dans l'Inde. Le dommage qu'en éprouva la grande compagnie qui s'était assuré le monopole du trafic de l'extrême Orient nous fit un instant illusion. Il suffit aux Anglais de rassembler 23,000 soldats et de les débarquer sur les côtes de l'Île-de-France pour anéantir en quelques jours cette terrible marine de course à laquelle, sa vitesse l'eût-elle soustraite au désastre, auraient désormais manqué des refuges et une base d'opérations.

Le respect de la propriété privée sur mer, respect qui aujourd'hui, avec les nouveaux moyens de destruction, s'impose, est destiné, je n'en disconviens pas, à profiter aux faibles bien plus encore qu'aux forts : les forts cependant ne pourront pas, en dépit de leurs répugnances, s'y refuser. Tout s'enchaîne. A quoi bon neutraliser les canaux de Suez et de Panama, s'il est permis d'en interdire l'entrée et la sortie aux navires de commerce? Laissez le champ de bataille à ceux qui font métier de se battre; ne demandez aux autres que de s'interdire, sous peine de se voir traités en pirates, le transport de la contrebande de guerre. Il y aurait, d'ailleurs, un moyen bien plus simple encore de résoudre la question. Je parlais tout à l'heure de la nécessité de neutraliser le canal de Suez, de

neutraliser le canal de Panama, de neutraliser sur mer la propriété privée (1) : je voudrais, si la chose était seulement possible, qu'on neutralisât aussi l'Angleterre. Qu'ont à voir les Anglais dans nos luttes de terre ferme ? Ils ne possèdent même plus le Hanovre, et ce ne sont pas eux qui défendront la Belgique ou la Hollande.

En 1803, par malheur, l'Angleterre et la France en étaient revenues aux sentimens de la guerre de cent ans. A peine la paix d'Amiens est-elle conclue que le premier consul, inquiet, ombrageux, bondissant sous l'incessante piqûre des pamphlets que vomissent chaque jour les officines anglaises, laisse entrevoir au général Decaen, son représentant, son vice-roi à l'est du cap de Bonne-Espérance, « la grande gloire qui prolonge la mémoire des hommes au-delà des siècles. » Aux dépens de qui le capitaine-général des possessions lointaines, qu'une paix, fruit de l'épuisement universel, vient de nous rendre, pouvait-il acquérir cette gloire que je reconnaitrai volontiers très enviable ? Il est inutile de le demander. Un vaisseau de 74, le *Marengo*, trois frégates, — la *Belle-Poule*, l'*Atalante*, la *Sémillante*, — deux transports, 1,400 hommes de troupes, partent, au mois de mars 1803, pour les mers de l'Inde, sous les ordres du contre-amiral Linois. Le capitaine Motard commande la *Sémillante* depuis le mois de juillet 1802. L'enseigne de vaisseau Roussin embarque sur cette frégate le 24 décembre de la même année. L'enseigne de vaisseau Baudin viendra l'y rejoindre au mois de janvier 1807 (2).

II.

Entre l'enseigne de vaisseau Baudin et l'enseigne de vaisseau Roussin, il existe une différence capitale. Le premier entra dans la marine avec une éducation achevée, soutenu par les nombreuses et puissantes sympathies que lui léguait son père ; le second fut littéralement le fils de ses œuvres. Né à Dijon le 21 avril 1781, fils d'un procureur au parlement de Bourgogne, le jeune Albin-Reine Roussin fut emporté par la tourmente révolutionnaire vers des parages où il semble qu'aucun tourbillon n'aurait jamais dû le jeter. On ne s'étonnerait pas qu'il eût été tambour comme Victor ou Biala ; il fut mousse, et on l'envoya en cette qualité à Dunkerque. Il obtint à ce prix, nous assurent ses biographes, la liberté de son

(1) Voyez la préface de l'ouvrage que j'ai publié récemment sous ce titre : *les Corsaires barbaresques* ; Plon, Nourrit et C^e, éditeurs.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} février 1886, page 608, l'embarquement de l'enseigne de vaisseau Baudin à bord de la *Sémillante*.

père, arrêté dans un temps où l'on arrêta tout le monde (1). Il quitta la maison paternelle à l'âge de douze ans, sans appui, sans argent, sachant tout juste lire et écrire. S'il devint amiral, ministre, ambassadeur, il ne le dut qu'à lui-même, à la force de sa volonté. Mousse à Dunkerque, sur la batterie flottante la *République*, du 21 décembre 1793 au 19 mai 1794; novice sur le convoyeur la *Chiffonne*, du 20 mai au 14 juillet 1794; matelot-timonier sur la frégate le *Tartu*, du 9 août 1794 au 15 décembre 1796, sur le vaisseau le *Trajan*, du 16 décembre 1796 au 25 janvier 1797, pendant la triste expédition d'Irlande; sur le lougre la *Fouine*, du 3 février 1797 au 15 septembre 1798; en congé, du 16 septembre 1798 au 17 août 1801, le jeune Roussin, dans un concours public ouvert à Dunkerque, conquit de haute lutte, le 29 thermidor an ix — (16 août 1801), — le grade d'aspirant de première classe. Quarante ans plus tard, je l'entendais encore en remercier les leçons gratuites d'un professeur d'hydrographie qui trouvera difficilement son pareil. M. Petit-Genet.

Nous sommes une nation démocratique : notre jeunesse, notre âge mûr se consument à subir des examens. Nous avons pris exemple, non pas sur les Américains, mais sur les Chinois : sans compter le germanisme, qui, peu à peu, nous pénètre. Le mandarinat saisit la nouvelle génération dès l'enfance. De petits mandarins tournent la broche dans les cuisines ou tirent la ficelle quand les vieux mandarins vont chasser les alouettes au miroir. N'est-ce pas une raison de plus pour rendre la science aimable et facile? Ce qu'il y avait de vraiment admirable dans la préparation de la jeu-

(1) Les archives départementales de la Côte-d'Or ont conservé l'ordre d'arrestation du père de l'amiral. — Edme Roussin, procureur au parlement de Dijon. — On m'assure qu'elles n'ont pas gardé trace de l'ordre d'élargissement. A Dijon, comme dans le reste de la France, l'année 1793 et la première moitié de 1794 furent marquées par les plus horribles excès. La Convention y dépêcha Léonard Bourdon et Bernard de Saintes. L'intervention de ces proconsuls était superflue : la société populaire dominait déjà la ville et le département tout entier. « Elle faisait tout trembler, dit le député Calès, envoyé comme pacificateur à la fin de 1794. Corps administratifs, citoyens, districts voisins, tout était soumis à ses lois, et trois ou quatre hommes lui en donnaient à elle-même. » Le maire, que ses partisans, fiers de ses prouesses, nommaient entre eux « le petit roi de Dijon, » professait « qu'en temps de révolution il n'y a plus de loi. » La guillotine était en permanence sur la place du Morimond; les prisons regorgeaient de prévenus. Pour les vider plus vite, on prit le parti d'envoyer à Fouquier-Tinville des charrettes de détenus. Rien n'égale le cynisme des mandats d'arrêt. On en trouve comme celui-ci : « Il sera arrêté et sa femme, s'il en a une. » Les terroristes appelaient la gendarmerie, le bourreau et le prévenu en même temps. Ils assistaient aux exécutions en cérémonie, précédés d'un tambour. C'était, on le voit, la mise en pratique de cette phrase sinistre : « Qu'avez-vous besoin d'en savoir si long? Le nom, la profession, la culbute, et voilà le procès terminé. »

nesse sous l'ancienne monarchie, — la tradition s'est perpétuée jusque sous le premier empire ; — c'était, si je puis m'exprimer ainsi, la naïve bonhomie de l'enseignement. Le professorat y respirait l'amour de l'élève. Aussi quels hommes nous ont formés les Rollin, les Bezout, les Monge ! A mon entrée à l'école navale, j'ai rencontré un de ces maîtres, tout à la fois profonds, sincères et bénévoles : il eût fait pénétrer les mathématiques dans une cervelle de marbre. Et c'était, en effet, à de dures cervelles, à des cervelles de matelots, que, vieux professeur d'hydrographie, il consacra, durant plus d'un quart de siècle, ses leçons. Nous ne le possédâmes que pendant quelques mois. Le bon père Rochat emporta dans la tombe son secret.

L'aspirant de première classe Roussin fut embarqué du 17 août au 7 décembre 1801 sur le bateau-canonnière n° 11. Ce bateau-canonnière faisait partie de la première division de la flottille de la Manche, réunie sous les ordres du contre-amiral La Touche-Tréville. Du 8 décembre 1801 au 25 février 1802, un autre bateau-canonnière, le n° 12, eut l'honneur d'avoir pour capitaine le futur amiral de France. Le 4 août 1802, c'est sur la corvette la *Torche*, commandée par le capitaine Déhen, que Roussin embarque sa fortune naissante. Il commande le quart, obtient de nombreux témoignages de satisfaction, et est enfin promu enseigne de vaisseau le 1^{er} avril 1803. Le voilà enfin officier ! à vingt-deux ans ! ce n'est pas trop tôt. A cet âge-là, dans l'armée, on était général. Mais qui sait si Roussin eût voulu échanger son modeste grade pour des honneurs qui l'auraient éloigné de la mer ? Embarqué, peu de temps après sa promotion, sur la *Sémillante*, le monde entier n'était pas trop grand pour lui. Il allait voir l'Inde ! Tous les touristes de nos jours connaissent l'Inde et la Chine ; ce n'est plus la peine, en vérité, d'être marin. Au temps où Roussin vivait, la passion des voyages, l'amour de l'inconnu ne se satisfaisaient pas aussi aisément. Ce fut avec un transport de joie que l'enseigne de vaisseau de la *Torche* apprit qu'il était appelé à servir sur un bâtiment destiné aux expéditions lointaines et sous les ordres d'un capitaine dont la réputation était déjà faite dans la marine.

Le capitaine Motard n'avait pas eu l'éducation complète et variée du lieutenant Baudin. Je doute qu'il ait jamais appris le latin et le grec. Il était cependant au nombre des jeunes gens notoirement favorisés par le sort. Le ciel lui accorda la singulière faveur de faire son apprentissage sous une tutelle amie. Il lui aplanit les premiers pas. Son père, mort à Honfleur le 24 juillet 1793, capitaine de vaisseau du 1^{er} janvier 1792, fut du nombre de ces « officiers bleus, » parmi lesquels la Convention, après la proscription ou la dispersion du « grand corps, » recruta sa marine. François-Paul-

Pierre Motard, fils de Guillaume et d'Anne Fleury, avait été baptisé à Honfleur le 30 juin 1733. Il devint successivement : matelot à 15 livres par mois, le 19 mars 1755 ; aide-pilote à 30 livres, le 17 mars 1757 ; premier pilote à 50 livres, le 15 octobre 1758 ; lieutenant de frégate, le 1^{er} octobre 1780 ; chevalier de Saint-Louis, le 14 juin 1784 ; sous-lieutenant de vaisseau, le 1^{er} mai 1786 ; capitaine de vaisseau enfin, sous un autre régime, le 1^{er} janvier 1792. Il avait fait la campagne de Québec sur le vaisseau l'*Entreprenant*, du 19 mars au 8 octobre 1755. Passé successivement du vaisseau le *Sphinx* sur le vaisseau le *Sceptre*, dans l'escadre de M. de Kersaint, et du *Sceptre* sur le *Courageux*, il commandait, en 1764, un navire de commerce, la *Jeune-Gentille*, navire armé de six canons et monté par dix-huit hommes d'équipage. Un chebeck de vingt-huit canons, sorti de Salé, captura la *Jeune-Gentille* après deux heures et demie de combat. Motard recut, dans cet engagement, cinq coups de sabre et plusieurs coups de massue. Il demeura trois ans esclave en Barbarie. En l'année 1780, nous le retrouvons capitaine du corsaire le *Stanislas*. Il soutient sur ce bâtiment, en vue d'Ostende, un combat de trois heures et demie, combat pendant lequel il est encore atteint de trois coups de feu. Ne vous avisez pas d'être corsaire, si vous n'avez pas la vie dure. À cette occasion, le roi envoie à Motard une épée d'honneur. Après une telle marque de l'attention du souverain, le capitaine du *Stanislas* se trouvait naturellement désigné pour prendre rang parmi les vaillans officiers auxiliaires dont les services sont inscrits dans nos fastes à côté de ceux d'une brillante et belliqueuse noblesse. En 1781, le lieutenant de frégate Motard commande la chaloupe-canonnière la *Martinique*, chargée de l'escorte des convois ; en 1785, la flûte le *Canada* ; en 1787, un vaisseau-ponton, stationné sur la rade de Cherbourg, le *Triton* ; en 1790, la corvette le *Vanneau*. En 1791, le flot de la révolution le soulève comme tant d'autres : le ministre lui confie un vaisseau de ligne, le *Brillant*. C'est plus assurément que son ambition n'a jamais rêvé. Voltaire et les encyclopédistes, les « droits de l'homme » surtout rapportés du Nouveau-Monde, lui ont, avec la banqueroute imminente et les généreuses illusions de la noblesse, frayé le chemin.

Dès le mois d'avril 1786, un autre Motard, — Léonard, — Bernard, fils de François-Paul-Pierre et de Madeleine Faucon de la Couture, — né à Honfleur, le 27 juillet 1771, promet à la marine un serviteur non moins précieux et non moins utile. Les débuts de Léonard seront plus faciles que ceux de son père ; nous verrons aussi son nom acquérir plus d'éclat. Léonard entre dans le grand corps par une porte laissée entr'ouverte. Il n'est pas matelot ; il ne saurait, vu l'obscurité de sa naissance, aspirer à l'honneur d'être garde-marine : il sera, comme le fut mon père dans l'expédition de d'Entrecasteaux, admis

sur les vaisseaux du roi en qualité de volontaire. Ce n'est qu'après sept années de service à la mer, et toujours la révolution aidant, que Léonard-Bernard Motard est nommé, le 1^{er} avril 1793, enseigne de vaisseau aux appointemens de 1,200 francs. Il sert alors sous les ordres de son père François Motard, à bord du vaisseau le *Brillant*. Il y exerce même les fonctions de « lieutenant en pied. » Le lieutenant en pied était, à cette époque, le commandant en second du bâtiment.

En 1794, le 21 décembre, Bernard Motard, livré à ses propres forces, a obtenu le grade de lieutenant de vaisseau, avec les appointemens de 3.300 francs. Beaux appointemens ! s'ils étaient payés. Du *Brillant*, Motard est passé sur le vaisseau l'*Heureux* : il y occupe le poste d'officier de manœuvre. L'*Heureux* fait partie de l'armée navale de la Méditerranée aux ordres du vice-amiral Martin. Motard assiste et prend une part des plus honorables aux combats du 16 mars 1794 et du 11 juin 1796. On le cite déjà comme un officier instruit. Les officiers instruits, en 1796, étaient plus rares que les officiers braves. Motard est resté imbu des traditions de la grande époque : les amiraux s'empressent de l'attirer dans leur état-major. Sur le *Tomant*, il est, en 1796 et en 1797, lieutenant-major de la troisième escadre. Sur l'*Orient* et sur le *Guillaume-Tell*, il accompagne Brueys dans sa belle campagne de l'Adriatique. Le 1^{er} mai 1798, la république lui confère le grade de capitaine de frégate. « Lieutenant-adjutant en chef, » en d'autres termes sous-chef d'état-major de l'armée qui va porter Bonaparte en Égypte, Motard dirige à Malte le débarquement des troupes au nord de l'île. Devant Alexandrie, il préside à une opération plus délicate encore. Il jette au milieu des brisans le général en chef et le premier détachement de soldats sur la plage du Marabou. Au combat d'Aboukir, il reçoit deux blessures. C'est une tradition de famille. L'*Orient* saute : Motard sort de l'explosion vivant.

Recueilli sur un débris enflammé par les Anglais, le lieutenant-adjutant est renvoyé en France sur parole. En 1799, il est échangé : libre, par conséquent, de reprendre du service et de retourner à de nouveaux dangers. Ses aptitudes semblaient le vouer aux fonctions de chef d'état-major. L'amiral Ganteaume réclame son concours. Nous le trouverons aux côtés de cet officier-général à bord du vaisseau l'*Indivisible*, dans la campagne qui amena la prise du vaisseau anglais le *Swiftsure* et de la frégate le *Success* : plus tard, quand viendra la paix d'Amiens, Ganteaume emmènera encore ce fidèle compagnon à Saint-Domingue. « Nous suivions son étoile, » est devenue la devise de Ganteaume depuis le jour où il ramena, sur la frégate le *Muiron*, Bonaparte d'Égypte. Motard ne suivit pas jusqu'au bout l'étoile de Ganteaume, et sa gloire n'y a rien perdu.

Le 15 juillet 1802, il obtenait le commandement de la frégate la *Sémillante* ; le 23 septembre 1803, le grade de capitaine de vaisseau. La grande carrière, celle où l'on travaille pour soi-même, lui était ouverte.

III.

La *Sémillante* portait le nom de frégate : nous l'appellerions aujourd'hui une corvette. La *Bayonnaise* eût été assurément de force à lui prêter le côté. Les frégates, au temps des guerres de la république et du premier empire, se divisaient en deux classes : les plus fortes étaient armées de quarante-quatre pièces du calibre de 18 ; les autres de trente-deux pièces du calibre de 12. La *Sémillante* appartenait à la seconde classe. Elle était, par bonheur, douée d'une marche tout à fait supérieure. Cet avantage lui permit de parcourir impunément, pendant près de six ans, les mers de l'Inde. Du 24 décembre 1802 au 16 mai 1808, Roussin partagea sa fortune.

Le 6 mars 1803, l'escadre de l'Inde, commandée par le contre-amiral Linois, composée, comme nous l'avons dit, du *Marengo*, de la *Belle-Poule*, de l'*Atalante*, de la *Sémillante* et de deux transports, quitte la rade de Brest. Sa mission apparente est des plus simples : le premier consul charge le général Decaen, embarqué sur le *Marengo*, de reprendre possession des établissemens que la guerre nous avait ravis et que le traité d'Amiens nous restitue. Un violent coup de vent sépare la frégate la *Belle-Poule* de l'escadre. Cette excellente marcheuse apparaît la première sur la rade foraine de Pondichéry : elle y mouille le 16 juin 1803, cent deux jours après son départ de Brest.

Les Anglais ne rendent pas facilement ce qu'ils ont pris, — les Gladstone ne se rencontrent pas chez eux tous les jours ; — l'horizon politique, du reste, était à l'orage. Le lieutenant du général Decaen, embarqué sur la *Belle-Poule*, réclamait la remise de la factorerie qu'il venait occuper : on lui opposa des difficultés inattendues. Le 5 juillet arrive de Bombay sur la rade de Cuddalore, rade située à une vingtaine de milles au sud-ouest de Pondichéry, l'escadre anglaise du vice-amiral Rainier. Un vaisseau de 74, le *Tremendous* ; deux vaisseaux de 64, le *Trident* et le *LANCASTER* ; un vaisseau de 50, le *Centurion* ; trois frégates, la *Concorde*, la *Dédaigneuse*, le *Fox*, sont ainsi en mesure de prêter, quand il le faudra, leur appui aux scrupules du commandant anglais de Pondichéry.

Le 11 juillet, au matin, la *Belle-Poule* est rejointe par le *Marengo*, par l'*Atalante* et par la *Sémillante*. L'escadre anglaise, dès ce moment, se rapproche : elle mouille à mi-chemin, entre Pondichéry et

Cuddalore. Le contre-amiral Linois envoie son capitaine de pavillon, le commandant Vrignaud, saluer l'amiral anglais, l'inviter en même temps à déjeuner pour le lendemain. Cette fois, il sera facile de s'entendre : les pouvoirs dont le général Decaen est muni ne sauraient laisser aucun doute.

L'amiral Rainier accepte l'invitation : la corvette le *Rattlesnake* vient de rallier ; elle portera l'amiral devant Pondichéry. Le 13, au point du jour, à la grande surprise des Anglais, on n'aperçoit plus, ni en rade ni au large, un seul navire français. L'amiral Linois et ses vaisseaux ont disparu. L'escadre est partie nuitamment, sans bruit, laissant derrière elle non-seulement ses ancres, mais ses chaloupes mouillées sur leurs grapins. Que s'est-il donc passé ? Comment expliquer un acte si peu en harmonie avec la courtoisie habituelle à notre nation ? Ce qui s'est passé ? Quelque chose assurément de grave. Le 12 au soir, à la tombée de la nuit, à six heures, est arrivé de France le brick le *Bélier*. Ce brick apporte le message adressé, le 8 mars, à son parlement par le roi d'Angleterre. L'amiral Linois n'en a pas demandé davantage : il a compris sur-le-champ que la guerre était inévitable, imminente, et, sans croire nécessaire de prendre congé de l'amiral Rainier, il fait route à cette heure pour l'Île-de-France. Qui pourrait blâmer sa prudence ? Ce ne sont pas, à coup sûr, ceux qui se souviendront des nombreuses captures faites par l'escadre de l'amiral Cornwallis aux atterrages de Brest, plusieurs jours avant l'ouverture officielle des hostilités (1).

Le 13 juillet au soir, le transport la *Côte-d'Or* jetait l'ancre à son tour sur la rade de Pondichéry. Le vaisseau le *Centurion* et la frégate la *Concorde* vinrent mouiller à portée de ce bâtiment. Le 15, aux premières lueurs de l'aube, la frégate la *Belle-Poule*, détachée par l'amiral Linois à Madras, reparut devant Pondichéry. Une frégate anglaise, la *Terpsichore*, l'accompagnait. Voyant la rade occupée par une escadre anglaise, n'y retrouvant plus l'escadre de l'amiral Linois, le commandant de la *Belle-Poule*, le capitaine Bruilhac, conçoit à l'instant des soupçons. Il laisse la *Terpsichore* prendre son mouillage, échange des signaux avec la *Côte-d'Or* et fait voiles au large. La *Côte-d'Or* appareille. La *Terpsichore* lève immédiatement son ancre. Le transport s'éloignait ; elle lui appuie la chasse, l'atteint le 16, au point du jour, et lui intime l'ordre de rétrograder. Le commandant de la *Côte-d'Or* ne tient aucun compte de l'injonction. La frégate lui tire quelques coups de canon. Le transport amène ses couleurs et suit, sans plus de résistance, la *Terpsichore* au mouillage. Le capitaine a suffisamment constaté la

(1) Voyez, dans les *Souvenirs d'un amiral*, t. II, p. III, la prise de la frégate la *Franchise*, par une escadre anglaise.

violence qui lui est faite. La réparation concerne maintenant un gouvernement qui n'a guère l'habitude de souffrir qu'on manque à son pavillon.

Le vice-amiral Rainier, instruit de l'incident, ne ratifie pas cet acte d'une hostilité qui se démasque trop tôt. Il autorise le transport français à faire route pour l'Île-de-France ; seulement, pour n'avoir pas à craindre que ce bâtiment, à bord duquel 326 soldats ont pris passage, aille débarquer ses troupes sur quelque point des possessions anglaises, il le fait escorter jusque sous le parallèle de 2 degrés nord par la frégate de sa majesté britannique la *Dédaigneuse*.

Je m'arrête un instant pour tirer la moralité de cet épisode. Le droit maritime est encore rempli de doutes et d'obscurités. La tradition orale l'emporte souvent sur les commentaires des juriconsultes. Dans l'état présent des choses, la méfiance est un devoir. Les rades neutres elles-mêmes ne sont pas contre des attaques inopinées une garantie suffisante. Bien en prit aux bâtimens russes, que la guerre de Crimée trouva, en 1854, dans les mers de Chine, de n'avoir pas attendu le courrier d'Europe pour vider les lieux. Ce courrier leur aurait apporté tout à la fois des journaux et des coups de canon.

Le message du 8 mars fut suivi du message du 16 mai. Celui-là était catégorique : on le connut à Madras le 3 septembre. Il ne précéda que de dix jours la déclaration de guerre. Vers la fin de septembre, la corvette de vingt canons le *Berceau*, commandée par le capitaine Halgan, arrive de Brest à l'Île-de-France. Les bruits inquiétans, déjà parvenus aux oreilles du général Decaen, sont confirmés. Depuis le 16 août, la division de l'amiral Linois était mouillée au Port-Louis, port situé au nord-ouest de l'île. Le Port-Louis a subi de fréquens changemens de nom. Nous lui conservons son nom historique. Si nous l'appelions le port Napoléon, il nous faudrait aussi appeler l'île Bourbon l'île de la Réunion, et l'île de France l'île Maurice : nous ne nous en sentons pas le courage. Quand donc nous déférons-nous de ces puérités indignes d'une grande nation ? Le second empire nous a, sous ce rapport, donné une leçon excellente : il s'est noblement abstenu de faire la guerre aux étiquettes.

Les destinées de la France et de la république batave étaient, en 1803, si étroitement unies que la sécurité des Indes néerlandaises nous intéressait presque autant que celle de nos propres colonies. Gardée à l'Île-de-France, l'escadre de l'amiral Linois l'aurait bientôt affamée : il était urgent d'envoyer cette puissante force navale chercher fortune au dehors. Le général Decaen voulut, avant tout, l'employer à renforcer la garnison insuffisante de Batavia. Le 9 octobre 1803, le *Marcngo*, la *Belle-Poule*, la *Sémillante*, le *Ber-*

ceau, firent route vers le détroit de la Sonde. Le commerce anglais ne soupçonnait pas encore le danger qu'il courait; les plus riches cargaisons traversaient les mers de l'Inde sans escorte. La campagne de Linois commençait sous les plus heureux auspices; plusieurs navires marchands furent capturés dès le premier jour. La *Comtesse-de-Sutherland*, entre autres, vaisseau de 1,400 tonneaux, était une prise à ne pas échanger contre un galion.

Les Anglais possédaient alors à Bencoulen, sur la côte occidentale de l'île de Sumatra, un comptoir où le trafic du poivre leur procurait d'immenses profits. La brusque apparition de l'escadre française à l'entrée de la baie surprit une foule de navires marchands et de chalands à l'ancre. Quelques-uns se réfugièrent dans une baie voisine; la *Sémillante* les y suivit et expédia ses embarcations à terre sous les ordres de l'enseigne de vaisseau Roussin. La destruction devint ainsi complète. Huit gros navires, trois magasins remplis d'épices, de riz, d'opium, furent incendiés: un trois-mâts et deux bricks richement chargés reçurent un équipage de prise et allèrent rejoindre la *Comtesse-de-Sutherland* à l'île-de-France. Le dommage causé à l'ennemi en cette occasion est évalué, par les documens les plus sérieux, à 12 ou 15 millions de francs. La rade de Bencoulen était défendue par une batterie: le feu de cet ouvrage n'arrêta pas un instant la division française; la *Sémillante* seule eut deux hommes tués par un boulet.

Après un début de si bon augure, on pouvait tout espérer d'une croisière qui devançait très probablement les nouvelles d'Europe. Le moment où la flotte de Chine allait quitter Canton approchait. Quel désastre pour la cité de Londres si cet opulent convoi venait à tomber en nos mains! La perte d'une bataille aurait fait fléchir moins sûrement les fonds publics. Le 10 décembre 1803, l'amiral Linois mouillait sur la rade de Batavia. Il y débarque ses troupes, s'approvisionne de six mois de vivres, et, accompagné d'un brick de guerre hollandais, l'*Aventurier*, franchit le détroit de Gaspar. Posté à l'entrée du détroit de Singapour, il y attendra le passage de la flotte partie de Canton. Les allures des flottes de la compagnie des Indes, commandées par le régime des moussons, étaient si régulières, si bien connues à Batavia, que l'amiral Linois ne pouvait mettre en doute le succès de son embuscade. Le 31 janvier 1804, en effet, le commodore Nathaniel Dance, officier de la compagnie, appareillait de Canton pour l'Europe avec seize vaisseaux jaugeant en moyenne de 1,300 à 1,500 tonneaux, navires à deux batteries présentant à distance toute l'apparence de vaisseaux de guerre. La batterie haute, la seule qui fût armée, portait de 20 à 26 canons du calibre de 18, et 10 caronades du même calibre; l'équipage le plus faible comptait au moins 140 hommes, lascars et Chinois, il est vrai,

compris. N'y avait-il pas là une force suffisante pour tenir en respect tous les corsaires du monde, si l'on en devait rencontrer, par hasard, sur la route?

Le commodore Dance en jugea ainsi. Se fiant au courage et à l'expérience de ses capitaines, vieux praticiens des parages qu'il allait traverser, il ne réclama de la marine de guerre, prête à lui offrir ses services, nulle escorte. Onze *country-ships*, un trois-mâts de Botany-Bay, un autre trois-mâts sous le pavillon du Portugal, complétaient cette masse imposante de vingt-neuf voiles. Un brick de guerre, appartenant à la compagnie, éclairait la route. Le 14 février 1804, à huit heures du matin, le rocher de Pulo-Aor restant à l'ouest-sud-ouest, un des vaisseaux de la compagnie signala quatre voiles dans le sud-ouest. Ces quatre voiles étaient le *Marengo*, la *Belle-Poule*, la *Sémillante* et le *Berceau*. Depuis trois semaines, l'amiral Linois se tenait aux aguets dans ces parages, tantôt croisant sous voiles, tantôt mouillé à la hauteur de Pulo-Aor. La brise était faible, le temps brumeux : les vigies du *Marengo* aperçurent les premières la flotte anglaise. Le *Marengo* était alors à l'ancre : il appareilla sur-le-champ.

Bientôt on peut compter les navires ennemis. L'amiral ne s'attendait pas à les trouver si nombreux. Les bâtimens neutres qu'il a visités annonçaient tous le rassemblement à Canton de vingt-quatre navires de la compagnie. Comment s'expliquer qu'on en rencontre trente? La flotte marchande se serait-elle, au dernier moment, rangée sous la protection d'une escadre? Les Anglais, à cette époque, avaient des escadres partout. La distance qui sépare les deux groupes courant l'un vers l'autre diminue à vue d'œil : le temps ne s'éclaircit pas. Le brouillard, on le sait, a le don de grossir les objets, de les défigurer. Il faut longtemps frotter les verres de ses lunettes pour distinguer, dans ces conditions, un vaisseau de la compagnie d'un vaisseau de guerre. Si le commodore Dance eût manqué de sang-froid, si, à l'aspect de cette force inattendue, il se fût troublé, s'il avait dispersé ses vaisseaux, pris chasse, dans l'espoir de sauver les meilleurs marcheurs, il était perdu. Sa bonne contenance le sauva. Dance prit au sérieux la flotte de « la vieille lady ; » il la rangea d'abord sur une seule ligne de file, comme une armée navale qui se met en bataille ; puis en détacha quatre vaisseaux avec le brick le *Gange*, prescrivant à cette division de se porter résolument an-devant de l'escadre française. Quant à lui, suivi du gros de ses forces, il continua sa route, — non pas en homme qui fuit, mais en homme qui attend, — sous une voilure modérée.

À la tombée de la nuit, l'amiral Linois se trouvait presque à portée de canon des derniers vaisseaux du commodore Dance. Des impétueux auraient attaqué sur-le-champ, mais Dance pouvait se

replier sur son arrière-garde, prendre ainsi dans l'obscurité l'escadre française entre deux feux. Il fallait, avant tout, savoir à qui on avait affaire. Linois jugea plus sage d'attendre le jour. N'oublions pas que nous sommes ici en présence d'un des plus vaillans officiers de l'armée française, d'un chef qui vient d'immortaliser son nom par le magnifique combat d'Algésiras. Avant de blâmer sa circonspection, demandons-nous d'abord si nous avons ses services. Tout paraît clair, facile, n'exigeant qu'un peu de décision, quand les événemens sont tombés dans le domaine de l'histoire, quand on s'isole surtout de ce sentiment, aussi lourd que la pierre de Sisyphe, « la responsabilité. »

L'escadre française a pris le plus près et se tient au vent, à très petite distance de la queue de la flotte anglaise. Dance met en panne et conserve ses bâtimens en ligne, les feux allumés, les hommes couchés aux postes de combat. L'attitude n'est pas encourageante pour Linois : l'amiral français profite de la nuit pour conférer avec ses capitaines. Dance expédie l'ordre aux *country-ships* de forcer de voiles et d'aller se placer par le bossoir sous le vent des vaisseaux de la compagnie. Le 15 février, au lever d'un soleil encore pâle et voilé, les deux escadres se retrouvent en panne. Toutes deux arborent presque simultanément leurs couleurs.

On sait que la flotte anglaise est restée partagée, comme au temps du duc d'York et du prince Rupert, en trois escadres. L'escadre blanche prend poste à l'avant-garde ; l'escadre rouge compose le corps de bataille ; l'escadre bleue forme l'arrière-garde. Chacune a son pavillon qui la distingue des deux autres. Elle le porte dans toutes les mers et dans toutes les missions. Ce pavillon, en effet, n'est pas affecté au bâtiment même ; c'est le pavillon de l'officier-général qui commande. L'ancienneté, cette grande loi de la marine anglaise, fait successivement passer les officiers-généraux de l'escadre bleue à l'escadre blanche, de l'escadre blanche à l'escadre rouge. Le pavillon à queue rouge demeure le pavillon national par excellence ; la marine marchande n'en connaît point d'autre.

« Quand la peau du lion est trop courte, il y faut coudre un lopin de celle du renard. » Admirons ici la féconde astuce du commodore Dance. Si tous ses vaisseaux arborent le même pavillon, on ne supposera pas que la flotte de la compagnie navigue sous la protection d'une escadre de guerre. Il n'y a pas d'amiraux de l'escadre rouge dans les mers de l'Inde. Trois des plus gros vaisseaux, par ordre du commodore, ont hissé le pavillon à queue bleue ; le reste s'est couvert, comme doit le faire une honnête flotte marchande, de pavillons rouges. N'est-il pas naturel d'en conclure que le convoi de Chine a réclamé, avant de quitter Can-

ton, la protection de trois vaisseaux de guerre? « J'ai cru reconnaître, déclarait le lendemain le capitaine Motard, interrogé par l'amiral Linois, que, parmi les vaisseaux anglais, quatre étaient armés de leurs deux batteries et portaient soixante canons; qu'ils avaient des équipages assez nombreux et que tous avaient leurs batteries hautes. » O imagination, quels tours tu nous joues!

L'erreur du capitaine de la *Sémillante* fut, j'ai lieu de le croire, l'erreur de l'armée entière. L'amiral Linois, en tout cas, ne mit pas un instant en doute qu'il n'eût devant lui: une flotte marchande de force à se défendre au besoin par elle-même et une division d'escorte en mesure de prendre, si les circonstances s'y prêtaient, l'offensive. Dans ces conditions périlleuses, il n'en résolut pas moins d'engager le combat. La marche supérieure de son escadre lui donnait la confiance de pouvoir, au cas où il serait serré de trop près, se soustraire à temps aux manœuvres par lesquelles l'ennemi tenterait de l'envelopper. A sept heures du matin, la flotte anglaise restait sous le vent de notre escadre, à une lieue et demie environ. Le vent était encore très faible de la partie du nord-nord-ouest, la mer belle. L'intention de l'amiral Linois était de n'attaquer qu'avec une brise décidée. A sept heures quarante minutes, le vent fraîchit un peu: le *Marengo* laisse arriver sur la flotte du commodore Dance; il est suivi par la *Sémillante* et par la *Belle-Poué*; le *Berccan* et l'*Aventurier* se tiennent au vent à petite distance.

Midi sonne. C'est l'heure habituelle des combats: les vaisseaux de queue de la ligne ennemie seront bientôt à portée de canon. Six vaisseaux du centre, portant cacatois et bonnettes de perroquet, accourent à l'aide de l'arrière-garde menacée. Le commodore Dance leur a fait signal de virer vent devant par la contre-marche, d'arriver ensuite successivement en ligne de file et d'ouvrir le feu, dès qu'ils se trouveront par le travers d'un bâtiment français. Nulle gaucherie, nulle hésitation ne se trahissent dans l'exécution de cette manœuvre. Des vaisseaux de guerre ne montreraient pas plus d'aplomb. « L'ennemi, observe le capitaine Motard, paraît vouloir nous mettre entre deux feux. » Telle est dans la division française l'impression générale.

Pour répondre à l'évolution prescrite par le commodore Dance, Linois, à midi quinze minutes, laisse arriver et prend les amures à bâbord. Il se trouve alors sous les mêmes amures que le *Royal-George*, le *Gauge*, l'*Earl-Canden* monté par le commodore, le *Warley* et l'*Alfred*. Les deux divisions courent parallèlement et courent toutes deux grand large. « En ce moment, écrit le commandant Motard, le *Marengo* a commencé l'attaque. Dix-sept vaisseaux avaient viré sur nous: six nous combattaient à grande distance. A une heure, le *Marengo* est venu sur bâbord en augmentant de voiles et nous a

fait signal d'imiter sa manœuvre. Le combat a cessé. A trois heures et quart seulement, l'ennemi a reviré de bord vent devant et est allé rejoindre la portion de l'escadre qu'il avait laissé continuer sa route. Je n'ai eu dans cet engagement que deux chaînes de hauban cassées et plusieurs manœuvres courantes coupées. » Suivant l'historien anglais, la canonnade dura en tout quarante-trois minutes. Le *Royal-George*, vaisseau de tête, fut engagé pendant quarante minutes environ et tira de huit à neuf bordées, — « feu nourri, » remarque le capitaine Motard. Le *Gange* en tira sept ou huit, l'*Earl-Camden* cinq. Le *Warley* et l'*Alfred* n'échangèrent de boulets avec nos frégates que durant quinze minutes à peine. Le *Royal-George* eut un homme tué et un blessé.

Une magnifique proie nous échappait. « Monsieur Decrès, écrivait l'empereur au ministre de la marine, le 15 septembre 1804, je vous ai exprimé tout ce que je ressentais de la conduite de l'amiral Linois. Il a rendu le pavillon français la risée de l'univers. Le mépris contre lui en Angleterre est au dernier point de la part des officiers de la marine. Je voudrais pour beaucoup que ce malheureux événement ne fût pas arrivé. Je préférerais avoir perdu trois vaisseaux. » C'est là une opinion de soldat; ce n'est pas le jugement pondéré d'un empereur. Il n'a manqué qu'une chose au vainqueur d'Austerlitz : le sentiment exact des difficultés maritimes. Ses explosions de colère l'ont presque toujours rendu injuste et ont nui au bien de son service, tout autant au moins que la prétendue mollesse de ses amiraux. Après avoir combiné cette merveilleuse campagne des Antilles, si bien marquée au coin de son génie; après avoir égaré, dévoyé, par un miracle de tactique, toutes les flottes anglaises, il n'aboutira qu'à une épouvantable catastrophe. Pourquoi? Parce qu'il n'aura jamais voulu admettre ce principe, si aisément compris cependant de tous les marins : « Rien n'affaiblit plus une flotte que des vaisseaux mal organisés qui font nombre. »

Consulté par Decrès sur l'affaire de Pulo-Aor, Ganteaume se montrera sévère. L'amiral Linois s'applaudissait « d'avoir pu éviter les suites d'un engagement inégal. » Ganteaume réplique : « Parmi les vaisseaux de la compagnie, il pouvait bien y en avoir à deux batteries : si Linois se fût approché à portée de pistolet, pas un n'eût résisté à une volée de son vaisseau. » Arrêt bien rigoureux, venant d'un camarade ! N'était-ce pas sous les ordres de Ganteaume en personne que Linois, en 1801, avait pu apprendre à se dérober aux atteintes d'un ennemi supérieur « en manœuvrant, suivant l'appréciation d'un éminent officier de l'armée de terre, du général Mathieu Dumas, avec autant d'activité que de prévoyance? » En somme, il y eut en France, autour du combat de Pulo-Aor, plus de bruit que la chose n'en méritait. Les clameurs de triomphe des Anglais nous

étourdirent, et l'opinion, qu'on me passe l'expression, joua dans cette affaire le rôle de dupe. Ce fut elle qui mit sur le pavois le commodore Dance. Le combat de Pulo-Aor, tout bien considéré, pourrait s'appeler « la bataille de Prévésa du vainqueur d'Algésiras (1). » Bien peu d'hommes de guerre ont été à l'abri de semblables fautes : seuls peut-être un Nelson, un Suffren, un Duperré, un Bouvet, auraient évité ce mécompte. Et encore ! en est-on bien sûr ?

Ce qui doit rester de l'engagement malencontreux du 15 février 1804, — premier combat de la *Sémillante*, — c'est une gloire justement acquise, universellement proclamée, pour le commandant de la flotte des Indes. Le commodore Dance sut allier la fermeté, la décision, à un légitime souci des richesses dont il avait la garde. Il reprit sa route pour le détroit, aussitôt qu'il eut écarté de son chemin, par l'énergie de son attitude, la division de l'amiral Linois. Ce jour-là, les marins Anglais firent leur devoir, rien de plus que leur devoir. Ils ne voulurent pas compromettre dans une poursuite imprudente un succès inespéré. Le commodore Dance, à son arrivée en Angleterre, fut créé chevalier. La Société d'assurances de Bombay lui fit un don royal de 5,000 livres sterling. Nation de « boutiquiers, » si l'on veut, mais du moins nation juste et reconnaissante. Je n'apprécie pas chez un peuple la hauteur d'âme qui laisse les héros mourir de faim.

Il est rare qu'on se relève sur-le-champ d'un mécompte aussi grave que celui qui venait de ternir la haute réputation de l'amiral Linois. La campagne, si heureusement ouverte à Bencoulen, ne fit plus que traîner languissante. Rallié à Batavia par la frégate l'*Atlante*. Linois s'achemina tout droit vers l'Île-de-France. Ses frégates ramassèrent encore sur la route quelques prises de valeur, sans lui ménager cependant un retour triomphal : l'île qui l'avait vu partir avec tant d'espoir attendait mieux de son audace. Le général Decaen, entre autres, ne sut pas dissimuler son désappointement. Pas plus que le premier consul, le général n'était en mesure d'apprécier avec équité les phases si complexes de l'incident qui le déconcertait : ses rapports avec l'amiral Linois en demeurèrent sérieusement altérés.

IV.

Le 2 avril 1804, la division avait jeté l'ancre au Port-Louis. Le 20 juin, elle reprenait la mer pour une nouvelle croisière. L'*Atlante*, cette fois, remplaçait la *Belle-Poule*. La baie de Saint-Augus-

1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} septembre 1885, l'article intitulé : *les Vieux amiraux*.

tin, dans l'île de Madagascar, offrait de précieuses ressources pour des ravitaillemens indispensables : privés de vivres frais, les équipages n'auraient pas tardé à être atteints du scorbut. Linois, sur le *Marengo*, accompagné de l'*Atalante* et de la *Sémillante*, laisse s'écouler les derniers mois de la mousson du sud-ouest, se portant, du sud de Madagascar au nord du canal de Mozambique, du canal vers l'île de Ceylan. Dans ces divers parages, il fait d'importantes captures. Vers la fin du mois d'août, il donne hardiment dans le golfe du Bengale, passe devant Madras à vingt lieues environ de distance, visite la rade de Mazulipatnam, la rade de Coringo, remonte la côte de Golconde et arrive enfin le 18 septembre, à dix heures du matin, en vue de Vizigapatnam.

Les Anglais n'attendaient pas les Français ou, du moins, ils ne les attendaient pas sitôt. Un vaisseau de 50 canons, le *Centurion*, vaisseau du dernier rang, legs de la vieille marine, portant dans sa première batterie 22 canons du calibre de 24, dans la seconde 26 canons de 32, était mouillé sur rade. Un navire de la compagnie, la *Princesse-Charlotte*, un autre navire marchand de moindre valeur, le *Barnabé*, achevaient d'embarquer leur chargement, sous la protection du vaisseau de sa majesté britannique. La *Princesse-Charlotte* était un navire de 610 tonneaux, armé de 24 canons longs de 12, monté par 71 hommes d'équipage. Le *Barnabé* n'avait ni le même armement ni la même importance : son jaugeage ne dépassait pas 400 tonneaux.

La sécurité était si complète que le commandant du *Centurion*, le capitaine James Lind, appelé à remplacer le capitaine John Sprat Rainier, dangereusement malade, se trouvait en ce moment à terre. La division de l'amiral Linois s'est approchée sous les couleurs anglaises : quand elle arrive à portée de canon, elle arbore le pavillon français. Le commandant du *Centurion*, le lieutenant James-Robert Phillips, investi de toute la responsabilité du commandement par l'absence inopportune de son chef, fait couper le câble, — les câbles-chaînes étaient encore un luxe assez rare, — et borde ses huniers. Dans son mouvement d'abattée vers la terre, le *Centurion* présente le travers à l'*Atalante*, — cette frégate marchait en tête, — et lui envoie sa volée à moins de 200 mètres. L'*Atalante* riposte ; la *Sémillante* rallie et prend part à l'action. Pour la seconde fois, son équipage voit le feu. Le *Marengo*, plus lourd, est resté une demilieu environ en arrière. Les deux frégates serrent le vent, virent de bord et se portent à la rencontre de leur amiral. Pendant ce temps, le *Barnabé* allait s'échouer sur des récifs qui devaient en avoir bientôt raison ; le *Centurion* continuait sa route vers la terre ; la *Princesse-Charlotte* attendait, impassible, l'issue d'un combat dont il n'était que trop évident qu'elle deviendrait le prix.

Desespéré à la vue d'un engagement qui va décider du sort de son vaisseau sans qu'il intervienne, le capitaine Lind s'est jeté dans une légère embarcation du pays : il parvient, au risque de sombrer vingt fois dans les brisans, à franchir la barre. Il la franchit avant que le *Centurion* ait été absorbé par la vague, qui déploie en grondant ses blancs rouleaux sur la plage. Dès qu'il a repris le commandement, il donne l'ordre de mouiller : l'ancre tombe par six brasses de fond, à un mille et demi au nord-est de la ville. Pour aller chercher le vaisseau anglais dans cette position, pour le prolonger vergue à vergue, il eût fallu ne pas être arrêté par la crainte d'un échouage. Le tirant d'eau d'un vaisseau de 74 devient inquiétant, quand la sonde ne rapporte plus que six ou sept brasses, quand on voit surtout le fond monter rapidement. Les grands tirans d'eau sont les pires ennemis de l'audace. Que sera-ce quand il faudra mettre au jeu des vaisseaux d'une valeur de 20 millions de francs ! L'amiral prit le parti de mouiller par le travers du vaisseau anglais. Il le combattit embossé pendant environ un quart d'heure, mais à grande portée de canon, à la distance de neuf ou dix encâblures. Son grément délabré prouvait cependant que le tir de l'ennemi n'était pas tout à fait inefficace. Qu'un mât tombât, le *Marengo* demeurait exposé aux attaques de toute une division anglaise, car les divisions, quand la côte en est semée, accourent facilement au bruit d'une artillerie qui éveille des échos à dix et quinze lieues de distance. Linois jugea prudent d'opérer sa retraite, pendant que la retraite demeurait encore praticable. Il fit amariner la *Princesse-Charlotte*, donna l'ordre de filer le câble par le bout, hissa son foc et, suivi des deux frégates qui avaient combattu sous voiles, tira au large. L'*Atalante* comptait douze hommes hors de combat : le *Marengo* trois.

La *Princesse-Charlotte* n'était pas, après tout, un trophée à dédaigner. Sans doute il eût mieux valu prendre ou détruire un vaisseau de guerre : mais ce n'eût plus alors été la guerre de course, c'eût été la guerre qu'on jugeait interdite à nos forces navales toujours insuffisantes. La guerre de course consiste avant tout à faire du butin. Du reste, au moment où le *Marengo* appareillait, un boulet venait de couper le câble du vaisseau anglais : la houle emportait rapidement le *Centurion* vers la côte : il semblait qu'il dût, en quelques minutes, rencontrer la ligne des brisans : l'amiral Linois avait, jus qu'à un certain point, le droit de le considérer comme un vaisseau perdu. On peut être un très grand homme de guerre sans être un casse-cou. Toute la carrière de l'amiral Linois dénote un sentiment très vil de la responsabilité, en même temps qu'une ténacité indomptable, quand les événemens l'ont, malgré lui, acculé à la défense. L'escadre de l'amiral Warren apprendra, dans la nuit du

3 au 4 mars 1806, à ses dépens, ce qu'il faut de boulets pour réduire un tel homme.

Rentré à l'Île-de-France le 31 octobre 1804, Linois reprenait la mer le 22 mai 1805, avec le *Marengo* et la *Belle-Poule*. La période des désastres allait succéder à la période des captures, — inévitable issue de nos campagnes de course. — Comment eût-il pu en être autrement? Tous nos ports se trouvaient bloqués; même avant Trafalgar, les vaisseaux anglais couvraient les mers. A quelles chasses acharnées nos frégates ne durent-elles pas s'attendre, une fois nos grandes flottes anéanties? Ce serait bien pis aujourd'hui : nos dépôts de charbon ne tarderaient pas à être enlevés, et nous irions en vain quêter de port neutre en port neutre un combustible qui nous serait partout refusé. Si jamais nous voulions faire la guerre au commerce anglais, c'est à sa rentrée dans la Manche qu'il faudrait l'attendre. Là, par exemple, nous serions terriblement redoutables, à une condition cependant : les Anglais connaissent nos côtes; nous en ignorons les détours. Il n'est pas, je l'espère, trop tard pour aviser, à moins qu'on ne considère ce détail comme au-dessous des préoccupations d'une marine savante. J'ai eu quelque part, — je ne crains pas de m'en féliciter, — à l'organisation des institutions de pilotage. On ne m'accusera donc pas de dédaigner le secours des pilotes. Je prétends seulement que, si le capitaine n'est pas un peu pilote lui-même, la confiance lui fera défaut, et sans confiance, pas d'audace. Telle fut jadis l'opinion des grands marins dont je ne cesserai, malgré les progrès accomplis, d'invoquer avec une foi absolue le témoignage.

Déjà, en 1805, tout se gâtait dans l'Inde. La frégate la *Psyché*, commandée par un capitaine que les Anglais, qui le connaissaient bien, réputaient justement un brave entre les plus braves, par le capitaine Bergeret, en un mot, la *Psyché* venait de succomber dans un combat livré au *San-Fiorenzo*. Elle obtenait, il est vrai, une capitulation sans exemple dans les annales de la guerre maritime. Ce n'en était pas moins une frégate à rayer de nos forces navales. Le 2 novembre, l'*Atalante* se perdait au cap de Bonne-Espérance, jetée à la côte par un raz de marée sur la rade ouverte de Table-Bay. Le *Marengo* et la *Belle-Poule*, sortis sains et saufs de la tempête, poursuivaient lentement leur route vers la France. Ils visitaient la côte d'Angola, cherchaient fortune dans les eaux de Sainte-Hélène, gagnaient enfin, à court d'eau, épuisés de vivres, encombrés de malades, l'archipel des Canaries. C'était là que le sort avait marqué la fin de la longue et laborieuse campagne que nous venons de raconter. Cinq vaisseaux et deux frégates assaillirent à la fois le *Marengo* et la *Belle-Poule*. La résistance fut digne de

l'heureux adversaire de l'amiral Saumarez, de celui qui, mouillé, le 5 juillet 1801, sous la protection des batteries d'Algésiras, — on sait le cas qu'il faut faire de cette protection, — repoussait, avec trois vaisseaux, l'attaque de six vaisseaux anglais et en forçait un, l'*Hannibal*, à baisser pavillon.

Serré de près par un vaisseau à trois-ponts, le *Marengo*, dans la nouvelle journée qui va terminer sa carrière, a déjà perdu 200 hommes ; l'amiral, le commandant Vrignaud, sont grièvement blessés : le feu continue encore. Il est pourtant des bornes à la défense : avec moins d'opiniâtreté que Linois, les plus vaillans Anglais nous l'ont, en mainte occasion et sans rougir, fait voir. Le *Marengo* et la *Belle-Poule* sont enfin obligés de céder au nombre. L'empereur pensa-t-il encore, quand cette triste nouvelle lui parvint, que Linois était fait pour exciter le mépris des Anglais ? Rendons-lui cette justice : la perte du *Marengo*, sa défense héroïque, eurent le don de réconcilier le vainqueur d'Austerlitz avec le mécompte de Pulo-Aor. Linois, malheureux, rentra en possession de toute son estime. Et l'estime de l'empereur, c'était presque la gloire ! Quant aux Anglais, ils appréciaient si bien la valeur de leur capture, qu'ils gardèrent l'amiral Linois prisonnier pendant huit ans. Linois ne revit la France qu'en 1814.

Ainsi tous ces bâtimens qui, depuis deux ans, répandaient la terreur dans les mers de l'Inde, disparaissaient peu à peu, s'évanouissaient, comme autant de fantômes, l'un après l'autre, ne laissant derrière eux, pour soutenir l'honneur du pavillon, que la petite frégate du capitaine Motard.

V.

A quelle circonstance heureuse la *Sémillante* dut-elle d'échapper à la ruine commune ? Une mission inattendue la sépara de la division dont elle faisait partie et dont elle eût vraisemblablement, sans ce hasard propice, partagé la destinée. L'amiral Linois ne quitta l'Île-de-France que le 22 mai 1805. Dès le 8 mars, le capitaine Motard était parti pour Manille.

Les nouvelles d'Europe n'arrivaient pas alors dans les mers de l'Inde avec la régularité à laquelle nos paquebots à vapeur nous ont habitués aujourd'hui. Les Anglais se trouvaient presque toujours les premiers informés. La voie de Bassorah et celle de la Mer-Rouge leur étaient ouvertes : ils y avaient échelonné leurs courriers. En de rares occasions, cependant, la traversée rapide de quelque bâtiment neutre ou d'un navire chargé de dépêches nous mit sur nos gardes, avant que les Anglais pussent avoir connaissance des incidens qui modifiaient la situation politique. A la fin du mois

de février 1805 mouille en rade de Port-Louis un trois-mâts danois, l'*Ahester-Maria*. Le capitaine et le subrécargue de ce bâtiment affirment avoir lu dans les gazettes allemandes de la fin d'octobre « qu'à la hauteur de Gibraltar, quatre frégates anglaises ont attaqué quatre frégates espagnoles venant du Pérou. Après un combat très chaud d'une demi-heure, une des frégates espagnoles a sauté; les trois autres se sont rendues aux Anglais. » Quel motif a pu inspirer cette agression? On n'en cite point d'autre que le désir de s'emparer d'un chargement de piastres évalué à 49 millions de francs. Le gouvernement anglais ne désavoue pas ses capitaines : il les approuve et les justifie. C'est inévitablement la guerre à bref délai.

Jetées au bout du monde commercial, tenues, par le plus jaloux des monopoles, en dehors de toute communication avec la navigation étrangère, les Philippines se trouvaient évidemment exposées à n'être pas prévenues en temps opportun de la rupture des relations entre l'Angleterre et l'Espagne : l'amiral Linois, d'accord avec le général Decaen, reconnaît l'urgence d'expédier au capitaine-général des Philippines, don Mariano Fernandez de Fulgueras, l'avis de cet incident gros d'orages, qui met en péril la sécurité de la colonie. La *Sémillante* est désignée pour porter à Manille l'importante nouvelle. Ce n'est pas un voyage de quelques centaines de lieues qu'on lui réserve : le trajet d'aller et retour se comptera par des milliers de milles.

L'amiral Decrès s'est chargé de condenser, dans un résumé destiné à passer sous les yeux de l'empereur, les détails d'une campagne qui ressemble, sous plus d'un rapport, à une campagne de découverte. La *Sémillante*, en effet, a tout avantage à éviter autant que possible les sentiers battus : elle aurait trop de chances d'y rencontrer les croisières anglaises. « Je me persuade, écrit le ministre de la marine à l'empereur, que Votre Majesté n'apprendra pas sans quelque intérêt que la frégate française la *Sémillante*, commandée par le capitaine de vaisseau Motard, officier de la Légion d'honneur, a résisté à tous les mauvais temps, à toutes les contrariétés que l'on peut éprouver dans l'intermédiaire de deux moussons ; qu'elle a soutenu, dans la position la plus désavantageuse, le combat qui lui a été livré par deux vaisseaux anglais et qu'elle en est sortie avec honneur : qu'elle a traversé ensuite avec succès des mers remplies d'écueils et encore peu connues, et qu'elle y a fait des observations assez exactes pour fixer la position de plusieurs points, ce qui est de la plus grande importance pour la sûreté de la navigation. » L'année 1806 ne fut pas pour l'empereur des Français une année de loisir : Napoléon le Grand accorda-

t-il aux explorations de la *Sémillante* l'attention que le malheureux Louis XVI, si épris des études géographiques, ne leur eût certainement pas refusée? Je ne saurais édifier le lecteur sur ce point. En revanche, je puis lui affirmer que la campagne de la *Sémillante* a été appréciée à sa juste valeur par les écrivains anglais. J'aurais bien quelque droit de l'apprécier à mon tour, car je l'ai, en quelque sorte, recommencée sur la *Bayonnaise*. Les cartes dont je disposais ne valaient guère mieux que celles dont se servait le capitaine Motard. Comme lui, la plupart du temps, je marchais à tâtons, plus empêché encore, s'il est possible, puisque je n'avais pas le pilote dont le capitaine de la *Sémillante* s'assura les services à Marnille (1).

La *Sémillante*, nous l'avons déjà dit, appareilla de l'Île-de-France le 8 mars 1805. Après avoir atteint le parallèle de 3 et 4 degrés sud, le commandant Motard se maintint constamment sur ce parallèle jusqu'au méridien de 86 degrés à l'orient de Paris. C'était la route depuis longtemps indiquée, en cette saison, par un des plus savans officiers que compta la marine de Louis XVI, le chevalier Grenier. « Dans cette traversée, qui a été d'un mois entier, le commandant Motard, fait remarquer l'amiral Decrès, a éprouvé des temps très orageux et des pluies continuelles. Il n'a vu aucune terre ni aucun bâtiment. » Quand on veut naviguer à l'encontre de l'alisé, on n'a le choix qu'entre deux moyens : il faut sortir de la zone comprise entre les deux tropiques ou cheminer lentement en plein « pot au noir. »

Jusqu'au 9 avril, les vents ne cessèrent de varier du sud-est au sud et du sud au sud-ouest. Le 9 avril, ils se fixèrent à l'ouest. La pluie tombe toujours; la mer peu à peu devient grosse : quelque cyclone rôde, à coup sûr, dans les environs. Le 10, le bâtiment est démâté de son petit mât de hune; la chute rompt les traversins de la hune de misaine. En quarante heures, la double avarie est réparée. Le 17, on a connaissance de l'île Engaño, au large de Sumatra. Le 18, la frégate donne dans le détroit de la Sonde, communique en passant avec le village d'Anjer et continue sa route vers le détroit de Gaspar. Le 21 avril, à sept heures du soir, Motard laisse tomber l'ancre à l'entrée de ce passage, appareille dès le lendemain, prend successivement connaissance de Pulo-Aor, de Pulo-Condor, et le 14 mai de Pulo-Sapata. La mousson du sud-ouest n'était pas encore franchement déclarée : de Pulo-

1) Voyez le *Voyage de la corvette « la Bayonnaise »* dans les mers de Chine; Plon, imprimeur-éditeur, t. I, p. 175 à 214, et t. II, p. 74 à 242.— Voyez aussi le rapport de mer à la fin du second volume.

Sapata jusqu'à Manille, les vents furent presque toujours contraires, le temps orageux, les grains très forts et accompagnés de torrens de pluie. On aperçut enfin la côte de Luçon le 29 mai. Le 30, la *Sémillante* mouillait sur la rade de Manille.

Après cinquante-deux jours de relâche, le 21 juillet 1805, le commandant Motard dut enfin songer à reprendre la route de l'Île-de-France. C'est ici que la *Bayonnaise*, quarante-trois ans plus tard, retrouvera ses traces. La mousson était contraire pour redescendre la mer de Chine. Motard cédera-t-il aux instances du capitaine-général des Philippines? Ira-t-il chercher au Mexique les fonds dont la colonie, désertée depuis deux ans par les galions d'Acapulco, éprouve un urgent besoin? Motard se refuse à contracter sur ce point un engagement formel : il prendra conseil des vents, des courans, des circonstances. Un pilote espagnol le conduit à travers un labyrinthe d'îles, bien mal connues encore, jusqu'à l'entrée du détroit de San-Bernardino. Le 28 juillet, Motard essaie de franchir ce détroit. Après deux ou trois tentatives infructueuses, il y renonce. Le moment n'est pas encore venu où la mousson du sud-ouest refoulera les vents alisés. Ce moment se fait souvent attendre plus longtemps qu'on vous l'a promis. J'en sais, par ma propre expérience, quelque chose. Motard se laisse encore une fois guider par son pilote au mouillage de San-Jacinto, rade peu profonde, semée de bancs de coraux, ouverte à la pointe septentrionale de l'étroite et longue île de Ticao.

La déclaration de guerre par laquelle l'Espagne, justement irritée, répondit à l'acte de piraterie dont le général Decaen avait si bien prévu les conséquences, ne pouvait manquer d'attirer dans les eaux des Philippines des forces anglaises. Les exploits de sir Francis Drake, de Cavendish, de l'amiral Anson, n'étaient point oubliés à bord des bâtimens de sa majesté britannique. Depuis la rupture de la paix d'Amiens, les équipages se fatiguaient à poursuivre des vaisseaux, des frégates, des corsaires : c'étaient des chargemens de galions que se partageaient jadis les marins anglais. Ce beau temps n'allait-il pas revenir? Avec la France, il n'y avait rien à gagner : le commerce français n'existait plus. La guerre avec l'Espagne fut donc accueillie par les marins anglais comme une joyeuse aubaine. Motard ne mit pas un instant en doute que, si son séjour se prolongeait dans ces trop séduisants parages, il n'y fût promptement découvert et assailli.

« Le mouillage de San-Jacinto, observe l'amiral Decrès, n'offrait aucune protection en cas d'attaque. Trois mauvaises pièces de 12 placées sur une pointe de terre près de l'église, deux pièces de 8 au sommet d'une tour, vingt fusils, dont aucun ne pouvait tirer,

voilà quelle était toute la défense de ce poste. Il n'y avait d'ailleurs point de munitions. » Le capitaine Motard fait porter à terre des boulets, des gargousses, charge son armurier du soin de remettre les vingt fusils en état, et garnit de vigies les points les plus élevés de la baie.

Le 2 août, à une heure de l'après-midi, on vient lui annoncer que deux gros bâtimens sont en vue et paraissent se diriger vers le port de San-Jacinto. Bientôt ces bâtimens sont aperçus du pont de la *Sémillante*. L'un est une frégate de quarante-quatre bouches à feu, portant du 18 dans sa batterie; l'autre un brick armé de vingt caronades du calibre de 32. On sut plus tard par les gazettes anglaises que la frégate, commandée par le capitaine John Wood, se nommait le *Phœton*; le brick avait pour capitaine le *commander* Edward Ratsey et figurait sur les listes de l'amirauté sous le nom de l'*Harrier*. Une frégate de 32 canons, n'ayant à bord que des pièces de 12, ne pouvait évidemment prêter le côté à un ennemi aussi supérieur en force qu'à la condition de mettre à profit tous les avantages de la position. Le capitaine Motard appareille sur-le-champ en coupant ses câbles, élouge des ancres à jet et, jeté en travers par de folles brises, finit par aller s'échouer au fond de la baie. Sous les tropiques, le vent n'a pas d'haleine ou souffle en ouragan. Tout dans cette chaude nature est extrême. La situation de la *Sémillante*, après son échouage, laisse fort à désirer : l'arrière de la frégate, clouée sur le récif, demeure exposé au feu de l'ennemi : les deux pièces de retraite pourront seules servir. Motard envoie six hommes, sous le commandement d'un officier, armer la petite batterie de la pointe. Deux pièces de 12 et une pièce de 8 prendront ainsi part au combat.

Le brick anglais, cependant, a pris les devans : il éclaire la route. La frégate, à deux heures, arrive à portée de canon. Le feu s'ouvre. On est heureusement parvenu à faire pivoter la *Sémillante* sur son avant, échoué par quinze pieds d'eau. La *Sémillante* présente maintenant le côté de bâbord tout entier à l'ouvert de la baie. Sa quille n'en continue pas moins de toucher le fond : excellente condition pour une résistance acharnée. On pourra détruire, morceau par morceau, la *Sémillante*; on ne la coulera pas. Pendant plus de trois heures, des bordées s'échangent. La frégate française a ses manœuvres hachées; elle reçoit 29 boulets en plein corps. Elle ne compte pourtant, — chiffre insignifiant pour un si long combat, — que 4 hommes tués et 11 blessés. Les pertes des Anglais, s'il en faut croire les rapports officiels, sont moins considérables encore. Le *Phœton* et l'*Harrier* n'ont eu chacun que 2 blessés. Il faut peu de boulets pour faire de grands dégâts dans des murailles de bois,

il en faut tirer beaucoup pour en mettre quelques-uns à bord. J'ai souvent songé au combat de San-Jacinto, quand la révolution de février me surprit isolé dans les mers de Chine. Je suis donc plus excusable qu'un autre de m'appesantir sur des détails qui ont eu pour moi un intérêt tout particulier.

Le calme se faisait : l'ennemi prit le parti de s'éloigner. Le lendemain, il se montra de nouveau à l'entrée de la baie. Motard se préparait à soutenir un second combat : les Anglais se contentèrent d'étudier la position, en faisant de petits bords. Ils se maintinrent ainsi toute la journée à la distance de 2 lieues environ. Le 4 août, on les revit encore : ils étaient alors à plus de 3 lieues. A dix heures, on les perdit de vue. Allaient-ils chercher des renforts pour livrer cette fois à la frégate française un assaut décisif? Le capitaine Motard reconnut le pourtour de la baie pour y élever, s'il était possible, des batteries. Ravis de son succès, heureux d'avoir vu les hérétiques battre en retraite, les Indiens se montraient tout prêts à le seconder. On sait que ce furent les Indiens qui, leurs curés en tête, reprirent, pendant la guerre de 1748, la ville de Manille sur le général Draper. A San-Jacinto, hommes, femmes, enfans, offraient à l'envi leurs services. Le 7 août, quatre pièces débarquées de la frégate se trouvèrent en position.

Le 9 août, on apprit que les deux bâtimens anglais avaient traversé le détroit de San-Bernardino et venaient de jeter l'ancre au mouillage d'Albay, sur la côte orientale de Luçon. Une seconde frégate était signalée dans les mêmes parages. Motard jugea très sagement que les Anglais voudraient, dans ce conflit, avoir le dernier mot : si deux frégates ne suffisaient pas, ils en appelleraient une troisième. Le plus sûr était de leur céder la place. Le capitaine de la *Sémillante* rembarqua ses pièces et remit sous voiles le 12 août, laissant aux braves habitans de San-Jacinto, en témoignage de sa reconnaissance, un présent de douze fusils et 200 livres de poudre.

Les courans, pendant la relâche de la *Sémillante*, s'étaient amortis. Le jour même de l'appareillage, le capitaine Motard put vider le détroit et faire son entrée dans l'Océan-Pacifique. Il n'était plus question, après les avaries subies, après surtout que la présence de la frégate française dans les eaux des Philippines était éventée, de tenter le voyage d'Acapulco ; ce serait déjà beaucoup si la *Sémillante* réussissait à regagner l'Île-de-France.

Quelle tâche laborieuse, inquiétante, qu'un pareil voyage à contre-mousson ! La route, à travers ce dédale d'îles et d'écueils, était à peine tracée ; l'équipage, harassé, comptait de nombreux malades, et la frégate faisait de 8 à 10 pouces d'eau à l'heure.

Le capitaine Motard, à l'issue du détroit, mit le cap au sud. Il longea ainsi, à 10 lieues environ de distance, les côtes de l'île Samar et celles de la grande île de Mindanao. Pour passer de l'Océan-Pacifique dans l'Océan-Indien, il eût inutilement cherché une autre voie que la mer des Célèbes et la mer des Moluques. Il se jeta résolument au milieu de ce labyrinthe. Les premières terres que la *Sémillante* reconnut furent les îlots de Palmas et de Meangis. Motard donna dans le canal qui sépare l'île Salibabo de l'île Sanguir, s'approcha de cette dernière île, y trouva un bon port et n'hésita pas à y jeter l'ancre. Une relâche de quatre-vingt-six heures à Sanguir exerça la plus salutaire influence sur la santé de l'équipage. Le peuple de Sanguir était doux, pacifique : les rafraîchissemens abondaient. La frégate reprit son pénible itinéraire dans des conditions inespérées.

A partir de Sanguir, une chaîne à peine interrompue d'îlots conduisit la *Sémillante* à la pointe nord-est de Célèbes. On chemine lentement à travers ces mers assoupies : mes compagnons de la *Bayonnaise* et moi nous ne l'avons pas encore oublié. A moins d'orages soudains, les vents, les flots, la nature entière semblent appesantis par une invincible langueur. On finit par prendre en dégoût ces *dammed blue skies*, ce firmament toujours bleu, cette mer toujours placide. On voudrait rencontrer une humeur moins égale, un caprice quelconque moins irritant que cette éternelle fadeur. Et les nuits lourdes et chaudes succédant à des jours de plomb, quel supplice ! En sortant de la mer de Célèbes, la *Sémillante* entra dans la mer des Moluques. Là, emportée par un courant constant plutôt que poussée par la brise toujours défaillante, elle se traîna de Ternate à Tidore, de Tidore à Motir, à Tawally, franchit le canal qui sépare l'île d'Oby de Xulla-Bessey et contourna la pointe occidentale de Bouron, pour aller reconnaître les îles Saint-Mathieu, à l'extrémité nord-est des écueils de Toncan-Bessey.

En suivant cette route à peu près inexplorée, la *Sémillante* devait éviter la rencontre des croisières qui surveillaient très probablement les abords d'Amboine et la mer de Banda. Une dernière barrière, une seule, la séparait encore de l'Océan-Indien. Mainte coupure s'ouvrait dans ce grand rideau : toutes étaient également inconnues au capitaine Motard ; il tenta le passage que lui indiquèrent les habitans d'Ombay. Le détroit d'Allor est compris entre Lomblen et Panthar, deux îles élevées, de forme conique, comme le sont celles de tout cet archipel plutonien que je ne saurais mieux comparer qu'au groupe des îles Lipari. Le capitaine Motard s'y engagea, sur la foi de ses vigies, et déboucha dans la mer de Timor. Les mers étroites étaient désormais derrière l'habile et heureux

navigateur : un large canal, celui qui sépare l'île de Sandal-wood de l'île Savu, lui donnait accès, le 26 septembre 1805, dans l'Océan-Indien. Le 31 octobre, sans autres incidens, il abordait à l'Île-de-France; le 5 novembre, il mouillait au Port-Louis.

Decrès et William James, le ministre français et l'historien anglais, se sont trouvés d'accord pour rendre hommage « à la capacité, au dévoûment, à la bravoure du capitaine Motard. » De son côté, le capitaine Motard s'est souvenu du très utile concours que lui prêta, en cette occasion, l'enseigne de vaisseau Roussin. « C'est un officier instruit, s'empresse-t-il de déclarer; bon marin, bon astronome. Il joint à ces qualités essentielles un caractère de fermeté et d'honneur dont je ne ferai jamais assez l'éloge. » Voilà des paroles de bon augure : c'est à la fortune maintenant de faire le reste. Que de germes féconds ont manqué, faute d'une rosée bien-faisante, à éclore!

VI.

On ne revient pas des Philippines à contre-mousson sans avoir quelques réparations à effectuer. En moins de deux mois cependant, la *Sémillante*, seule ressource qui restât à cette heure à la colonie, se trouva prête à reprendre la mer. Deux frégates anglaises bloquaient le Port-Louis : le *Pitt*, forte frégate de grandes dimensions, construite en bois de teck, commandée par le capitaine Walter Bathurst, et la *Terpsichore*, petite frégate armée, comme la *Sémillante*, de trente-deux pièces de 12. Le commandant de la *Terpsichore* était le capitaine William Jones Lye. Le 5 janvier 1806, la *Terpsichore* s'échoue en allant faire de l'eau à l'île Plate. Pour se remettre à flot, il lui faut jeter plusieurs de ses canons à la mer ; le commandant Bathurst, inquiet de l'état de cette carène mâchée par les coraux, se résigne à renvoyer la *Terpsichore* à Ceylan. Il reste seul devant le Port-Louis. Dur blocus, celui qu'il faut maintenir au vent d'une île, dans la zone surtout de l'alisé, car l'alisé souffle généralement en grande brise ! Le *Pitt* cependant tenait bon : quelques captures, navires de la compagnie en majeure partie repris sur nos corsaires, venaient de temps en temps ranimer le courage d'un équipage considérablement diminué par la maladie. On sait que le gouvernement anglais a toujours mis une fidélité scrupuleuse à respecter les droits de ses marins : il ne se croirait pas autorisé, quelque litige que puisse élever la diplomatie, à faire tort aux capteurs d'une obole ; c'est le meilleur moyen qu'il ait encore trouvé pour réconcilier la nation avec les rigueurs de la presse.

Nos corsaires et nos croiseurs étaient loin de rencontrer la même

justice distributive et la même protection. Ils n'en apportaient pas pour cela moins d'ardeur à leur métier. La chasse, peu importe le gibier, a toujours un certain attrait. Les prises que nous faisons conduisaient cependant plus souvent nos pauvres matelots à la captivité qu'à la richesse. Introduire ce butin péniblement acquis dans les ports de l'Île-de-France était devenu, par suite de la surveillance anglaise, presque impossible. On conduisait avec moins de danger les navires capturés à Bourbon, sur une de ces rades foraines dont nous avons essayé de faire des ports de refuge en y accumulant les batteries. Quelques cargaisons se vendaient à Bourbon même : la défaite en eût été bien autrement facile à l'Île-de-France, où les bâtimens neutres avaient pris l'habitude de venir les chercher.

Le général Decaen supportait impatiemment la détresse dont souffrait en ce moment la colonie ; dès qu'il apprend par les rapports des vigies qu'il ne reste plus en croisière devant le Port-Louis qu'une frégate anglaise, il se promet de dégager la route et d'en écarter le seul obstacle qui arrête encore à Bourbon les bâtimens réfugiés sous le canon de la baie Saint-Paul. La *Sémillante* reçoit l'ordre de sortir et d'aller droit à la frégate le *Pitt*. Qu'elle lui fasse à tout prix vider les lieux ! Un corsaire de trente-quatre canons, la *Bellone*, commandée par le capitaine Pérour, lui prêtera main-forte dans cette entreprise. Ce n'est pas trop de deux bâtimens pour racheter l'infériorité de calibre et d'épaisseur de coque.

Le 27 janvier 1806, à neuf heures du soir, les deux navires français quittent le Port-Louis. Une heure après, ils découvraient et chassaient le *Pitt*, qui se trouvait alors à quelques lieues du port. A onze heures trente minutes, le *Pitt* avait disparu. La *Sémillante* et la *Bellone* faisaient route pour l'île Bourbon ; le *Pitt* pour Pointe-de-Galles, un des ports de l'île Ceylan. L'expédition de la *Sémillante* eut ainsi un succès complet : au bout de quelques jours, cette frégate, constamment favorisée par le sort, ramenait au Port-Louis plusieurs prises et plusieurs navires de commerce. L'abondance succédait à la pénurie, et la colonie renaissait.

Le 7 avril 1806, la *Sémillante* appareillait de nouveau. Deux corsaires, la *Bellone* et l'*Henriette*, l'accompagnaient. De toutes les croisières de l'heureuse frégate, celle-ci fut la plus fructueuse : huit navires de commerce, estimés à plus de 32 millions de francs, — le prix de deux cuirassés de nos jours, — vinrent, le 9 septembre, mouiller, sous son escorte, dans la baie Saint-Paul. Les Anglais, il est vrai, avaient, par compensation, capturé la *Bellone* et l'*Henriette*. La fortune, hélas ! ne leur ménageait que trop souvent de ces revanches. Nous aurions gagné, — c'est mon avis du moins, — à rester tranquillement dans nos ports. Les corsaires, je ne saurais

trop le répéter, finissaient presque toujours mal. Les frégates, les corvettes, employées à ce dangereux métier, y trouvaient-elles au moins plus de profit ? J'ai connu la plupart des officiers qui ont fait les campagnes de l'Inde : je n'en ai point rencontré dont l'opulence pût rappeler, à un degré quelconque, la richesse des « nababs. » Les nababs, dans la comédie anglaise, reviennent généralement au pays avec *a liver complaint and a large property*, — une maladie de foie et une grande fortune. — La maladie de foie, nos officiers la rapportaient aussi de leurs croisières ; la grande fortune avait passé, je ne sais trop comment, par les mailles du filet. Les Anglais prennent à tâche d'enrichir les serviteurs de l'état ; nous tenons à garder nos lévriers maigres. « Ils prennent mieux le gibier, » assure le proverbe. Les *blood-hounds* anglais cependant ont du ventre ; les croyez-vous moins redoutables pour cela ? Toutes les révolutions du monde n'y feront rien : la France restera toujours une nation de gentilshommes. Qu'elle récompense du moins ses vieux guerriers à la façon d'Athènes ! Les honneurs de la préséance, c'est-à-dire une bonne place au spectacle, suffisaient aux héros qu'a chantés Eschyle. Depuis qu'il n'existe plus de différence entre « le militaire et le pékin, » la coutume anglaise a bien, on en conviendra, son mérite.

A défaut du *Pitt* et de la *Terpsichore*, une escadre anglaise avait reparu devant l'Île-de-France. Nous eûmes nos épreuves durant ces vingt années de guerre ; nos victorieux rivaux ne passèrent pas non plus cette rude période sur un lit de roses. Hiver comme été, il leur fallut tenir la mer, et quelles mers ! la mer du golfe de Gascogne, la Mer du Nord, la Manche, sans compter l'Océan-Indien. Le blocus de l'Île-de-France était, au mois de septembre 1806, maintenu par le vaisseau de 74, le *Sceptre*, capitaine Bingham, et par deux frégates, le *Cornwallis* de quarante canons de 24, capitaine Johnston, construite, comme le *Pitt*, à Bombay, la *Dédaigneuse* de trente-six canons de 12, capitaine William Beauchamp Proctor.

De l'Île-de-France à Bourbon, il n'y a qu'un pas, — 25 lieues à peine. — Le capitaine du *Cornwallis* crut devoir un jour pousser sa bordée jusqu'à la baie Saint-Paul. La *Sémillante* y était au mouillage, entourée de douze navires de commerce pris sur l'ennemi. Il y va de l'honneur de la marine anglaise de ne pas laisser ce riche butin aux mains qui l'ont ravi. Le 17 septembre 1806, le capitaine Johnston reconnaît avec soin le terrain ; le 26, il ramène de l'Île-de-France le vaisseau le *Sceptre*. Une attaque résolue déterminera peut-être la frégate française à faire côte ; ce ne sera plus ensuite qu'un jeu d'enlever les bâtimens marchands qu'elle couvre de son aile. La *Sémillante* a pris ses précautions ; son capitaine se

souvent du combat de San-Jacinto ; il sait comment il faut s'y prendre pour recevoir à l'ancre l'assaut d'un ennemi supérieur en force. Ce genre de combat exclut la manœuvre : il a presque toujours, depuis la brillante affaire d'Algésiras, réussi à la marine française.

Les prises se sont encore rapprochées du rivage ; la *Sémillante* elle-même est embossée sous la protection des batteries de la baie, embossée presque à toucher terre, si près de la plage qu'il sera impossible aux Anglais de renouveler l'audacieux mouvement d'Aboukir, et d'assailir la frégate française des deux bords à la fois. « Cent bouches à feu, affirme gravement l'historien de la marine anglaise, cent bouches à feu, dont trente-sept canons longs de 24 et sept ou huit mortiers, défendent les approches de Saint-Paul. » S'il a jamais existé semblables batteries sur un point quelconque de l'île Bourbon, il est assurément permis de douter qu'elles aient trouvé dans la faible garnison laissée à la disposition du gouverneur des canonnières en nombre suffisant pour les servir. Les Anglais ont pris l'habitude d'expliquer la plupart de leurs insuccès par l'intervention de ces prétendues défenses. A Bourbon, comme à San-Jacinto, comme aux Sables-d'Olonne (1), l'appareil formidable devant lequel leurs murailles de bois durent, suivant eux, reculer, se serait probablement évanoui aux premières bordées de leurs canons. La majeure partie de nos batteries de côte n'était, en réalité, pas beaucoup plus à craindre que la flotte du commodore Dance ou que les forts de toiles peintes des Chinois. Le *Sceptre* et le *Cornwallis*, sans avoir échangé un seul coup de canon, s'arrêtèrent devant des obstacles imaginaires. L'île-de-France bloquée suffirait, pensèrent vraisemblablement la capitaine Johnston et le capitaine Bingham, pour retenir la *Sémillante*, avec son précieux convoi, au mouillage, jusqu'au jour où la saison des ouragans viendrait l'en chasser.

Des navires solides, un bon grément, permettent aux escadres vouées à la pénible tâche des blocus de soutenir, pendant de longs mois, les assauts multipliés de la tempête : rien ne saurait les soustraire à la nécessité de renouveler leur provision d'eau, — nous dirions aujourd'hui leur provision de charbon, puisque avec du charbon et de bons appareils distillatoires, l'eau ne peut plus manquer. Le *Sceptre* et le *Cornwallis* se virent, deux mois environ après leur apparition à l'entrée de la baie Saint-Paul, obligés de lever leur croisière pour aller remplir leurs futailles à l'île Sainte-Marie de Madagascar. Les deux navires passaient en vue de l'île Bourbon : le capitaine Bingham voulut encore une fois jeter un coup d'œil sur

(1) Voyez, dans l'ouvrage intitulé : *Souvenirs d'un amiral*, t. II, p. 127 à 148, le *Combat des Sables-d'Olonne* ; librairie Hachette et C^e.

la rade, toujours occupée par nos bâtimens. Le 11 novembre 1806, à deux heures trente minutes du soir, le *Sceptre* et le *Cornwallis* donnèrent, toutes voiles hautes, dans la baie. A quatre heures, le vaisseau et la frégate ouvrirent le feu. La *Sémillante* et les batteries de terre ripostèrent. La canonnade et l'approche des terres élevées de l'île firent tomber la petite brise qui régnait au large. « Les navires anglais se trouvèrent, nous assure William James, hors d'état de manœuvrer. » Avec un dessein mieux affermi, ils auraient pu tout au moins jeter l'ancre : ils préférèrent passer outre. A cinq heures trente minutes du soir, tous deux continuaient leur route vers Sainte-Marie. Ils n'avaient subi aucun dommage, ils n'en causèrent pas davantage. Cet engagement, mentionné dans les états de service du commandant Motard et de l'enseigne de vaisseau Roussin sous le nom de « troisième combat de la *Sémillante*, » ne fut qu'un échange de coups de canon sans résultat. Les soldats, qui sont toujours portés à traiter légèrement nos actions maritimes, appellent ce genre d'affaires des « échauffourées. » N'ont-ils pas dans leurs fastes des batailles qui mériteraient bien le même nom ?

La mer cependant était libre : il fallait se hâter d'en profiter. « Le 17 novembre 1806, écrit au général Decaen le capitaine Motard, ayant pris connaissance de plusieurs lettres, tant de l'administration de Saint-Paul que de différens particuliers, lettres qui annonçaient toutes le départ certain de la croisière anglaise, j'embarquai, à six heures du soir, mes malades : à huit heures, je désaffourchais ; à minuit, la fraîcheur de terre me mit hors de la baie. Je dirigeai ma route pour passer au nord de l'île. Plusieurs bâtimens de commerce, pressés de mettre à profit la levée du blocus, m'avaient précédé ; d'autres se proposaient de me suivre aussitôt qu'ils le pourraient. Le 19, au coucher du soleil, le temps, jusque-là magnifique, se chargea. Impossible de rien distinguer à une lieue de distance. La nuit ne fit qu'augmenter la brume. La brise, très faible, se maintenait du nord au nord-est. Je poursuivis ma route à l'est. A une heure et quart, nous aperçûmes, dans la direction du bossoir sous le vent, un bâtiment qui venait à contre-bord. Il était si près que je n'eus que le temps de le héler : nous étions déjà par son travers. Il me répondit sans que je pusse distinguer sa réponse. Nous parlions encore qu'il m'envoya sa bordée de tribord par la hanche et me dépassa. Je reconnus que j'avais affaire à une frégate. Ma première idée fut de laisser arriver tout plat pour riposter ; mais, par ce mouvement, j'engageais une affaire sérieuse, et malheureusement l'état de mon armement ne pouvait me le permettre. Les malades, 20 convalescens et 40 prisonniers déluits, il ne me restait que 167 hommes. Je me vis donc dans la cruelle obligation de continuer le même bord, en gouvernant au sud, pour tirer au moins l'ennemi du pas-

sage qu'il occupait et où il ne pouvait manquer d'intercepter tous les bâtimens qui me suivaient. Je désirais d'ailleurs que, dans le cas où un engagement sérieux serait inévitable, cet engagement eût lieu sur un point où je serais plus au vent de l'île-de-France. Je n'étais pas encore à ma nouvelle route qu'un autre bâtiment rejoignit la frégate qui virait sur moi. Au jour, je reconnus que ce bâtiment était un brick. Il n'avait mis ni cacatois ni bonnettes, probablement pour ne pas dépasser la frégate... Le vent, jusqu'alors très mou, fraîchit un peu ; notre avantage de marche sur l'ennemi devint assez sensible. La chasse se termina dans la nuit du 20. Le 21 au jour, je ne vis plus rien. Le vent me favorisait. J'en profitai pour donner quelque repos à mon équipage exténué par les pluies continuelles et par le braule-bas permanent depuis mon départ. Le soir, je mis en panne, n'ayant pu apercevoir la terre, dont je m'estimais à huit lieues dans la direction du sud. Le temps était extrêmement mauvais, quoiqu'il ventât peu. Je fis servir à quatre heures du matin et, au jour, je me trouvais à cinq lieues du morne Brabant. Je m'en approchai à deux lieues et demie et je fis des signaux de reconnaissance à la côte. J'allais doubler le morne et me diriger sur le Port-Napoléon (1), quand j'aperçus deux grands navires et un brick louvoyant de l'autre côté et semblant vouloir me chasser. Des embarcations à rames étaient à la mer ; des caboteurs manœuvraient pour se réfugier dans les criques au sud de l'île. Les nuages amassés sur les vigies me laissèrent voir, dans un instant d'éclaircie, le pavillon rouge qui annonçait la présence de l'ennemi. Je crus donc ne pas devoir doubler le morne et je continuai de louvoyer pour conserver sur les bâtimens aperçus l'avantage du vent. Je voulais attendre, pour prendre un parti, une plus parfaite connaissance des signaux. Je manœuvrai donc de façon à me mettre en mesure d'atteindre une des passes du Port-Impérial (2), au cas où je serais obligé d'y entrer. Le mauvais temps continua sur les montagnes, les signaux ne se découvrirent point, et je continuai à gagner dans le vent. Enfin, vers minuit, je distinguai les fusées qui annonçaient la présence de l'ennemi. Au petit jour, je me trouvai à une lieue et demie du Grand-Port. Les batteries arborèrent le pavillon rouge. Cette persistance dans les mêmes signaux ne me laissa plus de doute sur l'état de la côte. Je reçus un pilote du port, et je mouillai à neuf heures du soir. Le pavillon rouge resta sur les vigies jusqu'à cinq heures du soir. J'appris alors que, des bâtimens que j'avais vus sous le morne, deux étaient la frégate et le brick

(1) Le Port-Napoléon était le nouveau nom donné par le nouveau régime au Port-Louis.

(2) L'ancien Grand-Port.

que j'avais déjà rencontrés. Ils chassaient un trois-mâts français, trois-mâts qui se réfugiait à la Rivière-Noire. La volée de la frégate ennemie, excessivement mal dirigée, ne nous a causé aucune avarie. Tout a passé entre les mâts. Quelques coups seulement ont touché les voiles ; un seul a passé dans le bastingage. »

Telle est la rencontre que nous appellerons, avec le bureau du personnel de la flotte, « le quatrième combat de la *Sémillante*. » William James nous en a donné la version anglaise. « Le 11 novembre 1806, dit-il, la *Sémillante* fut aperçue du haut des mâts de la *Dédaigneuse*, qui, sur-le-champ, lui donna la chasse sous toutes voiles. La brise était faible et variable. Vers minuit, les deux frégates se croisèrent, courant à contre-bord. Elles n'étaient pas alors à plus d'un demi-mille l'une de l'autre. La *Dédaigneuse* tira trois ou quatre coups de ses canons de chasse. En ce moment la frégate française battait la générale. La *Dédaigneuse* déchargea ses canons au fur et à mesure que les pièces pouvaient porter ; puis, mettant sa barre sous le vent, elle essaya de virer vent devant pour suivre son adversaire. Il y avait si peu de vent qu'elle ne put y réussir. On mit un canot à la mer, afin de faciliter le mouvement. La *Dédaigneuse* parvint enfin à virer lof pour lof. Pendant ce temps, la *Sémillante* avait beaucoup accru sa distance. La *Dédaigneuse* la chassa sous toutes voiles, mais elle avait perdu plusieurs feuilles de cuivre de son doublage, sa carène était très sale : elle resta peu à peu en arrière. A cinq heures du soir, le capitaine Proctor abandonna la chasse. Il diminua de voiles et serra le vent tribord amures. »

L'histoire ne peut plus être faite de légendes : les archives, de toutes parts ouvertes, nous ramènent à chaque instant, malgré nous, dans le domaine de la réalité. Notre amour-propre national n'y perdra rien, si nous savons apprécier à leur juste valeur les événemens maritimes. Voilà une traversée bien courte et en apparence bien facile : que de fatigues, d'émotions, de résolutions soudaines et décisives, ce trajet de quelques lieues cependant représente ! Je me serais reproché d'abrégé le rapport du capitaine Motard ; je le trouve à chaque ligne rempli d'enseignemens. Si l'on suivait mon conseil, nous naviguerions plus souvent en temps de paix comme on sera obligé de naviguer en temps de guerre. Les signaux de reconnaissance deviendraient d'un usage constant ; les branle-bas de combat de jour et de nuit seraient, de tous les exercices, le plus fréquent et le plus régulier. On se fait difficilement une idée de la tension d'esprit d'un capitaine toujours en alerte. Il faut que le commandement puisse compter sur la vigilance des officiers. Sans cette confiance, il n'est pas de capitaine, fût-il dans la force de l'âge, qui ne succombe à la peine : je ne donne pas trois mois de croisière sérieuse au plus vigoureux pour le voir prendre

le chemin de l'hôpital. On se flatte de dormir en paix quand on aura déployé « ses filets Bullivan. » Ce sont là des illusions qui ne tiendront pas contre la première panique. Il est de règle à la guerre qu'il faut reculer son camp hors de la portée du canon ennemi : on ne dort pas sous les obus. Dormira-t-on mieux sous la menace incessante d'une insulte de canonnières, d'une attaque à fond de torpilleurs? J'ai fait quelques blocus en ma vie : je féliciterai nos futurs commandans, s'il est vrai que le temps des blocus soit définitivement passé. Je ne connais pas d'opération plus anxieuse et plus assujettissante. Nos soucis, je le sais, ne sont pas pris au sérieux par ceux qui les ignorent. Ce sont ces soucis, cependant, qui nous façonnent de bonne heure à l'épreuve de la responsabilité. Le rôle si honorable qu'ont joué pendant la dernière guerre nos marins débarqués s'expliquerait mal si l'on oubliait à quelle école la marine les avait formés. Noble profession où l'âme à son insu grandit, tu es bien digne de l'amour que tu sais inspirer à tes adeptes! Un homme qui a tenu vingt fois la vie de tout un équipage dans ses mains connaît peut-être mieux qu'un autre ce que vaut la joie intense d'avoir discerné, dans une circonstance critique, la voie du salut. Je vais dire une énormité : quand je lis dans Cooper ce magnifique épisode du passage de la frégate américaine sauvée par Paul Jones, dans le *Devil's Grip* (1), je me prends involontairement à songer que, si j'avais un pareil exploit maritime à mon dossier, je n'échangerais pas ma gloire pour celle du vainqueur d'Austerlitz. Allez donc faire comprendre de pareilles aberrations à des *laudmen*! Les marins d'aujourd'hui eux-mêmes ne les comprennent peut-être déjà plus.

VII.

Ce fut au Grand-Port que l'enseigne de vaisseau Roussin et l'enseigne de vaisseau Baudin se rencontrèrent. Une chance heureuse les réunit sur la *Sémillante* (2). Quel état-major le capitaine Mortard allait avoir! Peu de commandans ont eu la bonne fortune d'être aussi bien entourés : peu d'officiers, ajoutons-le, — car ce

(1) Un transfuge écossais, le fameux Paul Jones, forma, dit-on, le projet, au début de la guerre de 1778, d'enlever, pendant qu'il était aux eaux de Bath, le roi George III d'Angleterre. Cooper a fait de cette aventure, qui, disons-le bien vite, n'aboutit pas, la base d'un merveilleux roman maritime : *le Pilote*. Je ne sais s'il existe une traduction bien exacte du livre de Cooper. J'engage tous ceux qui ont quelque connaissance de l'anglais à le lire dans le texte original. Cette attrayante lecture est un vrai regal de marin.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} février 1886, l'article intitulé : *la Marine de 1812*, p. 698.

n'est que justice, — ont connu l'avantage d'apprendre leur métier sous un si bon maître.

On entrait vent arrière au Grand-Port : on n'en sortait pas aussi aisément, car la direction de la brise varie peu sous les tropiques. Voilà pourquoi le commandant Motard hésitait tant à prendre ce refuge. A peine s'y était-on abrité que l'ennemi arrivait en force et fermait la passe. Entrée au Grand-Port le 23 novembre 1806, la *Sémillante* y était encore au mois de janvier 1807. L'amiral Baudin a raconté, dans les pages émues qu'il dictait, sur la fin de sa carrière, à ses fils, les deux dernières campagnes de la *Sémillante* : la croisière de 1807 et le combat de 1808. Nous avons emprunté à ses souvenirs le récit de la croisière de 1807 : nous n'y reviendrons pas (1). Quant au combat de 1808, il convient de laisser au commandant Motard et à son vaillant second, le lieutenant de vaisseau Duburquois, le soin d'en retracer les phases. Cette affaire, la plus sérieuse et la plus sanglante de toutes, est celle que les historiens maritimes appellent, d'un commun accord, « le cinquième combat de la *Sémillante*. »

Les rapports du commandant de la *Sémillante* se font généralement remarquer par un étonnant accent de sincérité. Admiré de ses compagnons, vénéré de ses disciples, estimé par les ennemis mêmes de son pays, le capitaine Motard est, dans toute la force du terme, un honnête homme. Nulle faiblesse dans l'action, nulle jactance dans le récit. On ne saurait proposer à nos jeunes officiers un meilleur modèle. Dans l'extrême Orient, si un fils s'illustre par de grands services rendus à l'état, c'est le père qu'on anoblit. La coutume n'a-t-elle pas un fond de justice? A ce titre, il faudrait tenir compte à l'ancien chef d'état-major de l'amiral Brueys et de l'amiral Ganteaume de la gloire réservée aux deux célébrités qui vont se former sous ses ordres.

« Général, écrit le capitaine Motard au général Decaen, le 10 avril 1808, je me disposai, le 4 février, après avoir reçu à bord les hommes qui m'étaient destinés pour mon complet d'équipage, à mettre immédiatement sous voiles. A quatre heures après-midi, le vent était assez frais du sud au sud-ouest; j'appareillai de la rade des Pavillons, où j'étais depuis la veille, et, d'après vos ordres, je dirigeai ma route pour aller croiser dans l'Inde. A cinq heures et quart, gouvernant au nord 1/4 nord-ouest, on releva le morne Brabant au sud-sud-ouest 2 degrés ouest, et le coin de mire à l'est 3 degrés sud. Ce relèvement détermina mon point de départ avant

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} février 1886, p. 608 à 611, la relation de la croisière maintenue par la *Sémillante* à l'entrée du détroit de Malacca, au mois de juillet 1807.

la nuit. On fit les rôles de quart et de combat, et chacun fut mis à son poste. »

Arrêtons-nous un instant sur ce dernier détail : on fit les rôles de quart et de combat ! Combien de navires, sous la république et le premier empire, ont combattu sans avoir pris ce soin ! Un ordre prodigieux, une méthode sans rivale président aujourd'hui à nos armemens. Il nous a fallu de dures leçons, l'entretien permanent d'une partie de nos forces navales à la mer, pour en arriver là. Deux officiers, si mes souvenirs sont fidèles, le lieutenant de vaisseau Tabuteau et le capitaine de frégate de Gueydon, ont pu s'attribuer, à un titre presque égal, le mérite d'avoir simplifié la tâche du « lieutenant en pied » par un ingénieux système de numérotage. Ils nous ont rendu là un éminent service. La machine humaine, à bord de nos vaisseaux, fonctionne aujourd'hui avec autant d'aisance, avec autant de régularité que les muscles de fer qui travaillent au fond de la cale. On n'attend plus la sortie du port pour dresser les rôles de quart et les rôles de combat. « On ne passe plus aux billets. » Chaque matelot, le jour même où il embarque, apprend, par le numéro même qui lui est assigné, « le plat » auquel il appartient, le canot qu'il doit armer, la pièce qu'il est appelé à servir, la voile qu'il ira serrer. Tous ses postes sont contenus dans un seul chiffre. N'est-ce pas d'une simplicité vraiment admirable ? Les officiers de ma génération ont tous entendu parler des « sauvages » d'un vaisseau que je ne veux pas nommer. Ces sauvages étaient des matelots qui, à la faveur du désordre, étaient parvenus à se dérober à tout service. On prétendait qu'ils se cachaient de jour dans les plus ténébreux asiles du navire, se glissant entre les câbles, se tapissant au milieu des futailles, ne sortant de leurs cavernes que la nuit pour chercher leur subsistance parmi les débris restés au fond des gamelles. Et sous les hamacs qui formaient une masse compacte pendue aux crocs des batteries, on entendait parfois rouler les boulets que les insoumis jetaient à travers les jambes du capitaine d'armes, occupé à faire sa ronde inutile pour saisir au passage quelque délinquant. Smollett nous a montré, dans son *Roderick Random*, que les vaisseaux anglais, au cours du XVIII^e siècle, n'avaient pas à se glorifier d'une meilleure tenue : d'étranges choses se passaient dans le royaume souterrain des caliers ; la philosophie des capitaines n'en soupçonnait guère les abus. J'ai vu moi-même, à l'époque où je débutai dans la carrière, le branle-bas du soir s'opérer sous les volées de coups de poing des aspirans. Les crocs des batteries n'étaient pas numérotés ; il n'y en avait même pas pour tout le monde : aussi les hommes se bousculaient-ils dans les échelles des écoutilles pour

arriver à pendre leurs hamacs les premiers. On trouvait tout naturel de nous charger de les contenir : nous nous en acquittions de notre mieux. Quelle discipline de fer il fallait pour suppléer à la règle méthodique qui faisait complètement défaut ! Le fouet pour les mousses, les coups de corde et la gascette pour les hommes, on n'imaginait seulement pas qu'on pût s'en passer. Le peu d'officiers qui protestaient en secret contre un tel régime couraient grand risque d'être appelés avec dérision « des pères de famille. »

Et pourtant, en dépit de ces cruautés, tout se faisait mal : en rade, on ne serrait pas les voiles, sans avoir, au préalable, envoyé les gabiers sur les vergues « croiser les ralingues ; » en mer, la plupart du temps, on laissait les canons sommeiller aux sabords, de peur d'en écorcher la peinture. On ne lavait pas les ponts ; on les grattait ou « on les briquait avec la *Pierre infernale*. » Jouissez, heureux officiers du temps présent, du bon ordre que vous devez aux efforts de vos devanciers ! Vous ne saurez jamais tout le labeur que cette merveilleuse organisation nous a coûté. Les longues stations, le beau ciel du levant, la fréquentation habituelle des marines étrangères ont singulièrement favorisé l'œuvre salutaire. On a perdu peu à peu l'habitude de vivre dans sa crasse. Les galeux ont disparu : jadis on les voyait parqués, comme des bêtes fauves, sur l'avant, dans « la gatte, » séparés du reste de l'équipage par un filet. Le culte de la propreté devint un instant si impérieux qu'on finit par l'exagérer. Tel capitaine laissait tomber son mouchoir sur le pont et se fâchait tout rouge s'il le relevait taché de quelques grains de poussière. Tel autre vit son nom travesti par les mauvais plaisans, parce qu'on l'accusait de peindre sans cesse. Ce fut alors qu'intervint « l'astiquage, » qui convertit bientôt les parois intérieures et extérieures de nos bâtimens en murailles de stuc. Ne nous plaignons pas de ces excès de zèle ; nous y avons trop gagné.

Revenons, il en est plus que temps, au commandant de la *Sémillante*. « Nous trouvâmes, continue le capitaine Motard, la mer houleuse au large des îles. Je fis rider le gréement et prendre le ris de chasse aux huniers. Le 6 février, on commença les exercices. Je reconnus que la plupart des hommes nouvellement arrivés avaient le plus grand besoin d'être instruits. J'ordonnai, en conséquence, que, chaque jour, lorsque le temps le permettrait, il y aurait des écoles du canon, de la mousqueterie et de la manœuvre. » Dépouillez les milliers de dossiers qui nous restent de cette époque : je gage que vous n'y trouverez pas souvent la trace de semblable préparation au combat.

Le capitaine Motard cependant avait, en ce moment, d'autres soucis que ceux dont la préoccupation le distingue et l'honore. « Le maître calfat, écrit-il, me prévint que la frégate, qui faisait un pouce

d'eau par heure dans le port, en faisait actuellement deux et demi. J'ordonnai qu'on franchît la pompe, à la fin de chaque quart. » A quelles « vieilles barques » se trouvait alors confié, dans ces mers lointaines, l'honneur du drapeau ! Les Anglais, il est vrai, étaient loin de nous opposer, de leur côté, des vaisseaux neufs. On a vu la *Dédaigneuse* trainer péniblement sa carène, veuve d'une partie de son doublage, et manquer ainsi l'occasion de combattre la *Sémillante* dans les conditions les plus avantageuses. En 1808, ce sera une autre frégate anglaise, la *Terpsichore*, qui se trouvera contrainte, par la vétusté et la fatigue de ses œuvres mortes, de laisser à Madras sa batterie des gaillards. Elle devra continuer ses laborieuses croisières avec vingt-six pièces de 12 et deux canons de 6. La même détresse a mis à l'épreuve, dans une mémorable campagne, l'industrie et l'énergique patience du bailli de Suffren. Je ne crois pas que son adversaire, l'amiral Hughes, ait eu beaucoup plus à se louer de la sollicitude de l'amirauté britannique. A quelle époque et en quel pays n'a-t-on pas oublié les absents ?

Le temps, quoique couvert, était assez beau ; le vent souvent faible. « Il se maintint, nous apprend le capitaine Motard, jusqu'au 10, entre le nord-est et le sud-est. Par 12° 17' de latitude sud et 54° 16' de longitude donnée par les chronomètres, le temps devint orageux et à grains, la brise « participa » de l'ouest au nord. » Remarquez avec quelle désinvolture le capitaine Motard parle de *ses chronomètres*. C'était chose assez rare pourtant, en 1808, que la possession d'une montre marine. Les gros vaisseaux seuls en étaient pourvus ; les petits s'en passaient. La *Sémillante* s'était enrichie de ces précieux instrumens de navigation aux dépens de ses prises ; elle gardait les montres des vaisseaux de la Compagnie des Indes comme un gage parlant de ses victoires. Au temps des Thucydide et des Xénophon, elle eût montré l'*aplustre* des galères ennemies. A une époque plus rapprochée de nous, le célèbre *Alabama* a suivi l'exemple de la *Sémillante*. La chambre du capitaine résonnait du carillon monotone de près de cent horloges.

La mer, fort grosse, semblait agitée par un raz de marée. On prit des ris. Jusqu'au 19 février, il y eut beaucoup de vicissitudes dans le temps : le vent ne cessa pas cependant d'être de la partie de l'ouest. L'intention du commandant Motard était « de s'élever assez à l'est pour pouvoir, avec la mousson de nord-est, actuellement existante, atteindre la vue du cap Comorin. » Il fallait vraiment que la navigation des mers de l'Inde fût devenue chose familière au « capitaine-général des possessions de l'empire français à l'est du cap de Bonne-Espérance » pour que le commandant Motard jugeât tous ces détails techniques de nature à intéresser un ancien soldat de l'armée du Rhin. Le général Decaen a été, pendant six années,

l'âme des entreprises qui ont tant inquiété le commerce anglais : pour présider à ces expéditions, pour les organiser, il était bien obligé de se renseigner sur le régime régulier et sur les caprices souvent désastreux des moussons. Il lui est quelquefois arrivé de n'en pas tenir compte, et nos marins, je me fais un devoir de le constater, auraient pu regretter alors à bon droit le sage et judicieux contrôle du brave amiral, qui faisait route, en ce moment, vers la France (1).

« La pluie, écrit le commandant Motard, avait été fréquente pendant plusieurs jours : elle cessa le 23. Le 24, je fis faire un exercice à feu général de l'artillerie et de la mousqueterie. On fit également le simulacre de l'abordage et différentes manœuvres de voiles. L'officier d'artillerie me rendit compte que, dans la visite de l'apprêté de l'arrière (2), toutes les gargousses du fond du coffre étaient mouillées. L'accident provenait d'un suintement qui s'était établi du dehors, depuis trois ou quatre jours. Une chose qui a, je crois, contribué à cette avarie, c'est l'arc, de plus en plus grand, que prend chaque jour la frégate. Le défaut de niveau empêche l'eau de se rendre aux pompes. J'ai fait jeter 80 gargousses à la mer. » Comparez donc les conditions dans lesquelles se meut une marine florissante, telle que nous la possédons aujourd'hui, à celles qu'imposait à notre flotte, sous le premier empire, le dépérissement rapide que la pénurie de nos finances et l'absence des bois du Nord, arrêtés à l'entrée de nos ports par les blocus, ne nous laissaient pas la faculté de conjurer. Grandeur et misère, voilà quelle était, en 1808, notre situation. Si les côtes de chêne faiblissaient, les cœurs de fer, heureusement, tenaient bon ; la pourriture ne les atteignait point. Je voudrais inculquer à nos jeunes officiers le respect de leurs glorieux ancêtres. Honneur aux ouvriers qui surent tirer parti de si mauvais outils ! Ne vous semble-t-il pas qu'on n'a point rendu suffisamment justice à la malheureuse marine de la république et de l'empire ? Elle a vraiment accompli des miracles. La vérité vaut mieux ici que la légende.

A partir du 26 février, les vents commencèrent à liâler le nord. La frégate était entraînée au sud-est par des courans dont la vi-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} février 1886, p. 608, l'opinion de l'amiral Baudin à ce sujet.

(2) Il existait, à bord des frégates et des vaisseaux, deux soutes à poudre distinctes : la soute de l'avant et la soute de l'arrière. On appelait *apprêté* la provision des gargousses remplies à l'avance. Cette provision, très restreinte avant l'invention des caisses de cuivre à fermeture hermétique, ne dispensait pas, quand l'action se prolongeait un peu, de remplir pendant le combat, au fond des soutes, de nouvelles gargousses. Il est même arrivé quelquefois, m'assurait l'amiral Lalande, qu'on en vint à charger les pièces « à la cuiller. » Comment s'étonner alors de la fréquence des incendies ? Rappelons-nous le combat du *Québec* et de la *Surveillante*.

tesse fut évaluée à 26 milles environ par vingt-quatre heures. Contrariée, tantôt par la brise, excessivement variable, tantôt par le calme, la *Sémillante* n'avancait que lentement et péniblement vers la ligne. Le 16 mars, cependant, elle finit par atteindre le méridien de 86 degrés. Le capitaine Motard « fit mettre la route au nord. » Il pensait que la mousson le porterait, avec vent sous vergues, à une distance convenable de Pointe-de-Galles. Son espoir ne fut pas trompé. Les vents lui permirent assez généralement de faire de petits bords au nord-ouest et au nord-est. Le 12 mars, il avait changé d'hémisphère : il se trouvait par 2° 50' de latitude nord et 83° 32' de longitude est. La mousson commençait à se faire franchement sentir : la route fut fixée au nord-ouest. On sortait des parages habituellement déserts. L'occasion de montrer ce qu'une longue traversée bien employée peut faire d'un équipage, au départ complètement novice, ne devait pas tarder à se présenter.

« Le 15 mars 1808, à la pointe du jour, raconte le capitaine Motard, nous aperçûmes une voile dans l'est-sud-est, c'est-à-dire presque derrière nous. Je fis à l'instant virer de bord pour lui donner la chasse. Nous la reconnûmes bientôt pour un trois-mâts courant comme nous. Le vent joua beaucoup de l'est-nord-est au nord-nord-est. Ces changemens me furent défavorables. A huit heures, le bâtiment chassé était beaucoup au vent. Nous mîmes le pavillon anglais de l'escadre rouge, en tirant un coup de canon. A huit heures un quart, un second coup de canon fit mettre le bâtiment étranger en panne. Il hissa en même temps le pavillon anglais. Nous changeâmes d'amures : à neuf heures, ayant arboré cette fois le pavillon français, un troisième coup de canon fit arriver sur nous le navire anglais et nous en rendit maître. Je le fis amarrer par le lieutenant de vaisseau Roussin. Nous apprîmes ainsi le nom du bâtiment capturé. C'était la *Cecilia* du port, d'environ 200 tonneaux, venant de Bourbon et allant au Bengale. Je l'expédiai pour l'Île-de-France, sous le commandement de l'aspirant Rabaudy (1). A trois heures, la *Cecilia* fit route au sud-sud-est. De mon côté, je me dirigeai sous toutes voiles à l'ouest 1/4 sud-ouest. Mon intention était de donner un peu de tour à Ceylan pour éviter les croiseurs.

A cinq heures moins un quart, la prise était hors de vue. Nous aperçûmes un bâtiment dans le sud-ouest : on le voyait d'en bas. J'espérai avoir assez de temps pour le visiter avant la nuit, et je fis arriver sur lui avec toutes voiles dehors. Le vent était alors du nord-est à l'est-nord-est, jolie brise, le temps superbe, la mer unie. Au bout d'une demi-heure de chasse, le bâtiment fut reconnu pour un

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} février 1886, p. 611, la prise de la *Cecilia*.

trois-mâts de belle apparence, courant au sud-est, c'est-à-dire les amures à bâbord. Je fis gouverner au sud $1/4$ sud-est pour lui couper le chemin. A cinq heures et demie, je fis hisser les couleurs anglaises et tirer un coup de canon pour le faire mettre en panne. Il n'en fit rien et continua sa route. Plusieurs coups de canon suivirent le premier et n'eurent pas plus de succès. La nuit survenant nous empêcha de bien reconnaître le bâtiment chassé. »

Ne trouvez-vous pas que le commandant Motard abuse un peu des couleurs anglaises? Il est parfaitement admis que, pour se déguiser, on arbore, en temps de guerre, un pavillon étranger, le pavillon même de l'ennemi. Je ne crois pas qu'il soit loisible, autorisé par les règles du droit des gens, d'*assurer*, — telle est l'expression reçue, — ces fausses couleurs par un coup de canon. La course, dans ce cas, toucherait à la piraterie. Tout, du reste, est encore confusion et anarchie dans les conventions traditionnelles qui établissent sur mer les relations des belligérans et leurs rapports avec les pavillons neutres. Tant qu'un congrès n'aura pas codifié des coutumes vagues et transmises oralement d'âge en âge, les délicats en fait de point d'honneur courront grand risque de jouer le rôle de dupes. Est-on mieux fixé à l'égard de ces questions sur terre? Nous avons vu récemment le vainqueur, abusant des gages trop nombreux qu'il avait entre les mains, faire renaître des droits qu'on croyait dès longtemps périmés, et tirer de l'arsenal où sommeillaient depuis plus d'un demi-siècle les vieilles lois de la guerre des brutalités et des exigences qui lui ont été fort utiles, mais qu'il eût payées cher, si nous avions été en mesure d'exercer des représailles. Effaçons ce souvenir, ne laissons pas la civilisation, sous prétexte de revanche, rétrograder vers le passé. La guerre n'a plus aujourd'hui les mêmes raisons d'être qu'autrefois. Tout nous inviterait à la supprimer : ne la dépouillons pas, du moins, de ce caractère chevaleresque qui est l'honneur des temps modernes et qui tend à prévaloir, mieux que les traités, des rancunes éternelles.

Le capitaine Motard croyait avoir affaire à un navire de la compagnie : il venait, en réalité, de rencontrer une frégate anglaise, l'égale par le tonnage et par l'armement de la *Sémillante*, la frégate la *Terpsichore*, commandée par le capitaine William Augustus Montague. La *Terpsichore* se rendait de Pointe-de-Galles à Madras. L'historien de la marine anglaise, William-James, nous affirme, — j'ai déjà constaté le fait, — que la *Terpsichore*, dans un précédent voyage, avait dû débarquer à Madras ses caronades. Nous verrons bientôt que telle ne fut pas l'impression produite sur le commandant de la *Sémillante* par les premières volées que le capitaine Montague lui envoya. James est, la plupart du temps, très exact : je crains fort que ce ne soit ici l'historien anglais qui ait raison. « Tout

le monde, écrit Motard au général Decaen, était à son poste de combat, tout bien disposé : nous nous dirigeâmes sur le navire, que nous avions tout lieu de supposer anglais. A sept heures moins cinq minutes, ce navire mit en panne. Nous avions un feu à la corne; il en avait deux à l'échelle de bâbord. Je fis rentrer les bonnettes, serrer les cacatois, carguer la grand'voile. A sept heures précises, nous nous trouvâmes à portée de voix. Au même instant, le bâtiment éventra, comme nous allions le héler. Je lui fis tirer un coup de canon pour le faire remettre en panne; il répondit par un autre coup de canon, et sa batterie fut aussitôt éclairée. La nôtre l'était déjà; les canonnières suivaient le pointage. J'ordonnai le feu, et toute la volée partit sur l'ennemi. Il nous envoya la sienne : le combat s'engagea de part et d'autre avec la plus grande vivacité. »

J'observe dans ce récit une singulière lacune. N'existait-il donc pas de signaux de reconnaissance pour la nuit? Un feu à la corne, ce n'est pas suffisant pour se faire reconnaître. Deux feux à l'échelle de bâbord, c'est déjà un peu mieux. Je préférerais cependant quelque chose de plus net. Exerçons-nous pendant la paix à prévenir les méprises, car, avec des éperons et des torpilles, la méprise sera la mort (1). Je voudrais que la guerre n'eût rien, en fait de précautions, à nous apprendre : nous y gagnerions beaucoup de sang-froid. Les anciennes ordonnances prescrivaient de ne pas sortir du port sans avoir ses canons chargés. Je crois la chose, depuis que les pièces se chargent par la culasse, tombée en désuétude. Plus d'un accident l'a discréditée. Des boulets ont été oubliés dans les pièces au moment de faire un salut, et une frégate américaine, entre autres, — les *États-Unis*, — a tué ou blessé, sans le vouloir assurément, sur la rade de Toulon, plusieurs hommes à bord du vaisseau français le *Suffren*. J'ai encore vu, de mes propres yeux, un sou incrusté dans le mât de misaine de ce bâtiment. Le corps du matelot frappé reposait depuis longtemps en terre sainte; le sou enlevé de sa poche par le projectile étranger restait là pour attester la fatale incurie des

(1) A ce propos, ne trouverez-vous pas indispensable de mettre, dès aujourd'hui, par un règlement international, les navires de commerce en mesure de se distinguer, pendant la nuit, des navires de guerre? Ces bâtimens devraient accuser leur qualité de non-belligérans par une marque distinctive des plus apparentes, par une disposition quelconque des mâts, des vergues ou de la coque, sur laquelle il fût impossible de se méprendre. « Les navires de guerre, dira-t-on, sous prétexte de se déguiser, n'emprunteront-ils pas cet emblème protecteur? » Ils s'en garderont bien, je l'espère, car il existe encore de l'honneur en ce monde. Le capitaine qui oserait se permettre une semblable félonie deviendrait, — la chose n'est pas douteuse, — l'objet de la réprobation générale. Pour ma part, je n'hésiterais pas à l'envoyer au bagne. Avisez! il en est encore temps. Avisez! si vous ne voulez pas que les mers se transforment en coupe-gorges.

officiers américains. Que fût-il advenu si l'événement eût mis en présence sur une rade neutre des haines invétérées? On peut dire que, cette fois, suivant une expression dont on a trop souvent abusé, les canons seraient partis tout seuls. On ne saura jamais à quel point l'ordre et la discipline sont nécessaires à bord d'un navire. Nous en avons toute notre vie si bien senti la nécessité que nous transportons involontairement les idées que nous tenons de notre éducation maritime dans le domaine de la politique. Il nous est difficile de concevoir une société qui « navigue à la part. » Autoritaire! Du quartier-maître au commandant et à l'amiral, tout marin nécessairement le sera un peu.

« Les deux bâtimens, continue le commandant Motard, étaient sous la même voilure, c'est-à-dire tout dehors, excepté la grand'voile et la brigantine. L'ennemi était à peu près par notre travers de tribord et au plus à petite portée de pistolet (1). Le feu continua à cette distance jusqu'à huit heures quelques minutes. Nous répondions aux hurrahs! de l'ennemi par les cris de : *Vive l'empereur!* Cependant, m'apercevant du dommage que nous causait la mitraille des caronades de notre adversaire, je résolus de m'écarter d'une centaine de toises, pour diminuer l'effet de cette arme dont la *Sémillante* n'est pas également pourvue, et je fis mettre la grand'voile. »

La *Sémillante*, si les souvenirs de l'amiral Roussin, tels que je les ai recueillis de sa bouche, étaient encore fidèles, laissait, par cette manœuvre, que je me garderai bien de blâmer, échapper la victoire (2). Il y a beaucoup d'illusions dans tous les combats, dans les combats de mer bien plus encore que dans les autres. Que de ruses, que de moyens d'action on prête à un adversaire dont l'imagination n'est pas moins féconde et se met tout aussi aisément en frais! Le commandant Motard se croit sous la volée d'une batterie de caronades laissée à Madras; le capitaine Montague accuse son antagoniste d'avoir déloyalement jeté à bord de la *Terpsichore* des matières incendiaires. Le feu a gagné un paquet de gargousses et une formidable explosion s'est produite. La 7^e, la 8^e, la 9^e, la 10^e pièces de la batterie en restent désarmées. La flamme éclate en divers endroits. Le commandant de la frégate anglaise redoute, dans la confusion du moment, d'être enlevé à l'abordage : il voit, au contraire, tout à coup, à son grand soulagement, la frégate française s'éloigner. Ni Motard ni Montague n'ont pu voir dans le jeu de leur adversaire. C'est ainsi que généralement les choses se passent.

(1) A 100 mètres, suivant James.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} février 1886, p. 611, le combat de la *Sémillante* et de la *Terpsichore*.

A sept heures vingt minutes, au rapport de l'historien anglais, — les horloges anglaises et les horloges françaises ne sont pas d'accord : pour tout le reste, les témoignages ne diffèrent en aucun point essentiel, — à sept heures vingt minutes, la *Terpsichore* avait éteint l'incendie. Elle fit voiles pour reprendre le combat. A sept heures trente minutes, la *Sémillante* passe obliquement devant la frégate anglaise et prend lof pour lof les amures à tribord. Imitant la manœuvre de la *Sémillante*, la *Terpsichore* vire lof pour lof à son tour. A sept heures quarante-cinq minutes, le feu de la frégate française mollit ; à huit heures, il cesse complètement. Tels sont les incidents relevés sur la table de loch du navire que commande le capitaine Montague. Transportons-nous maintenant à bord de la *Sémillante*. Il s'y passe des événemens dont le capitaine Montague ne se doute pas. Nous avons laissé la frégate française occupée à augmenter la distance à laquelle jusque alors s'était livré le combat. « Le vent avait beaucoup moli, écrit le capitaine Motard ; notre distance ne fut prise qu'à huit heures un quart. Pendant ce temps, je faisais tirer les gaillards à mitraille, la batterie à deux boulets ronds. L'extrême proximité des deux bâtimens rendait presque tous les coups assurés. A huit heures, une folle brise nous masqua. Il fallut manœuvrer en conséquence, mais la manœuvre était extrêmement lente, le gréement ayant beaucoup souffert et le pont étant encombré de débris. Le feu néanmoins ne perdait rien de sa vivacité. Nos positions respectives n'avaient presque pas changé ; nous avons seulement un peu plus dépassé le travers de l'ennemi. La mollesse du vent et les avaries paraissaient devoir nous laisser longtemps dans cette situation. En ce moment, à huit heures quarante minutes, je tombai blessé à la tête et à l'épaule. On me porta au poste du chirurgien. »

On a bien raison d'attacher une grande importance à ces combats de frégate à frégate, de leur réserver une place à part dans les annales des guerres maritimes. Ce sont les combats les plus sérieux et les plus meurtriers, — les Horaces et les Curiaces en champ clos. — Qui cédera le premier ? Il n'y a pas là de ces raisons convaincantes qui obligent une armée à s'avouer sa défaite. Rien d'extérieur, si ce n'est les mâts qui tombent. Tout se passe dans le cerveau du chef. Il se croit de force encore à vaincre ou se juge irrémédiablement battu. Les têtes froides ont évidemment un grand avantage ; les impétueux ont bien aussi leur mérite : ils triomphent sans donner à la réflexion le temps d'ébranler leur fermeté.

La *Terpsichore*, au dire de William James, avait à peine un bras, une bouline, une amure, une écoute qui n'eussent été coupés par les boulets de la *Sémillante* ; la vergue de grand hunier, la corne de brigantine, étaient brisées, le mât de misaine, le mât d'artimon, avaient également été atteints. Quel massacre, si la *Sémillante* eût

seulement tiré un peu plus bas ! Il ne serait probablement pas resté sur la *Terpsichore* un homme vivant. On combattait à portée de pistolet, et c'étaient les vergues et les mâts de hune qui souffraient. Vit-on jamais canonniers plus mal inspirés ! Ne les accusons pas cependant : prenons-nous-en à ce fatal *ras de métal* qui nous a joué, pendant toute la durée de la guerre, de si mauvais tours (1).

Ce ne fut qu'à huit heures quinze minutes, si l'on en croit l'écrivain anglais, que la *Terpsichore* put songer à poursuivre la *Sémillante*, qui s'éloignait. Le second du capitaine Motard, le lieutenant de vaisseau Duburquois, nous expliquera les motifs qui le déterminèrent à ne pas prolonger davantage la lutte. « A huit heures quarante minutes, expose-t-il dans son rapport, joint, comme un complément nécessaire, à celui du commandant de la *Sémillante*, M. Morice, officier de manœuvre, me fit prévenir que le commandant venait d'être porté au poste du chirurgien. Je me rendis aussitôt derrière pour le remplacer ; M. Morice me succéda sur le gaillard d'avant. A mon arrivée sur le banc de quart, le bâtiment que nous combattons était par le travers de nos haubans d'artimon à tribord. Le feu continuait avec beaucoup de vivacité, particulièrement aux pièces de l'arrière, quoique la nuit fût extrêmement noire. » La relation anglaise confirme cette assertion. « Les pièces de retraite de la *Sémillante*, dit-elle, continuaient de hacher le gréement de la *Terpsichore*. »

Un combat de nuit est toujours à l'avantage de l'équipage le mieux discipliné. On cite à ce sujet l'opinion du capitaine Jervis, le futur vainqueur du combat de Saint-Vincent, l'amiral dont les leçons ont le plus profité au vainqueur de Trafalgar. Appelé par l'amiral Howe à donner son avis sur le moment où il convenait d'attaquer la flotte française qui couvrait, en 1782, le siège de Gibraltar, Jervis se prononça pour une action de nuit, se fondant sur la supériorité de discipline des équipages anglais. Il est certain que l'obscurité peut encourager bien des faiblesses. J'ai entendu raconter qu'une frégate française, la *Sultane*, si j'ai bonne mémoire, n'aurait peut-être pas été prise, en 1814, si les fanaux de sa batterie ne se fussent éteints sous la commotion produite par la canonnade. De la lumière ! beaucoup de lumière !.. voilà ce qu'il faut aux Français. Ils n'ont pas plus de goût qu'Ajax pour les ténèbres.

« Je distinguai bientôt, poursuit le lieutenant de vaisseau Duburquois, que l'ennemi avait le dessein de venir sur bâbord ; car il serrait peu à peu le vent de ce côté. Je voulus parer à ce mouvement qui exposait notre poupe, et j'ordonnai d'imiter promptement

(1) Page 594, ligne 37. au lieu de *de l'axe*, lisez *du ras de métal*.

la manœuvre de l'ennemi. Je dis à M. Roussin, commandant de la batterie, de faire mettre tout le monde aux pièces de bâbord. Malheureusement, il n'y eut qu'une partie de cet ordre qui put être exécutée : la manœuvre des voiles ne put être faite ; tous les bras de tribord étaient rompus. Les gabiers me prévinrent en même temps que cinq grands haubans étaient coupés à bâbord. Il y en avait également deux de moins au mât d'artimon. Ces avaries rendaient impossible l'exécution de l'ordre donné de tenir le vent. Je pris donc le parti de rester comme j'étais auparavant et de courir vent arrière, pour laisser aux gabiers le temps de repasser les bras. »

Les gabiers ! c'est par eux, plus encore que par les canonniers, que nous péchions. Les meilleurs peuplaient les pontons : ils s'étaient fait prendre sur les corsaires. Que de fois j'ai entendu mon père, j'ai entendu l'amiral Lalande, maudire ces expéditions d'aventure qui épuisaient les dernières ressources de notre inscription maritime, la plus belle pépinière d'hommes de mer que nation moderne ait jamais possédée ! Ce précieux legs de la monarchie s'en allait en détail, sans profit pour personne, pas plus pour les corsaires eux-mêmes que pour l'état. Il n'y a pas à le nier : un navire sans mâture est un navire perdu. L'ennemi peut tourner autour de lui tout à son aise et l'accabler de projectiles, pendant qu'il n'aura pas une pièce en mesure de répondre. On comprend donc fort bien l'inquiétude du lieutenant Duburquois lorsqu'il apprit que ses mâts chancelans n'étaient plus soutenus que par l'appui précaire d'un ou deux haubans. La manœuvre qu'il commanda était tout indiquée : on en imaginerait difficilement une autre. Nous avions eu un instant la victoire dans les mains : l'occasion fut manquée, quand le commandant Motard crut devoir augmenter sa distance. Il n'était pas aisé de la ressaisir.

« L'ennemi, nous apprend le commandant intérimaire de la *Sémillante*, avait achevé son mouvement, sans essayer cependant d'en profiter. Il tenait le vent. Bientôt il ne tira plus. Quelques minutes avant neuf heures, nous étions hors de portée. Nous cessâmes le feu de nos canons de retraite. » Les Anglais ont également constaté cette phase importante de l'engagement ; seulement, ils l'ont reportée à dix heures du soir. « A minuit, nous apprend William James, les deux frégates étaient à 1 mille $\frac{1}{2}$ l'une de l'autre. L'équipage anglais dormit aux postes de combat. »

Le lieutenant de vaisseau Duburquois ne pouvait se dissimuler la gravité de la situation. « Je profitai, dit-il, de ce moment de relâche pour connaître nos avaries et les réparer. Je fis monter deux hommes de chaque pièce, afin qu'ils vissent en aide aux gabiers. J'ordonnai en même temps aux différens maîtres de s'occuper chacun de son détail et de me rendre compte immédiatement du dom-

mage qu'ils y trouveraient. Le chirurgien-major me prévint, de son côté, qu'il y avait 22 hommes hors de combat. » Les pertes de l'ennemi étaient plus considérables encore : naturellement on l'ignorait. Sur un équipage de 180 hommes, la *Terpsichore* comptait 21 hommes tués, dont un lieutenant, et 22 blessés. Deux de ces hommes succombèrent plus tard à leurs blessures. La *Terpsichore* cependant se disposait à reprendre, dès qu'elle le pourrait, l'offensive. Les traditions de la marine anglaise, à cette époque, lui en faisaient une loi. Le capitaine eût été coupable qui se fût contenté de repousser l'attaque d'une frégate française : il était tenu, sous peine de passer devant une cour martiale, d'essayer, à tout risque, de la prendre. Plus d'un se trouva mal de cette obstination ; d'autres lui durent une victoire remportée contre toute probabilité. Les armées de terre offraient le même spectacle : en notre faveur, cette fois. Rien de tel que de bien commencer.

L'état de sa mâture inquiétait surtout, et, disons-le, inquiétait à bon droit, le remplaçant du capitaine Motard. Il pouvait se rappeler que, faute d'avoir su réparer à temps ses avaries, la *Piémontaise* avait été récemment capturée par le *San-Fiorenzo*, à la reprise d'un combat qui donnait de meilleures espérances. Le lieutenant Duburquois, dans le rapport que nous avons sous les yeux, insiste avec raison sur les précautions qu'il crut, à ce sujet, devoir prendre. « Mes premiers soins, écrit-il, furent d'assurer le grand mât, qui n'était plus soutenu. Le temps se mit à grains, et il y eut un peu de pluie. Le vent fut alternativement calme et frais de l'est-nord-est. La mer, devenue houleuse, rendait de plus en plus inquiétantes les avaries de nos mâts. Nous avions le cap à l'ouest $\frac{1}{4}$ sud-ouest. Je fis prendre peu à peu du sud à la route, pour éviter l'approche de Pointe-de-Galles, où nous avions appris qu'il y avait des croiseurs. »

Rendons-nous bien compte de la situation. Voici une frégate perdue, isolée, au milieu du vaste Océan-Indien. Qu'une voile apparaisse à l'horizon, cette voile sera nécessairement suspecte ; la meilleure chance à prévoir, c'est que la voile soit neutre. Pour des secours, il n'en faut point attendre, ni du nord, ni du sud, ni de l'est, ni de l'ouest ; on tournerait vainement les yeux vers les quatre points cardinaux. L'espoir de revoir un jour le port réside tout entier dans une marche supérieure assistée d'une mâture intacte. Quand les mâts branlent, quand les vergues fléchissent, fût-on cent fois vainqueur, eût-on renouvelé les prouesses de la *Surveillante*, eût-on vu l'incendie dévorer le *Québec* et couché triomphant sur le champ de bataille, il est impossible de ne point songer que peut-être les pontons de Portsmouth ne sont pas loin.

« A dix heures, écrit le lieutenant Duburquois, nous courions au sud-ouest : l'ennemi mit à notre route. J'ordonnai de l'observer toute la nuit et de ne pas l'écarter. Sa position au vent à nous le favorisait, en lui faisant sentir le premier la fraîcheur des brises. Nous eûmes très peu d'avantage sur lui. A quatre heures, il n'était pas à une lieue dans nos eaux. Enfin le jour se fit : je reconnus le bâtiment que nous avions combattu pour une frégate. Aucune relâche ne s'offrait à nous ; il n'était aucun lieu qui ne fût beaucoup plus long à atteindre que l'Île-de-France. Toutes ces considérations me déterminèrent à y aller. Je fis part à M. Motard de mon opinion : il la partagea. Appuyé de son avis, j'ordonnai de faire route. L'ennemi nous suivit de près. Le 19, après midi, plusieurs grains l'amènèrent à un peu plus de deux portées de canon. Le lendemain, quelques boulets que je fis tirer en retraite parvinrent jusqu'à lui. Le vent nous sépara encore. Le 20, me trouvant à près de trois lieues de l'avant, et la brise étant assez fraîche de l'est-sud-est à l'est-nord-est, je vins au sud-ouest, du sud-ouest à l'ouest, puis à l'ouest-nord-ouest ; enfin, à trois heures, au nord-ouest, où je fis gouverner le reste de la nuit. Au jour, nous ne vîmes plus rien du haut des mâts. J'ordonnai de gouverner au sud, pour nous écarter un peu de la partie méridionale des îles Maldives. Le 21, je fixai la route au sud-est. »

Le 12 avril 1808, la *Sémillante* mouillait au Port-Louis de l'Île-de-France. Le 7 mai, on la désarmait. On ne dira pas que ce repos n'eût été bien gagné. La pauvre frégate, littéralement, n'en pouvait plus. Que de réflexions suggère cette carrière aventureuse ! La guerre maritime sera toujours une très rude épreuve pour les tempéramens les plus robustes, pour les constitutions le mieux trempées. Au moins faudrait-il la faire dans des conditions d'égalité physique et morale. Ce fut à peine le cas de 1778 à 1783. Depuis lors, nous n'avons connu que des luttes sans espoir, que des combats où nous avons tout contre nous, le matériel, le personnel et le souvenir des rencontres passées. Si les marins de la république et de l'empire revenaient au monde, s'ils pouvaient contempler nos arsenaux regorgeant de richesses, nos rades couvertes de vaisseaux dans la plénitude de leur force et de leur armement, s'ils voyaient surtout ce bon ordre, cette méthode dont ils ne concevaient pas même l'idée, je suis sûr qu'ils s'étonneraient de la modestie de nos ambitions. Et pourtant ce serait folie, selon moi, de vouloir, dans l'état présent de l'Europe, aspirer à l'empire des mers. L'Angleterre a fait de cette domination la condition même de son existence : on ne lui arrachera pas le sceptre, sans que le continent tout entier s'en mêle. J'irai d'ailleurs plus loin : je ne vois pas trop, la chose fût-elle

possible, ce que la France aurait à y gagner. Si d'autres le savent, qu'ils nous le disent. Je n'ai donc jamais visé l'Angleterre dans mes méditations. Je n'ai jamais non plus demandé à l'Angleterre d'être notre alliée. Je reconnais, avec regret je le confesse, qu'il n'y a pas entre nous assez d'affinités de race pour qu'un rapprochement durable soit possible. L'Angleterre se souvient trop de son origine saxonne. Je lui demande d'être neutre, d'écarter de son sein les espérances hostiles : mes vœux ne vont pas au-delà. J'espérais mieux avant l'année 1870. Prenons-en notre parti et accommodons à cette situation nouvelle notre politique.

Le 20 novembre 1808, après une campagne de six années passées presque constamment en croisière, le capitaine Motard reprenait enfin la route de France sur sa vieille frégate convertie en « aventurier » et sous la conduite du fameux Surcouf (1). « Il avait, suivant le témoignage qui lui fut rendu par le *Moniteur* du 25 février 1809, parcouru un espace de 32,000 lieues dans les mers de l'Inde, soutenu avec succès cinq combats contre des forces supérieures et fait éprouver au commerce anglais une perte d'environ 28 millions de francs. » Hélas ! le commerce anglais n'en était pas à 28 millions près ! Sa prospérité date de la guerre acharnée que nous lui avons faite. Si le commandant de la *Sémillante* eût fait baisser pavillon à la *Terpsichore*, ce seul fait d'armes sauverait plus sûrement son nom de l'oubli que toutes les dévastations sur lesquelles s'étend avec complaisance le *Moniteur* : le capitaine Motard marcherait aujourd'hui de pair avec Ducouédic. Il s'en fallut de bien peu que ce résultat ne fût obtenu. Dans tout combat de mer, un boulet, un seul boulet, peut faire tourner la chance. On l'a bien vu, quand l'*Alabama* et le *Kearsage* se rencontrèrent dans les eaux de Cherbourg. On le vit également, en 1871, quand le *Bouvet* et le *Meteor* combattirent, en vue de la Havane, le combat de deux nations. Aussi faut-il être juste et ne pas marchander la gloire à ceux qui font bravement leur devoir. Le combat de la *Terpsichore* et de la *Sémillante* mérite d'occuper une place très honorable dans nos fastes maritimes. Nous comptons, après tout, beaucoup de ces belles journées. Ce qui nous manque, c'est le trophée : nous ne l'emportons pas aussi souvent que nos rivaux. Ils n'ont peut-être pas notre élan, — bien que l'*english pluck* ait aussi sa valeur ; — nous devrions leur emprunter leur ténacité. La ténacité, c'est la qualité anglaise par excellence. Leur structure physique elle-même en porte l'empreinte. Ils ont, qu'on

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} février 1886, p. 613, le retour de la *Sémillante* à Saint-Malo.

me passe l'expression, la mâchoire du boule-dogue : le morceau qu'ils ont saisi, ils ne le lâchent plus. Mon père, — je l'ai dit bien souvent ; qu'il me soit permis de le répéter encore, — mettait la prise d'une frégate anglaise au-dessus de toutes les actions de guerre que l'histoire se plaît à célébrer. Ce fut toujours pour lui le comble de la gloire. Tel est l'immortel honneur que l'année 1810 réservait aux Duperré et aux Bouvet.

L'empire, quand il s'agissait de la marine, n'était pas prodigue de ses faveurs. Il lui tenait en quelque sorte rigueur, et l'empereur ne cessa jusqu'à son dernier jour de l'accuser de ses déceptions. Quel dévouement cependant on rencontrait dans les rangs de cette flotte si souvent sacrifiée ! Quel enthousiasme, je ne dirai pas pour la patrie seulement, mais pour la personne du souverain ! J'ai vu ce sentiment poussé jusqu'à l'idolâtrie ; je l'ai trouvé dans ma propre famille, vivace encore, quand déjà on le sentait s'évanouir peu à peu dans l'armée. Le capitaine Motard reçut, pour prix de ses services, le titre de baron, avec une dotation. On le nomma commandeur de la Légion d'honneur ; on ne l'éleva pas au grade de contre-amiral. Le commandant de la *Sémillante* se tint pour amplement récompensé. Il était cependant capitaine de vaisseau depuis le 24 septembre 1803. En 1811, on lui confia le commandement de « l'école spéciale de la marine, » établie à Toulon. Pouvait-on placer de jeunes élèves sous une meilleure direction ? Pouvait-on leur offrir un plus digne modèle à suivre ? Instruction solide, distinction de manières et d'esprit, courage à toute épreuve, rien ne manquait au baron Motard. Mais bientôt la marine ne fut plus qu'une armée de réserve. L'empereur prit l'habitude d'y puiser à pleines mains des soldats. Le 11 septembre 1811, le capitaine de vaisseau Motard fut désigné pour commander, en qualité de colonel-major, l'équipage des marins de la garde impériale. Il avait alors quarante ans. Il passa en Allemagne : sa santé ne lui permit pas d'achever la campagne de Russie. Il dut rentrer en France et fut, sur sa demande, admis, le 25 novembre 1813, à prendre sa retraite.

La restauration le nomma contre-amiral honoraire. Il est mort à Honfleur, le 25 mai 1852, âgé, par conséquent, de quatre-vingt-un ans. Les fatigues de la mer, on le voit, ne tuent pas plus sûrement que les lits de plume. Bouvet lui-même, le glorieux Bouvet, ne terminera sa brillante existence que le 18 juin 1860, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

UNE

ÉDUCATION D'ARTISTE

AU XV^E SIÈCLE

LA JEUNESSE DE LÉONARD DE VINCI.

- I. Charles Ravaisson-Mollien, *les Écrits de Léonard de Vinci*. Paris, 1881. — Id., *les Manuscrits de Léonard de Vinci*, 2 vol. Paris, 1881-1883. — II. Richter, *The literary Works of Leonardo da Vinci*, 2 vol. Londres, 1883. — III. Uzielli, *Ricerche intorno a Leonardo da Vinci*, 2 vol. Florence et Rome, 1872-1884. — IV. Charles Brun, *Leonardo da Vinci*. Leipzig, 1879. — V. Baron H. de Geymüller, *les Derniers travaux sur Léonard de Vinci*. Paris, 1887.

Quand on parle de Léonard de Vinci, l'idée de jeunesse est si étroitement liée à celle de ce radieux génie qu'elle semble s'étendre à toutes les parties de sa longue carrière. Si aucun maître n'a eu moins à compter avec les tâtonnemens et les déceptions de la première heure, si, dès ses débuts, il a atteint à la perfection, aucun aussi n'a moins connu les défaillances de la vieillesse. A considérer la fraîcheur de ses impressions, la vivacité de son style, son ardente curiosité et cet éternel sourire qu'il a su conserver jusqu'au bout, on dirait que Léonard a toujours eu vingt ans, de même que son rival et ennemi Michel-Ange semble avoir toujours été un sexagénaire. Léonard vieux, sombre, infirme, est aussi difficile à se représenter que Michel-Ange jeune et gai. Agé de près de soixante-dix ans, il se décide d'un cœur léger à franchir les Alpes, persuadé

qu'il saura contenter toutes les fantaisies du jeune et fougueux vainqueur de Marignan ; peu de jours avant sa mort, il recueille encore des notes avec une ardeur juvénile : pourquoi faire ? grands dieux ! pour les mettre en œuvre dans l'autre monde ! — Ne serait-ce pas que Léonard représente la Renaissance avec toutes ses aspirations généreuses, et qu'il personnifie ce printemps de l'esprit humain, étouffé dans sa fleur par les luttes religieuses, comme Michel-Ange personnifie l'esprit de révolte, les tristesses, les angoisses de la foi menacée par la science, de la morale si facilement sacrifiée par les humanistes et les artistes, ces trop accommodans courtisans de la tyrannie ! — Si donc je viens étudier ici ce que j'appelle la jeunesse de Léonard de Vinci, il s'agit moins d'une étape dans son développement intellectuel, — nul artiste n'a moins varié que lui, — que d'une division purement chronologique, d'une période sur laquelle des recherches récentes permettent de jeter une lumière nouvelle. Ces recherches, entreprises presque simultanément en France par M. Charles Ravaisson, qui s'est consacré, avec tant de dévouement, à la publication des manuscrits de Léonard conservés à l'Institut, en Allemagne par M. Richter, en Italie par M. Uzielli, nous ont révélé de nombreux détails sur la famille de Léonard, sur les péripéties de son adolescence, sur ses premiers travaux. Je m'efforcerai à mon tour de compléter les découvertes de mes prédécesseurs, découvertes qui ont surtout eu pour point de départ des documens écrits, par une étude minutieuse des dessins du maître, cette source inestimable d'informations absolument négligée jusqu'ici.

I.

Léonard naquit en 1452, à Vinci, dans les environs d'Empoli, entre Florence et Pise, sur la rive droite de l'Arno. Vinci est une de ces bourgades perdues dans les plis et replis qui forment le Monte-Albano. D'un côté, la plaine avec le fleuve tour à tour à sec ou roulant bruyamment ses flots jaunâtres ; de l'autre, le paysage le plus accidenté, des monticules sans fin, parsemés de villas, et, de loin en loin, quelque massif plus imposant dont la cime dénudée se couvre au coucher du soleil de reflets violacés.

La patrie de Léonard était bien alors telle que nous la voyons aujourd'hui : une nature sévère, plutôt que riante et exubérante, un terrain rocailleux bordé de murs interminables, par-dessus lesquels, aux abords des propriétés, s'échappent quelques branches de rosiers : pour principale végétation, des vignes et des oliviers. De distance en distance, une villa, un casin, une ferme, riante de loin avec ses murs jaunes et ses volets verts ; mais, si vous pénétrez à

l'intérieur, vous ne trouvez que nudité et pauvreté; des parois n'ayant pour tout ornement qu'un crépi; le béton ou une couche de briques tenant lieu de parquet; peu de meubles, et des plus simples; ni tapis ni tentures, rien qui éveille l'idée du confort, pour ne pas dire du luxe; aucune précaution contre le froid, qui est fort vif dans ces parages pendant les longs mois d'hiver.

Sur ces hauteurs s'est développée une race sobre, laborieuse, alerte, également éloignée de la nonchalance romaine, du mysticisme ombrien, ou de la névrose napolitaine. Les agriculteurs y forment la grande majorité; les rares artisans qu'on rencontre ne travaillent que pour la consommation locale. Quant aux esprits plus ambitieux, l'horizon étant trop borné autour de leur clocher, c'est à Florence, à Pise ou à Sienne qu'ils vont chercher fortune.

Les biographes modernes nous parlent du château dans lequel naquit Léonard; ils évoquent la figure du précepteur attaché à la famille, la bibliothèque dans laquelle l'enfant trouva un premier aliment à sa curiosité. C'est là de la légende, il faut le proclamer bien haut, non de l'histoire. Il existait bien un château à Vinci, mais c'était un château-fort, une citadelle occupée par les Florentins. Quant aux parens de Léonard, ils n'occupaient qu'une maison, fort modeste très certainement, et encore ne sait-on pas au juste si cette maison se trouvait au bourg même de Vinci ou un peu plus loin, dans le village d'Anchiano. Quant au domestique, il ne se composait que d'une *fante*, c'est-à-dire d'une servante, aux gages de 8 florins par an.

La famille de Léonard était d'ailleurs absolument étrangère à la culture des arts. Sur cinq des ascendans du peintre, du côté paternel, quatre avaient rempli les fonctions de notaire, et ces honorables officiers ministériels en avaient gardé le préfixe de *ser*, correspondant à notre mot « maître: » c'étaient le père de l'artiste, son bisaïeul, son trisaïeul et le père de celui-ci. Ne nous étonnons pas de voir cet esprit indépendant par excellence se développer dans une étude encombrée de poudreux dossiers. Les notaires italiens ne ressemblaient pas tous à ceux que nos dramaturges ont traduits sur la scène. Brunetto Latini, le maître de Dante, pour avoir rempli les fonctions de tabellion, n'avait rien de la gravité pédantesque que nous nous sommes habitués à prêter à ses confrères. Un autre notaire, ser Lappo Mazzei de Prato, est connu par des lettres pleines de traits piquans sur les mœurs de ses contemporains et écrites dans le plus pur idiome toscan du xiv^e siècle; au xv^e siècle, le notaire de Nantiporto a rédigé une chronique de la cour romaine parfois fort peu édifiante.

Le jeune Léonard connut encore son grand-père paternel, Antonio di ser Piero, âgé de quatre-vingt-cinq ans à l'époque où l'en-

fant en comptait cinq, ainsi que sa grand'mère, de vingt et un ans plus jeune que son mari. Leurs fils, ser Piero, comptait vingt-deux ou vingt-trois ans au moment de la naissance de Léonard. Ce fut un homme actif, intelligent, entreprenant, le véritable artisan de la fortune des siens. Parti de presque rien (1), il augmenta rapidement sa clientèle, acquit immeubles sur immeubles, bref, de pauvre notaire de village, devint un personnage riche et honoré. En 1498 notamment, nous le trouvons possesseur de plusieurs maisons et de nombreux domaines. A en juger par la brillante impulsion qu'il sut donner à ses affaires, à en juger aussi par ses quatre mariages, qui avaient été précédés d'une liaison irrégulière, ainsi que par sa nombreuse progéniture, c'était certainement une nature vivante et exubérante, une de ces figures de patriarche peintes avec tant de verve par Benozzo Gozzoli sur les murs du Campo-Santo de Pise.

Ser Piero connut tout jeune celle qui, sans devenir sa femme, devait être la mère de son fils aîné. C'était une certaine Catherine, probablement une simple paysanne, du bourg de Vinci ou des environs. Un auteur anonyme du xvi^e siècle affirme toutefois que Léonard était *per madre nato di bon sangue*.) La liaison ne fut pas de longue durée : ser Piero se maria l'année même de la naissance de Léonard, tandis que Catherine, de son côté, épousa un de ses compatriotes, répondant au nom de Chartabrigha ou Accartabrigha di Piero di Luca, probablement aussi un paysan. D'après les habitudes modernes et le code civil, la mère aurait dû se charger du jeune Léonard. Il en allait autrement au xv^e siècle. C'était le père d'ordinaire qui subissait les conséquences de ses fautes de jeunesse. Partout, à la cour des grands, dans les familles bourgeoises, dans les intérieurs d'artistes, chez l'orfèvre Ghini, chez les peintres Filippo Lippi et Mantegna, les bâtards grandissent à côté des enfans issus de légitime mariage. Il en avait été ainsi de Léon-Baptiste Alberti, le glorieux précurseur de Léonard ; il en fut de même sans doute de deux de ses futurs condisciples, Atalante et Zoroastre.

Les biographes se sont évertués à laver Léonard de cette tache ; ils ont tout mis en œuvre pour établir que son père avait du moins eu recours à une procédure réparatrice, qu'il était survenu une légitimation, ne fût-ce qu'un semblant de légitimation. Rien n'a pu prévaloir contre l'évidence. Qu'importe d'ailleurs à la gloire du maître !

On ignore ce que devint la mère de Léonard et même si celui-ci

(1) Une de ses places, celle de procureur du convent de l'Annonciation, ne lui rapportait que 2 florins larges par an (environ 100 francs). En 1451, la fortune immobilière de son père Antonio n'équivalait qu'à un revenu annuel de 750 francs de notre monnaie. Comme cette fortune fut partagée entre ses deux fils, c'est environ 400 fr. de revenu que ser Piero tenait de l'héritage paternel.

continua d'avoir quelques rapports avec elle. Dans un des manuscrits du *South-Kensington-Museum* publiés par M. Richter, l'artiste parle, il est vrai, d'une femme qu'il appelle « Catarina » tout court et à laquelle il fit faire des obsèques très honorables ; or cette femme, d'après l'hypothèse admise par M. Richter dans un premier travail, n'aurait été autre que sa mère. Après plus ample informé, il se trouve que ce fut seulement une domestique au service de Léonard.

Un point autrement intéressant dans la recherche des origines de Léonard et de ses attaches de famille, c'est le caprice du sort qui fit naître cette organisation artiste entre toutes dans le milieu le plus bourgeois, de l'union d'un notaire et d'une paysanne. On a beau jeu, lorsqu'il s'agit de Raphaël, par exemple, pour parler de sélection de race, de prédispositions héréditaires, d'entraînement par l'éducation. Pour la majorité des autres artistes célèbres, les aptitudes ou la profession des parens ne sont rien, la vocation personnelle, ce don mystérieux, tout. Mais si les parens de Léonard furent impuissans à lui donner le génie, ils lui donnèrent du moins une santé robuste, un sang généreux.

Au début, la situation de Léonard fut relativement enviable ; ses deux premières belles-mères n'eurent point d'enfans, et cette circonstance explique comment elles adoptèrent en quelque sorte le petit intrus. Léonard comptait déjà vingt-trois ans en 1475, que son père, qui regagna si bien le temps perdu, attendait toujours un rejeton légitime. Mais du jour, au contraire, où l'adolescent vit arriver le premier frère, c'en fut fait de son bonheur, de sa tranquillité sous le toit paternel. Il comprit qu'il n'avait plus qu'à chercher fortune au dehors, et il ne se le fit pas dire deux fois. A partir de ce moment aussi, son nom, dans les pièces officielles, disparaît de la liste des membres de la famille.

Finissons-en tout de suite avec l'histoire des rapports de Léonard et de sa famille naturelle, qui fut si loin d'être pour lui une famille d'adoption. Ser Piero mourut le 9 juillet 1504, à l'âge de soixante-dix-sept ans, et son fils enregistra sa mort en termes fort laconiques. Parmi ses quatre belles-mères, Albiera di Giovanni Amadori, Francesca di ser Giuliano Lanfredini, Margherita di Franco di Jacopo di Guglielmo et Lucrezia di Guglielmo Cortegiani, la dernière seule, Lucrezia (qui vivait encore en 1520), est mentionnée avec éloges par un poète ami de Léonard, Bellincioni. Quant à ses neuf frères et à ses deux sœurs, tous issus des deux derniers mariages de son père, ils semblent avoir été pour leur frère consanguin des adversaires plutôt que des amis. Après la mort de leur oncle notamment, vers 1507, des difficultés d'intérêt s'élevèrent entre eux. Francesco da Vinci avait, par son testament du 12 août 1504, laissé quelques lopins de terre à Léonard : de là le procès. Un rapproche-

ment se produisit cependant plus tard. En 1513, pendant le séjour de Léonard à Rome, une de ses belles-sœurs chargea son mari de la rappeler au souvenir de l'artiste, alors au comble de la gloire. Léonard, dans son testament, laissa également à ses frères un témoignage d'affection : il leur légua les 400 florins qu'il avait déposés à l'hospice de Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence. Melzi, dans la lettre adressée aux frères de Léonard pour leur annoncer la mort du maître, ajoute que celui-ci leur a légué son petit domaine de Fiesole. Le testament, toutefois, est muet sur ce point. Enfin, un de ses ouvrages de jeunesse, le carton avec Adam et Ève, resta en possession d'un de ses parens (Vasari dit son oncle), qui en fit don plus tard à Octavien de Médicis.

Aucun autre membre de la famille des Vinci n'a marqué dans l'histoire, à l'exception d'un neveu de Léonard, Pierino, sculpteur habile, mort à Pise vers le milieu du xvi^e siècle, âgé de trente-trois ans seulement. Le seul trait dont les Vinci aient hérité de leur auteur commun, c'est, semble-t-il, une santé robuste et une rare vitalité. En effet, la progéniture de ser Piero s'est perpétuée jusqu'à nos jours. En 1869, un chercheur heureux, M. Uzielli, découvrit près de Montespertoli, dans un endroit appelé Bottinaccio, un paysan nommé Thomas Vinci. Vérification faite, ce paysan, qui détenait alors les papiers de la famille (1), et qui, comme son ancêtre, compte une nombreuse progéniture, s'est trouvé être un descendant de Dominique, l'un des frères de Léonard. Par un souvenir touchant dans une famille si cruellement déchue, Thomas de Vinci a donné à son fils aîné le glorieux prénom de Léonard.

Après avoir fait connaître la famille de Léonard de Vinci, il est temps de nous occuper des dispositions de l'enfant de génie, de cette nature si splendidement douée, de ce cavalier accompli, de ce Protée, de cet Hermès ou de ce Prométhée, surnoms qui reviennent à tout instant sous la plume des contemporains émerveillés. Jamais on ne célébrera plus dignement cette figure radieuse que ne l'a fait Vasari dans son recueil des vies des artistes : « On voit la Providence faire pleuvoir les dons les plus précieux sur de certains hommes, souvent avec régularité, parfois avec profusion ; on la voit réunir sans mesure en un même être la beauté, la grâce, le talent, et porter chacune de ces qualités à une telle perfection que, de quelque côté que se tourne ce privilégié, chacune de ses actions est tellement divine que, distançant tous les autres hommes, ses qualités apparaissent, ce qu'elles sont en réalité, comme accordées par Dieu et non acquises par l'industrie humaine. C'est ce que l'on

(1) Ces papiers font aujourd'hui partie des archives de l'Académie des Lincei, à Rome.

a pu voir dans Léonard de Vinci, qui réunissait à une beauté physique au-dessus de tout éloge une grâce infinie dans tous ses actes ; quant à son talent, il était tel, que n'importe quelle difficulté se présentait à son esprit, il la résolvait sans effort. Chez lui, la dextérité s'alliait à une force très grande, l'esprit et le courage avaient en lui quelque chose de royal et de magnanime. Enfin, sa réputation grandit tellement, que, répandue partout de son vivant, elle s'étendit encore davantage après sa mort. » Vasari a surtout une belle expression, intraduisible, pour peindre la majesté de la figure : *Lo splendor dell'aria sua, che bellissimo era, rissereneva ogni animo mesto.*

Déjà la Renaissance avait compté une de ces organisations exceptionnelles, unissant aux plus rares aptitudes de l'esprit tous les dons du corps, la beauté, l'adresse, la force. A la fois mathématicien, poète, musicien, philosophe, architecte, sculpteur, disciple fervent des anciens et novateur hardi, Léon-Baptiste Alberti, le grand penseur et le grand artiste florentin, excellait dans tous les exercices physiques. Les chevaux les plus sauvages tremblaient devant lui ; il savait sauter à pieds joints par-dessus les épaules d'un adulte ; dans la cathédrale de Florence il lançait en l'air une pièce de monnaie avec une telle force qu'on l'entendait résonner contre la voûte du gigantesque édifice. Le temple de Saint-François à Rimini, le palais Rucellaï à Florence, l'invention de la chambre claire, les plus anciens vers libres faits dans la langue italienne, la réorganisation du théâtre italien, les traités de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, et tant d'autres œuvres supérieures, tels sont les titres qui recommandent Alberti à l'admiration, à la gratitude de la postérité. Mais la Renaissance, en approchant de la maturité, devait donner à un autre enfant de Florence encore plus de puissance, encore plus d'envergure. Comparé à Léonard, combien l'esprit d'Alberti ne paraît-il pas plus compassé, plus étroit, plus timoré !

Ces facultés puissantes de l'esprit ne nuisaient pas aux qualités du cœur. De même que Raphaël, Léonard se distinguait par sa bonté infinie ; de même que lui, il témoignait de l'intérêt et prodiguait de l'affection jusqu'aux animaux privés d'intelligence. Léonard, nous dit Vasari, avait tant de séduction dans ses manières et dans sa conversation, qu'il gagnait tous les cœurs. Aussi, n'ayant en quelque sorte rien à lui, et travaillant peu, il trouvait moyen d'avoir toujours des domestiques, ainsi que des chevaux, qu'il aimait beaucoup, comme en thèse générale toutes les autres sortes d'animaux ; il élevait et dressait ceux-ci avec autant d'amour que de patience. Souvent, en passant par les endroits où l'on vendait des oiseaux, il les achetait et, les retirant lui-même de leur cage, il

leur rendait la liberté. Un contemporain de Léonard, Andrea Corsali, écrivait en 1515 à Julien de Médicis, du fond de l'Inde, que, pas plus que *il nostro Leonardo da Vinci*, les habitans de ces régions ne permettaient de faire du mal à un être animé. Ce besoin d'affection, cette libéralité, cette habitude de considérer ses élèves comme sa famille, sont autant de traits qui rapprochent Léonard et Raphaël, autant de traits qui les différencient de Michel-Ange, l'artiste misanthrope, solitaire, ennemi des fêtes et des plaisirs. Au point de vue de la conduite d'une carrière, Raphaël, au contraire, se rapproche de Michel-Ange bien plus que de Léonard. Celui-ci représente l'insonniance, le laisser-aller : Raphaël, au contraire, prépare avec un soin extrême son avenir ; à la fois laborieux et habile, il s'occupe de bonne heure de jeter les bases de sa fortune, tandis que Léonard vit au jour le jour, et subordonne sa vie aux exigences de la science.

L'enfant, — et sur ce point nous n'hésiterons pas à ajouter foi au témoignage de Vasari, — l'enfant montra dès le début une envie démesurée, parfois même désordonnée, de tout apprendre ; il aurait fait les plus grands progrès, n'eût été l'instabilité de son humeur : il commençait avec ardeur à étudier une science après l'autre, allait du premier bond au cœur des questions, mais abandonnait avec la même facilité le travail commencé. Dans le peu de mois qu'il consacra à l'arithmétique, ou plutôt aux mathématiques, il y acquit de telles connaissances, qu'à tout instant il confondait son maître, le mettait à quia. La musique ne l'attira pas moins, il excella surtout dans le maniement du luth ; cet instrument lui servit plus tard pour accompagner les chants qu'il improvisait. Bref, comme un autre Faust, il voulut parcourir le vaste cycle des connaissances humaines et, non content de s'être assimilé les inventions acquises par ses contemporains, s'attaquer directement à la nature pour reculer le champ de la science. Malgré cette universalité précoce, ce qui le passionna au-delà de toute expression, ce furent les arts plastiques ; il mit la plus grande ardeur à dessiner et à modeler.

Comme chez tous les grands artistes, on trouve, au début de la carrière de Léonard, la légende du premier chef-d'œuvre : « Un fermier, nous raconte-t-on, avait prié ser Piero da Vinci de faire décorer à Florence une rondache qu'il avait fabriquée du bois d'un fignier de sa terre ; ser Piero chargea son fils d'y peindre quelque chose, sans lui dire d'où elle venait. Léonard, voyant qu'elle était tordue et grossièrement travaillée, la redressa au feu et la donna à un tourneur pour la dégrossir et la polir. Après l'avoir enduite de plâtre et arrangée à sa façon, il se mit à réfléchir au sujet qu'il pourrait y représenter, quelque sujet de nature à effrayer ceux qui attaqueraient le possesseur de cette arme. et à produire l'effet de

la tête de Méduse. Dans ce dessein, il rassembla dans un endroit où lui seul entraient des grillons, des sauterelles, des chauves-souris, des serpens, des lézards et autres espèces d'animaux étranges ; en les mélangeant, il en tira un monstre horrible et effroyable, dont le souffle empoisonnait et remplissait l'air de flammes ; sortant d'un rocher sombre et brisé, il répandait un noir venin de sa gueule ouverte ; ses yeux lançaient du feu, son nez de la fumée. Le jeune artiste souffrit beaucoup, pendant ce travail, de l'odeur que répandaient tous ces animaux morts ; mais son ardeur lui faisait tout braver. L'œuvre achevée, comme, ni son père ni le paysan ne réclamaient la rondache, Léonard avertit le paysan de la faire prendre. Ser Piero se rendit donc un matin dans la pièce occupée par son fils, et ayant frappé à la porte, Léonard lui ouvrit en le priant d'attendre un peu ; puis le jeune homme, étant rentré, plaça la rondache dans son jour sur le chevalet, et arrangea la fenêtre de façon que la lumière tombât sur la peinture en rayons éblouissants. Ser Piero, au premier aspect, oubliant ce qu'il venait chercher, éprouva comme une secousse nerveuse, ne pensant pas que ce n'était là qu'une rondache et encore moins que ce qu'il voyait fût une peinture ; il recula d'un pas, mais Léonard le retint et lui dit : « Mon père, cet ouvrage produit l'effet que j'en attendais ; prenez-le donc et emportez-le. » Ser Piero fut émerveillé et loua hautement l'étrange raisonnement de son fils. Il acheta secrètement chez un mercier une autre rondache, ornée d'un cœur percé d'une flèche, et la donna au paysan, qui en conserva toute sa vie une grande reconnaissance. Ensuite, il vendit secrètement la rondache de Léonard 100 ducats à des marchands florentins, qui ne tardèrent pas à en obtenir 300 du duc de Milan. » — Le récit du biographe est évidemment chargé, mais rien ne nous autorise à croire que le fond n'en soit pas exact, ces sortes de plaisanteries étant absolument dans les habitudes de Léonard. Qui sait ? peut-être est-ce cette rondache qui servit dans la suite de passeport à Léonard lorsqu'il alla chercher fortune à la cour des Sforza.

Ainsi, dès son enfance, Léonard recherchait ces sujets bizarres : le monstre peint sur la rondache, la Gorgone entourée de serpens, qui jurent si singulièrement avec les préoccupations de plus en plus littéraires des artistes italiens contemporains. De même dans la *Tentation d'Adam et d'Ève*, nous le verrons poursuivre la reproduction des moindres détails de la végétation. Sa curiosité ardente s'étendait jusqu'aux problèmes de l'ordre le plus délicat, on serait tenté de dire le plus scabreux ; M. Taine l'a excellemment montré dans une de ces analyses pénétrantes où, en quelques lignes, il nous en apprend plus sur le génie d'un maître que d'autres en de gros volumes, et qu'il faut reproduire telles quelles, faute de pou-

voir dire mieux : « Quelquefois, écrit l'auteur du *Voyage en Italie*, parmi de jeunes athlètes fiers comme des dieux grecs, on trouve un bel adolescent ambigu, au corps de femme, svelte et tordu avec une coquetterie voluptueuse, pareil aux androgynes de l'époque impériale, et qui semble, comme eux, annoncer un art plus avancé, moins sain, presque maladif, tellement avide de perfection et insatiable de bonheur qu'il ne se contente pas de mettre la force dans l'homme et la délicatesse dans la femme, mais que, confondant et multipliant par un singulier mélange la beauté des deux sexes, il se perd dans les rêveries et les recherches des âges de décadence et d'immoralité. On va loin quand on pousse à bout cette recherche des sensations exquisés et profondes. » Aussi bien Léonard n'est-il pas un de ces esprits concrets, pour lesquels la nature n'est qu'une source de thèmes pittoresques destinés à mettre en évidence le talent du peintre ; il l'embrasse dans son infinie variété, et qui sait ? peut-être est-ce parce qu'il l'a étudiée dans toutes ses déformations, toutes ses laideurs, qu'il est parvenu également à nous la montrer sous sa beauté la plus pure, la plus idéale.

II.

Le père de Léonard semble avoir résidé plus souvent à Florence qu'à Vinci, et c'est dans la capitale de la Toscane, à coup sûr, et non dans l'obscur bourgade de Vinci, que se développèrent les brillantes facultés de l'enfant. On a réussi dans les derniers temps à déterminer l'emplacement de la maison occupée par la famille : elle était située sur la place San-Firenze, exactement à l'endroit où s'élève aujourd'hui le palais Gondi. Elle disparut vers la fin du xv^e siècle, époque à laquelle Giuliano Gondi la fit démolir pour la remplacer par le palais auquel il donna son nom. D'après une légende qui a pour elle toutes les apparences de la vérité, le père, frappé des aptitudes de l'adolescent, porta quelques-unes de ses esquisses à Verrocchio, avec lequel il était particulièrement lié, et le pria de lui en dire son avis. Celui-ci, rendant justice à ces essais, n'hésita pas à se charger de l'instruction du fils de son ami.

Vers l'époque à laquelle le jeune Léonard entra dans l'atelier de Verrocchio, l'école florentine était parvenue à cette crise climatérique où il faut, soit abdiquer, soit se renouveler. La révolution inaugurée par Brunellesco, Donatello et Masaccio, avait donné tout ce qu'elle était capable de donner ; aussi voyons-nous leurs successeurs du dernier tiers du xv^e siècle flotter entre l'imitation et le matérialisme, incapables qu'ils étaient de féconder un héritage désormais usé. Dans l'architecture, quel que fût le talent des San-Gallos le sceptre ne tarda pas à passer dans les mains de l'Urbinat Bra-

mante, puis dans celles des représentans de la Haute-Italie : Vignole, qui est né près de Modène, Serlio, qui a pour patrie Bologne, Palladio, le plus célèbre des enfans de Vicence. Dans la sculpture, un seul Florentin fait encore figure ; il est vrai qu'il s'appelle Michel-Ange ; mais autour de lui quelle médiocrité, et comme on sent bien qu'ici le dernier mot a été dit !

Comparé au rôle de Michel-Ange, celui de Verrocchio, le dernier grand sculpteur florentin du xv^e siècle, peut manquer d'éclat ; il ne manqua pas, à coup sûr, d'utilité. Verrocchio fut avant tout un chercheur, sinon un trouveur : organisation essentiellement incomplète, mais esprit très suggestif, il sema plus qu'il ne récolta (1), et forma plus d'élèves qu'il ne produisit de chefs-d'œuvre. Son bagage est relativement léger. Quand on aura cité l'*Enfant au dauphin*, le *David*, le gamin si anguleux et si fier du musée national de Florence, puis l'*Incrédulité de saint Thomas*, le superbe bronze ample et ému qui tient si dignement sa place dans une des niches d'Or San-Michele, ce Panthéon de la sculpture florentine, et par-dessus tout la statue équestre du *Colleone*, à Venise, d'une tournure si martiale, on aura épuisé la liste de ses titres de gloire. Ses autres productions témoignent toutes des lacunes de ce talent, dont la patience et l'opiniâtreté forment les qualités maîtresses. Mais la révolution poursuivie par Verrocchio, peut-être avec le concours de Léonard, était grosse de conséquences : elle ne tendait à rien moins qu'à la substitution de l'élément pittoresque, souple, ondoyant et vivant, aux formules plastiques et décoratives, parfois un peu trop faciles, de ses devanciers. Rien de moins arrêté d'ordinaire que ses contours ; la ligne générale ne se dégage que péniblement ; il ignore surtout l'art de marier une statue ou un bas-relief à l'architecture qui doit l'encadrer, comme le prouve surabondamment son *Enfant au dauphin*, avec son attitude si délicieusement guindée et invraisemblable. C'est le maître aux physionomies chiffonnées, aux draperies fouillées et tourmentées et, à cet égard, personne ne s'est moins inspiré de l'antiquité, soit que l'on considère la netteté de la conception (tout comme Léonard, il ignore les idées littéraires, les traits d'esprit, le pathétique convenu et courant), soit que l'on s'attache à la distinction ou à la plénitude des formes. Mais il apporte une sincérité extraordinaire dans son travail ; il sait faire courir un frisson de vie à travers ses membres si grêles, rendre la moiteur de la peau, obtenir avec ses draperies aux mille plis des effets saisissans

(1) Dans un volume publié il y a peu de jours, M. le docteur Bode, l'un des directeurs du musée de Berlin, a suivi avec une rare sagacité, à travers une masse de sculptures et de peintures, la trace de l'influence de Verrocchio. (*Italienische Bildhauer der Renaissance*: Berlin, Spemann, 1887, p. 86 et suiv.)

de clair-obscur, donner de la couleur aux motifs en apparence les plus simples. Cette réaction contre la froideur des deux maîtres toscans alors le plus en vogue, Mino de Fiesole et Matteo Civitale de Lucques, était nécessaire; peut-être dans son zèle Verrocchio dépassa-t-il le but. Mais ce qui prête le plus de charme aux compositions de ses dernières années, c'est la douceur de ses types, par exemple dans son saint Thomas, une sorte de sourire attristé, désillusionné, le sourire léonardesque.

Verrocchio cultivait aussi la peinture, mais ce fut tant pis pour lui, car il ne s'éleva pas au-dessus du médiocre. C'est donc à ses confrères que nous devons demander de quelle nature étaient les enseignemens qu'ils pouvaient donner à notre jeune débutant. Comme à toutes les époques où l'inspiration faiblit, il régnait alors de par les ateliers florentins un esprit de discussion, de critique à outrance, propre avant tout à décourager et à énerver. Ne pouvant plus produire des œuvres simples et fortes, comme les glorieux maîtres de la première moitié du siècle, les Masaccio, les fra Angelico, les Piero della Francesca, voire les Andrea del Castagno, chaque peintre cherchait à faire du nouveau, de l'extraordinaire, de la *terribilità*; — c'est le mot par lequel Vasari désigne cette préoccupation, — et par là de se mettre au-dessus de la critique. Rien de plus maniéré que ces peintures florentines de la fin du xv^e siècle; on donnerait volontiers toute la science d'un Pollajuolo pour un peu d'inspiration. En matière de beauté féminine, l'idéal d'alors était un type souffreteux, morbide, des visages pâles et amaigris, aux paupières alourdies, aux regards voilés, au sourire attristé, séduisants malgré l'incorrection des lignes, et comme reflétant un dernier rayon de la poésie mystique du moyen âge. Cet idéal, également éloigné des figures robustes et presque viriles de Masaccio, de Piero della Francesca, d'Andrea del Castagno, et de la distinction sévère, mais sèche, de celle de Ghirlandajo, fut poursuivi en premier lieu par fra Filippo Lippi, imité en cela par son fils Filippino et par Botticelli, « l'inquiet, l'incorrect et l'exquis Botticelli ». C'était le maniérisme sous une de ses formes les plus dangereuses.

Il fallut toute la puissance du génie de Léonard pour tirer la peinture de cette impasse. Après s'être attaché à obtenir un contour plus affiné, un modelé plus souple, des formes plus pleines, il renouvela l'idéal de ses compatriotes en greffant sur leurs figures trop sentimentales et trop malades la suavité et la morbidesse de la beauté milanaise, qui tient un si juste milieu entre l'opulence des lignes et des formes propres aux Romaines et la maigreur du type florentin. Mais lui aussi fit la triste expérience que désormais Florence agonisait : c'est au dehors qu'il dut chercher des modèles, des protecteurs et des élèves.

Mais revenons à notre point de départ, c'est-à-dire à la mise en apprentissage, — c'était alors le terme consacré, — de Léonard chez Verrocchio, et aux rapports du maître avec l'élève. Né en 1435, Andrea Verrocchio ne comptait que dix-sept ans de plus que son élève, avance qui peut paraître relativement faible vis-à-vis d'un génie aussi précoce que Léonard. Ajoutez que le brave sculpteur florentin s'était développé avec une lenteur extrême : il s'était consacré longtemps à l'orfèvrerie. La première statue qui le mit en évidence fut le *David* de bronze, terminé en 1476. Les deux seuls ouvrages de quelque importance qu'il eût exécutés auparavant étaient le sarcophage de bronze de Jean et de Pierre de Médicis, dans la sacristie de l'église Saint-Laurent (terminé en 1472) et un projet de mausolée pour le cardinal Forteguerra (1474). Encore le sarcophage ne contient-il pas de figures et le mausolée ne fut-il terminé qu'après la mort du maître. Puis vinrent, vers 1477, le petit bas-relief de la *Décollation de saint Jean-Baptiste*, destiné à l'autel d'argent du baptistère; entre 1476 et 1483, l'*Incrédulité de saint Thomas*, et enfin, vers la fin de cette trop courte carrière (Verrocchio mourut en 1488, âgé de cinquante-trois ans seulement), la statue équestre du Colleon, son chef-d'œuvre, restée inachevée.

A ces dates opposons maintenant quelques-uns des points de repère du développement de Léonard. Nous ignorons, à la vérité, quand il entra dans l'atelier de Verrocchio, mais ce fut à coup sûr longtemps avant 1472, car à ce moment, âgé de vingt ans, il se faisait recevoir membre de la corporation des peintres de Florence; en 1473, ainsi que le prouve un dessin sur lequel je reviendrai, il maniait déjà à la perfection la plume; enfin le commerce des deux artistes se poursuivit jusqu'en 1476 au moins, comme le prouvent des accusations anonymes portées contre eux par quelque ennemi. Me taxera-t-on de témérité si, armé de ces dates, je viens soutenir, contrairement à l'opinion commune, qu'il y a eu entre l'élève et le maître un échange particulièrement avantageux pour ce dernier, que Léonard a donné à Verrocchio autant, peut-être plus qu'il n'a reçu de lui, car enfin lorsque ce parfum de grâce et de beauté commença de se faire sentir dans l'œuvre de Verrocchio, Léonard n'était déjà plus un apprenti, mais bien un maître consommé. Le *Baptême du Christ*, dont il sera question plus loin, n'est pas le seul ouvrage où la collaboration des deux artistes soit palpable, où le contraste entre les deux manières saute aux yeux : ce contraste, on le remarque bien davantage encore entre ceux des ouvrages de Verrocchio qui sont antérieurs à l'entrée de Léonard dans son atelier et ceux qui ont pris naissance plus tard.

Vasari et après lui Rio exaltent, il est vrai, le mérite de dessins remarquablement gracieux de Verrocchio, que Léonard aurait imités.

Mais les dessins de Verrocchio ne sont pas rares, malheureusement pour lui; le Louvre, l'École des Beaux-Arts, le musée Wicar, à Lille, les Musées de Londres, de Berlin, de Florence, en contiennent un choix fort varié. Or ces dessins sont d'une facture pauvre et pénible entre toutes (à l'exception du dessin d'un des chevaux de Venise, au musée du Louvre, si toutefois ce dessin est bien de Verrocchio), du style le plus rocailleux et le plus raboteux : il aura fallu toute l'originalité native de Léonard pour tirer parti de ces croquis informes, si tant est que l'enfant de génie ait perdu son temps à les imiter.

J'en dirai autant de ce que l'érudit et systématique auteur de *l'Art chrétien*, Rio, appelle l'harmonie préétablie entre Verrocchio et Léonard. « Dans aucun des deux, affirme-t-il, l'harmonie n'exclut la force; même admiration pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et romaine, même prédominance des qualités plastiques, même passion pour le fini des détails dans les grandes comme dans les petites compositions, même importance attachée à la perspective et à la géométrie dans leurs rapports avec la peinture, même goût prononcé pour la musique, même penchant à laisser un ouvrage inachevé pour en commencer un autre, et, ce qui est encore plus frappant, même prédilection pour le cheval de bataille, pour le cheval monumental et pour les études qui s'y rapportent. » Mais ces points de contact ne sont-ils pas plutôt dus au hasard qu'à la parenté intellectuelle des deux tempéramens, et plus d'un des argumens invoqués par Rio ne pourrait-il pas être retourné contre lui? Verrocchio est avant tout un esprit limité et un caractère bourgeois; Léonard, au contraire, personifie la curiosité inassouvie, les goûts de grand seigneur, la grâce et l'élégance innées. L'un s'élève laborieusement à un idéal supérieur; l'autre, en venant au monde, a apporté cet idéal avec lui.

Voilà donc Léonard, jusqu'alors si indépendant, astreint à la discipline d'un atelier. Ses premiers efforts, si nous en croyons Vasari, notre unique guide pour cette période de la vie du maître, portèrent sur la sculpture. Il exécuta en terre des bustes représentant des femmes qui rient et des bustes d'enfans, déjà dignes d'un statuaire consommé. Un buste de cette époque, un Christ, entra plus tard dans la collection de Lomazzo, qui y signale une simplicité et une candeur enfantines unies à un caractère de sagesse, d'intelligence et de majesté véritablement divines. Léonard étudiait simultanément l'architecture, esquissait des projets de construction plus pittoresques, nous sommes autorisés à le croire, que pratiques, enfin s'occupait avec ardeur du problème qui le passionna toute sa vie : le mouvement des eaux. Dès cette époque, il préparait un projet de canalisation de l'Arno, de Florence à Pise.

Verrocchio imposa-t-il au débutant le programme que celui-ci

recommanda lui-même plus tard à ses propres disciples, et qu'il formula comme suit? « Ce que l'apprenti doit apprendre d'abord. Il doit d'abord apprendre la perspective, ensuite les proportions de toutes choses; ensuite il doit dessiner d'après de bons maîtres, pour s'habituer à donner de bonnes proportions aux membres, puis d'après la nature, pour se rendre compte des principes de ce qu'il a appris. Ensuite il doit regarder quelque temps les œuvres de différens maîtres, et enfin s'habituer à la pratique de l'art. » Aux yeux de Léonard, le dessin d'après l'estampe (ou d'après l'antique?) devait donc précéder le dessin d'après nature. Mais il faut toujours distinguer chez lui le théoricien de l'artiste proprement dit, car jamais maître ne s'est moins piqué de logique, ne s'est moins assujéti à une discipline sévère, je dirai même à un travail régulier et suivi.

Il est probable cependant que Léonard, suivant l'exemple de la jeunesse artiste florentine, étudia d'abord les peintures de Masaccio, dans la chapelle du Carmine. Il nous parle du moins en termes émus de ce grand précurseur: « Après Giotto, dit-il, l'art retomba, parce que tous imitèrent les peintures toutes faites, et ainsi de siècle en siècle il alla déclinant, jusqu'à ce que Thomas de Florence, surnommé Masaccio, montra par des ouvrages parfaits que ceux qui prennent pour guide autre chose que la nature, la maîtresse par excellence, se consomment en efforts stériles. » L'adolescent remonta-t-il jusqu'à l'étude des peintures de Giotto? On serait tenté de le croire en écoutant ce chaud et vibrant éloge du fondateur de l'école florentine: « Giotto de Florence parut: il était né dans les montagnes solitaires, habitées seulement par des chèvres et autres animaux semblables: poussé par la nature vers l'art, il commença de dessiner sur les pierres les attitudes des chèvres confiées à sa garde; il fit ainsi pour tous les autres animaux de la contrée: par ses études assidues, il distança non-seulement les maîtres de son temps, mais tous ceux de beaucoup de siècles antérieurs. » Notons en passant que le témoignage de Léonard vient confirmer sur ce point le récit si touchant, parfois révoqué en doute, que Ghiberti et Vasari nous ont fait des débuts de Giotto.

Un dessin daté, telle est la seule donnée authentique que nous possédions sur les débuts de Léonard chez Verrocchio. Ce dessin, avec l'inscription: *Di di san Maria della Neve, adi 2 d'aghosto 1473*, c'est-à-dire jour de Sainte-Marie des Neiges, 2 août 1473, représente un vaste paysage, une plaine resserrée entre des montagnes, dont deux, celles qui la bordent à gauche et à droite, au premier plan, sont presque à pic. Celle de gauche supporte une ville avec des remparts flanqués de tours 1. Partout des arbres à

(1) On a voulu découvrir dans ce paysage une vue du Rigi, où s'élève effectivement un couvent consacré à sainte Marie des Neiges. Mais M. de Geymüller a objecté avec

la tige lisse, aux branches parallèles, à la façon des sapins, comme chez tous les primitifs. La facture n'a déjà plus rien de la rudesse des dessins de Verrocchio; les moindres traits, sous cette main si souple, acquièrent une incomparable suavité. Néanmoins, le paysage, évidemment une étude d'après nature, manque encore de sûreté et surtout de parti-pris; il y a quelque chose de flottant, comme dans la plupart des productions de cet esprit qui consentait si difficilement à prendre une décision nette et catégorique. — Le dessin de 1473 nous fournit une autre indication précieuse encore : dès ce moment, Léonard avait adopté son singulier système d'écriture, de droite à gauche, à la manière des Orientaux.

A côté des dates formulées au moyen de chiffres, il en est qui ressortent jusqu'à l'évidence des particularités du style. Pour ne point contenir de mention chronologique de la main de Léonard, les deux dessins dont je vais m'occuper n'en appartiennent pas moins à une période bien déterminée de sa carrière : s'ils n'ont pas attiré jusqu'ici l'attention des historiens du maître, nul, une fois le problème soulevé, ne saurait plus nier qu'ils n'aient été exécutés au début de ses études et dans l'atelier même de Verrocchio. Le premier, qui est allé échouer à Weimar, nous montre une tête d'adolescent de tout point semblable à celle du *David* de Verrocchio, mais moins âpre, plus douce, plus suave, la bouche moins pincée, les pommettes et le cou moins anguleux, bref dégagant de toutes parts le plus pur parfum léonardesque : mêmes cheveux bouclés d'ailleurs, avec des anneaux plus abondans et descendant plus bas sur le front, mêmes yeux allongés. C'est très probablement le même modèle interprété une fois par le maître, l'autre fois par l'élève : ce que l'un y a mis d'âpre, de provoquant, l'autre l'a converti en suavité. — Voici, si je ne m'abuse, le point de départ de cette recherche de la grâce qui, à partir d'un certain moment, perce dans les principaux ouvrages de Verrocchio : son groupe de *l'Incrédulité de saint Thomas*, où le saint, avec sa physionomie sereine et douce, est digne de s'asseoir parmi les apôtres de la *Cène* de Sainte-Marie-des-Grâces, les anges du tombeau de Forteguerra, la *Dame au bouquet*, ce buste encore si maigre, mais d'une expression si distinguée, si séduisante.

Un autre dessin, représentant trois danseuses (académie de Venise, n° 49 des photographies de Braun), offre les mêmes points de contact et les mêmes dissemblances. Nous y retrouvons les drape-

beaucoup de vraisemblance que les montagnes n'ont pas le caractère alpestre, que les hauteurs du premier plan sont beaucoup moins élevées que le Rigi, enfin que celui-ci n'a jamais contenu sur un de ses versans une ville offrant la plus légère analogie avec celle du dessin de Léonard. Rien ne prouve, d'ailleurs, que Léonard eût franchi les Alpes à cette époque.

ries chiffonnées et recroquevillées chères au maître, ses mouvemens trop brusques, ses raccourcis trop raides, notamment dans la danseuse du fond, étendant une écharpe sur sa tête, comme un enfant qui saute à la corde, et en même temps la grâce propre à Léonard; un de ces chorybantés échevelés, au costume inspiré de l'antique, se distingue par son sourire, par son regard profond, le galbe de son bras, le rythme de ses mouvemens. La technique, — le dessin est exécuté à la plume, — rappelle les dessins si heurtés de Verrocchio, mais avec je ne sais quelle liberté et quel charme inconnus à ce dernier.

Mais nous avons mieux que de simples dessins et de pures présumptions. Le fameux *Baptême du Christ*, conservé à l'académie des beaux-arts de Florence, nous révèle jusqu'à l'évidence non-seulement la collaboration du disciple avec le maître, mais encore l'influence exercée par le premier sur le second. Vasari raconte que, Léonard ayant peint l'ange agenouillé près du Christ, Verrocchio, découragé par l'habileté de son jeune émule, abandonna dès lors les pinceaux. L'examen du tableau confirme ce récit. Rien de plus ingrat, de plus pauvre, que les deux figures principales, le Christ et saint Jean; nulle distinction dans les formes, nulle poésie dans l'expression: ce sont des académies péniblement exécutées d'après quelque modèle laid et âgé pris dans la classe ouvrière, quelque misérable manœuvre qui aura consenti à poser devant Verrocchio. Quelle jeunesse et quelle grâce achevée, au contraire, dans celui des anges que la tradition attribue à Léonard! Comme du premier coup le lion fait sentir sa griffe, et comme Verrocchio a eu raison de jeter ses pinceaux! Il ne serait pas impossible que le fond fût également l'œuvre du débutant: c'est un paysage fantastique, qui n'est pas sans analogie avec celui de la *Joconde*. Le coloris, d'une gamme brunâtre, offre aussi une grande ressemblance avec celui que Léonard adopta, notamment dans le *Saint Jérôme*, de la pinacothèque du Vatican, dans la *Vierge aux rochers* et dans la *Joconde*.

Un autre ouvrage encore, une maquette pour deux des figures d'anges destinés au tombeau du cardinal Forteguerra, au dôme de Pistoia, maquette entrée au Louvre avec la collection Thiers, semble indiquer une association de l'élève avec le maître. « S'ils n'étaient pas de Verrocchio, a dit un juge autorisé, M. Louis Gonse, ces anges ne pourraient être que de la main divine de Léonard lui-même, tant le pur sentiment léonardesque dont ils sont imprégnés rappelle la figure d'ange dans la *Vierge aux rochers*, au Louvre, ou celle du *Baptême du Christ*, à l'académie de Florence. »

En résumé, Léonard ne songea point, et pour cause, à demander à Verrocchio des formules toutes faites, du genre de celles dont Raphaël fit si longtemps son profit dans l'atelier du Pérugin. Bien

plus, il révéla à son maître ébloui des sources de beauté que celui-ci n'avait pas soupçonnées, mais qu'il eut à peine le temps d'exploiter. Et cependant un contrat tacite et une dette réciproque s'établirent entre les deux artistes, et c'est à juste titre que leurs noms sont inséparables dans l'histoire de l'art; car si Léonard a eu sa part, sa très grande part dans les progrès de son maître, dont les derniers ouvrages témoignent véritablement d'une inspiration supérieure, en revanche le patient, laborieux et opiniâtre Verrocchio lui apprit à penser et à chercher, ce qui n'était pas peu de chose. A la fois orfèvre, perspectiviste, sculpteur, graveur, peintre et musicien, cet esprit éminemment curieux et passablement inquiet ne pouvait manquer d'ouvrir à son élève les horizons les plus variés, trop variés même, car l'éparpillement des forces était dès lors le plus grave danger qui menaçait le jeune Léonard.

A côté du maître essentiellement suggestif, Léonard rencontra dans l'atelier de Verrocchio plusieurs condisciples qui, par la suite, sans égaler sa gloire, ont conquis un rang brillant dans les annales de la peinture. Le principal d'entre eux fut le Pérugin. Né en 1446, par conséquent de six ans plus âgé que Léonard, le Pérugin avait traversé les plus dures épreuves avant de parvenir à la notoriété, peut-être même avant de pouvoir entrer dans l'atelier d'un maître aussi réputé que Verrocchio. Pendant de longs mois, nous dit Vasari, il n'eut pour lit qu'un méchant coffre de bois et se vit réduit à travailler des nuits entières pour gagner sa subsistance. On ignore la date de son entrée chez maître Verrocchio, aussi bien que la date de sa sortie. On est même tenté de révoquer en doute les rapports des deux artistes. En effet, Verrocchio ne cultivait qu'accidentellement la peinture, et il n'y brilla point, tant s'en faut; par état, on l'a vu, il était orfèvre; il devint sculpteur à force de volonté. Le Pérugin, au contraire, différent en cela de la plupart des artistes véritablement universels et encyclopédiques de son temps, n'était que peintre, rien de plus: qu'aurait-il été apprendre chez un maître à qui la pratique de cet art était à peu près étrangère! En outre, si l'on s'attache aux analogies entre les productions de Verrocchio et celles de ses deux élèves incontestés, Léonard de Vinci et Lorenzo di Credi, puis aux traces de parenté que les productions de ces deux derniers offrent entre elles, on sera forcé de reconnaître que la manière du Pérugin, à aucune période d'une carrière extraordinairement féconde, n'a le moindre air de famille avec celle de son prétendu maître ou de ses prétendus condisciples. Sa gamme luisante et ambrée, ses contours si nettement accusés, et, par-dessus tout, ses types de prédilection, exclusivement empruntés à l'Ombrie, avec toutes les pauvretés de la race ombrienne, lui appartiennent en propre. Tout au plus son séjour à Florence,

et plus tard son séjour à Rome, l'ont-ils familiarisé avec quelques accessoires alors à la mode, par exemple ces ornemens à l'antique qu'il s'efforça de prodiguer à partir d'un certain moment et qui jurent avec ses compositions d'une inspiration si différente.

Il faut toutefois se garder, sur de telles présomptions, de révoquer en doute le témoignage d'un auteur d'ordinaire aussi bien informé que Vasari. Du moment où nous considérons la maison de Verrocchio non comme un atelier d'artiste proprement dit, mais comme un laboratoire, un vrai laboratoire de chimiste, les argumens qui viennent d'être produits perdent singulièrement en force. Le Pérugin a pu étudier chez ce novateur ardent, non plus l'art de la peinture, mais la science du coloris, les propriétés chimiques des couleurs, leurs combinaisons, tous problèmes qui ont sans cesse préoccupé les élèves de Verrocchio, Léonard aussi bien que Lorenzo di Credi.

Comme tous ses condisciples, le Pérugin fut plutôt un coloriste qu'un dessinateur. Ne lui demandez point des compositions brillamment imaginées, savamment combinées; la chaleur du coloris, jointe à l'expression du recueillement et de la ferveur, ce sont ses seules qualités : elles ne sont pas à dédaigner. — Le Pérugin avait probablement déjà quitté l'atelier de Verrocchio en 1475, époque à laquelle il fut question, à ce qu'il semble, de lui faire peindre la grande salle du palais public de Pérouse.

Léonard, dans ses nombreux écrits, est tellement sobre de détails sur ses affaires et sur ses relations, qu'il nous laisse ignorer si les relations inaugurées avec le Pérugin dans l'atelier de Verrocchio survécurent au départ de son condisciple. Les deux artistes eurent d'ailleurs souvent dans la suite l'occasion de se revoir, à Florence d'abord, où le Pérugin travaillait en 1482; puis en 1496 en Lombardie; puis de nouveau, après 1500, à Florence, où le Pérugin avait ouvert un atelier fort fréquenté. Le père de Raphaël, Giovanni Santi, a perpétué le souvenir de cette liaison dans trois vers bien connus, où il nous montre deux adolescents ayant le même âge et animés des mêmes passions, Léonard de Vinci et le Pérugin, Pietro della Pieve, peintre divin :

Due giovin par d'etate e par d'amori,
Leonardo da Vinci e'l Perusino,
Pier della Pieve ch'è un divin pittore.

Lorenzo di Andrea Credi (1459-1537), fils et petit-fils d'orfèvres, était né en 1459; il entra de bonne heure chez Verrocchio, chez lequel nous le trouvons à l'âge de vingt et un ans encore, recevant le modeste salaire de 12 florins par an (environ 600 francs de notre

monnaie). Une tendre amitié l'unissait à son maître, qu'il accompagna plus tard à Venise pour l'assister dans l'exécution de la statue du Colleone, et qui, en mourant, le nomma son exécuteur testamentaire. C'était une nature profondément contemplative et religieuse; la réforme de Savonarole le passionna, comme elle avait passionné la majorité des artistes florentins; puis, après la chute du prophète, à un enthousiasme sans bornes succéda le découragement. Nous trouvons la trace de ses sentimens de contrition dans son testament: après avoir assuré le sort de sa vieille domestique, à laquelle il légua toute sa literie, une rente en nature; après avoir fait quelques libéralités à une sienne nièce et à la fille d'un orfèvre de ses amis, il décida que le reste de sa fortune irait à la confrérie des Pauvres honteux et ordonna que ses funérailles seraient aussi simples que possible.

Lorenzo, de sept ans plus jeune que Léonard, ne tarda pas à subir l'ascendant de son condisciple. Personne, affirme Vasari, ne savait aussi bien imiter la manière de ce dernier; Lorenzo copia notamment un de ses tableaux avec une telle perfection qu'il était impossible de les distinguer l'un de l'autre; ce tableau, ainsi qu'un autre copié d'après Verrocchio, prit le chemin de l'Espagne.

Aussi bien, Lorenzo di Credi était-il un esprit lent et laborieux, plutôt que vif et original. On raconte qu'il préparait lui-même ses huiles et réduisait de sa main ses couleurs en poudre impalpable; puis, après avoir essayé sur sa palette la dégradation de chaque ton, — il allait jusqu'à trente nuances par ton, — il défendait à ses serviteurs de balayer l'atelier, afin de ne pas ternir par un grain de poussière la transparence et le poli de ses tableaux, qui n'ont rien à envier sous ce rapport à l'émail. De même, il se distinguait par des convictions profondes; mais qu'importent chez l'artiste, chez le poète, les convictions quand il n'a pas le talent, c'est-à-dire la faculté de communiquer ses émotions aux autres!

Rien de plus limité que le cercle des compositions de Lorenzo: il ne sort guère des Saintes conversations ou des Madones, ces dernières généralement de forme circulaire. Ses figures sont le plus souvent lourdes; l'enfant Jésus surtout se distingue par la grosseur démesurée de sa tête et par l'absence de toute expression. Le paysage offre plus de qualités, grâce surtout au coloris, dans lequel la fermeté n'exclut pas l'harmonie. En dehors de la peinture religieuse, Lorenzo di Credi ne s'est essayé que dans le portrait. Si ceux que lui attribue le catalogue du Louvre sont bien de lui, le condisciple de Léonard possédait au plus au point la finesse de la caractéristique: quelques traits aussi sobres que précis et d'une incomparable légèreté lui suffisent pour fixer la physionomie et faire revivre l'âme de ses modèles sur une feuille de papier, gé-

néralement teintée de rose. Notre École des Beaux-Arts possède un portrait de vieillard, à la gouache, qui se rapproche davantage du style des tableaux de Lorenzo, c'est-à-dire qui montre une facture passablement pénible : c'est la signature du maître.

Les recherches de M. Milanese, l'érudit et obligeant directeur des archives d'état de Florence, nous ont valu dans ces dernières années de curieuses révélations sur deux autres condisciples de Léonard, dont l'humeur, ce semble, répondait bien mieux à la sienne, et vers lesquels l'attirait une autre circonstance encore : la similitude dans l'irrégularité de leur situation de famille : je veux parler des deux étranges personnages connus sous les noms non moins étranges d'Atalante et de Zoroastre.

Atalante, né à Florence en 1466, était avant tout un habile joueur de luth ; ce fut en cette qualité qu'il accompagna son ami Léonard à la cour de Ludovic le More. Sa réputation grandit au point qu'en 1490 le marquis de Mantoue, désirant faire représenter l'*Orphée* de Politien, l'appela pour remplir dans cette pièce le rôle principal. Puis, sa gourme jetée, Atalante, comme tant d'autres, se résigna à des fonctions subalternes, au rôle d'une sorte de bureaucrate, triste couronnement d'une carrière qui avait si brillamment commencé. En 1513, l'année même où Léonard se rendit à Rome en vrai triomphateur, entouré d'une pléiade d'élèves, Atalante occupait à la cour pontificale la place de vérificateur des travaux d'architecture. C'était du moins un dernier lien qui le rattachait aux choses de l'art ; vingt-deux ans plus tard, en 1535, la veille de sa mort, on le trouve encore dans cette situation obscure, qui lui laissait le loisir de méditer sur les folies de sa jeunesse.

Zoroastre de Peretola, ou, pour l'appeler de son vrai nom, Tomaso Masini (il semble avoir eu pour père Bernard Rucellai, le beau-frère de Laurent le Magnifique), se singularisa d'abord par son costume, dont les élémens étaient invariablement empruntés au règne végétal. Pour rien au monde il n'aurait porté sur lui la dépouille d'un animal mort ; une veste composée de noix de galles, don de son ami Léonard, lui valut le surnom de « Gallozzolo. » Plus tard, il dut à ses connaissances magiques ceux de « Indovino » (le devin) et de Zoroastre. Il accompagna Léonard à Milan, et plus tard, lors de l'exécution de la *Bataille d'Anghiari*, destinée au palais vieux de Florence, lui servit d'aide, voire de broyeur de couleurs (*macinatore di colori*), rôle infime qui prouve ou sa grande affection pour son ancien condisciple, devenu son maître, ou la modération de ses désirs. Lasca, dans deux de ses *Novelle*, a immortalisé les charges faites par Zoroastre en compagnie de plusieurs de ses confrères. La conduite du personnage dans ses dernières années fut cependant relativement rangée et digne, tout comme

celle d'Atalante : il termina ses jours au service de prélats de la cour romaine. On orna son tombeau, d'après ses instructions certainement, d'un emblème bizarre, bien fait pour caractériser cette nature extravagante : un ange avec des tenailles et un marteau frappant sur une tête de mort. Zoroastre entendait proclamer par là sa croyance à l'immortalité de l'âme.

Étant donnés l'humeur facétieuse de Léonard, son goût pour les mystifications, — Michelet l'a appelé le frère italien de Faust, mais il y a bien aussi du Méphistophélès en lui, — ses habitudes de luxe, il est probable qu'il se lia particulièrement avec ces jeunes écervelés, et que plus d'une fois la bande joyeuse mit en émoi et scandalisa les paisibles bourgeois de Florence.

Léonard fit-il également commerce d'amitié avec un autre artiste, de beaucoup son aîné, mais en qui l'interprétation constante des sujets les plus graves était loin d'avoir étouffé la verve native et cette passion pour les charges qui forme bien un des traits distinctifs de l'école florentine, je veux parler de Botticelli? Toujours est-il que c'est un des rares artistes contemporains dont Léonard fasse mention dans ses écrits, et il joint à son nom la qualification assez significative de « notre, » *il nostro Botticelli*. Il n'invoque, d'ailleurs, le témoignage de Botticelli que pour le critiquer. « Celui-là, dit-il, n'est pas universel qui ne montre pas un goût égal pour toutes les parties de la peinture. Par exemple, si quelqu'un n'aime pas le paysage, il déclarera que c'est là matière à une courte et simple étude. Notre Botticelli avait l'habitude de dire que cette étude était vaine, car il suffit de jeter contre le mur une éponge imbibée de différentes couleurs pour obtenir sur ce mur une tache dans laquelle on peut distinguer un paysage. Aussi, ajoute Léonard, ce peintre peignit-il de forts tristes paysages. » La suite de la démonstration mérite d'être rapportée. Léonard, à son insu, y fait la critique de cette sorte de panthéisme pittoresque, de ces illusions de la vue auxquels personne n'a sacrifié plus que lui. « Il est bien vrai, déclare-t-il, que dans cette tache, celui qui veut les chercher voit différentes inventions, à savoir des têtes humaines, divers animaux, des batailles, des écueils, des mers, des nuages ou des forêts et autres objets semblables. Il en est comme du son des cloches, dans lequel chacun peut distinguer les paroles qu'il lui plaît. Mais, bien que ces taches fournissent divers motifs, elles n'apprennent pas à terminer un point particulier (1). » Que de fois n'a-t-il pas dû arriver à Léonard de laisser ainsi flotter sa vue et son imagination sur les nuages ou sur les vagues, cherchant à re-

(1) *Traité de la Peinture*, chap. IX de l'édition récemment donnée par M. Ludwig, la première édition complète qui ait paru (3 vol. in-8°; Vienne, 1882).

trouver dans leurs combinaisons infinies l'image qu'il poursuivait, ou, par un effet opposé, cherchant à donner un corps, une forme, à ces masses ondoyantes et insaisissables!

Les ouvrages de la jeunesse de Léonard ont été mal partagés. De la *Méduse*, cette édition augmentée et corrigée de la fameuse rondache, il ne nous reste que la description de Vasari. « Il prit fantaisie à Léonard, raconte le biographe, de peindre à l'huile une tête de Méduse; des serpens qui se nouent et s'entrelacent de mille façons forment sa chevelure, invention la plus bizarre et la plus étrange qu'on puisse imaginer. Comme il fallait beaucoup de temps pour mener cette tête à fin, il la laissa inachevée, ainsi qu'il faisait presque toujours. » On a cru retrouver cet ouvrage dans un tableau du musée des Offices représentant le même sujet; mais que nos lecteurs aient le courage de sacrifier une illusion: aujourd'hui, les connaisseurs sont d'accord pour déclarer que le tableau des Offices est, sans doute aucun, postérieur à Léonard, et qu'il a peut-être même été exécuté d'après la description faite par Vasari.

Le carton de la *Tentation d'Adam et d'Ève* a eu le même sort que la *Méduse*. Ici encore, il nous faut nous contenter de la description de Vasari: « On confia à Léonard un carton d'après lequel on devait exécuter, en France, une portière tissée de soie et d'or, destinée au roi de Portugal. Ce carton représentait Adam et Ève dans le paradis terrestre, au moment de leur désobéissance. Léonard dessina, en grisaille et à la brosse, plusieurs animaux dans une prairie émaillée de fleurs, qu'il rendit avec une précision et une vérité inouïes. Les feuilles et les branches d'un figuier sont exécutées avec une telle patience et un tel amour qu'on ne peut vraiment comprendre la constance de ce talent. On voit aussi un palmier auquel il a su donner un si grand ressort par la disposition et la parfaite entente des courbures de ses palmes, que nul autre n'y serait arrivé. Malheureusement la portière fut abandonnée, et le carton est aujourd'hui dans la maison fortunée du magnifique Octavien de Médicis, auquel il a été donné, il y a peu de temps, par l'oncle de Léonard. »

Dans ces dernières années, les connaisseurs les plus autorisés, le baron de Liphart, le docteur Bode, ont mis en avant le nom de Léonard pour la charmante *Annonciation* du musée des Offices, tableau autrefois attribué à Ridolfo Ghirlandajo. L'œuvre est de tout point digne de ce pinceau magique: la grâce et la fraîcheur des figures, délicieusement juvéniles, avec leurs cheveux coquettement frisés, leurs draperies d'un arrangement exquis, le fini et la poésie du paysage, autant d'argumens en faveur de Léonard. L'ange, un genou en terre, rappelle les attitudes si pleines de componction de fra Angelico; il se rapproche également par certains côtés de l'ange placé par Lo-

renzo di Credi dans son *Annonciation* du musée de Florence, sauf que, dans ce dernier ouvrage, le dessin est plus rond et plus faible. J'hésiterai toutefois à me prononcer dans ce débat, et cela pour plusieurs raisons. La composition offre une netteté, avec des lignes rigoureusement arrêtées, que l'on trouve rarement dans les ouvrages authentiques de Léonard. Celui-ci proscrivait autant que possible l'architecture de ses compositions, sauf dans la *Cène* de Milan, pour laisser le plus vaste champ au passage et à la perspective aérienne. La présence du magnifique socle antique, qui sert de pupitre à la Vierge, est aussi faite pour inspirer quelque défiance. Léonard, qui a si rarement copié des sculptures grecques ou romaines, aurait-il reproduit celle-ci avec ce raffinement de précision ? Bornons-nous donc à admirer cette œuvre charmante, qui présente plus d'un point de contact avec le style de Léonard, et n'essayons pas, quant à présent, de résoudre un problème fait pour exercer longtemps peut-être encore la sagacité des critiques.

Un dessin du musée des Offices, que M. Charles Ravaisson a le premier mis en lumière, nous fournit quelques indications particulièrement précieuses sur les travaux de Léonard après sa sortie de l'atelier de Verrocchio. Ce dessin, daté de 1478, nous montre que, dès lors, Léonard recherchait ces têtes à caractère, belles ou laides, qui devaient tenir une si grande place dans son œuvre. Il y a esquissé le portrait d'un homme de soixante ans environ, au nez busqué, au menton haut et proéminent, au cou fortement charpenté, à l'expression énergique, d'une facture aussi libre que sûre. Toute trace d'archaïsme a disparu ; la souplesse est extraordinaire ; les dernières difficultés dans l'interprétation de la physionomie humaine sont surmontées. Le croquis de 1478 deviendra en s'adoucissant la merveilleuse étude à la sanguine, également conservée aux Offices. En face de cette tête, qui attire tous les regards, se trouve une tête de jeune homme, à peine esquissée, avec ces lignes souples, un peu molles, qui sont l'essence même de l'art léonardesque. Puis des croquis de roues de moulin et comme un embryon de turbine. Léonard est là déjà tout entier. « Le ... 1478, je commençai les deux Vierges Marie, » lit-on au-dessus du dessin. On ignore quelles sont ces deux madones, et le champ est ouvert aux hypothèses.

Dès lors, les concitoyens de Léonard, et même le gouvernement, comptaient avec cette réputation naissante. Le 1^{er} janvier 1478, la seigneurie de Florence lui commanda un tableau destiné à l'autel de la chapelle Saint-Bernard, au Palais-Vieux. Il en fut, hélas ! de cette œuvre comme de tant d'autres. Après l'avoir commencée avec ardeur il reçut, le 16 mars de la même année, un acompte de 25 florins), l'artiste s'en dégoûta, et la seigneurie dut s'adresser à Ghirlandajo d'abord, puis à Filippino Lippi, qui s'exécuta en 1485.

L'année suivante, Léonard semble avoir reçu une commande moins importante, mais bien autrement faite pour tenter cette imagination amoureuse du bizarre : à la suite de la conjuration des Pazzi, le gouvernement florentin avait décidé de faire peindre les portraits des rebelles sur les murs du Palais-Vieux, afin que ces effigies ignominieuses servissent de leçon aux conspirateurs à venir. On s'adressa, comme de coutume, aux peintres les plus en renom, — le Giotto, Andrea del Castagno et tant d'autres, ne s'étaient-ils pas acquittés avec empressement de missions analogues ! Le tendre Botticelli se chargea d'une partie du travail, Léonard de l'autre. C'est du moins ce qui semble résulter d'un curieux dessin du cabinet de M. Léon Bonnat, dessin dans lequel Léonard a représenté un des conspirateurs, Bernardo di Bandoni Baroncelli, qui, après s'être réfugié à Constantinople, fut livré par le sultan, désireux de témoigner aux Médicis sa bonne volonté par cette extradition, et pendu à Florence le 29 décembre 1479. Le soin avec lequel l'artiste nota les particularités du costume du supplicié et jusqu'à la couleur de chaque partie du vêtement, nous autorise à croire que cette maquette devait servir de point de départ à une effigie monumentale destinée à prendre place à côté de celles de Botticelli. Voilà donc le peintre séraphique tout à coup transformé en pourtraiteur de criminels, presque en auxiliaire du bourreau ! Léonard, j'en jurerais, accepta ce rôle sans répugnance. La science marchait toujours chez lui la main dans la main avec l'art. L'étude des derniers momens du patient, l'observation des spasmes de l'agonie, le passionnaient au point de vue de la physiologie pour le moins autant qu'à celui de la peinture proprement dite. Plus tard, à Milan, il assistera fréquemment aux exécutions capitales, non par une curiosité malsaine, mais par le désir, si légitime chez le savant et le penseur, de contempler la lutte suprême de la mort avec la vie, de saisir le moment précis où, le dernier souffle vital s'étant échappé, s'ouvre l'abîme dont nul œil humain n'a sondé le fond. Cette tension de toutes les facultés de l'observateur éclate avec éloquence dans le dessin de la collection Bonnat. Nulle place pour l'émotion, la pitié ; nulle recherche même de la mise en scène : un cadavre aux vêtemens flasques suspendu au bout d'une corde, la tête penchée, les mains liées derrière le dos, telle est toute la composition. La sécheresse de l'inscription qui accompagne le dessin : « calotte couleur de tan, tunique noire doublée, manteau bleu doublé de peau de renard, chausses noires, » accentue encore l'impassibilité de ce jeune homme de vingt-sept ans en présence des drames les plus émouvans.

En 1481, la réputation de Léonard avait assez grandi pour que les moines du riche couvent de San-Donato a Scopeto, aux portes de Florence, le chargeassent de peindre le retable de leur maître-

autel. Les honoraires étaient raisonnables (150 florins, environ 8,000 francs de notre monnaie); le délai plus que suffisant, deux ans à deux ans et demi. Ici encore, Léonard se montra tout de flamme au début, tout de glace au bout de peu de semaines. Bref, le retable de San-Donato a Scopetto partagea le sort de la plupart de ses entreprises : il resta à l'état d'ébauche. Pour la seconde fois, il fallut que l'obligeant et exact Filippino Lippi se dévouât à la place de son collègue; il livra aux frères, en 1496, l'*Adoration des mages*, qui, après diverses vicissitudes, fait aujourd'hui l'ornement du musée des Offices. Or, de cette circonstance que le retable peint par Filippino représentait l'*Adoration des mages*, on a conclu que tel était également le sujet du retable commandé à Léonard et, partant de là, on a cherché à identifier à cet ouvrage ébauché le superbe carton de l'*Adoration des mages*, ce chef-d'œuvre de Léonard, entré, lui aussi, au musée des Offices. Mais des considérations diverses, qu'il serait trop long de développer ici, me font incliner à penser que ce carton a pris naissance beaucoup plus tard.

La fin du séjour de Léonard dans sa ville natale est marquée par l'exécution d'un chef-d'œuvre auquel les critiques ne me semblent que rarement avoir assigné sa date véritable. On se demande constamment où chercher la suprême manifestation de l'adolescent de génie. Je réponds sans hésiter : au Louvre, dans la *Vierge aux rochers*. Seul, un juge compétent, M. Charles Clément (1), a nettement placé cette merveille à la fin de la période florentine, c'est-à-dire avant 1484. Un abîme sépare en effet le tableau du Louvre des autres peintures de Léonard : technique, style, expression, tout diffère; le dessin est encore légèrement recroquevillé, un peu dans le goût de Verrocchio, les draperies chiffonnées, les physionomies soucieuses, voire maussades, toutes particularités, on n'ose prononcer le nom de défauts, car de tels défauts sont faits pour désarmer la critique, qui ne tardent pas à disparaître des autres ouvrages du jeune maître. Quatre figures, dont trois à genoux, la quatrième assise à l'entrée d'une grotte, voilà pour la composition de la *Vierge aux rochers*. Ces figures forment très sensiblement une pyramide, disposition qui sera plus tard si chère à Raphaël. La Vierge, placée au centre, quoique sur le second plan, domine les autres acteurs; une main appuyée sur l'épaule du petit saint Jean-Baptiste, qu'elle couvre de son regard, l'autre étendue au-dessus de son fils, elle invite le précurseur

(1) Il est à peine nécessaire de rappeler que le travail de M. Clément, publié d'abord dans la *Revue* du 1^{er} avril 1860, a depuis paru en volume et compte de nombreuses éditions, dont la dernière est enrichie de plus de 150 gravures (*Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël*). Dans le travail très nourri qu'il vient de consacrer à Léonard, M. Lübke place la *Vierge aux rochers* au début de la période milanaise (*Geschichte der italienischen Malerei*, t. II).

à s'approcher de ce dernier. Celui-ci, assis sur le sol, sur lequel il s'appuie en outre de la gauche, pour maintenir son équilibre encore mal assuré, bénit de la droite son jeune compagnon; l'ange, un genou en terre, à côté de lui, le soutient d'une main, tandis que de l'autre il lui montre également le petit saint Jean. Nous avons donc déjà ici cet art consommé du geste, dont Léonard a fait plus tard la plus éclatante application dans la *Cène* de Milan : il n'en faut pas davantage pour donner à la composition une animation extraordinaire.

L'œuvre, d'ailleurs, n'est point parfaite encore : à côté d'une sensibilité exquise, à côté d'une faculté d'observation des plus rares, on sent une certaine inexpérience. Le type de la Vierge, notamment, a quelque chose de légèrement archaïque (le peintre était donc en retard sur le dessinateur, car les études dessinées sont déjà d'une liberté et d'une souplesse parfaites) : le nez est droit, non aquilin, la bouche droite plutôt qu'en arc, le menton bas et carré, comme chez certaines figures du Pérugin et de Francia. Quant à l'ange, vêtu d'une tunique rouge et d'un manteau vert, l'expression de sa physionomie est trop indécise. Il est plus beau dans les deux dessins préparatoires, appartenant, l'un à la bibliothèque du roi, à Turin, l'autre à notre École des Beaux-Arts. Les deux enfans ont également quelque chose d'un peu pauvre et dur : la recherche de la vérité physique l'emporte parfois sur celle de l'expression ou du style. Mais quelle science du modelé et quelle science du coloris ! c'est comme un mélange du Corrège et de Rembrandt. Dans l'enfant Jésus, cette chair potelée, cet effet de raccourci prodigieux, ces méplats si largement traités, tiennent du prodige : chez le petit saint Jean, le raccourci est peut-être un peu brusque et court. Le sol est traité avec tout l'amour que les primitifs mettent dans les accessoires. Mantegna n'y aurait pas apporté plus de précision, mais Léonard y ajoute plus de souplesse. Des assises de rochers, des cailloux, des plantes (des iris) composent le premier plan. La grotte respire comme une humidité pénétrante et mystérieuse ; on rêve aux nymphes, aux sylphides, aux gnomes, à tout ce monde charmant de la fantaisie évoqué par Shakspeare dans le *Songe d'une nuit d'été*, et que seul Léonard eût pu traduire sur la toile.

On n'épuise pas aisément l'analyse des beautés d'une œuvre pareille. Il faut tout d'abord signaler l'originalité profonde de la conception et le charme infini de l'exécution. Comme ce tableau laisse loin derrière toutes les compositions antérieures ou contemporaines ! Voilà donc enfin de nouveau un artiste affranchi de la tradition, qui regarde les choses en face et sait les rendre

comme il les voit, comme il les sent, avec une grâce et une distinction souveraines. Avant Raphaël et avec autant de séduction que lui, sinon toujours avec autant de netteté, Léonard traite ce petit drame intime : la Vierge caressant son fils, surveillant ses jeux ou dirigeant son éducation. L'enjouement, la légèreté et en même temps la conviction qu'il a mis dans ces scènes à deux ou trois acteurs, ne se laissent pas définir avec des mots. Ce sont les idylles les plus fraîches et les plus naïves, sans cette note attristante que le pressentiment des douleurs à venir met souvent sur les lèvres ou dans les yeux de la jeune mère.

La composition de ces scènes est profondément moderne : combien de licences, rien que dans les physionomies ! L'artiste ne se croit plus lié par les portraits traditionnels ; il prend pour modèle de la Vierge, du Christ, des apôtres ou des saints, n'importe lequel de ses contemporains. Les attributs ne le gênent pas davantage : il les conserve ou les supprime selon les besoins de la composition ; il va jusqu'à représenter la Vierge pieds nus, hérésie que ne se serait certainement pas permise fra Angelico, nourri dans la sévère discipline des dominicains, et que, à la suite du concile de Trente, les peintres orthodoxes ne devaient pas tarder à réprover de nouveau. Si Léonard, d'accord en cela avec la majorité de ses confrères florentins, faisait ainsi descendre la divinité sur terre, il mettait dans ses compositions une poésie et une chaleur bien propres à provoquer la ferveur ; aussi jamais peintre n'a-t-il passé pour plus profondément religieux. Singulier contraste ! Léonard et le Pérugin, les deux artistes que Vasari taxe d'une incrédulité absolue, sont précisément ceux dont les œuvres respirent le plus de foi et le plus d'éloquence !

Léonard laisse à son condisciple le Pérugin la note chaude et intense, avec ses rouges et ses verts vifs si profonds et si luisans, avec ses contours si arrêtés et son modelé souvent si dur, Léonard, dans la *Vierge aux rochers*, comme dans tous ses tableaux postérieurs, résout de faire de la couleur avec les nuances en apparence les plus neutres, du vert tirant sur le gris et offrant des reflets de mine d'argent, du bitume, du jaune sale. Rien ne jure plus avec la gamme adoptée par les primitifs. Tous les tons clairs et francs sont bannis de sa palette : ni ors, ni étoffes brillantes, ni vives carnations : c'est en quelque sorte avec des tons de camaïeu qu'il réalise les tours de force du clair-obscur ou obtient l'incomparable coloris, si chaud et si ombré, de la *Jocunde*. Aucun peintre jusque-là n'avait tant demandé aux seules ressources de la peinture.

La *Vierge aux rochers* semble coulée d'un jet, et cependant, les dessins du maître en font foi, l'exécution a été des plus laborieuses. Le dessin de l'École des Beaux-Arts que je mentionnais tout à l'heure

nous initie aux transformations nombreuses subies par une seule figure, celle de l'ange ; celui-ci se montre de profil, debout, le pied gauche placé sur un gradin ; retenant son manteau de la main gauche, il montre de la droite un objet invisible dans le dessin, évidemment le petit saint Jean-Baptiste. Plus bas, esquissées à la mine d'argent, on voit des études pour le bras gauche retenant la draperie, puis pour le bras droit : celui-ci est représenté, une fois avec la main étendue purement et simplement, l'autre fois avec la main fermée, à l'exception de l'index. C'est ce dernier mouvement que Léonard a définitivement adopté pour le tableau. Je me hâte d'ajouter que c'est la seule partie de notre dessin que l'artiste ait conservée. Dans le tableau, l'ange ne se montre plus de profil, mais de trois quarts, se retournant vers le spectateur, ce qui donne infiniment plus d'animation à la scène, car dans une pièce à quatre acteurs, dont deux enfans, un acteur vu de profil serait un acteur perdu ; le mouvement et la destination du bras gauche n'ont pas été moins profondément modifiés ; au lieu de l'employer à soutenir sa tunique, l'ange s'en sert pour soutenir l'enfant divin ; puis, après avoir été primitivement debout, il met un genou à terre, et ainsi de suite. Il a fallu l'art consommé de Léonard pour masquer la trace de ses efforts, pour conserver tant de spontanéité, tant de fraîcheur, à une œuvre qui était le résultat de longues et savantes combinaisons.

IV.

Ici se place un problème qui a vivement préoccupé le monde savant dans les dernières années. Léonard est-il allé directement de Florence à Milan, ou bien, cédant aux inspirations de son humeur instable, a-t-il entrepris des pérégrinations plus ou moins longues avant de planter définitivement sa tente au milieu de la grasse Lombardie ? Il y a quelque cinq ou six ans, M. Richter a présenté à ce sujet une conjecture à la fois très ingénieuse et très hardie. Frappé de la multiplicité des passages dans lesquels Léonard fait allusion aux choses de l'Orient, il en a conclu que l'artiste avait visité ces parages lointains, qu'il avait servi le soudan d'Égypte, bien plus, qu'il avait embrassé l'islamisme. En ce qui concerne le voyage même, l'hypothèse avait pour elle une certaine vraisemblance, à première vue du moins. De nombreux artistes italiens, architectes, peintres, sculpteurs et surtout fondeurs, n'avaient-ils pas cherché fortune à la cour du sultan, du tsar ou encore du soudan d'Égypte : Michelozzo, qui était allé à Chypre, Aristotele di Fioravante, qui s'était fixé à Moscou, Gentile Bellini, qui avait passé une année à Constantinople, pour ne point parler des innombrables maîtres toscans ou

lombards établis à Pesth, à Cracovie, à Varsovie ou jusque dans l'Asie centrale à la cour du sultan Babour!

Les argumens produits par M. Richter offrent d'ailleurs plus d'une particularité propre à nous frapper. C'est d'abord, dans un manuscrit du *British-Museum*, une allusion aux éruptions de l'Etna et du Stromboli. Puis, dans la bibliothèque de Windsor, une description de l'île de Chypre. Un des manuscrits de Léonard appartenant à l'Institut de France contient un projet de pont à côté duquel est écrit: *Ponte da Pera à Costantinopoli*, pont de Péra à Constantinople. Enfin, dans une sorte de parabole sur la prohibition du vin, Léonard se montre familiarisé avec un des traits caractéristiques des mœurs musulmanes. Mais voici une présomption qui paraît encore plus probante: le fameux *Codex atlanticus*, de Milan, contient le brouillon d'une lettre adressée au *diodario di Sorio*, c'est-à-dire au diodare de Syrie, et contenant le récit des travaux entrepris pour le sultan de Babylone, c'est-à-dire pour le sultan du Caire, par l'auteur de cette lettre: « Je me trouve ici en Arménie pour me livrer avec dévouement aux travaux dont vous m'avez chargé en m'y envoyant, écrit Léonard. Pour commencer dans les contrées qui me paraissent le plus à notre propos, je suis entré dans la ville de Chalendra. C'est une ville voisine de notre frontière, qui est située sur les côtes, au pied du mont Taurus... » Une autre lettre débute ainsi: « Je ne mérite pas, *o diodario*, d'être accusé de paresse, comme vos reproches paraissent l'indiquer. Mais bien plutôt, comme votre bienveillance, qui a créé pour moi la charge que j'ai obtenue de vous, est sans limites, je me sens obligé à faire les recherches et à approfondir avec ardeur les raisons d'effets si considérables et si étonnans: mais cette affaire m'a bien coûté du temps... » Il résulterait du rapport dont Léonard s'était chargé que l'artiste avait été envoyé d'Égypte en Asie-Mineure comme ingénieur du sultan Kaït-Bai. D'après des documens arabes dont des extraits ont été communiqués par M. Schéfer, le savant directeur de notre école des langues orientales vivantes, ce souverain aurait fait un voyage, en 1477, dans les vallées de l'Euphrate et du Tigre, pour inspecter les forteresses qui, environ quarante ans plus tard, devaient tomber entre les mains des Turcs. En 1483, il y eut en Syrie, et surtout à Alep, un tremblement de terre épouvantable auquel le terme *grande e stupendo effetto* paraît faire allusion. Léonard parle en détail, dans son rapport, « de la ruine de la ville et du désespoir des habitans. Ces descriptions sont illustrées par des dessins de sa main, qui représentent des rochers dont les noms arabes sont notés avec des lettres italiennes et par une petite carte géographique de l'Arménie. » A l'appui de ces lettres viennent des dessins représentant les montagnes du Taurus; ailleurs encore, on ren-

contre des notes ou des croquis relatifs à l'Orient. Ajoutons que, d'après M. Richter, ce voyage en Orient aurait eu lieu, soit entre 1473 et 1477, soit entre 1481 et 1485, époques pendant lesquelles on ne possède aucun renseignement sur la vie de l'artiste.

Quelque séduisante que soit l'hypothèse de M. Richter, quelque approbation que lui aient donné des savans autorisés, je crois qu'il faut l'accueillir avec une extrême réserve. Léonard, dont l'imagination était constamment en travail, a pu se procurer de différens côtés des renseignemens sur l'Orient ; compilateur infatigable (un tiers peut-être de ses écrits se compose d'extraits d'auteurs anciens ou modernes), il aura transcrit les documens rédigés par d'autres, sans prendre la peine de prévenir le lecteur (qui n'était que lui-même, car aucun de ses manuscrits ne semble avoir été destiné à l'impression) qu'il citait, non son propre témoignage, mais celui d'autrui. Ces renseignemens, il a pu les tenir d'un jeune homme de la famille Gondi, fixé à Constantinople en 1480, c'est-à-dire d'un membre de la famille florentine qui avait sous-loué une maison au père de Léonard, ou bien encore de ses amis de Milan, qui s'étaient trouvés en relations avec l'ambassadeur du soudan d'Égypte, de passage dans la capitale de Lombardie, en 1476. D'après l'opinion de M. Piot, rapportée par M. de Geymüller, la composition des lettres adressées au diodario pourrait également s'expliquer par le mode, fréquente alors, de déguiser des questions contemporaines sous une forme allégorique, comme l'ont fait l'auteur des *Lettres de Philaris* et celui des *Lettres du grand-turc*. M. Gilbert Govi, qui connaît si bien l'œuvre écrite de Léonard, n'a pas hésité, dans une communication faite à l'Académie des Sciences dès 1881, à soutenir un système analogue : « En ce qui concerne les notes sur le Taurus, l'Arménie et l'Asie-Mineure, écrit le savant professeur, elles sont empruntées à quelque géographe ou voyageur contemporain. L'index imparfait qui accompagne ces fragmens autoriserait à croire que Léonard voulait en faire un livre qui resta inachevé. En tout état de cause, il n'est pas possible de trouver dans ces fragmens une preuve quelconque d'un voyage de Léonard en Orient, ni de sa prétendue conversion au mahométisme. Léonard aimait passionnément les études géographiques ; dans ses écrits, on rencontre fréquemment des itinéraires, des indications, des descriptions de localités, des esquisses de cartes et des croquis topographiques de différentes régions ; il n'est donc pas surprenant qu'en habile narrateur, il se fût proposé d'écrire une sorte de roman sous forme de lettres, roman dont l'intrigue aurait eu pour théâtre l'Asie-Mineure, région sur laquelle les ouvrages contemporains et peut-être aussi le récit de quelque voyageur de ses amis lui auront fourni quelques élémens plus ou moins fantastiques. »

L'hypothèse de ce voyage en Orient écartée, il nous reste à rechercher dans quelles circonstances Léonard vint se fixer à la cour des Sforza, si célèbre par sa magnificence et par sa corruption. A quelle époque entreprit-il ce voyage mémorable, qui n'a pas seulement eu pour effet de créer l'école milanaise, qui a encore imprimé le sceau de la perfection aux œuvres mêmes du maître ? L'auteur anonyme de la vie de Léonard publiée par M. Milanese raconte que l'artiste comptait trente ans lorsque Laurent le Magnifique l'envoya, en compagnie d'Atalante Migliarotti, porter un luth au duc de Milan. D'après Vasari, au contraire, Léonard aurait entrepris ce voyage de sa propre initiative. Les deux biographes sont d'ailleurs d'accord au sujet de l'épisode du luth : « Léonard, dit l'un, devait jouer du luth devant ce prince passionné pour la musique. Il arriva portant un instrument qu'il avait façonné lui-même, presque entièrement en argent et ayant la forme d'un crâne de cheval. Cette forme était originale et bizarre, mais donnait aux sons quelque chose de plus vibrant et de plus sonore. Il sortit vainqueur de ce concours ouvert à beaucoup de musiciens, et se montra le plus étonnant improvisateur de son temps. Ludovic, séduit encore par l'éloquence facile et brillante de Léonard, le combla d'éloges et de caresses. »

Pour ce qui est de l'intervention de Laurent le Magnifique, rien de plus vraisemblable que la version donnée par l'anonyme. A tout instant, on voit Laurent remplir le rôle d'intermédiaire entre les Mécènes et les artistes. C'est ainsi que vis-à-vis des rois de Naples, des ducs de Milan, du roi de Hongrie ou de simples municipalités, nous le voyons se charger sans cesse avec empressement de commissions de cette nature. Vis-à-vis de Ludovic le More en particulier (Ludovic était alors régent du Milanais, pour le compte de son neveu Jean Galéas : il ne fut nommé duc qu'en 1494), nous savons que ce ne fut pas la seule fois que Laurent lui rendit un service de cette nature : il lui adressa, quelques années plus tard, le célèbre architecte florentin Giuliano da San-Gallo, qui commença pour lui la construction d'un palais.

Quant à la date du voyage, les critiques varient singulièrement. Vasari parle de 1493, MM. Morelli et Richter de 1485, la majorité des autres critiques modernes de 1483. Examinons ces différentes hypothèses. Un auteur du xvr siècle, Sabba da Castiglione, raconte que Léonard consacra seize années au modèle de la statue équestre de François Sforza, modèle qu'il abandonna en 1499. En retranchant de cette dernière date le chiffre de seize, nous trouvons la date de 1483. D'autre part, des documens d'archives nous montrent Léonard fixé à Milan en 1487, en 1490, en 1491, en 1492. La date de 1493, mise en avant par Vasari, doit donc être absolument aban-

donnée. Le spirituel amateur italien, dont les paradoxes ont fait tant de bruit en Allemagne il y a quelques années, le « senatore » Morelli, se fonde d'autre part sur le témoignage du même Vasari pour affirmer qu'en 1484 Léonard se trouvait encore à Florence. « Après le départ de Verrocchio pour Venise, c'est-à-dire en 1484, raconte le biographe Giovanni Francesco Rustici, qui avait déjà connu Léonard dans l'atelier de Verrocchio, s'établit avec le jeune maître, qui avait beaucoup d'affection pour lui. » Mais Rustici, étant né en 1474 seulement, n'avait que dix ans lors du départ de Verrocchio, et par conséquent ne pouvait guère avoir reçu les leçons de ce maître, pas plus que celles de Léonard. Ce fut plutôt en 1504, lors du retour de Léonard dans sa ville natale, que celui-ci aura donné des conseils et des leçons à son jeune ami. C'est vers cette époque précisément que Léonard l'assista dans l'opération de la fonte de trois statues destinées au Baptistère. Ce qui confirme cette manière de voir, c'est que, au dire de Vasari, Rustici apprit surtout de Léonard à exécuter des chevaux en ronde-bosse ou en camaïeu. Or Léonard était bien plus adonné à cet ordre d'études en 1504, après ses longs efforts pour la statue équestre de François Sforza, et au moment de l'exécution de la fameuse *Bataille d'Anghiari*, dont un combat de cavalerie forme le thème principal, qu'en 1484. (Il est d'ailleurs intéressant de constater que, dans son mémoire à Ludovic le More, Léonard se vante déjà d'être capable d'exécuter la statue équestre de François Sforza.) Pour les raisons qui viennent d'être exposées, il faut donc, jusqu'à preuve du contraire, assigner la date de 1483 au départ de Léonard pour Milan. Cette date concorde, en outre, avec le témoignage de l'auteur anonyme, d'après lequel Léonard (né en 1452) comptait trente ans lorsqu'il s'établit à Milan.

On comprend qu'à une nature de grand seigneur telle que Léonard, l'horizon florentin ait paru quelque peu borné, que l'artiste se soit senti mal à l'aise dans ce milieu, qui n'avait cessé d'être essentiellement bourgeois, car les préjugés populaires contre la noblesse et tout ce qui rappelait la tyrannie n'avaient rien perdu de leur force; malgré leur omnipotence, les Médicis du xv^e siècle, Cosme, Pierre, fils de Cosme, et Laurent le Magnifique, se virent constamment obligés de compter avec eux. En outre, quelle que fût la libéralité de ces opulents marchands et banquiers, ils ne disposaient ni d'honneurs, ni de places, ni de trésors comparables à ceux de princes souverains. L'artiste, dans ce milieu où continuait à régner un farouche esprit d'égalité, était condamné à vivre modestement, bourgeoisement. Quelle sujétion pour un esprit aussi brillant, aussi exubérant! Le luxe d'une cour, des fêtes magnifiques à organiser, des expériences grandioses à instituer, une fortune

brillante à conquérir, tels étaient les avantages qui devaient l'attirer tôt ou tard chez les despotes si délicats, si raffinés et si corrompus auxquels obéissaient alors la plupart des états de l'Italie. Et puis il y avait autre chose encore : Léonard, ne l'oublions pas, n'avait point de famille ; les mariages successifs de son père, la naissance de nombreux frères et sœurs, ne tardèrent pas à l'exiler définitivement de la demeure qu'il avait pu par instans considérer comme la maison paternelle. Et partout, au milieu de ses concitoyens, cette tache sur son nom, ces sourires ironiques quand il se présentait dans une société... A l'étranger, du moins, on ne lui reprocherait pas sans cesse l'illégitimité de sa naissance, et ce pour un bon motif, c'est qu'on l'ignorait.

Je serais assez tenté de croire que ce qu'il y a eu de bizarre, parfois d'extravagant, dans la conduite de Léonard, ses charges, son luxe, procédaient du besoin de se mettre en dehors et au-dessus des habitudes de son entourage, habitudes qui lui faisaient à tout instant expier une faute qui n'était pas la sienne. Loin de subir cette humiliation et de souffrir en silence, il jeta un défi à l'opinion publique, et ne pouvant être le plus considéré, il voulut être le plus spirituel et le plus brillant.

En résumé, malgré le mystère qui plane sur les débuts de Léonard, on est en droit de déclarer qu'à une époque où les autres artistes cherchent encore leur voie, le jeune peintre de Vinci avait déjà son style à lui, ce style auquel la postérité n'a pu mieux faire que de donner le nom de son inventeur. L'enseignement a peu de prise sur des natures aussi profondément originales, et Léonard, somme toute, n'a pu, tout comme Michel-Ange, recevoir de son maître que des indications très générales, ou peut-être encore la révélation de quelques procédés techniques. Si néanmoins ses débuts n'ont pas eu le retentissement de ceux de Michel-Ange, cela tient à la différence fondamentale de leur génie. Léonard, l'artiste essentiellement chercheur, indécis et ondoyant, poursuivait une infinité de problèmes à la fois, s'intéressant autant aux procédés d'acheminement qu'au résultat même. Michel-Ange, au contraire, ne frappait qu'un coup, mais c'était le coup décisif, et la conviction arrêtée dès le principe dans son esprit, il la faisait partager sans peine aux spectateurs. Des ouvrages comme les siens, violents et concrets, sont plus propres à impressionner la foule. Aussi, tandis que le Buonarrotti, dès ses débuts, compta pour admirateurs tous les Florentins, Léonard, apprécié seulement de quelques délicats, se vit-il forcé de chercher fortune au loin. Il n'a pas eu à le regretter pour sa gloire, mais Florence y a certainement perdu un titre d'honneur.

REVUE LITTÉRAIRE

Napoléon et ses detracteurs, par le prince Napoléon. Paris, 1887; Calmann Lévy.

Depuis tantôt cinq ou six mois que l'on savait qu'un prince, neveu, cousin et fils d'empereurs ou de rois autrefois très puissans, s'était proposé de répondre au libelle, — ainsi qu'il l'appelle, — de M. Taine sur Napoléon, nous attendions sa réplique avec une impatience ou une curiosité que justifiaient également, bien qu'à des titres différens, la réputation de M. Taine d'abord, le nom glorieux de son contradicteur, la grandeur et enfin l'intérêt national du sujet.

Le livre vient de paraître; et si nous pouvons dire sans flatterie qu'il nous a révélé dans le prince un écrivain que nous n'y connaissions pas, c'est que nous devons ajouter aussitôt que, ni dans la forme ni dans le fond, le livre lui-même n'est ce qu'il pouvait être. Le prince Napoléon ne voulait point écrire « une Vie de Napoléon, » et on ne le lui demandait pas, car, aussi bien, et pour vingt raisons, l'eût-il voulu, qu'il ne le pouvait pas. Mais, au Napoléon de M. Taine, puisqu'il le trouvait faux, et aussi peu conforme à la nature qu'à l'histoire, il pouvait, et nous nous attendions qu'il opposât le sien. En regard de ses « inventions d'un écrivain dont la passion avait faussé le jugement et obscurci la conscience, » — ainsi s'exprime-t-il, — il pouvait rétablir, comme il le promettait dans son *Introduction*, « l'homme et son œuvre dans leur réalité vivante. » Et dans nos imaginations, où la manière dure et chagrine de M. Taine avait gravé les traits d'un Malatesta ou d'un Sforza moderne, il pouvait enfin substituer, lui, l'héritier du nom et des

prétentions dynastiques, la figure du fondateur de la France contemporaine et du dieu même de la guerre. Malheureusement, au lieu de cela, c'est à M. Taine lui-même, c'est à sa méthode analytique, c'est aux témoins dont s'autorisait M. Taine que le prince Napoléon a cru devoir s'en prendre, comme un savant dans une académie, qui discuterait sur la valeur ou l'authenticité d'un texte, mais, de plus, avec une liberté de langage et une vivacité de plume qu'en toute autre occasion j'oserais qualifier d'outrageuse.

C'est en effet une condition malheureuse des princes, quand ils nous font l'honneur de discuter avec nous, qu'ils y soient tenus d'une modération, d'une réserve et d'une courtoisie plus grandes encore que les nôtres. On pensera donc unaniment qu'il ne convenait pas au prince Napoléon de traiter M. Taine d'un ton sur lequel M. Taine ne voudrait pas lui répondre, par respect même pour le grand nom qu'on l'accuse d'avoir *difflamé*. On pensera également qu'il ne lui convenait pas, en parlant de Miot de Mérito, par exemple, ou de tant d'autres serviteurs de l'empire, de paraître ignorer que les princes, eux aussi, demeurent les obligés de ceux qui les ont bien servis. Peut-être même penserait-on bien qu'il ne lui convenait pas, en discutant ou en contredisant les *Mémoires* de M^{me} de Rémusat, d'oublier sous quels auspices les cendres de l'empereur sont rentrées autrefois dans sa ville de Paris. Mais ce que l'on pensera surtout, c'est qu'il avait autre chose à faire que d'épiloguer sur des témoignages, et beaucoup mieux à dire, quelque chose de plus péremptoire, de plus démonstratif, et de plus littéraire par surcroît, que d'appeler M. Taine des noms d'« Entomologiste, » de « Matérialiste, » de « Pessimiste, » de « Démolisseur, » d'« Iconoclaste » et de « Déboulonneur. »

Non pas, sans doute, que M. Taine, et nous l'avons dit plus d'une fois, ici même, avec une entière liberté, s'il a toujours mis beaucoup de patience et de conscience dans la recherche de ses documens, ait toujours mis autant de critique et de discernement dans l'emploi qu'il en faisait. On ne s'explique pas plus qu'il se soit servi dans son *Napoléon* du témoignage de Bourrienne, par exemple, que naguère, dans sa *Révolution*, de celui de George Duval, ou encore, dans son *Ancien régime*, de celui du fameux Soulavie. Les documens de M. Taine, en général, ne lui servent point à établir ses raisonnemens; mais il commence par faire son siège; et alors il consulte sa bibliothèque, ou il se rend aux Archives, pour y trouver des documens qui corroborent ses raisonnemens. On ne s'explique pas davantage, — et le prince Napoléon a raison encore en ce point, — la facilité véritablement singulière, indifférente et inique à force d'impartialité, dont M. Taine, accueille pour les faire entrer dans l'histoire, les anecdotes les plus invraisemblables, ou les jugemens les plus calomnieux. Qui croira que pour prouver « que jamais

homme n'eut moins que Napoléon le sentiment du juste et de l'injuste, » M. Taine ait pu s'adresser à Merlin de Douai? Merlin, l'auteur du décret des suspects; Merlin, le policier qui a continué la Terreur, lui tout seul, jusqu'au 18 brumaire; Merlin, le plus inhumain enfin de ces « grands pourris, » de ces « habitués du pouvoir, » de ces « théoriciens despotiques et sans scrupules » que M. Taine lui-même, dans son précédent volume, avait flétris nominativement! Mais, après cela, il faut bien convenir que, pour en différer, la critique historique du prince Napoléon ne vaut pas beaucoup mieux que celle de M. Taine; que pour l'être d'une autre manière et dans un autre sens, elle n'est pas plus impartiale ni moins passionnée; — et en voici la preuve.

Le prince Napoléon reproche à M. Taine d'avoir cité « huit fois » les *Mémoires* de Bourrienne, et, donnant cours à sa rancune, il en prend occasion pour déshonorer cruellement Bourrienne. A-t-il tort? a-t-il raison au fond? Je n'en sais rien, je n'en veux rien savoir, je n'ai pas besoin de le savoir, puisque je sais d'ailleurs que les *Mémoires* de Bourrienne sont à peine moins apocryphes que les *Souvenirs de la marquise de Créquy*, par exemple, ou que les *Mémoires de M. d'Artagnan*. Mais, si ces prétendus *Mémoires* ne sont pas effectivement de lui, que vient donc faire ici la personne de Bourrienne? et quand l'ancien secrétaire du premier consul, au lieu du concussionnaire éhonté que le prince Napoléon s'attarde inutilement à nous peindre, serait le plus honnête homme du monde, en serait-il plus digne de confiance, étant donné qu'il n'a rien écrit? Il suffisait de dire que les *Mémoires de Bourrienne* sont de Villemarest, comme les *Souvenirs de la marquise de Créquy* sont de Courchamps, et comme les *Mémoires de M. d'Artagnan* sont de Courtilz de Sandras.

Après Bourrienne, c'est M^{me} de Rémusat que le prince Napoléon reproche à M. Taine de n'avoir pas citée moins de vingt et une fois, — il les a comptées, — et il se donne, à ce propos, le malicieux et naturel plaisir d'en appeler de M^{me} de Rémusat, dans ses *Lettres*, à M^{me} de Rémusat, dans ses *Mémoires*. Le tour est de bonne guerre, peut-être; mais, quoi! la question n'en a pas fait un pas. Car elle est de savoir si la vérité se trouve dans les *Lettres*, ou dans les *Mémoires* de M^{me} de Rémusat? Et il se peut qu'elle soit dans les *Lettres*, mais il se peut aussi qu'elle soit dans les *Mémoires*. Quand M^{me} de Rémusat écrivait ses *Lettres*, de 1802 à 1808, elle était encore sous le charme; quand elle a rédigé ses *Mémoires*, en 1818, elle n'y était plus, mais quelques sceptiques ne pourront-ils pas dire que c'est alors qu'elle a dû mieux voir, quand les écailles étaient tombées de ses yeux, quand le prestige n'opérait plus, quand le rêve impérial était évanoui? Que M^{me} de Rémusat eût changé de sentimens, on le savait, et, après tout, c'était son droit: l'empereur avait bien changé de conduite; mais ce

qu'il faudrait voir, c'est en quels temps ils furent plus conformes à la vérité, et c'est ce que le prince Napoléon a oublié de rechercher.

Quant aux *Mémoires* de Miot de Méliot, que le prince Napoléon a compté que M. Taine citait « quatorze fois, » sa grande raison pour en repousser le témoignage et en contester la valeur, c'est, dit-il, que la publication en est due au gendre de l'auteur, M. de Fleischmann, « général allemand très hostile à Napoléon, et qui s'est peut-être laissé dominer par le souvenir de sa conduite en 1813. » On a déjà répondu, voilà vingt ans, au prince Napoléon, que M. de Fleischmann affirmait n'avoir pas mis un mot de lui dans les *Mémoires* de son beau-père, et que, peut-être, il n'appartenait guère de soupçonner la parole d'un officier wurtembergeois au fils d'une princesse de Wurtemberg et d'un ancien roi de Westphalie. Mais, d'ailleurs, où, en quel endroit des *Mémoires*, le général de Fleischmann a-t-il montré son « hostilité » contre Napoléon? sur quelles preuves insinue-t-on qu'il s'est « peut-être » laissé dominer par le souvenir de sa conduite en 1813? quelle fut sa conduite en 1813, sinon « peut-être » celle d'un Allemand? et de quel droit enfin l'accuse-t-on ainsi de falsification de textes historiques? C'est ce que ne nous dit point le prince Napoléon. Et, en attendant qu'il l'ait dit, c'est ce qui nous permet d'accorder aux *Mémoires* de Miot de Méliot la même confiance qu'à tous ceux que le prince Napoléon veut que nous consultions : Bignon, Gaudin, La Vallette, Champagny, Caulaincourt, — et sans en excepter ceux mêmes de M. X., dont je ne puis croire qu'il ignore l'auteur.

On pourrait ajouter que ces *Mémoires* ou ces écrits dont le prince a si longuement discuté, non pas l'autorité, mais uniquement les auteurs, — ce qui est fort loin d'être la même chose, — ne sont pas les seuls dont M. Taine ait invoqué le témoignage; qu'il y en a vingt autres, ceux de Rœderer et ceux de Mollien, ceux de Ségur et ceux de Champagny, qu'il y a la *Correspondance de Napoléon* et le *Mémorial de Sainte-Hélène*; que tous ces documens concordent en plus de points qu'on ne le laisse entendre avec les *Mémoires* de M^{me} de Rémusat et de Miot de Méliot, avec ceux de M. de Metternich et les pamphlets de l'abbé Pradt. Mais, plutôt, laissons de côté ces questions de critique historique, bonnes à remuer dans les écoles ou dans les académies, et venons au fond du sujet. Le prince Napoléon trouve-t-il qu'en anatomisant la *structure mentale* du grand homme, et en nous décrivant cet esprit qui, « par sa compréhension et sa plénitude, déborda au-delà de toutes les proportions connues ou même croyables, » M. Taine ait diminué l'idée qu'on doit s'en faire et outragé la mémoire de Napoléon? Ou trouve-t-il vraiment qu'en faisant de Napoléon, « pour la cohérence et la logique interne de son rêve, pour la profondeur de sa méditation, pour la grandeur surhumaine de ses conceptions, » un frère posthume de

Michel-Ange et de Dante, et avec eux l'un des trois esprits souverains de la Renaissance italienne, M. Taine ait méconnu l'un des plus rares exemplaires qu'il y ait eu de l'homme? Car enfin c'est à peine si M. Thiers en a fait un plus magnifique éloge; le prince Napoléon lui-même, quelque bonne volonté qu'il en eût, n'a rien dit qui le mette plus haut; et si l'on veut des expressions plus fortes, ce n'est pas aux historiens, c'est aux poètes qu'il faut les demander, à Chateaubrian, à Lamartine, à Victor Hugo. Mais une autre comparaison paraît avoir surtout blessé le prince Napoléon, et si nous ne saurions, évidemment, lui refuser le droit de s'en blesser, nous avons toutefois, nous, celui de n'y voir que ce que M. Taine y a mis.

« Extraordinaire et supérieur, disait donc M. Taine, fait pour le commandement et la conquête, singulier et d'espece unique, il faut remonter pour le comprendre jusqu'aux Castruccio Castracani, aux Braccio de Mantoue, aux Piccinino, aux Malatesta de Rimini, aux Sforza de Milan. » Et la comparaison n'était point de lui, mais de Stendhal, — au commencement de son *Histoire de la peinture italienne*, — et Stendhal est un contemporain que ses fonctions, si je ne me trompe, ont plus d'une fois approché de l'empereur. Veut-on faire là-dessus que les Bonaparte ne soient pas d'origine italienne? ou qu'il soit défendu d'étudier Napoléon dans ses origines? et de rechercher les commencemens de son caractère dans celui de ses ancêtres? Le prince Napoléon n'y consentirait pas un instant, lui, qui nous a si bien montré tout ce que l'empereur tenait de sa mère : « les traits de son visage, ses instincts religieux, sa résolution, ce calme d'âme dans les plus grands périls. » Et qu'est-ce qu'une telle comparaison enfin, résumant et illustrant une semblable recherche, peut avoir de blessant, lorsque l'on pense, comme M. Taine, et qu'on le dit, qu'en aucun temps ni en aucun pays « la plante humaine » n'a été plus forte ou plus belle, n'a poussé de plus vigoureuses ramures ou étendu de plus riches frondaisons, que dans l'Italie de Michel-Ange et de César Borgia, de Jules II et de Machiavel? On peut ne pas aimer ce genre de comparaisons; on peut craindre, — et nous le craignons, — qu'elles n'embrouillent, en le compliquant de tout un appareil de lectures et d'érudition, ce qu'elles ont l'air d'expliquer; on peut ajouter qu'en général, comme Saint-Just est plus connu que « le calife Hakem, » de même Napoléon l'est mieux que Castruccio Castracani; on ne peut pas dire que la comparaison rabaisse Napoléon, encore moins qu'elle soit injurieuse; et, si elle n'explique pas, elle éclaire du moins certains côtés douteux ou obscurs de son génie.

Que n'aurait-il donc au Napoléon de M. Taine? Évidemment, c'est ce que je ne saurais avoir la prétention de dire en quelques lignes, puisque le prince Napoléon, dans tout un livre, ne l'a pas pu. Je pense,

toutefois, qu'il lui manque d'abord d'avoir été peint par une autre main que celle de M. Taine, et surtout dans un autre livre que les *Origines de la France contemporaine*. J'entends par là qu'à mesure que M. Taine avançait dans ce grand ouvrage, la première violence de son style l'y engageait lui-même, de volume en volume, à de nouvelles violences. Ayant tracé de l'*Ancien régime* le tableau que l'on sait, — et dont il est bon, en passant, de noter que le prince Napoléon continue de trouver les exagérations parfaitement légitimes, — M. Taine, sans manquer à la plus simple équité, ne pouvait pas se montrer plus indulgent aux crimes de la révolution qu'aux sottises de la monarchie. Mais, après avoir peint la *Révolution* de la manière trop forte, et avec les couleurs crues et voyantes qu'il y avait employées, comment, sans rompre l'unité de son œuvre, eût-il pu nous représenter l'empire et l'empereur avec des traits plus adoucis et sous un jour plus favorable? C'est pourquoi, si l'on veut avoir sa vraie pensée, il faut, en le lisant, commencer par rabattre la moitié des choses qu'il dit, ou de la manière dont il les dit. Supposé qu'il traitât Louis XV d'Héliogabale, cela signifierait seulement que le royal amant de la Pompadour et de la Du Barry n'a pas respecté la foi conjugale. Pareillement, en qualifiant naguère Danton de Cartouche et de Mandrin, M. Taine ne voulait parler que d'une certaine énergie dans le mal dont ces bandits fameux avaient fait preuve. Et pareillement aujourd'hui, quand il compare Napoléon à César Borgia, comptez que ce Borgia-là n'est dans sa pensée ni le ruffian, ni l'assassin, ni l'empoisonneur de la légende, mais le type accompli du prince de Machiavel, et de ce que les Italiens de la renaissance appelaient du nom étrangement appliqué de *Virtù*. Par malheur, il n'en est pas moins vrai que si ces gros mots, pour M. Taine, et à mesure qu'il en abusait, ont perdu de leur force, ils l'ont conservée tout entière dans la langue usuelle; qu'avec de pareils procédés, ce que l'on veut ou ce que l'on croit peindre, il nous paraît, à nous, lecteurs, qu'on le déforme; et que le *Napoléon* de M. Taine, après sa *Révolution*, et après son *Ancien régime*, en est un nouvel et non moins mémorable exemple.

C'est au surplus une idée chère à M. Taine, que le commencement de l'art consisterait, — et la formule est de lui, — « dans une altération systématique des rapports réels des choses; » et c'est encore par là que son Napoléon se distingue si profondément de la nature et de la vérité. M. Taine n'appuie que sur de certains caractères, auxquels il subordonne tous les autres d'une telle manière, qu'ils en deviennent imperceptibles. Par là, en la supprimant, il se tire de la principale difficulté du portrait historique : c'est de remettre à leur juste place, dans une physionomie, les mille et une contradictions qui en font l'originalité. Tout est plus simple, mais tout est moins vrai; tout est

plus un, mais tout est moins réel; tout est plus *fort*, mais tout est moins humain. Où est, par exemple, dans son Napoléon, le donneur de batailles, l'homme né pour la guerre, le plus grand capitaine qui fut peut-être jamais, dont l'esprit n'était jamais si lucide qu'au milieu des combats, l'imagination si prompte, et l'invention si féconde? Où est-il, ce vainqueur, dont les souvenirs de gloire, après avoir anéanti celui de ses propres défaites, nous servent encore aujourd'hui de consolation dans les nôtres? Où est encore ce charmeur, dont toute la France a subi quinze ans la séduction fascinatrice, débris de l'ancien régime et survivans de la Convention, les femmes de sa cour et les grenadiers de sa garde, l'archiduchesse Marie-Louise et le tsar Alexandre? Mais où est encore ce génie puissamment organisateur, dont la main a seule affermi sur ses fondemens l'édifice social à l'abri duquel nous vivons toujours? Oui, je le sais bien, tous ces traits, M. Taine les a indiqués, çà et là, d'un ou deux mots, pour n'y plus revenir, comme il avait fait des services rendus par la Constituante. Mais, par malheur, ils ne frappent pas la vue; pour les trouver, il faut les chercher; et parce qu'ils sont ainsi repoussés ou noyés dans l'ombre, les autres en prennent un relief, un éclat, une importance démesurés. Des anecdotes à la Stendhal, une historiette, le récit d'une scène de cour, le dîner d'Alexandrie, le coup de pied de Volney, deviennent des événemens considérables, qui ont l'air, aux yeux de M. Taine, de contre-peser Arcole ou le *Code civil*. Ou plutôt, ils font plus que de les contre-peser, puisque effectivement ils tiennent plus de place et qu'ils font un plus grand étalage dans une *Étude* sur Napoléon.

Et il manque encore au Napoléon de M. Taine d'avoir vécu, si je puis ainsi dire, et, comme les autres hommes, d'être situé dans le temps et de s'y être développé. « Napoléon n'est point fait d'une seule pièce. Son caractère s'empreint des idées qu'il reçoit et du milieu dans lequel il vit; son génie natif s'adapte aux circonstances qui le favorisent; il grandit avec sa fortune... Vouloir le juger en bloc, apprécier son caractère en superposant, par un perpétuel anachronisme, ses opinions et ses actes aux diverses époques de sa vie, c'est méconnaître la réalité et c'est fausser l'histoire. » Si les princes pouvaient être sensibles à cette gloriole, je dirais volontiers que l'on ne saurait mieux dire, et le prince Napoléon, dans tout son livre, n'a certainement rien écrit de plus juste ni de plus décisif. Tout ce qu'il est, le Napoléon de M. Taine l'est d'abord, il l'est constamment, il l'est toujours, et toujours le même. C'est en vain que de Brienne à Waterloo, écolier, lieutenant d'artillerie, général d'armée, consul, empereur, il a vécu plusieurs existences d'homme, et c'est en vain que de l'une à l'autre des deux îles, de la Corse à Sainte-Hélène, ayant traversé tous les milieux, nul peut-être n'a vu plus de choses ni manié plus d'hommes,

M. Taine, pour le mieux étudier, l'immobilise sur sa table, il l'abstrait de l'espace et du temps, il le ramasse tout entier comme en un point indivisible, et d'un être humain, réel et vivant, il finit par le transformer, si l'on peut ainsi dire, en une proposition ou en un théorème de psychologie physiologique. Mais je suis étonné qu'ayant tant fait jadis pour assimiler ou réduire la critique et l'histoire à l'histoire naturelle, et n'écrivant encore aujourd'hui que « pour les amateurs de zoologie morale et les naturalistes de l'esprit, » M. Taine, dans son *Napoléon* comme dans sa *Révolution*, ait semblé faire si peu de cas de l'évolution, et qu'après Darwin et Hæckel il en demeure toujours à Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier. Car ici, par malheur, la conséquence en est que sa révolution et son Napoléon, fussent-ils vrais à tous autres égards, seraient encore faux, pour n'être pas *successifs*. Ce que Napoléon pouvait être à seize ans, il ne l'était plus à trente ou quarante ans ; mais, consul ou empereur, il était devenu ce que n'était point l'écolier de Brienne ; et, pour montrer d'un seul mot l'importance de la distinction, le Corse était devenu Français.

Ce n'est certes pas nous qui refuserons d'admettre avec M. Taine que nos rois « se sentaient chargés d'une vie plus longue et plus grande que leur propre vie ; » qu'ils « regardaient au-delà d'eux-mêmes aussi loin que leur vue pouvait porter ; » qu'en dehors d'eux « il y avait pour eux une chose réelle, solide et d'importance supérieure, à savoir l'état. » Nous ajouterons même qu'ils ne le sentaient jamais si bien, tout au rebours de ce que l'on croit, que lorsqu'ils identifiaient, comme Henri IV ou comme Louis XIV, cette « chose réelle » avec eux. Mais, ils l'eussent voulu, qu'ils n'eussent pas pu s'en détacher ; et Napoléon, devenu chef d'état, ne l'a pas pu ni voulu plus qu'eux. S'il était Corse encore à Brienne, un étranger parmi ses camarades ; et, dans la confusion révolutionnaire, à Toulon, à l'armée d'Italie, jusqu'en Égypte peut-être, s'il n'était « qu'un officier de fortune, qui ne songe qu'à son avancement, » il est devenu Français en même temps que la France devenait sienne, et son ambition a fini par se confondre avec un intérêt ultérieur et supérieur à elle-même, comme son amour-propre et son orgueil avec la gloire de sa seconde patrie. Ni le sentiment populaire, ni l'histoire ne s'y étaient mépris, ni surtout l'étranger, juge encore plus sûr de ce qu'un homme a fait pour la France, parce qu'il le mesure à la diminution de pouvoir qu'il en a ressentie. Et comme l'étranger, comme l'histoire, comme le sentiment populaire, M. Taine aussi l'aurait vu, si, moins préoccupé de retrouver dans Napoléon ses Piccinino et ses Malatesta ; « aventuriers militaires, usurpateurs et fondateurs d'états viagers, » il eût seulement distingué les époques avec plus d'exactitude, et, puisqu'il faisait de l'histoire, s'il eût un peu plus respecté la chronologie.

Faut-il aller plus loin? et, avec le prince Napoléon, faut-il aussi lui reprocher d'avoir méconnu le génie pacifique de l'empereur? Voilà bien au moins la découverte la plus étrange, plus singulière elle toute seule que toutes celles de M. Taine, et nous aurons besoin d'un peu de temps pour nous y faire. « La paix en 1805, dit le prince Napoléon, la paix en 1807, la paix en 1809, la paix en 1812, la paix en 1813, qui donc la désire plus que lui? » Qui? mais ses ennemis d'abord, puis ses peuples ensuite, et enfin ses maréchaux, — pour ne rien dire de ses frères. On « accepte » la paix quand on est chef d'empire, et on la propose au besoin, pour mieux se préparer à de nouvelles guerres; on ne la « désire » point, et surtout on ne l'aime pas quand on respire dans les combats comme dans son élément naturel. La guerre, qui fut pour de très grands peuples une industrie nationale, était pour un Napoléon le jeu normal et le fonctionnement naturel de son activité. Comment d'ailleurs, en le dépouillant de « cette gigantesque ambition, » et de « cette soif de domination, » dont la passion de la guerre était la cause bien plus que l'effet, le prince Napoléon ne s'est-il pas aperçu qu'il ôtait à son oncle les raisons mêmes de vivre? Et comment n'a-t-il pas vu qu'à nous, qui ne sommes pas tellement dégénérés de nos pères, ce qu'il enlevait en même temps, c'était la raison des honneurs ou du culte national que nous rendons encore à la mémoire de Napoléon? Car les hommes sont ainsi faits que ce que nous aimons en ces victoires dont le prince évoque le nom glorieux, Arcole, Rivoli, Marengo, Austerlitz, Iéna, Friedland, Burgos, Espinosa, Somosierra, c'est le témoignage de notre ambition conquérante et des sacrifices que nous avons été capables de lui faire; ce sont ces syllabes étrangères dont le son caresse notre orgueil en flattant nos oreilles; c'est l'impérissable écho du bruit dont nos armes ont autrefois rempli et étonné le monde. — Mais le prince Napoléon le sait bien; seulement il avait ses raisons pour faire comme s'il l'ignorait; et c'est ici que son livre, dans le seul chapitre qui répondit à ce que l'on attendait, tourne court, et s'achève piteusement en manifeste.

Il ne nous appartient pas de le suivre sur ce terrain. Mais quand il s'efforce de confondre la cause de Napoléon avec la cause de la révolution même et de la France contemporaine, nous pouvons faire, au point de vue de l'histoire, deux remarques de quelque importance. La première, c'est que, les opinions de M. Taine sur la révolution étant assez connues, vu qu'elles ont fait assez de bruit, on ne fait rien contre M. Taine, ou plutôt on fait pour lui, quand on confond la cause de l'empire et de l'empereur avec celle de la révolution. Si M. Taine, selon le mot célèbre, n'a voulu voir dans Napoléon qu'un « Robespierre à cheval, » ce n'est pas, comme fait le prince, en mettant ce Robespierre à pied, qu'on lui rendra M. Taine plus indulgent ou plus équiva-

table. Puisque la révolution, toujours d'après M. Taine, — et uniquement d'après lui, — n'a causé que des maux à la France, quelle reconnaissance veut-on que M. Taine ait pour l'homme qui, d'inflammatoires qu'ils étaient, les auraient rendus chroniques, c'est-à-dire incurables? Et d'autant que l'on prouvera qu'en organisant ce désordre, Napoléon a seul eu la puissance de le faire durer, n'est-ce pas ainsi dans le sens même de M. Taine que l'on abondera?

Quant à la question maintenant de savoir en quelle mesure et jusqu'à quel point M. Taine a tort ou raison dans son paradoxe, il convient peut-être d'attendre, et ce n'est pas sur un fragment de son livre que nous pouvons en décider. Sans doute, pour le moment, à nos yeux comme aux yeux de la plupart des Français, c'est de Napoléon que date la société contemporaine, et, si nous voulions faire une longue énumération de tout ce qu'elle lui doit d'institutions durables, nous le pourrions aussi bien qu'un autre. Nous tiendrions seulement à rappeler que, d'un grand nombre d'elles, Napoléon n'est pas l'unique auteur, mais le plus récent organisateur, et que l'ancien régime, ainsi que la révolution, ne laissent pas d'y avoir une large part à revendiquer. C'est à la Constituante qu'il faut faire honneur, si l'on pense qu'il y en ait lieu, de la description administrative du sol national, et, conséquemment, de l'organisation à laquelle plus tard ce tracé même a servi de cadre. C'est à la Convention, on le sait, qu'il faut faire honneur d'avoir posé les principes et fixé les grandes lignes du *Code civil*, et les Berlier, les Thibaudeau, les Merlin, les Treillard, les Cambacérès, avant d'être tribuns ou conseillers d'état, ont commencé par être autant de conventionnels. On sait moins que le *Code de procédure* contient encore aujourd'hui la substance de l'*Ordonnance de 1670*, et qu'il n'est pas jusqu'à la législation abhorrée de la Ferme dont les dispositions techniques ne régissent toujours notre matière des contributions indirectes. L'empire n'a pas tout fait, tout tiré du néant; et l'empereur, comme il avait trop de sens pratique et politique pour essayer de remonter le cours de la révolution, portait aussi trop haut le sentiment de la solidarité française pour ne pas utiliser tout ce que l'ancien régime, en tombant, léguait au nouveau. Ce sont deux choses dont la première fait un peu défaut à M. Taine, et la seconde au prince Napoléon. Mais, après tout cela, ce qu'il s'agit de savoir, c'est ce que ce nouveau régime contient lui-même en soi d'éléments de durée; c'est la question que s'est posée M. Taine; et c'est la réponse que nous devons attendre de son dernier volume.

Il disait, en effet, dans son *Etude sur Napoléon*, et c'en étaient même les dernières lignes ou la conclusion: « Telle est l'œuvre de Napoléon: dans sa bâtisse européenne comme dans sa bâtisse française, l'égoïsme souverain a introduit un vice de construction. Dès les

premiers jours, ce vice fondamental est manifeste dans l'édifice européen, et il y produit, au bout de quinze ans, l'effondrement brusque : dans l'édifice français, il est aussi grave, quoique moins visible ; on ne le démêlera qu'au bout d'un demi-siècle ou même d'un siècle entier, mais ses effets graduels et lents ne seront pas moins pernicieux et ne sont pas moins sûrs. » Cela veut dire que M. Taine, dans le dernier volume de ses *Origines*, s'engage à nous montrer, dans la société que nous sommes aujourd'hui, les effets inaperçus de ce vice fondamental. Et, en vérité, l'histoire de l'empire ou celle de la révolution sont-elles donc si complètement faites et parfaites, que M. Taine, avec sa ténacité d'observation et sa lenteur puissante, n'y puisse rien découvrir, rien ajouter ou changer à ce que nous en savons ? Ou, d'autre part, la France contemporaine est-elle si sûre de son lendemain, les sociétés modernes tellement confiantes en leur propre durée, que l'on ne puisse pas se demander si les institutions qui les soutiennent depuis quatre-vingts ans ne vont pas s'usant, craquant, et s'effondrant lentement tous les jours. Dans un précédent volume, celui qu'il a intitulé *le Gouvernement révolutionnaire*, ce que M. Taine a dit du *Programme jacobin*, de ses lacunes, de ses vices, et de ses chimères, il ne l'aurait pas dit, comme on l'a vu depuis, s'il n'avait eu lui-même son programme plus pratique, plus honnête, et plus complet à y opposer. De même, s'il a parlé, comme l'on sait, de l'œuvre de Napoléon, c'est qu'il se forme une certaine idée de ce qu'elle eût pu ou de ce qu'elle eût dû être, et dans le dernier volume dont cette *Étude* n'est qu'un fragment, il nous dira ce que le consulat et l'empire, au lieu de ce qu'ils en ont fait, pouvaient faire de la France du XIX^e siècle.

Alors, et alors seulement, nous pourrions juger M. Taine à son tour. Car, et c'est ici que l'on n'est pas toujours juste envers lui, ce n'est pas, lui non plus, une *Vie de Napoléon*, ni une *Histoire de la révolution*, ni une *Histoire de l'ancien régime*, que M. Taine s'est proposé d'écrire ; mais ce sont les *Origines de la France contemporaine* qu'il a voulu démêler dans l'histoire ; et tout le reste n'est que les prémisses ou la préparation de cette conclusion. On ne saurait donc juger ses conclusions avant de les connaître, mais on ne saurait surtout l'enfermer en quelque sorte malgré lui, dans ses prémisses. Il y a toute une part encore des jugemens de M. Taine sur l'ancien régime, sur la révolution, et sur Napoléon, non pas obscure, mais douteuse pourtant et relative, qui ne deviendra définitive et absolue qu'avec la dernière page du dernier volume de ce grand ouvrage.

On a seulement le droit de trouver que quatre ou cinq gros volumes font peut-être un bien gros appareil pour quelques pages de conclusion, et, sans insister autrement là-dessus, on peut penser, à un autre

point de vue, que M. Taine, dans la mesure où il a traité Napoléon, la révolution, et l'ancien régime en eux-mêmes, a manqué de modération et d'impartialité. Car l'impartialité ne consiste pas, comme le semble croire M. Taine, quand on parle de l'ancien régime, à démontrer pourquoi la révolution était inévitable, et, quand on parle de la révolution, à démontrer comment on pouvait tout de même l'éviter. Elle ne consiste pas non plus, s'il est question de Louis XIV, à faire voir que la « vie de cour et de salons, » en énervant l'ancienne France, l'a conduite insensiblement, par un chemin de fleurs, jusqu'aux abîmes ; et, s'il est question de Napoléon, à lui reprocher d'avoir rejeté loin de lui cette « charte du savoir-vivre, » et ce « code des bienséances, » et « le plus intime vêtement de la nudité humaine, » et détruit ainsi « l'œuvre suprême de la civilisation. » Mais elle consiste peut-être, selon le mot d'un grand historien, à ne jamais oublier que les hommes extraordinaires, placés par la fortune dans des circonstances extraordinaires, ont droit à une mesure d'indulgence extraordinaire. Elle consiste aussi à se rendre compte qu'en histoire comme ailleurs, il y a des valeurs qui se compensent ou qui s'équivalent, et non pas, assurément,

Qu'un pourceau secouru pèse un monde égorgé,

mais qu'un peu de domination paie un peu de servitude, un peu d'honneur beaucoup de misère, et un peu de gloire des flots de sang. Et elle consiste enfin, quoique « le bon historien ne doive être d'aucun temps ni d'aucun pays, » à se rappeler qu'après tout, Louis XIV et Mirabeau, la Convention et Napoléon, tout cela, c'est ensemble la France, et que la France n'est même que cela. Voyez cependant la justice immanente et Pironie intérieure des choses ! Cette notion banale et vulgaire de l'impartialité, — à laquelle j'avoue qu'il est aussi difficile de se conformer qu'il est facile de la définir, — pour l'avoir oubliée, le plus froid de nos historiens, et celui qui s'est le plus piqué de science et de philosophie, en a paru, et en est devenu, sans le vouloir, le plus passionné.

Mais au moins ne voudrais-je pas terminer sans louer son courage, et, quand il a cru tenir la vérité, la tranquille et sereine audace avec laquelle il l'a toujours dite. Moins courageux ou plus habile, M. Taine, comme tous les historiens de l'ancien régime, de la révolution et de l'empire, pouvait s'aider et s'appuyer d'une partie de l'opinion contre la colère et l'indignation des deux autres. Il ne l'a pas fait. Après s'être aliéné, s'il en survit du moins quelqu'un, les partisans de l'ancien régime, il n'a pas voulu flatter l'opinion révolutionnaire, et voici

qu'après en avoir essayé les fureurs, c'est à celles des bonapartistes qu'il ne craint pas de se dévouer aujourd'hui. S'il est encore permis de parler comme l'on pense, et de ne vouloir dépendre que de soi-même, sachons-lui en donc gré, comme d'une preuve ou d'un exemple de désintéressement, assez rare en tout temps, mais surtout de nos jours. Donnons-lui l'éloge, qui n'est pas médiocre, d'avoir toujours mis la sincérité de ses convictions et l'amour de sa vérité au-dessus des approbations populaires, du succès même, et plus d'une fois, peut-être, au-dessus de ses propres inclinations. Et, moins obstinés dans nos préjugés historiques, ajoutons enfin que dans son *Napoléon*, comme dans sa *Révolution*, comme dans son *Ancien régime*, parmi les erreurs, il y a bien des vérités mêlées, des vérités fortes et neuves, des vérités contre lesquelles on ne prévaudra pas.

Car j'admire l'air dont ses contradicteurs, et en particulier le prince Napoléon, veulent bien lui dire qu'il n'a pas ce qu'il faut pour parler de Napoléon ou de la révolution. Mais qui est-ce qui a ce qu'il faut, alors, pour juger de Napoléon? Frédéric ou Catherine, peut-être, ainsi que le demandait Napoléon lui-même, « ses pairs, » ou, en d'autres termes, ceux qui, nés comme lui pour la guerre et le commandement, ne peuvent que s'admirer eux-mêmes, se justifier, et se glorifier en lui? Et qui est-ce qui jugera de la révolution? Danton sans doute ou Robespierre, c'est-à-dire ceux qui furent la révolution même? Non; ce qui les jugera, c'est l'opinion moyenne; et ce qui fera, ce qui modifiera, ce qui corrigera l'opinion moyenne, ce seront les historiens; et parmi les historiens de ce temps, quoi qu'en ait le prince Napoléon, ce sera M. Taine, pour une large part. Il était bon, d'ailleurs, que le prince Napoléon, avec l'autorité qui lui appartient, essayât de montrer ce qui manquait au Napoléon de M. Taine. On a vu qu'en plus d'un point il l'avait fait avec force, mais en plus d'un point aussi avec moins de succès que de talent. Différent en ceci du Napoléon de M. Taine, le sien ressemble beaucoup à celui que nous connaissons tous. Mais ce n'est pas à dire qu'il soit le vrai; et s'il y a quelques raisons, — dont nous avons tâché d'indiquer les principales, — pour que le Napoléon de M. Taine ne soit pas conforme à l'exacte vérité, il y en a quelques-unes aussi pour qu'un esprit de la probité, de la vigueur et de l'éclat de celui de M. Taine, ne se soit pas inutilement appliqué à nous donner un nouveau portrait de cet homme extraordinaire.

UN

CRITIQUE D'ART ANGLAIS

SES PRÉFÉRENCES ET SES REPENTIRS

M. Vernon Lee réunit la plupart des qualités requises pour être un excellent critique d'art. Il a beaucoup voyagé, il a couru le monde et les musées, il connaît à fond l'Italie, et non-seulement ses églises, ses galeries, mais ses trésors cachés. Il est versé dans l'histoire de la peinture, de la musique comme de la littérature, et il est philosophe. Quelque question particulière qu'il traite, il en fait sortir des vérités générales. Qu'il étudie les deux belles fresques de Botticelli, récemment transportées de la villa Lemmi au Louvre, ou qu'il s'occupe de la *Bergère fidèle*, pastorale de Fletcher, il agrandit, il féconde son sujet, et ses conclusions, souvent fort justes, quelquefois contestables, sont toujours intéressantes. Il semble avoir médité Platon, s'être pénétré de sa méthode. Il n'a garde de poser des thèses et de les démontrer à grand renfort d'arguments et de textes. Il part sans dire où il va, il marche d'un pied léger, on l'accompagne, on le suit, et à travers maint détour on finit par arriver. Ajoutons qu'il a de la chaleur et du pittoresque dans le style, de l'esprit, parfois de l'éloquence, et qu'il possède l'art si difficile de décrire sans ennuyer jamais. Son dernier livre, recueil d'essais d'inégale valeur sur diverses questions d'esthétique, est agréable à lire et fait penser (1).

(1) *Juvenilia, being a second series of essays on sundry aesthetical questions*, by Vernon Lee, 2 vol. Londres, 1887; T. Fisher Unwin.

Ce qui est bizarre dans ce livre, c'est le titre: *Juvenilia*, comme qui dirait distractions, folies ou péchés de la jeunesse. Ces deux petits volumes, destinés à nous faire mieux comprendre la renaissance italienne et la renaissance anglaise, Raphaël et Shakspeare, l'auteur, quoiqu'il ne soit pas encore, il le dit lui-même, « à l'âge des feuilles jaunes, » éprouve une sorte de confusion de les avoir écrits, il craint d'y avoir compromis sa gravité. Il se souvient d'une figure allégorique qu'il a vue dans la cathédrale de Sienne, et qui représente un jeune homme tenant sur son poing un faucon; il déclare que, chasser au faucon ou étudier les lois de l'art et du beau, sont des occupations du même ordre, qui peuvent sembler indignes d'un homme sérieux. M. Vernon Lee est un habile critique d'art, mais M. Vernon Lee est un Anglais. O mystères d'une conscience anglaise! Cet esthéticien enthousiaste, mais repentant, adore les grands maîtres et leurs chefs-d'œuvre, mais il s'en fait de publics reproches; il est passionné de la grande peinture, mais sa passion lui cause quelque honte, il sent l'indignité de sa chaîne. Il affirme qu'il n'y a de vraiment agréable dans ce monde que l'art, mais il ajoute bien vite qu'un Anglais qui se respecte doit s'occuper surtout des choses désagréables; et à la face du ciel et des hommes, il prend l'engagement solennel de préférer désormais ses devoirs à ses plaisirs.

Cicéron, ce fin connaisseur en art grec, affectait dans ses *Verrines* de ne s'y pas connaître; il se prétendait incapable de distinguer un Praxitèle d'un Scopas ou d'un Myron. Pour un Romain, la guerre et la politique étaient les seules études dignes d'un homme sérieux. Ce n'est pas à la politique et à la guerre que M. Vernon Lee se propose de sacrifier son dilettantisme très éclairé; ce sont les questions sociales et les questions de conscience qu'il fait passer avant tout. Il s'est trop livré à la gourmandise de ses yeux, il a trop savouré les jouissances de l'esprit. Il en fait pénitence, il a juré de se mortifier; cet épicurien, plein de componction, édifiera le monde par sa tristesse. A la vérité, il n'a pu se refuser la joie de publier, une fois de plus, deux charmans volumes, consacrés à Satan et à ses pompes; il s'est dit comme Ulysse: « Péchons une fois encore, demain nous serons d'honnêtes gens. »

Naguère, il avait remporté dans ses yeux tous les enchantemens d'un printemps florentin, cette plaine, tachetée de villages, que traversent les eaux verdâtres de l'Arno, des terrains onduleux, des tertres couronnés de villas, de couvens et d'églises, des collines plantées de vignes et d'oliviers, des bosquets de cyprès, des pins-parasols, des chemins grimpant entre deux murs et conduisant à des surprises, des violettes au pied des haies, des blancheurs de cerisiers fleuris, un ciel doux, l'Apennin gris de perle. A quelque temps de là, il voyait New-

castle et la Tyne; il respirait un air épais, nauséabond, enfumé par les hauts-fourneaux et que rougissait faiblement un soleil invisible. Il entendait des grincemens et des sifflemens de machines travaillant comme des forçats; il contemplait une eau bourbeuse, qui charriait des immondices, et dont les souillures lui semblaient moins répugnantes encore que celles de ces âmes qui habitent cet enfer de fumée et de bruit. Il s'est promis de ne plus être si sensible aux ivresses des printemps florentins. Peu auparavant, il avait rencontré dans une excursion un campement de prédicateurs méthodistes. Douze villageois, rangés en cercle, écoutaient bouche béante un jeune homme en redingote longue, à la large face blême, qui, gesticulant et hurlant, leur démontrait la nécessité de se rendre à l'appel de Dieu et de se transformer en enfans de lumière. — « Je sentis, nous dit-il, que, dans une certaine mesure, nous étions en sympathie, lui et moi, et que, bien qu'idées ou occupations, nous n'eussions rien de commun, il y avait entre nous un lien plus étroit qu'entre moi et plusieurs de mes amis, dont je goûte les tableaux ou les compositions musicales, et qui sont assez polis pour lire et louer mes livres. Oui, certainement, ce prédicant méthodiste, qui peut-être n'a jamais vu un antique, ni entendu un opéra, ni lu un roman, m'aurait compris si je lui avais dit qu'il y a dans la vie des occupations juvéniles, mais qu'il y a autre chose aussi. »

Les Anglais, qui sont le plus manichéen de tous les peuples, ont différens procédés pour résoudre les questions de conscience. Les uns ménagent de subtils accommodemens entre Ahriman et Ormuzd; d'autres sont des révoltés, des insurgés qui, de parti-pris, sacrifient Ormuzd à Ahriman. Une Anglaise, aussi distinguée que belle, mariée à un prince sicilien, me disait un jour : « Honneur à qui reste dans son pays pour y remplir ses devoirs! mais, puisqu'on n'a qu'une vie à passer ici-bas, il faut la commencer et la finir dans le Midi, dans le pays des belles choses et des sensations agréables. Si on m'en accorde une seconde, je l'emploierai à m'acquitter de l'arrière de mes devoirs anglais. » Nombre de ses compatriotes comptent avec le monde et avec ses jugemens; ils cachent leurs plaisirs et n'exercent en public que leurs vertus. M. Vernon Lee, qui a peu de goût pour les hypocrites, mais qui est à la fois un enthousiaste et un timoré, pense tout arranger en nous promettant que désormais il prendra l'art moins au sérieux et la vie plus au tragique. Ses plaisirs lui sont trop chers pour qu'il consente à y renoncer; il admirera Raphaël quand il n'aura rien de mieux à faire. Mais son illusion est grande s'il se flatte de se mettre ainsi en règle avec son ami le prédicant méthodiste.

Hegel, que M. Lee considère comme « le conseil de Trente de l'esthétique, » a fait une admirable peinture de ce qu'il appelait la conscience malheureuse, et la seule consolation des consciences malheu-

reuses est de communiquer aux autres leur maladie et leurs chagrins, de propager leur malheur. Les véritables églises sont des sociétés d'assurance spirituelle qui, moyennant l'acquittement d'une prime, déchargent l'individu du soin de se protéger lui-même contre tous les risques de suprême et éternel incendie. Elles le garantissent, et en le garantissant, elles le calment, et le calme, c'est la raison. Les religions individuelles, comme le méthodisme, dégagées de toute idée sacerdotale, sont toujours agitées et tragiques. Le méthodiste sincère, qui est le type le plus moderne de la conscience malheureuse, passe sa vie à se défendre contre l'ennemi. Il est peut-être assez inconséquent pour employer une partie de ses journées à gagner beaucoup d'argent, qu'il sanctifiera en versant un nombre considérable de livres sterling dans des caisses pieuses, consacrées à la propagation de sa foi. Mais il ne sera jamais assez rassuré ni assez calme pour cultiver le calcul infinitésimal, ou pour étudier des infusoires au microscope, bien moins encore pour admirer une fresque à demi païenne du Corrège ou un paysage de Claude Lorrain, et il dira à M. Vernon Lee : « Vous vous proposez de subordonner désormais les occupations juvéniles aux études sérieuses. Il n'y a qu'une chose nécessaire, et tout ce qui aide à nous en distraire est mauvais. Ne chassez plus, mon ami, tordez le cou à votre faucon, ou reconnaissez pour votre maître le prince des ténèbres. »

Quand un homme de bien a des amitiés compromettantes et qu'il lui en coûte de les abandonner, il représente aux censeurs qui les lui reprochent que ses amis valent mieux que leur réputation, qu'on ne leur rend pas justice. M. Vernon Lee pourrait user de quelque expédient de ce genre pour s'affranchir d'une contradiction dont il est visiblement tourmenté. Il ne tiendrait qu'à lui de fermer la bouche aux prédicateurs en plein vent, à ceux qui l'accusent de nourrir dans son cœur des affections dangereuses qui sont des péchés, en leur répondant que la peinture et la musique sont des choses plus sérieuses qu'ils ne pensent, que la grande peinture est l'auxiliaire de la morale et de la religion, que la grande musique prêche. Mais il a l'esprit trop libre, il est trop artiste dans l'âme pour vouloir asservir l'art et la science du beau à une loi étrangère. Il a peu de goût pour la peinture didactique, pour la musique qui est une prédication. Il s'attache à démontrer, au contraire, que dans les âges classiques, le seul objet que se proposât l'artiste était de procurer des joies à l'imagination en rassemblant dans ses œuvres des élémens divers de plaisir, tout ce qui pouvait la charmer, l'enivrer, lui faire oublier la vie, ses misères et ses chagrins.

C'est dans une spirituelle dissertation sur l'Apollon violoniste de Raphaël qu'il a exposé et commenté cette idée si juste. Pourquoi Ra-

Raphaël a-t-il mis dans les mains de son Musagète un violon, et non une lyre ou une cithare? Il savait aussi bien que nous que le fils de Latone ne joua jamais du violon à quatre cordes. Mais il voulait représenter le dieu de la musique, et pour ses contemporains, la musique par excellence était le violon, et un Apollon violoniste disait plus de choses à leur imagination qu'un Orphée d'archéologue tirant d'une lyre très antique des accords inconnus et peut-être ingrats. — « Raphaël a mis un violon dans les mains de son jeune dieu, parce que cela s'accordait avec la façon de concevoir les sujets d'art que Raphaël partageait avec tous les peintres de son temps, et que les peintres de son temps partageaient avec tous les hommes et toutes les femmes de la renaissance, et que les hommes et les femmes de la renaissance partageaient avec les hommes et les femmes de l'ancienne Grèce, du moyen âge, de l'Angleterre gouvernée par la reine Élisabeth, de tout pays et de toute époque qui a possédé un art vraiment grand et vigoureux, à savoir l'habitude de considérer tous les sujets donnés à l'artiste comme la matière ou le prétexte d'une décoration, d'un spectacle à grand appareil, *a pagant*, comme un assemblage grandiose ou charmant de formes sculptées ou peintes, de sons heureusement groupés et enchaînés, d'images et d'émotions. »

M. Lee a raison. Qu'importaient à ces artistes les invraisemblances, les anachronismes, pourvu que le but fût atteint et que les imaginations fussent contentes? Quand il peignit ses *Noces de Cana*, Véronèse prit à tâche d'enrichir son tableau de tout ce qui pouvait l'orner et l'égayer, et il fit à son siècle l'agréable surprise de lui montrer dans un repas que préside le Christ un Charles-Quint décoré de la Toison d'or, la marquise de Pescaire armée d'un cure-dents, le sultan Soliman le accompagné d'un prince nègre, Paul Véronèse lui-même en habit blanc et jouant de la viole. Rien ne manque à la fête : une clarté enveloppante, une lumière, qui caresse et répand la joie, baigne cette vaste toile; l'air y circule partout, les poumons sont à l'aise, les couleurs chantent, et ces *Noces de Cana* sont un spectacle de fantaisie aussi réjouissant que *l'Embarquement pour Cythère*, autre merveille de composition, de coloris, de grâce et de dessin, chef-d'œuvre comparable aux jardins enchantés des comédies de Shakspeare, et auquel on a fait bien tard les honneurs du salon carré, qui le réclamait depuis longtemps.

Aux grandes époques de la peinture, la peinture était une fête, et M. Lee compare les chefs-d'œuvre de la renaissance à ces réjouissances publiques célébrées jadis en l'honneur de quelque prince, et qui encombraient les rues « de leurs processions de soldats richement harnachés et superbement montés, de leurs cavalcades de masques et de musiciens, de leurs troupes de choristes, de leurs mâts de

cocagne enguirlandés de fleurs, de leurs bannières peintes, de leurs torches flamboyantes, de leurs échafauds roulans, tendus de tapis brodés et peuplés de figures étrangement accoutrées. » C'est ce genre de spectacle qu'il retrouve aussi dans les drames et dans les comédies de Shakspeare, et il en veut aux critiques pointilleux et malavisés qui prétent à ce grand poète de subtiles intentions qu'il n'eut jamais, une logique de psychologue, une finesse et une rigueur dans le développement des caractères qu'il ne se soucia jamais d'avoir. Comme le remarque M. Lee, c'est le roman moderne, ce sont les Defoë, les Richardson et les Fielding, M^{me} de Lafayette et l'abbé Prévost qui ont introduit dans la littérature l'esprit d'analyse et un besoin d'exactitude inconnu jusqu'alors.

Il soutient avec raison « que Shakspeare n'a jamais mis en scène que des caractères généraux, qu'il les concevait avec une puissance étonnante, comme le fit Webster avec moins de génie, mais qu'il s'inquiétait peu des développemens. » Macbeth est un tyran souvent déclamateur, le roi Lear est un vieil enfant gâté, Miranda est un ange, Ophélie est une fille crédule qui devient folle. — « Qu'importait à Shakspeare la réalité du détail? Rossini plaçait une roulade agréable au milieu d'une agonie; Shakspeare, dans les momens les plus passionnés, n'hésite jamais à mettre dans la bouche de ses personnages une métaphore heureuse ou une tirade philosophique... Sa principale préoccupation, ajoute M. Lee, était de procurer à ses contemporains la plus grande somme de plaisir, en mêlant à l'exposition de quelque action intéressante et pathétique tous les assaisonnemens qui leur plaisaient, le haut lyrisme, la bouffonnerie, la fantaisie, l'obscénité, les sentences d'un philosophe et l'euphuisme fashionable... Le public de la fin du xvi^e siècle et du commencement du xvii^e venait voir des meurtres et des empoisonnemens, mais il lui fallait aussi de belles tirades, des pensées baconiennes formulées dans la langue de Bacon, des plaisanteries rabelaisiennes exprimées dans le jargon de Rabelais, et avec tout cela une poésie plus exquise et plus prenante que celle de Spencer ou de Sidney. » — Ce public venait chercher une fête, on le servait à son goût, qui apparemment était celui du maître des cérémonies, de l'ordonnateur souverain du banquet.

Les plaisirs et les habitudes de l'imagination changent avec le temps. L'esprit d'analyse et de précision, que le roman moderne avait mis en honneur, a pénétré partout et s'est imposé au théâtre, comme à la peinture et aux arts plastiques. Certaines invraisemblances nous sont insupportables, et nous n'admettons plus qu'un Soliman dine avec le Christ, qu'un Apollon joue du violon. Mais les grands artistes qui donnaient des fêtes à leurs contemporains étaient d'admirables observateurs, qui enfermaient dans leurs mensonges des vérités profondes et dont

les rêves étaient des enseignemens. On n'égalera jamais les peintres italiens du xvi^e siècle dans la connaissance des formes et du corps vivant, dans la science de la perspective, de la lumière ou de la couleur. Si Shakspeare se dispense de nous expliquer les inexplicables reviremens de quelques-uns de ses personnages, personne n'a raconté comme lui les grandes crises de l'âme humaine. Il a des paroles qui, semblables à des éclairs, illuminent tout à coup les cavernes sombres et nous découvrent leurs mystérieuses profondeurs; c'est une révélation dans un éblouissement. Nous sommes friands de couleur locale, et les Turcs de Racine nous semblent bien peu Turcs. Ceux qui se piquent de se connaître en turbans ont-ils démêlé aussi bien que lui ce que devient la passion dans un cœur de sultane et la jalousie dans un harem? Sont-ils capables de résumer comme lui de longues pages d'histoire en quatre vers :

Un vizir aux sultans fait toujours quelque ombrage;
A peine ils l'ont choisi qu'ils craignent leur ouvrage;
Sa déponille est un bien qu'ils veulent recueillir,
Et jamais leurs chagrins ne nous laissent vieillir.

L'esprit d'exactitude est un don précieux à condition de ne pas dégénérer en esprit de minutie. Les minutieux sont à leur façon des rêveurs : ils s'imaginent qu'un être vivant est un assemblage de détails juxtaposés. Nous sacrifions trop souvent les grandes vérités aux petites; savans en vétilles, les grandes lignes nous échappent, et ce qui manque d'ordinaire à la peinture contemporaine, comme au cheval de Roland, c'est de vivre; on y trouve toutes les qualités du monde, sauf la joie et la liberté du génie. Comme le dit M. Lee, ce qu'on exige aujourd'hui d'un peintre d'histoire, c'est qu'il soit avant tout un archéologue, et ses toiles fatiguées nous racontent tristement la patience de ses recherches et son labeur. On exige d'un compositeur qui met en musique quelque légende égyptienne qu'il ne pêche jamais contre la couleur locale, et que ses doubles croches nous fassent voir les pyramides et contempler les Pharaons; il pourrait se faire que son opéra distillât un ennui pharaonique.

M. Vernon Lee se plaint de vivre dans un siècle de pédans, et il énumère tous les maux que l'archéologie, mal employée, nous cause. Que pense-t-il de cette autre science très admirable, mais un peu triste dans ses applications, et fort conjecturale, qu'on appelle la physiologie? Le drame de l'avenir, nous dit-on, sera le drame physiologique. Il ne suffit pas qu'un dramaturge soit un bon observateur, il faut qu'il ait des doctrines et qu'il s'en serve pour appliquer à son art les procédés des sciences exactes. Prenez un Français né à tel degré de latitude et de longitude, dans tel milieu, doué de telle constitution, exerçant tel

métier, placez-le dans telle situation donnée, et dites-nous exactement ce qu'il fera. Avant de résoudre une équation, il faut la poser, et vous ne poserez jamais la vôtre, elle est trop complexe, les termes en sont innombrables. Vous avez peut-être oublié que ce Français avait une affection de la vessie, et cette vessie malade change tout; vous avez oublié qu'à l'âge de deux ans, il est tombé des bras de sa nourrice sur le parquet, et que, sans que personne s'en doutât, cette chute a laissé dans son cerveau d'ineffaçables traces. Peut-être aussi, par un phénomène d'hérédité indirecte, tel grand-oncle lui avait transmis quelque idio-syncrasie ou par un phénomène de réversion, il tenait du caractère bizarre de tel de ses ascendants du troisième degré. Certaines règles souffrent tant d'exceptions que ce ne sont plus des règles, et que le bon sens, les impressions, les souvenirs personnels sont des guides plus sûrs. Un critique sagace et de grande autorité reprochait à un romancier d'avoir introduit dans l'un de ses romans un médecin de fous qui avait le mot pour rire; les médecins de fous, disait-il, sont toujours graves et tristes. Le romancier alléguait pour sa défense que, son roman étant un peu sombre, il avait chargé un personnage de belle humeur d'en égayer la philosophie. Il pouvait alléguer aussi que dans sa jeunesse il avait connu deux médecins directeurs de maisons de fous, dont l'un faisait diner avec lui les plus raisonnables de ses malades, et les charmait par les grâces de son esprit et l'aménité de son humeur; dont l'autre, galantin un peu fat, toujours pimpant et pomponné, débitait aux jolies femmes des complimens musqués et rimait des bouquets à Chloris. Plus tard, ce même romancier, dînant en ville, se trouvait assis à côté d'un joyeux causeur, abondant en histoires drôles; cet homme plaisant était un médecin de fous. Assurément le critique avait raison, mais le romancier n'avait pas tort.

Toutes les préférences de M. Lee sont acquises au grand art, à l'art qui est une fête; il a bu longtemps à cette coupe enchantée, mais il en est sorti un serpent qui l'a piqué au cœur. Il a condamné ses joies, il s'est dit que ce monde n'est pas un lieu de plaisance, qu'il n'est permis qu'aux adolescents de jouir, de contempler et de rêver, que l'homme mûr doit peiner et agir, que l'art est un narcotique aussi dangereux que divin. C'est ici que nous l'arrêtons. Est-il bien vrai que les grands artistes soient des endormeurs? Nous croyons nous souvenir qu'ils ont souvent réveillé des peuples qui faisaient de mauvais rêves. Bonaparte, général en chef de l'armée d'Égypte, écrivait à la veuve de l'amiral Brueys que les grandes douleurs nous anéantisent, que, dans les grands deuils, « l'âme ne conserve de relations avec l'univers qu'au travers d'un cauchemar qui altère tout. » Certaines superstitions lugubres, filles de l'antique épouvante, produisent le même effet que les grands deuils. Plus d'une fois, l'humanité, opprimée par un poids

incommode, s'est sentie au pouvoir d'un incube qui lui défendait de se mouvoir, d'agir, de respirer. Ce sont les poètes, les artistes qui, en lui donnant des fêtes, l'ont délivrée de son cauchemar.

La Grèce avait emprunté à la Phénicie, aux vieilles sociétés orientales, leurs divinités monstrueuses, d'humeur farouche et de mœurs dévergondées, et le Zeus des noires forêts de l'Arcadie fut un Moloch, qui réclamait des sacrifices humains. Mais il s'amende par degrés; honteux de son passé, il le répudie; il se persuade que ces chairs fumantes lui répugnaient; que, pour punir Lycaon de lui avoir sacrifié un enfant, il l'a foudroyé, lui, son palais et ses cinquante fils, ou qu'il l'a changé en loup. Les Olympiens sont des monstres transformés et apprivoisés, et ce sont les poètes qui les apprivoisent. « Hésiode et Homère, a dit Hérodote, ont fait connaître les premiers la généalogie des dieux; ils leur ont donné leurs surnoms et leurs épithètes, ils leur ont distribué les honneurs, les charges et les fonctions, et ils nous ont montré leur figure. » Il faut entendre par là que ce fut dans l'âge d'Homère ou des homérides que la Grèce s'assimila des dieux étrangers, qu'ils lui apparurent comme la grande famille d'un Zeus protecteur des cités et d'une civilisation commençante. Désormais ces ennemis des ouvrages de l'homme se font gloire d'y collaborer et de se mettre à son service; ils deviennent les patrons des institutions nouvelles, qui créaient un Occident. Ce furent les poètes qui consacrèrent cette révolution bienfaisante; *l'Iliade* et *l'Odyssée* furent la bible de l'anthropomorphisme hellénique, et de merveilleux poèmes, dont la sculpture s'inspira, accomplirent une œuvre de délivrance. Ces dieux qui faisaient peur, qu'on adorait en cremlant dans l'arbre consacré, dans quelque pierre noire tombée du ciel ou dans des poupées grossièrement équarries, à tête de bêtes, la Grèce, par la main de ses Phidias et de ses Praxitèle, leur donna à jamais une figure humaine, et avec le temps son audace lui sembla si naturelle qu'elle pensa leur avoir fait tort en leur prêtant jadis un autre visage que le sien.

La renaissance italienne fut une insurrection contre l'ascétisme qui mutilait l'homme et la vie, contre une religion morose, farouche, qui maudissait la terre et tout ce qui s'y passe, qui annonçait la fin du monde et enseignait que la nature est corrompue jusque dans ses moelles, qu'elle appartient au prince des ténèbres, que la beauté est un filet où il prend les âmes. Dante le visionnaire se promène à travers les cercles des damnés et les sphères des bienheureux, et dans les éléments éthérés comme dans le royaume souterrain, il se souvient de Florence, elle l'accompagne partout. Il emporte avec lui l'image des rivées et des monts d'Italie, ses paysages favoris, des histoires d'amour, le souci de son art, toute la mythologie de Virgile

et d'Ovide, et les âmes du purgatoire l'entretiennent de poésie, d'enluminures et de chansons. Il a osé mettre des papes en enfer ; il est plus audacieux encore quand il fait dire à un damné gibelin que la défaite de son parti le tourmente plus que son lit de flammes. Quel prix attaché aux choses d'ici-bas ! Giotto, son contemporain, supprime le fond d'or des tableaux de sainteté, qui sera remplacé par des architectures savantes ou précieuses, par des paysages suaves ou magnifiques. On aperçoit au loin des montagnes bleues, des vallées, des gazons fleuris, des lacs, des arbres chargés de fruits, un cheval blanc qui galope, un faucon qui s'envole, et pendant qu'une vierge présente à l'adoration des fidèles un enfant miraculeux ou que le Verbe fait chair expire entre deux brigands, il y a des vaches qui broutent, des gens qui chassent, des gens qui pêchent ou qui raï-oument, et qui causent et semblent heureux de vivre. C'est ainsi que, par une douce ironie, les choses du monde sont mêlées aux choses du ciel, les joies terrestres au drame divin : des dieux qui maudissaient se changent en dieux qui bénissent, ils apprennent à sourire, les croix enfantent des roses, et l'ascétisme, déraciné du fond des cœurs par un pieux sacrilège, en est réduit à s'enfuir dans les couvens, où l'art le poursuit et le traque.

M. Lee conviendra facilement de tout cela. Quelque bien qu'il veuille à son ami le prédicateur méthodiste, il ne partage point ses opinions sur la nature de Dieu et sur les enfans de lumière. — Soit ! dira-t-il. L'art a travaillé jadis à l'affranchissement de l'esprit humain ; c'est une tâche qu'il ne peut plus remplir, qu'il doit laisser aux philosophes et aux savans. L'art n'est plus pour nous qu'un amusement, qu'une distraction, qui a ses dangers. Il me persuade que le monde est beau, et je me sens heureux, et me sentant heureux, je me crois bon, et j'oublie le monde réel, ses tristesses, ses fanges et ses abominables viscères. Tandis que, plongé dans une muette extase, je contemple le *Parnasse* de Raphaël, la Tyne continue de verser ses immondices dans la Mer du Nord. Arrière, divins ensorceleurs ! Je veux penser à la Tyne et à ses souillures.

On pourrait lui représenter que les laideurs de la vie, les souillures de l'âme humaine ne sont pas absentes des œuvres d'art, que Shakspeare a mis en scène des Caliban et des Richard III, que Raphaël a dessiné d'après nature un épileptique, un possédé et ne s'est pas soucié de l'embellir, que Mantegna, en nous montrant les vices chassés de la terre par la sagesse et le travail, a peint des satyres et des hydropiques fort repoussans, que Rembrandt nous fait voir un Christ roi des gueux et des estropiés, et qu'il met sous nos yeux une vraie cour des miracles avec ses infirmités, ses béquilles et ses loques. Mais, sans doute, M. Lee nous répondrait que dans le grand art la

laideur est sauvée, que les Caliban et les Richard de Shakspeare sont de beaux monstres qui forcent notre admiration, que l'épileptique de Raphaël figure comme un accessoire dans une scène sublime, que les satyres, les hydropiques de Mantegna se détaillent sur de merveilleuses arcades de verdure ornées de fleurs, de fruits savoureux et que le décor fait oublier le reste, que par les prestiges du clair-obscur, Rembrandt a changé une cour des miracles en un spectacle splendide et doré.

Il dit vrai, les grands artistes sauvent la laideur et en quelque mesure nous réconcilient avec le mal. L'effet que produisent sur nous les choses dépend moins de ce qu'elles sont que de notre humeur et de la couleur changeante de nos pensées; ce que nous trouvons en elles, c'est ce que nous y mettons: dis-moi qui tu es et je te dirai ce que tu verras. L'artiste nous contraint à les voir telles qu'il les voit, à sentir ce qu'il a senti; c'est par excellence un cas de suggestion. Il a une idée à laquelle il a tout rapporté et qu'il nous impose. Qu'il peigne des noirceurs, s'il lui plaît; elles ne sont plus des taches, elles font partie d'un ensemble harmonieux où elles se fondent. Dans un piquant essai sur *l'Association des idées*, M. Lee a raconté, d'après Pétrarque et le vieux Burton, la légende du lac de Charlemagne. Au vif étonnement de toute sa cour, le vieil empereur s'était épris d'une femme de condition commune et de beauté très ordinaire. Il eut la douleur de la perdre; il fit embaumer son corps, qu'il couvrit de bijoux et qu'il emmenait partout avec lui. Un vénérable évêque parvint à découvrir que la cause secrète de cette extravagante passion était un petit anneau magique déposé sous la langue de la morte. Il réussit à le dérober, et Charlemagne devint amoureux de l'évêque. Pour se soustraire à ses obsessions, le prélat jeta l'anneau au milieu d'un étang. A l'instant même, l'empereur oublia sa morte et son évêque; prenant en pitié tous ses palais, ce marécage lui parut le plus bel endroit de la terre; il y bâtit une maison, une église, et Aix-la-Chapelle fut fondée.

Un grand paysagiste, qui possède l'anneau magique, répand un charme sur quelque site désolé, morne et âpre, et quand Shakspeare me montre un grand criminel, il me force à m'écrier: Quel beau diable! Un moissonneur sicilien, dont Théocrite a conté le malheur, s'était épris d'une petite joueuse de flûte, maigre, sèche et hâlée. Son camarade Milon lui disait: « Tu veux donc caresser une sauterelle! » Il répondait: « Je l'aime telle qu'elle est. Muse, chantez avec moi cette grêle enfant; tout ce que vous touchez, déesse, vous le rendez beau. » Cette muse, qui embellissait une sauterelle et prêtait des grâces à une petite fille maigre, était l'amour qui le consumait. L'amour est une magie, et tout artiste est un amoureux qui nous souille sa fièvre. C'est pourquoi il y a comme une sor-

cellerie dans les chefs-d'œuvre du grand art; ils sont à la fois des spectacles et des mystères.

« Je veux penser aux eaux souillées de la Tyne, ne me procurez plus des joies trompeuses, n'entreprenez pas de me consoler en me réconciliant avec le mal. Le monde est triste; laissez-moi à mes tristesses, à mes dégoûts et à mes devoirs. » Les mélancoliques de bonne volonté, qui aspirent à se rendre utiles, devraient considérer que rien n'est plus stérile que certaines tristesses, et que le premier devoir d'un homme d'action est de surmonter ses dégoûts. Voilà un malade mangé par un mystérieux ulcère. Le simple curieux qui l'aperçoit se détourne avec horreur; le chirurgien croit découvrir dans cette plaie un cas intéressant qui l'émeut, le passionne, et tout à l'heure il ouvrira sa trousse avec un frémissement d'impatience et d'anxiété, comme le peintre saisit sa brosse ou le sculpteur son ébauchoir. Qui des deux est le plus utile au malade, le dégoûté ou celui qui ne connaît plus le dégoût? Un touriste, égaré dans les faubourgs d'une grande ville, traverse un quartier infect où pullulent la misère et la vermine. La nausée le prend; il se dit à lui-même : « Regardons bien vite et sauvons-nous. » Sur ses pas accourt la charité; elle regarde et ne s'en va pas. Elle se réconcilie avec la misère, avec le mal, parce qu'elle voit partout de saintes tâches à accomplir, des problèmes du cœur à résoudre, des pitiés et des grâces à répandre. Elle ne marche pas, elle a des ailes; en quelque lieu sombre qu'elle se présente, la foi et l'espérance l'accompagnent; ne lui reprochez point ses illusions, elle a juré de n'en jamais guérir. Elle n'est pas seulement une vertu; comme l'art, elle est une magie, une passion; c'est avec des mains amoureuses qu'elle touche des loques immondes et des visages impurs. Une sainte religieuse disait que sa vocation la hantait tout le jour comme un péché; elle disait aussi : « Les infirmes sont nos trésors, les souffrances de l'âme et du corps sont nos domaines, et la guerre elle-même nous enrichit. »

Cette même religieuse aimait passionnément les fleurs, « qui lui semblaient sortir tout droit de la main de Dieu. » Elle aimait d'une égale ardeur la musique, les beaux tableaux et les beaux vers; elle y retrempait son cœur, elle y puisait des forces pour vaquer à ses dures besognes. En terminant son livre, M. Vernon Lee fait une grande concession à son dilettantisme : il convient que l'étude persévérante des chefs-d'œuvre de l'art prolonge notre jeunesse, et qu'il est bon d'être jeune pour être utile aux autres et à soi-même. Les Grecs, qui avaient leurs heures d'hypocondrie, disaient que le premier degré du bonheur est de ne pas naître, que le second est de mourir jeune. Ce qui est encore plus beau, c'est de mourir jeune à cent ans, et c'est la grâce que je souhaite à M. Lee pour le récompenser du plaisir avec

lequel j'ai lu ses essais. Mais qu'il consente à reconnaître que l'âme humaine n'est pas une boîte à compartimens, que tout s'y mêle, que tout s'y combine! Qu'il m'accorde aussi qu'il n'y a pas l'épaisseur d'une muraille de la Chine entre le contemplatif et l'homme d'action, entre l'utile et l'inutile, entre la gaieté et le sérieux, entre ce qui plaît et ce qui sert! Tel homme grave l'est bien peu; ce sont les calculs d'un égoïsme grossier qui lui assombrissent le visage, et si l'art est un jeu, l'homme qui ne sait pas jouer est un homme très incomplet. On ne fait bien que ce qu'on aime à faire, et l'amour est une source de joie. Il y a un peu de poésie dans toutes les grandes pensées, un peu de musique dans toutes les belles actions, et il y a un art de gouverner, un art de vivre, un art de faire le bien. Politiques, capitaines ou philanthropes, tous les hommes supérieurs sont à leur façon des artistes qui accomplissent en se jouant des choses difficiles. Saint Vincent-de-Paul n'était pas seulement un grand chrétien, il était un grand virtuose.

Le meilleur moyen de purifier la Tyne serait d'initier l'âme de certains habitans de Newcastle aux rudimens de l'art. De toutes les matières d'étude récemment introduites dans nos écoles, le dessin et le chant nous paraissent les plus essentielles; nous y attachons plus de prix qu'à la morale civique. Mais que M. Lee se défie des prédicateurs méthodistes! Ce sont de terribles gens. Celui qui convertit le poète William Cowper exigeait que pour assurer son salut, il se repentît d'avoir traduit *l'Illiade* en beaux vers anglais et qu'il brûlât sa traduction. M. Lee, que son ami le wesleyen convertirait volontiers à de sombres doctrines, devrait essayer à son tour de le convertir à Raphaël et à son Apollon violoniste. Si jamais cet énergumène allait à Rome et qu'Apollon le baptisât de sa grâce, il apprendrait à assouplir ses gestes et ses dogmes, à donner quelque douceur à sa parole, quelque charme à ses vertus, et ses ouailles lui en sauraient gré.

Mais je ne sais pas pourquoi je me donne tant de peine pour consoler M. Vernon Lee. Je le soupçonne de se trouver très bien comme il est. Peut-être les contradictions qui l'affligent et dont il se plaint éloquentement lui causent-elles plus de joie que de chagrin; il n'aurait garde de s'en défaire, il les soigne, il les nourrit, comme on entretient du poisson dans un vivier, pour être sûr d'en avoir toujours à manger. Je connais des hommes distingués à qui les inquiétudes de leur conscience procurent des raffinemens de plaisir; je connais des hommes compliqués pour qui les remords sont les épices, le poivre noir ou le piment rouge du bonheur.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

Ce n'est point assurément une situation facile qui est faite à la France, en partie par la fatalité des événements, en partie par ceux qui ont la prétention ou la fortune de conduire ses affaires. La vérité est qu'il faut que notre nation ait un ressort extraordinaire, une singulière puissance de vie pour avoir résisté depuis dix ans à toutes les influences meurtrières, à la tyrannie des partis et à l'action des mauvais gouvernements. Elle a vécu cependant et elle vivra, parce qu'elle garde à travers tout sa souple et vigoureuse nature, parce qu'elle est le plus souvent étrangère à tout ce tapage de politique artificiellement violente et agitatrice, dont elle peut souffrir par momens sans en être indéfiniment la dupe. La France en est évidemment venue aujourd'hui à sentir sa situation. Elle se sent mal gouvernée, entraînée par des passions qu'elle ne partage pas, déçue dans ses vœux de tranquillité laborieuse et féconde, violentée ou contrariée dans ses intérêts, épuisée dans ses ressources; elle sent son mal, et avec la confiance qu'elle tient de sa généreuse nature, elle est impatiente de retrouver une autre direction, une autre politique, de rentrer, sous des chefs moins aveuglés, dans une voie où elle puisse librement déployer ses facultés et ses forces. Comment et dans quelle mesure se réalisera ce retour ou cette évolution, comme on voudra l'appeler? C'est ce qui ne cesse de se débattre depuis quelque temps entre les partis, les uns s'efforçant de retenir une domination dont ils ont abusé; les autres, avec des nuances diverses, sentant la nécessité de s'arrêter, de rendre au pays ce qu'il demande, une politique de paix civile et de réparation. Au fond, c'est de cela qu'il s'agit dans tout ce tourbillon de polémiques, de discours, de manifestes et de programmes du jour. Chacun veut donner sa consultation. La grande affaire est de rester dans la vérité des choses, de ne pas dépasser la mesure, et là est justement le dan-

ger de l'intervention des princes, dont la parole, livrée aux passions des partis, ne sert le plus souvent, en fin de compte, qu'à obscurcir et à dénaturer les situations.

Que le prince Napoléon saisisse l'occasion d'une publication historique sur l'empereur et sur l'époque impériale pour rajeunir ses titres à la confiance de la république et des républicains, ce n'est ni bien nouveau ni bien grave; on a le choix entre les deux incarnations les plus récentes du bonapartisme découronné de sa gloire : l'incarnation républicaine avec le prince Napoléon, et l'incarnation autoritaire, césarienne, avec le prince Victor. Le conflit des prétentions fait la faiblesse des prétendants. Que M. le Comte de Paris ait cru devoir se jeter dans la mêlée en publiant à l'heure qu'il est un manifeste ou un message sous la forme « d'instructions aux représentans du parti monarchiste en France, » c'est d'une bien autre signification; l'événement a sa gravité, et les républicains eux-mêmes, par l'exaspération particulière avec laquelle ils ont reçu cette manifestation, ont contribué étourdiment à en relever l'importance. M. le Comte de Paris a certes droit à tous les respects, et pour les traditions dont il est le dépositaire et pour la situation douloureuse que l'iniquité des partis lui a créée. C'est de plus un esprit sérieux et appliqué, formé par une étude attentive de tous les intérêts publics. Le manifeste qu'il a cru devoir livrer à l'ardeur des polémiques du jour est évidemment une œuvre méditée et réfléchie, où le prince a tenu à rassembler et à coordonner avec un soin presque minutieux ses vues sur le gouvernement de la France. Dans sa partie critique, il n'est que trop justifié par les fautes et les excès de la politique républicaine; dans ce qu'on pourrait appeler sa partie théorique, il atteste la bonne volonté de tout combiner, de tout concilier, même des choses qui peuvent paraître inconciliables. Le manifeste de M. le Comte de Paris n'a d'ailleurs rien d'un appel à la sédition, aux passions de parti; c'est plutôt un exposé tranquille et étudié de la monarchie telle que le prince la comprend, avec ses conditions anciennes et nouvelles, avec le caractère qu'elle recevrait d'un mouvement irrésistible d'opinion d'une origine toute légale. L'œuvre et l'auteur ne peuvent qu'inspirer le plus sérieux intérêt pour tant de bonnes intentions prodiguées en quelques pages. Après cela, pour parler avec une liberté digne d'un prince comme M. le Comte de Paris, il est bien certain qu'à la lecture du dernier manifeste on ne peut se défendre d'un doute. La première pensée qui vient à l'esprit est de se demander s'il était utile et opportun, s'il répond aux circonstances où nous sommes, si même, en définitive, il n'a pas plus d'inconvéniens que d'avantages.

A quoi peut-il réellement servir? Où est l'utilité de manifestations et de discussions nécessairement sans issue pratique? La monarchie n'est pas une affaire de manifestes. Elle reste, on l'a dit non sans

raison, la grande réserve de la France, ou, si l'on veut, le grand sous-entendu d'une situation troublée; et ceux qui déclarent à tout propos, avec l'assurance des partis infatués, qu'elle ne reviendra jamais, sont aussi puérils que ceux qui passent leur temps à annoncer tous les matins sa résurrection pour le lendemain. Le fait est qu'aujourd'hui comme hier et demain comme aujourd'hui, l'avenir sera ce qu'on le fera, et on pourrait dire à l'heure où nous sommes que ce sont les républicains, peut-être les républicains seuls, qui peuvent décider par leur conduite de ce qui arrivera. L'avenir sera aux plus sages, disait M. Thiers, et c'est encore vrai. Évidemment, le jour où les républicains, entraînant et précipitant la république, auraient définitivement désabusé et dégoûté le pays par leurs violences stériles, par leurs excès de domination, et auraient épuisé leur règne, la monarchie apparaîtrait ou reparaitrait comme la suprême ressource de la France. Un manifeste de plus n'ajoute rien aux chances d'une restauration monarchique. Il ne simplifie rien et ne dénoue rien; il peut, au contraire, tout compliquer.

La monarchie que représente M. le Comte de Paris, c'est la monarchie constitutionnelle, libérale et parlementaire, on l'a cru du moins jusqu'ici, et cette monarchie n'avait pas besoin de programme. Son programme est dans son histoire, dans ses trente-quatre années de règne. Elle se confond avec la période du siècle la plus brillante par le déploiement régulier de toutes les libertés, par l'essor de l'intelligence française et des arts, par les progrès de la fortune nationale, et si, à la dernière heure, elle a péri par la sédition, elle garde l'honneur d'avoir laissé la France estimée du monde, intacte dans ses frontières comme dans ses ressources et dans ses libertés. Cette histoire parle par elle-même, et, libéralement interprétée, elle vaut bien un manifeste. M. le Comte de Paris, avec la bonne intention de tout concilier, a cru devoir y ajouter, en introduisant dans son programme des nouveautés qu'on nous permettra de trouver un peu étranges, quelque chose comme le plébiscite et une annulation à peine déguisée des droits les plus essentiels inhérens au régime parlementaire; mais y a-t-on songé? Le plébiscite et les assemblées de 1852, ce n'est plus la monarchie constitutionnelle, c'est l'empire. Les impérialistes se sont hâtés de dire : c'est l'empereur sous la figure du roi, c'est notre constitution, c'est notre principe! Les libéraux constitutionnels ne peuvent pas en dire autant. Qu'aura-t-on gagné? M. le Comte de Paris, en essayant une fusion bienveillante et un peu chimérique de traditions si différentes, s'est exposé à offrir au pays une image difficile à saisir, une énigme à déchiffrer.

C'est un premier danger. Le nouveau manifeste a un autre inconvénient : il est peut-être peu opportun dans les circonstances où nous sommes ; il n'est pas fait pour simplifier une situation où les conser-

vateurs de France, les hommes dévoués à leur pays, — et il y en a dans tous les camps, — ont déjà bien assez de difficultés pour trouver leur chemin, pour se tracer à eux-mêmes la conduite la plus prudente, la plus patriotique. De quelque façon qu'on juge les événemens du moment, il y a un fait certain : depuis quelques mois, il y a eu, en France, un changement, il y a une expérience engagée, une tentative de politique nouvelle. Il s'est formé un ministère qui a parlé dans les chambres d'un accent assez nouveau, qui n'a pas craint de désavouer ce qu'on appelait le gouvernement de combat, qui n'a point hésité à admettre que la première nécessité était d'assurer à tous des garanties libérales, une administration équitable, de chercher la paix dans l'étude impartiale et éclairée des affaires du pays. Il y a eu aussi dans le camp conservateur, sinon un désarmement complet, du moins un commencement de trêve, une suspension d'hostilités vis-à-vis du gouvernement de la république. Que cette expérience ait été jusqu'ici timide, incertaine, qu'on en soit encore parfois aux fausses et violentes traditions des derniers ministères plus ou moins radicaux, c'est possible. Évidemment, ce n'est pas du premier coup que peut s'accomplir une telle évolution sur le champ de bataille des partis. La tentative n'a pas moins existé, elle n'est point désavouée. Le nouveau manifeste, en ravivant les questions les plus ardentes, a changé cette situation, et l'auteur s'est fait une honnête illusion s'il a cru tout concilier en variant ses « instructions » pour la droite parlementaire et pour les monarchistes dispersés dans le pays. Le résultat pourrait être uniquement de contrarier ou de compliquer une expérience tentée dans un intérêt public. Ce n'est point certainement ce que M. le Comte de Paris a voulu, et, après comme avant le manifeste, les conservateurs de tous les camps, du parlement et du pays, n'ont rien de mieux à faire que de ne pas se laisser détourner d'une tentative qui répond visiblement à un instinct universel. Lorsque M. le président du conseil et les républicains modérés ont paru se rattacher à une politique de conciliation et d'apaisement, lorsque les conservateurs des chambres ont paru prêter leur appui à cet essai de pacification intérieure, les uns et les autres obéissaient à des mobiles différens. Ils se sont rencontrés sur un point : ils ont également reconnu la nécessité de cette sorte de trêve de bien public. Ce qui était vrai hier l'est encore aujourd'hui, et les conservateurs de France, qui sont les premiers juges de ce que le pays leur demande, n'ont qu'à s'inspirer d'eux-mêmes et des intérêts nationaux, à écouter les vœux de l'opinion, pour régler leur conduite selon les circonstances, sans être des dupes ni des complices d'agitations nouvelles.

Ce qu'il y a de plus curieux, de plus significatif, c'est l'explosion de violences provoquée dans les camps révolutionnaires par le manifeste de M. le comte de Paris, que les radicaux se sont hâtés de si-

gnaler comme une déclaration de guerre ou un appel à la sédition, comme une audacieuse prise de possession du règne. Peu s'en est fallu que la république n'ait été du coup déclarée en danger ! Ces prétendus sauveurs de la république sont plaisans avec leurs fureurs. Ce sont les radicaux eux-mêmes qui ont fait à M. le Comte de Paris cette position à la fois douloureuse et privilégiée dont ils s'effraient aujourd'hui. Ce sont les lois d'exil imposées par eux à un ministère complaisant qui ont désigné le prince comme le représentant unique et attitré de la monarchie. C'est leur politique qui fait la force de toutes les revendications, et ces prétendus dangers qu'ils voient partout, dont ils accusent tout le monde, c'est par eux et par eux seuls qu'ils existent. Au fond, toutes ces colères sont plus factices, plus calculées que sincères, et le vrai est que le manifeste de M. le Comte de Paris n'est qu'un prétexte dont ils se servent pour rallier les républicains modérés et timorés à leur politique d'agitation et de guerre, pour porter le dernier coup aux alliances conservatrices qui ont pu paraître un moment possibles. Avec eux, on peut s'attendre à tout. Ils parlent déjà de représailles nouvelles, de confiscations et de proscriptions plus étendues. Leur tactique est visible : ils espèrent entraîner ou compromettre le ministère lui-même, en le mettant dans l'alternative d'abdiquer devant eux s'il s'associe à leurs passions, ou de paraître plus que jamais suspect de connivence avec les monarchistes s'il se défend des violences qu'ils prétendent lui imposer. Ils peuvent, sans doute, réussir dans une certaine mesure ; ils ont même déjà réussi à mettre le cabinet en campagne contre le manifeste de M. le Comte de Paris. En définitive, cependant, à quoi servirait une recrudescence de la politique d'agitation et de combat ? Qu'aurait gagné la république ? On reviendrait fatalement à la séparation de l'église et de l'état, à la persécution religieuse, à l'impôt sur le revenu, à la désorganisation financière, à tout ce qui a compromis le régime. Qu'aurait gagné le ministère lui-même ? Il se serait désarmé de ses propres mains, il se serait dépouillé de ce qui a été sa raison d'être, de cette apparence de modération qui a fait un moment son crédit.

Au lieu de céder à un courant où il ne tarderait pas à disparaître, le ministère n'a qu'un moyen, c'est de garder son sang-froid au milieu de ces turbulences, de ne pas laisser les radicaux se servir d'un incident pour compromettre toute une politique, pour détourner l'attention des plus pressantes affaires du pays. Le danger pour la France, pour la république elle-même, n'est pas dans le manifeste de M. le Comte de Paris ; il est parmi ceux qui, sous prétexte de réformes chimériques, s'attaquent à toutes les forces de l'état, à l'armée, à l'administration comme aux institutions financières ; il est dans les passions de secte ; il est dans cet esprit qui depuis quelques années a pénétré partout et

que le gouvernement rencontre devant lui à chaque pas, sous toutes les formes. Il y a quelques semaines, c'était le conseil municipal de Paris qui, dans son omnipotence démagogique, prétendait organiser la grande fédération communale et convoquer à l'Hôtel de Ville des délégués de toutes les municipalités françaises; hier, c'étaient les instituteurs qui, réunis en congrès à Paris, décidaient d'organiser une fédération d'un autre genre, une vaste association embrassant tous les départemens, gouvernée par un syndicat central. Ces honnêtes maîtres d'école, au lieu d'enseigner à lire dans leurs villages, rêvaient de fonder l'autonomie des instituteurs primaires, de sauver, eux aussi, la république, et M. le ministre Spuller a été obligé de leur rappeler qu'ils étaient de modestes fonctionnaires de l'Université, dépendant de leurs chefs. Demain, ce sera autre chose: c'est l'organisation de toutes les forces anarchiques s'essayant dans la désorganisation de l'état. Là est le vrai mal, le mal déjà invétéré et profond auquel il faut remédier, et qui rend d'autant plus nécessaire l'alliance de toutes les prévoyances conservatrices dans l'intérêt supérieur de la puissance et de l'honneur de la France parmi les nations.

Et s'il fallait une raison souveraine pour détourner assemblées et gouvernement du radicalisme désorganisateur, des guerres intestines et des faux systèmes, c'est la marche des choses qui se chargerait de rappeler cette raison à tous les esprits sincères. Il suffirait de regarder vers la frontière sensible pour voir à quoi tient la paix, ce qu'il y a toujours de douloureusement délicat dans une situation où les incidents se succèdent, comme pour mettre à l'épreuve la bonne volonté des gouvernemens. Il y a quelques mois, c'était l'affaire de Pagny-sur-Moselle qui rouvrait un instant les plus redoutables perspectives et aurait mis la paix en péril, sans le zèle conciliateur et habile de la diplomatie. Aujourd'hui, c'est l'incident qui vient de se passer sur la frontière des Vosges, à Vexaincourt; c'est cette scène passablement sauvage où une partie de plaisir se transforme en tuerie, où des chasseurs français, cheminant paisiblement à l'abri de notre frontière, sont exposés aux coups de feu des gardes forestiers ou des soldats allemands embusqués sur leur territoire. Il y a un homme tué, un jeune élève de Saumur en vacances gravement blessé. Et voilà de nouveau la diplomatie en campagne. Elle réussira encore une fois, on n'en peut douter, à mettre le pied sur cette étincelle. Le gouvernement allemand ne peut refuser justice pour un événement qui n'est peut-être que le résultat d'une cruelle consigne brutalement exécutée. Quelle sera la réparation due en toute justice à la France? Ceci est l'affaire des gouvernemens, et on ne peut que les gêner par des commentaires aussi bruyans que prématurés. Ce n'est pas moins un nouveau signe, la révélation saisissante de toute une situation devant laquelle ce n'est pourtant pas le moment de s'acharner aux luttes intérieures. Oh!

sans doute, on compte sur les miracles du patriotisme; on dit souvent, surtout quand les nuages reparaissent, que devant l'étranger il n'y aurait plus qu'une France unie d'âme et de volonté pour sa défense, que tous les dissentimens des partis s'effaceraient aussitôt, et c'est heureusement vrai. Puis, dès que le péril semble passé, on se croit tout permis : on revient à l'œuvre de dissension intérieure, de désorganisation sociale ou même militaire. On ne s'aperçoit pas que le meilleur moyen d'avoir une France unie de patriotisme, toujours disponible pour toutes les éventualités, c'est de ne pas commencer par la diviser, de ne pas épuiser dans les discordes intérieures la force morale dont elle aurait besoin dans les luttes bien autrement sérieuses qu'elle pourrait avoir à soutenir.

Les affaires de l'Europe, il faut l'avouer, restent dans un état singulier. Que se passe-t-il dans les chancelleries? Où en sont les cabinets des négociations qu'ils poursuivent pour mettre enfin un terme à l'imbroglio bulgare, pour arriver à concilier tous les intérêts, toutes les prétentions? On cherche, il faut bien le croire, et on ne paraît pas avoir trouvé jusqu'ici. Après cela, il est bien possible que, dans les préoccupations de tous ceux qui tiennent dans les mains les fils des négociations, l'incident bulgare et le traité de Berlin ne soient pas la chose la plus importante.

Aujourd'hui comme toujours, — sans parler bien entendu de l'imprévu et des incidens toujours possibles, — on s'occupe encore plus de l'Occident que de l'Orient dans toutes les combinaisons qui se nouent ou se dénouent, dans tout ce travail de diplomatie où M. de Bismarck garde un rôle aussi actif que mystérieux. Il est suffisamment admis que le chancelier d'Allemagne ne fait rien pour rien, et il est bien clair que, s'il s'est mêlé des affaires bulgares, c'est avec l'arrière-pensée d'en tirer quelque avantage, d'être encore une fois une sorte d'arbitre entre la Russie et l'Autriche, les deux puissances qui se heurtent le plus directement dans les Balkans. Le grand calculateur de Berlin s'est visiblement flatté un instant de jouer son jeu invariable, de pouvoir ressaisir l'amitié de la Russie sans trop s'aliéner l'Autriche. Y a-t-il eu réellement, comme on l'a dit jusqu'à la dernière heure, quelque projet d'entrevue entre l'empereur Alexandre III, qui est depuis quelques semaines en Danemark, dans la famille de la tsarine, et le vieil empereur Guillaume, qui, malgré son grand âge, devait se rendre à Stettin sous prétexte de manœuvres militaires? Dans tous les cas, le projet, s'il a existé, s'est évanoui. L'empereur d'Allemagne s'est bien rendu à Stettin, accompagné de l'impératrice, de son petit-fils le prince Guillaume, de M. de Moltke; il allait même, disait-on, être rejoint par M. de Bismarck. Le tsar est resté tranquillement en Danemark, faisant des excursions de famille autour de Fredericksborg; mais, si l'entrevue des deux empereurs a manqué, il y a eu, d'un

autre côté, une entrevue de chanceliers. Le ministre des affaires étrangères d'Autriche, le comte Kalnoky, vient de se rendre dans une des résidences de M. de Bismarck, à Friedrichsruhe, et cette visite se rattache évidemment à ce travail de négociations qui se poursuit aujourd'hui. Ce qui s'est passé à Friedrichsruhe, ce qui a été l'objet précis des entretiens de M. de Bismarck et du comte Kalnoky, on ne le sait pas encore naturellement. On peut présumer, sans doute, que ce qui s'est dit à Friedrichsruhe n'a pas dû ressembler à ce qui se serait dit à Stettin si l'empereur Alexandre y était venu. Il est assez vraisemblable que, sans trop s'engager, le chancelier allemand aura mis tout son art à rassurer l'Autriche, un peu émue de ses récentes évolutions, et qu'il aura cherché avec le comte Kalnoky un moyen de débrouiller les affaires bulgares en évitant ce que le cabinet de Vienne redoute le plus, une intervention russe dans les Balkans. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on en est toujours à chercher, à négocier, à s'observer, et que, pendant ce temps, la Bulgarie semble plus que jamais livrée au hasard, à l'anarchie, qui est la suite inévitable de deux années d'interrègne et de révolution.

Le nouveau gouvernement du prince Ferdinand de Cobourg se flatte toujours, il est vrai, de s'organiser et de s'établir; il a même levé l'état de siège pour les élections qui se préparent. Malheureusement, ce n'est là qu'une apparence. La situation de la principauté n'est pas moins profondément troublée. L'opposition, au lieu de diminuer, ne fait que s'accroître; elle se manifeste partout, sous toutes les formes, et pour la vaincre, pour la contenir, le gouvernement a recours à tous les expédients sommaires de répression et de compression. En paraissant renoncer aux moyens extraordinaires que lui donnait l'état de siège, il n'en fait ni plus ni moins. Comme tous les pouvoirs faibles, il ne se soutient que par l'arbitraire et la violence, permettant tout à ses partisans, emprisonnant ses adversaires, encourageant des passions contre lesquelles il ne peut pas même protéger les étrangers. Ces jours derniers encore, il a été exposé, pour quelque sévices commis contre des Allemands, à être pris à partie par l'Allemagne. Il a donné toutes les satisfactions possibles pour se tirer d'affaire, et il n'a pas moins continué à exercer ses violences, sans doute pour mieux préparer le scrutin d'où va sortir une assemblée nouvelle. En réalité, l'anarchie est dans l'administration comme dans le pays, de sorte que la Bulgarie ne cesse de se débattre dans cette situation tourmentée qui dure depuis deux ans, à laquelle ne peut remédier un gouvernement contesté, qui est pour l'Europe une raison de plus en plus pressante de prendre un parti.

Reste à savoir ce que veut l'Europe et ce qu'elle peut, ce qui sortira de tous les sanhédrins de la diplomatie, où l'on cherche « la solution à donner aux difficultés bulgares. » Il n'y a, dit-on, qu'à rétablir dans

son intégrité le traité de Berlin, seul point sur lequel tout le monde soit d'accord, seule garantie de l'ordre en Orient et de la paix en Europe. C'est bien possible ; malheureusement, c'est là toujours la difficulté. On ne peut rétablir l'autorité du traité de Berlin dans les Balkans que par une intervention, probablement par une occupation plus ou moins prolongée, et sur tout cela on n'est pas près de s'entendre. Vainement la question s'agite entre la Russie, qui porte dans cette affaire une ténacité aussi patiente qu'inflexible, la Turquie qui met sa politique dans l'inertie, et les autres puissances qui semblent plus fixées sur ce qu'elles ne veulent pas que sur ce qu'elles veulent : on n'arrive à rien, on n'est pas plus avancé aujourd'hui qu'hier. La Russie a récemment proposé à Constantinople l'envoi d'un haut commissaire ottoman, qui serait accompagné d'un délégué russe, du général Ernroth, à Sofia, pour rétablir l'ordre légal ; la Porte hésite à prendre, comme puissance suzeraine, la responsabilité d'une combinaison qui commencerait par une intervention diplomatique, pour finir, sans doute, par une occupation militaire, et les autres puissances attendent ce qu'on leur proposera. M. de Bismarck a paru d'abord assez disposé à appuyer la proposition russe auprès des cabinets, si la Porte le lui demandait. En est-il de même aujourd'hui, après l'entrevue manquée de Stettin et l'entrevue ministérielle de Friedrichsruhe ? Les résolutions du chancelier d'Allemagne ont certes leur importance dans ces affaires encore si obscures, où toutes les politiques restent en présence avec leurs arrière-pensées, leurs jalousies et leurs défiances. Ce qu'il y a de bien clair, c'est qu'on n'est pas délivré de cette complication bulgare, que ce qui peut satisfaire la Russie n'est pas de nature à rassurer l'Autriche, et que cette question, tant qu'elle n'est pas à peu près finie, reste, non pas le seul danger, mais un des dangers les plus immédiats pour la paix européenne, déjà si précaire.

Ces affaires d'Orient, qui se résument et se concentrent aujourd'hui dans la question bulgare, elles ont toujours sans doute une importance très sérieuse pour toutes les puissances de l'Europe, par les intérêts d'influence et d'équilibre qu'elles mettent en jeu ; elles ont naturellement une importance particulière pour un empire comme l'Autriche, qui a un rôle à demi oriental, qui comprend dans ses vastes frontières tant de populations différentes d'origine, de nationalité et d'instincts. Concilier toutes ces races sans les subordonner les unes aux autres ; faire marcher ensemble Hongrois, Polonais, Allemands, Tchèques, Slaves de toute sorte, sans asservir à leurs aspirations multiples l'intérêt d'état, la politique traditionnelle de l'empire représentée et personnifiée dans l'empereur, c'est certes une œuvre aussi difficile que délicate. Elle est devenue plus difficile encore depuis que la liberté a pénétré dans le vieil empire qui a cessé d'être une puissance allemande, depuis qu'il y a une presse libre, des parlemens à Vienne et

à Pesth, des diètes provinciales partout. Le problème a été à peu près résolu par le dualisme avec la Hongrie; il ne l'est peut-être pas aussi complètement avec les autres races, avec les Slaves du reste de l'empire.

Depuis sept ou huit ans, le chef du ministère qui existe à Vienne, le comte Taaffe, a pris le rôle de conciliateur, de modérateur entre les races. Il s'inspirait certainement d'une nécessité supérieure dans la situation nouvelle de l'Autriche, d'une idée libérale de transaction; il pensait aussi rattacher plus fortement les Slaves autrichiens à l'empire. Il a sans doute réussi jusqu'à un certain point à apaiser les rivalités, les incompatibilités les plus ardentes par de larges concessions aux nationalités diverses; il est du moins arrivé à ramener au parlement de Vienne les représentans de certaines races qui avaient jusque-là refusé de siéger dans une assemblée où dominaient les élémens allemands. Cette politique de conciliation, qui est depuis quelques années au pouvoir à Vienne, elle n'a cependant réussi qu'en partie, et elle a produit un résultat qui est peut-être aujourd'hui un embarras pour le ministère. D'un côté, elle a soulevé les colères des Allemands irrités de se voir dépossédés de leur ancienne prépondérance dans les affaires de l'empire; d'un autre côté, elle a plus que jamais ravivé et enflammé dans certaines régions, notamment en Bohême, l'esprit de race, la passion jalouse de nationalité. Les Tchèques se sont armés des concessions qu'on leur faisait pour réclamer des concessions nouvelles, pour revendiquer leurs droits historiques. Ils ont eu des exigences croissantes, des ambitions d'indépendance. Dans ces derniers temps, dans des momens qui pouvaient être critiques, ils n'ont pas non plus déguisé leurs affinités panslavistes, leur attachement pour la grande protectrice des Slaves, et un de leurs journaux est allé récemment jusqu'à déclarer que jamais un de leurs représentans ne voterait un crédit pour aider l'Autriche dans une guerre avec la Russie. Ils ne cachent pas leurs vœux pour le tsar. Après avoir été longtemps opprimés par les Allemands maîtres de l'empire, les Tchèques, à leur tour, se font un peu les oppresseurs des Allemands qui résistent, et un des incidens les plus curieux de cette lutte est certainement l'agitation qui vient de se produire à l'occasion des élections pour le renouvellement partiel de la diète de Prague.

Les circonstances mêmes qui ont nécessité et accompagné les récentes élections de Bohême sont caractéristiques. Il y a quelque temps déjà, les Allemands, qui sont en minorité dans la diète de Prague, ont présenté une motion par laquelle ils demandaient une séparation, au point de vue administratif, entre les districts où l'élément germanique domine et les districts où domine l'élément slave. Leur motion a été repoussée sans discussion, et les Allemands, imitant ce qu'ont fait si souvent les Tchèques dans les assemblées autrichiennes où ils

croyaient ne pas trouver de garanties, ont quitté la diète, ils ont cessé de siéger. Ils ont été déclarés déchus de leurs mandats, et c'est pour les remplacer que les élections se sont faites. Comme ils avaient été élus dans des pays de population allemande, ils ont été naturellement réélus. Ils se sont fait réélire pour renouveler leurs protestations et reprendre leur politique de sécession : ils quitteront encore une fois la diète de Prague, c'est vraisemblable. Les Tchèques, de leur côté, poursuivent leur campagne de revendications, sans ménager le ministère lui-même, surtout le ministre de l'instruction publique, M. Gautsch de Frankenthurst, qui est particulièrement l'objet de leur opposition et de leurs attaques. A quoi peuvent-ils aboutir ? S'ils réussissaient par leur hostilité à décider la retraite du ministère, ils auraient probablement travaillé contre eux-mêmes en préparant l'avènement d'un ministère plus allemand que le cabinet du comte Taaffe. Ils sont assez habiles pour ne point aller jusque-là. Ces luttes de nationalités qui agitent la Bohême, ces explosions passionnées de slavisme n'ont pas moins cela de grave de rejeter les Allemands de l'empire vers l'Allemagne et d'être fatalement une cause de faiblesse pour la politique autrichienne, pour la diplomatie de la cour de Vienne, dans un moment où se débattent les plus sérieuses questions d'équilibre oriental et européen.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

L'approche du détachement du coupon semestriel sur le 3 pour 100 français a déterminé à la fin de la première quinzaine de septembre quelques ventes de précaution. De 82.20, ce fonds reculait le 15 à 81.97 ; le lendemain, il restait coté, coupon détaché, à 81.20. Quelques jours plus tard, la liquidation s'étant effectuée dans des conditions satisfaisantes sur les valeurs que cette opération affectait, les dispositions générales du marché se sont dessinées dans un sens nettement favorable ; rentes françaises et étrangères, actions de banques, de chemins de fer et d'entreprises industrielles ont commencé

à donner lieu à des transactions plus actives que dans les dernières semaines écoulées, et le public financier s'est pris à espérer qu'une période d'animation allait s'ouvrir pour les affaires de bourse, depuis si longtemps languissantes.

Les circonstances étaient propices. Il ne subsistait plus d'appréhension sérieuse au sujet de l'état du marché monétaire. La Banque d'Angleterre n'a pas plus élevé le taux de l'escompte à 5 pour 100 au milieu et à la fin du mois qu'elle ne l'avait fait au début, et les bonnes raisons ne manquaient pas à l'appui de cette décision, en dépit des arguments répétés des journaux financiers de Londres en faveur d'une politique plus restrictive. En fait, le montant de la réserve de la Banque n'a pas subi les réductions annoncées et s'est même légèrement accru. Le drainage de l'or pour l'Amérique a cessé, par suite des achats continus de valeurs fédérales à Washington par le secrétaire du trésor. Les bilans des banques associées de New-York n'ont amené aucune aggravation de la situation sur ce marché, où, depuis plusieurs mois, une crise violente était attendue.

On peut considérer cette crise, sinon comme entièrement conjurée désormais, du moins comme ajournée. Le trésor américain dispose encore de ressources abondantes provenant des excédens budgétaires, et il s'est déclaré prêt à les employer en achats de bonds 4 1/2 et 4 pour 100 à des prix très satisfaisans pour une fraction importante des détenteurs de ces titres. Voilà pour le présent. Dans quelques mois, le congrès aura à parer aux dangers de l'avenir et à statuer sur l'application des mesures les plus propres à empêcher, dans les caisses du trésor, une accumulation d'excédens budgétaires susceptible de produire une contraction dangereuse de la circulation métallique aux États-Unis.

La politique adoptée sur le terrain des questions monétaires par le gouvernement américain a produit ainsi le résultat espéré. Elle a calmé les appréhensions du marché de New-York et rassuré par contre-coup celui de Londres. Les directeurs de la Banque d'Angleterre se trouvent justifiés par l'événement de n'avoir point agi, sous le coup d'une panique éventuelle, comme si la crise redoutée avait déjà éclaté.

La spéculation parisienne a profité habilement de l'accalmie qui se produisait sur le terrain monétaire, et elle ne s'est pas émue davantage des intentions attribuées au cabinet Rouvier relativement à l'émission d'un grand emprunt de liquidation. Il serait prématuré de dire que l'idée d'un emprunt de ce genre, s'élevant à près de 1 milliard, soit complètement abandonnée. On peut croire cependant que le ministre des finances ne soulèvera pas la question à propos de la discussion du budget de 1888. Il a déclaré, il y a peu de jours, à la commission financière de la chambre, qu'il séparerait de la discussion de

ce budget la présentation de lois spéciales ayant pour objet des réformes fiscales, et notamment la réforme de la législation sur les boissons. Il est clair que M. Rouvier compte, pour l'établissement ultérieur d'un équilibre budgétaire réel, sur un remaniement profond du régime des alcools, et il a chargé une commission d'étudier rapidement les questions se rattachant à cette réforme. Mais le résultat des travaux de cette commission ne pourra, de toute façon, avoir d'influence que sur l'élaboration de budget de 1889. Quant au budget extraordinaire de 1888, qui ne comprend plus que des dépenses pour la guerre et pour la marine, il est fixé à 100 millions (84 pour le premier de ces départemens, 16 pour le second), ce qui constitue une diminution de 22 millions sur le projet de budget rectifié présenté par M. Rouvier peu de temps après son arrivée aux affaires, et de 82 millions sur les propositions primitives de M. Dauphin.

Le ministre des finances n'a pas dit à l'aide de quelles ressources il comptait proposer de couvrir ces dépenses extraordinaires. Il s'est contenté d'assurer que les moyens financiers auxquels il projetait d'avoir recours n'auraient pas d'action défavorable sur l'économie du budget ordinaire. On en a conclu, non sans de plausibles apparences de raison, que M. Rouvier préparait une opération de conversion portant sur le 4 1/2 pour 100 ancien, dont le service d'intérêt exige une annuité un peu supérieure à 37 millions. La conversion sera-t-elle faite en 3 pour 100 avec soulte, ce qui élèverait le montant nominal de la dette, maintiendrait l'annuité d'intérêt au niveau actuel, et mettrait à la disposition du trésor une somme évaluée à 129 ou 150 millions, ou bien l'opération consistera-t-elle en une simple réduction de l'intérêt de 4 1/2 pour 100 à 4 pour 100, produisant une économie annuelle qui servirait de gage à une émission d'obligations à court terme? Les avis sont partagés, et peut-être même le ministre n'a-t-il arrêté lui-même aucune décision à cet égard.

Si la conversion était faite en rente 3 pour 100, le marché aurait à se garer contre un afflux de nouveaux titres de rente perpétuelle. Les spéculateurs haussiers ne se sont pas laissé intimider par cette perspective, dont quelques vendeurs ont cherché timidement à jouer. Le 3 pour 100 a été porté de 81.20 à 81.75, l'amortissable de 85 à 85.45, et le 4 1/2 de 108.82 à 109.42. Les fonds étrangers s'associaient avec plus ou moins de vivacité à ce mouvement de reprise, et sur un assez grand nombre de valeurs la spéculation entreprenait de commencer la réalisation des prévisions de hausse.

Les choses en étaient là à la fin de la semaine dernière, lorsque se répandit dans la soirée du dimanche 25 la nouvelle du tragique incident de Raon-sur-Plaine. L'émotion a été vive au premier instant sur le marché financier. D'importantes positions venaient d'être prises en vue d'un mouvement d'amélioration; des vendeurs de primes débor-

dées avaient déjà opéré des rachats; un brusque revirement pouvait compromettre le sort d'une liquidation qui s'annonçait jusqu'alors favorable.

Nos fonds publics ont perdu, dans la première bourse de lundi, de 0 fr. 25 à 0 fr. 50, et les rentes étrangères ont également faibli sur les places d'arbitrage. Mais là s'est arrêté l'effet de cet événement imprévu. La spéculation a promptement repris son sang-froid, et, dès le mardi, la réaction était enrayée. Mercredi, les hauts cours du samedi précédent étaient reconquis, à quelques centimes près. A la veille de la réponse des primes, le 3 pour 100 finit à 81.67, l'amortissable à 85.35, le 4 1/2 à 109.05.

De même les fonds étrangers ont repris toute leur fermeté: le Hongrois à 81 7/8, l'Extérieure à 68 3/8, l'Italien à 98.65. Le public financier attend avec confiance l'issue de l'action diplomatique engagée par notre ministre des affaires étrangères, et ne suppose pas que le gouvernement allemand puisse refuser à la France les satisfactions sur lesquelles celle-ci est en droit de compter.

Le marché du comptant est resté très animé, bien que les valeurs spéciales, dont nous avons noté il y a quinze jours les progrès quelque peu surprenans, se soient en général arrêtées pendant cette quinzaine. Parmi les obligations de nos grandes compagnies, celles qui avaient conquis le cours de 400, le Midi, l'Orléans et la Grande-Ceinture, l'ont conservé; l'obligation Nord atteint 405. L'épargne recherche surtout en ce moment les titres sur lesquels un coupon sera payé le 1^{er} octobre.

Sur les valeurs, les dispositions à une campagne de hausse ont été momentanément entravées par l'événement de Raon-sur-Plaine. On peut noter cependant quelques francs de progression sur le Crédit foncier, la Banque de Paris, la Banque d'escompte. Le Crédit mobilier a monté de 15 francs, la Banque transatlantique de 20, la Banque russe et française de 10, le Panama de 7.50, le Suez de 15. Le Gaz a fléchi, au contraire, de 12 fr. à 1,325.

Un courant assez vif d'achats s'est porté sur les actions des chemins étrangers. Les Lombards gagnent 22 fr. à 195; les Autrichiens, 16 à 488; le Nord de l'Espagne, 6.25 à 351.25; le Saragosse, 11.25 à 293.75; les Méridionaux, 9 à 791.25. Les acheteurs d'Autrichiens et de Lombards escomptent les améliorations probables de recettes à provenir du transport des céréales. La Banque des pays autrichiens est en progrès de 6 fr. à 471, la Banque des pays hongrois, de 20 à 425, la Banque ottomane, de 4 à 494.

THÉRÉSINE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

— A ta santé, Phineas!

— Merci!

— Salut, vigoureux Louisianais, cousu de dollars! Le dollar est Dieu, et tu es son prophète. Ma parole, c'est un heureux hasard qui nous a réunis : les Trois Mousquetaires, comme on nous appelait à Sainte-Barbe. Hein, camarades, qui nous aurait dit que la vie tournerait ainsi pour nous? Robert voulait être homme de lettres : le voilà capitaine de cavalerie. Phineas, fier de ses muscles herculéens, rêvait la gloire bariolée des clowns : il a succédé à son père, planteur millionnaire de la verte Amérique. Moi seul ai tenu les promesses de mon enfance. J'avais décidé que je serais diplomate, et je ne fais rien. A ta santé, Phineas!

— A ta santé, Jacques!

Et d'un trait, il vida sa coupe de champagne.

Les trois jeunes gens achevaient de dîner sur la terrasse d'un hôtel de Cannes, à la fin d'une chaude journée du mois de mai 1876. Jacques de Vulcomte, l'ainé, brun, avec une moustache rouge, et le teint fané du noctambule, était ironique et moqueur ; le second, Phineas Dawitt, un Louisianais, qui se promenait en amateur à travers l'Europe, et le troisième convive, Robert Clavière, ne semblaient pas d'humeur aussi folâtre. Ils s'étaient retrouvés à Nice et fêtaient ce renouveau de leur ancienne camaraderie de collègue.

— Est-ce que tu serais devenu aussi rêveur que Robert, Phineas? continua Jacques railleusement. Que ce capitaine de cavalerie soit mélancolique comme un poète, rien de mieux; mais toi, un Yankee!

— D'abord, ne m'appelle pas Yankee, ou je me fâche. Je suis un créole, mon cher. Pourquoi voudrais-tu que je fusse gai? Je m'ennuie à mourir.

— Pauvre garçon! Qu'en dis-tu, Robert? Eh! Robert?

Le jeune officier regardait la mer qui venait mourir en frisons blancs sur la plage grise. A droite et à gauche, trouant l'obscurité naissante, les réverbères s'allumaient dans la ville de Cannes, et quelques barques, tendant leur voile latine, reentraient au port, frioleuses, comme des mouettes attardées.

— Que veux-tu, mon cher Jacques? dit-il en tournant la tête.

— Tu n'entends pas Phineas qui se plaint de la vie?

— Il a bien raison!

— Toi aussi? Nous sommes tous logés à la même enseigne, à ce qu'il paraît. Ainsi, trois camarades de collège se retrouvent, après quinze ans, et tous les trois geignent contre le destin! C'est un peu banal.

— Il n'y a de vrai que la banalité, riposta Phineas.

— Rappelle-toi le conte des *Mille et une Nuits*, dit Robert. Le sultan ne pouvait guérir que s'il mettait la chemise d'un homme heureux. On n'en trouva qu'un seul dans tout l'empire, et c'était un jeune paysan qui n'avait pas de chemise!

— Que j-me plaigue, moi, c'est assez naturel, continua Jacques. Il n'y a que le jeu qui m'amuse. Vous autres, vous avez les joies de la famille ou du plaisir. Moi, j'ai le malheur de n'être ni gourmand ni libertin. Or, plus on a de vices, plus on est heureux. Cette pensée n'est pas de Bossuet: tant pis!

— Le jeu est une passion inépuisable, s'écria Phineas.

— Ma fortune ne l'est pas! J'ai déjà mangé la moitié de mon patrimoine. Ah! si je possédais un domaine seigneurial comme toi, Phineas, avec des champs de coton et une armée de nègres, ou seulement deux petits millions, ainsi que Robert! Qu'est-ce qui te manque à toi, Robert?

— Une femme que j'aimerais et que j'épouserais le plus bourgeoisement du monde.

Phineas éclata de rire. M. de Vaulcomte plissa dédaigneusement la levre et murmura:

— Est-il assez... poète!

En tout cas, reprit le Louisianais, ton rêve n'est pas bien difficile à réaliser, mon cher Robert. On m'a conté qu'en France, le mariage était la plus grosse affaire de la vie. Chez nous, en Amé-

rique, ce n'est qu'un incident. Ainsi, voilà deux d'entre nous qui ne sont pas heureux : l'un parce qu'il voudrait jouer sans cesse, l'autre parce qu'il voudrait aimer toujours!

— Je n'ai pas dit que je voudrais aimer toujours, répliqua Robert en souriant. J'ai dit que la vie à deux, que l'amour dans le mariage représentait pour moi un idéal. Après tout, c'est naturel. Mon frère l'abbé Hyacinthe et moi sommes orphelins, à peu près seuls au monde : l'isolement du cœur est une souffrance pour les natures tendres. A ton tour de répondre. Je t'ai appelé heureux : ai-je menti?

— Moi? Depuis que je suis en France, je rêve le suicide!

— Le suicide a du bon, dit froidement Jacques de Vaulcomte.

— Quelle peut être ton ambition? demanda le capitaine étonné. Tu es un roi *in partibus*. Ton royaume a des centaines de lieues carrées, et tes sujets sont noirs comme des singes!

— Ah! vous vous imaginez connaître l'amour, mes chers amis! Parce que vous avez rencontré quelques jolies créatures, vous croyez ne rien ignorer des voluptés féminines. J'ai vu ce que vous appelez vos grandes cocottes : je n'en voudrais pas pour balayer ma chambre à coucher. La femme du monde? Trop sentimentale quand elle est bête, pas assez quand elle a de l'esprit. L'actrice? Une vanité qui se déshabille! Parlez-moi du planteur, maître et seigneur dans son domaine, comme disait tout à l'heure Robert. Est-il de complexion amoureuse? Il a son harem toujours docile et complaisant. Un sérail multicolore!

— Fi donc! des négresses!

— Ne médis pas de ce que tu ignores, continua Phineas avec une gravité comique. Ces beaux corps de bronze sont des machines à plaisir de qualité supérieure. Et la mulâtresse cuivrée, la méprises-tu aussi, mon cher Jacques? Ah! si tu connaissais les quarteronnes, blanches comme des Anglaises, avec leur souplesse de jeune chatte et leurs enlacements de liane flexible!

— On ne peut nier que tu ne sois pénétré de ton sujet!

— Tu es un joueur passionné, mon cher Jacques; toi, Robert, dans l'amour tu cherches le sentiment : moi je n'y cherche que le plaisir. A vingt ans, j'étais libre de ma fortune et de mes actions, et j'ai semé à profusion mes trésors de jeunesse. J'ai usé la sensation sous toutes ses formes, et il n'est pas un de mes caprices que je n'aie satisfait. J'ai tellement aimé, qu'aujourd'hui je suis blasé. J'adore les femmes... et les femmes m'ennuient.

— Bah! s'écria Jacques, tu n'es blasé que sur les négresses. Affaire de teinture! Tu rencontreras un de ces jours une jolie Européenne qui t'inspirera une belle et bonne passion!

— Elle ne sera pas à plaindre! Je la couvre d'or, et je l'emmène

en Amérique. Cela vous étonne? Je suis libre comme l'air. Je n'ai plus de parens; je vis dans un désert: la ville la plus proche est à trente lieues de mon habitation; et là-bas, dans nos solitudes, la morale n'est plus la même qu'au milieu de votre société nivelée comme un chemin de fer.

— Je ne suis pas de ton avis, dit Robert. La morale est la même en Louisiane qu'en France. Si tu te trouves isolé dans ton désert, marie-toi.

— Le mariage n'est pas dans mes principes! affirma gravement Phineas.

Les confidences de ce grand garçon amusaient beaucoup ses amis. Phineas Dawitt avait bien la structure du planteur sudiste, ce rude échantillon d'homme, créé pour vivre en pleine nature violente. Très blond, d'un blond fauve et ardent, avec une barbe rousse qu'il portait épaisse et longue, le créole était vraiment séduisant et beau, avec une pointe de sauvagerie. Un statuaire eût admiré ce mâle vigoureux, habile aux exercices du corps. Le visage franc et ouvert plaisait à première vue. Douze ans de fatigue n'avaient pas épuisé la sève de cette puissante nature. Les yeux noirs, luisans comme braise, prouvaient la robustesse de cette constitution sanguine. Ses lassitudes de sultan blasé ne prouvaient rien contre l'énergie primitive de ce corps fortement taillé. Les lèvres, rouges et sensuelles, semblaient prêtes à s'ouvrir pour mordre encore à tous les fruits savoureux. Jacques de Vulcomte riait ironiquement. Ce créole, blasé sur les femmes de couleur, et qui voyageait en Europe à la recherche des émotions amoureuses, se présentait à lui sous un aspect réjouissant.

— Je te remercie! Tu es très gai, répliqua Phineas d'un air navré.

— Jusqu'à ta mine piteuse qui est amusante!

— Il n'y a que Robert qui ait pitié de moi. Merci, Robert! A propos, comment va ton frère, l'abbé Hyacinthe?

Robert s'éveilla d'un rêve. Ses yeux clairs et doux lancèrent une flamme au nom de l'abbé Hyacinthe.

— Merci. L'abbé se porte à merveille.

— Un saint, n'est-ce pas?

Le visage de l'officier devenait grave. Il ne parlait de son frère qu'avec un respect religieux.

— Oui, un saint. Te le rappelles-tu, quand il venait me voir, à Sainte-Barbe, lors de ses retraites à Saint-Sulpice? Hélas! à peine ordonné prêtre, il est parti en mission au fond de la Corée, et je suis resté cinq ans sans le voir. A présent, il est vicaire-général du cardinal-archevêque de T... Mais la vie sédentaire lui pèse. Il rêve de nouvelles missions et de nouveaux sacrifices.

Une ombre glissa sur le visage du créole.

— Si je me le rappelle ! Quand il entrait au parloir, je baissais la voix, tellement il m'imposait, avec sa figure maigre d'ascète et son regard troublant.

Jacques de Vaulcomte haussa les épaules. Tout éloge donné à autrui était comme un vol qu'on lui faisait à lui-même. Il s'accouda à la fenêtre, laissant Robert et Phineas causer à leur aise. Le planteur interrogeait son ami sur sa carrière et ses ambitions, et le capitaine résumait son existence pendant les six années écoulées depuis 1870. La guerre le trouvait sortant de Saint-Cyr, et, du premier bond, le jeune homme se jetait en pleine lutte. Nommé capitaine de très bonne heure, amoureux de son métier, il travaillait ferme dans sa garnison de Draguignan, comme tous les nouveaux de l'armée rudement éveillés de leur paresse par les désastres de l'année terrible. Du même âge que ses compagnons, Robert ne leur ressemblait pas. Ni railleur comme Jacques, ni enjoué comme Phineas, il avait dans le caractère la gravité douce des laborieux. Privé de ses parens, il avait été élevé par son frère l'abbé. Porté vers une certaine mélancolie par une éducation sérieuse, il ne demandait pas à la vie plus que celle-ci ne pouvait lui donner, et ne comptait que sur le travail pour atteindre le but que son ambition voulait toucher.

A son tour le créole racontait son existence là-bas, dans sa plantation, en plein air, avec les chasses qui durent plusieurs jours, et les courses à travers la plaine ; puis les récoltes de coton si pittoresques, quand les noirs nus jusqu'à la ceinture cueillent les flocons blancs en chantant leurs bamboulas gutturales. Phineas vivait presque seul dans son habitation, — la Maison-Rouge, comme on l'appelait, — située sur les confins de la Louisiane et du Texas. Comme unique compagnon, un de ses ex-professeurs du collège, Nathaniel Béryot, qui, délaissant l'Université à la suite d'un coup de tête, était venu chercher fortune dans le Nouveau-Monde. Après des mésaventures assez cruelles, le normalien fatigué se réfugiait chez son ancien élève, et l'aidait à administrer son immense patri-moine.

— Si jamais tu as trois mois de liberté, je te les demande, Robert. Tu verras quelle vie large et royale nous menons dans nos solitudes !

— Hélas ! je n'aurai jamais trois mois de liberté, répliqua le capitaine avec un soupir. Est-ce qu'un soldat s'appartient ?

La soirée s'avavançait. La nuit brunissait l'horizon assombri, et des lumières tremblantes comme des lucioles piquaient les grandes vagues, ardoisées maintenant, et frangées de dentelles. Jacques de Vaulcomte se leva brusquement.

— Nous n'allons pas nous enliser dans ce restaurant, j'espère bien. Il n'est que temps de prendre le train de Nice. Qu'en dites-vous ?

— Malheureusement, je ne puis pas vous accompagner, répondit Robert. Il faut que je rentre à Draguignan ; j'ai une inspection demain.

— Le diable emporte les gens sérieux ! Il n'y a jamais de plaisir complet avec toi.

Le capitaine bouclait déjà son ceinturon.

— Laisse-le user sa mauvaise humeur, reprit Dawitt en riant. Puisque tu ne peux pas venir à Nice, c'est moi qui te rendrai visite. En attendant, nous allons t'escorter à la gare.

Un quart d'heure après, le capitaine montait en wagon. Mais il lui était plus facile de regagner Draguignan qu'à ses deux amis de partir pour Nice. Jacques comptait sur le dernier train de la soirée ; seulement, depuis quelques jours, le service d'été remplaçait le service d'hiver, assez variable entre Marseille et Monaco. Renseignements recueillis, Jacques et Phineas apprirent qu'ils ne pouvaient plus s'embarquer avant deux heures du matin. Cette nouvelle acheva d'indisposer M. de Vulcomte. Il comptait si bien tailler une banque victorieuse, le soir même, au cercle de la Méditerranée !

— Voilà Robert envolé, dit-il d'un air grognon. Comment allons-nous passer notre soirée ?

— J'ignore ce que tu feras, répondit Phineas, mais pour mon compte je suis fixé. Tu penses bien que je ne vais pas rester debout jusqu'à deux heures du matin...

— Te coucher ! s'écria M. de Vulcomte avec un navrement comique.

Comme tous les joueurs, il ne s'endormait qu'à l'aube.

— C'est impossible ! reprit-il. Il y a bien un théâtre quelconque : cherchons.

Gannes ne possédait qu'un genre de distraction, le café-concert. Où n'en trouve-t-on pas aujourd'hui ? Dawitt ne se souciait pas d'entrer avec son compagnon dans la grande salle enfumée qui attirait M. de Vulcomte.

— Vas-tu donc me laisser tout seul ? Voilà bien les amis. Je te donne à choisir. Viens avec moi ou fais ma partie : le café-concert ou l'écarté.

— Je ne joue jamais.

— Alors puisque tu refuses l'écarté, résigne-toi. Toute musique n'est pas mortelle.

— Toute musique ! Tu es indulgent. Regarde cette grande affiche et vois ce qui t'attend.

Une énorme pancarte multicolore, collée contre la porte, offrait

aux yeux du public le programme séduisant de la soirée. D'abord les noms des artistes en grosses lettres. « M^{lle} Jeanne, M^{lle} Dahlia, M^{lle} Thérésine... » On prenait soin d'avertir les spectateurs que ces *dames* chanteraient les refrains les plus célèbres « à l'instar de Paris. » En dépit de ces promesses flatteuses, le créole ne se sentait guère séduit. Une dernière fois, il essaya de détourner Jacques de son projet absurde.

— Tu es bien décidé ? Tu n'aimes pas mieux rentrer tout bonnement à l'hôtel, et dormir d'une traite jusqu'à demain matin ?

M. de Vaulcomte haussa les épaules.

— Tu n'es pas curieux. Ce doit être très amusant, ce *boui-boui*.

— Allons donc, puisque tu le veux.

II.

Ils arrivaient pendant un entr'acte. A travers la fumée des cigares s'agitait et pérorait un public de petits bourgeois, clientèle quotidienne de l'établissement. Depuis une quinzaine d'années, les cafés-concerts ont pris un développement considérable. La modicité des prix, la facilité des mœurs, l'encouragement donné aux allures débraillées, ont conquis un public fidèle. Pas de gargotier qui ne fasse des rêves d'impresario, et ces rêves sont faciles à réaliser, avec une petite somme d'argent. Le répertoire est bien vite réglé : Paris a l'honneur d'être le grand centre producteur de toutes ces œuvres distinguées qui deviennent populaires du jour au lendemain, et s'éparpillent à travers la province ainsi qu'une volée d'oiseaux. Quant aux *dames-artistes*, comme les appellent généreusement les affiches, elles sont fournies par toutes les classes de la société. Dugazons sans emploi, princesses déclassées, cantatrices de rebut et soubrettes ambitieuses viennent échouer tour à tour sur ces tréteaux grasseyés. C'est qu'il y a inégalité entre l'offre et la demande, et pas assez de sujets pour le nombre toujours croissant des entreprises. La plupart de ces femmes n'ont jamais lu une note de musique, et apprennent leurs chansons à la façon des serins apprivoisés.

Jacques et Phineas regardaient curieusement autour d'eux, comme des gens qui se trouvent dans un milieu nouveau.

— Nous faisons événement, remarqua M. de Vaulcomte. Vois un peu la tête de ces gens-là... Tu n'aurais pas reconnu Robert, n'est-il pas vrai ? On dit au régiment que c'est un officier d'avenir. Je n'en crois rien : il manque de modernité. C'est un attardé des générations qui nous précèdent. Rêveur, un soldat, c'est-à-dire un homme d'action ! Tu ne trouves pas cela ridicule ?

— Tu es bien sévère pour un garçon qui est un de tes plus anciens amis, répliqua Phineas mécontent.

— Justement! Comme il est un vieux camarade, je peux être sévère! Qui jugera-t-on, sinon ceux que l'on connaît le mieux?

— Je n'ai pas les mêmes idées que toi en amitié.

Jacques ajouta, un peu étonné :

— C'est drôle,.. pour un Américain!

Pendant l'orchestre attaquait l'ouverture de la seconde partie du programme, un air sautillant, aux allures vives et dansantes; puis la toile se leva. Huit femmes ornaient la scène, éclairée par de simples becs de gaz voilés de globes en verre dépoli. Un rideau de cretonne rouge, semée de dessins bleus, la séparait des coulisses. Deux ou trois de ces femmes étaient assez jolies, les autres franchement laides. L'une d'elles vint à l'avant-scène, salua le public et commença une romance sentimentale.

— Pas très élégant, le personnel, dit Jacques.

Il achevait à peine que Phineas répliquait vivement :

— C'est vrai, mais regarde cette jolie femme!

En effet, une ravissante créature de seize ans au plus soulevait le rideau de cretonne rouge et entra à son tour sur la scène.

— Soit. je fais une exception pour celle-là.

La nouvelle arrivée était vraiment belle : il se dégageait de toute sa personne un charme particulier. Brune, avec des cheveux d'un noir presque bleu, elle paraissait fort pâle aux lumières vives du gaz, de cette pâleur mate qui a des reflets d'ivoire. Les yeux, assez grands, étaient d'une teinte gris clair. Dans ses plus petits mouvements, on devinait l'harmonieuse souplesse de son corps, moulé nettement par l'étoffe. Certes, ses camarades ne brillaient point par l'élégance, et les robes de soie défraîchies, les gants plusieurs fois nettoyés, disaient la misère de ces malheureuses. Mais l'inconnue paraissait plus pauvre encore que les autres. Et en dépit de cette pauvreté, elle avait grande mine; on sentait que sous des haillons elle eût apparu plus éclatante qu'une autre dans un luxueux costume, parce qu'elle possédait l'irrésistible toute-puissance de la beauté et l'infinie séduction du charme.

— Mon Dieu! qu'elle est jolie! répéta le créole avec une franche admiration.

— Prends garde! Si tu allais en devenir amoureux!

— Amoureux? Tu es fou. Tout au plus un caprice!

— C'est peut-être la belle blanche qui doit te subjuguier.

Phineas se mit à rire :

— Qui sait?

Les chanteuses défilaient les unes après les autres devant le pu-

blic qui ne se montrait pas difficile. Elles produisaient caudivement leur plus ou moins de voix et de beauté pour une somme dérisoire ; et toutes, moitié chanteuses et moitié filles, seraient mortes de faim sans les amans de hasard recrutés dans ces exhibitions quotidiennes.

— Ton inconnue s'appelle Thérésine, reprit M. de Vulcomte.

Un musicien de l'orchestre venait de glisser dans un cadre de bois une pancarte blanche où ce nom apparaissait en grosses lettres d'imprimerie.

Elle avait une voix très fraîche et chantait assez juste, mais sans la moindre expression, comme si elle ne comprenait rien aux paroles qu'elle débitait. Quand elle eut achevé son morceau, une chanson sans queue ni tête, Thérésine salua gauchement et alla reprendre sa place. Phineas, qui n'avait cessé de la regarder, se leva tout à coup en priant son ami de l'attendre. Deux ouvreuses faisaient le service du café-concert, aidées de quelques garçons qui apportaient aux spectateurs les boissons demandées. Ces respectables matrones joignaient à leurs graves fonctions celles de marchandes de fleurs, — ces belles fleurs du Midi qui, avec leurs teintes violentes, ont l'air d'avoir reçu des coups de soleil. Le créole choisit un très beau bouquet et écrivit quelques mots sur sa carte.

— Tenez, dit-il à l'une des ouvreuses en lui glissant un demi-louis dans la main, vous porterez ces roses et ce billet à M^{lle} Thérésine.

La femme, ravie de l'aubaine, répondit par un salut empressé et un sourire discret qui témoignaient de son habitude à remplir ce genre d'ambassade.

— Qu'as-tu raconté à cette vieille sorcière ? demanda Jacques lorsque Phineas revint à sa place.

Et, lorsque le créole l'eut mis au courant de l'aventure :

— Tu es fou, ma parole ! Tu te crois dans un café-concert de Paris ! Et tu comptes emmener cette fille souper avec nous ? Mais cela ne se fait pas, mon cher, c'est très incorrect ! Que dira-t-on à Nice, si l'on vient à connaître une pareille équipée ? On se moquera de nous pendant huit jours. Mais regarde donc comme elle est attifée !

— Ce n'est pas sa robe que j'emène souper.

M. de Vulcomte souligna d'un geste son aristocratique dédain et garda le silence. Cet homme n'aimait et ne respectait que l'argent. Il pensait qu'un millionnaire est un animal d'une espèce distinguée, de beaucoup supérieur au reste de l'humanité. Les qualités les plus rares, les vertus les plus parfaites n'existaient pas pour lui. Il disait, de coutume, que l'argent constitue une aristocratie véritable ; la race s'use, la beauté passe, la santé s'épuise,

l'argent reste. Phineas avait pour Jacques le prestige d'un individu qui possède vingt millions, et il lui accordait l'estime que mérite un homme juché sur une montagne d'or. Indifférent à ce qui se passait autour de lui, il songeait au singulier caprice de son ami, et le trouvait absurde. Ramasser une fille dans un petit café-concert, quelque jolie qu'elle soit, quand on est assez riche pour choisir parmi les vieilles cocottes plâtrées qui font les beaux jours et les mauvaises nuits de Nice et de Monaco ! Un instant, il eut l'envie d'abandonner son compagnon et de rentrer seul à l'hôtel. Puis il réfléchit que mieux valait ne pas indisposer Phineas. Le baccara a de changeans destins, et, malgré sa fortune, le joueur serait peut-être dans la nécessité de recourir à son ami de collège.

La représentation finit assez tard, et les deux jeunes gens allèrent se promener devant la porte basse qu'on nommait pompeusement « l'entrée des artistes. » La halte ne fut pas longue. Dix minutes après, Thérésine paraissait, un peu craintive, cherchant des yeux celui qui l'attendait. Elle avait gardé sa toilette de la représentation, et, jetant une mante sur ses épaules, elle venait en hâte retrouver son maître d'une nuit. Un quart d'heure après, la jeune femme soupa de bon appétit. Un philosophe s'est étonné de la gaieté des courtisanes. Ce n'est pas de la gaieté, mais de l'insouciance. Presque toutes ne savent pas d'où elles viennent et ignorent où elles vont. Pourquoi ne prendraient-elles pas la vie comme elle se présente, avec ses hasards imprévus, ses joies capricieuses et ses espérances fugitives ? Thérésine avait de l'entrain, la repartie assez prompte, mais surtout un charme infini. Phineas ne se lassait pas de la regarder : elle lui paraissait encore plus jolie vue de près ; dans ses yeux gris passaient par instans des lueurs chaudes, comme ces éclairs qui traversent brusquement un ciel d'été. Mais il démêlait aisément chez elle une ignorance absolue des choses de la vie. Malgré un certain esprit naturel, elle avait des naïvetés qui semblaient fort choquantes à M. de Vulcomte. Il faisait dédaigneusement honneur au souper sans prononcer une parole. Est-ce qu'un homme correct se met en frais pour une créature d'aussi bas étage ? Son ami s'en souciait fort peu, et bavardait gaîment avec la chanteuse, qui ne se montrait nullement farouche.

— Je te laisse, dit tout à coup Jacques à Phineas ; je tombe de fatigue.

Celui-ci n'insista pas pour garder son compagnon. Il avait hâte de rester seul avec Thérésine.

— Une vraie perle, pensait-il. Mais bien mal enchâssée !

Le lendemain, en s'éveillant assez tard, Phineas apprit que M. de Vulcomte venait de partir pour Nice : il s'excusait par lettre, alléguant une affaire imprévue.

— Ma foi, tant mieux. Je passerai la journée avec cette jolie fille ! Depuis que je suis en France, je n'en ai pas rencontré une seule qui fût aussi belle que celle-là.

Phineas acheva sa pensée dans un sourire. Il était bien forcé de s'avouer que cette femme qu'il ne connaissait pas la veille lui plaisait infiniment. Certes, la séduction qu'elle exerçait sur lui était de qualité très inférieure ; elle ne charmait que les sens, et ne disait rien à l'esprit et au cœur. Mais que lui importait à lui, qui demandait seulement à la femme un plaisir matériel ? Il voulut savoir d'où elle venait, ce qu'elle faisait, comment elle vivait. Thérésine s'appelait Thérèse ; c'était une petite paysanne, née dans la montagne, aux environs de Cannes. A cinq ans, elle perdait son père et sa mère. Une fermière, parente éloignée, recueillait l'orpheline. Dès qu'elle devenait un peu grandelette, on l'envoyait garder les troupeaux, et plus tard, vers sa douzième année, cueillir des bouquets qu'elle offrait à Cannes aux étrangers. Elle conservait un bon souvenir de ce temps passé en plein air, où elle menait une existence rude et fortifiante. La fermière ne la tourmentait pas trop. Par malheur, le mari de cette femme buvait. Une nuit, Thérésine avait vu cet homme pénétrer dans la soupente où elle couchait. Alors, elle fit comme les autres, se laissant aller aux vices innés chez le paysan. La campagnarde n'a qu'une seule protectrice contre la luxure accroupie dans le fumier des villages : la religion. Là où le curé est influent, le niveau de la moralité monte. Puis, il reste aux jeunes filles un souvenir de la première communion qui les défend assez tard. La petite Thérèse se trouvait fatalement livrée à elle-même. La ferme où elle vivait était fort éloignée de la paroisse ; on n'allait que rarement à l'église, aux fêtes carillonnées, car il fallait entreprendre un dur voyage à travers la montagne. L'enfant fut donc privée de cette instruction première qui laisse des racines si profondes. Pas de maître d'école, pas de curé, c'est-à-dire ni l'alphabet ni le catéchisme. D'ailleurs, l'église ne représentait rien pour cette ignorante : pas plus une réalité qu'un symbole. Elle y entra comme elle serait entrée à l'étable.

Cette vie changea brusquement. La fermière mourut. On renvoya Thérèse de la ferme, et la petite, à quinze ans, se retrouva seule, sur le pavé de Cannes, gagnant quelques sous à vendre des fleurs. Elle choisissait de préférence les endroits fréquentés. Tous les soirs les habitués du caté-concert la voyaient, assise sur un pliant, à la porte de l'établissement, tenant sur ses genoux son étal de bois. L'impresario Marius Flougeac, un ancien baryton de Marseille, lui témoignait une certaine sympathie.

— Sais-tu que te voilà grande et jolie. maintenant ? lui dit-il une fois.

Et, la jugeant affriolante, il lui permit de vendre ses fleurs pendant la représentation dans l'intérieur du concert. Flougeac possédait cet aplomb phénoménal qui est toute la force des gens du Midi. Il disait souvent : « Je ne sais rien de rien, mais j'ai bien du talent dans ma partie ! » D'ailleurs, résolu à s'enrichir par tous les moyens possibles. Un soir, il fut très embarrassé. Deux de ses artistes, parties le matin pour Monaco avec des jeunes gens de la ville, n'étaient pas rentrées à l'heure de la représentation. Sans doute, « on doublerait leur numéro, » et le public, toujours bête et confiant, ne s'apercevrait de rien. Mais, réduite à six chanteuses, la troupe habituelle deviendrait bien maigre : trois à droite et trois à gauche, quelle pénurie lamentable ! Marius hésitait. Que faire ? Une idée lui vint : pourquoi ne pas charger la petite vendeuse de figurer sur la scène ? Elle ne chanterait pas, mais elle tiendrait de la place ! On affubla Thérèse d'une robe quelconque, on annonça sur l'affiche « les débuts de M^{lle} Thérésine, » et tout alla pour le mieux. Les habitués firent à la *nouvelle* un succès de beauté.

Après avoir vu que Thérésine était jolie, Marius s'aperçut qu'elle avait de la voix. On lui serina deux ou trois chansons, et la paysanne monta au rang d'artiste. Elle apprenait avec plus de peine que les autres, car elle ne savait ni lire ni écrire ; on lui serinait la musique et les paroles, jusqu'à ce qu'elle les sût par cœur. Dès cette époque, elle vivait comme vivaient ses camarades : riche ou pauvre, selon que ses amoureux de rencontre se montraient plus ou moins généreux. Elle racontait tout cela à Phineas très naïvement, avec une ingénuité malade, sans même se douter de la misère morale où elle croupissait. Le planteur eut la curiosité de l'interroger sur sa vie passée, en donnant un sens plus précis aux questions qu'il lui posait. Il s'aperçut bien vite que la conscience de cette pauvre créature restait fermée comme un caveau où pas une lueur n'a pénétré. Sans doute, elle aurait mieux aimé vivre autrement, mais qu'y pouvait-elle ? Pendant qu'ils se promenaient en voiture dans la campagne, Phineas s'amusait à la voir s'égayer de choses futiles ; elle poussait des cris de joie comme un enfant chez qui le développement intellectuel n'existe pas et qui n'éprouve qu'avec son instinct. Cependant, on ne pouvait méconnaître en elle des dons naturels, de la vivacité dans l'esprit, de l'intelligence dans le regard. Quand Phineas lui disait certaines choses dont le sens lui échappait, la flamme chaude de ses yeux s'allumait et elle restait un instant immobile ; puis, fronçant le sourcil, elle ébauchait le geste fatigué d'un être qui s'épuise en efforts inutiles.

Thérésine avait été pour Phineas une charmante rencontre ; et maintenant elle l'intéressait comme intéresse un jeune animal qui s'essaie à vivre. Il trouvait chez cette pauvre fille une ressemblance

bizarre avec ses nègres, avec ces créatures incultes qui, malgré leur état de liberté, poussent au gré de la nature, comme les arbres et les fleurs. Encore ceux-ci reçoivent-ils une instruction relative qui éveille leur conscience à la notion du bien et du mal. Là, au contraire, il était en présence d'un instinct absolument brut, d'une machine vivante. Son ami Nathaniel Béryot lui avait parlé jadis de ces paysannes qui, dans les campagnes d'Europe, naissent, grandissent et meurent, en n'accomplissant que les fonctions inférieures de l'humanité. « Des négresses blanches ! » ajoutait-il brutalement pour préciser sa comparaison. Et maintenant Phineas rencontrait une de ces malheureuses. Un corps souillé et une âme vierge ; l'un déjà flétri, l'autre toute neuve : la conscience d'une innocente dans l'argile d'une fille perdue.

III.

— Tu es unique, mon cher ami ! s'écria Robert, quand Phineas eut achevé son récit. Je crois bien que Jacques a dû être scandalisé!.. Notre camarade est... comment dirai-je?... est un homme *correct*. Tu es un sauvage, toi ; tu ne sais pas tout ce que ce mot-là contient de parisianisme. Je ne peux m'empêcher de rire quand je pense à la mine qu'il a faite !

— Tu m'appelles sauvage, parce que les conditions de la vie civilisée n'existent pas pour moi ? Quel paradoxe ! C'est-à-dire que tu as peur de tout et que je ne m'effraie de rien ; tu redoutes toujours l'opinion des autres, et je ne m'en occupe jamais ; tu boudes devant un plaisir, parce que les convenances te l'ordonnent, et je ne connais d'autre loi que ma volonté. De nous deux quel est le plus libre ?

— Soit. J'admets ton raisonnement. Aussi bien, tu ne séjournes que peu de mois en Europe ; tu t'en retournes ensuite vivre au fond de ton désert. C'est bien le moins que tu te passes tes fantaisies. Alors elle est réellement séduisante ?

— Tu vas me traiter de barbare ! Je suis un être purement instinctif, vois-tu ; je ne puis aimer qu'avec mes sens. Sois indulgent pour ceux qui naissent là-bas, sous le ciel d'un climat embrasé, et que brûlent les ardeurs du soleil ! Tu me chanteras l'éternelle antienne des moralistes : il faut se vaincre soi-même. J'imagine que l'auteur de cette belle pensée possédait des nerfs en coton et un sang de guimauve !

La boutade fit sourire l'officier.

— Puisque tu te sais un être passionné, méfie-toi, dit-il.

— Tu vois bien que je me méfie, incorrigible professeur de morale ! Est-ce que je suis resté à Cannes auprès de l'enchanteresse ? Non pas. J'ai pris le train de Draguignan pour venir te voir. Mais assez de discours ! Tu m'as proposé ce matin une promenade à cheval : j'accepte !

Robert Clavière menait dans sa garnison l'existence paisible et laborieuse de l'officier qui veut parvenir. Il habitait une grande maison isolée, à l'extrémité des allées d'Azémar, au milieu d'un beau jardin planté de lauriers verts et d'oliviers gris. Souvent, au mess, il entendait ses camarades médire de cette garnison lointaine : Draguignan ! quel effroi pour les sous-lieutenans qui rêvent tous les plaisirs ! Lui ne se plaignait pas. Le calme de cette jolie ville charmait son esprit mélancolique et rêveur. Levé de bonne heure, il montait à cheval, chaque matin, et galopant dans la campagne rafraîchie par les eaux vertes de la Nartuby, il errait à travers les villages alpestres. C'était là son unique distraction, que Phineas allait partager. Les deux jeunes gens partirent vers le milieu de l'après-midi. A tous les étages des maisons s'étalaient de larges corbeilles de fleurs, la richesse de ce pays béni. Des parfums tempérés par une brise douce embaumaient l'air ; quand ils arrivèrent en pleins champs, le ciel à demi voilé s'éclaircit brusquement, et des flots de soleil s'épandirent partout, dorant les feuilles vertes et les terres fertilisées où grandissait la moisson prochaine. Dawitt ne se lassait pas d'admirer ce ravissant paysage, si différent des horizons immenses de la Louisiane et du Texas. Quand ils passaient devant une bastide, des têtes de femmes ou d'enfans se montraient, curieuses, par la tente élargie des volets mi-clos.

— Ah ! le beau temps et le beau pays ! s'écria Phineas.

— Qui t'empêche de nous rester ? répliqua Robert avec un sourire. Est-ce que la France ne vaut pas l'Amérique ? Oui, je sais ce que tu vas répondre. Notre civilisation t'effraie, et tu préfères ta barbarie !

La promenade dura trois heures, et le créole revint enchanté. Pas une minute, il n'avait pensé à Thérésine. Cette course au grand air, à travers une campagne embellie encore par le printemps, lui rappelait la vigoureuse et fortifiante existence qu'il menait là-bas. Au contraire, la soirée lui sembla très longue. Croyant bien faire, Robert emmena son ami dîner au mess des officiers. Ceux-ci reçurent à merveille le nouveau-venu, lui faisant courtoisement les honneurs de leur table. Puis commencèrent les éternelles discussions sur le plus ou moins de chance des uns ou des autres, sans oublier la déveine de ce pauvre capitaine adjudant-major qui ne décrocherait pas de sitôt la graine d'épinards ! Tous les diners de corps se ressemblent : c'est là que s'étale dans sa naïve effronterie

la mesquine ambition humaine. Dire du mal des heureux, se moquer des autres, envier son prochain quand on ne le dénigre pas : les camarades qui se réunissent fraternellement en arrivent toujours là.

Robert avait l'habitude de ces causeries à bâtons rompus, et, d'ordinaire, il ne leur prêtait qu'une oreille distraite. D'ailleurs, pour lui, elles offraient un vague intérêt. Il connaissait de nom ou de vue la plupart de ceux dont on parlait. N'était-il pas le compagnon des uns et le rival des autres ? Avec Phineas, la situation changeait. L'Américain trouvait si fastidieuses ces réflexions sur l'*Annuaire*, qu'au bout d'une heure il s'ennuyait franchement. La soirée au cercle l'acheva. Les *notables* de Dragnignan furent aussi gracieux pour l'étranger que les officiers du mess ; mais, là encore, les petits intérêts locaux, les petites querelles intestines remplacèrent bientôt les conversations générales. A dix heures, Robert ramenait son ami dans sa maison des allées d'Azémar.

— Tu t'es ennuyé ferme, hein ! mon pauvre camarade ? lui dit-il d'un ton plaisant.

— Mais non, mais non, je t'assure.

— menteur ! Je ne t'ai pas pris en traître. Quand tu m'as promis ta visite, je t'ai loyalement averti. Encore faut-il que je te quitte de bonne heure, ce soir ; je suis de semaine, et je me lève avec l'aurore.

Quand Phineas resta seul dans sa chambre, un peu agacé et n'ayant pas envie de dormir, il alluma un cigare, et, rêveur, s'assit près de la fenêtre ouverte. La nuit était claire et parfumée ; le jardin odorant s'étendait jusqu'à la route ; et, par-delà le ruban gris déroulé à perte de vue comme un écheveau sans fin, s'étagaient les petites collines qui bossellent les plaines du Var. Mais Davitu ne voyait rien, ni la calme profondeur de ce paysage assoupi, ni les myriades d'étoiles qui diamantaient le ciel ouaté de bleu. Le jeune homme ne regardait qu'en dedans de lui-même.

Distrait pendant le jour par la nouveauté des objets, son esprit détendu se reportait maintenant vers Thérésine. Un homme rêveur peut vaincre un sentiment naissant ; un homme sensuel succombe inévitablement à la tentation du souvenir. Phineas fermait les yeux, et la jolie fille lui apparaissait comme une ombre gracieuse, avec la magie souveraine de son charme et de sa beauté. C'était vrai pourtant : depuis son arrivée en France, le créole, emporté par son tempérament fougueux, s'était jeté dans bien des aventures. Toutes s'effaçaient de sa pensée comme des images fugitives impossibles à fixer. Se rappelait-il même le nom de cette jolie danseuse de l'Opéra qu'il avait aimée deux fois vingt-quatre heures, ou le visage de la belle fille rencontrée dans un bal du demi-monde ? Certes, il se

croyait bien à l'abri de cette toute-puissance féminine qui prend d'assaut la volonté résistante d'un homme. Et voilà que soudainement il se sentait presque vaincu à son tour, comme les autres, comme ceux qu'il appelait des faibles et qu'il dédaignait naguère. Puis, il haussait les épaules avec un certain mépris de lui-même. Est-ce qu'il aurait peur? Quel enfantillage! Peur d'une petite chanteuse de café-concert, ramassée un soir par distraction! S'il se souvenait d'elle, c'est que la bête humaine subit surtout l'influence de ses appétits grossiers. Pourquoi bouderait-il donc contre son plaisir? Parce que Robert lui conseillait de se méfier? Mais Robert était un sage, et l'homme de tempérament paisible ne raisonne pas comme l'homme de tempérament exalté. Chez l'un le sentiment domine, chez l'autre la sensation; et le premier adopte un code de morale auquel le second ne peut obéir.

Une horloge lointaine sonnait une heure du matin. Phineas referma la fenêtre et se coucha. Mais le sommeil le fuyait toujours, et l'image de Thérésine, par une longue hantise, lui apparaissait encore obstinément douce. Il se berçait du souvenir de la jeune femme, et lentement se laissait glisser avec un plaisir aigu à la séduction des rêveries dangereuses. Quand il s'éveilla, Robert n'était pas encore de retour: par un petit mot, il priait qu'on l'attendit pour déjeuner, promettant de se rendre libre. D'ailleurs, le capitaine mettait ses chevaux et sa maison à la disposition de son ami. Phineas se contenta de demander l'*Indicateur*! Les pensées de la nuit prenaient corps; il voulait partir, partir le jour même, et revoir à tout prix cette charmante dont le souvenir lancinant faisait bondir ses nerfs. Rien de plus simple. En quittant Draguignan vers trois heures, on arrivait à Cannes pour dîner.

Le capitaine ne fut pas étonné: il attendait ce dénouement. Sachant par expérience que les conseils n'ont jamais servi de rien, il feignit de croire que Phineas voulait rejoindre M. de Vaulcomte, et, dès lors, il évita de parler de Thérésine. Le créole s'en allait, à la fois joyeux et mécontent. Joyeux, puisqu'il apaisait son caprice; mécontent, car de tout temps Robert avait été le préféré parmi ses compagnons d'enfance. Voici donc ce qu'était la vie! On chérit un ami; les hasards de la destinée rapprochent les exilés après quinze ans de séparation; on se promet mille joies de cette intimité renouée: passe une inconnue, et l'on quitte l'affection ancienne pour le mariage entrevu d'une nuit d'amour.

Quand Jacques entraînait pour la première fois Dawitt dans la grande salle enfumée du café-concert de Cannes, le créole se demandait comment des êtres intelligents consentaient à s'y enfermer. Non seulement il y retournait maintenant, mais encore tout ce qui se passait autour de lui l'amusait. Thérésine parut, et il eut

un léger battement de cœur ; puis, les yeux fixés sur elle, il détailla de nouveau, les unes après les autres, toutes les beautés connues de cette magicienne. Elle n'avait plus pour lui le mystère de l'ignoré ; mais le *déjà vu* est un aiguillon nouveau pour l'homme sensuel, car il éveille la pensée des voluptés offertes. Il fit un signe à la jeune femme : elle répondit par une légère inclination de tête et un sourire. Elle ne l'avait pas oublié : tant mieux. Sans réfléchir que leur liaison remontait à peine à deux jours, il était content qu'elle ne l'eût pas confondu avec les autres. La vanité de l'homme est si grande que la plus petite chose suffit à le flatter. Phineas se sentait joyeux et de bonne humeur. Une ou deux fois, il se mit à rire ; sa pensée évoquait Jacques de Vaulcomte, et il entendait les remontrances indignées de cet homme correct. Se passer la fantaisie d'une fille de café-concert, soit ; mais recommencer quarante-huit heures après !

Le souper fut très gai. Thérésine bavardait joyeusement, montrant ses dents blanches. Elle avoua naïvement qu'elle avait gardé un charmant souvenir de leur première rencontre.

— Il ne faut pas grand'chose pour t'amuser, ma pauvre enfant ! dit-il.

— Que voulez-vous ? Personne n'a jamais été avec moi simple et doux comme vous êtes. On m'a trouvée belle, on me l'a dit : et après ? Je sens bien que je vous plais, comme j'ai plu à d'autres ; mais il me semble que ce n'est plus la même chose.

Assis tout près d'elle, il entourait de ses bras la taille flexible de la jeune femme.

— Eh bien ! tu ne te trompes pas, ma petite Thérésine. Ma parole, je crois que tu m'as ensorcelé !

Elle sourit coquettement, fermant à demi ses yeux gris clair :

— Si vite ? dit-elle.

Phineas la couvait d'un regard ardent. La peau satinée de cette jolie créature faisait courir des frissons dans ses veines quand il la frôlait de ses doigts ou la touchait de ses lèvres.

— Tu as seize ans, ma mignonne ; tu n'as pas toujours vécu comme tu vis.

Une lueur triste flamba dans les yeux de Thérésine.

— Malheureusement non, répliqua-t-elle.

C'était la première fois qu'il entendait une fille perdue faire un aveu si impudent ou si naïf. Le vice inconscient a parfois des ingénuités de vierge.

— Alors tu n'as jamais été amoureuse ?

— Jamais.

— Tu me disais que je ne ressemblais pas à tous ceux que tu as connus : crois-tu que tu puisses être amoureuse de moi ?

Elle éclata de rire.

— Comme vous êtes drôle !

Il renouvela sa demande, et, pour la seconde fois, elle dit :

— Comme vous êtes drôle !

Il eut quelque peine à voir clair dans sa pensée. L'amour pour elle était un sentiment de luxe que sa pauvreté ne lui permettrait pas de connaître. Il voulut savoir pourquoi elle regrettait de n'avoir pas toujours mené la même existence. Elle répliqua simplement que jadis elle souffrait de la faim et du froid, tandis qu'à présent elle mangeait tous les jours et ne connaissait plus les morsures de l'hiver. Thérésine ne pouvait rien cacher. Elle répondait avec une franchise inaltérable, sans honte et sans remords. Pourquoi en aurait-elle éprouvé ?

Phineas la tenait entre ses bras, cherchant à lire dans ses yeux limpides où se reflétait la candeur d'une âme endormie. Mais de nouveau le fluide magnétique qui se dégageait d'elle excitait ses sens, le remuant jusqu'aux moelles. Vers le milieu de la nuit, il la regardait profondément endormie, vaguement estompée par la lueur pâle des bougies mourantes. Le corps gracieusement replié avait la molle souplesse de l'oubliieux abandon. Elle appuyait sur son bras sa tête fine, à demi perdue dans ses cheveux dénoués, qui se répandaient en ondes noires sur la blancheur des draps. Un sourire flottait sur la lèvre entr'ouverte, un vrai sourire d'enfant inconscient et doux. Phineas la dévorait des yeux. Avait-il donc rencontré celle dont on ne se lasse pas, celle dont on a toujours soif, celle qui enfonce si profondément son souvenir dans la vie d'un homme qu'elle en reste à jamais marquée comme le chêne entaillé par la hache du lûcheron ? Il se pencha vers elle et l'embrassa longuement. Elle ouvrit un instant les yeux, et toujours souriante lui rendit ses caresses ; puis elle reprit ce calme et paisible sommeil qui la rendait plus belle encore. Où avait-elle appris cet art de *bien dormir*, qui manque à tant de femmes séductrices ?

Le lendemain, il emmena Thérésine déjeuner dans un petit restaurant des environs de Cannes, en vue de la mer, à mi-chemin du golfe Juan.

— Comme vous êtes soncieux, ce matin ! dit-elle. Vous n'avez pas encore prononcé une parole depuis que nous sommes partis.

Il sembla sortir d'un rêve :

— C'est que je pense à toi, ma chère enfant : un projet qui te concerne.

Elle le regardait, de son œil curieux, cherchant à deviner.

— Écoute-moi bien, petite. Je me promène en Europe pour mon plaisir. Dans quelques jours, je vais partir pour l'Italie. Veux-tu venir avec moi ?

— Avec vous ?

— Tu ne perdras rien pour me suivre ; et quand je quitterai l'Europe, je te laisserai assez riche pour que tu ne regrettes pas de m'avoir accompagné.

— Je ne pensais pas à cela. Mais est-ce loin, l'Italie ? Plus loin que Nice ? D'un geste large, il montra l'horizon bleu des vagues.

— Là-bas, tout là-bas, murmura-t-il.

Elle rit d'un bon rire d'enfant.

— Il n'y a rien là-bas, puisque c'est la mer ! Et puis cela m'est égal ! Je vous plais, vous m'emmenez ; que je vive ici ou là, cela n'a pas d'importance. Seulement, je suis bien mal habillée pour aller avec un homme comme vous. Pensez donc ! J'ai ma plus jolie robe, et vous voyez...

— Je t'en donnerai d'autres : tu ne te reconnaîtras plus.

Elle frappa joyeusement ses mains l'une contre l'autre :

— Quel bonheur ! quel bonheur ! Alors vous me ferez bien belle ?

Une fois cette résolution prise, Phineas résolut de partir sans avertir Jacques et Robert. Cette fois, il n'osait affronter ni les plaisanteries de l'un ni la morale de l'autre. Qu'il fit une sottise, il voulait bien se l'avouer à lui-même, mais il ne lui convenait pas qu'on le lui dit. Du reste, il hâta ses préparatifs, déterminé à se sauver au plus vite. Rapidement il acheta un trousseau pour la jeune femme, choisissant du linge fin, des robes élégantes : aussi élégantes que le permettaient les ressources d'une couturière de province. Quand il était seul, il répétait plusieurs fois avec dépit : « Comme on se moquerait de moi si on savait que j'emmène cette petite en Italie ! » Mais quand il vit pour la première fois Thérésine vêtue d'une robe à la mode, et toute pareille aux jolies femmes riches qui promènent leur belle oisiveté dans le Midi, le créole ne put retenir un cri de surprise. Elle ressemblait aussi peu à la petite chanteuse du café-concert que celle-ci à la paysanne perdue dans la montagne.

Au bout de quelques jours, Phineas reconnut qu'elle avait une qualité précieuse : la gaieté. Elle riait de tout, gentiment, en femme qui s'amuse et ne le cache pas. Elle trahissait la curiosité de son esprit par des questions ingénues, par un désir de connaître. Avec cela, toujours de bonne humeur, et jamais lasse, qu'il fallût se lever avant l'aube ou passer deux nuits de suite en wagon. La misère est le meilleur des apprentissages. Et, plus Phineas la connaissait, plus son goût pour elle prenait d'intensité. C'était la maîtresse toujours

nouvelle, qui rajeunit ses baisers chaque nuit et relève ses caresses d'un piment toujours plus vif. Il ne se lassait pas d'elle, même dans cette existence commune où ils ne se quittaient pas.

Cette course à travers l'Italie fut pour Dawitt un enchantement continu. Il n'avait pas l'âme artiste, et peu lui importaient les souvenirs merveilleux du passé. Il ne regardait ni les monumens ni les tableaux, et se promenait assez indifférent au milieu des cités légendaires. Surtout, il ne voulait pas aller à Rome. Comme tous ceux qui habitent près du golfe du Mexique, Phineas redoutait les fièvres. C'est l'excuse assez comique qu'il donnait à l'un de ses compagnons de voyage :

— Que voulez-vous? Je suis un sauvage, comme m'appelle un de mes amis : les Stanze, Saint-Pierre, le *Moïse*,.. que diable voulez-vous que cela me fasse? Je ne suis pas venu en Italie pour y admirer des tableaux et des statues, mais tout simplement parce qu'il y fait très chaud à cette époque de l'année, et que je retrouve le climat de mon pays!

Thérésine regardait plus curieusement que Phineas, mais elle ne comprenait rien. Elle entendait parler de Michel-Ange, de Donatello, de Brunelleschi, de Raphaël, de Titien, pour la première fois de sa vie, et ces noms qu'elle retenait à peine ne disaient rien à son intelligence et à son cœur. Elle jouissait de la douceur du climat, des caresses blondes du soleil, de l'éclat des ciels qui charmaient son instinct brut de paysanne; mais elle s'amusait plus le soir au théâtre qu'à rôder pendant des après-midi dans un musée ou une cathédrale. Ils passèrent trois semaines délicieuses à Naples. Un matin, ils s'étaient fait conduire aux environs de Sorrente; les oranges embaumaient, la brise avait des caresses tièdes, une langueur s'épandait sur toute la nature souriante. La mer, très bleue, sans vagues, venait mourir sur la plage en ondulations régulières et musicales.

— Comme ce serait bon de se baigner! s'écria la jeune femme.

— Qui t'en empêche?

— Vous permettez? Oh! que je suis contente!

Et rapidement, Thérésine se dévêtit, sans embarras, sans pudeur, comme si elle eût accompli une action naturelle.

Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, la route et la colline paraissaient désertes. Quand elle fut déshabillée, elle avança, tête haute, le sourire aux lèvres, jouant du pied avec l'onde frangée d'une écume transparente. Sa beauté sculpturale apparaissait dans sa splendeur nue. Le cou un peu long, mais bien pris, pareil à celui de la Vénus de Milo, s'harmonisait élégamment avec la tête gracieuse; la gorge avait la fermeté blanche d'un marbre. Thérésine se coucha mollement sur la mer, nageant sans hâte et frissonnant

de volupté aux enlacements de ce bain tiède. Phineas se déshabilla et la rejoignit rapidement ; tous les deux souriaient, et les dieux de la vieille Italie auraient indulgemment contemplé cet homme et cette femme, images puissantes de la nature, car l'une en révélait toute la force et l'autre toute la beauté.

Le soir de ce jour, pendant que Thérésine rêvait, étendue dans un hamac, au fond du jardin de l'hôtel, Phineas se promenait en fumant sur la terrasse en vue de la mer. Que ferait-il ? Dans quelques semaines, il reprendrait le chemin de l'Amérique pour s'enfermer dans son désert. Il sentait que la pensée de Thérésine le poursuivrait là-bas sans relâche, et qu'il éprouverait toujours la morsure de son désir. Les distractions manquaient souvent aux hôtes de la Maison-Rouge. Quand lui, le maître, avait inspecté ses plantations de coton et les cases de ses nègres, ou lorsqu'il rentrait après plusieurs jours de chasse, il trouvait un peu triste l'immense habitation qu'égayaient à peine l'esprit et les paradoxes de Nathaniel Béryot. Alors, pour la première fois, Dawitt s'avouait qu'une femme gracieuse et belle, comme Thérésine, jetterait un charme infini dans cette solitude. Il ne s'apercevait pas qu'il dégingolait, les uns après les autres, tous les degrés de la tentation. Après une nuit d'amour, il en souhaitait ardemment une seconde ; ensuite, il changeait la rencontre fortuite en liaison passagère ; et maintenant la liaison passagère l'amenait tout doucement à désirer la liaison durable. Allait-il donc se mettre un boulet au pied ? Il aimait Thérésine autant qu'il pouvait aimer, c'est-à-dire avec toute l'exaltation de ses sens affolés. Mais le désir physique tombe aussi vite qu'il a grandi ; la satiété viendrait. Que ferait-il de cette femme exilée par lui au-delà de l'Océan ? L'immoralité de cette vie à deux, née d'un hasard et d'une fantaisie, ne le frappait même pas. Il ne devait de comptes à personne. Riche d'un million de rente, sans famille, il était absolument son maître. Peut-être eût-il hésité s'il eût habité la France, où le contrôle du monde est inévitable ; mais là-bas ! dans une habitation perdue au milieu des terres et séparée par trente lieues de la station la plus voisine ! S'il se lassait un jour de sa maîtresse, il en serait quitte pour la renvoyer en Europe avec une fortune honorable. Phineas tournait et retournait toutes ces pensées dans son esprit, très convaincu qu'il luttait avec courage contre sa tentation, et ne voyant pas qu'il formulait seulement les objections dont il était sûr de triompher. Il se promit bien d'essayer de rompre cette liaison, car il avait trop de franchise naturelle pour n'en pas comprendre l'indignité. La meilleure preuve, c'est qu'il comptait partir sans rien avouer à ses deux amis. Il ne l'aurait pu faire sans rougir, sans redouter les railleries de l'un et les remontrances de l'autre.

Les jeunes gens revinrent par la Sicile, les Calabres et Venise. Quand ils arrivèrent à Milan, ils vivaient ensemble depuis deux mois et demi. Dès qu'il se fut promis d'emmener Thérésine en Louisiane, Phineas étudia soigneusement le caractère de sa compagne. Celle-ci restait la même; toujours également gaie, d'une humeur inaltérable, d'une douceur infinie. Après de nouvelles hésitations, il prit enfin une décision irrévocable. D'abord, il crut que Thérésine se montrerait surprise d'un pareil changement dans sa destinée. Depuis sa naissance, elle obéissait toujours à quelqu'un; après ses parens, à la fermière, puis au mari de celle-ci, et ensuite à Marius Flougeac; après Marius, à ses amans de rencontre, dont le dernier, Phineas, était son compagnon depuis de longues semaines. Elle ne l'aimait pas d'amour, mais d'une affection inconsciente, faite de tendresse et d'amitié. Il était gai, bon garçon, de relations douces et faciles. Pourquoi ne l'aurait-elle pas suivi?

Une fois son projet arrêté, le créole eut vite fait de dresser un plan. Il voulait que tout le monde ignorât le départ de la jeune femme: rien de plus simple. Il l'envoya devant lui à Marseille, bien munie d'argent: elle devait l'attendre. Pendant ce temps, il fit halte à Monaco et à Draguignan. Jacques de Vaulcomte et Robert Clavière ne se doutaient de rien; ni l'un ni l'autre ne hasarda de question indiscreète. Le paquebot de la Compagnie transatlantique partait du Havre à la mi-septembre. Dawitt avait donc une semaine pour compléter les achats destinés à la jeune femme. Il la retrouva paisible et calme comme toujours, ne sachant même pas où on la conduisait, car ce mot magique: l'Amérique! ne disait rien à cette ignorante.

Un caprice sensuel venait ainsi de fixer deux existences, et de rapprocher deux êtres que la naissance, l'éducation et des milliers de lieues semblaient destiner à ne jamais se rejoindre. Et qu'allaient-ils devenir maintenant? L'amour éveillé dans le cœur de Phineas aurait-il une durée? Thérésine s'imaginait-elle marcher à la rédemption? Pas une créature souillée qui ne rêve de se purifier des hontes anciennes. Y pensait-elle? Peut-être. Elle allait donc entrer dans la voie douloureuse, se heurter à toutes les souffrances, et s'apercevoir enfin que toute l'eau de la mer ne pourrait pas effacer ce qui est ineffaçable.

IV.

La Maison-Rouge tenait son nom d'un souvenir sanglant. Vers la moitié du siècle, la grande tribu indienne des Séminoles, conduite

par deux chefs restés fameux, Oscéola et Minacopy, ravagèrent le sud de la Floride et de la Louisiane. Pour dompter cette révolte formidable, les habitans se réunirent à main armée et, précédés de furieux molosses, qui suivaient les sauvages à la piste comme un gibier humain, commencèrent une lutte opiniâtre, mêlée de succès et de revers. Une nuit, trois cents Séminoles envahirent l'habitation d'un Écossais émigré, M. Bawes, massacrant tout, les esclaves comme les maîtres. Le père de Phineas, M. Jérémie Dawitt, qui demeurait à la Nouvelle-Orléans, apprit que la maison et la plantation étaient à vendre. Il les acheta, commençant une fortune que la construction du chemin de fer accrut bien vite dans des proportions énormes. Les habitans gardèrent longtemps le souvenir de leurs terribles ennemis; si bien que Jérémie Dawitt, en reconstruisant le château, lui donna certains moyens de défense que le refoulement progressif des Indiens vers le nord devait rendre inutiles.

Un chemin assez large partait de la route qui conduit à la station de Vermillion-Ville, et s'enfonçait brusquement dans un bois épais de frênes et de tulipiers. Vers le milieu, ainsi qu'un immense tapis d'argent, ayant la forme d'un cirque, apparaissait tout à coup un lac paisible, les Eaux-Claires, qui semblait évoqué d'un paysage fantastique. La rive orientale, bordée par une immense cyprière, qui jetait un reflet d'ombres vertes, produisait un contraste étrange avec la rive opposée, éclatante de lumière et de fraîcheur. C'était un fouillis de lianes gigantesques, emmêlées au tronc et aux branches des magnoliers à grandes fleurs et des virgiliers géans qui descendaient à pic comme pour se baigner langoureusement; et semées à profusion ainsi que des pierreries lancées par une main divine, d'éblouissantes fleurs aquatiques, les nymphéas rouges, les nelumbos jaunes, les pontederias bleues, où se jouaient des myriades d'oiseaux de toutes les formes et de toutes les couleurs. Debout, en longues files, des flamans roses dressaient coquettement leur aigrette à côté des hérons gris qui guettaient avidement les poissons au ventre nacré. Dans l'air criaient des perroquets, voletant au-dessus des hardes de daims venus des profondeurs pour se rafraîchir à ces ondes limpides.

Le chemin contournait les Eaux-Claires en une courbure arrondie et molle, et soudainement s'arrêtait devant une rivière, sortie du lac, et qui filait en jasant sur un lit de cailloux, entre deux rives plantées de yuccas, de platanes et de palmiers. On franchissait cette rivière à gué. A mesure qu'elle suivait son cours rapide, les tulipiers diminuaient de taille, et l'on arrivait insensiblement à la lisière du bois. Alors, à perte de vue, s'étendaient d'immenses champs de cotonniers coupés par des carrés de maïs. Les cotonniers éparpillaient sur le sol un duvet semblable à de la neige; dans ce duvet, pareils

à de noirs démons marchant sur du marbre, erraient des nègres et des négresses à demi nus. Un soleil de plomb cuisait l'immense plaine, et il montait de la terre une sorte de vapeur diaphane qui donnait à ce paysage éclatant, à ces rouges criards, à ces blancs immaculés, une teinte féerique. La rivière s'élargissait tout à coup, et un canal d'arrosage, replié dix fois sur lui-même, s'enroulait comme un ruban d'argent autour des arbres et des plantations; un îlot couvert de chamœrops et de dattiers poussiéreux surgissait en face du chemin, changé brusquement en une vaste avenue qui aboutissait à la Maison-Rouge. Celle-ci, construite presque entièrement sur pilotis, et entourée de fossés remplis d'eau fraîche, ne communiquait avec la terre ferme que par une solide passerelle, large de deux mètres, chevillée en fer. Elle rappelait, par sa forme et ses chaînes tordues, les anciens ponts-levis des châteaux-forts. C'était le seul souvenir des précautions prises autrefois à l'adresse des Séminoles.

Le château ressemblait aux constructions européennes, mais avec des murailles plus épaisses, afin de protéger ses habitans contre l'invasion des grandes chaleurs. Deux ailes à droite et à gauche; au milieu le principal corps de bâtiment. Une seconde passerelle reliait la façade opposée, celle du côté du sud, à la route qui conduisait à la mer, éloignée de dix lieues. Il fallait arriver au château pour le voir, car il disparaissait dans un fouillis d'arbres et de lianes enlacées. Une immense futaie de tulipiers lui faisait une ceinture éclatante et multicolore. Cet arbre, très grand et très épais, n'étouffe pas les fleurs et les végétaux, comme les pins et les magnoliers. Ses feuilles charnues tamisent les rayons de soleil qui glissent à travers les branches en longs fils de soie blonde. Ses fleurs ont la forme d'une conque gracieuse, pareille à la tulipe, et s'éparpillent sur le sol en jetant l'éclair de leurs pétales verts pointés de taches jaunes et rouges. Des aristoloches suspendus aux branches lancent des ponts aériens de feuillages clairs, qui vont s'accrocher aux serpentinaires courant sur les racines.

Phineas et Thérésine étaient arrivés le matin à Vermillion-Ville, par le rail-road de la Nouvelle-Orléans à Galveston. Là se trouvait une victoria légère et bien attelée, envoyée par Nathaniel Béryot. Les bagages suivaient par petites étapes dans un fourgon fermé que traînaient des bœufs. La voiture, filant rapidement vers le sud, franchit en dix heures les cent vingt milles qui séparent Vermillion-Ville de la Maison-Rouge. La jeune femme, depuis son arrivée en Louisiane, vivait en plein enchantement. Elle restait pétrifiée d'admiration, en présence de ces paysages où la nature possède une si puissante vitalité. Après avoir remonté le Mississipi en *steamboat*, elle entra dans les luxuriances de ces campagnes embaumées,

où règne une flore presque tropicale. Lorsque la victoria s'engagea dans le grand bois de frênes et de tulipiers, elle jeta un cri d'enthousiasme, auquel succéda la stupeur à l'apparition des Eaux-Clares. Cette ignorante, à l'âme naïve d'enfant, n'avait jamais rien vu, même en rêve, qui fût comparable à ces poussées toutes-puissantes du sol louisianais. Lorsque la Maison-Rouge se dressa devant elle, quand elle aperçut de loin l'habitation noyée dans les flots d'arbres et de verdure, il lui sembla qu'elle entraît dans un monde inconnu, qu'elle devenait une femme nouvelle, et que, pareille au papillon dépouillant sa chrysalide, elle laissait tout le passé en arrière comme un souvenir mauvais et détesté. Le bruit des roues, glissant légèrement sur le sable de l'avenue, réveilla les oiseaux endormis à l'ombre des tulipiers. Les perroquets sortaient des cacaoyers aux tiges écarlates, d'où pendaient de délicates fleurs recourbées ayant la forme d'un cimetière de Sarrasin. Dans un bosquet de bananiers, des oiseaux-chats chantaient leur mélodie moqueuse, pendant qu'à demi perdus au fond d'un taillis de grands caféiers, aux feuilles lancéolées, parfumées comme du jasmin d'Espagne, voletaient éperdument des oiseaux-mouches au cri musical.

Le cœur de la jeune femme battait à rompre. C'est là qu'elle allait vivre, dans ce paradis, au milieu de ces arbres embaumés, de ces fleurs éclatantes, de ces oiseaux féériques. Elle, la petite paysanne qui avait eu faim et qui avait eu froid, elle qui gagnait son pain à s'exhiber sur les tréteaux, elle passait, presque sans transition, de la réalité au rêve, des morsures de l'hiver aux caresses du soleil, des tristesses grises de la vieille Europe aux sourires étincelans de ce monde nouveau. Une gratitude infinie monta de son cœur à ses lèvres; et, prenant la main de Phineas, elle murmura d'une voix très émue :

— Oh ! merci...

— Es-tu enfant ! riposta le créole en riant.

Debout sur le perron, Nathaniel les attendait.

— Tiens, ma petite, reprit-il : voilà cet ami dont je t'ai parlé.

Thérésine regardait le normalien, un peu effrayée, car Phineas lui avait dit qu'il savait tout, qu'il parlait cinq ou six langues. C'était un homme de quarante-cinq ans, déjà blanchi par les soucis et les angoisses de l'existence. De taille fluette et mince, chétif d'apparence, il ne révélait la force de son cerveau que par l'éclat extraordinaire de ses yeux, brillans comme des flammes. Quand on détaillait les traits de sa tête pâle, on remarquait aussitôt chez lui deux qualités souveraines : l'intelligence et la bonté. Mais une bonté un peu railleuse, tempérée par un scepticisme perçant et doux. Tout en lui était menu et délicat; on ne comprenait pas comment il pouvait se servir de ses mains, pareilles à des mains de femme, ni de ses pieds, qui paraissaient trop fins pour la marche. On était tout sur-

pris, ensuite, de découvrir en cet homme une agilité d'écureuil, comme si la nature voulait que chez lui le corps eût les mêmes qualités que l'esprit. Entré fort jeune à l'École normale, nommé de bonne heure professeur de seconde, puis de rhétorique à Louis-le-Grand, il avait eu deux ans de suite Phineas Dawitt, alors à Sainte-Barbe, au nombre de ses élèves. Un beau jour, lassé de l'Université, hanté par un désir d'indépendance, Nathaniel donna sa démission et partit pour les États-Unis, afin d'y fonder un collège semblable à ceux que la France a créés. L'entreprise échoua, et ruiné, sans ressources, Béryot fut heureux de trouver un asile à la Maison-Rouge. Il y habitait depuis cinq ans, administrant la fortune de son élève devenu son ami, qui n'aurait pu se passer de sa causerie alerte et vive, semée de paradoxes originaux et de reparties plaisantes.

Quand Phineas descendit de voiture, Nathaniel courut à lui, et les deux hommes s'embrassèrent comme des frères heureux de se revoir.

— Eh! eh! tu ne reviens pas seul!

Il salua poliment Thérésine, qui repoudit par une gracieuse inclination de tête.

— Tu trouveras tout en bon état, mon ami, continua le normanien; la récolte du coton est excellente. Les demoiselles de l'Opéra pourront aisément remplumer leur gorge et leurs mollets pendant de longues années. Heureux Parisiens!..

Et, se penchant à l'oreille de Phineas, il ajouta à voix basse :

— Tu m'as touché deux mots de cette jeune personne, dans ta dernière lettre. Elle est rudement belle!

On servit le dîner sous une véranda. Au dehors, les palmiers et les lauriers poussaient en pleine terre. Thérésine, brisée de fatigue par ce long voyage, laissa de bonne heure les deux amis attablés devant un guéridon chargé de cigares et de wiskey, et se retira dans son appartement. Il occupait la moitié du premier étage. La jeune femme ne connaissait pas encore ces ameublements légers et gracieux, qui ornent les maisons louisianaises d'une façon à la fois si riche et si charmante. Sa chambre la ravit; meublée tout entière en bois de caféier blanc, elle était d'une fraîcheur que n'étouffaient pas les tentures japonaises, et les tapis très épais tissés à Smyrne. Le lit à baldaquin, ombragé d'une moustiquaire, occupait le fond de la pièce; tout le panneau opposé, formé d'une seule glace large de deux mètres et haute de trois, ouvrait droit sur le parc. Thérésine, accoudée à la rampe, restait rêveuse, buvant l'air délicieux de la soirée. Autour d'elle montaient des flots de grenadilles, ces beaux arbres grimpants qui sont le charme des habitations. La légende veut qu'ils portent bonheur, parce que leurs fleurs pourpres ont des étamines et des pistils blancs qui renferment tous les

instrumens de la Passion, le marteau, le fer de lance et les clous.

La lune brillait d'un incomparable éclat quand Thérésine se glissa sous la moustiquaire protectrice. Bientôt ses yeux se fermèrent d'eux-mêmes, et elle s'endormit d'un profond sommeil. Vers le milieu de la nuit, elle eut un rêve étrange qu'elle se rappela toujours; et plus tard elle resta persuadée qu'il avait été le présage de sa destinée future. Il lui semblait qu'elle mourait tout à coup et qu'elle renaissait aussitôt, comme si en expirant elle dépouillait, ainsi qu'un vêtement longtemps porté, la personnalité de la Thérésine d'autrefois. Lorsqu'au matin, les chansons cadencées des nègres qui se rendaient à leur travail l'éveillèrent brusquement, elle se souvint de ce rêve dans ses moindres détails.

Accoudée au balcon, elle ne se lassait pas de contempler l'admirable paysage qui se déroulait devant ses yeux charmés. Dans les grenadilles, grimpant le long du mur, gitaient deux oiseaux-mouches, qui avaient construit leur nid aérien entre les larges fleurs. Ils voletaient gaîment, se jouant dans les rayons de soleil qui diaïraient de topazes et de rubis leurs ailes transparentes. Tout à coup, les deux oiseaux-mouches frémirent, volant éperdument au-dessus du nid, le duvet hérissé, comme s'ils essayaient de défendre leur frêle demeure contre un ennemi menaçant. Thérésine regarda plus attentivement, et vit une énorme araignée, une mygale géante, qui montait vers le nid, en avançant ses pattes velues en forme de crochet. A mesure que le monstre approchait, le père et la mère poussaient des cris plus perçans. La mère, accrochée à une feuille au-dessus du nid, relevait sa huppe soyeuse et sa collerette de feu, s'efforçant de protéger de son aile pendante les pauvres petits enfoncés dans le coton et les brindilles. La jeune fille prit un jonc flexible; d'un coup vigoureux, elle écrasa le hideux insecte, qui retomba sur le sol, et les gracieux oiseaux-mouches commencèrent un chant triomphal. Le présage continuait heureux pour Thérésine. Elle aussi se sentait vaguement au pouvoir d'un ennemi supérieur : qui l'en débarrasserait ?

Pendant la journée, Nathaniel laissa Phineas visiter ses plantations, et emmena la jeune femme faire une longue promenade en voiture. Il la questionnait curieusement sur sa vie passée, stupéfait de voir une créature de seize ans aussi ignorante de toutes choses, après une existence coupable, qu'un aveugle-né est ignorant des spectacles de la nature. A mesure qu'il causait avec elle, une idée bizarre lui venait, qui eût été généreuse si elle avait été inspirée par son cœur au lieu d'être seulement formée par son cerveau.

— Eh bien ! as-tu expliqué à Thérésine les beautés de notre pays ? dit Phineas quand, le soir, ils se retrouvèrent tous les trois au diner.

— Toute femme sait comprendre un paysage. Non, mon cher ; j'ai pensé à autre chose.

— Je ne suis pas une compagne bien amusante, n'est-il pas vrai ?
répliqua Thérésine en souriant.

— Pourquoi ?

— Vous êtes si savant, et moi une si pauvre fille !

Nathaniel la regarda longuement ; il reprit, après un silence :

— Qui vous empêche de devenir aussi savante que moi ? J'ai causé avec vous et je sais à quoi m'en tenir. Vous êtes intelligente, et il ne vous a manqué jusqu'ici que l'occasion de développer vos facultés naturelles. Ne secouez pas la tête ! Supposez une bonne terre restée inculte ; promenez-y longuement la charrue : il suffira d'un hasard pour l'ensemencer et couvrir de moissons florissantes le sol qu'on croyait infécond et rebelle. Vous vous apercevrez bientôt, surtout pendant les soirées d'hiver, que le temps est boiteux et que les heures sont longues. Acceptez mon offre, et votre vie sera partagée en deux. Phineas prendra l'une, il vous fera monter à cheval, vous emmenant avec lui dans ses courses, dans ses chasses lointaines, développant peu à peu votre corps et vos forces physiques. Moi, je prendrai l'autre, et je ferai travailler l'intelligence quand le corps sera las. Vous y trouverez à la fois un repos et une distraction. Ah ! mon enfant, quelle belle et bonne chose que la science !.. Mais je parle couleurs à un aveugle.

Thérésine écoutait avidement, comprenant peut-être le sens, mais non la portée des paroles de Nathaniel Béryot. Phineas souriait ironiquement. Il avait de tout temps professé un certain mépris pour le travail intellectuel : l'idée saugrenue du normalien l'inquiétait un peu. Il allait peut-être détraquer ce magnifique instrument de plaisir qu'il rapportait d'Europe ! Mais Dawitt ne songea pas à contrarier les projets de son ami. A quoi bon ? L'élève ou le maître se laisserait bientôt ; et puis, comment admettre qu'une jolie fille de seize ans aurait la patience d'apprendre quelque chose ?

— Pour moi, l'expérience est décisive, continua Nathaniel. J'ai toujours affirmé que le libre arbitre n'existait pas, et que la création humaine est l'esclave de sa grossière animalité. L'éducation, l'instruction, peuvent corriger l'instinct ; elles ne le changent pas. Je n'ai jamais pu essayer ma méthode. Sur mes élèves ? Impossible. On nous envoie dans les lycées de petits bonshommes qui, à huit ans, ont la tête farcie d'un tas d'idées fausses. On a coulé dans leur esprit la conception imbécile d'un Dieu unique, et abruti leur cerveau par d'absurdes notions d'une morale conventionnelle. J'expérimenterai sur Thérésine le seul système logique : le système naturel. Tout aux instincts ! Il n'y a de mal que ce qui fait mal. La vertu n'est que la résultante des conventions docilement acceptées par l'humanité. Le hasard me met entre les mains une bonne argile, vierge de tout contact. Tu verras ce que j'en ferai !

V.

L'éducation de la jeune femme commença dès le lendemain. Béryot procéda tout d'abord comme s'il se trouvait dans une école primaire, en face d'une classe de petits paysans. C'était bizarre d'entendre la jolie bouche de Thérésine balbutier l'alphabet, à nonnant avec peine les syllabes, et répétant dix fois sa leçon, telle qu'un bambin qui s'épuise à bien faire. Phineas avait voulu assister aux premiers exercices. Il s'ennuya bientôt et, haussant les épaules, déclara que « cette plaisanterie ne durerait pas quinze jours. » Si Thérésine trouvait son travail très difficile, très rude, elle y apportait sa volonté de montagnarde obstinée et têtue. Pendant le jour, elle montait à cheval, gauchement, mais avec aplomb, ou elle faisait de longues marches en compagnie de Phineas. Le soir venu, elle devenait docile et obéissante comme un enfant. Rien ne la fatiguait, rien ne la rebutait : ni l'aridité de l'étude, très pénible pour un cerveau que le labeur n'a jamais assoupli, ni les gronderies de Béryot, qui se montrait sévère. Quand la leçon de lecture était finie, le maître glissait un crayon entre les doigts rebelles de l'élève, et, penchée sur son cahier, elle s'exerçait pendant des heures. Ces soirées de la Maison-Rouge offraient un spectacle à la fois touchant et comique. La vaste salle du rez-de-chaussée était un grand hall, vitré du côté des jardins, et rempli de palmiers, de lauriers et de yuccas ; il restait vide jusqu'à la tombée de la nuit. Quand l'ombre enveloppait la plaine, et que les cloches alternées de la plantation annonçaient le coucher des nègres, les deux amis se réunissaient à Thérésine pour le souper. Après un repas solide, toujours animé par la gaieté des convives, Phineas s'étendait sur un large divan de cuir, et buvait béatement son wiskey en fumant des cigares ; Nathaniel, la pipe aux lèvres, s'astreignait résolument à sa patiente besogne d'instituteur. Thérésine, assise devant une petite table éclairée d'une lampe, épelait l'alphabet, rassemblant les mots, articulant les voyelles et les consonnes, ou, le crayon à la main, s'escrimait à tracer des jambages informes. Parfois, le créole lançait une plaisanterie, prétendant qu'à force de broyer des mots indigestes, la jolie bouche de sa maîtresse ne saurait plus parler d'amour ; et prenant Thérésine entre ses bras, il la caressait doucement pour se prouver qu'elle n'avait rien perdu de sa grâce voluptueuse et féline.

Lentement Dawitt s'accoutuma à cette vie bizarre, parce que l'on s'habitue à tout. En somme, la fantaisie de Béryot avait du bon, puisqu'elle occupait les soirées de la jeune femme. Elle semblait se dédoubler, sachant être en même temps une élève obéis-

sante et une maîtresse exquise. Peu à peu, il cessa de plaisanter et voulut, lui aussi, accomplir sa tâche. Il donnait à Thérésine des leçons d'escrime, riant de voir cette jolie créature sous son costume de garçon. L'après-midi, ils montaient à cheval tous les deux, parcourant l'immense plantation, et il lui expliquait l'importance des récoltes du coton. Les amans partaient de bonne heure et s'en allaient souvent à de grandes distances, jamais lassés de ces courses dans les tiédeurs chaudes de l'automne. Un champ de cotonniers possède une contenance de dix ou douze hectares ; chacun, depuis l'émancipation des esclaves, est confié à des nègres, à des négresses, qui, outre un salaire quotidien, ont une part proportionnelle dans les bénéfices. Les récolteurs campent sur place, dans des cabanes construites pour eux, car, s'ils n'exercent pas une surveillance absolue, le coton devient gris et perd sa valeur. Il faut l'empêcher de glisser à terre, et le cueillir dès que s'est ouverte la capsule qui le contient. Les négresses tirent avec les doigts les flocons blancs qu'elles entassent dans des corbeilles d'osier. Ensuite on transporte la cueillette dans les fabriques où des machines délicates la font sécher. Thérésine écoutait et regardait, charmée de toutes ces nouveautés qui flattaient son instinct de paysanne, éveillant en elle l'amour inné de la terre et des précieux trésors qu'elle enfante. Lorsqu'elle rentrait à la Maison-Rouge, fortifiée par le grand air, il lui semblait que la journée avait coulé bien vite. Alors elle prenait un bain parfumé, dans l'étuve de marbre veiné, et toute fraîche, coquettement parée, elle descendait dans le hall, prête à redevenir l'écolière attentive et la maîtresse séductrice.

Pas un soir elle n'interrompit son travail acharné. Au bout de deux mois, elle écrivait mal, mais elle lisait couramment. Alors Beryot la jeta d'emblée dans l'étude de l'histoire. La mémoire fraîche de cette enfant, cette mémoire toute neuve et encore vierge, retenait vite et sans efforts. Si bien que, s'enhardissant peu à peu, au lieu de lui enseigner simplement les faits, Nathaniel les accompagnait de commentaires ironiques où son scepticisme paradoxal s'exerçait librement.

— Voyez-vous, ma petite, disait-il, l'histoire n'est qu'une blague ! Nous ne connaissons les événemens que grossis par la légende ou diminués par l'éloignement. Il n'y a de certain que ce qui est précis. Il faut savoir ce que je vous enseigne, parce que tout le monde le sait : mais n'en croyez que ce qu'il vous plaira.

Cette seconde partie de l'instruction de Thérésine dura toute une année. Elle était possédée de la rage d'apprendre. Elle lisait sans s'interrompre, dévorant les livres que le normalien faisait venir de la Nouvelle-Orléans. Et Phineas, de son côté, continuait à développer les qualités physiques de la jeune femme. Lorsque fut ter-

minée la récolte du coton, qui ne dure que d'août à la fin d'octobre, les grandes chasses commencèrent. Le sud de la Louisiane et du Texas abonde en gibier de toutes sortes ; le chasseur y trouve des lièvres au pelage foncé, des daims, des chevreuils, des perdrix, des écureuils volans, des hirondelles de mer, et ces fines bécasses qui sont le régal des gourmets. Phineas voulait que sa compagne fût plus aguerrie avant de l'emmener dans les bois, à la poursuite des gros animaux.

Il s'aperçut bien vite qu'elle était infatigable. Un jour, entraînés par leur ardeur, ils descendirent jusqu'à la mer. Une dizaine de nègres marchaient devant eux, battant les futaies et dirigeant les chiens, lorsque apparut soudainement une belle plage de sable fin, creusée d'innombrables trous en forme de coupes, larges comme les deux mains. Chacun de ces trous contenait un nid d'hirondelles de mer. Bientôt elles furent en si grand nombre, qu'il suffisait de tirer dans la masse pour les abattre à coup sûr. Le massacre excita la colère et l'audace des oi-eaux. Il en arrivait de tous les coins de la grève ; des milliers et des milliers d'hirondelles voltaient autour des chasseurs, planant sur leurs têtes avec des cris perçans. Les coups de feu redoublaient, et une pluie de duvet blanc tombait sur la petite troupe. Thérésine s'obstinait à rester, quoiqu'ils fussent très éloignés de l'habitation. Il fallut que Phineas donnât le signal de la retraite, ravi par l'entraîn et la gaieté de sa compagne.

Au bout de la première année, la jeune femme ne se ressemblait plus elle-même. La chasse et l'équitation donnaient insensiblement des beautés nouvelles à ce corps souple, à mesure que le travail intellectuel faisait filtrer dans son cœur des clartés inconnues. Peu à peu Nathaniel s'aperçut avec stupeur que cette argile humaine, modelée par ses doigts alertes, ne se pétrissait pas à sa guise. Thérésine réfléchissait ; elle raisonnait ; elle discutait avec son maître. Et, par un mystérieux renversement des notions acquises, tout ce que lui, incrédule, glissait de scepticisme en cet esprit vierge se changeait en croyance dans cet âme ardente. Il lui avait dû de se méfier des faits historiques, qu'il dédaignait cependant avec logique les uns des autres, faisant jaillir la philosophie de l'histoire des récits de l'histoire elle-même ; et voilà que, loin de se méfier, l'élève se passionnait pour ces merveilleux romans du passé qui s'ouvraient devant ses yeux, ayant à la fois pour elle le charme du rêve et la précision de la réalité.

La révolte fut plus accentuée pendant le milieu de la seconde année. Nathaniel, après l'histoire des faits, avait abordé l'histoire des religions. Il lui montrait ce besoin d'un Dieu, universel dans l'humanité, comme une preuve, non de l'existence du Créateur,

mais de l'égoïsme de la créature qui se révolte à la pensée de ne pas se survivre. De là, rapprochant les vieilles traditions de l'Inde des dogmes en quelque sorte précurseurs du paganisme, il indiquait le christianisme comme une doctrine formée par toutes les doctrines précédentes. Le matérialisme brutal du normalien se heurtait à chaque instant contre l'idéalisme de la femme. Thérésine s'obstinait à ne pas voir dans le bouddhisme le père de la religion enseignée aux premiers chrétiens. Elle se passionnait pour les Évangiles, pour cette légende mystérieuse, adorable et douce, du fils de Dieu mort sur la croix en rachetant les péchés des hommes. La poésie incomparable de Bethléem, de la Passion, des saintes femmes entraînées sur les pas du Christ, versait un baume délicieux dans son esprit et dans son cœur.

— Mais, ma chère enfant, s'écriait Nathaniel avec une colère comique, tout ce que je vous enseigne là n'est qu'une légende poétique! L'imagination des hommes s'en est emparée, parce qu'elle flatte ce besoin de rêve et d'idéal que l'humanité porte en elle!

Elle hochait doucement la tête et répliquait avec simplicité :

— Vous êtes un savant et je ne suis qu'une ignorante. Mais vous ne raisonnez qu'avec votre tête, et moi je ne comprends qu'avec mon cœur. Je *sens* que tout cela est vrai. Qui sait? Je pourrai peut-être vous rendre un jour ce que vous aurez fait pour moi. Que diriez-vous si je vous apprenais à croire?

Quand une de ces discussions éclatait, Nathaniel secouait avec colère la cendre de sa pipe, et se lançait dans des paradoxes interminables. Thérésine courbait la tête et ne répliquait rien.

— Quelle obstinée!.. Comprenez donc... Jésus n'est qu'un symbole! Voilà le diable! Vous êtes amoureuse de lui comme toutes les femmes!

— Monsieur Béryot...

— Je n'en dis pas de mal... Jésus! Parbleu! C'était un jeune homme très distingué! Malheureusement, il est mort trop jeune,.. avant d'avoir pu donner toute sa mesure!

Qu'importait à Thérésine? Elle commençait à voir clair dans les obscurités de sa vie d'autrefois. Il lui semblait avoir été plongée dans de la boue, et qu'après en être sortie elle se lavait dans un bain de clartés. Il s'opérait lentement chez elle une transformation que son maître et son amant ne soupçonnaient pas encore, dont elle ne se doutait pas elle-même. A mesure que se développait son intelligence, sa conscience s'éveillait. Dès la troisième année, la jeune femme, de plus en plus belle, devenait insensiblement rêveuse et absorbée. Avec Phineas, rien ne paraissait changé; elle restait la maîtresse charmante, aux yeux de flamme, aux lèvres rouges et sensuelles, mais son amant trouvait en elle une créature rajeunie qui ne ressemblait pas plus

à la petite sauvage amenée de France qu'un diamant déjà poli ne ressemble à la pierre brute enfermée dans sa gangue. Nathaniel l'observait curieusement, et s'apercevait avec dépit que, plus le temps marchait, plus le dédoublement de Thérésine s'accroissait : il dirigeait le cerveau, il ne possédait rien de l'âme. Alors que devenait sa fameuse théorie de la négation du libre arbitre ? Cette intelligence inculte semblait vouée à l'obéissance passive, et logiquement forcée de se plier à toutes les doctrines du maître. Et, au contraire, docile à l'enseignement, elle se rebellait violemment contre les conclusions matérialistes que Nathaniel en déduisait. Il démontrait à son écolière que la foi religieuse n'est qu'une déformation de l'esprit : l'élève en faisait une croyance, parce que son âme avait besoin de croire. Il lui exposait les divers systèmes de philosophie qui tour à tour ont ému ou passionné les hommes ; elle écoutait, elle lisait, elle se pénétrait des leçons reçues. Puis le choix de Thérésine se déterminait, non d'après l'enseignement imposé, mais d'après le conseil de sa conscience.

Elle se buttait contre ses raisonnemens et n'en sortait pas. Elle se jetait dans les livres qu'on lui donnait ; elle étudiait la marche de la philosophie à travers les âges pour en revenir fatalement aux pures doctrines du christianisme primitif, car là seulement elle voyait luire la vérité. En vain Nathaniel lui montrait les philosophes contemporains procédant de Hume, et pratiquant la méthode expérimentale qui rejette les conclusions de l'empirisme ; et plus tard, Mill, Bain, Spencer, renforçant la doctrine de Hume par la thèse de l'hérédité. Thérésine écoutait sans être convaincue. L'évolution universelle de Spencer et de Darwin échappait à son âme simple. Elle ne se permettait pas de discuter, elle n'aurait pas même osé répondre comme Leibniz : « La plupart des philosophes ont raison dans ce qu'ils affirment, jamais dans ce qu'ils nient. »

La révolte se poursuivait plus accentuée encore, lorsque Nathaniel essaya de lui montrer que la morale n'était qu'une série de conventions forgées par les sociétés, parce qu'elles ont besoin de se défendre. Est-ce qu'elle ne varie pas selon les pays et les climats ? Au Japon, la jeune fille acquiert une dot en s'offrant aux étrangers ; en Laponie, la pire offense qu'on puisse faire au mari est de refuser sa femme. Il s'arrêta court dans cet ordre d'idées, un matin qu'il causait avec son élève sous un tulipier géant.

— Non, mon ami, dit-elle très doucement, la morale n'est pas une convention. C'est un besoin supérieur que nous portons en nous. Est-ce que vous n'êtes pas un être loyal, bon et tendre ? N'êtes-vous pas incapable de frauder votre prochain ? Et moi-même

est-ce que je ne sens pas mon avilissement passé? Ah! que vos leçons m'ont fait de bien, mais comme elles m'ont fait de mal aussi! Je ne suis qu'une fille perdue, et rien n'effacera les flétrissures qui m'ont souillée!

Ainsi passaient les mois, ainsi le temps coulait sans que rien en apparence fût changé dans la façon de vivre des habitans de la Maison-Rouge : Phineas s'imaginait que rien n'était modifié dans leur existence d'autrefois; à son insu, il subissait de plus en plus le charme séducteur de sa maîtresse. C'était comme un filet aux mailles invisibles qui l'enserrait entièrement; non plus seulement la passion charnelle des premiers jours, mais aussi une influence morale à laquelle il obéissait sans la soupçonner. A mesure que Thérésine se renouvelait, elle renouvelait tout autour d'elle, mais insensiblement, sans à-coups ni brusqueries imprévues.

Elle rêvait depuis longtemps d'améliorer le sort des nègres; non pas leur vie physique, qui est heureuse, mais leur existence morale. L'émancipation n'a été qu'une halte dans le bien : elle a rendu la liberté aux corps de ces pauvres êtres, mais elle n'a rien fait pour leur esprit et pour leur âme. La jeune femme savait qu'elle allait se heurter aux préjugés de Phineas. Depuis l'abolition, la conduite des États-Unis vis-à-vis des gens de couleur, dans le nord comme dans le sud, n'est qu'une adroite hypocrisie. On les parque comme naguère : dans les théâtres non plus que dans les voitures publiques, ils n'ont le droit de s'asseoir à côté des blancs. Le préjugé est resté partout indestructible et vivace, à Boston autant qu'à la Nouvelle-Orléans; à plus forte raison dans une imagination créole, hantée par les souvenirs d'autrefois. Mais Thérésine était bien résolue à ne pas se décourager. Elle se sentait prise pour ces malheureux d'une profonde pitié, d'un attachement bizarre, née de leurs destinées pareilles. N'était-elle pas jadis une paria, elle aussi, une paria blanche vouée d'avance aux écrasemens de la vie? Un matin, comme elle revenait avec Dawitt d'une promenade aux Eaux-Clares, elle arrêta son cheval au milieu d'un large espace de terre qui s'étalait à demi inculte entre des carrés de maïs et les fabriques à sécher.

— Voulez-vous me donner ce terrain, mon cher ami? dit-elle en souriant.

— Eh! mon Dieu, qu'en veux-tu faire?

— Répondez d'abord. Oui ou non, me donnez-vous ce que je vous demande?

Phineas haussa les épaules et répliqua tendrement :

— Est-ce que tout n'est pas en commun entre nous?

Et, appelant un nègrillon qui se chauffait paresseusement au so-

leil, il lui fit signe de s'approcher. Puis il sauta de cheval et aida sa compagne à descendre.

— Mène les bêtes à l'écurie, Colombe, dit-il à l'enfant.

Il prit le bras de Thérésine et l'entraîna sous le bosquet vert des tulipiers.

— Ah! chère, c'est le ciel qui m'inspirait quand j'ai eu l'idée de te conduire dans ce désert. Assieds-toi là sur ce banc : regarde-moi de tes grands yeux tendres que je voudrais baiser mille fois. Sais-tu que tu m'as rendu le plus heureux des hommes? Je te dois de si belles années! Donne-moi tes mains, que je les caresse!.. Tu me domines comme à la première heure, quand nous nous sommes rencontrés à Cannes, et les longs mois écoulés n'ont fait que te parer de beautés plus vives et de séductions plus troublantes!

Penché vers elle, il la serrait entre ses bras et sentait frissonner en lui ses désirs renouvelés qui ne connaissaient pas la lassitude. Thérésine souriait.

— Vous m'accordez ma demande : merci.

— Me diras-tu ce que tu comptes faire de ce terrain?

— Fort bien. J'y veux bâtir une école.

Phineas eut beau plaisanter, elle laissa dire et exécuta son projet. Trois mois après, l'école se dressait coquettement, et les négrillons, les négrillonnes s'y entassaient, moins par désir d'apprendre que pour plaire à « Madame Thérèse, » à celle dont les ordres étaient si doux et le sourire si indulgent. La jeune femme ne s'arrêta pas en si beau chemin : après l'école vint l'hôpital, et, après l'hôpital, la chapelle. Un prêtre de Vermillion-Ville venait quatre fois par an, aux grandes fêtes, passer une semaine à la Maison-Rouge. Thérésine donnait l'exemple à tous, assistant aux offices, suivant les instructions avec une assiduité qui agaçait Béryot et amusait Phineas.

— Elle est jolie, ta théorie du libre arbitre! Je t'ai donné un petit animal vicieux et élégant : tu m'as rendu une néophyte!

Nathaniel bougonnait avec mauvaise humeur et secouait nerveusement la cendre de sa pipe :

— Est-ce qu'on sait jamais à quoi s'en tenir avec les femmes? Pour faire enrager ses amans, Théodora se serait au besoin changée en sainte Thérèse!

VI.

A cette époque de sa vie, Thérésine habitait la Maison-Rouge depuis quatre années. Son instruction, presque complète, devenait pour Nathaniel un charme toujours plus vif, un plaisir renaissant

tous les jours. Physiquement, elle avait beaucoup changé : le corps, incessamment assoupli et développé par la marche, l'escrime et l'équitation, avait des beautés et des séductions irrésistibles. Son visage, en dépit des brûlures du soleil rouge, gardait sa pâleur mate, aux reflets nacrés ; mais dans ses larges yeux gris luisait la flamme d'une pensée supérieure. La science conquise était pour elle sa joie et son malheur, son salut et sa perte, à la fois un baume exquis et un poison. Que lui importait jadis de vivre enlisée dans la fange ? Elle ignorait le mal. Maintenant, le passé lui remontait à la gorge comme une abominable nausée, avec le cruel souvenir de toutes les hontes qu'elle avait eues !

Une fille perdue ! Elle était une fille perdue ! Malgré les théories de Nathaniel, elle souffrait, parce qu'elle comprenait. Elle se rappelait tout : et sa vie de paysanne, victime d'un attentat répugnant, et ses amans d'une nuit ou d'une semaine, et cette existence ignominieuse, dont la rancœur empoisonnait ses joies ! Au sortir du bain, dans l'étuve de marbre, elle se regardait toute nue en face de la haute psyché, formée d'une seule glace. Comme elle était belle et comme cette beauté la révoltait ! Pourquoi Dieu ne l'avait-il pas créée laide et répugnante, si bien qu'elle repoussât les baisers des hommes au lieu de les inspirer ! Elle souffrait d'autant plus qu'elle s'était mise à l'étude des poètes, et qu'elle y retrouvait ses propres pensées rendues plus vibrantes encore par le charme magique de la forme. Nathaniel ne lui indiquait aucune préférence pour telle ou telle école. Il savait trop bien qu'en art le choix s'opère par une sélection de l'intelligence et du cœur.

— On vous parlera beaucoup des romantiques ou des classiques, des fervens du naturalisme ou des symbolistes, ou d'un tas de choses en *isme* ou en *iste* ! Il faut vous en soucier un peu moins que le poisson d'une pomme. Il n'y a pas d'école, mais des hommes de génie ; et si l'on vous vante les uns au détriment des autres, jugez selon votre admiration propre. Ah ! les idées toutes faites ! Soyez toujours de l'école du bon sens, plutôt que de l'école du non-sens !

Thérésine ne cherchait pas si loin. Elle goûtait son plaisir sans l'analyser, et cette initiation à la poésie la berçait de joies divines. L'histoire des religions lui avait jadis révélé son âme : les poètes lui révélaient son cœur. Elle se passionnait pour les héros, pour les héroïnes que le génie humain a créés, et s'envolait avec eux sur les ailes du rêve ; elle pleurait avec Antigone et souriait avec Deïdamia. Tout ce que les autres apprennent petit à petit, par des infiltrations lentes et successives, lui apparaissait d'un seul bloc, avec un charme irrésistible et une souveraine majesté. Les larmes

de Marguerite, c'étaient ses larmes à elle, et comme Ottilia, Ophélie, Esméralda ou Camille lui semblaient vives et jeunes, et pas même effleurées par le temps! De nouveau sous cette influence, sa nature changea, et de façon si visible que Phineas s'en inquiéta. Elle restait la douce créature, au sourire charmant, au caractère égal et facile : mais ses rêveries, devenues d'amères méditations, jetaient sur son beau visage une inexprimable mélancolie. Phineas n'y comprenait rien, et se dépitait, reprochant à Nathaniel d'avoir détraqué sa maîtresse.

— C'est de ta faute, aussi! Pourquoi as-tu coulé un tas de choses inutiles dans la tête de cette enfant?

— Tu te plains? Ingrat! Au lieu d'une compagne ignorante comme une carpe, je t'ai donné une amie qui sera le bon génie de ta maison. Parce que j'ai développé son intelligence, ai-je détruit sa beauté?

— Eh! tu ne vois donc pas qu'elle n'est plus la même!

— Tu avais amené une fille, et je t'ai rendu une femme!

— Et si c'est la fille que je regrette? dit-il brutalement.

Une lueur passa dans les yeux de Nathaniel, quelque chose comme une joie vague et inavouée. Il allait répondre, quand son ami lui fit signe de se taire. Thérésine entra sous la véranda, le visage protégé par un large chapeau de paille de Panama.

— Mon ami, voulez-vous venir aux Eaux-Clares? Il fait si beau que j'ai envie de rêver et de causer sous les grands tulipiers.

— Volontiers.

Et, comme ils suivaient l'avenue, en remontant le cours de la rivière, Béryot glissa le bras de la jeune femme sous le sien.

— Il faut que je vous gronde, ma chère enfant, dit-il avec beaucoup de douceur. Phineas se plaint de vous.

Une vive rougeur couvrit la figure de Thérésine.

— Il prétend que vous ne l'aimez plus. Si ce n'était qu'une querelle d'amans, je ne m'en mêlerais pas, quand ce ne serait que pour vous laisser à tous deux le plaisir de vous réconcilier! Mais il vous trouve toute changée, comme si, depuis que vous travaillez avec moi, des pensées nouvelles avaient transformé la séduisante créature qu'il a connue.

Elle s'arrêta. Toujours rougissante, les yeux baissés, elle grattait la terre du bout de son parasol blanc. Brusquement, elle leva les yeux sur Nathaniel.

— Tenez, mon ami, asseyons-nous sous ce bananier... Voyez combien ce paysage est délicieux!.. Je vais vous ouvrir mon cœur; et vous, l'ami, vous le maître, vous m'aidez à voir clair en moi-même.

— Soit, allons!

Et, quand ils furent installés à l'ombre, elle reprit d'une voix un peu tremblante :

— Vous allez me trouver ridicule sans doute. Il est si absurde de rougir d'une honnêteté relative après l'existence que j'ai menée! Vos enseignemens n'ont pas seulement ouvert mon intelligence, ils ont éclairé ma conscience. Je ressemble à cet enfant dont parle Goethe, qui, né d'une mère captive, n'avait point connu jusqu'à l'âge d'homme les caresses luisantes de la clarté. Quand il sortit pour la première fois en plein jour, il fondit en larmes et s'écria : « Ah! que ne suis-je encore dans ma geôle! Je ne saurais pas que, pendant vingt ans, j'ai ignoré le soleil! »

Elle était fort émue et reprit après un silence :

— Je sais maintenant ce que c'est que la vertu, et j'aurais pu rester honnête! Je sais maintenant ce que c'est que la pudeur, et j'aurais pu rester vierge! Je me dis cependant que, si la morale est une, la pauvre fille née dans l'ignorance et vouée à l'inconduite n'est pas responsable au même titre que la fille heureuse née dans le luxe et vouée au bien.

— Et vous avez, pardieu! rudement raison! s'écria Béryot avec violence. Qu'importe ce que vous appelez la pureté du corps? Les licteurs ont violé sainte Agnès avant de la livrer au bourreau qui devait trancher sa blonde tête. Était-elle moins pure après? Quelle ressemblance y a-t-il entre la Thérèse d'aujourd'hui et la Thérésine d'autrefois? Quand Phineas vous a conduite ici, vous n'étiez qu'un joli petit animal à l'instinct vague. Que saviez-vous de la vie et des conventions qu'elle impose?

La jeune femme hochait la tête.

— Nous ne parlons pas le même langage. Est-ce que nous pouvons nous entendre? Vous raisonnez comme un homme qui méconnaît la pudeur innée au fond de l'âme de chaque femme. Phineas me trouve changée? Ah! tenez, vous ne savez pas ce que je souffre!

Elle s'était levée, et maintenant, les bras croisés, elle regardait devant elle, les yeux perdus dans le vide. Puis elle dit tout ce qui pesait à son cœur opprimé, parlant avec une violence que Nathaniel ne lui connaissait pas encore. La créature courbée sous la fatalité de la vie se redressait, essayant de redevenir maîtresse d'elle-même. Le normalien allait au-devant de ce que lui révélait Thérésine, et devinait ce qu'elle n'osait avouer plus franchement. Elle souffrait de n'aimer Phineas qu'avec son corps, avec ses sens, façonnés par l'habitude, et de ne pouvoir vaincre les appétits de son animalité vulgaire. Eh! eh! la théorie de la négation du libre arbitre triompherait-elle donc au moment où il la croyait vaincue?

Pendant les semaines qui suivirent, il continua d'observer curieusement Thérésine. Ses allures devenaient plus graves, ses rêveries plus concentrées. Et chez Phineas, le normalien retrouvait le contre-coup des idées qui tourmentaient la jeune femme. Il jetait

sur elle des regards attristés, et lui-même devenait méditatif et sombre. Plusieurs jours de suite, il partit pour de grandes chasses au fond des bois, et il en revenait harassé, n'en pouvant plus, mais heureux de sa fatigue, comme s'il voulait dompter les ardeurs de sa nature et les éteindre par des exercices violens. Un matin, il rentra après avoir visité ses plantations, quand il vit le corps svelte de Thérésine se profiler sur la muraille verte des tulipiers. Elle glissait, comme l'héroïne de Virgile, avec la souplesse harmonieuse d'une jeune divinité: en aucun temps elle n'avait été plus belle, et Phineas, jamais lassé, toujours épris, sentait son désir aussi intense et troublant qu'autrefois. Elle venait à lui, un peu grave, mais les yeux calmes et la main tendue. Il ouvrit les bras, et, la serrant sur sa poitrine :

— Je te disais jadis, quand nous nous sommes connus, que tu m'avais ensorcelé! Le crois-tu maintenant, magicienne?

Et comme elle s'éloignait brusquement de lui :

— Eh! quoi! méchante, fais-tu la coquette avec moi?

Il l'entraîna, pris d'un élan de passion, et la conduisit dans sa chambre. Quand ils se trouvèrent seuls, il voulut la saisir encore entre ses bras, mais elle lui échappa de nouveau, et, se laissant glisser à genoux :

— Oh! je vous en supplie, Phineas, s'écria-t-elle, je vous en supplie, ayez pitié de moi!

Il la regardait, stupéfait, ne comprenant pas.

— Tu te mets à genoux devant moi? Es-tu folle?

Il essayait de la relever, elle résistait toujours.

— Non, non, laissez-moi là où je suis...

Il eut un geste violent.

— Aussi bien, il est temps de nous expliquer!

Et, la forçant de s'asseoir sur le large divan de cuir :

— Tu ne m'aimes plus, Thérésine, s'écria-t-il avec ardeur; ou plutôt nous ne nous comprenons plus! Il y a un secret entre nous deux, entre nous qui, depuis quatre ans, vivons d'une existence commune et dans l'absolue intimité du corps et de la pensée! Je n'ose pas t'interroger, et tu n'oses pas te fier à moi. Qu'y a-t-il? Parle! Je veux savoir!

Il s'était levé, les bras croisés, la dévorant des yeux.

— Tu ne m'aimes plus! Et moi je t'aime aussi ardemment qu'au premier jour! Je ne suis pas un savant, moi; je ne discute pas mes sensations, je les subis! Aussi je veux savoir! Tu ne m'aimes plus! Pourquoi?

Elle cachait sa tête entre ses mains: lorsque Phineas se tut, elle releva le front, et, avec une douceur infinie :

— Je ne sais pas si ce que vous appelez l'amour est le sentiment

que j'éprouve pour vous, Phineas; mais je vous jure que ma tendresse est aussi vive qu'au premier jour. Vous rappelez-vous, quand je suis arrivée ici, et que je vous ai pris la main en vous disant : « Merci ! »

— Ce n'est pas ta reconnaissance que je veux ! s'écria-t-il brutalement. C'est ta beauté, ton charme, ta séduction, tout ce qui est toi, enfin, et qui me grise, et qui m'affole ! Ah ! je t'adore !

A son tour, il glissait à genoux devant elle, laissant tomber sa tête sur les genoux de la jeune femme.

— Ne refusez pas ma reconnaissance, reprit-elle; comment oserais-je me confier à vous, si vous la repoussez ? Que serais-je sans vous, mon Dieu ! Il y a des hommes qui enrichissent une femme, qui la retirent de son bourbier, et lui créent une existence heureuse. Mais ce que vous avez fait pour moi, vous, qui donc l'a jamais fait ? Non-seulement vous avez sauvé mon corps des ignominies qui l'attendaient, mais encore vous avez sauvé mon âme ! Jamais mendicante, grelottant sous la pluie et recueillie par charité, n'a eu dans le cœur une gratitude plus profonde ; jamais créature arrachée à un abîme n'a aimé son sauveur avec plus de tendresse ! Vous avez été tout pour moi, tout, l'ami, le frère, l'être à qui l'on doit plus que la vie ! Et vous avez tant fait, que je me sens assez torte pour vous supplier de faire plus encore !

— Parle, dit-il d'une voix rauque.

— Vous m'aimez ? Oui, vous m'aimez ardemment, je le vois, je le sais, je le sens. Et combien souvent cette passion m'a émue, remuant les fibres les plus délicates de mon cœur ! Je devine le chagrin que je vais vous causer, et vous ne savez pas, .. non, vous ne saurez jamais tout ce que je donnerais pour vous l'éviter !

Phineas voilait son visage de ses mains croisées... Quand il le découvrit, de grosses larmes coulaient de ses yeux. Elle ne l'avait jamais vu pleurer, et se sentit bouleversée jusqu'au plus intime de son être.

— Soyons francs ! dit violemment le créole. Pas de détours entre nous, et allons droit au but. Tu veux partir !

— Phineas !..

— Eh ! crois-tu donc que je ne t'ai pas devinée ? Tu veux partir !

Elle pleurait, elle aussi.

— Je veux, .. eh bien ! oui, je veux m'arracher à la vie que je mène ! Comprenez-moi ; .. je sens aujourd'hui toute mon indignité... Autrefois j'aurais pu...

Il l'interrompit brusquement :

— Ne m'explique rien. Je comprends tout. Qui sait si je ne t'excuse pas ? Tu m'aimes peut-être, mais ce n'est plus l'amour qui

te charme, c'est le péché qui te fait horreur! La fille de Cannes est morte : une femme l'a remplacée, et cette femme, c'est toi, la Thérèse d'aujourd'hui. Eh bien! puisque tu n'es plus la même, va-t'en! Ce n'est pas toi que j'aimais : c'était *l'autre!* L'autre n'existe plus. Je te rends ta liberté : va-t'en!

Et, sans attendre qu'elle eût un mot, il s'élança hors de la chambre. Une heure après, très calme en apparence, il avait tout raconté à Nathaniel.

— Comprends-moi bien, mon ami. J'aime follement Thérésine. Je veux l'aimer pour elle! Les idées nouvelles qui dominent son esprit seraient toutes-puissantes contre moi. A quoi bon m'efforcer de la retenir? Je la connais bien! Si je la priais, elle céderait, mais elle souffrirait trop. C'est toi qui m'as préparé à ce dénouement. Rends-moi un autre service. Sache d'elle ce qu'elle veut faire, où elle compte aller.

— C'est facile à prévoir, répliqua tristement Boryot en secouant la cendre de sa pipe. Elle m'a interrogé l'autre jour sur le couvent des Augustines de Vermillion-Ville, à propos des deux sœurs de charité que tu as fait venir, lors de la dernière épidémie de fièvre jaune. C'est là qu'elle ira.

Phineas eut un geste de stupeur.

— Thérésine te l'a dit?

— Non, mais j'en suis sûr.

— Elle s'astreindrait aux rudes et grossiers travaux de ces pauvres filles! C'est de la folie.

— Soit.

— Je vais monter à cheval. Tâche qu'à mon retour elle ne soit plus ici. Je souffrirais trop de la revoir.

Il avait honte de sa douleur et voulait l'user, l'user jusqu'à ce qu'elle n'existât plus! Il prit un de ces chevaux à demi indomptés du Texas, qu'on appelle des *mustangs*, et se lança comme un fou à travers la plaine. Elle allait partir. Et il ne la verrait plus, et ce serait fini, fini. Eh bien! il l'oublierait, voilà tout! Qu'était-ce, en somme? Une fille! une fille ramassée dans la boue... Non, hélas! ce n'était pas une fille, mais bien une créature accomplie, parée de tous les charmes et de toutes les beautés. Se passer d'elle, est-ce qu'il pourrait! Il regretterait non-seulement la maîtresse, mais encore l'amie, la conseillère, la compagne de tous les jours, qui partageait ses plaisirs et ses labeurs. Emporté dans sa course violente, il se sentait rafraîchi par l'air qui baignait son visage. Brusquement, il arrêta son cheval, noua solidement la bride aux branches d'un arbre, et se laissant glisser sur le sol, il voulut analyser sa souffrance et la regarder en face. Ainsi il se trouvait acculé au dernier obstacle.

Vivre avec Thérésine, ou vivre sans elle. Sans elle! Des frissons le secouaient. Non, il ne pourrait pas, il ne pourrait pas! Les beautés de la jeune femme le hantaient, le souvenir des voluptés anciennes l'étreignait à la gorge; et cet être purement instinctif, que dominait sa puissante sensualité, se heurtait à cette idée de séparation sans consentir à l'accepter. Vivre avec elle? Comment? Ah! certes, il savait bien comment la retenir, comment se l'attacher à jamais, mais l'intime révolte du sudiste aristocrate l'empêchait de se formuler nettement sa pensée à lui-même.

Après tout, il était libre, libre de sa personne. Pas un parent au monde; des amis éparpillés à droite et à gauche; le destin le vouait à ne jamais quitter son désert. Et il discutait avec lui-même, et son orgueil de créole luttait avec son amour. Le jour tombait; une lassitude extrême écrasait Phineas. Il dénoua la bride de son cheval, et, sautant en selle, il partit au galop. Seulement sa course, à présent, le rapprochait de la Maison-Rouge, au lieu de l'en éloigner. « Tâche qu'à mon retour elle ne soit plus ici! » disait-il à Nathaniel quelques heures auparavant. Maintenant, il tremblait qu'elle ne fût partie, oubliant qu'elle n'avait pu si vite se préparer à son exil. La première personne qu'il aperçut, marchant à pas lents devant le château, ce fut Nathaniel. Phineas jeta un grand cri : « Thérésine? »

Béryot étendit le bras vers la maison, indiquant que la jeune femme s'était retirée chez elle. Phineas bondit sur le perron, enjambant les degrés. Arrivé au premier étage, il enfonça brutalement la porte de la chambre, et saisissant Thérésine entre ses bras, avec une violence nerveuse :

— N'est-ce pas que j'ai deviné, n'est-ce pas? Ce n'est point moi que tu fuis, c'est ton avilissement! Tu pars, non pour t'arracher à l'amour, mais pour t'arracher à l'amant! Tu me disais que je t'avais sauvée naguère : à ton tour sauve-moi! Sans toi, je ne peux pas vivre! Tu m'es indispensable comme l'air que je respire, comme l'eau que je bois, comme le pain que je mange! Je te ferai une vie pure et respectée; fais-moi une vie heureuse en échange! Reste, je t'épouse!

ALBERT DELPIT.

ÉTUDES

D'HISTOIRE ISRAÉLITE

SAUL ET DAVID (1).

I.

La royauté devenait une nécessité absolue pour Israël. Toutes les tribus sémitiques, en passant de l'état nomade à l'état sédentaire, avaient adopté cette institution. Seul, Israël avait lutté pendant deux ou trois siècles contre la fatalité qui s'imposait. L'ancien régime patriarcal, complété de la manière la plus insuffisante par les institutions religieuses de Gilgal, de Béthel, de Silo, de Mispa, par l'arche, l'éphod, l'oracle de Iahvé, les *nebiim*, les *sofetim*, était devenu une impossibilité. Il mettait Israël dans un état d'infériorité sensible à l'égard de ses voisins, surtout à l'égard des Philistins, dont le territoire n'était pas le vingtième du territoire

(1) Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs ce fragment de l'*Histoire du Peuple d'Israel*, à laquelle M. Renan vient de mettre la dernière main, et dont le premier volume, impatiemment attendu, paraîtra dans quelques jours à la librairie Calmann Lévy.

d'Israël, mais dont les institutions politiques et militaires étaient bien supérieures. A toutes les objections que faisaient les sages, partisans des vieilles idées, le peuple répondait : « Non, il faut que nous ayons un roi, pour que nous soyons comme toutes les nations, et que notre roi nous gouverne, et qu'il sorte à notre tête, et qu'il combatte nos guerres. »

Le roi, ou *mélek*, si ardemment demandé, parce que, évidemment, les conditions du siècle le réclamaient, est, on le voit, le *basileus* des Grecs homériques. Le *basileus*, comme son nom l'indique, marche en tête du peuple, entraîne le peuple à la bataille, un bâton à la main : voilà sa fonction, voilà son rôle. C'est le *Herzog* germanique. Il a fallu d'énormes transformations pour qu'une royauté née sous de telles auspices soit devenue une sorte de sacrement. Grâce à la Bible, on peut suivre d'âge en âge cette évolution singulière des idées d'Israël. A l'heure où nous sommes, le problème est tout profane et militaire : Israël veut exister comme nation. Chaque pas vers l'unité nationale est un pas vers la royauté. L'œuvre qu'avaient tentée vainement Gédéon, Abimélek, Jephthé, allait enfin être accomplie par un Benjaminite, médiocre d'esprit, mais brave et fort, que les besoins du temps devaient élever au-dessus de ce que son mérite et son ambition semblaient comporter.

« Saül prit la royauté sur Israël, » dit le plus ancien texte relatif à ces événements. On ne saurait nier cependant que Samuël n'ait pu avoir, en ce grave événement, une part décisive, non pour combattre l'établissement de la monarchie, selon la version plus tard accréditée par l'historien théocrate, mais, au contraire, pour y servir, comme nous le disent les textes les plus anciens. Selon ces textes, Samuël, sur une révélation de Jahvé, aurait désigné le roi et l'aurait consacré. Impossible de savoir, pour une aussi haute antiquité, de telles choses avec précision. Saül avait, indépendamment de toute désignation prophétique, les qualités royales du temps. Il était l'homme accompli d'un âge simple, où la force corporelle passait pour le premier des dons.

C'était un héros antique, un grand et bel homme, très courageux, très robuste, de Gibéa en Benjamin. Les Benjaminites constituaient la sélection militaire d'Israël. Ils étaient vigoureux, adroits, rompus aux exercices du corps. Quand Saül était dans la foule des Benjaminites, il dépassait tout le monde de la hauteur des épaules. Des circonstances, sur lesquelles s'exerça la légende, le mirent en rapport avec Samuël. Saül fit, à ce qu'il paraît, un séjour prolongé chez les prophètes, dansant et chantant avec eux. Il prit là des habitudes d'exaltation, qui, après l'avoir servi, devaient le perdre. Les gens de Gibéa, ses compatriotes, le voyant de la sorte

agité par l'esprit de Dieu, furent étonnés, et un proverbe fut frappé à ce sujet : « Quoi, Saül aussi parmi les prophètes ! » Saül s'imposa d'abord une certaine réserve sur ses relations avec Samuël. Il attendait qu'une occasion d'éclat vint le désigner au choix des tribus.

Elle ne tarda pas à se présenter. La ville de Jabès en Galaad, vivement serrée par Nahas l'Ammonite, envoyait messages sur messages aux tribus pour qu'on vint la secourir. Gibéa, centre très militaire, ressentit une vive émotion. Saül fut saisi par l'esprit de Dieu et entra dans des transports de colère. Il prit une paire de bœufs, les mit en pièces, et envoya les morceaux à tous les cantons d'Israël, avec des émissaires qui disaient : « Ainsi sera-t-il fait aux bœufs de quiconque ne suivra pas Saül. » Un mouvement extraordinaire s'empara du pays ; l'affaire fut menée avec promptitude ; Jabès en Galaad fut débloqué au bout de quelques jours.

C'était bien là un indice des grands progrès accomplis dans l'œuvre d'unification d'Israël. Benjamin se levant pour voler au secours d'une ville aussi éloignée que Jabès, voilà un fait tout nouveau. Le héros benjaminite qui l'avait réalisé était de droit roi d'Israël. Il y eut des signes d'opposition, que Samuël paraît avoir calmés. Le prophète avait fixé Galgal comme le lieu où l'on devait procéder à l'établissement de la royauté. Il fut fait comme il l'avait voulu. A Galgal, le peuple étant assemblé, Saül fut proclamé roi d'Israël « en présence de Iahvé. » On fit des sacrifices d'actions de grâces. Le peuple se livra, avec Saül, à de grandes réjouissances.

D'après ce récit, de beaucoup le plus authentique, la royauté est une bonne chose. C'est Dieu qui la donne au peuple, sans qu'il l'ait demandée, comme une sauvegarde. Tout se fait avec la connivence de Samuël. Plus tard, on raconta l'événement d'une tout autre manière. On supposa que Samuël, devenu vieux, établit ses deux fils, Jcël et Abiah, juges sur Israël, mais que ceux-ci, loin d'imiter leur père, se laissèrent corrompre, reçurent des cadeaux, firent fléchir la justice. Alors tous les vieillards d'Israël seraient venus trouver Samuël à Rama, et lui auraient demandé un roi pour les gouverner, « comme en ont tous les peuples. » Non sans de vives objections et après leur avoir tracé un tableau fort sobre des abus de la royauté, Samuël aurait consenti à contre-cœur.

Ce sont là les sentimens qu'éprouvèrent en effet les prophètes à une époque bien plus moderne. On les prêta rétrospectivement à Samuël. Les hommes de Dieu, les prophètes qui avaient pour idéal de revenir sans cesse à l'ancienne vie patriarcale, et qui trouvaient le plus souvent dans la royauté un obstacle à leurs utopies, voyaient une sorte de sacrilège en la transformation qui fit d'Israël un pays

comme un autre. Iahvé était le vrai roi du peuple, dans le système théocratique. Lui substituer un roi profane était une impiété, une ingratitude, une apostasie. C'était une marque de défiance; c'était dire à Iahvé qu'il ne suffisait pas à défendre son peuple, qu'un roi valait mieux. La théocratie revêtait ainsi l'apparence de la démocratie. Le roi, représentant d'une société laïque et profane, apparaissait comme une diminution de la société religieuse.

Tel ne fut sûrement pas le sentiment de Samuël. La satire qu'il est censé faire de la royauté vise le règne de Salomon, qu'il ne pouvait prévoir soixante ans d'avance. Mais, idéalement parlant, la page fine et naïve où se résume la politique de la théocratie israélite a toute sa vérité. La dualité est déjà établie. Israël aspire à deux choses contradictoires : il veut être comme tout le monde et être à part ; il prétend mener de front une destinée réelle supportable et un rêve idéal impossible. Le prophétisme et la royauté sont mis, dès l'origine, en opposition absolue. Un état laïque, obéissant à toutes les nécessités des états laïques, et une démocratie théocratique, minant perpétuellement les bases de l'ordre civil ; voilà la lutte dont le développement remplit toute l'histoire d'Israël et lui donne un si haut cachet d'originalité. En choisissant pour théâtre de la lutte la conscience même de Samuël, l'historien théocrate a fait comme Denys d'Halicarnasse, prêtant les raisonnemens les plus profonds de la politique romaine à Romulus.

L'institution de la royauté en Israël fut un fait tout profane ; il ne s'y mêla aucune idée religieuse. Bien que des récits fort anciens nous montrent Saül en rapports avec les nabis, il ne tenait rien, à ce qu'il semble, des *columnæ*. La fiole d'huile que Samuël est censé verser sur sa tête est une légende, et, en tout cas, n'est pas inconciliable avec les données très sérieuses qui montrent la royauté d'Israël sortant d'une espèce de champ de mai. Les sacrifices qui se firent, dit-on, à Galgal, étaient le festin obligé de toute solennité. Le narrateur biblique entend sans doute que ces sacrifices furent offerts à Iahvé. Cela put être. Remarquons cependant que Saül fut, comme Gédéon et Jephté, un adorateur intermittent de Iahvé. Ses fils s'appellent Jonathas, Meribaal, Isbaal, Milkisua ; ce qui prouve qu'il flottait entre les mots de Baal, de Milik ou Moloch, de Iahvé, pour désigner la divinité. L'impossibilité où il se trouva, durant tout son règne, de s'entendre avec les prophètes et les prêtres, prouve bien que l'origine de son pouvoir fut laïque, et c'est bien là le caractère que la royauté gardera en Israël jusqu'à ses derniers jours. « Le roi fut fait en Israël par l'assemblée des chefs du peuple et l'accord de toutes les tribus ; » voilà une des rares généralités historiques qu'on lit dans les vieux textes hébreux, et la place singulière

où se lit cette maxime (1) n'est pas une des moindres preuves de la haute signification constitutionnelle qu'on lui donnait.

II.

Saül paraît avoir régné une vingtaine d'années sur Israël. Sa femme légitime était Ahinoam, fille d'Ahimaas ; elle lui donna quatre fils, dont deux seulement jouèrent un rôle. Il eut, en outre, plusieurs concubines, qui créèrent, à Gibéa, d'assez nombreuses lignées collatérales de Saülides.

Saül n'eut pas de capitale proprement dite. Il demeurait habituellement dans son bourg d'origine, à Gibéa de Benjamin, qui fut de lui appelée Gibéa de Saül. Il menait là en famille, sans aucun faste ni cérémonial, une simple vie de paysan noble, cultivant ses champs, quand il n'était pas en guerre, ne se mêlant du reste d'aucune affaire. Sa maison avait une certaine ampleur. A chaque nouvelle lune, il y avait des sacrifices et des festins, où tous les officiers avaient leur place marquée. Le siège du roi était adossé au mur. Il avait, pour exécuter ses ordres, des *râcim*, « coureurs, » analogues aux *chaouch* de l'Orient moderne. Du reste, rien qui ressemblât à une cour. De superbes hommes du voisinage, plus ou moins ses parens, comme Abner, lui tenaient compagnie. C'était une espèce de noblesse rustique et militaire à la fois, solide pierre angulaire, comme on en trouve à la base des monarchies durables. Mais l'insuffisance de l'homme rendit tout inutile. La royauté était fondée ; mais la dynastie n'était pas trouvée : on n'était pas sorti encore de la période des tâtonnemens.

A une époque plus moderne, on présenta le règne de Saül comme perpétuellement traversé par des difficultés venant de Samuël. Le vieux prophète, qui était censé n'avoir fait la royauté que malgré lui, aurait essayé de retirer en détail ce qu'il avait été obligé d'accorder. C'est là, nous le répétons, un récit conçu au point de vue théocratique d'un âge postérieur. Rien, dans les textes vraiment historiques, ne prouve que Samuël ait voulu nuire à Saül. Quelle eût été la cause de cette opposition ? Saül ne chercha jamais à empiéter sur le rôle prophétique de Samuël ; son pouvoir fut tout militaire ; il n'innova rien en religion. Son iahvéisme ne paraît pas avoir été fort rigoureux ; mais celui de Samuël l'était-il davantage ? L'éclectisme théologique était encore très large en ce temps. Des prêtres de Iahvé s'appelaient Ahimilik, et on a pu se demander si ce n'est pas le même prêtre qui s'appelle ici Ahiah, là Ahimilik.

(1) Deutér., xxxiii, 5 (Bénédictions de Moïse).

Comme Samuël, Saül sacrifiait sur les places déjà consacrées, élevait des autels de pierre brute, n'avait aucune répugnance pour les noms divers sous lesquels l'Éternel était honoré sur les hauts-lieux. David et sa femme Mikal, fille de Saül, avaient chez eux, comme nous le verrons, des *téraphim* sculptés, qui jouaient le rôle de dieux domestiques et étaient l'objet d'un culte religieux.

Les accès de corybantisme sacré auxquels Saül était sujet n'avaient pas plus de lien avec le yahvéisme qu'avec tout autre culte. Ces accès étaient considérés comme des effets de l'esprit de Dieu soufflant où il veut. C'était de l'élohisme pur. La raison de Saül paraît avoir subi d'étranges naufrages en traversant ces bizarreries, dont on enseignait en quelque sorte la recette dans les écoles de prophètes. Son intelligence, qui participait à toutes les faiblesses du temps, s'y égara. Il alla jusqu'à la nécromancie, et, à ce qu'il paraît, il s'en dégoûta, puisqu'on lui prête une loi contre les nécromanciens et les sorciers. Le progrès religieux fut presque nul sous son règne. Jamais on n'abusa plus de l'*urim* et *tummim*. Les questions les plus graves étaient mises au sort des dés, avec une confiance supposant une foi bien aveugle chez les adeptes, et, chez les prêtres dépositaires de l'outil sacré, une audace vraiment inouïe.

C'est comme chef de guerre que Saül fut vraiment une colonne en l'histoire d'Israël. Il fut puissamment secondé dans cette tâche par son fils, le brave et loyal Jonathas. Quand Saül prit le titre royal, la situation était navrante. Les Philistins avaient des postes au cœur même du pays, à Géba par exemple. Saül et Jonathas étaient presque seuls armés. Il paraît que les Philistins vainqueurs avaient supprimé en Israël la fabrication et même la réparation des objets de fer, si bien que, pour aiguïser leurs instrumens aratoires, les Israélites étaient obligés d'aller chez les Philistins. La désorganisation militaire, amenée par l'importance exclusive d'hommes tels que Samuël, étrangers à la guerre, était complète. Saül et Jonathas firent, pour rétablir la situation, des prodiges de valeur et d'activité. Jusque-là, l'armée d'Israël n'avait été qu'une *Landwehr*, commandée, pendant le temps de sa réunion en armes, par un chef d'occasion. A partir de Saül, il y a une armée permanente; il y a du moins des cadres, un *sar-saba* ou séraskier, des hommes de guerre par état, des chefs ayant leurs soldats dans leurs mains. Tel fut surtout un certain Abner, ou Abiner, qui semble avoir été cousin germain de Saül, et qui fut évidemment un capitaine de grande capacité.

La première campagne de Saül eut pour point d'appui Mikmas, Béthel et Gibéa. Saül et Jonathas s'établirent solidement dans ces

parages ; Jonathas battit la petite garnison philistine de Géba. Ce succès partiel amena un retour offensif de toutes les forces des Philistins. Le pays fut entièrement occupé ; le peuple fut obligé de se cacher dans les cavernes, dans les citernes, dans les endroits rocaillieux et couverts de broussailles. Plusieurs passèrent le Jourdain et se réfugièrent en Gad et Galaad. Une puissante cavalerie et de nombreux chars de guerre couvrirent toute la région au nord de Jérusalem sur une largeur de plusieurs lieues.

Ce nombre même fit la faiblesse des envahisseurs. Ils avaient avec eux une grande suite de valets d'armée, dont la plupart étaient Israélites, et qui, voyant la ferme attitude de Saül et de Jonathas, firent cause commune avec leurs anciens compatriotes. La bataille s'étendit entre Mikmas et Aïalon. La poursuite fut meurtrière pour l'ennemi. Il laissa derrière lui un butin considérable. Les Israélites, affamés, se jetèrent sur les bœufs et les veaux, les égorgèrent sur place et les mangèrent avec le sang. Cette circonstance consterna Saül. Le fait de manger de la chair non saignée passait pour un crime. Saül se fit apporter une grosse pierre ; sur cette pierre, chacun amena son bœuf ou son mouton et l'égorgea ; puis on recommença le festin. Cela dura toute la nuit. La grosse pierre fut tenue pour un autel, « le premier que Saül bâtit à Iahvé. »

Le prêtre de Silo, Ahiah, arrière-petit-fils d'Éli, suivait l'armée avec son éphod. On le consultait dans tous les cas embarrassans. Un moment, l'éphod refusa de répondre. C'était l'indice d'une perturbation profonde. Iahvé n'était plus en communication avec son peuple. On supposa un grand crime, cause de cette mauvaise humeur momentanée de Iahvé. Le *hérem*, c'est-à-dire l'anathème entraînant la mort, fut jeté sur celui que désignerait Iahvé. On procéda, comme toujours, par dichotomie ; d'un côté l'armée tout entière, de l'autre Saül et Jonathas. « Si la faute est à moi ou à Jonathas, dit Saül, donne *urim*. Si la faute est au peuple, donne *tummim*. » Ce fut *urim* qui sortit. La question fut ensuite posée entre Saül et son fils. Ce fut Jonathas qui tomba. Il se trouva que Jonathas avait encouru, sans le savoir, un cas de mort juré par son père. L'imagination israélite aimait ces légendes, propres à relever le caractère absolu du serment. On se rappelle Jephthé. Mais, dans le cas de Jonathas, la conscience populaire protesta. Jonathas fut sauvé.

Les récits héroïques se formèrent rapidement sur ces guerres, où l'aventure individuelle tenait encore le premier rang. Les Philistins passaient pour posséder dans leur sein beaucoup de restes de l'antique race des Énakim ou Refaïm, presque tous de Gath.

Comme les Israélites étaient de taille moyenne, ces géans les étonnaient et les effrayaient. Un type très ordinaire de la légende militaire fut de mettre aux prises un de ces géans avec un *gibbor* israélite, auquel restait naturellement la victoire. On connaît au moins quatre de ces récits, dont le plus moderne et le plus développé est celui où le jeune David tue avec sa fronde le géant Goliath. Mais ce nom légendaire avait déjà servi, puisque l'épée de Goliath est remise à David par les prêtres de Nob comme un trophée depuis longtemps consacré. L'opposition des faibles engins de l'Israélite et des terribles armes de l'étranger faisait le piquant de ces aventures, qui se terminaient toujours par l'agréable spectacle de l'étranger tué, malgré son casque et sa cuirasse, par des moyens enfantins.

Saül tint, de la sorte, une véritable école de guerre, dont le nerf fut la tribu de Benjamin. Les bandes cariennes et pélasgiques de Gath et d'Ékron trouvèrent en face d'elles une organisation capable de leur résister. C'était une guerre continue, une sorte de duel, sans autre interruption que celle des saisons. Le résultat général fut favorable à Israël; les Philistins furent refoulés dans la plaine maritime, leur domaine naturel; la montagne fut à peu près déliée de leurs incursions.

Les campagnes de Saül contre les Moabites, contre les Ammonites, contre l'Aram de Soba, sont peu connues. Ce qu'on rapporte de sa guerre contre les Amalécites et leur roi Agag appartient à un récit moderne, tout à fait faussé par l'intention d'abaisser la royauté devant le prophétisme. Il est certain, cependant, qu'une partie de l'activité de Saül fut employée à réprimer les bédouins de l'Est, qui pillaient le paisible Israël.

On comprend moins l'acharnement que Saül montra contre les Chananéens, surtout contre les Gabaonites, qui avaient obtenu leur charte lors de la première conquête du pays. Il eût été d'une bien meilleure politique de chercher à s'assimiler ces populations, rendues peu dangereuses par leur état de désorganisation. Saül, au contraire, essaya de les exterminer, et montra dans cette circonstance une cruauté extrême. Il en résulta plus tard pour sa famille des représailles terribles.

Une telle royauté, fondée, selon toutes les règles de l'histoire, sur l'héroïsme et sur des services de premier ordre rendus à l'unité nationale, aurait mérité d'être tranquille, prospère et de servir de commencement à une dynastie. Il n'en fut rien cependant. Le règne de Saül, bien que très fructueux pour Israël, fut pour le fils de Kis et pour sa famille plein de tristesses et de troubles profonds. Homme de grand courage et excellent soldat, Saül avait évidem-

ment peu de tête. Il abusait de l'éphod, et demandait aux hasards de l'*urim* et *tummim* ce qu'il n'aurait dû demander qu'à sa sagesse. On vit rarement une assiette d'esprit plus superstitieuse. La perpétuelle terreur d'une force inconnue et capricieuse empêchait chez lui tout exercice sain du jugement. Des rapports prolongés avec les écoles de prophètes lui avaient donné une débilité nerveuse, une sorte de tendance à l'épilepsie. Tout cela, joint à un tempérament mélancolique et aux responsabilités d'un rôle nouveau en Israël, perdit le pauvre Saül. Il tomba dans une sorte de folie, que l'on considéra comme l'effet d'un souffle malveillant de Dieu. Frappé d'inconscience, il se livrait à des gestes désordonnés, comme ceux des prophètes en leurs accès. On ne réussissait à le ramener à lui que par une musique analogue à celle des nabis. Les sons graves de la harpe surtout le calmaient. En ses momens d'humeur noire, on appelait les harpistes les plus habiles pour remédier au trouble de ses sens.

Dans ce monde passionné de l'ambition orientale, l'homme n'a pas le droit de faire une faute. Il y a toujours à portée quelqu'un de prêt à en profiter. Les intermittences de la raison de Saül eussent été de médiocre conséquence, si le sort n'eût placé à côté de lui un homme qui avait justement toutes les qualités d'habileté dont il était dépourvu. Le mythe étymologique de Jacob, « le supplantateur, » a été une réalité bien des fois dans la vieille histoire d'Israël.

III.

« Et la guerre avec les Philistins fut violente durant tous les jours de Saül, et, chaque fois que Saül voyait un homme brave et fort, il se l'attachait. » Ces mots paraissent avoir été le début du chapitre concernant David dans le livre des *Guerres de Iahvé*. Ils sont le plus bel éloge de Saül et résument parfaitement son rôle historique. Saül fut l'organisateur d'une chose qui n'avait pas existé jusque-là : l'armée israélite. Mais, en général, dans l'histoire, l'homme est puni de ce qu'il fait de bien et récompensé de ce qu'il fait de mal. Cet esprit accueillant de Saül devait mettre en évidence l'homme qui allait le miner, lui et sa maison. Le sort de ceux qui ont travaillé à une œuvre est souvent de la voir passer en des mains plus capables de la faire réussir, et ainsi de voir leur création se continuer mieux que par eux, sans eux. L'histoire est tout le contraire de la vertu récompensée. La famille du véritable fondateur de la force d'Israël fut exterminée. Le condottière sans scrupules qui prit sa place devint le roi « selon le cœur de Dieu, »

l'aïeul censé de Jésus, celui que l'opinion de l'humanité a couronné de toutes les auréoles. Telle est la justice de Iahvé; le monde appartient à ceux qui lui plaisent.

Dans une des campagnes contre les Philistins, dont le théâtre fut le ouadi des Chênes, près de Soco, et Éphès-Dammim, en Juda, on commença de remarquer un Bethlémite nommé Daoud ou David, fils d'Isaï. Ce jour-là, on admira surtout l'héroïsme d'un certain Éléazar, fils de Dodo l'Ahohite, qui, presque seul, arrêta les Philistins vainqueurs. David fut tout le temps à côté de lui, combattant avec rage. La réputation du jeune guerrier grandit promptement. Il était brave, hardi, adroit, et, à l'égal des Benjaminites, excellent frondeur. Mais ce qu'il avait de plus extraordinaire, c'étaient ses qualités civiles et sociales. Il naît parfois, dans cet Orient sémitique, habituellement dur et rébarbatif, des prodiges de grâce, d'élégance et d'esprit. David fut un de ces charmeurs. Capable des plus grands crimes, quand les circonstances l'exigeaient, il était capable aussi des sentimens les plus délicats. Il savait se rendre populaire: dès qu'on le connaissait, on s'attachait à lui. Son type de figure tranchait sur les visages basanés de ses contribuables. Il avait le teint rose, des traits fins et aimables, une parole douce et aisée. De très anciens textes le présentent comme habile cithariste et poète exercé.

Il semblait avoir été créé pour réussir. C'était le premier homme de Juda qui fût arrivé à la notoriété. Il bénéficiait en quelque sorte des efforts anonymes qui l'avaient précédé. Une circonstance qui fait bien de l'honneur à Jonathas, c'est la vive amitié qu'il conçut pour ce jeune homme, jusque-là inconnu, aussi brave et plus intelligent que lui, qui devait un jour être si funeste à sa famille. Il le vêtit, l'arma, et les deux jeunes gens firent une alliance à la vie et à la mort.

David fut bientôt chargé de *razzia*, où il réussit admirablement. On l'aimait beaucoup dans tout Benjamin. Au retour d'une expédition où il s'était trouvé avec Saül, les femmes des villages qu'on traversait sortaient au-devant des vainqueurs, en dansant, agitant leurs sistres et chantant des chœurs. Or le refrain de ce jour-là fut :

Saül en a tué mille,

Et David dix mille.

Le tempérament de Saül le disposait à la jalousie. On eût été, d'ailleurs, il faut le dire, jaloux à moins. Il y a des hommes que la popularité devance, presque sans qu'ils l'aient cherchée, que

l'opinion prend par la main, pour ainsi dire, auxquels elle commande des crimes en vue d'un programme qu'elle leur impose. Tel fut Bonaparte, tel fut David. Le criminel, en pareil cas, c'est surtout la foule, vraie lady Macbeth, qui, dès qu'elle a choisi son favori, l'enivre de ce mot magique : « Tu seras roi. » Jonathas lui-même, avec une modestie exquise, s'inclinait devant David. Celui-ci ne faisait pas des actes directs de prétendant ; mais il s'envisageait comme une sorte d'héritier désigné, pour le cas où le roi viendrait à mourir. La situation devenait chaque jour plus fautive entre David et Saül.

Selon une version contenue dans les parties de la biographie de David qui n'ont qu'une médiocre autorité, Saül aurait essayé une ou deux fois de le percer de sa lance. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le malheureux roi se rongeaient intérieurement. Il chercha autant que possible à éloigner David. On lui prêta l'idée de lui confier des missions périlleuses pour le perdre : « Qu'il meure, se serait-il dit, de la main des Philistins ! » Mais toutes ces petites expéditions, dont on racontait des merveilles, ne faisaient que rendre David de plus en plus cher au peuple. On raffolait de lui, et le pauvre Saül put en effet prononcer dans son cœur le mot qu'on lui prête : « Il ne lui manque plus que la royauté. » Si ce qui est raconté des mésintelligences de Samuël et de Saül a quelque vérité historique, on pourrait dire que le parti iahvéiste, mécontent de Saül, passa du côté de David. Nous sommes trop peu renseignés pour nous exprimer d'une manière aussi précise. David, cependant, fut bien ce qu'on peut appeler, en tenant compte de la différence des temps, le chef du parti clérical. Les écoles de prophètes, à Rama, les prêtres de Iahvé, à Nob, intriguaient ouvertement pour lui. Le parti clérical, sous les dehors les plus divers, a toujours eu le don d'agacer vivement ses ennemis. On conçoit combien toutes ces taquineries, grossies par la susceptibilité exaltée de Saül, devaient agir sur une imagination malade et des nerfs excités.

Pour se donner l'air de partager le sentiment d'enthousiasme de la foule, en réalité pour perdre son rival, en l'engageant de plus en plus dans un rôle de brillants périls, Saül lui donna en mariage sa fille Mikal. Mais tout se tourne contre les jaloux. Mikal aima beaucoup le jeune héros et prit parti pour lui contre son père. Jonathas écarta deux ou trois fois les projets homicides qui naissaient dans l'esprit de Saül. Quant à Mikal, on raconta l'affaire d'une manière plaisante. Sachant que des gens voulaient venir tuer son mari, elle le fit échapper et mit dans le lit, à sa place, le *téruphim* de la maison, l'affublant d'habits et le coiffant d'une couverture en poil de chèvre, pour tromper les assassins. Ces grands

pénates en bois entraient, on le voit, jusque dans les maisons qu'on devait supposer les plus adonnées au iahvéisme pur. Personne encore n'en faisait l'objet d'un blâme et ne voyait dans ces dieux sculptés une injure à Iahvé.

David fut ainsi jeté dans une existence errante, où sa fécondité de ruses trouva de fréquentes occasions de s'exercer. Cette période de sa vie fut remplie d'aventures sur lesquelles l'imagination des conteurs s'exerça. On se complut surtout à mettre en saillie les services que Jonathas aurait rendus au disgracié et les épreuves que subit la fidélité des deux amis. Beaucoup de ces épisodes purent être écrits d'après les récits de David lui-même, qui probablement prenait plaisir, sur ses vieux jours, à raconter certaines prouesses que lui seul pouvait savoir : comment, par exemple, sa femme Mikal l'avait sauvé ; comment, dans la caverne d'Engaddi, il eut la vie de Saül dans sa main et se contenta de lui couper, sans qu'il s'en aperçût, un pan de son manteau ; comment il se sauva de chez Akis, roi de Gath, en contrefaisant le fou, selon une ruse assez familière aux Orientaux.

La vie du banni et celle du bandit ne différaient pas, dans l'antiquité. David, sans asile sûr, vint se cacher dans une grotte près d'Adullam. Ses frères et plusieurs de ses parens vinrent de Bethlém l'y rejoindre. La caverne devint bientôt un repaire de brigands. Tous les gens qui étaient mal dans leurs affaires, ou qui avaient des créanciers, les mécontents de toute espèce, en un mot, le prirent pour leur chef, et il fut bientôt à la tête d'une bande de quatre cents compagnons. Ce fut le noyau des *Gibborim* ou forts de David. Ces guerriers vivaient de maraude ; ils étaient dans la période de la vie épique où le héros pille encore le pays qu'il doit plus tard protéger.

La plus grande partie de la famille de David était restée à Bethlém ; elle se trouvait ainsi sous la main de Saül, et David craignait pour elle les plus sanglantes représailles. Il trouva moyen de la conduire dans le pays de Moab, et il la mit sous la sauvegarde du roi de ce pays. Puis il revint à sa caverne d'Adullam, où il se fortifia. Mais le prophète Gad le dissuada d'y rester. Adullam était trop rapproché des cantons où Saül régnait en maître. Dans l'intérieur de la tribu de Juda, au contraire, l'autorité de Saül était à peine reconnue. Gad lui conseilla de s'y rendre. Effectivement, David alla se cacher, avec ses brigands, dans la forêt de Héret.

Un cruel incident vint bientôt envenimer la lutte et la porter aux atrocités. Un des endroits où le culte tendait à se centraliser était le village de Nob, au nord de Jérusalem. Il y avait là une tente sacrée, peut-être déjà un commencement de construction, avec un

autel où étaient étalés les pains azymes, un éphod, un trésor d'objets consacrés et surtout un sacerdoce nombreux qui avait soin du sanctuaire et en vivait. David, dans une course qu'il fit de ce côté avec ses gens, s'adressa au chef des prêtres, qui s'appelait Ahimilik, et lui demanda du pain pour sa troupe. Ahimilik, n'ayant pas de pain commun à lui donner, crut pouvoir passer sur les règles liturgiques. Il offrit à David, pour lui et ses gens, les pains consacrés qui étaient devant l'autel, à condition cependant qu'il affirmât que ses gens étaient purs de tout commerce avec les femmes. David demanda ensuite à Ahimilik s'il avait des armes : le prêtre répondit : « Il y a l'épée du Philistin Goliath ; la voici enveloppée dans le manteau, derrière l'éphod. Si tu veux la prendre, prends-la, car il n'y en a pas d'autre ici. » Et David dit : « Elle n'a pas sa pareille ; donne-la-moi. » Ahimilik consulta, en outre, son éphod pour David ; la sympathie, en un mot, fut complète entre David et les prêtres de Nob.

Tout cela fut rapporté à Saül par son intendant l'Édomite Doëg, homme jaloux et méchant. Le roi fit venir à Gibéa Ahimilik et sa famille. Ahimilik défendit David avec beaucoup de modération. Tout fut inutile : Saül ordonna de mettre à mort les prêtres de Nob. Les *racim* israélites refusèrent de procéder au massacre ; il fallut recourir à Doëg pour l'exécution. Selon la légende, tous les prêtres furent tués, et Nob fut détruit ; un seul fils d'Ahimilik, nommé Abiatar, s'échappa et se sauva auprès de David. Ce qui est probable, c'est qu'Abiatar était resté à Nob et qu'à la nouvelle du meurtre de son père et de ses frères, il alla rejoindre David. Il portait, en effet, l'éphod avec lui ; or il n'est pas probable que la troupe sacerdotale eût pris l'ustensile sacré, quand elle vint trouver Saül après la dénonciation de Doëg.

L'oracle de Iahvé, ainsi tombé entre les mains de David, lui rendit de signalés services. Le bruit s'étant répandu que les Philistins attaquaient le village de Quéila et pillaient les aires, David consulta Iahvé pour savoir s'il devait se porter sur Quéila. La réponse fut favorable. David marcha, malgré l'avis de ses compagnons, et réussit complètement. Il commit seulement une imprudence en entrant, avec une poignée d'hommes, dans une ville fermée. C'est une faute que les brigands bédouins évitent de faire, sachant qu'ils perdent tous leurs avantages dans les villes. Saül vit la maladresse et résolut, par un coup de main rapide, d'enlever David. La question pour celui-ci était de savoir si les gens de la ville le livreraient à Saül. L'oracle ne lui laissa aucune illusion à cet égard. Il se hâta donc de quitter Quéila avec ses six cents hommes ; puis il gagna le pic de Hakila et la partie boisée du désert de Ziph,

district montagneux du côté d'Hébron, où il vécut d'aventures, se cachant dans les cavernes et les lieux forts.

Hébron est à peu près sur le sommet de la chaîne des montagnes de Juda, qui se prolonge de quelques lieues vers le sud. Sur cette continuation de la ligne de séparation des eaux, entre la Méditerranée et la Mer-Morte, se trouvaient ou plutôt se trouvent les villes ou villages de Ziph, Carmel et Maon. A l'ouest de ces villes, le pays est riche et fertile. Mais à l'est, du côté de la Mer-Morte, s'ouvre l'affreux désert de Juda. C'est là que David fixa le quartier-général de sa bande : Saül n'y pouvait rien contre lui. Les Hébronites paraissent lui avoir été favorables. Au sud étaient les Jérahmélites et les Kénites, peuplades toujours amies d'Israël.

Ziph et Maon furent les vrais centres de formation du royaume de David. La séparation entre lui et Saül devenait chaque jour plus violente. Le pouvoir de Saül ne tenait plus guère qu'en Benjamin. Juda, en réalité, était pour David. Les Ziphites, cependant, trahirent leur hôte. Ils allèrent à Gibéa le dénoncer à Saül, et celui-ci vint en force pour le saisir. David était en ce moment dans le désert, sur un rocher qu'on appelait le rocher des Glissades, près de Maon ; Saül le serrait de près, quand on vint lui apprendre une attaque des Philistins, qui l'obligea de lâcher prise. On crut plus tard que le nom du rocher vint de cet événement, parce que David y avait glissé comme une anguille entre les mains de son ennemi.

David, craignant que Saül, après avoir battu les Philistins, ne fît contre lui un retour offensif, quitta la région de Ziph et de Maon, descendit vers la Mer-Morte, et s'établit dans les retraites encore plus inabordables que fournissent les acropoles de rochers au-dessus d'Engaddi. Ces montagnes, en apparence, ne sont accessibles qu'aux chamois. Saül y apparut néanmoins, avec trois mille hommes d'élite, commandés par Abner. Selon un joli récit, bien inventé s'il n'est vrai, David, caché dans une caverne, aurait eu un moment son ennemi à sa disposition, et se serait borné à la malice inoffensive de lui découper un coin de son vêtement. D'après une autre anecdote, plus artistement combinée encore et digne du roman d'*Antar*, David trouva moyen de voler à Saül sa lance et sa cruche d'eau, ce qui lui fournit une bonne occasion de railler Abner. David, à part les conséquences qu'entraîne le brigandage, se comportait avec une modération relative. On raconta comme un prodige de sagesse sa conduite envers un Maonite nommé Nabal, homme riche, qui avait aux environs beaucoup de troupeaux. Avec le sentiment ordinaire au bédouin, qui croit avoir le droit d'être payé pour ce qu'il ne vole pas, et se regarde comme

le protecteur des gens qu'il ne pille pas, les gens de David firent un jour remarquer à Nabal que jamais une pièce de son troupeau n'avait manqué, ce qui, de la part de voisins affamés, n'était pas un mince mérite. Nabal fut impertinent ; Abigaïl, sa femme, arrangea tout par sa politesse. Nabal mourut à propos, quelques jours après, et David épousa Abigaïl. Il épousa encore une autre femme de ces parages, nommée Ahinoam. Mikal n'avait pas suivi David dans son exil. Une femme, d'après les idées du temps, ne devant jamais être sans mari, son père l'avait donnée à un de ses officiers de la tribu de Benjamin.

Un fait de la vie errante de David, beaucoup plus difficile à justifier, est son séjour chez les ennemis les plus acharnés de sa patrie, chez les Philistins. Rien n'est pourtant plus certain : David passa seize mois, avec ses six cents hommes et ses deux femmes, chez Akis, fils de Maok, roi de Gath. On assigna pour résidence aux Judaïtes fugitifs le bourg de Siklag, qui, à partir de ce moment, devint une sorte d'enclave dans le pays des Philistins, et appartint aux rois de Juda, comme une concession à perpétuité. Cela faisait une petite colonie israélite complète. Abiatar, avec son éphod, y représentait le culte de Iahvé, dans la principale de ses applications, qui était de conseiller en vue de l'avenir.

De Siklag, David dirigea des expéditions de pillage et de massacre contre les peuplades nomades du désert de Pharan, surtout contre les Amalécites. Ces populations étaient amies des Philistins et ennemies d'Israël. David ne croyait donc pas manquer au patriotisme en leur faisant tout le mal possible. Craignant, d'un autre côté, que ces massacres de tribus amies ne déplussent aux Philistins, il prenait la précaution de tuer tout, hommes, femmes et enfants. Il n'amenait à Gath comme butin que des troupeaux et des objets volés. Puis, quand Akis lui demandait contre qui il avait dirigé sa dernière razzia, il répondait : « Du côté du Négeb de Juda, » ou « des Jérahmélites, » ou « des Kénites, » populations amies d'Israël. Akis était fort content : car il profitait du butin et se disait que, par de tels exploits, David se rendait odieux à ses compatriotes, ce qui le forcerait de rester éternellement à son service.

La situation devint plus embarrassante encore, quand Akis fit part à David de l'intention qu'il avait de faire une expédition contre les Israélites, et le nomma garde de sa propre personne. David répondit d'une manière évasive. Il s'agissait d'une vraie guerre, bien différente des coups de main qui avaient précédé. Ceux-ci n'avaient porté que sur les localités proches des villes philistines ; cette fois, au contraire, l'armée des Philistins se dirigea vers la plaine de Jezraël, avec l'intention de s'y établir d'une manière durable, ainsi

qu'à Beth-Séan, et dans la vallée du Jourdain. David et ses gens marchaient à l'arrière-garde avec Akis. La fortune, qui si souvent déjà l'avait servi et que, du reste, il secondait par une rouerie à toute épreuve, le sauva de cette rencontre, la plus dangereuse de toutes. Les chefs philistins, très sensément, il faut le dire, remontrèrent à Akis combien il était à craindre que David ne fit volte-face dans la bataille et n'opérât sa réconciliation avec son ancien maître, aux dépens de ses nouveaux alliés. David fut congédié et revint à Siklag en trois jours.

Une terrible surprise attendait ici David et ses gens. Profitant de leur absence, les Amalécites avaient fait une invasion dans le Négeb, pillant également les Judaïtes, les Calébites, les Philistins. Ils s'étaient emparés de Siklag et l'avaient brûlée. Les femmes et tout ce qui s'y trouvait tombèrent entre leurs mains; puis ils repartirent pour le désert. La désolation fut extrême. Les deux femmes de David, Ahinoam et Abigaïl, étaient captives. Les compagnons de David avaient perdu leurs fils et leurs filles. L'indiscipline se mit dans la troupe; on ne parlait pas de moins que de lapider David. Celui-ci résolut de se mettre à la poursuite des Amalécites; auparavant, cependant, il voulut consulter l'oracle. Il fit apporter l'éphod par le prêtre Abiatar et interrogea Iahvé en ces termes: « Poursuivrai-je cette bande? L'atteindrai-je? » Iahvé répondit: « Poursuis, tu atteindras, tu délivreras. » David partit avec ses six cents hommes. Deux cents s'arrêtèrent au torrent de Besor. Les quatre cents autres continuèrent.

Un Égyptien, esclave d'un Amalécite, qu'ils trouvèrent dans la campagne à moitié mort de faim, les renseigna et les conduisit au camp des Amalécites. Ils trouvèrent les pillards mangeant, buvant, dansant, se réjouissant de l'immense butin qu'ils avaient fait dans le pays des Philistins et de Juda. David massacra toute la bande; il ne s'échappa que les esclaves, qui s'emparèrent des chameaux et s'enfuirent. Les camarades de David recouvrèrent tout ce qu'ils avaient perdu. David retrouva ses deux femmes. On ramena de superbes troupeaux.

Une arrière-pensée, assez digne des gens sans aveu qui composaient la troupe de David, vint alors à l'esprit des bandits victorieux: c'est que les Philistins, les Judaïtes, les Calébites, viendraient réclamer leur bien; qu'il faudrait au moins partager ce butin avec les trainards restés au Besor. En tête du convoi, on criait: « Ceci est le butin de David, » pour bien établir que tous ceux qui n'avaient pas fait partie de l'expédition avaient perdu leurs droits sur leur ancienne propriété, en d'autres termes que tout était devenu la propriété des Amalécites, puis celle des membres du petit corps

expéditionnaire. Quand on rencontra les trainards de Besor, l'affaire fut vive. Les vauriens qui avaient fait partie de l'expédition ne voulaient rendre aux trainards que leurs femmes et leurs enfans. David estima que les anciens propriétaires des objets volés avaient perdu leurs droits. Mais il fit admettre en principe que ceux qui restaient avec le bagage devaient avoir la même part du butin que ceux qui allaient à la bataille. Ce principe fut dès lors établi comme une règle absolue en Israël.

David s'attribua un préciput considérable, sur lequel il envoya de beaux cadeaux à ses amis de Juda, aux anciens des villes, en particulier à ceux d'Hébron, d'Estemoa, de Horma. Les Kénites et les Jérähmélites ne furent pas oubliés. Enfin, la ville sainte de Béthel eut sa part. Cette heureuse razzia eut ainsi de graves conséquences. Jusque-là, David avait été très pauvre. Le butin fait sur les Amalécites lui mettait dans la main de grandes richesses. Ambitieux comme il l'était, il ne vit dans ces richesses qu'un moyen d'augmenter son influence. Juda fut bientôt gagné. Les anciens des villes étaient tous devenus ses amis. Comment, d'ailleurs, ne pas reconnaître qu'un homme qui réussissait si bien devait être, comme son nom l'indiquait, le « favori de Iahvé ? »

Ce qu'il y avait surtout d'extraordinaire dans sa fortune, c'est que ses adversaires mouraient juste au moment qu'il fallait pour son plus grand bien. Saül et Jonathas disparurent en même temps, à l'heure même que les partisans de David pouvaient secrètement désirer. A la nouvelle de la trouée hardie que les Philistins faisaient du côté de Jezraël, Saül partit de Gibéa avec son fils, et se porta bravement vers le nord. Les deux armées se rencontrèrent au-dessus de Jezraël. L'état moral de Saül était on ne peut plus mauvais. Les effets de l'erreur religieuse prolongée se faisaient sentir chez lui d'une manière désolante. A force de chercher à tout propos la volonté de Iahvé dans les réponses de l'*urim* et *tummim* et par d'autres moyens non moins frivoles, il était devenu incapable de décision. Samuël, qui, pendant qu'il vécut, fut son nabi toujours redouté, était mort à Rama, sans laisser aucun héritier de son autorité spirituelle. Samuël, à diverses reprises, avait trouvé des rivaux qui lui disputèrent l'esprit faible de Saül ; c'étaient les nécromanciens, les sorciers, les ventriloques. Ces puérides illusions avaient de la vogue chez les gens simples. Le parler sourd et lointain du ventriloque, paraissant venir d'un autre monde, était considéré comme la voix des *refaim*, menant sous terre leur triste vie. Comme tous les peuples simples, dominés par des illusions grossières, les Israélites croyaient aux revenans, aux voix, aux esprits. On attribuait à certaines personnes, surtout à des femmes, le pouvoir de se mettre en rapport avec les ombres des morts et

de les faire parler. Les nabis, dont l'art souvent n'était pas beaucoup plus sérieux, jalousaient naturellement les auteurs de ces prestiges. Samuël les fit interdire par Saül. Mais l'interdiction portée contre des chimères est la marque qu'on y croit et ne fait que leur donner de l'importance auprès des esprits portés à la crédulité.

Saül était avec son armée sur les pentes des monts Gelboé, à peu près dans les anciennes positions de Gédéon. Les Philistins étaient campés vis-à-vis, à Sunem, sur le terrain que devait occuper Kléber le 16 avril 1799. Saül fut pris de mortelles hésitations. Il interrogea Iahvé, « qui ne répondit ni par des songes, ni par l'*urim*, ni par des prophètes. » Samuël surtout lui manquait. Samuël avait été son génie suprême. Il s'était habitué à n'agir que par lui; privé de lui, il ne pouvait plus vivre. Il voulait à tout prix le revoir. C'est alors que le malheureux entendit parler d'une nécromancienne, qui en secret pratiquait son art, tout près de là, à Endor. Il se déguisa, prit deux hommes avec lui, se rendit à Endor. La sorcière crut d'abord qu'on voulait lui tendre un piège. Elle demanda à Saül qui il voulait voir. Le roi demanda Samuël. « Pourquoi m'as-tu trompée? dit la femme. Tu es Saül. — Ne crains rien; dis-moi, que vois-tu? — Je vois des *élohim* montant de terre. — A quoi cela ressemble-t-il? — C'est un vieillard qui monte, et il est vêtu d'un manteau. » Saül ne douta pas que ce ne fût Samuël. « Pourquoi, lui dit l'ombre, es-tu venu me troubler pour me faire monter de la sorte? — Je suis dans la détresse, répondit Saül: les Philistins me font la guerre; Dieu s'est retiré de moi et ne me répond plus, ni par les prophètes ni par les songes; et je t'ai appelé pour que tu m'apprennes ce que je dois faire. » Ce récit nous a été gardé par le narrateur théocrate, qui naturellement fait ensuite parler Samuël de la manière qui répond à ses idées sur la destitution de Saül.

Les faits ne répondirent que trop à ces pressentimens. Les Philistins remportèrent une complète victoire. Trois fils de Saül, Jonathan, Milkisua et Abinadab, tombèrent. Saül lui-même fut percé d'une flèche. Il craignit les outrages de ses ennemis et demanda à son écuyer de l'achever: celui-ci n'osa. Saül alors se tua en se jetant sur la pointe de son épée.

Les monts Gelboé étaient jonchés de morts. Parmi les cadavres, les vainqueurs trouvèrent ceux de Saül et de ses trois fils. Ils leur coupèrent la tête, prirent leurs armes et les exposèrent dans les *Astartéin* du pays philistin. Quant aux cadavres, ils les attachèrent au mur de Beth-Séan, près de là. Mais les gens de Jabès en Galaad, que Saül avait sauvés autrefois, vinrent de nuit, détachèrent les cadavres du mur et les emportèrent à Jabès. Là, ils les brûlèrent: ils ensevelirent les ossemens sous le tamaris de Jabès; puis

ils jeûnèrent pendant sept jours. Plus tard, David retira ces restes de Jabès, et les fit rapporter à Séla de Benjamin, au tombeau de famille des fils de Kis.

David, à Siklag, en apprenant la nouvelle de la mort de Saül et de Jonathas, fit de grandes démonstrations de deuil. Les plus anciens recueils de chants contenaient sur la mort des deux héros une pièce qu'on lui attribuait.

Le poète débutait par une vive apostrophe à la montagne qui avait vu le désastre :

Toute la fleur d'Israël, sur tes sommets frappée !
Comment sont tombés les héros ?

N'allez pas le raconter à Gath,
Ne l'annoncez pas sur les places d'Ascalon,
De peur de causer trop de joie aux filles des Philistins,
De faire sauter d'allégresse les filles des incirconcis.

Montagnes de Gelboé, que la rosée ne tombe plus sur vous,
Que la pluie cesse de vous humecter, champs de mort ;
Car là fut jeté le bouclier des braves,
Le bouclier de Saül, qui ne sera plus frotté d'huile.

Du sang des blessés,
De la graisse des braves,
L'arc de Jonathan n'avait jamais assez,
L'épée de Saül ne revenait jamais que rassasiée.

Saül et Jonathan, êtres aimables, êtres charmans !
Unis dans la vie, ils n'ont pas été séparés par la mort ;
Plus légers que les aigles,
Plus forts que les lions.

Filles d'Israël, pleurez sur Saül,
Qui vous revêtait de pourpre et de bijoux,
Qui couvrait vos robes d'aiguillettes d'or.

Comment sont tombés les héros dans la bataille ?
Jonathan est là, frappé sur tes sommets !

J'ai le cœur serré en pensant à toi, mon frère Jonathan.
Tu étais la douceur de ma vie ;
Ton amitié fut pour moi au-dessus de l'amour des femmes.

Comment sont tombés les héros ?
Comment ont péri les armes guerrières ?

IV.

Outre Jonathas et ses deux frères, tués à la bataille des monts Gelboé, Saül avait un quatrième fils nommé Isbaal, que le parti op-

posé à David couvrait des yeux avec d'autant plus de soin que Jonathan avait presque abdiqué, déclarant hautement (du moins les partisans de David l'affirmaient) qu'à la mort de son père, ce serait David qui serait roi. Après la bataille de Gelboé, Abner, qui probablement avait passé le Jourdain avec les débris de l'armée, proclama Isbaal à Mahanaïm en Galaad. Isbaal fut reconnu par tout Israël, excepté par la tribu de Juda. Alors s'établit la distinction des deux mots *Israël* et *Juda*, qui, dans quatre-vingts ans, se dresseront l'un vis-à-vis de l'autre comme deux drapeaux contraires. Juda devint, dans l'ensemble des Beni-Jacob, une unité à part. La division, un moment supprimée par la bravoure de Saül, reprenait ses droits; tant l'unité était peu dans l'esprit de ces vieux peuples, encore préoccupés avant tout de rivalités de tribus et de compétitions de chefs!

Pendant qu'Isbaal était proclamé au-delà du Jourdain, David ne bougeait pas de sa retraite de Siklag. Tout en pleurant Saül, il se mettait en mesure de lui succéder. Par ses largesses, il avait gagné presque toute la tribu de Juda. Donner aux uns ce qu'on vole aux autres est un jeu qui, vu l'énorme égoïsme des hommes, réussit presque toujours. David, d'ailleurs, s'était formé, avec ses bandits, un noyau d'armée des plus solides. Trois Bethléhémites, tous trois de sa famille, étaient devenus à son école des soudards de la plus rude espèce; c'étaient Joab, Abisaï, Asaël, tous trois fils de Serouïa, sœur ou belle-sœur de David. Les brigands de Siklag résolurent de s'emparer d'Hébron, la grande ville de ces contrées. David, selon son usage, consulta l'éphod d'Abiatar : « Marcherai-je vers quelqu'une des villes de Juda? » demanda-t-il. Iahvé répondit : « Marche. » Et David demanda encore : « Vers laquelle? » Iahvé répondit : « Vers Hébron. » David se mit en marche avec ses deux femmes, Ahinoam, Abigaïl, et sa bande. Tout ce monde campa dans les environs d'Hébron. La tribu de Juda se groupa autour d'eux par une sorte de mouvement spontané. David fut unanimement proclamé roi de la maison de Juda (vers 1050 avant J.-C.). Il avait, à ce moment, environ trente ans.

Désormais, ses vues s'étendirent à Israël tout entier. Il fit part de son élection comme roi de Juda à diverses villes, en particulier à Jabès en Galaad, qu'il remercia pour le soin qu'elle avait eu de la sépulture de Saül. Il se porta en tout comme héritier et solidaire de Saül, témoignant que les intérêts de tout Israël lui allaient au cœur. A la bravoure, à la flexibilité, à l'esprit qu'il avait montrés jusque-là, il allait joindre l'habileté du politique le plus consommé, les subtilités du casuiste le plus raffiné, l'art équivoque de profiter de tous les crimes, sans jamais en commettre directement aucun.

La reconnaissance qu'il devait à la famille de Saül ne l'arrêta pas

beaucoup. Il se contentait de ne parler qu'avec respect et componction de Saül et de Jonathas ; il crut ne rien devoir à Isbaal. Ce dernier paraît avoir été un homme très médiocre, gouverné en tout par Abner. De Mahanaïm, Abner l'amena dans le pays de Benjamin, où la maison de Saül avait ses racines les plus profondes. Le premier choc entre ses partisans et ceux de David eut lieu à Gabaon. Joab et Abner, chefs des deux corps ennemis, se rencontrèrent des deux côtés du réservoir, encore visible aujourd'hui. On débuta par un combat singulier de douze contre douze ; puis eut lieu une bataille, où l'avantage resta aux gens de David.

Les trois fils de Serouïa firent ce jour-là d'étonnantes prouesses. Asaël, qui excellait à la course, s'attacha à tuer Abner. Celui-ci le tua, non sans regret, car il voyait bien que cela mettait du sang entre lui et Joab. Joab et Abisai poursuivirent Abner dans la direction du Jourdain. Mais les Benjaminites se retirèrent en bon ordre et se reformèrent en bataille sur le sommet d'une colline. On parla. Les gens d'Abner réussirent à repasser le Jourdain et à joindre Mahanaïm. Joab et sa troupe marchèrent toute la nuit et gagnèrent Hébron. Asaël fut enterré dans le tombeau de sa famille à Bethléhem.

Cette guerre d'escarmouche entre les deux royautes se continua longtemps. David grandissait de jour en jour, et Isbaal baissait. Une querelle de harem mit la division entre Isbaal et Abner. Ce dernier commençait à trouver du bon dans le système d'un seul roi de Dan à Beerséba. On se fit des concessions des deux côtés. David exigea comme condition préalable qu'on lui rendit sa femme Mikal, fille de Saül ; ce qui lui fut accordé, malgré les instances du nouveau mari de Mikal. Abner travaillait maintenant avec passion à la réconciliation des deux partis. Les généraux d'Isbaal se laissèrent presque tous gagner. Abner vint à Hébron accompagné de vingt hommes. David le reçut avec les apparences de la cordialité. Abner se chargea de tout disposer pour une prompt pacification.

On avait compté sans l'honneur de Joab, absolument engagé, selon les idées hébréo-arabes, à venger la mort d'Asaël. Joab était absent d'Hébron pour une course de pillage, quand Abner y vint. A son arrivée, il apprit qu'Abner regagnait tranquillement le territoire de Benjamin. Il reprocha à David d'avoir laissé échapper un el homme, s'arrangea de façon qu'Abner retournât à Hébron, l'attira entre deux portes et le tua.

David protesta qu'il n'était pas responsable de la mort d'Abner, que Joab seul avait tout fait. Il prononça même contre ce dernier une malédiction des plus terribles, sachant bien qu'elle n'aurait pas grand effet. Il voulut qu'on prit le deuil et qu'on fit à Abner des

funérailles à Hébron. Lui-même suivit le cercueil, pleura à haute voix sur le tombeau et composa une élegie pour Abner, comme il en avait composé une pour Jonathas. On n'en a conservé qu'un couplet, qui a l'air par momens d'impliquer un peu d'ironie.

Fallait-il qu'Abner mourût comme un misérable !
 Tes mains pourtant, mon cher, n'étaient pas garrottées,
 Tes pieds n'étaient pas pris aux entraves d'airain ;
 Tu es tombé comme on tombe devant les scélérats.

David affecta d'être inconsolable. Il fallut le forcer de prendre de la nourriture. Quelques-uns purent trouver singulier que, notwithstanding ce désespoir, il ne tirât aucune punition de Joab. David fit observer que, bien que roi, il n'avait pas grand pouvoir, que ces gens-là (les fils de Serouïa) étaient plus forts que lui, et il adjurait Iahvé de les punir. On crut ou feignit de croire à sa sincérité, et on l'approuva sans réserve. En réalité, tout le profit de l'assassinat fut pour lui. Abner eût été pour sa politique un grand embarras, et, d'ailleurs, la mort de ce chef de bandes était le dernier coup porté au parti d'Isbaal.

Ce malheureux, à Mahanaïm, était abandonné de tous. Il fut assassiné, pendant sa sieste, par deux Benjaminites de Beëroth, qui apportèrent sa tête à Hébron. David éclata comme toujours en propos indignés, ordonna de couper les pieds et les mains aux deux assassins, puis les fit mettre en croix près du réservoir d'Hébron. La tête d'Isbaal fut mise dans le tombeau d'Abner. Son règne chancelant avait duré à peu près deux ans.

Grâce à ce second meurtre, dont David déclinait si énergiquement la responsabilité, la royauté d'Israël était définitivement faite. Le fils d'Isaï avait réussi ; son trône était fondé pour près de cinq cents ans. Les tribus vinrent lui faire leur soumission à Hébron. « Nous sommes tes os et ta chair, lui dirent-elles. Déjà autrefois, quand Saül était roi, c'était toi qui menais Israël au combat. C'est à toi que Iahvé a dit : « Tu feras paître mon peuple et seras prince sur Israël. » Le pacte fut scellé par des sermens. David reçut l'onction d'huile et fut, à partir de ce moment, une chose inviolable et sacrée.

Ainsi, ce que n'avaient pu faire ni Éphraïm, ni Galaad, ni Benjamin, Juda le réalisa pleinement. Hébron devint la capitale d'Israël. David continua d'y résider encore cinq ans et demi. Sa famille commença de s'y fonder. Il contracta des alliances, en particulier avec Talmaï, roi de Gésur, dont il épousa la fille Maaka. Ahinoam lui donna son fils aîné, Amnon. Abigaïl lui donna Kileab (ou Delaïa).

Maaka lui donna Absalom. Haggit lui donna Adoniah. Abital lui donna Sefatiah. Égla lui donna Iream.

David n'avait plus de rival. De la famille de Saül, il ne restait qu'un enfant infirme, Meribaal, fils de Jonathas. Il avait cinq ans lorsque arriva la nouvelle relative à la mort de Saül et de Jonathas; l'esclave à qui il était confié s'enfuit avec tant de hâte qu'elle le laissa tomber, ce qui le rendit boiteux des deux pieds. C'était là pour David un compétiteur peu à redouter.

V.

Hébron était une ville hittite, centre d'une ancienne civilisation, dont la tribu de Juda avait, à quelques égards, hérité. C'était incontestablement la capitale de Juda, une ville d'un haut caractère religieux, pleine de souvenirs et de traditions. Elle avait de grands travaux publics, de belles eaux, une piscine vaste et bien entretenue. L'unification d'Israël venait de s'y faire. Il était tout à fait naturel qu'Hébron devint la capitale du nouveau royaume. Sa latitude la plaçait, il est vrai, à une distance bien considérable des tribus du nord; mais la situation excentrique n'a pas coutume, en pareil cas, d'être une grande difficulté. Paris n'est pas au milieu de la France, ni Berlin au milieu de l'Allemagne unifiée.

Il n'est pas facile de dire ce qui déterminait David à quitter une ville qui avait des droits si antiques et si évidens pour une bicoque comme Jébus, qui ne lui appartenait pas encore. Il est probable qu'il trouva Hébron trop exclusivement judaïte. Il s'agissait de ne pas choquer la susceptibilité des diverses tribus, surtout de Benjamin. Il fallait une ville neutre qui n'eût pas de passé. C'est là sans doute ce qui empêcha David de songer pour capitale à sa patrie, Bethléhem. La colline occupée par les Jébuséens était juste sur la limite de Juda et de Benjamin, et elle était fort rapprochée de Bethléhem.

La position était très avantageuse. Une petite source, dans l'intérieur des murs, permettait de supporter un siège. Certes, une grande capitale aurait été gênée dans un tel site; mais de très grandes villes n'étaient ni dans le goût ni dans l'aptitude de ces peuples. Ce qu'ils voulaient, c'étaient des citadelles, où la défense fût facile. Le Ierousalaïm des Jébuséens se présentait dans ces conditions. Les Jébuséens prétendaient que leur ville était imprenable. Ils disaient à David : « Tu n'entreras jamais ici. Les aveugles et les boiteux suffiraient à te repousser. » On prit dès lors, par plaisanterie, l'habitude d'appeler la population jébuséenne « les

aveugles et les boiteux, » et ce fut un proverbe à Jérusalem : « Les aveugles et les boiteux à la porte ! »

La ville jébuséenne se composait de la forteresse de Sion, qui devait être située vers l'emplacement actuel de la mosquée el-Aksa, et d'une ville basse (Ophel), qui descendait de là vers la source qu'on appelait le *Gihon*. David prit la citadelle de Sion, donna la plus grande partie des terrains environnans à Joab, et probablement laissa la ville basse aux Jébuséens. Cette population, réduite à une situation inférieure, s'atrophia devant le nouvel apport israélite, et c'est ainsi que le quartier d'Ophel est resté sans grande importance dans l'histoire de Jérusalem.

David rebâtit la haute ville de Sion, entre autres la citadelle ou *millo* et tous les quartiers voisins. C'est ce qu'on appela la ville de David. L'argent que David avait gagné avec ses bandes d'Adullam et de Siklag lui permettait les grandes constructions. Tyr était alors le centre de la civilisation dans la Syrie méridionale. Les arts, et en particulier l'architecture, y étaient très développés. Cet art tyrien, ou, si l'on veut, phénicien, c'était l'art égyptien, modifié selon la nature des matériaux de la côte de Syrie. La Syrie n'a ni marbre ni granit à comparer à ceux de l'Égypte ; mais les bois que fournissait le Liban étaient les plus beaux du monde. De Tyr, l'on vit s'abattre sur Jérusalem une nuée de constructeurs, de tailleurs de pierres, de charpentiers et d'ouvriers en bois, ainsi que des charges de matériaux tels que n'en produisait pas la Judée, surtout de bois de cèdre. Ces artistes tyriens construisirent à David un palais près du Millo, dans la haute ville de Sion, vers l'angle sud-est du *Harâm* actuel. L'art proprement dit était resté jusque-là étranger à ces contrées. Le prestige qui en résulta pour David dut être extraordinaire. Jamais la terre de Chanaan n'avait rien vu qui approchât de cette force et de cet éclat.

Quant à Israël, David lui donna ce qui lui avait manqué essentiellement jusque-là, savoir une capitale. Il y aura des schismes, des protestations : il faudra du temps pour que cette capitale soit aimée, rêvée, adoptée par tout Israël. Mais la pierre angulaire est posée, et, comme les sympathies et les haines d'Israël ont été embrassées par le monde entier, Jérusalem sera un jour la capitale de cœur de l'humanité. Cette petite colline de Sion deviendra le pôle magnétique de l'amour et de la poésie religieuse du monde. Qui a fait cela ? C'est David. David a réellement créé Jérusalem. D'une vieille acropole, restée debout comme le témoin d'un monde inférieur, il a fait un centre, faible d'abord, mais qui bientôt va prendre une place de premier ordre dans l'histoire morale de l'humanité. *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei*. Durant des siècles, la possession de Jérusalem sera l'objet de la bataille du monde. Une

attraction irrésistible y fera confluër les peuples les plus divers. Cette pierreuse colline, sans horizon, sans arbres et presque sans eau, fera tressaillir de joie les cœurs, à des milliers de lieues. Tout le monde dira comme le pieux Israélite : *Latus sum in his que dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus.*

Chaque agrandissement d'Israël était un agrandissement de Iahvé. Le iahvéisme, jusqu'ici si peu organisé, va maintenant avoir une métropole et bientôt un temple. Il faudra encore quatre cents ans pour que cette métropole devienne exclusive des autres lieux de culte ; mais la place est fixée : entre tant de collines que Iahvé aurait pu préférer, le choix est fait. Le champ du combat religieux est marqué.

David fut l'agent inconscient de ces grandes désignations humanitaires. Peu de natures paraissent avoir été moins religieuses ; peu d'adorateurs de Iahvé eurent moins le sentiment de ce qui devait faire l'avenir du iahvéisme, la justice. David était iahvéïste, comme Mésa, ce roi de Moab dont nous avons la confession, était camosiste. Iahvé était son Dieu protecteur, et Iahvé est un dieu qui fait réussir ses favoris. Iahvé, d'ailleurs, était fort utile ; il rendait des oracles précieux par l'éphod d'Abiatar. Tout se borna là : David et son entourage n'avaient aucune aversion pour le nom de Baal. Ce que cette religion de Iahvé devait devenir entre les mains des grands prophètes du VIII^e siècle. David, évidemment, n'en eut pas plus de pressentiment que n'en eurent Gédéon, Abimélek, Jephthé.

Mais il fut le fondateur de Jérusalem et le père d'une dynastie intimement associée à l'œuvre d'Israël. Cela le désignait pour les légendes futures. Ce n'est jamais impunément qu'on touche, même d'une manière indirecte, aux grandes choses qui s'élaborent dans le secret de l'humanité.

L'histoire d'Israël nous fait assister de siècle en siècle à ces transformations. Le brigand d'Adullam et de Siklag prend peu à peu les allures d'un saint. Il sera l'auteur des Psaumes, le chorège sacré, le type du Sauveur futur. Jésus devra être fils de David ! La biographie évangélique sera faussée sur une foule de points par l'idée que la vie du Messie doit reproduire les traits de celle de David ! Les âmes pieuses, en se délectant des sentimens pleins de résignation et de tendre mélancolie contenus dans le plus beau des livres liturgiques, croiront être en communion avec ce bandit : l'humanité croira à la justice finale sur le témoignage de David, qui n'y pensa jamais, et de la Sibylle, qui n'a point existé. *Teste David cum Sibylla!* O divine comédie !

FRANCE EN 1814⁽¹⁾

I.

Après toutes les gloires, c'étaient tous les désastres. La France de Napoléon, cette France qui avait compté cent trente-deux départemens, dont le département du Léman, chef-lieu Genève, le département de Rome, chef-lieu Rome, le département du Zuiderzée,

1) Pour ce travail, nous nous sommes rigoureusement interdit de nous servir des livres des historiens. Ne pouvant, dans la *Revue*, donner les références que l'on trouvera ailleurs, nous devons nous borner à les indiquer une fois pour toutes. Ces documens sont : 1° les rapports journaliers de Pasquier, préfet de police, et de Hullin, commandant la place de Paris; les notes et bulletins de police; les rapports analytiques du comte François; la correspondance des préfets; les rapports des auditeurs en mission; les procès-verbaux des conseils des ministres; les livrets et états de situation des armées, etc. (Archives nationales. — On nous passera ici de ne pas citer les notes des cartons et registres; 2° la correspondance générale et les situations (Archives de la guerre); 3° la correspondance des ducs de Bassano et de Vicence et du comte d'Hauterive (Archives des affaires étrangères); 4° le *Bulletin des lois*, le *Moniteur*, le *Journal de l'Empire*, *Journal des Débats*, la *Gazette de France*, le *Journal de Paris*, etc.; le *Times*, le *Morning Chronicle*, le *Courrier*, le *Journal de Bruxelles*, etc.; 5° la *Correspondance* de Napoléon et du roi Joseph; les fragmens de la correspondance de Talleyrand (*Revue d'histoire diplomatique*); le *Journal d'un officier anglais prisonnier sur parole* (*Revue britannique*, 1827); les *Lettres* de Dardenne, citées par Steinercken; *L'Annuaire du département de l'Alsace pour 1815*; les livres de Pradt, Bédarride, Giraud; les pamphlets des premiers jours de la restauration; les *Mémoires* de Mollien, Goulin, Rovigo, Méneval, Bausset, Lavallette, Marmont, Ségur, Fabvier, Vitrolles, Beranger, Chateaubriand, Combes, etc.

chef-lieu Amsterdam, le département des Bouches-de-l'Elbe, chef-lieu Hambourg, et qui avait eu pour tributaires l'Italie, le royaume de Naples, l'Illyrie, l'Espagne et la Confédération du Rhin, c'est-à-dire : les duchés de Berg, de Hesse, de Bade, le Wurtemberg, la Bavière, la Westphalie, la Saxe et la moitié de la Pologne; la France, son vaste empire démembré et ses armées partout repoussées, voyait l'ennemi, — l'Europe entière, — à l'est, au pied des Vosges et du Jura, au sud, en-deçà des Pyrénées. La France envahie, épuisée d'hommes et épuisée d'argent, revivait les jours sombres de l'hiver de 1709. Sous Louis XIV, elle avait déjà connu ces terribles lendemains de victoires, ces retours soudains et farouches de la fortune lassée.

Dans les derniers dix-huit mois, des milliers et des milliers de soldats avaient laissé de la steppe de Mojaïsk aux hôpitaux de Mayence une grande traînée de cadavres. En 1812, 175,000 Français avaient passé le Niémen; en 1813, 400,000 conscrits avaient passé le Rhin; et, dès l'automne de cette année 1813, de nouveaux décrets appelaient encore 760,000 hommes sous les armes (1). Le blocus continental, les champs en friche, les fabriques fermées, l'arrêt complet des affaires et des travaux publics, la retenue de 25 pour 100 sur tous les traitemens et pensions non militaires, l'énorme augmentation des impôts, — la cote personnelle fut doublée et la contribution foncière frappée de 50 centimes additionnels, — avaient amené la gêne chez les riches, la misère chez les pauvres. La rente était tombée de 87 francs à 50 fr. 75, les actions de la Banque, cotées jadis 1,430 francs, valaient 715 francs : le change sur les billets de banque était de 12 pour 1,000 en argent, de 60 pour 1,000 en or. Le numéraire était si rare qu'on avait

(1) Sénatus-consulte des 9 octobre et 15 novembre, décrets des 10 novembre et 17 décembre. — Deux autres décrets des 20 décembre 1813 et 6 janvier 1814 allaient encore ordonner la formation de légions de gardes nationales actives, qui seraient levées successivement et selon les besoins. On peut évaluer à 140,000 au moins les hommes mis à la disposition de la défense par ces deux décrets. C'était donc en tout 900,000 hommes qui étaient appelés, ou, à mieux dire, sur le point d'être appelés. En effet, s'il y a l'éloquence, il y a aussi l'illusion des chiffres. Par suite des ajournemens de certaines levées, de la résistance que présentèrent certaines autres, du manque d'armes, des difficultés de toute sorte, sur ces 900,000 soldats et miliciens, un tiers à peine fut organisé et un huitième seulement combattit en rase campagne. De même, les 575,000 hommes des armées de 1812 et 1813 ne périrent pas tous par les balles, le froid et le typhus, comme l'affirmaient les pamphlets des premiers jours de la restauration. Près de 300,000 étaient prisonniers ou tenaient les villes fortes d'Allemagne (Hambourg, où il y avait 42,000 hommes; Dresde, où y il avait 20,000 hommes; Magdebourg, où il y avait 18,000 hommes; Dantzig, Torzga, Erfurth, etc.), et plus de 100,000 défendaient Strasbourg, Metz, Maestricht, Mayence, Anvers, etc., ou tenaient la campagne en Alsace, en Lorraine et dans les Pays-Bas.

dû suspendre jusqu'au 1^{er} janvier 1815 la loi qui fixait l'intérêt à 5 et 6 pour 100 : chacun pouvait prêter au taux qu'il voulait. A Paris, sauf les denrées alimentaires et quelques bonbons le premier de l'an, on ne vendait rien. En province, les armateurs avaient leurs bâtimens au port, les manufacturiers leurs magasins pleins, les vigneron leurs celliers remplis. Ces derniers possédaient, il est vrai, des créances sur l'Allemagne : quand seraient-ils payés? En attendant, on vendait son argenterie, ses meubles, son linge. Partout les faillites étaient nombreuses. Des colonnes mobiles fouillaient les bois à la recherche des réfractaires ; dans les villages, les garnisaires s'installaient au foyer de la mère et de la femme de l'insoumis : dans certaines contrées, c'étaient les femmes et les enfans qui labouraient (1). D'ailleurs, le ministre de l'intérieur n'allait-il pas bientôt mettre à l'ordre du pays, par la voie des journaux, que les femmes et les enfans pouvaient utilement remplacer les hommes dans les travaux des champs, et que le labour à la bêche devait suppléer au labour à la charrue, devenu impossible à cause du manque de chevaux.

Ainsi ruinée et décimée, la population française tout entière n'avait qu'une seule pensée, ne vivait que dans une seule espérance, ne formait qu'un seul vœu : la paix. Des villes, des campagnes, des états-majors mêmes, cette prière unanime arrivait soumise et tremblante au pied du trône impérial. Depuis les campagnes de 1808 et de 1809, et surtout depuis la retraite de Russie, la France était lassée de la guerre. Les désastres de la Bérézina et de Leipzig, la marche de l'ennemi vers les frontières, l'avaient fait revenir de ses rêves de gloire, comme, quinze ans plus tôt, les hécatombes de la Terreur et les désordres du Directoire l'avaient déabusé de ses rêves de liberté. Après vingt-cinq années de révolutions et de guerres, la France voulait du repos. Mais la France, et nous entendons par là l'immense majorité du pays, les quatre cinquièmes de la population, ne désirait ni même ne pensait davantage.

1. Le sous-préfet de Beaune à Montalivet, 17 janvier. Arch. nat., F. 7., 4,290.) Cf. sous-préfet de Vervins à Malouet, 11 janvier : « Il ne reste plus dans l'arrondissement que les vieillards, les estropiés, les infirmes. » (Archives de Laon.) — « Dans l'Aisne, écrit Pasquier le 6 janvier, on n'a laissé aucun homme dans les familles pour leur soutien. » — « Dans l'Eure-et-Loir, écrit-il le 11, il n'y a plus que les infirmes et les décapés. » Arch. nat., AF., IX, 1534.) — Il faut bien se rendre à ces témoignages authentiques, venus de tous les points de la France et se confirmant l'un par l'autre. On est en droit néanmoins de les taxer d'une certaine exagération. Le rappel des classes au XI et suivans, la levée de 1815, l'appel des gardes nationaux mobiles, ne portaient après tout que sur les hommes de dix-neuf à quarante ans. A quarante et un ans, on n'est pas un vieillard.

A la vérité, l'ancienne noblesse et une partie de la bourgeoisie voyaient les choses d'une autre façon. La noblesse, encore qu'une infinité de ses représentans se fût ralliée à l'empire, n'avait jamais complètement désarmé. Mais le faubourg Saint-Germain se contentait de faire la petite guerre, ayant des épigrammes pour tout projectile. Les beaux esprits disaient en jouant sur les mots, quand les journaux annonçaient « la dernière victoire de l'empereur : » — « Buvois à la dernière victoire de l'empereur ! » — C'était inoffensif. Les libéraux étaient plus dangereux, parce qu'ils étaient en nombre, et parce que beaucoup d'entre eux étaient dans les chambres et l'administration. Ces derniers avaient fait à l'empereur mille protestations de fidélité et de dévouement lorsqu'il était le maître du monde. Quand l'ère des défaites fut ouverte, ils commencèrent à condamner la cruauté de son ambition, la folie de ses rêves, le despotisme de son gouvernement. Ils accusèrent ce sénat servile dont plusieurs étaient membres, cette représentation illusoire dont quelques-uns faisaient partie, cette administration tyrannique où plus d'un avait brillé, ce ministre de la police dont tous serraient la main, et qui, vingt-cinq ans après la révolution française, agissait comme M. de Sartines, expédiant des lettres de cachet, faisant mettre des livres au pilon, reléguant, bannissant et emprisonnant arbitrairement (1). Cette irritation des libéraux, qui se manifesta avec force dans le rapport de Lainé, était légitime ; la protestation n'en était pas moins tardive et inopportune. C'était deux ans plus tôt que les députés auraient dû faire entendre leurs censures et imposer leurs vœux. Alors, ils pouvaient empêcher l'agression ; désormais ils paralyssaient la défense.

La prorogation du corps législatif (31 décembre 1813), la violente apostrophe de l'empereur aux députés dans leur audience de congé (1^{er} janvier 1814), augmentèrent le mécontentement de la classe bourgeoise. Les députés restés à Paris ne cachèrent pas la cause de l'ajournement de la chambre ; ils répétèrent, en exagérant les termes et les idées, la harangue de l'empereur. Il en fut de même en province, où nombre de députés retournèrent dans les premiers jours de janvier. A Bordeaux, à Marseille, dans plusieurs villes, Lainé, Raynouard, d'autres encore, firent circuler des copies manuscrites du fameux rapport. Les commentaires allaient leur

(1) On s'est, au reste, fort exagéré le nombre de ces exils et relégations arbitraires. L'état des individus exilés ou éloignés de la capitale, depuis 1804 jusqu'en 1814 inclus, s'élève en tout à 139, et les deux tiers d'entre eux, qualifiés « anciens révolutionnaires, » furent maintenus en exil ou en relégation par ordonnance de Monsieur, lieutenant-général du royaume, en date du 25 avril 1814. (Arch. nat., F. 7, 6,586.) — D'ailleurs, au point de vue absolu, le nombre ne fait rien à la chose.

train. L'empereur pouvait faire la paix et il ne le voulait pas ; on accusait son obstination, son orgueil, sa tyrannie. Ces sentimens qui commençaient à régner dans les villes, depuis les salons jusqu'aux boutiques, n'avaient gagné ni les ateliers ni les campagnes. Là on souffrait cruellement de l'état des choses, on voulait la paix, mais on n'incriminait pas l'empereur. On haïssait la guerre, mais l'auteur de tant de guerres n'en devenait pas impopulaire. On ne pensait pas à rapprocher la cause de l'effet ni à associer ces deux termes pourtant identiques : la guerre, Napoléon. Les paysans criaient en même temps : « A bas les droits réunis ! » et « Vive l'empereur ! » Le peuple, qui, vu la faculté du remplacement, avait presque seul payé de son sang la gloire de Napoléon, le peuple avait gardé sa foi à Napoléon. Dans la correspondance des préfets et les rapports de police du commencement de janvier 1814, pièces où cependant rien n'est omis ni dissimulé de la misère et de la prostration régnautes, des placards royalistes, des désertions, des rébellions contre les agens du fisc, des propos malveillans de la bourgeoisie, c'est en vain que l'on cherche, parti des rangs du peuple, un cri de haine ou une menace contre l'empereur. Tout au contraire, de nombreux témoignages confirment le mot de Mollien : « La masse de la population ne connaissait que l'empereur et l'empire (1). » Non-seulement l'empereur, si condamnable qu'il pût être, n'avait point perdu l'affection du peuple ; mais tout vaincu qu'il était, il gardait le prestige du capitaine invincible. La paix qu'on implorait timidement de lui, on s'imaginait qu'il était le maître de la faire, que c'est lui qui l'accorderait aux alliés. S'il ne la faisait pas, cette paix tant désirée, c'est qu'il était certain de la victoire. On pensait comme ces soldats de la garnison de Dresde qui, retenus prisonniers, au mépris de la capitulation, brisaient leurs armes sur les glacis en criant : « L'empereur n'est pas mort ! »

La première de ces immenses levées d'hommes décrétées dans l'automne de 1813 s'opéra facilement. L'empereur demandait 160,000 hommes des conscriptions de 1808 à 1814, pris parmi ceux qui n'avaient pas été appelés à servir. La France, épuisée, lui

1. Mollien, *Mémoires d'un ministre du trésor public*, t. iv, p. 127. — « On dit que tous les moyens de succès sont du côté de l'empereur. » (Note de police, Paris, 21 janvier.) — « La population manifeste une grande confiance dans l'empereur. » (Commissaire-général de police de la Lozère à Rozière, 25 janvier.) — « L'empereur peut compter sur la classe ouvrière. » (Note de police, 21 mars.) — « Grand enthousiasme au Havre pour les victoires de l'empereur. » (Rapport de Pasquier, 13 février.) — « Sa confiance dans le génie de l'empereur est sans bornes. » (Id., 5 mars.) — « Le peuple est pour l'empereur. » (Note de police, 22 janvier.) Archives nationales, F. 7, 6303; F. 7, 6063; cf. t. iv, L345. — Cf. analyses du comte François sur l'esprit public dans les départements, *op. cit.*, F. 7, n. 291; Fabvier, Faïn, Ségur, etc.

donna 184,000 conscrits. C'était un excédent de 24,000 hommes. La seconde levée (150,000 hommes de la conscription de 1815) ne rencontra pas non plus de résistance, sauf dans quelques départemens de l'ouest et du sud-ouest (1). Mais cette levée, qui ne devait fournir que des hommes de dix-neuf ans en moyenne, ne fut pas, pour ce motif, pressée avec activité. L'administration, les bureaux de recrutement, les magasins d'habillement et surtout les arsenaux ne pouvaient suffire à tant de levées à la fois. Or l'empereur préférait les conscrits de vingt-cinq ans à ceux de dix-neuf. Commencée postérieurement à celle des 160,000 hommes, la levée de 1815 était loin d'être terminée à la fin de la guerre.

Les difficultés surgirent avec la levée des 300,000 hommes. Lever encore 300,000 hommes sur les classes de l'an xi à 1814, c'était, selon l'expression de Vauban, « tirer plusieurs montures d'un même sac. » Les hommes des classes de l'an xi à 1807 allaient satisfaire à la conscription pour la seconde fois; ceux des classes de 1808, 1813 et 1814 pour la troisième fois; ceux des classes de 1809 à 1812 pour la quatrième fois! Outre les 150,000 hommes de la levée normale, on exigeait de la classe de 1809 et de chacune des trois suivantes le quart de la levée extraordinaire du 11 janvier 1813, soit 25,000 hommes; le septième de la levée extraordinaire du 9 octobre 1813, soit 38,000 hommes; le treizième de la levée extraordinaire du 15 novembre 1813, soit 24,000 hommes; en tout: 237,000 hommes. C'était l'entier épuisement d'une génération (2). Les levées précédentes avaient successivement enlevé les célibataires, puis les veufs sans enfans; pour la levée des 300,000 hommes, on dut prendre les soutiens de famille et même un certain nombre d'hommes

(1) Correspondance des préfets relative à la conscription de 1813-1814. (Archives nationales, F. 7, 3,408², 3,408³ et 3,416².) — D'après cette précieuse correspondance, il serait facile de dresser pour l'ensemble de la France un tableau figuratif de l'esprit public en 1814. D'une façon générale, on peut dire que le patriotisme, se traduisant par l'obéissance aux appels sous les drapeaux, la fidélité au gouvernement impérial et, plus tard, les prises d'armes spontanées contre l'ennemi, animait les départemens qui correspondaient aux anciennes provinces: Picardie, Ile-de-France, Bretagne (moins les environs de Nantes), Saintonge, Auvergne, Haut Languedoc, Dauphiné, Lyonnais, Bourgogne, Berri, Bourbonnais, Nivernais, Touraine, Orléanais, Franche-Comté, Champagne, Alsace et Lorraine. Les Flandres, l'Artois, la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Guyenne, la Gascogne (moins le département des Hautes-Pyrénées), le Bas Languedoc, la Provence (moins Marseille et Toulon), étaient indifférens à l'invasion et plusieurs hostiles à l'Empire.

(2) Dans la pratique, et autant que le temps et les circonstances le permirent, les préfets s'efforcèrent d'équilibrer les charges entre ces différentes classes. Ainsi, on ne prit les veufs sans enfans et les hommes mariés dans les classes 1809 à 1812, les plus éprouvées, que lorsqu'on eut pris tous les célibataires dans les classes antérieures et postérieures.

mariés. Les opérations de cette levée marchèrent lentement et mal. Les listes étaient vicieuses. On y portait des individus déjà enrôlés comme conscrits des levées antérieures, comme remplaçans ou comme chasseurs et grenadiers des cohortes de la garde nationale. Les forêts s'emplirent de réfractaires. Dans certains chefs-lieux de canton, le quart seulement des appelés se présenta aux mairies. Aussi, tandis que la levée des 160,000 hommes donnait au 31 janvier un excédent de 24,000 hommes, la levée des 300,000 hommes donnait à cette même date un déficit de 236,000 hommes. Jusqu'alors, 63,000 conscrits seulement avaient pu être mis en route.

Plus impopulaire et plus difficile encore fut l'organisation des légions de gardes départementales, destinées à former des armées de réserve. Cette conscription déguisée, — car, une fois embrigadées, les gardes nationales n'étaient plus distinguées de l'armée active, — portait à peu près exclusivement sur les hommes mariés ayant échappé aux levées précédentes et sur les hommes au-dessus de trente-trois ans, presque tous mariés aussi, du moins dans les campagnes. On avait la faculté de se racheter, mais les remplaçans coûtaient cher et devenaient rares. La plupart des ouvriers sans travail des grands centres industriels étaient déjà partis en cette qualité. Dans la classe bourgeoise, nombre de gens quittèrent le département où ils étaient inscrits comme électeurs. Ce mouvement se généralisa au point de forcer l'administration à refuser des passeports jusqu'à la formation définitive des contingens. Les paysans n'étaient pas plus empressés. Ils se disaient disposés à défendre leurs foyers, mais ils ne voulaient pas rejoindre l'armée. Sous l'influence des révoltes et des larmes de leurs femmes, ils déclaraient qu'ils ne partiraient pas. Il y eut des attroupemens, des cris menaçans, des rébellions. C'est à peine si l'on put réunir le 25 janvier environ 20,000 miliciens dans les différens camps d'instruction (1).

Ces divers contingens des nouvelles levées, qui, au milieu de janvier, ne formaient pas un effectif total de plus de 175,000 hommes ayant rejoint les armées du Rhin, du Nord et des Pyrénées, ou arrivés dans les dépôts de France depuis Vannes jusqu'à Rome, n'étaient point, par malheur, immédiatement utilisables. Avant de mener ces recrues à l'ennemi, il fallait les instruire, les vêtir, les armer. Le temps manquait pour l'instruction; en janvier

(1) Les gardes nationales dites actives furent naturellement portées à un plus grand nombre dans le courant de la campagne; mais en y comprenant les gardes nationales réunies à Lyon, on ne peut guère admettre que ces milices aient jamais dépassé l'effectif total de 40,000 hommes tenant la campagne ou organisées et prêtes à marcher. Nous ne comprenons pas dans ce chiffre, cela s'entend, les gardes nationales dites urbaines ou séculaires de Metz, Strasbourg, Paris, Reims, Rouen, etc.

1814, les huit-dixièmes des hommes incorporés en étaient encore à l'école du soldat (1). Quant à l'habillement et à l'armement, les magasins et les arsenaux, épuisés par la campagne de 1813, n'y pouvaient suffire. Dans les années précédentes, on avait fait rentrer les fusils des gardes nationales de province. Ces fusils, la plupart en mauvais état, constituaient à peu près les seules ressources de la dernière armée impériale. L'empereur, dit-on, répétait sans cesse : « Pourquoi m'a-t-on caché l'état des arsenaux ? » Les situations des divisions militaires témoignent. Au mois de janvier 1814, il y avait nombre de bataillons au complet d'effets et d'armes. Mais dans les dépôts, quelle misère ! Combien de soldats étaient dans l'état décrit par le général Prével, commandant le grand dépôt de cavalerie de Versailles : « Il vient de m'arriver une compagnie de chasseurs à cheval à laquelle il manque tout, moins les gilets et les pantalons d'écurie. » Deux hommes sur trois, en moyenne, étaient habillés (2), et, chose tout autrement grave, un homme sur deux était armé. Les dépôts de la 1^{re} division militaire (Paris), le 1^{er} janvier, comptaient 9,195 hommes présents et 6,530 fusils : les dépôts de la 16^e division, 15,789 hommes et 9,470 fusils. A Rennes, à Tours, à Perpignan, dans toutes les garnisons de l'ouest, du centre et du midi, c'était pire encore. Voici le 5^e léger avec 545 hommes et 150 fusils, le 153^e de ligne avec 1,988 hommes et 142 fusils, le 142^e avec 324 hommes et 41 fusils, le 115^e avec 2,344 hommes et 289 fusils. Les armes blanches même font défaut. Le 1^{er} régiment de cheveu-légers a 202 sabres pour 234 hommes, le 17^e dragons 187 sabres pour 349 hommes, le 8^e cuirassiers 92 sabres pour 154 hommes. — Cent dix, il est vrai, possèdent des pistolets ! — Les chevaux manquent à proportion. La ville de Paris est taxée d'une contribution extraordinaire de 1 million pour fournir 2,000 chevaux à l'artillerie. Au grand dépôt de Versailles, il y a 3,615 chevaux pour 18,577 cavaliers.

Les cohortes actives de la garde nationale, dont l'habillement, l'équipement et, en raison de l'état des arsenaux, l'armement même, incombaient à l'administration civile, n'étaient pas mieux pourvues. Ces hommes portaient la blouse, beaucoup des chapeaux ronds :

(1) Un exemple entre tant d'autres. Le 1^{er} janvier, les dépôts de la 1^{re} division militaire comptent 1,910 hommes à l'école de peloton et de bataillon, 7,285 à l'école du soldat ; le 15 janvier, 495 hommes à l'école de peloton, 4,523 à l'école du soldat ; le 1^{er} février, 150 hommes à l'école de peloton, 4,563 hommes à l'école du soldat.

(2) Dépôts de Paris au 1^{er} janvier : 4,797 hommes habillés sur 9,195 ; au 15 janvier, 4,523 habillés sur 6,241 ; le 155^e de ligne, 74 hommes habillés sur 330 hommes ; le 8^e dragons, 75 hommes habillés sur 150, etc.

presque tous marchaient en sabots. Les plus militaires d'aspect avaient un shako, une giberne et un havre-sac. Moitié de l'armement se composait de mauvais fusils de chasse, obtenus à grand-peine par les réquisitions. Certains bataillons arrivaient absolument sans armes dans les camps de concentration. Le 16 février, mille gardes nationaux s'armèrent sur le champ de bataille avec les fusils de l'ennemi.

En vain l'empereur multipliait les levées, doublait les impôts, abandonnait son trésor particulier aux différens services de la guerre (1), hâtaït la fabrication des armes, les travaux des forteresses, la confection des munitions; le temps et l'argent manquaient pour tout. Le grand malheur fut la soudaineté de l'invasion. L'entrée précipitée des alliés sur l'ancien territoire, dans les premiers jours de janvier, surprit la France en pleine organisation de défense. Ce coup d'audace arrêta le recrutement et la perception dans le tiers des départemens, jeta par tout le pays le trouble et l'épouvante, et contraignit l'empereur à jouer sa couronne sur une seule bataille, lui qui avait gagné cent batailles !

II.

La France abattue n'eut pas un frémissement de révolte. L'idée métaphysique de la patrie violée qui en 92 avait eu, quoi qu'on en puisse dire, tant d'action sur un peuple jeune ou rajeuni par la liberté, cette idée ne souleva pas un peuple vieilli dans la guerre, las de sacrifices et avide de repos. Pour réveiller les colères et les haines, il fallut le fait brutal et matériel de l'occupation étrangère avec son cortège de maux, les réquisitions, le pillage, le viol, le meurtre et l'incendie. Loin que l'invasion, dans les premiers temps, élevât les courages et donnât à l'empereur une force morale sur laquelle il était en droit de compter et dont il avait tant besoin, l'esprit public s'affaissa plus encore. Sur certains points de la chaîne des Vosges, des partisans inquiétèrent le passage des avant-gardes; dans quelques rares villes de Franche-Comté et de Bourgogne, à Dôle, à Chalon-sur-Saône, à Bourg-en-Bresse, les gardes nationales

(1) Trente millions furent donnés le 12 novembre 1813, et ce n'était qu'un premier versement. Le trésor privé de l'empereur, produit de ses économies sur la liste civile pendant dix ans, se montait à la fin de 1813, défalcation faite des sommes allouées aux différens services et établissemens de crédit (sommés dont l'empereur fut dédon par l'article VI du traité de Fontainebleau), à 65 millions en or et en argent déposés dans les caves des Tuileries. Or, au mois d'avril 1814, il restait de ces 65 millions 10 ou 12 millions qui, au mépris de tout droit, furent saisis à Blois par les ordres du gouvernement provisoire.

urbaines reçurent les Autrichiens à coups de fusil. Mais presque partout les alliés ne trouvèrent aucune résistance. Épinal se rendit à cinquante Cosaques, Mâcon à cinquante hussards, Reims à un peloton, Nancy aux coureurs de Blücher, Chaumont à un seul cavalier wurtembergeois ! Langres et Dijon, après avoir fièrement fermé leurs portes, capitulèrent, Langres au deuxième coup de canon et Dijon au deuxième parlementaire. Dans les campagnes, au cri : les Cosaques ! nombre d'habitans se sauvaient, emportant leurs meubles les meilleurs et poussant devant eux vers les bois les porcs et les vaches ; d'autres, confiant dans les proclamations des alliés, qui promettaient le respect des propriétés et le maintien sévère de la discipline, ne quittaient pas les villages. Ils s'efforçaient d'éviter les violences par leur empressement à satisfaire aux demandes des soldats et aux réquisitions des chefs. A la vérité, les différens corps français se repliaient partout devant les grandes armées alliées ; les généraux commandant les levées en masse dans les départemens frontières n'étaient pas arrivés à destination quand déjà s'avancait l'ennemi : les préfets et sous-préfets quittaient le pays, d'après les ordres exprès de l'empereur, avec les dernières troupes françaises. Sans chefs, sans organisation et la plupart sans armes, les paysans pouvaient-ils s'opposer à la marche de 300,000 soldats ? Toutefois, ils étaient peu disposés à combattre. La misère où ils se trouvaient, les sacrifices qu'ils avaient déjà faits, leurs terres en friche et leurs enfans tués à Leipzig ou morts à Mayence, les avaient brisés à toutes les résignations. « La soumission des habitans encourage les alliés, » écrit le 31 janvier le duc de Vicence, que trois semaines passées dans les contrées envahies avaient mis à même de bien connaître l'état des esprits. « Il n'y a plus d'énergie en France, » écrit-il encore le 3 février. — « L'inertie est partout la même, » écrit de Chaumont le maréchal Mortier. « Dans la foule, dit le sous-préfet de Vervins, il n'y a que mollesse et lâcheté. Je vois tous les habitans sans émulation et sans énergie, insensibles à la honte d'une invasion. »

La nouvelle du passage du Rhin se répandit à Paris et dans les départemens limitrophes, les 6 et 7 janvier. Déjà quelques exemplaires de la proclamation de Schwarzenberg y étaient parvenus. Ce très habile manifeste, pour lequel le prince avait pris sa plume de diplomate, n'eut pas seulement comme effet de désarmer, en les rassurant, les populations rurales. Perfidement commenté, il excita dans la plupart des villes un sentiment nouveau et redoutable. « Les proclamations des alliés, écrivait le duc de Vicence, le 8 janvier, nous font encore plus de mal que leurs armes. » La proclamation de Loërach, conçue d'ailleurs dans le même esprit que la déclaration de Francfort, se résumait en ces deux termes : paix à la France, guerre

à Napoléon. Les mécontents ne tardèrent pas à exploiter cette distinction établie par les alliés entre le pays et son souverain. Ils rapprochaient cette déclaration du fait de l'ajournement du corps législatif. A les entendre, l'empereur en congédiant les représentans de la nation avait lui-même prononcé son divorce avec la France.

Dans cette ligue tacite entre les libéraux et les royalistes, ceux-là, encore sans dessein arrêté, n'apportaient que leurs rancunes; ceux-ci, parfaitement fixés sur le but à atteindre, apportaient leurs espérances. Pour eux, les alliés n'étaient pas des ennemis; c'étaient des libérateurs. Peut-on, d'ailleurs, donner le nom de conspiration à l'opinion et aux manifestations royalistes qui, en janvier, s'étendirent à peu près par toute la France sans prendre d'importance nulle part? L'organisation faisait défaut, les moyens de communiquer étaient difficiles, car on ne savait à qui s'adresser avec assurance, les chefs manquaient, et aussi, dans une certaine mesure, les soldats. Les royalistes, en réalité, étaient fort peu nombreux, mais à son insu chacun servait leur cause, qui en déplorant l'état de la France, qui en répétant des nouvelles alarmantes, qui en écrivant du théâtre de la guerre des récits, malheureusement trop vrais, des événemens. Cette conspiration, qui n'était que la conspiration de l'opinion, des fonctionnaires eux-mêmes s'en faisaient les complices par leur manque de confiance et d'énergie. Ils sentaient la terre trembler, et ils pensaient au lendemain: leur zèle se ralentissait. A quoi bon se compromettre davantage pour une cause perdue? Dans la moitié de la France, les préfets ne montraient que faiblesse; ici, quittant leurs départemens, tandis que les troupes s'y maintenaient encore; là, éludant les ordres d'arrêter les conspirateurs, hésitant à appliquer les décrets sur la conscription, en retardant le plus possible l'exécution, et y procédant sans vigueur. « Il est difficile d'être plus mécontent que je le suis de vos préfets, » écrit Napoléon à Montalivet. — « Les préfets et sous-préfets, écrit le duc de Vicence, ont désorganisé la défense en Alsace et en Lorraine. » Des maires dressaient à dessein des listes d'appel incomplètes; d'autres abandonnaient leurs administrés à l'approche de l'ennemi; d'autres cachaient les fusils et refusaient de les délivrer à ceux qui voulaient se défendre; d'autres, serviles jusqu'à la trahison, envoyaient au nom des alliés des ordres de réquisition dans les villages voisins non encore occupés. A Lyon, on chansonnait sur tous les tons le préfet, le maire, les conseillers municipaux, pour leur inertie et leur pusillanimité. Du

(1) Voici le texte de ces réquisitions: « Le maire de Tonnerre aux maires de... Au reçu de la présente et sans autre délai, vous ferez conduire les quantités de... dans les magasins établis à Tonnerre. Faute par vous d'obtempérer à la présente, je serai forcé de noter votre commune aux commandans comme ayant refusé les subsistances, ce qui emporterait à l'exécution militaire. »

sénateur Chaptal, qui ne savait rien organiser et qui avait le tort de manifester trop haut ses inquiétudes, on disait que « c'était un commissaire extraordinaire fort extraordinaire. » C'est par découragement, par désir de ne se point compromettre, ou encore, comme ce bon Panurge, par « paour naturelle des coups, » que la plupart des fonctionnaires avaient si peu d'énergie. Plusieurs cependant désiraient secrètement la chute de l'empire. Tel ce préfet de la Somme qui ne prenait aucune mesure contre les réfractaires, arrêta le départ des conscrits, choisissait les officiers de la garde nationale parmi les anciens émigrés et nommait chef de cohorte un royaliste notoirement compromis, astreint à la surveillance de la haute police. Tel Anglès, le bras droit du duc de Rovigo, qui participait aux intrigues de Dalberg. Tel ce haut employé de la préfecture de la Seine, qui déblatérerait dans un café contre l'empire, en ajoutant : « Mon opinion est indépendante de ma place. » Tel enfin ce procureur impérial, qui osait dire en plein salon : « Si les alliés voulaient payer la tête de Napoléon un ou deux millions, on la leur livrerait bientôt. »

Pour peu nombreux qu'ils fussent, les royalistes n'en étaient pas moins fort actifs. Ils s'employèrent d'abord à rappeler aux Français le nom oublié des Bourbons. Chaque jour, dans quelque ville, à Bordeaux le 28 décembre, à Troyes le 29, à Rennes le 4 janvier, à Abbeville le 6, à Cambrai le 8, à Agen le 9, à Dax et à Dieppe le 10, à Évreux et à Toulon le 11, à Marseille le 12, à Amiens le 14, à Paris, à Quimper, à Douai, à Angers le 15, à Moulins le 17, à Châteauroux le 22, à Rouen et à Laval le 28, on affichait des placards ou l'on colportait des proclamations déclarant que les alliés combattaient pour les Bourbons et respecteraient les maisons des royalistes, et promettant, avec le retour du roi légitime, la paix, la suppression des droits réunis et l'abolition de la conscription. « Français, lisait-on dans une proclamation de Louis XVIII, n'attendez de votre roi aucun reproche, aucune plainte, aucun souvenir du passé : il ne veut vous entretenir que de paix, de clémence et de pardon... Tous les Français ont droit aux honneurs et dignités : le roi ne peut régner qu'avec le concours de la nation et de ses députés... Recevez en amis ces généreux alliés, ouvrez-leur les portes de vos villes, prévenez les coups qu'une résistance criminelle et inutile ne manquerait pas d'attirer sur vous, et que leur entrée en France soit accueillie par les accents de la joie. » — « Français, lisait-on dans une proclamation du prince de Condé, Louis XVIII, votre légitime souverain, vient d'être reconnu par les puissances de l'Europe. Leurs armées victorieuses s'avancent vers vos frontières... Vous aurez la paix et le pardon, l'inviolabilité des propriétés sera consacrée, les

impôts seront diminués, vos enfans seront rendus à l'agriculture et remis dans vos bras... (1). »

La paix, la suppression des impôts et l'abolition de la conscription, les partisans des Bourbons ne devaient pas se borner à faire valoir ces argumens, les meilleurs qui fussent, selon l'esprit de la population, en faveur du droit divin. Bientôt, comme les Vitrolles, les d'Escars et les Polignac, ils allaient renseigner les états-majors alliés sur l'opinion et les moyens de défense de Paris; comme Lynch, comte de l'empire, ils allaient livrer Bordeaux aux Anglais; comme le chevalier de Rougeville, « plein de zèle pour les alliés (2), » et comme le chevalier Brunel, « prêt à mourir pour les Cosaques, » ils allaient guider les colonnes ennemies dans leur marche contre l'armée française (3).

Les Bourbons, de leur côté, ne restaient pas inactifs. Encouragés par les nouvelles qui leur arrivaient de Paris, par les articles des journaux anglais et même allemands qui préconisaient et an-

(1) *Proclamation du roi aux Français* (s. l. n. d.). — *Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, aux Français* (s. l. n. d.). Bibliothèque nationale, l. B, 44,594. — Ce sont ces proclamations ou des paraphrases de ces proclamations, toutes deux écrites en 1813, qui furent affichées et colportées. En février et en mars, ce furent la nouvelle proclamation de Louis XVIII (Hartwell, 1^{er} janvier 1814), la proclamation du comte d'Artois (Vesoul, 27 février), puis celle du duc d'Angoulême (Bordeaux, 15 mars). Quelques extraits valent aussi d'être cités : « Les places seront conservées à ceux qui en sont pourvus, dit Louis XVIII. Le Code souillé du nom de Napoléon restera en vigueur. Le sénat sera maintenu... Le roi prend de nouveau l'engagement d'abolir cette conscription funeste qui détruit le bonheur des familles et l'espérance de la patrie. » — « Plus de tyran, plus de guerre ! dit le comte d'Artois; plus de guerre, plus de droits réunis ! » — « Les puissances alliées, dit le duc d'Angoulême, convaincus qu'il n'y a de repos pour la France et leurs peuples que dans une monarchie tempérée, ouvrent les voies du trône au fils de saint Louis... Je proclame au nom du roi qu'il n'y aura plus de conscription ni d'impôts odieux ! » — Il est inutile de dire que la conscription et les droits réunis ne furent pas abolis, mais il est intéressant de rappeler que, par ordonnance du comte d'Artois et de Louis XVIII, des 17 avril et 9 mai, furent maintenues pour cette année 1814 toutes les contributions ordinaires et extraordinaires que Napoléon avait décrétées dictatorialement.

(2) Le chevalier de Rougeville, qu'Alexandre Dumas a rendu populaire sous le nom de Maison-Rouge, fut fusillé à Reims le 7 mars, comme « atteint et convaincu d'espionnage. » (Corbineau à Napoléon, Reims, 8 mars. Arch. nat., AF, iv, 1,670.) — Voici, du reste, la lettre de Rougeville au prince Wolkonsky qui motiva la sentence de la cour martiale : « Mon prince, j'ai guidé vos reconnaissances le 17 février à Épernay, le 23 à Villers-Cotterets. Je suis plein de zèle pour vos armées. J'ai guidé volontairement des Cosaques comme ancien officier de cavalerie. Si Votre Altesse a la bonté d'apprécier le zèle et l'ardeur qui me guident pour ses armes... »

(3) *Récit des événemens de Pont-sur-Yonne*, le 11 février 1814, par le chevalier Brunel, br. in-8°, 1816. « ... Alors, séduit, enthousiasmé au nom des Bourbons, je répondis au prince de Wittgenstein que j'étais prêt à mourir pour les Russes et que j'indiquerais le chemin pour tourner Nogent. » — Les habitans de Nogent, qui furent si abominablement pillés, durent se féliciter du dévouement aux Bourbons du chevalier Brunel.

nonçaient une restauration, par l'attitude ambiguë des souverains alliés qui, sans rien leur promettre de positif, étaient loin de les décourager, ils se disposaient à seconder personnellement les efforts de leurs partisans. Le 1^{er} janvier, le comte de Provence écrivait, et signait comme roi de France, la seconde proclamation d'Hartwell. Dans le courant du mois, le duc de Berri arrivait à Jersey, où il se trouvait à proximité de la Bretagne; le comte d'Artois et le duc d'Angoulême s'embarquaient, le premier pour gagner la Franche-Comté par les Pays-Bas et la Suisse, le second pour rejoindre en-deçà des Pyrénées le quartier-général de Wellington. L'invasion leur ouvrait la France.

Les appels à la rébellion, l'inertie des fonctionnaires, et surtout les nouvelles de la marche de l'ennemi qui gagnait chaque jour du terrain, achevaient de perdre l'esprit public, créaient partout l'agitation et le désordre. Les levées des conscrits et des gardes nationales rencontraient une résistance extrême. Personne ne voulait plus partir. La cohorte active de Rouen était composée exclusivement de remplaçans; on n'avait même pas pu trouver d'officiers. C'était à qui donnerait l'exemple de l'insoumission. Dans le Nord, le Pas-de-Calais, le Calvados, l'Eure-et-Loir, les Landes, la Haute-Garonne, surtout dans la Mayenne, les Deux-Sèvres, le Maine-et-Loire et la Loire-Inférieure, chaque séance de tirage au sort devenait émeute. Les appelés murmuraient, vociféraient, menaçaient. A Toulouse, ce placard fut affiché : « Le premier qui se présentera pour tirer au sort sera pendu. » Le 20 janvier, sur la demande du préfet de Nantes, qui craignait un soulèvement, la levée de 1815 fut ajournée de quinze jours. Le préfet de Maine-et-Loire écrivait : « L'insurrection de tout le département est à craindre. » Le préfet du Calvados : « A Caen, tout est prêt pour une révolution. » Malgré les gendarmes, les colonnes mobiles, les garnisaires, déserteurs, réfractaires, insoumis se multipliaient. Un détachement de conscrits de la levée des 300,000 hommes, comptant 177 présens au départ, n'en avait plus que 35 à l'arrivée. Si les soldats manquaient de fusils, les réfractaires savaient en trouver. Des bandes armées de 50, de 200, de 1,000 et même de 1,500 réfractaires parcouraient l'Artois, le Maine et l'Anjou, comme au temps de la chouannerie, fusillant avec les troupes, arrêtant les diligences, envahissant, la nuit, les villages pour forcer les conscrits à les suivre et piller les caisses des percepteurs. Moins nombreux, mais non moins menaçans pour les voyageurs, des groupes de réfractaires de 10 à 20 hommes dévalisaient les voitures et les malles-postes sur les routes de Lyon, de Toulouse, de Montpellier.

Le recouvrement des impôts soulevait les mêmes résistances que

l'appel des conscrits. Grande émotion dans l'Orne, où le bruit se répand, le 12 janvier, que le gouvernement, à bout de ressources, va faire enlever, chez les particuliers, l'argenterie, les bijoux, le linge et le drap. Dans le Gers, un ancien page du comte de Provence parcourt les villages en exhortant les paysans à ne point payer les contributions additionnelles. A Marmande, un placard affiché porte que « les employés des droits réunis seront pendus en présence des Anglais. » Dans le Haut-Rhin, dans le Nord, dans la Somme, dans la Loire-Inférieure, on paraît tout disposé à ne pas attendre les Anglais pour procéder à cette exécution : des employés des droits réunis sont menacés, maltraités, mis en péril de mort. Le préfet d'Angers écrit : « La perception des impôts ne s'opère dans aucune commune. »

Pour cette campagne suprême, pour combattre l'ennemi sur le sol de la patrie, l'empereur n'avait ainsi ni soldats, ni armes, ni argent. Le quart de la France lui était hostile, le reste de la population demeurait inerte. La conspiration s'étendait dans toutes les villes, le découragement gagnait tous les esprits, déjà commençaient les trahisons. Napoléon était seul contre toute l'Europe, seul avec son génie et sa volonté.

III.

A Paris, Chateaubriand commençait d'écrire sa brochure : *Bonaparte et les Bourbons*. Le mécontentement allait croissant, et dans les salons, dans les cafés, à la Bourse, au foyer déserté des théâtres, on ne craignait pas de dire ce que l'on pensait. On répétait vingt fois par jour le mot attribué à Talleyrand : « C'est le commencement de la fin. » On discutait les chances des Bourbons ; on affirmait que l'intention des alliés était de rétablir l'ancienne monarchie, que le roi allait être couronné à Lyon, qui était déjà au pouvoir de l'ennemi. Un matin, on trouva fixé à la base de la colonne un papier portant ces mots : « Passez vite ; il va tomber. » Des caricatures circulaient où un Cosaque remettait à l'empereur la carte de visite du tsar. Tandis que dans le peuple, qui pourtant n'avait pas grand'chose à perdre, on redoutait le sac et l'incendie, dans la noblesse on attendait avec moins d'effroi « les restaurateurs du trône, » et dans la bourgeoisie, particulièrement chez les femmes, on disait, entre deux parties de bouillotte : « Les Cosaques ne sont méchants que dans les gazettes. A leur entrée à Mâcon, les alliés ont donné des fêtes et dépensé beaucoup d'argent. Ils arriveront fort à propos à Paris, où il n'y a plus un sou, pour rendre à la capitale ses plaisirs et ses richesses. » Néanmoins, on enfouissait l'or et l'argenterie dans des cachettes,

au fond des caves, et quelques personnes, entre autres les deux filles du duc de Rovigo, quittaient Paris ; — c'était, pour un ministre de la police, une singulière façon de rassurer l'esprit public ! — Personne ne croyait aux récits que faisaient les journaux des avantages remportés sur l'ennemi par les garnisons de la rive gauche du Rhin, ni aux tableaux qu'ils traçaient de la faiblesse de l'armée alliée, de l'enthousiasme patriotique des campagnes, des forces innombrables qui se réunissaient à Châlons. En revanche, tout le monde ajoutait foi aux nouvelles répandues par les alarmistes, par les Allemands domiciliés à Paris, que la préfecture de police n'avait pas pensé à expulser, par les journaux étrangers qui pénétraient dans la capitale, malgré les mesures prises ou du moins ordonnées. Que ne disait-on pas ! Murat avait fait défection ; un million d'hommes avaient passé le Rhin ; les alliés combattaient pour les Bourbons ; l'impératrice n'avait pas voulu reconnaître le roi de Rome, et c'était la cause de l'entrée de l'Autriche dans la coalition ; Joseph n'était adjoint au conseil de régence qu'afin de surveiller les autres membres, tous d'intelligence avec Vienne : si l'empereur était victorieux, la garde nationale saurait lui imposer ses volontés. D'autres propos étaient plus sérieux. Aux gens qui prétendaient qu'un congrès était sur le point de se réunir, où le duc de Vicence conclurait la paix, on répondait, et en vérité l'on voyait bien juste : « Aucune des puissances ne veut la paix : s'il en existait une seule qui y inclinât, lord Castlereagh, qui ne se rend au quartier-général que pour empêcher tout arrangement, croiserait ses vues. » On disait encore, comme si on eût lu dans le livre de l'avenir : « Paris est le point de mire des alliés ; c'est là qu'ils vont diriger tous leurs efforts, par la raison qu'une fois maîtres de Paris, ils le seront de l'empire (1). »

En vain les journaux multipliaient les appels au patriotisme, en vain les orgues de Barbarie jouaient, par ordre, *la Marseillaise*, si longtemps proscrire, ni paroles ni musique ne trouvaient d'écho. Les demandes de dispense pour la garde nationale de Paris, demandes apostillées par les plus grands personnages de l'empire, s'amoncelaient dans les mairies. « Les hommes les plus valides se déclarent malades, » écrit le baron Pasquier. Trois compagnies d'artillerie de la garde nationale devaient être composées d'étuiliens en droit et en médecine. Le général de Lespinasse, chargé de faire l'appel, ayant été accueilli par des huées, on dut renoncer à l'organisation de ces compagnies. Les enrôlemens volontaires dans la jeune garde ne s'élevèrent à Paris, en un mois, qu'à 291 hommes.

(1) Rapports de police. 21 et 22 janvier. Arch. nat., F, 7, 6,603.

Il faut remarquer, d'ailleurs, que tous les ouvriers sans travail âgés de dix-neuf à quarante-deux ans, qui avaient échappé aux différentes levées, étaient partis comme remplaçans. En raison du haut prix des remplacements, les hommes dont le ménage ou la famille était dans la misère aimaient mieux remplacer que s'engager.

L'armée elle-même, disait-on dans Paris, ne voulait plus se battre, et l'on était parmi les jeunes soldats des désertions, des suicides, des mutilations volontaires. On assurait qu'un détachement d'infanterie, traversant le pont de Bordeaux, avait jeté ses armes dans la Gironde. D'après un autre récit, comme un bataillon, se rendant à l'armée, défilait dans la rue Saint-Denis, les gens qui le regardaient passer dirent aux soldats qu'ils allaient à la boucherie. Plusieurs répondirent : « Nous allons chercher un *louis*; au premier coup de feu, nous passerons du côté de l'ennemi. » Le fait était-il vrai? Le rapport de police qui le relate paraît le mettre en doute. Ce dont, malheureusement, on ne peut douter, c'est de la situation lamentable des recrues à leur arrivée au grand dépôt de Courbevoie. Non-seulement les conscrits ne trouvaient pas toujours de pain, mais beaucoup d'entre eux ne trouvaient pas de gîte. Et ils étaient mal venus à réclamer auprès des officiers du dépôt, perdus de travail, affolés par le nombre énorme de conscrits à incorporer et à pourvoir de tout. On entendait ces réponses : « F...-moi le camp : je n'ai pas le temps de m'occuper de vous (1)! »

Or, des 50,000 conscrits qui, en trois mois, passèrent par cette caserne de Courbevoie, 4 pour 100 seulement déserta (2). Quel témoignage à l'honneur des soldats de 1814! Ces enfans, ces jeunes mariés, ces soutiens de famille, qui, le cœur si gros, avaient quitté la chaumière où pleuraient la mère esseulée et la femme allaitant le nouveau-né, se transformaient vite à la vue du drapeau. Ils apprenaient des vieux cadres, hommes de bronze qui avaient conquis l'Europe en chantant, ces grands sentimens d'abnégation et ces heureux sentimens de belle insouciance dont est fait l'esprit militaire. Et quand, un jour de revue ou un jour de combat, l'empereur avait passé devant eux, ils subissaient sa fascination, et ils en arrivaient à se battre, non plus soutenus par le devoir, non plus animés par le

(1) Rapp. de Pasquier, 9 et 10 février. Rapp. de Hullin, 21 février. (Arch. nat., AF., IV, 1,534.) — Voici pourquoi beaucoup de recrues ne trouvaient pas de gîte. Le triage des conscrits pour la garde se faisait à la caserne de Courbevoie. Ceux qui n'étaient pas choisis étaient renvoyés, quel quefois très tard dans la soirée et individuellement, à Paris, où ils erraient jusqu'au matin, les casernes étant fermées.

(2) Au 2 mars, les dépôts de la garde avaient reçu 59,472 conscrits; 43,422 avaient été incorporés dans la garde, 6,168 avaient été renvoyés dans les dépôts de la ligne, 672 avaient déserté. (Note du général Ornano, situations de 1814. Archives de la guerre.)

patriotisme, mais bien véritablement pour Napoléon. On les appelait les *Maries-Louises*, ces pauvres petits soldats soudainement arrachés au foyer et jetés, quinze jours après l'arrivée au corps, dans la fournaise des batailles. Ce nom de *Maries-Louises*, ils l'ont inscrit avec du sang sur une grande page de l'histoire. C'étaient des *Maries-Louises*, ces cuirassiers sachant à peine se tenir à cheval, qui, à Valjouan, enfonçaient un carré bavarois et sabraient avec tant de fureur qu'ils ne voulaient pas faire de quartier. C'était un *Marie-Louise*, ce tirailleur qui, indifférent à la musique des balles comme à la vue des hommes frappés autour de lui, restait fixe à sa place sous un feu meurtrier sans riposter lui-même, et répondait au maréchal Marmont : « Je tirerais aussi bien qu'un autre, mais je ne sais pas charger mon fusil. » C'était un *Marie-Louise*, ce chasseur qui, à Champaubert, fit prisonnier le général Alsfiew et ne le voulut lâcher que devant l'empereur. Des *Maries-Louises*, ces conscrits du 28^e de ligne qui, au combat de Bar-sur-Aube, défendirent un contre quatre les bois de Lévigny, en ne se servant que de la baïonnette ! Des *Maries-Louises* encore, ces voltigeurs du 14^e régiment de la jeune garde qui, à la bataille de Craonne, se maintinrent trois heures sur la crête du plateau, à petite portée des batteries ennemies, dont la mitraille faucha 650 hommes sur 920 ! Ils étaient sans capote par 8 degrés de froid, ils marchaient dans la neige avec de mauvais souliers, ils manquaient parfois de pain, ils savaient à peine se servir de leurs armes, et ils combattaient chaque jour dans les plus meurtrières affaires ! Et pendant toute la campagne, pas un cri ne sortit de leurs rangs qui ne fût une acclamation pour l'empereur. Salut, ô *Maries-Louises* !

IV.

Chateaubriand a écrit, dans les *Mémoires d'outre-tombe* : « J'avais une si haute idée du génie de Napoléon et de la vaillance de nos soldats, qu'une invasion de l'étranger, heureuse jusque dans ses derniers résultats, ne me pouvait tomber dans la tête. Mais je pensais que cette invasion, en faisant sentir à la France le danger où l'ambition de Napoléon l'avait réduite, amènerait un mouvement intérieur, et que l'affranchissement des Français s'opérerait de leurs propres mains. » Faux jugement, espérances chimériques. La paix signée à Châtillon, à quelques conditions que ce fût, l'empereur n'avait rien à redouter de la France délivrée et rendue à ses foyers et à ses travaux. L'ennemi rejeté au-delà du Rhin, encore moins l'empereur aurait eu à craindre de la France transportée et enorgueillie par ses nouvelles victoires. Malgré les appels à la ré-

bellion et les belles promesses des placards royalistes, malgré la calamité des événemens et la misère des temps, il s'en fallait que tous les Français conspirassent la chute de l'empire et tressaillissent de joie au seul nom des Bourbons. Ce roi inconnu, comment pouvait-il devenir populaire? Ceux-là mêmes qui prêchaient son retour ne s'entendaient pas sur sa personne. Ici l'on désignait le comte de Provence, mais là c'était le comte d'Artois, ailleurs le duc d'Angoulême. Si le despotisme impérial avait fait des mécontents, ces mécontents n'étaient pas disposés pour cela à se mettre sous le « bon plaisir » royal. Si l'on voulait la liberté, on désirait aussi conserver l'égalité. On n'aimait guère les centimes additionnels et les droits réunis, mais on redoutait fort la dime, la tyrannie locale des hobereaux, l'influence du clergé, la revendication des biens nationaux. Dans les campagnes, on se plaignait de la guerre et des impôts, on ne faisait pas pour cela de politique. Que la chambre fût muette, le sénat servile, Rovigo arbitraire, que le livre de *l'Allemagne* fût mis au pilon, que « la dame Récamier, » ou la « dame de Rohan, » ou « le sieur de Sabran, » fût expulsé par simple mesure administrative, oh! en vérité, voilà de quoi les paysans s'inquiétaient bien peu!

A Paris même, l'empereur avait conservé de nombreux partisans. Le peuple entier était pour lui. Trois fois, le 24 décembre, le 26 décembre, le 22 janvier, Napoléon parcourut à pied les quartiers populeux; partout il fut accueilli avec enthousiasme. Son visage calme inspirait à la foule la sécurité qu'il semblait exprimer. Les acclamations ne s'arrêtèrent pas. Des ouvriers s'approchèrent de lui, offrant leur bras pour combattre l'ennemi. « Seuls, quelques bourgeois, dit un rapport de police, affectèrent, par bon ton, de garder un silence improbable. » Le 23 janvier, l'empereur reçut en audience solennelle les nouveaux officiers de la garde nationale parisienne, dont beaucoup n'étaient point des amis zélés du gouvernement. Bourrienne ne portait-il pas les épaulettes de capitaine? Ces officiers, au nombre de neuf cents, se rangèrent dans la salle des maréchaux. L'empereur parut, et, bientôt après, entrèrent l'impératrice et M^{me} de Montesquieu, celle-ci tenant le roi de Rome dans ses bras. L'empereur dit qu'il allait se placer à la tête de l'armée, et qu'avec l'aide de Dieu et la valeur des troupes, il espérait repousser l'ennemi au-delà des frontières. Prenant alors l'impératrice d'une main et le roi de Rome de l'autre, il ajouta : « Je confie au courage de la garde nationale l'impératrice et le roi de Rome. » — « Ma femme et mon fils, » reprit-il d'une voix émue. A ces derniers mots, un grand cri de : Vive l'empereur! — « mais un cri à fendre les voûtes, » — retentit dans la salle; les rangs furent

rompus. Tous les officiers, plusieurs les larmes plein les yeux, s'approchèrent du groupe auguste, témoignant de leur émotion par ce mouvement spontané. Le jour même, une adresse à l'empereur fut signée dans les légions, encore que le général Hullin, commandant de place, eût tenté de s'y opposer au nom de la discipline. Entre autres protestations de fidélité et de dévouement, l'adresse contenait cette phrase caractéristique : « En vain les ennemis ont conçu l'injurieux espoir de diviser la nation. A la haine, à l'animosité que leur inspire la crainte de votre génie, vos fidèles sujets opposeront leur amour et la confiance que les vicissitudes de la fortune n'ont pas détruits. » Le lendemain, l'impression des paroles de l'empereur était restée si profonde que quelques beaux esprits prirent à tâche de l'atténuer. A les entendre, la scène grandiose de la salle des maréchaux n'était qu'une comédie dont Talma avait réglé les répétitions.

Le départ de l'empereur pour l'armée, le 25 janvier, à quatre heures du matin, ranima l'espérance. On ne pouvait croire que le capitaine, si longtemps invincible, ne retrouvât pas sa fortune sur le sol envahi de la France. On disait que toutes les chances étaient pour l'empereur, qu'il avait deux cent mille soldats à Châlons, qu'un traité secrètement conclu avec Ferdinand VII allait lui rendre les vieilles troupes d'Aragon et de Catalogne, que les alliés effrayés ne demandaient qu'à signer la paix. Aux premières nouvelles des combats de Saint-Dizier (27 janvier) et de Brienne (29 janvier), que les journaux officieux, — mais ne l'étaient-ils pas tous? — représentaient comme de grands succès, la Bourse monta en trois jours de plus de 2 francs. Le 1^{er} février, à l'Opéra, où l'on donnait la première représentation de *l'Oriflamme*, le public nombreux et enthousiaste s'attendait à voir l'impératrice, le roi Joseph et même le roi de Rome, et à entendre sur la scène l'annonce officielle de la grande victoire. Fausse joie, espérances d'un jour. Dès le lendemain, 2 février, la note du *Moniteur*, qui parle du combat de Brienne comme d'une simple affaire d'arrière-garde, répand l'inquiétude. Le 4, les nouvelles de la défaite de la Rothière et de la retraite de l'armée impériale jettent la consternation. La rente tombe à 47.75. Le change monte à 40 et 50 pour 1,000 sur l'argent, à 90 et 100 sur l'or : encore beaucoup de changeurs ne veulent-ils donner de l'or à aucun prix. La foule se porte à la Banque pour le remboursement des billets, remboursement qui, par arrêté du 18 janvier, ne peut pas excéder 500,000 francs par jour. Au mont-de-piété, le maximum du prêt est fixé à 20 francs, quelle que soit la valeur de l'objet engagé. Les employés de la préfecture de police ne suffisent pas aux demandes de passeports : 4.300 sont délivrés dans une seule journée. Beaucoup de magasins se ferment :

les autres restreignent leur étalage. Les maçons retrouvent de l'ouvrage : on les emploie à pratiquer des cachettes dans les murailles! De crainte que les routes ne soient coupées par les partis ennemis, on s'approvisionne comme pour un siège. Le décalitre de pommes de terre se vend 2 francs au lieu de 6 sous. Le riz, les légumes secs, le porc salé doublent de prix. Le peuple, affamé par cette hausse subite, murmure : si les riches prennent la nourriture des pauvres, on ira la chercher chez eux. Au gouvernement, l'inquiétude est extrême. L'impératrice ordonne des prières de quarante heures à Sainte-Geneviève. Le roi Joseph multiplie ses lettres à l'empereur, lui demandant ses instructions pour le cas où l'ennemi arriverait sous Paris. Le directeur des musées sollicite instamment l'autorisation d'emballer les tableaux du Louvre. Déjà une partie du trésor impérial est chargée dans des fourgons au milieu de la cour des Tuileries. Près des barrières, on entend ces cris : « Les Cosaques arrivent ! Fermez les boutiques ! »

La panique dura huit jours. On disait l'armée française en déroute, Troyes en flammes, le maréchal Mortier tué, le prince vice-connétable grièvement blessé. Six cents canons étaient tombés aux mains de l'ennemi. Les jeunes soldats avaient lâché pied, et l'empereur les avait fait sabrer par ses grenadiers à cheval. Les alliés exigeaient que Napoléon prît le titre de roi et cédât la Belgique, l'Italie, l'Alsace, la Franche-Comté, la Lorraine et la Bresse. La régence, ajoutait-on, a perdu tout espoir. Le roi Joseph, l'impératrice, les ministres sont au moment de partir pour Blois ou Tours ; la princesse de Neuchâtel, les duchesses de Rovigo et de Montebello sont parties. Si quelqu'un s'avisait d'exprimer ses doutes sur l'entrée imminente des alliés à Paris, on le soupçonnait d'être payé par la police. Au faubourg Saint-Germain, on précisait le jour de leur arrivée. Ce devait être le 11 février, le 12 au plus tard.

V.

Le 11 février, ce ne fut pas l'armée alliée qui arriva à Paris, ce fut le bulletin de Champanbert. Joseph reçut le courrier du quartier impérial, à dix heures du matin, comme il passait en revue dans la cour des Tuileries les 6,000 grenadiers et chasseurs de la garde nationale. Les vivats et les acclamations des miliciens, bientôt répétés par la foule qui assistait à la revue sur la place du Carrousel, accueillirent la nouvelle de la victoire ; les cris redoublèrent quand le petit roi de Rome, en uniforme de garde nationale, se montra à l'une des fenêtres du palais. La foule, rompant le cordon des troupes, se rua jusque dans les vestibules des Tuileries, aux cris de Vive l'empereur ! A la Bourse, où la rente monta de plus de 3 fr.,

trois salves d'applaudissemens, — une salve par franc, — saluèrent la lecture de la dépêche. Sur les boulevards, dans les rues, aux Champs-Élysées, on écoutait tonner le canon des Invalides, muet depuis si longtemps, et chacun s'abordait pour parler de la bataille et prédire de nouvelles victoires. « Pas un seul étranger, disait-on, ne repassera le Rhin (1). » Au Jardin des Tuileries, la police arracha des mains de la foule un homme qui avait eu l'imprudence de dire « que les affaires se seraient terminées bien plus tôt si l'ennemi était entré dans la capitale. » Le soir, dans tous les théâtres, un acteur fit la lecture publique du bulletin, qu'interrompaient à chaque mot, à chaque phrase, les cris et les applaudissemens. A l'Opéra, aussitôt la lecture achevée, l'orchestre entonna l'air : *la Victoire est à nous!* et les chanteurs et les choristes, en costume de chevaliers, — on jouait *Armide*, — s'élançèrent des coulisses sur la scène, reprenant avec l'orchestre : *la Victoire est à nous!* Paris était transformé. La joie qui éclatait dans cette belle journée était bien naturelle : depuis six mois, il n'y avait pas eu de bataille gagnée. On n'était pas habitué à cela sous l'empire.

Au bulletin de Champanbert succéda celui de Château-Thierry : puis vinrent ceux de Montmirail, de Vauchamps, de Nangis, de Montereau, de Troyes. Chaque jour une nouvelle victoire venait raviver l'enthousiasme qu'avait excité la précédente. On disait que la paix ne tenait plus qu'à la médiatisation d'Anvers, et si grande, au reste, était la confiance dans les succès de l'empereur, que l'on déplora la retraite de l'armée autrichienne sur l'Aube, parce que, affirmait-on, « Schwarzenberg a échappé par là à une défaite complète. » Le 16 février, une première colonne de 5,000 prisonniers russes et prussiens entra à Paris, escortée par des grenadiers de la garde nationale, et défila sur les boulevards. La population entière, que les journaux avaient avertie, se porta à sa rencontre; la Bourse elle-même était désertée. Les généraux russes, qui marchaient à cheval et sans épée en tête des troupes, furent reçus aux cris de : « Vive l'empereur! Vive Marie-Louise! A bas les Cosaques! » Dans la rue Napoléon (rue de la Paix) et sur la place Vendôme, on cria : « Vive la Colonne! » protestation patriotique contre le projet que l'on supposait aux alliés de détruire ce monument. A plusieurs reprises, les gendarmes d'escorte firent reculer la foule, où quelques individus proféraient des insultes et des menaces. Ces manifestations cessèrent au passage des soldats, dont la misère et l'aspect sordide inspiraient la pitié. Vêtus de haillons qui n'avaient plus caractère d'uniforme, presque tous la tête nue ou

(1) *Journal d'un officier anglais prisonnier sur parole.*

enveloppée de lambeaux de linge sale, portant de grandes marmites au dos, ils évoquaient plutôt l'idée d'un troupeau de bohémiens ou d'une chaîne de galériens que celle d'un convoi de prisonniers de guerre. Ils tendaient les mains à la foule et montraient leur bouche ouverte, cherchant par ces gestes désespérés à exprimer qu'ils avaient faim (1). On courut chez les marchands des boulevards et des rues adjacentes. Bientôt on put distribuer à ces malheureux du pain, des provisions, de l'argent, des vêtemens qu'ils recevaient avec toutes sortes de cris barbares et en portant la main sur leur cœur. Le 17 février, le 18, chaque jour, pendant une semaine, de nouvelles colonnes de prisonniers défilèrent par Paris, inspirant la même commisération, provoquant les mêmes charités, et affermissant aussi la confiance dans le triomphe final de l'empereur. Cette confiance s'accroissait de ce fait que les prisonniers russes et prussiens d'un côté et les prisonniers autrichiens de l'autre se montraient une mutuelle animosité. Les premiers disaient que l'inaction des Autrichiens avait causé leurs défaites; les seconds ripostaient que c'était la folle témérité de Blücher qui avait conduit l'armée de Silésie à des désastres mérités. Ils se traitaient de cosaques et de mangeurs de choucroute, passaient des injures aux menaces et des menaces aux coups. Le général Hullin dut donner l'ordre de les séparer dans les marches et les cantonnemens. On concluait de ces discordes que la mésintelligence régnait aussi aux armées et parmi les états-majors, — ce qui était vrai, — et on en augurait bien pour la suite des événemens.

Paris avait recouvré la sécurité. On commençait à plaisanter ceux qui avaient envoyé leur mobilier en province ou caché leur or dans les caves. On distribuait aux blessés et aux prisonniers les provisions amassées pendant les jours d'alarmes. Les plaisirs, sinon les affaires, reprenaient. Des masques coururent les boulevards pendant les jours gras; il y eut foule aux derniers bals de l'Opéra, qui furent très gais, « bien que, dit assez naïvement le préfet de police, la société fût très mal composée en femmes. » Le Palais-Royal reprit son diable au corps. On dansait aux Wauxhall, au bal Tarare, au Cirque de la rue Saint-Honoré. Dans les salons, on causait de la mort de Bernardin de Saint-Pierre, de celle de Geoffroy, le célèbre écrivain des *Débats*, et du Mémoire du jeune Villemain : *Sur les avantages et les inconvéniens de la critique*, que l'Académie française avait récemment couronné. MM. Aignan et Baour-Lormian, candidats en présence, faisaient leurs visites comme si de rien n'était. M. De-

(1) On n'allouait aux soldats et officiers, jusqu'au grade de colonel, que six sols par jour. Cette somme misérable fut l'objet de réclamations du comte de Stadion, plénipotentiaire à Châtillon.

non, qui cumulait les directions du musée et des médailles, ne pensait plus à sauver les tableaux du Louvre. Il s'agissait bien de cela ! on gravait la médaille de Champaubert. Les théâtres encaissaient les plus belles recettes. Beaucoup de gens y venaient, comme à la Bourse d'ailleurs, en uniforme de garde nationale : c'était la mode du moment. On applaudissait les couplets et les tirades patriotiques des pièces de circonstance. L'Opéra donnait *l'Oriflamme* ; le théâtre de l'Impératrice, *les Héroïnes de Belfort* ; les Variétés, *Jeanne Hachette* ; l'Ambigu, *Philippe-Auguste* ; la Gaité, *Charles Martel* ; le Cirque français, *le Maréchal de Villars* ; le théâtre Feydeau, *Bayard à Mézières* :

Entends le chevalier sans peur !
Des murs de Mézière il te crie :
Viens de ton glaive au champ d'honneur
Faire un rempart à la patrie !

La Comédie-Française annonçait *la Raçon de Duguesclin*, avec Talma et M^{lle} George. Le Vaudeville jouait *l'Homme à Cosaque* de Désaugiers, satire des prétendues intentions pacifiques des souverains alliés et de la prétendue discipline de leurs soldats.

Le jour, c'étaient d'autres spectacles : les revues, les défilés de troupes, enfin, le dimanche 27 février, la présentation à l'impératrice des drapeaux pris sur l'ennemi dans les combats de Champaubert, de Montmirail et de Vauchamps. Toute la garnison de Paris était massée sur la place du Carrousel ; le cortège, composé de détachemens de la garde nationale, de la garde impériale et de la ligne, avait à sa tête le général Hullin, commandant la première division militaire. Dix officiers de différentes armes portaient les dix drapeaux : un autrichien, cinq russes et quatre prussiens. Les troupes présentèrent les armes, les tambours battirent aux champs. L'impératrice, entourée des grands dignitaires et des ministres, reçut les drapeaux dans la salle du trône. Aux paroles emphatiques de Clarke, qui se crut obligé de rappeler Charles Martel et les Sarrasins, elle fit cette simple et belle réponse : « Je vois ces trophées avec émotion. Ils sont à mes yeux des gages du salut de la patrie... »

Sans doute, nombre de gens ne jugeaient pas ces victoires décisives et s'attendaient à voir, tôt ou tard, l'empereur repoussé sur Paris. Mais devant la nouvelle attitude de la population, ils n'osaient plus dire tout haut leur pensée. Les alarmistes faisaient trêve. Les plus sûrs témoignages marquent le relèvement de l'esprit public à l'écho du canon de Champaubert et de Vauchamps. Le baron de Mortemart écrivit à l'empereur : « Paris est étonnamment changé. La stupeur dans laquelle je l'avais laissé

a fait place à la joie et à l'enthousiasme. On est dans la plus grande sécurité. » Le général Hullin, rebelle à toute illusion, dit dans l'un de ses rapports : « L'esprit public est bon et devient chaque jour meilleur. » Le préfet Pasquier, moins optimiste encore que Hullin, dit de son côté : « Jamais l'enthousiasme n'a été ni plus vif ni plus général. » Mortemart est dévoué, Hullin et Pasquier sont tièdes. Écoutons les ennemis : « Un changement subit s'opéra dans l'opinion, dit un officier anglais, prisonnier sur parole. Du plus grand abattement on passa à une confiance sans mesure. » — « Dès ce moment, dit l'Espagnol Rodriguez, dans un livre qui n'est, de la première page à la dernière, qu'une abominable diatribe contre l'empereur, dès ce moment, la joie et l'allégresse, dont les Parisiens ne peuvent pas se passer bien longtemps, commença à renaître et à se montrer dans les spectacles, dans les sociétés et partout ailleurs. » Il existe enfin un autre témoignage non moins décisif, celui de la Bourse, de la Bourse que ne guident ni les sentimens généreux ni l'esprit de sacrifice. La rente, qui, à dater du 8 janvier, avait oscillé entre les cours de 48 et de 50 francs, et qui, à la nouvelle de la défaite de la Rothière, le 4 février, était tombée à 47.75, la rente monta, le 11 février, à la nouvelle de la victoire de Champaubert, à 56.50, et, jusqu'au 3 mars, les cours se maintinrent entre 57 et 54 (1). Une telle hausse prouve que l'on avait repris confiance dans la Fortune napoléonienne, — cette divinité à laquelle les anciens eussent élevé des autels. Le raisonnement, que les succès de l'empereur ne servaient qu'à ajourner sa chute sans l'empêcher, ne convainquait personne. Si la Bourse eût pensé ainsi, elle eût baissé à la nouvelle des victoires françaises, puisque ces victoires ne faisaient que retarder le triomphe définitif des alliés, c'est-à-dire la paix. Comme la France entière, la Bourse voulait la paix ; mais cette paix, comme tous les Français, elle l'espérait glorieuse ; comme tous les Français, elle la voyait déjà imposée à l'ennemi par l'empereur victorieux.

VI.

Tandis que ces batailles gagnées élevaient les cœurs et ranimaient les esprits à Paris et en province (2), dans les départemens envahis,

(1) Voir le *Moniteur* de janvier à mars, ou plutôt les rapports de Pasquier et les bulletins de police de ces mêmes mois (Arch. nat., AF., iv, 1,534, et F. 7, 3,737), où sont rapportées en détail les différentes causes attribuées à la Bourse, même aux mouvemens de hausse : espérances de paix, victoires de l'empereur, arrivée du duc de Vienne à Châtillon, bruit d'armistice, Blücher coupé et l'empereur dirigeant lui-même les opérations, etc.

(2) Bien que moins impressionnable et moins mobile dans ses sentimens que Paris,

les forfaits des Cosaques et des Prussiens excitaient les colères vengeresses (1). En franchissant les frontières, les alliés avaient lancé les plus rassurantes proclamations, et, aux premiers jours de l'invasion, ils avaient en effet maintenu la discipline. Mais déjà la jactance des officiers, leurs propos blessans, leurs façons de dire qu'ils étaient venus pour « museler » la France, irritaient les habitans, que ne mécontentait pas moins l'énormité des réquisitions. A Langres, outre les denrées nécessaires à la nourriture des troupes, on dut livrer, dans le délai de deux jours, 1,000 chemises, 1,000 paires de guêtres, 500 manteaux de drap blanc pour la cavalerie, 500 manteaux de drap brun pour l'infanterie et 2,200 culottes, dont 1,000 de drap bleu de ciel. Trois semaines après, les trois arrondissemens de Langres, Chaumont et Vassy étaient de nouveau taxés à 26,000 aunes de drap et à 50,000 aunes de toile; cela sans préjudice des réquisitions particulières imposées aux communes. Vieq, qui comptait à peine 1,000 âmes, fournit en huit jours aux Russes 560,000 livres de pain, 28,000 livres de viande, 360 pièces de vin et eau-de-vie, 40,000 livres de pommes de terre, de farine et du fourrage à proportion, et enfin 650 cordes *de bois sec*, et 500 livres de chandelles (2). Sur tout le territoire occupé, c'étaient les mêmes réquisitions : dans l'Aube, où Troyes fut taxée par le prince Hohenlohe à 150,000 fr. argent, à 18,000 quintaux de farine, 12,000 pièces de vin, 3,000 pièces d'eau-de-vie, 1,000 bœufs, 18,000 quintaux de foin et 344,000 rations d'avoine; dans la Marne, où les caves furent vidées; dans la Meurthe, dans la Côte-d'Or, dans l'Yonne, dans Seine-et-Marne, dans l'Aisne, où l'ennemi prit 6,000 chevaux, 7,000 bêtes à cornes et 40,000 moutons. Les alliés prétendaient aussi faire payer à leur profit les contributions arrié-

la province recouvra le calme et la confiance à la nouvelle des victoires de l'empereur. Le bruit courut dans plusieurs provinces que l'ennemi se disposait à évacuer la France. (Rapports de préfets, commissaires de police et auditeurs en mission, et rapports du comte François, du 11 février au 6 mars. Arch. nat., AF., IV, 1,668; F. 7, 3,043, 3,772, 4,290 et 4,291. Préfet de l'Aube à Clarke, 2 mars; préfet des Ardennes à Clarke, 6 mars; préfet de l'Yonne à Clarke, 4 mars; général Allix à Clarke, Noyers, 2 mars. etc. Archives de la guerre.)

(1) Selon les traditions locales, les Prussiens auraient commis plus d'atrocités encore que les Cosaques eux-mêmes. Mais, d'après l'ensemble des documens authentiques, ils se valaient. Pour le pillage et les violences, les Prussiens et les Cosaques doivent avoir le premier prix (*ex æquo*); les Bavares et Wurtembergeois, le second; les Russes réguliers et les Autrichiens n'ont droit qu'à un accessit. — mais bien mérité.

(2) A Chaumont, le fameux Radetzky, alors major-général, avait laissé la renommée d'un ogre. Il lui fallait chaque jour pour sa table trente livres de bœuf, un mouton, un demi-veau, six dindons, oies et poulets, dix bouteilles de vin de Champagne, dix de vin de Bourgogne, trois de liqueurs fines, des tourtes, pâtés, etc.

rées de 1813 et les contributions échues de l'année courante. Les percepteurs, ainsi d'ailleurs que tous les fonctionnaires publics, étaient tenus de servir les alliés comme ils avaient servi le gouvernement français. Nombre d'agens de l'administration ayant pris la fuite, les généraux nommaient à leur place d'autres personnes qui devaient, sous peine de déportation immédiate, accepter les fonctions qu'on leur attribuait (1).

Les réquisitions, c'était bien pour faire vivre et même pour habiller l'armée à peu de frais; ce n'était pas assez pour contenter les soldats. A mesure que les coalisés pénétrèrent plus avant dans le pays et surtout à leurs premiers revers, ils marchèrent avec le pillage, le viol et l'incendie. « Je croyais, dit un jour le général York à ses divisionnaires et brigadiers, avoir l'honneur de commander un corps d'armée prussien; je ne commande qu'une bande de brigands. » Souvent, il faut le reconnaître, la soldatesque agissait à l'encontre des proclamations et des ordres du jour des généraux, et malgré les efforts des officiers. Par malheur, ces belles proclamations et ces sévères ordres du jour étaient imprimés en français. Les Cosaques, les Baskirs, les Kalmouks n'entendaient pas cette langue, et les affiliés du *Tugen Bund* affectaient de l'avoir oubliée. D'autre part, au milieu de cette foule d'hommes de différentes nations et en raison des divisions qui régnaient entre eux, l'autorité des officiers était presque nulle. Même les sauvegardes écrites n'étaient point respectées. Détail comique, un maire des environs de Pont-sur-Yonne, mandé chez un général, fut dépoillé de ses souliers par le factionnaire, à la porte du quartier-général, et dut entrer nu-pieds dans le salon. Le prince de Metternich affectait de s'apitoyer sur les misères

1. Dispositions générales concernant l'administration des départemens conquis ou à conquérir par le feld-maréchal Blücher: « Pour préserver les départemens de l'anarchie, anarchie produite par l'éloignement des autorités, ordonné par l'empereur Napoléon, et qui pourrait devenir dangereuse, arrête: Les fonctionnaires qui auront pris la fuite seront remplacés; ceux qui resteront administreront avec l'intendant prussien. » Signé Ribbentrop, commissaire-général des guerres des armées prussiennes. Nancy, 17 janvier. — Rilezew, gouverneur-général de Laon, ajoute: « Tout habitant qui, appelé à remplir une place, n'entrerait pas en fonctions dans les vingt-quatre heures, serait transporté dans une forteresse au-delà de la Vistule pour y expier l'anarchie dont il serait considéré comme fauteur. » — A Troyes, le prince de Hohenlohe menaçait les récalcitrons non pas de « la déportation au-delà de la Vistule, » mais tout simplement de la peine de mort. — Voici le serment qui était exigé de ces fonctionnaires malgré eux: « Je promets fidèlement et légalement de ne rien faire publiquement, ni clandestinement, ni directement, ni indirectement, qui soit contraire à la sûreté des puissances alliées. Je promets, de même, de suivre avec zèle et activité les ordres qui me parviendront du quartier-général, sans restriction ni réserve quelconques. »

de cette campagne ; il écrivait à Caulaincourt : « Les Mesgrigny ont le bonheur de me posséder dans leur hôtel, bonheur véritable, car je ne les mange pas. C'est une vilaine chose que la guerre, mon cher duc, et surtout quand on la fait avec 50,000 Cosaques et Bas-kirs. » Les officiers d'une armée rejetaient tous les excès et toutes les violences sur les troupes des autres armées, et ils refusaient d'intervenir quand ce n'étaient pas leurs propres soldats qui étaient en cause. A Moret, un général autrichien répondit au maire, qui le conjurait d'arrêter le pillage de la ville par les Cosaques : « Ils sont Russes ; je n'ai aucun droit sur eux. » A Chaumont, le grand-duc Constantin, ému par les larmes d'un malheureux jardinier dont on pillait la maison, l'accompagna jusqu'à sa rue. Il reconnut de loin l'uniforme autrichien : « Ah ! dit-il en éclatant de rire, ce sont les soldats du *papa beau-père* ! Je n'ai point à commander ici. »

Que de fois, au reste, c'était par ordre exprès des généraux que cités et villages étaient saccagés ! On portait à la connaissance des troupes que le pillage était autorisé pour deux heures, quatre heures, une journée entière. Les soldats, cela se conçoit, en prenaient toujours plus qu'on ne leur en accordait. Troyes, Épernay, Nogent, Sens, Soissons, Château-Thierry, plus de deux cents villes et villages furent littéralement mis à sac. « Les généraux, disent des témoins oculaires, regardaient le pillage comme une dette qu'ils acquittaient à leurs troupes. »

Tantôt les soldats se ruiaient à la curée avec des élans sauvages, tantôt ils procédaient de sang-froid, calmement, méthodiquement. Parfois ils daignaient rire. Un de leurs divertissemens favoris consistait à mettre nus hommes et femmes et à les chasser à coups de fouet vers les bois, par des froids de 10 degrés. Ils ne s'amusaient pas moins lorsqu'ils faisaient courir autour d'une table, le nez pris dans des pincettes, les notables du village, le maire, le curé, le médecin, ou encore lorsque, dans la cour d'un collège, devant les élèves assemblés, ils donnaient la schlague au principal, dépouillé de tous ses vêtemens. Simples jeux que tout cela, bons à occuper les loisirs de la garnison. Mais quand, le soir d'une bataille gagnée, le lendemain d'une défaite ou même à la suite d'un mouvement quelconque, Cosaques ou Prussiens pénétraient dans une ville, dans un village, dans une ferme, dans un château, toutes les épouvantes y entraient avec eux. Ils ne cherchaient pas seulement le butin : ils voulaient faire la ruine, le deuil, la désolation. Ils étaient gorgés de vin et d'eau-de-vie, leurs poches étaient pleines de bijoux, leurs havres-sacs bondés d'objets de toute sorte, les chariots qui suivaient leurs colonnes chargés de meubles, de bronzes, de livres, de tableaux. Ce n'était pas assez. Comme ils ne pouvaient cepen-

dant tout emporter, il fallait que la destruction achevât l'œuvre du pillage. Ils brisaient les portes, les fenêtres, les glaces, arrachaient les boiseries, incendiaient les granges et les meules, brûlaient les charrues et en dispersaient les ferremens, arrachaient les arbres fruitiers et les pieds de vigne, faisaient des feux de joie avec les meubles, les rideaux, la literie, jetaient au ruisseau les fioles et les bocaux des pharmaciens, défonçaient les barriques de vin et d'eau-de-vie et en inondaient les caves.

A Soissons 50 maisons furent entièrement brûlées, à Moulins 60, à Mesnil-Sellières 107, à Nogent 160, à Busancy 75, à Château-Thierry, à Vailly, à Chavignon, plus de 100, à Athies, à Mesbrecourt, à Corbény, à Glacy, toutes ! Fidèles aux leçons, de Rostopchin, les Cosaques commençaient par enlever ou par briser les pompes. La lueur des incendies éclairait des scènes atroces. Les hommes étaient frappés à coups de sabre et de baïonnette; dépouillés nus et attachés au pied du lit, ils devaient assister aux violences exercées sur leurs femmes et leurs filles; d'autres étaient torturés, fustigés, *chauffés* jusqu'à ce qu'ils révélassent le secret des cachettes. Les curés de Montlandon et de Rolampont (Haute-Marne) furent laissés morts sur place. A Bucy-le-Long, les Cosaques grillèrent les jambes d'un domestique nommé Leclerc, laissé à la garde d'un château. Celui-ci persistant à se taire, ils lui emplirent la bouche de foin et y mirent le feu. A Nogent, Hubert, marchand de drap, tiré aux quatre membres par une dizaine de Prussiens, fut quasi écartelé; une balle bienfaisante mit fin à ses souffrances. A Provins, on jeta un enfant sur les flammes pour faire parler la mère. Ni l'enfance ni la vieillesse ne trouvaient grâce devant la cupidité et la luxure. Une femme de quatre-vingts ans portait un diamant au doigt. La bague était étroite: un coup de sabre trancha le doigt. Des septuagénaires, des filles de douze ans furent violées. Pour le seul canton de Vendeuvres, on évalue à cinq cent cinquante les personnes des deux sexes qui moururent des suites des mauvais traitemens. Parmi celles-ci, il faut citer cette Luerèce rustique qui, ne pouvant vivre avec le souvenir des outrages qu'elle avait subis, se jeta dans la rivière.

A Château-Thierry, les Russes de Sacken commencèrent le pillage pendant la journée du 12 février; les Prussiens d'York le continuèrent dans la nuit et pendant la matinée du lendemain. Tout fut saccagé. Comme à Moscou, les Russes commencèrent par ouvrir les prisons à la tourbe des malfaiteurs pour se faire aider dans leur œuvre infernale. Ils envahirent les maisons, les hospices, les collèges, les couvens, les églises, pillant, violant, massacrant, dévalisant toutes les boutiques, forçant les trones et les tabernacles, volant les objets sacrés,

frappant du fer des lances les prêtres et les religieuses. On compta dix-sept morts. Une femme âgée fut violée sur le cadavre de son mari; une jeune fille, après avoir subi le même outrage, reçut un coup de lance dont elle mourut le lendemain; d'autres furent jetées dans les écluses. Un homme contraint de servir de guide à un détachement fut mené à coups de fouet et la corde au cou. A l'arrivée, on lui logea une balle dans la tête. La nuit, des Prussiens entrèrent dans un pensionnat de jeunes filles. La directrice, les sous-maîtresses, les servantes sont violées. Puis entendant les lamentations des jeunes filles enfermées au dortoir, les soldats en brisent la porte. Affolées de terreur, les malheureuses, presque nues, se réfugient au fond de la salle et s'entassent les unes sur les autres « comme un troupeau de moutons qui ont peur. » Ce spectacle remue au cœur des Prussiens le peu qui y reste de pitié et d'honneur; ils ont honte d'eux-mêmes: lentement, un à un, ils se retirent, non sans avoir d'ailleurs dévalisé tout le couvent avec la plus grande conscience. A Montmirail, cinquante Cosaques arrivèrent le jour de la foire: « Il y avait beaucoup de monde dans les rues, raconte un habitant, mais chacun se sauva. Le chef fit donner un coup de caisse et expliqua que l'on pouvait circuler librement. Les Cosaques partirent. Une grande heure après, ils revinrent au nombre de quatre ou cinq cents, chargèrent la foule, frappant de la lance et du sabre, piétinant ceux qu'ils renversaient; plusieurs personnes furent grièvement blessées. Alors ils descendirent de cheval et arrêtrèrent une trentaine d'individus. L'un d'eux, dépouillé nu, fut attaché sur une chaise, les pieds dans un baquet de neige fondue, en face de sa maison, dont il dut assister au pillage et au bris. Les Cosaques prirent aussi quinze des notables, les mirent nus et leur donnèrent à chacun cinquante coups de knout. Ils déshabillèrent les hommes et les femmes. Moi-même, j'ai été volé par un chef à qui mes habits et mes bottes convenaient. En majeure partie, des filles et femmes ont été violées, même dans la rue. Il y en a eu qui se sont jetées par les fenêtres pour se soustraire aux outrages. Des pères eurent les mains coupées à coups de sabre en voulant retirer leurs filles des mains de ces brutaux. » A Crézancy, une reconnaissance de gardes d'honneur débouchant à l'improviste dans le village vit ceci: le maire accroché et étranglé à une colonne de son lit; à ses pieds sa jeune femme violée et évanouie: sous le berceau de l'enfant, un fagot allumé. Dans le verger voisin, des Cosaques ivres, forçaient à coups de knout des femmes à danser avec eux et le ménétrier à leur jouer du violon. A Sens, le pillage dura neuf jours, — du 11 au 20 février. — « Ces furieux, rapporte l'adjoint, parcoururent la ville de jour et de nuit, pénétrant dans toutes les maisons, enfonçant

les armoires, secrétaires, commodes, s'emparant de l'argent, des bijoux, du linge, brisant les glaces et les meubles. Les instrumens et outils de toutes professions sont arrachés à leurs propriétaires, cassés, brûlés et dispersés. Des religieuses sont outragées, les temples profanés, les tabernacles forcés, les vases sacrés volés. Des femmes et des filles à peine nubiles sont violées sous les yeux de leurs maris et de leurs parens... Ces scènes d'horreur sont répétées tous les jours jusqu'à l'évacuation de la ville. » Suprême ironie, en quittant cette ville de Sens où il avait présidé au pillage, le prince héritier de Wurtemberg, beau comme un jeune dieu, réquisitionnait vingt-quatre paires de gants blancs !

VII.

En exaspérant la population, ces exploits de bachi-bozouks et de chauffeurs ramenaient à Napoléon les plus hostiles et armaient les moins belliqueux. Un professeur nommé Dardenne, ardent républicain, écrivait de Chaumont : « Admirez la versatilité de mes opinions. Vous savez combien peu j'aimais ce guerrier farouche à qui, jusqu'à ce jour, ont été soumis les destins de la France... Eh bien ! aujourd'hui, je prie les dieux pour la prospérité de ses armes, tant la honte de voir mon pays au pouvoir de ces odieux Cosaques l'emporte sur tous mes autres sentimens. » Le général Allix écrivait d'Auxerre : « L'esprit parmi le peuple va toujours en s'exaspérant, et les fauteurs de l'ennemi n'osent plus élever la voix. » Le général Piré écrivait de Chaumont : « Je suis assailli par des paysans qui me demandent des armes et de la poudre. » Enfin, le préfet de Seine-et-Marne résumait l'opinion générale par ces mots : « Les habitans se consolent des malheurs passés et sont prêts à de nouveaux sacrifices, pourvu qu'il soit fait justice des Cosaques (1). » Et lorsque les paysans, si cruel-

(1) Préfet de Seine-et-Marne à Montaiivet, 9 mars. (Arch. nat., F. 7, 4,290.) — (Cf. rapports du comte François, du 5 février au 10 mars, *passim*. (Arch. nat., F. 7, 4,291 ; lettre du préfet des Ardennes, 10 février, et rapport du commissaire-général de police dans la Cote-d'Or et l'Yonne : « ... Le département de l'Yonne est un de ceux qui ont le plus souffert. En déplorant avec ces malheureux habitans les maux dont ils ont été acablés, je ne puis cependant m'empêcher de croire, avec tous les fonctionnaires locaux, que l'esprit public a gagné depuis lors, et que la conduite odieuse des ennemis, en produisant l'effet naturel de les faire abhorrer, n'a fait que mieux sentir à tous les citoyens le besoin de se serrer étroitement autour du trône de l'empereur, dont le génie vient de les délivrer de ces prétendus libérateurs. » 7 mars. Arch. nat., F. 7, 4,290). Cf. Caulaincourt à Napoléon (Châtillon, 24 février) : « ... L'ennemi ravage les campagnes; aussi l'exaspération des paysans est-elle fort

lement désabusés sur les promesses des proclamations, s'écriaient qu'ils étaient prêts « à poursuivre les ennemis comme des bêtes féroces, » ce n'étaient point de vaines menaces. Lorrains, Comtois, Bourguignons, Champenois, Picards saisissaient les fourches, les vieux fusils de chasse échappés aux réquisitions préfectorales comme aux perquisitions des alliés, ramassaient sur les champs de bataille les fusils des morts et couraient sus à l'ennemi, s'il ne se présentait pas en trop grande force ou s'il battait en retraite. A Montreuil, à Troyes, dans la dernière heure du combat, les habitans firent pleuvoir des tuiles, des meubles sur la tête des Autrichiens, les fusillèrent à travers les volets et les soupiraux des caves. A Château-Thierry, des ouvriers amenèrent sous les balles prussiennes des barques aux soldats de la garde. En Bourgogne, en Dauphiné, en Nivernais, en Brie, les paysans, organisés en compagnies franches ou accourant au son du toscin, combattaient à côté des troupes régulières. Entre Montmédy et Sezanne, sur une étendue de plus de 40 lieues à vol d'oiseau, des villages étaient complètement désertés par leurs habitans, qui se réfugiaient dans les bois et s'y défendaient énergiquement.

Le curé de Pers, près Montargis, se fit chef de partisans. A la tête d'une dizaine d'hommes armés de fusils à deux coups, il défendait son village, dressait des embuscades au loin, arrêtait les convois. En sa qualité de commandant, il marchait à cheval, la soutane retroussée, le sabre au côté et le fusil en bandoulière; mais à la moindre alerte, il mettait pied à terre et, pour encourager ses hommes, il tirait toujours le premier coup de feu. Dans les environs de Piney, la ferme des Gérardots fut appelée le tombeau des Cosaques. On leur faisait bon accueil, on leur servait à boire à discrétion, et quand ils cuvaient leur eau-de-vie, le fermier, ses fils et ses valets de charrue les fusillaient à travers les croisées. — Aucun ne sortit des Gérardots pour raconter ce qui s'y passait. — Près de Bar-sur-Ornain, les paysans massacrèrent un général prussien resté en arrière avec une petite escorte. Un garde-chasse de Sauvage, nommé Louis Aubriot, avise en face de sa maison quatre dragons prussiens, dont deux sont descendus de cheval. Il sort armé, abat de ses deux coups de fusil les deux cavaliers et tombe à coups de crosse sur les deux autres dragons, qui restent à demi assommés. « Les quatre chevaux et trois prisonniers sont près de moi, écrit le général Vattier; l'autre dragon est mort. » — Un contre quatre ! Horace conquit

grande, » et Bassano à Caulaincourt (Guiznes, 16 février) : « L'inconduite de l'ennemi rend la guerre nationale. L'exaspération des habitans est telle qu'ils ont ézorgé un grand nombre d'hommes isolés et que les trainards russes viennent se jeter dans nos colonnes pour y trouver un asile. » (Arch. des affaires étrangères. Fonds : France, 668.)

à moins sa renommée. — L'Égorgeur de Vailly (c'est le surnom que garda un manouvrier du village, ancien soldat d'une force herculéenne) ne s'attaquait qu'à trois hommes à la fois. Il s'offrait pour guide aux alliés égarés, quand ils n'excédaient pas ce nombre, et il les tuait chemin faisant. Longtemps, dans l'Aisne, on ne voulut point boire l'eau des puits où tant de cadavres avaient été cachés. Une servante de Presles éventa avec sa fourche deux Cosaques endormis dans une grange. Pendant le sac de Soissons, une autre servante blessa deux Prussiens qui lui voulaient faire violence; et un boucher, s'étant posté, armé d'un coutelas, au bas de l'escalier d'une cave, saignait dans l'ombre les pillards. A Crandelain, les habitants assaillirent pendant la nuit un poste de Cosaques et les massacrèrent tous (1). Sur la route de Chaumont à Langres, un parti de paysans délivra quatre cents soldats d'Oudinot pris à la bataille de Bar-sur-Aube. Les riverains de la Basse-Marne arrêtaient en quatre jours deux cent cinquante Russes et Prussiens. Les Ardennes étaient en pleine insurrection. Deux mille paysans gardaient les défilés de l'Argonne. Dans l'Oise et dans la Somme, des bandes armées fusillaient les Russes.

Les officiers alliés prisonniers avouaient que leurs soldats étaient terrifiés par la prise d'armes des paysans, « les Prussiens surtout, qui avaient l'expérience de ce que peut produire l'exaspération patriotique. » Les bois, les lisières des ponts, les bords des rivières et des étangs, les chemins encaissés, les talus dominant les grandes routes, devenaient des coupe-gorges. Des bandes de dix, de vingt, de cinquante, de trois cents individus, armés de fusils de chasse, de fourches, de haches, se tenaient en embuscade, prêts à se jeter sur les détachemens, prompts à fuir en se dispersant si passaient des colonnes. « Il fallait, dit l'Allemand Richter, des escortes considérables aux convois et cent cavaliers pour accompagner un courrier. » Malheur aux traînards, aux isolés, aux vedettes, aux patrouilles, aux convoyeurs : la chasse était ouverte !

En quinze jours, l'esprit public avait changé avec la fortune, les batailles gagnées avaient réveillé la France. Après avoir souffert l'invasion sans révolte, elle se levait en armes, frémissante et furieuse. Après avoir mis son dernier espoir dans la paix, elle voulait la victoire.

HENRY HOUSSAYE.

LA

RELIGION EN RUSSIE

III¹.

LES DEUX CLERGÈS ET LE CLÉRICALISME ORTHODOXE.

Nous avons, il y a une douzaine d'années, étudié ici l'église et le clergé russes (2). Bien des choses ont, depuis lors, changé en Russie, jusque dans le domaine qui semble le moins accessible à l'humaine loi du changement, dans l'église. Elle a été l'objet constant de l'attention, sinon des faveurs de l'état. Le « nihilisme » a indirectement relevé son crédit. Le gouvernement de l'empereur Alexandre III, anxieux de barrer aux propagandistes révolutionnaires l'accès du peuple, s'est adressé au clergé. Les deux publicistes qui, durant ces dernières années, se sont partagé la direction de l'opinion dominante, feu Katkof et feu Aksakof, étaient tous deux d'accord pour renforcer l'action de l'église au profit de l'état; et, dans les conseils du tsar, les deux hommes les plus influents du nouveau règne, le comte Dmitri Tolstoï et M. Pobédonostsef, professent presque également que l'église orthodoxe est le meilleur support du pouvoir autocratique. En cela, ils sont dans la tradition; l'autocratie tsarienne, comme nous le disions récemment, est d'es-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 15 août 1887.

(2) Voyez la *Revue* du 15 juin 1874.

sence religieuse : c'est une sorte de théocratie patriarcale. En reprenant la triple devise : orthodoxie, nationalité, autocratie, les Aksakof et les Katkof ne faisaient que ramener la Russie aux beaux temps du règne de Nicolas. Ce qui est nouveau, c'est l'appel fait au clergé, c'est la confiance témoignée aux ministres de l'église, spécialement pour le grand problème de tous nos gouvernemens modernes, pour l'éducation et l'enseignement populaire. A l'église orthodoxe, toujours peu ambitieuse d'initiative, au clergé russe, hier encore universellement dédaigné, il a été assigné un rôle qui peut sembler au-dessus de leurs forces, et qu'ils n'ont point eu la présomption de convoiter.

On sait qu'à la tête de l'église nationale, Pierre le Grand a placé une assemblée de dignitaires ecclésiastiques nommés par le tsar. Près de ce « très saint synode » est un délégué de l'empereur portant le titre de procureur-général ou haut-procureur (*ober-procoursor*). Ce fonctionnaire, qui personnifie le pouvoir civil, est toujours un laïque. Il doit, selon les instructions de Pierre le Grand, être l'œil du tsar. Sa fonction est de veiller à ce que toutes les affaires ecclésiastiques soient traitées conformément aux ukases impériaux. En Russie, il n'y a point de ministre des cultes. Le haut-procureur en tient lieu : il a sa place au comité des ministres et ne relève que du maître. Les religions dissidentes dépendent du ministère de l'intérieur ; l'église orthodoxe s'administre par le synode, sous le contrôle de son procureur. Ce dernier étant le fondé de pouvoir de l'empereur, c'est par lui que s'exercent tous les droits attribués au souverain. C'est lui qui propose et expédie les affaires, lui qui fait exécuter les mesures prises. Aucun acte synodal n'est valable sans sa confirmation ; il a un droit de *вето* dans le cas où les décisions de l'assemblée seraient contraires aux lois. Chaque année, il présente à l'empereur un rapport sur la situation générale de l'église, sur l'état du clergé et de l'orthodoxie dans l'empire et parfois au dehors.

Cette importante fonction, Pierre le Grand, désireux de faire marcher le clergé comme une armée, conseillait de la confier à un militaire, homme hardi et décidé. Sous Nicolas, le haut-procureur fut pendant longtemps un officier de cavalerie, aide-de-camp de l'empereur, le comte Protassof. De pareils choix pour un pareil poste n'avaient rien de très surprenant dans un pays alors habitué à voir les plus hautes fonctions civiles occupées par des généraux. L'impression était autre en Occident, où l'on se représentait un hussard rouge présidant en bottes éperonnées une assemblée d'évêques. Le haut-procureur a, depuis longtemps, cessé d'être un hussard ; de ce côté, il n'y a plus de motifs de susceptibilité pour la dignité de l'église, de raillerie ou de scandale pour l'étranger.

Sous Nicolas, du reste, lorsque l'église était régie par le sabre de Protassof, ce que le tsar demandait avant tout à son haut-procureur, c'était de fourbir les armes rouillées de l'orthodoxie pour la mener à l'assaut des régions hétérodoxes de la frontière. La réforme du clergé, la situation matérielle et morale des popes, la justice ecclésiastique, l'enseignement des séminaires, n'avaient, pour le suprême curateur de l'église et pour son vicaire près du synode, qu'un intérêt secondaire. La propagande au profit de l'église d'état semblait leur grand souci.

Avec Protassof, l'apôtre bureaucratique de l'orthodoxie en Lithuanie et dans les provinces baltiques, le haut-procureur était devenu le ministre du prosélytisme. Il l'est resté avec ses successeurs, les Tolstoï et les Pobédonostsef. Si la propagande n'a plus été leur unique préoccupation, elle est demeurée la principale. Au lieu de calmer les passions religieuses et d'inculquer autour d'eux l'esprit de tolérance, ces tuteurs laïques de la hiérarchie se sont donné pour mission de secouer l'apathie de l'église et de stimuler le zèle convertisseur d'un clergé à leur gré trop indifférent ou trop tiède. Au lieu de maintenir l'église dans le cercle de sa mission purement religieuse, ils se sont efforcés d'élargir la sphère de l'activité ecclésiastique, cherchant à transformer l'église en moyen de gouvernement et le clergé en agent politique.

Les passions nationales et l'agitation révolutionnaire ont également contribué à cette sorte de cléricalisme orthodoxe, parfois secondé à la cour par les penchans personnels du souverain ou par la dévotion de la souveraine, car, à Pétersbourg de même qu'à Byzance, l'influence des femmes n'a pas toujours été étrangère au gouvernement de l'église (1). Inévitable sous un pareil régime, ce piétisme officiel s'est particulièrement manifesté aux époques d'inquiétudes révolutionnaires, sous Nicolas, sous Alexandre II, sous Alexandre III. Il s'était déjà fait jour sous la gestion du comte Dmitri Tolstoï, qu'Alexandre II avait appelé simultanément aux lourdes fonctions de ministre de l'instruction publique et de haut-procureur du saint-synode (2). Il a éclaté bruyamment sous l'administration de M. Pobédonostsef, ancien précepteur de l'empereur Alexandre III, dont il est demeuré le confident. Sorte de moine laïque, nourri des Écritures et des mystiques, traducteur de *l'Imitation*, défiant, par principe comme par tempérament, de toutes les libertés politiques et religieuses, M. Pobédonostsef semble moins appartenir à la Russie contemporaine qu'à l'Espagne du xvi^e siècle. On l'a appelé un Phi-

(1) Ainsi, par exemple, l'empereur Alexandre II cédait souvent, dans les questions religieuses, aux inspirations de sa femme, l'impératrice Marie Alexandrovna.

(2) On sait qu'Alexandre III lui a depuis confié le ministère de l'intérieur.

lippe II orthodoxe. Sa droiture, son austérité, son manque d'ambition personnelle, le mettent assurément fort au-dessus du roi catholique. De Philippe II ou des grands inquisiteurs espagnols, le haut-procureur à la foi, le fanatisme froid et patient, la haine de l'hétérodoxie, la passion de l'unité, l'habitude d'identifier les intérêts de l'état et les intérêts de l'église, le peu de scrupules quand il s'agit des uns ou des autres. On comprend qu'à tous les ministères qu'ait pu lui offrir la confiance du maître, un pareil homme ait préféré un pareil poste. Du saint-synode, il peut veiller à la fois sur l'église et sur l'état, faire la police spirituelle de l'empire, et, sans avoir la responsabilité du pouvoir, inspirer la politique de son impérial élève.

I.

En Russie, le clergé n'est pas seulement un corps, c'est une classe. Jusqu'à une époque toute récente, ce n'était pas seulement, comme en France avant la révolution, un des ordres de l'état, c'était une caste. Cette caste, longtemps fermée, se subdivise elle-même en deux classes différentes et parfois rivales : les papes et les moines, le clergé séculier paroissial et le clergé régulier monastique, ou, selon l'expression vulgaire, le *clergé blanc* et le *clergé noir*. Entre ces deux clergés, la distinction fondamentale est le mariage. Le clergé noir est voué au célibat ; le clergé blanc, celui qui forme proprement la caste, est marié. Comme la tradition impose aux évêques le célibat, l'épiscopat est demeuré le monopole des moines.

Les Russes et les Grecs n'ont connu que les premières phases du monachisme, celles du moyen âge antérieur à saint Bernard, ou au moins à saint Dominique et à saint François. Des deux grandes directions de la vie religieuse, la vie active et militante, la vie contemplative et ascétique, les moines d'Orient ont toujours préféré la seconde, sans doute la mieux adaptée à l'esprit oriental. Chez eux, Marthe a toujours été sacrifiée à Marie. C'est pour la pénitence et l'ascétisme, pour la prière et la méditation que se sont fondés la plupart des couvens orthodoxes. Ce n'est ni le besoin de se grouper pour la lutte, ni le zèle du bien des âmes, c'est l'amour de la retraite, c'est le renoncement au monde et à ses combats qui ont jadis peuplé les couvens de la Russie. Les ennemis auxquels on y venait livrer bataille, c'était, à l'exemple des rudes athlètes de la Thébàide, la chair rebelle et le dragon tentateur, sans autres armes que la prière et le jeûne. N'est-ce pas ainsi, à force de macérations, que les ermites de Petchersk ont mérité d'être appelés « des anges terrestres et des hommes célestes ? » Le moine russe n'avait en

vue ni l'activité intellectuelle, ni le travail manuel, ni la charité, ni la propagande; mais son salut personnel et l'expiation des péchés du siècle.

« La mission des moines, disaient encore sous Nicolas, au théologien Palmer, les religieux de Troïtsa, n'est ni l'étude ni le travail d'aucune sorte; leur mission est de chanter les offices, de vivre pour le bien de leurs âmes et de faire pénitence pour le monde (1). » Et ils ajoutaient que l'ascétisme était le nerf du christianisme, se vantant d'y être demeurés plus fidèles que les Latins, y voyant une marque de la supériorité de leur église. A certains de ces moines de Saint-Serge, les deux vices séculaires des monastères orientaux : l'ignorance de l'esprit, la saleté du corps, semblaient presque une vertu de leur état. Quand Palmer, après avoir passé quelques jours dans leurs cellules, se plaignait des insectes et de la vermine, ses hôtes lui répondaient, d'accord à leur insu avec notre Benoît Labre, que, dans un couvent, ces créatures avaient leur utilité comme instrument de mortification et exercice de patience. Pour le moine du peuple, l'idéal du religieux est toujours l'anachorète du désert; c'est le stylite sur sa colonne ce sont les saints ensevelis vivans dans les catacombes de Kief. Les noms des monastères rappellent la Thébaïde; les plus grands portent celui de *laure* (*larra*), les petits ceux de *skyte* ou de *désert* (*poustynia*). Leurs cryptes et leurs catacombes sont moins la tombe des morts que la demeure des anciens anachorètes retirés dans les grottes à l'exemple des pères du désert. Les cavernes, telles que la *sacro-speco* de saint Benoît à Subiaco, ou la *cueva* de saint Ignace à Manresa, semblent avoir conservé sur l'imagination religieuse du peuple leur antique attrait. Dans le voisinage du skyte de Gethsémani, près de Troïtsa, l'on peut visiter les catacombes où de modernes émules des saints de Kief se sont enfouis des années, dans des cellules souterraines, loin des hommes et de la lumière du jour. En Crimée, au monastère de l'Assomption, près de Bachtchi-Saraï, des moines se sont établis, entre le ciel et la terre, dans des grottes aériennes pratiquées aux flancs du rocher et reliées entre elles par de frêles galeries de bois. Ce couvent de troglodytes n'a pas un siècle d'existence. Le goût de la vie d'ermite n'est pas éteint dans le peuple; si l'état n'en autorise plus la fondation, les sectaires dissidens s'érigent encore des ermitages dans les contrées écartées.

Pour la vie religieuse, comme pour la foi, la Russie n'a rien ajouté à ce que lui apportèrent les Grecs : elle n'eut aucun ordre qui lui fût propre. Les couvens russes eurent beau subir, à différentes époques, diverses réformes, il n'en sortit rien d'original. Leur idéal

(1) W. Palmer : *Notes of a visit to the Russian Church.*, p. 200-201.

demeura toujours en arrière ; leurs modèles furent toujours au dehors. C'est ainsi qu'au XI^e siècle, un moine du nom de Théodore introduisit aux Grottes de Kief, d'où ils se répandirent au loin, les statuts du monastère constantinopolitain de Stoudion, avec la pratique de la vie commune. Les milices religieuses de la Russie n'ont jamais offert cette prodigieuse variété de troupes, d'armes, d'uniformes de toute couleur, qui a donné tant d'éclat et de puissance aux armées monastiques de l'Occident. Par suite, les monastères russes n'ont rien connu de comparable aux grandes figures de moines pacifiques ou batailleurs, hommes d'action, hommes de plume, au besoin hommes d'état, qui ont tant remué le monde latin. La Russie a eu des moines ; elle n'a pas eu d'ordres religieux. De même que chez nos bénédictins, les monastères russes ont quelquefois été des colonies, partant des dépendances les uns des autres, mais de ce groupement n'est sortie aucune puissante congrégation. La vie monastique a ainsi manqué à la fois de variété et de cohésion, de diversité et d'unité.

Sauf les grandes laures, la population des cloîtres n'est plus aujourd'hui ce qu'elle fut autrefois. Le peuple y allue en pèlerinage, les moines qui s'y enferment sont relativement en petit nombre ; souvent ils semblent n'être plus que les gardiens de ces forteresses religieuses, jadis habitées par des milliers d'hommes. La décadence graduelle du monachisme est déjà indiquée par la répartition géographique des monastères. La plupart se groupent à l'entour des vieilles capitales ou des vieilles républiques, de Kief, de Moscou, des deux Novgorod, de Pskof, de Tver, de Vladimir. Dans les régions de colonisation récente, dans la *terre noire* ou les steppes du sud, les couvens sont rares. Les Russes en établissent cependant toujours quelques-uns dans les contrées nouvellement colonisées, ainsi en Crimée, ainsi dans le Caucase, où les moines russes ont repeuplé des cloîtres abandonnés depuis des siècles ; ainsi en Sibérie et en Asie centrale. Dans ces régions écartées, les couvens sont d'ordinaire fondés et dotés par l'état, comme des établissemens d'intérêt public, servant de point d'appui à la colonisation et à la russification.

Il y a aujourd'hui dans l'empire environ 550 couvens, abritant près de 11,000 moines et de 18,000 religieuses, soit moins de 29,000 personnes pour le clergé noir des deux sexes (1). Un pareil chiffre, pour un tel empire, n'a de quoi alarmer personne, d'autant que, si le nombre des religieuses tend à croître, le nombre

(1) D'après les comptes-rendus du procureur du saint-synode (déc. 1886), la Russie possédait 389 couvens d'hommes, comptant une population de 6,772 moines et de 4,107 novices, soit en tout, 10,879 religieux, — et 171 couvens de femmes, renfermant 4,941 nonnes et 12,966 novices ou sœurs converses, soit en tout 17,907 religieuses.

des moines reste stationnaire. Il n'y a là rien de comparable au spectacle offert naguère par l'Espagne ou l'Italie. En dépit des obstacles de tout genre apportés chez nous au recrutement des congrégations, la Russie orthodoxe, avec une population de fidèles presque double, compte cinq ou six fois moins de religieux, de frères ou de sœurs de toute sorte que la France catholique; peut-être en a-t-elle moins que la minuscule Belgique. Ce qui ne se retrouve guère qu'en Russie, ce sont les vastes cités monastiques, telles que Troïtsa ou Petchersk, encore peuplées de centaines de moines. Elles font revivre à nos yeux les légendaires colonies d'ascètes de l'Orient ou des îles de Lérins. La laure des catacombes de Kief contient 600 moines ou novices. Dans la même province, un couvent de femmes, dit de Florovo, renferme près de 500 religieuses. Une remarque encore à faire, c'est qu'en Russie, comme dans la France de l'ancien régime, il y a plus de couvens d'hommes que de couvens de femmes, ce qui, du reste, n'empêche pas les religieuses de l'emporter aujourd'hui par le nombre.

Aux moines officiellement enrégimentés dans les monastères de l'empire, il faut ajouter les irréguliers du monachisme, les Russes enrôlés dans les couvens du dehors, au Mont-Athos notamment. Un des vingt « couvens chefs » de la Sainte-Montagne, le Pantalemon ou Rossicon, en abrite 400 ou 500. D'autres occupent les ermitages de Saint-André et du prophète Élie, ou mènent isolément la vie de solitaires. Anachorètes ou cénobites, ces moines russes de l'Athos sont, pour la plupart, venus à l'Agion-Oros en simples pèlerins, quelques-uns encore enfans. La beauté du site, la douceur du climat, la facilité de l'existence, la contagion d'une pieuse oisiveté, les ont retenus. Ils vivent là en liberté, dans une molle contemplation, entre l'azur du ciel et la nappe bleue de la mer Égée, loin des réglemens et du contrôle du saint-synode impérial. Le gouvernement de Pétersbourg, tout en les soutenant dans leurs démêlés avec les caloyers grecs, ne daigne pas leur reconnaître le titre de moines, car les lois interdisent de prendre le voile sans autorisation. Il se défie de ces libres colons de la vieille république monacale. Loin d'en encourager l'émigration, il les traite à l'occasion en déserteurs; il leur a plus d'une fois interdit le voyage et les quêtes dans la mère patrie. Les moines russes de l'Athos, au besoin déguisés en laïques, n'en continuent guère moins à faire en Russie de fructueuses collectes. Quêter pour les ermites de l'Athos est une ressource des aventuriers avides d'exploiter la crédulité populaire.

Malgré la faveur que lui témoigne encore le peuple, le monachisme, en Russie comme dans tout l'Orient, est en déclin, moins

cependant qu'en Grèce et dans les autres états orthodoxes, où les couvens, déjà bien réduits de nombre, semblent menacés d'une prochaine disparition. Ce n'est pas seulement que notre civilisation est mortelle à l'ascétisme oriental; que l'activité ou la sécurité de la vie moderne éloigne du cloître beaucoup des âmes qui venaient y chercher un asile; c'est que, en Orient, la vie religieuse ne s'est point, comme chez nous, successivement adaptée à toute les évolutions de la société pour les seconder ou les arrêter; c'est qu'elle ne s'y est point renouvelée par le travail ou par la charité.

La vie formaliste du moine russe, presque tout entière absorbée en pratiques machinales, a peu d'attraits pour les natures cultivées. Il se cache cependant, sous la robe noire du religieux, quelques hommes du monde, d'anciens officiers par exemple. J'ai entendu citer des hégoumènes qui avaient commandé des régimens avant de commander des couvens. Pareils au P. Zosime des *Frères Karamzof* de Dostoïevsky, ils avaient demandé à la cellule d'un monastère la paix ou l'oubli. Les anciens soldats ne sont pas rares parmi les moines; sous le régime du long service militaire, beaucoup de vieux troupiers échangeaient l'uniforme contre le froc, et la caserne contre le cloître. Parmi les religieux sortis du peuple, plus d'un pourrait faire la même réponse que le moine de Vologda à l'Anglais Fletcher: « Pourquoi es-tu entré au couvent? lui demandait l'envoyé de la reine Élisabeth. — Pour manger en paix. »

L'entretien de leurs couvens, le service de leurs églises, le chant des longs offices du rite grec, voilà la principale occupation des moines russes: le travail des bras ou de la tête ne tient dans leur vie qu'une place secondaire. Selon l'usage des couvens grecs, le noviciat, pour la plupart, ne consiste guère qu'à servir les moines plus âgés. Le novice, comme l'indique son nom russe (*postouchnik*), est une sorte de serviteur, on pourrait presque dire de domestique. Aussi, novice et frère lai ou frère convers sont-ils en russe synonymes. Rien qui rappelle, dans ces couvens, la lente et scrupuleuse initiation donnée aux futurs religieux dans les noviciats des ordres catholiques. Le novice russe n'apprend guère de la vie monastique que la routine; c'est elle qui le forme à l'existence toute mécanique de la plupart des moines.

On entend encore en Russie parler des richesses des couvens: il faut savoir ce que sont ces richesses. Les monastères russes ont perdu la plupart de leurs terres, ils ont conservé les objets mobiliers, les présens, les *ex-voto* amoncelés dans leur sein depuis des siècles. Rien en Italie ou en Espagne ne peut plus donner une idée de ces splendeurs; l'or et l'argent revêtent les châsses des saints et l'*iconostase* de l'autel; les perles et les pierreries couvrent les

ornemens sacrés et les images. Ces trésors appartiennent aux icônes et aux saints : les moines n'en sont que les gardiens ; ils peuvent vivre pauvres au milieu d'eux.

Jadis les couvens possédaient de vastes domaines : les terres et les villages s'étaient accumulés dans leurs mains, aussi bien que les pierres et les métaux précieux. Dans la sainte Russie comme partout, l'état dut de bonne heure chercher à contenir l'extension des biens de l'église. Les propriétés des monastères s'étaient démesurément agrandies à la faveur de la domination tatar : l'autocratie moscovite s'en inquiéta dès le xv^e et le xvi^e siècles. En dépit de leur piété souvent bigote, les derniers princes de la maison de Rurik n'hésitèrent pas à mettre une borne à la mainmorte monastique. Ivan III avait déjà confisqué les biens des églises et des couvens du territoire de Novgorod. Ivan IV, au milieu de ses *opritchniks* et de son harem de la Slobode-Alexandra, avait beau mettre sa dévotion à parodier la vie religieuse, le Terrible se plaisait à réprimander les moines, les poursuivant de ses pédantesques sarcasmes, leur reprochant leur paresse, leur vie molle et dérégulée, attribuant leurs vices à l'excès de leurs richesses. Sous son règne, le concile de 1573 fit défense aux monastères les plus opulens d'acquérir des terres nouvelles ; le concile de 1580 étendit cette interdiction à tous les couvens. Le clergé régulier et séculier, menacé dans sa fortune, recourut naturellement à ses armes spirituelles. A la liturgie furent ajoutés des anathèmes contre les spoliateurs de l'église. Dans un missel du diocèse de Rostof de 1642 se trouve, en marge de ces anathèmes, cette annotation à l'usage du protodiacre : « chante fort (1). »

Ces solennelles imprécations lancées par la voix de tonnerre des diacres ne réussirent pas à conjurer la sécularisation. Le tsar Alexis retira aux moines l'administration de leurs terres ; Pierre le Grand s'adjugea le meilleur de leurs revenus ; Pierre III entreprit de séculariser tous les biens de l'église ; Catherine II ne les rendit au clergé que pour s'en faire concéder l'abandon par les autorités ecclésiastiques. Les biens incamerés par l'amie de Voltaire, en 1764, comprenaient 1 million d'âmes, les femmes non comprises, selon le système de dénombrement des serfs. Les deux tiers appartenaient aux moines : Troïtsa seul avait 120,000 paysans mâles. Solovetsk possédait presque toute la côte occidentale de la Mer-Blanche, avec des salines, des pêcheries et une flotte de cinquante voiliers. Aux couvens de tout ordre, la tsarine ne laissa que quelques terres sans serfs, des moulins, des prairies ou pâturages, des étangs pour la pêche, des bois pour le chauffage.

(1) *Vozglasi velmi.* — *Rousskaja Starina*, fév. 1880, p. 207.

En s'emparant de la plus grande partie des biens des monastères, l'état s'était engagé à contribuer à l'entretien des moines. De là l'allocation « aux lares et monastères » qui figure encore au budget impérial. Cette subvention montait, en 1875, à 440,000 roubles : en 1887, elle était réduite à 402,000. Cette somme était inégalement répartie entre plus de trois cents monastères, habités par 5,500 moines ou frères lais et par au moins autant de religieuses. Chacun des couvens subventionnés ne recevait guère en moyenne qu'un millier de roubles, c'est-à-dire à peine de quoi entretenir une de ses églises. En fait, pour une trentaine de ces couvens, l'allocation gouvernementale ne dépassait pas 500 roubles, tombant pour quelques-uns à 20 roubles. Calculés par tête de religieux, les subsides annuels du gouvernement n'atteignaient pas en moyenne 40 roubles, soit, au cours du change, moins d'une centaine de francs. Si sobre que soit leur table, ce n'est pas avec une pareille dotation que peuvent vivre les monastères et les moines. Aussi entend-on souvent réclamer la suppression de ces subventions de l'état, d'autant que les monastères subventionnés sont parfois les plus riches. Les défenseurs des couvens répondent que ces allocations du trésor ne sont qu'une maigre indemnité des biens qui leur ont été enlevés.

Ces biens confisqués au xviii^e siècle, les monastères russes sont parvenus à les reconstituer, en partie, au xix^e siècle. C'est là un phénomène qui n'a rien d'étrange : il s'est reproduit partout sous nos yeux : la générosité de la foi et l'avare économie de la vie religieuse suffisent à l'expliquer. En enlevant leurs biens aux couvens, le gouvernement russe leur a laissé ou leur a rendu la faculté d'en acquérir de nouveaux. L'état a opposé d'autant moins d'obstacles à la reconstitution de la fortune monastique que, grâce à l'organisation de l'église, l'emploi de cette fortune n'échappe pas entièrement au contrôle du gouvernement.

Comme institution de l'état, les monastères jouissent de la personnalité civile : pour chaque acquisition de terre, à titre onéreux ou gratuit, il leur faut toutefois une autorisation. Non content de leur permettre d'accepter les libéralités des particuliers, l'état a parfois lui-même concédé aux moines des domaines pris sur les biens de la couronne. On calcule que, de 1836 à 1861, le gouvernement impérial a ainsi distribué, entre 180 couvens, 9,000 désiastines de terres ou de prairies et 46,000 désiastines de forêts (1). Vers la fin du règne d'Alexandre II, les propriétés territoriales du clergé noir étaient évaluées à près de 456,000 désiastines ; et, depuis, elles ont dû grandir encore. Les monastères du gouvernement

(1) La désiastine vaut 4 hectare 9 ares.

de Novgorod possédaient ensemble environ 10,000 désiatines ; Saint-Serge seul en possédait 7,000. Pour apprécier cette fortune immobilière, il ne faut pas oublier qu'en Russie, dans le nord surtout, où sont situés la plupart des couvens, il y a nombre de terres de 50,000, voire de 100,000 hectares et plus, et que souvent les revenus de ces immenses domaines sont inférieurs au revenu d'une ferme vingt fois moindre en Occident. Il n'en est pas moins vrai que certains couvens sont redevenus de grands propriétaires, à telle enseigne que l'on a pu se demander s'ils n'avaient pas le droit d'être représentés aux assemblées territoriales (*zemstros*).

Les terres ne forment, en tout cas, que la moindre partie de la fortune ou des revenus des monastères. Beaucoup possèdent en outre des capitaux que leurs supérieurs font valoir au mieux de leurs intérêts. On disait, il y a quelques années, que Solovetsk, cette ultima Thulé du monde monastique, Solovetsk de la Mer-Blanche, cet asile classique de la vie ascétique, avait perdu 600,000 roubles dans la banqueroute de Skopine. Plusieurs couvens des deux sexes ont été victimes du même sinistre financier. Abbés et abesses, avec une avide ingénuité fréquente chez les gens d'église, avaient confié leurs économies à cette banque municipale qui servait aux déposans un intérêt de 6 1/2. Les affaires d'argent, les placements de capitaux sont, dans la sainte Russie comme ailleurs, un des soucis des chefs de maisons religieuses. Quoique, à cet égard, les abus et les plaintes même soient rares, certains faits, tels que le procès de l'abbesse Métrophanie, sous Alexandre II, ont montré que le soin d'enrichir leur communauté entraînait parfois les saintes âmes à de profanes habiletés. D'une famille aristocratique fort bien en cour, elle-même ancienne *freiline* ou demoiselle d'honneur de l'impératrice, l'abbesse Métrophanie fut traduite en cour d'assises pour avoir employé, au profit de son couvent et de ses bonnes œuvres, des moyens peu réguliers, tels que captations, dols, faux. Le jury était composé de marchands, de petits bourgeois (*mechtchanes*), de paysans, c'est-à-dire des classes les plus respectueuses de la foi et de l'habit religieux : on eût pu craindre que la robe de l'accusée en imposât aux jurés de Moscou. L'ancienne *freiline* n'en fut pas moins condamnée. Quelques années plus tard, sous Alexandre III et sous l'administration de M. Pobédonostsef, il est fort douteux que la même abbesse eût été traduite devant le jury ; en tout cas, d'après les nouveaux réglemens, l'affaire eût été jugée à huis-clos. Pour avoir été reconnue coupable par les tribunaux laïques, l'abbesse Métrophanie n'en a pas moins gardé la vénération de dévots admirateurs ; pour quelques-uns, sa charité était tout son crime, et sa condamnation n'a été qu'un martyre.

A certains couvens russes, comme aux jésuites du XVIII^e siècle,

et à certaines maisons religieuses de nos jours, on a reproché de se livrer à des opérations industrielles ou commerciales sans même payer patente. L'Anglais Fletcher disait, au xvi^e siècle, que les moines étaient les plus grands marchands de la Russie. Aujourd'hui, on ne saurait dire que les monastères d'hommes ou de femmes s'adonnent au commerce; ils se contentent de vendre les produits de leurs terres ou de leur travail. Ce qui est vrai, c'est que plusieurs possèdent, dans les villes, des maisons et des magasins qu'ils louent aux commerçans, et d'où ils tirent un revenu élevé. Saint-Serge, par exemple, touche annuellement une centaine de milliers de roubles pour ses maisons et magasins de Moscou et de Pétersbourg. En outre, certains marchands moscovites lui abandonnent une part du revenu de leurs immeubles ou du produit de leurs affaires.

Les couvens ont beau posséder des terres ou des maisons au soleil, il est malaisé d'évaluer leur richesse. Les sources en sont trop multiples et trop cachées. On a évalué l'ensemble de leurs revenus à une dizaine de millions de roubles, ce qui, pour plus de cinq cents couvens, ne ferait pas 20,000 roubles par maison. On a de même estimé leurs valeurs mobilières à 20 ou 25 millions (de roubles), sans compter les objets précieux de toute sorte: or, argent, pierreries, vases, reliquaires, en possession des moines. En Russie, comme ailleurs, il s'est trouvé des barbares pour conseiller de mettre en vente ces vénérables trésors de l'art national, afin de mieux doter la bienfaisance publique ou l'enseignement populaire. D'autres amis du progrès, faisant valoir que les richesses ne conviennent point à l'institution monastique, se contenteraient de mettre la main sur les terres et sur les revenus des moines pour grossir le budget de l'instruction publique. C'est là une question qu'on a plus d'une fois agitée. Quelques réformateurs iraient jusqu'à supprimer entièrement les couvens, dans l'intérêt même de la religion, afin d'attribuer leurs revenus au clergé séculier. Les projets de ce genre sont rarement exempts d'une part d'illusion. On oublie que les grandes laures historiques de la Russie ne sauraient vivre sans revenus; que le peuple n'est pas préparé à les voir fermer ou à voir de simples popes y remplacer les moines. On oublie surtout que la plus grande partie des ressources des monastères leur vient toujours de l'aumône, et que supprimer les couvens, ce serait, le plus souvent, supprimer leurs revenus.

Les moines ont conservé la principale source des revenus monastiques, les offrandes, source ancienne, profonde, qui, depuis des siècles, jaillit de toutes les couches de la terre russe; loin de tarir, elle va sans cesse grossissant. Aux couvens appartient la plupart des reliques et des images en renom; aux couvens vont la plupart des pèlerins et des aumônes. Les chemins de fer et l'émancipation

des serfs, les facilités morales et matérielles laissées au moujik ont prodigieusement développé les pèlerinages. Il y a une vingtaine d'années, Kief s'enorgueillissait de la visite de deux cent mille pèlerins. Les savans s'effrayaient, pour la santé publique, de ces agglomérations d'hommes à certaines fêtes. Comme dans les grands pèlerinages de l'Inde, de la Perse, de l'Arabie, on faisait remarquer que, en Europe, le choléra semblait parfois avoir pris son point de départ, à Kief, parmi les pèlerins. Aujourd'hui, le nombre des pieux visiteurs des catacombes de Petchersk a quadruplé et quintuplé. Kief est devenu le premier pèlerinage du monde chrétien, si ce n'est du globe. En certaines années, en 1886 notamment, la ville sainte de Dniepr a compté, assure-t-on, près de 1 million de pèlerins, qui tous ont acheté un cierge et laissé une obole.

A Saint-Serge, de même qu'à Petchersk, l'affluence est telle qu'à certaines solennités les cierges finissent par manquer. Il arrive aux moines de Troïtsa de revendre cinq fois de suite le même cierge aux pèlerins qui viennent prier sur la tombe de saint Serge. La vente des croix et des saintes images, fabriquées à la laure, est une autre source de revenu. Ces pieux souvenirs ne sont cédés aux fidèles qu'avec un bénéfice de 100 ou 200 pour 100. Les aumônes perçues pour la remise du pain béni (*prosfora*) rapportent à Troïtsa de 80,000 à 100,000 roubles par an. Vers 1870, le même monastère ne tirait de ses *prosfora* qu'une trentaine de mille roubles, et, vers 1830, qu'un millier. On voit la progression. Il y a, en outre, le produit des messes dites à la fois, à toute heure, dans les douze églises de la laure, et des *Te Deum* ou des *Requiem* chantés devant la châsse de saint Serge. Un tiers est prélevé par le métropolitain ; le surplus revient au couvent. Les moines ont le produit des *Te Deum* chantés par eux devant d'autres reliques ou d'autres images, et la piété des marchands de Moscou ne les laisse pas chômer.

Les grands monastères ont encore une autre source de revenus : ce sont les auberges et les buffets établis à leurs portes et loués par les moines aux industriels qui les exploitent. A Troïtsa, les hôtelleries de la laure hébergent ainsi des milliers de personnes. Il est vrai qu'à Troïtsa même, à Petchersk et dans nombre de couvens, les pèlerins pauvres reçoivent une hospitalité gratuite, ou bien, comme à notre Grande-Chartreuse, les voyageurs laissent en partant une aumône à leur convenance. Dans quelques monastères, les pèlerins ne se contentent pas d'une courte visite. Il en est qui, pour accomplir un vœu, y font une longue station. A Solovetsk notamment, sur les dix ou quinze mille passagers qui profitent du court été d'Arkhangel pour atteindre en bateau la citadelle monas-

tique de la Mer-Blanche, plus d'un reste des mois et parfois des années en servage volontaire au profit des moines.

De ces revenus monastiques de provenances si diverses, une partie, nous l'avons vu, va aux métropolitains ou aux archevêques, à ce que nous pourrions appeler la mense épiscopale des grands sièges. Le reste n'est pas toujours perdu pour le pays : la bienfaisance publique ou l'instruction populaire en ont déjà leur part. Comprenant que le meilleur moyen de défendre leurs revenus était d'en user noblement, le clergé noir et les monastères ont commencé à faire d'eux-mêmes ce que leurs adversaires prétendaient leur imposer. Beaucoup ont fondé des écoles, des asiles, des hôpitaux. Ce n'était pas toujours chez eux une innovation. Plusieurs avaient, dès le moyen âge, ouvert des refuges pour les pauvres et les mendiants. Aujourd'hui, une bonne partie des sommes léguées aux couvens est affectée, par les donateurs mêmes, à la création d'établissmens d'enseignement ou de charité. Outre des écoles et des orphelinats pour les enfans des deux sexes, saint Serge a fondé naguère un hôpital de femmes. D'autres ont construit des asiles pour les infirmes ou les vieillards. Il y a aujourd'hui plus de soixante hôpitaux attachés à des couvens ou entretenus à leurs frais.

Une chose distingue ces fondations monastiques des fondations analogues de l'Occident, c'est que toutes ces œuvres sont plutôt entreprises avec l'argent des monastères que par les mains des religieux. Les écoles, les refuges, les hospices établis par les moines sont souvent tenus par d'autres. Parfois même (ainsi pour l'hôpital de femmes élevé par saint Serge), les monastères abandonnent au clergé diocésain l'administration, et jusqu'au service religieux, des établissemens fondés par eux. C'est que le caractère séculaire du monachisme russe persiste, et que ni l'église ni l'état ne semblent désireux de l'en voir changer. Ils craindraient de laisser les moines s'écarter du vieil esprit de leur institut, et prendre, comme leurs frères d'Occident, une part trop indépendante aux luttes de la vie et aux affaires du siècle. Veut-il réclamer le concours du clergé, pour l'enseignement, par exemple, le gouvernement préfère s'adresser au clergé séculier ; il est peu disposé à laisser s'établir des congrégations pouvant apporter dans l'éducation du peuple un esprit particulier. Les Russes qui reprochent le plus aux moines leur oisiveté ne se soucieraient pas toujours de les en voir sortir ; ils aimeraient mieux les ramener aux solitudes de la Thébàide. Aux ordres militans, aux actives et remuantes congrégations de l'église romaine, la plupart préfèrent encore des ascètes voués à la contemplation ou à la routine des rites traditionnels. S'il n'y a pas plus de Russes à demander l'entière suppression des monastères, c'est, comme je l'entendais dire à l'un d'eux, que

l'esprit ascétique est encore trop vivant dans les couches populaires pour que le peuple se passe entièrement de moines. « En fermant nos monastères, nous risquerions, me disait-il, de faire ouvrir des skytes clandestins. Or mieux vaut des couvens de l'état que des moines occultes. »

II.

Moins nombreux que les couvens d'hommes, les couvens de femmes sont d'ordinaire plus peuplés. Au premier abord, les statistiques officielles semblent indiquer moins de religieuses que de religieux : à y bien regarder, on voit que, dans les cloîtres, le nombre des femmes dépasse celui des hommes. La loi ne les admettant aux vœux monastiques qu'à quarante ans, la statistique ne compte comme religieuses que les filles ayant dépassé cet âge. Les réglemens, qui, depuis Pierre le Grand, interdisent aux jeunes filles la profession monastique, ne leur défendent pas l'entrée du cloître. Elles y vivent comme novices, et restent libres de rentrer dans le monde et de se marier. Beaucoup, préférant cette liberté, vieillissent au couvent sans faire de vœux.

Le nombre des femmes qui prennent le voile est, depuis un siècle, en progression sensible. En 1815, il n'y avait, dans l'empire, que 91 couvens, avec moins de 1.700 religieuses professes. Vers 1870, la Russie ne comptait encore que 11,000 nonnes ou novices, réparties en 148 monastères. Une quinzaine d'années plus tard, en 1886, le chiffre des femmes vouées à la vie religieuse était monté à près de 18,000 et le nombre de leurs couvens à 171. Quoiqu'il y ait encore loin de là aux 120,000 ou 130,000 sœurs de toute robe possédées par la France, on voit qu'en Russie, comme partout de nos jours, c'est sur la femme que le cloître exerce le plus d'attraction.

En dehors des novices ou des nonnes qui portent la robe à traîne de la religieuse orthodoxe, la Russie compte quelques milliers de béguines ou *tchernitsy*, c'est-à-dire femmes vêtues de noir. Ces *tchernitsy*, sorte de chanoinesses plébéiennes, vivent en commun, dans le célibat et dans le jeûne, sans faire de vœux, gardant chacune son pécule et sa liberté. Elles sont, d'habitude, fort respectées du peuple : on prétend que beaucoup d'entre elles ne revêtent la robe sombre de *tcharnitsa* que pour vivre indépendantes de leurs familles. Pour ces filles du peuple, chez lequel la femme est encore tenue dans un servage oriental, cette profession de piété est un procédé d'émancipation. Quand une fille d'artisan ou de paysan veut se faire *tchernitsa*, il est d'usage de lui abandonner la part de l'avoir commun qui doit lui revenir à la mort de ses parens. Ce sont

ces béguines que l'on rencontre quêtant dans les rues ou à la porte des églises, coiffées d'un épais bonnet rond avec de grandes oreilles. La religieuse demeure enfermée dans son couvent ; si elle n'est pas strictement cloîtrée, il lui faut pour sortir une permission de l'abbesse (1).

La noblesse et les professions libérales apportent aux couvens de femmes un contingent presque aussi élevé que celui des familles sacerdotales. La raison en est simple : pour les filles du clergé comme pour les autres, le monastère n'est qu'une retraite ; pour les fils de papes, c'est une carrière. La plupart des nonnes orthodoxes sortent de la classe des marchands ou des petits bourgeois (*mechtchané*). Pour y être moins nombreuses qu'en Occident, les femmes du monde ne sont pas rares au couvent. Plus d'une y vient chercher un abri contre le chagrin ou la passion, telle que la pâle religieuse rencontrée par Théophile Gautier à Troïtsa, telle que la Lise de Tourguénéf, qui, entre elle et l'homme qu'elle aime, met l'infranchissable barrière du voile. Pour la femme plus encore que pour l'homme, le cloître reste l'hospice des douleurs morales. Tant que son âme aura des générosités que la vie ne sait employer, tant que son cœur aura des blessures dont il ne voudra guérir, les couvens sont assurés de ne pas demeurer vides.

Les monastères de femmes vivent généralement du travail des religieuses ou d'aumônes. Des sœurs quêteuses voyagent pour recueillir les offrandes des bonnes âmes. Les nonnes n'ayant pas d'églises à desservir, les exercices de piété leur laissent, pour le travail, plus de temps qu'aux religieux de l'autre sexe. Aussi leur vie est-elle moins oisive. Elles se livrent à des travaux manuels de toute sorte, et le produit en est parfois mis en vente. Certains couvens sont renommés pour la confection de riches étoffes, de broderies d'or et d'argent et de vêtemens d'églises. D'autres s'adonnent à diverses fabrications industrielles. Ainsi, par exemple, à Arsamas, dans le gouvernement de Nijni-Novgorod, le monastère d'Alexéievsk, dont les ateliers, autrefois décrits par Haxthausen, ont conservé leur vieille réputation.

S'ils emploient utilement leurs loisirs et leurs revenus, la plupart de ces couvens russes manquent d'un des principaux attraits des nôtres, l'esprit de sacrifice, le dévouement au prochain. Communautés de femmes ou d'hommes, la Russie compte peu de maisons entièrement consacrées au soin des pauvres, des malades, des vieillards, des enfans. Cet admirable génie de la charité, qui, dans

(1) Dans la *Rous* primitive, les précautions prises vis-à-vis des religieuses étaient telles que, d'après un récent historien, les aumôniers de monastères de femmes devaient être eunouques. (Goloubinsky : *Istoria rousskoï tserkvi*, t. II, p. 529; L. Léger : *Chronique dite de Nestor*, 304.)

l'église catholique, en France particulièrement, a rajeuni la profession religieuse, l'adaptant merveilleusement à toutes les misères humaines, n'a encore qu'elleur l'église orthodoxe de Russie. Déjà cependant se manifeste chez elle une sorte de pieuse contagion. Les religieuses se sont toujours, dans leur intérieur, occupées d'œuvres de charité. Elles tendent à leur faire une place plus large. Quelques abbesses ont fondé des hôpitaux où les malades sont soignés par la main des épouses du Christ. Il s'est même formé quelques congrégations spécialement vouées au soin des infirmes et des pauvres. La Russie est fière d'avoir, elle aussi, ses sœurs de charité; à l'inverse de ce qui se fait à Paris, Pétersbourg et Moscou cherchent à les substituer dans les hôpitaux aux infirmières mercenaires. On ne leur fait guère qu'un reproche, leur trop petit nombre.

Elles ont beau porter le nom de sœurs de charité, ces sœurs russes ne sont pas, en général, regardées comme des religieuses. Elles ne font pas de vœux; elles n'ont pas de règles ou de constitutions spécialement approuvées par l'autorité ecclésiastique. Ce ne sont, pour la plupart, que de pieuses femmes associées pour le soin des malades. Comme tout, en Russie, doit commencer avec un but patriotique et sous la protection du pouvoir, ces sœurs, placées sous le patronage de l'impératrice Marie Alexandrovna, ont été instituées pour soigner les blessés militaires. La guerre turco-russe de 1877-1878 ouvrit subitement à leur activité un champ immense. Des femmes du monde s'enrôlèrent parmi elles; les salons des deux capitales fournirent aux ambulances des infirmières aux mains délicates. Beaucoup avaient trop présumé de leurs forces; elles ont rejoint leurs blessés dans les cimetières improvisés de Bulgarie. A une époque où la femme russe était tourmentée d'un vague besoin de dévouement, pouvait-elle rester sourde à l'appel fait à sa générosité par la patrie et la pitié? Comme aux plus nobles élans se mêlent les bouffées des passions et les fumées de la vanité, la vogue mondaine, le goût des aventures, l'amour-propre même, ne furent pas étrangers à cette levée de la charité. Aussi, à dire vrai, tout ne fut pas sujet d'édification parmi ces sœurs laïques. La guerre terminée, les femmes qui avaient servi sous le brassard de la croix rouge ne furent pas toutes licenciées. A défaut des blessés de l'armée, elles se mirent à veiller les malades des hôpitaux. Leur œuvre s'est ainsi perpétuée.

La religion a beau sembler seule capable de provoquer ou de soutenir de semblables renoncemens, ces volontaires de la charité ne se sont pas toutes inspirées des exemples du Christ. Il en est qui, en partant soigner les blessés ou les malades, n'ont guère vu là qu'une manière « d'aller au peuple, » un peu moins décevante que l'apostolat révolutionnaire. Parmi les jeunes filles aux cheveux courts ac-

courues au chevet des blessés de Plevna, plus d'une s'honorait d'avoir substitué l'amour de l'homme à l'amour de Dieu, faisant fi de l'antique charité chrétienne au profit des viriles doctrines de la solidarité et de l'altruisme. L'âme russe a une sincérité de foi qui la rend plus capable de pareils exploits. La religion que prêchaient aux mourans ces modernes sœurs n'était pas toujours celle de l'Évangile. Il s'est trouvé, sous cet habit de la charité, de jeunes socialistes pour faire de la propagande jusque dans les ambulances ou les hôpitaux. Quelques-unes de ces sœurs (je le tiens d'un témoin oculaire) s'étaient donné pour mission, dans les camps de Bulgarie, d'écarter des blessés l'ombre de Dieu. Disputant les âmes aux superstitions des popes, elles poursuivaient de leurs sarcasmes la pusillanimité des mœri-bonds assez faibles pour accepter les consolations d'une foi surannée. On voit que, pour porter le nom de sœurs de charité, ces infirmières n'étaient pas toutes des religieuses.

Ce ne sont point celles-là qu'on cherche à enrôler pour les hôpitaux. Elles n'ont, du reste, jamais été qu'en minorité parmi les libres servantes des malades. Si ce n'est pas la religion qui les a toutes amenées au pied du lit des pauvres, c'est d'ordinaire la religion qui les y fait rester. Une institution comme celle des sœurs de charité ne saurait guère s'étendre et ne saurait guère durer qu'en se soumettant à l'austère discipline de nos filles de Saint-Vincent-de-Paul ou de nos Petites-Sœurs des pauvres. Quelque vivaces qu'en soient les racines au cœur de la femme, la charité a besoin, pour donner tous ses fruits, de l'égalé chaleur de la foi et du couvert de la vie religieuse. Il y faut la continence, la pauvreté volontaire, l'obéissance filiale. Cela est si vrai qu'en Angleterre on a vu des protestans fonder, pour le soin des infirmités humaines, de véritables communautés de femmes.

III.

A côté ou au-dessous du clergé noir vient le clergé blanc, le clergé séculier et marié. Ce clergé a été longtemps érigé en corporation héréditaire : alors même que les murailles de la caste ont été officiellement renversées, il continue à former une sorte de tribu de Lévi. Aujourd'hui encore, dans les séminaires, l'on ne rencontre guère que des fils de popes.

Recteurs, professeurs, élèves, les hôtes des écoles ecclésiastiques de tout ordre se recrutent presque uniquement parmi les fils et les filles de prêtres, car il y a des établissemens pour leurs filles, aussi bien que pour leurs fils. Académies de théologie ou séminaires sont moins faits pour les jeunes gens qui veulent entrer dans le clergé que pour les jeunes gens issus du clergé. En dépit des lois qui en

ouvrent l'accès à toutes les classes, les fils de popes sont encore presque seuls à solliciter d'y être admis. Beaucoup, il est vrai, ne font que traverser le séminaire pour passer dans les carrières civiles. Les séminaires n'en ont pas moins gardé un caractère de caste ; à certains égards, ils sont la propriété et la forteresse de la caste. Ils l'entretiennent dans son isolement, en donnant aux enfans du clergé une éducation à part, dans des maisons pratiquement fermées aux autres familles. Aussi, pour supprimer la caste, a-t-on parfois proposé de supprimer le séminaire. Ce serait peut-être le seul moyen d'avoir un clergé vraiment séculier. Par malheur, l'église entend nourrir ses prêtres d'autres alimens que des sciences profanes. La vocation sacerdotale exige un long dressage, difficile dans des collèges publics, au milieu de jeunes gens voués à de tout autres soucis. Si rien ne l'oblige à conserver des écoles primaires spéciales pour ses filles et ses fils, le clergé ne saurait guère fermer ses séminaires pour donner aux futurs prêtres un enseignement tout laïque.

Ce n'est point qu'en Russie les séminaires et les écoles ecclésiastiques de tout rang se distinguent beaucoup, par les idées ou les sentimens, des établissemens laïques. L'esprit n'en est pas toujours meilleur. La religion même est loin d'y posséder toujours sur les âmes l'ascendant que semblerait lui devoir assurer l'éducation cléricale. De ces maisons ecclésiastiques sont, de tout temps, sortis nombre d'incrédules. Si le fait n'est nullement particulier à la Russie, il n'est nulle part plus fréquent. Cette anomalie apparente s'explique, en partie, par le régime longtemps suivi dans les séminaires, par les rigueurs morales et les privations matérielles infligées aux séminaristes. En dépit des lois et des privilèges officiels du clergé, on n'y a longtemps connu d'autre discipline que les verges et les châtimens corporels. Les supérieurs, dit-on, n'y ont même pas toujours renoncé aujourd'hui. Mal nourris, insuffisamment vêtus, aigris par de précoces souffrances, ne connaissant guère de la religion que de fastidieuses pratiques, les séminaristes prenaient en aversion et leurs maîtres et leur vocation, et la société et l'église. Les académies ecclésiastiques ne valaient pas beaucoup mieux : les étudiants en théologie ne se faisaient pas scrupule de fréquenter le *traktir* ou le *kabak*. Jusque parmi cette élite de la jeunesse sacerdotale, la débauche et les orgies de toute sorte n'étaient pas rares. Il arrivait à ces élèves en théologie d'être rapportés du cabaret ivres-morts ; dans leur argot de séminaire, cela s'appelait, naguère encore, la translation des reliques. Un fils de prêtre, mort à vingt-trois ans de misère et d'excès, Pomialovsky, s'était fait un nom en dépeignant, dans ses *Nouvelles*, la vie des « vieilles bourses » (ainsi nommait-on dans le peuple les séminaires) ; Pomialovsky y avait lui-même été élevé

comme boursier. A une certaine époque, ces maisons avaient si mauvaise réputation que, pour les peupler, la police était obligée de recourir à une sorte de presse parmi les enfans du clergé. Les professeurs, mal payés, mal traités par les supérieurs monastiques, étaient aussi misérables et aussi mécontents que leurs élèves. Comment, après cela, s'étonner que les séminaires russes aient longtemps été une pépinière du radicalisme?

Aujourd'hui même, malgré les réformes accomplies par le comte Tolstoï et par M. Pobédonostsef, l'esprit des séminaires orthodoxes n'est pas toujours beaucoup plus religieux. Le séminariste libre penseur est un type qui n'a pas encore disparu. Sous Alexandre III, les écoles du clergé se sont parfois montrées non moins indisciplinées que les gymnases civils ou les universités. Les révoltes n'y sont pas sans exemple. On a vu, à Moscou, en 1885, le métropolitain contraint de recourir aux bons offices de la police pour dompter une rébellion de son séminaire. Comme correction, les mutins furent, dit-on, fustigés jusqu'au sang, *manu militari*, en présence du métropolitain, qui les excitait au repentir, après avoir, selon les mauvaises langues, béni de sa main les verges. Deux ou trois ans plus tôt, toujours sous Alexandre III, les séminaristes de Voronège, mécontents de leur recteur, s'étaient appropriés, contre lui, les procédés des conspirateurs politiques contre le tsar. Ils avaient tout simplement tenté de faire sauter leur supérieur au moyen de matières explosibles placées dans un calorifère donnant sur son cabinet. Et ce n'était pas, chez ces futurs ecclésiastiques, une invention nouvelle; deux ans auparavant, en 1879, ils avaient, de la même manière, essayé de se débarrasser de leur inspecteur. Il n'y a que des séminaristes russes pour se permettre de pareils expédiens. Cette année même, parmi les conspirateurs qui, en mars 1887, avaient fabriqué, pour l'empereur Alexandre III, des bombes strychninées, il se rencontrait « un candidat (bachelier) en théologie » de l'académie ecclésiastique. On sait, du reste, qu'il n'est pas de procès politique où ne figurent des fils de popes.

Jusque vers la fin du règne d'Alexandre II, les élèves diplômés des séminaires étaient admis à l'université, au même titre que les élèves des collèges classiques. Cette faculté leur a été brusquement retirée, durant la crise du nihilisme. Est-ce l'appréhension de leurs tendances radicales, est-ce la défiance de leur pauvreté et des mauvais conseils de l'indigence, qui a fait fermer aux séminaristes les portes du haut enseignement? Était-ce uniquement le désir de restreindre le nombre des étudiants et d'arrêter le recrutement des groupes révolutionnaires en diminuant le prolétariat lettré? Était-ce simplement, comme l'affirmaient les rapports officiels, l'infériorité des séminaires vis-à-vis des gymnases classiques? Toujours

est-il qu'en coupant aux séminaristes l'entrée de l'université, en rejetant sur les académies de théologie les fils de popes sans vocation ecclésiastique, le gouvernement a renforcé l'isolement de la caste sacerdotale. L'état a dressé une barrière de plus entre les enfans du clergé et les classes instruites.

Si les jeunes gens issus du clergé continuent à être élevés dans des écoles spéciales, l'enseignement donné dans ces écoles se rapproche singulièrement de celui des établissemens laïques. Les séminaires russes ont à peu près les mêmes programmes que les gymnases, avec cette différence que, durant les dernières années, les études théologiques se superposent aux études classiques. Ce qu'on appelle en France le grand et le petit séminaire se trouvent ainsi réunis. L'enseignement des séminaires russes n'est point ce qu'on se figure à l'étranger. En peu de pays, les connaissances demandées au clergé sont aussi variées : c'est le slavon liturgique, puis le latin, puis un peu de grec, quoique le grec tienne peu de place pour un pays de rite grec. L'élève n'est point borné aux langues anciennes et aux lettres sacrées : une langue vivante, le français ou l'allemand, à son choix, doit lui ouvrir l'accès du monde moderne et les sources des cultes dissidens. Les programmes sont pleins de promesses ; les lettres n'y font pas tort aux sciences. A la géométrie, à l'algèbre, à la physique, s'ajoute, pour le futur curé, un peu de botanique, d'économie rurale et parfois même de médecine. Le tout est couronné par l'histoire, la philosophie, la théologie, dont chaque branche a son enseignement spécial. Il serait difficile de concevoir, pour des ecclésiastiques, un plus large système d'enseignement. L'inconvénient est, comme dans toutes nos écoles modernes, que les matières enseignées se pressent dans un temps trop limité, en sorte que l'ampleur des études prend sur leur profondeur.

L'ignorance n'est point la principale plaie du clergé russe ; c'est la pauvreté, ou plutôt le manque de moyens d'existence indépendans. Le clergé paroissial n'est point salarié ou ne l'est que d'une façon insuffisante. Un tiers seulement des popes touche une allocation de l'état, et ces privilégiés ne sauraient vivre de ce que l'état leur donne. Les provinces où les cultes étrangers ont de nombreux adhérens sont les seules où les prêtres orthodoxes reçoivent un traitement sérieux. Dans ces régions, la politique unit l'intérêt de l'orthodoxie à l'intérêt national ; elle empêche l'état de laisser le pope à la charge de son troupeau. Alors même, le curé russe ne reçoit guère plus de 300 roubles ; avec cela, le pope, père de famille, se trouve encore souvent dans une situation inférieure à celle des ministres des confessions rivales, qui d'ordinaire sont, eux aussi, salariés par l'état. Les défiances mêmes du gouvernement contre les hétérodoxes

l'engagent à en payer le clergé pour le mieux tenir sous sa main. Avec le clergé orthodoxe, il n'est pas besoin de tels moyens; l'état le tient sous sa tutelle par assez d'autres liens. Cet exemple montre l'erreur de ceux qui font consister la séparation de l'église et de l'état dans la suppression du budget des cultes. Peu d'églises ont été aussi étroitement unies à l'état que l'église russe, et, jusqu'à une époque toute récente, il n'y avait pas en Russie de budget des cultes. Aucun clergé n'a été plus dépendant du gouvernement, et, aujourd'hui encore, la plus grande partie de ce clergé ne reçoit rien du trésor.

Alors que, chez nous, l'on en discute la suppression, la Russie incline au salariat des cultes. Chez un peuple, en effet, où l'église est liée à l'état, le salariat du clergé offre à tous deux plus d'avantages que d'inconvénients. Pour que le prêtre ait profit à se passer des subventions du gouvernement, il faut qu'il soit libre de sa tutelle. Dépendre à la fois de l'état par l'administration ecclésiastique, et des fidèles par les besoins pécuniaires, c'est pour un clergé une trop lourde servitude. Pour qu'il n'en soit pas écrasé, il faut que l'une de ces deux dépendances l'affranchisse de l'autre. Dans un pays encore pauvre, comme la Russie, subventionner le prêtre serait le meilleur moyen de le relever aux yeux du peuple. L'obstacle est dans les finances. Le chapitre du culte orthodoxe est déjà un de ceux qui ont le plus grossi, dans un budget dont tous les chapitres se sont singulièrement enflés. L'allocation du saint-synode a plus que décuplé depuis une cinquantaine d'années : en 1833, elle n'atteignait pas 1 million de roubles; en 1887, elle montait à près de 11 millions. Il est vrai que le clergé urbain ou rural ne touchait guère que la moitié de ces 11 millions (1). Sur 33,000 paroisses, 18,000 environ avaient seules part aux libéralités de l'état. Heureusement pour l'église que la piété privée est plus généreuse

(1) Voici, d'après le budget de 1887, comment se répartissent les sommes allouées au saint-synode et au culte orthodoxe :

	roubles.
Administration centrale.	246.789
Chapitres des cathédrales, consistoires, archevêchés et évêchés.	1.437.493
Monastères.	402.472
Clergé des villes et des campagnes.	6.392.022
Subvention aux établissemens d'instruction du clergé.	1.748.060
Établissemens orthodoxes à l'étranger.	188.122
Travaux de construction.	265.541
Dépenses diverses.	307.643
TOTAL.	10.988.142

Ajoutons, comme point de comparaison, que le service des cultes étrangers était inscrit au même budget de 1887 (chapitre du ministère de l'intérieur) pour la somme de 1,758,000 roubles.

envers elle que le trésor. Le budget que lui octroie l'état est au moins doublé par les libres dons des particuliers. Le clergé recueille des quêtes, des troncades des églises, des offrandes de toute sorte, une douzaine de millions de roubles. En outre, le saint-synode possède des capitaux, une sorte de fonds de réserve amassé peu à peu et montant à une trentaine de millions (de roubles), dont le revenu s'ajoute au budget du culte orthodoxe.

En Russie, de même qu'en France, le budget du culte dominant pourrait être regardé comme une dette nationale. Là aussi, la subvention accordée à l'église n'est qu'une mince indemnité des biens qui lui ont été enlevés. Dans l'ancienne Moscovie, l'église possédait d'énormes propriétés territoriales. La terre et les paysans étaient la monnaie du pays; les princes et les boyars, pauvres de numéraire, payaient en terres les prières du clergé. C'est ainsi que l'église était devenue le plus grand propriétaire de la Russie. Ses biens, déjà limités par les vieux tsars, l'église les a, pour la plupart, perdus au XVIII^e siècle. La sécularisation, effectuée en 1764, atteignit le clergé blanc en même temps que les couvens. En s'emparant des biens ecclésiastiques, Catherine II, comme une trentaine d'années plus tard notre assemblée constituante, prétendait n'y porter la main qu'afin d'en faire un meilleur usage « pour la gloire de Dieu et le bien du pays. » Plus heureuse ou plus habile que la révolution française, la tsarine eut l'art de faire ratifier par le clergé la dépossession de l'église. Un seul prélat, Arsène Matsiévitich, archevêque de Rostof, protesta au nom des canons de l'église. On lui répondit en le dépouillant de l'épiscopat. Comme plus d'un des récalcitrans aux volontés autocratiques, il fut déclaré fou ou radoteur (*vral*), et à ce titre enfermé pour la vie dans une prison de Revel. Il y mourut après vingt ans de captivité, et sa mort fut tenue secrète, de peur que les dévots n'eussent l'idée de l'honorer comme confesseur de la foi.

Le clergé séculier, de même que les couvens, a conservé ou recouvré une partie de ses terres. Dans chaque paroisse, le pope a d'ordinaire la jouissance d'un champ; la plupart des communes lui attribuent une trentaine de désiatines (1). Les prêtres qui reçoivent un traitement du trésor sont parfois les mieux dotés de terres. C'est que, dans les provinces de religion mixte, là où il est en concurrence avec le curé catholique, le pasteur protestant ou le mollah musulman, le pope est soutenu par l'état, comme un agent de russification. D'après les statistiques du *Zemstro* de Podolie, les 1,350 paroisses orthodoxes de ce seul diocèse se partageaient 80,000 désiatines de champs labourés, rapportant environ 600,000 roubles, et à ces

(1) On se rappelle que la désiatine vaut un 1 hectare 9 ares.

champs venaient s'ajouter des potagers, des prairies, quelques bois.

Les diocèses de la Russie centrale sont souvent moins favorisés. Dans un village du gouvernement de Voronège où j'ai séjourné, à Kourlak (1), sur le Bituk, l'église possédait 12 désiatines; la moitié, c'est-à-dire 6 désiatines, revenait au prêtre; le quart, autrement dit 3 désiatines, revenait au diacre; et le reste, soit 1 désiatine 1/2 par tête, formait le lot des deux chantres ou sacristains. Comme point de comparaison, il est bon de dire que, dans toute cette région, la part de terre attribuée à chaque paysan par le statut d'émancipation dépassait les 6 désiatines du pape. Quant au *pomechtchik*, à l'ancien seigneur qui me donnait l'hospitalité, son domaine n'avait pas moins de 40,000 hectares; il lui fallait des relais pour aller d'une extrémité à l'autre de ses champs.

Prêtres et diacres ont beau jouir de tant et tant de désiatines, ce leur est souvent une mince ressource dans un pays peu peuplé, où parfois la terre n'a de valeur qu'autant qu'on la peut cultiver soi-même. Les paysans prêtent d'ordinaire au pape un travail gratuit, mais insuffisant. Souvent le prêtre est réduit à mettre lui-même la main à l'ouvrage. A Kourlak, par exemple, le pape cultivait la moitié de ses 6 désiatines et louait l'autre. La principale ressource du clergé n'est pas là, elle est dans les cérémonies religieuses, dans le casuel. Il y a, dans chaque paroisse, deux, trois, quatre familles, souvent vingt ou vingt-cinq personnes, à vivre de l'autel. Tout ce monde pourrait encore trouver là un revenu suffisant, si le produit de chaque église était abandonné à son clergé. Or il n'en est point ainsi: certaines aumônes, certaines taxes ecclésiastiques sont réservées aux caisses du diocèse ou du synode.

Dans les églises orthodoxes, chez les Grecs comme chez les Russes, une des branches de revenus les plus régulières est la vente des cierges: cette vente se peut comparer à la location des bancs ou *pews* en Angleterre et des chaises en France. Les orthodoxes, qui ne s'assoient point pendant les offices et prient d'ordinaire debout, n'entrent guère dans la maison de Dieu sans acheter à la porte un petit cierge qu'ils laissent à l'église ou qu'ils brûlent devant une image. Les dévots en allument à la fois devant plusieurs saints. La pâle lueur des cierges remplace devant les icones la prière qu'elle symbolise. L'église tient à la pureté de la cire, dont l'odeur ambrée doit se mêler au parfum de l'encens; on veut qu'elle soit fabriquée par les ouvrières ailées auxquelles le Seigneur en a confié le soin. Dans cette Russie où le peuple boit encore de l'hydromel, et où tant de terres n'ont jamais porté que des fleurs sauvages, les ru-

1) Ce village était relativement pauvre de terres, les paysans n'ayant reçu, lors de l'émancipation, que le « quart de lot gratuit. »

chers sont nombreux. En certaines régions, vers l'extrême nord, vers l'Oural ou le Caucase, l'on se contente souvent de recueillir les rayons des essaims en liberté. Sauvages ou domestiques, les innombrables abeilles de l'immense empire travaillent avant tout pour le Christ et pour ses saints. Des 50 millions de kilogrammes de cire qu'elle récolte annuellement, la Russie consomme la plus grande partie dans ses églises. Autrefois, la confection des cierges était abandonnée à l'industrie privée. Aujourd'hui, l'église, en bonne ménagère, s'en charge souvent elle-même. Nombre d'évêques ont leur fabrique diocésaine; plus d'un couvent a également la sienne. De cette façon, tout le produit de cette pieuse industrie revient à Dieu et à ses ministres. Je ne sais exactement combien de millions rapportent au clergé la vente et la fabrication des cierges. Toujours est-il que c'est un de ses principaux revenus. Aussi, l'une des questions les plus agitées dans le monde de l'église a-t-elle été celle de la répartition du produit de cette vente. Le plus net de ce saint trafic va encore, croyons-nous, au saint-synode et aux écoles ecclésiastiques.

A l'inverse du prêtre catholique, le pope ne peut guère compter parmi ses ressources les honoraires de ses messes. On dit bien la messe pour les morts, surtout aux anniversaires funèbres, mais l'usage n'est point d'en multiplier la répétition. Les dispenses de jeûne et de carême ne sont non plus d'aucun secours pécuniaire pour le diocèse ou les paroisses. L'orthodoxie orientale, pour ses quatre carêmes, ne donne pas de dispenses, chacun les observe suivant sa conscience; au jeûne, elle ne substitue point l'aumône. L'église gréco-russe a dû chercher d'autres sources de revenus. Obligée de faire vivre de l'autel un clergé pourvu de famille, on comprend qu'elle en soit arrivée à faire argent de tout, et qu'aucune de ses cérémonies, aucun de ses sacrements ne soit gratuit. Les inconvénients d'une pareille pratique, pour la dignité du clergé, n'échappent pas aux autorités ecclésiastiques. Elles voudraient en affranchir au moins les deux sacrements demeurés entièrement gratuits dans l'église latine : la confession et la communion. En 1887, le saint-synode a résolu d'interdire aux pénitens de remettre de l'argent dans la main du prêtre, ou de lui en laisser sur une table après la confession. Il a de même décidé de supprimer l'usage, pour nous assez bizarre, de déposer une offrande sur un plat en buvant du vin chaud après la communion. Pour remplacer cette branche de revenus, le saint-synode a ordonné de placer dans les églises des troncs spécialement destinés à recueillir les dons des fidèles qui viennent faire leurs dévotions. Cette mesure a été appliquée à Moscou, dès 1887, durant la semaine sainte. Comme il fallait s'y attendre, la recette a été en notable déficit sur les années précédentes. Il s'est rencontré des orthodoxes qui ont jeté dans les troncs des boutons et des

chiffons de papier, au lieu de pièces d'argent ou de billets de banque. Si le nouveau système est plus conforme à la dignité du prêtre, il est assurément moins favorable à ses intérêts. Aussi est-il douteux qu'il puisse être maintenu ou étendu à toutes les paroisses. A plus forte raison ne saurait-on supprimer la rétribution perçue par le prêtre pour les autres sacremens.

Si le Russe du peuple recourt souvent aux services du pape, il les rémunère chichement : pour les principales cérémonies, à peine donne-t-il un ou deux roubles ; pour les plus petites et les plus fréquentes, quelques kopeks (centimes du rouble). La multiplicité de ces redevances peut seule dédommager le clergé de leur modicité : aussi n'en néglige-t-il aucune. Il tend à se transformer en agent financier, en collecteur de taxes. Tout se paie, et le plus souvent rien n'a de tarif. La misère besogneuse du pape doit le disputer à l'avare pauvreté du mojik. Pour une cérémonie, pour un mariage ou un enterrement, on négocie, on marchandé, comme on ne marchandé plus qu'en Russie. De là toute sorte d'anecdotes, de contes, de légendes. Une fois, c'est un pape qui, pour se venger de la ladrerie du père, donne à l'enfant qu'il baptise un nom ridicule. Une autre fois, c'est un paysan qui demande à son curé l'autorisation de se marier dans une autre paroisse. « C'est fort bien, répond le ministre de Dieu, mais as-tu calculé ce que me coûte ton départ ? D'abord je t'aurais marié ; soit tant de roubles. Puis, tu auras des enfans : mettons sept : cela me ferait sept baptêmes. Puis, plusieurs de tes enfans viendront à mourir ; mettons trois : cela me ferait trois enterremens. Puis tu auras des fils ou des filles à marier : mettons quatre : cela me ferait quatre mariages. — Mais, *batiouchka*, réplique le paysan, tu es déjà vieux, tu pourrais mourir avant tout cela. — C'est vrai, mon ami, riposte le pape, nous sommes tous mortels ; aussi je ne te demanderai que dix roubles. »

La rapacité du clergé a fourni la matière de plusieurs contes populaires. Ces *skazki* montrent quelle opinion l'impitoyable levée du casuel a donné du pape au mojik. Pour juger des sentimens d'un peuple à l'égard de ses prêtres, on ne saurait, il est vrai, s'en fier à ses contes ou à ses proverbes. Monastique ou séculier, le clergé a partout été en butte aux traits de la satire populaire. Ce qui distingue la raillerie russe, c'est son âpreté. En voici un exemple d'après un conte recueilli par Afanasief. Un pape, c'est là chose commune, a refusé de célébrer les funérailles d'une femme pauvre. Le mari, en creusant lui-même la tombe, découvre un trésor : il porte une pièce d'or au prêtre. Aussitôt les prières sont dites ; le pasteur, tout changé, assiste au repas mortuaire ; il y mange et boit comme trois personnes. La richesse du festin servi

par le pauvre homme étonne le curé: il l'interroge, il l'adjure de confesser son péché. « As-tu tué quelque marchand? lui dit-il. — J'ai découvert un trésor, » répond le moujik. Le pope décide de s'emparer de la trouvaille de son paroissien en lui faisant peur. D'accord avec sa popesse, il imagine de se déguiser en diable. Pour cela, il s'affuble de la peau d'une chèvre. Le stratagème réussit, le moujik livre son trésor: mais, en le rapportant, le pope s'aperçoit que la peau de chèvre s'est attachée à ses membres. Cette naïve légende pourrait servir d'allégorie. Comme la peau de chèvre, le renom de cupidité s'est attaché au prêtre; il s'est collé à son front, il le défigure, il fait prendre le ministre de Dieu pour un suppôt du diable. Avoir des yeux de pope est une expression proverbiale pour désigner des regards avides.

Les évêques cherchent à modérer la cupidité de leurs prêtres; ils savent au besoin leur donner d'édifiantes leçons. Voici à cet égard un trait que j'ai tout lieu de croire exact. Une pauvre femme était venue trouver M^{sr} Dmitri, alors archevêque de Toula, le suppliant de lui avancer deux roubles. Le prélat, dont la charité était légendaire, ne put les trouver sur lui. « Que voulez-vous faire de ces deux roubles? demanda-t-il à la femme. — Mon mari est mort, répondit-elle, je voudrais faire dire pour lui les prières de l'église, et le prêtre exige deux roubles pour l'enterrement. — Je ne puis vous les prêter aujourd'hui, répliqua M^{sr} Dmitri: mais je présiderai moi-même demain aux funérailles de votre défunt. » Et il tint parole, à la consternation du pope, ainsi mis en cause. Le service funèbre terminé, l'évêque, au lieu d'adresser un reproche au prêtre, lui tendit un billet de deux roubles, en disant: « Prenez, vous n'êtes pas comme moi. Vous n'avez pas d'appointements, vous n'avez que votre casuel pour vivre. » Cela, en effet, est d'ordinaire exact et explique l'apparente rapacité des malheureux popes.

Le premier souci d'un prêtre, en prenant possession d'une paroisse, est de s'enquérir de la valeur du casuel. Il y a deux ans, un jeune pope du diocèse de Volhynie avait été nommé à une cure du district de Rovno. Ayant appris que c'était une paroisse pauvre, il écrivit à l'archevêché pour en solliciter une plus lucrative. L'archevêque, M^{sr} Palladius, fit droit à la demande du jeune ecclésiastique, mais en même temps il écrivit en marge de la requête: « Le pétitionnaire sollicite une paroisse de rapport. Pour l'obtenir, il faut travailler et s'en montrer digne. Les préoccupations matérielles cadrent mal avec la mission ecclésiastique. Le pétitionnaire ferait peut-être bien de chercher son avantage en dehors du sacerdoce, qui ne paraît pas être sa vocation (1). » Je doute que le

(1) La note de l'archevêque, publiée par le consistoire pour la gouverne du clergé diocésain, fut reproduite par les journaux, notamment par le *Kievlianine* (oct. 1885).

prêtre en question ait suivi le conseil épiscopal. Pour la plupart des popes, la prêtrise n'est qu'une carrière qu'ils ne se font pas scrupule d'exploiter de leur mieux.

Les exigences pécuniaires du clergé sont si connues que, en mainte contrée, elles constituent un obstacle au progrès de l'orthodoxie. « La foi russe est trop chère, » répondent aux convertisseurs certains indigènes de Sibérie. « Le pope est trop avide, disent de leur côté les *raskolniks*; les sacremens sont trop dispendieux. » Cette considération toute matérielle n'a pas été étrangère au succès de quelques-unes des sectes les plus récentes, les stundistes, par exemple. Plus d'un moujik en est venu à se persuader de l'inutilité des sacremens, à la suite d'une dispute avec le prêtre sur le prix d'une cérémonie. L'un des sectaires les plus en vue de cette fin de siècle, Soutaïef, n'avait pas débuté autrement.

Les fléaux physiques, la sécheresse, les épidémies, sont, pour le pope rural, autant d'occasions de profits. J'ai ainsi vu, dans le Midi, le clergé bénir successivement les melons de chaque paysan. Parfois, quand elles n'obtiennent pas le résultat désiré, les prières de l'église se retournent contre ses ministres. Le moujik les accuse de lui avoir fourni de mauvaises oraisons ou d'avoir mal accompli les rites. Dans une commune du gouvernement de Voronège, comme la sécheresse ne finissait point, les paysans imaginèrent d'immerger le prêtre dans la rivière. D'ordinaire, c'est pour les sorcières qu'ils réservent ce suprême argument; mais, entre le magicien et le prêtre, entre les incantations de l'un et les invocations de l'autre, l'obscur intelligence du moujik ne fait pas toujours grande différence, d'autant que prêtre et sorcier lui offrent à peu près le même genre de secours, à des conditions analogues. La pauvreté du clergé l'oblige à se prêter à des pratiques peu dignes de l'église; elle fait quelquefois de lui le complice des superstitions populaires. C'est ainsi que s'est perpétué longtemps l'usage d'emporter des prières dans un bonnet pour les femmes en couches. Le paysan tendait son bonnet fourré (*chapka*) pour que le prêtre pût y réciter ses *orems*. La prière dite, il fermait avec soin le bonnet pour ne pas la laisser échapper, et la transmettait intacte à l'accouchée, sur la tête de laquelle il la répandait en agitant sa *chapka*. Cette coutume, condamnée par le *Règlement spirituel* de Pierre le Grand, a, dans certaines contrées, persisté jusqu'à nos jours. On comprend la faiblesse du pope vis-à-vis de superstitions dont il vit.

Il faut se garder de croire que ces faiblesses enlèvent à l'humble clergé rural tout sentiment de sa haute mission. Les fonctions du prêtre se ravalent trop souvent pour lui à l'accomplissement mécanique des rites et de la liturgie; mais ces rites, il les célèbre avec la conscience de leur valeur religieuse et morale. Le pope est d'or-

dinaire fidèle à ce qu'on pourrait appeler le devoir professionnel. Cet homme aux manières vulgaires, à l'horizon borné, sait, à l'occasion, trouver des consolations pour les malades et des exhortations pour les mourans. Il a le secret du langage qu'il faut parler aux simples et aux ignorans. Plus il est près du peuple, par les mœurs, par les défauts mêmes, mieux peut-être il sait s'en faire comprendre. Les prêtres de la nouvelle génération, plus instruits, plus réservés, plus sobres, ne sont pas toujours ceux qui inspirent le plus de confiance au moujik. Il préfère parfois le pope de l'ancien type, avec sa bonhomie, sa grossièreté et ses vices qui sont les siens. « Je sais qu'il se soûle, disait de son curé un paysan, mais c'est un bon chrétien, et il n'est gris ni le samedi soir ni le dimanche matin. » A demi paysan durant la semaine, le pauvre pope redevient prêtre en revêtant la chasuble et l'épitrachelion. La mystérieuse vertu de la religion le porte au-dessus de ses chétives préoccupations et l'élève, pour une heure, au niveau de ses sublimes fonctions. Elles sont particulièrement rudes, ces fonctions du prêtre, sous un tel ciel, avec un tel hiver et les énormes distances des paroisses russes. Pour aller, sur ces plaines sans abri, porter l'extrême-onction à un malade ou confesser un mourant, il ne faut guère moins, en certaines saisons et en certaines régions, qu'une sorte d'héroïsme. Or, si le pope veut en être payé, il est inouï qu'il refuse les sacremens. Plus d'un a été surpris par l'ouragan en portant le viaïque par une nuit d'hiver. Pour se donner des forces, il avait, avant de partir, bu d'un seul coup un large verre de *vodka*; et le lendemain sa femme ou ses enfans ont retrouvé son cadavre sous la neige. J'ai entendu raconter plus d'un trait de ce genre. Ce qui est peut-être plus rare, c'est un prêtre en réputation de sainteté, attirant à son église la piété populaire. Il s'en rencontre cependant quelques-uns. Ainsi, dans ces dernières années, le P. Ivan Iliitch Serguief, archiprêtre de Saint-André de Cronstadt. C'est, pour le peuple des environs, une sorte de curé d'Ars ou de dom Bosco. On lui attribue des guérisons miraculeuses, on a foi dans la vertu de ses prières; aussi vient-on de tous côtés lui en demander ou se confesser à lui, si bien que son église présente en tout temps l'aspect encombré des églises orthodoxes un vendredi du grand carême.

IV.

La situation du pope explique le peu de considération et le peu d'influence du clergé. Le respect que le Russe, le moujik ou le marchand porte à la religion, rejaillit peu sur ses ministres. Il ne se fait

pas faute de se moquer du prêtre, qu'il salue du nom de père et dont il baise dévotement la main. Dans son exagération même, cette distinction entre l'église et le prêtre fait honneur au sens spirituel du peuple : sa religion n'est point si grossière qu'elle lui fasse confondre l'église avec le pape. Pour le paysan, le pape est une sorte de *tchinornik* spirituel, qui, de même que les autres fonctionnaires, prélève des redevances sur le pauvre monde. Il se reproduit, chez le peuple, le même phénomène dans l'ordre religieux que dans l'ordre politique. Les ministres de Dieu ne lui inspirent guère plus de sympathie que les employés du tsar. Sa dévotion filiale au maître ne s'étend pas à ses représentans. Sur le paysan, le prêtre a peut-être moins d'empire qu'il n'en possède dans nos campagnes de France où, d'ordinaire, il en a si peu. Rien cependant ne lui interdit d'en acquérir un jour, car, par la religion, le pape est encore le seul qui ait prise sur le moujik.

Sur les hautes classes, le clergé n'a pas l'influence que lui donnent ailleurs l'éducation, les femmes, ou la politique. Nulle part l'église et ses ministres n'occupent moins de place dans ce qu'on appelle le monde. Le pape est tenu à distance de la maison seigneuriale et exclu de la société cultivée. Ce n'est pas dans les maisons russes qu'on aurait l'idée de réserver la place d'honneur aux ecclésiastiques. Le respect pour la religion s'y allie fort bien avec le dédain de la soutane. « Le prêtre, disait J. de Maistre, est employé comme une machine. On dirait que ses paroles sont une espèce d'opération mécanique qui efface les péchés comme le savon fait disparaître les souillures matérielles. » Même dans les familles qui se croient religieuses, il en est encore souvent ainsi. On requiert le pape à jour fixe, à peu près comme le blanchisseur, a dit M. E.-M. de Vogüé; ses offices payés, on se croit quitte envers lui.

Tenu à l'écart par les classes civilisées, qui diffèrent de lui par leur éducation, leurs manières, leurs idées; plus voisin du peuple par son genre de vie, mais déjà trop supérieur aux moujiks pour se rabaisser sans souffrances à leur niveau, le pape russe, le pape rural surtout, est isolé entre deux mondes, l'un au-dessus, l'autre au-dessous de lui, et se sent presque également étranger à l'un et à l'autre. Cet isolement social borne son horizon intellectuel. Retranché de la société cultivée, le pape ne peut rien apprendre que par les livres, et il n'a guère à sa portée que des traités de théologie ou des ouvrages surannés. La science, la connaissance du monde moderne, ne lui sont guère plus accessibles que la société.

L'une des causes et, en même temps, l'un des effets de cet isolement social, c'est qu'entre le clergé et les autres classes, il n'y a d'ordinaire ni liens de famille ni communauté d'origine. Sous ce

rapport, aucun clergé célibataire n'est plus séparé de la société civile que ce clergé marié. Comme, depuis des siècles, il se recrute presque entièrement lui-même, le mariage, au lieu de le mêler aux autres classes, l'en a tenu à l'écart. Le pape n'est pas seulement séparé du monde par son éducation de séminaire et ses fonctions, mais aussi par son origine et ses relations de parenté. Le plus souvent, le prêtre est un fils de pape qui a épousé une fille de pape, et tous deux ont été élevés dans les écoles spéciales aux enfans des ecclésiastiques. Se perpétuant lui-même par ses propres rejetons, le clergé n'est rattaché, par les liens du sang, ni au bas peuple ni aux classes instruites. Les laïques, les hommes cultivés surtout, entrent fort rarement dans les ordres, et moins encore parmi les popes que parmi les moines. A cette abstention séculaire, il n'y a guère d'exceptions que depuis peu d'années. J'ai entendu citer, sous Alexandre III, quelques propriétaires ou quelques étudiants appartenant à la noblesse qui s'étaient fait ordonner simples popes ; ainsi par exemple, dans le diocèse de Kharkof. Pour ces hardis novateurs, ce n'était peut-être encore là qu'une manière « d'aller au peuple, » de servir le peuple et le moujik, à une époque où tant de dévouemens cherchent en vain leur voie.

L'émancipation des serfs et l'abolition des châtimens corporels ont indirectement relevé le clergé rural, que ses chefs s'étaient longtemps habitués à considérer comme une sorte de serf. L'on ne saurait se figurer, en Occident, de quelle manière les pauvres popes étaient, à une époque encore peu reculée, traités par leurs supérieurs. Les cours ecclésiastiques ne recouraient pas moins que les tribunaux séculiers aux punitions corporelles, et les consistoires diocésains en usaient largement vis-à-vis des clercs de tout ordre. Les mandemens épiscopaux se plaisaient à faire siffler le fouet aux oreilles du clergé. Après même que Catherine II eut adouci la législation, lorsque la caste ecclésiastique fut officiellement rangée au nombre des classes privilégiées exemptes des châtimens corporels, les verges continuèrent à cingler les épaules des prêtres de campagne. Le souvenir s'en est conservé dans les familles sacerdotales ; on s'y raconte de père en fils des traits de la manière dont certains prélats respectaient les prérogatives officielles de leur clergé. En voici un exemple emprunté aux mémoires d'un professeur d'académie, qui le tenait de son grand-père (1). C'était, vers la fin du xviii^e siècle, un évêque de Vladimir, non point un de ces tyrans mitrés dont maint diocèse a gardé la légende, mais un évêque réputé bon enfant, recevant ses prêtres et ses clercs paternellement

(1) *Mémoires de Rostislavof; Rousskaja Starina*, janvier 1880.

et les corrigeant de même à l'occasion. « Ah ! polisson ! leur disait le *vladyka*, du divan où il restait étendu, je vais te donner une leçon. Qu'on apporte les verges; déshabille-toi ! » Et, séance tenante, le prêtre ou le diacre, ainsi apostrophé, devait enlever sa soutane. On l'éten-
dait à terre à demi nu : quatre hommes tenaient le patient par les quatre membres aux pieds de Monseigneur, de façon que l'œil épiscopal pût mesurer les coups. Des prêtres étaient parfois, sur l'ordre de l'évêque, contraints de tenir leur confrère, pendant que les verges lui étaient administrées par les gens du prélat, et cela devant tout le monde. Le châtiment était cruel, le sang coulait. La loi qui exemptait le clergé du service militaire n'était guère mieux respectée des chefs ecclésiastiques ; pour faire d'un prêtre un soldat, ils n'avaient qu'à le déposer. Encore sous Nicolas, un certain M^{sr} Eugène, évêque de Tambof, avait ainsi fait raser et incorporer dans l'armée nombre de ses popes. En une seule fois, il avait envoyé au régiment toute une fournée de prêtres et de séminaristes. S'ils ne sont plus fouettés pour une peccadille ou enrégimentés sur un caprice épiscopal, les popes peuvent toujours être emprisonnés sur une sentence de leur évêque et de son consistoire. Ils peuvent aussi (et, avec eux, parfois les laïques) être condamnés à « la pénitence ecclésiastique. » Dans ce cas, c'est un couvent qui sert de geôle ; les clercs ainsi punis sont d'ordinaire internés dans un monastère. L'église a ses prisons aussi bien que ses tribunaux. La forteresse de Souzdal a ainsi été transformée en maison de détention pour les membres du clergé : elle avait encore pour commandant, il y a quelques mois, un moine, l'archimandrite Dosithée.

L'état et l'église ont un intérêt manifeste à relever la situation du clergé. D'Alexandre I^{er} à Alexandre III, il n'est pas un souverain qui ne s'en soit occupé. C'est une de ces questions qui, à chaque règne, revient à l'ordre du jour. L'empereur Alexandre II avait montré le prix qu'il attachait à cette œuvre, en suivant pour elle une marche analogue à celle qu'il avait adoptée pour l'affranchissement des paysans. C'était une autre émancipation qui avait tenté le libérateur des serfs. Dès 1862, il avait formé, dans ce dessein, une commission composée de membres du saint-synode et de hauts fonctionnaires. Ces études, poursuivies durant tout le règne du tsar libérateur et reprises sous son successeur, n'ont pas produit tout ce qu'on en avait espéré ; elles n'ont pas cependant été sans résultats.

Pour accroître les ressources des ministres de l'autel sans augmenter les charges de l'état ou des fidèles, on avait mis en avant un procédé en apparence fort simple : c'était d'élever les revenus du clergé en en réduisant le personnel. Jusqu'aux premières années

du règne d'Alexandre III, le saint-synode s'est appliqué à diminuer le nombre des paroisses et en même temps le nombre des hommes d'église. Il ne faisait, à son insu peut-être, qu'imiter les luthériens des pays scandinaves, où, pour des raisons analogues, on avait considérablement réduit le nombre des paroisses et des pasteurs. Ce n'était pas là une réforme appropriée au culte orthodoxe et à l'empire russe. L'immensité du territoire lui opposait un obstacle presque insurmontable. Au commencement du règne d'Alexandre III, on avait supprimé plus de trois mille églises. Quoiqu'un certain nombre aient été reconstruites ou rouvertes depuis, on ne saurait dire que le chiffre en soit trop considérable pour un tel empire. En 1887, la Russie ne compte pas en tout 33,000 paroisses, desservies par moins de 35,000 prêtres. Certaines de ces paroisses russes dépassent en étendue nombre de diocèses d'Italie ou d'Orient. Elles sont, en général, formées de plusieurs villages, parfois d'une dizaine de hameaux, souvent fort éloignés les uns des autres. Leurs dimensions mettent déjà le culte officiel hors de la portée d'une partie du peuple. Aussi ne saurait-on s'étonner que le gouvernement et le saint-synode aient renoncé à poursuivre la diminution du nombre des paroisses et des prêtres. Nous l'avions prévu à l'époque où ce système était en vogue (1). Les fidèles s'en sont montrés mécontents. Le clergé n'en a même pas retiré les avantages matériels qu'on s'en était promis. L'église, étant trop loin, a été moins fréquentée et les offrandes ont baissé d'autant. On s'est aperçu qu'éloigner le prêtre de ses paroissiens, c'était éloigner le peuple de la religion.

Comme on ne peut améliorer la situation des membres du clergé en en diminuant le nombre, on a imaginé d'autres expédients. On s'est demandé si, à défaut de l'état, les prêtres ne pourraient pas être rétribués par les assemblées provinciales (*zemstros*) ou par les communes. La commune ou le *zemstro* assurerait au pope un traitement fixe, et l'on pourrait affranchir les fidèles de toutes les redevances actuellement perçues pour les cérémonies de l'église. La gratuité des sacrements satisferait le peuple, en même temps qu'elle relèverait le prestige du clergé. Malheureusement les finances des *zemstros* ou des communes ne leur permettent guère de prendre à leur compte l'entretien des popes. La plupart ne sauraient s'en charger sans établir de nouveaux impôts, ce qui rendrait la réforme singulièrement moins populaire.

On cite quelques communes qui ont voté des appointemens à leur prêtre, mais c'est là une exception, et de pareilles résolutions sont révocables. Pour encourager les assemblées rurales à rétribuer

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1874, p. 830-831.

leur clergé, des laïques ont conseillé d'abandonner aux paroisses le choix de leur curé. Cette idée a trouvé faveur dans certains cercles, à Moscou surtout. Des écrivains à tendances slavophiles se sont attachés à démontrer que l'élection des curés était conforme aux coutumes nationales et aux canons de l'église. Loin d'être une innovation, le choix des pasteurs par leurs ouailles ne serait en Russie qu'un retour aux anciens usages. Il est vrai que l'élection des membres du clergé donnait souvent lieu à des scandales dont témoignent les conciles moscovites du xvi^e et du xvii^e siècle. Les candidats aux postes ecclésiastiques achetaient parfois les voix des électeurs. La coutume d'élire le curé se serait maintenue plus longtemps dans la Petite-Russie que dans la Grande. On en trouverait des traces, dans le diocèse de Kief, jusque vers 1840. Au cœur même de la Grande-Russie, le célèbre métropolite Platon aurait encore, sous Alexandre I^{er}, reconnu aux paroisses le droit de lui présenter un candidat aux cures vacantes.

Le *zemstvo* de Moscou avait demandé, en 1880 et 1884, que le droit d'élection, ou au moins de présentation, fût rendu aux paroisses. D'autres assemblées provinciales s'étaient prononcées dans le même sens. Cette intervention des *zemstros*, le saint-synode l'a blâmée par la bouche du haut-procureur, comme un empiètement des autorités laïques sur le domaine de l'église. D'après la vénérable assemblée, si l'église laissait antrefois les paroisses désigner leur pasteur, cela tenait à l'insuffisance du nombre d'hommes instruits connus des évêques. Il n'en est plus de même aujourd'hui que les séminaires forment la pépinière naturelle du clergé; l'élection des curés ne serait, à en croire le saint-synode, qu'un retour aux temps d'ignorance (1). Cette objection n'a pas convaincu les partisans de l'élection; ils répondent aux chefs de la hiérarchie que le choix des paroisses pourrait être limité aux candidats ayant achevé leurs études théologiques. En fait, les assemblées de villages ou de *volost*, qui se croient en droit de donner leur avis sur tout ce qui intéresse la commune, se permettent parfois de demander la nomination ou le renvoi d'un prêtre. Le ministère de l'intérieur, d'accord avec le haut-procureur, a, en 1887, interdit aux assemblées de paysans de s'immiscer dans de pareilles questions.

L'avantage de l'élection des prêtres, ce serait, en intéressant le peuple au choix de ses pasteurs, de le rapprocher du clergé. Ce rapprochement, on l'a poursuivi par d'autres moyens; ainsi, notamment, par la création des curatelles paroissiales (*prikhodskiiia popotchitel'stra*). L'un des appas des sectes pour l'homme du peuple, c'est que les adhérens du *raskol* sont membres d'une communauté

(1) *Compte rendu du haut-procureur pour 1884* (déc. 1886).

solidaire, qu'ils participent à son administration comme à ses dépenses, que son oratoire leur appartient, qu'ils s'y sentent chez eux. Les curatelles de paroisses, instituées en 1864, devaient donner aux laïques orthodoxes une part dans la gestion des affaires de leur église. C'étaient une sorte de conseil de fabrique et en même temps un bureau de bienfaisance, parfois même un conseil scolaire. A l'aide de ces curatelles laïques, on comptait relever à la fois la situation matérielle et l'autorité morale du clergé. Nous ne voyons pas qu'elles aient beaucoup servi à l'une ou à l'autre. Créés d'en haut, par voie administrative, ces conseils de paroisse ont manqué de spontanéité et d'indépendance. Un grand nombre d'églises n'en sont pas encore pourvues ; là où elles existent, elles n'ont souvent qu'une existence nominale. La curatelle doit être nommée par l'assemblée de paroisse (*prikhodskaja skhodka*), et cette assemblée, composée de tous les habitans orthodoxes, il est souvent malaisé de la réunir. Lorsqu'on la convoque, c'est d'ordinaire pour une demande d'argent ; cela seul explique le peu d'empressement du peuple. Les offrandes volontaires devaient former la principale ressource de ces conseils de fabrique ; mais ces offrandes faisant défaut, on est souvent contraint d'astreindre les paroissiens à une sorte de taxe que la curatelle a grand'peine à percevoir, même pour les dépenses les plus urgentes.

Le gouvernement impérial a cherché dans l'école un autre moyen de rapprocher le peuple du clergé et de relever la situation du pope. Une nouvelle sphère d'activité a été ainsi ouverte à l'église. Les écoles paroissiales, confiées à ses soins, ont pris sous Alexandre III un rapide développement. Pendant que, en France, on cherchait à exclure la religion et le clergé de l'enseignement populaire, en Russie, le gouvernement appelait l'église et ses ministres à diriger l'instruction du peuple. Le comte Dmitri Tolstoï, à l'époque où il cumulait les fonctions de haut-procureur et celles de ministre de l'instruction publique, s'était déjà attaché à multiplier les écoles de paroisses, placées sous la direction du clergé local. Un moment, vers le milieu du règne d'Alexandre II, ces écoles étaient, au moins sur le papier, montées au chiffre d'une vingtaine de mille. Mais, comme il arrive souvent en Russie, où la fatigue et la négligence suivent de près l'engouement, la décadence des écoles paroissiales avait été aussi prompte que leur faveur. La plupart avaient disparu devant les écoles laïques inaugurées par les états provinciaux (*zemstvos*) (1). M. Pobédonostsef s'est donné pour mission de les relever. Sous son impulsion, les écoles de paroisses ont, de nouveau, surgi de tous côtés. Aucun ministre de l'instruction publique n'a autant fait, à

(1) Voyez l'*Empire des tsars et les Russes*, t. II, p. 203-207 (2^e édit.).

cet égard, que ce procureur du saint-synode. A cette collaboration de l'église dans l'œuvre de l'enseignement populaire, le gouvernement impérial a découvert un avantage moral et un avantage matériel. Il se flatte d'instruire le peuple à moins de frais et à moins de risques. Le prêtre, le diacre, le clerc ordonné par l'église et placé sous l'autorité de l'évêque, lui paraît encore l'instituteur le plus sûr comme le moins cher. Les premiers résultats de l'instruction primaire en Russie n'ont pas, on doit l'avouer, été fort satisfaisans. Là aussi, on a éprouvé la vanité du préjugé banal, qui voit dans la diffusion de l'enseignement primaire un gage de moralité. Il s'en faut que la science de la lecture ou l'art de l'écriture aient toujours moralisé le moujik assez heureux pour avoir une école dans son village. On s'est, en même temps, aperçu que les paysans lettrés devenaient moins sourds aux revendications révolutionnaires. Le gouvernement russe a tenté ce que, à d'autres époques, ont fait d'autres gouvernemens, eux aussi conscients de l'utilité de l'instruction primaire et défiants de ses résultats; Alexandre III et M. Pobédonostsef ont demandé la solution du problème à la religion et à l'église.

D'après le règlement de juin 1884, règlement élaboré par le saint-synode, les écoles paroissiales, ouvertes par le clergé orthodoxe, ont expressément pour but d'affermir dans le peuple les principes de la foi et de la morale chrétiennes, en même temps que de lui donner les premiers élémens des connaissances utiles. L'on ne saurait nier qu'un enseignement, ainsi fondé sur la religion, soit le plus conforme aux goûts et aux mœurs du paysan. M. Pobédonostsef n'exprime qu'une vérité d'expérience en constatant dans ses rapports que, pour inspirer confiance au peuple, l'instruction doit s'appuyer sur l'enseignement religieux. Le paysan russe désire entendre son fils chanter à l'église, et lui lire, durant les longues veillées de l'hiver, quelque livre de dévotion. C'est pour cela qu'il l'enverra le plus volontiers à l'école. En lui faisant apprendre à lire, il a peut-être moins en vue la vie et les avantages temporels que le bien de l'âme et le salut. Pour lui, comme pour notre moyen âge, la science ne doit être que la servante de la foi; il ne l'estime qu'autant qu'elle se plie à cet humble office. Avec une pareille conception, avec les superstitions qui pèsent sur les campagnes, l'école religieuse est peut-être bien la plus capable d'arracher le moujik à « la puissance des ténèbres. »

Les difficultés (en laissant de côté la question financière) ne viennent pas du peuple, mais plutôt du clergé. L'église orthodoxe n'a jamais refusé ses ministres pour une pareille œuvre; mais le prêtre russe en a-t-il la force? le prêtre russe en a-t-il le loisir? C'est ce que mettait en doute plus d'un esprit impartial. L'ignorance d'une

partie du clergé semblait le mal préparer au rôle d'instituteur. Cette objection, il est vrai, ne saurait s'étendre à un enseignement tout à fait élémentaire ; il dépend du clergé et des écoles ecclésiastiques de l'écartier entièrement. Pour cela, on a déjà fait à la pédagogie une place dans certains séminaires ; on a institué près de quelques-uns des écoles primaires modèles. Ailleurs, dans le diocèse de Nijni, par exemple, on a récemment (1887) créé des écoles normales ecclésiastiques. Quant au temps enlevé à l'église par l'école, le prêtre est moins l'instituteur que le directeur des nouvelles écoles paroissiales. L'évêque peut, en cas de besoin, lui substituer une autre personne. Le pope peut se faire aider ou suppléer dans son école par le diacre, ou par les clercs inférieurs, les serviteurs de l'église (*tserkorno-sloujitéli*). L'on a proposé d'y employer spécialement les diacres ou les psalmistes, qui professeraient la semaine à l'école pour chanter le dimanche à l'église. Dans la pratique, ce serait à peu près la situation de nos anciens instituteurs qui échangeaient leur chaire pour le lutrin, avec cette différence que ces maîtres russes seraient eux-mêmes investis d'un caractère ecclésiastique. A défaut de diacre ou de psalmiste, le prêtre peut se faire aider par sa famille, par sa femme, par ses fils ou ses filles. Il y trouve une modeste rémunération.

L'enseignement, dit le règlement de 1884, est à la charge des prêtres ou autres membres du clergé. Il peut aussi être confié à d'autres maîtres ou maîtresses, mais toujours sous la surveillance du prêtre et avec l'autorisation de l'autorité diocésaine. Les maîtres doivent être pris de préférence parmi les anciens élèves des écoles ecclésiastiques. Le principe de la subordination de l'école à l'église a été ainsi poussé à ses dernières conséquences. On chercherait en vain, dans aucun pays de l'Europe, un système scolaire aussi délibérément « clérical. » Ces écoles paroissiales relèvent directement de l'autorité épiscopale ; elles ne peuvent être fondées, ni fermées, ni transférées à une administration civile qu'avec l'autorisation de l'évêque. Chaque diocèse a son conseil scolaire, en majorité composé d'ecclésiastiques. Chaque évêque a ses inspecteurs diocésains nommés par lui, ses prêtres inspecteurs ; il est vrai que ses écoles restent en outre soumises à l'inspection scolaire laïque.

L'école paroissiale étant une succursale de l'église, la direction générale de l'enseignement est réservée au saint-synode. C'est le saint-synode qui rédige les programmes, et ce que ces programmes mettent en première ligne, c'est l'histoire sainte, le catéchisme, les prières, le chant d'église. La lecture, l'écriture, les élémens de l'arithmétique (telle est d'ordinaire toute la sphère de cet humble enseignement) ne viennent qu'au second rang. Dans les écoles à

deux classes, ce qui est l'exception, on ajoute des notions élémentaires sur l'histoire nationale et sur l'histoire ecclésiastique. L'assistance aux offices, les dimanches, est obligatoire. A l'école pour les enfans on peut joindre, toujours avec l'autorisation épiscopale, des cours d'adultes, des sections techniques pour l'enseignement professionnel, des cours du dimanche. On y peut aussi annexer des bibliothèques populaires; le choix des livres appartient au saint-synode.

Ces écoles paroissiales sont encore trop récentes pour qu'on en puisse apprécier l'influence sur le peuple et sur le clergé. Quoiqu'elles n'aient que des moyens d'existence précaires, étant à la charge des paroisses ou des particuliers, elles ont pris un rapide développement. En quelques années, il en a surgi des milliers. Des confréries mi-religieuses, mi-patriotiques, telles que la confrérie orthodoxe de la Vierge à Saint-Pétersbourg ou la confrérie de Saint-Cyrille et de Saint-Méthode à Moscou, se sont donné pour mission d'en répandre les bienfaits. On les a vantées comme un préservatif contre l'esprit de secte. Katkof les célébrait comme un agent de russification dans les pays de nationalités ou de confessions mêlées. Ainsi, aux bords du Volga, chez les Tchouvaches ou les Tchérémisses; et cela non-seulement dans les régions à demi asiatiques, près des « allogènes » aux trois quarts païens, mais aussi sur les frontières européennes, dans les provinces occidentales, en Lithuanie, en Russie-Blanche, en Petite-Russie. Il est des localités où, dans l'école du pope, les catholiques sont plus nombreux que les orthodoxes. On ne permettrait pas au clergé catholique romain d'ouvrir école contre école.

Au moment de la promulgation de l'ukase de juin 1884, il ne restait, dans tout l'empire, que 3,000 écoles de paroisses; six mois plus tard, le clergé avait fondé près de 2,000 écoles nouvelles, et ce mouvement n'a fait que grandir. A la voix des évêques, sur le signe du haut-procureur du synode, les écoles ont surgi par centaines dans chacun des cinquante-quatre diocèses orthodoxes de l'empire. A en juger par les dernières années, il y aura bientôt peu de paroisses qui n'en soient pourvues. Les sceptiques, il est vrai, se demandent si toutes ces écoles fonctionnent, si nombre d'entre elles n'existent pas uniquement sur les registres des consistoires. L'on est encore en Russie exposé à de pareilles mystifications. Il suffit d'un ordre ou d'un vœu des gouvernans du jour pour que les institutions encouragées en haut lieu sortent tout à coup du sol, sauf à ne jamais fonctionner que dans les rapports officiels ou à bientôt retomber dans le silence du néant. L'âge des villages improvisés de Potemkine n'est pas encore entièrement évanoui. Il se peut que, parmi ces milliers d'écoles improvisées à grand bruit, il y en ait des centaines sans

maîtres ou sans élèves. Cela s'est déjà vu en Russie, pour ces mêmes écoles de paroisses, sous Alexandre II, à une époque où l'on avait déjà songé à mettre l'enseignement populaire aux mains du clergé. Vers 1865, par exemple, les statistiques officielles inscrivaient jusqu'à 18,000 écoles ecclésiastiques paroissiales; et, quand on descendait à examiner le nombre des élèves de ces 18,000 écoles, on trouvait, non sans surprise, qu'il ne dépassait pas 100,000. Chacune de ces écoles de paroisses ne comptait ainsi en moyenne que cinq ou six élèves, ce qui revient à dire que beaucoup n'avaient qu'une existence nominale.

Il semble, il est vrai, n'en plus être de même aujourd'hui. A en croire les comptes-rendus officiels, les nouvelles écoles paroissiales auraient, en maint diocèse, une moyenne de vingt à trente élèves. Des centaines de milliers d'enfans des deux sexes apprendraient, sous la direction du pope, à déchiffrer les trente-six lettres de l'alphabet russe. Il s'est trouvé des localités si satisfaites de ce mode d'enseignement qu'elles voulaient transférer au clergé les écoles laïques. Un moment, il a été question de lui confier les libres écoles fondées par les *zemstvos*. Quoique la Russie ne soit pas encore en proie aux luttes du « laïcisme » et du « cléricalisme, » une pareille absorption de l'enseignement primaire par le clergé répugnerait à la plupart des Russes. Les avantages de la variété et de la concurrence ne leur échappent point. Parmi les amis attirés de l'église, il s'en est rencontré d'assez clairvoyans pour ne pas lui souhaiter un monopole si manifestement au-dessus de ses forces. Le dernier des slavophiles, feu Aksakof, appréhendait de voir l'exclusion de l'élément laïque provoquer un antagonisme entre la société civile représentée par les *zemstvos* et les influences ecclésiastiques. L'idée d'abandonner à l'église l'enseignement populaire n'en a pas moins été agitée jusqu'au sein des assemblées provinciales. En quelques districts, les *zemstvos* ont eu assez de confiance dans le clergé pour lui remettre spontanément leurs écoles en continuant à les subventionner de leurs deniers. Le plus souvent, le *zemstvo*, en conservant ses propres écoles, y a fait une plus grande place aux matières religieuses, spécialement au slavon ecclésiastique: c'était le meilleur moyen de gagner la confiance du peuple à l'enseignement laïque.

Si les écoles du *zemstvo* sont généralement demeurées indépendantes du clergé, il n'en est pas de même des petites écoles villageoises, dites écoles de lecture et d'écriture (*gramotnost*), où l'enseignement était donné par des paysans, d'anciens soldats ou des employés en retraite, dont le plus clair du traitement était d'être nourris par les parens de leurs élèves. Toutes ces chétives écoles « paysannes, » l'empereur Alexandre III les a placées sous la

direction des autorités ecclésiastiques. Comment s'en étonner alors qu'en France, au lendemain de la révolution de 1848, M. Thiers voulait abandonner tout l'enseignement primaire aux frères et aux curés ? Il est vrai que l'église russe est loin d'avoir pour l'enseignement la même passion et les mêmes ressources que l'église catholique. Pour que le récent essor des écoles paroissiales se soutienne et que le règne d'Alexandre III ne revoie pas les déceptions du règne d'Alexandre II, il faut que les habitudes du clergé changent singulièrement. Naguère encore, il montrait si peu de souci de l'instruction du peuple qu'il ne se donnait même pas toujours la peine de lui apprendre le catéchisme. Les zemstvos avaient beau rétribuer le prêtre pour enseigner à l'école « la loi de Dieu, » ainsi que disent les Russes, nombre de popes oubliaient ce premier devoir de leurs fonctions. Après cela, on comprend que plus d'un sceptique doute encore de l'aptitude du clergé à l'enseignement.

Ce n'est pas seulement dans l'école que le clergé doit aujourd'hui contribuer à l'instruction du peuple, c'est aussi dans l'église. La prédication, le mode d'enseignement propre au clergé, avait, jusqu'à une époque toute récente, presque entièrement disparu de la Russie. La parole vivante était d'ordinaire bannie de l'église. On lui avait substitué des lectures des pères ou de traités approuvés par le synode ; mais ces livres, émaillés de locutions siavonnes et mal lus par le pope, restaient souvent inintelligibles aux masses. Jusqu'à cette fin de siècle, leur piété n'a guère eu d'autre aliment. En fait, le Russe orthodoxe s'est, durant des centaines d'années, passé de toute instruction religieuse. On se demande comment pouvait se transmettre la foi ; il est vrai qu'aujourd'hui encore nombre de moujiks en ignorent les dogmes essentiels ; beaucoup ne savent même pas leurs prières. Quand la vigne du Seigneur était ainsi laissée en friche par les mains chargées de la cultiver, comment s'étonner d'y voir partout lever l'ivraie de l'hérésie et les folles herbes des sectes ?

De Pierre le Grand jusque vers l'avènement d'Alexandre III, la prédication était restée presque entièrement confinée dans les hautes régions ecclésiastiques. Chez le clergé noir, parmi les archimandrites et les évêques, l'éloquence était un moyen de distinction et un titre à l'avancement. Aussi, les principaux orateurs sacrés de la Russie ont-ils été des prélats. Cette éloquence épiscopale excellait surtout dans le panégyrique ; c'est encore le genre national. La raison en est aux institutions. La chaire chrétienne semblait autant s'inspirer de Pline le Jeune vis-à-vis de Trajan que de saint Ambroise ou de saint Chrysostome en face des empereurs. L'éloge du prince et du pouvoir y tenait une grande place. La flatterie y mê-

lait les hyperboles orientales et les raffinemens byzantins au ton patriarcal et biblique cher aux Russes. L'adulation s'y montrait parfois tellement outrée qu'Alexandre 1^{er} se crut obligé d'interdire par ukase « qu'on appliquât, dans les sermons, à Sa Majesté Impériale, des louanges qui n'appartiennent qu'à Dieu. »

Évêques et archevêques ont, vis-à-vis des prédicateurs du bas clergé, un immense avantage; ils n'ont pas à compter avec la censure. Naguère encore, d'après les réglemens édictés sous Nicolas, les sermons, composés par de simples prêtres, devaient être soumis à l'approbation de leurs supérieurs ou à la censure ecclésiastique. On conçoit ce qu'une pareille obligation avait de peu encourageant pour de pauvres popes, d'ordinaire peu versés dans l'art d'écrire. La censure ecclésiastique s'est aujourd'hui relâchée de ses prétentions; la langue du pape a été déliée. Les pessimistes disent qu'on n'a pas toujours à s'en féliciter. Il est des prêtres qui ne savent pas peser leurs paroles. C'est ainsi que, en 1884, un curé du diocèse de Tver (village de Vernovo) s'était fait accuser d'avoir, dans un sermon, excité les paysans contre les propriétaires.

La prédication a-t-elle pris, dans les dernières années, un essor inattendu, la cause en est toute profane. Ici encore, le clergé a cédé à l'impulsion du dehors. L'église (on pourrait presque aussi bien dire l'état) s'est-elle efforcée de rendre au peuple le sermon évangélique; c'est dans un intérêt politique presque autant que dans un intérêt religieux. La chaire, de même que l'école, a paru un moyen d'agir sur le peuple. Pour la guerre contre les doctrines subversives, on a enrôlé l'éloquence chrétienne. Le pape a été appelé à l'aide du gendarme. Au sourd apostolat des propagandistes révolutionnaires, on a tenté d'opposer la parole de Dieu. Les conspirations ont remis en honneur la prédication.

Le principal souci des pasteurs russes, de ceux, notamment, qui portent la houlette épiscopale, est de prémunir leur troupeau contre les pièges du loup « nihiliste. » Cette préoccupation est d'autant plus naturelle qu'en combattant les ennemis de l'état, ils ont conscience de combattre les adversaires de l'église. Le gouvernement ne saurait reprocher au clergé, au haut clergé du moins, son inaction. Le haut-procureur a tout lieu d'être satisfait du zèle des évêques. La plupart ont en personne conduit leurs prêtres à la défense de l'autocratie. Les prélats orthodoxes ont, comme l'évêque de Viatka, invité le clergé à inculquer à ses ouailles de « bons principes religieux et politiques. » Les mandemens et les discours épiscopaux ont été remplis de dissertations politico-sociales, et les simples prêtres se sont efforcés d'imiter leurs chefs. La fidélité au tsar et au trône a été le thème d'une multitude d'homélies. Les fêtes

impériales reviennent plusieurs fois, chaque année, fournir l'occasion de solennels panégyriques. C'est ainsi que l'un des plus renommés prédicateurs de l'empire, M^{re} Ambroise, archevêque de Kharkof, célébrait, en 1887, l'anniversaire du couronnement d'Alexandre III par un discours sur les « devoirs des sujets. » Ce n'était assurément pas là un sujet neuf pour un auditoire russe. Pierre le Grand, tout en montrant peu de confiance dans les talens oratoires de son clergé, lui faisait déjà recommander, par son *règlement spirituel*, de prêcher sur le respect dû aux autorités, et spécialement à la « suprême autorité du tsar. »

La chaire russe a beau regarder souvent la terre en parlant du ciel, la religion et le clergé ont tout profit au renouvellement de la prédication dans l'église. Pour avoir été longtemps sevré de sermons, le peuple russe, avec sa gravité naïve, n'en a pas moins le goût de ce genre solennel. Aucun clergé ne s'adresse à un public aussi avide ou aussi respectueux de la parole de Dieu. Les prédicateurs en renom y trouvent des lecteurs non moins que des auditeurs. Aussi les recueils de sermons ne font-ils plus défaut. A Pétersbourg, une collection de discours prononcés à Saint-Isaac était, en quelques semaines, répandue à des centaines de milliers d'exemplaires. Aux sermons le clergé a ajouté, dans les grandes villes, des lectures, des conférences, voire des colloques contradictoires qui attirent nombre de curieux. Le clergé, sorti de sa torpeur séculaire, commence à prendre part aux luttes de la vie nationale. Avec le glaive de la parole, il a retrouvé l'arme propre du prêtre; elle peut l'aider à reconquérir l'autorité qui lui manque. Si jamais le pape recouvre quelque ascendant sur le peuple, ce sera par là. Malheureusement, le caractère officiel du clergé, la constitution bureaucratique de la hiérarchie, les liens étroits qui la rattachent à l'état, l'espèce de monopole religieux dont l'église est investie, sont peu faits pour en rehausser l'autorité morale ou gagner à ses ministres la confiance des peuples.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

LES

INSTITUTIONS LOCALES

EN FRANCE

Depuis quelque temps, la vieille machine administrative subit de terribles assauts. Nos députés ont donné le branle, en renversant un ministère qui aimait trop les sous-préfets. Ils ont, il est vrai, changé d'idée fixe, et porté ailleurs leur zèle de réformes. Mais l'opinion, à la fois plus lente et plus tenace, s'est emparée de la question. Elle se demande s'il ne serait pas temps de simplifier des rouages coûteux et surannés. Il lui déplaît qu'en cet âge de chemins de fer et de télégraphe, l'administration française reste semblable à une antique diligence, lourde, bruyante, gémissant sur ses essieux, livrée à des conducteurs aussi nombreux que voraces ; qu'elle se traîne péniblement dans les ornières, au milieu d'un bourdonnement de mouches du coche. Des observateurs compétents donnent de la précision à ces critiques et les traduisent en chiffres. Ils osent porter la main sur l'arche sainte. Ici même, un écrivain peu suspect de complaisance pour les réformes radicales a fait récemment le compte de ce que les fonctionnaires coûtaient au budget, et

démontré qu'on pouvait biffer d'assez jolis traitemens, sans nuire sensiblement à la sécurité et au bonheur de nos concitoyens (1).

Mais le problème a une autre face : que deviendra la France, lorsqu'on aura diminué le nombre des fonctionnaires ? Est-elle apte à gouverner toute seule ses intérêts de clocher ? L'esprit d'initiative n'est-il pas définitivement étouffé par l'excès de centralisation ? Ne verra-t-on pas renaître l'anarchie administrative qui a signalé les premières années de la révolution ? Sommes-nous même capables, en qualité de Gaulois insoucians et légers, de saisir les beautés du *self-government*, le seul produit anglais qui, de l'avis de ses inventeurs, n'est pas fait pour l'exportation ?

Je connais peu de questions aussi controversées. Il y a cinquante ans qu'on bataille sur ce terrain à coups de gros volumes ou de pamphlets. Les amans de l'Amérique, Tocqueville et Laboulaye, l'un avec sa gravité mélancolique, l'autre avec sa bonhomie railleuse, nous ont tour à tour accablé du contraste des peuples libres, et témoignent peu de confiance dans notre aptitude à pratiquer les libertés locales. De nos jours, les docteurs hésitent et hochent la tête. M. Taine n'est pas éloigné de croire que nous sommes un peuple de moutons destiné à être éternellement conduit ou égaré par des Panurges jacobins. M. Boutmy lui-même, ce maître en art constitutionnel, déclare que la révolution a fait table rase, qu'il n'y a plus trace en France d'institutions locales, et que rien de vivant ne s'interpose entre l'individu et l'état.

Certes, il est audacieux de s'insurger contre d'aussi fortes autorités. Je ne comprendrais pas cependant qu'étant de cet avis, on osât toucher un cheveu d'un seul fonctionnaire. Car enfin ce personnage devient quelque chose de sacré, du moment qu'il est l'unique gardien des traditions administratives, le tuteur indispensable et tout-puissant. Mieux vaut cent fois payer quelques bergers de plus que d'abandonner tout le troupeau au désordre et à l'incurie.

Il faut donc, avant de parler réformes, être exactement renseigné sur le plus ou le moins de vitalité que le ciel nous a départi. Il faut savoir si réellement l'antique sève provinciale est tarie chez nous, si nos extrémités se refroidissent à vue d'œil, ou si, par un heureux hasard, des organes nouveaux nous seraient poussés à notre insu, pendant ce terrible siècle, de croissance suivant les uns, de décadence selon les autres, dont l'année 1889 va marquer le terme.

(1) Voyez la *Revue* du 15 août, les *Fonctionnaires et le Budget*, par M. Cucheval-Clariigny.

I.

D'abord, avant l'œuvre des hommes, celle de la nature.

Dans les disputes d'école, on oublie trop souvent ce personnage muet, cet antique Destin qui poursuit son œuvre silencieuse à travers nos décrets d'un jour. Tachons de lui restituer sa part. L'assiette même de la vie locale est indépendante de tous les faiseurs de constitutions. Les « villes, bourgs et villages, » pour employer notre vieille langue administrative, ont poussé un peu partout, comme il a plu à Dieu. Tantôt le village primitif, épanoui sur le bord d'un fleuve, s'est élevé, comme une plante grasse et vigoureuse, jusqu'à la dignité de grande ville. Tantôt c'est une fleur chétive de marécage ou de lande, dont un clocher malingre forme le point culminant. Il y a de petites villes renfrognées qui se tiennent à l'écart des grandes routes, toutes ramassées sur elles-mêmes. D'autres, d'un contour indécis, ouvertes à tout venant, comme une longue auberge, se sont étalées à l'aise sur le chemin du Roy. On dirait un être vivant qui se contracte ou se développe, suivant que le milieu lui est favorable ou hostile : ici, c'est un village serré, rasé contre terre, sur les grands plateaux battus des vents, comme un troupeau de bêtes faisant tête à l'orage ; là, c'est une petite ville suspendue au flanc d'un coteau, nonchalante et dispersée, qui descend d'étage en étage pour tremper le bout du pied dans la rivière. Souvent l'habitation humaine se dégage à peine de la vie obscure et inconsciente des choses : baignée de verdure, fleurie et moussue jusque sur les toits, elle participe encore du règne végétal. Quel contraste avec la cité voisine, où les arbres des squares prolongent tristement leur existence artificielle !

Villages historiques, reconnaissables aux ruines de leurs châteaux ; bourgs de gros rapport, peu soucieux d'élégance et larges comme des greniers à grains ; places énormes et béantes, qui attendent le marché aux bœufs ; rues tortueuses et discrètes, où s'abritent de vieilles vies fanées : tel est le cadre infiniment divers auquel doit se plier, bon gré mal gré, la symétrie des institutions administratives. C'est une magnifique et inégale végétation de toits, de pignons et de clochers, répartie d'après des lois si anciennes et si variées qu'elle paraît capricieuse, plongeant ses racines dans le sol national et s'épanouissant à la surface comme la fleur de la civilisation. En tout pays, il y a peu de jouissance aussi délicate que de contempler ces rencontres fortuites et durables de la nature et de l'homme. C'est la source principale du pittoresque. Qu'une soudaine perspective nous découvre

une série de hameaux semés dans une vallée et répercutant la même silhouette jusque dans les lointains bleuâtres ; qu'un village se dresse au-dessus de nos têtes, accroché aux aspérités d'un roc : nous nous arrêtons ravis, et notre poitrine se dilate de plaisir. On a de la peine à croire que quelques barbouilleurs de lois, perdus dans ces fourmilères, puissent, avec un peu d'encre, modifier l'imposant travail des siècles.

Mais s'il en est ainsi de tous les pays, que dire de la France ? Chez nous, la nature a poussé jusqu'aux extrêmes limites la fantaisie et la diversité. Avec une capitale de 2 millions d'âmes, nous avons six cent cinquante-trois communes qui ont moins de cent habitans et deux qui en ont vingt-quatre. Qu'on se représente tous les degrés intermédiaires d'une échelle qui ne compte pas moins de 37,000 échelons !

Sur chaque terroir, la forme de l'agglomération diffère. Dans la Provence, le Roussillon et le Languedoc, les villages sont généralement compacts, assez éloignés les uns des autres. Ils couronnent souvent les hauteurs, à la manière des petites villes d'Italie. De loin, ils offrent un aspect imposant, hérissé ; de près, la forteresse devient quelquefoisasure. Mais telle ville, comme Carcassonne, présente encore un modèle achevé de ce municiple cuirassé que Rome a légué au moyen âge. Dans le nord et l'ouest, tantôt l'isolement féodal, tantôt la dispersion celtique ont laissé leur trace. Au centre, en Berry, la trame des villages est tellement lâchée, que les enfans ont 2 lieues à faire pour gagner l'école. Le long des fleuves et des rivières navigables, par exemple dans le bassin de la Loire, les formations sont plus régulières. Les villages, les bourgs se succèdent à des intervalles rapprochés. C'est pain bénit de voyager à pied dans ce pays-là. Rabelais y trouvait les lieues très courtes ; car on n'y marche pas une heure sans rencontrer bonne table, bon gîte et le reste. Les grandes villes se sont cantonnées sur le grand fleuve, les petites se tiennent modestement sur les affluens. Quand on s'enlance en Bretagne et en Vendée, l'éparpillement devient extrême dans l'intérieur des terres. Mais au bord de la mer, les villages se ramassent autour de leur clocher, qui sert de balise et de point de repère aux pêcheurs, le long des côtes. Il faut bien que toutes ces maisons de veuves s'entr'aident et se sentent les coudes. La dispersion est grande en Normandie, parmi ces grasses fermes cauchoises, isolées les unes des autres par de profondes trauchées d'arbres et de gazon. On les reconnaît de loin à leur masse de verdure solitaire ; elles dominent la plaine large et vide. Là, l'unité sociale, ce n'est pas la commune, c'est la ferme, avec sa hiérarchie primitive qui descend par des transitions

insensibles de l'homme jusqu'au dindon. Évidemment, l'autre société, celle que les lois ont établie entre les bipèdes sans plumes, ne vient qu'en seconde ligne. Aux environs des grandes villes, et surtout près de Paris, les villages forment une espèce de faubourg continu. Leur territoire, de plus en plus restreint, prend une valeur énorme. Il est sans cesse engraisé, saturé des détritiques que produit la vie surabondante. Là, il ne s'agit pas de rassembler les brebis d'un troupeau dispersé, mais, au contraire, de voir clair dans cet enchevêtrement. Et partout quelle disproportion entre la grande ville, fière de ses vieilles traditions, toute pleine de sa personnalité, et le pauvre hameau qui atteint à peine l'âge de la conscience!

Que de nuances aussi dans la destinée des villes : chacune a eu son moment de gloire. Chinon, Blois, Fontainebleau, n'oublieront jamais qu'elles ont été résidences royales. Vendôme, Loches, Amboise, Parthenay, des centaines d'autres, ont été de petites capitales, des places fortes importantes qui soutenaient de terribles sièges. Au XII^e siècle, la possession de Gisors, sur la frontière du duché de Normandie, était une question de vie ou de mort pour le roi de France. Rien de plus changeant que cette apparente immobilité des murailles. Dans chacune des petites sociétés qu'elles enferment, selon les âges, la sève afflue ou se retire. On ne peut faire son tour de France sans rencontrer à chaque pas le témoignage de ces vicissitudes locales. Tel bourg n'a pas quitté sans regret le bord d'une petite rivière où campaient autrefois les légions romaines. On voit encore les fondations d'un amphithéâtre, juste en face la colline où l'herbe et les ronces recouvrent les circonvallations du camp. Quelques siècles plus tard, le nouveau village s'est cristallisé à l'ombre du château féodal, dont les remparts, rasés à fleur de terre, servent aujourd'hui de promenade publique. Plus tard, il fallut voyager de nouveau et se rapprocher de la route royale. Le vieux bourg se croyait arrivé au terme de sa carrière : vain espoir. Deux siècles se passent, c'est-à-dire deux jours pour un être de pierre ; et voilà un chemin de fer qui vient tout déranger, avec ses lignes géométriques. L'ancienne station gallo-romaine reprend sa course dans la direction de la voie ferrée. Combien de fois la vieille ville, à moitié endormie auprès de son église, contemple d'un œil jaloux l'enfant sorti de ses flancs, l'autre ville jeune, bruyante, animée, dont les maisons blanches font paraître ses murailles plus grises.

Partout la vie compense la mort. A côté des cités qui se sont doucement assoupies, après avoir vaillamment combattu sous la Ligue ou sous la Fronde, nous en verrons bien d'autres qui ont grandi trop vite, et dont les membres démesurés, pareils à ceux d'un adoles-

cent, dépassent gauchement le vêtement administratif. A l'époque industrielle, Roubaix sort d'une toute petite graine et grandit démesurément. Saint-Nazaire creuse son port et donne des inquiétudes à Nantes. Même dans les campagnes, par exemple au milieu des grands défrichemens de l'ouest, il se forme à chaque instant des bourgs mieux agglomérés, qui montrent, dès leur naissance, une âpreté à vivre, une soif d'agrandissement, un esprit d'intrigue des plus juvéniles. Il y a même des cantons où l'on démolit les anciennes *borderies* éparses dans les champs et notoirement insuffisantes, pour reconstruire autour du noyau communal. Depuis le premier chemin de fer, c'est-à-dire depuis cinquante ans tout au plus, ces naissances et ces transformations ont été si rapides qu'on a grand-peine à tenir à jour l'état civil des communes, et qu'à chaque instant un chef-lieu est détrôné par quelque ambitieux parvenu.

Je n'y vois, pour ma part, aucune raison de croire que tout va de mal en pis. En 1388, les chanoines de Normandie se plaignent déjà de la rareté des bras dans les campagnes. Au xvi^e siècle, Bernard Palissy écrit : le laboureur veut faire de son fils un monsieur. On trouverait, dans les Mémoires de Saint-Simon, des lamentations analogues. Cependant, à travers tant de vicissitudes, les campagnes se sont assez gaillardement tirées d'affaire. Les hommes chercheront toujours le point fixe d'Archimède. Ils n'admettront jamais que la terre tourne et que les courans se déplacent.

C'est qu'en effet, dans les pays doués de quelque vitalité, l'existence des cités ne ressemble pas seulement à celle des plantes, qui naissent, fleurissent et se dessèchent sur place. Elles agissent à distance les unes sur les autres ; elles sont entraînées dans une espèce de gravitation qui quelquefois échappe à toutes les prévisions. Il y a ainsi des morceaux de département qui tournent le dos à leur chef-lieu et subissent l'attraction d'une ville plus favorisée. Ouvrez un instant la carte de France : le réseau compliqué des chemins, des rivières, des canaux et des voies ferrées, que vous suivez du doigt, et qui se coupent dans tous les sens, forme, autour de chaque petit centre, comme les rayons d'une étoile. Le nombre et l'importance de ces rayons déterminent assez exactement la position relative, la chaleur et la puissance de ces foyers de vie locale répandus sur tout le territoire. Les grandes villes se détachent, aux points de rencontre des lignes noires, comme les carrefours de la circulation nationale, tandis que les sous-préfectures s'enveloppent d'un plus modeste réseau. L'attraction de Paris est si forte qu'elle se fait sentir jusqu'aux extrémités du territoire. Lorsqu'on se rapproche de la capitale, cette attraction tient du

vertige. Un département tout entier, celui de Seine-et-Oise, est une espèce d'anneau de Saturne que le voisinage d'une grosse planète empêche de se constituer solidement. Versailles n'est pas le centre d'un système séparé : c'est un globe refroidi qui gravite dans l'orbite d'un astre plus puissant.

Nos grandes villes, à leur tour, sont les reines d'autant de systèmes secondaires, fondés principalement sur les nécessités industrielles et commerciales. Leur sphère d'influence dépasse de beaucoup les limites d'un département. Or, la grande loi qui préside à la formation de ces groupes, ce n'est pas l'arbitraire du législateur, c'est l'intérêt privé ; ce sont les relations libres et spontanées des hommes entre eux. Voilà la règle suprême qui arrête l'essor d'une cité au profit de sa rivale. On rencontre souvent en province de petites villes assez heureusement situées, qui ne peuvent se consoler de rester médiocres. En vain elles appellent sur leur clocher les faveurs du gouvernement. En vain, elles se sont enrichies des votes de leur député. Dix ou quinze lieues plus loin, une grande ville fait contre-poids et tire à elle sans effort le commerce et l'industrie de la contrée.

La réforme la plus libérale n'y changera rien. Il ne dépend pas de nous de modifier le cours des choses. En perfectionnant les moyens de transport, on a rapproché le paysan de la grande ville, et il est tout naturel que cette attraction supérieure contre-balance celle du clocher. Ces réflexions prennent un tour saisissant, lorsqu'on visite une de nos innombrables ruines féodales, et que, debout sur les glacis du château, on aperçoit en bas l'ancien bourg à tournure presque noble, avec ses toits pointus, ses pignons, ses poivrières, parfois un beffroi, une église flamboyante encore de rosaces, dont les verrières ouvragées s'illuminent au soleil couchant. Plus loin, très loin dans la plaine, on distingue les habitations neuves dispersées, comme des moutons lâchés dans la verdure. Pourquoi le troupeau ne s'est-il pas ramassé autour du vieux bercail, si intime, si chaud en hiver, si frais en été, et toujours rempli de souvenirs ? La réponse, demandez-la aux longs rubans de routes bien damés, séduisants à l'œil, qui s'éloignent du bourg dans toutes les directions, disparaissent un instant sous les arbres, puis filent comme une flèche et promettent une courbe légère, vaporeuse, sur les dernières collines de l'horizon. Ces routes portent des noms divers : Tours, Orléans, Bordeaux, etc. : mais il y en a toujours une plus belle et plus engageante que les autres, qui s'appelle Paris. Voilà ce qui fait rêver le journalier que vous voyez là-bas, appuyé sur sa pioche, le dos tourné au vieux château. Pourquoi irait-il s'enfermer dans des murailles, lorsque la sécurité est

complète et que les débouchés sont certains? Ce qu'on serait tenté de mettre sur le compte de l'apathie n'est qu'un calcul fort juste. Les deux causes d'attraction, le bourg tout proche, la grande ville éloignée, se combattent et se neutralisent.

En somme, parmi toutes ces communautés urbaines ou rurales, du haut en bas, du cèdre jusqu'à l'hysope, il règne une obstination à vivre, une puissance de sève, un mouvement continu d'échange, de transformation et de renouvellement, qui ne sentent nullement leur pourriture. Ce n'est pas ainsi qu'on se figure un pays où la vie locale serait en décadence. Les jalousies mêmes, les querelles sont des symptômes de vitalité. Les territoires de toutes ces petites républiques sont invariables, parce que la puissance publique les ferait au besoin rentrer dans leurs limites. Mais sans le gendarme qui veille, elles recommenceraient la guerre et feraient des conquêtes, tout comme au moyen âge. C'est ainsi que jadis « messieurs » de Berne opprimaient les cantons pauvres de la Suisse, Florence écrasait Pise, et Strasbourg était la suzeraine très exigeante d'une foule de petites communautés vassales. De même on verrait Rouen mettre des chaînes au port du Havre, et Nantes combler le bassin de Saint-Nazaire. Les mœurs de notre temps les empêchent de tirer l'épée : elles se contentent de la lutte pacifique. Elles se disputent les faveurs ministérielles, et, ce qui vaut mieux, s'évertuent à renouveler leur outillage pour se mettre au courant des progrès modernes. On sait à quelle orgie de chemins de fer et de canaux se livrent maintenant ces communes de France dont on gourmande le sommeil. L'enceinte législative retentit de leurs aigres récriminations. On les soupçonne de fausser les ressorts de la politique. Mais il est au moins singulier d'entendre les mêmes publicistes, qui se lamentent sur l'envahissement des intérêts locaux, déclarer qu'il n'y a plus de vie locale en France. Il faut avouer que le témoignage de nos yeux et de nos oreilles contredit furieusement leurs assertions, et que, comme dans la comédie, les gens qu'ils tuent se portent assez bien. A moins que l'esprit de système n'ait précisément les effets que Stendhal attribuait irrévérencieusement à l'éducation des jésuites : « Donner l'habitude de ne pas faire attention à des choses plus claires que le jour. »

II.

Oui, dit-on, nous savons tous que les communes les plus faiblement constituées subissent le flux et le reflux de la vie matérielle; mais c'est la vigueur politique, et par suite la personnalité morale qui leur manquent.

Il fut un temps où l'on enseignait comme parole d'Évangile que notre fameuse concentration était sortie tout armée de la tête du premier consul. Tocqueville n'a pas eu de peine à reconstituer sa généalogie, et à prouver qu'elle était fille de l'ancien régime. Mais à la place de cette légende, il s'en est formé une autre, d'après laquelle la France monarchique et celle de la révolution, complices involontaires, auraient conspiré à l'envi contre les libertés locales, pour étouffer tout germe d'autonomie dans la province ou dans la ville. Cette opinion me semble au moins exagérée. D'abord, il ne faut pas confondre le particularisme avec la liberté. Lorsque l'école libérale réclame pour les communautés secondaires le droit de se gouverner elles-mêmes, elle n'entend pas apparemment créer, pour telle province, un privilège au détriment des autres. Elle n'admettrait pas qu'il y eût, pour la Bretagne ou pour le Languedoc, une liberté spéciale dont ne jouirait pas l'Île-de-France. Même en Angleterre, tous les comtés se gouvernent de la même manière, et ce n'est qu'avec la plus grande répugnance que nos voisins se voient forcés d'appliquer des lois spéciales à l'Irlande. Ce que l'ancienne monarchie combattait en Bretagne, et plus tard la Convention dans les départemens de l'ouest, c'était le même ennemi sous des noms différens : tantôt le privilège, tantôt le fédéralisme. Si solide que fût déjà l'unité française au siècle dernier, elle n'avait point acquis ce caractère indiscutable qu'elle a aujourd'hui. La royauté, qui l'avait fondée, avait le devoir de la maintenir.

Dans tout pays qui n'est pas fédératif, le point fixe, le palladium des libertés locales, c'est la cité. Or, si la monarchie s'est beaucoup ingérée dans les affaires des villes, il n'est pas vrai qu'elle ait détruit leur personnalité. Nos historiens, tout pleins de l'histoire agitée des communes jurées du moyen âge, ont admis trop facilement que l'esprit municipal s'est éteint avec elles. C'est confondre la vie politique avec la vie administrative. Lorsque, en 1563 et en 1579, on enlevait aux communes la juridiction criminelle et consulaire, l'état reprenait ses prérogatives légitimes. Depuis lors, le pouvoir central s'est montré fort envahissant. Les offices municipaux ont été vendus aux enchères. Mais n'est-ce pas une preuve de vitalité persistante, que l'empressement même qu'on mettait à les acquérir? Nos rois auraient-ils trouvé tant d'amateurs pour des titres sans valeur? Ils trafiquaient des dignités municipales : donc ces dignités avaient conservé quelque prestige. C'était, du reste, un expédient de trésorerie plutôt qu'un calcul tyrannique : en 1764, le droit d'élection est rétabli, et si, en 1771, on revient à la vénalité des offices municipaux, ce n'est point par haine des libertés locales, c'est par nécessité financière. Encore nombre de villes te-

naient tant à leur droit d'élection qu'elles le rachetèrent elles-mêmes au gouvernement.

Tâchons de nous dégager des préjugés contemporains et de mieux comprendre cette époque. En réalité, les villes du xvii^e et du xviii^e siècle ressemblaient à leur bourgeoisie : sans perdre conscience d'elles-mêmes, elles s'étaient données à la monarchie. Elles voyaient dans la majesté imposante du pouvoir central le symbole de l'unité française. Qu'on parcoure la plupart de nos grandes villes : Lyon, Bordeaux, Nantes et tant d'autres, on sera frappé du nombre d'édifices publics ou privés qui datent de ces deux siècles, et qui portent la marque d'une prospérité difficile à concevoir sans une forte dose d'indépendance et d'initiative. Le goût de l'uniformité, l'imitation de Versailles, et, pour tout dire, le dévouement au roi, s'y marient singulièrement aux traditions locales. Arrêtez-vous à Reims, sur la place Louis XV, construite tout entière dans le goût du dernier siècle. La statue de « Louis le Bien-aimé » s'y dresse dans une attitude héroïque, qui déconcerte un peu vos notions d'histoire. Cette statue est-elle donc une simple platitude, comme celle que La Feuillade éleva à Louis XIV? Nullement. L'histoire de la ville montre que l'enthousiasme des bons Rémois fut sincère. C'était l'hommage spontané du vin de Champagne et du drap qui avaient largement profité des années prospères de la première moitié de ce règne. Ce loyalisme subsistait en province alors même que l'humeur frondeuse prédominait à Paris, et le gaspillage des finances n'y fit pas immédiatement oublier l'influence bienfaisante du cardinal Fleury. Mais le sentiment monarchique n'étouffait pas nécessairement l'originalité : à cette même époque, Nantes et Bordeaux, qui jouaient dans le monde un fort grand rôle, avaient chacune leur goût, leurs traditions et leur parure. Le pinceau de Vernet reproduisait avec complaisance cette variété somptueuse de nos ports. Est-ce que la ville de Paris, dont on ne conteste pas la puissante individualité, ne se portait pas au-devant de ses souverains avec un empressement que nous trouverions servile? Nos conseillers municipaux ferment volontiers les yeux sur ces égarements passagers : ils voudraient arrêter l'histoire à Étienne Marcel. Leurs devanciers, non moins remuans, étaient plus souples. On peut s'en assurer en feuilletant, au musée Carnavalet, le gros volume qui contient la description des fêtes données par la capitale à l'occasion des entrées de rois ou de princes du sang. Que de feux d'artifice l'orgueil municipal n'a-t-il pas tirés en l'honneur de la royauté avant de la décapiter! Que de festins, que de bals, que de lampions! Et il n'était pas nécessaire de réchauffer le zèle public : la joie de la population tenait du dé-

lire, comme aussi plus tard sa fureur. Les archives de toutes nos villes sont pleines de ces vieilles gravures où le faste local se marie avec complaisance aux pompes de la monarchie. Les cités, comme les individus, subissaient la fascination du pouvoir et faisaient acte de courtisan. Comme les personnes aussi, elles gardaient leur liberté de jugement. On le vit bien lorsque toutes les communes de France rédigèrent leurs cahiers. Cet exposé des griefs de la nation n'était point une pancarte incolore, composée par quelques philosophes de cabinet. C'était une série d'œuvres collectives, indépendantes, variées, et en quelque sorte municipales. Les villes étaient si vivantes qu'elles se chargèrent de porter jusqu'au pied du trône les vœux de la nation, et qu'elles rédigèrent le programme de la révolution. Il y aurait un curieux chapitre d'histoire à écrire sur leur rôle pendant la période révolutionnaire. On y verrait que les Français, loin d'avoir perdu l'habitude de se grouper autour des intérêts locaux, loin de sacrifier uniquement à une idole abstraite, subirent à l'excès les influences régionales et l'impulsion trop exclusive des grandes villes. Les constitutionnels ne les trouvaient que trop actives, et Malouet en parlait « comme de maux nécessaires. » On put voir, dans tous les cas, qu'elles n'étaient ni mortes ni languissantes.

Et les campagnes ? étaient-elles, sous l'ancienne monarchie, complètement dépourvues de vie locale ? De récentes recherches ont prouvé le contraire. Les rustres s'assemblaient à son de cloche sur la place, devant l'église, et souvent, lorsqu'il pleuvait, dans l'église même : ce qui devait faire un beau vacarme. Il ne s'agissait pas d'un paisible conseil mené par son maire : tous les habitants étaient de droit membres de l'assemblée ; procédé sauvage, mais conforme à la doctrine la plus pure du gouvernement du peuple par lui-même. On sera peut-être étonné d'apprendre que ces étranges réunions, si éloignées de la correction du grand siècle, ne disparurent que deux ans avant la révolution française. Turgot, à qui elles avaient sans doute rompu la tête dans son intendance du Limousin, déclarait qu'elles étaient « trop nombreuses, tumultueuses et déraisonnables. » Un édit de juin 1787 leur substitua des conseils élus. Il admettait cependant la possibilité de convoquer la grande assemblée dans certains cas extraordinaires. On ne s'attendait guère à trouver, derrière la centralisation si redoutable de notre ancienne monarchie, un régime analogue à celui de la commune américaine. Quant aux réunions en plein air, je ne sais trop s'il faut les regretter. Mais certainement il y a chez nos paysans un instinct obscur, une sorte d'atavisme qui les ramène à l'endroit où délibéraient leurs ancêtres. N'avez-vous pas remarqué dans nos campagnes, le dimanche,

ces cultivateurs vêtus de leurs plus beaux habits, qui accompagnent leurs femmes jusqu'à la porte de l'église et qui, au lieu d'entrer, restent sur la place à causer de leurs affaires? Ils n'obéissent pas au désir de faire une manifestation laïque, car cette sorte de congrès dominical se tient de préférence dans nos plus pieuses provinces, et le clergé ne s'en montre nullement scandalisé. Mais ces hommes font comme leurs pères, qui délibéraient des affaires communes au dehors, tandis que les femmes priaient au dedans. Ils ne sont guère plus qu'une vingtaine aujourd'hui. On dirait les âmes en peine des paysans du xvi^e siècle, cherchant la trace de leurs anciennes libertés.

Il vint un temps où les communautés rurales durent compter avec le représentant du roi, de plus en plus puissant. Elles passèrent de l'âge d'or à l'âge de fer. Mais ce fut aussi pour elles l'occasion d'un utile apprentissage. Sous la tutelle bénévole du clergé, leur vie devait être passablement rudimentaire. De vastes territoires couverts de métairies n'étaient pas même organisés. Ceux dont le royaume n'est point de ce monde n'ont aucune raison de pousser les autres à la conquête des biens terrestres. Ils pensent qu'on doit être content de son lot, s'effacer, vivre entre son bœuf et son âne : que toute réunion nombreuse est une occasion de pécher en paroles ou en actions, et que l'ambition de mener ses semblables est un piège du malin. Aussi reconnaît-on encore les villages qui ont grandi dans le voisinage de quelque abbaye, sur bonne terre ecclésiastique : les chaumières y ressemblent à des ermitages. Comme le principal but des peuples n'est pas de se préparer à la mort, il est fort heureux que les gens du roi très chrétien aient secoué cet engourdissement béat. Ils venaient d'ailleurs avec les intentions les moins édifiantes. Ce serait leur faire trop d'honneur que de leur prêter le désir de contribuer à l'éducation des campagnes. Mais ils avaient besoin d'argent ; et au seul bruit de leur pas, l'argent disparaissait dans toutes les cachettes de ces habitations dispersées. Les rats se faisaient tout petits et rentraient dans leurs trous. Faute de responsabilité collective, on ne savait où frapper. C'est alors qu'on inventa les syndics ruraux, et que, pour les mieux tenir, on les déclara perpétuels. Les paysans votèrent d'abord sans enthousiasme, et les syndics acceptèrent de mauvaise grâce, sachant de quoi il retournait. Mais on ne leur demandait pas leur avis. De fait, la position n'était pas séduisante : il fallait répondre pour toute la commune, contenter le seigneur du lieu, obéir aux ordres du subdélégué, surtout faire rentrer la taille ; et, au bout du compte, on n'était pas sûr de ne point attraper des amendes ou la prison. Il y avait de grosses peines contre les syndics récalcitrans. On avait des devoirs et point de droits. Aussi la recommandation faite aux syndics de ne pas vendre leur

charge paraît quelque peu dérisoire, car les amateurs étaient peu nombreux et le recrutement très difficile. Il fallait, pour susciter un candidat, des argumens du genre de ceux qui font de Sganarelle un médecin. Beaucoup de syndics auraient pu dire comme lui, montrant un bâton : « Je n'ai jamais eu d'autre licence. » On choisissait souvent un régisseur de bas étage, un garde-chasse, un ancien valet du château, comme cela se pratique encore dans quelques coins reculés de nos provinces. Le seigneur faisait venir un de ses laquais et lui tenait à peu près ce langage : « Eh bien ! La Fleur, ces drôles veulent donc avoir un syndic ? — Au contraire, monseigneur, ils en meurent de peur. — Tu te trompes, mon ami ; ils doivent le désirer, puisque le roi le veut. Fais-toi nommer, mou garçon, et mène-les rondement, ou tu auras de mes nouvelles. »

Tel est le timide grand-père de nos maires de campagne. Il faut croire cependant qu'on prit goût à l'institution, car le nombre des syndics ne cessa d'augmenter jusqu'à la révolution. On voit aussi que ces communautés, mieux régies, savaient mieux se défendre. Leur voix arrivait plus souvent jusqu'aux oreilles de l'intendant. Pour elles, une justice administrative sommaire remplace les lenteurs des parlemens. Elles ne refusent pas la corvée, mais elles en contrôlent l'emploi, et elles crient lorsqu'on envoie les corvéables travailler trop loin de chez eux. Elles se plaignent de ce que leurs chemins sont dégradés, tandis que le roi a de belles routes quatre fois trop larges. Peu à peu, l'administration, gênée dans son arbitraire, est forcée de régulariser ce vieil impôt du travail, et l'ordonnance du contrôleur-général Orry, en 1737, repose sur des principes peu différens de ceux que nous appliquons aux prestations. Les « chausséurs » convoquent les habitans pour examiner avec eux l'état des chemins. Les corvéables peuvent se racheter en argent. Quand il s'agit de gros travaux, il y a, comme aujourd'hui, une enquête, un devis, une adjudication. Enfin, l'on confond moins souvent l'impôt du roi et celui de la commune : ce dernier est discuté et consenti par les habitans.

Ainsi l'ancien régime, qui n'a jamais songé à détruire la personnalité morale des grandes villes, a créé quelquefois et partout développé celle des communautés de campagne.

III.

En 1789, les constituans portèrent une main hardie sur les franchises provinciales ; mais ils furent moins novateurs qu'on n'est disposé à le croire et peut-être qu'ils ne le croyaient eux-mêmes.

Tel qui pense inventer ne fait que se souvenir. Leur œuvre est un singulier mélange de sagesse et d'illusion : le chimérique s'est évaporé, le solide est demeuré.

Leur plus grand tort fut de s'imaginer qu'ils allaient inaugurer par décret le règne de la vertu. Ils avaient trop fréquenté Jean-Jacques et pas assez Montesquieu. La rédaction même des actes législatifs s'en ressentait. A les lire aujourd'hui dans l'aride *Bulletin des lois*, on entend passer le souffle de leurs grandes espérances si promptement déçues. Ce sont des appels à la concorde, à la bonne volonté des citoyens; des complimens que s'adresse le législateur pour avoir assuré l'exercice le plus étendu du droit de cité, la sûreté et la liberté des choix, etc. Avec de pareilles dispositions, on devait supprimer d'un trait de plume toutes les anciennes entraves. On abolit toute distinction de ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne, ainsi que les dénominations d'hôtels de ville, d'échevinats et consulats. Plus de droits de présentation ou de présidence, attachés à un titre, à une terre, à une fonction. Tous les anciens agens du pouvoir exécutif, commissaires départis, intendans, subdélégués, sont congédiés et supprimés. L'administration est confiée à une hiérarchie de conseils dont le mécanisme est fort compliqué, car il faut distinguer le bureau, le conseil restreint et le conseil-général de la commune ou du département; autant de corps emboîtés les uns dans les autres et dont les prétentions se contrecarrent. Ce n'est pas tout : on ne se contente pas de confier aux assemblées la gestion des intérêts locaux, on les investit de pouvoirs qui, partout ailleurs, sont réservés au gouvernement. Les assemblées de département répartissent les contributions directes, dressent les rôles, surveillent les versements, ordonnancent les dépenses publiques. Leur compétence embrasse l'assistance, les prisons, l'enseignement « politique et moral, » les rivières, les routes, les églises, la salubrité, l'emploi des milices et gardes nationales, c'est-à-dire la totalité du pouvoir exécutif. De trésoriers-généraux, il n'en est pas question. Ils sont remplacés par une multitude de caisses indépendantes, placées sous la surveillance suspecte des officiers de district, sans aucune des règles tutélaires qui distinguent entre la perception et l'encaissement. Les municipalités ont aussi des attributions financières. Elles dirigent les travaux publics. Elles sont érigées en tribunaux de police. On leur confie la régie des établissemens de l'état, des hôpitaux et même des forêts : c'est-à-dire qu'on introduit le loup dans la bergerie. C'est à elles, un peu plus tard, que l'on donne l'administration des biens nationaux. Dans maint endroit, elles ne les lâchèrent plus et les convertirent en vaines pâtures.

L'anarchie ne se fit pas attendre. Dès l'année 1790, on supplie les communes de ne pas aller si vite, et de ne toucher qu'avec prudence au régime des hôpitaux. Elles firent de tels dégâts dans les forêts et se livrèrent à de telles violences contre les gardes « des maltrises » que le rapport officiel qualifie ce désordre d'effrayant. Quelques-unes d'entre elles engagent de folles dépenses, surtout à l'époque de la fête de la fédération : elles imitent ces seigneurs de la cour de François I^{er} qui portèrent au camp du drapeau le prix de leurs moulins et de leurs fermes sur leurs épaules, avec cette différence que leurs prodigalités appauvrirent surtout les caisses publiques dont la surveillance leur est confiée : une loi intervint, en décembre 1790, pour les forcer à restituer les deniers de l'état. En 1792, il faut un décret contre les empiètemens des municipalités pour leur défendre « de donner des ordres et d'envoyer des commissaires hors de leur territoire. » Puis c'est la procession interminable des délégations qui se rendent à Paris : la même année, nouveau décret pour renvoyer chez elles les députations plus ou moins extraordinaires et permanentes des municipalités « auprès du roi et du corps législatif. » L'assemblée nationale ne sait plus par quelle formule faire rentrer sous terre les esprits qu'elle a évoqués. L'erreur capitale était d'avoir voulu créer, entre des corps élus nombreux, peu contrôlés et très envahissans, une hiérarchie uniforme qui n'est possible qu'entre des fonctionnaires. On voulait faire de la centralisation spontanée : une grande somme de liberté locale n'est praticable qu'à la condition de distinguer nettement entre les attributions de l'état et celles des communes. On voit, par le décret du 15-27 mars 1791, les conséquences de cette anarchie : insubordination des corps les uns envers les autres, ingérence illégale dans les affaires de l'armée, refus des municipalités de fournir les renseignemens qui leur sont demandés, et maint autre abus qu'on entrevoit derrière la réserve du langage officiel, voilà le mal. Envoi de commissaires pour réprimer les troubles dans les assemblées des communes ; suspension individuelle ou collective des corps du département ; révocation du procureur-syndic et des administrateurs de district par le conseil départemental, voilà les palliatifs incohérens qu'on essaie d'employer. Mais le désordre augmente, les événemens se précipitent, la Convention tranche dans le vif, et le 26 octobre 1793 paraît un décret qui sursoit à l'élection des municipalités.

Telle est la partie caduque de l'œuvre de la constituante. Voici maintenant celle qui a duré : nous pouvons discerner plus nettement, à cent ans de distance, les solides assises qu'elle a posées au-dessous de la surface agitée de l'histoire. Ce sont d'abord tous

les emprunts faits à l'ancien régime sur l'organisation des conseils et les pouvoirs des maires ; puis une décision très importante, malgré son caractère négatif, et qui n'a été adoptée qu'après de mûres délibérations : le 12 novembre 1789, il fut décrété que des municipalités seraient établies « dans chaque ville, bourg et municipalité de campagne. » Donc, au moment même où l'on supprimait le mot, on admettait la chose, puisqu'on laissait à la commune son ancienne circonscription. Ce ne fut pas sans résistance : Thouret voulait créer des communes uniformes de six lieues sur six. « Vous augmenterez, disait-il, les forces de chaque municipalité en rassemblant à un seul point toutes celles d'un même territoire que leur dispersion aurait réduites à l'inertie. Au lieu d'atténuer la vigueur nationale en divisant le peuple par petites corporations, dans lesquelles tout sentiment généreux est étouffé par celui de l'impuissance, créez plutôt de grandes agrégations de citoyens, unis par des rapports habituels, confians et forts par cette union... » Il ajoutait, ce qui devait ébranler ses collègues : « Combien de municipalités, dans les campagnes, ne sont pas à la merci des seigneurs, des curés ou de quelques notables ! » Malgré ces raisons, les constituans refusèrent de bouleverser la première division territoriale de la France. Ils se contentèrent, dans l'instruction du 30 mars 1790, d'inviter les communautés à se réunir en une seule municipalité, toutes les fois qu'elles le jugeraient possible. Ils écartèrent également la motion d'un député qui proposait d'établir dans les villes des municipalités principales, auxquelles ressortiraient celles des bourgs et villages, considérées comme secondaires.

Pour ma part, je leur sais autant de gré de cette sage réserve que de leurs plus belles créations. Sans doute, notre commune est souvent bien chétive ; mais au moins elle est historique, naturelle, et, partant, vivace. Elle conserve son nom celtique ou gallo-romain, son antique territoire. Elle est chère au paysan, qui ne comprendrait pas qu'on dérangeât un horizon tracé par les siècles ; et puisque ce grand endormi s'y intéresse, si petite qu'elle soit, elle nous devient chère aussi. Il faut tâcher de remédier à sa faiblesse et à son isolement, mais non pas en la supprimant. L'expérience semble du reste justifier la constituante, car aucune des tentatives qui ont été faites plus tard pour élargir le territoire communal n'a réussi. Il n'y a pas lieu de s'arrêter à la proposition de Condorcet en 1793 : le moment était mal choisi. On ne discutait plus alors : on déclamait. Hérault de Séchelles répondit, une main sur son cœur, que c'était insulter les municipalités, à qui la révolution devait tant. Mais on sait quel fut le sort de la municipalité de canton, cette création éphémère du directoire : elle est généralement citée comme un

modèle de mauvaise administration. Cinquante ans plus tard, dans la constitution de 1848, Odilon Barrot fit introduire le principe d'un conseil cantonal, qui n'est, ce semble, jamais sorti des limbes. De nos jours, l'idée a été reprise sous différentes formes, et une enquête ouverte au ministère de l'intérieur sur le degré de consistance qu'on pourrait donner à des assemblées de ce genre : on a été arrêté dès les premiers pas par la difficulté de leur trouver un budget. Même les commissions cantonales pour les écoles et pour les chemins, qui sont destinées à éclairer et stimuler les conseils municipaux, ne paraissent pas douées d'une grande vitalité. Tous ces rouages artificiels ne font qu'embarrasser la marche des affaires. Il faut toujours revenir à la règle posée par la constituante et formulée par Malouet : « Dans chaque lieu, l'administration des affaires locales appartient à ce lieu. » Aujourd'hui, comme en 1790, lorsqu'une contestation s'élève sur la limite de deux communes, on s'en tire en consultant les vieilles chartes. Avant de déplacer une borne, on va chercher, dans les archives de la préfecture, l'ancien registre terrier des paroisses. Ce parchemin jauni, antédiluvien, sur lequel la main d'un moine ou d'un curé a tracé gauchement l'ancienne limite de son petit royaume, fait encore foi de nos jours, et atteste ainsi l'origine vénérable, le caractère irréductible de la commune française.

On reproche plus souvent à la révolution d'avoir aboli la division capricieuse mais naturelle des anciennes provinces, et de l'avoir remplacée par un département géométrique qui ne pouvait servir de cadre qu'à des institutions inertes. Il s'est formé toute une légende sur les bienfaits de cette vie provinciale, tarie, semble-t-il, en 1789. Comme s'il suffisait de ressusciter la Normandie, le Poitou, la Guyenne, pour faire sortir de terre autant de petites capitales brillantes et originales, qui tiendraient tête à l'invasion parisienne ! C'est confondre, à mon avis, l'indépendance politique avec la vie administrative. Oui, sans doute, si la France était composée d'une série de petits états confédérés, on pourrait voir renaître, sur tel ou tel point de notre sol, quelque variété intéressante de notre vieille civilisation. Encore l'exemple des cités d'Amérique prouve-t-il que l'autonomie, poussée à ses dernières conséquences, ne comporte pas toujours une forte dose d'originalité. Mais qui voudrait sacrifier notre unité politique, fût-ce pour rendre à Toulouse l'éclat de ses jeux floraux, l'usage courant du dialecte provençal aux félibres, ou bien pour restaurer ces fameux états de Bretagne, qui avaient fait de la péninsule celtique un conservatoire d'ignorance et de stérile entêtement ? Lorsqu'on gémit sur la disparition de l'ancienne province, on oublie qu'elle n'aurait pas survécu longtemps,

comme organe administratif, aux causes multiples qui l'avaient fait naître, et que ces découpures bizarres et inégales se seraient effacées avec les dernières traces du régime féodal, pour donner place à des divisions plus commodes. Elles n'avaient même pas toujours le mérite d'associer entre elles des populations de même origine. On voit, par les délibérations de la constituante, que le Forez répugnait beaucoup à s'unir avec le Lyonnais et le Beaujolais : cependant ces trois pays formaient depuis longtemps une seule généralité. Si l'on poussait jusqu'au bout le raisonnement, ce n'est pas chaque province, c'est chaque *terroir* qu'il faudrait ériger en un gouvernement séparé : on aurait alors quatre ou cinq cents départemens, qui s'appelleraient le Vexin, la Brie, le Morvan, le Gâtinais, etc. Voilà des dénominations qui correspondent à la configuration du sol et à des relations intimes entre les habitans. Elles subsistent encore aujourd'hui dans les habitudes locales : on n'a pas cessé de distinguer le pays de Caux de la Basse-Normandie, le pays Basque de la Gascogne, le Bocage du Marais vendéen. Oserait-on cependant proposer un aussi absurde fractionnement du sol? L'administration est-elle faite pour l'administré, ou bien le fétichisme historique ira-t-il la convertir en un musée des curiosités nationales? Le législateur ressemblerait alors à ces admirateurs fanatiques de l'antiquité romaine, qui poussent des cris lorsqu'on arrache un brin d'herbe sur une ruine, et laisseraient périr un monument sous les ronces plutôt que de le restaurer. De même des provinces : respectons le souvenir très tenace qu'elles ont laissé dans la mémoire du peuple ; mais admettons qu'il a fallu les déblayer, les accommoder aux nécessités modernes, percer ici une porte, là une fenêtre, et convertir en demeures confortables, en appartemens bien proportionnés à notre taille, les grands palais princiers d'autrefois, dont les murs moisissés étaient devenus inhabitables.

C'est ce travail d'assainissement que la constituante a entrepris ; et elle s'en est acquittée avec un talent, une modération, une justesse de coup d'œil auxquels on n'a pas suffisamment rendu justice. Aucune résolution n'a été mieux mûrie ni plus éloignée d'un rationalisme abstrait. Thouret disait, le 3 novembre 1789 : « Ces affections d'unités provinciales ne seront même pas attaquées, puisque les provinces ne cesseront pas d'exister comme telles. » Il avait raison : on a découpé la province, on ne l'a pas détruite. Elle se reforme, pour ainsi dire, sur chacun des grands intérêts régionaux qui groupent les départemens. Dans notre unité, la Normandie, la Provence, la Picardie, n'ont pas cessé d'avoir une physionomie distincte. Mirabeau était plus explicite encore : « Je voudrais, disait-il, une division matérielle et de fait, propre aux

localités, aux circonstances : une division qui permet de composer avec les préjugés, et même avec les erreurs. » Il demandait, non pas une égalité territoriale et mathématique, mais une égalité de poids dans la balance. » Il fallait « que l'étendue du département permit aux députés des villes et des villages de se rendre facilement au chef-lieu. » Que se propose-t-on en effet? Rapprocher le tuteur du pupille et l'administrateur de l'administré. On tiendra compte de la population, de la fertilité du sol, des productions, de l'industrie. « Les départemens ne seront formés que par des citoyens de la même province. » Et Mirabeau, prenant pour exemple la sienne, montre qu'elle pourra être aisément partagée « en régularisant la vie des municipalités actuelles et en faisant disparaître les inégalités des anciennes vigueries. » Aucune délimitation n'est arrêtée sans que les députés de la région soient préalablement consultés. Le 9 janvier 1790, Treilhard les invite « à produire le tableau énonciatif de leurs limites respectives. » Ils doivent arriver à la séance avec des cartes bien faites. La Guyenne est divisée après un long débat « auquel, dit naïvement le *Moniteur*, les députés de la région semblent seuls prendre intérêt. » Lorsqu'on discute la division du Dauphiné, lorsqu'on pèse les réclamations des Basques, on voit que l'assemblée est disposée à faire toutes les concessions compatibles avec son but. Si le comité de constitution refuse à l'Aunis de former un département séparé, c'est uniquement pour éviter l'inconvénient des administrations trop petites. Il en exprime tous ses regrets, et propose, à titre de compensation, quelques avantages particuliers pour La Rochelle : ce qui marque un respect presque exagéré des souvenirs historiques. Quelquefois ce sont les provinces qui demandent une division plus complète. Ainsi la Bretagne proteste d'abord en termes assez nobles contre son démembrement ; puis elle veut former six départemens au lieu de cinq, et l'on est obligé de contenir ce besoin de morcellement, en lui représentant qu'elle s'affaiblit. L'assemblée ménage autant qu'elle peut l'unité de terroir. Par exemple, elle maintient les limites anciennes entre le Velay et le Vivarais, et elle examine les points litigieux avec le plus grand soin. De même pour la division des marches communes entre le Poitou et la Bretagne.

Ce n'est pas tout : une fois les principales divisions décidées, l'enquête reste ouverte pendant plusieurs mois sur la valeur de l'œuvre accomplie. On voit alors de quels égards est entourée la situation et la personnalité des villes : c'est réellement l'antique municipe qui détermine l'architecture du département. Le comité est sans cesse retardé « par l'embarras que donnent, sur la disposition des chefs-lieux, les prétentions des différentes villes. » On écoute les réclamations de Lisieux, de Saumur. Les prétentions de Montluçon

sont rejetées, « parce les pays de Combrailles et du bas Bourbonnais présentent une surface insuffisante. » Châlons sera provisoirement le chef-lieu du département de la Marne ; mais les électeurs décideront, dans la première assemblée, « si cette ville doit alterner avec Reims. » De même, on abandonne aux assemblées locales le choix du chef-lieu entre Soissons et Laon. La situation si bizarre de Redon, à l'extrémité d'Ille-et-Vilaine, est proposée par les députés de Bretagne, et motivée sur les relations commerciales. Pendant quelque temps, les départements ont porté le nom de la ville la plus considérable. On disait : le département d'Amiens, celui de Douai : et si le décret du 26 février 1790 donne la préférence au nom tiré des circonstances géographiques, c'est « pour éviter d'attribuer la suprématie à une ville sur les autres. »

Ainsi l'œuvre de la constituante est une transaction longuement méditée entre les traditions historiques et les besoins nouveaux. Loin d'imposer à la France une division abstraite et rigide, elle s'est bornée à poser le principe d'une division commode, et elle en a confié l'exécution aux intéressés eux-mêmes. L'œuvre de ces comités a subi une enquête, dans laquelle toutes les parties ont été entendues : patience d'autant plus remarquable que cette question primait toutes les autres, et particulièrement la question électorale. En prenant pour base et pour mesure de la nouvelle répartition du sol l'importance des cités, en tenant compte de leurs réclamations raisonnables, on faisait un acte à la fois conservateur et libéral. Respecter la cité, c'était assurer à la vie locale l'asile antique derrière lequel elle avait déjà bravé une monarchie envahissante, et qui devait la sauver encore, soit des tempêtes révolutionnaires, soit des prétentions despotiques de l'état contemporain.

Cette organisation méritait de vivre, et elle a vécu. Depuis cent ans, le département est entré dans nos mœurs. Il a précisément le degré de vie que comporte sa situation intermédiaire entre les intérêts généraux et les intérêts locaux. Il suffit, pour s'en rendre compte, de le comparer aux autres circonscriptions administratives. L'arrondissement, trop petit, dominé par les querelles de clocher, est presque un organe atrophié dans notre système. Les grands commandemens militaires, qui embrassent plusieurs départements, les préfectures maritimes, les régies forestières, les ressorts des cours d'appels, ne sont que des circonscriptions taillées pour des besoins spéciaux. Elles ne correspondent à aucun groupe naturel des habitans. L'église elle-même, si tenace dans ses traditions, après avoir défendu longtemps les dix-sept provinces ecclésiastiques qui partageaient l'ancienne Gaule, a dû se plier à la vie départemen-

tale. Les diocèses, remaniés en 1801, à l'époque du concordat, coïncident à peu près partout avec les limites des départemens, bien qu'ils aient quelquefois un chef-lieu différent. Avec le temps, ce diocèse est devenu la véritable unité ecclésiastique, et l'archevêque ne conserve aujourd'hui sur ses suffragans qu'une autorité purement honorifique. L'église n'est pas suspecte de complaisance pour les nouveautés. Puisqu'elle a adopté le département, c'est qu'elle a reconnu que cette œuvre révolutionnaire avait du bon. Si l'on établit une proportion entre la circonférence d'un pays, sa population et l'étendue des circonscriptions administratives, on trouvera que le département est à peu près chez nous ce que le comté est en Angleterre. La révolution a procédé comme Guillaume le Conquérant, mais avec des moyens moins radicaux. Une division plus petite eût rendu l'administration coûteuse, tâtilonne et mesquine ; une plus grande eût fait des intérêts régionaux de véritables intérêts politiques. Il est singulier que l'école historique accorde aux conquérans le droit de remanier la carte et le refuse aux législateurs.

La population n'a pas été moins prompte à contracter des habitudes nouvelles : ou plutôt elle n'a eu qu'à reprendre les anciennes, car la plupart des départemens ayant été fabriqués d'après l'importance de leur chef-lieu, le paysan n'avait qu'à suivre, comme autrefois, le chemin de la grande ville la plus prochaine. Sans doute, on s'est parfois trompé dans le choix de cette grande ville. Les chemins de fer, les courans commerciaux ont souvent déjoué les prévisions : il y a des départemens mal bâtis. Mais ces transformations mêmes prouvent la vitalité de l'organe. Si le département avait été une simple circonscription administrative, sans afflux de sang nouveau, et, comme on dit, pareille à l'extrémité d'un corps refroidi, il n'aurait subi ni accroissement ni perte : il aurait reçu docilement, de la main d'un gouvernement tutélaire, la capitale qu'on lui donnait. Tout au contraire, les mœurs ont fait leur travail à côté des lois, tué l'arrondissement, déplacé les courans. Reims supplante Châlons, Moulins pâlit devant Montluçon, et Saint-Quentin devance d'un pas rapide la vieille forteresse de Laon. Chaque département se forme ainsi sa petite capitale, qui n'est pas toujours celle du préfet. Lorsqu'une des deux villes rivales ne peut éclipser l'autre, et que le département est tiré entre deux influences contraires, alors une fente menace de se produire : c'est le cas entre le Havre et Rouen.

C'est ainsi que procède la vie : elle travaille incessamment à modifier les cadres dans lesquels on prétend l'emprisonner ; mais, en même temps, elle leur communique une élasticité et une résis-

tance bien supérieures à l'immobilité de la matière inerte. Plût à Dieu qu'une de nos trop nombreuses constitutions eût vécu autant que notre département ! Elle aurait aujourd'hui l'âge des États-Unis d'Amérique.

IV.

Un coup d'œil jeté sur nos mœurs administratives confirme absolument ces impressions. Malgré l'excès de tutelle, en dépit d'une ingérence minutieuse et souvent tyrannique, la commune et le département n'ont pas cessé d'être des foyers d'activité, sinon de lumière. Nous ne parlerons pas aujourd'hui des agens d'exécution, pas même de ces excellens maires qui perpétuent dans nos campagnes les traditions patriarcales : on pourrait objecter que leur autorité vient d'en haut, et qu'elle ne prouve rien en faveur de la liberté. C'est dans les conseils qu'il faut chercher l'image exacte du pays. Ce sont leurs obscurs débats qui décideront peut-être de notre aptitude à nous gouverner nous-mêmes.

Qu'on réfléchisse d'abord aux conditions ingrates dans lesquelles nos conseils communaux ont dû végéter avant de s'épanouir au soleil. Jusqu'à ces derniers temps, ils ont été traités en suspects. La constitution de l'an VIII les réduit à l'état de fantômes. La restauration redoute encore ces ombres d'assemblées : en 1818, elle leur a joint les plus imposés, et comme à cette époque il n'y a point d'élections municipales, les campagnes sont livrées à la haute police des grands propriétaires. La monarchie de juillet rétablit le principe électoral, mais avec quelle timidité ! Le cens est si élevé qu'en fait les plus imposés seuls, absens pour la plupart, ou, comme on disait dans l'ancienne langue, les *forains*, disposent des conseils. M. de Tracy s'écrie : « Vous enlevez à la société communale son caractère de famille collective. Oubliez-vous donc qu'elle doit statuer, non-seulement sur des dépenses, mais sur des intérêts moraux ? » L'élévation du cens ne paraît point encore suffisante : les meilleurs esprits sont hantés par le spectre de l'anarchie. « Il y aurait, dit M. Thiers, 37,000 petits états, qui auraient tous les caractères d'un état indépendant (1) ! » Le grand orateur précise encore mieux sa doctrine en proscrivant, au nom de l'état, les formes les plus spontanées de l'association (2). Ce sont les idées du temps. Consultez les hommes de cette génération : toute force collective en dehors de l'état leur paraît factieuse. Aussi quel

1 Discours du 6 mai 1833.

2 Discours du 17 mai 1834.

luxu de précautions contre les conseils ! En dépit de leur morcellement, qui devrait rassurer, on poursuit en eux les membres épars de l'hydre révolutionnaire, et on interdit aux tronçons de se rejoindre. Tout conseil convaincu d'avoir correspondu avec les autres est frappé de suspension (loi de 1831, art. 30), et les conseillers condamnés judiciairement. En dehors des quatre sessions annuelles, toute délibération est nulle, si elle n'est expressément permise par l'autorité supérieure (art. 28 et 29). Défense est faite aux conseils de créer dans leur sein des commissions permanentes pour l'expédition des affaires. Les discussions auront lieu à huis-clos, comme les débats d'une affaire scabreuse en cour d'assises : ne faut-il pas éviter de satisfaire la curiosité malade du public ? Et nous ne parlons point de la filière administrative, des restrictions sévères et compliquées qui atteignent les délibérations elles-mêmes. Réellement, c'est le régime cellulaire appliqué aux communes de France. On ne serait pas plus rigoureux pour les ramifications d'une société de carbonari. L'usage le plus légitime du droit d'association, son application séculaire aux intérêts primordiaux de la société, ce dernier asile de la liberté locale, que tolère le sultan et que favorise le tsar, voilà ce que la France parlementaire a supporté difficilement. Il est vrai que cette même nation, la plus sociable du monde, s'est vu interdire, pendant de longues années, les associations de plus de vingt personnes. Et l'on s'étonne que les Français ne sachent pas se concerter !

Aujourd'hui, voici le point où nous en sommes : la plupart des conseils savent vouloir, s'ils ne savent pas délibérer. Tous, même les plus petits, ont chacun leur caractère : il y en a de hargneux et de dociles, de turbulens et de paisibles, d'entrepreneurs et d'inertes. Par exemple, il y a des villages où le conseil est, pour ainsi dire, tombé en quenouille : les hommes, bûcherons, matelots, calfats ou compagnons nomades, sont presque tous absens. Il ne reste que les vieux ou les infirmes, qui subissent entièrement la loi des femmes. Celles-ci ont une manière à elles de comprendre l'administration et de protéger le foyer domestique ; il leur est arrivé d'accueillir l'agent du fisc comme le seigneur Basché, dans Rabelais, recevait les huissiers : à coups de balai. Il y a des conseils loquaces, qui envoient à la préfecture des kilogrammes de papier administratif. D'autres, muets comme des carpes, enfantent péniblement un griffonnage informe. En général, dans les quatre ou cinq cents villages qui forment la plèbe des départemens, les délibérations sont pitoyables dans la forme, assez raisonnables au fond. Le paysan évite la discussion, car il n'y brille pas. Mais les résolutions à prendre, quelquefois le plébiscite qui doit renverser le maire, ont été préparés par de lon-

gues et savantes négociations. Le jour du vote, chacun arrive avec son parti-pris d'avance. A les voir immobiles sur leur banc, la lèvre pendante, l'œil vague, on dirait une assemblée d'idiots. En réalité, il se trame dans cette grange des intrigues plus déliées que celles des diplomates. Malheur à l'administrateur qui remue ces fourmilières sans en connaître les galeries souterraines ! Il se présente, il parle. On l'approuve du bonnet ; puis, quand on passe au vote, il est tout étonné de n'avoir pas déplacé une voix.

Les petites communes n'ont pas toujours le talent d'agir ; mais elles ont une force d'inertie invincible. Les moyens coercitifs s'épuisent à la longue. Presque toujours le dernier mot reste à ces paysans têtus. C'est le grain de sable qui peut arrêter la machine. J'ai vu toute l'administration d'un grand département tenue en échec par une mince municipalité. Il s'agissait d'une commune entourée de marais, avec des maisons plus semblables à des huttes de castors qu'à des toits de chrétiens, et une population qui barbotait dans l'eau toute l'année, moitié hommes, moitié canards. Le conseil municipal qu'on avait extrait de ce mélange s'avisait un jour d'envoyer sa démission en masse. Ces gens s'étaient mis dans la tête qu'une certaine route passerait à droite de l'église et non pas à gauche. Pendant plusieurs mois ni délibération, ni budget, dans cette singulière paroisse. Le préfet s'y rendit et fit un beau discours, qui fut écouté avec un pieux recueillement. Cependant, de nouveau les semaines, les mois s'écoulèrent, et rien ne venait de ce coin bourbeux. Le premier magistrat du département dut affronter encore ces tristes déserts, ces grands horizons mélancoliques, où règne un vent aussi âpre que la volonté des habitans. Il trouva ceux-ci précisément au même point. Que faire ? Il céda pour ne plus s'exposer à pareille bise.

Dans les petites villes, l'incohérence est encore grande, mais la vitalité bien plus forte. Souvent, lorsque la ville est dans sa période de croissance, le conseil présente un singulier mélange de ruraux et de civils. La blouse y conçoit la redingote. Les gens de campagne n'ont aucun goût pour la cité naissante, jusqu'au jour où ils comprennent qu'elle a bon appétit et la bourse bien garnie : dès lors, c'est un client qu'on ménage. Comme le conseil est composé d'éléments disparates, les résolutions sont souvent contradictoires. Tantôt la ville conçoit des projets grandioses, contracte des emprunts, pose des premières pierres, escompte l'avenir à la façon des villes américaines ; tantôt la timidité l'emporte, l'escarcelle du paysan se referme, et, pour une question de quelques sous, on se noie dans une chéane qui compromet les sacrifices de la veille. Le palais de justice inachevé se dégrate et ouvre ses murs béans à l'eau du ciel ;

il y a des trottoirs et point d'égout; des fontaines et point d'eau. Je ne dis rien des luttes d'influence qui se passent en dehors du conseil; des profonds conspirateurs qui se glissent à la nuit tombante le long des murs et vont prêter des sermens terribles dans l'arrière-boutique d'un droguiste. Ces mystères, qui ne trompent personne, relèvent la saveur de la vie municipale.

Quant aux délibérations, voici le plus souvent comment elles se passent : maire, adjoints, conseillers arrivent sans aucune préparation. Il ne leur vient point à l'esprit que cette salle soit un lieu d'étude : c'est un cercle de conversation ou un champ clos pour le combat. On prend place autour du tapis vert. Les boutiquiers s'étalent largement dans leur fautenil; les paysans sont assis modestement sur le bord de leur chaise. Deux ou trois avocats, qui ne se gênent pas pour si peu, affectent une tenue débraillée. Quelques hommes de sens, mais timorés, se dissimulent au bout de la table et fuient les regards du président, qui pourrait les prendre à témoin : tels, dans une vente publique, les amateurs irrésolus redoutent l'œil du commissaire-priseur. Le maire tousse et commence. Au milieu d'un silence glacial, il lit d'une voix mal affermie une note rédigée par le secrétaire de la mairie. Il promène un regard inquiet autour de lui, car ce fidèle scribe, le seul qui sache les affaires, n'est plus là : la loi lui interdit l'accès de la salle des délibérations. Avec lui s'évanouit toute la science municipale. Le malheureux maire ressemble à un nageur novice qui aurait lâché la corde. Il annonce que la discussion est ouverte : tout le monde se tait. Enfin, un avocat se risque. Il n'est pas beaucoup plus solide que les autres; mais il est sûr au moins de flotter, soutenu par l'outre gonflée de sa faconde. Au lieu de traiter la question, il se jette à côté; il récrimine contre l'autorité supérieure, contre le département, contre l'état. La ville est toujours sacrifiée, parce qu'elle est un foyer d'idées libérales, etc. L'auditoire est visiblement soulagé. Il craignait une séance ennuyeuse; mais, du moment que la politique s'en mêle, tout va bien. Soudain, comme un premier coup de fusil déchaîne une émeute, une sottise lancée au hasard soulève la tempête. Les injures les moins parlementaires remplacent les formules administratives. La voix du président ne peut plus couvrir le tumulte. Cela dure deux ou trois heures. Après quoi, on se lève sans avoir dit un mot d'affaires, mais avec la conscience d'avoir fait son devoir. Le raisonnement ne pénètre qu'avec peine dans ces cervelles mal préparées. En revanche, les passions se sont entre-choquées : ce qui les met en branle, c'est une rivalité, une rancune, rarement une idée.

Ce sont les défauts ordinaires des hommes lorsqu'ils ont été retenus dans une longue enfance et qu'ils cherchent à s'émanciper.

Ils prennent les paroles pour des actes et les violences pour des raisons. Il est incontestable, d'ailleurs, que, dans les grandes villes, l'éducation des conseils est plus avancée ; non pas que les discours y soient toujours plus sensés : il se débite là autant d'énormités qu'ailleurs ; — non pas que le personnel en soit beaucoup plus relevé : on retrouve dans ces conseils, avec un peu plus de variété, les mêmes figures démocratiques : brasseurs à tête flamande, solidement ancrés dans les formules révolutionnaires comme dans un dogme ; détaillans inquiets et phraseurs ; philosophes de laboratoire ou d'arrière-boutique ; avocats retors et ambitieux ; avoués en retraite, exacts et méticuleux ; médecins portant gaîment leur matérialisme professionnel ; industriels parvenus et avides de popularité. Tous ces gens-là revêtent volontiers la carmagnole, invoquent Robespierre à propos d'une question d'abattoir, et donnent hautement la préférence à 1793, qu'ils connaissent fort mal, sur 1789, qu'ils ne connaissent pas du tout. Mais déjà ils ont appris à distinguer entre la politique et les affaires : dans le domaine de l'idéal, intransigeans jusqu'à la férocité ; dans la pratique, administrateurs avisés et prudents. Leurs fameux principes sont rangés à part, dans une armoire spéciale : on les sort pour les grandes occasions. Telles ces reliques de la révolution, étiquetées, époussetées avec soin, orgueil de l'hôtel de ville : un gigantesque bonnet phrygien en métal qui surmontait jadis la hampe du drapeau municipal ; un almanach républicain avec l'indication des « sans-culottides : » une pierre de la Bastille, dans laquelle un ancien prisonnier (?) a taillé l'image de la forteresse ; un buste de Marat, « l'ami du peuple » et quelques-unes de ses précieuses productions littéraires. Des générations de petits bourgeois se sont transmis ce dépôt sacré, auquel ils paient le tribut d'une naïve admiration. Leur esprit d'indépendance, qui, jadis, se serait appuyé sur de vieilles chartes, s'accroche aujourd'hui à la légende révolutionnaire. Quelquefois même, dans ce culte bizarre, ils mêlent étrangement les anciens dieux avec les nouveaux ; les armes de la ville, semées de trois fleurs de lis, avec les emblèmes les plus sanguinaires ; le portrait de Danton avec celui de Jacques Cœur ou de l'abbé Suger. C'est qu'ils ont avant tout la dévotion de leur ville. Leur panthéon est ouvert à toutes les gloires locales. Mais les mêmes hommes, dans la gestion des intérêts municipaux, apprennent tous les jours la patience et la lutte réglée. Dès 1837, on craignait que les préfets ne fussent pas de force à leur tenir tête. La ville, qui sait mieux que personne ses propres affaires, a des bureaux aussi bien stylés que ceux de la préfecture. Avec un peu d'entêtement, elle finit presque toujours par obtenir ce qu'elle veut. Quant à la composi-

tion des conseils, si l'indifférence et l'abstention des classes supérieures les ont fait déchoir, à qui la faute? Des gens plus instruits, plus ferrés en histoire, seraient-ils de force à traiter une question de voirie? C'est très contestable. Enfin, si l'exemple du voisin peut nous consoler, voici ce qu'un publiciste bien informé dit des municipalités anglaises : l'oligarchie des boutiquiers est là-bas plus tyrannique que chez nous. « L'administration communale échappe aux plus capables, pour aller aux gens de petit commerce et de petite industrie. » On se plaint « de leur domination égoïste et mesquine (1). » Après tout, les nôtres, avec leurs prétentions philosophiques et leur jargon valent peut-être encore mieux : je ne sais si un faux idéal n'est pas encore préférable à un égoïsme bien plat.

Comme on le voit, ces parlemens au petit pied ont beaucoup d'imperfections. Mais, loin d'en faire la satire, je n'hésite pas à signaler dans leur agitation parfois stérile des symptômes de progrès ou de résurrection. Socrate faisait trois parts de l'homme : la plus basse pour l'instinct et pour les appétits brutaux ; la plus haute pour l'intelligence pure ou la raison. Dans la région intermédiaire, il plaçait les passions. Ce sont les trois degrés par lesquels on s'élève dans la hiérarchie des êtres. Nos assemblées ont dépassé la période de l'indifférence brutale : elles n'ont point encore atteint les hautes sphères de la raison sereine : elles cherchent leur voie parmi le tumulte des vellétés bonnes et mauvaises. Mais elles ont déjà le mouvement qui fait vivre. « J'avoue, disait Tocqueville dans un passage célèbre, qu'il est difficile d'indiquer d'une manière certaine le moyen de réveiller un peuple qui sommeille, pour lui donner les passions et les lumières qu'il n'a pas... » Les lumières nous manquent souvent, mais les passions fourmillent. Nulle part, même dans la plus petite commune, je n'ai rencontré en France « cette espèce de colon » dont parle encore Tocqueville, « indifférent à la destinée du lieu qu'il habite, et que la fortune de son village, la police de sa rue, le sort de son église, ne touchent point ; qui pense que toutes ces choses ne le regardent en aucune façon, et qu'elles appartiennent à un étranger puissant qu'on appelle le gouvernement (2). » J'ai vu, au contraire, des hommes qui défendaient âprement leurs intérêts locaux, d'autres qui mêlaient des idées mal digérées au désir de bien faire, presque tous aussi tenaces dans leurs résolutions qu'inhabiles à les formuler.

Une loi récente, celle du 5 avril 1884, a débarrassé les conseils

(1) *Bulletin de la Société de législation*, 1881. — Communication de M. Dehaye.

(2) Tocqueville, *Démocratie en Amérique*, t. 1^{er}, ch. v.

d'une partie de leurs anciennes entraves et leur a concédé, sur certains points, plus qu'ils ne demandaient. Ils peuvent maintenant se réunir à peu près quand ils veulent. Ils ont la publicité des séances, dont les assemblées rurales ne font point encore grand usage. Ils ont la faculté de se partager en comités d'études : faveur modeste, qu'on s'étonne de leur avoir refusée si longtemps. Ils peuvent, pour certains intérêts communs, correspondre entre eux sans être frappés de mort civile. On ira plus loin encore : on encouragera les municipalités à se concerter entre elles, non pour abolir leur personnalité, mais pour diminuer les inconvéniens de leur isolement. On ne cherchera pas à créer de nouvelles et coûteuses divisions administratives ; mais en laissant vivre les villages, on leur permettra de combiner leurs efforts et leurs ressources toutes les fois qu'ils le jugeront à propos. Voilà le vrai moyen de tirer les campagnes de leur ornière. Dans une démocratie comme la nôtre, l'association est le salut des faibles, qu'il s'agisse des individus ou des personnes morales. Il faut prendre un parti : si la commune est trop morcelée, laissez les morceaux se rapprocher à l'occasion. La puissance publique est assez forte pour empêcher que le rapprochement ne tourne au fédéralisme.

V.

Les progrès de l'assemblée départementale sont plus sensibles encore, parce qu'ils sont de date récente et qu'ils intéressent le grand public. Ce conseil était cependant bien humble à l'origine : jusqu'en 1838, il n'a d'autre fonction que d'approuver la répartition de l'impôt direct entre les communes ; c'était une espèce de grand conseil d'arrondissement. La loi de 1837 elle-même, assez libérale en matière municipale, ne lui confère qu'un droit d'avis sur des objets restreints : par exemple sur les changemens du territoire des communes. A partir du jour où le roi Louis-Philippe, fidèle aux promesses de la charte, organisa la représentation départementale, cette institution ne cessa pas de pousser en tous sens ses jeunes rameaux, et de se frayer un chemin à travers les constructions rectilignes de l'administration proprement dite. De même, un arbuste, frêle d'abord, écarte les obstacles qui l'entourent, et, devenu grand arbre, fait fléchir les plus fortes maçonneries par l'effort continu de la sève. Peu à peu la plante départementale a grandi jusqu'à devenir envahissante : du droit d'avis, le conseil-général est passé au droit de décision ; des affaires du département, il a étendu son contrôle à celles des communes, et, dans des cas nombreux, supplanté le préfet. Tout l'a servi, même les grandes crises

politiques. C'est sur lui que l'assemblée de Bordeaux jeta les yeux en 1871 pour servir de contre-poids à la terrible influence de Paris. C'est au conseil-général seul qu'on appliqua les théories libérales qui avaient cours dans les dernières années de l'empire. Il a, dans une certaine mesure, justifié cette confiance. De l'organisation des conseils-généraux datera peut-être, dans notre pays, la fin des révolutions d'hôtel de ville qu'une minorité parisienne imposait au reste de la France. La province a pris conscience d'elle-même ; elle s'est reconnue dans cette assemblée du second degré, qui lui offrait une enceinte plus calme et plus restreinte que le Palais-Bourbon, des délibérations moins inégales et plus éclairées que celles des conseils municipaux. C'est avec raison que la constitution de 1875, consacrant cette résurrection, a confié aux conseils-généraux la haute mission d'organiser la représentation nationale dans le cas où la capitale tomberait encore une fois aux mains de l'ennemi ou des incendiaires. Au prix d'un tel service, les inconvénients de détail me touchent peu. Il était inévitable que l'organe ainsi constitué fût envahi par la politique. On devait prévoir que chaque élection pour le conseil-général, déviant de son but, serait considérée comme un verdict de l'opinion, et permettrait aux partis de se compter ; que l'assemblée elle-même sortirait quelquefois de ses attributions propres pour voter des résolutions incorrectes. Cependant, même envisagée sous cet aspect, l'institution a donné mieux qu'on n'attendait. Les sorties virulentes deviennent plus rares, les têtes se calment, les conseillers se préoccupent davantage des affaires du département. Il me suffit de constater ici deux notables résultats : le premier, c'est que le conseil-général, dans sa courte histoire, a suivi une marche analogue à celle de tous les parlements, petits ou grands, de toutes les institutions vivantes qui ont germé parmi les peuples : humbles débuts, avec des attributions d'abord uniquement financières, dont les assemblées se servent pour adresser des remontrances ou des vœux : croissance rapide aux dépens des organes voisins, empiètements sur le pouvoir exécutif : ce qui est encore un trait de ressemblance avec le vrai parlement. Le second point, c'est que les conseils ont travaillé, qu'ils font tous les jours des progrès, et qu'ils participent largement au développement de la vie administrative. Il suffirait pour s'en convaincre d'ouvrir quelques-uns des volumes, — minces brochures à l'origine, grosses compilations maintenant, — qui contiennent, depuis 1840, le résumé de leurs travaux ; ou, mieux encore, d'entrer dans la salle des délibérations.

On les trouvera sans doute assez ternes, et il faut s'en féliciter. Les affaires locales, quand elles sont traitées sérieusement, n'exigent pas un grand déploiement d'éloquence. Toute la besogne utile

se fait dans les commissions. On expédie vivement les votes en séance publique. Si une difficulté se présente, la discussion se renferme entre deux ou trois spécialistes et ne passionne guère le débat. Le temps se passe à lire des rapports fort utiles et fort ennuyeux. Les bons jours sont ceux où quelque enfant terrible lance un pétard qui réveille l'assemblée. Ce sont presque toujours des escarmouches entre l'opposition et le préfet. Il s'agit de faire enrager ce fonctionnaire, que le devoir retient sur son siège, à côté du fauteuil présidentiel. Chaque orateur lui adresse en passant une rnade, qu'il s'efforce de supporter sans broncher. On lui rogne ses dépenses, et l'on épiluche curieusement ses comptes. D'autres fois, au contraire, ce sont des politesses dangereuses à son adresse. Mais cette guerre à coups d'épingle ne prête pas aux grands effets. Les séances à sensation sont rares. Aussi l'espace réservé au public est-il généralement vide. Il est amusant d'observer la déconvenue de quelques badauds accourus dans l'espoir d'entendre ou de faire du tapage, et complètement déroutés par la lecture d'un pesant rapport sur les chemins vicinaux. Moins ces assemblées feront parler d'elles, plus elles nous feront de bonne besogne.

On ne s'est pas borné à étendre les attributions du conseil-général. La loi de 1871 a tiré de son sein un enfant, une sorte de conseil restreint et permanent qui le représente en son absence, assiste le préfet et prend des décisions importantes : c'est la commission départementale, calquée sur une institution semblable qui fonctionne depuis longtemps en Belgique et en Italie. Cet organe a, chez nous, quinze années d'existence ; je ne sais s'il a beaucoup activé l'expédition des affaires. Bon nombre de préfets donneraient volontiers au diable la commission et son président, lequel a parfois le talent de se rendre insupportable. On plaint avec raison le malheureux chef de division forcé de servir deux maîtres, tiraillé entre son supérieur hiérarchique et le mandataire élu, courant après ses dossiers, voyageant sans cesse d'un bureau à l'autre. On ajoute que ces contrôles multiples se gênent réciproquement et ne produisent pas toujours la lumière. Ce qui est incontestable, c'est que les travaux de la commission instruisent au moins ses membres, et que l'avantage profite indirectement à la communauté, car le conseil-général tout entier y passe par fournées successives, et se trouve ainsi initié aux affaires bien plus complètement que pendant les sessions trop courtes. Il est bon que les mandataires du peuple, à tous les degrés, aient le temps d'apprendre ce que c'est qu'un dossier. Rien ne vaut une telle poignée de documens précis pour couper court aux divagations. La commission départementale est, en somme, une bonne école d'enseignement mutuel. On y bégaie assez péniblement la langue administrative, mais on en sort avec un petit ba-

gage de connaissances exactes. J'imagine même que quelques radicaux à longs poils rapportent de cette expérience un certain respect pour les bureaux et sont un peu moins disposés à envisager l'hôtel de la préfecture comme le palais de la Belle-au-Bois-dormant.

Il serait facile d'améliorer l'institution et de corriger la loi de 1871. Celle-ci, trop défiante à l'égard des préfets, aurait dû leur donner la présidence de la commission départementale comme cela se passe en Belgique. Du même coup, on aurait supprimé les causes d'antagonisme. Elle aurait dû aussi mieux définir les attributions. Autant il est naturel de laisser l'examen des questions financières au conseil-général ou à ses délégués, autant il paraît absurde de leur conférer un pouvoir de décision dans des affaires qui relèvent essentiellement de l'exécutif. Avec ces légères retouches, la commission départementale garderait sa principale utilité, qui est de rapprocher autour du même tapis vert, dans le calme d'un labeur sans éclat et sans publicité, le délégué du pouvoir central et les mandataires élus du département.

Ainsi, du haut en bas, depuis l'assemblée du village jusqu'au conseil-général, la vie abonde et circule avec force. Les lumières, moins répandues, augmentent à mesure qu'on gravit les degrés de cette échelle de Jacob. Les uns secouent leur indifférence, les autres se dégagent du brouillard des théories, et commencent à saisir, de leurs mains encore inhabiles, non plus des phrases, mais des faits. Ceux qui jugent notre pays d'après les agitations de la surface ne le connaissent pas : profitant des libertés qu'on lui accorde pour conquérir celles qu'on lui refuse, il est en train de se transformer profondément. Il s'est mis résolument à l'école des affaires, qui est celle du sens commun. La France départementale a travaillé, malgré les crises ministérielles, comme la France militaire, malgré le changement de ses chefs ; et ce travail souterrain décidera peut-être de notre avenir.

Après cela, qu'on supprime les sous-préfets ou qu'on les maintienne, qu'on favorise ou qu'on réprime l'envahissement des bureaux, qu'on allège ou qu'on surcharge la masse confuse de nos réglemens, la question, en vérité, paraîtra presque secondaire. Une législation maladroite pourra ralentir le mouvement au lieu de l'accélérer : elle ne l'étouffera certainement pas. Si le cadre officiel est trop étroit, cette vitalité provinciale qu'on nous refuse, et qui se manifeste cependant par tant de signes certains, le fera éclater tôt ou tard. La sagesse des hommes politiques doit consister à écarter les obstacles inutiles, à diriger cette montée de sève et à la faire jaillir au bon endroit.

. . .

LA

FRANCE DANS LE LEVANT

Dans les pages qui suivent, on ne parlera de la politique française ni à Constantinople, ni en Égypte, non plus que de ce qu'on est convenu d'appeler la question d'Orient. Celle-ci constitue un problème, en lui-même obscur, et sur lequel on a accumulé comme à plaisir les ténèbres. Bien habile ou bien fort qui l'en fera sortir. Quant à la France, il ne paraît pas qu'elle ait eu, depuis une centaine d'années, une politique suivie, soit au Caire, soit sur le Bosphore; y a-t-elle jamais eu cette règle d'action, cette tenue qui méritent seule le nom de politique? Aujourd'hui même, avons-nous au gouvernement de la république un homme connaissant assez les crises de l'Orient et disposant des moyens d'y faire prévaloir une politique juste, pratique et féconde? N'y vivons-nous pas au jour le jour, se voyant dans des événemens que nous n'avons pas préparés et dont la conclusion tourne parfois contre nous? Nous avions pour ainsi dire conquis l'Égypte, nous l'avions perdue, puis ressaisie; finalement elle nous s'échappe, et nous ne savons tirer aucun parti de l'échec récent de l'Angleterre. Quand on a fait rendre à la Grèce la Thessalie, nous avons fixé d'autres limites et compris l'Épire

dans l'annexion ; nous avons abandonné l'Épire. En Crète, le gouvernement de Napoléon III a tour à tour négligé, encouragé, puis déconcerté ceux qui réclamaient l'indépendance. L'an dernier, si nous avons engagé le roi George à dire un mot, un seul, la Turquie céda la Crète, et nous donnions une force plus grande à notre seul allié fidèle et dévoué dans la Méditerranée. Dans les affaires de la Bulgarie, qui peuvent amener la Russie à Constantinople ou les Autrichiens à Salonique, ne sachant quel parti prendre, nous ne prenons aucun parti, nous nous déclarons désintéressés dans la question, et nous nous retirons. Ainsi, nous n'avons en Orient aucune politique ; nous n'y avons ni maxime d'état, ni théorie d'aucune sorte, et nous y laissons les choses aller comme elles peuvent. On ne saurait toutefois s'en prendre à nos ambassadeurs, ni à nos ministres plénipotentiaires. Lisez le *Livre jaune* que le gouvernement publie chaque année, vous y constaterez que les plus haut placés de ces diplomates n'agissent qu'en sous-ordre, et que la décision vient toujours du gouvernement central siégeant à Paris. Mais ce gouvernement lui-même n'est pas libre ; il dépend d'une majorité parlementaire flottante, il est sur les vagues de la mer, et n'a pas jusqu'à présent possédé l'huile qui les pourrait calmer ; il est à leur merci sans phare et le plus souvent sans gouvernail. Les ministères sombrent les uns après les autres. Ce n'est donc pas aux ministres seulement qu'on peut reprocher le manque de politique ; c'est encore et surtout aux chambres. N'entrons pas plus avant dans ce sujet, dont un long séjour en Orient nous a fait sentir plus d'une fois les tristesses ; laissons de côté une politique qui n'existe pas, et envisageons seulement la situation économique de la France dans le Levant.

I.

Ce dernier nom est la traduction du mot grec *Anatolie* ; l'Anatolie est ce qu'on nommait autrefois Asie-Mineure. Le mot *Levant* ne s'applique ni à la Turquie d'Europe, ni à la Syrie, ni à l'Égypte, non plus qu'aux rivages de la Barbarie. L'Asie-Mineure ou Anatolie est en grande partie comprise dans la province de Smyrne ; car celle-ci réunit dans son seul vilayet les anciennes provinces de Phrygie, de Lydie, de Galatie, d'Ionie, de Pisidie, de Doride, de Lycie. On en trouvera la description dans tous les livres de géographie, notamment dans l'ouvrage de M. Elisée Reclus, qui donne sur sa topographie et ses produits un bon recueil de docu-

mens. C'est une des régions qui ont joué le plus grand rôle dans l'histoire et qui ont attiré le plus de convoitises. Car occupée d'abord en grande partie par des populations touraniennes, elle a vu s'établir ou passer sur son sol des Sémites assyriens, des Pélasges et des Phéniciens, des Grecs, des Perses, des Macédoniens, des Romains, des Gaulois, des Byzantins, des Francs de plusieurs origines et enfin des musulmans. Aujourd'hui, les populations dominantes sont les Turcs et les Grecs, auxquels il faut ajouter un certain nombre d'Arméniens et de Juifs, et, dans quelques centres, des Européens pratiquant le commerce ou exploitant des industries (1).

Les Turcs dominent dans toute l'Anatolie. Venus comme conquérans, restés en armes pour se défendre et jouir du travail des peuples soumis, ils se sont accoutumés à vivre dans l'indolence. Ils passent une grande partie de leur temps à fumer le chibouck ou le narghilé à la porte de petits cafés. Les Turcs de classe supérieure sont fins et sensés, mauvais politiques, mais habiles diplomates; ils sont lents à se résoudre et laissent leurs adversaires s'user entre eux dans de stériles compétitions; ils se maintiennent, grâce à la mésintelligence des Européens. Le Turc des basses classes est petit artisan dans les villes et les bourgs, petit agriculteur aux champs. Comme il ne connaît rien de ce qui se passe à quelques lieues de lui, qu'il n'étudie pas et n'interroge ni la nature, ni la science, ni l'histoire, il ne pratique ni la grande culture, ni le grand commerce, et n'a créé chez lui aucune grande industrie. Du reste, il est bien fait de corps; arrivés sans femmes aux confins de l'Asie, les Turcs ont pris pour femmes des chrétiennes, et forment aujourd'hui une race croisée, que la nature n'a pas faite incapable de civilisation. Ceux qui en douteraient n'ont qu'à se demander ce qu'étaient nos populations rurales il y a seulement cent cinquante ans. Je ne parle donc que de l'état présent des choses; or il est certain, de l'aveu même des Grecs, que le Turc, tout ignorant qu'il est, a des vertus solides, qu'il est sincère, bienfaisant et hospitalier. Seulement ces vertus sont précaires, disparaissent souvent dans les fonctions publiques et pourront disparaître entièrement le jour où il aura goûté à la civilisation.

Les Grecs du Levant, comme ceux du royaume hellénique, sont en toutes choses le contraire des Turcs. Ils ne sont pas très nombreux, puisque sur 1 million d'habitans que renferme la province de Smyrne, on compte seulement 360,000 Grecs. Mais cette petite société chrétienne est la force vive de cette région. Elle fournit les employés les plus utiles, des médecins, des avocats, des négocians

1. Nous renvoyons le lecteur, surtout pour les documens de statistique, à l'ouvrage de M. D. Georgiades, intitulé : *Smyrne et l'Asie-Mineure*; Paris, Chaix, 1885.

et des banquiers, non-seulement dans l'Anatolie, mais dans le reste de l'Asie-Mineure, à Constantinople, en Syrie, en Égypte. Elle est en relation d'idées et d'affaires avec ses congénères des îles, de la Crète, du royaume, de l'Europe, et, on peut le dire, du monde entier : car le Grec est le même en tout pays. Les Grecs du Levant sont lettrés ; dans tous leurs villages, ils ont une école, où l'enseignement a pour base l'histoire grecque, les anciens auteurs, les élémens des sciences, l'étude de la langue française et de l'anglais. Ces écoles sont de trois degrés, ayant à leur tête l'*École évangélique* de Smyrne, et comprennent plus de 17,000 élèves, garçons et filles. Outre ces écoles, les Grecs ont dix ou douze imprimeries à Smyrne, un musée important et une bibliothèque. Tous les établissemens d'instruction ont été fondés et sont entretenus par des dotations privées. L'expansion moderne du génie grec date du traité de Kutchuk-Kaïnardjik, imposé par la Russie en 1774 ; mais l'action des puissances occidentales, surtout de l'Angleterre, l'a favorisé, et la création du royaume après la bataille de Navarin, en 1827, a donné aux Hellènes de l'Asie-Mineure à la fois un type vivant dans leur race et un point d'appui.

Les Arméniens ne diffèrent pas beaucoup des Grecs, surtout ceux des classes riches ; comme eux ils sont lettrés, ont de nombreuses écoles, de hauts commerçans, et fournissent des employés aux administrations musulmanes. Les Grecs les accusent de n'être point patriotes ; pour quelle patrie l'Arménien combattrait-il ? Son pays pourra cesser d'appartenir à la Turquie ; il a failli en être séparé lors du traité de Berlin ; mais, s'il l'est un jour, ce sera pour être annexé à l'empire des tsars : l'Arménie a moins d'avenir que la Pologne.

Quant aux Juifs, ils sont partout les mêmes ; mais, moins belliqueux qu'au temps des Macchabées, ils sont débiles et ne cultivent que les professions où la force physique est superflue. Le petit commerce est leur occupation ordinaire. Ils sont peu lettrés, et toutefois ont fondé récemment une assez grande école à Smyrne. Ils subsistent par l'appui mutuel qu'ils se donnent : on ne rencontre pas de Juifs parmi les mendiants, terrible et odieux fléau de tout l'Orient. On compte, à Smyrne seulement, environ 15,000 Juifs ; les Arméniens n'y sont que 7,000.

A ces élémens orientaux de la population levantine, il faut ajouter un nombre respectable de gens venus d'Europe, la plupart catholiques, et dont les familles sont depuis longtemps fixées en Asie-Mineure. On n'en rencontre pour ainsi dire aucun dans les campagnes ; ils demeurent dans les villes. Leurs pères y vinrent autrefois pour y faire quelque commerce ou pour y remplir une fonction consulaire. Le nom de plusieurs d'entre eux remonte à

deux siècles ou même davantage dans le passé. En Turquie, on les désigne sous le nom général de Franes; en France, on les appelle Levantins. Les descendants de ces familles jouissent souvent d'une situation à la fois avantageuse et singulière: comme soumis aux anciens traités, ils échappent à certaines obligations de la loi turque; comme nés et domiciliés de longue date en Turquie, ils sont soustraits aux charges que la mère patrie leur imposerait s'ils vivaient sur son sol. En général, ils tiennent médiocrement à leur pays d'origine et à sa prospérité. Catholiques pour la plupart, ils n'ont aucun amour pour l'empire ottoman, qui est le règne des infidèles. Pieux ou simulant la piété, soit par tradition, soit par intérêt, c'est à Rome avant tout qu'ils se rattachent: pour cette raison, ils vivent à l'égard des Grecs et des Turcs dans une défiance réciproque, craignant d'autre part que les lois de la mère patrie ne leur soient quelque jour appliquées. Dans la seule ville de Smyrne, le nombre des Franes s'élève, paraît-il, à 10,000.

Ces renseignements, dont tout voyageur peut constater l'exactitude, sont nécessaires à toute personne qui voudrait nouer des relations d'affaires avec l'Anatolie, car elle doit avant tout prendre connaissance du milieu où elle aurait à se mouvoir. Il est à remarquer que ces groupes de populations, d'origine, de religion et de mœurs différentes, fraient peu les uns avec les autres; ils forment en quelque sorte autant de sociétés juxtaposées qui, avec le temps, se sont installées autour de certains centres et pour des causes assez apparentes. Dans les villes, chacune de ces sociétés habite un quartier à elle. Prenons pour exemple la ville capitale du Levant, Smyrne, telle qu'elle est encore, malgré ses quatre kilomètres de quai et le chemin de fer qui les parcourt. Le premier quartier qu'on aborde au fond de la baie est le quartier franc, appelé à tort par quelques-uns français. C'est à peu près le seul qui soit visité par les voyageurs, et comme il a été construit par d'anciens négocians venus de France, il a conservé l'aspect des quartiers commerçans de nos anciennes villes. Il est à peu près horizontal et paraît établi sur des alluvions modernes. En se fixant sur ce rivage, les marchands venus d'Occident se mettaient le plus près possible des navires qui leur apportaient ou leur prenaient des marchandises. Depuis la conquête musulmane, la population grecque, opprimée, avait été refoulée derrière les Franes: le quartier grec se trouvait ainsi caché par le quartier français, et parut relégué ou concert par ce dernier. Les Arméniens, qui tenaient depuis des temps fort anciens le commerce intérieur de l'Asie, s'étaient installés plus loin encore vers l'est, à une petite distance du fleuve Mèlès. Ce cours d'eau se hors de la ville; il s'en éloigne vers le nord-est,

au travers de jardins, de maisons de campagne et de plantations. Au point le plus proche, juste à l'est de la ville, se trouve le petit, mais célèbre Pont des caravanes, à proximité du quartier arménien. On peut donc penser, ce qui est d'accord avec l'histoire, que les négocians arméniens recevaient les caravanes de l'Asie au point extrême de leur route et en transmettaient les denrées aux négocians grecs qui tenaient la mer. Le quartier juif est dans la partie sud de la ville, et plus au sud encore est le quartier turc, protégé par le mont Pagos et ses fortifications. Outre ses mosquées, le quartier turc comprend l'imprimerie ottomane, le champ de manœuvres, la caserne d'infanterie, la municipalité, c'est-à-dire l'administration et la force armée; une seconde caserne est à l'extrémité opposée de la ville, au nord du quartier franc. Quant à la banque ottomane et au tribunal de commerce, ils sont vers le milieu des quais, à peu de distance du rivage et à la portée des négocians. Un Européen qui voudrait se créer des relations d'affaires avec Smyrne pourrait y descendre en quelque sorte les yeux fermés : il négligerait toute la partie sud de la ville qui se développe à sa droite, et pénétrerait, en marchant devant lui, dans les quartiers franc, grec et arménien, où la majeure partie du commerce de l'Asie occidentale vient aboutir. Les Juifs, qui sont vers la droite, sont de petits revendeurs, des brocanteurs ou des marchands de curiosités; les Turcs, plus à droite encore, habitent des rues désertes et silencieuses.

Le mouvement d'affaires dans le Levant se compose, comme en tout autre pays, des objets importés du dehors et des produits locaux consommés sur place ou exportés, auxquels il faut ajouter ceux qui ne font que passer en transit. Le manque de grandes industries fait importer en Asie-Mineure une énorme quantité d'objets de toute sorte provenant des manufactures européennes. Le grand développement de la marine à vapeur a permis de distribuer ces produits entre un certain nombre de ports, qui auparavant les recevaient par des bateaux à voiles venant de Smyrne. Cette dernière n'a pourtant rien perdu de son importance, parce que, dans le même temps, la consommation a toujours devancé l'approvisionnement, les commandes ont précédé les fournitures. Cet état de choses a amené dans les ports de l'Anatolie, et surtout à Smyrne, un assez grand nombre de négocians européens ou grecs en relation avec les producteurs d'Occident. On a vu se créer, ou s'étendre, ou du moins se régulariser, de nombreux services de navigation à vapeur pour toutes les régions du globe. La ville centrale, Smyrne, n'a plus été seulement le point de départ ou d'arrivée pour les caravanes de l'intérieur. Ses nouveaux quais, pris sur la mer avec

une large bande de terrain, ont permis de construire sur le devant de la ville toute une ligne de maisons, de magasins, d'entrepôts, mis en communication, soit entre eux, soit avec les navires, par un chemin de fer continu. Son mouvement commercial, qui était de 53 millions il y a cent ans, était de 221 millions en 1881 ; il s'est encore accru depuis cette époque. Il croîtrait beaucoup plus vite, si l'Asie-Mineure avait des chemins de fer. Elle n'en a que des embryons : celui de Moudania à Brousse, en Bithynie, est très court et fonctionne aussi mal qu'il est possible. Ceux de Smyrne à Aïdin et à Alachéir ne sont que des têtes de ligne, attendant leur prolongement vers la Cappadoce et l'Euphrate. Sardes, qui est à l'est de Smyrne, fut autrefois une ville aussi importante que Vienne ou Berlin. Elle pourra le redevenir quand elle tiendra d'une part à Smyrne et de l'autre aux grands fleuves de Mésopotamie par un vrai chemin de fer. On verra alors se décupler les produits du Levant, et leur exportation en Europe et en Amérique. En retour, l'importation en Asie-Mineure des produits européens grandira d'année en année, jusqu'au jour encore lointain où le sol et le sous-sol de l'Asie seront bien exploités et leurs produits naturels manufacturés sur place.

Aujourd'hui, la seule industrie locale est la fabrication des tapis. On les tisse sur plusieurs points de l'Anatolie et on les exporte sous le nom de tapis de Smyrne, parce que cette ville en est le principal, sinon l'unique marché. La grande Asie fournit depuis quelques années à l'Europe des tapis de couleur éteinte et de grosse laine, qui ont encore du succès ; mais, quant à la perfection du travail, au coloris et à la qualité, ils n'approchent pas de ceux de Smyrne. Cette ville en expédie chaque année au dehors pour 3 millions de francs.

Tout le reste des objets exportés consiste en produits naturels ou à peine transformés par le travail de l'homme. Ce sont : les céréales, surtout l'orge expédiée dans les pays du nord pour la fabrication de la bière ; — les raisins secs pour celle du vin ; la France seule, qui en achetait pour 642,000 francs en 1873, en a pris en 1880 pour 14 millions ; depuis cette époque, la vente a varié proportionnellement à la marche des maladies de la vigne ; — le coton, dont la province produit pour 6 millions ; — le sésame et son huile, pour la même somme ; — l'huile d'olive, dont la production s'élève à 9 millions ; — les figues, dites de Smyrne, exportées pour 2 millions 1/2 ; — les laines, les peaux, les éponges dites du Levant ; — enfin huit ou neuf autres produits secondaires fournis par des arbres ou des plantes de culture facile.

On remarquera que parmi ces objets d'exportation il ne se trouve ni un métal, ni un minéral, ni même un marbre. La province en

offre pourtant sur un grand nombre de points et de valeur parfois très haute ; mais il n'y a personne dans le pays pour les exploiter : les Grecs et les Arméniens sont commerçans, banquiers ou marins, non industriels ; les Turcs ne sont ni l'un ni l'autre. Il faudrait donc que des industriels éclairés vissent d'Europe pour mettre les pays du Levant en exploitation : mais ils y trouveraient des richesses naturelles et des forces motrices inaccessibles, sans aucune voie pour en faire circuler les produits. L'état d'abandon où la bonne nature est laissée ne serait compris de personne parmi nous : pour y croire, il en faut être témoin. J'en pourrais citer mille exemples : je n'en citerai qu'un. Dans la plaine de Troie, il y a deux cours d'eau abondans, le Simoïs et le Scamandre ; il y a plusieurs villages, les uns turcs, les autres grecs, environnés de quelques champs cultivés. La plaine du Simoïs est une des plus riches prairies naturelles qui soient sur terre ; elle est à l'abandon, les eaux y font des marais comme au temps d'Homère, on ignore ce que c'est que faucher et faire du foin ; broutée par quelques vaches qui se vautrent dans la fange, peuplée de serpens et de cigognes mangeuses de serpens, cette herbe de qualité incomparable fleurit, fructifie, se dessèche, tombe enfin sur elle-même. et se change en pourriture et en fièvres paludéennes. Un peu plus loin du rivage, près du Scamandre, un savant et actif consul d'Amérique, M. F. Calvert, a mis en culture un marais de terre noire, en réunissant dans des rigoles les eaux stagnantes ; il a changé ce lieu infect en une riche prairie, couverte d'un troupeau nombreux de beaux chevaux. Voici encore un fait montrant comment on exploite la nature dans le Levant. Sur le mont Ida et ses contreforts croissent de belles forêts de pins : on y fabrique des planches dont on ne trouverait pas deux ayant les faces parallèles et la même épaisseur d'un bout à l'autre. Pour les transporter, on les attache à droite et à gauche d'un chameau ou d'un âne ; un chameau en a sept ou huit sur chacun de ses flancs, car elles sont courtes ; un âne en a trois. Ainsi chargés, ces infortunés animaux, chancelant sur des chemins qu'eux-mêmes ont frayés, parviennent enfin à la ville des Dardanelles, Tchanak-Kalé (le château des poteries), où ils déposent leur fardeau. Voilà donc comment on traite la nature dans le Levant et comment se font les transports à petite distance. Quant aux grands transports, ils se font toujours par des caravanes, longues files de chameaux se déroulant dans les plaines et les défilés des montagnes. Rien de plus imparfait et de moins sûr que ces véhicules vivans ; ceux qui ont appelé docile le chameau n'en avaient jamais vu. Cet animal ne marche pas, si on ne le met en route avant le jour ; le long des sentiers, il s'arrête pour brouter quelque verdure ; alors la file se trouble, se noue,

s'embarrasse dans ses liens, des chameaux tombent avec leur fardeau. Le chamelier s'empresse et gronde, décharge ceux qui sont à terre, rétablit comme il peut son train ambulante, et reprend sa route, si les chameaux y consentent. Tout ce dégagement de la voie ne se fait pas sans marchandises déchirées, brisées ou répandues. Qu'est-ce donc si, dans un sens ou dans l'autre, survient une autre caravane? Alors c'est la rencontre de deux trains. Le poète descriptif et trop classique, l'abbé Delille, peignait l'armée de Cambyse engloutie au désert par le simoun, et disait : « Les chameaux renversés roulent sur les chameaux; » il faudrait ajouter ici, pour compléter ce tableau ridicule et navrant, ces trois mots peu militaires : « les ballots aussi. »

Voilà un épisode de l'industrie des transports, qui se produit tous les jours et à toute heure sur le sol parfumé de la « sainte Asie, » pour parler comme le poète Eschyle. Moins de minarets et plus de gares, moins de caravanes et plus de locomotives ôteraient à cette riche contrée un peu de ce pittoresque qui disparaît quand on le touche, et rendraient la vie humaine plus facile et plus large. Mais, pour atteindre à ce résultat, ne comptons sur aucune des races qui peuplent les quartiers des villes; car il y a un ensemble de connaissances pratiques et un apprentissage qui leur manque entièrement. Ce seront des capitalistes, des ingénieurs, des agriculteurs et des industriels européens qui devront se transporter dans le Levant pour le transformer, le féconder et le mettre en mouvement. Tout ce qu'on pourra demander aux indigènes sera de ne pas mettre obstacle à l'action civilisatrice de l'Occident.

II.

Le tableau présenté par M. Georgiadès des conditions économiques du pays n'est pas encourageant; néanmoins, il paraît véridique, étant tracé d'après les faits acquis. Il est sûr que la loi musulmane décourage la culture des champs, non par sa rigueur, mais par la manière dont elle est appliquée. La dîme, comme impôt, n'est pas plus onéreuse que nos contributions; seulement on la perçoit par un procédé ruineux. Peu de numéraire circule dans les campagnes d'Anatolie; pour être sûr de toucher ses revenus, le gouvernement les perçoit en nature. En outre, il les afferme à des individus qui les prennent à forfait, et qui, plus désireux de s'enrichir que de faire prospérer l'agriculture, dépensent le moins possible pour leur perception et pressurent le plus possible le paysan. Donc, à l'époque des récoltes, l'exacteur se rend dans un village,

mesure une récolte sur pied, la fait couper sous ses yeux et prélève sa dîme. Ensuite, il passe à une autre : et quand il a fini de décimer un village, il se rend dans un village voisin. Pendant ce temps surviennent des intempéries qui gâtent les récoltes, font germer les céréales sur pied, pourrissent les raisins frais, font perdre leur sucre aux raisins secs, font tomber les olives et les détruisent. A son arrivée, l'exacteur se plaint, accuse le paysan de négligence, et grossit dans une forte mesure la part qu'il veut prélever : soutenu par la force publique, il la prélève et l'emporte. Telle est dans sa triste réalité l'application du système de la dîme en nature dans le Levant. C'est pourquoi le paysan ne cultive que le nécessaire : tous, s'en tenant à ce minimum de culture, se trouvent plus promptement débarrassés du décimateur et sauvent du moins ce dont ils ont besoin. Le surplus de la terre reste en friche ou en longue jachère : de petites plantes aromatiques couvrent les champs, et le sol d'Asie est parfumé.

Il est certain cependant que ce n'est ni le caractère de la race turque, ni la religion musulmane qui tendent à restreindre la culture dans de si étroites limites. Le Turc des villes est indolent et répugne à la fatigue ; le Turc des campagnes est cultivateur, et le travail de la terre est mis en honneur par le Coran. Mais le paysan, découragé par l'organisation fiscale, ne fait aucun progrès ; je l'ai vu labourer ses terres ; il ne les retourne pas, il les effleure : pour cela, il se sert d'une charrue où n'entre pas une seule pièce de fer : c'est un morceau d'arbre fourchu dont le bec est taillé en pointe : un cheval le tire et un homme conduit ce simple appareil. La herse n'est guère plus compliquée : c'est un triangle de bois sous lequel sont incrustés des éclats tranchans de quartz, de silex ou d'obsidienne ; cette machine, traînée par un ou deux chevaux, sert aussi de hache-paille. Telle est la base de l'outillage agricole dans le Levant. La vigne est plus cultivée que les autres végétaux, quoique le musulman ne boive pas de vin. Le Coran ne lui défend pas d'en préparer et d'en vendre ; de plus, il préconise le raisin sec, aliment des élus au paradis et bon objet de commerce depuis l'invasion du phylloxéra. Un des principaux centres de la production du raisin est la vallée de Thyra ou du Caystre, en relation avec Smyrne par un chemin de fer. Tous les négocians de Bercy connaissent le raisin de Thyra, et beaucoup d'industriels, de viticulteurs et de marchands connaissent le vin de raisins secs. Mais plus d'un ignore que Thyra est à 90 kilomètres au sud-est de Smyrne, et qu'on y va comme de Paris à Pontoise, dans des wagons anglais. Cette voie de communication facile, rapide et peu coûteuse, a contribué puissamment au développement de la culture des vignes. La perception de l'impôt,

s'y faisant sur les sacs de raisin, quand la récolte est rentrée, y a contribué plus encore, en permettant au cultivateur de soustraire son produit aux intempéries et aux exactions. Le chemin de fer a, en outre, apporté la sécurité dans les espaces, malheureusement bien restreints, qu'il parcourt; le reste de l'Anatolie vit presque sans relâche dans la terreur des assassins et des pillards. Récemment ils venaient jusque dans les rues de Smyrne, ravageaient les boutiques et rançonnaient les marchands. Comment les relations commerciales, comment les industries qui emploient les produits agricoles prospéreraient-elles dans ces conditions?

Je ne fais aucun doute que le gouvernement central du sultan est dans les meilleures dispositions pour favoriser l'établissement des Européens dans le Levant. Voilà dix-neuf ans déjà qu'une loi a été portée en leur faveur. Jusqu'en 1868, aucun étranger ne pouvait être propriétaire en Turquie; on n'y pouvait le devenir que sous le nom d'une femme, parce que, jusque-là, toutes les femmes de la terre étaient considérées de droit comme musulmanes; pour acquérir une propriété, il fallait que le contrat fût fait sous le couvert d'une sœur, d'une tante ou de quelque autre parente. La loi de 1868 reconnut les étrangers aptes à posséder; elle les a entièrement assimilés aux Ottomans. Les acquisitions de propriété, les donations et les testamens furent assujettis pour eux aux lois communes de l'empire. Un protocole diplomatique confirma le nouvel état de choses, définit la demeure de l'étranger domicilié, fixa les limites de l'inviolabilité du domicile, les conditions de la défense en justice et créa la publicité des audiences. Une circulaire invita tous les possesseurs d'immeubles à échanger leurs anciens titres de propriété contre des titres conformes au nouveau régime. Depuis lors, cette loi est régulièrement exécutée.

Mais elle ne suffit pas. Vous m'autorisez à acquérir un coin de votre territoire: mais si ce coin est inaccessible, et si, de plus, c'est un coupe-gorge, à quoi me servira de l'avoir acheté et d'en être le propriétaire *in partibus*? C'est un lieu-commun aujourd'hui de dénoncer la corruption des faiseurs d'affaires du Levant, la vénalité des fonctionnaires, qui ne sont pas tous des mahométans sans doute, la nécessité où est le nouvel arrivant de payer toute chose, tout service privé ou public, de distribuer des pots-de-vin pour obtenir une pièce administrative ou judiciaire, présens qui croissent en raison du rang des personnages et de l'importance de l'affaire. Ces frais d'usage, non obligatoires, mais exigés, dépassent de beaucoup nos frais de justice, qui pourtant ne sont pas médiocres. Ils ont, en outre, le défaut d'être payés d'avance, comme les provisions que nous déposons chez nos avoués et nos huissiers; et de même que

ceux-ci ne garantissent pas le succès de l'affaire et n'en gardent pas moins la provision, les agens ottomans reçoivent la prime avant de faire aucune démarche, et n'assurent pas que la démarche une fois faite réussira. En effet, pour l'acte légal le plus simple, il ne suffit presque jamais de s'adresser aux autorités inférieures; celles-ci n'ont pas le pouvoir de décider; elles ne sont qu'un échelon pour monter à une autorité supérieure, qui ne se dérange pas sans motif palpable de sa quiétude. De degré en degré, on parvient jusqu'au vali, ou préfet-gouverneur de la province, qui examine l'affaire, se déclare incompétent et transmet le dossier à Constantinople. Là, nouveaux personnages, nouvelles démarches et nouveaux frais. Vous vous impatientez, parce que vous êtes un homme d'occident et que vous ne connaissez pas la placidité musulmane; vous persistez cependant et vous attendez: au bout de quelques semaines, vous apprenez enfin que votre dossier s'est égaré et qu'on ne le retrouve plus.

Il est donc bien difficile de s'établir dans le Levant comme propriétaire, agriculteur ou usinier. La loi de 1868 est en vigueur, théoriquement; la pratique la rend stérile. Il ne faut pas attendre qu'avec sa bonne volonté idéale, le gouvernement central fera quelque chose pour aider les étrangers à s'établir; il ne le peut ni ne le veut, parce que le caractère musulman répugne à toute action du dehors. Sans aucun doute, le progrès de la culture, son extension, la création de manufactures et d'industries locales, l'exploitation des forêts, des carrières et des mines, la construction de grands chemins de fer et de canaux avec des services de transport, feraient affluer l'or dans les caisses du sultan. Mais ces améliorations ne seront jamais faites, ni par l'administration musulmane, ni par les gens du pays; elles ne pourront l'être que par des étrangers. Seulement, les obstacles amoncelés par les mœurs du pays et par la pratique des lois sont si grands qu'un capitaliste étranger hésite et renonce à les affronter. Quelques-uns ont tenté d'installer des usines dans le Levant, mais toujours près de la mer; aucun n'a osé pénétrer dans l'intérieur, où il n'eût trouvé ni moyens de transport autres que des chameaux, ni gens capables de le seconder. C'est pourquoi, et tout le monde en fait la remarque, la plupart de ceux qui vont dans ces contrées pour y créer des industries sont des gens sans consistance, des chercheurs d'affaires qui n'ont point de capitaux derrière eux.

L'histoire des quais de Smyrne est la démonstration de ce que chacun dit. Ces quais sont la seule grande œuvre qui ait été faite jusqu'à présent en Asie-Mineure; c'est une œuvre magnifique, due à la hardiesse, à la persévérance, dirai-je à la foi de deux Français,

MM. Dussaud, connus déjà pour leur collaboration au canal de Suez. J'ai vu Smyrne une première fois en 1850. Au fond de ce golfe merveilleux, le front de la ville se présentait composé de maisons mal construites, jetées pêle-mêle sur une plage que la nature avait faite: il n'y avait point de quai; les terres descendues du mont Pagos et les débris d'anciennes villes successivement entraînées avaient formé un vaste talus plongeant sous la mer, comme un glacis de fortification. Les navires n'abordaient nulle part; ils restaient en rade à une grande distance de la terre; des barques et des mahones faisaient le service pour les voyageurs et les marchandises: la traversée du bateau au rivage ne durait guère moins d'une demi-heure. Cet état de choses exista jusqu'en 1867.

A cette date, le gouvernement du sultan accorda la construction d'un quai à trois Anglais, qui n'avaient pour se couvrir ni une société formée, ni entrepreneurs, ni capitaux. Le quai devait avoir une longueur de 4 kilomètres environ; on devait le construire en eau profonde, combler la mer entre le quai et le rivage et disposer les égouts nécessaires à l'assainissement de la ville basse. Pour exécuter cette œuvre coûteuse, les Anglais ne fixaient qu'à 2 millions l'éché capital de leur société anonyme et prenaient avec MM. Dussaud, entrepreneurs, l'engagement de leur payer 6 millions en cinq ans, comptant, comme tant d'autres l'ont fait, sur des obligations qui seraient créées. Quand ils émirent leurs actions, ils ne purent retirer de la souscription que 625,000 francs, de quoi payer les machines et les premiers frais de l'entreprise. Quand on vit néanmoins que l'œuvre commençait à se faire, les anciens riverains et les négocians élevèrent des réclamations; une rangée de constructions nouvelles allait masquer leurs façades, et les quais allaient rendre impaticables leurs traités avec les porteurs; en outre, les droits concédés à la compagnie faisaient d'eux ses tributaires. Les premiers travaux furent arrêtés, puis repris à la suite d'arrangements survenus. Mais alors les fonds manquèrent à la société; les entrepreneurs lui prêtèrent une petite somme qui ne tarda pas à être épuisée. La faillite était menaçante. Il fallut donc s'exécuter, et les Anglais, endettés à cause de leur imprévoyance, cédèrent, en 1869, toutes leurs actions, avec leurs dettes, à MM. Dussaud.

Ces derniers, devenus maîtres d'une entreprise qui en réalité leur appartenait, poussèrent avec activité les travaux. De nouveaux et plus sérieux obstacles leur furent alors suscités. « Il arriva, dit l'auteur du livre sur Smyrne, ce que nous sommes habitués à voir partout. Les Anglais, tant qu'ils ont vu ou cru voir le succès impossible, se sont montrés indifférens au début, même devant la

banqueroute qui menaçait leurs compatriotes, premiers concessionnaires de l'affaire. Il a fallu l'intervention de MM. Dussaud pour sauver cette œuvre, et lorsque les Anglais ont vu, au bout de cinq ans, ces vaillans Français accomplir l'œuvre la plus remarquable qui ait jamais été sérieusement essayée en Turquie, ils ont cherché, avec l'appui du gouvernement, à leur susciter toute sorte de difficultés. Et MM. Dussaud frères, qui venaient de dépenser 14 millions de francs pour mener à bien leur entreprise, se sont vus abandonnés et réduits à leurs seules forces pour soutenir une lutte redoutable, d'où ils sont heureusement sortis victorieux. »

Le sujet de la lutte en question était le tarif de la Société des quais. L'ambassade anglaise à Constantinople s'y mêla, et remua ciel et terre pour obtenir des modifications favorables à la Grande-Bretagne. On entra enfin de part et d'autre en conciliation. Le tarif du droit de quai fut réglé de telle manière qu'il égale à peine 1/2 pour 100 de la valeur des marchandises. Ce tarif est de 1883. Je ne veux pas empiéter sur un sujet qui sera traité tout à l'heure; je me contenterai d'une seule remarque : l'œuvre de MM. Dussaud est grandiose; elle était plus qu'utile, elle était nécessaire. Mais elle n'exerce aucune influence appréciable sur l'état de l'Anatolie intérieure; son action cesse à quelques lieues du rivage. Elle ne prendra sa véritable importance que si la civilisation européenne pénètre, avec ses capitaux, ses moyens d'action et son personnel, des contrées aujourd'hui peu accessibles, peu ou mal exploitées et encore livrées à l'incurie ottomane. Les faits précédemment cités suffisent, croyons-nous, à la démonstration. Mais alors on aura besoin d'hommes bien posés, de sociétés riches ailleurs que sur le papier et de capitaux réels et disponibles. Il est bien certain que, si les trois premiers concessionnaires n'avaient pas été conduits par leur étoile aux entrepreneurs français qu'ils ont trouvés, l'œuvre des quais de Smyrne serait encore à faire.

La stagnation des pays du Levant est due certainement aux causes qui viennent d'être énumérées; on les découvre par l'observation et l'analyse. Il en existe néanmoins une autre d'un caractère plus général, et sur laquelle on ne saurait trop insister. Il faut bien se persuader qu'à moins d'être un saint, nul homme ne reste pauvre par choix et ne trouve de plaisir à l'être; cela est vrai en Turquie comme chez nous. L'énorme production de l'industrie manufacturière, qui a causé chez nous la suspension d'affaires dont nous souffrons, produit dans les pays arriérés des effets semblables, non momentanés, mais continus. Nos machines livrent au monde entier des objets de toute sorte à des prix minimes et néanmoins avantageux. Les pays dépourvus d'industrie achètent

ces objets, qu'ils sont hors d'état de produire au même prix. Des navires de toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique les y apportent par cargaisons ; ils viennent, ainsi chargés, dans les ports du Levant et surtout au quai de Smyrne, d'où les marchands du pays les transportent par leurs moyens primitifs, mais suffisans pour eux, dans l'intérieur de la province. Le travail manuel de ses habitans ne peut rivaliser ; il cesse peu à peu dans leurs petits ateliers et dans les familles ; à la fin, pour payer ces calicots bariolés de blanc, de vert et de rouge que l'Angleterre et l'Amérique confectionnent pour eux, il ne leur reste que le maigre revenu d'une terre mal cultivée et ruinée par les exacteurs. Ainsi la manufacture d'occident tue les Orientaux. Je dis qu'elle les tue en réalité, car elle commence par les appauvrir ; puis elle les dépouille, les réduit à la misère, les accable d'ordure et de maladies et les fait périr de langueur. Tout l'Orient languit ; voilà pourquoi l'Asie est arriérée et parfumée ; ces odeurs exquisés que vous sentez en mettant le pied sur la terre d'Asie, c'est l'odeur de la misère.

Pour en finir avec ce sujet, nous signalerons un dernier facteur qui s'ajoute au précédent ; nous voulons dire la concurrence. Les nations de l'Europe et celles de l'Amérique luttent à qui donnera les mêmes produits au meilleur marché. Pour cela, on compte non-seulement sur l'abaissement du prix des matières premières et le perfectionnement des machines, mais aussi sur l'extension de la vente et la multiplication des débouchés. Les contrées privées d'industries consomment sans produire, achètent pour leur argent et non par un échange de produits manufacturés. C'est pourquoi les usines de l'Occident trouvent chez les Ottomans d'excellens marchés. Elles ont sur les places du Levant des agents de toute langue pour la vente de leurs marchandises. Toutes les nations manufacturières des deux mondes s'y donnent rendez-vous et y soutiennent les unes contre les autres une concurrence qui n'est pas toujours honorable. Pour obtenir quelque faveur sur les tarifs, on corrompt les employés par des gains illégitimes et par des cadeaux clandestins. Les représentans consulaires ou diplomatiques se mettent de la partie, harcèlent, chacun pour ses nationaux, les pachas dans les provinces et le gouvernement central à Constantinople ; les ministres et le sultan lui-même sont obsédés et n'en peuvent mais ; de guerre lasse, ils cèdent ; l'Anglais ou l'Allemand remporte une victoire ; sur qui ? Sur le trésor ottoman, sur les concurrens et sur le pauvre habitant du sol, qui doit, tout en achetant la marchandise étrangère, combler de ses paras le vide du trésor impérial.

Tel est l'état des choses dans le Levant. Le tableau que nous en donnons n'a rien de fantastique ; il est fait d'après ce que nous avons vu ou appris par d'autres : c'est la réalité même. Regardez-le à distance et dans son ensemble : vous verrez une péninsule à laquelle la nature a départi un sol fertile, de riches vallées, des montagnes boisées ou pleines de métaux, des rivières nombreuses, des rivages creusés de golfes, de baies, de rades et de ports, et protégés par des îles qui les égalent en valeur. Sur ces rivages s'agite une population formée de toutes les nations, parlant toutes les langues ; elle vend et achète pour revendre ce que la navigation du monde lui apporte ; elle est tout occupée de marchés, de négociations, d'intrigues, d'embûches et de corruptions. Cela forme une zone étroite étendue le long de la mer. Au-delà commencent la pauvreté et l'inertie, qui s'étendent jusqu'aux frontières de l'Inde. Ici la vie reprend son énergie, grâce au ferment que la présence des Anglais lui a communiqué. L'Inde donne la démonstration vivante de ce que les Européens pourraient accomplir dans le monde musulman. Il nous reste à dire ce que leur action est devenue depuis cent années.

III.

Le commerce du Levant appartient d'abord aux Phéniciens, qui eurent des comptoirs sur tous les rivages de la Méditerranée et pénétrèrent même dans l'Océan. Plusieurs de leurs établissements devinrent plus tard des villes maritimes considérables, portant encore les noms qu'ils leur ont donnés. Les Phéniciens, sémites, furent remplacés par les Pélagés, peuple arien, nommés Philistins ou Palestins par les Hébreux et Pélesta dans les hiéroglyphes de l'Égypte. Ce sont les fondateurs du commerce côtier, dont les revenus permirent aux Grecs, et particulièrement aux Ioniens, de produire cette merveilleuse civilisation d'où nous sommes nous-mêmes issus. Si ce mouvement commercial, dont la mer Égée était le centre, avait manqué, la Grèce n'aurait eu ni arts, ni sciences, toutes choses qui se paient. Quand il changea de place, après l'expédition d'Alexandre, et qu'il se fut créé des centres nouveaux, tels qu'Alexandrie, la Grèce fut promptement délaissée ; son mouvement intellectuel se transporta avec son commerce et se centralisa comme lui en Égypte. Les Romains ne portèrent en Orient que leur puissance militaire et leur administration politique ; mais Rome, avec l'Italie et les pays situés plus loin vers l'ouest et le nord, offrit de nouveaux et vastes débouchés au commerce du Levant, en même temps que celui de la Mer-Noire et des contrées danubiennes se concentrait dans Con-

stantinople. Un énorme développement des échanges eut lieu entre l'époque de Constantin et les premières croisades, puisqu'il y eut un moment où le budget de l'empire d'Orient atteignait 3 milliards.

Les luttes intestines du bas-empire amenèrent peu à peu sa décadence, que l'approche des musulmans et l'arrivée des bandes de croisés précipita. Les croisades, en détruisant l'empire grec, préparèrent la conquête de Constantinople par les Ottomans; en même temps, elles mirent les Grecs hors d'état de fournir des navires de guerre aux empereurs; la force maritime passa aux navigateurs latins, notamment aux Vénitiens et aux Génois. Avec la puissance navale, ces républiques acquirent la prépondérance commerciale; car elles étaient chez elles administrées par des industriels et des marchands, aussi bien que Florence et les autres petits états de l'Italie. C'est durant cette période assez voisine de nous que l'Asie, devenue musulmane et livrée à la servitude, se dépeupla, perdit ses industries, cessa d'être cultivée, se transforma en une sorte de désert. C'est alors aussi que se forma le long de ses rivages cette zone de commerce maritime où se résume encore tout le mouvement d'affaires du Levant.

Quand les grandes monarchies d'Occident arrivèrent à leur tour, elles trouvèrent les négocians italiens en possession de toutes les places. Tandis que les Espagnols fréquentaient l'Atlantique et que les Portugais se rendaient aux Indes par le Cap, l'empire turc se consolidait sur le Bosphore, étendant un bras sur la Mer-Noire, l'autre sur la mer Égée, la Grèce et la côte d'Afrique, sans compter l'Égypte et la Syrie. L'orient de l'Europe lui appartenait: par le Danube, il menaçait la Hongrie et Vienne même. Au commencement du xvi^e siècle, le grand-seigneur, maître de Constantinople depuis cinquante ans, était à la tête d'un empire solidement assis, qu'aucun potentat de l'Europe, pas même le pape, ne regardait sans terreur. Le sultan tenait dans sa main tous les fils qui font mouvoir une société et le sabre qui en calme les agitations. Mais les Turcs ne connaissaient pas la mer: la marine grecque n'existait plus; les états italiens étaient riches, mais petits, faibles et opprimés par les descendans de leurs anciennes maisons de commerce et de banque. Marseille, le grand port de la Gaule sur la Méditerranée, venait d'être réuni à la France sur la fin du siècle précé dent. L'occasion était belle et s'offrait d'elle-même.

Un traité d'alliance, conclu entre Soliman II et François I^{er}, « rendit les Français maîtres du commerce du Levant. Le pavillon français pouvait seul être admis dans les ports de l'empire ottoman; il servait aussi de tuteur à tous les autres peuples maritimes en relation

avec l'Orient; ils le sollicitaient comme une faveur de l'ambassadeur de France à Constantinople. »

La plupart des faits qui vont suivre sont fournis par les archives du ministère du commerce à Paris, et par celles des chambres de commerce de Paris et de Marseille. On y verra par quels moyens les rois de France avaient su donner à notre pays dans le Levant la position prépondérante qu'il a perdue. Dans les temps qui suivirent François I^{er}, les Génois et les Vénitiens avaient reconquis la leur et avaient vu apparaître dans les mers ottomanes deux nouveaux concurrents : les Hollandais et les Anglais. Au milieu du xvii^e siècle, une première tentative fut faite par vingt quatre personnes de Marseille pour *coloniser* les pays musulmans. Les événemens de la fin du règne de Louis XIII la firent échouer. Mais peu après, sous Louis XIV, l'aristocratie française, qui se tient aujourd'hui si à l'écart, comprit que l'avenir de la France était lié à nos relations extérieures. L'impulsion fut donnée par les grands marins d'alors, Tourville, d'Estrées, Duquesne, de Vivonne, le comte de Châteaurenault, le marquis de Martel. On généralisa la concurrence; cinq grandes compagnies françaises furent créées pour lutter contre le commerce des étrangers dans toutes les parties du monde; celle du Levant est de 1664; un arrêt du conseil d'état, provoqué par Colbert, en régla la situation. Aux termes de cet arrêt, qui a été conservé, le roi dépensait de fortes sommes pour détruire la piraterie et faire des avances aux compagnies des Indes, du Nouveau-Monde et du Nord; son intention ferme était de favoriser aussi par tous les moyens la compagnie du Levant dans son trafic avec les côtes et pays de la domination du grand-seigneur, de Barbarie et d'Afrique. Sa majesté ordonnait donc qu'il fût payé 40 livres pendant quatre ans pour chaque pièce de drap transportée en ces pays; que l'entrée et la sortie fussent libres de tout impôt pour les munitions et vivres nécessaires aux navires de la compagnie; que celle-ci ne payât aucun octroi ni droit, soit d'entrepôt, soit autre, pour les marchandises apportées de ces pays ou exportées de France. Le roi donnait le droit de bourgeoisie, et tous privilèges et exemptions aux commis et employés de la compagnie du Levant, déclarait insaisissables les parts (actions) des intéressés, même pour les affaires de sa majesté; déclarait mystiques les livres et comptes vis-à-vis des créanciers avant que ces comptes fussent officiellement arrêtés. En outre, le roi prêtait pour six ans à la compagnie la somme de 200,000 livres sans intérêt, consentant à n'être remboursé que du tiers, si les deux autres tiers étaient perdus. Enfin, le roi promettait de la défendre envers et contre tous, même par les armes, de lui « faire faire raison de toutes injures et mauvais traitemens. » de faire escorter

gratis ses envois et retours par des vaisseaux de guerre partout où besoin serait.— Cet acte est du 18 juillet 1670, signé Louis et contresigné COLBERT. On le trouvera sur les registres du conseil d'état.

Ce que Louis XIV accordait d'argent à la compagnie du Levant était une forte somme pour l'époque. Ce n'était pas une subvention, comme celles que nous donnons annuellement à plusieurs sociétés. C'était un prêt, largement consenti, mais temporaire, qui obligeait la compagnie à compter sur elle-même et non sur l'argent de l'état. Car l'initiative privée est toujours préférable à l'action gouvernementale. Le roi soutenait de ses deniers les premiers pas d'une société naissante, qui devait ensuite marcher par ses propres forces.

A la même époque, Colbert réorganisait les consulats français dans le Levant, obligeait les consuls à étudier l'administration des villes, les produits qu'on récoltait, les ateliers établis et les marchandises qu'on apportait, soit du dehors par mer, soit de l'intérieur du pays. Il exigeait que les consuls lui adressassent des rapports sur les ressources locales et sur les avantages qu'un négoce pourrait trouver à s'établir auprès d'eux. Ces représentans royaux devaient correspondre directement avec la chambre de commerce de Marseille et faire, de concert avec elle, la police de la colonie. Cette police était sévère; car à la suite de banqueroutes, de malversations et de commerces illicites survenus dans le Levant, il fut ordonné que nul ne pourrait s'établir marchand dans ce pays qu'après avoir été « examiné et reçu par la chambre de commerce de Marseille. » Cette chambre à son tour n'accordait que difficilement et à bon escient les autorisations de résidence qu'on lui demandait, attendu que l'intention du roi était de rappeler toute personne qui pourrait être dangereuse ou inutile. On ne jouissait donc pas de la liberté commerciale qui fut laissée plus tard; mais ce que la colonie perdait en liberté, elle le gagnait en moralité et en considération, par conséquent en crédit. Et pourtant la liberté alla plutôt en diminuant qu'en augmentant jusqu'au temps de la révolution française; car peu d'années avant cet événement, aux difficultés légales déjà existantes on ajouta celle de fournir à la chambre de Marseille un cautionnement de 60,000 livres pour les grandes Echelles, de 40,000 pour les petites. Les mêmes garanties étaient exigées des négocians déjà établis dans le Levant; ainsi la mesure avait un effet rétroactif.

A ces conditions, les maisons de commerce étaient, pour chacune des Echelles, constituées en corps de *Nation*. L'organisation de ces nations du Levant est un des faits les plus curieux du XVIII^e siècle; car c'était comme un avant-coureur, comme un modèle en petit du régime que la révolution devait introduire en France.

Le règlement du 23 mars 1778, pour la nation de Smyrne, est sur ce point un précieux document. La nation se réunit en assemblées présidées par un syndic et convoquées par lui. Le syndic est élu à la pluralité des voix et révoqué par l'assemblée, s'il donne quelque sujet de plainte. Toutes les délibérations sont prises à la majorité, après libre discussion ; elles sont consignées sur un registre syndical paraphé par le consul, et exécutoires pour tous les membres de la nation. Telle était dans ses traits essentiels l'organisation des nations françaises du Levant. Elle donnait à chacune d'elles une force compacte pour lutter, suivant les expressions du comte des Alleurs, ambassadeur à Constantinople en 1753, « contre les obstacles que produisent la diversité des génies et des opinions, le caractère particulier des Turcs, de jour en jour plus avides et plus éclairés, la concurrence de nos rivaux et les manœuvres de nos ennemis. » Toutefois, le consul conservait une autorité prépondérante même sur la vie privée des résidens, dont il réglait jusqu'aux dépenses somptuaires, leur interdisant d'employer des draps anglais ou d'autres étoffes étrangères, au détriment du commerce français. L'action du consul n'était pas soutenue uniquement par celle de l'ambassadeur ; elle l'était encore par l'autorité d'inspecteurs royaux, envoyés à l'improviste pour contrôler l'exécution des lois et réglemens dans chaque nation. Ces inspecteurs étaient fort redoutés des mauvais marchands et fort appréciés des bons.

Il est certain que plus d'une mesure édictée de 1650 à 1789 est incompatible avec les idées de nos jours, avec ce que nous nommons la liberté commerciale. Il n'en est pas moins vrai que l'ensemble des réglemens et des édits royaux avait donné à notre pays une situation hors ligne dans le Levant ; cette prépondérance, constatée par l'histoire dans les relations diplomatiques de la France avec la Turquie, est bien mieux attestée par les tableaux des échanges. Les documens consulaires de Smyrne, en 1789, donnent pour cette Echelle un trafic total, exportation et importation, s'élevant à 22 millions 1/2, chiffres ronds, pour la France seule, et à 53 millions pour tous les pays réunis. Ainsi, la France représentait à elle seule 42 1/2 pour 100 du commerce total de Smyrne avec le reste du monde. Les 57 1/2 restans étaient partagés entre les autres peuples commerçans, Italiens, Hollandais, Autrichiens, Anglais, Russes, Espagnols. Si le lecteur veut retenir ces chiffres, il pourra les comparer avec ceux qui vont suivre, et se rendre compte du changement survenu depuis 1789 dans la situation de la France au Levant.

Vers 1789, il y avait à Smyrne vingt-neuf grandes maisons de

commerce françaises et d'autres plus petites, constituées en nation, n'écoutant que des produits français et faisant tout le commerce d'exportation pour la France. Il n'y en a plus que deux ou trois; elles sont isolées les unes des autres; à côté d'elles sont des maisons d'importance diverse, tenues par des indigènes, protégés français. Toutes ces maisons ont cessé de former une nation; elles rivalisent entre elles sur beaucoup de points et vendent, non des produits français, mais des articles de toute provenance et souvent des contrefaçons. Les négocians français du Levant viennent rarement en France faire eux-mêmes leurs achats et leurs ventes; ils les font par des commissionnaires établis sur nos places et qui, pour leurs peines, font monter de 20 ou 25 pour 100 le prix des marchandises. Les Anglais, les Allemands, les Autrichiens et les Grecs font autrement: leurs chefs de maison voyagent eux-mêmes, débattent les prix avec les producteurs européens; et l'on voit des marchands allemands livrer les produits français à meilleur marché que les maisons françaises. Quant aux articles similaires provenant d'Allemagne et vendus comme articles français, le monde en est rempli: je n'en parle pas ici, parce qu'il y a dans ce mode de concurrence trop peu de scrupule; mais les produits allemands, sincères, sont presque toujours livrés à meilleur compte que les nôtres. J'en pourrais citer mille exemples; en voici un seul: le sulfate de quinine allemand coûte 90 francs quand le nôtre en coûte 110 ou 120.

La France n'a pas su organiser ses transports. On s'écriera que les meilleurs paquebots de la Méditerranée sont ceux des Messageries maritimes. Je dirai que les navires subventionnés par l'état sont toujours les meilleurs; mais le voyageur, qui s'y trouve si bien, devrait songer que son voyage lui est en partie payé par le peuple des contribuables et qu'il paie lui-même fort cher. Le bien-être du voyageur n'est rien dans le mouvement commercial; c'est par kilos et par francs que la prospérité s'évalue, et le prix des transports joue ici un rôle important. Comptez le voyage de 100 kilos de marchandises de l'intérieur de la France à Smyrne: ils paieront, pour arriver à Marseille, de 11 à 17 francs, tout compris, suivant nature; 20, 8, 5 ou 3 sur les Messageries maritimes; de Paris à Smyrne, le transport durera vingt et un jours en moyenne. De Trieste à Smyrne, le Lloyd prend 4.95, 3.85, 2.80 et 1.70 pour le même poids du même objet. De Londres ou de Liverpool à Smyrne par Gibraltar, on dépasse rarement 5 ou 6 francs, et le trajet ne dure que quatorze ou quinze jours. J'ai sous les yeux un chiffre déjà ancien, puisqu'il est de 1881; je l'adopte, parce que les choses n'ont fait qu'empirer depuis lors; cette année-là, nos ports, de Bor-

deaux à Dunkerque, ont reçu vingt paquebots du Levant, chargés de raisin sec et de graines oléagineuses; sur ce nombre, un seul français, un bateau de 500 tonneaux!

C'est assez de chiffres; j'en donne un dernier qui résume les autres. En 1789, notre commerce avec Smyrne figurait pour 42 1/2 pour 100 dans le commerce général de ce port. Cinquante ans après, en 1839, il n'était plus que d'environ 3 pour 100. Depuis cette époque, ce chiffre a plutôt diminué qu'augmenté, quoique le mouvement commercial de Smyrne ait passé de 100 à 250 millions. Nous avons donc raison de dire que, au point de vue économique, la France n'est plus rien dans le Levant. Les marchandises françaises, vraies ou fausses, qui s'étalent dans la grande rue du quartier franc, sont une apparence trompeuse dont les tableaux du commerce démontrent l'inanité.

Quelles sont les causes de cette chute? L'auteur du livre sur Smyrne, qui est avant tout un négociant, en a indiqué plusieurs, notamment l'énormité des commissions en France et la cherté des transports, causes matérielles auxquelles s'ajoute l'indifférence des compagnies subventionnées à l'égard du commerce, et la concurrence qu'elles font aux entreprises privées; cette concurrence est d'autant plus désastreuse qu'elle repose sur un privilège de plus longue durée. L'auteur signale aussi les intrigues ourdies dans le Levant contre la navigation française et contre la Société des quais, auxiliaire naturelle de cette navigation. A Smyrne, les courtiers hollandais et anglais sont devenus les maîtres de la place, et une notable partie du négoce est entre les mains des Allemands. Ceux-ci, qui, avant la guerre de 1870, ne paraissaient pas sur les tableaux, ont été fortement soutenus par leur gouvernement et ont plusieurs maisons parfaitement organisées. « La Société de géographie commerciale de Berlin couvre le monde de ses émissaires, véritables commis-voyageurs qui répandent partout l'influence et la langue, les produits et les industries de l'Allemagne, et se chargent d'installer dans des lieux habilement choisis des colonies d'émigrants allemands. » Ils ont porté leur attention sur la viticulture, étudié les procédés européens, notamment les méthodes françaises. « Ils ont acheté près de la station du chemin de fer d'Aïdin des terrains étendus qu'ils ont plantés de vignes; au milieu, ils ont construit une grande fabrique et des maisons d'habitation pour un directeur et un personnel allemands, arrivés tous de leur pays. Leurs magnifiques caves sont creusées à une profondeur de 6 mètres et considérées comme des chefs-d'œuvre. L'élément indigène est rigoureusement exclu du service. »

En France, on raille un peu l'Allemagne trop pauvre pour nourrir

ses habitans et obligée de les envoyer chercher fortune ailleurs. On a tort. La pauvreté n'apprête point à rire, et l'émigration n'est nullement blâmable, quand elle est nécessitée par le besoin de vivre. Mais ce qui est mauvais en soi, c'est qu'une grande nation comme la France laisse tomber son commerce de 42 à 3 pour 100 en cinquante années, et que son peuple, auquel le pouvoir appartient, défasse l'œuvre accomplie par ses anciens rois ; il leur est donc inférieur en intelligence ou en bonne volonté ? Visiblement, notre décadence dans le Levant date de 1789. Les guerres de la révolution et de l'empire, absorbant alors toutes les forces et les ressources nationales, ont troublé ou détruit nos relations en Orient. La bataille navale d'Aboukir a fait plus de mal au commerce français que toutes les victoires de Napoléon ne lui ont fait de bien. Les grandes maisons que nous avons dans le Levant ont été ruinées ; les nations ont péri et n'ont plus reparu. La restauration acheva la perte de notre négoce par un tarif insensé que signa le roi Louis XVIII ; ce tarif d'entrée dans les ports ottomans imposait aux produits français un droit cinq fois plus fort qu'à ceux des autres pays. La bataille de Navarin, en 1827, releva un peu notre prestige en Orient, mais non notre commerce. Pendant ce temps, les autres nations prirent notre place, que nous n'avons pu recouvrer, ni sérieusement tenté de reconquérir.

A l'heure présente, nous n'avons dans le Levant aucune politique commerciale, je dirai même aucune tenue. Nos marchands y sont cosmopolites, comme on l'est à l'avenue de l'Opéra et dans les grands magasins dits de nouveautés. La moitié de ces nouveautés vient d'Angleterre ou d'Allemagne, de Belgique, ou de Suisse, ou d'Autriche. Nos nationaux n'ont dans le Levant aucune unité sociale ; les uns sont des gens de science et des libres penseurs venus à la suite de MM. Dussaud ou restés après les travaux du canal de Suez ; les autres ont fait leur éducation chez les pères que la république protège et qui ont leur chef à Rome. Ces deux groupes sont eux-mêmes composés d'unités sans cohésion et d'inégale valeur à tous les points de vue. Il n'y a plus rien qui rappelle les nations d'autrefois, nulle action d'ensemble, point d'assemblées où se discutent les intérêts communs, point d'organisation, pas de relations communes avec la mère patrie, avec ses grands centres industriels, avec l'état. On a essayé, dans ces derniers temps, de donner aux consuls une couleur commerciale ; mais c'est une puérité, puisque en même temps on unifiait la carrière consulaire et la carrière diplomatique. Ces consuls, gens d'ailleurs fort honorables, n'ont sur le commerce que des notions théoriques, puisqu'ils ont fait leur unique apprentissage dans les bureaux du ministère. Arri-

vés sur place, croit-on que les négocians les initieront à leurs affaires privées et leur en dévoileront le mécanisme et les secrets? Aussi les rapports que nous lisons à l'*Officiel* sont tels qu'un touriste observateur en pourrait faire de semblables. Ils n'ont dans la pratique aucune utilité et ne suscitent aucune entreprise.

L'esprit « d'individualisme, » qui a triomphé lors de la révolution française, n'a trouvé depuis cent ans aucun correctif. Il a eu au contraire pour conséquences, d'une part, la liberté du négoce, entravée uniquement par les droits à payer, les impôts, les frais de transport et les faux frais; d'autre part, la séparation des affaires politiques et des intérêts commerciaux. Quand le conseil des ministres discute le budget du commerce, le ministre des affaires étrangères se retire; cela ne le regarde pas! Le partage du pouvoir est favorable à la liberté et rend plus difficiles les usurpations. Mais n'y a-t-il donc aucun moyen de créer des délibérations en commun pour les choses pratiques, comme on en a pour les questions de majorité ou de minorité dans les chambres? Ne serait-il pas utile d'étudier nos anciennes institutions royales, celles du Levant surtout, qui offraient une unité d'organisation tout à fait pratique? Quand on les aurait étudiées et comprises, ne serait-il pas temps d'en tirer tout ce qui peut être en harmonie avec les idées modernes? Ceux qui ont habité le Levant ou qui l'habitent savent que les Allemands, les Anglais, les Grecs et d'autres forment dans chaque Échelle autant de colonies compactes dont les membres se connaissent, se soutiennent entre eux. Si par une organisation convenable, par l'action gouvernementale, par la réduction des frais de transport, la diminution des courtages, la création d'établissements industriels et d'exploitations agricoles, nous faisons sentir aux Orientaux que nous sommes un peuple et non des unités dispersées, nous reprendrions peut-être dans le Levant le rang que nous avons perdu.

Nous ne devons pas nous faire d'illusions: quand notre dernier négociant aura été expulsé du Levant par un concurrent étranger, notre présence sous la forme de consuls ou d'ambassadeurs n'aura plus de raison d'être, et nous pourrons nous retirer. Ce sera une économie au budget, qui a tant besoin d'économies. Mais si nous voulons faire le nécessaire pour être quelque chose dans le monde, nous ne ferions pas mal de chercher dès aujourd'hui, hors de nos politiques, parmi les inconnus, s'il ne se cacherait pas quelque Colbert.

SÉPULTURES CHINOISES

I.

C'était à Tientsin, par une journée d'hiver. Du haut des remparts où je venais de faire ma promenade habituelle, une plaine jaunâtre s'étalait, sans limites. Le Peï-ho glacé s'allongeait immobile entre ses berges désertes, sous les rayons pâlis du soleil. Par places, sur l'étendue morne et plate, des étangs gelés, au milieu desquels flottaient des îlots bas, miroitaient si faiblement qu'on les confondait presque avec la terre de leurs bords. Au loin, des pêcheurs brisaient la glace pour harponner le poisson qui se montrait à la surface, mais, dans l'air blafard et sur le fond indécis de l'horizon, leurs silhouettes se détachaient à peine et semblaient vaporeuses, bien qu'il n'y eût ni vapeur ni brume dans l'atmosphère refroidie. Dans les derniers plans, quelques lignes d'arbres rabougris aux branches dépouillées se profilaient vaguement de distance en distance.

Entre ces étangs et ces arbres, la terre était parsemée de tombeaux : il y en avait des milliers et des milliers dans les champs, sur les rives du fleuve, sur le bord des chemins, à perte de vue.

Une lumière grisâtre, uniformément épanchée, était jetée comme un voile de tristesse, comme un linceul jauni sur cette plaine absolument nue, d'où rien n'émergeait, où toute vie était suspendue et qui se prolongeait encore très loin vers l'est par les glaces du Pet-chili.

C'était l'impression la plus saisissante que j'eusse encore ressen-

tie depuis mon arrivée sur la terre d'extrême Orient, une impression presque sinistre qui faisait penser, au milieu de toutes ces choses mortes, que si la nature est puissante et bienfaisante pour créer, elle est impitoyable pour détruire. Aussi loin que la vue pouvait porter, rien de consolant ne se dégagait : je n'y retrouvais même pas cette poésie silencieuse, cette sérénité grandiose qui est l'attrait des steppes russes sous leur manteau de neige, et involontairement je songeais à ces existences plates, où rien non plus n'est vivant, d'où ne se lève aucun souvenir, — que l'ennui, la banalité, la médiocrité ont nivelées, et dont le passé est aussi froid, vague et morne que la plaine glacée qui se déroulait devant moi jusqu'à la mer.

Mais, au loin, du côté de la ville, j'entendais les sons d'une musique bizarre, au rythme lent et syncopé, à la mélodie grave et voilée : c'étaient des flûtes, des tambourins et des gongs.

Un cortège funèbre s'approchait, venait vers moi, et bientôt j'en pus distinguer tous les détails.

Il y avait en tête deux hommes coiffés d'un chapeau de feutre d'où pendait une vieille plume rouge défrisée, et habillés d'une tunique noire : ils semaient tout le long du chemin des papiers d'or et d'argent pour apaiser les mauvais esprits errans sur la route.

Marchaient ensuite les musiciens, puis des valets d'enterrement qui tenaient des bannières de soie brodée bleues et blanches, et des parasols de satin violet ; d'autres valets encore qui portaient sur des brancards une maisonnette de papier, des vêtemens féminins de papier aussi et tout semblables à des toilettes de poupée, des modèles minuscules de charrettes attelées de leurs mules de carton, une petite chaise à porteurs et tout un attirail d'objets d'usage domestique, petits et peinturlurés comme des jouets d'enfant.

Les parens venaient après, en grand costume de deuil, c'est-à-dire revêtus de longs surplis blancs et la tête couverte d'un chapeau noir dépouillé de sa passementerie habituelle. Ils pleuraient avec de grands cris, conformément aux rites, et quelques-uns d'entre eux affectaient de se soutenir à peine, ainsi qu'il est prescrit dans le cérémonial traditionnel des funérailles.

Le cercueil qui les suivait était porté par huit valets : il était de dimension énorme, mais sans autre ornement qu'une tenture fanée de soie bleu et or, car cet enterrement était simple, et la morte que l'on conduisait à sa dernière demeure appartenait à une classe moyenne de la société. Tout autour du catafalque, des bonzes vêtus de gris ou de jaune et la tête rasée, psalmodiaient dans une langue

qu'ils ne comprenaient pas les prières thibétaines et les invocations pieuses au divin Bouddha. Mais, dans leurs litanies, quelques mots revenaient à tout instant, et je les reconnaissais; c'était la phrase mystique qu'à travers toute l'Asie murmurent sans cesse du bout des lèvres les croyans bouddhistes : *Om mani padmé houm!* « Salut, perle divine enfermée dans le lotus!... » *Om mani padmé houm!*

Une file de charrettes tendues de toile blanche fermait la marche : sur le devant de chaque voiture, les femmes de la famille et des pleureuses à gages se tenaient accroupies, criant et proférant des lamentations qui contractaient en hideuses grimaces leurs visages plaqués de fard, marbrés de froid. Puis elles se taisaient tout à coup, reprenant un air d'indifférence parfaite, soufflant sur leurs doigts transis, causant à voix haute d'une charrette à l'autre, s'appelant pour se montrer des éperviers qui tournoyaient dans l'air, d'un vol rapide, effaré, avec des cris stridents, comme s'ils se fussent égarés dans l'immensité du ciel. Et brusquement aussi elles recommençaient leurs sanglots et leurs singeries lugubres.

Même chez les parens de la défunte, il n'y avait pas une note d'émotion sincère, pas une larme vraie parmi tant de contorsions. C'était une douleur d'expression toute factice, et dont chaque intonation, chaque geste était appris et conforme aux rites.

D'ailleurs, le décès de celle qu'on pleurait ainsi devait remonter à deux ou trois semaines au moins, et la douleur des siens avait eu le temps de se calmer. C'est l'usage, en effet, dans l'empire du Milieu, que les corps soient portés en terre longtemps, souvent plusieurs semaines, parfois même plusieurs mois après la mort.

Aussi, en prévision du long séjour qu'elle aurait à faire dans la maison même qu'elle habitait de son vivant, la défunte avait dû être ensevelie avec des soins minutieux. Les rites exigeaient en outre qu'elle fût soigneusement parée dans son cercueil. D'abord, on l'avait revêtue de ses plus belles robes, de ses robes de fête, toutes de soie avec des bouquets de fleurs brodées, des rosaces soutachées, des dragons fantastiques brochés dans la trame. Puis, on avait resserré les bandelettes de toile qui contournaient ses pieds mutilés : une coiffeuse avait refait l'édifice compliqué de sa chevelure hérissée d'épingles d'or, de papillons en filigrane d'argent et de fleurs artificielles ; on avait étalé du blanc de céruse sur ses joues amaigries, posé des mouches noires sur ses tempes et à la pointe du menton, passé du fard rouge sur ses lèvres amincies par la dernière maladie, et enfermé les ongles de ses mains dans de longs étuis d'or. Ainsi parée et vêtue, on l'avait enveloppée dans deux linceuls blancs et un rouge, puis déposée dans son cercueil, sur un lit de chaux vive. Enfin, par-dessus elle, des amulettes et des

feuilles d'acorus avaient été placées par les parens et les amis, afin de conjurer les mauvais esprits.

... Maintenant, parvenu à un endroit où les tombes étaient plus clairsemées, le cortège s'arrêtait : on posait le catafalque à terre, et tous les assistans formaient cercle autour.

Alors commença la cérémonie dernière des funérailles : aucune fosse n'avait été creusée, car, suivant l'usage pratiqué dans la Chine du nord, le cercueil allait être simplement laissé sur le sol et recouvert d'une très mince couche de terre. L'épaisseur de la bière et l'ajustage exact de ses ais mastiqués empêcheraient les odeurs de la putréfaction de se répandre au dehors.

D'abord les parens et les femmes vinrent tour à tour se prosterner devant le cercueil et faire à l'âme de la morte les trois saluts rituels, tandis que les prêtres bouddhistes psalmodiaient toujours, mais sur un ton plus haut et dans un rythme moins lent, leurs litanies funèbres entrecoupées de l'éternelle invocation : *Om mani padmé houn !* « Salut, perle divine enfermée dans le lotus ! » Puis, on alluma des baguettes d'encens, de benjoin et de musc, dont le parfum tiède se répandit en nuages bleuâtres dans l'air glacé.

En présence de ce paysage d'hiver, de cette nature ingrate, pauvre, dure à l'homme, cette cérémonie bouddhique faisait un étrange effet. Je pensais aux lieux où la doctrine de Çakya Mouni a pris naissance et d'où elle paraissait ne devoir jamais sortir, tant elle semble faite pour ce cadre gigantesque de l'Inde, pour les races rêveuses qui en habitent le sol, pour les castes qui y vivaient opprimées. Sous ce climat où la flore et la faune sont exubérantes de sève et de vie, où l'homme se sent accablé par la toute-puissance de la nature, où pesait jadis sur des races entières la plus lourde des oppressions sociales, la religion bouddhique était bien la seule qui pût satisfaire aux besoins d'âmes excédées de souffrance, aux exigences d'imaginations éperdues d'infini et passionnées d'idéal. Par quelle singulière destinée fallait-il que les beaux songes mystiques créés sur les bords du Gange par le divin Çakya Mouni disparaissent ainsi du pays où ils avaient été évoqués, et que la doctrine libératrice qu'ils avaient inspirée vint se développer en Chine, au sein d'un peuple dont l'esprit et le tempérament se refusaient à en comprendre le symbolisme élevé, et qui devait peu à peu la transformer, en diminuer le caractère, la rabaisser à de vulgaires pratiques d'idolâtrie, à de vagues superstitions ?

... Mais, tout d'un coup, une grande flamme s'éleva : on mettait le feu à la maisonnette et aux robes de papier, aux charrettes de carton, à la petite chaise à porteurs et à tous les menus objets ou simulacres d'objets qu'on avait apportés sur des brancards. Cette

demeure minuscule, ces toilettes, ces voitures et tout cet attirail de poupée, qui s'évaporait ainsi en fumée, allaient subvenir à tous les besoins matériels de la morte, dans l'autre monde où elle entrait désormais, monde ténébreux où, pour diriger ses premiers pas, elle avait besoin de la clarté des cierges qu'on venait d'allumer et qui vacillaient au vent, monde surnaturel et invisible où vont toutes les choses animées de notre monde réel et tangible, lorsque les élémens qui les composaient se sont dissous.

Elle allait recommencer maintenant une vie nouvelle, ou plutôt elle allait continuer sa vie d'autrefois. Il subsisterait d'elle une sorte de fantôme réunissant les linéamens de sa personnalité physique et les traits de sa physionomie morale, une ombre colorée animée de la vie indéfinie du rêve, une image effacée de ce qu'elle avait été jadis, et comme un second exemplaire de son corps et de son âme.

C'étaient là, pensais-je, les idées qui en cet instant s'offraient à l'esprit des assistans et flottaient dans leur imagination ; c'étaient les vieilles croyances toujours vivaces de la Chine, où l'on retrouve encore les naïves conceptions des races primitives. Elles se sont perpétuées à travers la longue série des siècles, et rien ne les a entamées, ni les dogmes religieux des premières époques historiques, ni les doctrines positives de la période philosophique, ni le scepticisme des temps modernes. Elles ont acquis à cette continuité une importance prépondérante, une influence si puissante sur les âmes, que la préoccupation de l'existence future, le soin de régler ses funérailles et de s'assurer les honneurs d'outre-tombe, la crainte surtout de demeurer sans sépulture ou d'être enterré contrairement aux rites, — sont devenus pour les Chinois la pensée de chaque jour et le plus obsédant des soucis.

Mais, à se transmettre par tant de générations, ces croyances n'ont point gagné en clarté ni en précision, et ce n'est pas un des traits les moins curieux du caractère des Chinois que l'indécision où ils demeurent en ce problème qu'ils considèrent cependant comme la grande affaire de leur vie et qui seul les attire dans les sphères élevées de la spéculation. Avec l'insouciance des races très simples, leur imagination ne s'obstine point à définir l'infini qu'elle conçoit derrière ses symboles mystiques, et, tout en le revêtant d'une forme déterminée, elle se complait à lui laisser un sens vague et mal arrêté. Leurs idées, à cet égard, sont restées incertaines et flottantes, semblables à ces images douteuses que nous entrevoyons parfois aux heures de demi-veille, qui naissent on ne sait d'où et qui disparaissent comme elles sont venues...

Ainsi, désormais, la morte déroulerait à nouveau la trame de son

existence terrestre : elle éprouverait les émotions, les passions de jadis, et tout ce qui avait pu faire l'intérêt et le charme de sa vie. Elle se mouvrait au milieu des visions qui, de son vivant, avaient rempli sa mémoire, dans le cadre de ses habitudes anciennes, et les journées se suivraient indéfiniment, faites de la substance de son existence passée et n'apportant rien qu'elle n'eût connu autrefois. Mais tous ses sentimens, toutes ses sensations seraient adoucis, tempérés, transposés pour ainsi dire, et adaptés à une sensibilité plus délicate et moins puissante; elle revivrait sa vie mortelle comme parfois nous vivons dans le souvenir, comme toujours, à quelque degré et inconsciemment, nous vivons de la vie du passé.

D'ailleurs, dans les premiers temps, pendant plusieurs années, sans doute, elle ne serait pas abandonnée des vivans; elle resterait en relations avec eux : ils lui feraient des offrandes; à dates fixes, ils lui rendraient visite, et, par l'intermédiaire de ses parens, de ses amis, elle continuerait de participer à la vie d'en haut.

Chaque année, au vingt-troisième jour de la deuxième lune, qui est le jour de la fête des Morts, ils viendraient arracher les herbes autour de sa tombe, remettre quelques pelletées de glaise sur son cercueil et y réciter des prières. Elle leur apparaîtrait comme un rêve qui aurait pris corps, comme une haleine visible; ils sentiraient sa présence secrète, et ceux qui l'avaient aimée sur terre croiraient entendre palpiter encore son âme émue. Elle aurait ainsi avec eux de longs entretiens muets, des conversations sans voix, d'imperceptibles sourires où s'affirmaient les parentès du cœur et les promesses de souvenir. Puis, dans la maison de sa famille, il lui serait offert un repas funéraire, composé de poissons, de gâteaux de riz, de viandes bouillies, de fruits, de thé et d'eau-de-vie de grains. On allumerait des cierges, on placerait des fleurs printanières dans les grands vases de bronze de l'autel domestique, on brûlerait les baguettes parfumées du Thibet et des papiers d'or et d'argent.

Alors, elle viendrait prendre place au festin, elle se réjouirait de la vue des mets, se nourrirait du parfum des plats, de l'arome des fruits et du thé, de la vapeur alcoolisée des vins, de la senteur des fleurs; — elle recueillerait la fumée du papier d'argent et d'or, puis elle se retirerait silencieuse, et ses hôtes consommeraient la partie substantielle et réelle du repas.

Cependant, après plusieurs années écoulées, après plusieurs générations disparues, les honneurs qu'elle recevrait se feraient plus rares, moins personnels, et l'existence terrestre ne serait plus pour elle qu'un souvenir effacé. Sa vie d'outre-tombe deviendrait plus vague et plus confuse.

Les impressions qu'elle éprouverait encore, les visions qu'évoquerait sa mémoire seraient moins distinctes et s'estomperaient chaque jour de teintes plus pâles : ce ne seraient plus que de flottantes apparitions aux contours indécis comme les fantômes d'un rêve d'opium. Puis, insensiblement, ses souvenirs d'autrefois, que rien ne renouvellerait plus, s'useraient, se dépouilleraient de toute enveloppe matérielle, de toute forme précise, de toute couleur et de tout relief, et se soustrairaient ainsi peu à peu aux lois du temps et du milieu où ils s'étaient formés jadis.

J'imaginai pourtant que, dans cet état, elle serait capable encore de ressentir des émotions délicieuses et de revivre des heures fortunées.

Si elle avait aimé, elle connaîtrait alors le charme des pures émotions, des impressions abstraites ressaisies en dehors des apparences matérielles et périssables qui les revêtaient autrefois ; elle éprouverait d'une façon nouvelle et plus subtile ce qu'il y a de plus intime, de plus profond et de moins éphémère dans les affections humaines ; elle ressusciterait ces choses fugitives qui sont la poésie de nos sensations et ce qu'elles contiennent d'âme ; elle les évoquerait avec ce qui constitue vraiment la personnalité de nos impressions, c'est-à-dire avec ces nuances de douceur ou de vivacité, de mélancolie ou d'allégresse, de lenteur caressante ou d'âpreté voluptueuse qui marquent chacune d'entre elles et qui les distinguent dans la masse confuse de nos souvenirs.

Il se passerait en elle, me disais-je, ce qui se produit quelquefois en nous-mêmes lorsque des réminiscences très anciennes se lèvent dans l'arrière-fond de notre mémoire, sur les confins obscurs de l'oubli : décolorées, échappées pour ainsi dire aux traits et aux contours qui les dessinait jadis, on les reconnaît à peine tant elles sont transfigurées, idéalisées, tant elles semblent lointaines et étrangères à nous, mais elles ont un charme particulier, un parfum atténué et mystérieux qui révèle encore, malgré le temps écoulé, les réalités disparues dont elles sont la forme dernière et la suprême apparition.

Mais si la vie d'en haut avait été dure et lourde pour la morte, elle continuerait d'en porter le fardeau et la mort ne l'affranchirait pas : elle assisterait sans répit au lent défilé des mauvais jours avec leur longue suite de misères, de détresses, d'espoirs toujours renaissans et toujours déçus ; et jamais elle ne jouirait du repos que rien ne trouble plus, de la sérénité de l'oubli dans l'insensibilité absolue.

Et pendant des siècles il en serait ainsi, bien longtemps après que son souvenir se serait effacé de la mémoire des hommes : elle

se rapprocherait toujours du néant sans jamais y atteindre. Et éternellement aussi se perpétuerait cette existence d'ombre vague tant que durerait le mystère insondable de l'univers.

Maintenant, la cérémonie se terminait : les bonzes psalmodiaient leurs dernières prières, et l'on faisait une fois encore les grands saluts rituels devant le cercueil que les ouvriers avaient achevé de recouvrir d'une mince couche de terre délayée. Alors les assistants se dispersèrent.

Ils s'en allaient vers la ville dont on apercevait au loin, dans une pénombre jaunâtre, les hautes portes surmontées de toits recourbés : les charrettes tendues de toile blanche prenaient le trot, et secouaient durement par leurs cahots les parentes de la défunte et les pleureuses, dont le visage avait déjà repris l'air d'impassibilité habituel aux femmes chinoises. Les autres membres de la famille suivaient à pied, en désordre, mêlés aux prêtres bouddhistes, aux porteurs, aux valets d'enterrement qui rapportaient leurs oripeaux funéraires.

Ils pressaient le pas, car le soir tombait et le froid devenait pénétrant : le soleil venait, en effet, de disparaître derrière les pâleurs de cire qui teintaient l'horizon, laissant trainer après lui une lueur crépusculaire qui était plus funèbre encore.

Mais presque aussitôt la lune se leva, couleur de sang, gigantesque ; elle étalait sa clarté boréale sur les glaces du Peï-ho et sur la plaine aux lointains indéfinis.

Sur le bord des étangs glacés et à perte de vue dans les champs, elle éclairait les milliers de tombeaux en ruines et de cercueils défoncés qui couvrent les environs de Tientsin, comme une nécropole abandonnée. Là étaient venus s'entasser depuis des siècles les restes de générations innombrables disparues à jamais.

De tant d'existences finies, combien encore vivaient dans le souvenir de leurs descendants ? Subsistait-il quelque chose de la vie morale et idéale que le plus humble d'entre eux avait pu créer ? Y en avait-il même, parmi eux, qui eussent marqué leur trace dans l'œuvre de l'humanité, dans la grande œuvre obscure dont ils avaient été les artisans inconscients ? La destinée les avait chacun inclinés vers des buts différents, mais tous, en leurs fortunes diverses, n'avaient eu qu'une seule pensée : s'assurer après leur mort des honneurs funèbres proportionnés au rang qu'ils avaient tenu dans la société, ou tout au moins laisser assez d'argent pour s'acheter un cercueil et être ensevelis suivant les rites. Pour le gagner, cet argent, plus d'un avait dû s'expatrier, courir le monde, aller chercher au loin du travail, sur tous les points du globe où va le grand courant de l'émigration chinoise. Ils avaient peiné dans les

mines d'Australie, dans les cultures meurtrières de Java, sur les placers de Californie et jusque dans les plantations des Antilles. Et ils étaient nombreux aussi ceux d'entre eux qui, là-bas, loin de leur patrie, loin de toute protection, avaient fini par succomber aux rigueurs des climats, aux mauvais traitemens, à l'épuisement lent des forces physiques, à la nostalgie de l'exil.

Ceux-là, la charité pieuse de leurs compagnons ne les avait point abandonnés : par souscription ou sur le pécule qu'ils avaient à si grand-peine amassé, on avait fait les frais d'un embaumement et on avait ramené leurs corps vers cette terre de Chine hors de laquelle il n'est pas de seconde vie pour les morts ; ils étaient ainsi revenus sur les rives du Peï-ho, à bord des voiliers qui, chaque année, vont à Sydney, à Batavia, à San-Francisco, à Cuba même, se charger de cercueils chinois par centaines, et qui rapportent à travers les mers, comme les vaisseaux-fantômes des légendes hollandaises, leur cargaison de trépassés...

Quand la nuit fut tout à fait tombée et que la lune se fut élevée dans le ciel, la plaine funèbre parut s'étendre si loin hors de la vue, la glace des étangs s'éclaira de reflets si étranges, et il se dégageait du spectacle de tous ces tombeaux une telle impression de tristesse qu'on eût dit l'évocation mystérieuse du monde surnaturel où les âmes de ces milliers de corps ensevelis revivaient d'une vie léthargique et silencieuse, l'apparition féérique du pays inconnu où flottaient leurs songes éternels.

II.

Le souvenir de cette journée d'hiver me traversait l'esprit trois mois plus tard, en plein printemps, pendant une excursion au nord de Pékin, vers la frontière de Mongolie.

Je revenais de la Grande-Muraille de Chine, et on l'apercevait encore au loin qui gravissait les premiers contreforts des monts Inchan. Elle se déroulait en un long ruban de pierre crénelé, escaladant la montagne à pic, franchissant les précipices, serpentant sur les cimes, traversant des étendues infinies de plaines, coupant les fleuves sur des ponts bastionnés, se ramifiant pour couvrir des villes ou des territoires entiers en avant de l'enceinte principale, et se continuant ainsi à plus de mille lieues vers l'ouest. Pour l'édifier, les empereurs de la dynastie des Tsin avaient épuisé les ressources de leur trésor et les forces de leurs sujets : il avait fallu porter au sommet des montagnes ou à travers des déserts sablonneux tous les matériaux, la brique, le ciment, l'eau ; la construction de telle

tour, de tel bastion avait absorbé les impôts de toute une province. Auprès de cette œuvre gigantesque, les pyramides d'Égypte et la muraille de Péluse n'avaient été qu'une fantaisie de souverain, un caprice d'enfant royal.

Depuis deux mille ans, elle se dressait là entre le vieil empire chinois et les plaines sans bornes de la Mongolie, et pendant des siècles, elle avait suffi à arrêter les incursions des peuplades tartares qui venaient battre à ses pieds. Elle avait protégé le génie chinois aux premières heures de son développement, et, à son abri, il avait pu librement chercher sa voie, s'élever à la conscience de lui-même, créer les formes intellectuelles, religieuses et morales qui lui sont demeurées propres, enfanter le fond d'idées générales dont il vit encore aujourd'hui.

Mais, à la fin, les flots des invasions mongoles s'étaient déchaînés avec tant d'impétuosité qu'ils avaient passé par-dessus comme une houle immense, et qu'ils avaient recouvert toute la Chine jusqu'à la Mer-Bleue.

Aujourd'hui, elle tombait presque partout en ruines, mais elle se détachait encore fièrement dans l'air limpide, où il n'y avait ni trace de vapeur, ni parcelle de poussière en suspens.

Nous allions en nombreuse société visiter les tombeaux de la dynastie des Ming, et nous marchions grand trot, à travers les champs, au milieu des abricotiers et des lilas en fleurs, dans la fraîcheur matinale de cette journée d'avril.

Tout à coup, du sommet d'une colline, une large vallée nous apparut. Le sol n'était pas cultivé, il n'y avait pas d'habitation, mais, çà et là, au pied des hauteurs qui formaient cercle tout autour, des touffes de verdure faisaient des taches sombres au milieu desquelles des toits d'or émergeaient, resplendissant au soleil.

A l'entrée du défilé, qui était la seule issue de cette vallée, une double rangée de statues d'hommes et d'animaux gigantesques s'allongeait et formait une avenue grandiose, étrange, conduisant aux sépultures impériales. Il y avait là des lions, des éléphants, des chameaux, des licornes, des guerriers, des archers, des prêtres, des dignitaires, dont la silhouette se profilait vaguement dans le lointain...

... Nous nous dirigeâmes vers le plus majestueux de ces tombeaux et l'un des plus anciens, celui où reposent depuis près de cinq siècles les restes de l'empereur Young-Loh : trois vastes cours, ombragées de platanes séculaires, se succédaient et séparaient trois temples dont le soubassement et les degrés étaient de marbre, et dont les toitures surplombantes étaient couvertes de tuiles dorées. Partout, sur les faîtières, sur les architraves, sur les rampes des

escaliers, sur les listels des murs, de longs dragons à cinq griffes se tordaient, grimaçaient avec un mélange singulier de rudesse barbare et de souplesse asiatique.

L'herbe poussait entre les pavemens des cours, tandis que des violettes, des balsamines, des pariétaires, des gentianes s'épanouissaient çà et là, autour d'une fontaine, au long d'un mur. Dans le fond, au dernier plan, la colline s'élevait par des pentes rapides, et les cèdres qui s'y dressaient jusqu'au sommet étalaient, à cette heure matinale, des ombres démesurées, mais diaphanes et presque vaporeuses, sur la végétation légère qui croissait à leur pied. Des brises tièdes montaient, avec des senteurs confuses faites d'émanations terrestres et d'odeurs printanières, avec je ne sais quel parfum lointain d'un grand passé historique.

La dynastie des Ming, qui, au xv^e siècle, avait fait choix de cette vallée pour y édifier ses sépultures, fut une des plus brillantes qui ait marqué dans l'histoire de la Chine. Elle eut l'instinct de la puissance, le prestige au dehors, l'autorité à l'intérieur, la faveur des lettrés et des philosophes, et elle compta parmi ses empereurs des souverains de grande âme et de grande volonté. Mais ce fut surtout dans le domaine de l'art qu'elle réalisa ses plus glorieuses créations : il lui était échu l'heureuse fortune d'arriver au pouvoir à une époque de renaissance artistique, et, comme elle avait le goût des belles choses et l'intelligence des idées élevées, elle sut favoriser cet épanouissement du génie chinois. Alors avaient apparu des œuvres d'une pureté de galbe, d'une harmonie de couleurs, d'une délicatesse de sentiment qu'on n'avait pas connues encore. A côté des anciennes formules hiératiques, il y avait désormais une liberté d'inspiration, une variété infinie de types. Sur la patine des bronzes, le poli onctueux des jades, l'éclat des porcelaines et le velouté des soies peintes, un monde fantastique de dragons aux replis tortueux et aux fines écailles, de chimères terrifiantes, de phénix éployés, arrivait à la vie et s'animait d'un souille frémissant ; ou bien une flore aux formes délicieuses, aux nuances harmonieuses s'épanouissait, et la sève végétale circulait dans la pulpe des feuilles, dans les fibres des tiges, dans les lobes entr'ouverts des lotus : ou bien encore des personnages divins, des vierges grecques, entourés de symboles bouddhiques, poursuivaient, avec un charme étrange de mélancolie, le songe éternel de leurs rêveries mystiques.

Et dans cette grande dynastie, l'empereur Young-Loh, dont le sarcophage était là à quelques pas de moi, avait eu sa part de gloire, son œuvre durable et féconde.

Du haut de la colline qui dominait son tombeau, toute la vallée

funèbre m'apparaissait dans l'air lumineux, avec des colorations très douces dans les lointains, des tons rosés sur la terre inculte, des demi-teintes violacées là où l'herbe avait poussé, entremêlée de graminées et de fleurs sauvages. On y sentait aussi cette influence singulière du silence répandu sur de très grands espaces, qui est comme le recueillement des choses inanimées.

Je me représentais le long cortège qui tour à tour avait conduit jadis les empereurs Ming à leur dernière demeure. Le cérémonial, déjà bien ancien de leur temps et immuablement réglé depuis des siècles, était celui-là même qui s'applique aujourd'hui encore au décès d'un empereur et qui subsistera intact tant que la Chine, où rien ne change, n'aura pas renouvelé le fond de pensées, de croyances et de traditions, sur lequel elle a édifié depuis plus de trois mille ans tout son passé historique.

La pompe du cortège s'était avancée lentement là-bas vers l'entrée de la vallée, à l'endroit où des nuages de poussière dorée s'élevaient en cet instant; elle avait défilé dans l'avenue bordée de statues gigantesques, puis elle s'était déroulée avec toute sa magnificence dans les ondulations de la plaine, au pied des tombeaux.

En tête marchaient les trois musiques du palais, et les airs qu'elles jouaient, composés d'après les rites cabalistiques, évoquaient des visions sinistres, des choses effrayantes. Six sortes d'instrumens se faisaient entendre, mais deux surtout dominaient : c'étaient des plaques de jade suspendues à des cadres de bronze et frappées d'une baguette d'ébène; elles rendaient un son clair, argentin, très doux et qui se prolongeait; c'étaient aussi des luths dont les cordes étaient de soie : on les réservait pour les cérémonies funèbres, car, suivant le livre des Rites, « les sons que produisent les cordes de soie sont comme des plaintes douloureuses et absorbent l'esprit dans son deuil. » Pour marquer la mesure, des musiciens balançaient en cadence des hampes ornées de touffes de plumes blanches et des lances où pendaient des queues de léopard.

Ensuite venaient les troupes de la garde en masse serrée : les piques en forme de faux décorées de houppes de soie, les sabres d'acier, les arbalètes de bois laqué, les carquois hérissés de flèches, les casques de bronze surmontés d'ailettes d'or et de plumes de faisan, les cuirasses à écailles d'airain, les boucliers de cuir sur lesquels grimaçaient des tigres rouges, les housses des chevaux, les panneaux peints des chars de bataille, le brocard des étendards, les dragons d'or des enseignes, les parasols de satin des généraux, tout le luxe militaire des anciennes dynasties se déployait là dans un scintillement de lumière, dans un éblouissement de couleurs.

Puis s'avancait, comme la caravane féerique d'un conte arabe, une file interminable de chevaux et de chameaux, harnachés de cuir blanc et caparaçonnés de soie rouge bordée de zibeline; ils portaient sur des bâts des coffres de camphrier et de cèdre embaumé remplis de vêtemens et de bijoux, des caisses de parfums, des corbeilles de vivres, des chaises à porteurs tendues de drap d'or, des parasols et des bannières de satin broché, des armes, des arcs et des carquois, des selles brodées et des étriers dorés, des tentes de voyage et des équipages de chasse, tout ce qu'il fallait, en un mot, pour que, dans l'autre vie, rien ne manquât au bien-être et à la majesté de l'empereur défunt.

Mais une autre musique se faisait entendre, et le nouveau fils du Ciel, héritier du défunt, apparaissait sous son dais, entouré des princes du sang, escorté par une armée d'eunuques.

Enfin venait le cercueil impérial; quatre-vingts hommes le portaient avec peine tant il y avait d'ornemens et de tentures sur le catafalque, tant les planches de la bière, toute d'ébène, étaient épaisses et surchargées de sculptures.

D'autres cercueils suivaient, moins pesans, moins fastueux : ils renfermaient les restes des femmes ou des concubines qui s'étaient suicidées pour ne pas survivre à leur maître et pour le servir sous terre comme elles lui avaient appartenu dans ce monde. Ainsi firent, au décès de chaque souverain, celles de ses femmes qu'il avait aimées ou distinguées; ainsi fit, il y a dix ans à peine, l'impératrice Aluteh, veuve de l'empereur Tong-che.

Le cortège se prolongeait très loin encore par les fonctionnaires de la cour, par les hauts dignitaires avec leur suite, et par tout ce qu'il y avait de grand dans l'empire.

Cependant, des courriers se rendaient dans les provinces, proclamant la mort du fils du Ciel, et toute la Chine aussitôt prenait le grand deuil. Pendant les cent premiers jours, les hommes devaient porter la barbe et les cheveux incultes, et il était interdit aux femmes de parer leur coiffure. Puis, durant toute l'année qui suivrait, les fonctionnaires ne revêtiraient plus que des robes et des fourrures blanches; pendant ces douze mois, il ne serait célébré ni mariages ni fiançailles; plus de réjouissances publiques, plus de spectacles, plus de fêtes dans les familles : le son des flûtes et des violons ne devait plus se faire entendre, même aux enterremens, et l'emploi de la couleur rouge, qui est d'un heureux augure, était banni dans tout l'empire...

Aujourd'hui, les corps des empereurs Ming reposaient sous les collines sacrées, loin de la rumeur des vivans, tout au fond de longs souterrains dont l'issue était derrière les temples. A l'autre extré-

mité, presque au centre de la colline, une porte murée, sur laquelle était simplement gravé le nom du défunt, protégeait à jamais son cercueil contre toute curiosité sacrilège.

C'est là qu'ils continuaient leur existence passée. Les passions qui les avaient animés jadis et les impressions qui avaient laissé trace dans la monotonie des heures, les enivremens passagers de la toute-puissance et, par compensation, la lassitude des adorations sans fin, l'effroyable isolement moral de leur vie d'idole, le rituel implacable des cérémonies religieuses et politiques, la célébration des sacrifices au ciel dont ils étaient sur terre l'émanation divine, l'interprétation des livres de Confucius dans le temple du Tchouan-Sin, les séances du grand conseil tenues chaque nuit au palais en présence des ministres prosternés, les campagnes guerrières contre les Mongols et les hordes tartares, les grandes chasses dans les forêts solitaires sur les bords du fleuve Jaune, les délassemens avec les concubines dans le parc de Nan-juan ou sur le « lac d'Or » au palais de Pékin, toute leur vie enfin recommençait, mais chaque année plus indécise et plus léthargique, chaque jour plus semblable à une vapeur de nuage qui se dissipe, à un souvenir qui s'efface.

Pour eux se déroulait, hors du temps et de l'étendue, une histoire idéale qui ne serait jamais écrite, et dont les faits consignés aux annales de l'empire n'étaient plus que l'ombre et le reflet, histoire réelle pour eux seuls maintenant, faite de leurs ambitions, de leurs fautes, de leurs grandeurs, de leurs déceptions de jadis, — histoire légendaire pour ainsi dire où, comme des fantômes, repassaient les personnages d'autrefois, où les événemens se projetaient vagues et flottans comme des lueurs sur l'eau. Ainsi, d'après les croyances chinoises, les empereurs défants continuaient de subir dans le tombeau la loi d'illusion éternelle qui veut que toujours la réalité des choses nous échappe, que nous ne puissions jamais atteindre que des apparences, et que le monde extérieur ne soit que l'image de nos pensées.

Une fois cependant, vers le milieu du xvii^e siècle, l'âme de ces souverains dut être violemment secouée dans sa torpeur et ressentir, avec toute la puissance d'émotion dont elle était encore capable, une colère indignée et une douloureuse angoisse.

Leur dynastie était renversée, les Tartares-Mandchoux occupaient Pékin, l'empereur Tsoung-ching se suicidait dans son palais pour ne pas survivre à son déshonneur, et l'envahisseur, se proclamant fils du Ciel, inaugurait la dynastie « très grande et très pure » des Tsing.

Qu'allaient devenir les âmes des Ming? Qui leur rendrait désormais les honneurs funèbres, qui subviendrait à leurs besoins?

Cette inquiétude ne dut pas être de longue durée, car ce fut un des premiers soins de la dynastie nouvelle de décider, — comme les Ming l'avaient fait d'ailleurs pour les souverains dont, deux cents ans auparavant, ils avaient pris la place, — que les sépultures de la dynastie déchue ne seraient pas abandonnées, et qu'il serait pourvu à l'entretien de leurs tombeaux, à la continuité de leur culte, à la dignité de leur vie d'outre-tombe.

Et, depuis lors, rien n'était venu troubler les empereurs Ming dans les tombeaux que j'apercevais çà et là autour de moi à travers la masse sombre des cèdres, dans l'air léger de cette matinée de printemps. Peut-être d'autres dynasties s'élèveraient au trône impérial, mais toutes sans doute se feraient un devoir d'honorer leurs âmes, et éternellement ils poursuivraient sous terre le rêve majestueux de leur existence passée, le songe grandiose qu'ils n'achèveront jamais.

Tous ces souvenirs d'un passé peu lointain s'évoquaient spontanément dans ce lieu. La solitude et le silence qui y régnaient, la simplicité des édifices et la grandeur de leurs proportions, la beauté pittoresque du site qui les encadrait, tout concordait à produire un effet saisissant de majesté et de puissance humaines, une impression de tristesse qui n'avait rien de sentimental, rien d'élégiaque, mais qui était simple, grave et recueillie.

... Cependant l'heure de midi approchait, les ombres s'étaient raccourcies, et les toitures jaunes, les dragons dorés miroitaient avec éclat aux rayons du soleil.

Au dedans du plus grand des trois temples, une clarté pâle et fraîche régnait qui, s'obscurcissant vers les fonds, en reculait la perspective, et qui faisait contraste avec la lumière éblouissante du dehors. Au centre, une statue de Bouddha s'élevait, calme et pensive, reflétant sur sa physionomie la profondeur de ses méditations, l'infinie mélancolie de son rêve divin. C'est là, au pied de l'autel, devant les lotus sacrés, les flambeaux et les brûle-parfums mystiques, que la table de notre déjeuner avait été dressée, et nous prîmes gaiement notre repas à l'endroit même où les souverains de la grande dynastie chinoise venaient autrefois honorer par des présents et des mets funéraires l'âme de leur ancêtre, l'empereur Young-Loh, fils du Ciel, troisième représentant de la dynastie « très brillante » des Ming.

REVUE DRAMATIQUE

LA CONDITION DES COMÉDIENS.

III¹.

DEPUIS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE JUSQU'A NOS JOURS.

Les Comédiens hors la loi, par Gaston Maugras, 1 vol. in-8°; Calmann Lévy, éditeur.

Privilège d'infamie et privilège de gloire, la Révolution française abolit l'un et l'autre, à l'avantage et au détriment des acteurs; elle les égala d'un seul coup à tous les Français.

Il ne va pas de soi, cependant, même après la déclaration des droits de l'homme, que Talma retrouve devant la loi l'honorable condition qu'il avait alors qu'il était dentiste. La Bastille, peut-être, n'a pas été prise pour tout le monde : il faut la reprendre exprès pour les comédiens. Le combat, cette fois, se livre à la tribune de l'Assemblée nationale; la victoire est plus disputée. Les meneurs de l'assaut ne sont pas moins illustres : c'est Røderer, c'est le comte de Clermont-Tonnerre, c'est Robespierre lui-même et Mirabeau; mais, de l'autre côté, se dresse l'adversaire habituel de Mirabeau, l'abbé Maury, qui n'est pas un invalide. Et soudain entre les deux partis se glisse un personnage

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 15 septembre.

modéré, M. de Lazay-Marnésia, dont la manœuvre est plus dangereuse pour l'assaillant que toute la mitraille de l'abbé. Ce député de la province connaît son Rousseau; mais il le connaît si bien qu'il avertit ses collègues de ne pas se rappeler seulement le *Contrat social* et de consulter aussi la *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*. « Il ne faut pas sans doute flétrir l'état de comédien, mais il ne faut pas l'honorer. On nous dit que ce sera les flétrir que les exclure de l'éligibilité, mais quelle apparence ! Vous auriez donc flétri aussi tous les citoyens qui n'ont pas de propriété territoriale, tous ceux qui n'auront pas assez de fortune pour payer une contribution directe d'un marc d'argent ? Non, entre les honneurs et le déshonneur il y a l'estime, toujours accordée à qui s'en rend digne et que pourront obtenir les comédiens, lorsqu'ils résisteront aux séductions de leur état. » Le raisonnement était habile, la distinction délicate; mais la bonne volonté de l'Assemblée pour tous les hommes ne se laissa pas arrêter par cette fragile barrière. Un comédien (comme un juif) put désormais être magistrat, officier, représentant du peuple, aux mêmes conditions qu'un autre Français : à qui de droit, maintenant, de le nommer ou de ne pas le nommer.

Les bienfaits de la révolution n'allaient pas jusqu'à forcer les curés de marier les juifs : ceux-ci, par bonheur, ne s'en souciaient pas; mais les comédiens ? Contre le curé de Saint-Sulpice, qui lui refusait son ministère, Talma, par une lettre à l'Assemblée nationale, « implora le secours de la loi constitutionnelle. » Il tombait mal : justement, à cette époque, l'Assemblée instituait le mariage civil. Le rapporteur établit nettement la théorie sur la matière : « Il faut séparer dans le mariage le contrat qui suffit aux yeux de la nation d'avec le sacrement où la nation n'a rien à voir. » Et l'Assemblée, d'après ces conclusions, renvoya Talma au diable.— Pour ce qui est de la sépulture, la question était réglée pareillement : l'inscription des décès et la police des cimetières étant remises à l'autorité civile, on pouvait mourir comédien et se faire enterrer; l'Église avait donc le droit de garder son eau bénite.

Au demeurant une période commençait où la privation des sacrements, à moins qu'on ne fût religieux au fond du cœur, devait se gaillardement supporter : aller sans bénédiction, que l'on fût un marié ou un mort, n'était plus une indécence et n'avait en soi rien d'humiliant. Et pour cette incommodité, si c'en était une, que de compensations ! Ce n'est pas que le brouhaha des bravos, dans ce grand bruit qui s'élevait sur le pavé des villes et aux frontières, pût éclater aussi glorieusement que dans la paix de la monarchie : une maladie de Molé, pendant les massacres de septembre, eût moins ému l'opinion qu'au printemps de 1767; le peuple français attendait d'autres débarquements sur ses rivages que celui de la Saint-Huberty. Mais on profitait tout

de même du malheur des temps. On se laissait porter par le suffrage de ses concitoyens aux grades les plus éminens de la garde bourgeoise : capitaine Brizard ! lieutenant-colonel Grammont ! colonel Naudet ! On se jetait sur ce régiment des honneurs avec un appétit préparé par des siècles de famine. A l'heure de la représentation, si quelqu'un de la troupe était en retard, on n'était pas fâché de l'excuser par cette annonce : « Notre camarade un tel est de service auprès du général Henriot... Notre camarade un tel est au Comité de sûreté générale pour l'intérêt de la République ; » si même ce camarade empêché arrivait juste à point pour entrer en scène, il prenait son parti de jouer tel quel, avec l'habit militaire. Décidément les comédiens étaient des hommes : il y paraissait, voilà tout. Quatre-vingts ans plus tard, dans une crise où les bourgeois eurent l'occasion de se galonner, nous avons vu que les hommes étaient des comédiens.

Au temps de nos grands-pères, l'enfantillage n'était guère moins excusable ; et, sans doute, ce trop de zèle, cette fièvre printanière n'eût pas duré : chacun, de soi-même, serait revenu ou serait allé définitivement à son métier. L'auteur du pamphlet sur les *Comédiens commandans* n'aurait pas toujours perdu sa peine en remontrant à un acteur que « dévoué par état au plaisir, à l'amusement du public, son devoir est d'employer son temps à lui devenir agréable et non point à le commander. » Un orateur de club avait beau donner ce témoignage : « Ce que je sais, c'est que M. Naudet, mon général, entend fort bien le service, qu'on a été fort heureux de le trouver dans les momens de troubles, et qu'après s'être servi des gens on ne doit pas en être quitte pour leur dire : Allez-vous-en, gens de la noce... » Il est probable que Naudet, une fois « la noce » finie, eût rendu de lui-même son plumet ; si bien qu'il entendit le service (il avait servi, en effet, dans l'ancienne armée avant de se faire comédien), il préférerait apparemment son emploi de roi de théâtre ou de père noble à celui de général : on ne peut pas tout faire. Talma, s'il faut le dire, fut soupçonné d'avoir manqué à la consigne un jour d'émeute : au lieu de monter sa garde, il aurait monté un escalier, et se serait caché dans un grenier avec son fusil. C'est Naudet, précisément, qui l'accusa de cette défaillance. Talma répondit bien qu'il avait gravi ces étages pour mieux observer l'ennemi. On peut supposer toutefois qu'il eût quitté sans regret même ce poste d'observation pour se camper sur la scène, dans le rôle d'Achille ou dans le rôle de César. — Un quart de siècle après ces événemens, un petit conscrit restait en arrière du 2^e de ligne, entre Paris et Waterloo, plus près de Paris, un peu avant Saint-Denis. Armes et bagages, il déposait tout dans un fossé, pour revenir plus lestement chez sa mère ; sur le conseil de la bonne femme, il se rendait à la salle de police. Il en sortait, le lendemain du grand désastre, pour porter la soupe à des camarades, à des soldats qui tra-

vaillaient aux fortifications de Montmartre; il s'arrêtait en chemin et mangeait la soupe; voyant « le fond du pot (1), » il le renversait, puis il rentrait de nouveau dans ses foyers : il fallut que la Providence ramenât les Bourbons pour sauver le déserteur. Il devait, ce petit homme, figurer aux yeux de ses contemporains le capitaine Buridan, Toussaint-Louverture, Napoléon; il devait aussi, à la vérité, figurer Tragaldabas. Il s'était enrôlé pourtant, par enthousiasme, à la nouvelle du retour de l'île d'Elbe; sa vocation militaire n'avait pas eu de longs effets : ce n'était pas la véritable... On sait, d'ailleurs, que les comédiens français ont d'autres souvenirs de guerre : lors d'une invasion plus récente, si l'on exigea un certificat de mort pour donner la croix à Didier Séveste, il était allé la chercher, cette mort, au champ d'honneur; et, le même jour, au même endroit, M. Coquelin cadet avait gagné la médaille militaire.—Voici enfin, pour mettre en regard du conscrit de 1815, un autre volontaire, Dufresse : il a débuté chez la Montansier, il s'enrôle même un peu tard, à trente ans, mais en quelle année? En 1792 : à trente et un ans, il est général de brigade; il sera gouverneur de Naples et de Rome en 1799, il défendra Stettin en 1813; il mourra en 1833, sans avoir pensé à remonter sur la scène, quoique les Bourbons l'aient mis à la retraite, commandeur de la Légion d'honneur et baron de l'Empire. Celui-là, au théâtre, n'eût peut-être jamais été un Frédéric-Lemaître; mais il fut soldat tout de bon.

D'autres acteurs encore, pendant la Révolution, se firent prendre au sérieux, soit dans le militaire, soit dans le civil, soit dans le mélange des deux. Collot-d'Herbois, par exemple, n'excitait pas le rire. Dugazon, aide-de-camp de Santerre, n'était guère moins respectable; et Fusil, simple doublure de Dugazon, sorti de l'emploi des comiques pour être membre du comité révolutionnaire à Lyon, inspira autant de terreur que jamais chef d'emploi dans aucune tragédie. Grammont n'eut qu'à descendre du théâtre de la Montansier pour parler dans le jardin du Palais-Royal et mériter par son éloquence d'être envoyé comme adjudant-général en Vendée; il n'eut aussi qu'à se signaler comme hébertiste pour être guillotiné. Un an plus tôt, Bordier, « arlequin et révolutionnaire français, » pourraient dire les dictionnaires d'histoire, était déjà plus avancé : il était réhabilité, après avoir été pendu.

Mais la Convention fit mieux pour les acteurs que de les admettre au nombre de ses victimes ou de ses héros : la Convention créa l'Institut, corps national chargé « de perfectionner les arts et les sciences; » et, parmi les arts, elle n'oublia pas celui du comédien. Sur le rapport de Daunou, une place fut réservée, dans cette cour plénière des talents français, à celui « qui recrée les chefs-d'œuvre du théâtre

(1) *Souvenirs de Frédéric-Lemaître*; Ollendorf, éditeur.

en leur donnant l'âme du geste, du regard et de la voix, et qui achève ainsi Corneille et Voltaire. » Molé, Prévillo, Monvel, Grandmesnil, furent membres titulaires de la section des beaux-arts; Larive, membre correspondant. Sous le consulat, Molé, protégeant un sollicitateur, écrivait à Chaptal : « Si vous ne pouvez, mon cher collègue, faire pour lui ce que je vous demande, veuillez le recommander à notre collègue le premier consul. » On ne s'était pas vu à pareille fête depuis le règne de Néron, sous lequel l'histriion Paris fut mis au rang des dieux. Mais ce dieu-ci, le premier consul, est un voisin peu tolérant auquel on aurait tort de se fier : mauvais collègue!.. C'est par sa faute que MM. Got, Delaunay, Worms, Coquelin, Mounet-Sully ne seront pas membres de l'Institut; qu'ils se consolent par cette réflexion que, pour lui recommander leurs protégés, il leur manquerait un Bonaparte!

« Il faut souffrir pour être beau, » disent les bonnes d'enfans, lorsqu'elles tirent les cheveux en pinçant la papillote: la liberté, cette rude nourrice, apprit aux acteurs qu'il fallait souffrir pour briller de la beauté morale du citoyen. « Mourir pour la patrie, » mourir par elle, même sur l'échafaud, est encore assez illustre; mourir de faim est plus modeste, et c'est d'abord ce que les comédiens eurent à redouter, lorsque la liberté des théâtres, en produisant de nouveaux établissemens, appauvrit les anciens. « Sur 100,000 écus de loges à l'année, » dont la Comédie-Française était assurée avant la Révolution, M. Maugras a vérifié « qu'elle en conservait à peine un tiers en 1790. » Mais d'autres commerces, dans ces années-là, n'allaient peut-être pas mieux, d'autres arts devaient se contenter de petits bénéfices: j'imagine que la sculpture, en 1793, nourrit assez mal son homme. Négligeons les livres de caisse, et ne nous occupons que du régime des personnes. En 1789, les gentilshommes de la chambre ne gardent sans conteste que le droit de signer des billets: M. de Richelieu, pour ce qui touche aux théâtres, n'est plus qu'un secrétaire non salarié; Bailly, maire de Paris, lui succède comme souverain de la Comédie-Française. La transmission des pouvoirs ne se fait pas sans quelque embarras; incertains entre les deux autorités, les comédiens vont s'expliquer avec Bailly: « J'aime et je protège les talens, répond-il, tout aussi bien qu'un gentilhomme de la chambre. » — Quelqu'un a-t-il souvenir, pendant cette visite, des suprêmes démarches faites par Voltaire, en 1778, pour la gloire et l'intérêt de ses bons amis? Il voulait leur enlever, au moins sur l'annonce du spectacle, ce titre servile de « Comédiens du Roi. » Il écrivait à Molé: « Un mourant, qui aime passionnément sa patrie, vous consulte pour savoir s'il ne conviendrait pas de mettre sur les affiches: *Le Théâtre-Français donnera tel jour, etc...* » Il s'adressait ensuite, pour obtenir cette allégeance, à M. Amelot,

secrétaire d'État... Et voici que Dugazon, à présent, interroge le maire de Paris avec inquiétude : « Mais notre titre de Comédien du Roi ? — Vous paraissez y tenir. — Dame ! c'est notre noblesse à nous... » Et les délégués obtiennent l'assurance que « ce titre ne peut leur être contesté. »

Mais ce n'est pas le maire de Paris, non plus que le premier gentilhomme de la chambre, qui va décider de ce que doivent donner, sur le Théâtre national ou de la Nation, les Comédiens ordinaires du roi : un maître plus absolu, plus capricieux et plus impatient, veut désormais gouverner la maison ; c'est le représentant immédiat et improvisé de la nation elle-même, — le parterre. Mirabeau lui prête sa voix pour réclamer *Charles IX*. On connaît trop ce débat pour que nous en répétions l'histoire : Talma dénonçant aux spectateurs la mauvaise volonté de ses camarades, et, pour cette trahison, expulsé de leur société ; Talma et *Charles IX* triomphant après quelques jours, l'un jouant l'autre. — Est-ce pour se conformer à la légende que Talma, lui aussi, avait voulu voir une Saint-Barthélemy par la fenêtre et était monté au grenier ? Toujours est-il que voilà justement l'occasion de la querelle où fut publié ce haut fait. Dans l'altercation qui suivit sa harangue au public, Talma prit sur Naudet l'avantage en lui donnant un soufflet ; le lendemain, dans une rencontre au pistolet, son adversaire eut plutôt le beau rôle. A vingt pas de distance, Talma, qui était myope, badigeonnait l'espace : « Que cherchez-vous ? » lui crient ses témoins. « Ma foi, répond-il, je cherche Naudet. » Celui-ci alors s'avance à dix pas : « Me voilà, dit-il ; me vois-tu maintenant ? » Et le grand tragédien tira ; il tira trop haut. Mais l'autre, à son tour, tira plus haut encore : il tira en l'air. — Dix ans plus tôt, à propos d'un duel entre Dugazon et Dazincourt, Grimm écrivait dédaigneusement : « Voilà peut-être de quoi dégoûter beaucoup d'honnêtes gens du plus barbare, du plus ridicule, et cependant du plus respecté de tous nos usages. » Pour s'en tenir à cette boutade, lorsque Naudet se fut ainsi conduit, il aurait fallu, tout de bon, être bien dégoûté.

Après ces deux balles perdues, si l'honneur était satisfait, le combat n'en continua pas moins dans le sein de la Comédie. On sait comment il se forma une droite et une gauche, et comment la droite resta sur la rive gauche, tandis que la gauche émigrait sur la rive droite. On sait que la colonie occupa le théâtre du Palais-Royal, qui devint le Théâtre-Français de la rue de Richelieu et bientôt le Théâtre de la République : pendant qu'elle reprenait *Charles IX* et jouait *le Jugement dernier des rois*, on sait que la métropole maintenait au répertoire *la Partie de chasse de Henri IV* et représentait *l'Ami des lois* ; pendant que Talma faisait fureur sur la nouvelle scène, on sait que Dazincourt et ses compagnons, soutenus par leur public, narguaient l'arrêté de la Commune

et les canons de Santerre, braqués au carrefour Bucî. Mais rira bien qui rira le dernier! *Pamela*, qui succède à *l'Ami des lois*, est coupable de modérantisme :

Ah! les persécuteurs sont les seuls condamnables.

On leur fera voir, à ces affranchis qui se moquent de la Révolution, si « les persécuteurs sont les seuls condamnables! » Dans la nuit du 3 au 4 septembre 1793, ils sont arrêtés : les hommes aux Madelonnettes, les femmes à Sainte-Pélagie! Le 5, à la tribune de la Convention, Barrère justifie la clôture du théâtre en dénonçant les opinions de ses habitués et la qualité d'un personnage de la nouvelle pièce, lord Bonfil : « Les aristocrates, les modérés, les feuillans s'y réunissaient pour applaudir des maximes proférées par des mylords. » Et au neveu de Prévile, qui s'adresse à Collot-d'Herbois, le camarade fait cette réponse : « La tête de la Comédie sera guillotinée et le reste déporté. » Le 2 juillet 1794 (14 messidor an II), on fait queue sur les ponts et l'on se range le long des quais, attendant ce spectacle gratuit : les comédiens sur la charrette. L'indélicatesse d'un employé, qui a réduit en boulettes les pièces de l'accusation, fait retarder ce gala populaire. Entre le couperet et les têtes, le 9 thermidor survient.

Le souvenir de ces inconvéniens put adoucir les regrets des comédiens quand leur honneur fut quelque peu rabattu par l'Empire et par la Restauration. *Comediantes, tragediantes* tant qu'on voudra, Bonaparte ne se connaissait pas de confrères. Il n'attendit pas d'être empereur pour retrancher de l'Institut ces membres-là. Il blâma bien le curé de Saint-Roch d'avoir refusé ses prières à M^{lle} Chameroi (il blâma d'abord les ordonnateurs des obsèques d'avoir présenté le corps à l'église); il donna bien mission à Portalis de s'entendre avec l'archevêque de Paris pour que le clergé du diocèse fût désormais plus accueillant; il ne fit rien contre la vogue des divertissemens dramatiques, — sinon qu'il ferma, en 1807, quelque deux cents théâtres bourgeois, établis récemment, selon le témoignage d'un contemporain, jusque chez les marchands de vin, « dans les caves, dans les greniers, les écuries, sous des hangars, » tous lieux où se gaspillaient les heures et la monnaie des petites gens; — il trouva bon que la reine Hortense et même l'impératrice Joséphine, le prince Eugène et Murat eussent leur partie dans des comédies de société (j'ai idée, d'ailleurs, que Murat n'apprenait pas de trop longs rôles); .. mais il ressuscita, pour le surintendant des grands théâtres, presque toute l'autorité des gentilshommes de la chambre; il lui donna le droit de mettre à l'amende ou aux arrêts l'acteur qui ferait manquer le spectacle sans excuse valable ou regimberait contre la discipline : il se réserva celui d'examiner l'affaire quand les arrêts devraient durer plus de huit jours; enfin, lorsqu'il forma le

projet de donner la croix de la Légion d'honneur à Talma, lui, Napoléon, il eut peur ! Il fit banqueroute à son système « de mêler tous les genres de mérite et de rendre une seule et même récompense universelle. » Timidement, il risqua d'abord une épreuve : il envoya la Couronne de fer à Crescentini. Après cette reconnaissance, il se tint coi. « Eh bien ! s'écriait-il à Sainte-Hélène, voyez pourtant quel est l'empire de l'opinion et sa nature ! je distribuais des sceptres à mon gré, l'on s'empres- sait de venir se courber devant eux, et je n'aurais pas eu le pouvoir de donner avec succès un simple ruban. »

Ce n'est pas pour les acteurs que Louis XVIII fonda l'ordre du Lys ; en rétablissant celui de Saint-Michel, il ne parut pas se souvenir que M^{lle} Quinault et la Saint-Huberty en eussent porté la coquette écharpe noire. Le clergé, de son côté, ne pensa pas que le roi fût revenu pour recommander les comédiens à sa bienveillance : il fut surpris, à coup sûr, le jour des funérailles de M^{lle} Raucourt, lorsque le spirituel monarque, au bruit de l'émeute, envoya son aumônier à Saint-Roch pour suppléer le curé. La paix des rues vaut bien une messe ! Par la suite, cependant, on prit d'autres moyens de l'assurer : en 1824, un mort de la Porte-Saint-Martin, refusé par le curé de Saint-Laurent, fut conduit au cimetière par des gendarmes, sabre au clair. Pour être juste, avouons que, pendant la dernière maladie de Talma, M. de Quélen, archevêque de Paris, se présenta trois fois chez le tragédien. « Ah ! s'écria celui-ci, que je suis touché de son souvenir ; je l'ai connu autrefois chez la princesse de Wagram ; c'est un bien digne homme. » Mais plutôt que de le recevoir, comme il comptait guérir, le mourant fit cette réponse : « Ah ! non, j'irai le voir, ma première visite sera pour lui. » Sa première sortie fut pour aller tout droit au cimetière. Ses obsèques, d'ailleurs, furent magnifiques, au moins pour ce temps-là : nous serions aujourd'hui plus difficiles, si Dieu nous retirait, dans ces conditions, un illustre acteur ; nous avons eu, après une démarche de M^{sr} Guibert, aussi délicate et aussi vaine que celle de son devancier, les funérailles incomparables de Victor Hugo.

Quant aux choses profanes, le régime des comédiens sous ce gouvernement n'était pas meilleur qu'en matière de religion. Un décret du 14 décembre 1816 avait rendu le Théâtre-Français aux gentilshommes de la chambre ; leur autorité arbitraire, en dépit de la charte, pouvait infliger la peine des arrêts aux pensionnaires et sociétaires. Les comédiens, par le même décret, avaient perdu les droits civils et politiques à eux attribués par la Révolution ; et, s'ils étaient gardes nationaux, ils ne pouvaient plus s'élever au-dessus du grade de sous-officier. L'un d'eux, en 1817, fut l'objet d'une pire vexation : pour avoir refusé de réintégrer la maison de Molière, alors que le comité avait révoqué son congé, il fut arrêté, enfermé à la préfecture de police. Il est vrai que le duc de Duras n'agit avec tant de rigueur

contre ce Victor que sur la demande de ses camarades. Il est vrai aussi que M. Decaze, ministre de l'intérieur, pour empêcher un conflit entre l'intendance des Menus plaisirs et les tribunaux, signa un passe-port à ce criminel d'État. En 1820, pareil éclat ne put être évité : une chanteuse, M^{lle} More, étant applaudie à Rouen, fut mandée par le duc d'Aumont à l'Opéra-Comique ; elle s'empressa d'obéir, son directeur la poursuivit, et les juges donnèrent gain de cause à cet intraitable citoyen. En 1826, un autre procès montre assez en quelle estime la magistrature tient les gens de théâtre. Un prêtre, à Marseille, a loué le premier étage d'une maison ; le second, sur ces entrefaites, est loué par Saint-Alme, « basse-taille noble. » Le prêtre ne trouve pas que cette basse-taille soit assez noble : il demande la résiliation de son bail ou l'expulsion du voisin, de sa femme légitime et de ses enfans ; la justice lui donne raison. Comment, après cela, ne pas remercier cette mauvaise tête de Victor qui, en 1829, revient à la charge et adresse aux députés une pétition ? Il demande que le régime des théâtres soit réformé. Le rapporteur, M. Daunart, dit bien haut que « ces réglemens, si contraires à nos lois constitutionnelles, indiquent assez la nécessité d'une législation qui donne aux comédiens ce qui appartient à tous les Français, la liberté légale et le droit commun. » La Chambre, étonnée des rigueurs auxquelles cette classe de citoyens est encore exposée, adopte à l'unanimité les conclusions du rapport.

Cy-finit, pour ne jamais recommencer sans doute, le martyrologe des acteurs. Depuis 1830, ils se sont peu à peu établis, en effet, dans la jouissance du droit commun. L'Église a renoncé à les rejeter dans les ténèbres extérieures, et la société civile à les fourrer au cachot. En 1847, malgré l'*Encyclopédie théologique* de l'abbé Migne, qui les flétrissait encore à titre de pécheurs publics et d'excommuniés, M^{sr} Affre permettait à Rose Chéri de rester au théâtre, mariée chrétiennement. Le même prélat, en 1847, se déclarait fort embarrassé pour lever l'excommunication des comédiens, parce qu'il ne croyait pas que pareille sentence eût jamais été prononcée. Enfin, l'année suivante, le concile de Soissons fixa la discipline pour toute la France et réduisit à la douceur les plus obstinés rituels : « Quant aux comédiens et aux acteurs, nous ne les mettons pas au nombre des infâmes ni des excommuniés. » Après quinze siècles et demi, on se décidait à ne plus appliquer strictement le soixante-deuxième canon du concile d'Elvire, touchant les cochers du cirque, pantomimes et comédiens. Pourquoi, demande avec raison un indiscret (1), n'avoir pas maintenu en vigueur tout aussi longtemps le soixante-neuvième : « Si un fidèle joue de l'argent aux dés, il sera excommunié ? » Aujourd'hui, ces bienfaits de la tolérance moderne sont acquis : entre toutes les doctrines gallicanes,

(1) M. René de Semallé ; voyez le *Moliériste* de septembre 1885.

ce n'est pas le système hostile aux comédiens que l'Église de France ira jamais reprendre : elle les recevra toujours, si j'ose dire, à sainte table ouverte.

Les comédiens, à présent, sont électeurs, éligibles; ils sont soldats, ils peuvent être officiers dans la réserve ou dans l'armée territoriale. M. Christian, des Variétés, si j'en crois M. Maugras, était récemment maire de Courteuil. J'ignore quelle est sa situation militaire; mais, s'il a des états de service, ni la loi ni les réglemens ne s'opposent à ce que, le mois dernier, avant d'arborer le panache du général Boum, il ait pris part aux grandes manœuvres avec une tresse de galons sur sa manche.

Est-ce à dire qu'ils aient enlevé franchement, ces héros de nos fêtes nationales depuis un siècle, le dernier petit ruban qui flotte en haut du mât de cocagne? Non, pas encore. La croix de la Légion d'honneur gagnée par son courage de soldat, Seveste l'a reçue comme agonisant; la croix gagnée par leur talent de comédiens, Samson et Régnier l'ont obtenue comme professeurs; et, de même (avec permission, il est vrai, de rester sur les planches), MM. Got, Delaunay, Maubant; M. Febvre, par une fiction plus étrange, a été décoré comme philanthrope. Nos gouvernans, à l'heure qu'il est, ne seraient-ils pas plus hardis que Napoléon?.. En théorie pure, la croix étant faite pour marquer un mérite qui sans elle risquerait de passer inaperçu, le mérite du comédien, essentiellement public, est celui de tous auquel cet ornement est le plus inutile. En fait, je conçois qu'un galant homme souffre un peu de voir refuser cet honneur à son état, même s'il ne le souhaite pas pour sa personne.

La croix de la Légion d'honneur, c'est le sacrement laïque : si les puissances du jour la marchandent, — je veux dire la donnent avec peine et par tant de détours, — aux comédiens, c'est qu'un peu de préjugé subsiste encore à l'endroit de ces candidats. Ce préjugé, plus d'un libre esprit le conserve sans scrupule, se disant qu'il est de ceux-là qui, selon l'expression de Collé, « même comme préjugés, sont fort utiles. » Plus d'un, avec M. de Marnésia, est d'avis que, s'il ne faut pas flétrir cette profession, il ne faut pas l'honorer, et qu'entre les honneurs et le déshonneur il y a l'estime. Plus d'un, petit-fils de Voltaire, ne prétend pas s'avancer plus loin que son aïeul; or celui-ci, entre deux lettres encourageantes à la Clairon, écrivait à M. d'Argental : « J'estime les comédiens quand ils sont bons, et je veux qu'ils ne soient ni infâmes dans ce monde, ni damnés dans l'autre; mais l'idée de donner la cousine de M. de La Tour du Pin à un comédien est un peu révoltante. »

Constitués en public, les hommes demeurent enclins à se regarder comme les maîtres des comédiens, et non-seulement de leur succès, mais de leur personne : vieille habitude ! Lorsqu'un acteur favori

les quitte pour faire une tournée à l'étranger, les Parisiens sont tentés de réclamer son extradition : ils cherchent de l'œil un exempt. Des libéraux, sur ce point, regrettent l'ancien régime, et d'autant plus qu'ils se le figurent plus rigoureux. Ils déplorent les facilités offertes au caprice d'une grande tragédienne; ils oublient les conditions proposées jadis, et vainement proposées, par M. d'Aumont : « Il m'offrit, dit la Clairon, de me faire payer par le roi, de ne plus dépendre d'aucuns supérieurs; de n'avoir plus rien à démêler avec les Comédiens; de ne jouer que quand bon me semblerait, sans autre soin que celui d'écrire à l'assemblée: Je désire telle pièce pour tel jour. » On s'indigne d'une escapade, d'une négligence ou même d'un congé : eh bien! mais la Guimard? mais Sophie Arnould? Celle-ci ne mentait pas, lorsqu'elle disait au ministre : « Prenez garde, monseigneur, on ne vient pas à bout de l'Opéra aussi facilement que d'un Parlement. » Si, d'aventure, une chanteuse paraît tituber en scène, on veut que tout le peuple français en soit offensé : une danseuse, M^{lle} Dorival, commit la même faute en 1784, et la dignité du royaume ne sembla pas en péril. Mais M^{lle} Dorival fut envoyée à la Force; on réclamerait, pour un peu, ces bonnes vieilles satisfactions. Des gens, qui se réjouissent encore de la démolition de la Bastille, feraient rebâtir le For-Lévêque. On se récrie contre les péchés d'une comédienne, on prétend lui interdire la maison de Molière, — qui fut bien aussi la maison de la Béjart; — et parce qu'une petite actrice (le fait s'est passé en province, il n'y a pas longtemps) a repoussé les avances d'un jeune homme, parce que ce jeune homme a eu la sottise ensuite de se brûler la cervelle, on siffle bravement la pauvre! Elle a manqué à la consigne que Voltaire faisait transmettre à M^{lle} Dubois : « Dites-lui surtout d'aimer! » Chaste ou gaïante au commandement, voilà, selon le vœu du public, l'état de la femme de théâtre. Il se peut que les comédiens, selon le mot de Molière, soient « d'étranges animaux; » mais le public, selon un dernier mot de Voltaire, est souvent « une bête féroce. »

Elle s'apprivoisera, cette bête, à mesure que les années passeront, autant qu'une bête qui a des milliers de têtes, une foule, peut s'apprivoiser. Mais surtout les sentimens individuels deviendront de plus en plus équitables et doux aux comédiens. Quelle raison les condamne, qui soit raisonnable, absolue, éternelle? — Ils sont salariés, dit Collé... A moins d'être mendiant ou voleur, il faut bien l'être, lui répond Joseph Chénier, qui a entendu Mirabeau. — Ils sont dans la dépendance de l'opinion publique, laquelle peut les siffler?... « Cette dépendance fait notre gloire! réplique le député Clermont-Tonnerre, et elle les flétrirait! » — Ces femmes sont « d'avance à demi vendues! » s'écrie Rousseau, et Collé continue sa diatribe : « Pour déraciner en nous ce mépris, il faudrait imaginer une abstraction métaphysique par laquelle nous verrions un comédien parfaitement honnête homme... » D'Alembert riposte sa-

gement que, si « la vertu des comédiennes est plus exposée que celle des femmes du monde, la gloire de vaincre en sera plus grande; » « qu'il n'est pas rare d'en voir qui résistent longtemps, » et « qu'il serait plus commun d'en trouver qui résistassent toujours si elles n'étaient découragées de la continence par le peu de considération qu'elles en retirent. » Pour les hommes, nous en voyons plus d'un, au théâtre, parfaitement honnête, en chair et en os. — Il arrive qu'ils soient vaniteux, fats, encombrans, incommodes par tous ces défauts que résume le nom de « cabotin?.. » Hélas! quand ils le mériteraient tous, les comédiens de profession, par ce temps de publicité, formeraient encore l'espèce de cabotins la moins nombreuse, et, à coup sûr, la plus innocente. — « L'art de se contrefaire » est pernicieux, dit encore Rousseau; et, avec lui, M. Taine assure que « le pire de cette condition rabaisée, c'est qu'elle entame l'âme, » notamment par « l'habitude de jouer avec les passions humaines... » Mais l'auteur dramatique, mais le romancier ne pratique-t-il pas le même jeu? Ne revêt-il pas des personnages différens? Il est vrai qu'on trouverait des spectateurs, des lecteurs pour mépriser les écrivains : comme disait Laya en 1789, « tous les états se méprisent. » — Reste une raison esthétique ou deux : il ne faut les admettre qu'à leur juste prix. L'œuvre du comédien ne dure pas?.. Mais si Praxitèle ou Donatello, pour matière de leurs statues, n'avaient eu que de la neige, ils n'en seraient pas moins de grands artistes. — L'art du comédien n'est pas original, son exemplaire est fourni par le poète?.. D'accord; mais, après Raphaël, Marc-Antoine mérite encore d'être admiré.

Selon la valeur du comédien sur la scène, il convient de l'applaudir dans la salle; selon ce que vaut l'homme sous son costume, il convient de l'honorer, de le choyer hors du théâtre : voilà le vrai ou je me trompe fort, voilà où l'on doit s'en tenir. Il y a cent ans, M. de Brancas invitait à souper un acteur de la Foire, Volange, surnommé Jeannot : « Mesdames, dit-il à ses convives, voilà M. Jeannot que j'ai l'honneur de vous présenter. — M. le marquis, fit l'autre, j'étais Jeannot aux boulevards, mais je suis à présent M. Volange. — Soit, répliqua l'amphitryon, mais comme nous ne voulions que Jeannot, qu'on mette à la porte M. Volange. » Celui-ci, en la circonstance, fut peut-être un sot; mais le duc avait tort. Il ne faut qu'applaudir Jeannot; il ne faut inviter que M. Volange. Aussi bien cette règle est applicable à tous les « hommes publics, » — pour reprendre les termes par lesquels La Bruyère désigne les comédiens : — aux artistes, aux gens de lettres, aux politiques, exactement comme aux acteurs. Quand elle gouvernera la société, l'ordre idéal sera établi; mais ceci ne se verra pas, sans doute, avant quelques années.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

A mesure qu'on approche de la session nouvelle, on ne peut se dissimuler que les choses prennent une singulière tournure, que tout est trouble et confusion dans les esprits comme dans les faits, et que nous entrons dans une de ces phases où il faut s'attendre à de l'imprévu. On aurait beau se faire illusion, depuis quelques semaines surtout, les difficultés se pressent et s'enveniment, les passions s'irritent, les symptômes inquiétans se multiplient. Que se passera-t-il à la première rencontre entre le gouvernement et les partis dans les chambres? Tout se prépare peut-être pour des crises nouvelles, et, par une fatalité de plus, ces trois mois de vacances qui viennent de s'écouler, qui avaient d'abord assez bien commencé, finissent par d'étranges désordres dans les affaires morales, en même temps que par des menaces de conflits dans les affaires politiques de la France. Incidens pénibles pour la moralité publique, incohérences inévitables de parlement, c'est là pour l'instant le plus clair d'une situation peu faite, on en conviendra, pour inspirer quelque confiance au pays.

Rien, assurément, de plus triste que cette affaire, qui vient de mettre brusquement à nu de si étranges corruptions de mœurs, et qui, depuis quelques jours, semble prendre d'heure en heure des proportions plus inquiétantes. Tout n'est peut-être pas découvert encore, la justice poursuit son œuvre; on en sait du moins assez pour voir quelles singulières industries pullulent dans les bas-fonds d'une société troublée, comment aussi peuvent succomber aux plus misérables tentations des hommes qui sont censés avoir le sentiment de l'honneur. Que des intrigans vulgaires, des spéculateurs sans scrupule, des femmes de vie suspecte songent à profiter de quelques relations qu'ils se créent souvent par impoitunité, de quelques mots insignifiants qu'ils surprennent,

pour organiser un trafic clandestin de faveurs publiques, d'emplois, de décorations, en se faisant payer une influence qu'ils n'ont pas, ce n'est point là, après tout, ce qui serait bien surprenant. Il faut même avouer que les dupes qui se laissent exploiter et donnent leur argent pour des décorations ou des titres ne méritent pas beaucoup plus d'intérêt que les fripons interlopes qui les exploitent en se parant de leurs liaisons dans le beau monde. Si ce n'était qu'une affaire entre quelques vaniteux imbéciles qui veulent à tout prix être décorés et les industriels véreux qui lèvent contribution sur la sottise, ce ne serait qu'un incident banal qui irait finir vulgairement devant la police correctionnelle. Malheureusement, ce n'est pas tout, et, à peine engagée, cette affaire s'est aussitôt compliquée et singulièrement aggravée. Un officier, qui n'était rien moins qu'un dignitaire de l'armée et un fonctionnaire du ministère de la guerre, un sous-chef de l'état-major général, s'est trouvé compromis dans ce commerce de bas spéculateurs. Bientôt l'accusation s'est étendue à un second général sénateur, peut-être encore à d'autres officiers, à un certain nombre de personnages plus ou moins en vue. On s'est trouvé jeté d'un seul coup en plein scandale public, et comme si ce n'était pas assez de la réalité, l'œuvre de l'imagination a commencé. On s'est hâté de tout confondre, de tout exagérer, d'ajouter à ce qu'on savait les récits de fantaisie, les légendes, les suspicions ou les délations, au risque d'embarrasser la justice elle-même et M. le ministre de la guerre. Tout le monde s'en est mêlé, les uns par goût du roman et des divulgations intimes, les autres par passion de parti. C'est une véritable explosion de commentaires, de révélations, de jugemens précipités, et, comme toujours, M. le général Boulanger lui-même n'a pas manqué d'intervenir. Sans avoir été mis en cause, sans avoir été appelé comme témoin, il ne s'est pas moins cru obligé d'envoyer son témoignage sous la forme de lettres familières ou de conversations avec des journalistes. M. le général Boulanger a tenu à dire son opinion sur tout, sur les uns et sur les autres, sur ce qu'il y aurait eu à faire, même sur son chef, M. le ministre de la guerre, qu'il a tout simplement accusé d'avoir organisé un complot contre lui, d'avoir voulu le compromettre dans la déplorable aventure de l'ancien sous-chef d'état-major. Bref, il y a un peu de gâchis militaire mêlé à beaucoup de gâchis moral. On en est là pour le moment.

Oui, assurément, des incidens comme celui dont on occupe aujourd'hui le pays et le monde sont toujours de tristes misères. Ils ne sont ni beaux ni rassurans pour une société. On ne peut se défendre d'une secrète anxiété et même d'une grande pitié en voyant des chefs militaires, connus jusqu'ici par leurs services, perdus tout à coup par leurs faiblesses, mêlés aux obscures manœuvres de chevaliers d'industrie et d'aventuriers du bas monde. C'est, nous en convenons, un des plus pénibles spectacles. Il ne faudrait cependant pas, dans cet effarement

universel du jour, prendre pour des vérités tous les commérages, toutes les diffamations, tous les raffinements d'invention et d'interprétation. Il ne faudrait pas exagérer des faits qui malheureusement n'ont rien de nouveau ni de bien particulier, qui sont de tous les temps et de tous les pays. Il ne faudrait pas surtout laisser croire que l'armée puisse être atteinte dans sa dignité par des défaillances individuelles, isolées, tout accidentelles, et lorsque M. le ministre de la guerre, dans un discours tout récemment prononcé à Chartres, a saisi l'occasion de relever l'intégrité morale de l'armée, il a fait son devoir; il a parlé comme il le devait de cette grande corporation militaire dont il est le chef, qui, à travers toutes les épreuves, reste intacte dans sa vie d'abnégation, d'honneur et de discipline. Au fond, ce qu'il y a de plus caractéristique dans ces faits sur lesquels on se plaît à répandre de si tristes lumières, ce n'est ni la nouveauté, ni le nombre, c'est la coïncidence avec une certaine situation publique. Qu'on y songe bien! tous les régimes s'épuisent et ont leurs périodes critiques. Il y a des moments où ces maladies morales se dévoilent tout à coup, et où il y a des épidémies de mauvaises affaires. En 1847, — on n'était pas loin de 1848! — les incidens pénibles se multipliaient, et il y avait aussi des militaires compromis dans des aventures scandaleuses. Aux derniers temps du second empire, les surprises cruelles, les divulgations bruyantes éclataient à chaque pas. C'est l'histoire du passé; il reste à savoir ce que sera l'histoire de demain!

C'est ce qui devrait donner à réfléchir à la veille d'une session qui va s'ouvrir dans des conditions certainement difficiles, avec ce cortège de tristes incidens et la perspective de conflits parlementaires qui menacent d'être plus ardents, plus passionnés que jamais. Il n'est point douteux, en effet, que dans cette situation intérieure telle qu'elle apparaît à l'heure où nous sommes, il y a des difficultés de toute sorte nées de l'animosité des partis, des divisions croissantes, de la confusion des opinions, et qu'on ne voit plus trop comment ces difficultés seront dénouées ou tranchées. On va se trouver en présence dans la situation la plus singulière assurément, la plus obscure, la plus troublée et peut-être aussi la plus périlleuse qu'on ait vue depuis longtemps. Tout le mal est venu, on peut le craindre, de ce que le ministère ou, pour mieux dire, M. le président du conseil qui le personnifie et M. le ministre de l'instruction publique qui est son lieutenant, qui ne laisse échapper aucune occasion d'exposer les bonnes intentions du gouvernement, ont hésité à prendre un parti, à marcher résolument dans la voie où ils paraissaient être entrés en arrivant au pouvoir. M. le président du conseil a pris, non sans courage, ce qu'on pourrait appeler une attitude; il n'a pas eu une politique ou, du moins, il n'a pas accepté les conséquences de la politique de conciliation pratique et d'apaisement libéral qu'il semblait porter aux affaires. Par son langage, il a paru

vouloir ménager les conservateurs, se montrer attentif à leurs griefs et apaiser leur opposition : c'était pour l'attitude ! Par le fait, il n'a à peu près rien refusé aux radicaux, qu'il paraissait, qu'il paraît encore désavouer dans ses discours ; il a eu pour eux, il faut l'avouer, de dangereuses complaisances, d'étranges faiblesses, en continuant leur guerre de secte dans les écoles, en tolérant même jusqu'à ces derniers temps, de la part de ses prêtres affiliés au radicalisme, une hostilité broullonne contre le cabinet dont ils étaient les agens. En définitive, il a cru se tirer d'affaire en donnant aux conservateurs des paroles stériles qui ne pouvaient suffire indéfiniment et en faisant aux radicaux des concessions de conduite qu'il se réservait de mesurer. Qu'en est-il résulté ? C'est que le ministère de M. Rouvier n'a satisfait personne. Il a découragé les conservateurs, il n'a pas désarmé les radicaux ; il a même peut-être quelque peu déconcerté les républicains modérés, qui en sont à se demander ce qu'il veut, et, à l'heure qu'il est, il va se retrouver affaibli devant les chambres, exposé à un assaut que ses adversaires préparent contre lui avec une âpreté dont les signes éclatent de toutes parts.

C'est désormais évident, il faut que quelque chose se décide. — « Il n'en faut pas douter, nous voilà menacés d'une crise nouvelle à la rentrée, » a dit l'autre jour M. Jules Ferry dans un discours qu'il a prononcé à Saint-Dié, et il n'a pas craint d'ajouter, au risque d'exaspérer une fois de plus les radicaux, que, si la crise éclatait, elle risquait de conduire à une dissolution. C'était une menace fondée sur l'état d'anarchie parlementaire qui rend tout impossible aujourd'hui ; mais qu'on aille jusqu'à une dissolution qui deviendrait inévitable, ou que tout se borne à une crise ministérielle de plus, la question posée devant le pays ou devant les chambres est la même. Elle se résume en termes simples et saisissants : il s'agit de choisir entre la politique radicale, révolutionnaire, et une politique de sérieuse modération : tout est là !

Si c'est la politique radicale qui l'emporte, plus ou moins déguisée sous l'apparence de ce qu'on appelle la concentration républicaine, ce n'est pas le ministère de M. Rouvier qui la représentera ; il aura beau faire, il aura bientôt disparu dans quelque échauffourée. M. de Freycinet est là tout prêt à recueillir l'héritage. M. de Freycinet est l'homme de ces besognes équivoques, le virtuose du parti. Il a refusé le pouvoir, il y a quatre mois, parce qu'il n'a pas pu garder pour collègue M. le général Boulanger ; il l'acceptera aujourd'hui sans M. le général Boulanger, pour reprendre cette politique de concessions au radicalisme qui, depuis sept ou huit ans, a fait et l'amnistie de la commune, et les décrets contre les maisons religieuses, et les lois de proscription, et les épurations à outrance, et les dépenses ruineuses pour les finances, — tout ce qui a conduit le pays à l'état de désorganisation d'où l'on ne sait plus comment sortir. Ce sera la continuation et l'aggravation d'une œuvre si bien com-

mencee, — le progrès accéléré dans l'anarchie. Voilà qui est clair avec les radicaux, à qui M. de Freycinet n'a rien à refuser, pas même la mairie centrale de Paris et bien autre chose encore ! — Si c'est la politique de modération et de réparation qui l'emporte, il faut sortir de toutes les ambiguïtés et accepter sans subterfuge les conséquences des idées qu'on a l'air de défendre. Il ne suffit pas de voir le mal. M. Jules Ferry le voit assurément. Il a l'éloquence vigoureuse et même souvent sensée. Il s'est exprimé l'autre jour à Saint-Dié en homme qui ne méconnaît pas la gravité de la situation et la nécessité de refaire un gouvernement. Il a vertement et spirituellement parlé de cette prétendue concentration républicaine, qu'il appelle une opération chimique à l'aide de laquelle les modérés s'évaporent et le radicalisme reste seul au fond. Il s'est prononcé avec force pour une « politique » de modération, de sagesse, de concorde et d'apaisement. » M. Rouvier tenait déjà le même langage à son avènement au pouvoir. M. Spuller s'épuise à parler de conciliation, de libéralisme, et il assurait, ces jours derniers encore à Chartres, que M. le président du conseil entendait rester fidèle à son programme, qu'il serait plus ferme que jamais.

Malheureusement, ce ne sont là souvent que des mots, et ce qu'il faut aujourd'hui, c'est un système de conduite net, précis, coordonné. M. Rouvier, M. Spuller, M. Jules Ferry, ont tout l'air de vouloir et de ne pas vouloir. Ils parlent sans cesse de la nécessité d'avoir un gouvernement, de s'occuper des affaires sérieuses, d'apaiser les esprits, et ils s'arrêtent au premier pas. Ils craignent toujours d'être suspects, ils n'osent pas même avouer leurs alliances avec les conservateurs. Le pacte, voilà le terrible fantôme ! Ils ne s'aperçoivent pas qu'ils ne peuvent réaliser ce qu'ils paraissent vouloir qu'en cherchant leurs alliés là où ils sont, parmi les modérés de toutes les nuances, qui sentent le prix et acceptent les conditions d'un vrai gouvernement ; ils ne voient pas qu'ils ne peuvent avoir ces alliés qu'en faisant passer dans leurs actes comme dans leurs paroles une politique mettant l'économie dans les finances et l'équité dans l'administration, rassurant les sentimens conservateurs du pays, respectant les croyances, faisant sans esprit de parti et sans exclusion les affaires de la France. Toute la question est là ! Il faut choisir, et si on ne se décide pas, quand il en est temps encore, on risque de rouler de ministère en ministère jusqu'à une dissolution, — qui ne sera peut-être pas elle-même une solution.

Il n'est qu'heur et malheur dans les affaires du monde. Le moment certes, sous bien des rapports, n'est pas des plus favorables, et on ne peut pas dire que le temps qui, à ce qu'on assure, guérit tout, mette l'apaisement et la clarté dans l'état de l'Europe. Plus on va, au contraire, plus les obscurités, les difficultés, les défiances avouées ou inavouées semblent s'accroître sur notre continent fatigué d'agitations et de crises. L'incohérence est dans les rapports des grands états,

dans les alliances qui se déplacent ou se modifient tour à tour sous une influence invisible. Des questions qui, depuis des années, sont le casse-tête des chancelleries, ne se dénouent pas, et aux vieilles questions, toujours plus embrouillées le lendemain que la veille, viennent souvent se mêler des questions nouvelles, tout aussi difficiles à résoudre. On se sent à la merci de l'imprévu, des incidens, du choc des antagonismes qui peuvent éclater à tout propos, au cœur de l'Europe ou en Orient, aux portes du continent ou même dans des régions plus lointaines. Au moment où l'on y songe le moins, c'est un conflit à Madagascar; c'est une autre complication au Maroc, où la vie du sultan semble en danger, où peut s'ouvrir, d'un instant à l'autre, une succession disputée autour de laquelle s'agitent déjà avec jalousie les puissances qui ont des intérêts dans la Méditerranée. L'Angleterre envoie ses vaisseaux en observation; l'Italie parle d'envoyer des cuirassés devant Tanger. L'Espagne, qui se souvient de la guerre du Maroc, a eu l'idée un peu prématurée de réunir des forces militaires sur les côtes de l'Andalousie. La France, qui n'est pas la moins intéressée et qui n'a d'ailleurs aucun dessein sur le Maroc, ne peut rester en arrière. Tout est en mouvement au moindre signe sur un point quelconque. Bref, l'Europe est visiblement dans un de ces états vagues et maladifs où l'on passe son temps à s'observer, où on ne sait jamais ce qui sortira d'un accident inattendu, d'une rencontre entre des ministres, d'une combinaison délibérée en secret. C'est là, pour le moment, le fait certain et caractéristique dans la situation générale du monde.

Heureusement, si précaire, si difficile que soit cette situation générale, tous les incidens ne finissent pas par des conflits, et le plus récent, celui qui aurait pu être le plus grave, a eu un dénouement digne de deux grandes puissances. Les relations entre la France et l'Allemagne à la frontière des Vosges sont d'un ordre si particulier, si délicat, que le fait le plus insignifiant peut prendre tout à coup le caractère le plus sérieux, avoir les conséquences les plus redoutables: à plus forte raison lorsqu'il y a eu, comme dans cette dernière affaire de Vexaincourt, un malheureux mortellement atteint, un jeune homme gravement blessé. Par lui-même, ce lugubre incident de frontière ne prêtait sans doute à aucune équivoque. Le fait tout simple, c'est que des Français chassant en France, se livrant à un plaisir inoffensif sur le sol de leur pays, avaient essuyé le feu d'un soldat allemand embusqué sur le territoire voisin. Le danger était dans les émotions, les susceptibilités qui devaient inévitablement s'éveiller, qui pouvaient mettre la passion là où il y avait avant tout une question d'équité internationale à régler, et embarrasser les gouvernemens dans l'action régulière de leur diplomatie. La netteté avec laquelle les gouvernemens se sont conduits a eu précisément pour résultat de ne pas laisser à la passion

publique le temps d'envenimer cette douloureuse affaire. Le gouvernement français, pour sa part, a fait ce qu'il devait ; il l'a fait simplement, dignement, avec autant de mesure que de fermeté. Pour la seconde fois en quelques mois, M. le ministre des affaires étrangères a su, par son tact, sauvegarder l'honneur et les droits de la France. Le gouvernement allemand, à son tour, il faut en convenir sans embarras, a dédaigné les subterfuges et paraît même avoir évité toute controverse. Il n'a point hésité, dès les premiers jours, à désavouer la brutalité meurtrière de son subordonné ; il a offert une indemnité pour la veuve du malheureux piqueur tué à Vexaincourt, et il a fait témoigner ses regrets au jeune blessé, M. de Wangen, qui n'aurait pas accepté un dédommagement. Le reste est l'affaire des juges, devant qui doit, dit-on, comparaître le soldat, brutal et aveugle auteur d'un meurtre fait pour révolter les nations civilisées.

Cette malheureuse affaire de Vexaincourt, qui est venue si inopinément raviver une vieille blessure, peut donc être considérée comme terminée pour le moment, et terminée de la manière la plus convenable pour les deux nations, pour les deux gouvernements. Il est cependant trop clair que des incidens comme celui qui vient de se passer dans les Vosges, comme celui qui se passait il y a quelques mois sur la Moselle, sont le signe saisissant d'une étrange tension sur la frontière, et qu'ils pourraient, en se renouvelant, conduire par le plus court chemin à de redoutables complications. D'aucun côté on ne paraît disposé aujourd'hui à aller au-devant de ces complications ; on s'étudie au contraire à les détourner, à en décliner la responsabilité, ne fût-ce que par égard pour l'opinion universelle, si manifestement favorable à la paix. Ce qu'il y aurait alors de mieux, de plus prévoyant, et c'est la plus évidente moralité des dernières affaires, ce serait de concerter autant que possible des moyens, des règles qui rendraient la vie à demi tolérable sur la frontière, qui préviendraient peut-être les accidens par trop violens. Ce serait pour les gouvernements la meilleure manière de n'être pas perpétuellement exposés à être surpris ou entraînés au-delà de ce qu'ils voudraient. On ne changera pas sans doute le fond des choses, on ne supprimera pas les froissemens, les incidens sur cette frontière déplacée violemment par la guerre : on pourra du moins peut-être atténuer en partie cette tension de rapports qui est une des faiblesses de la situation laborieuse où se débat l'Europe, où ceux qui se flattent d'avoir la puissance, qui l'ont certainement sous bien des rapports, croient suppléer à tout, faire face à tous les dangers avec des combinaisons toujours changeantes.

Telle est, en effet, cette situation européenne que la fatalité des choses a créée, qui n'a certes rien de rassurant, où l'on sent que tout est possible. Elle est faible, parce que toutes les conditions naturelles ou traditionnelles d'équilibre sont visiblement altérées et faussées.

On s'efforce de l'étayer de temps à autre par des artifices de puissance; on ne réussit qu'à rendre le péril plus sensible, à montrer à quoi tient une paix qui est dans tous les vœux, qui n'est pas dans les faits, qui reste du moins un bienfait provisoire et précaire dépendant du premier incident venu. M. de Bismarck, vers qui il faut bien toujours se tourner, puisqu'il est le grand moteur de la politique européenne, puisqu'il tient dans les mains les fils de tout ce qui se négocie ou se prépare, M. de Bismarck met depuis quelques années tout son génie à créer un état à demi durable. Il a d'abord ressuscité l'alliance des trois empires du Nord, Allemagne, Russie et Autriche: c'était la grande conception à laquelle il subordonnait ou coordonnait tous ses calculs. Depuis quelque temps, depuis que les affaires d'Orient se sont réveillées par l'aventure bulgare, il a perdu quelques illusions du côté de la Russie; il se replie vers ce qu'on appelle l'alliance de l'Europe centrale, l'alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie. Le chancelier de Berlin change ses batteries selon la circonstance, il varie ses combinaisons. Il atteste certainement sa puissance, il étonne quelquefois l'Europe, il ne la rassure pas, et les entrevues par lesquelles il marque ses évolutions successives, qui ont toujours la fortune de retentir dans le monde, ne sont qu'une énigme de plus. La visite récente et un peu inopinée du président du conseil du roi Humbert à Friedrichsrue est une de ces énigmes que le chancelier de Berlin se plaît à livrer de temps à autre à la curiosité européenne.

Quelle a été l'origine, quelle est la signification de cette visite du premier ministre italien succédant de si près à la visite du comte Kalnoky à Friedrichsrue? Il est assez vraisemblable que M. de Bismarck, à défaut de la rencontre de l'empereur Guillaume et de l'empereur Alexandre III, qu'il eût sans doute préférée, qu'il a peut-être un moment espérée, n'a pas été fâché de prouver sans plus de retard qu'il n'était pas pris au dépourvu, qu'il avait d'autres combinaisons toutes prêtes, qu'il n'avait qu'un signe à faire. M. Crispi, de son côté, en homme qui ne dédaigne pas le bruit, en ministre plus entreprenant que M. Depretis, a saisi l'occasion, s'il ne l'a pas provoquée, de prendre de l'importance, de mettre l'Italie en scène, de faire une figure de chancelier admis aux entretiens privilégiés. Jusqu'ici, l'Italie était sans doute l'alliée de l'Allemagne et de l'Autriche; elle avait néanmoins un rôle assez effacé, presque subordonné, dont elle se sentait froissée, et elle brûlait de paraître l'égale des empires. M. Crispi a trouvé la circonstance favorable pour donner une satisfaction d'amour-propre à son pays, pour fortifier du même coup sa position devant son parlement, — et la visite à Friedrichsrue, désirée par le président du conseil de Rome, acceptée par le chancelier de Berlin, a été organisée. C'est ce qu'il y a de plus vraisemblable. Au fond, quel a pu être l'objet des entretiens mystérieux de Friedrichsrue? A-t-on parlé de la récon-

ciliation du Vatican et du Quirinal, de la Bulgarie et de la politique russe, des éventualités de guerre, des aspirations italiennes dans la Méditerranée ou ailleurs? Les détails importent peu. La vérité est que l'entrevue de Friedrichsruhe n'est sans doute que la manifestation ostensible d'une alliance qui existait déjà, à laquelle les deux interlocuteurs, par des raisons différentes, ont tenu à donner une sorte d'authenticité nouvelle devant le monde. L'alliance existe, c'est entendu! Elle n'a d'autre objet, assure-t-on, qu'un intérêt défensif, le maintien de la paix : c'est convenu, M. Crispi le dit. Malheureusement, ces combinaisons ont le plus souvent l'inconvénient d'avoir de mauvaises apparences et de prêter à de dangereuses équivoques. Contre qui l'Italie éprouve-t-elle le besoin de se défendre de concert avec l'Allemagne et avec l'Autriche? Qui met la paix en péril? Les menaces, s'il y en a, ne peuvent venir que de ces coalitions qui ont toujours l'air de répondre à d'autres combinaisons, d'être un instrument de guerre.

Que M. de Bismarck, qui sait se servir de tout et de tous, selon l'occasion, se croie intéressé à lier le plus de monde possible à sa politique, on le comprend. Que peut gagner l'Italie, pour sa part, à prendre un rôle dans tous ces arrangements défensifs ou offensifs? Elle trouve une satisfaction de vanité à traiter de pair avec les puissances impériales, c'est possible; elle peut compromettre aussi d'autres intérêts qui ne sont pas moins sérieux. Elle avait, ces jours derniers encore, à Paris, des plénipotentiaires d'élite chargés de négocier un traité de commerce utile aux deux pays; l'entrevue de Friedrichsruhe n'est peut-être pas de nature à faciliter ces négociations. Ces plénipotentiaires, aussi bien que les délégués italiens, qui sont ici pour préparer la participation de leur pays à l'exposition de 1889, n'ont cessé, dit-on, de témoigner la plus cordiale sympathie pour la France. Ils exprimaient, nous n'en doutons pas, les sentimens de la nation italienne et de ses représentans les plus éminens, les plus éclairés; mais alors qu'est-ce qu'une politique qui, pour des alliances d'ostentation ou d'ambitions chimériques, sacrifierait les relations les plus naturelles, les intérêts les plus pratiques de deux nations que rien ne sépare, qui ont, au contraire, tant de traditions et de souvenirs communs?

De toutes les questions qui préoccupent pour le moment l'Europe et ont plus ou moins leur place dans toutes ces combinaisons auxquelles s'essaient les politiques, la question bulgare est toujours certainement une des plus pressantes. Le gouvernement qui régit la Bulgarie, sans s'inquiéter des délibérations de la diplomatie, a jugé nécessaire de recourir à une assemblée nouvelle. Il a fait, ces jours derniers, ses élections dans la Roumélie comme dans la principauté bulgare, et naturellement il a eu le succès de scrutin qu'il s'était préparé. Il avait pris soin, en effet, de préluder aux élections par tous les procédés d'une terreur salutaire, en emprisonnant ou expulsant

ses adversaires, en interdisant les journaux, en réduisant à l'impuissance toute tentative sérieuse d'opposition. Malgré tout, il est vrai, ces élections ne se sont pas passées sans troubles. Sur plus d'un point, à Plewna, à Rakovitza, à Kutlovitza, dans d'autres villes encore, il y a eu des résistances, des rixes sanglantes; il y a eu en définitive bon nombre de morts et de blessés. Le gouvernement a eu facilement raison de la sédition par les armes, comme il avait eu raison d'avance de l'opposition légale par d'autres moyens, et, somme toute, il est resté maître du terrain. Il a fait élire qui il a voulu; il a eu même la générosité libérale de laisser nommer quelques députés de l'opposition, pour avoir une minorité. Il a ainsi son assemblée soumise, qui s'empressera de sanctionner une fois de plus l'élection du prince Ferdinand de Cobourg. C'est fort bien! Malheureusement, on n'est pas plus avancé.

La vraie question n'est pas à Sofia, dans des élections d'une sincérité plus que douteuse: elle est à Constantinople et dans toutes les chancelleries de l'Europe; elle se débat d'abord entre la Russie et la Porte, toujours occupées, depuis quelque temps, à négocier sur les moyens de rétablir l'ordre légal à Sofia comme à Philippopoli. La Russie propose l'envoi à Sofia d'un lieutenant princier qui serait un général russe, avec un commissaire ottoman, pour présider à la réorganisation du pays, à des élections nouvelles, pour préparer le choix définitif d'un nouveau prince. La Porte hésite encore et fait des objections sur la nature, sur les limites de cette mission restauratrice. La Russie et la Porte finiront-elles par se mettre d'accord? L'accord fût-il établi entre elles, le cabinet de Saint-Petersbourg et le divan réussiraient-ils à rallier les autres puissances à leur proposition? Enfin, si toutes les puissances en viennent à une entente, comment s'exécutera leur résolution? Si elles ne s'entendent pas, la Russie se croira-t-elle déliée de ses engagements et prendra-t-elle la responsabilité d'une action directe, décisive en Bulgarie? La vraie, la sérieuse question est là et non à Sofia, dans des élections qui ne sont qu'une comédie imaginée pour spéculer sur les divisions de la diplomatie, sur la situation embarrassée de l'Europe.

La Hollande, dans sa modeste et paisible existence, n'a point de ces problèmes et de ces crises. Elle a eu récemment, elle aussi, cependant, ses émotions intérieures pour l'élection de chambres nouvelles, appelées à compléter la revision constitutionnelle déjà votée en première lecture par le parlement qui existait il y a quelques semaines, et tout s'est passé aussi régulièrement que possible. En réalité, ces élections ont peu modifié la composition du parlement de La Haye. Les libéraux ont retrouvé dans la seconde chambre leur majorité: ils comptent près de cinquante élus; la minorité, qui se compose de catholiques et d'ultra-protestans, compte une quarantaine de voix. Dans la première

comme dans la seconde chambre, le libéralisme garde l'avantage. Rien n'est changé, la proportion des partis reste à peu près la même. Le roi a déjà inauguré par un discours des plus simples, plein de confiance, le nouveau parlement néerlandais, et maintenant la révision constitutionnelle, depuis si longtemps discutée, va pouvoir, selon toute apparence, être définitivement adoptée et sanctionnée. Au milieu de ces préoccupations d'élections et de révision constitutionnelle, cependant, il s'est produit comme une sorte de diversion un incident singulier, qui a du moins le mérite de montrer dans sa vérité le sentiment de cet honnête et paisible peuple néerlandais.

C'est un fait avéré : la Hollande, elle aussi, a ses socialistes ! Le chef des socialistes hollandais, M. Domela Nieuwenhuys, a eu, il y a quelque temps, des démêlés avec la justice, et, après quelques mois de prison, il a eu récemment l'avantage d'être rendu à la liberté. Aussitôt des manifestations se sont organisées. Les socialistes hollandais, qui sont plus bruyans que nombreux, ont voulu fêter l'événement dans les villes où ils ont des adhérens, à Amsterdam, à Rotterdam, à Utrecht. Partout où il est allé, le chef socialiste a été reçu par ses partisans, empressés à lui préparer des ovations. Il y a eu des promenades, des réunions et des discours, accompagnés de l'exhibition du drapeau rouge. La fête a été complète, malheureusement elle n'a pas duré ; elle n'a pas tardé à être interrompue par la population, qui s'est impatientée et s'est mise de la partie, saccageant quelque peu les salles de réunion et les brasseries des socialistes, abattant le drapeau rouge partout où elle le rencontrait, répondant aux manifestations anarchistes par des manifestations pour le roi, pour la maison d'Orange. Les troubles se sont renouvelés plusieurs jours de suite. La police a été obligée de s'en mêler pour rétablir la paix, et M. Domela Nieuwenhuys, accompagné de quelques amis, a été fort heureux de pouvoir s'échapper sans plus de dommage. Il s'est, dit-on, rendu en Suisse, où il pourra méditer sur la manière de révolutionner la Hollande. L'heure ne paraît pas encore venue où le bon sens hollandais goûtera les merveilles du socialisme !

CII. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La rapidité avec laquelle a été réglée, entre les deux cabinets de Berlin et de Paris, la regrettable affaire de Raon-sur-Plaine, a permis a

la spéculation engagée à la hausse sur nos fonds publics pendant le mois de septembre de déterminer, dans les deux derniers jours de ce mois, un mouvement décisif dont le résultat a été une amélioration moyenne d'une demi-unité sur les trois fonds. La rente perpétuelle s'est établie en liquidation à 82.10; l'amortissable à 85 fr.; le 4 1/2 à 109.25.

Il avait été vendu, dans la seconde quinzaine de septembre, un grand nombre de primes à faible écart. Ce sont les rachats forcés sur ces ventes de primes qui ont constitué le premier élément de hausse. Mais la spéculation a considéré que l'occasion était favorable pour entamer une campagne analogue à celle qui avait si bien réussi l'année dernière à pareille époque, et qui n'a été plus tard interrompue que par la crainte d'un conflit entre l'Allemagne et la France, à propos de l'incident de Pagny-sur-Moselle.

Le marché paraissait bien disposé pour le renouvellement de cette tentative. Les capitaux sont très abondants, en dépit de la gêne monétaire à Londres. Il y avait beaucoup plus d'animation que par le passé dans les transactions; l'épargne semblait prête à revenir, partiellement au moins, aux valeurs à revenu variable. Toute la cote s'est ressentie de ce revirement heureux dans les tendances de la place; pendant quelques jours, la Bourse a présenté le spectacle d'une activité dont le souvenir était déjà presque perdu depuis tant de longs mois passés dans une inaction persistante.

Ce qui donnait surtout confiance dans l'allure nouvelle du marché, et faisait espérer que le mouvement prendrait un caractère sérieux et durable, était l'assurance que les grandes maisons de banque et les principaux établissements de crédit, loin d'y rester étrangers, y prenaient une part active et semblaient enclins à en assumer bientôt la direction exclusive. On parlait d'importantes affaires en préparation que les banques devaient prochainement présenter au public, et pour lesquelles une hausse conduite avec prudence, mais aussi avec décision, était jugée indispensable.

Nous ne savons si ces espérances sont destinées à se réaliser. Les conditions favorables dans lesquelles s'était ouvert le mois d'octobre ne se sont point sensiblement modifiées. Le malaise monétaire s'est atténué à Londres; on n'en est pas encore à fixer le jour où la Banque d'Angleterre devra diminuer le taux de l'escompte, mais on est fondé à croire qu'elle ne sera pas obligée de décréter une nouvelle élévation. Les impressions politiques ne sont ni meilleures ni pires qu'il y a quinze jours. Force est cependant de reconnaître que déjà l'on craint de s'être bercé d'une simple illusion. Le marché des fonds publics, après quelques séances où la hausse s'est produite assez péniblement, a été pris de lassitude. Les cours se sont arrêtés, les réalisations n'ont pas tardé à paraître, la réaction a commencé à se dessiner en même

temps que l'activité éphémère de la liquidation faisait place à un nouvel accès de langueur et de découragement.

Si l'on demande à ceux que les pronostics de hausse avaient laissés incrédules pour quels motifs ils ne croient pas à un mouvement de quelque étendue, on ne les trouve point à court d'argumens : l'entrevue de Friedrichsruhe et la consolidation de la triple alliance italo-austro-allemande, la question bulgare, les allures mystérieuses de la politique russe, l'inquiétude persistante à Vienne et à Pest, le pessimisme opiniâtre du marché autrichien, l'affaire du Maroc, et surtout, à l'intérieur, l'agitation causée par la découverte du scandale du ministère de la guerre, la lutte acharnée des partis, l'incertitude sur le sort du cabinet lorsque le parlement aura repris ses travaux, les difficultés budgétaires plus aiguës que jamais. Les haussiers allèguent en réponse que, sur le point essentiel, qui est le maintien de la paix, l'Europe a plus de raison d'être rassurée en ce moment qu'il y a quelques mois, et que l'abondance des capitaux triomphera de tous les raisonnemens des pessimistes politiques.

Pour l'instant, les haussiers ont tort. Après avoir soutenu pendant dix jours le 3 pour 100 français entre 82.20 et 82.30, ils ont dû, le jeudi 13, céder à l'impression défavorable résultant de l'arrivée successive de cotes en baisse de Londres et de Berlin. Au Stock-Exchange, désarroi sur les valeurs américaines ; en Allemagne, reprise de la campagne de presse contre les fonds russes ; en Autriche, situation financière très embarrassée ; en Italie, perspective de grandes dépenses pour l'expédition de Massaouah. La liquidation s'est annoncée difficile sur les deux places du Nord ; nos haussiers ont tenu compte de l'avertissement et se sont résolus à opérer un mouvement de recul. Le 3 pour 100, après avoir atteint 82.37 au plus haut, finit à 81.95. L'amortissable s'est élevé à 85.45, pour revenir à 84.85. Le 4 1/2 reste à 109.12, après s'être avancé jusqu'à 109.50.

Au comptant, les cours se sont tenus constamment au-dessous du niveau du terme. Il s'est produit des réalisations sur les obligations de chemins de fer après le détachement du coupon d'octobre. Seule, l'obligation du Nord a conservé le cours de 400.

L'Italien a été porté de 98.80 à 99.20. Déjà on recommençait à prêter à M. Magliani des projets de conversion. Il faut, avant que ces bruits deviennent sérieux, que le pair soit dépassé de deux ou trois unités ; on n'en est pas encore là. Le revirement général et le bruit non officiellement démenti d'un échec infligé par les Abyssins à la garnison italienne de la Mer-Rouge ont provoqué des réalisations ; dernier cours, 98.65. Un nouveau délai a été accordé au syndicat des obligations nouvelles des chemins de fer italiens (au nombre de 350,900) pour l'exercice de son option.

L'Extérieure a fléchi légèrement après le détachement du coupon trimestriel. Les préparatifs militaires effectués par le gouvernement, en vue de parer à toute éventualité concernant le Maroc, n'ont causé aucun trouble sur le marché de cette valeur.

Le Portugais 3 pour 100 est resté très ferme au-dessus de 58. Le Hongrois a perdu $1/2$ à 81, sur la constatation officielle d'un déficit de 48 millions pour l'exercice 1886. On craint, à Pest et à Vienne, que l'événement ne démente les prévisions favorables émises récemment par M. Tisza sur les prochains budgets de la Hongrie.

Baisse sur les fonds russes, sur les valeurs ottomanes et sur les rentes helléniques. Quelques porteurs s'inquiètent de la tournure que prennent les affaires bulgares, et prêtent un sens redoutable au silence dédaigneux de la Russie. L'Unifiée d'Égypte est calme à 383.

Comme le marché des rentes, celui des valeurs, actions de banques ou de chemins de fer, a traversé une période de hausse rapide, suivie d'une stagnation de quelques jours, et finalement d'une réaction qui a ramené à peu près les cours de compensation du 2 octobre. Sur la Banque de France, le Comptoir d'escompte, le Crédit industriel et commercial, les Dépôts, la Société générale, et d'autres titres qui généralement donnent lieu à peu d'affaires à terme, les mouvemens ont été à peu près nuls. C'est sur le Crédit foncier, le Crédit lyonnais, la Banque de Paris, la Banque transatlantique, puis sur les actions des chemins français, Nord et Lyon principalement, sur le Suez et les chemins espagnols, que se sont produites les oscillations dont nous parlons ci-dessus. Les valeurs de Compagnies de diamans, qui étaient depuis deux mois l'objet d'une ardente spéculation, ont subi d'assez fortes réalisations.

Une opération financière importante est annoncée pour le 25 courant. La Compagnie générale transatlantique émet, avec le concours de quelques-uns des grands établissemens de crédit, 300,000 obligations de 500 francs, rapportant 15 francs par an (moins l'impôt), au prix de 347 fr. 50, pour la conversion de ses anciennes obligations 5 pour 100 et le remboursement des autres dettes inscrites à son passif. L'opération avait été proposée, le 30 juin dernier, par le conseil d'administration à l'Assemblée générale des actionnaires, qui avait donné son approbation et autorisé le conseil à réaliser l'émission au moment qu'il jugerait opportun.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-TROISIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVII^e ANNÉE.

SEPTEMBRE. — OCTOBRE 1887.

Livraison du 1^{er} Septembre.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — LA SECONDE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE. — VII. — FRÉDÉRIC II TRAITÉ AVEC L'ANGLETERRE SANS LE CONCOURS DE LA FRANCE, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française. . .	5
LA NEUVAINÉ DE COLETTE, première partie.	30
LES HISTORIENS ANGLAIS. — I. — J.-A. FROUDE, par M. AUGUSTIN FILON. . . .	68
LES SYNDICATS PROFESSIONNELS ET AGRICOLES. — LE CRÉDIT AGRICOLE, par M. VICTOR DU BLED	104
L'INTÉRIEUR DU GLOBE TERRESTRE, par M. ANTOINE DE SAPORTA	141
POÉSIE. — UNE MAUVAISE SOIRÉE, par M. FRANÇOIS COPPÉE, de l'Académie française.	171
L'OCÉANIE MODERNE. — IV. — ARCHIPEL D'ASIE, JAVA, SUMATRA, L'ÎLE D'OR, BORNEO, LES CÉLÈBES, par M. C. DE VARIGNY.	177
FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV ET LÉOPOLD DE RANKE, par M. G. VALBERT.	201
REVUE LITTÉRAIRE. — LA BANQUEROUTE DU NATURALISME, par M. F. BRUNETIÈRE.	213
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	225
LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	237

Livraison du 15 Septembre.

LA NEUVAINÉ DE COLETTE, deuxième partie.	241
LA BIENFAISANCE ISRAËLITE A PARIS. — II. — LE REFUGE, L'APPRENTISSAGE, LE DISPENSAIRE, par M. MAXIME DU CAMP, de l'Académie française.	275

VILLARS, DIPLOMATE. — LA FIN DE LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE. LES TRAITÉS DE RASTADT ET DE BADE, par M. le marquis DE VOGÜÉ, de l'Institut de France. 312

MADAME DE STAEL, par M. ÉMILE FAGUET. 357

LA RELIGION DANS LA MUSIQUE, par M. CAMILLE BELLAIGUE 395

LE NATURALISME AUX ÉTATS-UNIS. — LA BIBLIOTHÈQUE DU PLEIN AIR, par M. TH. BENTZON. 426

REVUE DRAMATIQUE. — LA CONDITION DES COMÉDIENS. — II. — AU XVIII^e SIÈCLE JUSQU'À LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. LOUIS GANDERAX. 453

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 466

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 477

Livraison du 1^{er} Octobre.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — LA SECONDE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE. — VIII. — MARIE-THÉRÈSE IMPÉRATRICE, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. 481

LA NEUVAINÉ DE COLETTE, dernière partie. 526

GEORGE SAND. — HISTOIRE DE SES ŒUVRES. — L'ORDRE ET LA SUCCESSION PSYCHOLOGIQUE DE SES ROMANS, par M. E. CARO, de l'Académie française. 572

LES CINQ COMBATS DE LA *Sémillante*, par M. le vice-amiral JUBIEN DE LA GRAVIÈRE, de l'Académie des Sciences. 593

UNE ÉDUCATION D'ARTISTE AU XV^e SIÈCLE. — LA JEUNESSE DE LÉONARD DE VINCI, par M. E. MÜNTZ. 619

REVUE LITTÉRAIRE. — LE LIVRE DU PRINCE NAPOLEÓN, par M. F. BRUNETIÈRE. 681

UN CRITIQUE D'ART ANGLAIS. SES PRÉFÉRENCES ET SES REPENTIRS, par M. G. VALBERT. 694

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 707

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 718

Livraison du 15 Octobre.

THÉRÉSINE, première partie, par M. ALBERT DELPIT. 721

ÉTUDES D'HISTOIRE ISRAËLITE. — SAUL ET DAVID, par M. ERNEST RENAN, de l'Académie française. 763

LA FRANCE EN 1814, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS, par M. HENRY HOUSSAYE. 788

LA RELIGION EN RUSSIE. — III. — LES DEUX CLERGÉS ET LE CLÉRICALISME ORTHODOXE, par M. ANATOLE LEROY-REAUILLIEU, de l'Institut de France. 821

LES INSTITUTIONS LOCALES EN FRANCE. 863

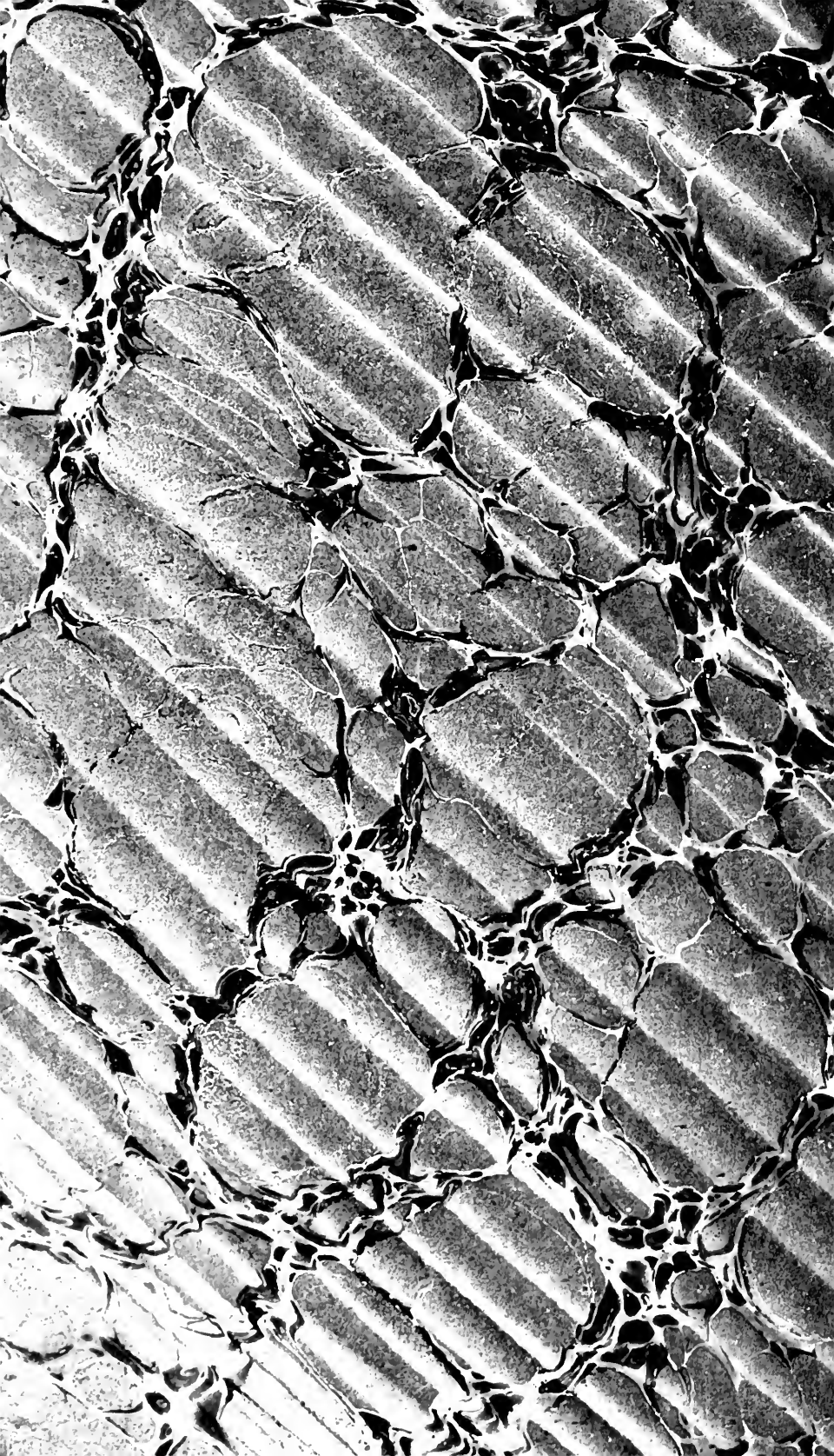
LA FRANCE DANS LE LEVANT, par M. E. BURNOUF. 894

SÉPULTURES CHINOISES, par M. MAURICE PALÉOLOGUE. 918

REVUE DRAMATIQUE. — LA CONDITION DES COMÉDIENS. — III. — DEPUIS LA RÉVOLUTION FRANÇAISE JUSQU'À NOS JOURS, par M. LOUIS GANDERAX. 933

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 945

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE. 955



AP
20
R5
pér.3
t.83

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

